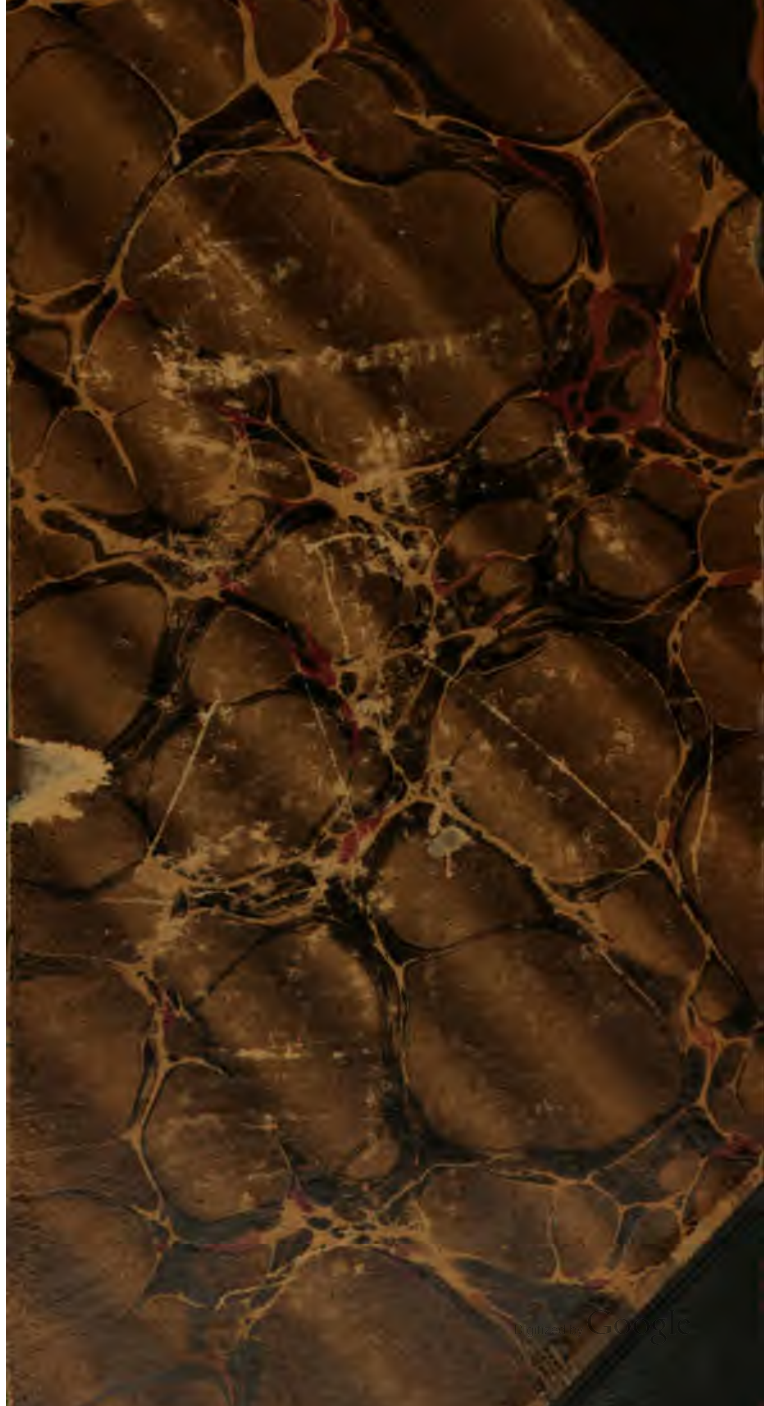
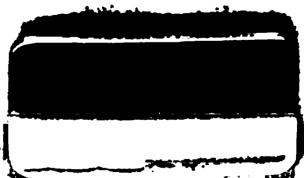




5e Année. Nouvelle série.

nnuaire
du
Parlement



PARIS
GEORGES ROUSTAN
5, Quai Voltaire
1903

ANNUAIRE

DU

PARLEMENT

ANNUAIRE

DU

PARLEMENT

Il a été tiré de cet ouvrage 25 exemplaires numérotés sur papier de Hollande.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

5e Année. Nouvelle série.

ANNUAIRE

DU

PARLEMENT



PARIS

GEORGES ROUSTAN

5, QUAI VOLTAIRE (7e)

1903

COLLABORATEURS

DE

L'ANNUAIRE DU PARLEMENT

Nouvelle série

Comte ALBERT APPONYI, président du Parlement hongrois, membre de la Cour d'arbitrage permanent de La Haye.
ARNAUD, publiciste.
AUGEIX, officier d'Académie, attaché à la Questure du Sénat.
BECK, administrateur des Affaires civiles.
BÉHAIME, officier de l'Instruction publique, cartographe.
CLAUDE-LOUIS, officier de l'Instruction publique, publiciste.
COLLO, artiste graveur.
CORDES, d'Amsterdam, docteur en droit.
CORTET, rédacteur à la Questure du Sénat.
DALNOY, homme de lettres.
DELVAUX, rédacteur au ministère des Travaux publics.
DUBOIS (Joseph), docteur en droit, secrétaire-bibliothécaire du Comité de Législation étrangère, secrétaire-adjoint de la Commission de codification des lois ouvrières.
DUMAINE, ministre plénipotentiaire.
DUPRÉ (Edouard), chef du Secrétariat général de la Présidence du Sénat.
FAVRE (Louis), lauréat de l'Académie française, bibliothécaire en chef honoraire du Sénat.
LAPOMMERAYE (Pierre de), secrétaire-rédacteur du Sénat.
MOCK, secrétaire du consul général de la République Sud-Africaine, à Paris.
MONTMITONNET, vice-consul de France.
PAÏVA (Joao de), membre du Parlement portugais, membre du conseil interparlementaire de l'Union pour l'Arbitrage international.
PASQUIER (Jacques), attaché au cabinet du Président de la Chambre des Députés.
PIERRE (Eugène), secrétaire général de la Présidence de la Chambre des députés.
PIOGEY (Julien), bibliothécaire au Sénat.
RUSSACQ (Georges), homme de lettres.
SERWY, secrétaire du Bureau socialiste international.
SOREL (Albert), de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales et politiques.
SOREL (Albert-Emile), auteur dramatique.
STEEG (Théodore), agrégé de philosophie, licencié en droit.
TARDIEU (Louis), officier d'Académie, publiciste.

AVANT-PROPOS

---

*L'*Annuaire du Parlement *achève son premier lustre. En présentant au public le cinquième volume de cette collection, nous avons la satisfaction de constater que son utilité a été de mieux en mieux appréciée et le devoir de remercier tous ceux qui ont facilité notre tâche par leurs encouragements, leurs conseils, leur collaboration.*

*Les élections générales de 1902 ont puissamment contribué à ce succès. Quoi qu'en disent certains détracteurs systématiques du parlementarisme, le pays s'intéresse à la vie législative. Son attention n'est pas uniquement absorbée par les interpellations irritantes et les interruptions tapageuses; il se rend compte de l'œuvre laborieuse et réfléchie qui se poursuit au Parlement. Il suffit de parcourir les cinq volumes de l'*Annuaire du Parlement *pour voir que le bruit inutile n'occupe pas toute l'activité des députés et des sénateurs. Une grande somme de savoir éclairé, de labeur méthodique, de généreuse ardeur se dépense dans le silence*

pour l'étude des questions complexes dont la solution intéresse au plus haut point l'avenir économique, intellectuel et social de notre pays. L'apparente lenteur du travail législatif ne saurait cacher aux regards éclairés sa prudente fécondité.

*Sans se départir de l'impartialité scrupuleuse qu'elle s'est imposée, la direction de l'*Annuaire du Parlement *a bien le droit de constater que les électeurs consultés viennent de manifester leur attachement pour le régime parlementaire. Ils ont prouvé qu'ils attendent la prospérité de la patrie de la liberté, de la science et de la discussion.*

Les lois ne s'improvisent pas. Elles touchent à tant d'intérêts que leur retentissement est parfois aussi profond qu'imprévu. Il est indispensable de rechercher à quelles préoccupations le législateur a obéi en les votant. Le texte de la loi s'éclaire à la lumière des rapports, des discours, des amendements proposés et rejetés qui ont précédé sa discussion. Aussi avons-nous donné, cette année, une grande place aux travaux parlementaires dont nous avions commencé l'exposé récapitulatif. Le cinquième volume comporte la Table des Projets, Propositions et Rapports de 1893 à 1901. On aura ainsi, avec les deux précédents volumes, le tableau exact et, nous l'espérons, complet de l'activité parlementaire sous la troisième République.

La carte politique de la France, telle qu'elle résulte des élections d'avril et mai 1902, permettra d'apprécier d'un simple coup d'œil la situation respective des partis en présence.

M. Sorel, membre de l'Académie française, secré-

taire général honoraire de la Présidence du Sénat, a bien voulu nous faire profiter de son talent réputé et de sa précieuse expérience en nous exposant ses idées personnelles sur l'interprétation des lois. La thèse qu'il soutient, de l'utile participation du Conseil d'État à la rédaction définitive des textes législatifs, soulèvera, nous n'en doutons pas, d'intéressantes controverses. Nos lecteurs se réjouiront, comme nous, de cette bonne fortune et ils nous permettront d'adresser à M. Sorel l'expression de notre profonde sympathie et de notre respectueuse gratitude.

Les Français, on s'en plaint souvent, sont portés à ne pas regarder ce qui se passe au dehors. Nous avons voulu réagir contre cette tendance en demandant à M. Joseph Dubois de continuer l'exposé si apprécié des événements politiques qui en 1902 se sont produits à l'étranger. Nous avons tenu à enregistrer également les documents qui concernent la vie internationale (Tribunal de La Haye, Conférence des sucres).

M. de Païva, l'éminent jurisconsulte portugais, a écrit à l'intention de nos lecteurs une étude aussi précise qu'intéressante sur le Parlement de son pays. Nous le remercions de la flatteuse collaboration qu'il a bien voulu nous accorder.

Nous espérons, si nos lecteurs nous continuent leur sympathique concours, faire de notre modeste publication non seulement un recueil, facile à consulter, des renseignements indispensables à l'homme politique, au journaliste et au simple citoyen, mais une collection de documents précieux pour tous ceux qui veulent connaître l'histoire contemporaine de notre pays autrement

qu'à travers la poussière que soulèvent les luttes passionnées des partis, autrement qu'à travers les informations rapides ou partiales de la presse quotidienne.

René Samuel.

Géo. Bonét-Maury.

ANNUAIRE

DU PARLEMENT

CHAPITRE I

ÉTUDES PARLEMENTAIRES

SUR L'INTERPRÉTATION DES LOIS

par M. **Albert Sorel.**

Lorsque je faisais mon droit, il y a quelque quarante ans, on nous enseignait au début de nos études, fort modestes et dépourvues de prétention comme d'appareil « scientifique », des règles d'interprétation des textes, que je trouve remplies de sagesse : ne jamais séparer un texte de son contexte; ne point procéder à la façon des prédicateurs qui tirent les versets à l'absolu, encore moins les éloigner du sens commun et les tirer « au symbole », le mot ne se disait peut-être pas, mais c'était bien la chose; ne point isoler une phrase dans un paragraphe, un paragraphe dans un article, un article dans une loi; chercher l'intention du législateur, ce qu'il a voulu dire, pourquoi il l'a dit en ces termes et dans quelles circonstances; considérer si les termes ont changé de si-

gnification et si les circonstances ne sont plus les mêmes; ce qu'il y a d'absolu dans les termes et de permanent dans les conditions en vue desquelles la loi a été faite; chercher tout cela où cela est, dans les préambules, dans les exposés des motifs qui accompagnent les projets de lois, dans les procès-verbaux des commissions qui les étudient, dans les rapports qui résument ces procès-verbaux, enfin dans les discussions des corps qui en délibèrent, le Conseil d'État qui les élabore, les Chambres qui les votent. Ces règles, appliquées au texte, presque toujours si concis et si précis du Code civil, nous donnaient de *la loi* l'idée la plus vénérable, une sorte de Bible laïque; la sagesse humaine infuse en phrases quasi sacrées, et ces phrases étaient des axiomes; elles prenaient le *caractère* auguste d'un texte classique, écrites une fois pour toutes et pour l'éternité. Par voie de conséquence, le Conseil d'État, le Tribunat de l'an VIII, les assemblées législatives qui ont suivi, nous semblaient, quand elle délibéraient *la loi,* échapper à l'inconséquence et au tourbillon de la vie ordinaire, en dehors, au-dessus de la politique, des réunions de jurisconsultes et d'hommes d'expérience, connaissant la vie, rompus aux affaires, dégagés des passions communes, raisonnables, sachant leur langue, pesant les mots, délibérant avec lenteur, gravité, scrupule de langage et scrupule de conscience, ces textes destinés à régler, durant des années, la vie sociale et le travail des hommes.

Ces règles ne sont pas nouvelles, et pour ne remonter qu'au temps de Pascal, Domat, qui était un grand écrivain français dans les choses du droit, les a résumées en des termes excellents :

C'est par l'esprit et l'intention des lois qu'il faut les entendre et en faire l'application.

Pour bien entendre le sens d'une loi, il faut en peser tous les

termes et préambules, lorsqu'il y en a, afin de juger de ses dispositions par ses motifs et par toute la suite de ce qu'elle ordonne, et ne pas borner son sens à ce qui pourrait paraître différent de son intention, ou dans une partie de la loi tronquée, ou dans le défaut d'une expression... (1).

Si nous n'avons, de nos jours, inventé ni la « méthode scientifique, ni la méthode critique » et si nous avons la faiblesse de qualifier de « méthodes de la science moderne », les méthodes de la science de tous les temps, nous avons du moins le mérite d'en avoir propagé les procédés et d'en avoir rendu l'application générale. Il en a été publié un petit traité magistral : l'*Introduction aux études historiques*, par MM. Langlois et Seignobos, tous les deux maîtres d'histoire, en Sorbonne, et l'on y voit comment les antiques règles d'interprétation des textes juridiques ne sont qu'une application, à ces textes, des règles générales d'interprétation de tous les textes historiques, car les lois en sont, comme les autres : elles ne sont ni tombées du ciel, ni sorties des entrailles de la terre ; elles sont l'ouvrage d'hommes, vivant à une certaine époque, dans un certain peuple, et travaillant à définir et régler les relations entre eux des hommes de ce peuple et de cette époque-là : document historique, par excellence, qui procède de l'histoire, qui la fait, et dans son essence même, la vie sociale. Écoutez nos auteurs, traitant de la « critique d'interprétation » (2) :

Il faut se pénétrer de ce principe, évident mais souvent oublié, qu'un document ne contient que les idées de l'homme qui l'a écrit.
L'étude de tout document doit commencer par une analyse du contenu sans autre but que de déterminer la pensée réelle de l'auteur.

1, *Traité des lois*, ch. XII, par. 7. *Les lois civiles : des règles de droit en général*, titre I, section II, par. 10.
2) Vol. Hachette, Paris, 1898. Livre II : Opérations analytiques, sec. II, critique interne, ch. VI, critique d'interprétation.

La tendance naturelle est d'attribuer à un même mot le même sens partout où on le rencontre. Instinctivement, on traite la langue comme un système fixe de signes. C'est, en effet, le caractère des signes créés exprès pour l'usage scientifique... Mais la langue vulgaire, dans laquelle sont écrits les documents, est une langue flottante; chaque mot exprime une idée complexe et mal définie, il a des sens multiples, relatifs et variables...

Une expression change de sens suivant le passage où elle se trouve; on doit donc interpréter chaque mot et chaque phrase, non pas isolément, mais en tenant compte du sens général du morceau, le contexte.

Ce sont, en matière d'histoire, des règles précises et nécessaires. « Un terme mal interprété peut être la source de grandes erreurs, » disait Fustel de Coulanges, qui s'était fait de cette critique d'interprétation un système historique. Il avait raison de le dire, mais, en histoire, si l'erreur est fâcheuse, elle ne l'est que pour la connaissance d'un passé mort et le jugement à porter sur des hommes qui n'existent plus. Dans l'interprétation des lois, c'est une autre affaire : il s'agit des vivants, de leur liberté, de leur famille, de leur travail, de leurs intérêts présents, et il s'agit de rendre à chacun de ces hommes la justice qui lui est due en appliquant à ses affaires particulières la loi qui doit être la règle de justice pour tous.

« On doit, dit le Code civil, dans les conventions, rechercher quelle a été la commune intention des parties contractantes, plutôt que de s'arrêter au sens littéral des termes... Toutes les clauses s'interprètent les unes par les autres, en donnant à chacune le sens qui résulte de l'acte entier (1). »

Ces règles s'appliquent strictement, et plus strictement qu'à aucune autre espèce de contrats, à ceux qui

(1) Art. 1156, 1161. De l'interprétation des contrats.

sont conclus pour toute une nation par ses représentants : les traités et conventions. J'ai été pendant près de dix ans dans les bureaux des affaires étrangères et j'ai vu en action la haute et redoutable chicane des diplomates, je l'ai vue en action tragique et sanglante en 1866 et en 1870, et je l'ai retrouvée telle durant les trente années où j'ai donné à l'étude historique des négociations tout le temps que mes devoirs professionnels me permettaient d'y donner. Ce simple texte du Code civil a pris pour moi les proportions d'une maxime d'État. J'ai vu à quelles mésaventures, à quelles catastrophes s'exposent les politiques qui, dans l'interprétation des traités, ne consultent que leur passion ou leur raison — aussi mauvaise conseillère, ici, l'une que l'autre, car l'une et l'autre travaillent à enfler, déformer, défoncer le texte en y soufflant sa propre pensée, alors qu'il s'agit uniquement de savoir ce qu'il contient, ce qu'y ont mis ceux qui l'ont fait. Et d'autant plus que ce ne sont point des textes d'élaboration raisonnée, ni des textes de raisons raisonnantes, ce sont des mots combinés par la *raison d'État*, ce sont des textes de transactions très souvent arrachées par la violence, dictées par la colère, la plupart du temps jetées sur le papier, de guerre lasse, dans la nuit, après des heures de conférences orageuses, fiévreuses, énervantes, entre des hommes écrasés par leur responsabilité, quand l'esprit n'a plus la maîtrise de soi-même, les mots leur lumière naturelle; que chacun les tire à soi, les détorque à sa façon, les force en leur signification, les attire par le voisinage, les enchevêtre dans un tissu de phrases négatives, de périphrases atténuantes et de parenthèses, qu'enfin on ne s'accorde que dans le brouillard, sur des mots équivoques, expressions d'un malentendu. Qui se tient à la lettre ici s'accroche à la toile d'araignée, et c'est pourquoi l'inter-

prétation historique, non plus seulement par le *contexte* du document mais par les circonstances où il a été écrit, par le *caractère* de ceux qui l'ont écrit, est la seule qui permette d'en pénétrer le sens. Si bien qu'autrefois on écrivait et on enseignait, sous le titre de *droit public* ou de *droit des gens*, l'histoire des traités, mais c'était une histoire faite, la plupart du temps par des hommes qui ne l'avaient point vécue et ne la connaissaient que du dehors, de très loin, dans l'optique officielle des documents publics. Les vieux praticiens de la diplomatie en concluaient que cette histoire-là ne s'enseigne pas, qu'elle n'est point dans les livres, qu'elle ne s'apprend que par la pratique même de la vie, au jour le jour, empiriquement dans les chancelleries, comme la musique dans les conservatoires.

Je ne suis pas si loin de mon sujet que j'en ai l'air. Je veux montrer comment, en transportant aux lois les règles d'interprétation des contrats, je ne fais point acte de témérité ni surtout d'impertinence envers leurs hautes puissances, le législateur et le magistrat (1). Ne nous arrêtons point aux différences profondes qui séparent, en leurs objets respectifs, une loi et un contrat, fût-ce le plus public et le plus solennel de tous, un traité de paix ou un traité d'alliance. Ce n'est point ici l'affaire : nous n'envisageons que les textes, et le plus sûr moyen de les comprendre. Ne nous figurons pas que le caractère moderne d'un texte dispense de ces interprétations étendues et minutieuses; c'est le contraire qui est vrai, et d'autant plus que l'objet de la loi est plus important, plus

(1) Comparez l'article 1161 avec ce précepte de Domat, dans son *Traité des lois*, ch. XII, par. 7 : « S'il arrive que quelques termes ou quelques expressions d'une loi paraissent avoir un sens différent de celui qui est d'ailleurs évidemment marqué par les termes de la loi entière, il faut s'arrêter à ce sens et rejeter l'autre, qui paraît dans les termes et est contraire à l'intention. »

général, qu'il touche davantage à des intérêts sociaux et que les assemblées qui délibèrent la loi sont plus libres, disposent de pouvoirs plus larges et que la loi s'élabore dans une constitution plus démocratique.

Si les règles tracées par Domat s'appliquaient, et rigoureusement, aux ordonnances royales; si elles se transportent, tout naturellement, au Code civil, à mesure que nous avançons dans la pratique du régime parlementaire, que l'initiative des Chambres augmente et que leurs droits d'amendement deviennent absolus, les règles mêmes du sage Domat paraissent insuffisantes. Sa prudence est en défaut, il faut des instruments perfectionnés, des méthodes encore plus rigoureuses, plus d'attention encore, surtout plus d'investigations et toute l'expérience du laboratoire des écoles des hautes études ne sera point superflue.

Ce n'est point méconnaître ni discréditer les Parlements que de les montrer délibérant avec vivacité, avec passion, avec quelque tumulte même. Il n'y a jamais eu qu'une assemblée délibérante dont les procès-verbaux témoignent d'un calme permanent et d'une majesté constante, c'est le Corps législatif de l'an VIII, parce qu'il était muet par destination et sourd par politique. J'ai assisté fréquemment à de longues, graves, sérieuses délibérations, et j'en ai admiré les auteurs. J'en ai vu d'ardentes, d'agitées et je n'ai pu en blâmer les acteurs, car c'étaient des hommes qui délibéraient sur les affaires qui les intéressaient le plus; c'étaient des hommes politiques, c'est-à-dire engagés par leurs convictions et leurs intérêts dans la lutte des partis. Comment n'y eussent-ils point apporté quelque véhémence de sentiments et de paroles, par suite, quelque confusion dans le débat, lorsque les questions engagées entraient dans le vif même de la vie sociale, de la vie politique, de la vie des partis?

L'extrême complexité, la hâte, la précipitation et trépidation sans cesse croissantes de la vie moderne, ont leur retentissement inévitable dans les Parlements, sans quoi ils ne seraient pas l'image de la nation, et plus la représentation nationale sera vraie, se tiendra en communication constante avec la nation, plus cette vibration augmentera de force et plus on verra se dissiper cette fiction que pour se réunir en un certain palais, à une certaine heure, se parler selon certaines formes, se mouvoir dans un certain cadre, les hommes cessent d'être, tant qu'ils se trouvent réunis là, ce qu'ils étaient en y entrant et ce qu'ils seront en sortant.

Les lois humbles, celles des petites villes, des petites affaires, des petites sommes se débitent, se débattent et se déblaient, dans le calme, mais aussi dans l'indifférence. Mais dès que la loi touche à des intérêts pressants, immédiats, à l'argent des contribuables, aux libertés du citoyen, à la constitution de la famille, aux croyances ou incroyances, en matière de religion, enfin et surtout à la durée, à la chute du ministère qui gouverne, c'est-à-dire à la régie temporaire des uns par les autres, la passion s'en mêle, envahit tout, avec la politique, et il en est trop souvent de la loi comme des traités, elle n'est votée qu'en fin de séance dans l'énervement, la lassitude, l'échauffement des esprits, dans l'acclamation d'un discours qui ne paraît avoir résolu la question que parce qu'il l'a déplacée, qui n'enlève le vote que parce qu'il donne à la majorité des motifs publics de faire ce qu'elle veut, sur un texte improvisé, décousu et recousu dans la confusion et l'impatience d'en finir, où l'on ne s'accorde sur les phrases que parce qu'on ne les analyse point, et sur les mots parce qu'on ne les comprend pas de même, bref la formule équivoque d'un malentendu.

La Constitution est satisfaite. La discussion est close

dans l'une des Chambres sur un texte identique, jusqu'à la virgule, au texte délibéré par l'autre Chambre. Il ne s'ensuit pas nécessairement que le texte en soit plus clair : il s'ensuit encore moins que pour passer de la page du *Journal officiel* où l'on le voit s'élaborer dans la forge parlementaire, à la première page, protocolaire et glacée, où s'enregistrent les décrets, notre texte ait changé de nature. La promulgation le rend exécutoire, mais non pas nécessairement intelligible. La seule nouveauté, c'est que ce texte, flottant la veille et livré à toutes les intempéries parlementaires, est fixé maintenant. Il obéissait hier aux représentants du peuple, aujourd'hui le peuple lui doit obéir.

Il y a bien, pour les très grosses affaires, celles où « l'administration » est engagée, les règlements du Conseil d'État, élaborés par des praticiens dans le calme de délibérations techniques, où, le fond des choses n'étant plus en question, où les parties n'étant plus aux prises, les passions disparaisssent ou s'atténuent singulièrement. Mais c'est un cas rare, et le règlement, quand il existe, n'est encore qu'un document complémentaire de la loi, un document à consulter pour la comprendre et l'interpréter. Les *tribunaux en décideront!* C'est le dernier mot, dans la lassitude des délibérations pénibles, et c'est la consolation aux scrupules dans toutes les obscurités. Le fait est qu'il en faut toujours venir là, car c'est la destinée de la loi d'aboutir aux prétoires.

Les tribunaux décideront, mais comment, avec quoi? Je suppose quelque loi décousue, à dispositions confuses, contradictoires peut-être, où les mots soient employés dans des sens différents, et non dans le sens courant, le sens plein et commun. Il faut, dit Domat, en décider « par toute la suite et par la teneur entière de la loi », et, entre deux sens, rejeter celui « qui paraît dans les termes

et qui est contraire à l'intention ». Cette intention, où la trouver? Faudra-t-il que chaque juge, de chaque tribunal, à chaque procès rassemble tous les documents parlementaires, le détail des débats dans l'une et l'autre Chambre, relise et commente tous les discours, scrute jusqu'aux interruptions, connaisse, et s'y débrouille, les rouages enchevêtrés de la mécanique parlementaire, saisisse les nuances subtiles : une prise en considération qui ne signifie pas que l'on *considère* tel texte, mais qu'on l'enterre, un renvoi qui tantôt a pour objet de hâter, et tantôt de suspendre la discussion, et enfin, à côté, par dessous, la bascule politique, la confiance ou la non-confiance qui se mêle à tout et gouverne tout?

Le juge le peut-il? en a-t-il le loisir? en a-t-il les moyens? d'ici à longtemps, les tribunaux ne seront point doublés d'un laboratoire judiciaire, historique et critique, pour l'édification des juges. La complication et la précipitation de la vie contemporaine pressent le magistrat comme elles ont pressé le législateur. Plus la loi est compliquée, plus l'interprétation demande de temps, et plus le temps manque. Le magistrat incline de plus en plus au seul moyen qu'il possède de concilier les scrupules de sa conscience et la nécessité où il est de rendre prompte justice. Il supprime les intentions qui vont trop loin, il s'en tient au texte qui est tout près, et si, dans le texte, il subsiste de l'obscurité au lieu de scruter le contexte qui souvent nécessitera un commentaire, il s'en tient aux mots, c'est-à-dire qu'il procède justement à l'inverse des préceptes de Domat et des enseignements de la « méthode critique ». Il y sera porté d'autant plus que la rédaction sera plus défectueuse, c'est-à-dire que l'interprétation par les intentions étant plus nécessaire. l'interprétation par déduction des termes, négligés, impropres ou incertains, sera plus périlleuse. On en vien-

drait de la sorte à ce paradoxe de donner une importance plus exclusive aux termes à mesure que les termes ont été moins pesés, et dans leur sens propre et dans leurs relations avec les termes voisins, d'analyser comme des modèles de définitions et de grammaire les dispositions où le vocabulaire a été le moins consulté et la grammaire le moins respectée, je veux dire, l'art de s'exprimer précisément et clairement en français.

Ce système d'interprétation ménage au législateur d'étranges déconvenues. Il lui arrive, plus souvent que de raison, de voir tourner contre ses intentions certaines, contre tout l'esprit du débat, telle disposition qui, s'isolant ainsi des autres, en détruit l'effet. La loi s'échappe en morceaux, se paralyse elle-même. Au législateur d'aviser. La loi est réputée l'expression de la volonté nationale, cette volonté vaut la peine qu'on l'exprime avec quelque réflexion et qu'on ne la traduise qu'avec quelque contrôle. Une participation plus active, plus fréquente, nécessaire au besoin, et de par la loi même, du Conseil d'État dans les délibérations des Chambres, une revision et coordination des textes avant le vote définitif et rien que pour s'assurer que les termes s'accordent, que la loi est cohérente et prescrit bien ce que le législateur a voulu prescrire, voilà encore ce qu'on a trouvé de meilleur pour atténuer ces inconvénients inévitables du gouvernement libre.

Ce serait, dit-on, enchaîner le législateur et mettre le « Souverain » en tutelle de fonctionnaires. D'abord, c'est le « Souverain » lui-même qui réglerait l'usage de sa prérogative, il conserverait toujours le dernier mot par son vote, et la rectification du texte qui se ferait sous ses yeux et sous son contrôle, ne serait-elle pas, pour lui, préférable à une interprétation d'après coup à laquelle il s'expose par défaut de précision? On objectera que ce

serait risquer de tout remettre en question, et tant mieux si l'on n'a décidé que sur une équivoque ; que cela forcera peut-être les gens à réfléchir et peut-être à s'amender, à se dédire même : où sera le mal si la clarté y gagne et si la chicane y perd, et quelles sont les lois si urgentes, qu'il vaille mieux les voter sans les bien entendre que de les corriger pour les avoir mieux entendues ?

Albert Sorel.

CHAPITRE II

I. L'ANNÉE POLITIQUE FRANÇAISE

JANVIER

En ouvrant, le 14 janvier, la session ordinaire de la Chambre, le doyen d'âge, M. Rauline, ne put s'empêcher de faire un retour mélancolique à son allocution de l'an dernier où il recommandait l'apaisement, et il reconnut, avec une pointe de malice, « qu'il y a malheureusement des vertus qu'on honore plus volontiers qu'on ne les pratique ».

Réélu Président (1), M. Paul Deschanel, ne fût-ce que par reconnaissance, devait à ses collègues un chaleureux témoignage de leurs qualités parlementaires et de leur ardeur au travail. Il s'acquitta brillamment de ce devoir (2) en constatant « la somme considérable de travail, de valeur et de science que cette Chambre a dépensée au service du pays. En effet, qu'il s'agît du droit d'association, des retraites ouvrières, de l'organisation du travail, de l'armée coloniale, de la politique extérieure ou des finances, tous les partis ont envoyé à cette tribune des hommes dont l'éloquence et le caractère sont l'honneur de la France et qui ne le cèdent en rien à leurs illustres devanciers ». A la suite de cet éloge,

(1) 14 janvier. — Voir la composition du bureau, page 632. — (2) 16 janvier.

il glissa quelques bons conseils : « Peut-être la France tirerait-elle plus de profit de tant d'efforts si la Chambre voulait bien s'imposer à elle-même une discipline un peu plus rigoureuse et améliorer par quelques changements très simples ses méthodes de travail. »

A peine le Président eut-il terminé son discours, que les promoteurs d'interpellations se ruèrent à qui mieux mieux à la tribune, chacun s'efforçant d'empiéter sur le droit des autres, et — chose remarquable — personne ne réclama la priorité pour la discussion du budget, hélas! si peu avancée.

M. Guieysse, avec son énergie indomptable, parvint à l'emporter sur ses concurrents et réclama vivement des explications sur le rappel à l'activité du général Geslin de Bourgogne, mis jadis en disponibilité pour un discours malheureux prononcé dans l'Institution des Jésuites de Vannes. Le général André calma ces susceptibilités, en expliquant que la rondeur naturelle de Geslin de Bourgogne méritait l'indulgence : « Le général ne s'est jamais retranché derrière des faux-fuyants ou des subterfuges; il a carrément endossé la responsabilité d'un discours sur la publicité duquel il aurait pu me chercher chicane. » En raison de cette franchise, la punition, étant temporaire par essence, devait être levée.

M. Cunéo d'Ornano (1) s'en prit, lui aussi, aux actes du général André, réclama contre les mesures édictées pour l'avancement des officiers, soutint que la suppression des commissions de classement avait pour résultat l'introduction de la politique dans l'armée. Le ministre de la guerre montra qu'à la commission de classement irresponsable il avait substitué le ministre responsable —

(1) 17 janvier.

ce qui était une garantie aussi bien pour les droits des officiers que pour le contrôle parlementaire. Quant aux opinions bonapartistes qu'on semblait lui reprocher, elles avaient consisté à écrire, le 19 août 1870, une lettre de protestation contre l'inaction criminelle de l'Empire : « notre règlement n'a plus qu'un article : Venger la patrie. Et si c'est le devoir de tout Français, c'est le droit de tout soldat d'être aujourd'hui devant l'ennemi, debout ou couché. » Cette fière devise, où l'on remarque bien la griffe personnelle du général André, obtint les chaleureux applaudissements de la gauche, tandis qu'elle excitait l'humeur mordante de M. Paul de Cassagnac et les critiques de MM. Lannes de Montebello, du Halgouet, Le Hérissé, Lasies, qui réclamèrent un projet de loi donnant garantie légale aux conditions de classement et d'avancement. La Chambre ne voulut pas de cette loi, et vota un ordre du jour de confiance. M. Caillaux obtint enfin que le budget fût discuté les lundi, mardi et jeudi dans la matinée.

On reprit donc cette discussion, sans grand enthousiasme. Les chapitres concernant le service pénitentiaire furent liquidés (1). A l'occasion des Affaires étrangères (2), M. Rouanet parla des massacres d'Arménie. La France laissera-t-elle le sultan Abdul-Hamid, responsable de tous les crimes de lèse-civilisation commis depuis cinq ans en Arménie, continuer tranquillement les massacres ? La question d'Arménie, — répond M. Delcassé — est essentiellement internationale. La France ne peut la résoudre à elle seule ; mais elle a conscience d'avoir fait tout ce qu'elle pouvait pour atténuer les maux des Arméniens et elle a réussi à empêcher des massacres.

(1) 20 janvier. — (2) 20, 21, 23 janvier.

MM. Berry, Clovis Hugues et Lemire firent entendre d'éloquentes paroles contre les abominations de la guerre Sud-Africaine et demandèrent pourquoi les puissances cosignataires de la conférence de La Haye n'étaient pas intervenues en faveur des Boers. M. Léon Bourgeois vint expliquer que la Convention de La Haye n'avait pas pu rendre l'arbitrage obligatoire, « mais elle contient un germe de bien qui se développera peu à peu ». Dans ces conditions, la France ne pouvait songer à présenter une offre de médiation. M. d'Estournelles de Constant mit courageusement en pleine lumière l'aberration des armements exagérés des grandes puissances dont l'une des conséquences est l'excès de la politique mondiale. M. Lasies l'ayant interrompu, l'orateur lui répondit froidement : « Je ne m'en laisserai pas imposer par les capitaines Fracasse du nationalisme ! » Cette riposte faillit provoquer un duel que détourna la sage intervention du président Deschanel.

Que l'on ajoute à ces exposés de vues une conférence de M. Étienne sur la colonisation par « absorption », caractéristique de la politique anglaise, et une revue rapide de M. Delcassé sur la politique étrangère de la France, où l'accord franco-russe et le voyage du tsar occupèrent la place d'honneur, et l'on conviendra que la discussion de ce budget prêta surtout à des considérations théoriques.

Avec la proposition de suppression du Protocole, faite par M. Lagasse qui avait gardé un très désagréable souvenir des tribulations des Parlementaires sur l'*Augustin Normand* (1) et le rétablissement de l'ambassade près le Vatican et des crédits pour les écoles congréganistes d'Orient et d'Extrême-Orient que la com-

(1) Voir l'*Annuaire du Parlement* de 1901, p. 239.

mission du budget avait supprimés, on revint au budget. Les chapitres relatifs aux chemins de fer de l'État (1) permirent à M. Bourrat un plaidoyer en faveur du rachat par l'État de toutes les lignes de chemins de fer, à la suite duquel la Chambre vota une motion invitant le gouvernement à procéder au rachat des réseaux de l'Ouest et du Midi.

On continua par les Travaux publics (2), où se greffa le grand projet tendant à réorganiser l'outillage national par l'exécution d'un certain nombre de voies navigables et l'amélioration des canaux et des ports. Ce plan dont l'économie réside dans la coopération de l'État, des chambres de commerce et des municipalités intéressées, établi avec beaucoup de soin et une réelle entente des nécessités économiques du pays, fut adopté en principe presque sans discussion.

Le budget de l'Agriculture (3) ne souleva point de difficultés.

Mais la Chambre ne borna point son activité aux questions budgétaires. Elle vota une loi sur les mélasses (4), intéressante pour les distilleries du Nord; puis le texte des dispositions sur les admissions temporaires du froment (5), revenu du Sénat. Elle liquida deux autres interpellations : l'une de MM. Chambon et Krauss sur les responsabilités des catastrophes survenues au cours des manœuvres alpines et les défectuosités du service de santé dans les compagnies d'alpinistes (6); l'autre, de M. Pastre, sur les persécutions dont sont victimes les instituteurs républicains, socialistes et libres-penseurs (7). M. Pastre mit en garde le gouvernement contre le jugement que l'Histoire lui pourrait bien infliger, de n'avoir été « qu'un ministère de faillite et de défaillance répu-

(1) 23 et 27 janvier. — (2) 27, 28 janvier. — (3) 28 et 30 janvier. — (4) 22 janvier. — (5) 20 janvier. — (6) 24 janvier. — (7) 24 et 31 janvier.

blicaines ». M. Zevaès parla des influences cléricales tolérées dans l'Université alors qu'on y persécute les professeurs franchement républicains ou socialistes. M. Allemane exposa le cas de M. Lapicque, professeur distingué de la Faculté des sciences, suspendu brutalement pour avoir pris l'initiative d'une souscription en faveur de son collègue M. Hervé, privé de son traitement (1). M. Lafferre dénonça les professeurs cléricaux, qui protestent impunément contre la loi des associations, contre la loi du divorce, contre les lois scolaires ; dénonça le barreau de Paris, foyer de réaction et de nationalisme. Tandis que MM. Perreau et Beauregard félicitaient chaleureusement le ministre de sa vigueur dans l'application de la discipline et que M. Leygues se bornait à dire que ceux qui avaient été frappés l'avaient été parce qu'ils s'étaient livrés à des manifestations politiques, indignes de leur caractère et de nature à provoquer les incidents les plus regrettables. Enfin la Chambre aborda la question de la limitation à 8 heures de la journée de travail dans les mines (2). Vaillamment défendu par MM. Bouveri, Basly, Lamendin, ce projet fut combattu par M. Guillain qui se refusait à constituer un privilège pour les mineurs ; par M. de Mun qui ne pensait pas que la question pût être tranchée efficacement par le pouvoir législatif ; par M. Aynard surtout qui soutint que de telles propositions étaient un attentat contre la liberté humaine et une provocation des ouvriers. « Tout cela — conclut-il — est aussi humiliant pour le gouvernement que pour le Parlement. » Le ministre, M. Baudin, fit valoir que le travail des mines étant exceptionnel et exceptionnellement dangereux, il devait être réglementé comme celui des femmes et des enfants.

(1) Voir pour ces faits l'*Annuaire* de 1901, p. 262-263. — (2) 29 janvier.

Au Sénat, le vénérable doyen d'âge, M. Wallon, prit pour thèse du discours de rentrée la déclaration des droits de l'homme. Il fit remarquer, avec cette ironie discrète qu'on lui connaît, qu'au texte de 1791 « liberté, égalité » le texte de 1793 avait ajouté un troisième terme qui n'était pas la « fraternité », mais « la mort ». Il assura, et cette assertion était plus consolante, que le Sénat saurait « maintenir dans nos lois les deux principes qui sont la condition nécessaire, essentielle et vitale d'une République digne de ce nom : l'égalité et la liberté ». L'Assemblée élut son bureau définitif et profita du départ (1) de M. Franck-Chauveau pour reprendre au centre gauche, presque disparu, son représentant au bureau.

En s'installant au fauteuil, M. Fallières (2) se félicita de la douceur du commerce mutuel entre sénateurs. « Tout n'est-il pas d'une pratique facile dans une assemblée où la courtoisie se confond avec l'art de bien dire. » Et donnant lui-même une nouvelle application de cet aphorisme, il traça éloquemment à ses collègues leur primordial devoir : « Faites pénétrer dans la législation, par la voie des réformes, encore plus de justice et d'humanité. »

En l'absence du budget, toujours retenu à la Chambre, le Sénat interpella : M. de Cuverville se plaignit que M. de Lanessan eût porté un coup à l'exercice du culte à bord des bâtiments de la flotte en supprimant le pavillon de messe, en laissant à chaque marin la faculté d'assister ou non à la célébration des cérémonies religieuses. Le ministre de la marine n'eut pas de peine à démontrer la supériorité morale du principe qui veut que nul homme ne soit obligé d'accomplir un acte qui lui est interdit par sa conscience. M. Farinole (3), traçant

(1) 16 janvier. Voir page 390. — (2) 17 janvier. — (3) 23, 24 janvier.

un historique détaillé de la Corse depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, réclama la nomination d'une commission d'enquête qui lui ferait enfin rendre justice. Malgré l'appui de M. de Casabianca, dont la verve mordante s'exerça sur la mauvaise politique économique suivie par la France en Corse depuis l'annexion. M. Farinole n'obtint pas l'enquête sollicitée, parce que, selon M. Waldeck-Rousseau, « la nomination d'une commission d'enquête ne se justifierait que par l'attrait d'une île dont on ne dira jamais autant de bien que le Sénat en pense ». M. Lourties (1), à propos de ces Sociétés de prévoyance qu'on appelle « les Chatelusiennes » posa une fois de plus la question des Prévoyants de l'avenir (2). Le président du conseil répondit qu'il n'appartenait pas au Parlement de fixer les procédés de versement et de remboursement sur lesquels l'assemblée générale des participants avait seule qualité pour se prononcer.

L'Assemblée continua sa patiente délibération sur la loi des patentes (3) au cours de laquelle M. Lourties demanda vainement l'exonération pour les coopératives de consommation, M. Félix Martin l'exemption pour les boulangeries coopératives et M. Gourju, tout aussi vainement, l'exemption, pour les patentables, des droits sur la valeur locative de leurs locaux d'habitation. Elle continua l'examen de la loi sur la santé publique (4) et termina celui du projet sur les bureaux de placement (5), en votant le maintien de la coexistence des bureaux gratuits et des bureaux payants, alors que la Chambre avait voté la suppression des bureaux payants dans un délai de 5 ans. Enfin le Sénat expédia un petit projet relatif à l'affichage sur les édifices et monuments présentant un caractère artistique (6).

(1) 30 janvier. — (2) Voir *Annuaire* de 1901. — (3) 24 et 31 janvier. — (4) 30 janvier. — (5) 23 et 30 janvier. — (6) 21 janvier.

En dehors des Chambres, ce sont toujours les élections qui alimentent l'activité politique. Les républicains progressistes, entre autres, s'organisent et au cours d'une réunion, tenue chez M. Renault-Morlière, décident comme mesures de propagande un grand banquet politique et la rédaction d'un manifeste au pays (1). L'anniversaire de la mort de Gambetta aux Jardies est, comme d'ordinaire, une occasion de manifestations oratoires et politiques pour MM. Delpeuch, Decrais et le général André (2). M. Waldeck-Rousseau ne s'épargne guère, soit à Rive-de-Gier ou à Saint-Étienne où il visite des hôpitaux (3), soit à Clignancourt où il combat la tuberculose (4), soit à l'ouverture des travaux de la commission extraparlementaire de la dépopulation (5). M. Méline parle à Remiremont (6) et M. Millerand à Firminy (7). M. Leygues préside à la Sorbonne le cinquantenaire du grand physiologiste Marey (8). Enfin M. Deschanel exécute à Lille (9) de nouvelles et fort intéressantes variations sur un thème qui lui est familier : la mutualité, et il oppose ses progrès géants à l'enlisement de l'assistance publique qui coûte à l'État plus de 200 millions par an.

Le mouvement ouvrier ne donne lieu à aucune constatation intéressante. A peine peut-on signaler une petite grève d'ouvriers essarcleurs à Marseille (10) et une convocation du comité fédéral national des mineurs à Saint-Étienne pour le 31 janvier (11).

Mémento du mois. Légion d'honneur. — Promotions des Affaires étrangères (*J. O.* 15 janvier); de la Justice (22 janvier); de l'Instruction publique (24 janvier); de l'Intérieur (27 janvier).

Événements divers. — Composition de la commission

(1) 16 janvier. — (2) 6 janvier. — (3) 11-12 janvier. — (4) 19 janvier. — (5) 29 janvier. — (6) 12 janvier. — (7) 13 janvier. — (8) 19 janvier. — (9) 19 janvier. — (10) 21 janvier. — (11) 25 janvier.

extraparlementaire pour l'étude de la question de la dépopulation et la recherche des moyens les plus pratiques pour la combattre (*J. O.* 21 janvier). — Commission de l'établissement de la liste des candidatures à des débits de tabac (22 janvier). — Commission chargée de fixer les indemnités dues aux victimes des troubles survenus en Chine et décret fixant la procédure et les justifications à produire devant cette commission (25 et 29 janvier). — Tableau d'avancement de toutes les armes au ministère de la Guerre (28 janvier). — Convention de commerce avec la république de Salvador (29 janvier).

FÉVRIER

A travers tout le mois se traîne péniblement la discussion du Budget. Les séances du matin n'avaient pas contribué beaucoup à sa progression. Aussi la Chambre décide-t-elle de les supprimer et d'avancer d'une heure la séance de l'après-midi.

On termina les chapitres de l'Agriculture, non sans avoir entendu des critiques de M. Bompard sur la répartition des fonds provenant du Pari mutuel (1). — Ceux du Commerce et de l'Industrie (2) s'agrémentèrent d'une interpellation de M. Breton sur le blanc de céruse et d'assez violentes accusations dirigées par M. Chastenet contre la gestion de M. Picard, commissaire général de l'Exposition de 1900; ils permirent toutefois à M. Millerand de fort intéressantes déclarations sur les progrès croissants de notre commerce extérieur. La crise industrielle qui a sévi dans le monde entier a moins atteint la France que les autres pays. Ce sont

(1) 3 février. — (2) 4 et 6 février.

donc des déclamations intéressées que celles des gens qui vaticinent que la législature actuelle a mis la France à deux doigts de sa ruine. La Chambre laissera à ses successeurs une situation plus prospère que celle que lui avaient léguée ses prédécesseurs. — Le Budget des colonies fut enlevé en une seule séance (1); les perpétuelles critiques de l'amiral Rieunier furent égayées par un incident burlesque : une femme lança du haut des tribunes, en criant au voleur! un paquet d'œufs qui éclaboussèrent vilainement MM. Pascal et Vidal de Saint-Urbain. — Le Budget de la justice (2) n'eut pas à souffrir d'interruption de ce genre : le mouvement n'y fit pas défaut pourtant, tant furent vives et pressantes les réclamations justifiées contre les imperfections de notre système judiciaire. M. Bertrand protesta contre les frais excessifs qu'entraînent les ventes d'immeubles, M. Allemane s'éleva contre les frais de justice en général, M. Poulain stigmatisa les taxes exorbitantes que se permettent les huissers. Et M. Monis ne put leur donner que l'assurance, trop platonique, que la revision des tarifs se poursuivait activement. M. Pourquery de Boisserin obtint la création d'une Chambre nouvelle au Tribunal de la Seine pour le règlement des affaires nées de l'application de la loi sur les accidents, et M. Julien Dumas ne réussit pas à abolir la peine de mort par la suppression du traitement du bourreau qui fut maintenu. — Les chapitres de l'Imprimerie Nationale (3) prêtèrent à un long débat sur la reconstruction de cet établissement, et le choix du nouvel emplacement qu'on fixa à Javel. — Aucun incident sur la Légion d'honneur (4). Les départements de l'Instruction publique et des Cultes (5) furent très discutés, la Chambre ayant, sur l'invitation pressante de M. Léon Bour-

(1) 6 février. — (2) 10 février. — (3) 11 février. — (4) 11 février. — (5) 12, 13, 14, 17, 18 février.

geois, repris la question passionnante de la réforme de l'enseignement secondaire (1), et celle de la gratuité de cet enseignement. M. Couyba proposa, à titre d'acheminement, la gratuité pour les seuls élèves de l'école primaire supérieure ayant obtenu leur certificat. MM. Massé (2) et Modeste Leroy veulent élargir le terrain de la discussion que M. Levrault ramène à l'abrogation de la loi Falloux et à la laïcisation de l'enseignement secondaire. Avec sa fougue et son éloquence vibrante, M. Viviani demande non seulement l'abrogation de la loi Falloux, mais encore le monopole universitaire. « Si l'Université a une maîtrise intellectuelle, c'est de la nation qu'elle doit recevoir sa direction morale. Et puisqu'une génération qui s'éteint est remplacée par la génération qu'elle mérite, appliquons-nous à faire des générations meilleures et à laisser un patrimoine enrichi à une plus forte jeunesse. » M. Ribot ne veut pas qu'on marche si vite. Il suffit d'ouvrir à tous les enfants de la patrie française, sans distinction d'origine, l'accès de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. Il faut surtout maintenir soigneusement la liberté de l'enseignement : c'est la garantie suprême de la paix civile et de la véritable union morale des citoyens. Le ministre (3) s'efforce d'accorder une part équitable aux deux partis en présence, c'est-à-dire aux trop fougueux protagonistes de l'enseignement moderne et aux trop exclusifs défenseurs de l'enseignement classique. « Deux grands courants se partagent le monde : la civilisation née de la Grèce et de Rome et la civilisation anglo-saxonne et germaine. Il nous appartient de défendre la première. » Mais par ailleurs la culture scientifique et les langues vivantes doivent prendre une place de plus en plus consi-

(1) 12 février. — (2) 13 février. — (3) 14 février.

dérable. Ouvrons donc largement l'enseignement secondaire aux enfants du peuple, mais gardons-nous de la gratuité absolue qui aurait les pires résultats. « Le paysan courbé sur son sillon accomplit une tâche sociale aussi noble que celle du savant. » En ce qui concerne le côté moral de la réforme, il convient de ménager la neutralité religieuse la plus stricte. Par ailleurs on ne comprendrait pas que l'Université s'abstînt d'enseigner et la République et la démocratie. M. Leygues sut mettre dans son exposé une conviction entraînante; mais il ne rallia pas beaucoup de députés à sa thèse un peu juste milieu. Ce débat devint plus politique que technique. M. Brisson vint insister nettement pour que la Chambre adhérât au principe de la proposition faite au Sénat en votant une motion favorable à l'abrogation de la loi Falloux, « organe, germe et ferment de la division entre les Français ».

M. Waldeck-Rousseau (1) accepta le principe, rien n'est plus que juste de donner à la République les garanties indispensables. Mais cette acceptation ne devait pas impliquer le monopole universitaire parce que les familles doivent conserver les maîtres de leur choix. Cette restriction d'un homme d'État avisé ne pouvait contenter les libéraux. M. Aynard protesta que « porter la main sur une liberté acquise, c'est un outrage au régime de libre discussion ». Et M. Ribot, se rejetant faute de mieux sur un appel à l'esprit de corps, adjura la Chambre de ne pas se démettre devant le Sénat : « Vous en êtes arrivés à ce degré d'humilité vis-à-vis de l'autre Chambre de déclarer votre adhésion non à une loi librement discutée à la tribune, mais à quelques mots tombés dans le mystère d'une commission de cette assemblée. » Piqué au vif, M. Brisson

(1) 14 février.

s'écrie : « Ce n'est pas de l'humilité, plutôt de la modestie, comme il convient, quand on rencontre dans l'Assemblée qui siège au Luxembourg, un exemple républicain. Je préfère cette humilité à celle d'anciens républicains qui cherchent à se mettre à la tête des partis de la droite. » La résolution réclamée par M. Brisson fut votée.

Après cela on voulut bien revenir au budget proprement dit, en commençant par les Cultes (1). D'une part les socialistes, exécutant un retour offensif, proposèrent par l'organe de M. Breton la suppression de ce budget, d'autre part les catholiques et les libéraux se livrèrent à de nouvelles critiques sur l'application de la loi sur les congrégations. Répondant à ces derniers, M. Waldeck-Rousseau donna une sorte de consultation sur certains points de détail, consultation qui devait, un peu plus tard, prêter aux protestations contre la fermeture des écoles congréganistes insoumises une apparence de légalité.

Quant à l'Instruction publique (2), la discussion se borna presque à une interminable série de plaintes contre la surcharge des programmes de l'enseignement primaire et du secondaire; ces récriminations d'ordre extra-budgétaire appellèrent des apologies non moins étrangères à la finance, notamment celle de M. Maurice Faure qui déclara fièrement qu'aucun régime n'avait plus fait pour l'enseignement et ses instituteurs que le régime républicain. M. Aynard réussit à faire rétablir le crédit affecté aux aumôniers des lycées, que la commission avait supprimé (3). — Ayant ainsi perdu beaucoup de temps en discours, d'une portée plutôt théorique, la Chambre vota allègrement le budget des finances et celui des monnaies et médailles (4), sur lesquels elle eût peut-être dû porter son attention la plus minutieuse.

(1) 17 février. — (2) 17-18 février. — (3) 18 février. — (4) 18, 19, 20 février.

Elle vota plus rapidement encore le budget de la Marine (1). Ce ne fut pourtant pas la faute de l'amiral Rieunier qui parla sur tous les chapitres avec une infatigable ardeur. — Par contre, le budget de la Guerre (2) occupa une place démesurée : non pas certes relativement à son importance; les représentants du peuple ne sauraient accorder trop de minutieuse attention à l'examen d'un budget colossal et qui pèse lourdement sur le pays. On décide, malgré la vive opposition de M. Waldeck-Rousseau, de s'occuper du service de deux ans, comme si on eût rougi de laisser au Sénat le monopole ou l'initiative de cette égalitaire mesure. M. Lasies demanda carrément le service d'un an, et M. Vaillant la substitution d'une milice à l'armée permanente. On finit par voter le principe de la réduction du service à deux ans (3), en repoussant, sur la proposition de M. Zevaès, « toute mesure qui donnerait à l'armée un caractère prétorien ! » M. Zevaès proposa encore la suppression des périodes d'instruction militaire de 28 et 13 jours, M. Gouzy, celle des 13 jours, et bien que le général André déclarât « que ces périodes sont absolument nécessaires dans l'intérêt de la cohésion et de la force de l'armée », les 28 jours furent réduits à 20 et les 13 jours supprimés (4). M. Narbonne s'inquiéta alors de l'ordinaire du soldat et prétendit l'améliorer par une ration de vin. Il l'obtint, quoique le ministre des finances se fût récrié contre la dépense nouvelle qu'entraîne cette amélioration, désirable en soi. M. Vaillant obtint aussi qu'on ajouterait de la viande fraîche et du saindoux à la ration (5). Le général André fit remarquer et après lui la commis-

(1) 21 février. — (2) 21, 24, 25, 27, 28 février. — (3) 24 février, on n'avait même pas attendu jusque-là pour poser la question, et dès le 4 février, M. Le Hérissé avait soulevé un incident assez vif en demandant la suppression radicale de toutes les dispenses. — (4) 25 février. — (5) 27 février.

sion du budget, que toutes les disponibilités avaient été absorbées par ces réformes et qu'on créait même un déficit de deux millions! Qu'importe! mais on avait tout de même conscience de ne pas agir au mieux des intérêts des contribuables et l'on s'irritait. Et cette irritation latente fait tout à coup explosion à propos de la réforme des conseils de guerre — encore une question dont le budget avait été surchargé.

M. Vaillant demande, en effet, la suppression de ces conseils avec une vivacité qui lui attire un rappel à l'ordre (1). Il y insiste le jour suivant, aidé cette fois par MM. Ch. Gras et Sembat. De leur côté, MM. Poulain et J.-L. Breton réclament la suppression des compagnies de discipline et excitèrent l'horreur et le dégoût de la Chambre par l'exposé des cruautés qui s'y commettent trop réellement. Le général André dut le reconnaître. « J'étudie une transformation complète des compagnies de discipline, en vue de mettre les condamnés à l'abri de pratiques barbares et d'aider à relever ceux qui pourraient revenir dans la voie du bien. (2) »

Les interpellations et les questions n'avaient pas chômé, bien que, suivant la jurisprudence adoptée, elles eussent en majeure partie trouvé dans la discussion budgétaire le moyen de se manifester. M. Sembat critiqua amèrement l'alliance russe à propos du règlement des dépenses pour la réception des souverains russes (3), et cette critique amena une protestation non moins vive de M. Delcassé, suivie d'altercations violentes entre socialistes et nationalistes. M. Vaillant ayant déclaré qu'il parlait « pour la France socialiste », fournit à M. Paul Deschanel l'occasion d'un nouveau mot historique : « Il n'y a qu'une France! » M. Charles Bernard (4) dirigea une

(1) 27 février. — (2) 28 février. — (3) 3 février. — (4) 7 février.

nouvelle pointe contre M. Monis, lui reprochant d'avoir laissé exposer en 1900 de l'eau fuchsinée sous le nom pompeux de vin de Bazas. M. du Perrier de Larsan, président de ladite section, rappela qu'on n'exposait jamais de vins véritables qui se gâteraient promptement, mais seulement des liquides colorés qui en ont l'apparence. M. Debussy se plaignit des abus commis par les compagnies de chemins de fer sur le chapitre des frais accessoires et M. Maurice Faure parla de l'accident de la gare de Valence qui remontait bien à un an (1). Tout cela était d'une bien minime importance et M. Mesureur obtint sans difficulté que désormais toutes les séances seraient consacrées à la discussion du budget. On fit cependant exception pour la grosse question de la réglementation des heures de travail dans les mines (2). M. Aynard et M. Motte s'opposèrent au vote d'une loi qui donne satisfaction aux dogmes socialistes et qui, au moment où le prix du charbon augmente, risque de provoquer une réduction de production et, dans un pays où la production est déjà insuffisante, c'est là un véritable barbarisme économique. L'article 1er fut cependant voté, M. Dubief, président de la commission du travail, ayant convaincu la Chambre que la loi était une loi de justice sociale, une loi de bonté.

Le Sénat s'occupa d'importantes lois d'affaires : la protection de la santé publique (3), les patentes (4), surtout la marine marchande (5). Ce dernier projet souleva la critique de financiers et de techniciens autorisés, comme M. Cabart-Danneville et M. Antonin Dubost qui étaient d'avis que « les sacrifices financiers qu'il entraîne sont hors de proportion avec les résultats qu'on en peut attendre ». Il fut défendu tenacement par M. Raynal qui

(1) 7 février. — (2) 5 février. — (3) 4 février. — (4) 7 et 14 février. — (5) 21, 24, 25, 27 et 28 février.

prit en mains la cause des armateurs et habilement par M. Millerand qui démontra sa nécessité pour éviter la décadence de notre marine marchande. Les adversaires finirent par l'emporter : ils obtinrent de haute lutte l'économie d'un certain nombre de millions, grâce à l'adoption d'un amendement de M. Poirrier étendant le bénéfice de la compensation d'armement aux vapeurs de construction française et réduisant à dix ans l'application de la loi. Puis la haute Assemblée liquida toute une série de lois militaires : situation des contrôleurs d'armes (1), réorganisation du corps des officiers de la marine (2); contrôle de l'administration de la marine (3); nominations au grade de caporal ou de brigadier (4); adopta le projet autorisant les départements à emprunter en dehors des formalités d'usage pour remédier à la crise viticole (5); vota un nouveau douzième provisoire (6) et enfin accepta avec enthousiasme les crédits nécessités par la célébration du centenaire de V. Hugo (7), après quelques mots bien sentis de son président: « Le Sénat qui est fier d'avoir compté Victor Hugo au nombre de ses membres les plus illustres, sera heureux de s'associer à la glorification de sa grande mémoire. Victor Hugo a sa place dans l'histoire universelle à côté des immortels enchanteurs de la pensée, écrivains, philosophes, orateurs, poètes qui, à travers les âges, ont illuminé le monde de l'éclat de leur génie et enseigné aux hommes, dans un verbe sublime, la haine du mal, l'amour du bien, le culte du beau, de la justice et de la liberté. »

A mesure qu'approche la date des élections, les partis se remuent davantage. La « Patrie française » fait preuve d'une activité fiévreuse. Elle a des comités partout et M. Jules Lemaître se multiplie pour satisfaire aux de-

(1) 6 et 13 février — (2) 6 et 20 février. — (3) 17 et 18 février. — (4) 13 février. — (5) 20 février. — (6) 21 février. — (7) 21 février.

mandes de ses admirateurs. Il parle à St-Germain (1), à Lille (2), se fait suppléer à Vesoul par M. Godefroy Cavaignac (3), parle encore à Bordeaux (4). Le prince Napoléon publie dans le *Figaro* (5) son programme politique, l'occasion lui paraissant propice pour cet exposé. Il se déclare en somme contre le programme socialiste, repoussant nettement l'impôt sur le revenu et la limitation obligatoire des heures du travail, réclamant la liberté d'enseignement, le maintien du Concordat, consentant à la réduction du service militaire pourvu que l'on crée une armée de métier. Les libéraux et les progressistes parlent à Lyon (6) où M. Piou prononce un réquisitoire des plus vifs contre le cabinet; à Remiremont (7) où M. Méline est impliqué dans une polémique des plus désagréables avec le candidat nationaliste M. Flayelle (8) qui, après s'être retiré devant lui sur les invites du comité directeur de la Patrie française et après avoir ainsi compromis gravement le leader progressiste, finit, non sans un échange de lettres et de propos des plus amers, par reprendre sa liberté d'action « en laissant à M. Méline la responsabilité de son attitude » et en s'étonnant qu'il fût le seul à ignorer l'alliance conclue entre les groupes d'opposition. — MM. Klotz et Mesureur, à Arras (9), daubent sur le nationalisme « qui rapetisse la lutte des partis à une question ministérielle qui par essence est transitoire ». — De leur côté, les ministres ne se ménagent guère. M. Leygues ouvre à Bordeaux l'exposition de la Société des Amis des Arts (10). M. Millerand, à la fête du Syndicat des Ouvriers des postes et télégraphes au Trocadéro (11), dit que la journée de 8 heures ne sera pas la seule amélioration que le

(1) 2 février. — (2) 3 février. — (3) 9 février. — (4) 16 février. — (5) 8 février. — (6) 16 février. — (7) 18 février. — (8) 18, 19, 21, 22 février. — (9) 16 février. — (10) 2 février. — (11) 16 février.

gouvernement a voulu apporter à la situation des travailleurs, et à Bordeaux au banquet de la chambre de commerce (1), il expose tout ce que le gouvernement a fait pour les intérêts commerciaux de la région.

M. Baudin prononce des discours au banquet donné en l'honneur du nouveau maire du XI[e] arrondissement de Paris (2), puis à Bordeaux (3) où il accompagne le ministre du commerce et où il fait la guerre aux faux principes, « ces dieux déchus », puis à Nantes (4) où il exprime le désir d'être « comme le Barnum de cette œuvre exceptionnelle qu'est la Loire navigable! » — M. Jean Dupuy, à Lille (5), déplore les vivacités de la lutte électorale. — Le général André, inaugurant à Chatou (6) un buste de la République, s'écrie lui aussi : « Perdons l'habitude d'individualiser nos préférences politiques. Il n'y a pas d'hommes nécessaires. Les principes sont tout. Séparons-nous donc aux cris de : Vive la République! vive l'armée! » — M. Waldeck-Rousseau se fait de plus en plus une spécialité des questions de mutualité et il préside sans se lasser toutes les assemblées de ces sortes de sociétés : à la Sorbonne (Prévoyance commerciale) (7), au palais d'Orsay (Ligue nationale de la prévoyance et de la mutualité) (8) où il définit magistralement le rôle des mutualistes : « Vous rassemblez les hommes, vous leur apprenez à se mieux connaître, vous ajoutez à cette première et grande collectivité qu'est la patrie, à celle plus modeste qu'est la commune natale, à celle tout intime qu'est la famille, une collectivité nouvelle, une raison nouvelle de nous aimer les uns les autres : l'association. » Au cours d'un banquet que lui offre la presse républicaine de la banlieue de Paris (9), il donne à son tour un résumé sai-

(1) 22 et 23 février. — (2) 20 février. — (3) 22 février. — (4) 23, 24 février. — (5) 23 février. — (6) 23 février. — (7) 16 et 23 février. — (8) 26 février. — (9) 28 février.

sissant de la situation générale à la veille des élections. Toutes les candidatures franchement monarchistes ont disparu. Mais parmi tous ces candidats républicains on ne tarde pas à découvrir des monarchistes, des impérialistes, des nationalistes, des conservateurs indépendants, voire des césariens. Certaines opinions semblent en effet à tel point inopportunes qu'elles ne peuvent plus que se produire sous un masque. « Ce masque, le pays le soulèvera. » Une campagne sérieuse est entamée contre les institutions républicaines. Les femmes s'y sont lancées avec leur passion habituelle. Des dames quêteuses vont partout recueillir des oboles pour la bonne cause. « On a fait cette grande découverte que, si on n'a pas encore conquis la France, c'est parce qu'on n'y avait pas encore mis le prix. » Eh bien! la France tout entière répondra, le suffrage universel répondra tout entier qu'il n'est pas à vendre. « A cette coalition obscure nous opposerons l'union féconde, résolue, ferme et confiante en cette grande formule que le pays a lui-même trouvée, qui dans le Parlement a fait justice de la réaction : cette formule de défense et d'action républicaines réunira dans un seul faisceau tous les républicains de bonne volonté qui ne veulent pas tourner le dos à l'avenir et revenir aux servitudes du passé. » En sortant de ce banquet, le président du conseil fut grièvement blessé dans un accident de voiture.

Cependant les fêtes du centenaire de Victor Hugo (1) avaient jeté leur note grandiose dans le concert discordant des partis. Elles se déroulèrent avec une calme magnificence. A l'inauguration du monument du poète, on vit ce spectacle réconfortant de M. Waldeck-Rousseau applaudissant de bonne grâce au discours du président

(1) 25, 26, 27 février.

du conseil municipal, M. Dausset, qui termina sa harangue par cette image pompeuse : « que la France laisse donc l'arbre énorme étendre sur tout l'univers la paix bienfaisante et féconde de ses rameaux, puisque c'est bien dans ses flancs et dans son sein à elle que le tronc, attaché par de puissantes racines, puise la sève nationale ! »

Le mouvement social ne présente pas de soubresauts trop prononcés. Une grève générale des allumettiers, suscitée par des questions d'ordre intérieur, un déplacement « arbitrairement » ordonné à l'usine d'Aubervilliers (1), est décidée vers la fin du mois (2). — A Auxerre, la cour d'assises prononce un verdict d'acquittement dans la seconde affaire du *Pioupiou de l'Yonne* (3).

Mémento du mois. ÉLECTIONS LÉGISLATIVES. *Sénat.* — Dans la Drôme, M. Louis Blanc, député radical, est élu contre M. Mossant, républicain (16 février).

DÉCORATIONS. — Promotion du Mérite agricole (*J. O.* 23 février).

DIVERS. — Décrets réorganisant l'administration centrale de la marine et l'état-major général (*J. O.* 2 février). — Règlement général de police pour les voies de navigation intérieure (5 février). — Commission de vérification des frais de service et négociations du Trésor public pour 1901 (16 février). — Comité consultatif de la navigation intérieure et des ports (17 février). — Conseil d'administration de la caisse nationale de prévoyance des marins français (19 février). — Modifications du service de la justice à Madagascar (26 février).

(1) 22 février. — (2) 25 février. — (3) 6 février.

MARS

On réussit tout de même à terminer la discussion du budget, mais tout à la fin du mois et après une séance mémorable qui ne finit qu'à cinq heures du matin!

Le budget de la Guerre est liquidé (1), puis les chapitres réservés des Colonies sont adoptés (2); on enlève vivement le budget des Postes et des Télégraphes (3). Mais cette hâte tardive n'empêche pas nombre de députés de réclamer et d'obtenir des augmentations de crédits. Aussi M. André Berthelot demande l'adoption immédiate d'une mesure réglementaire destinée à entraver de pareilles velléités. « Aucune proposition tendant à une augmentation de dépense ne pourra être mise aux voix sans qu'une économie de crédit, au moins égale, n'ait été déposée et préalablement votée par la Chambre. (4) » Ce texte sage parut draconien et la veille des élections était, en somme, un moment bien inopportun pour son application : aussi M. Simyan le fit-il écarter sans grand'peine. — Le débat sur les Beaux-Arts (5) ramena les dissertations annuelles sur la censure et, comme toujours, aux critiques les plus vives M. Leygues répondit par les mêmes arguments triomphants. « On peut rire de la censure, mais si elle est un mal, c'est un mal nécessaire. On ne peut sérieusement soutenir qu'elle ait empêché une œuvre de valeur de se produire. L'opinion publique ne se plaint que d'avoir une censure trop indulgente. » Une décision intéressante fut prise pour la protection du musée du Louvre : les bureaux des colonies devront évacuer

(1) 3 mars. — (2) 3 mars. — (3) 3 et 4 mars. — (4) 4 mars. — (5) 4 et 5 mars.

les locaux qu'ils occupent dans le pavillon de Flore. — Le budget des Conventions ne traîna pas (1). Par contre, les chapitres réservés des Finances et la loi de Finances prêtèrent à toutes sortes de manifestations extra-budgétaires. On s'énerve. On entend M. Brisson apprécier avec sévérité un discours de M. Ribot. « M. Ribot se propose à Paris comme à Marseille de fournir des arguments inexacts aux nationalistes! » M. Ribot riposte en parlant des viles préoccupations électorales de ses adversaires. Et M. Brisson de répliquer : « Je maintiens ce que j'ai dit au sujet de ces anciens républicains qui se préoccupent de fournir des arguments même inexacts aux ennemis les plus acharnés de la République. (2). » On se perd dans les considérations les plus abstruses sur le fameux amendement Le Moigne relatif à la contribution mobilière, cet amendement si plein de bonnes intentions et si plein d'inconvénients lorsqu'il fut appliqué. M. Caillaux aboutit à un véritable aveu d'impuissance. « La Chambre ne peut faire qu'une chose, c'est donner aux conseils généraux et municipaux toutes facilités pour réparer la faute qu'ils ont commise par la trop stricte application de l'amendement Le Moigne. » M. Rouvier fit remarquer que les conseils généraux n'étaient pas seuls coupables et que la Chambre avait le devoir de revenir sur ce qu'il y a de plus lourd pour les populations dans le vote de cet amendement. On s'entend enfin sur l'amendement de M. Georges Berry, complété par M. Chauvin et qui accorde le dégrèvement d'office de l'augmentation de la cote personnelle-mobilière provenant du fait de la loi du 10 juillet 1901, sauf pour les cotes supérieures à 150 francs (3). Le régime fiscal des alcools menaçait de ressusciter les querelles interminables entre

(1) 5 et 6 mars. — (2) 6 mars. — (3) 7 mars.

le Nord et le Midi ; on disjoint les amendements qui s'y réfèrent. M. Caillaux est moins heureux en ce qui concerne l'abaissement de la taxe postale des journaux que la Chambre adopte malgré sa résistance, fortifiée par celle de MM. Millerand et Mougeot et grâce à l'insistance éloquente de M. Marcel Sembat (1). Enfin défilent les dernières propositions. MM. Rouland et Doumergue obtiennent l'abolition du pourcentage, c'est-à-dire la proportion faite chaque année de stagiaires titularisés et des titulaires promus à une classe supérieure dans l'enseignement ; le régime de tolérance accordé au collège Stanislas est supprimé, en ce sens que les professeurs qui continueront à appartenir à des établissements confessionnels seront détachés du cadre de l'enseignement public ; on ajoute à la liste des navires à construire trois cuirassés d'escadre et treize sous-marins, bien qu'il n'y ait pas de crédits votés pour ces navires. Et comme il faut équilibrer le budget mis en déficit, M. Merlou demande qu'on augmente les évaluations de recettes en ce qui concerne les droits sur les sucres et sur les successions — ce qui est un simple artifice d'écritures — et M. Berthelot propose et fait adopter une taxe de 1 franc par hectolitre sur la raffinerie des pétroles, ce qui est plus tangible. La Chambre a terminé le budget et s'accorde huit jours de repos bien mérité (2).

D'urgence, on convoque le Sénat (3) pour déposer le budget : cette hâte inspire à M. Peytral d'amères réflexions et à M. Milliès-Lacroix, toujours vif et bouillant, une critique également amère des réflexions de M. Peytral. La discussion générale (4) occupe à peine une séance et demie. Le rapporteur général, M. Antonin Dubost, expose clairement et rapidement la situation

(1) 8 mars. — (2) 9 mars. — (3) 10 mars. — (4) 19 et 20 mars.

financière qui n'est pas brillante et l'économie du budget qui ne le satisfait guère. Cependant il se faut garder de tout dénigrement aussi bien que de toute justification systématique. « Depuis trente ans nous pratiquons cette maxime en tout ce qui regarde les dépenses militaires, pourquoi n'en serait-il pas ainsi des autres dépenses? » Au reste, la politique est inséparable du budget puisque la dette est la conséquence de la politique des gouvernements successifs. M. Riou, appliquant aussitôt ces principes, se livre à un examen en règle des fautes du régime républicain. Le ministre des finances reconnaît que le fléchissement des recettes a produit un déficit considérable auquel existe un seul remède efficace, la diminution des dépenses. « Le Sénat ajoutera à tous les services qu'il a rendus à la France et à la République en se montrant le gardien jaloux de notre prospérité financière. » Aussitôt commence le défilé des départements ministériels. En un jour on examine les chapitres du Commerce, des Affaires étrangères, des Travaux publics, des Postes et des Télégraphes (1). Seules les Affaires étrangères retiennent un peu l'attention. Le rapporteur, M. Édouard Millaud, fait un exposé très complet et très intéressant de la situation extérieure, mais qui ne satisfait ni M. Gotteron, ni le comte d'Aunay, qui se sont créé une spécialité des questions étrangères, ni l'amiral de Cuverville, qui voudrait qu'on réglât la situation à Terre-Neuve, ni MM. Eugène Guérin et Prévet qui se font les porte-paroles des porteurs de dette portugaise, ni M. Gauthier (Haute-Saône) qui se plaint des derniers troubles de Chine. A tous ces orateurs M. Delcassé répond par de graves déclarations. Il signale l'amélioration des relations franco-italiennes; parle du traité anglo-japonais :

(1) 20 mars.

« Ce qui est dit dans ce traité mérite d'être pris en sérieuse considération, mais rien n'y est de nature à nous porter ombrage ; parle de l'alliance franco-russe : « seules les fautes des hommes pourraient compromettre ce que les intérêts ont uni. Mais ces fautes, personne ne les commettra » ; parle même des Boers, sur l'incitation de MM. Halgan et Le Provost de Launay.

Un jour encore pour la Marine, la Justice, les Cultes, l'Intérieur, les Finances (1). Un autre jour pour les Colonies, l'Instruction publique, les Beaux-Arts (2). La Guerre prend plus de temps (3). L'opposition de droite impute à crime au général André son système du « juge unique » pour l'établissement des tableaux d'avancement. Le ministre de la Guerre ne s'émeut pas. « A mon arrivée au ministère, j'ai cru de mon devoir de donner une autre orientation dans l'armée. Vous dites qu'on n'y faisait pas de politique. Il faut s'entendre. Pendant longtemps, il était dit d'un officier qui affichait des opinions rétrogrades : Il ne fait pas de politique, et d'un officier qui avait des sympathies pour le régime républicain : Il en fait. Nous sommes tous d'accord sur ce point qu'un officier ne doit pas faire de politique dans le sens le plus absolu et qu'il doit constamment, quelles que soient ses opinions, manifester son respect pour la forme républicaine du gouvernement. » Quant aux tableaux d'avancement, ils sont dressés avec plus de loyauté et de justice que jamais. Aucun système n'empêche d'ailleurs les lettres de recommandation. Pour ma part, j'en ai reçu plus de 40.000. « Ces lettres, j'ai montré à des membres du Parlement le cas que j'en faisais. Je les ai brûlées devant eux. » Le général André obtint un vif succès personnel. Après cela, on ne s'arrêta guère qu'à la réforme de l'état-major

(1) 21 mars. — (2) 22 mars. — (3) 22, 24, 25 mars.

général de l'armée que firent ajourner MM. Waddington et de Freycinet et, pour faire des économies, le Sénat crut bon de supprimer l'allocation de vin aux troupes, malgré une opposition très accentuée de MM. Delcros, Treille, Deandreis. — L'Imprimerie nationale et l'Agriculture furent liquidées rapidement (1). Comme à la Chambre, la loi de finances (2) prêta à d'âpres discussions. Le Sénat remania les dispositions prises pour remédier aux inconvénients de l'amendement Le Moigne; réduisit à des taxes plus modérées le système adopté par la Chambre pour les successions supérieures à un million (amendement Klotz), repoussa le dégrèvement de la taxe des journaux. — Le budget retourna au Palais-Bourbon modifié sur un certain nombre de points importants et les tiraillements annuels recommencèrent entre les deux Chambres, mais cette fois le Sénat manifesta une résistance très sérieuse et obtint satisfaction presque complète. Les députés d'abord refusèrent de souscrire aux propositions des sénateurs concernant la suppression des 13 jours, l'amélioration de l'ordinaire des troupes, la taxe des journaux, la création d'obligations à court terme pour couvrir le déficit (3). Les sénateurs transigèrent sur quelques points accessoires, mais maintinrent leurs volontés pour le reste (4). Finalement, après des séances de nuit qui s'étendirent pour le Sénat jusqu'à 2 heures 1/2 du matin, pour la Chambre jusqu'à 5 heures du matin (5), la Chambre dut céder. Pourtant la réforme postale en faveur des journaux lui tenait à cœur et il fallut que M. Caillaux en fît l'objet d'un projet spécial qui fut voté séance tenante (6).

Nous avons laissé de côté les discussions diverses qui s'enchevêtrèrent dans celle du budget. Revenons-y; elles

(1) 25, 26 mars. — (2) 26 mars. — (3) 28 mars. — (4) 29 mars. — (5) 29-30 mars. — (6) 30 mars.

se ressentirent, pour la plupart, de l'énervement d'une fin de session et de l'approche des élections. Toutes les théories constitutionnelles ou autres sur les meilleurs systèmes électoraux et les meilleurs procédés pratiques de votation furent successivement passés en revue (1). M. Leygues, au nom du gouvernement, se déclara nettement hostile au scrutin de liste et à toute innovation électorale. M. Allombert, soutenant très habilement une thèse fort intéressante, montra que le mode de votation actuel n'a que des inconvénients : le député traîne après lui une clientèle d'intéressés et il est obligé de défendre *son* sous-préfet, *ses* juges, *ses* fonctionnaires, et ainsi est faussé le mandat du représentant du peuple. Ces raisons ne prévalurent pas contre la volonté gouvernementale. On laissa donc de côté la grande réforme qui eût consisté à revenir au scrutin de liste et on se contenta d'adopter sans modifications le nouveau tableau des circonscriptions arrêté par le ministère. M. Pourquery de Boisserin (2) proposa de fixer à 6 ans au lieu de 4 ans, la durée du mandat de député. Cette idée reçut un accueil enthousiaste, malgré la vive opposition des socialistes et de quelques radicaux. En vain M. Viviani soutint-il qu'il est nécessaire à une Chambre d'être en contact fréquent avec la démocratie, en vain MM. Klotz et Pelletan firent-ils remarquer tout ce qu'une telle mesure avait d'anti-républicain et d'anti-démocratique, tous les autres s'y rallièrent, M. Rouvier en tête, parce qu'il pensait qu'« au lieu d'avoir une Chambre de députés, nous avons une réunion de candidats » et qu'il faut remédier à de pareils abus. Quant au gouvernement, toujours par l'organe de M. Leygues, il se déclara, au grand scandale des uns et à la grande surprise des autres, partisan de la prolongation du man-

(1, 17 mars. — (2) 18 mars.

dat, étant donné que les inconvénients du régime actuel sont incontestés : la première année, qui est une période d'organisation, est perdue pour le travail utile et fécond. La dernière année, agitée par des préoccupations électorales fort légitimes, est au moins gravement compromise ; il ne reste donc que deux années de travail utile. Après cela, le mandat de 6 ans fut voté par 298 voix contre 237, mais il se produisit de si nombreuses rectifications au scrutin que M. Zevaès remarquait, trois jours après, qu'en réalité la réforme était en minorité de six voix ! On s'occupa alors des fraudes électorales et on accrut vertueusement les sévérités de la loi contre les fraudeurs (1). On se perdit ensuite dans le dédale de la petite procédure électorale : réglementation, emplacements des affiches et des professions de foi, bulletins, etc., etc., et on s'y perdit si bien, grâce à une profusion d'amendements, que la commission débordée déclara qu'elle se désintéressait du vote de la loi (2). Ce n'est pas tout : on argumenta ferme sur la candidature multiple, la double candidature, le droit d'un député d'être ou de n'être pas candidat au cours d'une législature, sur les récépissés de candidatures délivrés par les préfets et sur l'étendue de leur droit de refus (3). Ce n'est pas tout encore : il fallait maintenant s'occuper de la répression de la corruption électorale. On la frappa d'un emprisonnement de 3 mois à 2 ans et d'une amende de 200 à 1.000 fr. (4). En somme, on fit beaucoup de bruit et peu de besogne, ainsi que le constata M. Leygues. « Le débat est sans issue et nous perdons notre temps. Nous discutons une question insoluble. Les élections prochaines se feront comme les élections antérieures, avec la même jurisprudence. » Et le mandat de 6 ans, repoussé par le

(1) 18 mars. — (2) 20 mars. — (3) 24, 25 mars. — (4) 26, 28 et 29 mars.

Sénat, dut être aussi abandonné par la Chambre, non sans regret, et encore y fallut-il l'énergique insistance de M. Waldeck-Rousseau (1).

L'amnistie se rattachait par d'obscures filiations à la réforme électorale; elle fut proposée par MM. Chiché et Charles Bernard au profit des condamnés de la haute cour (2). La question s'élargissant, M. Viviani tint à affirmer sa sollicitude pour des écrivains, des penseurs condamnés pour avoir défendu la République et pour les ouvriers condamnés parce qu'ils avaient exercé leurs droits; et M. Pourquéry de Boisserin la sienne pour les coupables de délit de chasse, de pêche, de roulage; et d'autres députés encore l'intérêt qu'ils portaient aux auteurs de délits en matière de contributions directes, de ramassage de charbon et de ramassage de bois dans les forêts, de réunions publiques, de syndicats; et d'autres encore, la sympathie qu'ils nourrissaient pour les cochers, conducteurs d'omnibus, conducteurs de tramways, cyclistes, voire les fabriciens! De ces cas d'amnistie, les uns furent admis, les autres non. M. Leygues s'était vainement opposé à la discussion. Grâce à l'appui de M. Ribot qui fit entendre une protestation indignée, l'ensemble fut repoussé, mais cette victoire ne fut guère brillante (243 voix contre 224).

Et par de plus obscures attaches s'y reliait aussi la question du gaz de Paris (3). Les députés de Paris désiraient vivement, et pour cause, qu'on accordât enfin à leurs électeurs le gaz à 0 fr. 20. Mais les provinciaux n'avaient cure d'un tel souci et les socialistes, désintéressés de la question, daubèrent à l'envi sur les tripotages que cachait la convention Chamon, sur la pression exercée par les intéressés sur le rapporteur même du projet,

(1) 28 mars. — (2) 21 mars. — (3) 28, 29 mars.

M. Colliard. En vain M. Georges Berry protesta-t-il contre « l'attitude prise par le gouvernement et la majorité ministérielle vis-à-vis de Paris, sacrifié à des rancunes politiques », la solution de cette grosse affaire fut renvoyée aux calendes grecques.

Une quantité d'autres propositions furent encore discutées, chacun étant intéressé, à la fin d'une législature, à ce qu'on arrive à une liquidation quelconque de l'arriéré. Les moins importantes le furent avec âpreté et confusion, les plus importantes passèrent presque inaperçues. Je cite parmi les premières : le vote du crédit pour le voyage du Président de la République en Russie qui souleva les protestations des socialistes (1) ; une interpellation de M. Pelletan sur la valeur comparative des cuirassés et des sous-marins (2) ; une question de M. Denys Cochin sur le traité anglo-japonais (3) ; l'octroi d'une médaille commémorative de l'expédition de Chine (4) qui excita M. Dejeante à de telles récriminations que le président Deschanel dut l'en réprimander. « Je ne vous laisserai pas dire que nos soldats ont commis en Chine des actes que l'honneur réprouve, alors qu'ils ont défendu les intérêts de la France et de la civilisation ! » et aussi les prorogations de surtaxes sur les vins et l'alcool à l'octroi de Bailleul (5) qui rallumèrent les hostilités toujours latentes entre le Nord et le Midi et donnèrent occasion à M. Plichon de soutenir, au profond scandale des représentants de la viticulture, qu' « on ne boit pas de vin du Midi dans le Nord parce qu'il faudrait l'administrer en lavements pour le faire absorber ! » Parmi les autres, je mentionnerai : une loi modificative de la loi des accidents du travail (6), tout un projet d'organisation budgétaire du Sud-Algérien et des Chemins de fer Tunisiens (7) ; la loi sur

(1) 24 mars. — (2) 28 mars. — (3) 25 mars. — (4) 29 mars. — (5) 29 mars. — (6) 21 mars. — (7) 25 mars.

les inscrits maritimes et les permis de navigation (1). Quant à la loi sur les patentes, depuis si longtemps en suspens, elle demeure sur le carreau malgré la tentative désespérée de M. Viviani pour qu'elle fut incorporée au budget (2). Enfin la session fut close et l'ajournement prononcé au 1er juin, après une allocution vibrante de M. Paul Deschanel et au milieu des cris de : Vive la République! et aussi de : Vive la sociale! poussés par les députés socialistes (3).

De son côté, le Sénat s'était livré à un travail acharné. Non sans peine il consentit à adopter la loi sur la marine marchande (4). Encore fallut-il, pour le rassurer sur les conséquences de cette loi, qui au fond ne lui souriait guère, y adjoindre un article limitatif des charges (4). Il examina paternellement la situation des viticulteurs soumis à la fameuse crise et décida la création d'une commission extraparlementaire chargée d'étudier les questions relatives aux alcools, aux vins et aux spiritueux (5). Il s'accorda le loisir d'un interpellation (6), « sur la façon dont les tableaux d'avancement de l'armée ont été établis en 1902 »; écouta sans malveillance M. Forgemol de Bostquenard, s'efforçant de prouver, à grand renfort d'arguments, que la volonté du législateur a été de soustraire l'avancement à l'arbitraire ministériel et non de le lui livrer; entendit d'une oreille encore plus favorable les assertions du général André, protestant de ses bons sentiments et déclarant que la mesure héroïque qu'il avait dû prendre l' « avait brouillé avec des personnes de tous les sexes » et goûta un plaisir délicat à la lecture que lui fit M. Denoix de certains passages piquants des *Mémoires* du maréchal de Castellane qui corroboraient étrangement la théorie ministérielle. En-

(1) 25 mars. — (2) 28 mars. — (3) 30 mars. — (4) 3. 4, 6, 7 et 13 mars. — (5) 14 mars. — (6) 17 mars.

fin il se passionna à son tour, par contre-coup, au sujet du tableau remaniant les circonscriptions électorales et, sur le rapport de M. Tillaye, repoussa la disposition relative au mandat de 6 ans que la Chambre y avait si singulièrement introduite (1). M. Maxime Lecomte présenta bien une motion transactionnelle fixant la durée du mandat à 6 ans et le renouvellement de la Chambre par moitié tous les 3 ans, ce qui eût constitué un système acceptable, mais M. Tillaye, tenant bon à son ordinaire, M. Waldeck-Rousseau dut accepter la disjonction « parce qu'on n'a pas le temps de discuter à fond une question aussi importante », et tout fut dit. Les autres propositions sur l'affichage électoral, sur le droit de réponse, etc., eurent le même sort (2), et la haute Assemblée, après un mois aussi consciencieusement employé, éprouva quelque plaisir à s'ajourner au 3 juin (3).

Il y a un parallélisme curieux entre l'agitation parlementaire à cette même période et l'agitation dans le pays. Les ouvriers se remuent beaucoup. En un meeting à la Bourse du travail à Paris (4), les « sans travail » font entendre les éternelles doléances du travailleur et préconisent comme remède au chômage la fédération générale du travail. Les « libertaires » donnent des conseils violents : la résistance contre le capital, des protestations contre les arrestations de Barcelone, etc., d'où une assez sérieuse bagarre avec la police et la fermeture de la Bourse du travail. L'anarchiste Libertad, qui juge qu'Anatole France n'est qu'un socialiste théorique, trouble une matinée que l'éminent académicien préside au Trocadéro en l'honneur de Victor Hugo, et, s'emparant de la tribune, fait entendre un discours moins éloquent à coup sûr, mais plus virulent

(1) 28 mars. — (2) 29 mars. — (3) 30 mars. — (4) 2 mars.

que celui qu'eût prononcé France. — Le 4e congrès socialiste siège à Tours (1) et élabore un programme qui comporte la suppression du Sénat et de la Présidence de la République, l'abolition de la peine de mort, la suppression des tribunaux militaires, la gratuité de la justice, le remplacement de l'armée permanente par des milices, la suppression de toutes les congrégations, l'abrogation des lois d'exception contre la liberté de la presse. — Le Congrès national des mineurs à Alais (2) s'engage à « poursuivre les décisions du congrès de Lens par la grève générale immédiate et sans nouvelles négociations avec le gouvernement », puis il semble s'effrayer d'une décision aussi grave et prend une nouvelle résolution qui est tenue secrète (3), enfin il rédige un manifeste écartant la grève immédiate et laissant la solution de cette éventualité au prochain congrès de Commentry (4). Ces revirements significatifs sont encore mis en plus vive lumière par un manifeste que publient à leur tour les dissidents (5) et dans lequel ils protestent à la fois contre « ceux qui n'ont pas voté la grève générale conformément à la décision du congrès de Lens » et contre « l'attitude des délégués qui, après avoir voté la grève générale, sont revenus sur leur décision ». — Les chauffeurs des Transatlantiques menacent de se mettre en grève au Havre (6), mais cette grève avorte (7). — Les guesdistes, les blanquistes, la fraternelle socialiste de la Santé, le comité d'union socialiste indépendant du XIXe célèbrent l'anniversaire de la Commune (8), mais sans incidents tapageurs; au contraire, ils donnent un concert! — A leur tour, les syndicats jaunes tiennent un congrès (9) où ils réclament la suppression des délégués mineurs, se

(1) 2, 3, 4 mars. — (2) 5 mars. — (3) 6 mars. — (4) 8 mars. — (5) 9 mars. — (6) 18 mars. — (7) 19 mars. — (8) 18 mars. — (9) 27, 28, 29 mars.

déclarent contre le rachat des compagnies de chemins de fer par l'État et protestent de leur attachement aux institutions républicaines et de leur dévouement à la personne de M. Loubet qui, lui, au milieu de toutes ces réunions d'aspect si menaçant, préside, rue Blanche, la séance d'ouverture du congrès de la tuberculose (1), encore un mal du siècle, et prononce ces bonnes paroles : « J'entends presque tous les jours gémir sur la multiplicité des occupations du Président de la République. Je dois déclarer que ce n'est pas là une charge ; c'est, au contraire, un devoir que j'accomplis, c'est un plaisir, une joie, surtout quand il s'agit, comme en l'œuvre présente, d'apporter un soulagement à la misère humaine, aux humbles, aux petits, aux déshérités de la vie ».

La polémique électorale fait rage sur tous les points du territoire. A Marseille (2) M. Ribot insiste sur la liberté d'enseignement, « garantie de la paix civile et par là même de l'unité nationale » ; réclame lui-même la réduction du service militaire, mais par étapes, et traite aussi de la situation financière : il faut réformer l'impôt foncier et l'impôt des patentes et transformer les contributions personnelles en un impôt sur le revenu « à la française ». La politique des libéraux doit être sans compromission et sans faiblesses. « Nous ne voulons pas, sous prétexte de défendre la république, donner la main aux ennemis de l'ordre social. Nous ne voulons pas non plus que, sous prétexte d'union républicaine, on achève de creuser un fossé entre des hommes que tout doit réunir et les souvenirs de la fondation de la République et les idées d'ordre et de progrès qui leur sont communes. » — A Nîmes (3), M. Cavaignac fait le procès du ministère actuel et dit qu'il faut reviser complètement la constitu-

(1) 16 mars. — (2) 3 mars. — (3) 3 mars.

tion de 1875. — M. Flayelle, dans le *Vosgien* (1), caractérise ainsi ses démêlés avec M. Méline : « A mon attitude de conciliation, M. Méline m'a répondu par une attitude de guerre ; après avoir admis l'intervention de la « Patrie française », il est venu discuter la portée de cette intervention dans une série de notes ambiguës et agressives dont les demi-désaveux et les réticences créaient l'équivoque sous prétexte de la dissiper et il a manifesté qu'en somme il faisait fi de mon désistement, qu'il répudiait, du moins ouvertement, l'accord électoral avec nos amis politiques et que, s'il était prêt à bénéficier de nos suffrages, il refusait que cela fût fait et dit au grand jour. » Ces considérants inopportuns ne firent pas même sourciller M. Méline qui répondit à ces attaques — plutôt obscures et qui n'eussent point dépassé les limites d'une circonscription électorale, tout au plus d'un département, si avec une habileté plus ou moins machiavélique, MM. le général Mercier et Jules Lemaître n'avaient cru bon d'en tirer avantage pour leur parti — par un magistral manifeste, prononcé à Remiremont (2). « Nous sommes à une heure solennelle et il faut que nous élevions nos pensées, » — dit-il — et il passe aussitôt de cet exorde à un procès en règle du ministère et à l'excommunication de son alliance avec le collectivisme. Comme réforme, le leader des progressistes préconise une réduction du nombre des députés à 400 « qui feraient infiniment plus de besogne et moins de bruit, » le renouvellement partiel de l'Assemblée, la prolongation du mandat, la réduction du déficit budgétaire, la politique de dégrèvement et d'économies, la réduction du service militaire. « Il n'y a de république possible et durable que celle qui respecte et garantit la liberté pour tout

(1) 5 mars. — (2) 30 mars.

le monde et qui défend les grands principes et les grands intérêts sur lesquels reposent toutes les sociétés civilisées, mais il n'y a rien de possible non plus en dehors de la République que des convulsions intérieures et extérieures où sombrerait la France. » M. Poincaré, à Rouen (1), ne fut pas moins catégorique en ce qui concerne la liberté d'enseignement, qui est un des principes fondamentaux de la Révolution française, en ce qui concerne aussi le déficit financier, qui résulte en partie de l'appui que les théories collectivistes ont trouvé auprès des gouvernants. Quant à la réduction du service militaire, elle ne doit pas être une sorte de marchandage électoral. M. Poincaré proclame d'ailleurs énergiquement la vitalité du parti progressiste « sur le compte duquel on a un peu hâtivement glosé avec ironie ». Et cette vitalité s'affirme d'avantage encore au sein d'une réunion à Chaumont (2) où tout l'état-major — MM. Milliard, Rambaud, Krantz, Boucher, Drake — donne avec ensemble. Les nationalites, bien entendu, ne demeurent pas en arrière. La ligue de la Patrie française délègue à Caen (3) le général Mercier; à Lyon (4), M. François Coppée qui s'adresse surtout aux dames; à Annecy (5), M. Jules Lemaître, lui-même, qui ne manque pas de dénoncer « la tyrannie des Jacobins, des francs-maçons et des cosmopolites qui oppriment la France et qui la ruinent » ; à Mamers (6) encore, M. Jules Lemaître et le général Mercier, qui dirigent leurs foudres contre M. Caillaux. — Tous ces adversaires n'intimident pas les ministres qui se jettent dans la mêlée avec un courage indomptable. Et c'est ainsi que, pour la bonne cause, M. Jean Dupuy harangue les viticulteurs de France à leur banquet de l'Hôtel Continental (7); que M. Millerand crie

(1) 9 mars. — (2) 16 mars. — (3) 9 mars. — (4) 16 mars. — (5) 23 mars. — (6) 31 mars. — (7) 2 mars.

sursum corda aux commerçants assemblés pour le banquet de la Chambre de commerce de Paris (1) : « L'augmentation rapide de nos échanges ne désarme pas votre défiance. Vos résistances ne dussent-elles avoir pour effet que de servir de contrepoids à des enthousiasmes moins désintéressés que bruyants et de nous préserver d'entraînements périlleux, il faudrait vous en savoir gré » ; — que M. Baudin encourage les membres du cercle populaire d'enseignement laïque au Trocadéro (2) ; que M. Millerand, infatigable, préside le banquet de l'Association générale du commerce et de l'industrie des tissus et matières textiles (3) et fait luire aux yeux des travailleurs l'aurore du régime futur : « Associez-vous et discutez ensuite vos intérêts avec vos patrons afin de préparer la solution définitive qui est peut-être lointaine mais qui, pour moi, est certaine : celle où tous les travailleurs, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, n'attendront que de l'association et de la libre entente la solution de toutes les difficultés qui les divisent » ; — que M. Baudin, non moins infatigable, a l'audace de dire leur fait aux grandes compagnies dans le banquet du Congrès des intérêts commerciaux en matière des chemins de fer (4) : « Les compagnies de chemins de fer ont l'habitude de trop s'endormir dans leur monopole. Il est bon que ceux pour lesquels les réseaux sont faits élèvent parfois la voix » ; — qu'enfin M. Delcassé, affrontant deux cents maires dans un banquet aux Cabannes (5), caresse l'illusion que l'union des républicains est possible et qu'elle serait seule efficace contre la coalition réactionnaire.

Mémento du mois. Décorations. — Palmes académiques (3 mars).

(1) 8 mars. — (2) 16 mars. — (3) 20 mars. — (4) 22 mars. — (5) 31 mars.

Événements divers. — Mouvement administratif (9 mars). — Nomination du bureau du conseil municipal de Paris : Président : Paul Escudier; vice-présidents : Piault, Le Menuet; secrétaires : Maurice Quentin, Cherot, Mithouard, Dubuc; syndic : Gay (10 mars). — Obsèques du gouverneur Ballay à Chartres et discours de M. Decrais (4 mars). — Condamnation par la 10e chambre correctionnelle de la dame Pons qui, du haut d'une tribune de la Chambre, a jeté des œufs dans la direction de M. Paumier (8 mars). (Voir le compte rendu du mois de février.)

Documents. — Composition du conseil des musées nationaux (2 mars). — Statistique des accidents du travail en 1501 (2 mars). — Situation des chemins de fer au 31 décembre 1901 (2 mars). — Décret organisant les tribunaux répressifs indigènes en Algérie (31 mars.

AVRIL

Les élections générales, dont la date approche, font de plus en plus l'objet des préoccupations de tous les groupes politiques. Les programmes succèdent aux programmes, les professions de foi aux professions de foi et les consultations, libéralement données par les parlementaires de marque, deviennent plus fréquentes et acquièrent de la solennité.

A la Loupe (1), M. Paul Deschanel traite de la fidélité due par les élus aux promesses par eux faites aux électeurs : « On doit bien se rendre compte que je ne puis pas modeler mon cerveau sur celui de tous les électeurs, mais on doit reconnaître que j'ai toujours été fidèle aux pro-

(1) 1er avril.

messes faites, à l'encontre de certains républicains qui, quand on leur demande la raison de leur attitude, répondent, ou bien que l'exercice du pouvoir a modifié leur manière de voir, ou bien qu'ils ne sont pas seuls à agir de la sorte. » A Nogent-le-Rotrou (1), il se montre plus explicite, proteste de sa haine contre le pouvoir personnel et la pratique du plébisciste, trace la théorie constitutionnelle des pouvoirs du Président de la République : « Dans certains cas, dont l'exceptionnelle gravité motivait l'intervention de la Présidence, cette institution a agi et elle a rendu à la patrie des services auxquels tous les Français ne peuvent qu'applaudir. Dans certains autres cas, elle s'est abstenue et le navire sans gouvernail est allé à la dérive et aux écueils. » Et, président malgré tout, il recommande une « revision du règlement de la Chambre ». Pendant que M. Drumont, par les violences de sa polémique, provoque à Alger des bagarres suivies d'arrestations (2), M. Barthou, à Oloron (3), décoche aux chefs du nationalisme quelques traits acérés qui leur arrachent des cris. « De Paris qu'il a conquis par surprise, le nationalisme prétend gagner la province ; mais les départements opposeront au nouveau boulangisme la résistance républicaine qui vainquit son aîné... C'est une coalition informe de déceptions et de rancunes, d'ambitions et d'appétits... L'Académie française descend dans la rue et frotte ses palmes vertes aux blouses blanches des camelots. » Il ne ménage pas non plus le collectivisme et se donne le plaisir de signaler une évolution significative de M. Millerand vers la méthode politique même de M. Waldeck-Rousseau, « qui témoigne plutôt de la rectitude de son esprit si largement ouvert ». En ce qui le concerne, il estime qu' « entre le nationalisme et le

(1) 6 avril. — (2) 14 avril. — (3) 6 avril.

collectivisme, il y a place pour une politique large et féconde d'union républicaine. Cette politique s'appelle d'un nom connu et je n'éprouve pas le besoin de lui en trouver un autre : c'est la concentration. » M. Henri Brisson, dans sa proclamation aux électeurs du Xe arrondissement (1), daube, lui aussi, sur le nationalisme, mais sans oublier l'éternelle ennemie, « la congrégation ». Il prédit le triomphe définitif de la défense républicaine. « La République reprendra sa marche, agrandissant chaque jour la part de dignité et de sécurité de tous, appliquant cette déclaration des droits de l'homme et du citoyen que condamnait naguère un des fondateurs de la Patrie française. » — M. Méline, à Ruaux (2), fait sa propre apologie. « J'aurais pu avoir une majorité pour gouverner, mais les conservateurs m'en ont empêché en votant, dans beaucoup de départements, contre les progressistes et en portant leurs suffrages sur des radicaux socialistes et même sur des révolutionnaires. » A Mirande (3), M. Paul de Cassagnac déclare que « c'est une véritable bataille sociale » qui va s'engager. M. Waldeck-Rousseau s'acquitte de ses devoirs de président du conseil et de ministre de l'intérieur en adressant aux préfets une circulaire catégorique relative aux lois électorales et à leur application (4), et il la commente, en personne, pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté dans ces instructions, au cours d'entretiens brefs mais précis qu'il a avec tous nos administrateurs départementaux, entretiens qui sont dénoncés avec indignation par la presse d'opposition. Dans une assemblée de l'Union du commerce au Trocadéro (5), il entonne un dithyrambe sur la mutualité « qui a accompli, dans l'ordre social, une révolution pacifique, la plus féconde qu'on ait jamais enregistrée dans

(1) 7 avril. — (2) 12 avril. — (3) 12 avril. — (4) 2 avril. — (5) 20 avril.

les annales d'un peuple ». Les conférences de MM. Jules Lemaître, Dausset, Syveton au théâtre du Château-d'Eau (1), provoquent des troubles; une polémique du même Jules Lemaître avec le général de Galliffet (2) dont il cite une lettre dont le passage le plus marquant est relatif à l'affaire Dreyfus (8 septembre 1899) : « On verrait d'un côté, l'armée, le pays et les législateurs; de l'autre, le ministère, les dreyfusards et l'étranger », excite une certaine émotion et se termine par une déclaration fort nette du général qui réclame la solidarité la plus complète avec le ministère dont il a fait partie. Enfin le général André dit à Saint-Maixent (3) son mot sur l'armée ou plutôt sur les chefs de l'armée, dont les nationalistes se préoccupent à tout propos et souvent hors de propos, cherchant à les entraîner dans leur sphère, soit par intimidation, comme dans le cas du général de Galliffet, soit par ces artifices de rhétorique qui ont toujours grand effet sur des natures généreuses : « Pour moi, il ne saurait y avoir deux catégories d'officiers. Il n'y en a qu'une. Du jour où les officiers ont leurs épaulettes, ils sont égaux, quelle que soit la divergence de leur origine. Ils forment un bloc, le bloc du dévouement, de l'abnégation et du sacrifice. Ils ont tous un titre égal et identique à cette chose qui s'appelle le commandement et qui est très belle, très noble et très grande, parce qu'elle est seulement le droit, au jour du danger, de se faire tuer à la tête des autres, avant les autres. »

Les collectivités entrent à leur tour dans l'arène. Dès l'ouverture de la session d'avril (4), un certain nombre de conseils généraux manifestent leur approbation de la politique du gouvernement de défense républicaine. Les groupes de gauche du Sénat (Union républicaine et Gau-

(1) 14 avril. — (2) 22 avril. — (3) 15 avril. — (4) 7 avril.

che démocratique), publient un manifeste (1), dirigé surtout contre les nationalistes et les cléricaux. « Il n'est pas vrai que l'amour de la patrie soit le privilège de quelques-uns : il est certain, au contraire, que l'intolérable prétention de monopoliser le patriotisme, de mettre des Français hors du patrimoine commun, héritage des souffrances et des gloires de nos pères, est une cause de désunion et de haine entre les citoyens, et, par suite, d'affaiblissement pour la patrie... Les électeurs républicains ne failliront pas à leur devoir; ils relèveront comme ils le méritent les audacieux défis de la réaction cléricale et du nationalisme et en feront définitivement justice. » Le Comité républicain du commerce et de l'industrie témoigne aussi, dans un manifeste, les mêmes sentiments (2). Puis vient, presque en dernière heure, le manifeste du Comité exécutif du parti républicain radical socialiste (3), dont les membres les plus connus sont : MM. Combes, Desmons, Vallé, Léon Bourgeois, Brisson, Maurice Faure. Mesureur, Camille Pelletan. Enfin, le 22 avril, délai de clôture pour la déclaration des candidatures, on enregistre 2.430 déclarations pour 591 sièges, ce qui implique, certes, un vif appétit des Français pour la représentation nationale.

Les élections législatives se font sur tout l'ensemble du territoire (4) avec infiniment plus de calme qu'on ne pouvait s'y attendre après l'agitation électorale des mois précédents et la campagne enragée des nationalistes. Les premiers résultats connus, qui sont ceux de Paris, produisent une impression fort désagréable dans les milieux gouvernementaux. En effet, des hommes considérables du parti y sont battus par des antiministériels : M. Syveton triomphe de M. Mesureur, M. Ch. Benoist de M. Ber-

(1) 10 avril. — (2) 12 avril. — (3) 21 avril. — (4) 27 avril.

thelot, M. Bonvalot de M. Groussier, M. Flourens de M. Charles Gras! Mais cette impression ne tarde pas à s'atténuer et l'on reprend vite confiance au reçu des nouvelles de la province qui sont nettement favorables à la politique ministérielle ; les échecs retentissants de M. Drumont, du marquis de Solages et de M. Piou indiquent que l'opposition est, elle aussi, gravement entamée dans la personne de ses chefs principaux. En consultant attententivement les chiffres des ballottages, qui sont nombreux, on prévoit que, dans son ensemble, la Chambre future sera très semblable dans sa nuance politique à la Chambre qui vient de disparaître.

La passion politique, qui avait tant d'occasions de s'exercer, a détourné l'attention publique d'un ensemble de grèves vraiment inquiétant, provoquées surtout par l'application déguisée de la loi sur les heures de travail (10 heures 1/2) — les compagnies et les industriels se sont soumis à loi, qui diminue les heures de travail, mais ils abaissaient proportionnellement le taux des salaires — ouvrières en soie d'Aubenas, teinturiers et filateurs de Tourcoing, ouvriers lainiers de Reims (1); ballastiers d'Arras, briquetiers de Figeac, tisseurs de Remiremont (2); filateurs de Roubaix (3); filateurs de l'Oise, porcelainiers de Limoges (4), etc. Mais, par bonheur, le mouvement ne se généralise pas et tout finit par s'apaiser.

Mémento du mois. Élections législatives. *Sénat.* — Var, M. Clémenceau, radical socialiste, élu contre le Dr Trotobas, radical (6 avril).

Événements divers. — Congrès des sociétés savantes, à la Sorbonne. — Congrès des sociétés des beaux-arts des départements à l'École des Beaux-Arts. — Congrès de

(1) 2 avril. — (2) 4 avril. — (3) 8 avril. — (4) 12 avril.

médecine de Toulouse (1er avril). Nominations dans l'état-major de l'armée et affectation de généraux (3 avril). — Mouvement judiciaire (11, 16, 17, 19 et 20 avril). — Composition de la commission des recherches des simplifications à apporter dans les actes de procédure et de justice (12 avril).

Documents. — Rapport sur la vérification des poids et mesures (10 avril). — Organisation du contrôle des ports et établissements de la marine (20 avril).

MAI

Les résultats du scrutin de ballottage (1) ont confirmé les prévisions qu'on pouvait tirer des indications du chiffre de voix obtenues par les divers candidats au premier tour, ainsi que les conclusions d'un remarquable article publié dans le *Matin* par M. André Berthelot sur la « géographie électorale ». La composition de la Chambre est, au fond, fort peu modifiée. Il y aura, autant du moins qu'on peut en inférer des classements basés sur des nuances politiques toujours sujettes à varier, 233 radicaux et radicaux socialistes, 127 progressistes, 62 ministériels, 43 socialistes, 43 nationalistes, 41 réactionnaires (monarchistes ou impérialistes), 35 ralliés et 5 radicaux dissidents. En groupant les membres de l'Union républicaine qui appuie la politique du ministère, on obtient 338 voix favorables et 251 voix opposantes ; en somme, une majorité de 87 voix pour le gouvernement. Les nationalistes n'ont pas obtenu un succès en rapport avec les efforts qu'ils ont déployés et la campagne très habile et très active qu'ils ont menée ; les progressistes, malgré la

(1) 12 mai.

valeur de quelques-uns de leurs chefs et la généralité de leurs principes, ont perdu un terrain considérable qui leur est enlevé surtout par les nationalistes. Les socialistes et les radicaux sont les vrais triomphateurs. La politique radicale, jadis au pinacle et qui avait subi de sérieux échecs, principalement dus à l'imprévoyance de ses leaders et à leur mépris des transitions nécessaires, reprend dans le pays une faveur marquée.

Aussi, en se rendant à Brest (1), pour son voyage de Russie, le Président de la République put-il se féliciter de ces résultats au point de vue largement républicain : « La France a été unanime, et il ne s'est pas trouvé parmi les hommes distingués qui ont brigué les suffrages des électeurs, un seul candidat qui se soit réclamé de la monarchie ou de l'empire. J'aime à croire que ceux qui se disent républicains le sont sincèrement et qu'ils ne laisseront protester ni leur affiche ni leurs discours. » M. Loubet devait à la nation une nouvelle tentative en faveur de l'union si nécessaire entre les citoyens, en faveur d'une réconciliation sans arrière-pensée, sur le terrain des intérêts économiques qui, plus que jamais, priment tous les autres intérêts. Il ne manqua pas à ce devoir : « Aujourd'hui la lutte est passée, le temps de l'apaisement est venu. Non certes qu'il faille être désarmé vis-à-vis de ceux qui ne désarment pas. Il faut se défendre avec les moyens que la loi met entre les mains des bons citoyens. Je crois qu'il y a une obligation qui s'impose à tous : c'est de travailler au développement moral et matériel de la patrie. Pour cela, l'union est nécessaire et je serais le plus heureux des présidents si je pouvais assister à la reconstitution de l'unité morale du pays. Je consacrerai à cette œuvre une passion et un entête-

(1) 14 mai.

ment qui, je l'espère, seront couronnés de succès. »

Il insista sur ces idées, avec plus de force encore, à son retour à Dunkerque (1) : « J'ai accompli ce voyage comme un devoir, dans la pensée de rendre service à mon pays. Et si l'accueil qui a été fait au Président de la République par Leurs Majestés Impériales, par la famille impériale, par le peuple russe, dépasse par sa cordialité et son empressement tout ce que je pouvais espérer, j'en reporte le mérite et l'honneur à la France, à son gouvernement, à ses représentants dans les deux Chambres, à ses serviteurs de tout ordre, qui maintiennent le bon renom de notre pays aux yeux du monde.

« Devant l'armée russe, il m'a été particulièrement agréable d'entendre acclamer dans la personne de son chef l'armée française; je lui transmets, je transmets à la marine et à tous mes chers concitoyens la part qui revient à chacun dans les précieux témoignages d'amitié qui m'ont été donnés.

« Ce voyage n'a pas seulement eu pour résultat de resserrer les liens d'affection, d'honneur et d'intérêt entre deux puissantes et loyales nations; il aura, j'en suis sûr, un écho bienfaisant dans le cœur de tous ceux qu'abrite, en deçà et au delà de nos frontières, le drapeau tricolore. Il nous déterminera à cesser, à tempérer au moins, et à adoucir nos querelles intérieures plus apparentes que profondes et dont l'éloignement fait bien comprendre la vanité.

« Nous aurions grandement raison de consacrer à l'examen des affaires du pays, à l'étude et à la solution des problèmes financiers, économiques et sociaux qui nous pressent une activité et une ardeur que nous ne savons pas toujours utilement dépenser.

(1) 27 mai.

« Le meilleur emploi à faire de notre zèle patriotique, c'est de le tourner du côté de ces grandes questions de la protection des intérêts généraux, dont vous nous avez signalé, monsieur le président, en ce qui concerne la région du Nord, les plus essentiels. Nous en prenons bonne note et nous examinerons avec grande attention les demandes de votre magnifique département. Nous avons le devoir strict de nous appliquer à cette étude et vous auriez le droit, si nous oubliions que le pays vit, non pas de disputes personnelles, mais surtout d'industrie, d'agriculture, de commerce, de nous rappeler que nous devons d'abord assurer sa prospérité matérielle, condition de son essor intellectuel et de sa moralité.

« Pour cela, l'union de tous les bons citoyens est nécessaire. Depuis que j'y convie mes compatriotes de tous les partis, avec une persévérance que les procédés de polémique les plus divers n'ont pas découragée, j'ai la grande satisfaction de la voir se réaliser chaque jour. Plus que jamais il faut y sacrifier nos sentiments et nos intérêts particuliers et travailler d'un même cœur à faire passer dans nos institutions les idées généreuses dont la France a été le porte-drapeau. Il y a assez de réformes sociales à préparer, assez de bien à faire, assez de misères à soulager, et de désastres trop récents à réparer. »

Cependant l'*Agence Havas* avait publié (1) une note sensationnelle, annonçant que M. Waldeck-Rousseau avait pris le parti de se démettre du pouvoir et de laisser au Président de la République le soin de constituer un cabinet issu de la Chambre nouvelle. Bien entendu, cette nouvelle provoqua dans toute la presse d'infinis commentaires et l'opposition manifesta sa mauvaise humeur de

(1) 20 mai.

ne pouvoir demander compte à M. Waldeck-Rousseau de « ses exactions et de sa tyrannie ».

Mémento du mois. ÉVÉNEMENTS DIVERS. — Mouvement judiciaire (31 mai).

DOCUMENTS. — Composition de la commission consultative pour l'organisation du contrôle des sociétés d'assurances sur la vie. — De la commission consultative pour la législation relative au contrat d'assurance (7 mai). — Règlement d'administration publique sur la durée du travail effectif journalier des ouvriers adultes (17 mai).

JUIN

Les séances de la huitième législature de la Chambre furent inaugurées (1) par M. Rauline, le doyen d'âge qui, suivant l'exemple du Président de la République, mit toute sa vieille expérience parlementaire au service de la politique d'apaisement. « Par cela même que nous sommes chargés de gérer les affaires du pays, nous lui devons l'exemple et le bénéfice de l'apaisement. Il convient à ses intérêts, comme il convient à notre honneur, que la représentation nationale soit une école de liberté, de justice et de paix. » On ne saurait ni mieux penser, ni mieux dire. Seulement il est humainement impossible qu'un parti qui triomphe après une lutte des plus âpres se contente d'une victoire paisible et ne se jette pas avec ardeur dans la voie des représailles. Le *bloc républicain* manifesta immédiatement ses intentions en portant au bureau provisoire M. Léon Bourgeois comme président, MM. Maurice Faure et Étienne comme vice-présidents. En vain M. Paul Deschanel se recommandait-il par ses nombreux services et ses aimables qualités personnelles, la cam-

(1) 1er juin.

pagne active qu'il entreprit auprès de ses anciens collègues et auprès des nouveaux ne fut pas couronnée de succès. Au reste, en se portant sur M. Léon Bourgeois, à défaut de M. Henri Brisson qui s'écarta par devoir, les suffrages ne pouvaient rencontrer une personnalité qui fût mieux sympathique à la plupart des Français.

Le président provisoire se borna à tracer le programme immédiat des travaux de l'Assemblée. « Nous avons à accomplir une œuvre limitée mais essentielle. Nous nous y consacrerons tous avec le même sentiment de devoir, impitoyable à la corruption ou à la fraude; mais, inaccessibles à la passion politique, nous assurerons, par une juste et scrupuleuse vérification de nos pouvoirs, le respect des volontés de la nation. » Et la vérification des pouvoirs commença aussitôt (1) et se poursuivit à travers tout le mois, tantôt monotone et calme, tantôt agitée par les échos encore tout proches de la période électorale. Au sein de certains bureaux, la discussion fut parfois tumultueuse et dégénéra en pugilats qu'un des questeurs provisoires, M. Lechevallier, fut impuissant à réprimer, bien qu'il en reçût des contre-coups fâcheux (2). En séance, les nationalistes se montraient très bruyants et, par exemple, la décision de l'Assemblée que l'élection de M. Syveton dans le II[e] arrondissement de Paris serait soumise à enquête ne put être prise qu'au milieu d'un tumulte inimaginable (3) qui poussa d'ailleurs la majorité à voter un ordre du jour « réprimant la campagne antipatriotique de diffamation contre des Français entreprise par la ligue de la Patrie française ». Les élections de MM. Guilloteau à Lorient, du Roscoat à Guingamp furent aussi soumises à enquête (4). Et encore celle de M. Daudé à Mende (5). Le colonel Bougon fut carrément

(1) 3, 5, 10, 16, 17, 19, 20, 23, 24, 26, 30 juin. — (2) 5 juin. — (3) 17 juin. — (4) 19 juin. — (5) 23 juin.

invalidé (1). De plus, la procédure traditionnelle prêtait, elle aussi, à des critiques soit parmi les passionnés qui s'arrangeaient mal de la sagesse réglementaire, soit parmi les nouveaux venus auxquels ce règlement était peu familier. Ainsi M. Rouanet, pour éviter des escamotages regrettables, obtint que les élections à valider seraient inscrites à l'ordre du jour (2), et M. Spronck (3) n'obtint pas qu'on adjoignît aux commissions d'enquête un député ou tout autre défenseur qui représentera le député enquêté et qui aura voix consultative : ce qui eût compliqué fort les opérations, déjà si peu expéditives, desdites commissions.

Cependant le grand événement, déjà escompté de part et d'autre et déjà commenté par toute la presse avec une animation singulière, s'était accompli. M. Waldeck-Rousseau avait remis (4) au Président de la République la démission du cabinet qu'il présidait et il motivait en ces termes sa résolution :

« Monsieur le Président de la République,

« Le vote émis par la Chambre, le 12 juin 1899, avait tracé le programme du ministère que, pendant trois ans, j'ai eu le grand honneur de présider.

« Ce programme est aujourd'hui accompli. Les agitations violentes qui menaçaient l'ordre public ont depuis longtemps pris fin. La République, en dépit d'un effort sans précédent, est sortie victorieuse d'une dernière épreuve. Une majorité plus forte, et qui ne sera pas moins unie, assure non pas seulement le maintien, mais le développement de ses institutions.

« Si, grâce à l'appui constant du pays, à l'esprit politique des deux Chambres, au concours le plus dévoué de mes collègues, il m'a été possible de répondre à la confiance

(1) 30 juin. — (2) 10 juin. — (3) 24 juin. — (4) 3 juin.

que vous m'aviez témoignée, mes forces n'ont point égalé ma bonne volonté. Elles ne me permettent pas de conserver plus longtemps des fonctions qui exigent, pour être bien remplies, une activité de tous les instants.

« L'heure est venue où je puis et dois remettre, intact, entre vos mains le précieux dépôt qui nous était confié. Nous garderons, mes collègues et moi, un souvenir ineffaçable de la bienveillance que vous n'avez cessé de nous accorder. »

Quatre jours après (1), un nouveau ministère était formé par les soins et sous la présidence de M. le sénateur Combes. Il comprenait une grande majorité de membres radicaux et radicaux socialistes. M. Delcassé demeurait aux affaires étrangères, le général André au ministère de la guerre. Fait assez significatif. M. Rouvier était chargé du portefeuille des finances, et M. Camille Pelletan du portefeuille de la marine (2). Le rapprochement de ces deux hommes politiques prêta aux commentaires les plus ingénieux de la presse d'opposition une occasion tout indiquée de s'exercer. Naturellement la crise très courte qui précéda ce changement de ministère poussa la Chambre à s'organiser au plus vite : on procéda fiévreusement aux validations. Et le quorum atteint, on élut dare-dare le bureau définitif (3). M. Léon Bourgeois fut maintenu au fauteuil, MM. Étienne, Maurice Faure, Trouillot et Guillain furent vice-présidents (4). Le bloc était maintenu, intangible.

MM. Léon Bourgeois et Combes allaient, avec une clarté parfaite et sans ambages, tirer de ces manifestations politiques le sens exact qu'elles comportaient, l'un dans son allocution présidentielle, l'autre dans sa

(1) 7 juin. — (2) Voir la composition du ministère, page 1020. — (3) 6 et 10 juin. — (4) Voir la composition du bureau, page 633.

déclaration ministérielle, lues coup sur coup dans la même séance (1).

« C'est, nécessairement, un homme politique — dit le président de la Chambre — que vous appelez à ce fauteuil. Il a été, la veille de son élection, l'un des plus engagés dans la mêlée des partis, et tous savent qu'il y doit reprendre un jour ses armes et son rang de combattant. Mais, à ce fauteuil, il n'est plus qu'un arbitre et tant qu'il y demeure il doit, comme s'il était l'élu de tous, donner à toutes les convictions même liberté de se produire, à tous ses collègues même droit de se faire entendre et de se faire respecter...

« Messieurs, le suffrage universel a parlé ; les élections générales ont donné à l'idée républicaine une nouvelle victoire. La nation entend mettre nos institutions libres au-dessus de toute discussion ; elle ne permettra pas que la République soit l'objet de nouvelles atteintes : elle la veut respectée par tous, et surtout fidèlement servie par ceux qui parlent en son nom.

« Comme l'a dit le président du conseil d'hier au moment où il quittait volontairement un pouvoir exercé pendant trois années avec tant d'éclat, comme le pense certainement le gouvernement qui va se présenter devant nous, il s'agit aujourd'hui « d'assurer non pas seulement le maintien, mais le développement des institutions républicaines ».

« C'est qu'en effet la nation ne voit pas seulement dans la République la forme d'une constitution politique, elle en attend des réalités bienfaisantes, elle en veut faire l'instrument des réformes nécessaires à l'organisation d'une démocratie.

« Elle veut que la République soit une société vraiment

(1) 10 juin.

équitable où, dans un commun respect pour toutes les lois, le citoyen puisse avec sûreté jouir de tous ses droits, exercer toutes ses activités, trouver la juste récompense de son travail et de son mérite, enfin développer en toute liberté, sa conscience et sa raison sous la sauvegarde de la neutralité absolue de l'État, où les charges publiques, réduites par le plus rigoureux contrôle et la plus stricte économie, cessent de peser du poids le plus lourd sur les épaules des plus faibles, où l'accumulation en quelques mains de la puissance de l'argent ne puisse pas devenir une menace pour la sécurité de tous.

« Elle veut que la République soit aussi une société vraiment fraternelle, où la vieillesse, l'invalidité, l'infirmité physique ou intellectuelle soient un titre à l'appui de tous; où, par une mutuelle assurance, les uns et les autres soient protégés contre l'ensemble des risques qui dépassent la prévision et la prudence individuelles, et qu'augmente la complexité croissante de l'état économique; où chacun de nous soit tenu à l'accomplissement de tout son devoir social.

« Elle veut, en un mot, que la République soit réellement une association humaine, où diminuent chaque jour l'égoïsme, l'intolérance et la haine, où règne enfin la paix véritable, celle que le sentiment commun de la justice satisfaite peut seule établir entre les consciences des hommes libres.

« Et, dans cette paix intérieure, la nation voit le gage de l'unité morale qui fera la patrie plus forte et plus grande, et qui lui permettra, confiante en une armée silencieuse et fidèle où serviront également tous ses enfants, forte d'une solide alliance et du respect de tous les peuples, de maintenir le rang et les droits qu'elle tient de son glorieux passé, et de poursuivre dans l'avenir le développement de la haute et salutaire influence

que le consentement universel n'a cessé d'accorder à son clair et noble génie.

« Puissent, mes chers collègues, les quatre années de la législature qui commence montrer à la démocratie française que ses représentants ont entendu ses désirs et fidèlement exécuté ses volontés! »

Et le président du conseil : « Messieurs, c'est le propre du régime parlementaire d'établir, à des époques déterminées, le pays lui-même arbitre souverain des questions qui divisent ses représentants : c'est le premier devoir de ces représentants de faire prévaloir ses décisions.

« Nous sommes au lendemain d'un de ces arbitrages. Nous venons vous demander de vous conformer aux volontés que la nation a si clairement exprimées. Tout l'effort de la campagne électorale a porté sur la politique du dernier ministère et de la majorité qui l'a soutenu. Les adversaires de nos institutions ont dénoncé, comme une œuvre de secte et de révolution, ce qui n'avait été qu'une œuvre d'union entre les diverses fractions du parti républicain pour la défense de la République. Le suffrage universel a prononcé : il a approuvé la conduite du gouvernement; il a envoyé au Parlement une majorité plus forte et non moins résolue à ne pas se diviser.

« C'est à cette majorité sans distinction de nuances que nous faisons appel. Ses rangs restent ouverts à toutes les bonnes volontés; son union s'impose autant que jamais, à la fois pour achever l'œuvre de défense et d'action républicaines si bien commencée par nos prédécesseurs, et pour donner au pays les réformes qu'il attend. Pourquoi cette union cesserait-elle, puisque c'est par elle que nous avons vaincu? Le gouvernement tiendra à éviter tout ce qui pourrait avoir pour effet de la rompre

ou de l'affaiblir. La coalition que le pays a condamnée, avait tout essayé, dans ces dernières années, pour altérer le caractère national de l'armée et pour la détourner de son unique et noble mission. Nous combattrions, avec la dernière énergie, de pareilles tentatives s'il s'en produisait encore. Nous saurons tenir l'armée à l'écart de la politique.

« Cédant à de coupables suggestions, une partie du clergé a voulu confondre la cause de l'Église catholique avec celle des congrégations religieuses; contrairement à l'esprit de la législation, elle est descendue dans l'arène électorale. De tels écarts sont intolérables; nous aurons à examiner avec vous si les moyens d'action dont le gouvernement dispose aujourd'hui suffisent à en empêcher le retour.

« La loi des associations est entrée dans sa période d'application administrative et judiciaire. Le gouvernement tiendra la main à ce qu'aucune de ses dispositions ne demeure frappée d'impuissance.

« Nous vous proposerons en même temps d'abroger la loi du 15 mars 1850 sur l'enseignement et de restituer à l'État, sans qu'il soit besoin de revenir au monopole universitaire, des droits et des garanties qui lui font absolument défaut.

« La situation financière de l'heure actuelle présente des difficultés que l'esprit de parti a essayé d'exploiter, soit en les exagérant, soit en les dénaturant, mais dont personne ne songe à se désintéresser. Nous n'avons pas à rechercher si ces difficultés ne tiennent pas, au moins pour une large part, à une crise et à des augmentations de charges communes à toutes les nations d'Europe. Nous avons dans tous les cas le devoir d'aviser. C'est l'honneur de notre régime de libre contrôle d'avoir déjà traversé, il y a quinze ans, des difficultés plus graves et

d'avoir réussi à ramener rapidement dans nos finances cet équilibre exact entre les recettes normales et les dépenses de toute nature, que notre pays ne connaissait plus depuis trois quarts de siècle. Un tel souvenir nous dicte le programme budgétaire qui sera également le nôtre et le vôtre. Nous ne négligerons rien pour apporter un sévère esprit d'économie dans les dépenses publiques, pour contenir dans les limites du possible les charges dont l'accroissement continuel grève si lourdement les budgets de tous les grands États modernes, et pour écarter définitivement tout ce qui pourrait compromettre notre crédit national, resté l'un des premiers du monde, au milieu des embarras passagers de l'heure présente.

« Parmi les réformes que le suffrage universel nous a donné le mandat d'entreprendre, une des premières places appartient à celles qui doivent introduire dans notre système fiscal plus d'équité et d'esprit démocratique, et notamment au remplacement de certaines de nos vieilles contributions par un impôt général sur le revenu qui, taxant chacun suivant ses facultés, doit soulager, dans une large mesure, la démocratie des villes et des campagnes.

« Nos populations attendent impatiemment la réduction du service militaire à deux ans qui, sans porter aucune atteinte à la solidité de notre armée, doit assurer une égale répartition des charges imposées à la France par le souci de sa défense et de son honneur.

« Le Sénat est saisi d'un projet de loi destiné à la réaliser. Nous en demanderons la discussion la plus prochaine, et le gouvernement appuiera résolument cette réduction auprès du Parlement.

« L'opinion publique a réclamé énergiquement la mise en harmonie de notre justice militaire avec les principes

de droit moderne. La législature précédente n'a pu mener à bonne fin que quelques fragments de l'œuvre entreprise ; nous vous convierons à la compléter avec nous, en même temps que nous réformerons dans le même sens les corps disciplinaires et les établissements pénitentiaires de l'armée.

« La Chambre dernière avait chargé le gouvernement de lui préparer l'étude des conditions dans lesquelles pourrait s'opérer le rachat d'une partie de nos chemins de fer; nous nous conformerons à cette décision.

« C'est un problème qui s'impose à toutes les démocraties modernes que d'assurer une retraite aux travailleurs de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, qui se trouvent sans ressources quand l'âge a brisé leurs forces.

« Ce problème, la législature dernière l'a aborbé; elle n'a pas eu le temps de le résoudre. Nous en reprendrons l'étude avec vous.

« Nous croirions manquer à l'une de nos tâches essentielles, si nous ne cherchions pas, en même temps, dans toutes les branches de l'activité nationale, les mesures d'ordre économique qui, sans toucher au principe de la propriété individuelle, pourront assurer plus de garantie au travail, plus de justice à notre société laborieuse, plus de bien-être aux déshérités, plus d'indépendance et de force, vis-à-vis des intérêts privés, à notre État démocratique représentant légal des intérêts généraux.

« Enfin, nous n'oublierons pas que c'est dans les détails quotidiens de l'administration qu'il importe de faire sentir à tous l'esprit d'action républicaine et de liberté laïque dont le gouvernement est animé. Notre démocratie, dans son bon sens, n'a jamais pu comprendre qu'entre la nation qui s'est tant de fois prononcée et les ministères choisis pour exécuter ses volontés, des in-

fluences ennemies se glissent dans les rouages de nos administrations. Nous avons une aversion profonde pour tout ce qui tendrait à scruter et à incriminer les convictions intimes des serviteurs loyaux de l'État. Mais nous ne tolérerons jamais qu'à l'ombre de notre gouvernement républicain s'abritent des malveillances systématiques, armées des moyens d'action qu'il confère, contre les idées dont il s'inspire et contre les bons citoyens fidèles à la cause des libertés modernes.

« Ne perdant jamais de vue les intérêts supérieurs et permanents du pays, notre politique extérieure continuera de pratiquer une alliance dont la France et la Russie apprécient également l'action bienfaisante et où l'opinion universelle voit une garantie essentielle de l'équilibre du monde; elle cultivera des relations et des amitiés qui se sont heureusement développées ou renouées et que facilitent la communauté d'origine et le voisinage, la similitude des institutions et l'histoire. Respectueuse des droits d'autrui, elle s'appliquera à maintenir intact le patrimoine moral et matériel de la France. »

Pour compléter ces indications, venues de haut, il convient de mentionner ici que le Président de la République, en recevant les nouveaux ministres (1), avait cru bon de mettre un terme aux polémiques qu'avaient suscitées ses discours de Brest et de Dunkerque (2) en s'expliquant sur la portée du mot « apaisement » qu'il avait prononcé à deux reprises avec une intention marquée. — On s'est mépris, dit-il; « ce que j'entends par apaisement, c'est l'union entre les républicains. Ce serait une duperie de désarmer en face d'ennemis qui n'ont pas désarmé et qui ne veulent pas désarmer ».

Cependant, M. Combes avait été assailli, incontinent,

(1) 7 juin. — (2) Voir le mois de mai.

de sept demandes d'interpellation. Il est dans son caractère résolu de ne pas laisser s'accumuler de stocks de ce genre. Il fit donc face aussitôt à cette phalange où se rencontraient des adversaires déterminés et des amis incomplètement satisfaits (1). M. Bussière, radical pourtant, ne trouvait pas la déclaration ministérielle à son goût : elle n'était pas assez formelle, il eût désiré qu'elle contînt des engagements relatifs à la séparation de l'Église et de l'État et à l'impôt progressif sur le revenu. — M. Jaurès, lui, la considérait comme à peu près suffisante et il crut devoir promettre le concours des socialistes. Cependant elle n'abordait point le problème supérieur du désarmement des peuples. « Nous vivons sous le monstrueux paradoxe de la paix armée où on n'a ni la certitude de la paix ni celle de la guerre. » L'heure est venue de proposer le désarmement universel et simultané. L'alliance russe qui devait être une garantie de paix, « peu à peu par une substitution obscure et insensible sur laquelle la France n'a jamais été appelée à s'interroger, est devenue, par suite de l'obligation de ménager les susceptibilités de l'Allemagne, une sorte de consolidation nouvelle du *statu quo* européen ». Et la conférence de La Haye n'a pas encore abouti. — Là-dessus, M. Léon Bourgeois protesta chaleureusement. « On a le devoir, en parlant de ces choses, de faire en sorte que jamais aucun des sentiments profonds et sacrés ne puisse être touché par les commentaires que certaines paroles peuvent éveiller au dehors. » — Plus difficile que M. Jaurès, M. Marcel Sembat ne cacha point que la déclaration ministérielle était franchement mauvaise. Comme M. Bussière, il réclama la séparation de l'Église et de l'État, véritable solution de la lutte contre le clé-

(1) 12 juin.

ricalisme. « Le jour où vous cesserez de payer le prêtre, le jour où, pour le paysan, le curé ne sera plus une espèce d'instituteur en soutane, le jour où vous aurez supprimé quarante mille conférenciers anti-républicains, ce jour-là, vous aurez un gouvernement de combat contre le cléricalisme. » Et M. Rouvier lui plaisait encore moins que la déclaration : « C'est un homme très compétent, mais qui excelle à retarder l'application des mesures qui ne lui conviennent pas. » — M. Lasies déclara que le discours de M. Sembat était, à quelques nuances près, celui qu'il se proposait de faire et, pour n'en point donner une réédition, il s'emporta en des prédictions pessimistes dont la moins noire était la guerre à bref délai. M. Combes intervint alors. Il accentua simplement — ce qui pouvait paraître difficile — la teneur de son programme. Il poursuivra jusqu'à désarmement complet de l'ennemi, la lutte, contre la réaction césarienne et les prétentions théocratiques. Jusque-là il ne peut y avoir place pour une politique d'apaisement. Grâce à M. Waldeck-Rousseau et au général André, le péril césarien est devenu moins redoutable. Quant au péril théocratique, il ne fait pas courir à la République un danger immédiat. « Mais elle est toujours en butte à des attaques incessantes : une partie du clergé n'entend pas se renfermer dans son église, elle veut en sortir et elle en sort avec des sentiments belliqueux au mépris de la convention diplomatique qui a réglé ses devoirs envers l'État. » Dans l'examen des autorisations à accorder aux congrégations la Chambre devra apprécier les œuvres d'assistance et de dévouement avec impartialité et justice et se montrer d'autant plus rigoureuse et même inflexible vis-à-vis des œuvres qui constitueraient des moyens d'action politique. Pour ce qui est de l'enseignement, la loi Falloux doit disparaître. Enfin, si certains députés trouvent trop

modéré le programme ministériel, il convient de leur rappeler que les hommes actuellement au pouvoir sont des hommes de gouvernement qui ont conscience du milieu où ils vivent et qui, sans rien renier de leur programme, sont cependant bien forcés de n'en réaliser que ce qui est immédiatement réalisable. — Il ne manquait plus au concert que la voix des progressistes. M. Ribot fut, comme de coutume, leur organe. Il ne faut — dit-il — parler d'apaisement ni avec ironie, ni avec légèreté; cela est une grande politique et une politique préconisée par le Président de la République, tandis que celle du ministère est toute pleine d'équivoques. On déclare la guerre au cléricalisme et on ne veut pas, au fond, de la séparation de l'Église et de l'État. On n'ose pas, de même, toucher à la liberté d'enseignement. En ce qui concerne les finances dont on ne s'est pas tant préoccupé, la situation est pourtant excessivement grave. Il existe un seul moyen de ramener l'équilibre budgétaire, c'est d'arrêter les dépenses et de faire de la bonne politique afin de rassurer les esprits et de ne point inquiéter les intérêts. Mais « vous ne voulez pas de l'apaisement, vous voulez vivre de la politique de violence et le pays en meurt ». Cette éloquente conclusion n'impressionna pas la Chambre qui, par 329 voix contre 124, se déclara « confiante dans le gouvernement pour appliquer une politique vigoureuse de laïcité, de réformes fiscales, de solidarité sociale ».

Mise en goût par ce grand débat et n'ayant d'ailleurs pas encore de travaux législatifs à examiner, la validation des pouvoirs n'étant point terminée, la Chambre nouvelle manifesta aussitôt ce furieux appétit pour les interpellations qu'on a tant reproché à ses devancières. A peine eut-elle remplacé par M. Lockroy (1), un de ses vice-

(1) 19 juin.

présidents, devenu ministre du commerce, M. Trouillot, qu'elle prêta une oreille complaisante à M. Gérault-Richard qui se préoccupait à juste titre de la situation misérable de la Martinique (1) et que M. Doumergue s'efforça de rassurer, sans y réussir pleinement. Puis ce fut le tour de MM. Sembat et de Pressensé (2) qui se plaignirent de l'attitude du gouvernement à l'égard des députés républicains espagnols venus en France au mois d'avril dernier dans le but de faire des conférences en faveur du mouvement révolutionnaire et qu'on avait menacés d'expulsion s'ils persistaient dans leur tentative. Le président du conseil expliqua que le gouvernement n'avait pu agir autrement, car « il y a des devoirs internationaux qui obligent la France, si elle veut que par réciprocité les autres nations les observent à son égard. » Cette théorie ne pouvait que sembler inadmissible aux socialistes révolutionnaires. Aussi l'opposition était-elle toute disposée à faire cause commune avec eux afin de faire échec au ministère. On vit le piège, et toute la gauche se rallia à l'ordre du jour de M. Bourrat « prenant acte des déclarations du gouvernement pour maintenir les traditions d'hospitalité de la France ». — La simple discussion, qui eût dû demeurer technique, d'un cahier de crédits supplémentaires sur l'exercice 1901 (3) se transforma en une interpellation sur la gestion financière de M. Caillaux, vivement pris à partie par M. Xavier Reille. M. Rouvier défendit délibérément la politique de son prédécesseur. Il ajouta à cette défense l'exposé de la situation générale et quelques données sur son propre programme. Cette situation mérite la plus sérieuse attention. Un déficit énorme existe qui a pour cause et les lois de dépenses que les Chambres votent

(1) 19 juin. — (2) 20 juin. — (3) 26 juin.

trop aisément en dehors du budget, et les remaniéments inconsidérés d'impôts. Avant de faire des réformes éclatantes et de tenter des expériences dangereuses, il convient que l'indépendance du pays soit assurée au dehors et pour cela il lui faut une armée puissante, nombreuse, entraînée. Il faut aussi, avant de sérier les réformes, sérier les dépenses. « Il est impossible d'avoir à la fois une politique militaire, une politique navale, une politique coloniale et d'essayer en même temps de répandre l'instruction populaire et de venir en aide à tous ceux qui peinent et qui souffrent. Si vous voulez tout faire à la fois, il n'y aura ni ressources nationales, ni génie financier qui le permettent. » Ces aperçus étaient prudents, ces paroles sages. M. Jaurès ne put admettre cette politique résignée, et montra, avec sa grande éloquence, tout ce qu'elle avait de décourageant. « Une des conditions de la sécurité du pays — dit-il — c'est qu'il continue plus que jamais dans le monde son grand rôle d'initiateur du progrès, de la liberté et de la paix... Votre devoir, monsieur le ministre, est en même temps de signaler les difficultés des réformes fiscales et d'en affirmer hautement la nécessité. Voilà ce qu'aucune combinaison gouvernementale ne peut nous faire oublier, car la démocratie peut se montrer confiante, mais elle ne sera jamais dupe. »

Reste la plus éclatante de ces interpellations, celle qui vise la trop fameuse affaire Humbert. On se serait difficilement résigné, semble-t-il, à n'en point parler dans les Chambres, bien que la presse eût rassasié de détails sensationnels les plus difficiles de ses lecteurs. Au surplus, par la personnalité politique de ses principaux acteurs, elle appartient sans conteste au domaine parlementaire. M. Mirman, avec verve, attacha le grelot (1).

(1) 27 juin.

Il exposa toute la genèse de l'affaire, comme si aucun de ses collègues ne connaissait par le menu toutes ses phases et toutes ses évolutions. Et il posa quantité de questions embarrassantes : pourquoi le ministère public est-il resté si longtemps inerte? pourquoi l'administration de l'enregistrement ne s'est-elle pas préoccupée de toucher les droits considérables qui peuvent lui revenir d'une succession aussi colossale? pourquoi, au lieu d'arrêter immédiatement les coupables, leur a-t-on laissé tout le loisir de s'échapper? enfin quel enseignement le gouvernement compte-t-il tirer de ces événements et quelle réforme apportera-t-il dans l'organisation de la police et de la justice? — M. Binder incrimina plus particulièrement le procureur général Bulot. — M. Paul Coutant qualifia, en conséquence, l'affaire Humbert de « Panama de la magistrature ». — M. Syveton remonta, lui, jusqu'à M. Floquet dont il blâma vivement la conduite et dont aussitôt M. Léon Bourgeois fit une apologie éloquente. — M. Firmin Faure en revint à M. Bulot auquel il n'épargna aucune critique. — Avec cette loyauté et aussi cette énergie qui se cache sous la bonhomie de ses dehors, M. Vallé, sans circonlocutions inutiles, déblaya rapidement le terrain. Le ministre de la justice prit, tout d'abord, la défense de M. Bulot « dont la conduite comme magistrat a été des plus correctes » et qui est attaqué par l'opposition surtout à cause du rôle qu'il a joué dans les procès de la Haute Cour. Quant au fond, il ramena l'affaire à ses proportions véritables, une gigantesque mais banale escroquerie qui ne touche en rien à la politique et doit rester dans le domaine judiciaire. Car si beaucoup d'hommes politiques fréquentaient la maison Humbert, c'est sans doute à cause de l'éclat des fonctions qu'avait occupées l'ancien vice-président du Sénat dont rien ne

pouvait, tout de même, jusqu'au drame final, laisser suspecter l'honorabilité ; et d'ailleurs ces hommes politiques appartenaient à tous les partis. Cette netteté impressionna favorablement la Chambre qui vota un ordre du jour de confiance à une très grosse majorité.

Le Sénat, à la réouverture de la session (1), entendit une allocution de son président qui fut grandement applaudie. M. Fallières se félicita naturellement du résultat des élections : « la consultation nationale a confirmé une fois de plus, par une éclatante manifestation, l'inébranlable confiance du pays dans l'avenir de nos institutions ». Surtout, il sut parler, comme il fallait, de l'affreux sinistre de la Martinique. « Qu'au milieu de ses douloureuses épreuves la population de la Martinique reçoive l'hommage que le Sénat adresse pieusement à la mémoire de ces milliers de victimes dont la mort a mis la France en deuil. Qu'elle compte sur nos ardentes sympathies. Rien ne coûtera à la mère patrie pour calmer tant de souffrances et soulager tant de misères. » La haute Assemblée, sur l'initiative de MM. Jules Godin, Ciceron, le comte d'Aunay, Drouhet et Charles Dupuy, s'associa unanimement « aux paroles émues du président et envoya à la population de la Martinique l'assurance de son paternel dévouement et de la sollicitude de la mère patrie pour ses enfants si durement éprouvés ».

Le Sénat s'attela à la grosse réforme du service de deux ans dans l'armée active (2). Ce projet considérable, que son rapporteur M. Rolland avait fait sien et auquel il avait consacré les études les plus scrupuleuses, sans se laisser rebuter par les détails techniques les plus ardus, soulevait une assez vive opposition. Il fut critiqué par les spécialistes les plus distingués et cette discus-

(1) 3 juin. — (2) 19, 20, 24, 26 et 27 juin.

sion approfondie fut éminemment intéressante. Pour le comte de Goulaine, la loi de deux ans n'est qu'un trompe-l'œil. C'est à peine si elle fera faire aux hommes des classes futures un service un peu moins long, car elle augmente encore le nombre des dispenses et elle alourdit notre organisation militaire au détriment de la valeur des troupes. — M. Mézières constate que le service de deux ans n'a été appliqué que dans l'armée allemande et encore dans l'infanterie seulement, mais simplement à titre d'expérience. Dans ce pays où la natalité est considérable, on peut incorporer tous les hommes disponibles et on s'efforce d'en faire passer le plus grand nombre sous les drapeaux, quitte à réduire le temps de service. On a mis beaucoup de lenteur et de prudence à appliquer ces modifications. L'économie du projet français consisterait à réduire le service pour 115.000 hommes et à l'augmenter pour 90.000 autres, par la suppression des dispenses. Il y a pourtant des dispensés intéressants comme les fils aînés de veuve, les aînés d'orphelins, les aînés des familles de sept enfants. Malgré tout, on ne saurait lui faire aucune objection de principe. Le service de deux ans pourrait être institué et pratiqué d'une manière utile et avantageuse si on le complète par un système de rengagements puissamment organisé et en remplaçant par un engagé volontaire chaque homme rendu à la vie civile. — M. de Lamarzelle affirme que la suppression des dispenses mènera fatalement au service d'un an. D'autre part, le service de deux ans ou d'un an modifiera, voire bouleversera la conception qu'on se fait de l'armée. L'armée est faite pour donner aux citoyens incorporés l'instruction militaire. Or on va tuer l'âme de l'armée qui est l'esprit militaire, « la soumission absolue aux ordres d'un supérieur ». Et une armée sans esprit militaire, c'est une armée battue d'avance. Tout est bien

différent en Allemagne où on lui sacrifie tout. Le général André l'interrompt. « Je ne peux pas laisser dire que le soldat français ne vaut pas le soldat allemand. Il vaut mieux. (1) » — M. Rolland reprend l'exposé des grandes lignes de la loi nouvelle, destinée « à mettre les vrais principes à la base de nos institutions militaires ». Elle comporte l'égalité des charges, l'exclusion des dispenses et exclut tout gaspillage de temps. Les familles des soutiens de famille, les seuls dispensés actuellement intéressants, recevront des subsides pendant le temps qu'ils passeront sous les drapeaux. — M. de Tréveneuc propose carrément le service d'un an avec des cadres composés de rengagés, sous-officiers, caporaux et soldats. — M. Gourju, qui l'appuie, montre qu'il est facile de constituer ces cadres sans surcharger le Trésor en réservant aux anciens militaires les fonctions, postes et emplois civils (2). — Après d'autres attaques de MM. Forgemol de Bostquénard, de Montfort et de l'amiral de Cuverville, le général André fait connaître l'opinion du gouvernement. Comme il a été piqué par les observations de M. de Lamarzelle sur la perte de l'esprit militaire, il s'attache à prouver par la lecture d'extraits de conférences faites à Saint-Cyr par le commandant Ebener qu'on persiste plus que jamais à inculquer aux officiers, et dans un sens très élevé, les notions sur leurs devoirs et sur leur rôle social. Tout le problème à résoudre, dit-il, peut se résumer ainsi : le service de trois ans met à la disposition de l'autorité militaire un effectif qui nous permet d'entrétenir une armée de 539.000 hommes environ. Le service de deux ans nous donnera un effectif moindre de 50.000 hommes. On comblera le déficit par diverses mesures : rengagements des sous-officiers, ca-

(1) 19 juin. — (2) 20 juin.

poraux et soldats, suppression des dispenses, incorporation des hommes des services auxiliaires. La loi ne compromet ainsi ni l'instruction ni l'éducation militaires, mais le pays devra supporter des charges plus lourdes (1). — Le général Mercier n'admet pas l'efficacité de ces mesures. « Avec la loi nouvelle, on est obligé de vider tous les fonds de tiroir et encore on n'arrive pas à combler le déficit. » D'autre part, quelles complications n'aura-t-on pas pour la relève des troupes coloniales? De ce chef encore, les dispenses seront excèssives. Si l'on compte encore les secours, hautes payes, rengagements et autres dépenses, il faudra faire face à 47 millions de supplément! Le général Mercier n'en reconnaît pas moins que le projet a de très bons côtés et, en définitive, si notre population diminue, si nous voulons conserver notre rang comme puissance militaire, il est indispensable que les charges militaires s'appesantissent sur ceux qui restent puisque leur nombre décroît. — L'intervention de M. de Freycinet, président de la commission de l'armée, décide, en quelque sorte, du sort du projet. Pour lui, la question de déficit dans l'effectif est secondaire, car elle se borne à savoir si on pourra facilement rengager 10.000 soldats. Au contraire, la question des dispenses est très importante. Le service militaire, au lieu d'être une charge, un fardeau, un impôt, comme on le dit trop facilement et trop inconsidérément, est le premier et le plus grand des devoirs. C'est la plus haute obligation morale du citoyen envers sa patrie; par conséquent, cette obligation doit être remplie par tous dans les mêmes conditions. Pour les cadres, le rengagement des sous-officiers n'est qu'une affaire de crédits. Les réserves seront plus fortes, car elles comprendront

(1) 24 juin.

500.000 hommes qui auront fait deux ans au lieu d'un an. Elles seront aussi mieux encadrées. Quant aux charges, elles se bornent à 25 millions environ : en réduisant le budget extraordinaire, le budget ne dépassera pas son chiffre actuel lorsque la loi nouvelle aura son plein effet. Enfin la loi de deux ans ne sera pas et ne devra pas être un acheminement au service d'un an. La loi de 1889 renfermait un germe de faiblesse, l'inégalité; il importe qu'il disparaisse (1). — Là-dessus le général Billot fit l'historique de toutes les lois militaires depuis 1872 jusqu'à 1889. Bien loin de partager les idées de M. de Freycinet, il conclut de cet exposé comparatif que la loi nouvelle compromettrait la solidité de notre armée et rendra en France le service militaire impopulaire. L'intérêt des hautes études, l'intérêt des familles pauvres exigent et justifient les dispenses. Si on les supprime, on soulèvera de telles clameurs qu'on sera à bref délai obligé de proposer des modifications à un système inapplicable pratiquement. — Mais ces noires perspectives ne semblent pas émouvoir outre mesure le Sénat. M. Prevet réclame en vain la suspension de la discussion jusqu'à ce que l'avis du conseil supérieur de la guerre ait été communiqué à la commission de l'armée. Cette proposition est aussitôt repoussée par 149 voix contre 118 (2).

En dehors de ce grand débat, le Sénat avait adopté un projet sur le code rural, une proposition sur la vente des objets abandonnés chez des ouvriers industriels, une autre sur les élections aux chambres de commerce et aux chambres consultatives des arts et manufactures (3), et encore des mesures organisatrices de la protection des enfants naturels reconnus ou non reconnus et

(1) 26 juin. — (2) 27 juin. — (3) 12 juin.

l'extension des dispositions de l'article 463 du code pénal aux délits prévus et punis par l'article 597 du code de commerce (1).

Le Président de la République, après s'être reposé à Montélimar (2) des soucis de la politique, vint au Mans (3), accompagné du président du conseil et du ministre de la guerre, à l'occasion d'un concours fédéral de gymnastique. M. Loubet prononça un discours dans lequel on releva ces paroles caractéristiques : « C'est surtout lorsqu'il s'agit de nos intérêts à l'extérieur, lorsque le renom et la dignité de notre pays sont en jeu que les partis politiques doivent laisser le Président de la République en dehors de leurs querelles..... Il y a profit pour la République à ce que son Président, par une plus exacte appréciation des intérêts de la nation, échappe non à une critique même sévère, mais à certaines attaques excessives qui portent atteinte à l'autorité dont il a plus particulièrement besoin lorsqu'il est appelé à parler au nom de la France. »

Mémento du mois. Élections législatives. *Sénat.* — (Tarn-et-Garonne) M. Delthil, radical, élu contre M. Cambes, républicain (22 juin).

Décorations. — Mérite agricole (5 juin). — Palmes académiques (6 juin).

Événements divers. — Circulaire de M. Combes enjoignant aux préfets d'excercer une surveillance politique sur les fonctionnaires de tous ordres dans leurs départements et de réserver leurs faveurs à ceux qui ont donné des gages de fidélité à la République (22 juin). — Décret ordonnant la fermeture d'un certain nombre d'établissements congréganistes établis en violation des prescriptions de la loi de 1901 (28 juin). — Circulaire

(1) 17 juin. — (2) 1er juin. — (3) 22 juin.

de M. Chaumié sur les laïcisations d'écoles (30 juin).

Documents. — Nomination de conseillers du commerce extérieur; nomination des membres du conseil supérieur de la marine marchande ; organisation du conseil technique de l'agriculture coloniale (4 juin). — Organisation des cours à l'École coloniale ; décret relatif aux tarifs scolaires dans les lycées nationaux de garçons (5 juin). — Décret relatif aux frais de justice criminelle à la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion ; décret relatif aux pensions de retraites du personnel colonial ; rapport de la commission de surveillance de l'épandage des eaux d'égout à Gennevilliers (15 juin). — Règlement d'administration publique pour la répartition, entre l'Algérie et la métropole, de la charge des pensions des fonctionnaires et agents coloniaux (21 juin). — Commission chargée de rechercher les modifications à introduire dans les lois relatives aux sociétés par actions (23 juin).

JUILLET

Le président du conseil n'était pas homme à se contenter de rédiger un programme pour la forme. Il se mit incontinent à vouloir appliquer les théories qu'il venait de formuler. Cette prétention excita l'étonnement et la colère des adversaires de M. Combes. A la Chambre, ils essayèrent de l'embarrasser et M. Gauthier de Clagny (1) présenta une proposition d'amnistie générale. Le président du conseil n'eut pas de peine à écarter cet obstacle en démontrant qu'au lendemain d'élections passionnées

(1) 1er juillet.

l'amnistie aurait pour résultat d'accroître l'agitation. Les condamnés de la haute cour avaient d'ailleurs déclaré superbement qu'ils n'abandonnaient rien de leur dessein et qu'ils désavouaient à l'avance toute mesure de clémence qu'on pourrait prendre à leur égard. Enfin c'est au gouvernement que l'initiative de l'amnistie doit appartenir, car il est seul en situation d'apprécier les résultats de cette mesure. Alors M. Denys Cochin (1) interpella sur la fermeture des écoles congréganistes prononcées par décrets. Du jour au lendemain, 135 écoles ont été fermées. Qui donc va recueillir les enfants qui les fréquentaient? La loi de 1901 a été interprétée d'une manière abusive et on s'est hâté de prendre des mesures draconiennes avant de savoir quelle serait l'interprétation de la justice. — L'abbé Gayraud appuya ces observations : l'interprétation de l'article 13 par M. Combes est diamétralement opposée à celle de M. Waldeck-Rousseau. On devait procéder par voie judiciaire, non par voie administrative. Le président du conseil répliqua : « Le législateur de 1901 a eu l'intention non douteuse, la volonté même qu'une autorisation préalable intervienne pour donner aux établissements congréganistes l'existence légale. Or, en créant de nouveaux établissements sans demande d'autorisation, les congrégations ont pris une attitude provocatrice et intolérable. Le gouvernement est résolu, la loi à la main, à briser les résistances, appuyé qu'il est sur une majorité massée autour de lui dans les deux Chambres pour faire triompher, en matière de politique religieuse, l'esprit de la Révolution. « Dans l'œuvre considérable que nous impose la confiance de la majorité républicaine, il est bon, il est moral, il est de nécessité politique que ce premier acte reçoive l'approbation unanime des républicains de

(1) 4 juillet.

cette Chambre; je suis certain que nous l'obtiendrons, d'abord parce que le décret du 28 juin n'est que la mise à exécution d'une déclaration ministérielle que vous avez applaudie et que nous maintenons intégralement; ensuite parce que la France républicaine vient d'envoyer dans cette enceinte une majorité de représentants décidés à assurer définitivement la victoire de la société laïque sur l'obédience monacale. » Ce discours obtint les honneurs de l'affichage. Et l'ordre du jour qui fut voté en ces termes pourtant déjà fort explicites : « La Chambre approuve les déclarations du gouvernement et compte sur lui pour la ferme application de la loi sur les associations et pour la défense nécessaire des droits de l'État laïque », fut encore renforcé par une déclaration du groupe de l'enseignement qui fut affichée à la suite du discours ministériel.

L'attaque de l'opposition reprit, plus violente, quelques jours après, au cours d'une séance de nuit (1). M. Cochin derechef et M. Aynard ayant demandé à interpeller « sur la circulaire du président du conseil relative à la fermeture des écoles congréganistes », M. Combes refusa de donner des explications qui n'eussent été que des redites. Il s'ensuivit un épouvantable tumulte. M. Auffray ayant crié : « A bas le ministre proscripteur! » M. Combes descendit de la tribune où se précipitèrent des socialistes. M. Guillain, qui présidait, se retira, suivi des membres du bureau. A la reprise de la séance, à dix heures et demie, M. Auffray, sommé de s'expliquer, se contenta d'affirmer que le président du conseil avait commis un acte criminel, ce qui lui valut la censure et à M. Combes une chaleureuse ovation des députés de la gauche. Le président du conseil réussit à

(1) 11 juillet.

répéter que l'acte qu'on lui reproche n'était que la stricte application de la loi sur les associations. Bien entendu, l'interpellation Cochin-Aynard fut renvoyée à la suite de l'ordre du jour, comme le demandait le gouvernement, et M. de Baudry d'Asson crut bon d'y joindre une nouvelle interpellation de son cru, « sur les mesures prises contre les congrégations et les cruautés dont elles ont été l'objet ».

Le ministère subit d'ailleurs d'autres assauts, sinon aussi impétueux, du moins aussi dangereux. M. Delcassé (1), questionné par M. Chastenet sur le renouvellement de la triple alliance et sur la situation délicate où ce renouvellement pouvait placer l'Italie après son rapprochement marqué vers la France, contenta tout le monde par d'habiles déclarations : « Nul ne connaît mieux les intérêts de l'Italie que l'Italie elle-même et nul ne saurait mieux qu'elle-même lui tracer la politique qui répond le mieux à ses intérêts, complexes comme ceux de toutes les grandes nations.

« Nul non plus ne sera surpris d'apprendre que, lorsque fut annoncé, à la tribune de plusieurs Parlements, le renouvellement prochain de la triple alliance, nous nous soyons préoccupés de la mesure dans laquelle cet acte diplomatique pouvait s'accorder avec les rapports d'intérêt et d'amitié si opportunément renoués entre la France et l'Italie.

« Notre préoccupation très naturelle n'a pas été de longue durée, le gouvernement du roi ayant pris soin d'éclairer et de préciser la situation.

« Les déclarations faites nous ont permis d'acquérir la certitude que la politique de l'Italie, par suite de ses alliances, n'est dirigée ni directement ni indirectement

(1) 3 juillet.

contre la France, qu'elle ne saurait, en aucun cas, comporter une menace pour nous, pas plus sous une forme diplomatique que par des protocoles militaires internationaux, et que, sous aucune forme, l'Italie ne peut devenir ni l'instrument ni l'auxiliaire d'une agression contre notre pays.

« Ces déclarations ne peuvent laisser subsister aucun doute dans notre esprit sur le caractère résolument pacifique et amical de la politique italienne à notre égard, ni sur le sentiment de sécurité dont s'inspirent désormais les relations des deux nations.

« Elles nous donnent la ferme confiance que rien ne s'oppose plus au développement d'une amitié qui a eu déjà des conséquences fécondes. »

M. Rouvier surtout eut maille à partir avec MM. Lockroy et Jaurès qui à propos de la discussion de la loi des contributions (1), lui reprochaient d'avoir écarté trop délibérément l'impôt sur le revenu. Le ministre des finances répond qu'il avait surtout en vue de rétablir l'équilibre financier et de rendre à la trésorerie l'élasticité qu'elle a perdue par suite du fléchissement des recettes et de l'amortissement hors budget à un moment où l'on ne prévoyait pas les années maigres. Quant à l'impôt sur le revenu — auquel M. Lockroy attribue une foule de vertus et dont il attend des ressources nouvelles — il serait tout simplement tracé suivant la définition d'un impôt de remplacement. M. Jaurès se montra conciliant et il fit voter à la presque unanimité une motion prenant acte de la promesse du gouvernement de présenter l'impôt général sur le revenu avant la fin de l'année. Peu après (2), M. Rouvier enlevait le vote (475 voix contre 4), réalisant la conversion du 3 1/2 en 3 %, conversion qui donne dès le prochain

(1) 7 juillet. — (2) 8 juillet.

exercice une disponibilité de 33 millions et lèse le moins possible l'intérêt des rentiers en leur assurant une bonification de 1 franc par 3 fr. 50 de rente convertie et une période d'inconvertibilité de 8 ans.

Au milieu de tous ces orages, les vérifications des pouvoirs s'étaient poursuivies, se ressentant un peu de la nervosité ambiante : M. Joseph Brisson (Libourne) fut invalidé, M. Guyot de Villeneuve (Neuilly-Boulogne) soumis à enquête (1) ; M. Jean de Castellane (St-Flour) fut invalidé (2), M. Roger Ballu (Pontoise) subit le même sort (3), que put éviter M. S. de Castellane (4) grâce à la crânerie et à l'esprit de la défense qu'il sut présenter. Enfin, avant la clôture de la session (5), la Chambre vota le projet de chemin de fer entre Paris et Chartres (ligne de l'État) (6) et les crédits supplémentaires pour 1902 (7) qui furent l'objet de certains tiraillements entre les deux Chambres.

Le Sénat continua (8) l'examen des propositions relatives au service de deux ans. Après avoir repoussé un contre-projet de M. de Tréveneuc tendant à la conservation provisoire de la loi de 1889 et à l'acheminement progressif vers le service d'un an, au fur et à mesure que les rengagés viendront prendre place dans le rang, auquel le ministre de la guerre opposa surtout cet argument qu'un an ne suffit pas pour faire un bon réserviste ; après avoir repoussé un autre contre-projet de M. de Montfort consistant à ne libérer les hommes après deux ans que dans la proportion des rengagements obtenus (9), on aborda enfin l'article 2 qui pose le principe de la suppression des dispenses. L'opposition y fit une très vive résistance, exigeant qu'on examinât au moins en détail si les dispenses

(1) 3 juillet. — (2) 9 juillet. — (3) 11 juillet. — (4) 12 juillet. — (5) 12 juillet. — (6) 9 juillet. — (7) 10 et 11 juillet. — (8) 1er, 3, 4 juillet. — (9) 1er juillet.

peuvent être supprimées au lieu de procéder à un vote de principe qui pouvait être dangereux. M. de Lamarzelle notamment plaida la cause des hautes études. Le général André réclama, lui, nettement la suppression formelle de toute dispense par où il pouvait obtenir les 66.000 hommes nécessaires pour parfaire les effectifs.

On s'embrouilla ensuite dans les questions techniques de sursis, de devancements d'appel et autres. Alors M. Carné, pour apporter quelque clarté au débat, s'efforça de nouveau d'obtenir que le Sénat ne se liât pas par l'article 2. Mais M. Chaumié fit valoir qu'au contraire il était nécessaire de voter immédiatement cet article, la loi de deux ans n'étant possible qu'à la condition de supprimer les dispenses. Il fut appuyé énergiquement par M. de Freycinet et par le ministre de la guerre. Là-dessus, M. Milliès-Lacroix ayant soutenu un amendement dans le but de laisser subsister une dispense unique, celle dont bénéficieraient les soutiens indispensables de famille, MM. Prévet, de Tréveneuc, de Montfort, Mézières, de Carné se rallièrent à lui et il ne fallut rien moins qu'une nouvelle intervention des ministres de l'instruction publique et de la guerre et leur déclaration que « si l'amendement est voté, le gouvernement ne pourra continuer à défendre le service de deux ans » pour enlever enfin le fameux vote de principe par 166 voix contre 116 (1).

La loi en resta là, le Sénat ayant eu à délibérer sur des affaires plus pressantes encore : adoption de la taxe de remplacement des octrois de Paris (2), discussion de l'interpellation de M. Denoix sur la réforme de l'enseignement secondaire (3) au cours de laquelle les décrets du 31 mai 1902 furent assez vertement critiqués, et par l'interpellateur et par M. Joseph Fabre et surtout

(1) 3 et 4 juillet. — (2) 8 juillet. — (3) 8, 9 et 10 juillet.

par M. Wallon; loi des contributions; conversion du 3 1/2 % (1); interpellation de M. Le Provost de Launay « sur les responsabilités encourues dans l'affaire Humbert » (2); crédits supplémentaires (3) dont une partie fut disjointe sur la demande du rapporteur M. Antonin Dubost, la commission des finances n'ayant pas eu le temps nécessaire pour se livrer à un examen complet.

En dehors des Chambres, la préoccupation dominante est également celle de l'application de la loi sur les sociétés. Le président du conseil ayant adressé aux préfets (4) une circulaire les invitant à faire connaître aux établissements congréganistes qui existaient sans autorisation au moment de la promulgation de la loi sur les associations et qui, depuis, n'ont pas sollicité l'autorisation, qu'il leur est accordé un délai de huit jours pour se dissoudre et se disperser et que, passé ce délai, les préfets procéderont à la fermeture desdits établissements; circulaire qui — on l'a vu — provoqua une interpellation à la Chambre des députés — un vaste mouvement fut organisé et les chefs les mieux qualifiés de l'opposition conseillèrent aux congrégations la résistance. MM. Denys Cochin, Lerolle, de Ramel, de Mackau, de Mun et l'abbé Gayraud adressèrent à M. Combes une sorte d'ultimatum (5) où on lit, non sans surprise, étant donné le but poursuivi, ces phrases comminatoires : « votre doctrine sectaire s'affirme chaque jour : c'est la doctrine antilibérale, athée et jacobine... Prenez garde, monsieur le Président, les gouvernements qui la pratiquent en meurent dans ce noble pays de France, quand il a constaté le mal et compris l'injustice ». MM. les sénateurs Ponthier de Chamaillard et de Goulaine menacèrent le président du conseil de l'interpeller à la rentrée (6). A

(1) 9 juillet. — (2) 10 juillet. — (3) 11 juillet. — (4) 10 juillet. — (5) 17 juillet. — (6) 18 juillet.

ces protestations s'associa le cardinal Langénieux qui en appela à M. Loubet. Les mères de famille du premier arrondissement, émues par la fermeture de l'école des sœurs de St-Roch, déroulèrent devant l'Élysée leurs théories protestataires (1). Cet exemple fut suivi. MM. François Coppée, Gaston Mery, de Chamaillard, Lerolle, Archdéacon, Alpy, Pugliesi-Conti et autres députés, sénateurs, conseillers municipaux, revêtus de leurs insignes, le poète en habit d'académicien, portant autour du cou sa cravate de commandeur entrèrent dans la lice, provoquant bagarres, tumulte et arrestations (2). Bien entendu, les contre-manifestations ne tardèrent pas à se produire. Les conseils d'arrondissement, dès leurs premières réunions, félicitèrent, en grand nombre, le président du conseil pour « l'attitude énergique qu'il déploie dans l'application des lois sur les associations » (3). A Paris, les socialistes se mirent en campagne et, un beau soir, partis du Panthéon, vinrent jusqu'à la rue Serpente en criant : A bas la calotte! (4). Rue Saint-Maur, à Levallois-Perret, aux Ternes, les cléricaux menèrent grand bruit, si grand bruit que M. Pugliesi-Conti se fit arrêter (5). M[me] Renée Reille essaya de galvaniser les femmes chrétiennes. « Il y aura bientôt du sang de femme répandu dans la rue. Nous en faisons le serment. » Avec M[mes] de Mun, Piou, Cibiel, de Pomeyrol elle se rendit à l'Élysée, demandant audience à M[me] Loubet. Le général Dubois dut expliquer à cette aimable délégation que « M[me] Loubet n'a pas le droit d'intervenir dans les affaires de l'État. Son devoir est de s'abstenir dans toute manifestation politique et elle se renferme dans les limites de son devoir » (6). Cette levée de boucliers n'ébranla pas M. Combes. Les sœurs de la rue Saint-Maur

(1) 21 juillet. — (2) 22 juillet. — (3) 21, 26 juillet. — (4) 23 juillet. — (5) 23 juillet. — (6) 25 juillet.

furent tout de même dispersées en dépit de la résistance obstinée de leurs trop fervents amis politiques qui les tenaient sous bonne garde. L'exaspération des nationalistes parvint à son comble. Au cours d'une réunion tenue à la salle des agriculteurs et où MM. Maurice Spronck, Jules Lemaître, Coppée, Firmin Faure, Syveton, Auffray, Méry, Le Menuet, etc., prononcèrent des harangues enflammées, il fut question d'une marche grandiose sur l'Élysée ; mais toute cette ardeur batailleuse se dissipa en paroles (1). L'effort maximum, à Paris, fut donné sur la place de la Concorde, et se réduisit, en somme, à une vaste bousculade (2). Il fallut se rejeter sur la province. Des troubles sans grande conséquence se produisirent à Lyon et à Lille (3). Et on résolut de transporter dans la fervente Bretagne le vrai théâtre des hostilités (4). Cependant, l'agitation se continue à Paris. Rue d'Enghien, M. Piou, président de l'action libérale, réunit tout l'état-major nationaliste, où brille M. Maurice Spronck à côté de Mme Renée Reille (5). M. Escudier, président du conseil municipal, tente une démarche auprès de M. Combes afin d'attirer son attention sur les conséquences déplorables de la fermeture des écoles. Comme il ne reçoit aucune réponse, le bureau du conseil dut se résigner à exprimer le regret « que les auteurs des décrets n'en aient pas envisagé les conséquences » et à « constater combien la situation était inquiétante, tant par l'impossibilité matérielle où se trouve la ville de Paris de faire construire immédiatement les locaux nécessaires que par la nécessité qui incombe au conseil municipal pour satisfaire à des obligations légales d'ajouter de nouveaux impôts aux charges financières déjà si lourdes qui pèsent sur la population parisienne (6) ». Cette agita-

(1) 26 juillet. — (2) 27 juillet. — (3) 26, 27 juillet. — (4) 28 juillet. — (5) 28 juillet. — (6) 30 juillet.

tion ne paraît cependant pas atteindre les couches profondes de la population; elle n'est qu'un épisode d'une lutte — qui devient de plus en plus âpre — entre des partis politiques pour la conquête ou la conservation du pouvoir.

D'autres détails significatifs peuvent concourir à mettre en lumière le caractère de cette lutte. Ainsi, M. Guérin, président de la gauche républicaine du Sénat, trace un programme de ce groupe en opposition manifeste à celui du groupe radical socialiste de la Chambre (1) où il dit notamment : « Un autre bloc se forme; il grossit et se fortifie, tandis que le fameux bloc de la défense républicaine, péniblement reconstitué, visiblement se désagrège, s'effrite et menace de s'écrouler. » D'autre part, les présidents des groupes de gauche de la Chambre se réunissent au ministère de l'intérieur pour définir les termes de l'accord entre la majorité et le gouvernement sur les réformes à accomplir et bien montrer que le bloc de la défense républicaine n'est point aussi délabré qu'on le veut dire (2). Et M. Vallé, présidant la séance du conseil d'État, appuie davantage encore sur les liens qui unissent aux grands corps de l'État le gouvernement et le Parlement : « Certains partis ont cette conception étrange que nos grands corps s'élèvent quand ils se montrent infidèles à la République et quand ils manquent à leur mission. Vous êtes trop haut placés pour que de pareilles attaques montent jusqu'à vous et vous continuerez à mettre votre science, vos lumières à la disposition du gouvernement dont vous vous constituez le consciencieux appui (3) ». Le général André, au concours national des sociétés de gymnastique et d'instruction militaire à Vincennes (4), honnit les nationa-

(1) 1er juillet. — (2) 2 juillet. — (3) 3 juillet. — (4) 4 juillet.

listes : « Nous voulons bien nous réconcilier avec tous les gens de bonne foi. Mais avec ceux qui n'ont pas craint, pendant la période électorale, de traiter le ministère de M. Waldeck-Rousseau de ministère de l'étranger, nous n'en voulons à aucun prix. Non, mille fois non! » M. Trouillot entonne dans un banquet à Lons-le-Saulnier (1) un véritable dithyrambe en l'honneur du cabinet Combes, dont M. Bérard exalte aussi les mérites dans un autre banquet à Ambérieu (2). Le général André trouve dans la banale inauguration d'un stand à la Roche-sur-Yon (3) l'occasion propice pour renchérir sur ses collègues en montrant dans M. Combes « l'éminent ministre, décidé à poursuivre jusqu'au bout l'œuvre de laïcisation, quels que soient les obstacles qu'on lui suscite » et en rappelant qu' « autour de M. Combes est groupé un ministère convaincu, comme lui, qu'il n'y pas de liberté politique possible sous la tyrannie cléricale ». M. Camille Pelletan, inaugurant le monument de Hoche à Quiberon (4), déclare que « toute l'histoire du siècle est dans la lutte entre l'idéal du moyen âge et l'idéal de l'avenir, entre le cléricalisme qui a pris la défense du passé et la cause de la Révolution ». Quant à M. Chaumié, soit qu'il préside la distribution des récompenses décernées par les jurys aux membres de la société des artistes français (5), soit qu'il préside aux cérémonies du centenaire d'Alexandre Dumas à Villers-Cotterets (6), soit qu'il préside le concours général (7), il s'enferme davantage dans son rôle de grand maître de l'Université, traite, avec finesse, des questions d'art comme des questions littéraires et trace, avec netteté, les grandes lignes de la réforme de l'enseignement secondaire.

Cependant la fête nationale du 14 Juillet s'est passée

(1) 6 juillet. — (2) 5 juillet. — (3) 27 juillet. — (4) 20 juillet. — (5) 2 juillet. — (6 6 juillet— (7) 30 juillet.

fort tranquillement et si, par malheur, la revue traditionnelle n'avait déterminé chez les soldats un nombre considérable de cas d'insolation, elle n'aurait, pour ainsi dire, pas attiré l'attention au milieu de l'effervescence provoquée par l'application stricte de la loi sur les sociétés.

Mémento du mois. ÉLECTIONS LÉGISLATIVES. *Chambre des députés.* — Loire, 2e circonscription de Montbrison, M. Daniel Dorian, ministériel, élu contre M. Joseph Desjoyaux, réactionnaire, en remplacement de M. Charles Dorian, décédé (27 juillet).

NOMINATIONS. — M. Beau, ministre de France à Pékin, est nommé gouverneur général de l'Indo-Chine (2 juillet). — M. Th. Girard est nommé secrétaire du Sénat en remplacement de M. Bourgeat, décédé (4 juillet). — M. Lemaire est nommé gouverneur de la Martinique (30 juillet). — Mouvement judiciaire (2, 18 et 19 juillet).

DÉCORATIONS. *Légion d'honneur.* — Affaires étrangères, Commerce, Agriculture (13 juillet). — Instruction publique (23 juillet). — Justice, Commerce (Exposition de Glasgow). (25 juillet). — Finances, Guerre (26 juillet). — Intérieur et Cultes (27 juillet). — Affaires étrangères, titre étranger (29 juillet).

Mérite agricole. — 13 juillet.

ÉVÉNEMENTS DIVERS. — Formation d'un groupe des députés républicains de la Seine pour s'occuper des questions relatives aux travailleurs du département (2 juillet). — Clôture par M. Vallé de la conférence de la traite des blanches (25 juillet). — Circulaire de M. Chaumié aux inspecteurs d'académie concernant les mesures exceptionnelles à prendre à la suite de l'application de la loi sur les associations, afin d'assurer le fonctionnement des écoles publiques lors de la rentrée scolaire (25 juillet). — Décrets portant fermeture d'établissements religieux ouverts sans autorisation et n'ayant pas satisfait

aux dispositions de la loi de 1901 (26 juillet). — Blâme aux professeurs de l'enseignement supérieur qui ont protesté contre les mesures relatives aux congrégations (28 juillet). — L'amiral Servan et l'amiral de la Bonninière de Beaumont sont relevés de leurs fonctions de commandant de la division navale de l'Atlantique et de préfet maritime de Toulon (31 juillet).

Documents. — Décret d'administration publique pour l'organisation et le fonctionnement de la caisse des recherches scientifiques (6 juillet). — Conditions d'admission dans les carrières diplomatique et consulaire (14 juillet). — Composition de la commission supérieure de la Caisse nationale de retraites pour la vieillesse (23 juillet). — Circulaire de M. Rouvier aux préfets, relative au repartement de 1903 (27 juillet).

AOUT

Pendant tout ce mois, la lutte se poursuit, monotone, entre le gouvernement qui veut l'application stricte de la loi et les congrégations qui prétendent l'éluder. Aussi bien ne mentionnerons-nous que brièvement les incidents principaux de cette lutte; et encore paraîtront-ils de bien minime importance lorsque le temps aura permis de les ramener à leur réelle valeur.

Toujours par voies et par chemins, les nationalistes s'étaient avisés d'envoyer au président du conseil une délégation composée des plus notables des députés de leur parti : MM. Maurice Spronck, Georges Berry, Faillot, Archdeacon, Flourens, Edmond Lepelletier (1). Ils exposèrent à M. Combes que, suivant eux, les éta-

(1) 2 août.

blissements non autorisés, mais appartenant à une congrégation autorisée, auraient dû rester en dehors de l'action gouvernementale, leur bonne foi ne pouvant être mise en doute.

Le président du conseil répondit qu'il avait si bien tenu compte de la bonne foi, qu'il avait exempté de la mesure prise les établissements pouvant justifier d'un décret de tutelle. Il a mis également hors de cause tous les établissements ayant un caractère charitable.

Interrogé sur le point de savoir s'il admettrait qu'une demande d'autorisation formée par les établissements, au lendemain de leur dissolution volontaire ou de leur fermeture d'office, pût avoir un effet suspensif, quant à l'application de la loi, le président du conseil a répondu négativement, ajoutant qu'une décision en ce sens serait entachée d'arbitraire et constituerait une véritable violation de la loi.

Comme on lui demandait s'il ne lui semblerait pas possible de saisir immédiatement le conseil d'État des demandes d'autorisation qui seraient déposées par les établissements frappés, il a refusé de prendre à ce sujet aucun engagement.

L'entretien ayant porté ensuite sur la date probable des décrets à délibérer en conseil d'État au sujet des demandes d'autorisation, le président du conseil a fait observer que le conseil d'État avait à statuer sur plus de douze cents demandes de cette nature.

Quelques-uns de ses interlocuteurs s'étant plaint que les préfets aient adressé à certains établissements des mises en demeure qu'ils avaient ensuite retirées, M. Combes a expliqué ce cas par le caractère ambigu de certains établissements, moitié scolaires, moitié charitables, et par le manque, au début, de renseignements à leur égard.

Divers autres points ont été abordés incidemment. Ils sont restés sans solution parce qu'ils rentraient dans un ordre d'idées qui relève exclusivement de la compétence du Parlement.

Le même soir l'« Union nationale » tenait, rue Hermel, un petit meeting, devant lequel M. François Coppée exprima son indignation au spectacle de la « police posant sa rude poigne sur l'habit vénéré des saintes religieuses » et pour demander, un peu indiscrètement, « ce que M. Waldeck-Rousseau a laissé après lui »; avec sa fougue méridionale, M. Ménard y prêcha une révolution qui « légale ou non doit, avant tout, être victorieuse ». A leur tour (1), les groupes socialistes et de la libre pensée entrèrent en campagne et manifestèrent, place Maubert, devant la statue d'Étienne Dolet, et les groupes anticléricaux, réunis à l'hôtel des Sociétés savantes, réclamèrent à grands cris la séparation de l'Église et de l'État, l'abrogation de la loi Falloux et la continuation de la défense républicaine. Méthodiquement la fermeture des établissements congréganistes se poursuivait en province, soulevant quelques troubles à Chambéry, provoquant des protestations de l'archevêque d'Auch (2), la création d'une ligue dite « de l'enseignement libre », dont le comité directeur est composé de MM. Georges Berger, Brunetière, Cailletet, Denys Cochin, Leroy-Beaulieu, Picot, Roussel, Guizot (3). Pour ajouter à l'imbroglio, on tente de ressusciter l'affaire Dreyfus et le général de Galliffet, mis en cause, finit par déclarer qu'il est décidé à se maintenir dans le silence le plus absolu, « ne voulant à aucun prix rallumer un incendie qu'il a contribué à éteindre en y consacrant toutes ses forces et tout son pouvoir » (4). Cependant l'agitation, soigneuse-

(1) 3 août. — (2) 4 août. — (3) 5 août. — (4) 5 et 6 août.

ment entretenue dans la fervente Bretagne, est parvenue à un degré qui laisse craindre de graves événements. L'abbé Gayraud avait dit : « La foi est l'apanage de la Bretagne. En touchant aux sœurs, on touche à la foi chrétienne ; en défendant la religion, les paysans défendent la France et la liberté » (1). Et les paysans, dociles à sa voix, faisaient bonne garde autour des écoles dont le gouvernement avait ordonné la clôture. On dut mobiliser des troupes et, lentement, sans trop de heurts d'abord, sinon sans cris et sans vociférations, on parvint à fermer les écoles de Landerneau (2). A Pontivy, un incident grave se produisit. Le lieutenant-colonel de Saint-Remy, commandant le 2e chasseurs, dut être relevé de son commandement, pour refus de faire partir pour Ploërmel un escadron sur l'ordre transmis par le général Frater et donnant comme motif de sa désobéissance les raisons suivantes : « Je suis chrétien, je ne participerai pas à une action qui est contraire à ma foi et à mes sentiments religieux (3) ». Le préfet du Morbihan, essayant de la conciliation, tint à Lesneven une réunion pour engager les populations à observer la loi (4). Mais cet appel produisit peu d'impression, l'abbé Gayraud continuant à prêcher la résistance sous prétexte que les mesures qu'on voulait prendre étaient illégales. Des scènes mouvementées eurent lieu à Morlaix, puis à Roscoff où l'expulsion des sœurs blanches provoqua des manifestations tumultueuses dirigées par M. de Mun (5). Il en fut de même à Douarnenez, à Lesneven (6). A St-Meen, au Folgoet, à Ploudaniel, les populations avaient élevé de véritables fortifications qu'il fallut enlever une à une. MM. Gayraud, de Cuverville, Pichon présidaient à la résistance. La police et les troupes furent accablées de

(1) 5 août. — (2) 7 août. — (3) 11 août. — (4) 11 août. — (5) 12 août. — (6) 15 août.

projectiles singuliers, couvertes d'ordures et de purin et il est étonnant que l'exaspération des deux partis en présence n'ait pas abouti à de sanglantes collisions au lieu de se limiter à des bousculades et à des contusions sans excessive gravité (1). On entend des protestations sur tous les points du territoire et elles prennent toutes les formes, amenant à leur suite les contre-protestations des adversaires : protestations du conseil général de la Loire-Inférieure qui dit que le gouvernement « inaugure en France le régime du bon plaisir » (2), réunion protestataire des femmes de France, rue Vercingétorix où Mme Reille recommande « l'union de toutes les mères de famille comme le meilleur moyen de combattre l'œuvre sectaire qui se poursuit en ce moment dans la France entière » (3); conférences protestataires à Bordeaux, Reims, Mende (4); manifestations des dames de Marseille (5); un peu partout des bris des scellés apposés sur les portes des écoles fermées; un arrêt sensationnel de la cour d'appel de Lyon déclarant illégale l'apposition des scellés sur les immeubles occupés par certaines écoles en location (6); lettre de M. le sénateur Delobeau à M. Combes protestant contre la qualification de royaliste qu'on attribue au mouvement : les paysans sont républicains, mais ils exigent la liberté d'enseignement (7); meeting de protestation des femmes de France, rue des Haies, où M. François Coppée prêche le refus de paiement de l'impôt comme excellent moyen pour les citoyens de protester contre la violation de la liberté (8); conférence protestataire de MM. François Coppée et Piou à Nantes et conférence également protestataire de M. de Maillé à Angers (9); et, d'autre part, vœux de 47 conseils généraux approuvant l'attitude du

(1) 18 août. — (2) 7 août. — (3) 9 août. — (4) 10 août. — (5) 11 août. — (6) 13 août. — (7) 17 août. — (8) 19 août. — (9) 23 août.

gouvernement (1), félicitations de nombreux conseils municipaux et d'innombrables sociétés locales; réunion de la ligue d'Action républicaine au Point du Jour pour réclamer « la dénonciation du Concordat, la séparation de l'Église et de l'État, l'abrogation de la loi Falloux (2), etc., etc.

Cependant, pour compliquer encore la situation, un vif mouvement de mécontentement se propage parmi les mineurs de Saint-Étienne. Les compagnies, considérant comme périmée au 30 juin 1901 la sentence arbitrale qui mit fin au conflit de 1899-1900, suppriment la prime sur les salaires ou du moins veulent l'abaisser considérablement; *inde iræ* (3). Les mineurs se réunissent, protestent et chargent le comité de prendre les mesures nécessaires pour obtenir raison, fût-ce en recourant à la grève (4). Les mineurs de La Ricamarie engagent la Fédération de la Loire à employer aussi tous les moyens de faire aboutir leurs revendications (5). Et bientôt on décide que le mouvement devra s'étendre à tous les bassins houillers (6). Cette précipitation effraye la Fédération nationale : son secrétaire M. Cotte déclare que toute grève partielle n'amènera aucun résultat, et il engage les mécontents à attendre au moins les résolutions du congrès de Commentry qui doit siéger dans un mois (7). La Fédération de la Loire n'a cure de ces sages conseils et elle confirme que toute tentative de conciliation ayant échoué auprès des compagnies, la grève sera déclarée dans la Loire le 12 septembre (8). Malgré ces tiraillements entre les diverses organisations des syndicats miniers, on pressent que de graves événements se préparent.

Les vacances n'enchaînent point l'éloquence des

(1) 18, 19, 20, 22, 23 août. — (2) 20 août. — (3) 7 août. — (4) 10 août. — (5) 13 août. — (6) 17 août. — (7) 21 août. — (8) 25 août.

hommes politiques. M. Trouillot parle à Dôle à l'inauguration du monument Pasteur (1), M. Berard parle à Chatel-Guyon à l'inauguration d'un hôtel des postes et du service des eaux (2); il reparle à Chalamont dans l'Ain (3); M. Camille Pelletan préside la distribution des prix des écoles communales de Salon (4). « Au bloc réactionnaire qui cache tous les ennemis de la République, nous opposons le bloc républicain qui comprend tous ceux qui veulent l'émancipation du cerveau humain, tous ceux que réunit le même idéal de justice et de fraternité »; et au banquet du comité radical de Rochefort (5), le ministre de la marine déclare : « Nous voulons une armée qui fasse corps avec la nation; une armée imbue de l'esprit national. La discipline militaire doit être sévère et inexorable pour tous. Cette discipline sera une garantie pour le soldat contre les abus volontaires. » Le général André discourt à Chalon-sur-Saône (6), puis à Villefranche (7) à propos d'un monument érigé à la mémoire des combattants morts en 1870 : « Ce soldat que représente le monument est celui de l'avenir qui rendra à la France sa grandeur matérielle. Il doit tout au pays qu'il a juré de défendre, il lui doit tout, même le sacrifice de certaines de ses opinions personnelles »; puis à Châlons-sur-Marne (8), et encore à Bourgoin (9) où il porte un toast à l'ouvrier français. « Le travailleur a droit à l'émancipation politique, intellectuelle et matérielle; il possède la première avec le suffrage universel; c'est à la République, c'est au cabinet actuel qu'il devra les deux autres! » M. Méline, à Plombières (10), s'en prend au budget : « On peut arriver avec de la bonne volonté à trouver un impôt sur le revenu qui soit acceptable, mais une réforme plus pressante que celle de l'im-

(1) 3 août. — (2) 3 août. — (3) 15 août. — (4) 3 août. — (5) 24 août. — (6) 22 août. — (7) 15 août. — (8) 19 août. — (9) 31 août. — (10) 17 août.

pôt, c'est la diminution des dépenses, la pratique énergique d'une politique d'économies. » A Epinal (1), en plein conseil général, il désapprouve la fermeture des écoles. Il faut, dit-il, « revendiquer hautement les droits de la personnalité humaine, droits supérieurs à toutes les formes de gouvernement..... Le jour est proche, plus proche qu'on ne le croit, où les partis violents succomberont sous la réprobation publique. » A Saulxures-sur-Moselle (2) il serre davantage ce sujet : « On parle beaucoup de l'unité morale de la nation ; on la considère comme tellement nécessaire qu'on a entrepris de la réaliser à tout prix : malheureusement on lui tourne le dos parce qu'on la cherche là où il est impossible de la trouver à une époque de libre discussion comme la nôtre, où la pensée d'émancipation ne connaît plus d'entraves ; c'est pure folie de vouloir contraindre les citoyens à penser de même en religion et en philosophie ; si on y parvenait un instant en apparence, par une compression à outrance, l'unité ne serait pas longue parce qu'elle ne serait qu'à la surface et la liberté qui bouillonne comme la lave au-dessous de cette surface aurait vite fait d'emporter un édifice aussi fragile. » A Châlons-sur-Marne, au cercle républicain (3), M. Vallé refait le programme du ministère : Nous avons pris l'engagement de faire voter par le Parlement la réduction du service à deux ans, le remaniement de nos impôts qui fera disparaître les injustices dont souffrent plus particulièrement les déshérités, les retraites ouvrières pour lesquelles « nous avancerons la question de telle sorte qu'il ne sera plus possible de l'éluder »..... Quant à la campagne menée par les congrégations, elle suggère une réflexion philosophique : « Notre siècle a eu ce curieux spectacle : plus on

(1) 18 août. — (2) 31 août. — (3) 22 août.

a forgé de lois sur les congrégations, plus ces congrégations ont essayé de s'y soustraire. Eh bien : nous avons montré que la loi n'avait pas été faite pour rire... Nous avons toutes les libertés en France, sauf celle de désobéir à la loi. »

Enfin il n'est pas jusqu'aux impérialistes et aux royalistes qui n'aient aussi cherché à mener grand bruit de paroles, les premiers en se réunissant au Salon des Familles (1) où M. Legoux tonna contre le parlementarisme et les parlementaires, « race méprisable s'il en fut, qui depuis trente ans a fait à la patrie un mal incommensurable », au grand mépris de M. Paul de Cassagnac qui qualifie de « phraseurs creux » les chefs de ces impérialistes officiels; les seconds en se réunissant au lac St-Fargeau (2) où M. Mayol de Lupé se rencontra fortuitement avec M. Legoux en dénonçant « les crimes du régime actuel qui depuis trente-deux ans a entassé honte sur honte » et où il fut question, mais seulement question, de « marcher à l'assaut de la République ».

Mémento du mois. Élections législatives. *Chambre des députés.* — Nord (2e circonscription de Lille), M. Boute, progressiste, élu contre M. Ghesquière, socialiste guesdiste, en remplacement de feu M. Lorthiois (3 août). — Oise (2e circonscription de Pontoise), M. Roger Ballu, nationaliste invalidé, réélu contre son ancien concurrent radical Aimond. — Cantal (St-Flour), M. Hugo, radical, élu contre M. Jean de Castellane, libéral, invalidé (10 août). — Toulouse (2e circonscription). M. Serres, radical socialiste, élu contre M. Labat, progressiste (17 août).

Sénat. — Indre-et-Loire. M. Pic Paris, radical, élu contre M. Lemesle, progressiste, en remplacement de feu M. Nioche (17 août).

(1) 15 août. — (2) 17 août.

Décorations. — Mérite agricole (3 août).
Nominations. — Mouvement judiciaire (15 août).
Documents. — Modification au règlement de la Bibliothèque nationale (2 août). — Décret fixant les taux des primes d'exportation pour les sucres en 1902-3; règlements d'administration publique relatif aux modifications par la poste des sommations avec frais et des commandements concernant les contributions directes, amendes et condamnations pécuniaires; décret modifiant le tarif des huissiers et des frais de garde en matière de contributions directes et amendes (21 août). — Réorganisation de l'administration centrale des cultes (31 août).

SEPTEMBRE

Banquets et discours politiques continuent et les harangues gagnent même en importance à mesure qu'on se rapproche de la rentrée parlementaire. A Agen (1), le président du Sénat et deux ministres, M. Chaumié et le général André, inaugurent avec solennité le monument des mobiles. Le ministre de l'instruction publique prononce un grand discours politique dans la salle « des Illustres » à l'hôtel de ville. Le même général André clôt deux jours après les grandes manœuvres (2) par un déjeuner. — M. Baudin, au comice agricole de Seyssel (3), prononce un éloge dithyrambique du ministère Combes. — M. Camille Pelletan, à Bizerte (4), se laisse entraîner à des paroles martiales qui sont dans son rôle de ministre de la marine, mais qui, malignement enflées et insidieu-

(1) 7 septembre. — (2) 9 septembre. — (3) 14 septembre. — (4) 15, 16 septembre.

sement colportées, produisent dans toute l'Europe une telle sensation qu'à Bastia (1), il est obligé de donner et de réitérer l'assurance de ses intentions pacifiques. « Je n'ai qu'un seul défaut, c'est d'avoir été jusqu'ici trop pacifique. » Et il proteste de sa vieille amitié pour l'Italie, il rappelle qu'il l'a défendue dans toutes les circonstances. Il est « l'ami de l'humanité tout entière ». Il s'étonne et il s'indigne qu'on fasse de lui un conquérant. C'est une manœuvre grossière qui n'échappera à personne. — M. Vallé, qui l'accompagne, s'en tient à la question intérieure. Les libéraux qui accusent le gouvernement de sectarisme combattent, eux, la République et la liberté. Le ministère actuel ne fait qu'appliquer une loi votée en toute liberté par les représentants du suffrage universel. — M. Chaumié, à Bordeaux (2), au cours d'un banquet offert par le comité girondin des œuvres de mutualité, demande que l'on enseigne aux enfants la pratique de la mutualité :

« Ce sont là, disent quelques-uns, de bien graves préoccupations pour un âge dont la joie et le charme est d'ignorer encore les soucis de la vie. Ne craignez rien, les petits mutualistes ne perdent pas pour cela leur gaieté : sans doute ils ne se rendent pas un compte, même approximatif, des combinaisons multiples à l'aide desquelles ceux qui les aiment leur font préparer une défense contre ces choses qui leur paraissent si lointaines : l'affaiblissement des forces, la vieillesse, la maladie. Ils vont,

Laissant errer leur vue étonnée et ravie,
Offrant de toutes parts leur jeune âme à la vie

et, sans s'en apercevoir, ils s'imprègnent de l'atmosphère morale dans laquelle on les entretient. Habitués à pra-

(1) 19 septembre. — (2) 21 septembre.

tiquer le devoir avant de le comprendre, de le connaître, ils arrivent à l'aimer au moment où ils le connaissent et le comprennent.

« Et l'empreinte si facile à recevoir à cet âge devient et reste ineffaçable, et ces petites âmes s'épanouissent et ces enfants montent à la vie et, à leur tour, devenus des hommes formés, assouplis dès longtemps à la pratique de la prévoyance et de la solidarité, pénétrés de cette idée que leur devoir l'emporte sur le droit, dégagés des rêves chimériques, donnent à la patrie des citoyens fidèles, dévoués et sûrs. C'est pourquoi le ministre de l'instruction publique, qui a le souci de l'éducation nationale et qui se sent charge d'âmes, est si fier de présider une pareille fête, si heureux de proclamer bien haut la beauté de l'effort que donnent vos exemples et de vous dire à nouveau un chaud merci. »

Le général André, présidant un comice agricole à Chambertin (1) traite, principalement, la question des sucres et celle des bouilleurs de cru : accessoirement, il fait connaître ses idées au sujet du service de deux ans :

« Le service de deux ans serait l'égalité et la justice pour tout le monde. Il sera constitué de manière à ce que l'armée de France soit plus forte qu'avec le service de trois ans. Le projet de deux ans a pour but la justice la plus absolue pour tous les soldats. Tous feront deux ans sans exception.

« Ne vous y trompez pas, le service de deux ans, tel que je le défendrai au Parlement, exigera plus de sacrifices que le service de trois ans. J'espère que le sentiment de justice dominant, le pays ne marchandera ni son labeur ni les sacrifices. »

M. Combes lui-même, à l'issue d'un banquet donné par

(1) 21 septembre.

les républicains de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angely dans la petite ville de Matha-sur-l'Antenne, juge nécessaire de tracer à nouveau le programme de son cabinet. Le président du conseil montre que des déformations intentionnelles ont été pratiquées aussi bien dans sa politique intérieure que dans sa politique extérieure. Il insiste avec sa tranquille ironie sur les incidents tumultueux auxquels certaines paroles récentes de M. Camille Pelletan ont donné lieu :

« La déclaration ministérielle que nous avons lue aux Chambres contient le programme d'action que nous nous sommes tracé.

« Nous n'avons rien à y changer. Nous la croyons toujours propre à faire l'union entre toutes les fractions du parti républicain pour garantir l'État contre les audaces de la réaction cléricale et les menées du nationalisme et pour réaliser les réformes démocratiques depuis si longtemps réclamées par le pays. Nous la croyons suffisante, quoi qu'on ait pu dire depuis lors, pour persuader les nations étrangères que nous sommes aussi désireux qu'elles peuvent l'être elles-mêmes d'entretenir avec elles les relations les plus franches et les plus honnêtes, et que nous sommes prêts à rivaliser d'efforts avec elles pour régler, au mieux de nos intérêts et de nos droits réciproques, tous les conflits d'occasion, tous les incidents susceptibles de troubler la paix existante, qui est à la fois le premier de nos besoins et le plus ardent de nos vœux.

« Nous avons eu beau, dans la déclaration ministérielle qui a inauguré notre arrivée aux affaires, affirmer notre ferme volonté d'employer tous nos soins à maintenir, à fortifier, les bonnes relations qui existent entre nous et les gouvernements étrangers ; nous avons eu beau, depuis ce moment, prouver par des actes significatifs que nous

savions mettre notre conduite d'accord avec nos paroles et, par la sincérité de notre diplomatie, dissiper toute défiance sur nos intentions et nos vues; nos adversaires ont pris prétexte des moindres événements pour tâcher de rendre suspecte notre politique extérieure, comme ils avaient calomnié, comme ils calomnient tous les jours notre politique religieuse.

« Une parole un peu sensationnelle échappe-t-elle des lèvres d'un ministre dans le feu d'une improvisation, dans la chaleur communicative d'un banquet; n'eût-elle dans l'esprit de celui qui l'a prononcée que la valeur d'un ornement littéraire, d'une figure de rhétorique, elle devient aussitôt pour les ennemis du cabinet la parole même du gouvernement. Ils ne s'inquiètent même pas de savoir si cette parole a été exactement rapportée, si elle est acceptée par l'orateur comme l'expression authentique de sa pensée. Ils la retiennent telle que l'a livrée à la publicité le correspondant de quelque journal écrivant à la hâte, pendant que l'orateur précipite ses périodes, et, dans la rapidité de la plume, oubliant, intervertissant, changeant peut-être quelque mot, comme il arrive journellement dans le compte rendu d'une improvisation. »

Quant à M. Pelletan qui a soulevé tout cet orage, il accumule déclarations sur déclarations. Aux comités républicains de Toulon (1) réunis autour de lui à l'occasion d'un « vin d'honneur » il dit :

« En arrivant ici, j'ai appris que, dépassant les outrances nationalistes, j'avais déclaré la guerre à l'Europe tout entière, à commencer par l'Italie. Vous comprendrez sans peine pourquoi pareille imputation m'a paru intolérable.

« Nul plus que moi n'a détesté et combattu cet esprit

(1) 21 septembre.

de haine qui, sous prétexte de sentiment national, tend à considérer comme ennemis les nations voisines et le reste de l'humanité. Nul plus que moi n'a combattu cet esprit de conquête qui substituerait indéfiniment les hasards et les violences de la force aux destinées pacifiques et laborieuses qui doivent rester celles des nations modernes. »

Aux membres de l'Union des gauches, à la brasserie phocéenne de Marseille (1), il crie son indignation contre les calomnies qui le représentent comme un homme d'agression contre les nations voisines. A Paris (2), sur le quai même de la gare où sont venus l'attendre les membres de la ligue franco-italienne, il dément encore et toujours les paroles malveillantes qui lui ont été attribuées et proteste de ses sentiments amicaux pour l'Italie. — M. Trouillot inaugure un monument élevé à Saint-Maixent (3) à la Défense nationale et le commandant Sarrail fait au cours de cette cérémonie une profession de foi républicaine. « Nous instruisons des officiers qui doivent être fidèles à la devise inscrite sur nos drapeaux : « Honneur et Patrie » et qui doivent également se souvenir de la devise qui était inscrite sur les premiers drapeaux de la Convention : « Discipline et Soumission aux lois ». — M. Bérard pose, à Villeurbanne (3), la première pierre d'un hôpital ; le général André inaugure à Aix-en-Othe (3) un monument élevé à la mémoire des soldats morts pour la patrie ; M. Doumergue déclare à Saint-Amand-Montrond (3), « que le gouvernement actuel est avant tout passionné de liberté » ; M. Chaumié préside un comice agricole à Tonneins (3) ; M. *Émile* Bourgeois préside un congrès de sociétés mutualistes à Saint-Étienne (3) et crie : « Vive la solidarité sociale. c'est-à-dire :

(1) 23 septembre. — (2) 24 septembre. — (3) 28 septembre.

Vive la République véritable ! » ; M. Jaurès, à Sens (1), fait une conférence sur le socialisme et la situation politique : il avertit les radicaux que s'ils prennent peur du socialisme, ils seront entraînés peu à peu à glisser lentement sur la pente réactionnaire ; il rassure les paysans qui n'ont, eux, rien à craindre du socialisme ; il déclare la guerre à la guerre et montre combien cette idée de « la revanche » grâce à laquelle on a perpétué les griefs entre deux grandes nations est factice. « Au fond personne ne veut la revanche ni pour aujourd'hui, ni pour demain ; il n'y a plus pour la France républicaine qu'une revanche possible, c'est d'aider en Europe à la consolidation de la paix et au développement de la démocratie. L'Alsace-Lorraine ne demande pas à redevenir le champ de bataille éternellement piétiné par les deux peuples » ; il parle aussi du bloc. « On voudrait entamer le bloc de la majorité républicaine et anticléricale : on n'y réussira pas et le bloc républicain restera sur les vaincus comme une pierre tombale » ; il développe enfin tout un programme : interdiction aux congrégations d'enseigner, monopole de l'enseignement à l'État, impôt sur le revenu, loi sur la limite de la durée du travail, projets de solidarité sociale, suppression des conseils de guerre, création de la continuité gouvernementale « non plus pour arrêter ou refouler le prolétariat, mais pour fournir à la démocratie et à la classe ouvrière un instrument robuste et souple ».

Cependant l'agitation causée par l'application des décrets s'est notablement apaisée. Il n'y a guère à signaler, comme se rattachant à ces événements, que la mise en non-activité du lieutenant-colonel de St-Rémy (2) ; quelques bousculades et cris en sens divers à la sortie de l'audience du tribunal correctionnel de Brest jugeant les affaires de

(1) 28 septembre. — (2) 9 septembre.

Ploudaniel et de St-Meen (1); toute une polémique de presse sur l'attitude de la Papauté, « le Saint-Père ayant pris la résolution absolue de garder la plus grande réserve et de ne prononcer aucune parole qui puisse être interprétée pour ou contre la politique française et servir aux polémiques de parti » (2); les appels *a minima* interjetés par le ministère public contre les jugements correctionnels rendus dans ces procès relatifs à l'exécution de la loi des associations (3); une piteuse manifestation de la Patrie française au Lion de Belfort (4) et une toute aussi piteuse manifestation de quelques groupes socialistes, à la Bastille, à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de la République (4); la condamnation à la destitution du commandant Leroy-Ladurie par le conseil de guerre de Nantes pour refus d'obéir à un ordre de service donné par son colonel et prescrivant de prêter, à la tête d'un détachement d'infanterie, son concours aux délégués de l'autorité civile chargés de procéder à la fermeture des écoles congréganistes de Douarnenez (5); la mise en disponibilité du général Frater, en raison de l'attitude qu'il a prise dans le procès du colonel de St-Rémy devant le conseil de guerre de Rennes (6).

Des événements plus graves se préparent. Les mineurs se décident à la grève. A Decazeville, ils décident qu'ils abandonneront le travail aussitôt que le comité de la grève des métallurgistes fera appel à eux (7). Les compagnies répondent aussitôt à leurs revendications par une fin de non-recevoir (8) et ils cessent le travail (9). A Firminy (10), à St-Étienne (11), on procède à un refe-

(1) 12 septembre. — (2) 13 septembre. — (3) 15 septembre. — (4) 21 septembre. — (5) 26 septembre. — (6) 27 septembre. — (7) 7 septembre. — (8) 9 septembre. — (9) 12 septembre. — (10) 12 septembre. — (11) 14 septembre.

rendum : il y a beaucoup de voix pour la grève, mais plus encore d'abstentions (1). A Decazeville, la grève se généralise (2) et les compagnies de Commentry-Fourchambault et de Decazeville ayant opposé un refus catégorique à une demande d'entente (3), le sort en est jeté. Le congrès de Commentry où sont représentés 189.000 mineurs ouvre ses séances (4). Il se prononce (5) en faveur du minimum de salaire repoussé par les Chambres lors de la discussion de la loi relative à la durée du travail dans les mines, en faveur de la réduction de la journée à 8 heures, en faveur d'une pension de retraite de 2 francs par jour après 50 ans d'âge et 30 ans de services et d'une pension proportionnelle en cas d'invalidité prématurée ; enfin il examine la question de la grève générale et la vote en principe ; le comité national de la Fédération des Syndicats des ouvriers mineurs en donnera le signal.

Mémento du mois. ÉLECTIONS LÉGISLATIVES. *Chambre*. — Charente-Inférieure (arrond. de Jonzac). M. Larquier, ministériel, élu contre M. Marchand, nationaliste (7 septembre). — Gironde (1re circonscription de Libourne), M. Joseph Brisson, nationaliste invalidé, réélu contre le Dr Lataste, républicain (21 septembre). — Oise (arr. de Compiègne), M. Noel, ministériel, élu contre le colonel Bougon, progressiste invalidé (28 septembre).

Sénat. — Haute-Garonne. M. Bougues, radical, élu contre M. Bascans, républicain (7 septembre).

NOMINATIONS. — Mouvement diplomatique (2 septembre). — Mouvement administratif ; nomination au conseil d'État (10 septembre). — Mouvement judiciaire (11 septembre). — Mouvement dans l'administration des finances (10 et 28 septembre).

(1) 15 septembre. — (2) 16, 18, 19 septembre. — (3) 23 septembre. — (4) 24 septembre. — (5) 27 septembre.

Documents. — Organisation du service des renseignements et enquêtes agricoles (4 septembre). — Règlement d'administration publique pour l'application de la loi de 1902 sur la marine marchande (10 septembre). — Résumé des rapports adressés au ministre des Affaires étrangères par les agents diplomatiques et consulaires sur la fortune française à l'étranger (25 septembre). — Liste d'admission à l'École polytechnique (25 septembre). — Circulaire du ministre du Commerce sur l'application du décret du 28 mars 1902 pour les inspecteurs du travail (29 septembre).

OCTOBRE

Le mouvement gréviste s'accentue de plus en plus. On s'était attendu à des manifestations plutôt oratoires, à quelques partielles cessations de travail et l'on se trouve en présence d'un fait économique assez inusité chez nous : cent mille ouvriers appuyant leurs revendications sur une grève générale.

Le comité national des mineurs, adressant un manifeste à tous les travailleurs des mines de France, les invite à se tenir prêts à marcher au premier signe pour la grève générale et à combattre jusqu'à complète victoire (1). Sans même attendre ce signe, le bassin d'Aniche cesse le travail ; bientôt suivi par Lens (2). Cependant M. Combes, donne aux mineurs la consultation qu'ils lui ont demandée (3).

« Monsieur le Secrétaire général,

« Par votre lettre du 30 septembre, vous m'avez exprimé

(1 1er octobre. — (2) 2 octobre. — (3) 3 octobre.

le désir de connaître les intentions du gouvernement sur un certain nombre de questions qui ont retenu l'attention du récent congrès national des mineurs de France.

« J'ai l'honneur de vous informer qu'en ce qui concerne la limitation des heures de travail, le gouvernement se propose de soutenir énergiquement devant le Sénat le projet de loi, voté le 5 février 1902, par la Chambre des députés. La commission, nommée par le Sénat pour examiner ce projet, a commencé ses études ; à la rentrée des Chambres, le gouvernement demandera au président de réunir, sans aucun retard, la commission, et insistera auprès d'elle et auprès du Sénat pour que le projet soit rapporté et mis, dans le plus bref délai possible, à l'ordre du jour des délibérations.

« Le ministère précédent avait déposé, à la Chambre des députés, un projet de loi sur les retraites des ouvriers mineurs. La commission d'assurance et de prévoyance sociales, à laquelle ce projet fut renvoyé, s'est séparée sans avoir terminé ses travaux sur ce point.

« La question se trouve donc engagée et, dès les premiers jours de la session, le gouvernement demandera d'en poursuivre activement l'étude à la nouvelle commission d'assurance et de prévoyance sociales qui sera nommée par la Chambre.

« A ce propos, il ne manquera pas de signaler à la Chambre l'importance d'une pareille question pour les ouvriers mineurs dont elle constitue une des principales préoccupations, et l'intérêt capital qu'il attache, lui-même, à l'adoption de mesures susceptibles de satisfaire ce qu'il y a de légitime dans leurs revendications.

« Pour le minimum de salaires, je ne peux que m'en référer, soit aux observations émises par mon prédécesseur dans la lettre qu'il vous écrivait à la date du 16 octobre 1901, soit aux résolutions éventuelles que les

Chambres, déjà saisies de cette question par l'initiative parlementaire, pourraient être conduites à adopter.

« Enfin, en ce qui concerne les questions qui font l'objet du quatrième paragraphe de votre lettre et qui visent spécialement les modifications à apporter à la loi de 1890, sur les délégués à la sécurité des ouvriers mineurs, et de 1898 sur les accidents du travail, je vais étudier, avec le plus grand esprit de bienveillance, les améliorations qui ont déjà été proposées et qui vont faire l'objet de discussions au Parlement.

« Laissez-moi, en terminant, exprimer l'espoir que les ouvriers mineurs ont assez de confiance dans la parole du gouvernement et dans les sentiments démocratiques des deux Chambres pour s'abstenir de résolutions extrêmes, qui pourraient avoir pour effet de leur aliéner une partie des sympathies qui leur sont acquises. »

A Valenciennes (1), les syndicats jaunes commencent par prendre une attitude qu'ils abandonneront bientôt. Ils décident à l'unanimité de continuer à travailler et de publier un appel aux mineurs de bonne volonté, leur conseillant de résister énergiquement aux tentatives subversives des grévistes. Mais que pèsent ces velléités? La grève gagne tout le bassin du Pas-de-Calais, nécessitant de la part du gouvernement des mesures d'ordre très importantes. Le comité national des mineurs se réunit à Paris à la Bourse du travail (2). Il décide (3) la grève générale; il adresse un manifeste aux « mineurs de France, au prolétariat français, aux commerçants, aux mineurs de tous pays, aux soldats; il détermine ses intentions par deux documents très importants (4), une lettre au président du conseil, une lettre au président du comité des houillères de France, et que voici :

(1) 5 octobre. — (2) 7 octobre. — (3) 8 octobre. — (4) 9 octobre.

« Monsieur le président du conseil,

« Aux demandes formulées par les ouvriers et adressées aux compagnies, il nous a été répondu par une fin de non-recevoir. Longtemps, nous avons pu, nous servant des promesses qu'en différentes circonstances le gouvernement nous a faites, calmer nos camarades et empêcher la grève.

« Aujourd'hui, les mineurs, las d'attendre et d'un commun accord, obéissant à un sentiment bien explicable, ont relevé le défi que leur a jeté le comité.

« Devant les bénéfices scandaleux réalisés par les compagnies, les ouvriers, dont les infimes salaires sont à la merci de ces dernières, demandaient la fixation d'un minimum de salaires qui leur permette de vivre, et, à cet effet, avaient nommé des délégués chargés de défendre cette question. Un refus en règle, telle fut la réponse des compagnies ; à quoi, ce matin, les ouvriers ont opposé la grève générale.

« Nous osons espérer, qu'usant de votre grande et haute autorité, vous saurez amener le comité des houillères à un débat contradictoire, auquel le gouvernement serait représenté avec les ouvriers, pour statuer sur nos réclamations dans le but de faire cesser le conflit.

« D'un autre côté, bien que votre lettre montre les intentions favorables du gouvernement à notre égard, nous osons espérer qu'en présence d'une situation si grave vous voudrez, à leur rentrée, saisir les Chambres de nos revendications depuis longtemps déposées devant elles. »

« Monsieur le président du comité des houillères de France,

« Le conseil national des mineurs de France a l'honneur

de vous accuser réception de votre réponse à notre lettre du 30 septembre.

« Après un examen attentif, le comité a été obligé de constater que cette réponse équivoque est une fin de non-recevoir ou plutôt un défi jeté à la corporation des mineurs. Ce défi, nous sommes chargés de le relever.

« Nous avons proposé une entente amiable, vous l'avez dédaignée. Aujourd'hui nous déclarons la grève; devant votre mauvais vouloir, nous aurons l'opinion publique avec nous. Vous arguez de l'article 2 de vos statuts. C'est peu, et les droits, que vous prétendez ne pas avoir, vous seront donnés, nous l'espérons, devant l'attitude des mineurs. Notre demande, monsieur le président. n'était cependant pas excessive et irréalisable.

« Aussi, depuis ce matin, la grève est un fait accompli.

« Les mineurs ont quitté les puits. Il ne dépend que de vous de les leur faire réintégrer en leur donnant satisfaction. Nous vous demandons de vouloir avec nous régler les conditions de salaires, de réglementation et d'organisation du travail, dans le but d'éviter aux deux parties les effets désastreux qui suivent les grèves prolongées.

« Nous inspirant de sentiments de paix et de concorde, nous espérons que, soucieux de vos intérêts, vous accéderez à notre demande. »

Si le gouvernement ne croit pas devoir s'expliquer tout de suite, M. Darcy, président du comité aux houillères, réplique immédiatement (1) :

« Monsieur le secrétaire général,

« Notre bureau a pris connaissance de votre lettre en date du 9 courant.

(1) 10 octobre.

« Le sens et les termes de notre réponse ont été dénaturés.

« Vous savez parfaitement ce qu'est le comité central des houillères : comme le comité des forges, des constructeurs, des industries textiles, gazières, électriques, chimiques, etc., c'est un bureau d'études, une agence d'informations, un organe des intérêts généraux de notre industrie devant les pouvoirs publics.

« Il n'est pas et ne peut pas être le fondé de pouvoirs des exploitants pour gérer leurs entreprises, vendre leurs produits, établir la forme et le montant des salaires, régler leurs différends avec leurs ouvriers.

« Jamais on n'a vu des grévistes demander à aucun des comités cités plus haut, pas plus qu'à des chambres de commerce, de statuer sur leurs revendications.

« Seul, l'exploitant est en mesure de connaître ses ressources, ses charges, les conditions de son gîte et de la consommation locale, l'organisation de ses chantiers et de ses salaires ; seul, il est en droit d'en délibérer avec son personnel.

« Une expérience abondante a appris aux ouvriers mineurs à entretenir leurs patrons de leurs requêtes. L'histoire des dernières années est remplie de leurs débats et des conventions passées entre eux.

« Si on voulait essayer une entente amiable, c'était à eux qu'il fallait aller comme on l'a toujours fait, dans le Pas-de-Calais, dans la Loire, dans toutes les régions ; et, comme toujours, ils se fussent prêtés à une discussion loyale et courtoise. En venant à nous que vous saviez sans qualité pour vous répondre, à qui vous n'avez jamais eu l'idée de vous adresser depuis vingt ans que nous existons, vous donnez sujet de croire que vous avez voulu seulement vous couvrir d'une apparence et égarer l'opinion.

« La grève est préparée depuis deux ans, décidée depuis quinze jours, commencée avant que vous nous ayez écrit, généralisée avant la date que vous aviez fixée à notre réponse, imposée à la masse par la violence.

« L'opinion publique saura distinguer la vanité des prétextes allégués, et, sous le masque des revendications économiques, le but révolutionnaire poursuivi ; elle reconnaîtra de quel côté sont les équivoques, les dédains, les défis et les responsabilités.

« Agréez, monsieur le secrétaire général, l'assurance de notre considération très distinguée.

A Lens (1), le congrès de la fédération régionale des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais répond aussitôt par l'ordre du jour suivant :

« Considérant qu'il résulte de la lettre et des déclarations de M. Darcy, président du comité des houillères de France, que ce comité est aussi peu compétent en fait que mal fondé en droit pour donner un avis sur des situations locales, des intérêts particuliers et qu'en conséquence il est résolu à refuser tous les pourparlers destinés à traiter nationalement et en bloc des questions de salaires dans les mines ; que ces questions ne peuvent d'ailleurs être discutées que régionalement, les salaires et les conditions de la vie ouvrière variant avec chaque bassin ; considérant, d'autre part, que le comité national, sans abandonner les revendications législatives de la corporation, s'en est rapporté à l'engagement pris par le président du conseil de solliciter des Chambres le vote rapide des lois sur les caisses de retraite, les prud'hommes mineurs, l'indépendance des délégués, la sécurité et la limitation de la journée de travail à huit heures ; considérant enfin que le comité national a dé-

(1) 10 octobre.

cidé de borner au relèvement des salaires, à la création du minimum par région, à la suppression du surmenage, à l'engagement de n'exercer aucun renvoi pour les faits de grève, les revendications qui font l'objet du conflit actuel,

« Décide que le comité de la Fédération régionale est chargé de s'aboucher avec les Compagnies minières du Nord et du Pas-de-Calais. »

D'inévitables désordres se produisent à Anzin (1), à Terrenoire (2) où un gendarme exaspéré tue un manifestant. A Paris (3), les délégués des jaunes essaient de continuer leur mouvement de résistance : ils demandent à leurs adhérents de « ne jamais provoquer, ne jamais exercer la moindre pression, même morale, sur les camarades qui, eux, veulent faire la grève, mais nous recommandons à nos amis les jaunes de France de ne pas céder un pouce de leurs droits et de ne jamais recevoir un coup sans en rendre deux.

« Si les forcenés de la révolution par la grève commettent le crime de vous frapper avec la main, répondez avec la main; s'ils frappent avec une trique, répondez avec une trique; s'ils se servent d'armes à feu, répondez sur le même ton et avec la même ardeur.

« Dans tous les cas, commencez à bien faire établir que vous êtes attaqués et que c'est vous qui avez essuyé les premiers coups, et après, faites votre devoir avec toute l'énergie que je vous connais. »

Ce sera leur dernière tentative. A deux jours de là, le chômage est complet : les jaunes et les rouges fraternisent (4).

De leur côté, les mineurs d'Anzin donnent leur avis motivé sur le conflit (5) : « Considérant que le congrès de

(1) 9 octobre. — (2) 11 octobre. — (3) 11 octobre. — (4) 13 octobre. — (5) 12 octobre.

Commentry a donné pleins pouvoirs au comité national, décident de s'en tenir aux décisions prises par lui et de ne rien abandonner de leurs revendications, en attendant qu'il se soit réuni à nouveau pour tracer une ligne de conduite. Ils considèrent en outre que le comité des houillères de France doit être pour les patrons ce qu'est le comité général pour les syndicats. »

Le préfet du Pas-de-Calais (1) s'entremet auprès des compagnies minières de son département pour arriver à la conciliation : « J'ai l'honneur de vous prier. dans une pensée de conciliation, de vouloir bien vous concerter avec les autres chefs d'industrie houillère du Pas-de-Calais, en vue d'une réunion aussi prompte que possible des représentants des compagnies et de vouloir bien me faire connaître ensuite la décision qui aura été prise dans cette réunion. A défaut d'une organisation permanente donnant qualité à l'un des agents généraux ou directeurs de compagnies pour adresser des convocations, je vous serais obligé de vouloir bien examiner s'il vous serait possible, après entente officieuse, de vous réunir avec vos collègues. Je vous saurais gré de vouloir bien me tenir informé de l'accueil que vous croirez devoir réserver à la présente communication et à ma démarche de bonne volonté, en vue d'une solution amiable du différend survenu entre les compagnies minières et leur personnel. »

Les compagnies se plaignent (2) de la « situation insolite créée dans le Pas-de-Calais par la brusque cessation du travail, se produisant avant qu'on ait tenté une de ces discussions amiables auxquelles toutes les compagnies houillères s'étaient toujours prêtées ». Et les directeurs des dix compagnies des bassins du Nord et

(1) 14 octobre. — (2) 17 octobre.

d'Anzin font entendre les mêmes reproches (1). Ce qui incite les syndicats du Pas-de-Calais à publier un manifeste (2) où ils engagent les mineurs à tenir ferme. La grève fait tache d'huile. Le comité confédéral des corporations ouvrières se réunit à Paris à la Bourse du Travail (3) et se déclare prêt à accepter de la part du comité national des mineurs une offre d'entente pour une lutte générale basée sur les revendications communes à tout le protétariat. Par sympathie également, les déchargeurs du port de Dunkerque refusent de décharger les bateaux de charbon (4). Cette nouvelle grève provoque des émeutes et des désordres tels qu'un moment le commerce est suspendu (5). Mais la chambre syndicale des ouvriers du port désavoue formellement « les actes de vandalisme commis par de soi-disant ouvriers du port » (6) et cet orage violent s'apaise vite. La Chambre des députés (7) intervient pour manifester son désir pressant de voir le conflit se résoudre par un arbitrage (Voir plus loin) et M. Vallé, dans une importante circulaire aux procureurs généraux, définit nettement le rôle de la justice dans les grèves (8) :

« Monsieur le procureur général,

« Les grèves qui se sont déclarées dans certaines parties de la France m'offrent une occasion de vous confier mes vues sur le rôle de la justice dans les troubles que peut susciter l'arrêt du travail.

« La liberté du travail est inscrite dans nos lois. Vous la ferez respecter, et quand des poursuites vous paraîtront nécessaires, aucune pression du dehors n'en devra interrompre le cours. Mais la première condition,

(1) 18 octobre. — (2) 19 octobre. — (3) 20 octobre. — (4) 21 octobre. — (5) 23 octobre. — (6) 24 octobre. — (7) 21 et 23 octobre. — (8) 22 octobre.

pour que les poursuites aboutissent, c'est de les entreprendre avec prudence. Il importe qu'elles ne puissent jamais être considérées comme un moyen de faire obstacle au droit de grève qui, lui aussi, légalement reconnu, doit être librement pratiqué.

« D'autre part, je ne saurais trop vous mettre en garde contre toute tendance qui pourrait pousser les magistrats du parquet à vouloir faire des exemples. Au contraire, dans leurs réquisitions, ils devront demander aux juges de juger l'homme et non pas le milieu, l'acte et non pas la doctrine.

« Il vous appartiendra, monsieur le procureur général, d'apprécier quels sont les cas où la procédure de flagrant délit s'impose et ceux où la justice et les justiciables ont un égal intérêt à attendre que les passions commencent à s'apaiser. Mais j'appelle votre attention sur la nécessité, aujourd'hui plus éclatante que jamais, d'assurer à tous les citoyens, quels qu'ils soient, des garanties égales devant les tribunaux de la République. »

Les compagnies finissent par accepter la discussion avec leurs ouvriers (1), tout en faisant maintes réserves. Et les mineurs, de leur côté, interprètent le vote de la Chambre (Voir ci-après) de la manière la plus favorable à leurs intérêts. Malgré des exagérations inévitables de part et d'autre, on sent dans les deux partis une réelle lassitude et l'on peut espérer qu'ils aboutiront à une entente.

Cependant le Parlement a repris ses séances (2). A la Chambre des députés, on débute par un projet de résolution de M. de Baudry d'Asson qui ne réclame rien moins que la mise en accusation du ministère, et qui est aussitôt repoussé par 414 voix contre 52. Il n'est pas aussi facile de se débarrasser d'une telle série d'inter-

(1) 25 octobre. — (2) 14 octobre.

pellations que M. Léon Bourgeois a grand'peine à en lire seulement la liste. Pour simplifier, toutes les interpellations relatives aux congrégations sont jointes et on en aborde sur-le-champ la discussion. Ce procédé n'est pas du goût de M. Aynard : « Il est habile de débuter sur la seule question sur laquelle vous soyez réellement d'accord, dans laquelle je vois vraiment le véritable mariage d'amour entre la majorité et le gouvernement », mais si nous n'espérons pas le succès pour l'heure présente, nous l'espérons pour l'avenir, « car ce n'est jamais vainement que dans ce pays on a combattu et on s'est même fait battre pour les idées de justice et de droit ». Le député de Lyon se plaint que la liberté d'enseignement ait été étranglée « par une loi oblique et à côté », que des attentats contre la liberté individuelle aient été commis. « Vous ne comprenez pas l'esprit de ce pays, il est beaucoup plus libre et plus mesuré que le vôtre... Vous en restez à votre morale des loges maçonniques et à votre esprit napoléonien. » M. de Mun prononce ensuite un discours qui n'est qu'une énergique et éloquente protestation contre les événements de Bretagne. M. de Baudry d'Asson (1) s'écrie que « la majorité et le ministère sont un syndicat de sectaires ». M. Georges Berry cherche à prouver qu'on a violé la loi de 1901 et le droit de propriété. M. Charles Benoist traite de l'illégalité de l'apposition des scellés sur les propriétés particulières et son argumentation solide produit une vive impression qui serait plus forte encore s'il ne l'agrémentait de trop spirituelles boutades. M. Plichon met au jour les conséquences financières de la fermeture des écoles libres : pour recevoir les enfants qu'on en a chassés, il faudrait grever le budget, accroître encore un déficit effrayant.

(1) 16 octobre.

MM. de Bancel et Lefas tonnent contre des mesures arbitraires qui inquiètent les consciences et les intérêts. M. Jonnart essaie de mettre les choses au point : les principaux auteurs de la situation actuelle sont les moines ligueurs, les moines d'affaires, les moines politiques qui ont fait des ralliés leurs instruments et les ont fait entrer dans la République pour en mettre dehors les républicains. Ces moines et ces politiciens machiavéliques, grands rédacteurs et lecteurs des *Croix* et des *Pèlerins*, ont rendu aux sœurs le plus mauvais service en leur conseillant de résister au lieu de demander l'autorisation. « Nous demandons la liberté pour tout le monde, mais la victoire républicaine, nous la voulons avec nos idées et par nos idées. Nous comprenons ce qui nous rapproche dans la grande famille républicaine, nous avons un patrimoine commun : l'affermissement définitif de la République et la suprématie du pouvoir civil, l'émancipation de la pensée humaine et le rayonnement dans le monde du génie de la France. » Enfin M. Denys Cochin (1) établit que les congrégations dont les établissements ont été fermés n'avaient pas à demander l'autorisation, parce qu'elles croyaient l'avoir et la question est d'ailleurs tellement litigieuse qu'elle est encore pendante devant le conseil d'État. Le président du conseil ne s'émeut nullement de tant d'attaques et seul il y répond. Il affirme que les décrets sont légaux : la Chambre les a d'ailleurs approuvés à une énorme majorité. Aucune congrégation n'aurait essayé de se soustraire à la loi si on les avait laissé suivre leur propre inspiration et si les politiciens n'étaient pas intervenus pour les contraindre en quelque sorte à la résistance. La loi de 1886 n'a nullement été violée, car elle n'a point abrogé les lois antérieures in-

(1) 17 octobre.

terdisant la création sans autorisation d'établissements congréganistes. En ce qui concerne l'apposition des scellés, elle n'est point non plus illégale, elle est la naturelle conséquence de la fermeture : elle est pour le public la marque visible de cette opération administrative. Au reste, la question est plus haute : nous sommes à un tournant de nos destinées nationales. La République périra si elle se montre faible devant la congrégation.

« Le spectacle inouï, qui s'est déroulé pendant le mois d'août sous les yeux de la France entière, ces imprécations véhémentes contre un acte gouvernemental, que la Chambre avait implicitement approuvé... ces foules ameutées contre les agents du pouvoir, ces bandes armées pour mettre obstacle à l'exécution de décrets parfaitement légaux, ces manifestations tantôt menaçantes, tantôt puériles, qui troublaient la tranquillité des rues, tout cela s'expliquerait mal, s'il fallait en rechercher le mobile uniquement dans la fermeture d'écoles dépourvues d'existence légale. Mais les fauteurs de ces agitations ne se sont pas mépris sur les principes supérieurs d'ordre politique qui ont inspiré le gouvernement. Ils y ont pressenti notre ferme volonté d'arrêter net les progrès de cette invasion monacale, qui s'étend de proche en proche et gagne le pays tout entier. Ils se sont rendu compte que nos premiers actes n'étaient qu'une sorte de prélude nécessaire à l'œuvre capitale que la démocratie attend de ses représentants. Il dépend de vous, membres de la majorité républicaine, que cette œuvre s'accomplisse dans toute son étendue. Vous avez pour vous le droit et vous êtes la force. Le gouvernement ne peut et ne veut invoquer que le droit; c'est à vous de lui donner la force. »

Frénétiquement applaudi, ce discours a une conséquence immédiate et qu'on pouvait d'ailleurs prévoir.

La Chambre, « résolue à appliquer énergiquement la loi sur les associations », approuve par 329 voix contre 233 « l'attitude et les actes du gouvernement ». Et M. Combes dépose incontinent un projet tendant à réprimer le fait d'ouverture ou de tenue d'un établissement congréganiste sans autorisation, dont l'urgence est votée par 336 voix contre 223 (1). M. Ernest Roche dépose une proposition relative à la séparation des Églises et de l'État (2) pour laquelle il réclame l'urgence. Il s'ensuit une discussion des plus confuses. Et l'on finit, sur la proposition de M. Réveillaud, par adopter l'expédient ordinairement employé pour ajourner les questions embarrassantes : la nomination d'une grande commission chargée d'étudier toutes les propositions relatives à la séparation des Églises et de l'État. Le même jour. M. Ferrette présenta quelques observations particulières sur l'introduction d'un étranger, M. Pictet, au ministère de la marine. M. Pelletan, fonçant droit à l'obstacle, obtint le vote de l'ordre du jour pur et simple, en dépit d'une intervention de M. Lockroy.

Après les congrégations, les mineurs en grève tenaient le premier rang dans les préoccupations de la Chambre. On leur consacra deux journées (3). M. Thivrier protesta contre l'envoi de troupes sur le théâtre des grèves. M. Aristide Briand conta le drame de Terrenoire, insistant sur le danger du contact des troupes avec les mineurs ; les ouvriers, en se mettant en grève, exercent un droit, leur situation n'est en rien assimilable à celle « des malheureux fanatiques qui se mettaient récemment en révolte contre une loi de salubrité républicaine » ; qu'on leur laisse le soin de faire eux-mêmes leur police. M. Basly critiqua les lenteurs des compagnies à exami-

(1) 17 octobre. — (2) 20 octobre. — (3) 21 et 23 octobre.

ner les revendications des mineurs. M. Selle réclama le vote d'un crédit de 2 millions pour secourir les mineurs. M. Jaurès exposa éloquemment leurs revendications. Tandis que les 162.000 ouvriers mineurs qui font la richesse de ce pays ne reçoivent qu'un supplément de 26 millions de salaires, c'est un accroissement de 65 millions de dividendes dont bénéficient les capitalistes. « Nous supplions la majorité républicaine de se rappeler que la Révolution a eu à accomplir une œuvre de libération totale. Aujourd'hui c'est le prolétariat qu'il faut libérer et associèr à la richesse économique. C'est un force réglée, consciente, éclairée, humaine qui vous demande justice et qui l'obtiendra. » Le président du conseil dit qu'un triple objet s'imposait à la sollicitude du gouvernement : mettre les personne et les choses à l'abri de la violence, assurer la liberté du travail, respecter le droit de grève dans son exercice légitime. Il a réussi avec de la fermeté et du bon vouloir à atteindre ce triple objectif. Mais il doit faire plus : et il est tout prêt à intervenir pour rapprocher et concilier les deux parties en présence et leur faciliter une discussion pacifique en vue d'une entente amiable. La Chambre, par 375 voix contre 164, donne acte au gouvernement de ses dispositions à hâter le vote des projets de loi concernant les mineurs, manifeste sa « confiance dans la fermeté et la sagesse du gouvernement pour assurer l'exercice du droit de grève et du droit au travail, et témoigne le désir de voir le conflit se résoudre par un arbitrage et la volonté de créer des conseils permanents de conciliation ».

Cette affaire liquidée, une fort intéressante question de procédure parlementaire se posa (1). Les délégués des groupes de gauche ayant déposé un projet de ré-

(1) 24 octobre.

solution tendant à nommer les grandes commissions (associations, congrégations, travail, assurance sociale), au scrutin de liste, la droite et les progressistes combattirent avec indignation ce qu'ils appelèrent « une manœuvre de parti ». M. Ribot notamment déclara qu'on voulait écarter la minorité par un coup d'autorité et que la commission des congrégations ainsi recrutée « aurait son rôle particulier et peut-être son heure de célébrité ». En fait, la Chambre accepta ce mode de nomination pour la commission des associations et congrégations et le refusa pour les commissions du travail et d'assurance sociale et de la séparation des Églises et de l'État. A quelques jours de là (1), elle nommait la commission des congrégations qui fut composée tout entière de membres du bloc et qui choisit pour président M. Ferdinand Buisson. Quant à la commission du budget à laquelle on songeait si peu que M. Rouvier fut obligé d'en réclamer formellement la nomination, elle comprit 23 députés du bloc républicain, 8 progressites, 1 nationaliste et 1 membre de la droite. Elle élut président M. Doumer (2).

Le Sénat consacra la première séance de la rentrée (3) à l'audition de l'éloge funèbre des sénateurs décédés pendant les vacances, puis il liquida le règlement définitif de trois budgets fort arriérés, ceux de 1894, 1895 et 1896 (4). D'ordinaire, c'est là une pure formalité, mais un rapporteur, M. Milliès-Lacroix, s'est avisé que le contrôle parlementaire devait s'exercer avec la même rigueur sur ces règlements et le nombre d'anomalies et d'hérésies financières qu'il découvrit et combattit courageusement fait désirer que son exemple soit fidèlement et patiemment suivi.

(1) 30 octobre. — (2) 31 octobre. — (3) 14 octobre. — (4) 21 octobre.

Le Sénat ne pouvait se désintéresser des brûlantes questions qui avaient passionné la Chambre. La simple prise en considération (1) de la proposition de M. Maxime Lecomte, relative à l'abrogation de la loi de 1875 sur l'enseignement supérieur, donna lieu à un tournoi où se distingua le vénérable et vaillant doyen, M. Wallon. M. Maxime Lecomte soutint que le seul but qu'il poursuivait était de restituer à l'État les droits dont il a été dépouillé en 1850 et en 1875; quant au ministre de l'Instruction publique, il fit d'expresses réserves sur le fond, déclarant qu'il comptait prendre fermement la défense de la liberté d'enseignement. La discussion d'interpellations diverses sur l'application de la loi des associations prit deux séances (2). M. Ponthier de Chamaillard reprocha au gouvernement sa politique brutale, et M. Gourju lui tint rigueur de ses abus de pouvoirs. M. Combes ne put que rééditer des arguments dont il s'était déjà servi. M. de Lamarzelle plaida l'illégalité des décrets. MM. Le Provost de Launay, de Cuverville, Delobeau furent des champions énergiques de la cause des Bretons. M. Clémenceau fit à la tribune du Sénat un début sensationnel. Élevant très haut la question, il montra les phases saisissantes de la lutte de l'esprit de liberté contre l'esprit d'autorité, la tendance séculaire des organismes théocratiques à réaliser leur domination sur la société civile, et les conséquences néfastes de cette domination pour les peuples qui se sont résignés à la subir. Il se prononça énergiquement en faveur de la liberté d'enseignement. Pour nous qui sommes les Français de la Révolution, nous défendrons toujours la justice et la liberté. « Nous donnerons la paix au monde par plus de justice dans les lois, par l'agrandissement de la per-

(1) 23 octobre. — (2) 28 et 30 octobre.

sonnalité humaine, la paix des consciences libérées, la paix du droit égalitaire qui veut pour tous les hommes sans classe, sans caste, sans privilèges, la plénitude, toute la plénitude de la vie. » Le gouvernement obtint un ordre du jour de confiance à une énorme majorité (163 voix contre 90).

Les obsèques d'Émile Zola (1) donnèrent lieu à une certaine animation. M. Chaumié y représenta le gouvernement de la République et M. Anatole France y fit avec autant de vivacité que d'éloquence l'éloge de l'attitude politique de Zola :

« Égarée par de monstrueux mensonges, excitée par d'odieuses déclamations, la foule du peuple, se croyant trahie, s'exaspérait. Les chefs de l'opinion trop souvent caressaient son erreur, qu'ils désespéraient de détruire. Les ténèbres s'épaississaient. Un silence sinistre régnait. C'est alors que Zola écrivit au président de la République cette lettre mesurée et terrible qui dénonçait le faux et la forfaiture.

« De quelles fureurs il fut alors assailli par les criminels, par leurs défenseurs intéressés, par leurs complices involontaires, par les partis coalisés de toutes les réactions, par la foule trompée, vous le savez, et vous avez vu des âmes innocentes se joindre avec une sainte simplicité au hideux cortège des aboyeurs à gages. Vous avez entendu les hurlements de rage et les cris de mort dont il fut poursuivi jusque dans le Palais de justice, durant ce long procès jugé dans l'ignorance volontaire de la cause, sur de faux témoignages, dans le cliquetis des épées... Les conséquences de son acte sont incalculables. Elles se déroulent aujourd'hui avec une force et une majesté puissantes ; elles s'étendent indéfiniment ;

(1) 5 octobre.

elles ont déterminé un mouvement d'équité sociale qui ne s'arrêtera pas. Il en sort un nouvel ordre de choses, fondé sur une justice meilleure et sur une connaissance plus profonde des droits de tous. Il n'y a qu'un pays au monde dans lequel ces grandes choses pouvaient s'accomplir. Qu'il est admirable le génie de notre patrie! Qu'elle est belle cette âme de la France qui, dans les siècles passés, enseigna le droit à l'Europe et au monde! La France est le pays de la raison ornée et des pensées bienveillantes, la terre des magistrats équitables et des philosophes humains, la patrie de Turgot, de Montesquieu, de Voltaire et de Malesherbes... Zola a bien mérité de la patrie, en ne désespérant pas de la justice en France. »

L'annuel banquet du Comité républicain du commerce et de l'industrie (1) eut une importance exceptionnelle. M. Brisson y évoqua l' « âme de Marseille », stigmatisa les « patriotes art nouveau » qui criant : Vive l'armée! emploient contre elle les armes illustrées par Cambronne, et il préconisa la continuation d'une action gouvernementale énergique contre les éducateurs cléricaux, contre les congrégations, « éternel ferment de toutes les discordes ». M. Trouillot fit honneur aux commerçants de la victoire remportée aux élections par les partisans de la défense républicaine. M. Combes enfin déclara que « la ligne politique suivie par le gouvernement répond aux sentiments les plus intimes de tout le parti républicain ». Il précisa le caractère de la lutte engagée :

« Derrière la question restreinte qui a servi de thème pendant les deux derniers mois aux déclamations nationalistes et cléricales, il y a la question plus haute, la question capitale que l'ancien président du conseil carac-

(1) 6 octobre.

térisait avec sa précision habituelle, quand il nous montrait la contre-Révolution s'efforçant, à l'aide de ses moines ligueurs et de ses moines d'affaires, de reprendre à la France républicaine toutes les conquêtes de la Révolution. C'est bien là, en effet, le dissentiment essentiel qui met aux prises en ce moment les partis politiques sur le terrain congréganiste. Il s'agit de savoir qui l'emportera, de la Révolution personnifiée dans la République, ou de la contre-Révolution incarnée dans la réaction clérico-nationaliste. Il s'agit de savoir laquelle des deux restera maîtresse de nos destinées. » Il proclama sa ferme volonté de mener jusqu'au bout le bon combat :

« Non, messieurs, il ne sera pas dit que, par la défaillance du ministère, la loi sur les associations restera à l'état de lettre morte, et qu'elle laissera la congrégation enserrer la société laïque dans ses mille plis et replis et la comprimer jusqu'à l'étouffement par le réseau indéfiniment agrandi de ses établissements. Non, il ne sera pas dit que, par la défaillance du ministère, l'enseignement congréganiste poursuivra tranquillement son œuvre néfaste d'asservissement moral, et achèvera de couper la France en deux par le fossé de plus en plus profond qu'elle creuse depuis un demi-siècle entre les deux moitiés de notre jeunesse.

« Non, il ne sera pas dit que, par la défaillance du ministère, les fonctionnaires de tout ordre, civil, religieux ou militaire, abuseront des situations acquises pour braver la République et ses lois, ou que la qualité de « républicain » constituera un titre de défaveur pour l'admission et l'avancement dans les carrières publiques.

« Non, il ne sera pas dit que, par la défaillance du ministère, les injustices inhérentes à notre système d'impôts bénéficieront à tout jamais de l'usage et de la

tradition pour échapper à une réforme qui a été inscrite de tout temps dans le programme du parti républicain.

« Non, il ne sera pas dit que, par la défaillance du ministère, à une époque où le sentiment de la solidarité s'épanouit en institutions merveilleuses de prévoyance, les travailleurs de l'atelier et du champ devront renoncer à la seule perspective consolante qui puisse leur être ouverte dans leur rude labeur de la journée, celle d'un toit pour abriter leur tête et d'un morceau de pain pour sustenter leur vie au déclin de leurs jours. »

Enfin, à propos de la grève générale des mineurs, il fit le plus noble et le plus éloquent appel au patriotisme, à la sagesse, à l'intérêt bien entendu des deux parties en cause :

« Nous voulons espérer, nous espérerons jusqu'à la dernière minute que cette éventualité si menaçante sera épargnée à notre pays. Il faudrait être étranger à tout sentiment de patriotisme pour envisager froidement le duel terrible qui se prépare entre le capital et le travail et qui n'offre en perspective à l'imagination que des misères pour l'un et des pertes ruineuses pour l'autre.

« La sagesse et la prévoyance les plus élémentaires commandent aux deux parties en présence de s'entendre à l'amiable sur les questions spéciales qui sont régies par le principe supérieur de la liberté des contrats. Quant à celles qui sont d'ordre législatif, la session extraordinaire qui va s'ouvrir dans une huitaine de jours. permettra au Parlement de s'en saisir à nouveau et de les étudier incontinent.

« Il n'y a pas de différend de cet ordre qui ne puisse recevoir une solution équitable dans l'enceinte parlementaire. Le gouvernement s'emploiera de tout son crédit à presser l'examen des questions pendantes qui passionnent, — à juste titre, je le reconnais, — les

ouvriers mineurs. A quoi bon, dès lors, cet expédient désastreux d'une grève générale dans un pays à régime représentatif, comme le nôtre, qui possède deux Chambres également imprégnées de l'esprit démocratique, et un gouvernement acquis d'avance à tous les projets tendant à l'amélioration du sort des classes ouvrières? »

D'ailleurs, un peu partout, c'est une nouvelle floraison de discours. A Lyon (1), M. le sénateur Delpech préside à l'ouverture du congrès radical socialiste, clos le 12 octobre, à la suite de l'adoption de vœux dont les principaux sont : la caisse des retraites ouvrières, l'arbitrage obligatoire, l'organisation de la prévoyance, de l'assurance et de l'assistance sociales ; la suprématie du pouvoir civil; la démocratisation de l'armée; la justice gratuite, égale et commune pour tous; l'enseignement national à tous les degrés; la réforme complète de notre système fiscal; la séparation des Églises et de l'État. A Vesoul (2), M. Vallé reprend, au cours d'un banquet, l'exposé du programme ministériel :

« Pas de révolution et pas de coup d'État. Ce que nous voulons, ce sont des lois qui apportent plus de bien-être aux déshérités, plus de justice dans la répartition des charges publiques; des lois qui soient discutées librement, qui soient votées sans colère — et appliquées sans faiblesse. Libre à nos adversaires — si leur politique a besoin de cette habileté — dit-il en terminant, de nous représenter comme des sectaires, gouvernant le pays au hasard de leurs passions!

« Mais nous ne nous laisserons pas effrayer par leurs clameurs, nous ne nous laisserons pas troubler par leurs anathèmes, et nous resterons attachés à notre programme tant qu'il n'aura pas été exécuté. »

(1) 9 octobre.

A Carmaux (1), M. Millerand traite la thèse de la paix universelle :

« C'est à nous, c'est aux socialistes du monde entier, c'est à tous les hommes de bonne volonté qui voient dans la guerre un phénomène plus absurde encore qu'odieux, de ne négliger rien pour que lèvent et fructifient les germes de raison, de justice et de paix semés à travers le monde.

« Il s'en faut que la matière soit épuisée. Le travail attend sa législation internationale. Des négociations ont été entamées par les gouvernements eux-mêmes pour aboutir sur certaines questions — telle, par exemple, celle du travail de nuit dans des industries déterminées — à des accords internationaux. Des suggestions ont été faites qui n'ont pas reçu toujours l'accueil qu'elles méritaient. La diplomatie — même des démocraties — est peu soucieuse encore de ces tractations, soit qu'elle y soupçonne, non peut-être sans raison parfois, des arrière-pensées politiques, soit plutôt qu'elle n'éprouve qu'un goût médiocre à poursuivre la solution de problèmes qu'elle tient pour secondaires. Il faudra bien pourtant qu'elle s'accoutume à leur donner leur vraie place, qui est la première.

« Car c'est par ce moyen seulement, en tissant entre les nations la trame serrée de conventions qui règlent tous leurs intérêts communs, que le monde en viendra à ne même plus comprendre qu'il puisse être question d'autres armes que celles de la raison et de l'équité, pour dénouer les conflits aussi bien entre les nations qu'entre les individus. »

Enfin il n'est pas jusqu'à M. Loubet qui, à l'occasion d'un voyage à Valence (Drôme) (2) et tout en se défen-

(1) 12 octobre. — (2) 12 octobre.

dant — avec quel intime plaisir! — de « faire de la politique », qui ne tienne à esquisser le tableau de la République idéale.

« La République a ses origines dans les conceptions les plus hautes de la concience; et elle ne peut pas démentir ses origines. Tolérante, respectueuse de toutes les croyances, amie de la libre discussion et de la libre pensée, passionnée pour la justice et la liberté, gardienne inflexible de la loi et de l'ordre public, elle est le gouvernement du pays par tous et pour tous. C'est pourquoi elle exige de chacun de nous un sacrifice qui est pénible, mais sans lequel il n'y a ni morale individuelle, ni prospérité publique : le sacrifice de l'intérêt privé à la préoccupation constante du bien et de l'honneur communs. C'est pourquoi elle veut, avant tout, la paix, la concorde, l'union. Comme la patrie, elle vit d'amour et non de haine. »

A Rouen (1), M. Jaurès se félicite de l'action des députés socialistes au Parlement et de la force irrésistible de l'évolution socialiste attestée par la grève générale des mineurs, par l'acheminement à un enseignement conforme à la raison et à la liberté et il conclut par la déclaration qu'on doit refuser radicalement l'autorisation aussi bien aux congrégations enseignantes qu'aux prédicantes; « il faut en débarrasser la société ».

Cependant les religieux ne se laissent pas déposséder sans lutte et ils réussissent à décider la presque unanimité des évêques à adresser un manifeste à la Chambre en faveur des congrégations (2). Le président du conseil riposte en déférant au conseil d'État, comme d'abus, les protestataires (3), supprime le traitement de M. Laligant, vicaire général de l'archevêque de Besançon, qui a colporté la lettre dans tous les diocèses (4), et aussi

(1) 19 octobre. — (2) 19 octobre. — (3) 21 octobre. — (4) 23 octobre.

celui du cardinal Perraud, évêque d'Autun, qui a ouvertement critiqué le gouvernement dans un discours prononcé à l'occasion des fêtes d'Orléans (1).

Mémento du mois. Décorations. — Mérite agricole (2 et 4 octobre).

Nominations. — Nominations et promotions à la Guerre (2 octobre). — Liste des candidats admis à l'École centrale (7 octobre). — Mouvement judiciaire (16, 22 et 29 octobre).

Divers. — Suppression des compagnies de disciplinaires des colonies (2 octobre). — Réorganisation du gouvernement général de l'Afrique occidentale française (4 octobre). — Création du corps des administrateurs de l'inscription maritime (11 octobre). — Création du personnel des agents et commis d'administration de l'inscription maritime (12 octobre). — Augmentation du prix de vente des tabacs Scaferlati étrangers (15 octobre). — Conseil du gouvernement de l'Afrique occidentale; conseil d'administration des territoires de Sénégambie et Niger; réorganisation du conseil privé du Sénégal (17 octobre). — Conseil d'administration et comité de direction de l'office du commerce extérieur (18 octobre). — Création d'un secrétariat général du gouvernement général de l'Indo-Chine (22 octobre). — Réorganisation de l'infanterie coloniale (26 octobre).

Documents. — Décret relatif à la conversion des rentes 3 1/2 % en 3 %; arrêté relatif au dépôt des inscriptions de rentes 3 1/2 % à échanger contre les nouveaux titres 3 % (16 octobre). — Tableau des tonnages et des engagements pour l'obtention des primes à la marine marchande (17 octobre). — Promulgation de la convention relative à la police de la navigation sur le lac Léman

(1) 28 octobre.

(18 octobre). — Arrêté et circulaire fixant, à titre d'essai, la journée de travail de 8 heures pour le personnel ouvrier de la marine (24 octobre). — Circulaire aux préfets relative à l'application de la loi de 1893 sur l'assistance médicale gratuite et la création des écoles d'infirmières (30 octobre).

NOVEMBRE

La Chambre, ayant repris séance (1), s'occupe, faute de mieux, de broutilles. Elle adopte la convention relative à la remise à la Ville de Paris des terrains du Champ de Mars occupés par l'Exposition de 1900; la Ville étant libre de garder ou de démolir la célèbre Galerie des Machines pour laquelle M. Georges Berger se montre plein de sollicitude, estimant qu'il la faut réédifier sur les terrains que la suppression des fortifications rendra disponibles. M. Boni de Castellane est invalidé (2); une commission de 33 membres est chargée d'étudier les causes de la grève des mineurs et les conditions générales de l'industrie minière française (2); la Chambre aborde des sujets plus amples, en discutant le projet déposé par le président du conseil pour réprimer le fait d'ouvrir sans autorisation un établissement congréganiste (3) et, malgré une quantité d'amendements présentés par la droite, elle liquide, en une seule séance, cette affaire qui pouvait sembler embarrassante, adoptant à la majorité de 337 voix contre 145, les propositions du gouvernement. Ceci réglé, M. d'Osmoy se plaint au ministre de la marine (4) « de la violation de la loi sur les inscrits maritimes »;

(1) 6 novembre. — (2) 7 novembre. — (3) 11 novembre. — (4) 13 novembre.

M. Chaumet réclame contre l'arrêt des constructions navales. Il en résulte une discussion serrée et par instants fort vive. M. Pelletan a beau prouver qu'il s'est, avant tout, rendu soucieux des volontés de la Chambre dans l'application des programmes qu'elle a adoptés, mais qu'en présence du manque de ressources mises à sa disposition, il lui avait bien fallu se refuser à engager des travaux sans l'approbation parlementaire, la Chambre reste perplexe; conséquence : un ordre du jour assez confus dans lequel la Chambre se « déclare confiante dans le gouvernement pour concilier les intérêts de la défense nationale et l'exécution du programme tracé par le Parlement avec les nécessités financières et le droit de contrôle budgétaire des Chambres, renvoie pour les voies et moyens la question à la commission du budget. » C'est là un de ces déplacements de responsabilités devenus fréquents, mais qui permet, cette fois, aux députés de manifester délicatement un certain mécontentement des procédés du ministre de la marine. A la suite de cette tempête, le baron Dard (1) est invalidé, malgré un plaidoyer *pro domo*, fort spirituel; M. Congy, député du XI[e] arrondissement de Paris, est soumis à une enquête. Malgré tout, il est patent que, depuis les élections générales, on n'a pas fait beaucoup de besogne. Aussi, prise d'un bon mouvement, la Chambre entreprend-elle (2) d'organiser sérieusement sa méthode de travail intérieur; tout le monde étant d'accord que l'ancienne méthode, celle qui a permis pourtant à l'Assemblée nationale et aux Chambres des sept premières législatures de réaliser de sérieuses réformes, n'est plus bonne à rien et qu'il faut du nouveau. Non sans peine, on arrive à décider en principe la nomination de seize grandes commissions composées chacune

(1) 14 novembre. — (2) 17 novembre.

de trente-trois membres. Mais lorsqu'il s'agit de savoir comment on nommerait ces grandes commissions, on ne s'entendit plus guère, chacun vantant un procédé qu'il tient pour le meilleur du monde et surtout pour le seul admissible. Et l'on en revient à peu près au *statu quo;* la seule amélioration bien perceptible réalisée sur l'ancien système étant l'exclusion de presque tous les membres de la minorité dans la composition des commissions permanentes (1).

Les députés nationalistes essaient de remettre la question du gaz de Paris sur le tapis. M. Maurice Spronck avait déjà exprimé l'avis que la commission spéciale en prenait bien à son aise (2); M. Georges Berry la somma de déposer enfin son rapport (3). M. de Pressensé, président de cette commission, un peu piqué par cette insistance, déclare que le retard dont on se plaint provient seulement de l'attention avec laquelle il fallait examiner une affaire qui présentait des dessous quelque peu scandaleux... et la Chambre lui donna raison. M. Coutant requit la déchéance des compagnies de tramways de pénétration qui n'exécutent pas les conditions de leur cahier des charges (4), responsabilité dont M. Maruéjouls se montra peu soucieux de se charger. M. Lhopiteau (5) dénonça les inconvénients de la loi de 1900 limitant à onze heures la durée du travail. M. Millerand défendit son œuvre avec éloquence. « Il ne faut pas, dit-il, rayer de la législation ouvrière un des résultats les plus considérables que la Chambre précédente ait assurés au monde du travail. » Et M. Trouillot affirma sa volonté de continuer l'œuvre de son prédécesseur, tout en reconnaissant qu'il convenait de rechercher « s'il est possible de combiner les dispositions un peu obscures de la loi en une législation

(1) 25 novembre. — (2) 14 novembre. — (3) 20 novembre. — (4) 20 novembre. — (5) 21 novembre.

qui serait à la fois plus générale. plus souple, s'appliquant à tous les adultes et comportant certaines dérogations dont la nécessité serait reconnue ».

Puis on remit M. Camille Pelletan sur la sellette (1), M. Reille lui reprochant d'avoir compromis gravement la défense nationale en réduisant les effectifs de l'escadre de la Méditerranée. Le ministre répondit que la Chambre lui ayant imposé la continuation des travaux de construction navale, il avait été obligé de prendre les premières ressources nécessaires là où il en pouvait découvrir encore, et qu'après tout, le débarquement de 1.700 hommes n'était pas de nature à affecter la défense nationale. M. Lockroy ne contesta pas le droit du ministre à réduire les effectifs, mais il lui tint rigueur de l'avoir fait précisément dans la Méditerranée où les mêmes mesures stratégiques et politiques exigent que nous y ayons, comme sur la frontière de l'Est, des troupes de couverture. M. Bourrat fit voter un ordre du jour de confiance : on ne pouvait songer à diminuer le prestige du ministère, alors que la question des congrégations n'était pas encore définitivement réglée. En effet, le gouvernement venait seulement d'inviter le Conseil d'État à reviser le règlement d'administration publique du 16 avril 1901, en ce qui concerne la forme des projets de loi relatifs aux demandes d'autorisation formulées par les congrégations et à rendre une déclaration comme d'abus au sujet du manifeste signé par les 74 archevêques et évêques (2). Il était donc opportun d'attendre la mise à exécution de ces mesures. De plus, une nouvelle effervescence venait de se produire, encore à propos de M. Camille Pelletan, qui avait communiqué à la commission du budjet le rapport confidentiel du général Voyron sur les

(1) 21 novembre. — (2) 14 et 28 novembre.

agissements des missionnaires et des armées étrangères en Chine, et bien que M. Combes eut exprimé l'avis que ce document ne devait pas être communiqué et qu'en tout cas on n'en devait pas faire état dans le rapport de la commission (1). Et le mois parlementaire finit par une véhémente et quelque peu confuse discussion à propos de la proposition de M. Charles Bos tendant à l'incompatibilité des fonctions de conseiller municipal à Paris avec celles de député et de sénateur, sur laquelle les nationalistes greffèrent d'autres incompatibilités; mais finalement, avec une correction de M. Gérault-Richard, fixant le délai de remplacement à deux mois après le vote du budget municipal (2), la proposition initiale fut adoptée. Entre temps, la Chambre avait validé les élections de M. du Roscoat, député de Guingamp, soumis à enquête, et de M. Loque, député d'Orange (3).

Le Sénat s'était occupé d'affaires graves : prenant en considération la proposition de M. Maxime Lecomte sur la liberté d'enseignement, appuyée énergiquement par M. Béraud et combattue vivement par MM. de Cuverville, Cornil et Ponthier de Chamaillard, ce dernier étant allé jusqu'à reprocher à la majorité de vouloir gouverner par la force, rêve de tous les tyrans et de tous les despotes (4); adoptant en première lecture la proposition relative à l'institution des conseils consultatifs du travail (5), qui jadis avait failli provoquer un conflit entre le gouvernement et le Sénat et dont la discussion s'achève paisiblement après un tournoi oratoire des plus intéressants où MM. Paul Strauss, Francis Charmes, Trouillot, Prevet, rompirent des lances les uns en faveur de l'élection des membres de ces conseils mi-partie par les syndicats professionnels, mi-partie par les conseils de

(1) 28 novembre. — (2) 28 novembre. — (3) 18 novembre. — (4) 7 novembre. — (5) 7, 11 et 13 novembre.

prud'hommes; les autres par les ouvriers et les patrons, qu'ils soient ou non syndiqués : c'est ce second système préconisé par la commission qui fut adopté; — discutant longuement pour la réserver en principe, après un lumineux exposé de M. Théodore Girard, la question juridique de l'insaisissabilité des salaires des ouvriers, gens de service, petits fonctionnaires dont les émoluments sont inférieurs à 2.000 francs (1), ou encore l'organisation des cours d'assises en Algérie et celle des services maritimes postaux entre le continent de la Corse (2). Une interrogation de M. Gotteron sur l'état sanitaire de nos troupes (3) permit au général André de déclarer « avec tristesse » que la mortalité des troupes en France est quatre fois plus considérable qu'en Allemagne, par le fait de la fièvre typhoïde et de la tuberculose, provenant de la négligence de la plupart des municipalités en ce qui concerne l'hygiène des garnisons, et de la trop grande tolérance des conseils de revision à déclarer les hommes bons pour le service. Enfin, sur le rapport de M. de Sal, le Sénat aborda la délibération sur le projet tendant à réprimer le délit d'ouverture ou de tenue d'un établissement congréganiste sans autorisation (4), M. Wallon se plaignant de l'atteinte portée à la liberté de l'enseignement primaire, et le rapporteur expliquant que le projet n'avait qu'un but, celui de mettre une barrière aux empiètements sans cesse renaissants des congréganistes.

Les grèves continuent à occuper fâcheusement l'attention publique. La sentence arbitrale dont la compétence était très limitée (5), n'a pas été favorable aux revendications des grévistes : elle stipule que la prime de 30 0/0 étant proportionnelle au prix actuel du charbon, les compagnies, aux termes de la convention

(1) 18, 20, 25 novembre. — (2) 27 novembre. — (3) 25 novembre. — (4) 28 novembre. — (5) 5 novembre.

d'Arras, ne sont pas tenues de relever le taux actuellement en vigueur. Les compagnies, interprétant la pensée des arbitres, consentent à quelques concessions, promettant notamment d'organiser la pension de retraite de leurs ouvriers. Les arbitres pour le département du Nord font des déclarations analogues (1). Aussi les mineurs de Lens, mécontents, décident-ils la continuation de la grève, repoussant les sentences arbitrales. Ils se livrent à de graves désordres qu'on réprime par la force et après avoir été obligé de faire les sommations légales (2). Ceux de Carmaux font aussi des difficultés (3). Mais au fond les mineurs sont las, découragés ; ils ont perdu leurs modestes et précieuses ressources pour n'obtenir que des concessions sans importance. Et le congrès de Lens se décide à voter la reprise du travail (4). A peine peut-on espérer la fin d'un conflit si violent d'intérêts qu'une autre grève importante se dessine parmi les inscrits maritimes de Marseille (5) !

Memento du mois. Événements divers. — Discours programme de M. Sarrien, président de la gauche radicale (12 novembre). — Discours programme de M. Dubief, président du groupe radical socialiste (19 novembre). — Session du conseil supérieur du travail (ouverture 6 novembre, clôture 15 novembre). — Décret modifiant le décret du 16 août 1902, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi sur le contrat d'association (29 novembre).

Nominations. — Cultes (4, 12 novembre). — Mouvement judiciaire (8, 21 et 25 novembre).

Décorations. — Mérite agricole (1er novembre).

Documents. — Commission extraparlementaire pour l'étude des questions relatives au régime des alcools,

(1) 7 novembre. — (2) 8 novembre. — (3) 9 novembre. — (4) 13 novembre. — (5) 29 novembre.

vins, spiritueux (1er novembre). — Réorganisation des conseils de défense aux colonies (2 novembre). — Réorganisation des compagnies de discipline (5 novembre). — Commission d'examen des conditions d'établissement et d'exploitation des postes de télégraphie sans fil (11 novembre). — Rapport sur la répression des infractions spéciales à l'indigénat en Algérie (1900-1901) (1er novembre). — Mouvement de la population de la France en 1901 (11 novembre). — Statistique des accidents du travail, 1902 (23 novembre). — Travaux des conseils de prud'hommes en 1897-1901 (24 novembre). — Rapport sur l'application de la loi de 1893 concernant l'hygiène et la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels (26 novembre).

DÉCEMBRE

La session extraordinaire fut écourtée, les sénateurs, dont un tiers est soumis à la réélection en janvier prochain, se montrant fort soucieux de regagner leurs circonscriptions électorales. La Chambre mit quelque mauvaise grâce à accepter cette clôture anticipée à ses travaux, malgré qu'elle fût dans les usages depuis longtemps pratiqués et le président du conseil dut insister sur la condescendance courtoise qu'on devait bien aux membres de la haute Assemblée.

On se hâta donc d'examiner les projets les plus urgents. Depuis des sessions et des sessions, un projet sur la réforme des patentes fait la navette entre les deux Chambres. La commission, par l'organe de M. Merlou, eût désiré le faire aboutir, mais M. Rouvier ayant affirmé que toute la réforme consistait à dégrever

700.000 contribuables d'une somme de 2 millions (2 fr. 85 par tête), ce qui en réduit singulièrement la portée, et que le Sénat ayant commis des erreurs matérielles dans la rédaction du texte accepté par lui, il ne pouvait accepter une loi qui mettrait, en somme, en échec la perception de l'impôt des patentes. La Chambre renvoya alors le texte litigieux à la commission en la chargeant d'y apporter les rectifications indispensables (1). Même solution négative pour l'affaire du gaz de Paris (2); le rapporteur, M. Veber, se plut à étaler tous les inconvénients — pour ne pas dire plus — du projet Chamon, dont M. Spronck exposa désespérément, mais assez faiblement tous les avantages, et qui, finalement, succomba sous une charge à fond de M. Puech, au milieu d'une agitation fort vive. Par contre, le dégrèvement des sucres, permettant d'abaisser par réduction du droit intérieur, le prix de 1 fr. 10 le kilogr. à 0 fr. 65 fut voté, malgré une défense extraordinairement vive des députés vinicoles qui prétendaient que cet abaissement de prix ne servirait qu'à encourager la fraude du sucrage des vins, et grâce surtout à un important discours de M. Caillaux, véritable réquisitoire contre le protectionnisme, couvert par les applaudissements enthousiastes de la majorité (3). On aurait pu terminer par l'adoption de deux douzièmes provisoires (4). Mais on sait que les fins de session sont toujours mouvementées. Cela devient une tradition et, pour n'y point manquer, la Chambre accepta la discussion des interpellations de MM. Gauthier de Clagny et Binder sur l'affaire Humbert (5). Elle n'apprit des honorables interpellateurs aucun fait nouveau. Mais M. Vallé ayant cru devoir dire : « L'affaire Humbert était une escroquerie imaginée par

(1) 1er décembre. — (2) 2 et 3 décembre. — (3) 4 et 5 décembre. — (4) 6 décembre. — (5) 6 décembre.

un député *boulangiste!* » cette assertion fut cause d'une effervescence prodigieuse sur les bancs nationalistes. M. Syveton protesta contre une « inexactitude voulue ». M. Paul Coutant s'écria : « Ce n'est pas seulement ici, mais dans le pays que M. le garde des sceaux a l'habitude du mensonge! » ; des députés adverses en vinrent aux mains. Finalement, MM. Coutant et Syveton furent expulsés *manu militari*, après avoir été frappés de la censure avec exclusion temporaire. La majorité, par 336 voix contre 136, consola le ministre de la justice de ces attaques en se déclarant « convaincue qu'il avait fait tout son devoir ». Et M. Vallé d'une part, M. Syveton de l'autre, résolurent de vider par les armes cette querelle, mais leurs témoins ne purent s'entendre et les pourparlers pour la rencontre projetée furent rompus (1). Il était vraiment temps qu'on lût le décret de clôture (2).

Le Sénat, beaucoup plus calme, avait adopté, après une brillante discussion, le projet relatif aux congrégations (3) ; les conseils consultatifs du travail ; le projet relatif aux services maritimes postaux de la Corse (4) ; l'organisation des territoires du sud de l'Algérie, la réforme de la législation sur la garantie et les douzièmes provisoires (5). A la vérité, il s'offrit une interpellation, et entendit les doléances de M. Knight (6) sur les actes du gouverneur de la Martinique ; mais ces doléances furent courtoises et M. Doumergue y ayant répondu en couvrant tous les actes de son subordonné, le Sénat ne se montra pas plus exigeant que le ministre compétent.

Dans le monde du travail la situation continue à être peu satisfaisante. Si la grève de Carmaux se termine (7), à la suite d'une sentence arbitrale signée par Me Viviani pour les mineurs et par Me Menard pour la com-

(1) 8 décembre. — (2) 6 décembre. — (3) 2 décembre. — (4) 4 décembre. — (5) 6 décembre. — (6) 5 décembre. — (7) 4 décembre.

pagnie, sentence qui n'accorde pourtant aux mineurs que de faibles avantages, la grève des inscrits maritimes prend à Marseille des proportions si inquiétantes que le gouvernement doit réquisitionner des bateaux montés par les marins de l'État pour assurer les services (1). Un arbitrage proposé par le conseil des ministres (2) est refusé et les grévistes invitent toutes les corporations ouvrières à faire cause commune avec eux (3). Les dockers ont recours au referendum et obtiennent le résultat qui s'est déjà produit dans des circonstances analogues et dont on ne peut rien inférer : une grande majorité de voix en faveur de la grève, mais un nombre de votants très réduit (4). Naturellement l'agitation engendre des désordres et des bagarres : les boulangers décident de faire grève (5). Tout à coup le gouvernement prend des mesures énergiques : deux des principaux chefs du mouvement, MM. Rivelli et Castillani, sont arrêtés sous l'inculpation d'excitation à la révolte, provocation au meurtre et au pillage, provocation à la désobéissance des militaires, voire d'affiliation à un complot nationaliste (6). Et bientôt les troubles cessent : les corporations ouvrières reprennent les premières le travail (7) et, demeurés seuls, les inscrits maritimes capitulent (8).

Par ailleurs la politique chôme : la suppression des traitements d'un certain nombre d'évêques ayant signé le fameux manifeste (9) n'émeut guère que les intéressés; les élections sénatoriales prochaines ne s'étendant qu'à un tiers des circonscriptions, n'agitent guère le pays et ont un caractère pacifique et provincial. En dehors des documents de polémique locale, on ne peut guère signaler que le manifeste du groupe de l'Alliance républicaine

(1) 2 décembre. — (2) 9 décembre. — (3) 10 décembre. — (4) 11 décembre. — (5) 12 décembre. — (6) 13 décembre. — (7) 16 décembre. — (8) 17 décembre. — (9) 2 décembre.

progressiste du Sénat (1) et l'appel aux délégués sénatoriaux formulé par le groupe de la gauche démocratique de la haute Assemblée (2). Et l'année, en somme, se terminerait assez tranquillement si, vers sa fin (3), ne se produisait un gros événement : l'arrestation, à Madrid, de toute la famille Humbert-Daurignac, si longtemps et si vainement poursuivie dans tous les pays du monde.

Mémento du mois. NOMINATIONS. — Cultes (4 décembre). — Justice (4, 10, 18 et 31 décembre). — Finances (Cour des Comptes et Trésorerie), 25 décembre. — Armée (31 décembre).

ÉVÉNEMENTS DIVERS. — Décret déclarant comme d'abus un écrit portant la signature collective de 74 archevêques et évêques (3 décembre).

DOCUMENTS. — Rapport sur le fonctionnement des caisses régionales du crédit agricole mutuel en 1901 (2 décembre). — Circulaire et décret fixant les conditions d'âge et les droits à percevoir des aspirants aux divers baccalauréats (19 décembre). — Composition de la commission chargée de l'examen des comptes des ministres pour 1901-1902 (28 décembre). — Circulaire relative au fonctionnement des commissions communales de statistique agricole et à l'établissement du registre des cultures (28 décembre).

(1) 10 décembre. — (2) 13 décembre. — (3) 20 décembre.

CLAUDE-LOUIS.

II. L'ANNÉE POLITIQUE ÉTRANGÈRE.

MÉMENTO CHRONOLOGIQUE,

par M. Joseph Dubois.

AFRIQUE DU SUD

Janvier. 14. — Les Boers remportent encore quelques succès. Un commando surprend le camp anglais de Willowden.

25. — Le Dr Kuyper, président du conseil des ministres hollandais, adresse au gouvernement anglais une note en faveur de la paix.

Février. 4. — Lord Lansdowne lui répond en refusant les bons offices des Pays-Bas, ajoutant que les représentants boers peuvent adresser au gouvernement anglais une demande de sauf-conduit, qui sera examinée.

7. — Par une habile ruse de guerre, Dewet réussit, pendant la nuit, à échapper aux colonnes anglaises qui cherchaient à l'enfermer dans le réseau des blockhaus.

25. — Les Boers capturent un convoi près de Klerksdorp. — Les Anglais, de leur côté, font un millier de prisonniers

Mars. 5. — Les délégués boers envoyés aux États-Unis reçoivent du président Roosevelt et de M. Hay l'assurance que le gouvernement américain continuera d'observer dans le conflit la plus stricte neutralité.

7. — Lord Methuen, avec 900 hommes montés, 300 fantassins, quatre canons et une mitrailleuse, allant rejoindre Grenfell et ses 1.300 hommes, est attaqué par Delarey à Tweebosch (Transvaal occidental). Il est blessé et fait prisonnier. Une partie de la colonne, avec les canons, est prise, 500 hommes prennent la fuite. Quelques jours plus tard, le général Delarey remet lord Methuen en liberté.

15. — La Nouvelle-Zélande envoie un dixième contingent de mille hommes.

23. — Les membres du gouvernement transvaalien, M. Schalk-Burger, président par intérim, et M. Reitz, secrétaire, d'État, accompagnés du général Lucas Meyer, se rendent dans l'Orange, avec l'autorisation du gouvernement anglais, pour conférer avec M. Steijn et Delarey sur l'opportunité de faire la paix. Ils ont une entrevue avec lord Kitchener, à leur passage à Prétoria.

26. — Mort de Cecil Rhodes à Capetown.

Avril. 1. — L'Australie envoie dans l'Afrique du Sud de nouveaux contingents.

10. — Les divers chefs boers tiennent une conférence à Klerksdorp.

Mai. 4. — Le gouvernement anglais incorpore au Natal une partie des territoires du Transvaal.

15. — Les divers chefs boers discutent à Vereeniging les conditions de la paix. Les commandos consultés se prononcent pour la cessation des hostilités.

31. — La paix est signée à Prétoria.

Juin. 1. — Un message du roi Édouard l'annonce à son peuple.

2. — Le texte du traité est communiqué au Parlement. « Les Boers rendent leurs armes. Ceux d'entre eux qui ont

été déportés seront rapatriés. Tous les anciens combattants sont assurés de leur liberté personnelle et de la jouissance de leurs biens. La langue hollandaise sera enseignée dans les écoles, là où les parents le désireront; son emploi sera permis dans les tribunaux pour la meilleure expédition des affaires. On établira le plus tôt possible un gouvernement civil et des institutions représentatives. Pas d'impôt spécial pour couvrir les frais de la guerre. Le gouvernement de Sa Majesté mettra 3.000.000 livres sterling à la disposition des commissions chargées de rétablir la population dans ses foyers. Il pourra, dans le même but, consentir des prêts non frappés d'intérêt pendant deux ans.

Bilan de la guerre : du côté des Boers, 3.700 tués, 32.000 prisonniers; du côté des Anglais (300.000 hommes) 22.450 morts, 22.829 blessés, 9.553 prisonniers ou disparus; 75.430 malades avaient été renvoyés en Angleterre. Le total des dépenses s'élève à 223 millions de livres (5.575 millions de francs). Le poète R. Kipling tire cette moralité :

« Avouons-le carrément, en gens d'affaires :
Nous avons reçu une fichue leçon !...
Et elle nous fera un fichu bien ! »

6. — Le parti loyaliste du Cap, fâché d'être en minorité dans le Parlement local, tient un meeting à Cape Town pour réclamer la suspension de la Constitution et l'exercice de représailles contre les Afrikanders.

8. — Les Boers commencent à rendre leurs armes.

21. — Lord Milner prend possession de ses nouvelles fonctions de gouverneur du Transvaal et prête serment, en cette qualité, à Prétoria.

24. — Proclamation à Bloemfontein, de la nouvelle Charte de l'Orange. Des ordonnances constituent, au Transvaal, un conseil législatif.

28. — La pétition demandant la suspension de la Constitution dans la colonie du Cap se couvre de 15.000 signatures.

Juillet. 5. — Le gouvernement anglais se prononce contre la suspension de la Constitution dans la colonie du Cap.

M. Chamberlain répond qu'il n'y a pas, sur ce point, de précédent, et qu'à défaut d'une loi impériale sur la matière, les autorités locales seules ont pouvoir de trancher la question.

12. — Le général Kitchener, revenant de l'Afrique du Sud, débarque en Angleterre.

23. — Le gouvernement anglais envoie au Cap une commission d'enquête chargée de rendre compte de la manière dont la loi martiale a été appliquée dans la colonie.

28. — Publication d'un *Livre Bleu* anglais sur l'Afrique du Sud.

29. — M. Chamberlain expose, aux Communes, son plan de réorganisation de l'Afrique du Sud.

Août. 2. — L'ex-président de la République d'Orange, l'avocat Steijn, arrive en Europe gravement malade.

16. — Les généraux boers, Botha, Dewet et Delarey, débarquent en Angleterre.

17. — Ils sont reçus par le roi.

20. — Après une prorogation de deux années, le Parlement de la colonie du Cap ouvre sa session sans incident. — Quoique anglo-saxon, le ministère de sir Gordon Sprigg est hostile à la suspension de la Constitution. M. Smartt, l'un des ministres, ayant donné sa démission pour entreprendre une campagne « suspensionniste », le ministère, abandonné par la majorité des Anglo-Saxons, est obligé de gouverner avec l'appui des Afrikanders.

22. — Le général Botha se rend à Bruxelles.

28. — Les généraux boers protestent de leur parfait accord avec le président Kruger.

Septembre. 5. — Les généraux boers essaient vainement, dans une conférence avec M. Chamberlain, d'obtenir des améliorations au texte du traité de Prétoria.

10. — Publication d'un *Livre Bleu* donnant le compte rendu de cette entrevue.

24. — Les généraux boers lancent, d'Amsterdam, un « Appel au monde civilisé », en vue d'obtenir des souscriptions charitables pour la constitution d'un fonds de secours.

Octobre 13. — Arrivée à Paris des généraux boers.

26. — Le roi autorise M. Chamberlain à se rendre dans l'Afrique du Sud pour étudier, sur place, la situation.

Novembre. 4. — Le gouvernement anglais accorde aux Boers une nouvelle avance de trois millions de livres, remboursable sur un emprunt transvaalien à effectuer ultérieurement.

21. — Publication de la correspondance échangée entre M. Chamberlain et le général Botha au sujet de l'Appel adressé par les généraux au monde civilisé.

Décembre. 1. — Le général Dewet publie son livre sur la guerre sud-africaine.

4. — Le général Delarey quitte Bruxelles, se rendant à La Haye, puis à Londres où il s'embarquera pour le Cap. Le général Botha, très souffrant, doit prochainement le rejoindre.

16. — M. Chamberlain arrive à Mombassa, en repart pour Fort-Ternan, sur le lac Victoria-Nyanza.

ALLEMAGNE

— La politique allemande, en 1902, peut se résumer en deux idées directrices : — à l'intérieur, l'affermissement de l'unité nationale, par l'unification, surtout sous le rapport de la langue et de l'administration, des différentes nationalités réunies sous l'hégémonie prussienne (germanisation de la Posnanie), par la conciliation des différents partis au point de vue économique (discussion du tarif douanier); — à l'extérieur, l'extension du pangermanisme en Europe et hors d'Europe, au moyen d'une force militaire redoutable, d'une puissance navale croissante, d'un système d'alliances savamment combiné, et d'une expansion économique persévérante et habile (renouvellement de la Triplice, avances à l'Angleterre et aux États-Unis, etc.).

Janvier. 8. — Réouverture du Reichstag et de la Diète de Prusse. Le discours du trône constate la fâcheuse situation économique et financière du royaume.

— M. de Bulow, s'expliquant au Reichstag sur le rapprochement franco-italien, le compare à un tour de valse qu'une femme honnête ferait avec un autre que son mari, sans que pour cela celui-ci dût en prendre ombrage. Il avoue que « la Triplice ne constituait plus la base nécessaire de la politique européenne des trois états contractants ». Il proteste contre les paroles prononcées à Édimbourg par M. Chamberlain, au sujet ed la conduite des troupes allemandes en 1870.

10. — Au Reichstag, un député antisémite, M. Liebermann de Sonnenberg, assimile l'armée anglaise à des « bandes de brigands » et à un « ramassis de voleurs », et appelle M. Chamberlain « le plus odieux polisson que la terre ait porté ». M. de Bulow proteste.

11. — Déclarations de M. de Bulow sur la politique allemande en Chine.

15. — Au Landtag, M. de Bulow affirme sa volonté de suivre à l'égard des provinces polonaises la politique répressive de Bismarck.

17-23. — Discussion de la crise économique et de sa répercussion sur la condition des travailleurs.

25. — Le prince de Galles se rend à Berlin.

27. — Grandes fêtes pour célébrer le 43e anniversaire de l'empereur Guillaume.

29. — Le journal socialiste *Vorwärts* publie une instruction confidentielle du ministère de la marine, annonçant l'intention de l'empereur de présenter dans l'hiver 1904-1905 un nouveau projet d'augmentation numérique des bâtiments nécessaires aux stations navales à l'étranger.

Février. 5. — Apprenant que M. de Witte, ministre des finances de Russie, s'était entretenu avec l'ambassadeur d'Autriche des mesures défensives à prendre, si le tarif allemand, aggravé par les agrariens, était voté, M. de Bulow, dans un discours au Conseil d'agriculture, déclare « qu'on ne

pourrait charger davantage le vaisseau du tarif, sans risquer d'engloutir sous les vagues, non pas le capitaine, mais le vaisseau lui-même ».

6. — Le gouvernement allemand fait démentir l'allégation produite par lord Cranborne à la Chambre des communes, que les États-Unis n'avaient pu mener la guerre contre l'Espagne à l'abri des interventions européennes que grâce à l'Angleterre.

7. — M. de Tirpitz, secrétaire d'État à l'office de la marine, reconnaît l'exactitude des documents secrets, publiés par le *Vorwärts*, relatifs à une nouvelle augmentation de la flotte. Crise ministérielle en Saxe.

10. — La *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* déclare que l'ambassadeur anglais à Washington, avait, le 14 avril 1898, proposé aux représentants des autres puissances de faire des observations au gouvernement fédéral sur l'intervention à Cuba.

12. — Le *Moniteur de l'Empire* publie deux documents à l'appui de cette allégation.

15. — Une fraction de la commission des tarifs décide de déposer une proposition transactionnelle pour les droits sur les céréales. — Départ de Kiel du prince Henri de Prusse qui va aux États-Unis assister au baptême d'un yacht allemand par la fille du président Roosevelt.

Mars. 3. — M. de Bulow s'explique au Reichstag sur le traité anglo-japonais et la politique allemande en Chine.

11. — Discours de M. de Richthofen, secrétaire à l'office des Affaires étrangères, sur la réponse du gouvernement anglais à la demande du gouvernement allemand en faveur du comité de secours pour les Boers.

20. — Vote du budget pour l'Empire et les colonies, qui s'équilibre avec un chiffre de 2.303.183.115 marks.

22. — Vote d'une loi sur la protection du signe extérieur de neutralité fixé par la Convention de Genève.

27. — Entrevue, à Venise, du chancelier de Bulow avec le ministre des affaires étrangères italien, Prinetti.

Avril. 1. — Convention franco-allemande tendant à réglementer la circulation des eaux-de-vie et spiritueux à la frontière.

22. — Le gouvernement propose d'attribuer une indemnité de 2.400 marks aux membres de la commission des tarifs.

25. — L'empereur se rend à Carlsruhe pour assister à la célébration du 80e anniversaire du grand-duc de Bade.

30. — Les sous-officiers Hickel et Marten, accusés du meurtre du capitaine Krosigk, tué à Gumbinnen, sont définitivement acquittés.

Mai. 1. — Inauguration de l'Exposition de Dusseldorf. Discours de M. de Bulow.

2. — Vote d'une indemnité aux membres de la commission des tarifs douaniers.

9. — Au cours d'un voyage en Alsace, au château de Hoch-Kœnigsburg, l'empereur signe un rescrit supprimant dans la loi constitutive d'Alsace-Lorraine (du 30 décembre 1871) le paragraphe 10 relatif à la dictature.

16. — L'empereur offre aux États-Unis une statue de Frédéric II.

21. — Discours de l'empereur, à Courcelles, au sujet de l'abolition du paragraphe de dictature.

Juin. 5. — L'empereur, à l'occasion de la restauration du château de Marienburg, prononce un discours violent contre « l'insolence des Polonais ».

7. — M. de Bulow présente à l'approbation du Reichstag le rescrit impérial supprimant en Alsace-Lorraine le paragraphe dictatorial. — Le Landtag prussien adopte en troisième lecture le crédit de 250 millions de marks pour l'acquisition de terres et l'entretien de la colonisation allemande en Posnanie.

9. — Le Reichtstag ratifie la Convention de Bruxelles pour l'abolition des primes sur les sucres.

16. — Fêtes du cinquantenaire du musée germanique à Nuremberg. — Le IVe congrès des syndicats allemands se réunit à Stuttgart : 686.870 hommes, et 26.699 femmes, y sont

représentés. Les recettes ont dépassé neuf millions et demi de marks. La discussion la plus intéressante a concerné la question de la neutralité politique et religieuse des syndicats.

18. — Ouverture du Congrès international des assurances ouvrières à Dusseldorf.

19. — Mort du roi de Saxe.

20. — L'empereur, à Crefeld, affirme à nouveau la persistance de ses ambitions navales.

23. — Démission de M. de Thielen, ministre prussien des travaux publics.

28. — M. de Bulow, chancelier de l'empire, et les ambassadeurs d'Autriche et d'Italie, MM. de Szœgenyi et le comte Lanza, signent le renouvellement de la Triple Alliance, qui ne devra prendre fin qu'en mai 1915.

Juillet. 21. — La commission des tarifs douaniers termine la discussion du projet en première lecture. M. de Posadowski, secrétaire d'État à l'Intérieur, déclare que le gouvernement ne prendra pas la responsabilité des relèvements de droits votés par les commissaires.

Août. — M. Lœhning, directeur des contributions provinciales à Posen, publie dans le *Vorwärts* et la *Berliner Zeitung* l'historique des événements qui ont amené sa mise à la retraite d'office. Le motif de cette mesure aurait été son mariage avec la fille d'un simple sergent-major, mariage considéré « comme une mésalliance ». Ces révélations amènent dans la presse une tempête d'indignation.

6. — Entrevue de l'empereur et du tsar, à Revel.

11. — M. von Landmann, ministre bavarois de l'instruction publique, donne sa démission. Il avait voulu imposer à l'université de Wurzbourg, contre le vœu unanime des professeurs, un professeur d'histoire, M. Chronst, Tchèque de naissance et de tendances cléricales. Les universités de Wurzbourg, Munich et Erlangen s'étaient solidarisées pour protester contre l'attitude du ministre.

13. — Pour se venger de ce renvoi, les ultramontains de la Chambre cherchèrent à renverser le ministère Crailsheim.

d'abord par des interpellations, puis par le rejet de crédits importants auxquels le gouvernement et le prince-régent tenaient particulièrement, entre autres un crédit de 100.000 marks pour l'achat d'œuvres d'art. L'empereur, dans un télégramme au prince-régent, exprime son indignation pour la révoltante ingratitude de ses sujets et lui offre personnellement les 100.000 marks, que le prince refuse. L'opinion bavaroise est unanime à blâmer cette immixtion de l'empereur dans les affaires intérieures du pays.

27. — Le roi d'Italie, venant de Suisse, arrive à Berlin rendre visite à l'empereur.

28. — Échange de toasts chaleureux entre les deux souverains.

31. — Départ du roi pour Racconigi.

Septembre. 2. — L'empereur, à l'occasion de l'inauguration d'un monument à l'empereur Frédéric, prononce, à Posen, un discours affirmant la politique de germanisation en Pologne.

4. — Congrès international des orientalistes à Hambourg.

5. — Mort du professeur Virchow.

15-20. — Treizième congrès annuel des socialistes allemands, à Munich.

18. — La commission des tarifs douaniers reprend la discussion du projet en seconde lecture.

19. — Premier congrès des banques allemandes, à Francfort.

22. — **M. de Posadowski**, secrétaire d'État à l'Intérieur, prononce, devant la commission des tarifs, un discours sur la question douanière.

23. — Congrès, à Cologne, de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs.

25. — Ouverture, à Hambourg, du 5e congrès du Comité maritime international.

Octobre. 8. — Congrès international contre la traite des blanches, à Francfort-sur-le-Mein.

10. — Congrès colonial national à Berlin.

14. — Ouverture de la session du Reichstag.

15. — Discussion sur le chômage et la crise économique.

16. — Discours de M. de Bulow sur le projet des tarifs douaniers. — Les généraux boers arrivent à Berlin, mais ils ne seront pas reçus par l'empereur.

20. — Le Reichstag, adoptant, dans la discussion du tarif, les conclusions de sa commission, vote des droits supérieurs à ceux proposés et défendus par le gouvernement.

22. — Conférence internationale contre la tuberculose, à Berlin.

27. — Le prince héritier de Danemark rend, à Postdam. visite à l'empereur.

Novembre. 1-14. — Les socialistes essaient d'entraver la discussion du projet de loi sur les tarifs douaniers en faisant de l'obstruction et en exigeant le vote par appel nominal.

14. — Le Reichstag adopte, par 197 voix contre 78, la motion Aichbichler, pour substituer le vote par bulletins au vote à la tribune.

— Réunion, au Ministère de l'Intérieur, d'une « avant-commission » chargée d'étudier la question des cartels.

22. — Mort soudaine de M. Krupp, contre lequel l'organe socialiste, *Vorwärts*, avait entamé une campagne violente.

26. — L'empereur Guillaume assiste, à Essen, aux obsèques de M. Krupp et étend sur sa mémoire « le bouclier de l'empereur allemand ». Il met les socialistes au ban de l'empire.

27-29. — Les socialistes protestent contre la motion Kardorff, par laquelle la majorité propose de voter en bloc le projet des tarifs.

Décembre. 2. — Le Reichstag, par 198 voix contre 45, passe à la discussion de la motion Kardorff.

7. — Les ambassadeurs allemand et anglais à Caracas remettent au président Castro un ultimatum pour obtenir le paiement des dettes et la réparation des dommages au profit de leurs nationaux.

11. — Après des scènes tumultueuses et de longues séances de nuit, occupées par des discours interminables, la

motion Kardorff est votée par 184 voix contre 136 et 9 abstentions.

14. — L'ensemble du projet de tarifs, résultant du compromis conclu entre le gouvernement et la majorité, est adopté par 202 voix contre 100. — M. Mommsen, dans un article très commenté paru dans la *Nation*, de Berlin, prêche l'alliance électorale des libéraux et du parti ouvrier.

15. — La famille Krupp a retiré la plainte portée contre la *Vorwärts*, pour outrage à la mémoire de M. Krupp.

18. — Le conseil fédéral approuve le projet de tarif douanier.

20. — Le gouvernement allemand annonce le blocus de deux ports vénézueliens.

22. — La princesse héritière de Saxe, accompagnée de son frère l'archiduc Léopold-Ferdinand, et de son amant, M. Giron, précepteur de ses enfants, s'enfuit de Dresde et se réfugie à Genève.

AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD

Janvier. 7. — Conclusion d'un accord définitif entre le Chili et la République Argentine.

9. — Une révolution éclate au Paraguay.

27. — Convention commerciale entre la France et le Nicaragua.

31. — Le second Congrès panaméricain, réuni à Mexico depuis le 22 octobre 1901, se sépare après avoir adopté les résolutions suivantes : adhésion à la convention de La Haye de 1899 pour l'arbitrage ; réunion d'un congrès douanier, à New-York, pour uniformiser la réglementation douanière entre les divers pays, et établir une nomenclature commune des produits ; construction d'un chemin de fer panaméricain, allant de New-York à Valparaiso et Buenos-Ayres ; réorganisation du Bureau des républiques américaines, créé par le premier congrès de 1889 ; construction d'un canal interocéanique par les États-Unis, etc.

Février. 11. — Convention commerciale entre la France et la république de Honduras.

15. — Promulgation d'un nouveau Code de commerce péruvien et d'une loi sur la faillite.

19. — Convention commerciale entre la France et le Vénézuela.

Avril. 19. — Promulgation au Pérou, du Règlement relatif au registre du commerce.

Mai. 2. — Message du président Campos Salles sur la situation générale du Brésil.

8. — Message du président Roca sur la situation générale de la République Argentine.

Juillet. 9. — Les gouvernements de la République Argentine et du Chili signent une convention pour préciser le sens et la portée des traités relatifs à l'arbitrage et à la limitation des armements, afin d'éviter la possibilité de complications futures.

Au Vénézuela et en Colombie, la révolution suit son cours monotone et obscur. Le président Castro qui n'attachait pas d'abord grande importance à la tentative de son ennemi Rangel Garbiras, a maintenant contre lui tous les groupes de libéraux et de conservateurs, qui soutiennent M. Matos, ancien ministre des finances.

Août. 9. — Message du pouvoir exécutif argentin sur la situation économique et budgétaire.

11. — La Chambre chilienne vote le traité d'arbitrage avec la République Argentine et celui relatif à la limitation des armements.

Septembre. — Au Vénézuela, la situation du président Castro paraît critique. Il s'est mis hors la loi, vis-à-vis des puissances européennes, par ses atteintes aux biens et à la liberté des négociants et propriétaires étrangers.

En Colombie, les forces sont à peu près égales, avec un léger avantage du gouvernement. La situation économique et financière est déplorable.

Octobre. — Continuation des troubles au Vénézuela.

26. — A l'occasion de l'inauguration des travaux du port de Rosario, le président de la République Argentine, Roca, prononce un discours sur la situation générale.

Novembre. 4. — L'insurrection au Vénézuela est déclarée officiellement terminée.

15. — Le président du Brésil, Rodrigues Alvès, élu en mars dernier, présente son message au Congrès.

19. — Un nouveau ministère, de coalition, présidé par M. Albano, est formé au Chili.

25. — Le roi d'Angleterre rend sa sentence arbitrale dans le litige entre le Chili et République Argentine. De la région contestée, il laisse 54.000 kilomètres carrés au Chili et 40.000 à la République Argentine.

Décembre. 1. — M. Concha, ministère de Colombie à Washington, est remplacé par M. Herran, muni de pouvoirs étendus pour régler la question du canal de Panama.

7. — Les gouvernements anglais et allemand, par l'intermédiaire de leurs représentants à Caracas, remettent au président Castro un ultimatum pour réclamer le règlement des dettes et indemnités dues à leurs nationaux. — Ils confient au ministre des États-Unis la protection de leurs sujets.

9. — La flotte anglo-allemande saisit et coule plusieurs navires vénézueliens. Quelques jours plus tard, lord Cranborne, devant la Chambre haute, rejette sur le commodore allemand la responsabilité de cette destruction.

10. — Déclaration d'un « blocus pacifique », que les États-Unis refusent de reconnaitre.

11. — La légation d'Allemagne à Caracas est assaillie par la foule. Le consul et les résidents allemands et anglais sont arrêtés comme otages, puis relâchés.

14. — Bombardement de Puerto-Cabello.

15. — M. Prinetti annonce à la Chambre italienne que, se joignant aux gouvernements anglais et allemand, il réclame, à son tour, au Vénézuela des indemnités pour dommages causés pendant les dernières guerres civiles. — Lord Lans-

downe annonce à la Chambre des Lords que le Vénézuela, par l'intermédiaire des États-Unis, a pris l'initiative d'une proposition d'arbitrage.

17. — Démission du ministère chilien. — La Colombie refuse d'appuyer toute tentative contre le général Zelaya, président du Nicaragua.

20. — Les puissances offrent le rôle d'arbitre au président Roosevelt.

26. — Le président des États-Unis décline cette offre, et, sur sa proposition, les puissances se résignent à invoquer les bons offices de la cour permanente d'arbitrage, créée à La Haye.

31. — Le président Castro accepte l'arbitrage de la cour de La Haye.

AUTRICHE-HONGRIE

L'année 1902 a été principalement consacrée, comme les deux précédentes, à poursuivre cette triple tâche : assurer le fonctionnement du régime parlementaire, rétablir la paix en Bohême, régler les rapports économiques avec la Hongrie.

On se rappelle que le dernier *compromis* normalement conclu entre l'Autriche et la Hongrie a expiré le 31 décembre 1897. Le régime qu'il avait organisé fut maintenu, en 1898 et 1899, tacitement par la Hongrie, au moyen d'ordonnances impériales par l'Autriche. En juillet 1899, MM. de Szell et Thun signèrent un nouveau compromis, qui pour compléter rétroactivement une période de dix ans, devait prendre fin en 1907. Cet acte fut ratifié législativement à Budapest, mais introduit à Vienne, pendant les vacances de Noël, par voie d'ordonnance, sous réserve de ratification ultérieure du Parlement.

Ce compromis ayant paru défavorable, en certaines de ses parties, aux intérêts autrichiens, M. de Kœrber demanda au gouvernement hongrois de consentir certaines modifications, qui furent refusées.

Les ministres ne parvinrent pas davantage à s'entendre sur le tarif douanier.

Les traités de commerce conclus par l'Autriche-Hongrie avec la France, l'Italie, l'Allemagne, la Russie et la Serbie, expirent en 1903. Dès 1899, les deux gouvernements de Vienne et de Budapest avaient décidé d'entamer des pourparlers, au plus tard en 1901, pour la conclusion d'un tarif douanier nouveau dont les dispositions serviraient de base avec les États étrangers. Il avait été convenu que si le tarif n'était pas prêt en 1903, les traités arrivés à leur échéance ne pourraient être renouvelés que pour quatre ans, la Hongrie reprenant sa liberté économique en 1907.

Ne pouvant s'entendre ni sur le compromis ni sur le tarif douanier, MM. de Kœrber et de Szell en vinrent à cesser tous rapports (juin 1902). L'empereur François-Joseph dut intervenir personnellement pour faire reprendre en sa présence, à Ischl, les négociations (juillet).

Elles n'ont abouti qu'à une nouvelle interprétation des engagements de 1899. Les deux ministres ont déclaré que, si les Chambres autrichiennes ne votaient pas le compromis, en 1903, cela n'aurait d'autres conséquences que de limiter à la période 1903-1907, le renouvellement des traités de commerce : l'union douanière entre l'Autriche et la Hongrie ne prendra pas fin « automatiquement ».

Si M. de Kœrber n'a pu encore ni réconcilier les Allemands et les Tchèques, ni régler les rapports économiques et politiques avec la Hongrie, il a obtenu le résultat de faire fonctionner le Parlement. Pour la première fois depuis 1896, le budget a été voté, et une assez longue série de lois a pu aboutir (suppression des péages routiers; construction de canaux pour relier le Danube à l'Oder, à la Moldau, à l'Elbe et à la Vistule; impôt sur l'alcool; impôt de 10 p. 100 sur les billets de chemin de fer; interdiction des marchés fictifs à terme sur le blé; augmentation des pensions à attribuer aux veuves et orphelins des fonctionnaires; convention postale et convention littéraire avec l'Allemagne; loi sur les chemins de fer d'intérêt local).

Enfin, parmi les principales modifications qui se sont produites dans la situation respective des partis politiques, nous devons mentionner : le rapprochement des Magyars avec les nationalistes slaves (Tchèques et Polonais) de Cisleithanie, l'accord électoral conclu entre jeunes et vieux Tchèques, un affaiblissement de la *gauche allemande* par la sécession des *populistes*, une scission dans le parti *pangermaniste* (incidents Wolf et Schœnerer), enfin une rupture complète entre Polonais et Ruthènes.

Janvier. 1. — Discours de M. de Szell sur le renouvellement de l'accord économique entre l'Autriche et la Hongrie.

15. — M. Wolf, pangermaniste, est réélu.

17. — M. Schœnerer, chef du parti pangermaniste, refuse de faire cause commune avec M. Wolf.

Février. 6. — L'archiduc héritier François-Ferdinand se rend à Saint-Pétersbourg.

12. — M. de Szell, président du conseil des ministres hongrois, explique le but et la portée de ce voyage.

13. — La grève des ouvriers du gaz à Trieste occasionne des troubles graves et une répression sanglante.

17. — Rétablissement de l'ordre à Trieste.

20. — M. de Kœrber, président du conseil, dans un discours à la Chambre autrichienne, fait allusion à la possibilité d'un coup d'État. « ... L'État doit faire son salut quand même. Si le Parlement ne donne pas aux nationalités toutes les garanties qui leur sont nécessaires, l'État ayant le droit de vivre peut appeler à l'aide, même contre le Parlement... »

Mars. 4. — M. Hegednes, ministre hongrois du commerce, donne sa démission, et est remplacé par M. Horanszky.

6. — Le Reichsrath autrichien commence la discussion des mesures exceptionnelles prises à l'occasion des troubles de Trieste. M. de Kœrber les justifie.

18. — Violent tumulte au Reichsrath, où M. Schœnerer un des chefs du parti pangermaniste, après avoir reproché aux autres partis de gauche de ne pas s'associer pour faire

proclamer l'allemand comme langue d'État, pousse le cri de : « Vivent les Hohenzollern! »

21. — Le nouveau ministre du commerce, dans la discus sion de son budget, expose son programme.

23. — Mort de M. Koloman Tisza, ancien président du Conseil hongrois. -- La Chambre hongroise s'ajourne jusqu'au 3 avril.

Avril. 9. — M. de Bulow, chancelier de l'empire allemand, arrive à Vienne pour conférer avec le comte de Goluchowski, ministre des affaires étrangères. — La Chambre hongroise adopte le projet de conversion de la rente.

19. — Mort de M. Horanszky, ministre du commerce.

Mai. 5. — M. Lang, vice-président de la Chambre, slavophile déclaré, est nommé ministre du commerce hongrois, en remplacement de M. F. Horanszky.

7. — Ouverture des Délégations. Discours du Trône. Dis cours du comte Goluchowski, ministre commun des affaires étrangères, sur la politique extérieure : « Les fondements de la politique austro-hongroise restent debout et intacts... La Triple Alliance trouve, en présence de son renouvellement, les trois gouvernements ayant échangé des assurances formelles au sujet de leur ferme intention de maintenir dans toute sa valeur le traité d'alliance existant et de procéder en temps utile à la signature des actes y relatifs... L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie sont arrivées à cette conclusion que la base éprouvée de la Triple Alliance doit être maintenue au profit de la paix de l'Europe et ne doit être changée en rien. »

21. — M. de Kallay, ministre commun des finances, fait un exposé de la situation de la Bosnie et de l'Herzégovine.

24. — Discours de M. de Szell, président du Conseil des ministères hongrois, à la délégation hongroise, sur la Triple Alliance.

27. — Discussion de la politique étrangère à la délégation autrichienne.

Juin. 2. — Troubles ouvriers à Lemberg.

7-9. — Les Délégations adoptent les budgets de l'armée et de la marine.

10. — Clôture de leur session.

11. — Une discussion violente et injurieuse pour l'empereur d'Allemagne a lieu au Reichsrath à propos de son discours de Marienbourg contre les Polonais.

13. — Discours de M. de Szell, président du Conseil de Hongrie, au sujet de la Triple Alliance et des traités de commerce avec l'Allemagne.

17. — Nouveau discours de M. de Szell.

18. — Clôture de la première session du Reichsrath.

24. — Le gouvernement autrichien notifie à la Hongrie son intention de dénoncer les traités de commerce à la fin de 1902. Pour que cette mesure puisse être exécutée, il est indispensable qu'un *modus vivendi* définitif soit établi, sur la question économique, entre l'Autriche et la Hongrie.

28. — Le renouvellement de la Triple Alliance est signé à Berlin.

Juillet. 5-30. — M. de Kœrber, président du Conseil autrichien, et M. de Szell, président du Conseil hongrois, poursuivent leurs négociations en vue d'arriver au renouvellement du compromis économique entre les deux pays.

Août. 3. — Le roi de Roumanie arrive à Vienne pour rendre visite à l'empereur d'Autriche.

10. — La grève des ouvriers agricoles de la région de Lemberg prend fin.

28. — La onzième conférence parlementaire de Vienne est renvoyée à 1903.

Septembre. 2. — Les étudiants et ouvriers croates manifestent à Agram contre les Serbes.

9. — Dissolution des Diètes de la Basse et de la Haute Autriche, de Salzbourg, de la Styrie, de la Carinthie, de la Moravie, de la Silésie et du Vorarlberg.

19. — Fêtes à Budapesth et dans toute la Hongrie pour le centième anniversaire de la naissance de Louis Kossuth.

21. — Congrès des Chambres de commerce à Sopron.

Octobre. 1. — La conclusion du compromis est annoncée comme imminente. Les deux gouvernements autrichien et hongrois se seraient mis d'accord sur la question du tarif douanier commun. Mais tout est remis en question par l'exigence du gouvernement hongrois, tenant à ce que le renouvellement du compromis ait lieu, en Autriche comme en Hongrie, en vertu d'un vote régulier du Parlement.

8. — M. de Szell défend, devant la Chambre hongroise, l'attitude du gouvernement et celle de l'empereur dans la question du compromis.

14. — M. de Kœrber convoque les députés de Bohême-Moravie et leur soumet deux avant-projets destinés à régler la question des langues. La langue allemande demeurera employée dans les limites actuelles et servira dans les rapports des autorités autonomes avec le pouvoir central, avec les autorités militaires, les autorités des autres pays de la monarchie, dans l'administration des postes et télégraphes et pour la rédaction des états de service des fonctionnaires. Puis les projets divisent la Bohême et la Moravie, sous le rapport de la langue administrative, en circonscriptions monolingues et bilingues, et posent les conditions dans lesquelles devra se faire la nomination des employés. Ces projets ne contentent ni les Tchèques ni les Allemands.

15. — Le club tchèque déclare la guerre « par tous les moyens admis au Parlement » à un gouvernement coupable de « ruiner le principe de l'égalité nationale ».

16. — Ouverture de la session parlementaire en Autriche. Après l'exposé financier, M. de Kœrber, président du conseil, fait un exposé politique.

22-25. — Le Reichsrath recommence à être le théâtre de scènes violentes et scandaleuses.

28. — M. de Kœrber s'explique sur la question ruthène en Galicie. En juillet 1901, les députés ruthènes avaient quitté la Diète de Lemberg en protestant contre l'exclusivisme de la majorité polonaise. Battus aux élections de septembre, ils excitèrent la population des campagnes contre les grands propriétaires polonais. Les paysans refusèrent de faire la mois-

son. Les champs furent dévastés, les châteaux assiégiés, le sang coula. M. de Kœrber déclare qu'il y a là surtout une agitation politique, blâmable par les moyens employés et le but poursuivi.

Novembre. 5. — Les démocrates chrétiens triomphent aux élections pour le Landtag dans la Basse Autriche.

11. — Discours de M. de Kœrber sur les rapports entre les partis allemands et tchèques.

Décembre. 9. — M. Lukacz, ministre des finances de Hongrie, présente à la Chambre un projet de loi modifiant l'impôt sur le sucre en conformité avec la convention de Bruxelles. — L'empereur d'Autriche reçoit en audience de congé l'ambassadeur d'Allemagne, comte d'Eulenburg.

15-19. — La Chambre hongroise discute la convention de Bruxelles.

17. — Le groupe jeune-tchèque répond, par une fin de non-recevoir, aux propositions du groupe allemand sur la question des langues.

18. — Démission du baron de Kriegshammer, ministre de la guerre. — Ajournement du Reichsrath.

20. — Déclarations de M. de Szell sur la clause du traité de commerce avec l'Italie relative aux vins.

29. — Arrivée à Vienne du comte Lansdorf, ministre des affaires étrangères de Russie.

30. — Dénonciation du traité du commerce avec l'Italie.

BELGIQUE

Janvier. 14-17. — Interpellation de M. Neujean sur l'incorrection constitutionnelle commise par le chef du cabinet. M. de Smet de Naeyer, en retirant de l'ordre du jour du Sénat (séance du 26 décembre 1901) un projet de budget voté par la Chambre. Le gouvernement obtient un vote favorable. — La fin du mois a été remplie : par le second vote de la loi

militaire, par une interpellation sur la question scolaire et le droit qu'ont les administrations communales de ne pas agréer et admettre dans les écoles officielles les personnes désignées par le clergé pour donner l'enseignement religieux, par une interpellation du député Bertrand sur les abus de la spéculation financière et par la discussion d'une demande en autorisation de poursuites contre le député Smeets.

Février. 12. — Discussion de la question électorale. L'électorat aux Chambres étant réglé par la Constitution, l'opposition crut plus habile de réclamer d'abord la réforme de l'électorat provincial et communal, qui est du domaine simplement législatif. Les progressistes et socialistes demandaient le suffrage universel combiné avec la représentation proportionnelle. La section centrale se contentait de proposer l'unification de la législation électorale en rendant applicable aux élections provinciales et communales le régime des élections législatives.

Mars. 1. — La conférence internationale des sucres, réunie à Bruxelles, signe la convention abolissant les primes à l'exportation.

19. — La Chambre repousse la proposition fixant à vingt et un ans l'âge pour l'électorat communal.

20. — Le Sénat vote l'ensemble de la loi militaire.

23. — A la suite d'une entente, pour les élections futures, entre la Ligue libérale de Bruxelles et l'Association libérale progressiste, une grande manifestation est organisée, par les libéraux, les socialistes et les démocrates chrétiens, partisans du suffrage universel.

Avril. 8. — Au Congrès réuni pendant les fêtes de Pâques, les représentants du parti socialiste décident de souscrire à toutes les concessions exigées par les libéraux pour prix de leur alliance au Parlement sur la question du suffrage universel : Représentation porportionnelle, exclusion de l'électorat féminin, renonciation à l'agitation révolutionnaire.

8. — Attentat à la dynamite contre la Banque nationale.

9. — Malgré les conseils de modération, une émeute éclate dans le faubourg de Schaerbeck.

10. — La grève éclate dans le Borinage. Troubles à Gand, Bruxelles et Liège pour l'établissement du suffrage universel.

12. — Le budget est voté par 92 voix contre 29.

14. — Le Conseil général du parti socialiste, débordé, déclare la grève générale et lance un appel aux ouvriers de tous les pays.

18. — La Chambre répond à cette mise en demeure en repoussant la revision de la Constitution par 82 voix contre 64.

— Les socialistes votent la prolongation de la grève. A Louvain, les émeutiers perdent 8 morts et 15 blessés.

20. — Les ouvriers étant sans ressources et la grève sans issue, M. Janson, au nom des radicaux, demande aux ouvriers de cesser la grève. Les délégués des fédérations nationales de métiers et les députés socialistes en décident ainsi par 24 voix contre 1 et 2 abstentions.

Mai. 4. — Un congrès spécial socialiste, après de vives récriminations, accorde un bill d'indemnité au conseil général du parti pour sa conduite dans la question de la réforme électorale et de la grève générale. La proposition du délégué de Charleroi, Destrée, en faveur d'une politique uniquement socialiste, dégagée de tout compromis avec les partis bourgeois, ne réunit qu'un tiers des voix.

26. — Élections partielles. Sur 91 sièges, sont élus : 57 catholiques, 20 libéraux, 13 socialistes, 1 démocrate chrétien. La nouvelle Chambre sera composée, au total, de : 96 catholiques, 34 libéraux, 34 socialistes, 2 démocrates chrétiens. La majorité ministérielle est ainsi portée de 20 à 26 voix.

Juin. 22. — Inauguration du monument élevé par la Société française de bienfaisance de Charleroi à la mémoire des soldats français morts dans cette ville en 1870.

Juillet. 17. — Ouverture, à Bruxelles, du congrès panarménien.

Août. 8. — Mort du général boer Lucas Meyer.

22. — Le général boer Botha se rend à Bruxelles, où il reçoit un accueil enthousiaste.

27. — Dans le raid Bruxelles-Ostende (132 kilomètres à cheval) le lieutenant français Madamet est classé premier.

28. — Les généraux boers, après une entrevue avec le président Krüger, protestent de leur parfait accord avec lui.

Septembre. 18. — Ouverture de la 21e session de l'Institut de droit international.

19. — Mort de la reine des Belges à Spa. — Discours du général Botha à Anvers.

Octobre. 6. — Les généraux boers se rendent à Bruxelles.

Novembre. 15. — Au retour du service funèbre en l'honneur de la reine défunte, l'anarchiste italien Rubino tire, sans l'atteindre, plusieurs coups de revolver sur le roi Léopold.

BULGARIE

Janvier. 4. — Le nouveau ministère est ainsi composé : *Présidence des Affaires étrangères*, Danev; *Intérieur et Finances*, Sarafook; *Commerce,* Laudskanov; *Justice*, Radev; *Instruction publique,* Dantchev; *Guerre,* Paprikov.

5. — Le Sobranié, ayant repoussé les deux douzièmes provisoires demandés par le gouvernement, est dissous.

Février. 6. — Assassinat de M. Dantchev, ministre de l'instruction publique.

Mars. 3. — Sont élus aux élections législatives : 97 gouvernementaux; 33 stoïlovistes; 8 stamboulovistes; 10 karavelovistes; 7 démocrates; 10 agrariens; 9 libéraux radoslavistes; 8 socialistes, 6 indépendants.

Mai. 29. — Discussion de l'Adresse. M. Danev, président du Conseil, prononce un discours sur la politique extérieure.

Juin. 7. — Le prince de Bulgarie se rend à Saint-Pétersbourg.

Juillet. 8. — Le Sobranié, par 111 voix contre 56, vote un emprunt de 120 millions.

Septembre. 2. — Arrestation d'agitateurs macédoniens.

29. — Fêtes de Chipka, en souvenir de la guerre russo-turque de 1877. Toasts du prince de Bulgarie et du grand-duc Nicolas Nicolaiewitch.

Novembre. 11. Le roi de Roumanie va rendre visite à Routschouk, au prince de Bulgarie. Les deux chefs d'État échangent des toasts amicaux.

17. — Crise ministérielle. M. Danev forme le nouveau cabinet.

Décembre. 16. — Le Sobranié vote 55.000 francs pour les réfugiés macédoniens en Bulgarie.

27. — Visite du comte Lansdorf à Sofia.

CHINE

Janvier. 7. — La cour chinoise rentre à Pékin.

Avril. 12. — Publication de la convention russo-chinoise relative à la Mandchourie.

29. — Signature de la convention anglo-chinoise, dont le but, d'apparence anodine, est de restituer à l'administration chinoise le chemin de fer de Pékin à Tientsin et Chang-Haï-Kouan, qui, pendant l'insurrection des Boxers, avait été occupé successivement par les Russes, les Allemands et les Anglais. Un co-directeur militaire anglais, assisté de deux sous-directeurs, l'un allemand, l'autre japonais, doit être adjoint à l'administration chinoise. Dans une zone de 80 milles de la ligne actuelle aucun embranchement ne pourra être construit que par la compagnie impériale des chemins de fer chinois, qui est dans la dépendance de la finance anglaise. Plusieurs gouvernements, notamment la Russie et la Belgique, sont hostiles à cette convention.

Juin. 10-15. — Plusieurs puissances acceptent une diminution de l'indemnité chinoise proportionnelle à la dépréciation du taël de Haï-Kouan.

Juillet. 13. — Les ministres des puissances étrangères tombent d'accord sur les conditions de la rétrocession de Tientsin aux Chinois.

18. — Acceptation du gouvernement chinois.

28. — Les négociations entre sir James Mackay et le gouvernement chinois en vue de la conclusion d'un traité de commerce, aboutissent à un projet en 13 articles. L'article 8, relative à l'abolition du *likin*, est subordonné à l'approbation du gouvernement anglais et des autres puissances.

Août. 15. — Remise de Tientsin aux autorités chinoises.

30. — Le gouvernement chinois poursuit avec l'Angleterre les négociations en vue de la signature d'un traité de commerce. La question du likin retarde la solution.

Septembre 1-15. — Discussion entre la Russie et le gouvernement chinois, appuyé par l'Angleterre, au sujet de la lenteur apportée par la Russie à la rétrocession des chemins de fer à la Chine.

29. — Remise par l'Angleterre à la Chine de la gare de Tientsin et du chemin de fer de Pékin à Chang-Haï-Kouan.

Octobre. 7. — Mort de Liou-Koun-Yi, vice-roi de Nankin.

14. — Arrivée à Moukden de M. de Witte, ministre russe des finances.

24. — On annonce que la Chine a accepté les conditions formulées par l'Allemagne et la France pour la retraite de leurs garnisons à Shanghaï.

Novembre. 28. — L'application de la taxe sur le riz donne lieu à des désordres.

Décembre. 15. — Le gouvernement chinois décrète la saisie des télégraphes, en vue d'assurer le secret des dépêches gouvernementales.

20. — La garnison anglaise évacue Shanghaï.

CUBA

Le 12 juin 1901, l'Assemblée constituante cubaine, s'inclinant devant la volonté des libérateurs de Cuba, votait l'adjonction à la Constitution de l'amendement Platt, reconnaissant aux États-Unis le droit d'intervention à Cuba dans certaines circonstances et celui de choisir, d'accord avec le gouvernement cubain, le terrain nécessaire pour l'établissement de stations navales dans l'île. Le 3 octobre, un ordre du gouverneur général proclamait la dissolution de la convention constitutionnelle. Le 31 décembre, les premières élections sous le régime nouveau avaient lieu à Cuba, pour le choix du président, des électeurs sénatoriaux, des membres de la Chambre des représentants et des fonctionnaires provinciaux. Le général Tomas Estrada Palma est élu président.

Avril. 18. — La Chambre des Représentants des États-Unis adopte un projet concédant aux produits cubains une réduction de 20 p. 100 sur les droits de douane existants et abolissant les droits différentiels sur les sucres raffinés.

L'opposition des états producteurs de sucre de betteraves : Dakota méridional, Nébraska, Orégon, Californie, jointe aux menées du trust des sucres, réussira à empêcher le vote du projet par le Sénat.

Mai. 5. — Ouverture des Chambres cubaines.

17. — Constitution d'un ministère cubain.

20. — Proclamation de la république cubaine. Le général Wood, gouverneur militaire américain, commandant le corps d'occupation, remet ses pouvoirs à M. Estrada Palma, le premier président élu de la nouvelle République.

28. — Message du président Palma au congrès cubain.

Juin. 13. — Le président Roosevelt adresse au congrès américain un message au sujet de la réciprocité commerciale avec Cuba. Il rappelle « les graves raisons de moralité et d'intérêt

national » qui exigent une « réduction importante des droits de douane sur les importations cubaines aux États-Unis ».

Août. 4-6. — Le Parlement cubain vote un emprunt de 35 millions de dollars.

DANEMARK

Janvier. 10. — Un rescrit royal oblige le ministre d'Islande à siéger à Reykjavik, à connaitre la langue islandaise et à paraitre au parlement islandais (l'Althing).

15. — Mort de l'ancien président du Folkething, Sophus Hœgsbro, âgé de quatre-vingts ans. M. Deuntzer, président du conseil, recueille son mandat législatif.

24. — Le ministère Deuntzer conclut avec le gouvernement des États-Unis un nouveau traité pour la cession des Antilles danoises (Sainte-Croix, Saint-Thomas et Saint-Jean). Le prix est fixé à 5 millions de dollars. La qualité de citoyen américain n'est pas attribuée aux habitants. L'exportation en franchise aux États-Unis des sucres et autres produits n'est pas réservée. La validité du traité n'est pas subordonnée à un vote des habitants.

Février. 14-15. — Lois améliorant les traitements dans l'armée et la marine.

16. — Mort de M. Hœrup, ministre des travaux publics, radical nuancé de socialisme.

21. — Loi concernant les établissements pour les aliénés.

Mars. 7. — Loi établissant une commission de la défense nationale.

21. — Loi concernant l'alimentation de l'armée.

26. — Vote du budget provisoire 1902-1903 et du budget extraordinaire 1901-1902.

Avril. 4. — Modification à la loi du 28 mai 1880 concernant l'établissement de deux sociétés de crédit pour les petits propriétaires.

28. — Loi concernant la gendarmerie frontière.

Mai. 16. — Le Folkething adopte par 98 voix contre 2 le projet de loi concernant la vente des Antilles danoises, à la condition que la cession soit ratifiée par un plébiscite des habitants des iles. Le Landthing ajourne toute décision jusqu'à ce que les résultats de cette consultation populaire soient connus.

17. — Clôture de la session parlementaire.

23. — Lois modifiant la loi maritime, concernant les fermes, concernant les pensions de retraite pour la vieillesse, concernant la pêche, concernant la loterie d'État, etc.

25. — M. Loubet, revenant de Russie, rend visite, à Copenhague, au roi Christian de Danemark.

Septembre. — Sont élus au Landthing : 7 membres de la droite, 7 conservateurs indépendants, 9 réformistes de la gauche, 3 membres de la gauche modérée.

Octobre. 6. — Ouverture de la session.

7. — Dépôt de projet du budget. Les recettes s'élèvent à 70.200.000 couronnes, les dépenses à 74.500.000.

22. — Après de violentes polémiques de presse, le Landthing rejette, en deuxième lecture, par 32 voix contre 32, le projet de cession des Antilles danoises aux États-Unis.

ESPAGNE

Janvier. 7. — M. Urzaiz, ministre des finances, émet un emprunt de 125 millions de *pesetas* de bons du trésor à 3, 6 et 12 mois de date, et 2 1/2, 3 et 3 1/2 p. 100 d'intérêt. L'emprunt, destiné à rembourser à la Banque une partie de ses avances au Trésor, échoue.

19. — M. de Pidal, représentant l'Espagne près du Saint-Siège, donne sa démission, ses convictions de catholique ne lui permettant pas de poursuivre les négociations pour la revision du Concordat.

22. — Un décret royal ordonne de faire toutes diligences pour payer leur dû aux instituteurs. Le budget de l'instruction publique, qui n'était en 1901 que de 17 millions de *pesetas*, est porté pour 1902 à 43 millions. — M. Urzaiz dépose un projet, réorganisant la Banque d'Espagne, créant un office d'émission indépendant de la Banque, et ramenant la circulation fiduciaire de 1.630 millions, chiffre actuel, à 730 millions.

Février. 1. — La *Gaceta* nomme M. Jose Gutierrez de Aguëra, ambassadeur à Vienne, au poste d'ambassadeur près le Vatican.

7. — La Chambre vote le projet établissant le paiement en or des droits de douane pour un certain nombre d'articles d'importation, rendu provisoirement exécutoire par le décret du 1er décembre.

8. — Le conseil d'administration de la Banque remet aux bureaux de la Chambre une protestation contre le projet de réorganisation.

17. — Une grève générale, suscitée par les anarchistes et les autonomistes, mais formellement désapprouvée par le parti socialiste, produit, à Barcelone, des effets désastreux. L'état de siège est proclamé et les garanties constitutionnelles suspendues.

18. — La Commission adopte le projet Urzaiz sur la réorganisation de la Banque.

18-20. — La Chambre discute les mesures prises par le gouvernement pour rétablir l'ordre à Barcelone.

21. — Les propriétaires d'oliviers tiennent à Lucena un congrès pour demander au gouvernement sa protection pour leur industrie menacée de ruine.

22-25. — La Chambre discute et vote intégralement le projet conférant aux universités régionales une large autonomie et leur donnant la personnalité civile et le droit de propriété.

26. — La Chambre aborde la discussion du projet Urzaiz sur la Banque et d'un contre-projet, dû à la collaboration de MM. Villaverde et Muniesa.

Mars. — Le pape écrit à la reine-régente pour la prier

de ne pas permettre que le décret de septembre 1901, relatif aux congrégations, fût exécuté.

10. — L'accord n'ayant pu se faire sur son projet, M. Urzaiz, ministre des finances, donne sa démission.

11. — Suspension des Cortès.

18. — Le ministère se reconstitue avec quatre nouveaux ministres. M. Moret remplace M. Gonzalès à l'Intérieur, M. Rodriganez remplace M. Urzaiz aux Finances, M. Montilla prend le portefeuille de la Justice, et M. Canalejas, radical anticlérical, celui de l'Agriculture. Le nouveau cabinet annonce un nouveau projet obligeant la Banque à augmenter ses réserves en or, fixant le chiffre de la circulation fiduciaire, etc. On procède à une enquête sur les congrégations, mais on leur accorde un nouveau délai.

Avril. 3. — Réouverture des Cortès. — L'Action démocratique de Madrid organise un meeting pour célébrer l'anniversaire de l'expulsion des jésuites (1767).

4. — Constitution des bureaux.

5. — Lecture de la déclaration ministérielle, rédigée par M. Canalejas.

6. — A l'insu de ses collègues, le ministre des affaires étrangères signe avec le nonce du pape, à Madrid, un compromis, tenu secret, par lequel Rome levait l'interdiction faite aux congrégations de se soumettre aux formalités du décret de septembre : toutes, reconnues ou non, seraient autorisées de fait par la seule inscription. Les pourparlers sur le régime civil à leur appliquer seraient poursuivis.

11. — M. Canalejas présente un projet instituant un office du travail.

11-25. — La Chambre discute le projet de loi sur les associations.

17. — Mort de l'ex-roi don François d'Assise.

30. — Le projet de budget pour 1903 porte, comme dépenses, 948.661.898 pesetas et, comme recettes, 951.178.227.

Mai. 5. — La Chambre adopte le projet instituant l'office du travail.

9. — Un journal de Valence publie une lettre de Mgr Rinaldini, nonce du pape à Madrid, aux prélats espagnols, rendant public l'accord du 6 avril.

M. Canalejas, ministre de l'agriculture, donne sa démission. Toutefois il consent à conserver ses fonctions jusqu'après les fêtes de la majorité du roi.

13. — La loi sur la circulation fiduciaire prescrit une diminution de la circulation des billets, une augmentation de la garantie métallique et un abaissement du taux de l'intérêt pour les prêts faits au trésor par la Banque.

17. — Alphonse XIII, fils d'Alphonse XII et de Marie-Christine, ayant atteint l'âge de 16 ans et devenu majeur en vertu de la Constitution, est couronné roi d'Espagne.

22. — M. Canalejas demande dans le *Heraldo* la réouverture des Cortès.

24. — Le roi inaugure un congrès naval, qui conclut à la réfection d'une flotte de guerre.

27. — M. Canalejas donne sa démission officielle.

28. — M. Weyler, ministre de la guerre, prononce, à Madrid, un discours-programme, qui comporte l'établissement du service militaire obligatoire, avec réduction à quatre mois contre paiement d'une indemnité de rachat, la création de trois nouveaux corps d'armée, l'amélioration de la défense des côtes, et du système de retraite des officiers.

30. — Décret de fermeture des Cortès.

31. — M. Canalejas est remplacé par M. Suarez Inclan, vice-président de la Chambre.

Juin. 4. — M. Canalejas entreprend une tournée de conférences, où il reproche violemment au ministère d'avoir failli à son programme.

10. — Mort d'un poète catalan, Jacinto Verdaguer.

18. — Sur les 3.115 associations religieuses, 2.611 se sont fait inscrire, conformément au règlement.

20. — Émission d'un emprunt de 338.400.000 pesetas en 5 0/0 amortissable.

22. — La *Gazette officielle* publie un décret de la présidence du conseil sur le contrat de travail dans les conces-

sions de travaux publics, une circulaire du tribunal suprême sur les grèves, enfin une circulaire du ministre de l'intérieur sur le contrat de travail en général. — Un meeting de M. Canalejas à Barcelone, d'abord autorisé, malgré l'état de siège durant depuis le 17 février, est interdit.

Juillet. 17. — Le ministre des finances signe avec le directeur de la Banque une convention, en exécution de la loi du 13 mai relative à l'intérêt des avances à l'État (2 p. 100).

28. — Déclaration de M. Sagasta sur la question religieuse.

Août. 1. — Le jeune roi entreprend un voyage dans les provinces du Nord (Gijon, Oviedo, Aviles, Léon, Santander, Pampelune et Burgos).

10. — L'organe du nonce, *El Espanol*, nie que le gouvernement ait encore envoyé aucune note au pape sur la question du régime civil des ordres religieux et le budget des cultes.

Une note, d'abord tenue secrète, est alors envoyée au Vatican, proposant la suppression d'un certain nombre de sièges épiscopaux et la diminution des allocations aux paroisses; pour les communautés, celles qui n'étaient pas reconnues dans le Concordat pourraient être supprimées, et toutes, indistinctement, devraient, pour l'impôt, se soumettre à la loi commune. Les congrégations enseignantes seraient soumises aux lois en vigueur pour l'inspection, etc.

17. — Décret de déconcentration, conférant aux gouverneurs des attributions jusqu'ici attribuées à l'autorité supérieure.

22. — Arrivée à Paris de la reine régente d'Espagne se rendant en Autriche.

Août. 24. — Le cardinal Rampolla adresse sa réponse à la note du gouvernement. Le Vatican n'accorde rien qu'une diminution du budget proportionnelle à des diminutions parallèles dans tous les chapitres du budget.

Septembre. 3-5. — Voyage du roi dans le bassin minier de Bilbao.

10. — Continuation des grèves de Barcelone.

11. — Le duc des Abruzzes visite quelques villes d'Espagne.

14. — M. Silvela, dans un discours à Malaga, reproche au gouvernement son manque de décision à l'égard du Vatican.

20. — Le ministre des affaires étrangères donne lecture au Conseil de sa réponse au Vatican, affirmant le droit de l'État à gouverner librement.

Octobre. 20. — Réouverture des Cortès.

21-31. — Discussion du projet de loi relatif à la suppression de l'affidavit.

Novembre. 7. — M. Silvela attaque violemment le ministère.

10. — Démission de M. Sagasta et de ses collègues.

14. — M. Sagasta reconstitue, sous sa présidence, un nouveau cabinet. *Affaires étrangères*, comte d'Aldomovar; *Justice*, Puigcerver; *Finances*, Eguilior; *Intérieur*, Moret; *Guerre*, général Weyler; *Marine*, amiral Veragua; *Instruction publique*, de Romanones; *Travaux publics*, Amos Salvador.

21-24. — L'opposition poursuit sa campagne contre le nouveau cabinet.

27. — La Chambre discute la question régionaliste.

Décembre. 3. — M. Sagasta présente au roi sa démission irrévocable. — Les présidents des Chambres conseillent la formation d'un nouveau cabinet libéral.

6. — Un ministère conservateur est constitué sous la présidence de M. Silvela. *Affaires étrangères*, Abarzuza; *Justice*, Dato; *Finances*, de Villaverde; *Intérieur*, Manra; *Guerre*, général Linarès; *Marine*, Sanchez Toca; *Instruction publique*, marquis de Vadillo.

9. — Rapport de M. de Villaverde sur la situation financière. — Les Cortès sont suspendues par décret royal.

10. — Le conseil des ministres s'occupe de la réponse du Vatican à la dernière note de l'Espagne.

11. — Le roi de Portugal est reçu à Madrid par le roi d'Espagne.

14. — Deux députés espagnols se rendent auprès de Don Carlos, à Venise, pour lui faire connaitre les impatiences de ses partisans et leur désir de le voir abdiquer en faveur de son fils Don Jaime.

18. — M. Silvela fait abroger le décret interdisant l'enseignement du catéchisme en langue catalane.

ÉTATS-UNIS

Janvier. 9. — La Chambre vote, presque à l'unanimité, le projet d'une commission en faveur de la construction d'un canal passant sur le territoire du Nicaragua et de Costa-Rica.

20. — La commission du canal publie un rapport supplémentaire en faveur de l'acceptation de l'offre faite par la Compagnie française du Panama de céder tous ses droits aux États-Unis pour 40 millions de dollars.

24. — Un traité provisoire est signé à Washington, par lequel le Danemark cède aux États-Unis ses possessions dans les Antilles : îles Sainte-Croix, Saint-Jean et Saint-Thomas, contre le paiement d'une somme de 5 millions de dollars.

Février. 14. — M. Wheeler prononce, à la Chambre, un violent discours contre l'Angleterre.

17. — Le Sénat approuve le traité du 24 janvier avec le Danemark.

23. — Célébration à Chicago, du centenaire de Washington. M. d'Estournelles de Constant, au nom de la France, prononce un important discours. — Arrivée à New-York de l'escadre allemande et du prince Henri de Prusse, à l'occasion du lancement du yacht impérial. Brillante réception.

Mars. 7. — Une loi rend permanent le service du recensement jusqu'alors temporaire.

8. — Une loi règle la question des relations commerciales entre les Philippines et les États-Unis. Par deux décisions du 27 mai et du 2 décembre 1901, la Cour suprême avait décidé

que le Congrès avait le droit d'appliquer un tarif douanier quelconque entre les États-Unis et leurs territoires et possessions, mais qu'à défaut de mesure spéciale à cet effet, les relations commerciales entre toutes les régions des États-Unis devaient demeurer libres, sans entrave douanière. Le 18 décembre, la Chambre avait adopté un projet confirmant les droits établis par la commission des Philippines et décidant que les produits philippins importés aux États-Unis seraient assujettis aux mêmes droits que ceux importés des pays étrangers. La nouvelle loi réduit de 25 pour 100 les droits perçus sur les produits philippins : leur montant constituera un fonds spécial qui sera versé par le fisc américain au gouvernement des Philippines. Les produits philippins importés aux États-Unis sont degrevés des droits d'exportation levés à la sortie des iles.

11. — Le prince Henri de Prusse quitte les États-Unis pour revenir en Allemagne.

12. — La Chambre des représentants adopte le projet Hepburn, tendant à construire le canal interocéanique par la voie du Nicaragua.

14. — Le Sénat achève de ratifier les conventions de La Haye.

17. — Le Sénat adopte un projet accordant des subventions aux navires de construction américaine.

27. — La Chambre des représentants vote à l'unanimité la nomination d'une commission d'enquête devant examiner les accusations de corruption portées contre les membres du Congrès à l'occasion des négociations pour l'achat des Antilles danoises.

Avril. 7. — La commission de la Chambre des représentants examine les accusations de corruption relatives à la vente des Antilles danoises.

14. – Les excédents budgétaires permettent de supprimer, jusqu'à concurrence de 385 millions de francs, les taxes créées en 1898, non encore abolies par la loi du 2 mars 1901.

18. — La Chambre vote un projet concédant aux produits

cubains une réduction de 20 p. 100 sur les droits de douane existants et abolissant les droits différentiels sur les sucres raffinés. L'opposition des états producteurs de betteraves et du trust du sucre empêchera le projet d'aboutir au Sénat.

29. — La loi interdisant l'immigration des coolies chinois expirant en mai 1902, la Chambre des représentants, après avoir adopté d'abord des dispositions beaucoup plus rigoureuses, se rallie au projet du Sénat, renouvelant la loi de 1892, mais étendant ses effets aux dépendances récemment acquises.

Mai. 6. — Mort de l'amiral Sampson.

12. — Message du président Roosevelt au Congrès. Il demande l'ouverture d'un crédit de 500.000 dollars pour venir immédiatement en aide aux habitants de la Martinique, victimes de la catastrophe.

18. — Troubles populaires, à New-York et à Chicago, contre le trust du bœuf. Le gouvernement fédéral demande à la cour fédérale de Chicago d'enjoindre à ce trust de cesser ses manœuvres en vue du renchérissement des prix.

22. — Réception de la mission française, à la tête de laquelle sont le général Brugère et l'amiral Fournier, chargée de représenter la France à l'inauguration du monument de Rochambeau.

24. — Discours du président Roosevelt à la mission française. Réponse de M. Cambon.

Juin. 3. — Le Sénat adopte un projet organisant aux Philippines un gouvernement représentatif.

9. — La Chambre des représentants adopte un projet contre les anarchistes, restreignant l'immigration et la naturalisation, et attribuant aux cours fédérales le jugement des outrages envers les fonctionnaires des États-Unis et les souverains étrangers.

13. — M. Roosevelt, dans un message au Congrès, rappelle « les graves raisons de moralité et d'intérêt national » qui exigent une « réduction importante des droits de douane sur les importations cubaines aux États-Unis ». Ruinée par la révolution et la guerre, Cuba ne peut espérer se relever que si elle

trouve des débouchés pour ses produits, surtout pour sa culture principale : le sucre.

16. — Le secrétaire de la guerre remet au Congrès l'état des dépenses engagées aux Philippines depuis le commencement de l'occupation. Le total s'élève à 170 millions de dollars, soit 50 millions de dollars par an.

18. — Une loi crée avec le produit de la vente des terres publiques dans seize États et territoires de l'ouest un fonds spécial, évalué à 15 millions de francs par an, destiné à exécuter dans ces régions où la sécheresse met obstacle à la culture, des travaux d'irrigation.

19. — La convention du 18 novembre 1901 entre les États-Unis et l'Angleterre avait abrogé le traité Clayton-Bulwer de 1850 et reconnu aux États-Unis le droit de construire seuls et d'entretenir le canal interocéanique, ainsi que le droit de police sur son parcours. Longtemps divisé entre les partisans des deux tracés : Nicaragua et Panama, le Sénat vote l'amendement Spooner. Le canal interocéanique sera construit par la voie de Panama, si le président Roosevelt peut s'assurer qu'on peut acheter pour 40 millions de dollars tous les droits et toutes les concessions de la Compagnie de Panama, et pourvu qu'aucune complication ne s'élève, quant à son « américanisation », du côté de la Colombie.

26. — Vote conforme de la Chambre des représentants par 252 voix contre 7. — Pour pourvoir aux frais de construction du canal, la loi autorise un emprunt de 130 millions de dollars, au taux de 2 p. 100.

Juillet. 1. — Le Congrès se sépare, après avoir voté une loi organisant le gouvernement représentatif aux Philippines. Il se composera du gouverneur, d'un conseil législatif nommé l'un et l'autre par le président des États-Unis avec l'approbation du Sénat et d'une assemblée élue par les individus propriétaires, ou parlant espagnol ou anglais. Le conseil législatif et l'assemblée éliront deux délégués au Congrès américain. Tous les indigènes, habitant l'archipel au 1er avril 1899 et y résidant au 1er juillet 1902, sont, ainsi que leurs enfants nés

dans l'île après cette date, « citoyens des îles Philippines et, comme tels, auront droit à la protection des États-Unis ».

4. — L'administration civile des Philippines, établie par un ordre du président Mac-Kinley, le 21 juin 1901, est inaugurée avec le juge Taft, président de la Commission des Philippines, comme gouverneur civil. Le président Roosevelt proclame la paix rétablie aux Philippines, à l'exception de la région Moro, et étend le gouvernement civil à tout l'archipel. Il proclame l'amnistie pour tous les Philippins qui ont porté les armes contre les États-Unis.

Août. 27. — Le président Roosevelt prononce à Augusta (Maine) un discours sur la doctrine de Monroë.

31. — Il prononce à Proctor (Vermont) un second discours sur la même question : « Nous ne voyons nullement dans cette doctrine un moyen d'agression... Elle signifie seulement que, comme la plus grande puissance de ce continent, nous demeurons constamment fidèles au principe formulé pour la première fois sous la présidence de Monroë que ce continent ne doit plus être traité comme susceptible de colonisation politique par quelque puissance européenne... »

Septembre. 2. — Il prononce à Worcester (Massachussetts) un discours en faveur de la réglementation des trusts par le pouvoir fédéral, afin de les astreindre à une certaine publicité et de les soumettre au contrôle du gouvernement.

17. — M. Hay, secrétaire d'État, adresse aux puissances une note de protestation contre le traitement infligé aux Juifs par le gouvernement roumain.

21. — Le président Roosevelt prononce, à Cincinnati, un nouveau discours sur la nécessité d'une réglementation des trusts.

22. — Le gouvernement décide d'entretenir une flotte à l'état permanent, dans les eaux sud-américaines.

23. — Le président Roosevelt prononce, à New-York, un discours sur l'opportunité d'une prudente modification des tarifs.

30. — Les banques américaines, affranchies de l'obliga-

tion d'avoir en réserve des bons du gouvernement comme garantie des dépôts du gouvernement, pourront augmenter de 130 millions de dollars leur chiffre d'affaires.

Octobre. 3. — Pour essayer de mettre fin à la grève des mineurs de Pensylvanie qui dure depuis le mois de mai, et s'étend à près de 145.000 hommes, le président Roosevelt prend l'initiative d'une conférence contradictoire entre les ouvriers et les compagnies de chemins de fer, qui dominent la production de l'anthracite.

9. — M. Mitchell, président du syndicat des mineurs, déclare au nom des ouvriers que ceux-ci sont prêts à se soumettre à la décision de tout arbitre désigné par le président, mais refuse de consentir à la reprise préalable du travail.

13. — Les employeurs, après avoir refusé d'abord l'arbitrage, l'acceptent sur l'intervention de M. G.-P. Morgan. La constitution de la commission arbitrale a pour résultat de faire reprendre le travail presque partout. Les ouvriers ont obtenu une première et importante satisfaction, en faisant reconnaître leur union.

25. — L'attorney général Knox conclut, dans son rapport, à la validité des titres de la Compagnie nouvelle du Panama.

Novembre. 5. — Les électeurs sont appelés à choisir les membres du 58e Congrès, qui commencera ses travaux en décembre 1903. La loi du 16 janvier 1901 a porté leur nombre à 386 (au lieu de 357). La campagne électorale a surtout porté sur la réglementation des trusts et la revision du tarif douanier, réclamées par les démocrates, et, dans une mesure atténuée, consenties également, sur les conseils du président Roosevelt, par les chefs du parti républicain. Ont été élus : 204 républicains, 179 démocrates. La majorité républicaine de la Chambre des représentants, qui était de 45 voix, est donc réduite à 25.

Décembre. 2. — Message du président Roosevelt au Congrès. Après avoir annoncé son intention de réprimer les abus des trusts, il précise l'interprétation américaine de la doctrine de Monroë, à propos des événements du Vénézuela.

Les États-Unis s'opposeront à ce qu'aucune puissance non américaine procède à des acquisitions territoriales dans le nouveau monde. Mais, cette réserve faite, ils ne lui interdiront pas de tirer réparation des injures commises par un état américain quelconque et d'en poursuivre le châtiment.

18. — La Chambre des représentants vote 500.000 dollars pour permettre à l'Attorney général de poursuivre ceux qui violent les lois sur les trusts.

GRANDE-BRETAGNE

— L'année 1902, après avoir débuté par des désastres comme celui de Tweebosch, par des scandales administratifs et la révélation d'une incurie et d'une impuissance militaires, reconnues par tous les partis, s'est continuée par la reddition des combattants boers, dans l'apothéose des fêtes du couronnement.

Janvier. 2. — L'incident anglo-turc est clos. Le 21 décembre, le capitaine d'un stationnaire anglais avait fait amener le pavillon ottoman qui flottait sur le palais du sultan de Koweit (golfe Persique) et l'avait remplacé par le pavillon de ce prince, protégé de son gouvernement. Sur les réclamations de la Porte, la suzeraineté du sultan de Constantinople est reconnue par l'Angleterre.

10. — Discours de M. Balfour à Manchester.

11. — Discours de M. Chamberlain, à Birmingham, pour répondre aux paroles de M. de Bulow, le 8, à la réouverture du Reichstag.

13. — Discours de sir Henry Campbell-Bannerman, à Londres, qui marque une tentative de rapprochement avec lord Rosebery.

16. — Le Parlement est ouvert par un discours du trône où le roi déclare accepter, pour opérer la relève d'une partie des troupes, « les offres loyales et patriotiques de ses colonies ». Dans la discussion de l'adresse à la Chambre Haute

lord Salisbury, répondant à lord Spencer, soutient que le gouvernement ne peut offrir la paix aux Boers, puisque ceux-ci ont déclaré ne pouvoir accepter la perte de leur indépendance. — Le discours du trône annonce le dépôt de plusieurs bills, entre autres d'un projet sur l'instruction publique.

20. — M. Chamberlain, dans la discussion de l'adresse aux Communes, annonce la continuation de la guerre.

22. — Déclarations de lord Cranborne sur la politique anglaise en Perse.

28. — M. Balfour, répondant aux Communes à une question de M. Labouchère, annonce avoir reçu le 24 janvier une « communication » du gouvernement hollandais, en vue de faciliter l'ouverture de négociations entre les belligérants.

29. — Discours de M. Chamberlain sur les rapports anglo-italiens. Il annonce le retrait de sa proclamation sur l'usage des langues italienne et anglaise dans l'île de Malte.

30. — Discussion du règlement de la Chambre. — Signature du traité d'alliance anglo-japonais.

31. — M. Brodrick demande un crédit supplémentaire de 5 millions de livres.

Février. 4. — Publication de la note du gouvernement hollandais et de la réponse du gouvernement anglais.

5. — Discours de lord Salisbury, au *Junior Constitutional Club.*

10. — Après une vive discussion, le premier lord de la trésorerie renonce à faire voter en bloc tous les *supplementary estimates.* — M. Brodrick s'oppose à la nomination d'une commission d'enquête sur le *scandale des remontes.* — Lord Onslaw et M. Brodrick annoncent que l'Angleterre évacue le port de Weï-Haï-Weï. — En réponse à une allégation de lord Cranborne, aux Communes, laissant entendre que les États-Unis n'avaient pu mener la guerre contre l'Espagne à l'abri des interventions européennes que grâce à l'Angleterre, l'empereur allemand ouvre une campagne de presse pour établir que c'est l'ambassadeur anglais à Washington, lord Pauncefote, qui avait, le 14 avril 1898, proposé aux représentants des

autres puissances de faire des observations au gouvernement fédéral sur son intervention à Cuba.

11. — Le *Foreign Office* publie le texte d'un traité signé, le 30 janvier précédent, avec le Japon. — Art. 1er. Les deux États se déclarent également intéressés au maintien de l'intégrité de la Chine et de la Corée, et prêts à intervenir pour défendre leurs intérêts, de même que la vie et les propriétés de leurs ressortissants. — Art. 2. Si la Grande-Bretagne ou le Japon sont amenés, par le souci de ces intérêts, à faire la guerre à une autre puissance, l'autre partie contractante observera une stricte neutralité et fera tous ses efforts pour empêcher d'autres puissances de marcher contre son alliée. — Art. 3. Si, dans le cas ci-dessus, une autre ou d'autres puissances se joignent aux hostilités contre cette alliée, l'autre partie contractante viendra à son secours, fera la guerre avec elle, et signera la paix d'accord avec elle. — Art. 4. Pas d'arrangements séparés avec une tierce puissance, au préjudice des intérêts sus-indiqués. — Art. 5. Les deux puissances se préviendront mutuellement au cas où ces intérêts seraient en péril. — Art. 6. Traité signé pour cinq ans.

12. — Mort de lord Dufferin.

13. — Lord Cranborne déclare aux Communes que le traité anglo-japonais s'étend à la Mandchourie. — La cité de Londres présente à M. Chamberlain une adresse de félicitations.

14. — A la suite des démentis publiés par le gouvernement allemand, lord Cranborne s'explique sur l'action des puissances auprès du gouvernement américain, lors de la guerre avec l'Espagne.

— A Liverpool, lord Rosebery déclare que le parti libéral doit, dans l'héritage de Gladstone, répudier le *Home-Rule* et « donner un coup d'éponge sur l'ardoise ».

15. — Le budget total, ordinaire et extraordinaire, de la guerre, s'élève à 69.310.000 livres sterling.

19. — Sir Campbell-Bannerman, leader du parti libéral, déclare ne pas vouloir renoncer au *Home-Rule*.

21. — Discussion du budget de la marine. — Dans une

lettre au *Times*, lord Rosebery se sépare définitivement de la majorité du parti libéral, dont sir Campbell-Bannerman est le chef. Il est suivi par sir Henry Fowler, sir Édouard Grey, M. Asquith.

24. — Lord Stanley, sous-secrétaire à la guerre, déclare que les dépenses totales de la guerre, au 31 décembre 1901, s'élevaient à 131 millions de livres. — Le gouvernement, questionné à la Chambre des lords, repousse la nomination d'une commission d'enquête sur le *scandale des viandes*.

28. — M. Dillon prononce au Parlement un discours sur la situation de l'Irlande et demande des réformes plus profondes que la législation agraire de 1869, de 1881, de 1887 et l'institution des Conseils de comté.

Mars. 4. — Discours de M. Brodrick pour exposer les mesures complémentaires de son projet de réorganisation de l'armée.

5. — Publication d'un *Army Order*, modifiant les circonscriptions de commandements militaires.

8. — Lord Kitchener télégraphie au *War Office* « qu'il a le vif regret d'envoyer de mauvaises nouvelles au sujet de Methuen ». Ce général a été blessé et fait prisonnier à Tweebosch par Delarey. Les canons et une partie des hommes ont été pris, 500 hommes de troupes montées ont fui.

14. — Discours de lord Beresford sur les lacunes et les défectuosités de la marine anglaise.

17-19. — Sir Henry Campbell-Bannerman présente une motion tendant à la nomination d'une commission d'enquête pour examiner les contrats et les achats faits pour l'armée d'Afrique en remontes, vivres, fourrages et transports. Par 346 voix contre 191, la majorité repousse l'enquête. — Publication d'un *Livre bleu* sur les affaires de Chine.

20. — Discours de lord Cranborne sur la situation en Chine.

23. — Publication d'un *Livre bleu* sur la convention passée entre la Grande-Bretagne et la Perse pour l'extension du réseau télégraphique entre l'Europe et l'Inde, à travers la Perse.

24. — M. Balfour dépose, aux Communes, le bill sur l'instruction publique, annoncé par le discours du trône. Ce projet abroge le Forster Act de 1870, qui tout en laissant subsister les écoles libres (*voluntary schools*), organisées et soutenues pour la plupart par l'église anglicane, avait créé des *school boards*, corps élus chargés d'établir et surveiller des *board schools*, entretenues à l'aide d'une taxe perçue dans le quartier et neutres au point de vue confessionnel. Le nouveau projet supprime les *school boards* et donne à de nouveaux conseils constitués, pour une part, d'une délégation du corps municipal ou du conseil de comté, et, pour l'autre part, de personnes non élues, la surveillance de toutes les écoles secondaires et primaires de la circonscription. Ces conseils administreraient donc et entretiendraient, à l'aide des taxes qui leur sont concédées, aussi bien les anciennes écoles libres (*voluntary schools*) de caractère confessionnel que les anciennes *board schools* qui observaient la neutralité. Ce projet soulève l'opposition très vive des dissidents anglais.

25. — M. Wyndham propose un bill relatif à l'achat des terres en Irlande, qui est voté en première lecture.

31. — La dette nationale anglaise, à cette date, s'élève à 609.587.248 livres sterling.

Avril. 5. — Fondation de la *National Service League*, qui se propose de poursuivre l'établissement du service militaire obligatoire.

10. — Publication d'un arrangement anglo-allemand, signé le 23 février 1901, et limitant les sphères d'influence des deux États entre les lacs Nyassa et Tanganyka.

14. — Le chancelier de l'Échiquier dépose son projet de budget. Le budget des dépenses pour 1902-1903, s'élève à 174.609.000 livres sterling. Le déficit est de 45 millions de livres. Le chancelier, pour les combler, propose : de suspendre le fonctionnement des fonds d'amortissement, d'augmenter d'un penny l'*income-tax*, d'augmenter les droits de timbre (2 pence pour chèques, warrants, effets à vue), d'établir un droit de 3 pence par *hundredweight* (quintal 50 k. 796) sur les importations de grains et de 5 pence sur les farines et

gruaux, enfin de contracter un emprunt de 32 millions de livres.

15-23. — Discussion et adoption, sans modification importante, des mesures financières proposées.

16. — Convention entre la Grande-Bretagne et la France relative aux iles Seychelles. — La *Coercition law* est étendue à toute l'Irlande, et les procédures d'éviction reprennent leur cours.

24. — Plusieurs compagnies anglaises de navigation entrent dans le « trust de l'océan », dirigé par M. Morgan. Quoi que possédés et administrés par des Américains, les navires anglais garderont le pavillon britannique et recourront, en cas de besoin, à la protection de la marine de guerre.

29. — Signature de la convention anglo-chinoise pour la rétrocession du chemin de fer de Pékin à Tientsin, en échange de laquelle l'Angleterre cherche à s'assurer des avantages particuliers.

30. — Les frais de la guerre sud-africaine, jusqu'en mars 1902, s'élèvent à 222.974.000 livres sterling.

Mai. 14. — M. Beaumont propose à la Chambre des Communes d'élaborer une nouvelle législation, rendue nécessaire, disait-il, par le jugement récent de la Chambre des lords, ayant déclaré les Trades-Unions responsables, sur leurs fonds sociaux, des dommages-intérêts prononcés à raison des actes de leurs agents. Sa motion est repoussée.

31. — Signature de la paix à Prétoria.

Juin. 1. — Un message du roi annonce à la nation la conclusion de la paix.

2. — Le texte du traité est communiqué au Parlement.

4. — La Chambre vote le maintien du budget déjà adopté, fixé à 176.369.000 livres sterling.

6. — Discours de lord Salisbury à la Chambre des Lords au sujet de l'influence de la guerre sur les ressources de l'Angleterre.

7. — Discours de M. Morley, à Édimbourg. — Rapport de la commission d'enquête sur l'instruction des officiers,

demandant des modifications aux programmes actuels.

9-18. — Par deux votes (264 et 251 contre 176 et 178), la Chambre des Communes maintient la taxe sur les blés.

20. — Dans la discussion du budget de la marine, lord Beresford se livre à de vives critiques.

23. — Répétition générale, dans l'abbaye de Westminster, de la cérémonie de couronnement du roi Édouard VII, fixée au 26 juin.

24. — La maladie dont le roi souffrait prend soudain un tel caractère de gravité que sa vie est mise en danger et qu'une opération chirurgicale est reconnue nécessaire et immédiatement pratiquée. Le couronnement est remis à une date indéterminée.

30. Tous les premiers ministres des colonies du self-government se réunissent à Londres, en conférence, sous la présidence de M. Chamberlain.

Juillet. 1. — Le roi Édouard est déclaré hors de danger.

3. — M. Charles Dilke et Bryce ayant critiqué vivement la politique extérieure du gouvernement, en insistant particulièrement sur les nouveaux rapports franco-italiens, et leur répercussion sur les intérêts anglais, lord Cranborne répond à la satisfaction de la majorité.

5. — Les souverains offrent un grand banquet à 500.000 pauvres de Londres. — Le gouvernement se prononce contre la suspension de la Constitution dans la colonie du Cap.

6. — Lord Cranborne fait à la Chambre des Communes d'importantes déclarations sur la politique étrangère anglaise.

11. — Lord Salisbury donne sa démission de premier ministre. M. Balfour lui succède. Sir Michael Hicks-Beach, chancelier de l'Échiquier, donne sa démission, mais conserve provisoirement ses fonctions.

12. — Réception de lord Kitchener.

18. — Lord Lansdowne, ministre des affaires étrangères, s'explique à la Chambre des Lords sur les rapports anglo-italiens, les chemins de fer chinois et la question de l'indemnité.

19. — Déclarations de M. Balfour au club conservateur de Fulham sur les relations extérieures de l'Angleterre. Il fait l'éloge de M. Chamberlain.

22-26. — Congrès international de la coopération, à Manchester.

24-25. — Discussion, à la Chambre des Communes, de la politique du gouvernement en Irlande.

28. — Publication d'un *Livre bleu* sur l'Afrique du Sud. — Le *Times* publie le texte du nouvel arrangement commercial anglo-chinois.

29. — M. Chamberlain expose aux Communes son plan de réorganisation de l'Afrique du Sud.

Août. 6. — Lord Cranborne répond à une interpellation de M. Gibson Bowles sur la politique européenne de l'Angleterre et ses rapports avec l'Allemagne et l'Espagne.

8. — Clôture de la session parlementaire.

9. — Couronnement d'Édouard VII, dans l'abbaye de Westminster, comme roi d'Angleterre et empereur des Indes.

11. — Le nouveau cabinet est ainsi constitué :

Premier lord de la trésorerie et lord du sceau privé, M. Balfour.

Lord, haut chancelier, lord Halsbury.

Lord, Président du Conseil, duc de Devonshire.

Secrétaire de l'intérieur, M. Akers Douglas.

— des affaires étrangères, M. de Lansdowne.

— des colonies, M. Chamberlain.

— de la guerre, M. Brodrick.

— de l'Inde, lord George Hamilton.

Premier lord de l'Amirauté, comte de Selborne.

Chancelier de l'Échiquier, M. Ritchie.

Lord chancelier d'Irlande, lord Ashbourne.

Secrétaire en chef pour l'Irlande, M. Wyndham.

Secrétaire pour l'Écosse, lord Balfour de Burleigh.

Président du Board of Trade, M. Gérald Balfour.

— Local Government Board, M. Walter Long.

— Board of Agriculture, M. Hanbury.

— Education, Marquis de Londonderry.

Postmaster general, M. Austen Chamberlain.

11. — Fin des travaux de la conférence coloniale. La conférence émet les vœux suivants :

1° Établissement de droits différentiels en faveur du commerce anglais aux colonies ;

2° Augmentation des contributions des colonies pour la marine de guerre ;

3° Organisation, dans les colonies, de forces de terre sur le type européen ;

4° Réunion de conférences tous les quatre ans ;

5° Adoption du système métrique dans tout l'Empire.

16. — Les généraux boers Botha, Dewet et Delarey débarquent à Portsmouth. Ils déclinent l'invitation d'assister à la revue navale passée à Spitehead par le roi.

17. — Le roi reçoit les généraux boers.

21. — Le roi fonde une académie britannique de 49 membres pour le développement des études historiques, philosophiques et philologiques.

30. — Le gouvernement anglais poursuit avec le gouvernement chinois des négociations en vue de la conclusion d'un traité de commerce.

Septembre. 1-7. — Congrès annuel des Trades-Unions à Londres.

5. — Entrevue des généraux boers et de M. Chamberlain à Londres. Le ministre refuse de rien modifier au traité de Prétoria.

10. — Publication d'un *Livre bleu*, donnant le compte rendu de cette entrevue. — Ouverture, à Belfast, de la session de l'Association britannique pour le progrès des sciences.

15-20. — On annonce, puis on dément l'occupation, par 300 soldats anglais, de Kelantan (Péninsule malaise), qui appartient au Siam.

26. — M. O'Brien, un des chefs du parti nationaliste irlandais, prononce à Londres un vibrant discours.

30. — Sir Michael Hicksbeach prononce, à Bristol, un discours sur l'avenir de l'Afrique du Sud, la défense navale et la réorganisation du War Office.

Octobre. 7. — Émission à Londres d'un emprunt japonais de 50 millions de yen.

10. — M. Brodrick répond aux critiques faites au projet de loi sur l'enseignement et déclare que le gouvernement le maintiendra.

15. — Les troupes anglaises opérant, dans le Somaliland, contre le Mad Mullah, subissent à Erego une sérieuse défaite.

16. — Ouverture de la session. Un discours de M. O'Donnel, député irlandais, amène de violents incidents.

20. — La Chambre des Communes discute les rapports russo-afghans.

23. — Les députés irlandais pratiquent l'obstruction.

25. — Procession des souverains anglais à travers les rues de Londres.

26. — Le roi autorise M. Chamberlain à se rendre dans l'Afrique du Sud pour étudier, sur place, la situation.

27. — La Chambre des Communes discute la question agraire en Irlande.

Novembre. 1. — Discours de lord Rosebery à Édimbourg.

2. — Publication d'un *Livre bleu* sur les travaux et les résolutions de la conférence coloniale.

4. — Le gouvernement accorde aux Boers une nouvelle somme de trois millions de livres, remboursable sur un emprunt transvaalien à effectuer ultérieurement.

8. — Arrivée de l'empereur Guillaume en Angleterre, à l'occasion du 61e anniversaire du roi.

10. — M. Balfour, premier ministre, prononce aux Communes un discours sur les relations de l'Angleterre avec ses colonies et avec les autres puissances.

21. — Publication de la correspondance échangée entre M. Chamberlain et le général Botha au sujet de l'appel adressé par les généraux au monde civilisé.

25. — La Chambre des Communes approuve la convention de Bruxelles sur les sucres.

27. — Arrivée du roi de Portugal à Londres.

Décembre. 2. — Publication d'un *Livre bleu* sur l'évacuation de Shanghaï.

3. — La loi sur l'éducation est votée, aux Communes, en troisième lecture, par 286 voix contre 134.

4-6-11. — Discussion de la convention de Bruxelles sur les sucres.

7-9. — Discussion de l'évacuation de Shanghaï.

8. — M. Balfour annonce, aux Communes, que les légations anglaise et allemande, au Vénézuela, ont remis au président Castro un *ultimatum*, pour obtenir les satisfactions dues à leurs nationaux.

15. — Publication d'un *Livre bleu* sur le conflit avec le Vénézuela. — Lord Lansdowne annonce à la Chambre haute que l'Angleterre a reçu du Vénézuela, par l'intermédiaire des États-Unis, une proposition d'arbitrage.

17. — M. Balfour, aux Communes, se décide à reconnaitre que les actes d'hostilité, comme la capture de bateaux vénézueliens et le bombardement de Puerto-Cabello, ne peuvent s'expliquer que par « un état de guerre » entre le Vénézuela et les puissances.

18. — Prorogation du Parlement par message royal.

25. — Mémorandum de l'amirauté énumérant les changements dans les règlements d'instruction et d'affectation des officiers de marine et des matelots.

GRÈCE

Le cabinet Zamis, appuyé par Theotokis, ministre démissionnaire, convoque la Chambre pour le 21 janvier/3 février. La discussion, ouverte par l'opposition sur la constitutionnalité du cabinet, se termine par un ordre du jour de confiance voté par 132 voix contre 54. M. Negris, ministre des finances, dépose (séance du 28 janvier/10 février) le budget de 1902, préparé par son prédécesseur, M. Simopoulos.

Après une discussion poussée jusqu'à l'obstruction, la

majorité vote le budget (4/17 avril) : les recettes sont de 123.949.931 drachmes, les dépenses de 121.885.708.

La session est immédiatement close par un décret royal.

Décembre. 1. — Démission du ministère.

1. — Résultat des élections législatives : Delyannistes, 82; Theotokistes, 75; Zaïmistes, 46.

3. — M. Simantiras, président de la cour de cassation, chargé par le roi de constituer un cabinet d'affaires, décline cette mission. Le roi fait appel à M. Delyannis.

HAÏTI

Mai. 5. — Le président est renversé par une révolution.

27. — Constitution d'un gouvernement provisoire.

Juillet. — Soulèvement des districts favorables au général Firmin.

26. — Démission des membres du gouvernement. Marche des insurgés contre Port-au-Prince.

Août. 7. — Le général Firmin se proclame président et constitue un gouvernement provisoire.

Septembre. — Continuation des troubles révolutionnaires.

7. — La canonnière haïtienne *Crête-à-Pierrot* est coulée par le croiseur allemand *Panther.*

Décembre. 15. — Le général Nord, à la tête de l'armée des Haïtiens rebelles, est entré à Port-au-Prince.

17. — Il est acclamé président d'Haïti par les troupes, mais la majorité des congrès est en faveur de l'évêque Pierre.

ITALIE

Janvier. 1. — M. Barrère, ambassadeur de France à Rome, prononce, en recevant la colonie française à l'occasion

de la nouvelle année, un important discours sur le nouvel accord franco-italien, qui consacre l'entente des deux gouvernements dans les questions méditerranéennes. — Inauguration de la ligne téléphonique Milan-Turin-Lyon-Paris.

5. — Les ouvriers des chemins de fer de la Méditerranée rédigent un Mémoire, réclamant diverses améliorations.

— Plusieurs réunions sont convoquées pour protester contre le projet de loi sur le divorce.

— Grande réunion à Turin contre les congrégations religieuses.

10. — On annonce une agitation générale parmi les ouvriers de chemins de fer. — Les troubles persistent parmi les paysans du Ferrarais.

12. — Les ouvriers des chemins de fer présentent aux directions de leurs compagnies le mémoire de leurs revendications.

14. — Réouverture du Sénat italien, qui met en discussion l'institution d'un office du travail.

16. — Le Sénat discute les mesures financières déjà approuvées par la Chambre.

20. — Désordres à l'université de Rome.

21. — Grève des tramways de Gênes.

22. — Menace d'une grève générale des chemins de fer.

25. — Le gouvernement déclare qu'il usera de tous les moyens pour assurer la continuité du service sur les voies ferrées. — Fin de la grève des tramways de Gênes.

27. — Nombreuses réunions et conférences pour ou contre le projet de loi sur le divorce.

31. — La Direction de la ligne de la Méditerranée consent à augmenter de 1.750.000 lires les salaires de ses ouvriers.

— Arrivée à Naples des navires italiens qui prirent part à la campagne de Chine.

Février. 2. — Les ouvriers de chemins de fer tiennent d'importantes réunions à Gênes, Milan, Naples, Rome, Turin, Palerme.

— Congrès agraire à Ferrare.

3. — Grève générale des ouvriers du gaz de Turin.

6. — Clôture de la session parlementaire.

14. — Les ouvriers des chemins de fer n'acceptent pas les concessions de la Compagnie de la Méditerranée et fixent au 28 février le terme accordé pour répondre à leurs revendications.

17. — Grande réunion des sans-travail à Rome. On décide un referendum en vue de proclamer une grève générale.

19. — M. Giusso, ministre des travaux publics, donne sa démission, plutôt que de consentir au dépôt d'un projet sur le divorce.

20. — La deuxième session de la 21e législature est inaugurée par un discours du trône, confirmant et accentuant la politique libérale du ministère Zanardelli, et annonçant le dépôt d'un projet de loi pour l'établissement du divorce.

21. — Le candidat du ministère à la présidence de la Chambre, M. Villa, ne réunit, au premier tour, que 142 voix (le quorum nécessaire étant 147) contre 17 à M. Costa, socialiste, et 120 bulletins blancs. Au second tour, M. Villa obtient 135 voix contre 17 à M. Costa et 142 bulletins blancs.

22. — M. Zanardelli remet la démission du cabinet au roi. La Chambre est ajournée au 10 mars. — La Chambre de travail de Turin, par solidarité avec les ouvriers du gaz grévistes, proclame la grève générale.

23. — Troubles ouvriers à Turin. La ville est occupée militairement.

24. — Par crainte d'une grève générale des chemins de fer, le gouvernement décrète la militarisation de tous les employés de chemins de fer encore sous le coup de la loi militaire et rappelle sous les armes la classe 1878.

25. — Les ouvriers et la société du gaz ayant accepté l'arbitrage, la grève générale de Turin prend fin.

28. — La Compagnie de la Méditerranée répond aux ouvriers de chemins de fer qu'elle ne peut, pour le moment, donner satisfaction à leurs demandes.

Mars. 1. — Publication de la sentence d'arbitrage dans la grève des ouvriers du gaz de Turin.

2. — Les ouvriers de chemins de fer ajournent du 4 au 10 mars l'ultimatum qu'ils avaient adressé à leurs compagnies.

4. — Les ouvriers de chemins de fer de Naples se mettent en grève, mais reprennent presque aussitôt le travail. — On signale une recrudescence d'agitation chez les paysans du Ferrarais et de l'Émilie.

6. — Le cabinet italien retire définitivement sa démission. — Le roi d'Italie signe le décret nommant les six premiers chevaliers du nouvel Ordre du Travail.

8. — Le gouvernement parvient à établir un accord entre les compagnies de chemins de fer et leurs ouvriers. Les compagnies et le gouvernement accordent des concessions, qui se traduisent par une augmentation de dépenses de plusieurs millions.

9. — Est déclarée la grève générale des paysans dans le district de Verceil et quelques communes de celui de Modène. Recrudescence de l'agitation chez les paysans du district de Novare.

10. — Réouverture de la Chambre des députés : M. Biancheri, candidat du gouvernement, est élu président par 350 voix sur 402 votants.

13. — M. Giolitti explique et défend à la Chambre la politique intérieure du cabinet.

14. — M. Prinetti expose la politique étrangère et spécialement les relations de l'Italie avec l'Angleterre.

15. — L'ordre du jour en faveur du ministère Zanardelli-Giolitti est voté par 250 voix contre 158. Les socialistes le votent. — Fin de la militarisation des ouvriers de chemins de fer.

16. — Les paysans de la campagne de Verone et de Novare se réunissent en congrès.

17. — A Naples, procès relatif aux documents laissés par F. Crispi.

18. — Les journaux continuent à publier des renseignements contradictoires sur une prétendue occupation de la Tripolitaine par l'Italie.

21. — Les commerçants de Rome, Florence, Genève, Spezia, protestent contre la concurrence des coopératives.

23. — La Chambre approuve le projet de loi sur le travail des femmes et des enfants.

26. — Le sénateur Balenzano est nommé ministre des travaux publics.

27. — Le ministre des affaires étrangères Prinetti et le chancelier de l'empire allemand de Bulow ont une entrevue à Venise.

27. — Dans plusieurs villes d'Italie, les hommes rappelés sous les drapeaux se livrent à des démonstrations pour être congédiés.

30. — Une escadre austro-hongroise visite quelques ports italiens.

Avril. 10. — Rupture des relations diplomatiques entre la Suisse et l'Italie.

15. — Le ministre suisse quitte Rome. Un *Livre vert* est publié sur le différend. — Les assises de Lucques commencent le procès du brigand Musolino. — La Chambre reprend sa session par une interpellation sur la politique extérieure.

20. — Après une lutte très vive, Filippo Turati est réélu député, dans le 5e collège de Milan, contre l'anarchiste Calcagno. candidat des républicains.

21. — La Chambre discute les privilèges accordés aux coopératives. — La classe 1878 est renvoyée dans ses foyers.

22-25. — Le Sénat, après une chaude discussion, approuve la politique intérieure du ministère, par 81 voix contre 76. Grave incident entre le ministre Giolitti et le sénateur Luigi Pelloux. — Le ministre du Trésor fait à la Chambre un exposé de la situation financière.

26. — La Chambre discute l'incident italo-suisse.

27. — Le ministre de la guerre, Ponza di San Martino, donne sa démission. — Discours de M. Luzzati, à Naples, sur les questions économiques.

29. — La Chambre vote la création d'un nouveau titre de consolidés 3 1/2 p. 100.

Mai. 3. — La Chambre discute les interpellations sur la crise vinicole. — Inauguration, à Palerme, du Congrès national des agriculteurs.

10. — Les souverains d'Italie inaugurent à Turin la première Exposition internationale d'art décoratif moderne.

11. — A Milan, le candidat démocratique constitutionnel Mangiagalli est élu contre l'anarchiste Calcagno.

13. — Le roi d'Italie donne 25.000 francs pour les victimes de la Martinique. — Grande réunion, à Milan, pour protester contre le renouvellement de la Triplice.

14. — Le roi nomme ministre de la guerre et sénateur le général Ottolenghi.

18. — Les souverains inaugurent à Rome le 4e concours général de tir à la cible. — Arrivée en Italie du chah de Perse.

19. — Le sénateur Saredo publie les procès-verbaux de l'enquête sur l'administration provinciale de Naples, qui relève de graves irrégularités.

23. — Le ministre Prinetti fait à la Chambre d'importantes déclarations sur la politique étrangère de l'Italie. La Triple Alliance sera renouvelée, mais non les conventions annexes, militaires ou diplomatiques, qui en modifiaient le caractère dans un sens hostile à la France. Ce renouvellement ne compromet donc pas les résultats du rapprochement franco-italien.

25. — Un anarchiste, à Naples, lance une pierre contre le train où se trouvaient les souverains. — Nombreuses réunions en faveur du repos du dimanche. — Les séances de la Chambre ne peuvent atteindre le *quorum*.

27. — De nouvelles difficultés surgissent entre les compagnies de chemins de fer, leurs ouvriers et le gouvernement italien. — Les souverains inaugurent à Palerme l'Exposition agricole silicienne.

28. — Le roi ouvre à Palerme le congrès médical national.

Juin. 1. — Clôture solennelle, à Rome, du 4e concours général de tir à la cible.

2. — Grand pèlerinage national sur la tombe de Garibaldi.

à Caprera. — Congrès, à Naples, de la Fédération des ouvriers maritimes.

5. — Inauguration, à Turin, des conférences de l'Union des chambres de commerce.

8. — Aux élections administratives de Turin, les candidats monarchistes-libéraux, après une lutte très vive, emportent un succès complet. — Le ministre des affaires étrangères, Prinetti, se bat en duel, à Rome, avec le député Franchetti, à la suite d'un incident survenu à la Chambre.

9. — Ouverture, à Turin, du 1er concours hippique international, auquel prennent part les représentants de presque toutes les armées d'Europe.

11. — Le Sénat approuve, par 70 voix contre 7, la création d'un nouveau titre de consolidés 3 1/2 p. 100.

— Le jury de Lucques, après de longs débats, condamne le brigand Musolino à l'*ergastolo*.

12. — Discussion du budget de l'intérieur. Discours de M. Giolitti.

14. — Ouverture, à Palerme, du 1er congrès des coopératives italiennes.

16. — Grève des tramways à Naples.

18. — M. Prinetti fait au Sénat d'importantes déclarations sur la politique étrangère de l'Italie.

21. — Ouverture, à Turin, du second congrès international des ouvriers de l'État. — M. Giolitti expose, au Sénat, sa politique intérieure, qui est approuvée.

22. — On craint à Naples une grève générale. L'archevêque adresse un appel aux grévistes.

23. — Fin de la grève.

27. — La Chambre approuve une avance de 12.300.000 lires à la ville de Rome pour travaux d'édilité.

28. — Ouverture, à Turin, du second concours international de musique, qui est marqué par d'enthousiastes démonstrations de sympathie envers la France. — Signature, à Berlin, du renouvellement de la Triple Alliance.

29. — La Chambre approuve les nouveaux règlements des chemins de fer.

30. — La Chambre discute les lignes complémentaires.

Juillet. 1. — Clôture de la session.

6. — A Orte, près de Rome. les élections administratives sont marquées par une émeute et des conflits sanglants.

10. — Le roi d'Italie quitte Racconigi pour se rendre en Russie, accompagné du ministre des affaires étrangères.

13. — Arrivée du roi à Peterhof.

14. — Chute du campanile de Saint-Marc, à Venise et destruction de la Loggia de Sansovino.

17. — Le roi, après une chaleureuse réception, quitte Saint-Pétersbourg pour rentrer en Italie.

20. — A Milan, dans les élections administratives partielles, les candidats des partis populaires l'emportent sur les candidats libéraux modérés.

25. — La visite de cinq navires de guerre italiens dans les eaux de Tripoli est vivement commentée.

26. — On annonce la solution satisfaisante du conflit diplomatique entre l'Italie et la Suisse.

29. — Commémoration de la mort du roi Humbert.

30. — Le procès Palizzolo, après plusieurs mois de débats, se termine par la condamnation de l'accusé à 30 ans de réclusion.

Août. 2. — Nombreuses grèves en Toscane.

4. — On commence, à Palerme, une agitation en faveur du condamné Palizzolo.

6. — Dans une assemblée extraordinaire des actionnaires de la *Banco di Sconto e Sete*, convoquée à Turin, on révèle que la Banque vient de perdre neuf millions. Plusieurs membres du Parlement se trouvant compromis, la presse se livre à de longues et ardentes polémiques.

11. — En Sicile, l'agitation en faveur de Palizzolo prend une tendance séparatiste.

14. — Troubles graves près de Catane.

26. — Le roi d'Italie part de Racconigi pour rendre visite à l'empereur d'Allemagne. — On annonce officiellement que la reine d'Italie, Hélène, a accompli heureusement son cinquième mois de grossesse. — Le roi, à son passage par la

Suisse, est reçu officiellement à Gœschenen par le président de la Confédération.

27. — Arrivée du roi à Berlin.

28. — Échange de toasts entre le roi et l'empereur.

— Grève générale à Florence. Troubles et violences. Plusieurs services publics sont interrompus.

31. — Le roi quitte l'Allemagne pour revenir à Racconigi.

Septembre. 2. — Les ouvriers de Florence reprennent le travail. — L'assassinat du comte Bonmartini, à Bologne, et les soupçons de culpabilité qui pèsent sur la femme et le beau-frère du mort, soulèvent dans toute l'Italie une violente émotion. — Visite de la flotte italienne à Constantinople. L'amiral Palumbo, chargé d'une mission près le sultan, est reçu avec de grandes fêtes.

4. — Ouverture, à Turin, du 1er congrès national de chimie appliquée.

6-8. — Le congrès national socialiste se réunit à Imola et, par 467 voix contre 268, se prononce pour l'action réformiste et légale contre les tendances révolutionnaires. Le président du congrès, M. Andréa Costa, reçoit, à cette occasion, de M. Jaurès, socialiste français, une lettre défendant la Triple Alliance comme « un contre-poids nécessaire à notre chauvinisme et aux fantaisies franco-russes ».

9. — Dans la répression de troubles agraires à Candela (Foggia), la troupe tue cinq paysans et en blesse dix.

12. — M. Pelletan, ministre français de la marine, prononce à Ajaccio quelques paroles enthousiastes, qui sont exploitées en Italie contre la France.

13. — M. Zanardelli entreprend un voyage politique dans l'Italie méridionale.

14. — Il prononce un discours, à Naples, sur la situation économique.

15. — Ouverture, à Rome, du 4e congrès international de gynécologie.

16. — Ouverture, à Turin, du 5e congrès de l'Association internationale pour la protection de la propriété industrielle.

20. — Le ministre Galimberti, commémorant Michele Coppino, prononce à Alba un important discours politique. — La ville de Palerme célèbre par des fêtes retentissantes l'anniversaire de la prise de Rome.

21. — M. Combes, président du conseil des ministres français, prononce à Matha un discours pour atténuer l'effet produit en Italie par le discours de M. Pelletan, « prononcé dans le feu de l'improvisation et la chaleur communicative des banquets ».

22. — Ouverture, à Florence, du Congrès des maitres de l'enseignement moyen, qui donne lieu à de vives polémiques.

26. — Dans les provinces de Catane et de Syracuse, des inondations font près de 200 victimes et occasionnent des dommages incalculables. — Grève des travailleurs du port de Gênes.

29. — M. Zanardelli prononce à Potenza un important discours sur la situation économique de la Basilicate.

Octobre. **4**. — Ouverture, à Pise, du congrès national républicain.

5. — Discours de M. Boselli à Giaveno et de M. Sacchi à Novare.

9. — Ouverture, à Palerme, du congrès sociologique italien.

12. — L'ex-ministre Wollemborg prononce, à Grantiorto, un discours sur la réforme des impôts.

13. — Dans une collision entre des ouvriers agricoles en grève et la troupe, à Giarratana (Syracuse), deux ouvriers et un carabinier sont tués.

22. — Le pèlerinage italien qui, sous la conduite du cardinal Ferrari, s'était rendu à Jérusalem, rentre en Italie. La presse revendique pour l'Italie le droit de protéger en Orient ses nationaux catholiques. — Le gouvernement publie son projet de loi sur le contrat de travail.

26. — Les pluies et orages provoquent, en Sicile, de nouvelles inondations, qui causent de grands ravages.

Novembre. 3. — La flotte italienne bombarde le port turc de Middy (mer Rouge), n'ayant pu autrement obtenir satisfaction pour les dommages des pirates, dont ce port est le refuge.

9. — Discours de M. Sonnino, à Naples, sur la question méridionale.

19. — La reine met au monde une fille, qui reçoit le prénom de Mafalda.

26. — La Chambre reprend ses séances et discute la municipalisation des services publics. M. Zanardelli dépose son projet sur le divorce.

27. — Le général Pelloux, au Sénat, parle en faveur de la ligne de chemin de fer projetée entre Coni et Vintimille.

30. — Publication du livre du duc des Abruzzes sur son expédition au Pôle Nord.

Décembre. 3. — Discours de M. Prinetti sur les négociations poursuivies entre l'Italie et l'Angleterre, en vue d'une action commune contre le Mad-Mullah, dans le Somaliland. — La majorité des bureaux de la Chambre se prononce contre le projet du gouvernement sur le divorce.

5. — Une pétition de 3.500.000 signatures contre le projet de loi sur le divorce est déposée à la Chambre.

6. — La Chambre commence la discussion du projet d'autonomie du port de Gênes.

13. — Vote du projet.

15. — M. Prinetti s'explique sur le traité de commerce avec l'Autriche-Hongrie et sur l'action commune de l'Italie avec l'Angleterre et l'Allemagne contre le Vénézuela.

16. — La commission parlementaire repousse le projet de loi sur le divorce, mais admet la recherche de la paternité.

20. — Exposé financier. L'excédent de recettes, pour 1902, est de 32.500.000 lires.

MAROC

Novembre. — Un mouvement insurrectionnel éclate dans le Nord-Est du Maroc, dans la région de Taza, entre le Sébou

et la Moulouya. Son chef, Bou-Hamara, se fait passer pour le précurseur du Mahdi, et aussi pour le frère ainé du sultan Abdul-Aziz, emprisonné à Méquinez pour avoir essayé de lui disputer le trône à la mort de leur père.

Décembre. 23-24. — Après une première expédition victorieuse, mais non décisive, contre Bou-Hamara, une nouvelle, plus importante et comprenant presque toute l'armée d'Abdul-Aziz, est entreprise contre le prétendant. Les troupes du sultan sont complètement défaites, et Fez est menacé. Le prétendant a pris le nom de Hamed ben Mohamed Hassam.

MONTÉNÉGRO

Mars. 11. — Fiançailles du prince Mirko avec la fille du colonel Constantinovitch.

Juillet. 12. — Mariage du prince Mirko.

PAYS-BAS

Janvier. 25. — Le président du conseil, Kuyper, prend l'initiative d'ouvertures pacifiques entre les Anglais et les Boers.

Février. 4. — Publication de la note du gouvernement hollandais et de la réponse du gouvernement anglais.

Avril. 18. — La reine de Hollande tombe très gravement malade.

Mai. 5. — La reine Wilhelmine accouche avant terme.

— **20.** — L'état de la reine, après avoir inspiré de sérieuses inquiétudes, est devenu satisfaisant.

Août. 19. — Arrivée des généraux boers à La Haye.

Septembre. 10. — Les généraux boers Botha, Dewet et Delarey, arrivent à La Haye.

23. — Pour répondre à certains bruits tendancieux auxquels avait donné lieu son voyage en Allemagne, en Autriche et en Italie, M. Kuyper, premier ministre, déclare à la Chambre qu'aucun traité d'alliance avec une puissance étrangère n'a été conclu ou préparé par lui.

24. — Les généraux boers lancent d'Amsterdam un « Appel au monde civilisé », afin d'obtenir des souscriptions pour la constitution d'un fonds de secours.

Octobre. 14. — La Cour permanente d'arbitrage de La Haye rend sa sentence dans le différend entre le Mexique et l'État de Californie.

PORTUGAL

Janvier. 2. — Ouverture des Cortès. Discours du roi.

Mai. 3. — Graves désordres, provoqués par les étudiants.

— **10.** — La Chambre des Pairs adopte, par 49 voix contre 35, le projet de conversion de la Dette extérieure.

Octobre. 16. — Le roi de Portugal se rend en Angleterre, en passant par la France.

Décembre. 16. — Le roi Don Carlos rentre à Lisbonne.

ROUMANIE

Juillet. 31. — Composition du nouveau ministère : *Présidence du Conseil et Guerre*, M. Stourdza; *Agriculture et Commerce*, Aurelian; *Justice*, Statesco; *Intérieur*, Palladi; *Travaux publics*, Stoicesco; *Instruction publique et Cultes*, Spiro Haret; *Affaires étrangères*, Bratiano; *Finances*, Costinesco.

Novembre. 24. — Victoire des libéraux aux élections communales.

28. — M. Aurelian, ministre de l'agriculture et du com-

merce, donne sa démission, en invoquant des raisons de santé.

28. — Ouverture de la session.

Décembre. 5. — Remaniements dans la composition du cabinet. M. Palladi, ministre de l'intérieur, démissionne pour raison de santé et est remplacé par M. Basile Lascar. M. Stoicesco, ministre des travaux publics, passe à l'agriculture et au commerce. M. Stourdza, président du conseil, le remplace.

6. — M. Costinesco, ministre des finances, dépose le projet de budget. Recettes, 225.117.000 francs; dépenses, 218.500.000.

11. — Discours du roi, à Bucharest, pour la célébration du 25e anniversaire de la bataille de Plevna.

RUSSIE

Janvier. — Le budget de 1902 porte, comme chiffre des recettes et des dépenses, 1.946.571.977 roubles.

Février. 7. — L'archiduc d'Autriche, François-Ferdinand, se rend à Saint-Pétersbourg.

20. — Troubles d'étudiants, pour protester contre l'obligation de participer chaque année aux exercices militaires.

Mars. 17. — Manifestations d'étudiants à Saint-Pétersbourg.

19. — Publication de la note collective par laquelle « les deux gouvernements alliés de la France et de la Russie » ont répondu à la communication du traité anglo-japonais. Il y est proclamé que l'alliance franco-russe s'étend à l'ensemble de la politique internationale, et notamment aux choses d'Extrême-Orient. Les deux gouvernements ont toujours pris pour base de leur politique le maintien de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de la Chine, et le maintien de la « porte ouverte ». Mais pour le cas « où, soit l'action agressive de tierces puissances, soit de nouveaux troubles en Chine, mettant en question l'intégrité et le libre développement de cette

puissance, deviendraient une menace pour leurs propres intérêts, ils se réservent d'aviser aux moyens d'en assurer la sauvegarde ».

20. — On découvre à Varsovie la trahison d'un colonel russe, Grimm, qui vendait à l'Allemagne et à l'Autriche des plans de mobilisation.

Avril. 12. — Le *Messager du Gouvernement* publie le texte de la convention russo-chinoise, relative à la Mandchourie.

15. — Assassinat, dans son palais, du ministre de l'Intérieur, Sipiaguine.

18. — Il est remplacé par M. de Plehwe.

21. — Grande manifestation à Helsingfors contre la nouvelle organisation militaire finlandaise.

23. — Troubles ouvriers dans la région de Moscou.

24. — Le général Vannovski, ministre de l'Instruction publique, donne sa démission et est remplacé par M. Saenger.

27. — Troubles agraires dans la région de Kharkof et Poltava.

Mai. 19. — Attentat contre le gouverneur de Vilna.

20. — Arrivée de M. Loubet à Cronstadt, où il est reçu par le Tsar.

21. — Arrivée de Krasnoïe Selo. Toasts du Tsar et de M. Loubet.

22. — Arrivée de M. Loubet à Saint-Pétersbourg.

23. — M. Loubet offre un déjeuner, à bord du *Montcalm*, au Tsar et à l'impératrice mère. Adieux du président.

Juin. 10. — Arrivée à Saint-Pétersbourg du prince Ferdinand de Bulgarie.

Juillet. 6. — Note du gouvernement russe sur la question des primes sucrières.

10. — L'ambassadeur d'Autriche en Russie quitte Saint-Pétersbourg, à la veille de l'arrivée du roi d'Italie.

13. — Toast du Tsar et du roi d'Italie à Peterhof.

14. — Le roi d'Italie visite Saint-Pétersbourg.

15. — Revue de Krasnoïe Selo.

17. — Départ du roi d'Italie.

24. — Troubles agraires dans la province de Grodno.

28. — Nouvelle note du gouvernement russe sur la question des sucres.

31. — Décret permettant aux sujets russes d'être fonctionnaires en Finlande, au même titre que les citoyens finlandais.

22 Juillet/4 Août. — Circulaire du ministre de l'Intérieur pour défendre à la presse de faire, sans autorisation du ministre, aucune publication sur un certain nombre de sujets.

Août. 6. — Entrevue de Guillaume II et du tsar Nicolas II à Revel.

14. — Deux décrets supprimant l'inamovibilité des fonctionnaires administratifs et judiciaires en Finlande. — Décret modifiant le règlement du sénat de Finlande et diminuant ses attributions au profit du gouverneur général. — Décret statuant que les fonctionnaires finlandais ne pourront être mis en accusation pour les délits commis dans l'exercice de leurs fonctions ou par transgression de leur compétence qu'avec le consentement ou sur l'ordre de leurs chefs.

Septembre. 17. — Ouverture du 9e congrès international des criminalistes.

18. — Arrivée du Chah de Perse à Saint-Pétersbourg.

Novembre. 2. — Arrivée à Yalta d'une ambassade turque extraordinaire.

Décembre. 1. — Sur le désir formel du tsar, M. Pobiedonostsev, dont on avait annoncé la démission, conserve ses fonctions de procureur général du Saint-Synode.

13. — Communiqué du *Messager de l'Empire* sur la nécessité pour la Russie et l'Autriche-Hongrie de réclamer énergiquement au sultan le rétablissement de l'ordre en Macédoine.

15. — M. Tiniriasev est nommé adjoint au ministre des finances. La *Gazette de la Bourse*, de Saint-Pétersbourg, dément le bruit d'un prochain emprunt russe.

16. — Démission de M. Kowalewski, ministre du commerce.

SAINT-SIÈGE

Janvier. 19. — Les négociations poursuivies par le gouvernement espagnol avec le Saint-Siège, en vue d'arriver à la révision du Concordat, sont interrompues par la démission du représentant espagnol, M. de Pidal.

Février 1. — M. José Gutierrez de Aguera, ambassadeur d'Espagne à Vienne, est nommé ambassadeur près le Vatican.

20. — Ouverture, à Rome, des fêtes du jubilé pour le 25e anniversaire du pontificat de Léon XIII.

Mars. — Le pape écrit à la Reine régente d'Espagne pour intervenir en faveur des congrégations récalcitrantes et demander le retrait du décret de septembre.

Avril. 1. — M. Gutierrez de Aguera, le nouveau ministre d'Espagne, présente au pape ses lettres de créance et reprend les négociations laissées pendantes au départ du marquis de Pidal, son prédécesseur.

6. — Un compromis est signé entre le nonce du Pape à Madrid et les ministres espagnols de l'Intérieur et des Affaires étrangères : les congrégations se soumettront au décret du 19 septembre 1901 et solliciteront l'autorisation, mais il est entendu que toutes se la verront accorder. Les pourparlers continueront entre le Saint-Siège et l'Espagne pour la réforme et l'interprétation du Concordat.

Juillet. 17. — Conflit entre le Vatican et les États-Unis au sujet des moines des îles Philippines.

22. — Mort, à Rome, du cardinal Ledochowski, préfet général de la Propagande.

Août. 1-30. — Le Saint-Siège poursuit avec le gouvernement espagnol les négociations en vue d'arriver à la revision du Concordat.

Septembre. 24. — Le Vatican excommunie don Murri, *leader* de la démocratie chrétienne.

Novembre. 5. — Le consistoire de novembre est renvoyé au mois de janvier à cause des difficultés entre le Saint-Siège et les gouvernements de France et d'Espagne pour la nomination des nouveaux cardinaux.

Décembre. 3. — Le Vatican a été avisé officiellement de la visite du tsar, après la Pâque russe.

SERBIE

Janvier. 18. — La question de la succession au trône complique la situation politique.

Mars. 5. — Un parent du prétendant Karageorgevitch, Alavantitsch, tente à Chabatz un coup d'État infructueux et est tué.

19. — Le ministère se trouvant en désaccord avec la Skouptchina, donne sa démission qui n'est pas acceptée.

Juillet. 24. — La Skouptchina se réunit en session extraordinaire pour discuter un emprunt de 60 millions, 5 p. 100.

29. — M. Stanojevitch, président de la Skouptchina, donne sa démission à la suite de la décision prise par les radicaux ministériels de maintenir la coalition radicale progressiste.

Août. 6. — La Skouptchina vote le projet d'emprunt.

Octobre. 14. — Pour protester contre le nouvel ajournement du voyage du roi et de la reine en Russie, le ministère Vouitch donne sa démission.

20. — M. Velimirovitch est chargé de constituer un nouveau cabinet, composé comme le précédent, de radicaux et de progressistes. Ce remplacement ne modifie pas la situation extérieure ni intérieure.

— Composition du nouveau cabinet : *Présidence du Conseil et Travaux publics*, Velimirovitch; *Finances*, Radovanovitch ; *Intérieur*, Todorovitch ; *Justice*, Nintchitch ; *Guerre*, général Pavlovitch ; *Instruction publique*, Markovitch ; *Commerce et Agriculture*, Nikolitch ; *Affaires étrangères*, Antonitch.

Novembre. 18. — Le ministère Velimirovitch n'ayant obtenu à la Skouptchina qu'une majorité de quelques voix, démissionne. Le roi Alexandre, accentuant sa politique, personnelle à l'intérieur, austrophile à l'extérieur, constitue un nouveau ministère comprenant 4 radicaux, 1 progressiste et 1 libéral. La présidence du conseil est confiée au général Zingar Markovitch. Le général Pavlovitch est nommé ministre de la guerre; le colonel Antonitch, ministre des affaires étrangères.

Décembre. 2. — Le roi, avant de se rendre à Nisch avec la reine Draga, réforme l'administration préfectorale. — M. Vouitch remplace M. Nicolitch comme ministre de Serbie à Paris.

SUÈDE ET NORVÈGE

Avril. 16. — Démission du cabinet norvégien.

21. — M. Blehr devient président du conseil, M. Aarstad ministre de la justice. Les autres ministres gardent leurs portefeuilles.

Mai. 15. — Grève presque générale dans les principales villes de Suède pour réclamer l'établissement du suffrage universel.

16-17. — Les deux Chambres ayant adopté une motion invitant le gouvernement à présenter pour 1904 un projet organisant le suffrage universel, la grève prend fin.

Juillet. — Composition du nouveau ministère suédois : *Présidence du Conseil*, M. Bœstrom; *Justice*, Berger; *Intérieur*, Westring; *Finances*, Meyer; *Cultes*, Karl de Friesen; *Ministre sans portefeuille*, M. Ramstedt. Les autres ministères conservent leurs anciens titulaires.

Septembre. 19. — Arrivée à Stavanger du navire *Le Fram*, ayant à bord l'explorateur Sverdrup. — Sont élus à la seconde Chambre suédoise : 102 libéraux, 94 candidats de la

droite (parti des paysans) et 32 candidats indépendants, parmi lesquels 4 socialistes.

Octobre. 11. — Ouverture de la session du Storthing. On nomme une commission pour étudier un projet de représentation proportionnelle.

14. — Le roi rend sa sentence arbitrale dans l'affaire des îles Samoa.

Décembre. 8. — Les prix Nobel sont attribués aux professeurs Mommsen, Martens, Ronald Ross, Fischer, Lorenz et Yeermann. Le prix de la paix est décerné, par moitié, à M. Elie Ducommun et au docteur Albert Gobat, de Berne.

SUISSE

Février. 5. — M. Silvestrelli, ministre d'Italie à Berne, remet à M. Zemp, président de la Confédération, le numéro du 18 janvier d'un journal anarchiste publié à Genève, le *Risveglio*, se plaignant d'un article outrageant pour la mémoire du feu roi Humbert et demandant au Conseil fédéral d'intervenir pour que l'auteur de l'article fût puni.

12. — Le Conseil fédéral, saisi de l'incident, répond qu'il est prêt à ordonner des poursuites, pourvu que, conformément à l'article 42 du code pénal fédéral du 4 février 1853, le gouvernement italien lui en formule la demande et lui donne l'assurance que, dans un cas analogue, il y aurait, de la part de l'Italie, réciprocité.

Mars. 8. — M. Silvestrelli répond par une note critiquant non seulement la législation suisse, mais la façon dont le gouvernement fédéral remplit ses devoirs internationaux.

Le Conseil fédéral refuse d'accepter cette note et saisit de l'incident le gouvernement italien, qui couvre son consul.

Avril. 1. — Inauguration du nouveau palais du Parlement fédéral. — Le Conseil national choisit comme président

M. Meister, de Zurich, en remplacement de M. Gustave Ador, de Genève, obligé de donner sa démission de député pour avoir accepté du gouvernement français la croix de grand officier de la Légion d'honneur, comme ancien commissaire général à l'Exposition de 1900.

1. — Le Conseil des États discute le projet de loi organisant l'appui financier de la Confédération aux cantons pour leurs écoles primaires. Le principe des subventions scolaires ne pouvant être proclamé par une simple loi, le Conseil fédéral propose d'ajouter à la Constitution un article 27 *bis* portant : « Des subventions pourront être allouées aux cantons en vue de les aider à remplir leurs obligations, dans le domaine de l'instruction primaire. La loi déterminera les conditions auxquelles ces subventions sont accordées. » L'article 27 actuel, définissant les droits et attributions respectifs de la Confédération et des cantons, demeure intact.

10. — Le Conseil fédéral demande le rappel de M. Silvestrelli.

15. — Le ministre de Suisse en Italie quitte Rome.

Juin. — Promulgation de lois fédérales concernant les élections des membres du Conseil national (4 juin), les installations électriques à faible et à fort courant (24), le paiement des salaires et les amendes dans les entreprises soumises à la responsabilité civile (26), les rapports entre les conseils de la confédération (28).

Juillet. 26. — On annonce l'heureuse solution du conflit diplomatique entre l'Italie et la Suisse. Le cabinet de Rome renonce à toute réclamation de fond, touchant des mesures plus rigoureuses, à prendre contre les anarchistes. Les deux ministres d'Italie en Suisse et de Suisse en Italie ont été déplacés.

Août. 20. — Conformément à la consultation rédigée par M. Fleiner, professeur de droit public à l'université de Bâle, sur l'interprétation et l'application de l'article 52 de la constitution fédérale, interdisant « de fonder de nouveaux couvents ou ordres religieux et de rétablir ceux qui ont été sup-

primés », le Conseil fédéral prend un arrêté enjoignant aux ordres et congrégations, réfugiés en Suisse, pour se soustraire à la loi française du 1er juillet 1901, de quitter le territoire dans un délai de 90 jours.

26. — Le roi d'Italie, traversant la Suisse pour se rendre à Berlin, est reçu officiellement à Gœschenen par le président de la Confédération.

Octobre. 9. — Une grève des employés de la compagnie générale des tramways de Genève amène, par solidarité, la proclamation de la grève générale. Toutes les milices du canton sont mobilisées.

14. — Après des troubles, rigoureusement réprimés, la grève prend fin. Les meneurs sont poursuivis et condamnés, de même que les défaillants des milices.

26. — Elections générales au Conseil national, nommé au scrutin de liste pour trois années. La majorité reste à la gauche radicale avec 97 députés; les minorités (droite conservatrice-catholique, centre libéral, démocrates-socialistes) comptent 70 membres. Sur 35 candidats présentés par les socialistes, 8 seulement sont élus.

Novembre. 23. — Le peuple et les cantons adoptent, à une très grande majorité — tous les partis s'étant mis d'accord pour le recommander — l'arrêté fédéral autorisant la Confédération à subventionner les écoles primaires des cantons, adopté par les Chambres sans opposition. Les libéraux et conservateurs catholiques ont exigé et obtenu la garantie, inscrite dans la Constitution, que l'organisation, la direction et la surveillance des écoles demeureraient dans les attributions exclusives des cantons.

Décembre. 11. — Le Conseil exécutif de la Confédération helvétique est réélu en entier. M. Deucher est élu président pour 1903.

17. — Le Conseil fédéral suisse propose de punir de prison ceux qui auront glorifié en public les attentats anarchistes.

TURQUIE

Janvier. 2. — Le sultan obtient du gouvernement anglais la reconnaissance de ses droits de suzeraineté sur le sultan de Koweït (golfe Persique).

17. — Signature de la convention relative au chemin de fer de Bagdad.

Mars. 10. — Le gouverment turc accepte le projet Rouvier pour la conversion de la dette ottomane.

16. — Fuad Pacha est condamné à la dégradation et à cinq ans de forteresse sous l'inculpation de menées subversives.

17. — Troubles en Albanie et en Macédoine.

31. — La situation devient menaçante dans les Balkans.

Mai. 13. — On signale une grave insurrection dans le Yémen.

Août. 14. — Malgré les engagements du gouvernement turc, le 5e versement relatif à la créance Tubini n'est pas effectué.

31. — Le projet Rouvier pour la conversion de la dette ottomane est provisoirement ajourné.

Septembre. 2. — Visite d'une flotte italienne à Constantinople. L'amiral Palumbo, chargé d'une mission officielle près le sultan, est accueilli par de grandes fêtes.

22. — Le sultan autorise, à certaines conditions, le passage par les Dardanelles de quatre torpilleurs russes.

Octobre. 3. — Arrivée à Constantinople du grand-duc Nicolas Nicolaievitch, revenant des cérémonies bulgares de Shipka.

11-12. — Engagements sanglants entre les insurgés macédoniens et les troupes turques.

28. — L'entrée des troupes turques dans l'Hinterland d'Aden provoque les réclamations de l'Angleterre.

30. — On annonce que les navires italiens, ne pouvant obtenir des autorités turques la répression des pirates, ont bombardé le port de Middy (Yémen).

Décembre. 2. — Les ambassadeurs d'Allemagne et d'Italie interviennent auprès du sultan en faveur de l'introduction des réformes en Macédoine.

3. — Publication du programme officiel des réformes que le gouvernement turc se propose d'introduire dans la Turquie d'Europe.

5. — L'ambassadeur de France à Constantinople fait une nouvelle démarche pour que la Porte accorde à la Macédoine les réformes promises.

7. — Hilmi-Pacha, président de la commission des réformes en Macédoine, arrive à Salonique.

14. — La Porte adresse aux puissances une circulaire les avisant des réformes qu'elle compte réaliser en Macédoine et rejetant la responsabilité des troubles dans cette province sur les intrigues de la Bulgarie.

CHAPITRE III

LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE

I

TABLE MÉTHODIQUE ET ALPHABÉTIQUE DES PROJETS ET PROPOSITIONS DE LOIS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL, DE 1893 A 1901 (1).

Abattoirs publics. — Pr. Leconte. C. *1893* (6e Lég.), 8. — R. Chavoix, C. *1894*, 415 et 660. → S. *1894*, 120. — R. Brunet. S. *1894*. S. E. 39. → C. *1895*, 1256. — R. Chavoix. C. *1896*, 1881 et *1897*, 2433. → C. *1898* (7e Lég.), 75.

Abonnements de vendanges. — Voir Agriculture.

Abus de la puissance maritale. — Voir Femmes.

Académie de médecine. — Pj. Rambaud. C. *1898*, 3137. — R. Bouge, 3196. → S. *1898*, 214. — R. Guyot, S. 220. — L. 6 avril 1898.

(1) Voir la Table de 1876 à 1885 dans l'*Annuaire du Parlement*, 1900, p. 258; celle de 1885 à 1893, dans l'*Annuaire du Parlement*, 1901, p. 398.

Les abrévations signifient : C. = Chambre des députés; S. = Sénat; S. E. Session extraordinaire; Pj. = Projet de Loi; Pr. = Proposition de Loi; R. Rapport; L. = Loi; Lég. = Législature. Les nombres en italiques se réfèrent aux années. Les numéros qui suivent sont ceux des impressions parlementaires. Le signe → indique le passage d'une Chambre à l'autre.

— Pr. Méline. C. *1894*, 695. — R. Émile Chevallier. C. *1895*, 1974. — Pr. Calvet et autres. S. *1896*, 11. — Pr. de Pontbriand. C. *1898* (7e Lég.), 130. — R. Émile Chevallier, 2042. — Pr. Méline. C. *1898* (7e Lég.), 155. — R. Émile Chevallier, 2042. — Pj. Viger. C. *1898* (7e Lég.), 336. — Pj. Jean Dupuy. C. *1900*, 1442. — R. Émile Chevallier, 2042. — Pr. Cazauvieilh. C. *1901*, 2202.

Colis agricoles. — Pr. Bozérian. C. *1896*, 1903. — Pj. Cochery. C. *1898*, 3204. — R. Guillain, 3228.

Crédit agricole. — R. Émile Labiche. S. *1894*, 43. → C. *1894*, 654. — R. Jean Codet, 787. — L. 5 novembre 1894. — Pr. Jean Codet. C. *1894*, 246. — R. Jean Codet. C. *1896*, 2135. — Pr. Martinon. C. *1897*, 2751. — Pj. Méline. C. *1897*, 2919. — R. Jean Codet, 3109. → S. 1898, 209. — R. Lourties. S. *1899*, 10. — L. 31 mars 1899. — Pr. Laterrade. S. *1899*, 118. — Pr. Georges Graux. C. *1899*, 905. — Pr. Klotz. C. *1899*, 1037. — Pr. Fernand David. C. *1900*, 1602. — R. Émile Chevallier, 2015. → S. *1900*, 417. — R. Lourties. S. *1901*, 291. — L. 20 juillet 1901. — Pr. Morinaud et autres. C. *1900*, 1776. — R. Lemire, 2100. → S. *1901*, 209. — R. Saint-Germain, 330. — L. 8 juillet 1901. — Pj. Jean Dupuy. C. *1900*, 1911. — R. Lemire, 1986. → S. *1900*, 396. — R. Lourties, 408. — L. 25 décembre 1900. — Pj. Waldeck-Rousseau. C. *1900*, 2000. — R. Lemire, 2100. — Pj. Caillaux. C. *1900*, 2075, — R. Guillain. C. *1901*, 2319. → S. *1901*, 280. — Pr. Fernand David. C. *1901*, 2410. — Pj. Jean Dupuy. C. *1901*, 2625. — R. Lemire, 3022.

Crise viticole. — Pr. Ferroul. C. *1901*, 2820.

Délégués agricoles. — Pr. Édouard Vaillant et autres. C. *1894*, 384. — Pr. Édouard Vaillant et autres. C. *1898* (7e Lég.), 118.

Droits du cultivateur. — Pr. de Colbert-Laplace. C. *1893* (6e Lég.), 55.

ENCOURAGEMENTS. — (Lin et chanvre). Pr. Gustave Ri vet. C. *1897*, 2228. — R. Galpin, 2789. — Pr. Galpin. C *1897*, 2242. — R. Galpin, 2789. — Pj. Méline. C. *189* 2569. — R. Galpin, 2789. → S. *1898*, 118. — R. Legludi 135. → C. *1898*, 3199. — R. Galpin, 3203. — L. Javri 1898. — (Sériciculture). Pr. Reinach. C. *1894*, 775. — P de Ramel et Ducos. C. *1897*, 2374. — R. Graux, 2485. → S *1897*, 153. — R. Silhol, 165 et Gadaud, 167. — L. 21 jui 1897. — Pj. Henry Boucher. C. *1897*, 2454. — R. Grau 2485. — Pr. Ducos. C. *1897*, 2775. — Pj. Méline. C. *189* 2788. — R. Noel, 3048 et Krantz, 3049. → S. *1898*, 81. R. Waddington, 99. → C. *1898*, 3160. — R. Noel, 3165. L. 2 avril 1898. — (Lin et chanvre). Pj. Jean Dupuy. C *1899*, 1204. — (Sériciculture). Pr. de Ramel. C. *18* (7e Lég.), 539 et *1900*, 1475.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE. — Pr. Aristide Rey et autre C. *1893* (6e Lég.), 90. — R. Aristide Rey. C. *1895*, 316 — Pr. Guillemet. C. *1900*, 1903. — R. Decker-Davi 2829. — Pj. Jean Dupuy. C. *1901*, 2157. — R. Decker-Da vid, 2829.

ESPÈCE BOVINE. — Pr. Guillemin. C. *1894*, 468. — R Galpin, 1328.

HYDRAULIQUE AGRICOLE. — Pr. Gadaud. S. *1895*. S. E 10.

OLÉICULTURE. — Pr. Borriglione. S. *1900*, 311. — R Borriglione. S. *1901*, 225. — Pr. Charles Rousse. C. *1900* 2043.

PRODUCTEURS AGRICOLES. — Pr. Castelin. C. *1900*, 1408

VIGNES A COMPLANT. — Pj. Méline. C. *1896*, 2065. — R. Gellibert des Séguins. C. *1897*, 2337 et 2630. → S. *1897*, S.E. 48. — R. Le Cour Grandmaison. S. *1898*, 23. — L. 8 mars 1898.

WARRANTS AGRICOLES. — Pr. Delaunay et autres. C. *1897*, 2341. — R. Chastenet, 2869. — Pj. Méline. C. *1897*.

Contrôle de l'administration. — Pj. Barthou. C. *1897*, 2333.

Forêts. — Pj. Méline. C. *1896*, 2064. — R. Saint-Germain. C. *1988*, 3111. → S. *1898*, 186. — R. Saint-Germain. S. *1900*, 405. → C. *1901*, 2684. — R. Étienne, 2709.

Justice. — Pr. Pourquery de Boisserin. C. *190*[illegible] 1656. — Pr. Morinaud et Firmin Faure. C. *1900*, 17[illegible] — R. Pourquery de Boisserin. C. *1901*, 2580. — [illegible] Morinaud et autres. C. *1900*, 1740.

Législation civile. — R. Pourquery de Boisserin. [illegible] *1901*, 1840.

Organisation générale. — Pr. Louis Brunet. C. *18*[illegible] 932. — Pr. Morinaud. C. *1899*, 1069.

Organisation judiciaire. — Pr. Saint-Germain [illegible] autres. C. *1894*, 376. — R. Flandin, 1045. → S. *18*[illegible] S. E. 6. — R. Isaac. S. *1898*, 105.

Phosphates de chaux. — Pj. Léon Bourgeois. C. *18*[illegible] 1732. — R. E. Noël, 2596.

Phylloxera. — → C. *1893* (6e Lég.), 24. — Pj. Méline. C. *1897*, 2568. — Pj. Viger. C. *1898*, 322. — R. Au[illegible] 510. → S. *1899*, 19. — R. Prillieux, 52. — L. 23 ma[illegible] 1899.

Pouvoirs des administrateurs mixtes. — Pj. Barthou. C. *1897*, 2431. — R. Flandin, 2487. → S. *1897*. S. [illegible] 47. — R. Isaac, 77. — L. 21 décembre 1897. — Pj. Barthou. C. *1897*, 2501. → S. *1897*, 161. — R. Pauliat, 1[illegible] — L. 14 juin 1897.

Recettes budgétaires. — 1902. Pj. Waldeck-Rousseau. C. *1901*, 2833. — R. Le Moigne, 2846, et Merl[illegible] 2852.

Rentes domaniales. — Pj. Peytral. C. *1898*, 530. [illegible] R. Le Moigne, 1398. → S. *1900*, 25. — R. de Vernin[illegible] 224. — L. 30 juillet 1900.

1898 (7e Lég.), 25. — R. Pourquery de Boisserin, 260. → S. *1898*, 332. — R. Magnien, 351. → C. *1900*, 1967. — R. Pourquery de Boisserin, 1996. → S. *1900*, 414. — R. Magnien, 423. — L. 27 décembre 1900. — Pr. Charles Rousse. C. *1898* (7e Lég.), 132. — Pr. Coutant et autres. C. *1898* (7e Lég.), 146. — Pr. Puech et autres. C. *1898* (7e Lég.), 150. — Pr. Drumont et autres. C. *1898* (7e Lég.). 151. — R. Gerville-Réache. C. *1899*, 1000. — Pj. Monis. S. *1900*, 39. — R. Guérin, 187. → C. *1900*, 1690. — R. Deribéré Desgardes, 1841.

Anarchistes. — Pj. Charles Dupuy. C. *1894*, 805. — R. Lasserre, 358. → S. *1894*, 218. — R. Trarieux, 220. — L. 28 juillet 1894. — Pourquery de Boisserin. C. *1894*, 898. — Pr. Renou et autres. C. *1896*, 2149. — Pr. Mirman. C. *1898*, 2967. — Pr. J.-L. Breton. C. *1898* (7e Lég.), 360. — Pr. Charles Bernard. C. *1899*, 1216. — Pr. Dejeante. C. *1901*, 2667.

Animaux domestiques. — Mauvais traitements. — Pr. Bertrand et autres. C. *1900*, 1339.

Ventes et échanges. — → R. Darbot. S. *1893*, S. E. 11 et *1894*, S.O. 46. → C. *1894*, 575. — R. Léon Mougeot. C. *1895*, 1239. → S. *1895*, 153. — R. Darbot, 176. — L. 31 juillet 1895. — Pr. Clédou. C. *1899*, 1051.

Voir Police sanitaire.

Arbitrage. — Voir Travail.

Arc méridien de Quito. — Pj. Georges Leygues. C. *1900*, 1930. — R. Perreau, 1965. → S. *1900*, 400. — R. Combes, 415. — L. 30 décembre 1900.

Armée. — I. ARMÉE DE TERRE.

Administration de l'armée. — Pr. Legludic et autres. C. *1894*, 691. — Pr. Bascou. C. *1895*, 1587. — Pr. Garreau. S. *1898*, 197. — R. Garreau. S. *1899*, 165. → C. *1900*, 1418. — R. Le Hérissé, 1624. — L. 28 avril 1900. — Pj. de Galliffet. C. *1900*, 1643.

ARMÉE COLONIALE. — Pr. Cabart-Danneville. C. *1895*, 1298. — Pr. Godefroy Cavaignac. C. *1895*, 1488. — R. Reille, 2160. — Pr. de Montfort et La Ferronnays. C. *1895*, 1569. — R. Reille, 2160. — Pr. Lannes de Montebello. C. *1895*, 1570. — R. Reille, 2160. — Pj. Godefroy Cavaignac. C. *1896*, 1784. — Pr. Cabart-Danneville. S. *1896*, 29. — Pj. Godefroy Cavaignac. C. *1896*, 1891. — Pr. Brincard et autres. C. *1896*, 2022. — R. Reille, 2160. — Pj. général Billot. C. *1896*, 2063. — R. Reille, 2160. — Pr. Bazille. C. *1898* (7e Lég.), 174 et 506. — Pr. de Montebello. C. *1898*, 442. — Pr. Chautemps. C. *1898* (7e Lég.), 512. — Pr. Raiberti. C. 1898 (7e Lég.), 517. — Pr. Étienne. C. *1898*, 566. — Pj. de Galliffet. C. *1899*, 1245. —R. Lannes de Montebello, 1347. → S. *1900*, 154. — R. de Courcel, 188. → C. *1900*, 1715. — R. Lannes de Montebello, 1732. — L. 7 juillet 1900. — Pr. Lucien Hubert. C. *1899*, 1318. — Pr. Magne. C. *1900*, 1844. — Pr. Lucien Hubert. C. *1900*, 1897.

ARMÉE PERMANENTE (suppression). — Pr. Vaillant et autres. C. *1893* (6e Lég.), 123. — Pr. Vaillant et autres. C. *1898* (7e Lég.), 112.

ARTILLERIE ET GÉNIE. — Pj. Mercier. C. *1894*, 491. — R. Iung, 577. → S. *1894*, 106. — R. Tézenas, 107. — L. 29 juin 1894. — Pr. Bazille. C. *1894*, 815. — Pr. Bazille et autres. C. *1895*, 1411. — Pr. Bazille et autres. C. *1895*, 1631. — R. Bazille. C. *1896*, 2008 et Boudenoot, 3174. — Pr. Bazille. C. *1898* (7e Lég.), 300.

BUDGET DES TROUPES COLONIALES. — Pj. Caillaux. C. *1901*, 2298. — R. Merlou, 2276. → S. *1901*, 434. — R. Waddington, 465. — L. 26 décembre 1901.

BUREAUX DE RECRUTEMENT. — Pr. Bazille. C. *1894*, 814. — R. colonel Guérin. C. *1895*, 1408. — Pr. Bazille. C. *1896*, 1941. — Pr. Bazille. C. *1898* (7e Lég.), 404. — Pj. de Freycinet. C. *1899*, 911. — R. Forest. C. *1900*, 1382

Leydet. S. *1897,* 180. — R. Chaumié. S. *1899,* 278. → C. *1900,* 1966. — R. Bompard, 2153. → S. *1901,* 141. — R. Chaumié, 221. — L. 19 juillet 1901. — Pr. Pierre Richard. C. *1897,* 2777. — Pr. Constans. S. *1898,* 321. — R. Jean Dupuy, 330. → C. *1898,* 457. — R. Meyer. C. *1899,* 654. — L. 15 juin 1899. — Pr. Pierre Richard. C. *1898,* 157. — Pr. Vaillant et autres. C. *1898,* 288. — R. Bompard, 2770. — Pr. Mirman. C. *1898,* 299. — R. Bompard, 2770. — Pr. Pastre. C. *1898,* 311. — Pr. Delpech. S. *1898,* 339. — Pr. Charles Gras. C. *1898,* 475. — R. Bompard, 2770.—Pr. Julien Goujon. C. *1898,* 490.— R. Bompard, 2153.— Pj. de Freycinet. C. *1899,* 702. — R. Guyot-Dessaigne, 2175. → S. *1901,* 67. — R. Chaumié, 129. — L. 2 avril 1901. — Pr. Pierre Richard. C. *1899,* 814. — R. Pierre Richard, 1254 et 2056. — Pr. Massé. C. *1899,* 1019. — R. Bompard, 2770. — Pj. de Galliffet. C. *1899,* 1179. — Pj. général André. C. *1901,* 2360. — R. Bompard, 2770 et 2777. → S. *1901,* 456.

Commandement (Haut). — Pr. de Tréveneuc et autres. C. *1896,* 1842. — Pj. général Billot. C. *1896,* 1938. — Pr. Bazille. C. *1896,* 1957. — R. de Montfort, 2024 et 2507, 2508.

Compagnies de discipline. — Pr. Pierre Richard. C. *1897,* 2864. — Pr. Pierre Richard. C. *1898* (7e Lég.), 156. — Pr. Lasies. C. *1901,* 2573.

Contrôleurs d'armes. — Pr. Dellestable. S. *1901,* 190. — R. Garreau, 470.

Correspondance gratuite. — Pj. Millerand. C. *1900,* 1666. — R. Guillain, 1811. → S. *1900,* 345. — R. Ratier, 366. — L. 29 décembre 1900.

Cyclistes. — Pr. Le Hérissé. C. *1896,* 2158. — R. Le Hérissé, 3097.

Discipline. — Pj. de Freycinet. C. *1898* (7e Lég.),

552. Voir aussi : *Code de justice militaire* et *Compagnies de discipline*.

DISPENSES. — Pr. Muteau. C. *1898* (7e Lég.), 167. — Pr. Dussaussoy. C. *1898* (7e Lég.), 527. — R. Alicot, 1713. — Pr. Gervais. C. *1900*, 1923. — Pr. Le Myre de Vilers et autres. C. *1901*, 2120. — Pr. Suchetet. C. *1901*, 2283.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE ET ÉCOLES SPÉCIALES MILITAIRES D'OFFICIERS. — → C. *1893* (6e Lég.), 15. — R. de Lanjuinais, 710. — Pj. Mercier. C. *1894*, 251. — R.G. Levet. C. *1894*, 316. → S. *1894*, 19. — R. de Verninac, 27. — L. 2 mars 1894. — Pr. Charles Bos. C. *1899*, 1160. — Pj. général André. C. *1901*, 2766. — R. du Halgouet. 2952. — Pj. général André. C. *1900*, 2336.

EMPLOYÉS CIVILS DE LA GUERRE. — Pr. Bazille. C. *1899*, 611.

ENFANTS DE TROUPE. — Pr. Gouet et autres. C. *1898*, 3017. — R. Marc Sauzet, 3057.

ENGAGEMENTS VOLONTAIRES. — Pr. Cunéo d'Ornano. C. *1901*, 2540.

ÉTAT-MAJOR. — Pr. Raiberti. C. *1897*, 2393. — R. Raiberti, 2884.

FORTIFICATIONS. — Pj. de Freycinet. C. *1899*, 757. — R. Forest, 813 et 1038. → S. *1899*, 238. — R. général Grévy. S. *1900*, 85. — Pj. Krantz. C. *1899*, 929. — R. Forest, 1039. → S. *1899*, 234. — R. général Grévy. S. *1900*, 86. — Pj. général André. C. *1901*, 2150. — R. Forest, 2509 et 2793. — Pj. général André. C. *1901*, 2151. — Pj. général André. C. *1901*, 2497. — R. Forest, 2558. → S. *1901*, 360. — R. Milliès-Lacroix, 362. — L. 6 juillet 1901. — Pj. André. C. *1901*, 2913.

GARDIENS DE BATTERIE. — Pr. Bazille. C. *1896*, 2111. — Pr. Bazille. C. *1898* (7e Lég.), 321.

GENDARMERIE. — Pr. de l'Estourbeillon. C. *1899*, 1252.

Génie. — Voir *Artillerie et Génie.*

Gouvernements militaires. — Pr. Vaillant et autres. C. *1899*, 617.

Habillement. — Pj. de Galliffet. C. *1899*, 1182. — R. d'Alsace, 1304. → S. *1900*, 147. -- R. Guyot, 197. — L. 1er juillet 1900. — Pj. de Galliffet. C. *1900*, 1640. — R. du Halgouet, 1819.

Infanterie. — Pj. général Billot. C. *1897*, 2204. — R. Mézières, 2229. → S. *1897*, 29. — R. Lourties, 40. — L. 4 mars 1897. — Pj. de Galliffet. C. *1899*, 1181. — R. Roy de Loulay, 1285.

Instruction militaire préparatoire. — Pr. de Mahy et autres. C. *1895*, 1199. — Pr. Aristide Rey. C. *1897*, 2584.

Interprètes militaires. — Pj. de Freycinet. C. *1899*, 712. — Pj. de Galliffet. C. *1899*, 1241. — R. Gervais, 1387. → S. *1900*, 448. — R. Garreau. S. *1901*, 40. — L. 18 février 1901.

Justice militaire. — Pr. Jules Guesde et autres. C. *1894*, 357. — Pr. Antide Boyer. C. *1898*, 362.

Musique. — Pr. Decker-David. C. *1896*, 1752.

Nécessaire individuel. — Pj. Mercier. C. *1894*, 571. — R. de Montfort, 993. → S. *1894*. S.E. 31. — R. Guérin. S. *1895*, 145. — L. 29 juin 1895.

Officiers. — (Limite d'âge). Pr. Pierre Richard. C. *1894*, 388. — (État). Pr. Iung. C. *1894*, 562. — (Officiers sans troupe). Pr. Bazille. C. *1897*, 2845. — (Solde). Pr. Bazille. C. *1899*, 1165. — (Limite d'âge). Pj. de Galliffet. C. *1899*, 1180. — Pr. Pierre Richard. C. *1899*, 1194. — R. Gervais, 1942. — (Unité d'origine). Pr. Paschal Grousset. C. *1900*, 1401. — (État). Pr. Forgemol de Bostquenard. S. *1900*, 196. — (Création). Pj. général André. C. *1900*, 1699. — (Unité d'origine). Pr. Gervais. C. *1901*, 2278.

Organisation générale. — Pj. général Billot. S. *1896*,

164. — R. Gadaud. S. *1896*. S.E. 64. → C. *1897*, 2223. — Pj. de Freycinet. C. *1899*, 705.

Portiers-consignes. — Pr. Bazille. C. *1896*, 2170. — R. Bazille, 2525 et Boudenoot, 3215. — Pr. Bazille. C. *1898* (7e Lég.), 298.

Recrues (mise en route). Pj. Mercier. C. *1894*, 1085. — R. Marc Sauzet, 1350. → S. *1895*, 125. — R. Tézenas, 131. — L. 28 juin 1895.

Recrutement. — (Art. 5, 48 et 59). Pr. → C. *1893* (6e Lég.), 27. — R. Riu. C. *1894*, 819. — (Art. 21). Pr. Demôle. S. *1893*. S.E. 9. — R. Bardoux. S. *1894*, 94. — (Art. 63). Pr. de Montfort. C. *1894*, 502. — R. de Montfort, 1023. — (Art. 24). Pr. Léon Labbé. S. *1894*, 90. — R. Léon Labbé. S. 122. → C. *1894*, 779. — R. Le Hérissé. C. *1895*, 1348. → S. *1895*, 137. — R. général Grévy, 186. — L. 13 juillet 1895. — (Art. 63 et 68). Pj. Mercier. C. *1894*, 687. — R. Étienne, 831. — (Art. 23). Pr. Denys Cochin. C. *1894*, 705. — Pr. Viviani. C. *1894*, 716. — (Art. 21). Pr. Odilon-Barrot. C. *1894*, 799. — (Art. 21). Pr. de Montfort et autres. C. *1894*, 931. — R. de Montfort. C. *1895*, 1257. → S. *1895*, 76. — R. Delpech, 148. → C. *1895*, 1480. — R. de Montfort, 1503. — L. 20 juillet 1895. — (Art. 29). Pr. Escanyé. C. *1894*, 934. — (Art. 21). Pr. Plichon et autres. C. *1894*, 954. — R. Marc Sauzet. C. *1898*, 3149. — (Art. 40 et 42). Pj. Mercier. C. *1895*, 1125. — R. de Pontbriand, 1407. — (Art. 24). Pr. Georges Berry. C. *1895*, 1228. — (Art. 23). Pr. Gauthier de Clagny. C. *1895*, 1600. — (Art. 21). Pr. Bénazet. S. *1895*. S.E. 14. — R. Delpech, 77. — Pr. complém. Bénazet. S. *1896*, 30. — R. Léon Labbé, 34. → C. *1896*, 1817. — R. de Montfort, 1823. — L. 13 mars 1896. — (Art. 20 de loi de 1895). Pr. Jean Plichon. C. *1895*, 1685. — (Art. 21 de loi de 1889 et 20 de loi de 1895). Pr. de Montfort. C. *1895*, 1708. — R. de Montfort, 2863. → S. *1898*, 51. — R. Lour-

ties, 92. — L. 26 mars 1898. — (Art. 23). Pr. Hayez. C. *1896*, 1929. — (Art. 5, 48 et 59). Pr. Dussaussoy et autres. C. *1896*, 1939. — R. Marc Sauzet. C. *1897*, 2250. → S. *1897*, 107. — R. de Verninac, 116. — L. 1er mai 1897. — (Art. 4). Pj. général Billot. C. *1896*, 1993. — R. Marc Sauzet, 2023. → S. *1896*. S.E. 42. — R. Maxime Lecomte, 69. — L. 24 mars 1897. — (Art. 21). Pr. Louis Blanc. C. *1896*, 2003. — (Art. 23). Pr. Quintaa et autres. C. *1896*, 2147. — Pr. Bascou et Folleville. C. *1897*, 2314. — (Art. 45). Pr. Calvet et autres. S. *1897*, 132. — R. Léon Labbé. S. *1898*, 78. — (Tableau B). Pj. général Billot. C. *1897*, 2521. — (Art. 23). Pr. Ch. Gruet. C. *1897*, 2522. — (Art. 21). Pr. Guyot du Rhône et autres. S. *1897*, 175. — Pr. Lepez et autres. C. *1897*, 2748. — (Art. 58). Pr. Michelin. C. *1897*, 2787. — (Art. 24). Pr. Plichon. C. *1897*, 2809. — (Art. 21). Pr. Michelin. C. *1897*, 2828. — (Art. 32). Pj. Billot. C. *1897*, 2829. — R. Marc Sauzet. C. *1898*, 3149. → S. *1898*, 202. — R. général Grévy, 240. — L. 20 avril 1898. — (Art. 67). Pj. Billot. C. *1898*, 2955. — (Art. 24). Pr. Jouart. C. *1898*, 2960. — Pr. Plichon. C. *1898* (7e Lég.), 9. — R. Alicot, 1713. — Pr. Plichon. C. *1898* (7e Lég.), 10. — R. Alicot, 1713. — (Art. 24). Pr. Plichon. C. *1898*, 11. — R. Alicot, 1713. — (Art. 21). Pr. Odilon-Barrot. C. *1898* (7e Lég.), 122. — R. Alicot, 1713. — (Art. 58). Pr. Porteu. C. *1898* (7e Lég.), 188. — R. Alicot, 1713. — (Art. 24). Pr. Jouart. C. *1898* (7e Lég.), 229. — R. Alicot, 1713. — (Art. 49). Pr. Hugues. C. *1898* (7e Lég.), 235. — R. Alicot, 1713. — Pr. Colliard et autres. C. *1898* (7e Lég.), 314. — R. Alicot, 1713. — Pr. Breton (28 et 13 jours des cultivateurs). C. *1898* (7e Lég.), 325. — R. Alicot, 1713. — (Art. 21). Pr. Suchetet et autres. C. *1898* 363. — R. Alicot, 1713. — (Art. 22). Pr. Porteu. C. *1898*, 420. — (Art. 49). Pr. Renou. C. *1898*, 441. — R. Alicot, 1713. — Pr. Jules Roche. C. *1898*, 486. — R.

Alicot, 1713. — (Art. 40 et 42). Pj. de Freycinet. S. *1898*, 375. — R. Coutant. S. *1899*, 62. — (Art. 67). Pj. de Freycinet. C. *1898*, 572. — (Art. 23). Pr. Poulain et autres. C. *1899*, 655. — R. Alicot, 1713. — Pr. Charles Gras et autres. C. *1899*, 701. — R. Alicot, 1713. — (Art. 18). Pr. Émile Dubois et autres. C. *1899*, 726. — (Art. 23). Pr. Muteau. C. *1899*, 765. — (Art. 21). Pr. Gayraud. C. *1899*, 794. — Pr. des Rotours et autres. C. *1899*, 818. — R. Alicot, 1713. — (Tableau B). Pj. de Freycinet. C. *1899*, 824. — R. Guérin. C. *1900*, 1468. → S. *1900*, 65. — R. Darbot, 365. — L. 7 décembre 1900. — Pr. Audiffred et autres. C. *1899*, 913. — R. Alicot, 1713. — Pr. Binder. C. *1899*, 952. — (Art. 22, 24). Pr. Astier. C. *1899*, 1043. — R. Alicot, 1713. — (Art. 21). Pr. Coutant et autres. C. *1899*, 1200. — R. Alicot. 1713. — (Tableau B). Pj. de Galliffet. C. *1899*, 1308. — (Art. 21). Pr. Doumergue. C. *1900*, 1353. — R. Alicot, 1713. — (Art. 32). Pj. de Galliffet. C. *1900*, 1369. — R. Pierre Richard, 1447. → S. *1900*, 58. — R. Legludic, 73. — L. 5 avril 1900. — (Art. 22). Pj. de Galliffet. C. *1900*, 1370. — (Art. 59). Pj. de Galliffet. C. *1900*, 1388. — (Art. 49). Pr. Lasies. C. *1900*, 1425. — R. Alicot, 1713. — (Art. 47). Pr. Berton. C. *1900*, 1458. — Pr. Alicot, 1713. — R. de Montfort. S. *1900*, 150 et 181. — (Art. 50, 81 et 82). Pr. Fleury Ravarin. C. *1900*, 1790. — R. Fleury-Ravarin, 2323. — (Art. 21). Pr. de Saint-Martin et autres. C. *1900*, 1838. — (Art. 23). Pr. Gauthier de Clagny. C. *1900*, 1915. — (Art. 21 et 22). Pr. Gauthier de Clagny. C. *1900*, 1919. — R. Raiberti, 2792. — (Art. 23). Pr. Holtz. C. *1900*, 1920. — (Art. 59). Pj. général André. C. *1900*, 1950. — R. Gouzy, 3066. — (Art. 67). Pj. général André. C. *1900*, 1964. — (Art. 23). Pj. général André. C. *1900*, 1981. — R. Alicot, 2783. — Pr. Pierre Richard. C. *1900*, 2029. — R. Le Hérissé, 2361. — (Art. 23). Pr. Forest. C.

1900, 2084. — R. Le Hérissé, 2361. — (Art. 23, 24, 42 et 49). Pj. général André. C. *1901*, 2118. — R. Le Hérissé, 2361. — (Art. 27 et 59). Pj. général André. C. *1901*, 2119. — R. Gallot, 2181. → S. *1901*, 66. — R. Garreau, 150. — L. 2 avril 1901. — (Art. 37). Pr. Pourquery de Boisserin. C. *1901*, 2201. — (Art. 21 et 25). Pr. Paul Bernard. C. *1901*, 2371. — (Art. 21). Pr. Holtz et autres. C. *1901*, 2567. — R. Alicot, 2784. — (Art. 49). Pr. Holtz et autres. C. *1901*, 2568. — (Art. 5). Pr. Colliard et autres. C. *1901*, 2800. — R. Pierre Richard, 2830. — Pr. Lachaud et autres. C. *1901*, 2844 et 2845.

Réforme. — Pr. Bourrillon. C. *1897*, 2453. — R. Le Hérissé, 3090. → S. *1898*, 89. — R. Léon Labbé, 112. — L. 1er avril 1898. — Pr. Pourquery de Boisserin. C. *1898* (7e Lég.), 252.

Régions de corps d'armée. — Pj. général Billot. C. *1897*, 2724. — R. Mézières, 2761. → S. *1897*. S.E. 15. — R. général Grévy, 33. — L. 5 décembre 1897.

Rengagements. — Pr. de Montfort. C. *1898* (7e Lég.), 549. — Art. 45 du budget de 1901. → S. R. Guyot, *1901*, 174. — L. 9 juillet 1901.

Réquisitions militaires. — Pj. général Mercier. C. *1894*, 256. — Pj. amiral Besnard. C. *1898*, 3070. — R. Reille, 3172. → S. *1898*, 215. — R. Drouhet, 280. — L. 17 juillet 1898. — Pr. Thierry et Brindeau. C. *1899*, 612. — Pj. de Freycinet. C. *1899*, 704. — Pj. de Galliffet. C. *1900*, 1470. — Pr. Gervaize. C. *1900*, 1959.

Réserve et Territoriale. — Pr. Cabart-Danneville. S. *1896*, 94. — Pj. général Billot. C. *1896*, 2096. — Pr. Renou et autres. C. *1896*, 2136. — (Garantie des emplois). Pr. Coutant et autres. C. *1895*, 1622. — R. Lavy, 2867. → S. *1898*, 173. — R. Volland. S. *1898*, 275. → C. *1898*, (7e Lég.), 244. — R. Odilon-Barrot, 381. → S. *1898*, 338. — R. Strauss. S. *1899*, 8. → C. *1899*, 770. — R. Odilon-

Barrot, 1106. → S. *1900*, 353. — R. Lelièvre. S. *1901*, 63. → C. *1901*, 2269. — R. Odilon-Barrot, 2389. — L. 18 juillet 1901. — Pr. Ernest Roche et Le Senne. C. *1897*, 2774. — R. Lavy, 2867. — (Familles des réservistes). Pr. Jules Guesde et autres. C. *1894*, 476. — (Dispenses). Pr. des Rotours. C. *1898* (7e Lég.), 186. — Pr. Bazille et Lauraine. C. *1898*, 429. — R. Alicot, 1713. — Pr. Debussy. C. *1899*, 1052. — R. Le Hérissé, 1448. → S. *1900*, 32. — R. Milliès-Lacroix, 370. → C. *1900*, 2003. — R. Le Hérissé, 2190. — L. 23 février 1901. — (Suppression des appels). Pr. Massabuau. C. *1900*, 1478. — (Dispenses). Pr. Guillemet. C. *1900*, 1904. — (Suppression). Pr. Leo Melliet. C. *1900*, 2019. — (Appels). Pr. Chaussier. C. *1901*, 2760. — (Dispenses). Pr. Gallot. C. *1901*, 2832.

Sapeurs-mineurs. — Pj. de Galliffet. C. *1900*, 1642. — R. Guérin, 1672 et Raiberti, 1771. → S. *1900*, 305. — R. Guyot, 356. — L. 9 décembre 1900.

Service de santé. — Pj. Krantz. C. *1899*, 951. — R. Chapuis, 992. → S. *1899*, 236. — R. Labbé. S. *1900*, 54. — L. 21 avril 1900. — Pr. Lachaud. C. *1900*, 1358. — Pr. Chassaing. C. *1900*, 1948.

Service militaire. — (Deux ans). Pr. Deloncle. C. *1893* (6e Lég.), 42. — (Dispense du service actif). Pr. Paschal Grousset. C. *1894*, 647. — (Application à la Réunion). Pr. de Mahy et autres. C. *1894*, 877. — R. Reille, 1005. → S. *1895*, 152. — R. Tézenas, 155. — L. 1er août 1895. — (Deux ans). Pr. Iung et autres. C. *1894*, 973. — (Service des Parlementaires). Pr. Maxime Lecomte. S. *1894*. S.E. 12. — Pr. Jos. Fabre. S. *1894*, S.E. 17. — R. Joseph Fabre. S. *1895*, 5. → C. *1895*, 1218. — R. Mézières, 1362. → S. *1895*, 159. — R. Joseph Fabre, 178. — L. 20 juillet 1895. — (Application à la Martinique et Guadeloupe). Pr. César Lainé et autres. C. *1896*, 1387. — (Colonies).

Pr. Isaac. S. *1896*. S.E. 35. — (Parlementaires). Pr. Joseph Fabre. S. *1897*, 91. — (Deux ans). Pr. Georges Berry, Mougeot et Deloncle. C. *1898*, 3035. — Pr. Goblet, Le Hérissé et autres. C. *1898*, 3112. — R. colonel Guérin, 3233. — Pr. Pourquery de Boisserin. C. *1898*, 3235. —(Deux ans). Pr. Gervais. C. *1898* (7e Lég.), 256. — Pr. Gouzy. C. *1898* (7e Lég.), 341. — Pr. Rolland. S. *1898*, 331. — Pr. Rolland. S. *1901*, 207. — R. Rolland, 475. — Pr. Antide Boyer. C. *1901*, 2142.

Service militaire des parlementaires. — Pr. Castelin. C. 1893 (6e Lég.), 77. — Pr. Iung. C. *1893* (6e Lég.), 183. — Pr. Joseph Fabre. S. *1895*, 40.

Services pénitentiaires. — Pr. Pierre Richard. C. *1898* (7e Lég.), 398.

Soldats morts sous les drapeaux en temps de paix. — Pr. Coutant et autres. C. *1895*, 1206.

Sous-officiers. — Pj. Mercier. C. *1894*, 254. — R Le Hérissé, 663. → S. *1894*, 117. —R. Léon Labbé, 140. — L. 15 juillet 1894. — Pj. Mercier. C. *1894*, 255. — R. Joseph Reinach, 440. → S. *1894*, 118. — R. Lacave-Laplagne, 139. — L. 15 juillet 1894. — Pj. Godefroy Cavaignac. C. *1896*, 1781. — R. Bazille, 1826. → S. *1896*, 103. — R. Gadaud, 139 et *1897*, 224. → C. *1897*, 2658. — R. Bazille, 2668. — L. 23 juillet 1897. — Pj. Godefroy Cavaignac. C. *1896*, 1782. —R. Le Hérissé, 1859 et Boudenoot, 1884. → S. *1896*, 103. — R. Gadaud, 138 et Pazat. S. *1897*, 13. — L. 6 février 1897. — Pr. du Halgouet. C. *1896*, 1802. — Pr. du Halgouet. C. *1896*, 2169. —Pr. Bazille. C. *1898* (7e Lég.), 243. — Pr. Chapuis. C. *1899*, 1070. — R. Chapuis, 1266. — Pj. de Galliffet. C. *1899*, 1183. — Pj. de Galliffet. C. *1900*, 1641. — R. Alicot, 2236. → S. *1901*, 148. — R. Garreau, 216. — L. 11 juin 1901. — Pr. Guyot (Rhône). S. *1901*, 52. — Pj. général André. S. *1901*, 259. — R. Guyot, 432.

II. ARMÉE DE MER.

Dessinateurs des arsenaux. — Pr. Cabart-Danneville. C. *1893* (6e Lég.), 81. — R. Abel. C. *1894*, 1095.

Échelle des grades. — Pr. Cabart-Danneville. C. *1899*, 170.

École supérieure de marine. — Pr. Chautemps. C. *1894*, 235. — R. de Tréveneuc. C. *1897*, 2276. — Pj. Lockroy. C. *1899*, 628. — Pr. Rieunier. C. *1899*, 751.

Équipages au cabotage international. — Pj. amiral Besnard. C. *1897*, 2769. — R. Le Myre de Vilers, 2845. — Pj. amiral Besnard. C. *1898* (7e Lég.), 41.

Guetteurs d'électro-sémaphores. — Pr. Abel et autres. C. *1894*, 1107. — R. Cabart-Danneville, 1316, et Abel, 1990. → S. *1897*, 3. — R. Cabart-Danneville, 16. — L. 12 février 1897.

Inscrits maritimes. — Pj. Félix Faure. C. *1894*, 672. — R. de Kerjégu, 1036. → S. *1896*, 123. — R. Taulier, 172. — L. 24 décembre 1896. — Pr. Lemire. C. *1894*, 990. — R. Guieysse. C. *1895*, 1197. — Pj. amiral Besnard. C. *1897*, 2755. — R. de Kerjégu, 2792. → S. *1897*. S.E. 42. — R. Taulier, 82. — L. 28 janvier 1898. — Pr. Armez et autres. C. *1897*, 2877. — R. de Kerjégu, 2887. → S. *1897*. S. E. 76. — R. Taulier, 97. — L. 28 janvier 1898. — Pj. Lockroy. C. *1899*, 680 et 771. — Pr. Gautret et Galot. C. *1901*, 4220. — Pj. de Lanessan. C. *1901*, 2674.

Littoral de l'Océan et de la Manche (Défense). — Pr. Rieunier. C. *1898*, 1508.

Mécaniciens. — Pr. Cabart-Danneville. S. *1899*, 169. — Pr. Labussière et autres. C. *1899*, 1118 et 1228.

Officiers auxiliaires. — Pj. amiral Besnard. C. *1897*, 2473 et C. *1898* (7e Lég.), 40. — R. Gerville-Réache, 519. → S. *1899*, 7. — R. Godin, 90. — L. 2 mai 1899. — Pj. Lockroy. C. *1899*, 777. — R. Gerville-Réache, 837 et de la Porte, 961.

ORGANISATION DU CORPS DES OFFICIERS ET DES CORPS SECONDAIRES. — Pj. Lockroy. C. *1899*, 994. — Pr. Cabart-Danneville. S. *1899*, 164. — Pr. Rieunier. C. *1901*, 2139. — Pr. Pichon. S. *1901*, 433. — R. Pichon, 464. — Pj. de Lanessan. C. *1901*, 2837.

OUVRIERS DES ARSENAUX. — Pr. Cabart-Danneville et autres. C. *1893* (6e Lég.), 82. — R. Vallon. C. *1895*, 1224.

PERMIS DE NAVIGATION. — Pj. Félix Faure. C. *1894*, 671. — R. de Kerjégu, 1037. → S. *1896*, 122. — R. Chovet. S. *1897*, 14, et Jules Godin, 149. — L. 20 juillet 1897. — Pr. Chastenet. C. *1899*, 900. — R. Surcouf, 1105.

PERSONNEL SOLDÉ. — Pr. d'Agoult. — C. *1900*, 1747. — R. d'Agoult, 1775.

POSTES ÉLECTRO-SÉMAPHORIQUES. — Pj. amiral Besnard. C. *1895*, 1258. — R. Cabart-Danneville, 1315. → S. *1895*, 117. — R. Laurens, 164. → C. *1895*, 1467. — R. Vallon, 1504. — L. 18 juillet 1895.

Armes et munitions (Exportation des). — Pj. Lebon. C. *1895*, 1284. → S. *1895*, 83. — R. Tézenas, 87. — L. 13 avril 1895.

Assistance judiciaire. — Pr. Million et autres. C. *1893* (6e Lég.), 31. — R. Million. C. *1894*, 549. — Pr. Raymond Gendre. C. *1894*, 961. — R. Jules Desjardins, 1052. — Pr. Million. C. *1898* (7e Lég.), 88. — R. Bompard, 511. — Pr. Bompard. C. *1898* (7e Lég.), 354. — R. Bompard, 511 et 1326. → S. *1900*, 11. — R. Louis Legrand, 130. → C. *1901*, 2369. — R. Bompard, 2499. — L. 10 juillet 1901.

Assistance médicale. — Pr. Vacherie. C. *1893* (6e Lég.), 181. — R. Henry Boucher. C. *1894*, 667.

Assistance publique. — Pr. Bézine. C. *1893* (6e Lég.), 97.

ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL. — Pr. Michelin. C. *1894*, 924. — Pr. Georges Berry. C. *1895*, 1170.

Assurances. — Pr. Philipon. C. *1893* (6[e] Lég.), 6. — Pr. Alfred Naquet. C. *1893* (6[e] Lég.), 61. — Pr. Émile Rey et autres. C. *1893* (6[e] Lég.), 99. — R. Bertrand. C. *1894*, 1319. — Pr. Alexandre Bérard. C. *1894*, 299. — R. Bérard. C. *1895*, 1322. — Pr. Jules Roche. C. *1894*, 301. — Pr. Saint-Germain. C. *1894*, 375. — Pr. Bourgeois (Jura). C. *1894*, 494. — Pj. Viger. C. *1894*, 558. — R. Bertrand, 1319. — Pr. Bourgeois (Jura). C. *1894*, 662. — Pr. Gendre. C. *1894*, 755. — Pr. Calvet. S. *1895*, 200. — Pr. Bourgeois (Jura). C. *1894*, 782. — R. Paulmier. C. *1895*, 1805. — Pr. Guieysse. C. *1894*, 834. — Pr. André Lebon. C. *1895*, 1654. — Pj. Mesureur. C. *1895*, 1713. — R. J. Drake, 1776. → S. *1896*, 59. — R. Guyot. S. *1896*. S.E. 46. → C. *1897*, 2272. — Pr. Drake, 2557. — L. 17 juillet 1897. — Pj. Barthou. C. *1897*, 2490. — Pr. Augé. C. *1897*, 2505. — Pr. Augé et autres. C. *1899*, 944. — Pr. Colle. C. *1899*, 945. — R. Jouart, 1030. → S. *1899*, 196. — R. Legrand. S. *1900*, 144 et *1901*, 65. → C. *1901*, 2270. — R. Jouart, 2459. → S. *1901*, 285. — R. Legrand, 396. → C. *1901*, 2767. — R. Jouart, 2842. — L. 2 janvier 1902. — Pr. Chastenet. C. *1899*, 1022. — R. Chastenet. C. *1900*, 1577. — Pr. Viger. C. *1899*, 1059. — R. Forni, 1482 et Chevallier, 1522. → S. *1900*, 136. — R. Mir, 208. — L. 4 juillet 1900. — Pr. Vaillant. C. *1900*, 1933. — Pr. Ferrette. C. *1901*, 2607.

Ateliers de famille. — Voir Travail.

Audiences foraines. — Voir Justice.

Automobiles. — Pr. Chastenet. C. *1901*, 2678. — R. Binder, 2821. → S. *1901*, 474.

Avocats (Ordre des). — Pr. Michelin et autres. C. *1894*, 247. — Pr. Maurice Faure. C. *1894*, 325. — Pr. Chassaing. C. *1894*, 424. — Pr. Viviani. C. *1898* (7[e] Lég.), 395. — R. Viviani, 469. → S. *1899*, 203. —

R. Tillaye. S. 1900, 219. — L. 1[er] décembre 1900. — Pr. Pourquery de Boisserin. C. *1899*, 1036. — R. Pourquery de Boisserin, 1279 et 2917. — Pr. Coutant. C. *1901*, 2253.

Baccalauréat. — Voir Enseignement secondaire.

Banque de France. — Pj. G. Cochery. C. *1896*, 2082. — R. Maurice Lebon, 2225. → S. *1897*, 205. — R. Antonin Dubost. S. *1897*. S.E. 2. — L. 17 novembre 1897.

Batellerie fluviale. — Pr. Plichon. C. *1895*, 1190. — R. Plichon. C. *1896*, 2177 et 2491.

Beurres (Fraudes sur les). Pr. René Brice. C. *1893* (6[e] Lég.), 54. — R. René Brice. C. *1894*, 607. → S. *1896*, 76. — R. Legludic. S. *1897*, 25. — L. 16 avril 1897. — Pr. baron Gérard et autres. C. *1893* (6[e] Lég.), 72. — Pr. Armand Porteu. C. *1893* (6[e] Lég.), 73. — Pr. Guillemin et autres. C. *1893* (6[e] Lég.), 113 et *1894*, 369. — Pj. Viger. C. *1894*, 866.

Biens de mainmorte. — Voir Mainmorte.

Biens des mineurs (Vente). — Pr. Bovier-Lapierre. C. *1893* (6[e] Lég.), 173. — R. Bovier-Lapierre. C. *1894*, 1015. — Pr. Bovier-Lapierre. C. *1899*, 615.

Bières. — Voir Boissons.

Bimétallisme. — Pr. Raymond Gendre. C. *1894*, 971. — Pr. Méline et autres. C. *1896*, 1851.

Boissons.

Bières. — Pr. Plichon. C. *1900*, 1586.

Boissons hygiéniques (Suppress. des droits d'octroi). — Pr. Georges Berry. C. *1898* (7[e] Lég.), 238. — Pr. Vaillant. C. *1898* (7[e] Lég.), 287. — Pr. Gautret. C. *1898* (7[e] Lég.), 460. — R. Labussière, 480. — Pr. Fleury-Ravarin. C. *1898* (7[e] Lég.), 466. — R. Labussière, 480. → S. *1898*, 360. — R. Ernest Boulanger, 398. — L. 24 décembre 1898.

Dénaturation des alcools. — Pr. Jean Plichon. C. *1896*, 1913. — Pr. Plichon et autres. C. *1897*, 2449. — Pj. Georges Cochery. C. *1897*, 2641. — R. Boudenoot, 2805. → S. *1897*, 32. — R. Morel. S. *1897*. S.E. 43. → C. *1897*, 2890. — R. Boudenoot, 2893. — L. 16 décembre 1897. — Pr. Dansette et des Rotours. C. *1898* (7e Lég.), 525. — R. Georges Graux, 856. — Pr. Delaune et autres. C. *1899*, 596. — Pr. Dansette. C. *1900*, 1532. — Pj. Caillaux. C. *1901*, 2402. — Pr. Dussaussoy. C. *1901*, 2441.

Droit de détail et de consommation. — Pr. Castelin. C. *1900*, 1473.

Eaux-de-vie naturelles. — Pr. Calvet. S. *1899*, 5.

Fraudes sur les alcools. — Pr. Fleury-Ravarin et autres. C. *1895*, 1282.

Moûts de raisins concentrés. — Pj. Cochery. C. *1898*, 3040. — Pr. Lafferre. C. *1901*, 2357. — R. Jumel, 2531.

Rectification des alcools. — Pr. Fleury-Ravarin et autres. C. *1894*, 1091. — Pr. Guillemet. C. *1896*, 2078. — R. Guillemet. C. *1897*, 2212. — Pj. Georges Cochery. C. *1896*, 2083. — Pr. Guillemet. C. *1898* (7e Lég.), 84. — R. Guillemet, 1163. — Pr. Louis Martin. C. *1901*, 2797.

Régime des boissons. — Pr. Cunéo d'Ornano et autres. C. *1893* (6e Lég.), 94. — R. Ricard (Côte-d'Or), C. *1894*, 937. — Pr. Salis. C. *1893* (6e Lég.), 105. — Pr. Émile Brousse et autres. C. *1893* (6e Lég.), 109. — Pr. Cot et autres. C. *1893* (6e Lég.), 112. — Pj. Antonin Dubost. C. *1894*, 342. — R. Turrel, 539 et Brousse, 540. → S. *1894*, 153. — R. Gauthier, 158. — Le 24 juillet 1894. — Pr. Gendre. C. *1894*, 361. — Pr. Cot. C. *1894*, 474. — R. Guillemet, 1038. → S. *1895*. S.E. 23. — Pj. Burdeau. C. *1894*, 554. — Pj. Poincaré. C. *1894*,

884. — R. Salis, 975. → S. *1895*, 180. — R. de Verninac. S. *1896*, 46. → C. *1896*, 2110. — R. Salis, 2226 et 2510. — Pr. Turrel. C. *1895*, 1212. — Pj. Ribot. C. *1895*, 1312. — R. Salis, 1318. — Pj. Cochery. C. *1897*, 2819. — Pr. Castelin. C. *1898*, 3081. — R. Salis, 3172 *bis*. — Pr. Cochery. C. *1898* (7[e] Lég.), 16. — Pr. Cunéo d'Ornano. C. *1898* (7[e] Lég.), 526. — Pr. Fleury-Ravarin. C. *1899*, 1029. — Pj. Caillaux. C. *1899*, 1187. — R. Jumel, 1319, et Salis. C. *1900*, 1507. → S. *1900*, 402. — R. de Verninac, 403, et Antonin Dubost, 413. → C. *1900*, 2094. — R. verbal 28 décembre 1900. — L. 29 décembre 1900. — Pr. Girou. C. *1900*, 1381. — Pr. Georges Berry. C. *1900*, 1766. — Pr. Émile Chevallier. C. *1901*, 2213. — R. Jumel, 2532. — Pr. Suchetet. C. *1901*, 2334. — R. Jumel, 2533. — Pr. Lasies. C. *1901*, 2385. — R. Jumel, 2534. — Pr. Lauraine. C. *1901*, 2386. — Pr. Pourquery de Boisserin. C. *1901*, 2789. Voir OCTROIS.

Bons d'importation. — Voir DOUANES (*Admissions temporaires*).

Bouilleurs de cru. — Pr. Lannelongue. C. *1894*, 457.

Boulangerie. — Pr. Aynard et autres. C. *1895*, 1651, et *1899*, 844. — R. Muzet, 2345. — Pj. Jean Dupuy. C. *1901*, 2158. — R. Muzet, 2345.

Bourse.

AGENTS DE CHANGE. — Pr. Trarieux et Ernest Boulanger. S. *1897*, 169.

MARCHÉS A TERME. — Pr. Mirman. C. *1900*, 1834.

OBLIGATAIRES. — Pr. Calvinhac. C. *1894*, 587.

Brevets d'invention. — Pr. Chastenet. C. *1899*, 812. — R. Chastenet, 1001. → S. *1900*, 131. — Pr. Laurens. S. *1899*, 253. — Pj. Millerand. C. *1900*, 1324. — R. Muzet, 2508 et 2867. — Pr. Prache. C. *1900*, 1501. — R. Muzet, 2508.

Brocanteurs. — Pr. Albert Pétrot. C. *1894*, 258. — R. Lefoullon. C. *1895*, 1217 et R. Julien Goujon. C. *1896*, 1847. → S. *1896*, 149. — R. André Folliet. S. *1897*. S.E. 38. → C. *1897*, 2908. — R. Julien Goujon, 3000. — L. 15 février 1898.

Budgets. — PROJETS ET RAPPORTS GÉNÉRAUX.

1895. — Pj. Burdeau. C. *1894*, 553. — Pj. Poincaré. C. *1895*, 883. — Pj. rectificatif Poincaré. C. *1895*, 1123. — Pj. Ribot. C. *1895*, 1172. — R. général Cochery. C. *1894*, 948 et *1895*, 1177. → S. *1895*. S.O. 45. — R. Hippolyte Morel, 49. → C. *1895*, 1295. — R. Cochery, 1300. → S. *1895*, 94. — R. Morel, 95. → C. *1895*, 1302. — R. Cochery, 1303. → S. *1895*, 98. — R. Morel, 99. → C. *1895*, 1304. — R. Cochery, 1305. — L. 16 avril 1895.

1896. — Pj. Ribot. C. *1895*, 1311. — R. général Cochery. C. *1895*, 1582 et 1672. → S. *1895*. S. E. 40. — R. Morel, 44. → C. *1895*, 1719. — R. Cochery, 1720. → S. *1895*. S. E. 82. — R. Morel, 84. — L. 28 décembre 1895.

1897. — Pj. Doumer. C. *1896*, 1765. — Pj. Cochery. C. *1896*, 1958. — R. général Krantz, 2057, 2263 et 2278. → S. *1897*. S.O. 41. — R. Morel, 43. → C. *1897*, 2362. — R. Krantz, 2363. → S. *1897*. S.O. 87. — R. Morel, 97. → C. *1897*, 2370. — R. Krantz, 2373. — L. 29 mars 1897.

1898. — Pj. Cochery. C. *1897*, 2430. — R. général Krantz, 2713 et 3080. → S. *1898*. S.O. 96. — R. Morel, 119. → C. *1898*, 3218. — R. Krantz, 3219. → S. *1898*. S.O. 244. — R. Morel, 251. → C. *1898*, 3243. — R. Krantz, 3244. → S. *1898*. S.O. 260. — R. Morel, 261. → C. *1898*, 3247. — R. Krantz, 3248. — L. 13 avril 1898.

1899. — Pj. Peytral. C. *1898*, 275. — R. général Camille Pelletan, 592. → S. *1899*, 105. — R. Prevet, 107. → C. *1899*, 971. — R. Pelletan, 975. → S. *1899*, 145. — R. Prevet, 146. → C. *1899*, 980. — R. Pelletan, 983. — S.

1899, 147. — R. Prevet, 148. → C. *1899*, 984. — R. Pelletan, 985. → S. *1899*, 149. — R. Prevet, 150. — L. 30 mai 1899.

1900. — Pj. Caillaux. C. *1899*, 1113. — R. général Boudenoot. C. 1158 et 1495. → S. *1900*, 71. — R. Prevet, 82. → C. *1900*, 1604. — R. Boudenoot, 1606. — S. *1900*, 168. — R. Prevet, 172. → C. *1900*, 1631. — R. Boudenoot, 1632. → S. *1900*, 177. — R. Prevet, 178. → C. *1900*, 1636. — R. Boudenoot, 1637. — L. 13 avril 1900.

1901. — Pj. Caillaux. C. *1900*, 1662. — R. général Guillain, 1864 et 2076. → S. *1900*, 458. — R. Antonin Dubost. S. *1901*, 26. → C. *1901*, 2189. — R. Guillain, 2196. → S. *1901*, 80. — R. Ernest Boulanger, 81. → C. *1901*, 2210. — R. Guillain, 2211. → S. *1901*, 84. — R. Ernest Boulanger, 86. — L. 25 février 1901.

1902. — Pj. Caillaux. C. *1901*, 2331. — R. général Merlou, 2632. — Pj. rectifié Caillaux. C. *1901*, 2839. — R. Merlou, 2854, 2870 et 3048.

RAPPORTS SPÉCIAUX.

Affaires étrangères. — 1895. R. Doumer. C. *1894*, 905. — 1896. R. Raiberti. C. *1895*, 1528. — 1897. R. Flandin. C. *1896*, 2033. — 1898. R. Thomson. C. *1897*, 2689. — 1899. R. Georges Berger. C. *1898*, 476. — 1900. R. Georges Berger. C. *1899*, 1135. — 1901. R. Henry Boucher. C. *1900*, 1871. — R. Edouard Millaud. S. *1900*, 469. — 1902. R. Dubief. C. *1901*, 2640.

Agriculture. — 1895. R. Cornudet. C. *1894*, 914. — 1896. R. Riotteau. C. *1895*, 1548. — 1897. R. Lavertujon. C. *1896*, 2046. — 1898. R. Lavertujon. C. *1897*, 2702. — 1899. R. Henri Ricard. C. *1898*, 533. — 1900. R. Henri Ricard. C. *1899*, 1147. — 1901. R. Henri Ricard. C. *1900*, 1881. — R. Durand-Savoyat. S. *1901*, 15. — 1902. R. Henri Ricard. C. *1901*, 2654.

Algérie. — 1895. R. Pourquery de Boisserin. C. *1894*,

906. — 1896. R. Doumergue. C. *1895*, 1536 et R. supplémentaire Chaudey, 1632. — 1897. R. Chaudey. C. *1896*, 2037. — 1898. R. Chaudey. C. *1897*, 2692. — 1899. R. Le Moigne. C. *1898*, 571. — 1900. R. Le Moigne. C. *1899*, 1150. — 1902. R. Le Moigne. C. *1901*, 2658.

Beaux-Arts. — 1895. R. Trouillot. C. *1894*, 907. — 1896. R. Maurice Faure. C. *1895*, 1538. — 1897. R. Georges Berger. C. *1896*, 2041. — 1898. R. Georges Berger. C. *1897*, 2698. — 1899. R. Dujardin-Beaumetz. C. *1898*, 496. — 1900. R. Dujardin-Beaumetz. C. *1899*, 1134. — 1901. R. Georges Berger. C. *1900*, 1857. — R. Deandreis. S. *1900*, 473. — 1902. R. Couyba. C. *1901*, 2643.

Caisse des invalides de la marine. — 1895. R. Guieysse. C. *1894*, 932. — 1896. R. Abel. C. 1895, 1541. — 1897. R. Plichon. C. 1896, 2052. — 1898. R. Armez. C. *1897*, 2707. — 1899. R. Charles Dumont. C. *1899*, 739 et 792. — 1900. R. Charles Dumont. C. *1899*, 1153. — 1901. R. Fleury-Ravarin. C. *1900*, 1875. — 1902. R. Isnard. C. *1901*, 2651.

Caisse nationale d'épargne. — 1895. R. Mesureur. C. *1894*, 966. — 1896. R. Boudenoot. C. *1895*, 1547. — 1897. R. Camille Fouquet. C. *1896*, 2053. — 1898. R. Camille Fouquet. C. *1897*, 2711. — 1899. R. Berteaux. C. *1898*, 499. — 1900. R. Berteaux. C. *1899*, 1155. — 1901. R. Decker-David. C. *1900*, 1878. — R. Ratier. S. *1901*, 30. — 1902. R. Sembat. C. *1901*, 2656.

Chemin de fer du Soudan. — 1898. R. Riotteau. C. *1897*, 2696. — 1899. R. Le Hérissé. C. *1899*, 619. — 1900. R. Le Hérissé. C. *1899*, 1157. — 1901. R. Le Myre de Vilers. C. *1900*, 1880. — R. S. *1901*, 29. — 1902. R. Bienvenu Martin. C. *1901*, 2648.

Chemin de fer et port de la Réunion. — 1896. R. Turrel. C. *1895*, 1543. — 1897. R. Siegfried. C. *1896*,

2055. — 1898. R. Bertrand. C. *1897*, 2708. — 1899. R. Le Hérissé. C. *1899*, 639. — 1900. R. Le Hérissé. C. *1899*, 1156. — 1901. R. Le Myre de Vilers. C. *1900*, 1883. — R. Pauliat. S. *1901*, 29. — 1902. R. Bienvenu Martin. C. *1901*, 2647.

Chemins de fer de l'État. — 1895. R. Guillemet. C. *1894*, 915. — 1896. R. Émile Chevallier. C. *1895*, 1550. — 1897. R. Gruet. C. *1896*, 2056. — 1898. R. Gruet. C. *1897*, 2709. — 1899, R. Sibille. C. *1898*, 529 et 675. — 1900. R. Bourrat. C. *1899*, 1131 et 1132. — 1901. R. Alexandre Bérard. C. *1900*, 1860. — R. Dufoussat. S. *1900*, 478. — 1902. R. Bourrat. C. *1901*, 2634 et 2634 *bis*.

Colonies. — 1895. R. Terrier. C. *1894*, 1017. — 1896. R. Turrel. C. *1895*, 1542. — 1897. R. Siegfried. C. *1896*, 2045. — 1898. R. Riotteau. C. *1897*, 2695. — 1899. R. Doumergue. C. *1899*, 609. — 1900. R. Doumergue. C. *1899*, 1146 et 1436. — 1901. R. Le Myre de Vilers. C. *1900*, 1856. — R. Pauliat. S. *1901*, 23. — 1902. R. Bienvenu Martin. C. *1901*, 2646 et 3028.

Commerce et industrie. — 1895. R. Victor Leydet. C. *1894*, 970. — 1896. R. Victor Leydet. C. *1895*, 1544. — 1897. R. Charles Roux. C. *1896*, 2043. — 1898. R. Charles Roux. C. *1897*, 2700. — 1899. R. J. Thierry. C. *1899*. 610. — 1900. R. J. Thierry. C. *1899*, 1144. — 1901. R. Beauregard. C. *1900*, 1867. — R. Poirrier. S. *1900*, 474. — 1902. R. Astier. C. *1901*, 2638.

Conventions avec les compagnies de chemins de fer. — 1895. R. Cornudet. C. *1894*, 959. — 1896. R. Labat. C. *1895*, 1551. — 1897. R. Fleury-Ravarin. C. *1896*, 2048. — 1898. R. Guillain. C. *1897*, 2712. — 1899. R. Bourrat. C. *1898*, 500, et *1899*, 767. — 1900. R. Sibille. C. *1899*, 1149. — 1901. R. Plichon. C. *1900*, 1859. — R. Dufoussat. S. *1900*, 477. — 1902. R. Berthelot. C. *1901*. 2642.

Cultes. — 1895. R. Raiberti. C. *1894*, 922. — 1896. R. Raiberti. C. *1895*, 1529. — 1897. R. Constant. C. *1896*, 2042. — 1898. R. Marc Sauzet. C. *1897*, 2699. — 1899. R. Tourgnol. C. *1898*, 501. — 1900. R. Tourgnol. C. *1899*, 1140. — 1901. R. Audiffred. C. *1900*, 1862. — R. Gustave Denis. S. *1901*, 10. — 1902. R. Alexandre Bérard, C. *1901*, 2644 et 2904.

École centrale des arts et manufactures. — 1896. R. Victor Leydet. C. *1895*, 1545. — 1897. R. Plichon. C. *1896*, 2054. — 1898. R. Pierre Laroze. C. *1897*, 2710. — 1899. R. Dubief. C. *1899*, 604. — 1900. R. Dubief. C. *1899*, 1154. — 1901. R. Muzet. C. *1900*, 1877. — 1902. R. Astier. C. *1901*, 2641.

Finances. — 1895. R. Delombre. C. *1894*, 903. — 1896. R. Delombre. C. *1895*, 1526. — 1897. R. Jumel. C. *1896*, 2032. — 1898. R. Jumel. C. *1897*, 2687. — 1899. R. Merlou. C. *1898*, 523. — 1900. R. Merlou. C. *1899*, 1136. — 1901. R. Boudenoot. C. *1900*, 1872. — R. Ernest Boulanger. S. *1901*, 9. — 1902. R. Hubbard, C. *1901*, 2657.

Guerre. — 1895. R. Jules Roche. C. *1894*, 881. — 1896. R. Cavaignac. C. *1895*, 1539 et R. supplém. 1645. — 1897. R. Boudenoot. C. *1896*, 2038. — 1898. R. Boudenoot. C. *1897*, 2693 et 2976. — 1899. R. Boudenoot. C. *1898*, 548. — 1900. R. Camille Pelletan. C. *1899*, 1141. — 1901. R. Raiberti. C. *1900*, 1863. — R. Marquis. S. *1901*, 18. — 1902. R. Berteaux. C. *1901*, 2650 et 2908.

Impôt sur le revenu. — 1897. R. Paul Delombre. C. *1896*, 1831.

Imprimerie nationale. — 1895. R. Maurice Lebon. C. *1894*, 888. — 1896. R. Antoine Perrier. C. *1895*, 1532. — 1897. R. Bozérian. C. *1896*, 2050. — 1898. R. Bozérian. C. *1897*, 2704 et 2996. — 1899. R. Charles Dumont. C.

1899, 738. — 1900. R. Charles Dumont. C. *1899*, 1152. — 1901. R. Cruppi. C. *1900*, 1874. — R. Delcros. S. *1900*, 471. — 1902. R. Lechevallier. C. *1901*, 2633.

Instruction publique. — 1895. R. Bastid. C. *1894*, 908. — 1896. R. Delpeuch. C. *1895*, 1537. — 1897, R. Bouge. C. *1896*, 2040. — 1898. R. Bouge, C. *1897*, 2697 et 3043. — 1899. R. Maurice Faure. C. *1899*, 606. — 1900. R. Maurice Faure. C. *1899*, 1143. — 1901. R. Perreau. C. *1900*, 1876. — R. Combes. S. *1900*, 472. — 1902. R. Maurice Faure. C. *1901*, 2649.

Intérieur. — 1895. R. Henry Boucher. C. *1894*, 983. et C. *1895*, 1231. — 1896. R. Henry Boucher. C. *1895*, 1534. — 1897. R. Lasserre. C. *1896*, 2035. — 1898. R. Lasserre. C. *1897*, 2690 et Berteaux. C. *1897*, 2823. — 1899. R. Alexandre Bérard. C. *1898*, 453. — 1900. R. Alexandre Bérard. C. *1899*, 1130. — 1901. R. Audiffred. C. *1900*, 1861. — R. Labrousse. S. *1900*, 470. — 1902. R. Alexandre Bérard. C. *1901*, 2639.

Justice. — 1895. R. Maurice Lebon. C. *1894*, 887. — 1896. R. Antoine Perrier. C. *1895*, 1531. — 1897. R. Renault-Morlière. C. *1896*, 2034. — 1898. R. Renault-Morlière. C. *1897*, 2688. — 1899. R. Pourquery de Boisserin. C. *1898*, 587. — 1900. R. Pourquery de Boisserin. C. *1899*, 1137. — 1901. R. Cruppi. C. *1900*, 1873 et 1962. — R. Chaumié. S. *1901*, 8. — 1902. R. Pourquery de Boisserin. C. *1901*, 2652.

Légion d'honneur. — 1895. R. Montaud. C. *1894*, 916. — 1896. R. Chaudey. C. *1895*, 1533. — 1897. R. Georges Graux. C. *1896*, 2051. — 1898. R. Georges Graux. C. *1897*, 2705. — 1899. R. Le Myre de Vilers. C. *1898*, 507. — 1900. R. Le Myre de Vilers. C. *1899*, 1133. — 1901. R. Dujardin-Beaumetz. C. *1900*, 1868. — R. Gustave Denis. S. *1901*, 11. — 1902. R. Le Moigne. C. *1901*, 2653.

Marine. — 1895. R. Henri Brisson. C. *1894*, 965. — 1896. R. Camille Pelletan. C. *1895*, 1540. — 1897. R. de Kerjégu. C. *1896*, 2039. — 1898. R. de Kerjégu. C. *1897*, 2694. — 1899. R. de La Porte. C. *1899*, 679 et 808. — 1900. R. de Laporte. C. *1899*, 1142 et 1439. — 1901. R. Fleury-Ravarin. C. *1900*, 1870. — R. Godin. S. *1901*, 21. — 1902. R. Lockroy. C. *1901*, 2636.

Monnaies et médailles. — 1895. R. Bazille. C. *1894*, 955. — 1896. R. Delombre. C. *1895*, 1527. — 1897. R. Émile Chevallier. C. *1896*, 2049 et 2178. — 1898. R. Cros-Bonnel. C. *1897*, 2706 et 3016. — 1899. R. Émile Chevallier. C. *1899*, 623. — 1900. R. Émile Chevallier. C. *1899*, 1151. — 1901. R. Muzet. C. *1900*, 1869. — R. Delcros. S. *1901*, 7. — 1902. R. Charonnat. C. *1901*, 2635.

Patentes. — 1896. R. Antonin Dubost. C. *1895*, 1459 et 1626.

Postes et télégraphes, téléphones. — 1895. R. Mesureur. C. *1894*, 966. — 1896. R. Boudenoot. C. *1895*, 1546. — 1897. R. Vogeli. C. *1896*, 2044 et 2148. — 1898. R. Vogeli. C. *1897*, 2701. — 1899. R. Berteaux. C. *1898*, 498. — 1900. R. Berteaux. C. *1899*, 1145. — 1901. R. Decker-David. C. *1900*, 1866. — R. Ratier. S. *1901*, 22. — 1902. R. Sembat. C. *1901*, 2655.

Propriété non batie. — 1897. R. Monestier. S. *1898*, 136.

Protectorats. — 1895. R. Doumer. C. *1894*, 1077. — 1896. R. Merlou. C. *1895*, 1530. — 1899. R. André Berthelot. C. *1899*, 605. — 1900. R. Berthelot. C. *1899*, 1138. — 1901. R. Bienvenu Martin. C. *1900*, 1879. — R. d'Aunay. S. *1901*, 12. — 1902. R. Isnard. C. *1901*, 2659.

Service pénitentiaire. — 1895. R. Maurice Faure. C. *1894*, 909. — 1896. R. Maurice Lebon. C. *1895*, 1535. — 1897. R. de Saint-Quentin. C. *1896*, 2036. — 1898. R.

Jules Legrand. C. *1897*, 2691. — 1899. R. Baudin. C. *1898*, 591. — 1900. R. Goujat. C. *1899*, 1139. — 1901. R. Bertrand. C. *1900*, 1858. — R. Desmons. S. *1900*, 479. — 1902. R. Léo Melliet. C. *1901*, 2645.

SERVICES DE VOIRIE. — 1896. R. Krantz. C. *1895*, 1657.

TRAVAUX PUBLICS. — 1895. R. Boudenoot. C. *1894*, 921. — 1896. R. Krantz. C. *1895*, 1549. — 1897. R. de Lasteyrie. C. *1896*, 2047. — 1898. R. de Lasteyrie. C. *1897*, 2703. — 1899. R. Dulau. C. *1899*, 601. — 1900. R. Dulau. C. *1899*, 1148. — 1901. R. Dulau. C. *1900*, 1865. — R. Gauthier. S. *1900*, 476. — 1902. R. Aimond. C. *1901*, 2637.

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — 1895. Pj. Burdeau. C. *1894*, 740. — R. Cochery, 764. → S. *1894*, 177. — R. Trarieux, 182. — L. 21 juillet 1894. — 1896. Pj. Ribot. C. *1895*, 1310. — R. Cochery, 1438. → S. *1895*, 179. — R. 191. — L. 17 juillet 1895. — 1897. Pj. Cochery. C. *1896*, 1912. — R. Krantz, 1951 (retiré). — Pj. Cochery. C. *1896*, 2009. — R. Krantz, 2011. → S. *1896*, 180. — R. Morel, 183. — L. 20 juillet 1896. — 1898. Pj. Cochery. C. *1897*, 2646 et *1897*, 2659. — R. Krantz, 2663. → S. *1897*, 254. — R. Morel, 261. — L. 20 juillet 1897. — 1899. Pj. Peytral. C. *1898* (7e Lég.). 145. — R. Merlou, 216. → S. *1898*, 293. — R. Prevet, 296. — L. 21 juillet 1898. — 1900. Pj. Caillaux. C. *1899*, 1045. — R. Camille Pelletan, 1073. → S. *1899*, 210. — R. Prevet, 211. — L. 11 juillet 1899. — 1901. R. Guillain. C. *1900*, 1794. → S. *1900*, 320. — R. Antonin Dubost, 324. → C. *1900*, 1849. — R. Guillain, 1850. — L. 13 juillet 1900. — 1902. R. Merlou. C. *1901*, 2504. → S. *1901*, 367. — R. Antonin Dubost, 386. → C. *1901*, 2622. — R. Merlou, 2623. — L. 10 juillet 1901.

DOUZIÈMES PROVISOIRES. — 1895. Pj. Poincaré. C. *1894*, 1074. — R. Cochery, 1097. → S. *1894*. S.E. 65. —

R. Trarieux, 66. — L. 27 décembre 1894. — Pj. Ribot. C. 1895, 1188. — R. Cochery, 1191. → S. *1895*, 29. — R. Morel, 30. — L. 23 février 1895. — Pj. Ribot. C. *1895*, 1243. — R. Cochery, 1247. → S. *1895*, 54. — R. Morel, 56. — L. 29 mars 1895. — 1897. Pj. Cochery. C. *1896*, 2175. — R. Camille Krantz, 2179. → S. *1896*. S.E. 60. — R. Morel, 70. — L. 24 décembre 1896. — Pj. Cochery. C. *1897*, 2236. — R. Camille Krantz, 2243. → S. *1897*, 18. — R. Morel, 19. — L. 29 janvier 1897. — Pj. Cochery. C. *1897*, 2303. — R. Camille Krantz, 2304. → S. *1897*, 44. — R. Morel, 46. — L. 26 février 1897. — 1898. Pj. Cochery. C. *1897*, 2918. — R. Camille Krantz, 2923. → S. *1897*. S.E. 92. — R. Morel, 93. — L. 20 décembre 1897. — Pj. Cochery. C. *1898*, 3056. — R. Camille Krantz, 3061. → S. *1898*, 62. — R. Morel, 64. — L. 26 février 1898. — Pj. Cochery. C. *1898*, 3152. — R. Camille Krantz, 3170. → S. *1898*, 159. — R. Morel, 160. — L. 28 mars 1898. — Pj. Peytral. C. *1898* (7e Lég.), 547. — R. Camille Pelletan, 557. → S. *1898*, 377. — R. Prevet, 381. — L. 24 décembre 1898. — Pj. Peytral. C. *1899*, 748. → S. *1899*, 49. — R. Prevet, 51. — L. 25 février 1899. — Pj. Peytral. C. *1899*, 828. — R. Pelletan, 846. → S. *1879*, 75. — R. Prevet, 76. → C. *1899*, 863. — R. Pelletan, 869. → S. *1899*, 100. — R. Prevet, 101. — L. 30 mars 1899. — Pr. Chantagrel. S. *1899*, 209. — Pj. Caillaux. C. *1899*, 1290. — R. Boudenoot, 1302. → S. *1899*, 258. — R. Prevet, 288. — L. 26 décembre 1899. — Pj. Caillaux. C. *1900*, 1438. — R. Boudenoot, 1451. → S. *1900*, 22. — R. Prevet, 30. — L. 24 février 1900. — Pj. Caillaux. C. *1900*, 1545. — R. Boudenoot, 1550. → S. *1900*, 100. — R. Prevet, 101. — L. 29 mars 1900. — Pj. Caillaux. C. *1900*, 2062. — R. Guillain, 2081. → S. *1900*, 433. — R. Antonin Dubost, 439. → C. *1900*, 2104. — R. Guillain, 2105. → S. *1900*, 459. — R. Magnien, 461. — L. 30 dé-

cembre 1900. — Pj. Caillaux. C. *1901*, 2140. — R. Guillain, 2148. → S. *1901*, 34. — R. Antonin Dubost, 38. — L. 29 janvier 1901. — Pj. Caillaux. C. *1901*, 2840. — R. Merlou, 2852. → S. *1901*, 477. — R. Antonin Dubost. 481. — L. 26 décembre 1901.

RÈGLEMENTS DÉFINITIFS. — Budget de 1884. → R. Marquis. S. *1895*, 28. — L. 23 mars 1895. — Budget de 1885. R. Marquis. S. *1895*, 42. — L. 20 avril 1895. — Budget de 1886. R. Marquis. S. *1895*, 127. — L. 20 juillet 1895. — Budget de 1887. R. Marquis. S. *1895*, 167. → C. *1895*, 1641. — R. Théophile Goujon. C. *1896*, 1819. — L. 14 avril 1896. — Budget de 1888. — R. Marquis. S. *1896*, 81. — L. 18 mai 1896. — Budget de 1889. Pj. Burdeau. C. *1893* (6e Lég.), 153. — R. Bozérian, 749, et Th. Goujon, 1060 et 3052. — Pj. Cochery. C. *1898* (7e Lég.), 17. — R. de La Batut, 699. — → S. *1899*, 231. — R. Milliès-Lacroix. S. *1902*, 5. — L. 15 février 1902.

Budget de 1890. Pj. Burdeau. C. *1893* (6e Lég.), 154. — R. Bozérian, 749. — Pj. Cochery. C. *1898* (7e Lég.), 18. — R. Jumel. C. *1899*, 731. → S. *1899*, 232. — P. Milliès-Lacroix. — S. *1902*, 6. — L. 22 février 1902.

Budget de 1891. Pj. Burdeau. C. *1893* (6e Lég.), 155. — R. Bozérian, 749. — Pj. Cochery. C. *1898* (7e Lég.), 19. — R. Dislean. C. *1900*, 1055. → S. *1900*, 230. — R. Milliès-Lacroix. S. *1902*, 33. — Loi 28 février 1902.

Budget de 1892. Pj. Burdeau. C. 1893 (6e Lég.), 198. — R. Bozérian, 749. — Pj. Cochery. C. 1898 (7e Lég.), 20. — R. Rispal. C. 1902, 2926.

Budget de 1893. Pj. Poincaré. C. *1895*, 1131. — Pj. Cochery. C. *1898* (7e Lég.), 21. — R. Isambard. C. *1899*, 942. → S. *1900*, 240. — R. Milliès-Lacroix. S. 1902, 34.

Budget de 1894. Pj. Cochery. C. *1898* (7e Lég.), 22.

Budget de 1895. Pj. Cochery. C. *1897*, 2195. — Pj.

Cochery. C. *1898*, 23. — R. Léo Melliet. C. *1899*, 1006. → S. 1900, 246.

Budget de 1896. Pj. Cochery. C. *1898*, 2952. — Pj. Cochery. C. *1898* (7ᵉ Lég.), 24. — R. Duvau. C. *1901*, 2129.

Budget de 1897. — Pj. Peytral. C. *1899*, 595.

Budget de 1898. — Pj. Caillaux. C. *1900*, 1331.

Budget de 1899. — Pj. Caillaux. C. *1901*, 2113.

QUESTIONS RELATIVES AU MODE DE DISCUSSION DU BUDGET. — Pr. Leconte (Indre). C. *1893* (6ᵉ Lég.), 103. — Pr. Coutant et autres. C. *1895*, 1398. — Pr. Boudenoot. C. *1896*, 1731. — Pr. Sébline. S. *1899*, 127. — Pr. Fleury-Ravarin et autres. C. *1899*, 810. — Pr. Boudenoot. C. *1899*, 858. — Pr. Haussmann. C. *1899*, 1217.

DURÉE DE L'EXERCICE FINANCIER. — Pr. Viviani. C. *1898* (7ᵉ Lég.), 563.

Bureaux. — SÉNAT. 1894. — *Président* : Challemel-Lacour. — *Vice-présidents* : Demôle, Magnin, Combes, Bérenger. — *Secrétaires* : Gadaud, Isaac, Barrière, Lourties (puis Pazat), Godin, Morel, Ollivier, Dutreil. — *Questeurs* : Cazot, Gayot, Tolain.

1895. — *Président* : Challemel-Lacour. — *Vice-présidents* : Chalamet, puis Scheurer-Kestner, Magnin, Bérenger, Combes, puis Peytral. — *Secrétaires* : Morel, Barrière, Pazat, Gadaud, puis Durand-Savoyat, Ollivier, Godin, Merlet, Maxime Lecomte. — *Questeurs* : Gayot, Cazot, Tolain.

1896. — *Président* : Loubet. — *Vice-présidents* : Bérenger, Peytral, Magnin, Scheurer-Kestner. — *Secrétaires* : Durand-Savoyat, Barrière, Pazat, Merlet, Morel, Ollivier, Godin, Maxime Lecomte. — *Questeurs* : Cazot, Gayot, Tolain.

1897. — *Président* : Loubet. — *Vice-présidents* : Scheurer-Kestner, Bérenger, Magnin, Peytral. — *Secré-*

taires : Pazat, puis Coste, Durand-Savoyat, Ratier, Ollivier, Prevet, Decauville, Maxime Lecomte, Bonnefoy-Sibour. — *Questeurs :* Cazot, Gayot, Tolain, puis Dusolier.

1898. — *Président :* Loubet. — *Vice-présidents :* Magnin, Peytral, Franck-Chauveau, Demôle. — *Secrétaires :* Coste, Savary, Taulier, Prevet, Ratier, comte de Blois, Decauville, Bonnefoy-Sibour. — *Questeurs :* Cazot, Dusolier, Gayot.

1899. — *Président :* Loubet, puis Fallières. — *Vice-présidents :* Franck-Chauveau, Magnin, de Verninac, Demôle. — *Secrétaires :* Savary, Prevet, Coste, comte de Blois, Taulier, Decauville, Bonnefoy-Sibour, Ratier. — *Questeurs :* Gayot, Dusolier, Cazot.

1900. — *Président :* Fallières. — *Vice-présidents :* de Verninac, Franck-Chauveau, Magnin, Demôle. — *Secrétaires :* Rambourgt, Bourgeat, Teisserenc de Bort, Prevet, comte de Blois, Demôle, Darbot, Leydet. — *Questeurs :* Dusolier, Cazot, Gayot.

1901. — *Président :* Fallières. — *Vice-présidents :* Barbey, Demôle, de Verninac, puis Peytral, Franck-Chauveau. — *Secrétaires :* Francoz, Bourgeat, Rambourgt, Teisserenc de Bort, Darbot, Denoix, Leydet, Le Cour-Grandmaison, puis Bodinier. — *Questeurs :* Gayot, Dusolier, Cazot.

Chambre des députés. 1893 (session extraordinaire). *Président :* Casimir-Perier, puis Charles Dupuy. — *Vice-présidents :* De Mahy, Félix Faure, Étienne, Lockroy. — *Secrétaires :* de La Batut, Saint-Germain, Lasserre, Trouillot, Pourquery de Boisserin, Plichon, Chaudey, Calvinhac. — *Questeurs :* Bizarelli, Royer, Guillemet.

1894. — *Président :* Charles Dupuy, puis Casimir-Perier, puis Burdeau, puis Henri Brisson. — *Vice-pré-*

sidents : de Mahy, Félix Faure, puis Burdeau, puis Clausel de Coussergues, Étienne, Lockroy. — *Secrétaires :* Chaudey, de La Batut, Plichon, André Lebon, Farjon, Dulau, Rathier, Calvinhac. — *Questeurs :* Bizarelli, Guillemet, Royer.

1895. — *Président :* Henri Brisson. — *Vice-présidents :* de Mahy, Étienne, Clausel de Coussergues, Lockroy, puis Poincaré. — *Secrétaires :* Chaudey, Farjon, André Lebon, puis Bézine, Dulau, Plichon, Doumergue, Pierre Richard, puis Ernest Carnot, Laroze. — *Questeurs :* Guillemet, Royer, Bizarelli.

1896. — *Président :* Henri Brisson. — *Vice-présidents :* Poincaré, Sarrien, Clausel de Coussergues, Paul Deschanel. — *Secrétaires :* Bézine, Doumergue, Laroze, Mougeot, Codet, Ernest Carnot, Dejean, Henry Cochin. — *Questeurs :* Guillemet, Bizarelli, Royer.

1897. — *Président :* Henri Brisson. — *Vice-présidents :* Sarrien, Poincaré, Paul Deschanel, Isambert. — *Secrétaires :* Mougeot, Codet, Henry Cochin, Abel, Dejean, Néron-Bancel, Decker-David, Jourde. — *Questeurs :* Bizarelli, Royer, Guillemet.

1898. — *Président :* Henri Brisson. — *Vice-présidents :* Paul Deschanel, Poincaré, Sarrien, Isambert. — *Secrétaires :* Abel, Néron-Bancel, Dejean, Henry Cochin, Mougeot, Jourde, Decker-David, Codet. — *Questeurs :* Royer, Guillemet, Bizarelli.

1898 (7e Lég.). — *Président :* Paul Deschanel. — *Vice-présidents :* Leygues, puis Cochery; Sarrien, puis Maurice Faure; Krantz, puis Aynard, Mesureur. — *Secrétaires :* Ruau, Ordinaire, Sauzet, Drake, Dubief, Binder, Jourde, Lhopiteau. — *Questeurs :* Lechevallier, Rivet, Guillemet.

1899. — *Président :* Paul Deschanel. — *Vice-présidents :* Aynard, Maurice Faure, Cochery, Mesureur. —

Secrétaires : Ruau, Dubief, Ordinaire, Drake, Binder, Lhopiteau, Fleury-Ravarin, Groussier. — *Questeurs :* Rivet, Lechevallier, Guillemet.

1900. — *Président :* Paul Deschanel. — *Vice-présidents :* Maurice Faure, Cochery, Mesureur, Aynard. — *Secrétaires :* Bompard, Rajon, Brindeau, Massé, Fleury-Ravarin, Binder, Cornudet, Jules-Louis Breton. — *Questeurs :* Lechevallier, Guillemet, Rivet.

1901. — *Président :* Paul Deschanel. — *Vice-présidents :* Cochery, Aynard Maurice Faure, Mesureur. — *Secrétaires :* Robert Surcouf, Brindeau, Rajon, Massé, Bompard, de l'Estourbeillon, Rouland, Compayré. — *Questeurs :* Rivet, Lechevallier, Guillemet.

Bureaux de bienfaisance. — Voir ASSISTANCE PUBLIQUE.

Bureaux de placement. — Voir TRAVAIL (Législation du).

Bureaux de tabac. — Pr. Gendre. C. *1894*, 321. — Pr. Berton. C. *1899*, 1250. — Pr. Léo Melliet. C. *1900*, 2041.

Câbles sous-marins. — Voir POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Cadastre. — Pr. Gendre. C. *1894*, 273. — Pr. Boudenoot et autres. C. *1894*, 373. — R. Delombre. C. *1895*, 1299. → S. *1895*. S. E. 39. — R. Morel. S. *1898*, 33. → C. *1898*, 3065. — R. Boudenoot, 3077. — L. 17 mars 1898. — Pr. Ferrette. C. *1898* (7e Lég.), 241.

Cadres de l'armée. — Voir ARMÉE.

Caisse de dotation des indigents. — Voir ASSISTANCE PUBLIQUE.

Caisse de prévoyance des marins. — Pj. amiral Besnard. C. *1898*, 3183. — R. Le Myre de Vilers, 3213. → S. *1898*, 233. — R. Taulier, 245. — L. 21 avril 1898. Pr. Charruyer. C. *1899*, 1003. — R. Charruyer, 1199 et

1525. — Pr. Suchetet. C. *1899*, 1033. — Pr. Raiberti. C. *1899*, 1128. — Pr. Gautret. C. *1899*, 1197. — R. Charruyer, 1525. — Pr. Gautret et autres. C. *1900*, 1492. — R. Charruyer, 1525.

Caisse des musées. — Pr. Joseph Reinach et autres. C. *1894*, 661.

Caisse des recherches scientifiques. — Pr. Audiffred. C. *1900*, 1704. — R. Guillain. C. *1901*, 2178. → S. *1901*, 173. — R. Prillieux, 275. — L. 14 juillet 1901.

Caisse foncière. — Voir AGRICULTURE.

Caisse nationale des retraites. — Voir TRAVAIL.

Caisses d'épargne. — Pr. Denormandie. S. *1894*, 29 et 36. → C. *1894*, 688. — R. Aynard. C. *1895*, 1381. — L. 20 juillet 1895. — Pr. Raiberti et autres. C. *1900*, 1718. — R. Alexandre Bérard, 1957. → S. *1900*, 382. — R. Béraud. S. *1901*, 166. — L. 6 avril 1901.

Caisses des retraites pour la vieillesse. — Pr. Michelin. C. *1894*, 248. — R. Audiffred. C. *1896*, 2185. — Pr. Brincard. C. *1894*, 383. — R. Audiffred, 2185. — Pr. Dejeante et autres. C. *1894*, 817. — Pr. Chauvière. C. *1897*, 2720. — Pr. Chauvière. C. *1898* (7e Lég.), 353. — R. Paul Guieysse, 1502. — Pr. Puech. C. *1898* (7e Lég.), 357. — R. Bienvenu Martin, 1434 et Guieysse, 1502. — Pr. Coutant. C. *1901*, 2344. — Pr. Vaillant. C. *1902*, 2890.

Caisses ouvrières. — Voir TRAVAIL.

Canaux.

DEUX MERS. — Pr. Calvinhac et autres. C. *1893* (6e Lég.), 213. — Pr. de l'Estourbeillon. C. *1899*, 934. — R. Honoré Leygue. C. *1901*, 2861. — Pr. Chauvin. C. *1900*, 1824. — R. Théophile Goujon. C. *1901*, 2457.

PARIS A LA MER. — Pr. Jacques et Guieysse. C. *1893* (6e Lég.), 85. — R. Descubes. C. *1897*, 2531 et de Lasteyrie, 2686. — Pr. Chassaing. C. *1898* (7e Lég.), 165.

RACHAT DU CANAL DU MIDI. — Pj. Turrel. C. *1896*, 2100. — R. Maurice Lasserre. C. *1897*, 2343. → S. *1897*. S.E. 5. — R. Gauthier, 20. — Le 1er décembre 1897.

Voir : VOIES NAVIGABLES.

Cantonniers. — Pr. Cornet. C. *1901*, 2757.

Cartes à jouer. — Pr. Fleury-Ravarin. C. *1894*, 797. — Pr. Fleury-Ravarin. C. *1898*, 2962.

Casier judiciaire. — → R. Godin. S. *1898*, 95. → C. *1899*, 880. — R. Bovier-Lapierre, 1042. — Le 5 août 1899. — Pr. Dejeante et autres. C. *1898*, 3001. — Pr. Dejeante et autres. C. *1898* (7e Lég.), 255. — Pj. Monis. S. *1899*, 245. — R. Bérenger. S. *1900*, 164 et 192. → C. *1900*, 1738. — R. Delpech-Cantaloup, 1788. → S. *1900*, 308. — R. Bérenger, 316. — L. 11 juillet 1900. — Pr. Morlot. C. *1901*, 2563.

Cautionnements. — Pr. Albert Pétrot. C. *1894*, 360. — R. André Reille, 769. — Pr. Muzet. C. *1898* (7e Lég.), 327. — Pr. Henry Maret. C. *1899*, 842. — Pr. Antide Boyer. C. *1901*, 2171.

Censure. — Pr. Charles Bernard. C. *1901*, 2354.

Centimes départementaux et communaux. — Pr. Magniaudé et autres. C. *1901*, 2346.

Cérémonies religieuses à l'occasion de la rentrée des Chambres. — Pr. Dejeante et autres. C. *1901*, 2127.

Chambre des députés.

ABONNEMENTS SUR LES LIGNES DE CHEMINS DE FER. — Pr. Gauthier de Clagny et autres. C. *1894*, 231.

DÉCHÉANCE DU MANDAT. — Pr. Jules Brice. C. *1894*, 640.

DÉPUTÉS ÉLUS SÉNATEURS. — Pr. Le Hérissé et autres. C. *1900*, 1337. — Pr. Le Hérissé. C. *1900*, 1344.

DOCUMENTS DE LA CHAMBRE. — Pr. d'Aillières et autres. C. *1894*, 638.

INDEMNITÉ. — Pr. Pourquery de Boisserin. C. *1898*,

7ᵉ Lég.), 102. — R. Chauvin, 2054. — Pr. Antide Boyer. C. *1900,* 1975.

PALAIS-BOURBON. — Pr. Clapot et autres. C. *1894,* 1082 et 1714. —R. Clapot. C. 1895, 1715 et Krantz. C. *1896,* 1908. → S. *1898,* 232. — R. Barbey, 247. — L. 19 avril 1898. — R. Georges Berger. C. 1898 (7ᵉ Lég.), 347 et Merlou, 585. — R. Lachaud. C. *1901,* 2249.

RÈGLEMENT. — Voir *Règlement.*

RENOUVELLEMENT PARTIEL. — Pr. Girard. S. 1897, 38. — R. André Folliet, 83. — Pr. Clapot et autres. C. *1897,* 2671. — R. Antoine Perrier, C. *1898,* 3015.

Chambres consultatives d'agriculture. — Voir AGRICULTURE.

Chambres consultatives des arts et manufactures. — Voir COMMERCE ET INDUSTRIE.

Chambres de commerce. — Voir COMMERCE ET INDUSTRIE.

Chapelle expiatoire. — Voir PARIS.

Chasse. — (Pr. Labitte). C. *1893* (6ᵉ Lég.), 19. — R. Marcel Habert. C. *1898,* 3200. — Pr. Isambard. C. *1894,* 311. — Pr. Naquet. C. *1893* (6ᵉ Lég.), 63. — Pr. Gendre. C. *1894,* 606. — Pr. Morillot. C. *1894,* 706. — Pr. Lemire. C. *1894,* 784. — Pr. Georges Graux, C. *1894,* 918. — Pr. Huguet. C. *1896,* 1979. — R. Huguet, 1996. → S. *1897.* S.E. 31. — R. Bizot de Fonteny, 63. — Le 16 février 1898. — Pr. Chauvin et autres. C. *1896,* 2114. — Pr. Emile Jullien et autres. C. *1897,* 2800. — R. Emile Jullien, 2820. → S. *1897,* S.E. 74. — Pr. Chastenet. C. *1898* (7ᵉ Lég.), 31. — R. Beauquier, 2478. — Pr. Morillot. C. *1898* (7ᵉ Lég.), 90. — Pr. Morillot et Marcel Habert. C. *1898* (7ᵉ Lég.), 98. — Pr. du Périer de Larsan. C. *1898* (7ᵉ Lég.), 179. — Pr. Lemire. C. *1898* (7ᵉ Lég.), 194. — Pr. Lemire. C. *1898* (7ᵉ Lég.), 193. — R. Lemire, 2004 et 2266. — Pr. Vaillant et autres. C. *1898* (7ᵉ Lég.), 290.

— R. Beauquier, 2478. — Pr. Lebaudy. C. *1899,* 801. — Pr. Jacob. C. *1899,* 1004. — Pr. Berton et autres. C. *1899,* 1016. — Pr. Viger. C. *1899,* 1058. — Pr. Pommeray. C. *1899,* 1062. — R. Beauquier, 2478. — Pr. Daudé. C. *1899,* 1190. — R. Beauquier, 2478. — Pj. Jean Dupuy. S. *1900,* 44. — R. Savary, S. *1901,* 57. → C. *1901,* 2277. — R. du Perier de Larsan, 2320. → S. *1901,* 181. — R. Savary, 194. — L. 19 avril 1901. — Pj. Jean Dupuy. S. *1900,* 45. — R. Lelièvre, 149. → C. *1900,* 1769. — R. Beauquier, 2177. — Pr. Coutant. S. *1901,* 302.

Chemins de fer. — Accidents. Pr. Berton. C. *1900,* 1927. — Pr. Berton et autres. C. *1900,* 1944. — Pr. Lhopiteau. C. *1901,* 2146. — Voir aussi ci-après *Sécurité.*

Agents et employés. — Pr. Castelin. C. *1893* (6e Lég.), 78. — Pr. Raymond Leygue. C. *1894,* 679. — Pr. Lemire. C. *1894,* 837. — Pr. Monestier. S. *1900,* 357.

Caisses de retraites des employés. — Pr. Raiberti et autres. C. *1896,* 1882. — Pr. Sébille. C. *1897,* 2395. — Pr. Castelin. C. *1895,* 1520.

Chemin de fer métropolitain. — Pj. Baudin. C. *1901,* 2733. — R. Argéliès, 2858.

Chemins de fer de l'État. — Pr. Lemercier et autres. C. *1895,* 1678. — Pj. Turrel. C. *1898* (7e Lég.), 45. — R. Roy de Loulay, 577. — Pr. Lhopiteau et autres. C. *1898,* (7e Lég.), 474. — Pj. Baudin. C. *1901,* 2565.

Clôtures et barrières. — Pj. Guyot-Dessaigne. S. *1896,* 83. — R. Waddington, 188. → C. *1896,* 2142. — R. Chavoix. C. *1897,* 2202. — L. 26 mars 1897.

Conventions. — (Bone Guelma). Pj. Jonnart. C. *1894,* 419. — R. Cornudet, 774. → S. *1894,* 161. — R. Waddington, 180. — L. 12 août 1894. — (Sud de la France). Pj. Barthou. C. *1894,* 927. — R. Cornudet, 1072. → S. *1894,* S.E. 60. — R. Waddington, S. *1895,* 61. — L. 26 juillet 1895. — (Midi et canal latéral à la Garonne). Pj. Guyot-Dessaigne.

C. *1895*, 1674. — R. Cornudet, 1693 et Krantz, 1694. — → S. *1895*, 60. — R. Xavier Blanc. S. *1895*. S. E. 72. — L. 29 décembre 1895. — (Midi et canal latéral à la Garonne). Pj. Turrel. C. *1896*, 1976. — R. Alicot, 2014. → S. *1896*. S. E. 44. — R. Labiche. S. *1897*, 36. — L. 12 mars 1897. — Pj. Turrel. C. *1897*, 2830. — R. Amaury Simon, 2930. → S. *1898*, 61. — R. Émile Labiche, 84. — L. 25 mars 1898. —(P.-L.-M.). Pj. Krantz. C. *1899*, 728. — R. Bourrat, 823. → S. *1899*, 72. — R. Prevet, 92. — L. 22 avril 1899.

Fraudes sur expéditions. — Pj. Turrel. C. *1896*, 2080.

Nationalisation des voies ferrées. — Pr. Vacher et autres. C. *1899*, 831.

Ouvriers et employés. — Pr. Paulin Méry et autres. C. *1897*, 2728.

Voir aussi ci-dessus *Caisse des retraites des employés* et *Agents et employés*.

Police. — Pr. Belle. S. *1896*, 52. — Pj. Baudin. C. *1899*, 1174. — R. Castillard. C. *1900*, 1506. — Pr. Morlot. C. *1900*, 1603.

Rachat (Orléans). — Pr. Lebon et Disleau. C. *1894*, 789. — (Ouest et Midi). Pr. Guillemet et autres. C. *1895*, 1614. — R. Chavoix. C. *1896*, 2097. — (Ouest et Midi). Pr. Guillemet. C. *1899*, 805. — (Ouest). Pr. Guillemet. C. *1900*, 1724. — (Ouest, Midi, Orléans et Est). Pr. Bourrat. C. *1900*, 1734.

Récépissés. — Pr. Gendre. C. 1894, 323. — Pj. Ribot. C. *1895*, 1181. — Pj. Cochery. C. *1897*, 2400.

Sécurité. — Pr. Descubes. C. *1894*, 895. — R. Descubes. C. *1896*, 1700 et 2860. → S. *1897*. S. E. 79. — Pr. Georges Berry. C. *1894*, 919. — Pj. Turrel. C. *1897*, 2847. — Pr. Berteaux. C. *1897*, 2853. — R. Descubes, 2860. → S. *1897*. S. E. 79. — R. Godin. S. *1901*, 85. → C. *1901*, 2412. — R. Rose, 2557 et 2750. → S. *1901*, 409.

Surtaxes locales temporaires. — Pj. Dupuy-Dutemps.

Art. 1780. — Pr. Prudent-Dervilliers. C. *1894*, 456. — Art. 2075. Pr. Millerand. C. *1895*, 1324. — R. Millerand. C. *1897*, 2771. → S. *1897*, S. E. 24. — R. Thézard, 94. → C. *1898*, 3022. — R. Millerand, 3034. — L. 1er mars 1898. — Art. 1341-45, 1715 et 2044. Pr. Talon et autres. C. *1895*, 1370. — R. Marc Sauzet. C. *1896*, 1740. — Art. 1435. Pr. Michelin. C. *1895*, 1391. — Art. 1384. Pr. Malzac. C. *1896*, 1837. — R. Paul Samary. C. *1898*, 3096. → S. *1898*, 134. — R. Thézard. S. *1899*, 23, et Denoix, 59. → C. *1899*, 1081. — R. verbal, 30 juin 1899. — L. 20 juillet 1899. — Pr. Hubbard. C. *1896*, 1898. R. Samary, 3096. — Pr. Lavy et autres. C. *1896*, 1899. — R. Samary, 3096. — Art. 843 (Pr. Royer). R. suppl. Chovet. S. *1897*. S.E. 91. → C. *1898*, 3021. — R. Dunaime, 3045. — L. 24 mars 1898. — (Art. 1007). Pj. Milliard. S. *1898*, 258. — R. Jules Godin, 274. → C. *1899*, 648. — R. Odilon-Barrot, 763. — L. 25 mars 1899. — (Art. 1766). Pr. Lechevallier et autres. C. *1898* (7e Lég.), 282. — (Art. 170 et 171). Pj. Lebret. C. *1899*, 758. — R. Odilon-Barrot, 817. → S. *1899*, 207. — R. Savary. S. *1900*, 220. → C. *1900*, 1831. — R. Odilon-Barrot. C. *1901*, 2165. → S. *1901*, 145. — R. Savary, 403. — L. 29 novembre 1901. — (Art. 911). Pr. Henri Brisson. C. *1900*, 1364. — (Art. 537, 1133 et 539). Pr. Henri Brisson. C. *1900*, 1437. — (Art. 57). Pr. de Ramel. C. *1900*, 1820. — (Art. 1784). Pr. Pourquery de Boisserin. C. *1901*, 2739. — R. Pourquery de Boisserin, 2896. — (Art. 1382). Pr. Pourquery de Boisserin. C. *1901*, 2742. — (Art. 2102). Pr. Morinaud. C. *1901*, 2758. — (Rédaction des actes de l'état civil). Pr. Chassaing. C. *1893*, (6e Lég.), 191. — Pj. général Mercier. C. *1894*, 1084. — Pj. de Freycinet. C. *1899*, 706. — R. Odilon-Barrot, 762. → S. *1899*, 109. — R. Cordelet, 176. → C. *1900*, 1563. — R. Odilon-Barrot, 1609. — L. 17 mai 1900. — Pr. Clament. C. *1901*, 2248.

Code de commerce. — Art. 110, 112 et 632. → S. *1893*. S. E. 6. — R. Marquis. S. *1894*, 85. — L. 7 juin 1894. — Art. 549. R. suppl. Thézard. S. *1894*, 23. → C. *1894*, 519. — R. Guillemin, 711. → S. *1894*, 163. — R. Thézard. S. *1895*, 6. — L. 8 février 1895. — Art. 162. Pr. Le Gavrian et autres. C. *1894*, 408. — Art. 103. Pr. Rabier. C. *1895*, 1500. — R. Rabier. C. *1897*, 2389. — (Connaissement). Pj. André Lebon. C. *1895*, 1554. — Art. 407 et 433. — Pr. Grivart. S. *1897*, 73. — R. Grivart, 140. → C. *1897*, 2574. — R. Abel, 2815. — L. 14 décembre 1897. — Art. 162. Pj. Darlan. C. *1897*, 2437. — Art. 271. Pj. Darlan. C. *1897*, 2494. — Art. 103. Pr. Rabier. C. *1898* (7e Lég.), 340. — R. Rabier. C. *1900*, 1669. — Art. 486. Pr. Rose. C. *1898* (7e Lég.), 546. — Art. 162. Pj. Lebret. C. *1899*, 918. — Art. 34. Pr. Millerand. C. *1899*, 1025. — R. Chastenet. C. *1901*, 2847. — Art. 440. Pr. Andrieu et Gouzy. C. *1899*, 1091. — Art. 443. Pr. Royez et Desjardins. C. *1900*, 1352. — Art. 622 et 623. Pr. Fleury-Ravarin. C. *1900*, 1385. — Art. 10. Pr. Morinaud et autres. C. *1900*, 2110.

Code de procédure civile. — Art. 742. Pr. Dupuy-Dutemps. C. *1893* (6e Lég.), 52. — (Revision et tarifs). Pr. Dupuy-Dutemps et Brisson. C. *1893* (6e Lég.), 127. — R. Mougeot, 1703. — (Réduction des frais). Pr. Paul Lebaudy. C. *1893* (6e Lég.), 186. — (Délais et frais). Pr. Lhopiteau. C. *1894*, 346. — (Revision). Pr. Antonin Dubost. C. *1894*, 596. — R. Mougeot, 1703. — Art. 1033. Pr. Sauzet. C. *1894*, 900. — R. Sauzet, 995. → S. *1895*, 5. — R. Grivart, 39. → C. *1895*, 1236. — R. Sauzet, 1288. — L. 13 avril 1895. — (Revision). Pj. Sarrien. C. *1898* (7e Lég.), 281. — Art. 421. Pr. Lagasse, C. *1899*, 883. — Art. 69. Pj. Lebret. C. *1899*, 896. — R. Odilon-Barrot, 999. → S. *1899*, 233. — R. Saint-Germain. S. *1900*, 107. — L. 11 mai 1900. — (Délais d'ajournement).

Pr. Morinaud. C. *1899,* 1265. — (Taxation des actes). Pr. Paul Bernard. C. *1900*, 1676. — Art. 420. Pr. Meyer et Pourquery de Boisserin. C. *1900,* 2016. — Art. 85. Pr. Holtz. C. *1901,* 2297. — (Conciliation). Pr. Louis Martin. C. *1901,* 2550. — Art. 690 et 706. Pr. Proust. C. *1901,* 2690. — (Recouvrement des frais médicaux). Pr. Bataille. S. *1901,* 463.

Code d'instruction criminelle. — Art. 80. → C. *1893* (6e Lég.), 26. — Art. 399. Pr. Cunéo d'Ornano et autres. C. *1893* (6e Lég.), 66. — (Juges d'instruction). Pr. Louis Brunet et autres. C. *1894,* 374. — (Instruction criminelle). → C. *1894,* 411. — R. Bovier-Lapierre. C. *1895,* 1646. — (Réhabilitation). Pr. Michelin. C. *1894,* 413. — R. Michelin, 977 et 1572. → S. *1896,* 78. — R. Tillaye. S. *1898,* 3. → C. *1898,* 3031. — R. (15 février 1898). — L. 10 mars 1898. — (Actes d'instruction). Pr. Pourquery de Boisserin. C. *1894,* 421. — (Publicité des débats). Pr. Maurice Lasserre. C. *1894,* 432. — (Erreurs judiciaires). → C. *1894,* 547. — R. Pourquery de Boisserin, 730. — L. 8 juin 1895. — Art. 162 et 194. Pr. Sentenac. C. *1894,* 1043. — (Instruction préalable). Pr. Constans. S. *1895,* 90. — R. Thézard. S. *1895*. S. E. 22 et Jean Dupuy. S. *1896,* 90 et S. *1897,* 81. → C. *1897,* 2518. — R. Bovier-Lapierre, 2554. — L. 8 décembre 1897. — Art. 174. Pj. Trarieux. S. *1895,* 113. — R. de Casabianca. S. *1895*. S. E. 11. → C. *1895,* 1988. — R. Étienne Flandin. C. *1897,* 2340. — L. 6 avril 1897. — (Conciliation). Pr. Mougeot. C. *1895,* 1375. — Art. 33, 75, 156, 269, 317 et 332. R. Thézard. S. *1895,* 161. — (Débat contradictoire). Pj. Louis Ricard. S. *1896,* 10. — Art. 113. Pr. Georges Berry et Pourquery de Boisserin. C. *1896,* 2113. — (Circonstances atténuantes). Pr. Michelin. C. *1896*, 2127. — (Sursis). Pr. Julien Goujon. C. *1897,* 2277. — (Liberté provisoire). Pr. Pourquery de Boisserin et Georges Berry.

C. *1897*, 2406. — Art. 613. Pr. Mougeot. C. *1897*, 2407. — (Indemnités aux victimes d'erreurs). Pr. Albert Chiché. C. *1897*, 2411. — (Détention préventive). Pr. Georges Berry. C. *1897*, 2427. — Pr. Charruyer. C. *1897*, 2443. — (Expertise contradictoire). Pr. Thézard et Thévenet. S. *1897*, 156. — (Liberté de la défense). Pr. Julien Goujon. C. *1897*, 2542. — (Victimes d'arrestations erronées). Pr. Charruyer. C. *1898* (7ᵉ Lég.), 253. — (Loi de sursis). Pr. Mirman. C. *1898* (7ᵉ Lég.), 302. — Art. 444. Pr. Gerville-Réache. C. *1898* (7ᵉ Lég.), 306. — R. Renault-Morlière, 573. — Art. 444. Pr. Massabuau et autres. C. *1898* (7ᵉ Lég.), 309. — Art. 445. Pr. Waldeck-Rousseau. S. *1898*, 340. — (Instruction préalable). Pj. Lebret. C. *1898* (7ᵉ Lég.), 455. — R. Ordinaire. C. *1899*, 718. → S. *1899*, 104. — Art. 510 à 517. Pr. Sembat. C. *1898* (7ᵉ Lég.), 586. — (Instruction préalable). Pr. Rose. C. *1899*, 602. — R. Renault-Morlière, 736. — Art. 445. Pr. Bisseuil. S. *1899*, 3. — Art. 445. Pj. Lebret. C. *1899*, 671. — R. Renault-Morlière, 736. → S. *1899*, 40. — R. Bisseuil, 48. — L. 1ᵉʳ mars 1899. — Art. 423, 424, 439 et 532. Pj. Lebret. C. *1899*, 821. — R. Gervaize, 1023. → S. *1899*, 223. — R. Saint-Germain, 106. — L. 19 avril 1900. — Art. 529. Pr. Georges Berry. C. *1899*, 862. — R. Périllier, 1031. — Art. 399. Pr. Ponthier de Chamaillard. S. *1899*, 151. — R. Ponthier de Chamaillard. S. *1900*, 268. → C. *1900*, 1968. — (Chambre des mises en accusation). Pr. Jean Cruppi. C. *1899*, 1014. → S. *1899*, 163. — (Détention préventive). Pr. Georges Berry. C. *1899*, 1080. — Art. 185, 186. Pr. Marchal. C. *1900*, 2101. — Art. 184, 187, 203 et 205. Pr. Pourquery de Boisserin. C. *1901*, 2208. — Art. 113. Pr. Cruppi, C. *1901*, 2216. — (Circonstances atténuantes). Pr. Louis Martin. C. *1901*, 2302. — (Instruction préalable). Pr. Barthou. C. *1901*, 2428. — R. Meyer, 2740. — Art. 341, 345, 347. Pr. Chaumié et

Leydet. S. *1901,* 381. — Art. 10. Pr. Mirman et autres. C. *1901,* 2707. — R. Cornudet, 2769.

Code forestier. — Titre VI. Pr. Philipon. C. *1893* (6e Lég.), 29. — Pr. Philipon. C. *1895,* 1329. — Art. 203. Pr. Joseph Reinach et autres. C. *1894,* 564. — Art. 153 et 154. Pj. Méline. C. *1897,* 2556. — R. Bienvenu Martin. C. *1897,* 2651. → S. *1898,* 29. — R. Chovet. S. *1898,* 175. — L. 21 juin 1898. — Art. 31, 32 et 103. Pj. Méline. C. *1897,* 2257. — R. Bienvenu Martin, 2650. → S. *1898,* 29. — R. Chovet, 176. — L. 21 juin 1898. — Art. 105. Pr. Ordinaire et autres. C. *1898* (7e Lég.), 528. — R. de Moustier, 1739. → S. *1900,* 340. — R. Saillard. S. *1901,* 146. → C. *1901,* 2306. — R. Lemire, 2327. — L. 19 avril 1901. — Art. 105. Pj. Dupuy. C. *1901,* 2718. — R. de Moustier, 3068.

Code pénal. — Art. 414 et 415. Pr. Coutant et autres. C. *1893* (6e Lég.), 98. — R. André Lebon. C. *1894,* 526. — Art. 226 et 227. S. *1893.* S. E. 39. — R. J. Godin. S. *1894,* 110. — L. 28 décembre 1894. — Art. 463. Pr. Cunéo d'Ornano. C. *1894,* 425. — Art. 419. Pr. Henri Blanc. C. *1894,* 467. — (Sursis). Pr. Léon Mougeot. C. *1896,* 1910. — Art. 419. Pr. Rose. C. *1896,* 1937. — R. Gustave Dron. C. *1898,* 3134. — Art. 352. Pr. Odilon-Barrot. C. *1897,* 2196. — Art. 430 et 433. Pr. Louis Brunet. C. *1897,* 2224. — Art. 454. Pr. Girault. C. *1897,* 2644. — (Agiotage). Pr. Michelin et autres. C. *1897,* 2740. — Pr. Julien Goujon. C. *1897,* 2841. — Art. 199 et 200. Pr. Dejeante. C. *1898,* 2975. — (Agiotage). Pr. Rajon. C. *1898* (7e Lég.), 194. — R. Honoré Leygue, 2324. — Art. 414 et 415. Pr. Coutant et autres. C. *1898* (7e Lég.), 232. — (Divulgation de pièces). Pr. Firmin Faure. C. *1898* (7e Lég.), 307. — Art. 64. Pr. Millerand. C. *1899,* 827. — Art. 463. Pr. Morlot. C. *1899,* 958. — R. Périllier, 1576 et Morinaud, 2752. — Art. 474, 478 et

S. *1895*, 120. — Pr. André Lavertujon. S. *1896*, 4. — R. Pauliat. S. *1897*, 230.

Crédit foncier colonial. — Pr. Louis Brunet et de Mahy. C. *1895*, 1251. — R. de Mahy. C. *1898*, 2994.

Défense. — Pj. Decrais. C. *1900*, 1377. — R. Gautret. C. 1489 et Doumergue, 1686. → S. *1900*, 250. — R. Pauliat, 274. — L. 20 juillet 1900.

Domaine de l'État. — Pr. Leveillé. C. *1897*, 2384.

Emplois réservés aux fonctionnaires coloniaux. — Pr. Le Hérissé. C. *1900*, 1471.

Exposition permanente. — Pj. André Lebon. C. *1897*, 2190. — R. Siegfried, 2385. → S. *1898*, 26. — Pr. Bazille. C. *1897*, 2274.

Régime judiciaire. — Pr. Isaac. S. *1896*. S. E. 36.

Représentation coloniale. — Pr. d'Estournelles. C. *1897*, 2191. — Pr. d'Estournelles. C. *1898* (7e Lég.), 220. — Pr. d'Estournelles. C. *1901*, 2473.

Service de santé. — Pr. Isaac. S. *1897*. S.E. 27. — R. Taulier. S. *1899*, 83.

Situation économique. — R. Turrel. C. *1897*, 2939.

Unification des soldes. — Pr. Guillemet. C. *1893* (6e Lég.), 32. — R. Guillemet. C. *1895*, 1709. → S. *1896*, 66. — R. Godin, 89. — L. 8 juillet 1896.

Commerce et industrie.

Chambres de commerce. — Pr. Mesureur. C. *1893*, (6e Lég.), 41. — R. Mesureur. C. *1894*, 739. → S. *1894*. S.E. 37. — R. Durand-Savoyat. S. *1896*, 35. → C. *1896*, 1883. — R. Mesureur. C. *1897*, 2344 et 3007. → S. *1898*, 56. — R. Durand-Savoyat, 122. — L. 9 avril 1898. — Pr. Durand-Savoyat. S. *1895*, 11. — Pr. Gautret. C. *1900*, 1591. — Pr. Guillemet. C. *1898* (7e Lég.), 159. — Pr. Guillemet. C. *1898* (7e Lég.), 385. — R. Colle. C. *1899*, 1608. → S. *1901*, 152.

Dessins et modèles industriels. — → C. *1893* (6e Lég.), 12. — R. Philipon. C. *1894*, 738.

Effets de commerce. — Pr. Berteaux et autres. C. *1899*, 750. → S. *1899*, 45. — R. Prevet, 50. — L. 21 février 1899.

Fonds de commerce. — Pj. Lebret. C. *1899*, 759. — Pr. Rogez. C. *1899*, 1320.

Mémoires d'entrepreneurs. — Pr. Le Hérissé. C. *1899*, 2198.

Office du commerce extérieur. — Pj. Henry Boucher. C. *1897*, 2873. — R. Charles Roux. C. *1898*, 2979. → S. *1898*, 27. — R. Monestier, 57. — L. 4 mars 1898.

Récompenses industrielles. — Pr. Astier. C. *1900*, 1792. — R. Astier, 2159.

Commis voyageurs. — Pr. Turrel et autres. C. *1895*, 1643.

Communes.

Domaine agricole communal. — Pr. Édouard Vaillant et autres. C. *1894*, 928. — Pr. Édouard Vaillant et autres. C. *1898* (7e Lég.), 117.

Organisation communale. — Pj. Barthou. C. *1896*, 2060. — Pr. Odilon-Barrot. C. *1897*, 2470. — Pr. Julien Goujon et Lebret. C. *1897*, 2471.

Suppression des lois d'intérêt local et de la tutelle des communes. — Pr. Milliès-Lacroix. S. *1900*, 28. — R. Milliès-Lacroix. S. *1901*, 97. → C. *1901*, 2662. — R. Bienvenu Martin, 2975. — L. 7 avril 1902.

Voir Municipalités.

Comptables directs. — Pr. Caillaux. C. *1899*, 960.

Compte de liquidation. — Voir Liquidation.

Conditions privées et publiques. — Pr. Dron. C. *1899*, 1065. — R. Cruppi, 1383. → S. *1900*, 6. — R. Poirrier, 140. → C. *1900*, 1783. — R. Cruppi, 1806. — L. 21 août 1900.

Conducteurs du génie maritime. — Voir Armée de mer.

Conducteurs électriques. — Pj. Marty. C. *1893*, (6e Lég.), 150. — R. Berger. C. *1894*, 666 et 786. → S. *1894*. S.E. 33. — R. Cochery. S. *1895*, 124. — L. 18 juin 1895.

Congrégations religieuses. — Voir Association; Cultes, Mainmorte.

Interdiction d'enseigner. — Voir Enseignement.

Interdiction des fonctions publiques. — Pr. Poulain. C. *1898* (7e Lég.), 416.

Recouvrement des impôts. — Pj. Caillaux. C. *1899*, 1186. — R. Merlou. C. *1900*, 1616.

Connaissement. — Voir Code de commerce.

Conseil d'État. — Pj. Antonin Dubost. C. *1894*, 245. — R. Camille Krantz, 869 et 1009, et Maurice Lebon, 981. — Pr. Camille Krantz et Lasserre. C. *1894*, 435. — Pj. Guérin. S. *1894*. S.E. 27. — R. Tirman. S. *1895*, 24. → C. *1895*, 1213. — R. Pierre Laroze, 1294. — L. 30 novembre 1895. — Pr. Arnous et autres. C. *1894*, 812. — Pj. Monis. C. *1900*, 1664. — R. Chastenet, 1722. → S. *1900*, 221. — R. Chovet, 253. — L. 17 juillet 1900.

Conseils cantonaux. — Pr. Boudenoot. C. 1898 (7e Lég.), 303. — R. Gervais. C. *1899*, 3141.

Conseils d'arrondissement. — Pr. Albert Petrot. C. *1895*, 1589.

Conseils de préfecture. — Pr. Barthou. C. *1896*, 2062. — Pr. Morlot. C. *1899*, 624.

Conseils du travail. — Voir Travail.

Conseils généraux. — → R. Edouard Millaud. S. *1898*, 374. — L. 29 juin 1889. — Pr. Michelin. C. *1894*, 308. — Pr. Marcel Habert. C. *1894*, 557. — Pr. Isambert et autres. C. *1895*, 1332. — R. Louis Jourdan, 1363. → S. *1895*, 136. — R. Cordelet, 166. — Pj. Barthou. C.

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. — Pr. Dauzon et autres. C. *1901,* 2317. — Pr. Lasies. C. *1901,* 2318.

Déclarations ministérielles. — Voir MINISTÈRE.

Décorations.

MÉDAILLE COLONIALE.. — Pj. Decrais. C. *1901,* 2121. — R. Raiberti, 2404 et 2838.

MÉDAILLE DE CHINE. — Pr. Le Hérissé et Gauthier de Clagny. C. *1901,* 2458. — R. Gervais, 2584. — Pj. de Lanessan. C. *1901,* 2466. — R. Gervais, 2584.

MÉDAILLE DE LA CAMPAGNE DE 1870-71. — Pr. Noel. C. *1894,* 488. — Pr. Noel et autres. C. *1894,* 589. — Pr. Georges Berry et autres. C. *1896,* 1853. — Pr. Georges Berry. C. *1898* (7e Lég.), 100. — R. Forni. C. *1900,* 1423.

MÉDAILLE DE MADAGASCAR. — Pr. Bozérian. C. *1895,* 1568. — Pj. Godefroy Cavaignac. C. *1895,* 1666. — R. Mézières, 1698. → S. *1895.* S.E. 48. — R. Tézenas, 63. — L. 15 janvier 1896. — Pj. amiral Besnard. C. *1897,* 2316. — R. Le Hérissé, 2446. → S. *1897,* 152. — R. Cabart-Danneville, 229. — L. 20 juillet 1897.

MÉDAILLE DES BLESSÉS DE GUERRE. — Pr. Bazille. C. *1897,* 2279 et *1898* (7e Lég.), 410.

MÉDAILLE D'HONNEUR DES MARINS. — Pr. Suchetet. C. *1899,* 1117. — R. Brindeau, 1544. → S. *1901,* 368. — R. Pichon, 406. — L. 14 décembre 1901.

MÉDAILLE DU MÉRITE MILITAIRE. — Pr. de l'Estourbeillon. C. *1898* (7e Lég.), 561. — R. Magne, 1384. — Pr. Bazille. C. *1899,* 976. — R. Magne, 1384.

MÉDAILLE DU SIÈGE DE BELFORT. — Pr. Viellard et Fleury-Ravarin. C. *1896,* 1922. — Pr. Viellard. C. *1899.* 1269.

MÉDAILLE DU ZÈLE MILITAIRE. — Pr. de l'Estourbeillon. C. *1899,* 795. — R. Magne, 1384.

Médaille militaire. — Pj. de Lanessan. C. *1900,* 1979. → S. *1900,* 381. — R. Bourgeat, 388. — L. 17 décembre 1900.

Ordre du mérite industriel et commercial. — Pr. Riu et autres. C. *1894,* 1116. — Pr. Bazille. C. *1899,* 965. — R. Mando, 1316.

Taxe sur les décorations. — Pr. Michelin. C. *1895,* 1742.

Voir Légion d'honneur.

Défense des côtes. — Pr. Édouard Lockroy. C. *1893* (6e Lég.), 178. — R. Cabart-Danneville. C. *1894,* 935. — Pr. Edouard Lockroy. C. *1893* (6e Lég.), 203. — R. Cabart-Danneville. — C. *1894,* 935. — Pr. Cabart-Danneville et autres. C. *1894,* 229. — R. Cabart-Danneville, 935. — Pr. Cabart-Danneville et autres. C. *1894,* 458. — R. Cabart-Danneville, 935. — Pr. Cabart-Danneville. S. *1897,* 10. — R. Cabart-Danneville. S. *1897.* S.E. 70 et *1898,* 35. — Pr. Fleury-Ravarin. C. *1899,* 773. — Pr. Raiberti. C. *1899,* 872. — Pr. Lockroy. C. *1899,* 1270. — Pj. de Galliffet. C. *1900,* 1371. — R. Lannes de Montebello, 1698. — Pr. Brune. C. *1900,* 1411.

Défense nationale. — Pr. Philippe Grenier. C. *1897,* 2324. — Pr. Chautemps et autres. C. *1898* (7e Lég.), 589. — Pr. Fleury-Ravarin. C. *1899,* 887.

Délégués agricoles. — Voir Agriculture.

Délégués mineurs. — Voir Travail.

Densimètres. — Pj. Marty. C. *1894,* 304. — R. Brincard, 434. → S. *1894,* 201. — R. Cochery, 207. — L. 3 août 1894.

Départements. — Organisation départementale. — Pr. Louis Martin et Chassaing. C. *1901,* 2798.

Subventions. — Pj. Charles Dupuy. C. *1894,* 676. — R. Henry Boucher, 835. → S. *1894,* 196. — R. Trarieux. 198. — L. 26 juillet 1894. — Pj. Georges Leygues. C.

Domaine public.

Dunes et forêts domaniales. — Pj. Caillaux. C. *1901*, 2343.

Vente d'îles, îlots, chateaux forts, batteries ou forts du littoral déclassés. — Pr. Cabart-Danneville. S. *1900*, 406. — R. Cabart-Danneville. S. *1901*, 122. → C. *1901*, 2321.

Domaines congéables. — Pr. Le Cerf et autres. C. *1894*, 379. — R. Le Cerf. C. *1895*, 1415. → S. *1896*, 109. R. Grivart. — S. *1896*, 162. — L. 8 février 1897.

Dons et legs. — Pr. Bienvenu Martin. C. *1899*, 1220. — R. Bienvenu Martin. C. *1900*, 1336. → S. *1900*, 37. — R. Garreau, 359. → C. *1900*, 2038. — R. Bienvenu Martin, 2070. — L. 4 février 1901.

Douanes.

Admissions temporaires. — Pr. Georges Graux (maïs). C. *1894*, 431. — R. Georges Graux, 481. → S. *1894*, 71. — R. Lesueur, 142. → C. *1894*, 832. — R. Georges Graux, 839, 940 et 1173. → S. *1896*, 12. — R. Dauphin. 67. — L. 31 mars 1896. — Pr. Arthur Leroy et autres (fèves en grains). C. *1896*, 1828. — Pr. Viger (blés et bons d'importation). C. *1896*, 1935. — Pr. Bouge (plateaux en bruyère). C. *1896*, 2123. — Pr. de Pontbriand et autres (blé). C. *1897*, 2308. — Pj. Henry Boucher (fils de laine). C. *1897*, 2317. — R. Balsan, 2582. → S. *1897*, 248. — Gustave Denis. S. *1897*, S.E. 21. — L. 2 décembre 1897. — Pr. Caze (blé, froment). C. *1897*, 2665. — Pj. Henry Boucher (maïs). C. *1898*, 3241. — Pr. de Pontbriand (blés). C. *1899*, 1102. — R. Debussy, 1443. — Pj. Millerand (thés). C. *1900*, 1361. — R. Gerville-Réache, 1467. → S. *1900*, 64. — R. Expert-Besançon, 129. — L. 8 mai 1900. — Pj. Millerand (maïs). C. *1900*, 1415. — R. Debussy, 2155. — Pj. Millerand (froment). C. *1900*, 1828. — R. Debussy, 2423 et 2487. → S. *1901*, 397. — R.

Viger, 427. — Pr. Prevet (blés). S. *1901,* 121. — R. Viger, 427. — Pr. Castillard (froment). C. *1901,* 2247. — R. Debussy, 2423. — Pj. Millerand (tissus à broder). C. *1901,* 2682. — Pj. Millerand (brome). C. *1901,* 2802.

Agents. — Pr. Defontaine et autres. C. *1898* (7e Lég.), 107. — Pr. Defontaine et autres. C. *1901,* 2281 et 2282.

Bons d'importation. — Pr. Debussy. C. *1899,* 1109. — R. Debussy, 1443. — Pr. Papelier et Fenal. C. *1899,* 1110. — R. Debussy, 1443. Voir ci-dessus *Admissions temporaires.*

Dons et secours aux prisonniers de guerre. — Pj. Delcassé. C. *1901,* 2272.

Entrepôts. — Pr. Papelier et autres. C. *1893* (6e Lég.), 148. — Pj. Marty. C. *1894,* 367.

Frontière douanière de la France en Savoie. — Henry Boucher. C. *1896,* 1906. — R. E. Noel, 2572 et Georges Graux, 3147.—Pj. Delombre. C. *1898* (7e Lég.), 479. — R. Noël, 713. → S. *1899,* 97. — R. Waddington, 98. — L. 30 mars 1899.

Frontières (zones) douanières (Franco-belge).—Pr. Plichon. C. *1900,* 1547. — R. Plichon, 1684. → S. *1900,* 384. — R. Maxime Lecomte. S. *1901,* 423. — L. 29 décembre 1901. — (Principauté de Monaco). Pj. Caillaux. C. *1900,* 1373. — R. Henry Boucher, 1674. → S. *1900,* 256. — R. Waddington, 294. — L. 13 juillet 1900.

Modifications au tarif général. — Pr. Georges Leygues et autres (blé étranger). C. *1893* (6e Lég.), 7. — Pr. de Largentaye (blés, grains, farines). C. *1893* (6e Lég.), 39. — Pr. Auguste Isaac et César Laîné (denrées coloniales). C. *1893* (6e Lég.), 46. — Pr. Jean Plichon (céréales). C. *1893* (6e Lég.), 57. — Pr. Guillemet (céréales). C. *1893* (6e Lég.), 59. — Pr. Plichon (lait). C. *1893* (6e Lég.), 67. — Pr. Caze (blés et farines étrangers). C. *1893* (6e Lég.), 130. — Pr. Turrel (raisins secs). C.

1893 (6e Lég.), 165. — R. Turrel. C. *1894*, 689. — Pr. Porteu (blés et farines étrangers). C. *1893*, 172. — Pr. Lacombe (id.). C. *1894*, 234. — Pr. Caze (id.). C. *1894*, 264. — Pr. Jaurès et autres. C. *1894*, 312. — Pr. Plichon et autres (céréales et dérivés). C. *1894*, 328. — Pj. Viger (blé et dérivés). C. *1894*, 335. — R. Georges Graux. C. 349. → S. *1894*, 30. — R. Sébline, 32. — L. 27 février 1894. — Pj. Viger (cadenas). C. *1894*, 347. — R. Renault-Morlière. C. *1896*, 2002. → S. *1897*, 255. — R. Prevet. S. *1897*. S. E. 45. — L. 13 décembre 1897. — Pr. Guieysse et autres (plomb, zinc et leurs minerais et dérivés). C. *1894*, 364. — R. Récipon, 777 et Brice, 1594. → S. *1896*, 126. — R. Monsservin. S. *1897*, 32. → C. *1898*, 2480. — R. Quintaa, 3010. — L. 3 mars 1898. — Pj. Marty (antimoine). C. *1894*, 366. — Pr. Charruyer (sels étrangers). C. *1894*, 523. — Pr. Georges Graux (mélasses étrangères). C. *1894*, 556. — R. Georges Graux, 715. → S. *1894*, S.E. 7. — R. Dauphin, 9. — L. 17 novembre 1894. — Pr. Guillemin (chaux hydraulique). C. *1894*, 563. — Pr. Linard et autres (sucres étrangers). C. *1894*, 619. — Pr. Raiberti et autres (bois). C. *1894*, 697. — Pj. Lourties (tabacs importés en Algérie). C. *1894*, 735. — R. Saint-Germain, 1760 et Camille Krantz, 1963. → S. *1896*, 165. — R. Isaac. S. *1897*, 76. — Pr. Georges Graux et autres (sables blancs). C. *1894*, 771. — Pr. Brousse et Graux (fruits secs). C. *1894*, 785. — R. Brousse (verbal, 25 octobre 1894). → S. *1894*, S.E. 6. — R. Griffe, 8. — L. 14 novembre 1894. — Pr. Malzac (soies grèges). C. *1894*, 798. — Pr. César Lainé (conserves d'ananas). C. *1894*, 1039. — R. de Pontbriant. C. *1897*, 2307 et Georges Graux, 3147. → S. *1898*, 243. — R. Gustave Denis, 250. → C. *1898*, 3242. — L. 9 avril 1898. — Pr. Caze (blés et farines étrangers). C. *1895*, 1129. — Pr. Gerville-Réache et autres (cafés, cacaos,

vanilles, épices des colonies). C. *1895*, 1250. — Pr. Castelin et autres (céréales). C. *1895*, 1431. — R. Renault-Morlière, 2002. — Pr. Berne-Lagarde (essence d'anis). C. *1895*, 1444. — Pr. Lannelongue et autres (graines oléagineuses et huiles végétales). C. *1895*, 1451. — R. Georges Graux, 3088 et 3147. — Pr. Georges Graux et Fougeirol (tissus de soie pure). C. *1895*, 1478. — R. Balsan. C. *1898*, 3050 et Georges Graux, 3147. — Pr. Fougeirol (tarif différentiel). C. *1895*, 1479. — Pr. Dansette et autres (mélasses). C. *1895*, 1565. — R. Lechevallier, 2075. → S. *1897*, 31. — R. Maçherez, 177. → C. *1897*, 2629. — R. Lechevallier, 2638. — L. 14 juillet 1897. — Pr. Fleury-Ravarin (suifs et os d'animaux). C. *1895*, 1656. — Pj. (grains étrangers). R. Prevet. S. *1896*, 38. — Pr. Cot et autres (vins). C. *1896*, 2115. — Pr. Cot et autres (moûts). C. *1896*, 2116. — Pr. Rose et autres (suifs). C. *1896*, 2134. — Pr. Jonnart et autres (porcs). C. *1897*, 2239. — R. Martinon, 2756. → S. *1897*, S.E. 88. — R. Legludic. S. *1898*, 91. → C. *1898*, 3148. — R. Rose, 3166. — L. 5 avril 1898. — Pr. Lemire (viandes salées de porc). C. *1897*, 2306. — Pr. Ducos et autres (cocons et soies). C. *1897*, 2332. — R. Balsan, 3050. — Pr. Guillain et autres (céréales). C. *1897*, 2387. — Pr. Guillemin (margarine et beurre). C. *1897*, 2439. — R. Rose, 2822 et Georges Graux, 3147. → S. *1898*, 195. — R. Legludic, 206. — L. 9 avril 1898. — Pr. Carnaud et autres (céréales). C. *1897*, 2442. — Pr. Georges Graux (tissus de soie pure). C. *1897*, 2450. — R. Balsan, 3050. — Pr. de Ramel (houilles). C. *1897*, 2468. — Pr. Couturier (soieries). C. *1897*, 2472. — R. Balsan, 3050. — Pr. des Rotours (betteraves). C. *1897*, 2481. — Pr. des Rotours et Plichon (graines oléagineuses). C. *1897*, 2482. — R. Georges Graux, 3088. — Pr. des Rotours (coton). C. *1897*, 2483. — Pr. des Rotours et Laniel (art. 16, 17,

19 et 20 du tarif général). C. *1897*, 2484. — R. Martinon, 2756. — Pr. Basly (houilles et coke). C. *1897*, 2492. — Pr. Berteaux et autres (fruits forcés). C. *1897*, 2506. — R. Galpin. C. *1898*, 3151 et Georges Graux, 3147. — Pr. de Mahy (tapiocas). C. *1897*, 2592. — Pr. Descubes et Paulmier (vélocipèdes et automobiles). C. *1897*, 2608. — Pr. Plichon et autres. C. *1897*, 2640. — Pr. de Saint-Quentin et autres (chevaux). C. *1897*, 2642. — R. Lechevallier. C. *1898*, 3128. Georges Graux, 3147, et E. Delaunay, 3180. → S. *1898*, 194. — R. Prevet, 207. — L. 9 avril 1898. — Pr. Chauvière (matières à fabriquer le papier). C. *1897*, 2721. — Pr. Brice (céréales). C. *1897*, 2742. — Pr. Boudenoot et autres. C. *1897*, 2754. — R. Rose, 3098 et Georges Graux, 3147. — Pr. Boudenoot (chaux hydrauliques). C. *1897*, 2783. — Pr. des Rotours (cafés). C. *1897*, 2799. — Pr. Auguste Isaac (vaniline). C. *1897*, 2812. — Pr. Marcel Habert et autres (pavés et pierres cassées). C. *1897*, 2832. — Pr. Weil-Mallez (chicorées). C. *1897*, 2842. — Pr. Sirot-Mallez et autres (fils de lin). C. *1897*, 2876. — Pr. Dansette et Coache (plantes de serres). C. *1897*, 2878. — Pr. Desjardins (blés étrangers). C. *1897*, 2879. — Pj. Henry Boucher (vin de raisins secs). C. *1897*, 2902. — Pr. Julien Goujon (acide borique). C. *1898*, 2950. — R. Lechevallier, 3024. → S. *1898*, 67. — R. Waddington, 90. → C. *1898*, 3133. — R. Lechevallier, 3140. — L. 4 avril 1898. — Pr. Jules Gaillard et autres (sables blancs). C. *1898*, 3009. — Pr. Pourquery de Boisserin (pierres à aiguiser). C. *1898*, 3038. — Pr. Lannelongue et autres (graines oléagineuses et huiles végétales). C. *1898*, 3127. — Pr. Castelin (chevaux). C. *1898*, 3197. — Pr. Chabrié (plumes de parure). C. *1898*, 3211. — Pr. Chastenet et autres (vins). C. *1898* (7e Lég.), 5. — Pr. Desjardins et autres (blés étrangers). C. *1898* (7e Lég.), 6. — Pr.

Plichon (céréales). C. *1898* (7e Lég.), 7. — Pr. Plichon (houblons). C. *1898* (7e Lég.), 8. — Pj. Méline (blés). C. *1898* (7e Lég.), 30. — R. Graux, 201. → S. *1898*, 312. — R. Gustave Denis, 329. — L. 23 décembre 1898. — Pr. Bourrat et autres (vins). C. *1898* (7e Lég.), 35. — Pr. Lesage et autres (blés étrangers). C. *1898* (7e Lég.), 37. — Pr. Porteu (blé et farines étrangers). C. *1898* (7e Lég.), 85. — Pr. Guillemet et Denécheau (céréales). C. *1898* (7e Lég.), 86. — Pr. Vaillant et autres (blés et farines). C. *1898* (7e Lég.), 99. — Pr. Chiché et autres blés). C. *1898*, 108. — Pr. J.-L. Breton (blés et farines étrangers). C. *1898* (7e Lég.), 163. — Pr. Magniaudé raisins secs). C. *1898*, 166. — Pr. des Rotours (graines de betteraves). C. *1898*, 185. — Pr. Lauraine (fleurs de pyrèthre). C. *1898*, 195. — Pr. Marcel Habert (pavés et pierres cassées). C. *1898*, 199. — Pr. Jules Brice (céréales). C. *1898*, 200. — Pr. Rose (suifs). C. *1898*, 202. — Pr. Constant et Pierre Laroze (bœufs, vaches et taureaux). C. *1898*, 208. — Pr. Boudenoot (paille et laine de bois). C. *1898*, 254. — Pr. Borie (céréales). C. *1898*, 264. — Pr. Lechevallier (graines oléagineuses et huiles végétales). C. *1898*, 283. — R. Suchetet, 2753. — Pr. Desjardins (id.). C. *1898*, 284. — Pr. Paulmier (automobiles). C. *1898*, 317. — Pr. des Rotours et autres (coton). C. *1898*, 328. — Pr. Pams (fouets). C. *1898*, 351. — Pr. Gerville-Réache (alcools, liqueurs, etc., coloniaux). C. *1898*, 392. — R. Noel, 2873. — Pj. Delombre (raisins de vendange et moûts). C. *1898*, 399. — R. du Périer de Larsan, 454. → S. *1898*, 373. — R. de Verninac, S. *1899*, 11. — L. 1er février 1899. — Pj. Delcassé (produits italiens). C. *1898*, 422. — R. Graux, 487. → S. *1898*, 382. — R. Lourties. S. *1899*, 12. — Le 2 février 1899. — Pr. Dansette (huiles de coton). C. *1898*, 423. — R. Suchetet, 2753. — Pr. Drumont (matières végé-

tales). C. *1898*, 426. — Pr. Dansette et Coache. (plantes et arbustes de serres). C. *1898*, 440. — Pr. Germain Perier (schistes). C. *1898*, 447. — R. Noël, 928 et Henri Ricard, 1005. → S. *1899*, 184. — R. Lourties. 198. — L. 10 juillet 1899. — Pr. Castelin (chevaux). C. *1898*, 451. — Pr. Chauvière (matières premières du papier). C. *1898*, 483. — Pr. Eugène Dufour (noix à huile. C. *1898*, 492. — Pr. Augé (raisins de table). C. *1898*, 494. — Pr. Augé (futailles). C. *1898*, 495. — Pr. Rajon (tissus de soie pure). C. *1898*, 514. — R. Rajon. 560. → S. *1898*, 390. — R. Fougeirol. S. *1899*, 24. — L. 28 février 1899. — Pr. Fleury-Ravarin (chloroforme). C. *1898*, 588. — Pr. Plichon (levure de bière). C. *1899*, 618. — Pr. Balandreau (maïs). C. *1899*, 621. — Pr. Rispal et Brindeau (produits chimiques). C. *1899*, 625. — R. Dubochet, 833. → S. *1899*, 168. — R. Sébline, 181. — L. 10 juillet 1899. — Pr. Fleury-Ravarin (baryum). C. *1899*, 657. — Pr. Debève (graines de betteraves). C. *1899*, 659. — Pr. Plichon (fils d'acier). C. *1899*, 677. — Pr. Fleury-Ravarin (os d'animaux). C. *1899*, 692. — Pr. Lasies et autres (sulfate de cuivre). C. *1899*, 711. — Pj. Deloncle (Produits corses). C. *1899*, 719. — R. Armez, 974. → S. *1900*, 281. — R. Leydet, 457. — L. 25 février 1902. — Pr. Noël (maïs et riz). C. *1899*, 730. — R. Debussy, 2155. — Pr. Narbonne (sulfate de cuivre). C. *1899*, 753. — R. Berger. 793. — Pr. Bonard et Florent (tissus de soie pure). C. *1899*, 1815. — R. Noël. 1079. — Pr. Rajon (tissus de soie pure). C. *1899*, 820. — R. Noël, 1079. — Pr. Boudenoot (chaux). C. *1899*, 841. — R. Debussy. 1018. — Pr. Jourde (raisins de vendange et moûts). C. *1899*, 922. — R. du Périer de Larsan, 1409. — Pr. Lucien Cornet (choux à choucroute). C. *1899*, 953. — R. Debussy, 1328. — Pr. Haussmann et Cornudet (tourbes). C. *1899*, 1009. — R. Monfeuillard, 2170.

— Pr. Andrieu et Gouzy (blés et farines étrangers). C. *1899*, 1092. — R. Debussy, 1443 et Henri Ricard, 1660. — R. supplémentaire Debussy, 1694. → S. *1900*, 317. — R. Viger, 401 et Durand-Savoyat. S. *1901*, 39. — Pr. Pourquery de Boisserin (pierres à aiguiser). C. *1899*, 1107. — R. Plichon, 2288. → S. *1901*, 229. — Pr. Dunaime (tanins). C. *1899*, 1122. — Pr. Suchetet (sel de coussin). C. *1899*, 1214. — Pr. Charles Gras (gravures, estampes, photographies). C. *1899*, 1234. — Pr. Andrieu et Gouzy (huiles volatiles en tous genres). C. *1899*, 1296. — Pr. J.-L. Breton (houilles). C. *1900*, 1333. — R. Noël, 1389. — Pr. J.-L. Breton (fers). C. *1900*, 1334. — Pj. Millerand (denrées coloniales de consommation). C. *1900*, 1362. — R. Gerville-Réache, 1427. → S. *1900*, 26. — R. Fougeirol, 38. — L. 24 février 1900. — Pr. Peschaud (silice). C. *1900*, 1365. — Pr. Graux (bières). C. *1900*, 1367. — Pr. Peschaud (produits réfractaires à base de silice). C. *1900*, 1435. — Pr. Lepez et Noël (maïs). C. *1900*, 1523. — R. Debussy, 2155. — Pr. Castelin (maïs). C. *1900*, 1578. — Pr. Plichon (manchons à incandescence). C. *1900*, 1650. — R. Plichon, 2184. — Pr. Cornet (tourbe fibreuse). C. *1900*, 1793. — R. Montfeuillart, 2170. — Pj. Millerand (café). C. *1900*, 1815. — R. Thierry, 1827. → S. *1900*, 307. — R. Thézard, 321. — L. 17 juillet 1900. — Pj. Millerand (fruits secs ou tapés). C. *1900*, 1821. — Pr. Guillain (figues sèches). C. *1900*, 1823. — R. Plichon, 2244. → S. *1901*, 238. — R. Maxime Lecomte, 321. — L. 26 juillet 1901. — Pr. Méline (régime des colonies). C. *1900*, 1837. — Pr. Suchetet (graines et fruits oléagineux, huiles végétales). C. *1900*, 1946. — R. Suchetet, 2753. — Pr. Plichon (bières). C. *1900*, 2008. — Pj. Millerand (vins). C. *1900*, 2083. — Pr. Meyer (acides). C. *1901*, 2152. — Pr. Arbouin (aiguilles pour métiers). C. *1901*, 2209. — Pr. Gervais

Pr. Michelin. C. *1897*, 2717. — Pr. Chassaing. C. *1897*, 2757. — Pr. Chassaing. C. *1898* (7e Lég.), 32. — R. Berthelot, 1420. → S. *1900*, 51. — R. Strauss, 83. — Pr. Carnaud. C. *1898*, 142. — R. Berthelot, 1420. — Pr. Chassaing. C. *1901*, 2616.

BILLETS DE CHEMINS DE FER POUR ÉLECTEURS. — Pr. Berton. C. *1898*, 505.

CANDIDATURE OFFICIELLE. — Pr. Cunéo d'Ornano. C. *1897*, 2749. — Pr. Cunéo d'Ornano. C. *1898* (7e Lég.), 214.

CANDIDATURES MULTIPLES. — Pr. Gauthier de Clagny. C. *1900*, 2072. — R. Klotz, 2863.

CARTES ÉLECTORALES. — Pr. Dupuytrem. C. *1901*, 2359.

CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES. — Pj. Barthou. C. *1897*, 2925. — R. Odilon-Barrot, 3064. → S. *1898*, 141. — R. Girard, 192. — L. 6 avril 1898. — Pr. Henri Ricard, Julien Goujon et Gavini (*J. Officiel* 22 mars 1898). — R. Odilon-Barrot, 3143. → S. *1898*, 133. — R. Théodore Girard, 246. — L. 6 avril 1898.

COMMISSIONS DE RECENSEMENT. — Pr. Sauvanet. C. *1898* (7e Lég.), 140.

CORRUPTION. — Pr. Odilon-Barrot et autres. C. *1893* (6e Lég.), 185. — R. Odilon-Barrot. C. *1894*, 828. — Pr. Odilon-Barrot. C. *1898* (7e Lég.), 215.

ENQUÊTES SUR LES ÉLECTIONS. — (Corrèze). R. Dejean. C. *1894*, 584. — (Ardèche). R. Descubes. C. *1894*, 407. — (Hautes-Pyrénées). R. Saint-Germain. C. *1894*, 471. — (Finistère). R. Rabier. C. *1897*, 2451. — (Narbonne). R. Isnard. C. *1898* (7e Lég.), 412. — (Constantine). R. Charles Bos. C. *1899*, 742.

FRAUDES ET ERREURS — Pr. Gouzy et autres. C. *1898* (7e Lég.), 125.

LÉGISLATION ÉLECTORALE. — Pr. Rose. C. *1894*, 297.

— Pr. Michelin et autres. C. *1895*, 1194. — Pr. Gabriel Deville. C. *1897*, 2676. — Pr. de Lanjuinais et autres. C. *1897*, 2793. — Pr. du Perrier de Larsan et autres. C. *1897*, 2940. — R. Bienvenu Martin, 3063. — Pr. Antide Boyer. C. *1898* (7e Lég.), 183 et 184. — Pr. de l'Estourbeillon et autres. C. *1898* (7e Lég.), 187. — Pr. de Ramel. C. *1898*, 205. — Pr. Morlot. C. *1898* (7e Lég.), 268. — R. Bienvenu Martin, 1476. — Pr. Colliard. C. *1898*, 358. — R. Bienvenu Martin, 1476. — Pr. Odilon-Barrot. C. *1899*, 614. — Pr. Gellé. C. *1901*, 2245. — Pr. Riou. S. *1901*, 125. — R. Riou, 413.

Liberté du vote. — Pr. Defontaine et autres. C. *1897*, 2621. — R. Bienvenu Martin. C. *1898*, 2966. — Pr. Defontaine. C. *1898* (7e Lég.), 209. — R. Ruau. C. *1900*, 1535. — Pr. Pastre. C. *1898*, 310. — R. Ruau, 1535. — Pr. Jacob. C. *1898*, 352. — R. Ruau, 1535. — Pr. Mollard. C. *1901*, 2806.

Listes électorales. — Pr. Louis Passy. C. *1894*, 1053.

Mandat impératif. — Pr. Chauvière. C. *1894*, 1028.

Mandats électifs. — Pr. Cornudet. C. *1896*, 2118. — Pr. Paul Vigné. C. *1898* (7e Lég.), 210.

Opérations électorales. — Pr. Jules Guesde et autres. C. *1894*, 336. — R. Defontaine. C. *1895*, 1373. — Pr. Bernard et autres. C. *1898* (7e Lég.), 139.

Programmes électoraux. — Pr. Barodet. C. *1893* (6e Lég.), 101. — R. Barodet. C. *1894*, 532. — Pr. de La Ferronnays. C. *1898* (7e Lég.), 83. — Pr. Allard. C. *1898*, 94. — Pr. Mirman. C. *1898*, 95. — R. Mirman 1321.

Réduction du nombre des députés. — Pr. Chassaing et Louis Martin. C. *1901*, 2229.

Représentation nationale. — Pr. Chassing et Louis Martin. C. *1901*, 2154.

Représentation proportionnelle. — Pr. Chassaing. C. *1898*, 2972. — Pr. Vazeille. C. *1901*, 2822.

Réunions électorales. — Pr. Jules Guesde et autres. C. *1894*, 339. — Pr. Krauss. C. *1898* (7e Lég.), 141.

·Scrutin d'arrondissement. — Pr. Chassaing. C. *1901*, 2816.

Scrutin de liste. — Pr. Goblet et autres. C. *1895*, 1171. — R. Charles Ferry. C. *1897*, 2861. — Pr. Dansette et Le Gavrian. C. *1896*, 1956. — Pr. Lemire. C. *1896*, 1961. — Pr. Dansette. C. *1900*, 1918. — Pr. Georges Berry. C. *1901*, 2474. — Pr. Klotz. C. *1901*, 2761.

Suffrage universel. — Pr. Jules Guesde et autres. C. *1894*, 337. — Pr. Jules Guesde et autres. C. *1894*, 338. — R. Forni. C. *1898*, 3124. — Pr. Michelin. C. *1897*, 2718. — Pr. Michelin. C. *1897*, 2795.

Vérification des pouvoirs. — Pr. de Baudry d'Asson. C. 1898 (7e Lég.), 259.

Vote des électeurs absents. — Pr. Georges Berry. C. *1893* (6e Lég.), 33. — Pr. Chassaing et Souhet. C. *1893* (6e Lég.), 146. — Pr. Chassaing et Louis Martin. C. *1901*, 2391.

Vote des soldats. — Pr. Jules Guesde et autres. C. *1894*, 475.

Vote obligatoire. — Pr. Gauthier de Clagny et autres. C. *1894*, 230. — Pr. Guillemet. C. *1895*, 1293. — Pr. Gauthier de Clagny et autres. C. *1895*, 1416. — Pr. Georges Berry. C. *1900*, 1575.

Vote par correspondance. — Pr. Desforges. C. *1894*, 721. — Pr. Berton. C. *1900*, 1566.

Enchères publiques. — Pr. Sibille et Gustave Roch. C. *1994*, 1040. — R. Sibille. C. *1898*, 3003. — Pr. Martinon et Rose. C. *1898*, 3066.

Enfants (Protection des) — Pr. G. Berry (exploita-

tion). C. *1894*, 641. — Pr. Félix Martin (Infanticide). S. *1897*, 4. — R. Félix Martin. S. *1899*, 35, et *1901*, 95. → C. *1901*, 2663. — R. Escanyé, 2735. — L. 21 novembre 1901. — Pr. Henry Cochin (violences). C. 1897, 2192. — R. de Folleville, 2371. → S. *1897*, 166. — R. Bérenger. S. *1898*, 69. → C. *1898*, 3167. — R. de Folleville, 3179. → S. *1898*, 196. — R. Bérenger, 199. — L. 19 avril 1898. — Pr. J. Goujon. C. *1897*, 2201. — Pr. Odilon-Barrot. C. *1897*, 2398. — Pr. Georges Berry (exploitation). C. *1897*, 2299. — Pr. Georges Berry (corruption). C. *1897*, 2300. — Pr. Dulau et autres (protection des nouveau-nés et rétablissement des tours). C. *1897*, 2350. — R. Dulau, 2937. — (Mineurs acquittés). Pr. Muteau. C. *1898* (7e Lég.), 516. — R. Monsservin, 3001. — (Enlèvement de mineurs). Pj. Monis. C. *1900*, 1830. — R. Cruppi, 2039. → S. *1901*, 189. — R. Gomot, 260. → C. *1901*, 2617. — R. Cruppi, 2677. → S. *1901*, 401. — R. Gomot, 410. — L. 5 décembre 1901. — (Protection des nouveau-nés). Pr. Dulau. C. *1899*, 789. — R. Dulau, 1036. — Pr. Paul Strauss. S. *1899*, 235. — (Santé des enfants du premier âge). Pr. Labbé. S. *1901*, 394.

Enfants adultérins. — Pr. Viviani et autres. C. *1900*, 2071.

Enfants assistés. — R. Théophile Roussel. S. *1898*, 283.

Enfants naturels. — Pr. Alfred Naquet. C. *1893* (6e Lég.), 60. — Pr. → S. *1894*, 6. — R. Dauphin. S. *1895*, 8. → C. *1895*, 1457. — R. Jullien. C. *1896*, 1750. — L. 25 mars 1896. — Pr. Demôle et Tolain. S. *1894*, 20. — Pr. Groussier. C. *1895*, 1147. — R. Julien Goujon, 2524. — Pr. Groussier. C. *1897*, 2544. — R. de Folleville, 2880 et 3006. — Pr. Groussier. C. *1898* (7e Lég.), 128. — Pr. Théodore Girard. S. *1900*, 347. — R. Théodore Girard, S. *1901*, 19. — Pj. Monis. S. *1901*, 429.

Fraudes dans les examens et concours publics. — Pr. Bompard. C. *1899*, 927. — R. Deshayes, 2010. → S. *1901*, 25. — R. Combes, 176. → C. *1901*, 2664. — R. Deshayes, 2782. — L. 23 décembre 1901.

Instruction intégrale. — Pr. Michelin. C. *1896*, 1830.

Interdictions d'enseigner. — Pr. Carnaud. C. *1899*, 741. — Pr. Rabier. C. *1900*, 1708.

Liberté d'enseignement. — Pr. Béraud. S. *1901*, 400. — Pr. Wallon. S. *1902*, 88.

Prêts scolaires. — Pj. Caillaux. C. *1900*, 2663. — R. Guillain, 1754. → S. *1900*, 237. — R. Combes, 238. — L. 13 juillet 1900. — Pj. Waldeck-Rousseau. C. *1901*, 2009. — R. Perreau, 2160. → S. *1901*, 244. — R. Combes, 266. — L. 8 juillet 1901.

Enseignement primaire. — Pr. de Cazenove de Pradine et de Ramel. C. *1894*, 285. — Pr. Gendre. C. *1894*, 585. — Pr. Jacquemin. C. *1894*, 807. — Pr. Bouge. C. *1894*, 1006. — R. Claude Rajon. C. *1898*, 3155. — Pr. Cabart-Danneville. C. *1894*, 1011. — R. Cabart-Danneville. C. *1895*, 1262. — Pr. Carnaud et autres. C. *1895*, 1359. — Pr. Lavy et autres. C. *1896*, 1888. — R. Claude Rajon. C. *1898*, 3155. — Pr. Lemire. C. *1899*, 1093. — R. Laloge. C. *1901*, 2145. → S. *1901*, 132. — R. Thézard, 233. — L. 14 juillet 1901. — Pr. Dussaussoy. C. *1901*, 2629.

Inspecteurs primaires de la Seine. — Pr. Laloge et Baudin. C. *1898* (7e Lég.), 365. — R. Laloge. C. *1900*, 1446.

Instituteurs. — Pr. Gendre. C. *1894*, 362. — R. Auricoste. C. *1896*, 1806. — Pr. Cunéo d'Ornano. C. *1894*, 380. — Pj. Rambaud. C. *1897*, 2856. — R. Bouge. C. *1898*, 3095. → S. *1898*, 135. — R. Forest, 285 et Denoix. S. *1899*, 58. — Pr. Cunéo d'Ornano. C. *1898* (7e Lég.),

Écoles professionnelles. — Pj. Rambaud. C. *1896*, 2006. — R. Bouge, 2929. → S. *1898*, 21. — R. Prillieux. S. *1900*, 148 et 390. → C. *1900*, 2036. — R. Beauregard, 2049. — L. 27 décembre 1900.

Épiciers, droguistes et pharmaciens (Taxe sur les). — Pr. Julien Goujon. C. *1901*, 2751.

Erreurs judiciaires. — Voir Code d'instruction criminelle.

Espionnage. — Pr. Gauthier de Clagny. C. *1894*, 595.

Voir aussi Trahison.

Étalons. — Voir Haras.

Étrangers.

Caution. — Pr. → S. *1894*, 60. — R. Chovet, 109. — L. 5 mars 1895.

Conseils d'administration. — Pr. Mirman. C. *1894*, 567.

Séjour des étrangers. — Pr. Paulin Méry. C. *1896*, 2132. — Pj. Darlan. C. *1897*, 2217. — Pr. de Montfort. C. *1898* (7e Lég.), 382. — Pr. Sommeillier. C. *1899*, 670 (Voir aussi Travail).

Exécutions capitales. — → C. *1893* (6e Lég.), 16. — R. Joseph Reinach. C. *1894*, 227. — Pr. Aynard et autres. C. *1894*, 926. — Pr. Émile Cère. C. *1898* (7e Lég.), 104. — Pr. Paul Strauss. S. *1898*, 282. — R. Paul Strauss, 322. → C. *1898* (7e Lég.), 497. — R. Castillard, 576.

Explosifs. — Pj. Casimir-Perier. C. *1893* (6e Lég.), 140. — R. Chaulin-Servinière, 167. → S. *1897*. S.E. 25. — R. Trarieux, 31. — L. 18 décembre 1893. — Pr. Fresneau. S. *1893*, S.E. 32.

Voir Dynamite.

Expositions.

Paris (universelle), 1900. — Pj. Mesureur. C. *1895*,

Delcassé. C. *1900*, 1697. — R. Étienne, 1719. → S. *1900*, 234. — R. Savary, 260. — L. 30 juillet 1900.

Franchise postale. — Voir POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Fraudes artistiques. — Voir PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

Fraudes dans les examens. — Voir ENSEIGNEMENT.

Fraudes électorales. — Voir ÉLECTIONS.

Fraude sur les engrais. — Voir ENGRAIS.

Fraudes sur les marchandises et produits alimentaires. — Voir PRODUITS ALIMENTAIRES.

Funérailles aux frais de l'État. — Sadi Carnot. Pj. Charles Dupuy. C. *1894*, 745. → S. *1894*, 143. — R. Trarieux, 146. — L. 29 juin 1894. — Burdeau. Pj. Charles Dupuy. C. *1894*, 476. → S. *1894*. S. E. 47. — R. Loubet, 48. — L. 14 décembre 1894. — Canrobert. Pj. Ribot. C. *1895*, 1150. → S. *1895*, 15. — R. Bardoux, 17. — L. 2 février 1895. — Félix Faure. Pj. Charles Dupuy. C. *1899*, 747. → S. *1899*, 46. — R. Prevet, 47. — L. 21 février 1899.

Garantie. — Pj. Cochery. C. *1898* (7e Lég.), 12. — R. Ordinaire. C. *1900*, 1751. → S. *1900*, 315. — R. Prevet. S. *1901*, 191.

Garçons de recettes. — Pr. Coutant et autres. C. *1897*, 2906.

Garde nationale mobilisée. — Pr. Le Provost de Launay. S. *1896*, 71.

Gardes-pêche. — Pr. Beauquier. C. *1901*, 2795.

Greffiers. — Pr. Odilon-Barrot et autres. C. *1893* (6e Lég.), 53. — R. Odilon Barrot. C. *1894*, 529 et Trouillot, 530. → S. *1896*. S.E. 43. — R. Francoz, 76. — L. 10 février 1897.

Grèves. — Voir TRAVAIL.

Habitations ouvrières. — → C. *1894*, 988. — R. Siegfried, 1012. — L. 30 novembre 1894. — Pj. Mesureur. S. *1896*, 44. — R. Diancourt, 77. → C. *1896*, 1867. — R. Drake, 1871. — L. 31 mars 1896. — Pr. Holtz et autres. C. *1901*, 2697.

Halles centrales. — Voir Paris.

Haras. — Pj. Jean Dupuy. C. *1899*, 1203. — R. de Saint-Quentin, 1461 et Demarcay, 1567. → S. *1900*, 143. — R. Fortier, 209. — L. 24 juillet 1900.

Hérédité en ligne collatérale. — Voir Successions.

Heure décimale. — Pr. Gouzy et Delaune. C. *1899*, 616.

Heure légale. — Pr. Boudenoot. C. *1897*, 2326. — R. Deloncle, 3039. → S. *1898*, 68.

Homestead. — Pr. Leveillé. C. *1894*, 717. — Pr. Hubbard et autres. C. *1894*, 729. — Pr. Lemire. C. *1894*, 848. — Pr. Lemire. C. *1898* (7e Lég.), 101. — R. Lemire, 1825. — Pr. Morillot. C. *1898* (7e Lég.), 197. — R. Lemire, 1825. — Pr. Vacher et autres. C. *1898*, 396. — R. Lemire, 1825.

Hospices. — Pr. Michelin. C. *1896*, 2089. — Pr. Krauss. C. *1898* (7e Lég.), 339. — Pj. de Freycinet. C. *1899*, 707. — R. Boudenoot, 1026. → S. *1900*, 231. — R. Ernest Boulanger, 271. — L. 5 décembre 1900.

Huiles minérales. — Pj. Burdeau. C. *1893* (6e Lég.), 143. — R. Cochery. C. *1894*, 829. → S. *1894*, 178. — R. Poirrier, 191. — L. 27 juillet 1894. — Pj. Ribot, C. *1895*, 1558.

Huissiers.

Actes signifiés. — Pr. Gamard. C. *1897*, 2575. — R. Lebret, 2770. → S. *1898*, 193. — R. Garreau. S. *1898*, 284. → C. *1898* (7e Lég.), 524. — R. Odilon-Barrot, 672. — L. 15 février 1899. — Pr. Cruppi. C. *1900*, 1354.

Clercs assermentés. — R. Garreau. S. *1900,* 394. → C. *1900,* 2106.

Hygiène.

Analyse de l'eau, de l'air, des poussières. — Pr. Dubois et Levrault. C. *1900*, 1460 et 1462.

Chambres d'isolement pour les maladies contagieuses. — Pr. Dubois et Rey. C. *1900,* 1533. — Pr. Dubois. C. *1900,* 1534.

Institut antituberculeux. — Pr. Fleury-Ravarin. C. *1900,* 1393. — R. Audiffred, 1710.

Laboratoires bactériologiques. — Pr. Dubois. C. *1898* (7e Lég.), 575.

Organisation générale. — → S. *1893,* 267. — R. Cornil. S. *1895*. S.E. 74.

Sanatoriums. — Pr. Émile Dubois. C. *1899,* 622. — Pr. Cornudet. C. *1901,* 2403.

Santé publique. — R. Antonin Dubost. S. *1901,* 236. → C. *1901*, 2602. — R. Borne, 2807. → S. *1901,* 467.

Surveillance sanitaire des lycées. — Pr. Emile Dubois. C. *1900,* 1500.

Hypothèques. — Pj. Darlan. S. *1896*. S.E. 2. — Pj. Cochery. C. *1897,* 2399. — Pj. Cochery. C. *1897*, 2283. — Pr. Bertrand. C. *1898* (7e Lég.), 286. — R. Klotz. C. *1900,* 1477. — Pj. Caillaux. C. *1900*, 1429. — R. Klotz, 1477 et Merlou, 1509. R. supplém. Klotz, 1745. → S. *1900,* 242. — R. Ernest Boulanger, 296. → C. *1900,* 1847. — R. Klotz, 1855. — L. 27 juillet 1900. — (Sécurité du titre foncier). Pr. Chastenet. C. *1900,* 1741. — R. Chastenet, 2325.

Impôts.

Administration fiscale (Réforme). — Pr. Ernest Hamel. S. *1897*, 5.

Chevaux et voitures. — Voir Chevaux.

Réforme judiciaire. — Pr. Michelin. C. *1895*, 1578. — Pj. Darlan. C. *1896*, 2068. — Pr. Chaumié et Cazot. S. *1898*, 384. — R. Chaumié. S. *1899*, 139. → C. *1900*, 1494. — Pr. Rivals. C. *1899*, 1222.

Tribunal de revision. — Pr. Julien Goujon. C. *1898*, 308.

Tribunaux d'agriculture. — Pr. Michelin. C. *1897*, 2214.

Tribunaux d'assises. — Pr. Marcel Barthe. S. *1895*. S.E. 4.

Tribunaux de commerce. — Pr. Bézine. C. *1893* (6e Lég.), 49. — R. Trouillot. C. *1895*, 1327. — Pr. Gendre. C. *1894*, 402. — R. Guillemet. C. *1894*, 588. — R. Guillemet, 1118. — Pr. Muzet. C. *1899*, 725. — Pr. Suchetet. C. *1900*, 1386. — Pr. Julien Goujon. C. *1900*, 2040. — Pr. Bienvenu Martin. C. *1901*, 2117. — Pr. Louis Martin. C. *1901*, 2494.

Tribunaux de première instance. — Pr. Georges, Berry. C. *1895*, 1146. — Pj. Ricard. C. *1896*, 1757. — Pj. Monis. C. *1899*, 1278. — R. Haussmann. C. *1900*, 1668. — Pj. Monis. C. *1900*, 1770. — Pj. Monis. S. *1901*, 430. — R. Gourju, 453.

Légion d'honneur. — Pj. Marty. C. *1894*, 351. — R. Georges Berger, 472. → S. *1894*, 44. — R. Poirrier, 58. — L. 19 mars 1894. — Pj. Lourties. C. *1894*, 1019. — R. Georges Berger. C. *1895*, 1139. → S. *1895*, 59. — R. Lourties, 79. — L. 13 avril 1895. — Pj. Lourties. C. *1894*, 1020. — R. Georges Berger. C. *1895*, 1139. → S. *1895*, 60. — R. Lourties, 79. — L. 13 avril 1895. — Pj. Viger. C. *1894*, 1044. — R. Georges Berger. C. *1895*, 1139. → S. *1895*, 77. — R. Lourties, 79. — L. 15 avril 1895. — Pr. de Montfort. C. *1894*, 1079. — Pj. Poincaré. C. *1895*, 1234. — R. Georges Berger, 1263. → S. *1895*, 78. — R. Lourties, 84. — L. 12 avril 1895. — Pj. Poincaré. C. *1895*, 1567. — R. d'Estournelles, 1597. → S. *1895*.

S.E. 15. — R. Joseph Fabre, 32. — L. 12 décembre 1895. — Pr. Rose et Lechevallier. C. *1895*, 1607. — Pj. Godefroy Cavaignac. C. *1895*, 1665. — R. Mézières, 1697. → S. *1895*. S.E. 47. — R. Tézenas, 64. — L. 26 décembre 1895. — Pj. Mesureur. C. *1896*, 1761. — R. Jacques, 1868. → S. *1896*, 101. — R. Poirrier, 116. — L. 2 juin 1896. — Pj. Hanotaux. C. *1896*, 1981. — R. Raiberti, 1992. → S. *1896*, 176. — R. Pauliat, 184. — L. 25 juillet 1896. — Pr. Bazille et Coache. C. *1896*, 1998. — R. Bazille. C. *1897*, 2463. — Pj. Darlan. C. *1896*, 2005. — R. Le Moigne, 2173. → S. *1897*, 8. — R. Guérin, 11. — L. 28 janvier 1897. — Pj. amiral Besnard. C. *1896*, 2130. — R. Abel, 2143. → S. *1896*. S.E. 62. — R. Chovet, 72. — L. 30 décembre 1896. — Pr. Morlot. C. *1896*, 2144.— Pj. André Lebon. C. *1896*, 2186. — R. Le Moigne, 2361 → S. *1897*, 124. — R. Guérin, 127. — L. 10 avril 1897. — Pr. Bazille. C. *1897*, 2193. — Pj. Henry Boucher. C. *1897*, 2248. — R. Le Moigne, 2361. — Pj. Henry Boucher. C. *1897*, 2891. — R. Georges Berger, 2922. → S. *1897*. S.E. 98. — R. Guérin, 104. — L. 24 décembre 1897. — Pj. André Lebon. C. *1897*, 2905. — R. Le Myre de Vilers, 2921. → S. *1897*. S.E. 99. — R. Chaumié, 105. — L. 24 décembre 1897. — Pj. général Billot. C. *1898*, 3099. — R. Bazille, 3129. → S. *1898*, 157. — R. Goujon, 190. — L. 15 avril 1898. — Pr. Le Hérissé. C. *1898*, 3158. — Pr. Léon Bourgeois. C. *1899*, 1297. → S. *1899*, 273. — R. Prevet, 292. — L. 27 décembre 1899. — Pr. Bazille. C. *1899*, 775. — Pj. Krantz. C. *1899*, 973. — Pr. Magne. C. *1900*, 1417. — R. Magne, 1572. → S. *1900*, 170. — R. de Verninac, 225. — L. 3 juillet 1900. — Pr. Zevaès. C. *1900*, 1546. — Pr. Calvet. S. *1900*, 98. — R. Gourju, 391. → C. *1900*, 2055. — R. Le Moigne. C. *1901*, 2219. — L. 13 mars 1901. — Pr. Pierre Richard. C. *1900*, 1574.

Monuments commémoratifs.

Lafayette. — Pr. Léon Bourgeois et d'Estournelles. C. *1900,* 1787.

Morts de la défense nationale. — Pj. Poincaré. C. *1895,* 1346. — R. Maurice Faure, 1514. → S. *1895,* 214.

Moûts concentrés. — Voir Boissons.

Municipalités.

Autorisation de plaider. — Pr. Bienvenu Martin. C. *1900,* 1795.

Conseils municipaux. — Pr. Mirman. C. *1899,* 1292.

Loi municipale. — Pr. Louis Brunet et de Mahy. C. *1897,* 2475. — Pr. Odilon-Barrot. C. *1898* (7e Lég.), 123. — Pr. Andrieu et Gouzy. C. *1898,* 196. — Pr. Labussière. C. *1898,* 326. — Pr. Louis Brunet et de Mahy. C. *1898,* 411. — Pr. Dubuisson. C. *1899,* 1205. — Pr. Gourju. S. *1900,* 93. — Pr. Odilon-Barrot. C. *1900,* 1907. — Pr. Escanyé. C. *1901,* 2363.

Mur des ôtages. — Pr. Georges Berry. C. *1899,* 888. — R. Lasserre, 1047.

Musées nationaux. — Pj. Poincaré. C. *1894,* 1090. — R. Trouillot, 1225. — Pj. Rambaud. C. *1898,* 3136. — R. Georges Berger, 3159. → S. *1898,* 140. — R. Hugot, 185. — L. 2 avril 1898. — Pr. Stanislas Ferrand. C. *1900,* 1505.

Nationalité. — Pr. de Pontbriand. C. *1895,* 1127. — R. Marc Sauzet. C. *1897,* 2275. — Pr. Bazille. C. *1895,* 1667. — Pr. de Mahy. C. *1895,* 1711. — Pr. de Mahy. C. *1896,* 2152. — R. Girault. C. *1897,* 2635. — Pr. Bourrat et autres. C. *1896,* 2247. — Pr. Samary et autres. C. *1898,* 3054. — Pr. de Montfort et autres. C. *1898* (7e Lég.), 273. — Pr. de Mahy et Jouart. C. *1899,* 977.

Naturalisation. — Pr. Carnaud et autres. C. *1894,* 880. — Pr. Michelin et autres. C. *1895,* 1130. — Pr. de Montfort et autres. C. *1895,* 1334. — R. Marc Sauzet. C.

1897, 2275. — Pr. Michelin et Cluseret. C. *1896*, 2203. — Pj. Charles Dupuy. C. *1899*, 634. — R. Périllier. C. *1901*, 2823. — Pr. Morinaud. C. *1899*, 635. — R. Périllier, 2824. — Pr. Morinaud. C. *1899*, 848. — R. Périllier, 2823.

Navigation maritime. — (Sécurité). Pj. de Lanessan. C. *1901*, 2276.

Voir MARINE MARCHANDE.

Navires (Jaugeage et vente des). — Voir MARINE MARCHANDE.

Nécessaire Bouthéon. — Voir ARMÉE.

Noms patronymiques. — CHANGEMENTS DE NOMS. — Pr. Gervaize et autres. C. *1898* (7e Lég.), 203.

Notaires. — Pr. Saint-Romme. C. *1893* (6e Lég.), 10. — R. Saint-Romme. C. *1894*, 591. — → Pj. S. *1894*, 8. — R. Bisseuil, 37. → C. *1895*, 1628. — R. Bertrand, 1915 et 2121. → S. 1897, 17. — R. Bisseuil, 178. → C. *1897*, 2743. — R. Bertrand, 2886. — L. 14 décembre 1897. — R. (art. 7 du précédent projet) de Sal. S. *1895*, 115. → C. *1895*, 1629. — R. Rose. C. *1896*, 1918. — L. 22 juin 1896. — Pr. Gendre. C. *1894*, 633. — Pj. Darlan. S. *1896*. S. E. 3. — R. Guérin. S. *1898*, 362. → C. *1899*, 897. — Pr. Chabrié. C. *1900*, 1541. — Pr. Gabiat. C. *1901*, 2488.

Voir MINUTES NOTARIALES.

Objets abandonnés. — Pr. Paul Strauss. S. *1901*, 300.

Objets laissés en gage par les voyageurs. — — R. Nioche. S. *1893*. S. E. 35. → C. *1894*, 581. — R. Pierre Laroze, 1007. — L. 31 mars 1896.

Obligataires. — Voir BOURSE.

Octrois. — BANLIEUE DE PARIS. — Pj. Doumer. C. *1896*, 1576. — R. Brincard, 1602. → S. *1896*, 65. — R. Alexandre Lefèvre, 102. — L. 14 mars 1896. — Pj. Cochery.

C. *1897*, 2576. — R. Dulau, 2603. → S. *1897*. S. E. 34. — R. Dulac, 90. — L. 16 décembre 1897. — Pj. Caillaux. C. *1900*, L. 16 mars 1900. — Pj. Caillaux. C. *1901*, 1313. — R. Morel, 1317. → S. *1901*, 280. — R. Lefevre, 284. — L. 17 décembre 1901.

Délits et contraventions. — Pr. Cunéo d'Ornano et autres. C. *1894*, 417. — R. Cunéo d'Ornano. C. *1897*, 2858.

Paris. — Pj. Burdeau. C. *1893* (6e Lég.), 261. — R. Horteur, 263. — Pj. Doumer. C. *1895*, 1495. — Pj. Doumer. C. *1896*, 1585. — R. Brincard, 1637. → S. *1896*, 123. — R. Alexandre Lefèvre, 137. — L. 30 mars 1896. — Pj. Cochery. C. *1898* (7e Lég.), 62. — R. Fernand Rabier (verbal, 27 juin 1898). → S. *1898*, 202. — R. de Verninac, 203. — L. 28 juin 1898. — Pj. Peytral. C. *1898* (7e Lég.), 140. — R. Jacob (verbal, 9 juillet). → S. *1898*, 256. — R. Haulon, 310. — L. 21 juillet 1898. — Pr. Castelin et Augé. C. *1898*, 488. — Pj. Charles Dupuy. C. *1898*, 580. — R. Baudin (verbal, 24 décembre). → S. *1898*, 397. — R. Ernest Boulanger, 398. — L. 27 décembre 1898. — Pj. Peytral. C. *1899*, 991. — R. Morel, 1002. → S. *1899*, 187. — R. Prevet, 191. — L. 29 juin 1899. — Pj. Caillaux. C. *1900*, 2007. — L. 30 décembre 1900. — Pj. Caillaux. C. *1900*. — L. 13 décembre 1900. — Pj. Waldeck-Rousseau. — C. *1901*, L. 21 mars 1901. — Pj. Caillaux. C. *1901*. — L. 17 décembre 1901. — (Taxes de remplacement). Pj. Peytral. C. *1898* (7e Lég.), 397. R. Jouart, 541.

Receveurs d'octroi. — Pj. Cochery. C. *1897*, 2837. — R. Krantz, 2885. → S. *1897*. S. E. 56. — R. Ducoudray, 96. — L. 24 janvier 1898.

Suppression. — R. sup. Bardoux. S. *1896*. S. E. 10. → C. *1897*, 2578. — R. Guillemet, 2716 et 2854. → S. *1897*, S.E. 53. — R. Hugot, 71. — L. 29 décembre 1897.

(Conversion). Pj. Charles Dupuy. C. *1894*, 838. — R. Jules Desjardins, 955. → S. *1895*, 43. — R. Alexandre Lefèvre, 157. — L. 9 juillet 1895. — (250.000.000). Pj. Georges Leygues. C. *1895*, 854. — R. Camille Fouquet, 924. → S. *1895*, 59. — R. Alexandre Lefèvre, 125. — L. 16 avril 1895. — (44.000.000). Pj. Léon Bourgeois. C. *1895*, 1341. — R. Berteaux. — C. *1896*, 1680. → S. *1896*, 163. — R. Silhol, 239. → C. *1896*, 1887. — R. Berteaux, 1890. — L. 22 juillet 1896. — (250.000.000). Pj. Barthou. C. *1897*, 2268. — Brune, 2290. → S. *1897*, 157. — R. Dulac, 181. — L. 25 juin 1897. — Pj. Barthou. C. *1897*, 2770. — R. du Halgouet, 2808. → S. *1897*. S.E. 180. — R. Garreau, 304. — L. 27 décembre 1897. — (Conversion). Pj. Barthou. C. *1897*, 2771. — R. du Halgouet, 2809. → S. *1897*. S. E. 181. — R. Garreau, 305. — L. 6 janvier 1898. — Pj. Barthou. C. *1897*, 2785. — R. Brune, 2836. → S. *1897*. S.E., 223. — R. Bézine. S. *1898*, 6. — L. 10 février 1898. — (165.000.000). Pj. Barthou. C. *1898*, 2934. — R. Rispal, 2958. → S. *1898*, 79. — R. Lefèvre, 123. — L. 4 avril 1898. — Pj. Waldeck-Rousseau. C. *1899*. — L. 11 juillet 1899. — (250.000.000). Pj. Waldeck-Rousseau, *1900*. — L. 17 décembre 1900. — (161.500.000). Pj. Waldeck-Rousseau, 1901. — L. 18 avril 1901. — (44.000.000). Pj. Waldeck-Rousseau, *1901*. — L. 18 avril 1901. — Pj. Waldeck-Rousseau, *1901*. — L. 29 décembre 1901. — (250.000.000). Pj. Waldeck-Rousseau, *1901*. — L. 16 décembre 1901.

Fortifications. — Pr. Riu. C. *1894*, 901. — Pr. Chassaing et autres. C. *1895*, 1345. — Pj. général Billot. C. *1897*, 2924. — R. Krantz, 2980. → S. *1898*, 25. — R. Marquis, 30. — L. 17 février 1898. — Pr. Chassaing. C. *1898*, 2971. — Pr. Paschal Grousset. C. *1898*, 2998.

Halles centrales. — → R. Camescasse. S. *1894*. S.E. 57. → C. *1895*, 1215. — R. Audiffred, 1321 et 1764. → S.

1896, 49. — R. Camescasse, 72. — L. 11 juin 1896.

Impositions extraordinaires. — Pj. Charles Dupuy. *1894*, 390. — R. Chevillon, 430. → S. *1894*, 160. — R. Le Monnier, 184. — L. 25 juillet 1894.

Octroi. — Voir Octrois.

Palais de Justice. — Pj. Cochery. C. *1897*, 2497. — R. Krantz, 2895. — Pj. Cochery. C. *1898* (7e Lég.). 14. — R. Bérard. C. *1899*, 1215. → S. *1899*, 243. — R. Prevet, 251. — L. 9 décembre 1899.

Police. — Pr. Holtz. C. *1901*, 2631.

Participation aux bénéfices. — Voir Travail.

Patentes. — Pr. Georges Berry. C. *1894*, 565. — Pr. Berry. C. *1895*, 1367. — Pr. Mesureur. C. *1895*, 1583. — Pr. Georges Berry. C. *1895*, 1591. — R. Moret. C. *1897*, 2810. — Pr. Georges Berry. C. *1896*, 1741. — Disjonction par le Sénat (1er décembre 1898) des articles 3 à 18 du budget de 1898. — R. Gauthier. S. *1900*, 141, et S. *1901*, 75 et 446.

Paternité (Recherche de la). — Pr. Gaston Rivet. C. *1895*, 1484. — R. Julien Goujon. C. *1897*, 2524 et 2715. — Pr. Rivet. C. *1898* (7e Lég.), 316. — Pr. Rivet. C. *1900*, 2011. — R. Viviani, 2078.

Pêche. — Pêche fluviale. — Pr. Gadaud et autres. S. *1896*. S. E. 49. — Pr. Vigné d'Octon. C. *1897*, 2746. — Pj. Méline. C. *1898*, 3046 et 3047. — R. Guillain, 3135. → S. *1898*, 217. — R. César Duval. S. *1898*, 281. — L. 18 novembre 1898. — Pr. Morlot. C. *1899*, 988. — Pj. Jean Dupuy. S. *1900*, 182. — Pr. André Berthelot. C. *1900*, 1796. — Pj. Jean Dupuy. C. *1900*, 2085. — R. Fouquet, 2479. → S. *1901*, 306. — R. Francoz, 458. — L. 20 janvier 1902.

Pêche maritime. — Pr. Ernest Roche. C. *1894*, 813. — Pr. Huguet. S. *1897*, 71. — R. Huguet. S. *1898*, 166. — Pr. Julien Goujon. C. *1897*, 2767. — Pj. Millerand. C.

1895, 1647. — Pr. amiral Vallon. C. *1893* (6e Lég.), 106. — Pr. Brincard. C. *1893* (6e Lég.), 128. — R. Brincard. C. *1894*, 1105. — Pj. amiral Lefèvre. C. *1894*, 352. — R. Armez, 2074. → S. *1896*. S. E. 61. — R. Chovet, 73. — L. 26 janvier 1897. — Pr. de la Noüe. C. *1894*, 355. — Pr. Gendre. C. *1894*, 403. — Pr. Carnaud. C. *1894*, 1048. — R. Carnaud. C. *1897*, 2281. — Pr. Bazille. C. *1895*, 1211. — Pj. général Zurlinden. C. *1895*, 1384. — R. Delombre, 1402. → S. *1895*, 154. — R. Morel, 170. — L. 21 juillet 1895. — Pj. général Zurlinden. C. *1895*, 1525. — Pr. du Halgouet. C. *1898*, 3062. — R. Trélat, 3208 et Boudenoot, 3220. → S. *1898*, 257. — R. Marquis. S. *1899*, 31 et 66 → C. *1899*, 884. — R. d'Alsace, 1082. — L. 11 juillet 1899. — Pr. Bazille. C. *1898* (7e Lég.), 372. — R. Gervais, 1942. — Pj. de Freycinet. C. *1899*, 881. — Pj. de Freycinet. C. *1899*, 910. — R. Alicot, 1072. — → S. *1899*, 237. — R. Garreau, S. *1900*, 66. — L. 5 avril 1900. — Pr. Georges Berry. C. *1899*, 1032. — Pr. Girou. C. *1899*, 1040. — Pr. Beauquier. C. *1899*, 1075. — Pr. Pédebidou. C. *1899*, 1242. — Pj. de Galliffet. C. *1899*, 1246. — R. Cervais, 2126. — Pj. de Galliffet. C. *1899*, 2274. — R. Gervais, 1942. — Pr. de l'Estourbeillon. C. *1900*, 1338. — R. Gervais, 1942. — Pr. Georges Berry. C. *1900*, 1670. — Pr. Girou. C. *1900*, 1768. — Pr. Lemire. C. *1900*, 2065. — Pj. de Lanessan. C. *1901*, 2137. — R. Rieunier, 2546 et Merlou, 3125. — Pr. Rieunier. C. *1901*, 2261. — R. Rieunier, 2546. — Pr. Dellestable. S. *1901*, 190. — Pj. André. C. *1901*, 2335. — R. Henry Boucher, 2848. — Pr. Georges Berry. C. *1901*, 2408. — Pr. Gayraud. C. *1901*, 2424.

Ouvriers militaires. — Pr. Nivert. C. *1895*, 1253.

Pensions nationales. — Vve et mère de Burdeau. Pj. Charles Dupuy. C. *1894*, 1075. — R. Delombre, 1087. → S. *1894*. S.E. 59. — R. Trarieux, 69. — L. 29 décem-

bre 1894. — Vve Klobb. Pj. Decrais. C. *1899,* 1178. — R. Merlou, 1258. → S. *1899*, 262. — R. Boulanger, 263. — L. 12 janvier 1900.

Pharmacie. — R. Cornil. S. *1894*. S.E. 11. → C. *1895,* 1122. — R. Bourillon. C. *1896,* 2098 et *1898,* 1326. → S. *1898,* 182. — R. Cornil, 189. — L. 19 avril 1898. — Pr. Astier. C. *1899,* 1129. — R. Astier, 1706 et 2223.

Phylloxera. — Pr. Marquis. S. *1897*. S.E. 19. → Pr. Gaffier. C. *1899,* 989. — Pj. Caillaux. C. *1900*, 1976. — R. Charles Dumont, 2185. → S. *1901,* 108. — R. Labrousse, 273.

Pigeons voyageurs. — Pj. général Mercier. C. *1894,* 253. — R. Iung, 732. → S. *1894*, 165. — R. Tézenas. S. *1894*. S.E. 14 et 34. → C. *1894,* 1056. — R. Chapuis. C. *1896,* 1983. — L. 22 juillet 1896. — Pr. Guillemin et Dron. C. *1897,* 2488. — R. Guillemin, 2772. → S. *1897*. S. E. 34. — R. Baduel. S. *1898,* 49. — L. 4 mars 1898.

Poids et mesures. — Pr. Lhopiteau. C. *1900,* 2044.

Police sanitaire des animaux. — Pr. Darbot. S. *1896,* 32. — R. Darbot. S. 1898, 174. — Pr. Clédou et Dulau. C. *1895,* 1964. — (Tuberculose). Pr. Henry Cochin et autres. C. *1894,* 744. — R. Plichon. C. *1895,* 1266. — Pr. Hayez et autres. C. *1894,* 882. — R. Plichon. C. *1895*, 1266. — Pj. Barthou. C. *1897,* 2238. — R. Bouge, 2282. → S. *1897,* 70. → C. *1899,* 865. — R. Clédou, 2981. — Pr. Darbot. S. *1898,* 333. — Pr. Darbot. S. *1900,* 43. — R. Darbot. S. *1901,* 147.

Ponts et chaussées. — Pr. Montaut. C. *1893* (6e Lég.), 114. — Pr. Krantz et autres. C. *1895,* 1575. — Pj. Turrel. C. *1897,* 2802. — Pj. Turrel. C. *1898* (7e Lég.), 44. — R. Ermant, 542. — Pr. Bourrat. C. *1901,* 2123.

Portes et fenêtres. — Pj. Ribot. C. *1895,* 1560. —

Pj. Cochery. C. *1897*, 2267. — R. Krantz, 2426. — Pr. Malzac. C. *1897*, 2287.

Ports francs. — Pr. Louis Brunet. C. *1900*, 879. — R. Muzet. C. *1901*, 2624. — Pr. Antide Boyer. C. *1899*, 914. — R. Muzet, 2624.

Postes et télégraphes.

Boîtes aux lettres particulières. — Pj. Delombre. C. *1899*, 935. — R. Berteaux, 1024. → S. 1899, 194. — R. Ratier, 199. — L. 7 juillet 1899.

Câbles sous-marins. — Pr. Henrique Duluc et autres. C. *1899*, 1227. — Pj. Millerand. C. *1900*, 1374. — R. Ordinaire, 1727. — Pr. Meyer et autres. C. *1900*, 1931. — Pj. Millerand. C. *1901*, 2322. — R. Ordinaire, 2418 et Sembat, 2490. → S. *1901*, 279. — R. Ratier, 304. — L. 31 juillet 1901. — Pj. Millerand. C. *1901*, 2555. — R. Astier, 2578. → S. *1901*, 352. — R. Ratier, 374. — L. 25 juillet 1901.

Cartes postales. — Pj. Delombre. C. *1899*, 936. — R. Decker-David, 2232. → S. *1901*, 182. — R. Ratier, 248. — L. 10 juillet 1901.

Colis postaux. — Pr. Gendre. C. *1894*, 681. — Pj. Henry Boucher. C. *1897*, 2315. — R. Vogeli, 2438. → S. *1897*, 225. — R. Mir, 237. — L. 17 juillet 1897. — Pr. Raiberti et Jouart. C. *1897*, 2545. — Pr. Jouart. C. *1899*, 764. — R. Jouart. C. *1901*, 2771.

Comptoirs annexes. — Pr. Charles Gras. C. *1899*, 645.

Franchise postale. — Pr. Souhet et autres. C. *1893* (6e Lég.), 108. — Pr. Jules Guesde et autres. C. *1894*, 356. — Pr. Coutant. C. *1898* (7e Lég.), 171. — R. Guillain, 1811. — Pr. Magniaudé. C. *1898*, 374. — Pr. Maymac et autres. C. *1899*, 698.

Imprimés. — Pj. Caillaux. C. *1900*, 1900.

Lignes maritimes postales. — Pj. Marty. C. *1894*,

483. — R. Emm. Arène. C. *1895*, 1160. — Pj. Marty. C. *1894*, 484. — R. Saint-Germain. C. *1895*, 1145. — Pj. Lourties. C. *1894*, 949. — R. Antide Boyer, 1109 et Mesureur, 1242. → S. *1895*, 74. — R. Ernest Boulanger, 144 et Morel, 156. — L. 9 juillet 1895. — Pr. Charles Roux et autres. C. *1895*, 1264. — Pj. André Lebon. C. *1895*, 1307. — R. Saint-Germain, 1336 et Doumer, 1356. → S. *1895*, 129. — R. Ernest Boulanger, 140. — Pj. André Lebon. C. *1895*, 1308. — R. Emmanuel Arène, 1396. — Pj. André Lebon. C. *1895*, 1556. — Pj. Henry Boucher. C. *1897*, 2412. — R. Charles Roux, 2549. → S. *1897*. S.E. 22. — R. Monestier, 73. — L. 11 janvier 1897. — Pj. Henry Boucher. C. *1897*, 2413. — R. Vogeli, 2588. — Pj. Henry Boucher. C. *1897*, 2678. — R. Charles Roux. C. *1898*, 2957 et 3125. → S. *1898*, 179. — R. S. *1898*, 265. — L. 8 juillet 1898. — Pr. Pichon. C. *1897*, 2909. — R. Charles Roux, 3125. — Pr. Gavini. C. *1898*, 3207. — Pj. Delombre. C. *1899*, 998. — R. Rabier. C. *1900*, 2108. — Pj. Millerand. C. *1899*, 1229. — R. Berteaux. C. *1900*, 2092. — Pj. Millerand. C. *1901*, 2122. — R. Berteaux, 2328. → S. *1901*, 200. — R. Ratier, 246. — L. 3 juillet 1901.

Mandats-cartes. — Pj. André Lebon. C. *1895*, 1202. — R. Boudenoot, 1611. → S. *1895*. S.E. 31. — R. Cochery, 34. — L. 27 décembre 1895.

Mandats-poste. — Pj. Henry Boucher. C. *1896*, 2105. — R. Vogeli, 3106. → S. *1898*, 110. — R. Mir, 128. — L. 4 avril 1898. — Pj. Millerand. C. *1900*, 1901.

Organisation générale. — Pr. Bazille. C. *1896*, 1900.

Taxes (Abaissement des). — Pj. André Lebon. C. *1895*, 1492. — R. Boudenoot, 1610. → S. *1895*. S. E. 30. — R. Cochery, 33. — L. 27 décembre 1895. — Pj. Mesureur. C. *1895*, 1702. — R. Vogeli, 2249. → S. *1897*, 188. — R. Mir. S. *1897*. S. E. 44. — L. 21 décembre 1897. — Pr.

Bazille. C. *1896*, 1738. — Pr. Michelin. C. *1896*, 1743. — Pj. Mesureur. C. *1896*, 1808. — Pr. Charles Rousse. C. *1898* (7e Lég.), 240.

Télégraphie privée. — Pr. Maurice Faure. C. *1898*, 3037.

Poudres de chasse. — Pj. Caillaux. C. *1899*, 1191. — R. Jumel, 1312. → S. *1899*, 259. — R. Prevet, 291. — L. 29 décembre 1899.

Préfectures et sous-préfectures. — Pr. Emile Cère. C. *1899*, 666. — Pr. Zevaès. C. *1899*, 697. — Pr. Klotz. C. *1899*, 1249.

Presse.

Affichage sur monuments artistiques. — Pr. Raoul Bompard. C. *1901*, 2755. → S. *1901*, 1412. — R. Louis Legrand, 445. — L. 27 janvier 1902.

Procédure. — → C. *1893* (6e Lég.), 23. — Pr. Albert Petrot. C. *1897*, 2206. — R. Odilon-Barrot, 2811.

Régime général. — Pj. Casimir-Perier. C. *1893* (6e Lég.), 138. → S. *1893*. S.E. 19. — R. Trarieux, 21. — L. 12 décembre 1893. — Pr. Denoix. C. *1894*, 1100. — Pr. Marcel Barthe. S. *1895*, 47. — Pr. Raiberti. C. *1895*, 1455. — S. *1895*, 172. — R. de Casabianca, 185. — L. 22 juillet 1895. — Pr. Julien Goujon et autres. C. *1896*, 1769. — R. Julien Goujon, 1786. → S. *1896*, 36. — R. Delobeau, 82. — L. 3 avril 1896. — Pr. Odilon-Barrot. C. *1897*, 2215. — Pr. Thézard. S. *1897*. S.E. 51. — Pr. Flandin et autres. C. *1897*, 2874. — R. Odilon-Barrot, 2959. → S. *1898*, 205. — R. Thézard, 239. — Pr. Henri Lavertujon. C. *1897*, 2936. — Pr. Emile Cère. C. *1898* (7e Lég.), 337. — Pr. Chautemps. C. *1899*, 769. — Pr. Emile Dubois. C. *1899*, 882. — Pr. Henrique Duluc. C. *1899*, 959. — Pr. Joseph Fabre. S. *1899*, 155. — R. Joseph Fabre, 205 et *1900*, 198. — Pr. Devins. C. *1899*, 1256. — Pr. Joseph Fabre. S. *1900*, 206. — R. Joseph

1417. → S. *1895*, 206. — Pr. Morellet. S. *1894*. S.E. 61. — R. Morellet. S. *1896*, 182. — Pr. Monsservin. S. *1895*, 3. — R. Morellet, S. *1898*, 83. → C. *1898*, 643.

Traités et conventions. Affaires coloniales. — (*Allemagne*). L. 25 juillet 1894. — (*Congo*). L. 21 décembre 1894.

Affaires du sergent Malamine et de Waïma. — L. 16 juillet 1901.

Caisses d'épargne. — (*Belgique*). L. 13 juillet 1897.

Caution judicatum solvi. — (*Russie*). L. 31 mars 1899.

Chemins de fer. — (*Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Russie, Suisse*). L. 24 mars 1899.

Commerce. — (*Siam*). L. 2 février 1894. — (*Bolivie*). L. 17 juillet 1894. — (*Liberia*). L. 31 juillet 1894. — (*Roumanie*). L. 27 juillet 1895. — (*Chine*). L. 4 juin 1896. — (*Japon*). L. 13 janvier 1898. — (*Bulgarie*). L. 4 décembre 1897. — (*Uruguay*). L. 28 février 1899. — (*Equateur*). L. 15 avril 1902. — (*Haïti*). L. 2 janvier 1901. — (*Salvador*). L. 22 juillet 1901.

Compétence judiciaire. — (*Belgique*). L. 8 juillet 1900.

Conventions consulaires. — (*Bolivie*). L. 31 janvier 1898.

Délimitations. — (*Belgique*). L. 9 août 1897. — (*Dahomey* et *Soudan*). L. 30 décembre 1897. — (*Brésil*). L. 7 avril 1898. — (*Côte d'Ivoire, Soudan, Dahomey, Côte d'Or, Lagos*). L. 5 juin 1899. — (*Suisse*). L. 19 juin 1900. — (*Sahara* et *Guinée*). L. 16 mars 1901. — (*Belgique*). L. 10 décembre 1901.

Droit international privé. — (*Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Italie, Luxembourg, Portugal, Roumanie, Russie, Suède, Norvège*). L. 4 février 1899. — (*Id.*). L. 31 mars 1899.

Extradition. — (*Pays-Bas*). L. 24 mars 1898. — (*Liberia*). L. 28 février 1899. — (*Congo*). L. 21 janvier 1901.

Forêts. — (*Suisse*). L. 30 juillet 1895.

Monnaies. — (*France, Belgique, Grèce, Italie, Suisse*). L. 22 mars 1893. — L. 18 décembre 1897. — L. 28 décembre 1898.

Pêche. — (*Espagne*). L. 9 mai 1896.

Propriété industrielle et commerciale. — (*Guatemala*). L. 30 juillet 1897. — (*Costa-Rica*). L. 30 juillet 1897. — (*Pérou*). L. 30 juillet 1897. — (*Mexique*). L. 26 juin 1900. — (*Equateur*). L. 13 mars 1901. — (*Belgique*). L. 13 décembre 1901.

Propriété littéraire et artistique. — (*Guatemala*). L. 30 juillet 1897. — (*Costa-Rica*). L. 30 juillet 1897. — (Convention de Berne). L. 15 avril 1897. — (Convention de Montevideo). L. 30 juillet 1897. — (*Equateur*). L. 4 mars 1899.

Régime des spiritueux en Afrique. — (Convention de Bruxelles). L. 7 juin 1900.

Tarifs douaniers. — (*Canada*). L. 21 décembre 1894. — (*Suisse*). L. 16 août 1895.

Télégraphie. — (Conférence de Budapest). L. 28 juin 1897. — (Convention internationale). L. 28 juin 1897. — (*Grande-Bretagne*). L. 29 décembre 1899. — (*Id.*). L. 1er avril 1900.

Téléphones. — (*Belgique*). L. 24 février 1900. — (*Suisse*). L. 24 février 1900. — (*Luxembourg*). L. 17 janvier 1900. — (*Italie*). L. 24 février 1900. — (*Allemagne*). L. 4 mai 1900.

Union postale (Convention de Washington). L. 8 avril 1898.

Transports. — Pr. Fleury-Ravarin et autres. C. *1895*, 1602.

Travail (Législation du). — Amendes et retenues. — Pr. Toussaint et autres. C. *1896*, 1966.

Arbitrage. — Pr. de Ramel. C. *1893* (6e Lég.), 166. — Pj. André Lebon. C. *1895*, 1465. — Pr. Dejeante et autres. C. *1895*, 1588. — Pr. Jaurès et autres. C. *1895*, 1616. — Pr. de Mun. C. *1895*, 1625. — Pj. Mesureur. C. *1896*, 1746. — R. Charles Ferry. C. *1896*, 1862. — Pr. Bovier-Lapierre et Charles Ferry. C. *1898* (7e Lég.), 408. — R. Charles Ferry. C. *1899*, 962. — Pr. Eugène Fournière et autres. C. *1900*, 1721. — Pj. Waldeck-Rousseau et Millerand. C. *1900*, 1937.

Ateliers de familles. — Pr. Bonard et Florent. C. *1899*, 816. — Pr. Gay. C. *1900*, 1630.

Banque nationale des retraites ouvrières. — Pr. Paschal Grousset. C. *1897*, 2342.

Bureaux de placement. — Pr. Georges Berry. C. *1894*, 620.

Caisse nationale des retraites aux travailleurs. — R. Paul Guieysse. C. *1895*, 1254. → S. *1895*, 93. — R. Guyot, 168. → C. *1895*, 1671. — R. Sarrien, 1699. — L. 31 décembre 1895. — Pj. Maruéjouls. C. *1898* (7e Lég.), 271. — R. Guieysse, 1502 et 2333, 2660, 2938. — Pr. Vaillant. C. *1899*, 780. — R. Guieysse, 1502. — Pr. Dansette. C. *1901*, 2124. — Pr. Carnaud. C. *1901*, 2421.

Caisses de secours et de retraites pour les travailleurs et invalides du travail. — Pr. Guieysse. C. *1893* (6e Lég.), 38. — R. Audiffred. C. *1896*, 2185. — Pr. de Ramel. C. *1893* (6e Lég.), 93. — R. Audiffred, 2185. — Pr. Baulard. C. *1893* (6e Lég.), 124. — Pr. Isambard et Goujon. C. *1894*, 265. — Pr. Iung. C. *1894*, 393. — R. Audiffred. C. *1896*, 2185. — Pr. Defontaine et Charpentier. C. *1894*, 398. — Pr. Papelier. C. *1894*, 833. — Pj. André Lebon. C. *1895*, 1283. — R. Guieysse, 1378. — L. 27 décembre 1895. — Pr. Félix Martin. S. *1897*,

61. — R. Félix Martin. S. *1898*, 36. — Pr. Gellé. C. *1897*, 2415. — Pr. Girault. C. *1897*, 2727. — Pr. Jaurès et autres. C. *1897*, 2766. — Pr. Guieysse, Ricard et Maruéjouls. C. *1897*, 2915. — Pr. Zevaès. C. *1898* (7e Lég.), 96. — R. Guieysse, 1502. — Pr. Audiffred. C. *1898* (7e Lég.), 161. — R. Guieysse, 1502. — Pr. Gervais. C. *1898* (7e Lég.), 257. — R. Guieysse, 1502. — Pr. de Ramel et autres. C. *1898* (7e Lég.), 270. — Pr. Louis Ricard. C. *1899*, 377. — Pr. Guieyesse, 1502. — Pr. Lemire. C. *1900*, 1605. — Pr. Georges Berry. C. *1901*, 2462.

Chambres de travail. — Pr. Michelin et autres. C. *1895*, 1592. — R. Charles Ferry, 1862. (Voir *Arbitrage*.)

Chômage. — Pr. Marcel Habert et Julien Dumas. C. *1894*, 989. — Pr. Camille Jouffray. C. *1895*, 1142. — Pr. Montaut. C. *1897*, 2637. — Pr. Dubuisson. C. *1898* (7e Lég.), 277. — R. Guieysse, 1502.

Coalitions. — Pr. Cordelet et autres. S. *1894*. S. E. 58. — R. Demôle. S. *1895*, 121. → C. *1896*, 1814. — Pj. Trarieux. S. *1895*, 38.

Code du travail. — Pr. Arthur Groussier. C. *1896*, 1845. — Pr. Arthur Groussier et autres. C. *1897*, 2464. — Pr. Arthur Groussier et autres. C. *1897*, 2652. — Pr. Arthur Groussier et autres. C. *1897*, 2763. — Pr. Arthur Groussier et autres. C. *1897*, 2796. — Pr. Arthur Groussier et autres. C. *1897*, 2951. — Pr. Arthur Groussier et autres. C. *1898*, 3132. — Pr. Arthur Groussier et autres. C. *1898*, 3216. — Pr. Groussier. C. *1898* (7e Lég.), 33. — R. Mirman, 2332. — Pr. Julien Goujon. C. *1901*, 2289. — Pr. Groussier. C. *1901*, 2304.

Conseils du travail. — Pr. Mesureur. C. *1894*, 276. — R. Charles Ferry, 1862. — Pr. Bérenger. S. *1901*, 198. — R. Francis Charmes. S. *1901*, 462. (Voir ci-dessus *Arbitrage*.)

Contrat de louage. — Pr. Castelin. C. *1895*, 1519. —

Médaille du travail. — Pr. Bourgeois (Jura). C. *1898* (7e Lég.), 158. — R. Beauregard. C. *1901*, 2411. — Pr. Louis Brunet. C. *1898*, 545. — Pr. Julien Goujon. C. *1901*, 2604.

Ouvriers mineurs. → C. *1893* (6e Lég.). Pr. 28. — R. Audiffred. C. *1894*, 381. — L. 29 juin 1894. — Pr. Basly et autres. C. *1894*, 455. — Pr. Guesde et autres. C. *1894*, 707. — Pr. de Ramel et Le Gavrian. C. *1894*, 816. — Pj. Barthou. C. *1894*, 957. — R. Audiffred, 994. → S. *1894*. S. E. 28. — R. Cuvinot, 36. — L. 19 décembre 1894. — Pr. Basly. C. *1895*, 1198. — R. Lacombe, 1260. → S. *1895*. S. E. 62. — R. Félix Martin. S. *1896*. S. E. 45. → C. *1897*, 2252. — Pr. Basly, Lamendin et Defontaine. C. *1895*, 1696. — R. Louis Lacombe, 1712, 1775 et 1848. → S. *1896*, 92. — R. Cuvinot, 160. — L. 16 juillet 1896. — Pr. de Ramel. C. *1896*, 1751. — Pr. Charpentier et autres. C. *1896*, 2020. — Pr. Basly et autres. C. *1896*, 2081. — Pr. Basly et autres. C. *1896*, 2094. — R. Lavy. C. *1898*, 3157. — Pr. Martinon. C. *1897*, 2851. — Pj. Henry Boucher. S. *1898*, 249. — Pr. Basly et autres. C. *1898* (7e Lég.), 418. — R. Groussier, 582. → S. *1899*, 202. — R. Savary. S. *1901*, 14. — L. 25 mars 1901. — Pr. Basly. C. *1899*, 836. — R. Rose. C. *1900*, 1453 et 2454. → S. *1901*, 385. — Pr. Magnien. S. *1899*, 174. — Pr. Basly. C. *1899*, 786 et 798. — Pr. Basly. C. *1900*, 1543. — R. Audiffred, 2803. — Pr. de Ramel. C. *1900*, 1839. — R. Audiffred, 2803. — Pr. Odilon-Barrot. C. *1901*, 2687. — R. Audiffred, 2803. — Pj. Baudin. C. *1901*, 2721. — R. Audiffred, 2803. — Pr. Basly. C. *1901*, 2665.

Participation aux bénéfices. — Pr. Alfred Naquet et Gauthier de Clagny. C. *1893* (6e Lég.), 62. — Pr. Guillemet. C. *1895*, 1586.

Placement des ouvriers et employés. — Pr. Coutant et autres. C. *1893* (6e Lég.), 47. — Pr. Mesureur. C.

1894, 601. — Pj. Henry Boucher. C. *1897*, 2345. — Pr. Guillemin. C. *1897*, 2347. — R. Georges Berry. C. *1895*, 1677 et *1897*, 2351, 2364. → S. *1897*, 131. — R. Lourties. S. *1897*. S. E. 68. → C. *1898*, 3105. — R. Guillemin, 3106. — Pr. Coutant. C. *1898* (7e Lég.), 328. — R. Georges Berry. C. *1900*, 1289. → S. *1900*, 383. — R. Expert-Bezançon, 419 et Charles Prevet. S. *1901*, 443. Voir ci-dessus, *Bureaux de placement*.

Raffinerie de Saint-Ouen. — Pr. Massabuau. C. *1901*, 2215.

Réglementation du travail pour l'État, les départements, les communes. — Pr. Vaillant et autres. C. *1894*, 329. — R. Lavy. C. *1898*, 3113. — Pr. Castelin. C. *1894*, 741. — R. Lavy, 3113. — Pr. Ernest Roche. C. *1899*, 694. — Pr. Dansette. C. *1898* (7e Lég.), 27. — R. Baudin. C. *1899*, 776. — Pr. Argeliès. C. *1898*, 34. — Pr. Vaillant. C. *1898*, 116. — R. Baudin, 776. — Pr. Holtz. C. *1898*, 301. — R. Baudin, 776. — Pr. Castelin. C. *1898*, 383. — R. Baudin, 776 et Haussmann, 2500. — Pr. Castelin. C. *1899*, 800.

Règlements d'atelier. — R. Maxime Lecomte. S. *1894*, 62. — Pr. Zevaès. C. *1898* (7e Lég.), 313.

Repos hebdomadaire. — Pr. de Baudry d'Asson. C. *1896*, 1852. — Pr. Lemire. C. *1897*, 2897. — Pr. Zevaès. C. *1900*, 1592.

Responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes dans l'exercice de leur travail. — Pr. de Montfort. C. *1894*, 305. — Pr. Guieysse. C. *1895*, 1201. — Pj. (Lockroy). R. Poirrier. S. *1895*, 73 et 146. — R. Thévenet. S. *1896*, 48. → C. *1896*, 1890. — R. Maruejouls. C. *1897*, 2624. → S. *1897*. S.E. 14. — R. Thévenet. S. *1898*, 15. → C. *1898*, 3142. — R. Maruejouls. C. *1898*, 3150. — L. 9 avril 1898. — Pr. Goujon. C. *1897*, 2719. — Pr. Dubuisson. C. *1898* (7e Lég.), 105. — R. Mirman.

C. *1901*, 2332. → S. *1901*, 227. — Pr. Mirman. C. *1898* (7e Lég.), 109. — R. Mirman. C. *1901*, 2332. — Pr. Gauthier de Clagny. C. *1899*, 889. — Pr. Plichon. C. *1899*, 891. — Pr. Georges Graux. C. *1899*, 892. — Pr. Gellé et autres. C. *1899*, 904. — Pr. Gautret. C. *1899*, 907. — Pr. Gervais. C. *1899*, 908. — R. Audiffred, 939. → S. *1899*, 160. — R. Théodore Girard, 171. → C. *1899*, 1048. — R. Audiffred, 1063. — L. 29 juin 1899. — Pj. Delombre. C. *1899*, 923. — R. Guieysse, 943. → S. *1899*, 132. — R. Thévenet, 135. — L. 24 mai 1899. — Pr. Bonnefille. S. *1899*, 108. — R. Thévenet, 135. — Pr. Ollivier et autres. S. *1899*, 126. — R. Thévenet, 135. — Pr. Pourquery de Boisserin et Ferrette. C. *1899*, 948. — R. Mirman, 2332. — Pr. Aimond et autres. C. *1899*, 949. — Pr. Chastenet. C. *1899*, 968. — R. Mirman, 2332. — Pr. Mirman (accidents agricoles) adoptée C. 8 juin 1899. → S. *1899*, 159. — R. Legludic, 178. → C. *1899*, 1076. — R. (verbal) Mirman, 30 juin 1899. — L. 30 juin 1899. — Pr. Basly et Lamendin. C. *1899*, 1170. — R. Mirman, 2332. — Pr. Ferrette et Julien Goujon. C. *1899*, 1195. — Pr. Mirman. C. *1900*, 1474. — R. Mirman, 2332. — Pr. Péronneau. C. *1900*, 1598. — R. Mirman, 2332. — Pr. Holtz et autres. C. *1900*, 1917. — R. Mirman, 2332. — Pr. Rivals. C. *1900*, 1938. — R. Mirman, 2136. — Pr. Dubuisson. C. *1900*, 1960. — R. Mirman, 2134 et 2332. — Pr. Mirman. C. *1900*, 2006. — R. Mirman, 2332. — Pr. Mirman. C. *1900*, 2027. — R. Mirman, 2332. — Pr. Mirman. C. *1900*, 2027. — R. Mirman, 2799. — Pr. Mirman. C. *1900*, 2028. — R. Mirman, 2332. — Pr. Julien Goujon et autres. C. *1900*, 2048. — R. Mirman, 2135. → S. *1901*, 54. — Pr. Zevaès. C. *1900*, 2060. — R. Mirman, 2332. — Pr. Desfarges. C. *1901*, 2164. — R. Mirman, 2332. — Pr. Mirman et autres. C. *1901*, 2168. — R. Mirman, 2332. — Pr. de Ramel et Delpech-Cantaloup. C. *1901*, 2169. — R.

GERS. — Pr. Brice et Chapuis. C. *1893* (6e Lég.), 125. — Pr. Brincard et autres. C. *1893* (6e Lég.), 190. — R. Descubes. C. *1895*, 1287. — Pr. Bazille. C. *1895*, 1323. — Pr. de Montfort et autres. C. *1897*, 2262. — Pr. Chiché. C. *1898* (7e Lég.), 170. — R. Haussmann, 2500. — Pr. Jules Brice. C. *1898*, 242. — R. Haussmann, 2500. — Pr. Magniaudé. C. *1898*, 297. — R. Haussmann, 2500. — Pr. Holtz. C. *1898*, 315. — R. Haussmann, 2500. — Pr. Coutant. C. *1898*, 415. — R. Haussmann, 2500. — Pr. Charles Bernard. C. *1901*, 2299.

TRAVAIL DANS LES PRISONS. — Voir PRISONS.

TRAVAIL DES ENFANTS, FILLES MINEURES, FEMMES. — Pr. Maxime Lecomte. S. *1893*, S.E. 2. — R. Maxime Lecomte. S. *1894*, 34 et 101. → C. *1894*, 864. R. Dron. C. *1895*, 1724, et C. *1898* (7e Lég.), 74. — R. Dubief C. *1899*, 1273. → S. *1899*, 279. — R. Maxime Lecomte. S. *1900*, 67. → C. *1900*, 1551. — R. Dubief, 1554. — L. 30 mars 1900. — Pr. Louis Ricard et autres. C. *1893* (6e Lég.), 40. — R. Barthou. C. *1894*, 372. — Pr. Gautret. C. *1900*, 1403. — R. Gautret, 1428. → S. *1900*, 62. — R. Waddington, 397. → C. *1900*, 2082. — R. Georges Berry, 2086. — L. 29 décembre 1900. — Pr. Holtz. C. *1901*, 2194. — P. Gautret. C. *1901*, 2429.

VENTE DE DENRÉES ET MARCHANDISES AUX OUVRIERS PAR LES PATRONS NON COMMERÇANTS. — Pr. Coutant et autres. C. *1899*, 1202.

Travaux publics.

CONDITIONS DU TRAVAIL. — Voir TRAVAIL.

DÉPARTEMENTS ET COMMUNES. — Pj. Barthou. C. *1896*, 2061.

Trésoriers-payeurs généraux. — Pr. → C. *1893*, 22. — R. Jumel. C. *1894*, 806. — Pr. Henry Maret. C. *1896*, 2180. — Pr. Henry Maret. C. *1899*, 631.

Trésor public. — Pj. Peytral. C. *1898* (7e Lég.),

II

TABLE MÉTHODIQUE ET ANALYTIQUE DES PROJETS ET PROPOSITIONS DE LOI D'INTÉRÊT GÉNÉRAL EN 1902.

Abattoirs. — Voir Hygiène.

Actes de l'état civil. — Voir Code civil.

Administration. — Économie et réformes. — Pr. Beauquier et autres. C. (8e Lég.). 121. — Voir Fonctions publiques.

Administration départementale et communale. — Pr. Holtz et autres. C. 3180.

Affichage. — Voir Élections, Presse.

Affouage. — Voir Code forestier.

Agriculture. — Caisses régionales de crédit agricole mutuel. — R. Lemire. C. 3022.

Chambres d'agriculture. — Pr. Lhopiteau. C. 8e Lég.), 1316. — Pj. Mougeot. C. (8e Lég.), 437. — Pr. de Pontbriand. S. 284.

Conseil supérieur de l'agriculture. — Pr. de Pontbriand. S. 284.

Crise viticole. — Voir ci-après *Viticulture*.

Enseignement de l'agriculture. — R. Henri Ricard. C. 2959. → S. Pj. 52. — R. Labrousse, 136. — Pr. Jouffray et autres. S. 74.

Primes a la sériciculture. — Pr. Devèze et autres. C. 2941. — R. Merlou. C. 3071. ← S. Pj. 109. — R.

12 mars 1902. — Pj. André. C. (8e Lég.), 1145. — (Art. 59). Pj. André. C. (8e Lég.), 135.

Réforme pour tuberculose. — R. Chapuis. C. 2962 et annexe. → S. Pr. 91.

Réquisitions. — Pr. Rousset et autres. C. (8e Lég.), 351.

Réserve et territoriale. — (Dispenses des 28 et 13 jours). → S. Pr. 247. —(Exemption pour les Français ayant fait 3 ans de service). R. Gervaize. C. 2982. — Dispense des sapeurs-pompiers). → S. Pr. 16. — R. Boudenoot, 103. → C. Pr. 3097. — R. Gervais, 3125. — L. 7 avril 1902. — (Création de capitaines-majors). Pj. André. C. (8e Lég.), 133.

Service militaire. — (Réduction progressive). Pr. Raiberti. C. 2964 et annexe. — (Service de 2 ans). Pr. Gervais. C. 1898, 256. — R. Rolland. S. 1901, 475. — R. Waddington. S. 90. — R. supplémentaire Rolland. S. 267. — 2e R. supplémentaire Rolland. S. 393. — Pr. de Montfort. S. 102. — (Service d'un an). Pr. Lasies et autres. C. 3019 et C. (8e Lég.), 61. — Pr. Tréveneuc. S. 64.

Tirailleurs algériens. — Pj. André. C. (8e Lég.), 331. — (Réserve). Pr. Chautemps. C. 564.

Vétérinaires militaires. — Pr. Chapuis et autres. C. 2899. — R. Chapuis, 2961. → S. Pr. 255. — R. Forgemol de Bostquenard, 318. — L. 13 décembre 1902.

II. ARMÉE DE MER.

Chef d'état-major général. — Pr. Rieunier. C. 3078.

Corps de contrôle. — R. Combes. S. *1901*, 466.

Corps auxiliaires. — R. Michel. C. 3050.

Corps de marins indigènes en Algérie et Tunisie. — R. supplémentaire Brindeau. C. 3012 et Lockroy, 3107. — → S. Pr. 248.

Inscription maritime, permis de navigation et pensions de demi-solde. — R. Le Moigne. C. 3033. → S. Pj. 251.

Chemin de fer et port de la Réunion. — 1903. R. Bienvenu Martin. C. 584.

Colonies. — 1902. R. supplémentaire Bienvenu Martin. C. 3028. — R. Charles Dupuy. S. 143. — 1903. R. Bienvenu Martin. C. 585.

Commerce et industrie, Ecole Centrale. — 1902. R. Poirrier. S. 134. — 1903. R. Astier. C. 614.

Conventions et garanties d'intérêt. — 1902. R. Berthelot. C. 2642. — R. Guyot (Rhône). S. 129. — 1903. R. Sibille. C. 621.

Cultes. — 1902. R. Alexandre Bérard. C. 2904. — R. Gustave Denis. S. 139. — 1903. R. Fernand David. C. 607.

École centrale. — 1903. R. Astier. C. 615.

Finances. — 1902. R. Ernest Boulanger. S. 135. — 1903. R. Thomson. C. 599.

Guerre. — 1902. R. supplémentaire Berteaux. C. 2908. — R. Waddington. S. 155.

Imprimerie nationale. — 1902. R. Lechevallier. C. 2633. — 1903. R. Denys Cochin. C. 602.

Instruction publique. — 1902. R. Combes. S. 131.

Intérieur. — 1902. R. Bizarelli. S. 127. — 1903. R. Morlot. C. (8e Lég.), 605.

Justice. — 1902. R. Pourquery de Boisserin. C. 2652. — R. Maxime Lecomte. S. 163. — 1903. R. Clémentel. C. (8e Lég.), 601.

Légion d'honneur. — 1902. R. Gustave Denis. S. 138. — 1903. R. Motte. C. 603.

Marine. — 1902. R. Cuvinot. S. 133.

Monnaies et médailles. — 1902. R. César Duval. S. 128. — 1903. R. Bouctot. C. 600.

Postes, télégraphes, téléphones. — 1902. R. Marcel Sembat. C. 2655. — R. Antony Ratier. S. 153.

Protectorat de Tunisie. — 1902. R. Isnard. C. 2659.

Régime des sucres. — 1903. R. Berteaux. C. (8e Lég.), 524.

Service pénitentiaire. — 1902. R. Louis Legrand. S. 122. — 1903. R. Paul Bertrand. C. (8e Lég.), 606.

Travaux publics. — 1902. R. Gauthier (Aude). S. 121. — 1903. R. Jumel. C. 619.

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — 1903. Pj. Rouvier. C. (8e Lég.), 87. — R. Dubief, 186. → S. Pj. 289. — R. Antonin Dubost, 300. — L. 16 juillet 1902.

DOUZIEMES PROVISOIRES. — 1902. Pj. Caillaux. C. 2993. — R. Merlou, 3005. → S. Pj. 76. — R. Antonin Dubost, 82. — L. 25 février 1902. — 1903. Pj. Rouvier. C. (8e Lég.), 493. — R. Berteaux, 591. → S. Pj. 386. — R. Antonin Dubost, 389. — L. 11 décembre 1902.

RÈGLEMENTS DÉFINITIFS. — Exercice 1889. R. Milliès-Lacroix. S. 5. — L. 15 février 1902.

1890. — R. Milliès-Lacroix. S. 6. — L. 22 février 1902.

1891. — R. Milliès-Lacroix. S. 33. — L. 28 février 1902.

1892. — R. Rispal. C. 2926. → S. Pj. 84. — R. L. 14 juin 1902.

1893. — R. Milliès-Lacroix. S. 34. — L. 27 juin 1902.

1894. — R. Lerolle. C. 2906. → S. Pj. 85. — R. Rambourgt. S. 293. — L. 31 octobre 1902.

1895. — R. Milliès-Lacroix. S. 298. — L. 23 novembre 1902.

1896. → S. Pj. 35. — R. Marquis, 299. — L. 9 décembre 1902.

1897. — R. Rispal. C. 2927. → S. Pj. 86. — R. Milliès-Lacroix, 348.

1898. — R. Rispal. C. 3118. → S. Pj. 271.

1899. — Pj. Rouvier. C. (8e Lég.), 88.

1900. — Pj. Rouvier. C. (8e Lég.), 89.

Caisses d'épargne. — Pr. Gauthier de Clagny. C. (8e Lég.), 565. Pr. Lechevallier et autres. C. 586.

Caisses de retraites pour la vieillesse. — Pr. Coutant. C. (8e Lég.), 457.

Lég.), 539. —(Art. 55). Pj. Monis. C. 2948.—Pj. Vallé. C. (8e Lég.), 440. — (Art. 57). Pr. Raoul Péret. C. (8e Lég.). 207. — (Art. 301). Pr. Rolland. C. 3004. — (Art. 490). Pr. Pourquery de Boisserin. C. 2957. — R. Pourquery de Boisserin, 3092. — (Art. 496). → S. Pr. 195. — R. Louis Legrand. S. 330. — (Art. 755). Pr. Meslier. C. (8e Lég.), 164. — (Art. 815). Pr. Lepelletier. C. (8e Lég.), 630. — (Art. 909). Pr. Delarue. C. 3009. — (Art. 1382). R. Pourquery de Boisserin. C. 2943. → S. Pr. 73. — (Art. 1780). Pr. Palix, 2901. — (Art. 2196). Pr. Morel et Galley. C. 3054.

Code de commerce. —(Art. 34). → S. Pr. 17. — R. Théodore Girard. S. 266. — L. 9 juillet 1902. — (Art. 103). → S. Pr. 174. — (Art. 440). Pr. Andrieu. C. (8e Lég.), 503. — (Art. 549). Pr. Krauss et autres. C. 475. — (Art. 597). R. Pourquery et Boisserin. C. 2942. → S. Pr. 45.—R. Garreau. S. 95. → C. 8e Lég.), 111. — (Art. 634). Pr. Cordelet et autres. S. 272. —R. Savary. S. 371.

Code de procédure civile. — (Art. 166). Pr. Rolland. C. 3004. — (Art. 592). Pr. Viollette. C. (8e Lég.), 466. — (Art. 690 et 706). Pr. Emile Chauvin. C. 70.

Code d'instruction criminelle. — (Art. 5 et 7). Pj. Vallé. S. 325. — R. Bérenger. S. 395. — (Art. 80). → C. (8e Lég.). Pr. 30. — (Art. 313). Pr. Louis Ollivier. C. (8e Lég.), 107. — (Art. 342). Pr. Louis Brunet. C. 444. —(Art. 343). Pr. Louis Ollivier. C. 108.

Code forestier. — (Affouage). R. de Moustier. C. 3068.

Code pénal. — (Art. 331 et 332). Pr. Desjardins. C. 2907. — Pr. Desjardins. C. (8e Lég.), 81. — (Art. 334 et 335). Pj. Vallé. S. 325. —R. Bérenger. S. 395. —(Art. 331 à 335). —Pr. Maurice Colin. C. (8e Lég.). 446. — (Art. 414, 415). → C. (8e Lég.). Pr. 36.

Élections législatives.

Enseignement.

Diplômes. — → C. (8e Lég.). Pr. 20.

Égalité des enfants devant l'instruction. — Pr. Carnaud et autres. C. (8e Lég.), 358.

Enseignement privé. — Pr. Henri Brisson. C. (8e Lég.), 356.

Liberté d'enseignement. — Pr. Wallon. S. 88.

Enseignement primaire.

Abolition du pourcentage. — Pr. Maurice Faure. C. (8e Lég.), 284.

Conseils départementaux. — Pr. Dussaussoy et autres. C. 3008.

Instituteurs et institutrices. — Pr. Rouland et Julien Goujon. C. 2947. — Pr. Cunéo d'Ornano et autres. C. (8e Lég.), 58. — Pr. Carnaud. C. 238. — Pr. Bepmale. C. 487.

Enseignement secondaire.

Enquête. — 2e R. complémentaire Ribot. C. 2595 annexe.

Enseignement secondaire libre. — Pj. Chaumié. C. (8e Lég.), 324.

Enseignement supérieur.

Abrogation de la loi de 1875. — Pr. Maxime Lecomte et autres. S. *1901*, 483.

Entrepreneurs de transports. — R. Pourquery de Boisserin. C. 2896.

Étrangers.

Séjour en France. — Pj. Waldeck-Rousseau. C. 2911. Voir Travail.

Expositions.

Ostende (hygiène, sécurité maritime, pêche). Pr. Gerville-Réache. C. (8e Lég.), 259.

Paris 1900. — Terrains du Champ-de-Mars. Pj. Waldeck-Rousseau. C. 2874. — Pj. Combes. C. (8e Lég.)

65. — (Zanzibar). R. Leydet. S. 19. — L. 12 février 1902. — (Costa-Rica). R. Leydet. S. 20. — L. 12 février 1902. — (Antilles Danoises). R. Leydet. S. 21. — L. 12 février 1902.

Convention avec le Siam. — Pj. Delcassé. C. (8e Lég.), 631.

Juridiction de l'île de la Conférence. — R. Odilon-Barrot. C. 3080. → S. Pj. 212. — R. Haulon, 279. — L. 27 juin 1902.

Monnaies. — (Convention de 1902). Pj. Delcassé. C. (8e Lég.), 473. — R. Bouchot, 543. → S. Pj. 377. — R. Ernest Boulanger, 397. — L. 13 décembre 1902.

Pêche (Suisse). — R. Folliet. S. 274.

Propriété artistique et littéraire. — (Monténégro). Pj. Delcassé. C. (8e Lég.), 352. — R. Deloncle, 496.

Propriété industrielle. — (Acte additionnel de Bruxelles). R. Vigouroux. C. 3002. → S. Pj. 104. — R. Vallé, 192. — L. 15 avril 1902.

Protectorat de la côte des Somalis. — R. Bienvenu Martin. C. 3091. → S. Pj. 170. — R. Charles Dupuy, 197. — L. 6 avril 1902.

Régime des sucres. — Pj. Caillaux. C. 3188. — Pj. Rouvier. C. (8e Lég.), 298. — R. Berteaux, 523. — S. Pj. 391.

Téléphones. — (Grande-Bretagne). Pj. Delcassé. C. (8e Lég.), 366.

Travail (Législation du). — Assurance complémentaire de l'assurance ouvrière. — Pr. Vaillant et autres. C. 2890 et C. (8e Lég.), 187.

Assurance obligatoire contre l'invalidité et la vieillesse. — Pr. Lemire et Gayraud. C. (8e Lég.), 17.

Caisses de retraites ouvrières et caisse nationale. — 3e R. supplémentaire Guieysse. C. 2938. — Pr. Millerand et Guieysse. C. (8e Lég.), 321. — (Ouvriers mi-

neurs). Pr. Germain Périer. C. 3137. → C. (8e Lég.). Pr. 39. — Pr. Lasies. C. 376. — Pr. de Ramel. C. 374. — (Caisse de secours contre le chômage). Pr. Coutant. C. 458.

Conseils consultatifs. — R. Francis Charmes. S. *1901*, 462. Conseils de prud'hommes. — R. Savary. S. 372.

Contrat de louage. — Pr. Raiberti. C. 3065. — R. Rose. C. 3075. → S. Pr. 175. — R. Godin, 211. — L. 10 avril 1902.

Différends relatifs aux conditions du travail. — Pr. Millerand. C. (8e Lég.), 323.

Heures de travail. — (Mines). → S. Pr. 39. — Pr. Darbot. S. 67. — (Usines et manufactures). Pr. Millerand. C. (8e Lég.), 324.

Hygiène et sécurité. — Pj. Millerand. C. 2875. — R. Groussier, 2931. → S. Pj. 50. — R. Paul Strauss, 101.

Ouvriers mineurs. — (Pensions). Pr. Basly et autres. C. (8e Lég.), 309. — Pj. Maruejouls. C. 596.

Palais du travail. — Pj. Trouillot. C. (8e Lég.), 265.

Placement des employés et ouvriers. — → C. Pr. 2940 et (8e Lég.). Pr. 47.

Protection du travail national. — Pr. Émile Chauvin. C. (8e Lég.), 71. — Pr. Grosjean, 312. — Pr. Coutant et autres, 529.

Réglementation du travail. — (Chemins de fer de l'État). R. Charonnat. C. 2910. — (Établissements industriels). Pr. Gustave Dron. C. (8e Lég.), 296.

Repos hebdomadaire. — R. Georges Berry. C. 2881 et annexe.

Responsabilité des accidents du travail. — R. Mirman. C. 2898 et 2946. → S. Pr. 55. — R. Demôle, 108. → C. Pr. 3101. — R. Mirman, 3108. — L. 22 mars 1902. — (Salariés de l'État). Pr. Mirman. C. (8e Lég.), 407 et 537. —

CHAPITRE IV

LA VIE PARLEMENTAIRE

SÉNAT

Bureau d'âge du 14 janvier 1902.

Président : M. Wallon.

Secrétaires : MM. Tréveneuc, Fagot, Béraud, Petit-jean, Monestier, Boudenoot.

Bureau définitif du Sénat, élu le 16 et installé le 17 janvier 1902.

Votants : 242.

MM. Fallières.	Président par	190
Peytral.	obtient	6

Votants : 244.

MM. Barbey.	Vice-président par	167
Poirrier.	—	142

MM. Peytral	Vice-président par	126
Desmons	—	125
Mézières	obtient	120
Chaumié	—	119

Votants : 212.

MM. Rambourgt	Secrétaire par	192
Bodinier	—	192
Teisserenc de Bort	—	191
Bourgeat. † . 27 mars	—	189
Francoz	—	186
Denoix	—	183
Darbot	—	173
Leydet	—	168

Votants : 234.

MM. Gayot	Questeur par	217
Dusolier	—	190
Cazot	—	183
Bonnefoy-Sibour	—	3

Élection complémentaire.

Le 4 juillet 1902.

Votants : 163.

M. Girard (Théodore)	Secrétaire par	149

COMMISSIONS EN FONCTION EN 1902 (1).

Grande Commission, complétée en 1902.

Commission de l'Armée, nommée le 24 janvier 1901 : Grévy, *vice-président;* Freycinet, *président;* Gotteron, Guyot, *vice-président;* Goujon, Delcros, Bernard, Rolland, Courcel, Montfort, *Baduel,* Lourties, Bonnefoy-Sibour, *secrétaire;* Legludic, Garreau, *secrétaire;* Milliès-Lacroix, Labbé, Mézières.

Commissions spéciales, complétées en 1902.

Commission pour la proposition, adoptée par la Chambre, sur les *Accidents du travail,* nommée 21 février 1901 : Cordelet, Outhenin-Chalandre, *secrétaire;* Laterrade, *président;* Demôle, Gustave Denis, Gauthier (Haute-Saône), Thuillier, Forest, Chovet.

Commission sur la représentation officielle de l'*Agriculture,* nommée le 23 avril 1896 : Mir, Hugot, *président;* Collinot, Pontbriand, Francoz, *secrétaire;* Gauthier (Aude), Calvet, Milliès-Lacroix, de Saisy, *vice-président.*

Commission pour le projet sur le code rural. Livre Ier, titre V, du *Bail emphytéotique*, nommée le 9 juin 1899 : Develle, Émile Labiche, Ringot, Cazot, *président;* Tuillier, Gomot, Basire, Monsservin, Cassou.

(1) Nous ne donnons cette année que les commissions nommées en 1902 ou complétées cette même année. Pour les commissions en fonctions au 1er janvier 1902, voir l'*Annuaire du Parlement*, 4e année, pages 104 et suivantes. Les noms en italiques sont ceux des membres à remplacer par suite de non-réélection.

Commission pour la proposition Béraud sur l'*Enseignement*, nommée le 19 décembre 1901 : Bonnefoy-Sibour, Knight, Demôle, *président;* de Sal, *vice-président;* Bérenger, Denoix, Berthelot, Thézard, *rapporteur;* Béraud, *secrétaire;* Vagnat, Legrand, Forgemol, Charles Dupuy, Lefèvre, Fortier, Chauveau, Pochon, Savary.

Commission pour la proposition Édouard Millaud et Déandreis, sur le *Dépôt des minutes de notaires antérieures à 1700 aux Archives départementales*, nommée le 7 novembre 1901 : Édouard Millaud, *président;* Cicéron, Fortier, Le Roux, Gayot, Fruchier, *secrétaire et rapporteur;* Boulanger, Dusolier, Legrand.

Commission pour le projet sur la *Pêche à la ligne*, pendant les périodes d'interdiction, nommée le 7 juin 1900 : Boissel, Lavertujon, Tréveneuc, Thézard, *président;* Petitjean, *secrétaire;* Goutant, Gauthier (Haute-Saône), Francoz, Saillard.

Commissions nommées en 1902.

Commission pour la proposition adoptée par la Chambre des Députés, sur les *actions de priorité* et les *actions d'apport*, nommée le 18 février 1902 : Poirrier, Diancourt, Girard (Théodore), *secrétaire;* Mir, Delcros, Rambourgt, Prevet, *Mazeau*, *président;* Pauliac.

Commission de l'armée, nommée le 23 janvier 1902 : Grévy, Rolland, *vice-présidents;* Bernard, Delcros, Bonnefoy-Sibour, *secrétaire;* Savary, Bourgeat, Boudenoot, Billot, Tréveneuc, Freycinet, *président;* Goujon, Labbé, Montfort, Mézières, Forgemol, Denoix, *secrétaire;* Courcel.

Commission pour la proposition Bérenger, sur l'*atténuation et l'aggravation des peines*, nommée le 21 janvier 1902 : Saint-Germain, *secrétaire; Casabianca*, Girard (Théodore), Monsservin, Demôle, Gourju, Milliès-Lacroix, Bérenger, *Mazeau*, *président*.

Commission pour la proposition Clavet sur l'*assurance* et le *crédit agricoles*, nommée le 27 février 1896 : Gauthier (Haute-Saône), Rouvier, *vice-président; Fabre*, Émile Labiche, *président;* Calvet, Develle, Bidault, *secrétaire;* Legludic.

Commission des *chemins de fer*, nommée le 23 janvier 1902 : Perrier, Saint-Germain (Oran), *secrétaire; Leporché*, Lourties, *vice-président;* Dufoussat, Beaupin, Monestier, *vice-président;* Prevet, Ournac, Répiquet. Laterrade, Pédebidou, *secrétaire;* Ollivier, Duval, Rambourgt, Labiche (Émile), *président;* Folliet.

Commission pour la proposition adoptée par la Chambre des Députés, sur l'article 496 du *Code civil* (*Interdictions*), nommée le 10 juin 1902 : Pédebidou, *secrétaire;* Girard (Théodore), *Mazeau, président;* Mir, Sébline. Gauthier (Haute-Saône), Thézard, Cordelet, Legrand, *rapporteur*.

Commission pour la proposition, adoptée par la Chambre des Députés, sur l'article 1382 du *Code civil* (Responsabilité civile des *déments*), nommée le 13 mars 1902 : Thézard, Treille, Demôle, *président*, Saint-Germain (Oran), Martin, Legrand, Gayot, Guillier, *secrétaire;* Savary.

Commission pour la proposition, adoptée par la Chambre des Députés, sur un paragraphe à l'article 103 du *Code de commerce*, nommée le 10 juin 1902 : Saint-Prix.

Prevet, Peytral, *président;* Thuillier, Fortier, Guillier, *secrétaire;* Diancourt, Viger, Tillaye, *rapporteur.*

COMMISSION pour la proposition, adoptée par la Chambre des Députés, sur l'application de l'article 463 du *Code pénal aux délits prévus et punis par l'article* 597 *du Code de commerce,* nommée le 20 février 1902 : Lourties, *Gailly,* Demôle, Cassou, *président;* Répiquet, *secrétaire;* Legrand, Garreau, *rapporteur;* Gourju, Savary.

COMMISSION de *comptabilité*, nommée le 23 janvier 1902 : Thorel, Drouhet, Collinot, Marquis, *président;* Strauss, *secrétaire;* Diancourt, Hugot, Fortier, Béraud.

COMMISSION DES CONGÉS, 1re nommée le 21 janvier 1902 : Rolland, *secrétaire;* Villard, Calvet, Raynal, Laporte-Bisquit, Maret, *rapporteur;* Turgis, Latappy, *président;* Tillaye.

2e Nommée le 18 février 1902 : Thomas, Labbé, Bataille, Saint-Germain, Chaumié, de Freycinet, Piot, Destieux-Junca, Casabianca.

3e Nommée le 10 juin 1902 : Lamarzelle, Jouffray, Destieux-Junca, Latappy, Aimé Leroux, Bisseuil, Saint-Germain (Oran), Répiquet, Marquis.

4e Nommée le 4 juillet 1902 : Poriquet, Lamarzelle, *secrétaire;* de Sal, Deschanel, Bouilliez, Baduel, Rolland, de Freycinet, Latappy, *président.*

5e Nommée le 22 octobre 1902 : Vissaguet, Belle, Latappy, Laterrade, Danelle-Bernardin, Jean Dupuy, Folliet, Gauthier (Haute-Saône), Jules Labiche.

6e Nommée le 20 novembre 1902 : Laterrade, Bisseuil, Labrousse, Billot, Philippe Blanc, *secrétaire;* Fabre, Lavertujon, Latappy, *président;* Obissier Saint-Martin.

COMMISSION pour le projet, adopté par la Chambre des Députés, sur la *convention* du 27 mars 1901, entre la

France et l'Espagne, pour *la juridiction* dans l'île de la Conférence, nommée le 10 juin 1902 : Aucoin, Béraud, Haulon, *président;* Émile Labiche, Berdoly, Savary, Duval, Goujon, Milliès-Lacroix, *secrétaire.*

Commission pour le projet, adopté par la Chambre des Députés, sur l'*acte additionnel* de Bruxelles (14 décembre 1900), sur la *Convention* de 1883 sur la propriété industrielle (n° 104, année 1902), nommée le 13 mars 1902 : Poirrier, Diancourt, Porquier, Folliet, Marquis, Vallé, Garreau, Gourju, Petitjean.

Commission de la *crise viticole*, nommée le 28 janvier 1902 : Gauthier (Aude), *rapporteur;* Mir, Bonnefoy-Sibour, Guillier, Desmons, Labrousse, Pédebidou, *secrétaire,* Lelièvre, Haulon, *président.*

Commission pour le projet, adopté par la Chambre des Députés, sur *l'enseignement départemental et communal de l'agriculture,* nommée le 20 février 1902 : Thézard, Briens, Viger, *président;* Durand-Savoyat, Legludic, Labrousse, Fagot, *secrétaire;* Saillard, Gomot.

Commission pour la proposition Maxime Lecomte sur l'*enseignement supérieur,* nommée le 27 novembre 1902 : Berthelot, *président;* Clamageran, *vice-président;* Leydet, Bidault, Thézard, Mézières, Delobeau, Petitjean, *Cornil,* Gourju, Lecomte, Lourties, Prevet, Duboys-Fresney, Faure, *secrétaire;* Lefèvre, Prillieux, Desmons.

Commission pour le projet, adopté par la Chambre, sur l'ouverture ou tenue d'un *établissement congréganiste* sans autorisation, nommée le 20 novembre 1902 : Béraud, *secrétaire;* Bonnefoy-Sibour, Sal, *rapporteur;* Ponthier, Gourju, Lourties, *président;* Clemenceau, Lefèvre, Desmons.

COMMISSION pour la proposition, adoptée par la Chambre des Députés, sur les récompenses à l'*Exposition internationale de Glasgow,* nommée le 4 juillet 1902 : Dusolier, Pauliat, *secrétaire; Silhol,* Lecomte, Lourties, *rapporteur;* Haulon, *président;* Monsservin, Expert-Bezançon, Ouvrier.

COMMISSION pour la proposition Maxime Lecomte sur le *duel,* nommée les 30 juin 1892 et 7 novembre 1902 : Savary, Marquis, *Pozzi,* Guillier, Gravin, Le Roux, Cuverville, Lecomte, *secrétaire et rapporteur;* Bérenger, *président.*

COMMISSION pour la proposition Georges Martin sur les *droits civils des femmes,* nommée le 13 mai 1890 : Gayot, Cazot, *président et rapporteur;* Cordelet, Lefèvre, Guillier, Trarieux, Develle, Strauss, *Casabianca.*

COMMISSION DES FINANCES (année 1903), nommée le 11 novembre 1902 : Magnin, *président;* Monestier, *secrétaire;* Strauss, *secrétaire* (*Intérieur*)*;* Boudenoot, *secrétaire* (*Protectorats*)*;* Lourties, *commerce;* Savary, *cultes;* Waddington, *guerre;* Chauveau, Delobeau, Peytral, Antony Ratier, *postes;* Lelièvre, Théodore Girard, *Services pénitentiaires;* Delcros, *Instruction publique;* Durand-Savoyat, Perrier, *Justice;* Thuillier, *Imprimerie Nationale;* Déandreis, *Beaux-Arts;* Édouard Millaud, *vice-président* (*Affaires étrangères*)*;* d'Aunay, Boulanger, *Finances;* Saint-Germain (Oran), *secrétaire* (*Colonies*)*;* Labrousse, *Agriculture;* Méric, *Marine;* Dubost, *rapporteur général;* Gauthier (Aude), *vice-président* (*Travaux publics;* Duval, *Convention et chemins de fer de l'État.*

COMMISSION pour la proposition Strauss, sur les *habitations à bon marché*, nommée le 10 juillet 1902 : De-

môle, Laterrade, *président; Silhol,* Poirrier, Strauss, *secrétaire et rapporteur;* Martin, Lefèvre, Expert-Bezançon, Lavertujon.

Commission pour la proposition, adoptée par la Chambre des Députés, sur les *fraudes en matière électorale;* sur le projet, adopté par la Chambre des Députés, sur les circonscriptions électorales de la loi du 13 février 1889, nommée le 22 mars 1902 : Garreau, *secrétaire;* Gourju, Savary, Millaud, Casabianca, Tillaye, *rapporteur;* Wallon, *président;* Pichon, *Farinole.*

Commission d'instruction de la Haute Cour pour l'année 1902, élue le 6 février 1902.

Votants		219

Titulaires :

Develle	élu par	185
Cordelet	—	185
Chovet	—	181
Dusolier	—	179
Cazot	—	172
Ratier	—	162
Lecomte	—	157
Vallé	—	154
Bernard	—	118
Franck Chauveau	obtient.	106
Voix diverses	—	12

Suppléants :

Tillaye	élu par	206
Monsservin	—	198
Girard (Théodore)	—	162

Delcros . . . . élu par 154
Savary. . . . . — 142

Vice-président :

Barbey. . . . . élu par 154

COMMISSION pour le projet, adopté par la Chambre des Députés sur l'*hygiène et la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels*, nommée le 20 février 1902 : Poirrier, Denis, Strauss, *rapporteur;* Thuillier, Vagnat, *secrétaire;* Bassinet, Boulanger, *président; Allemand;* Méric.

COMMISSION pour le projet, adopté par la Chambre des Députés, sur *les incendies de forêts,* nommée le 22 octobre 1902 : Francoz, Lourties, *rapporteur;* Milliès-Lacroix, *secrétaire;* Pédebidou, Farinole, *président;* Monsservin, Goutant, Méric, Fruchier.

COMMISSIONS D'INITIATIVE PARLEMENTAIRE. 1re, nommée le 21 janvier 1902 : Bézine, *secrétaire;* Basire, Casabianca, Leporché, Alasseur, Magnien, Guillier, Lordereau, Allemand, Costes, Gourju, Jouffray, Froment, Milliès-Lacroix, Fortier, Huguet, *président;* Riou, Francoz.

2e Nommée le 18 février 1902 : Cuverville, Collinot, Bidault, *secrétaire;* Treille, Beaupin, Riou, Lecomte, Cassou, Belle, *président;* Vagnat, Costes, Rouvier, Bizot de Fonteny, Grévy, Froment, Gourju, Velten, Gomot.

3e Nommée le 10 juin 1902 : Bidault, Ouvrier, Rambourgt, Velten, *président;* Maret, Chamaillard, Cuverville, Thuillier, Fortier, Duboys-Fresney, Bézine, *secrétaire;* Dufoussat, Fruchier, Delobeau, Gourju, Beaupin, Legrand, Gomot.

4e Nommée le 4 juillet 1902 : Fortier, Porquier, Marquis,

Monis, de Cuverville, Riou, Bazire, Lecomte, Fabre, d'Aunay, Lordereau, Parisot, *président;* Gourju, Thorel, Delobeau, Cicéron, Pradal, Béraud, *secrétaire.*

5ᵉ Nommée le 22 octobre 1902 : Charles Dupuy, Monestier, Beaupin, Villard, Cuverville, Delobeau, Alasseur, Boissel, Gomot, Costes, Viseur, *président;* Ournac, Goutant, Bougues, Fortier, Dufoussat, *secrétaire;* Riou, Collinot.

6ᵉ Nommée le 20 novembre 1902 : Bézine, Gomot, *président;* Beaupin, *secrétaire;* Leydet, Eugène Guérin, Fruchier, Rambourgt, Vilar, Cuverville, Fortier, Duval, Lecomte, Farinole, Allemand, Alasseur, Thuillier, Costes, Jouffray.

Commissions d'intérêt local. 1ʳᵉ nommée le 21 janvier 1902 : Saisy, Ouvrier, Beaupin, Bourgeat, Bontemps, Saillard, *secrétaire;* Lefèvre, Maillard, *président;* Émile Labiche.

2ᵉ Nommée le 18 février 1902 : Lefèvre, *président;* Ournac, Abeille, Lavertujon, Bontemps, Francoz, Teisserenc de Bort, Cicéron, *secrétaire;* Villard.

3ᵉ Nommée le 10 juin 1902 : Goutant, Laporte-Bisquit, Dusolier, Camparan, Fayard, Pauliat, *président;* Lordereau, Gravin, *secrétaire;* Danelle-Bernardin.

4ᵉ Nommée le 4 juillet 1902 : Goutant, Froment, Barrière, Hébrard, Bontemps, Lordereau, Viseur, Vagnat, *secrétaire;* Latappy, *président.*

5ᵉ Nommée le 22 octobre 1902 : Philippe Blanc, *président;* Vuilloid, Barrière, Cassou, Gillot, *secrétaire;* Froment, Bézine, *rapporteur;* Gravin, Fleury.

6ᵉ Nommée le 20 novembre 1902 : Goutant, *secrétaire;* Bidault, Treille, Petitjean, Labbé, Sigallas, Froment, Alfred Girard, Bonnefille, *président.*

Commission de la marine. nommée le 23 janvier 1902 :

Méric, *secrétaire;* Basire, Reymond, Cabart-Danneville, *secrétaire;* Cicéron, Magnien, Velten, Legludic, Briens, Ponthier, Bizot de Fonteny, Garreau, Leydet, Piettre, Godin, Delobeau, *vice-président;* Barbey, *président;* Tillaye.

Commission pour la proposition, adoptée par la Chambre des Députés, sur la *durée de la journée de travail dans les Mines*, nommée le 18 février 1902 : Waddington, *président;* Delpech, Cuvinot, Eugène Guérin, Boudenoot, Leydet, Aucoin, Milliès-Lacroix, *secrétaire;* Dubois.

Commission pour le projet, adopté par la Chambre des Députés, sur la *médaille coloniale,* avec agrafe spéciale en or ou en argent, pour *missions* du centre de l'Afrique avant le 5 septembre 1900, nommée le 18 février 1902 : La Jaille, Treille, Chauveau, Montfort, Legludic, Mercier, *président;* Bourgeat, Cicéron, Le Roux, *secrétaire.*

Commission pour la proposition Bataille, sur la fixation par voie de taxe, pour le recouvrement en justice des sommes dues aux *médecins,* etc., nommée le 13 mars 1902 : Perrier, Treille, *secrétaire;* Bataille, Cordelet, *président;* Lelièvre, Costes, Renard, Saillard, Lordereau.

Commission pour le projet, adopté par la Chambre des Députés, sur l'*outillage national des voies navigables nouvelles, canaux, rivières et ports maritimes*, nommée le 13 février 1902 : Gauthier (Aude), *secrétaire;* Viger, *Leporché,* Pontbriant, *Chantemille,* Denis, Monestier, *secrétaire;* Prevet, Millaud, *vice-président;* Peytral, Freycinet, *président;* Labrousse, Dubost, Leydet, Mézières, Fortier, Barbey, *vice-président;* Tassin.

Commission pour le projet, adopté par la Chambre des

Députés, sur le *Palais du Travail*, nommée le 22 octobre 1902 : Strauss, Denis, Milliès-Lacroix, Lelièvre, Delcros, Ournac, Boulanger, Fortier, Dubost.

Commissions des pétitions. 1re, nommée le 21 janvier 1902 : Parisot, Claeys, Chantemille, Perréal, Destieux-Junca, Renaudat, Lavertujon, Abeille, Goüin.

2e Nommée le 18 février 1902 : Pichon, Fayard, Monsservin, Giguet, Marquis, *président;* Saint-Romme, Forgemol, *secrétaire;* Hervé de Saisy, Darbot, *rapporteur.*

3e Nommée le 10 juin 1902 : Luro, Petitjean, Ringot, Hébrard, Saint-Romme, Pinault, *président;* Mézières, Clémenceau, Treille, *secrétaire.*

4e Nommée le 4 juillet 1902 : Labbé, d'Audiffret-Pasquier, Mercier, Magnien, Desmons, Legrand, Bataille, Le Cour-Grandmaison, Gillot.

5e Nommée le 22 octobre 1902 : Lacombe, *président;* Blanc, de Sal, Lefèvre, Delcros, Calvet, Teisserenc de Bort, *secrétaire;* Vagnat, Gauthier (Aude).

6e Nommée le 20 novembre 1902 : Basire, *secrétaire;* Calvet, Treille, *rapporteur;* Luro, Rouvier, *président;* Maret, Allemand, Lordereau, Gravin.

Commission pour le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, sur l'application de *la propriété artistique et littéraire* aux œuvres de sculpture, nommée le 21 janvier 1902 : Gomot, *président;* Lecomte, Savary, Prevet, Strauss, Vallé, Expert-Bezançon, Outhenin-Chalandre, *secrétaire;* Pradal.

Commission pour la proposition, adoptée par la Chambre des Députés, sur le *repos hebdomadaire en faveur des employés et ouvriers,* nommée le 10 juin 1902 : Poirrier, Prevet, Macherez, *rapporteur;* Émile Labiche, *président;* Bérenger, Denis, Guyot, Beaupin, *secrétaire;* Crozet-Fourneyron.

COMMISSION pour la proposition Gourju, sur la *représentation proportionnelle* dans les élections municipales et les *modifications corrélatives* de la loi de 1884, nommée le 22 octobre 1902 : Jouffrault, Savary, Gourju, Répiquet, Cocula, Hervé, *président;* Marquis, Béraud, *secrétaire;* Riou.

COMMISSION pour la proposition, adoptée par la Chambre des Députés, sur la *responsabilité des conducteurs de véhicules de tout ordre,* nommée le 28 janvier 1902 : Bézine, *secrétaire;* Le Cour-Grandmaison, Vagnat, Baduel, Le Roux, Gourju, Guyot, *président;* Rambourgt, Denoix, *rapporteur.*

COMMISSION pour le projet, adopté par la Chambre des députés, sur *les services maritimes postaux* avec la Corse, nommée le 13 mars 1902 : Cuverville, *Farinole, président;* Cuvinot, Claeys, Monestier, *secrétaire;* Rambourgt, Prévet, Cicéron, *Casabianca, rapporteur.*

COMMISSION pour la proposition Ournac sur *la culture du tabac,* nommée le 10 juillet 1902 : Viger, Pauliat, Bernot, Labrousse, Giresse, Leydet, Destieux-Junca, Ournac, *président et rapporteur;* Bézine, *secrétaire.*

COMMISSION pour les articles 334 et 335 du Code pénal et 5 et 7 du Code d'instruction criminelle (*Traite des Blanches*), nommée le 20 novembre 1902 : Gomot, Cazot, *président;* Eugène Guérin, Cordelet, Poirrier, Bérenger, *rapporteur;* Giguet, Strauss, Guillier, *secrétaire.*

COMMISSION pour le projet, adopté par la Chambre des députés, sur les privilèges et immunités diplomatiques aux membres d'un *tribunal d'arbitrage,* nommée le 10 juin 1902 : *Casabianca,* Berthelot, Aunay, *rapporteur;* Le Roux, *secrétaire;* Demôle, *président;* Gotteron, Lourties. Henri Guérin, Charles Dupuy.

Commission pour la proposition Strauss, sur la *Vente des objets abandonnés* chez les ouvriers et industriels, nommée le 18 février 1902 : Lefèvre, Huguet, *président;* Strauss, Folliet, Piettre, Legrand, Garreau, *secrétaire et rapporteur;* Crozet-Fourneyron, Lordereau.

ORGANISATION DES SERVICES INTÉRIEURS

Les services du Sénat se divisent en services législatifs, sous l'autorité et la direction du Bureau du Sénat, et en services d'administration et de comptabilité, sous l'autorité et la direction des Questeurs. Les services législatifs sont : le secrétariat général de la Présidence, le bureau de l'expédition des lois et des procès-verbaux, la rédaction du procès-verbal et des comptes rendus analytiques, et la rédaction du compte rendu sténographique *in extenso*. Les services d'administration et de comptabilité sont : le secrétariat général de la Questure, les archives, la bibliothèque, la caisse, les bâtiments et le service médical.

Le Secrétaire général de la Présidence centralise auprès du Président les services législatifs. Le Secrétaire général de la Questure centralise auprès des Questeurs les services administratifs et de comptabilité. Ces services sont dirigés néanmoins par leurs chefs respectifs, qui relèvent du Président ou des Questeurs.

Secrétariat général de la Présidence.

Le Secrétaire général de la Présidence est chargé de la préparation du travail relatif à la Présidence, à la tenue des séances, à la suite à donner aux projets et aux propositions de lois, aux amendements et aux demandes d'interpellation. Il a dans ses attributions la correspondance et les rapports législatifs avec les départements ministériels. Il transmet à la Questure les pièces, les lettres, avis et renseignements concernant les Bureaux et les Commissions. Il veille à ce que les délais et formalités prescrits soient observés au sujet du règlement, des ordres du jour, du vote des lois et de l'expédition des projets adoptés. Il assiste le Président en séance et dans les délibérations du Bureau du

Sénat; il tient à sa disposition les documents qui peuvent être invoqués dans le cours des discussions; il pourvoit à toutes les nécessités du service qu'il centralise auprès du Président. Il a sous sa garde le sceau du Sénat, qu'il fait apposer, par l'ordre du Président, sur les lois votées. Il transmet les ordres du Président dans les services et signe les ampliations des arrêtés pris par le Bureau.

MM. Didier (Albert), *secrétaire général de la Présidence.* — Dupré (Édouard), *chef.* — Ducros, *sous-chef.* — Bonét-Maury, *commis principal.*

Cabinet du Président. — MM. Lanes, *chef du cabinet.* — Fallières (André), *chef-adjoint.* — Varenne et Richard, *attachés.*

Bureau de l'expédition des lois et des procès-verbaux, des pétitions, des impressions législatives et de la distribution.

Le chef de ce bureau a dans ses attributions l'expédition et la collation des lois et des résolutions votées par le Sénat; la copie des projets ou propositions de lois et des amendements; l'expédition et la collation des procès-verbaux des séances; la vérification des scrutins publics et leur insertion au *Journal officiel;* la tenue des répertoires législatifs; la surveillance de l'impression des documents parlementaires et des feuilletons; le service des pétitions: l'expédition et l'envoi des ordres du jour; la direction et la surveillance de la distribution des imprimés se rapportant aux services législatifs. La distribution est faite par les ordres du Président ou des Questeurs. Il est rendu compte aux Questeurs des imprimés reçus et distribués. Les Questeurs déterminent, de concert avec le Président, le nombre d'exemplaires auquel les documents doivent être tirés.

MM. Welschinger, *chef du Bureau des procès-verbaux, pétitions et distributions.* — Ramond de la Croisette, *chef-adjoint;* Cote, Granetias, *sous-chefs.* — Marchal (Camille), *commis principal.*

Rédaction du procès-verbal des séances et des comptes rendus sommaire et analytique.

Le chef des secrétaires-rédacteurs est chargé de la rédaction des procès-verbaux des séances qui constatent les opérations et les

votes du Sénat, et qui sont soumis à son approbation ; de la rédaction du compte rendu sommaire et du compte rendu analytique, mis chaque soir à la disposition des journaux.

MM. SIMON (Charles), *chef des secrétaires-rédacteurs du compte rendu analytique.* — PEYRON, *chef-adjoint.* — BERTRAND, GRANDJEAN, ROUVRE (de), SAINTE-CROIX (de), MAUBRAC, DELORME, BARATIER, LAINÉ, LAPOMMERAYE (de), *secrétaires-rédacteurs.* — CABIBEL, *secrétaire-rédacteur adjoint.*

Reproduction par la sténographie des débats législatifs.

Le chef du service sténographique du Sénat est chargé de la reproduction *in extenso* des débats législatifs qui doivent être insérés au *Journal officiel* le lendemain de chaque séance ; de la surveillance et de la publication en volumes des annales législatives, et de la correction des épreuves.

MM. FAUCONNET (Edmond), *chef* du Compte rendu *in extenso* par la Sténographie. — LELIOUX, *chef-adjoint.* — GUÉNIN, POIREL, BONVOUX, SIMON (Antoine), GUÉNIN (Eugène), LAZARD, *sténographes-reviseurs.* — LEGRAND (Eugène), *secrétaire du service.* — CLAVEL, DELARUE, GUÉLAUD, MAYERAS, JOLYET, HELLOUIN, ARSANDAUX, GUÉRIN, LÉVY, CHAPUIS, BARA, *sténographes.* — JÉRUSALEMY, *sténographe auxiliaire.*

Secrétariat général de la Questure.

Le Secrétaire général de la Questure a dans ses attributions : la préparation du budget du Sénat ; celle des demandes de crédits supplémentaires et celle du compte administratif des Questeurs ; la comptabilité, la liquidation et l'ordonnancement des dépenses ; la correspondance des Questeurs ; la constatation de l'absence des Sénateurs dans les cas prévus par les articles 106 et 107 du Règlement du Sénat ; les marchés à passer ; les achats, réceptions et délivrances de fournitures ; la vérification des mémoires des fournisseurs et de l'imprimeur ; la délivrance des passeports et des certificats de vie et les légalisations ; la délivrance et la comptabilité des billets d'entrée aux séances ; la transmission aux Bureaux du Sénat des procès-verbaux d'élections et des pièces qui s'y rattachent ; les envois d'imprimés à domicile ; l'exécution des ordres de convocation du Sénat, des Bureaux et des Commissions ; la rédaction du livret des adresses des Sénateurs ; les impressions néces-

saires aux services administratifs; enfin la surveillance des services d'ordre, de sûreté et de salubrité du Palais du Sénat, le service médical et celui de la buvette.

M. Hustin, *secrétaire général de la Questure.*

1re SECTION, Personnel, Comptabilité. — MM. Legendre, *sous-chef.* — Cortet, Piquée, *commis principaux.*

2e SECTION, Matériel. — MM. Poillot, *sous-chef.* — Morot, *commis principal.*

Bibliothèque.

La bibliothèque du Sénat est placée sous la surveillance du Président et des Questeurs. Le bibliothécaire soumet aux Questeurs la note des livres à acheter; il fait les achats de livres et les abonnements aux journaux, après y avoir été autorisé par eux. Il est chargé de la classification et de la conservation des ouvrages et des collections de journaux et revues, de la conservation et de la tenue au courant des catalogues de la bibliothèque.

MM. Samuel (Rene), *bibliothécaire en chef.* — Mérat, Marlet, *sous-chefs.* — Piogey, Théaux, *commis principaux.*

Archives.

L'archiviste du Sénat a dans ses attributions : le classement, la conservation et l'analyse des documents relatifs aux travaux du Sénat, et la tenue des répertoires qui s'y rattachent; la rédaction et l'impression des tables analytiques des comptes rendus des séances du Sénat; la délivrance des certificats et des expéditions des actes déposés aux archives; le renvoi aux Ministres compétents des documents qui ne doivent pas y rester; les communications et renseignements à donner sur les précédents législatifs.

MM. Courcenet, *Archiviste.* — D'Adhémar de Labaume, *sous-chef.* — Aderer, *commis principal.*

Caisse.

La caisse du Sénat est confiée à un trésorier. Ses attributions comprennent les recettes et payements de toute nature concernant le Sénat et la caisse des retraites de ses employés; la liquidation de l'indemnité des Sénateurs; de l'indemnité supplémentaire du

Président et des Questeurs; des traitements des employés et des salaires des agents du Sénat, titularisés; la réception, l'examen et le visa des oppositions et des significations de transports frappant sur des sommes dues par le Sénat; la délivrance aux créanciers ou à leurs mandataires des états desdites oppositions et significations; la réception de l'examen des mainlevées et désistements; la distribution des médailles et insignes aux Sénateurs. A la fin de chaque exercice, le compte de gestion du trésorier est soumis par lui aux Questeurs, qui l'adressent à la Commission de comptabilité chargée de l'examiner, aux termes des articles 132 et suivants du Règlement du Sénat.

MM. JALLON, *trésorier*. — BRAULT *sous-chef*. — TARDIEU et AMY, *commis principaux*.

Service des bâtiments et du jardin.

L'architecte du Sénat a rang de chef de service; il a dans ses attributions : l'entretien et la réparation des divers bâtiments affectés au Sénat; l'exécution et la surveillance des travaux neufs; la confection des devis; l'établissement, l'entretien, la surveillance et le contrôle des eaux, de l'éclairage, du chauffage et de la ventilation des cours et bâtiments; la vérification et le règlement des mémoires des entrepreneurs; l'entretien et la surveillance du jardin.

MM. SCELLIER DE GISORS, *architecte, chef du service des bâtiments et jardins*. — DERUAZ, *inspecteur des bâtiments*. — OPOIX, *jardinier en chef*.

Service des huissiers.

Le service des huissiers du Sénat est réglé par le Président. Les huissiers sont sous la surveillance du Président et des Questeurs.

M. DUPRÉ (Paul), *chef du service des huissiers*.

Service militaire et police intérieure et extérieure du Sénat.

Le service militaire et le service d'ordre et de sûreté, etc., sont réglés par le Président et les Questeurs; ces derniers donnent à cet effet les ordres et les consignes nécessaires.

M. le colonel CARRIÉ, *commandant militaire*. — M. VOISIN, *capitaine-adjoint*.

M. VEDEL, *chef du service intérieur*.

Service médical.

M. le docteur Canolle, au Palais du Luxembourg. — M. le docteur Depasse, médecin-adjoint, rue de Rennes, 74. — M. le docteur Moreau, boulevard de la Reine, 121, à Versailles.

Bureau de Poste et Télégraphe. N° 85.

M. Salomon, *receveur.*

Ouverture : 8 heures en hiver. — Fermeture, 9 heures.
— 7 heures en été.

Limite de réception des chargements pour toutes les lignes, 5 heures soir.

Levées qui précèdent les départs du soir : 8e levée : à 6 h. 15 pour les lignes d'Agen et Pontarlier; à 6 h. 55 pour les lignes de Toulouse, Clermont, Saint-Étienne, Le Creusot, Niort, Aurillac. Montauban; à 6 h. 45 pour les autres lignes.

L'ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE

Notice explicative.

En publiant, après beaucoup d'autres, la biographie de plus de mille parlementaires, il nous a semblé qu'un meilleur parti pouvait être tiré de renseignements encore épars et trop souvent inutilisés. En donnant les nom, prénom, date de naissance, profession antérieure de chaque parlementaire avec l'énumération des fonctions électives qu'il a remplies, nous avons voulu fournir les éléments d'une psychologie de l'élu.

Par la simple comparaison ensuite du chiffre des suffrages qu'il a recueillis avec le nombre des votants, la date de validation, le quantième du scrutin, il est facile d'apprécier sa situation électorale.

Son inscription à un groupe politique détermine, mieux encore qu'une qualification locale et relative, les opinions qu'il représente.

Les discours prononcés, les travaux élaborés, dans les commissions où sa compétence l'a fait choisir, les votes émis sur des questions d'ordre économique, politique ou social, permettent d'établir un bilan sérieux de l'activité parlementaire de chaque représentant dans l'année écoulée.

L'examen attentif de ces biographies permet aux électeurs sincères de se rendre annuellement un compte plus exact du travail de leurs représentants pendant toute la durée de la législature. Les parlementaires y puiseront une connaissance plus précise de leurs collègues; ils pourront mieux reconnaître les ressources trop souvent insoupçonnées de ces ouvriers d'une œuvre commune.

Nous pensons, en effet, avec notre savant collaborateur M. Eugène Pierre, Secrétaire général de la Présidence de la Chambre des Députés, qu' « il y a dans chaque Assemblée un angle sous « lequel il faut voir les choses et qui n'est ni celui de l'école, ni « celui de la Bourse, ni même celui de réunions publiques. Il est

« indispensable de le connaître et de s'y habituer avant de songer « à attirer l'attention sur sa personne ».

C'est à déterminer cet « angle » que nous nous efforcerons sans cesse de travailler, avec le concours indispensable des intéressés. Et si, malgré leurs imperfections, ces notices ont déjà eu la bonne fortune d'être utilement consultées, nous en reportons tout l'honneur à MM. les Membres du Parlement qui ont bien voulu corriger en l'améliorant notre première ébauche.

Nous avons donné la qualification d'*anciens* députés ou sénateurs, aux membres du Parlement dont le mandat n'a pas été renouvelé soit en avril 1902, soit au 4 janvier 1903.

Abréviations.

Les abréviations portées à la suite de la mention *Inscrit* indiquent les divers groupes existant tant au Sénat qu'à la Chambre des Députés (1).

SÉNATEURS

Ag.	=	Groupe Agricole.	
ARP.	=	»	de l'Alliance Républicaine Progressiste.
CG.	=	»	du Centre Gauche.
Col.	=	»	Colonial.
D.	=	»	de la Droite.
GD.	=	»	de la Gauche Démocratique.
GR.	=	»	de la Gauche Républicaine.
NP.	=	»	de la Navigation intérieure et des Ports.
UR.	=	»	de l'Union Républicaine.
S.	=	»	Sucrier.

DÉPUTÉS

Ag. Ia.	=	Groupe agricole et de défense des Intérêts agricoles.	
AL.	=	»	d'Action libérale populaire.
Bc.	=	»	de Défense des bouilleurs de cru.
Cid.	=	»	de Défense des Intérêts cidricoles.
Col.	=	»	Colonial.
DN.	=	»	de la Défense Nationale.

(1) Voir page 504 de l'*Annuaire du Parlement* la composition de ces Groupes.

DSr.	=	Groupe	des Députés républicains de la Seine.
GR.	=	»	de la Gauche Radicale.
E.	=	»	de l'Enseignement.
Ef.	=	»	d'Études financières.
IC..	=	»	des Intérêts Industriels et Commerciaux.
M.	=	»	des Médecins.
NP.	=	»	de la Navigation et des Pêches.
P.	=	»	des Progressistes.
PG.	=	»	des Ports de guerre.
pmC.	=	»	des Intérêts de la petite et moyenne culture.
Ro.	=	»	des Revendications ouvrières des ouvriers et employés industriels de l'État.
Rs.	=	»	des Radicaux socialistes.
S.	=	»	des Socialistes parlementaires.
Su.	=	»	des Sucriers.
SR.	=	»	des socialistes indépendants.
UD.	=	»	de l'Union démocratique.
V.	=	»	Viticole.

Les votes, qui sont inscrits à la suite de chacune des notices, ont été émis à la suite de circonstances que nous rappellerons en quelques lignes seulement et qui nous ont semblé de nature à permettre une classification précise de chaque parlementaire au point de vue politique, économique et social.

Les abréviations relatives à ces votes signifient : P = pour; C = contre; O = Abstention; A = Absence (1).

Les Ministres.

Pour chaque Ministre enfin, il a été dressé deux notices, l'une concernant le député ou le sénateur et qui comprend alors avec sa carrière politique ses votes, l'autre concernant le Ministre et qui indique ses discours avec les projets de lois déposés par lui en tant que chef de son Département ministériel (2).

Ordres du jour.

C'est d'après les Ordres du jour, éclos dans le feu des interpella-

(1) Voir page 414 de l'*Annuaire du Parlement*, les explications des votes émis par MM. les députés.
(2) Voir page 509 de l'*Annuaire du Parlement*.

tions, que l'on peut connaître la chaleur de la lutte. C'est dans ces formules, en apparences banales, que l'on retrouve les sentiments intimes d'une Assemblée, la pensée objective des combattants : interpellateurs et interpellés. Aussi donnons-nous ces Ordres du jour à la suite des Ministres, avec le sujet des Questions et Interpellations de l'Année (1).

Explication des votes

Les votes, qui sont inscrits à la suite de chacune des notices, ont été émis à la suite de circonstances que nous rappellerons en quelques lignes seulement et qui nous ont semblé de nature à permettre une classification précise de chaque parlementaire au point de vue politique, économique et social.

Les abréviations relatives à ces votes signifient : P = pour; C = contre; O = Abstention; A = Absence.

Pour les autres abréviations bibliographiques voir page 412.

1er *vote. — Bureaux placement.*

La suppression des bureaux de placement payants, réclamée par les syndicats ouvriers et votée par la Chambre dans un délai de cinq ans, était repoussée par la Commission du Sénat, qui préconisait le maintien du *statu quo*.

Les conclusions de la Commission, énergiquement défendues par M. Prevet, vivement combattues par le ministre du Commerce M. Millerand, furent adoptées le 28 janvier 1902, par 182 voix contre 79.

C'est le vote que nous enregistrons sous la rubrique : Bureaux de placement.

2e *vote. — I. Cuverville.*

Le Ministre de la Marine ayant, par arrêté en date du 5 novembre 1901, supprimé l'exercice obligatoire des pratiques religieuses à bord des navires de la flotte française, fut à ce sujet interpellé, le 21 janvier 1902, par M. de Cuverville. Le Sénat lui donna raison par 181 voix contre 26 en adoptant l'ordre du jour de MM. Bernard, Magnin, Poirrier.

(1) Voir page 519 de l'*Annuaire du Parlement.*

Ainsi conçu :

« Le Sénat, respectueux du principe de la liberté de conscience et approuvant les déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour ».

3e vote. — Durée mandat député.

Sur la proposition de M. Pourquery de Boisserin, la Chambre des Députés avait voté la prolongation à six ans de la durée du mandat de député. Au Sénat cette proposition fut très combattue et la Commission sénatoriale chargée de son examen donna mission à son rapporteur M. Tillaye de conclure au rejet de la proposition. La question devant soulever de longs débats, le président du Conseil, M. Waldeck-Rousseau, qui était favorable au principe de l'extension de la durée, proposa au Sénat de remettre à plus tard la discussion, en votant la disjonction de cette proposition, de la loi plus urgente sur les circonscriptions électorales.

Par 153 voix contre 114, le Sénat adopta la procédure de la disjonction, malgré l'avis contraire de la Commission spéciale, le 28 mars 1902 ; c'est le scrutin que nous enregistrons le troisième.

4e vote. — I. Gourju.

Au Sénat comme à la Chambre, l'application de la loi sur les Associations en Bretagne donna lieu à des interpellations.

Celles de MM. Gourju et de Chamaillard donnèrent l'occasion au Sénat (30 octobre) de manifester ses sentiments à l'égard du Ministère de M. Combes en lui votant par 163 voix contre 90 l'ordre du jour suivant :

« Le Sénat, approuvant les déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

5e vote. — Enseignement supérieur.

A l'occasion du Rapport de M. Maxime Lecomte sur sa proposition de loi tendant à l'abrogation de la loi du 12 juillet 1875 sur l'enseignement supérieur, un débat complet s'instituait, et par 148 voix contre 101, le Sénat décidait, le 7 novembre 1902, de prendre cette proposition en considération.

C'est le scrutin sur la prise en considération que nous enregistrons sous le titre de l'*Enseignement supérieur.*

Travaux personnels des Sénateurs (1)

Abeille (Valentin), sénateur, Haute-Garonne.
† Éloge funèbre le 1er juillet 1902.

Alasseur (Gustave), sénateur, Loiret; Paris, 109, quai d'Orsay (7e arr.). T. 700.00. — 1843. Conducteur des ponts et chaussées, entrepreneur, maire, conseiller général et député (1893-1901). Élu 3 décembre 1900 (1er tour), par 428 voix sur 754 votants; validé 15 janvier 1901.
Inscrit : Ag, NP, S.

Travaux. — Commission : Initiative.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Allemand (César), ancien sénateur, Basses-Alpes ; Paris, 10, rue Gay-Lussac (5e arr.). — 1846. Docteur, maire, conseiller général. Élu 4 juillet 1897 (1er tour), par 237 voix sur 422 votants : validé 15 juillet.
Inscrit : GR, UR, Ag, M, GD.

Travaux. — Commissions : Hygiène des travailleurs; Initiative; Pétitions.
Votes: Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Andrieux (Louis), sénateur, Basses-Alpes; né en 1840.

Aucoin (Louis), sénateur, Gers; Paris, 48, rue de Vaugirard (6e arr.). — 1834. Avocat, maire, conseiller général. Élu 3 janvier 1897 (3e tour), par 366 voix sur 758 votants; validé 15 janvier. Inscrit : GD.

Travaux. — Commissions : Convention franco-espagnole; Travail dans les mines.
Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

(1) Prière de vouloir bien adresser les additions et rectifications au Directeur de l'*Annuaire du Parlement*, avant le 1er décembre 1903.

Audiffret-Pasquier (duc, Gaston d'), sénateur inamovible; Paris, 23, rue Fresnel (16e arr.). — 1823. Auditeur au conseil d'État, membre de l'Institut. Député de l'Orne 1871. Élu sénateur inamovible par l'Assemblée nationale le 1er par 551 voix. Président du Sénat (1876-1878). Inscrit : D. Ag.

Travaux. — *Commission :* Pétitions.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Aunay (comte Charles Le Pelletier d'), sénateur, Nièvre; Paris, 25, rue Galilée (16e arr.). T. 539-18. — 1840. Ministre plénipotentiaire, conseiller général. Élu 14 août 1898 (3e tour), par 394 voix sur 741 votants; validé 18 novembre. Inscrit : GD, Col, Ag.

Discours : sur budget (Affaires étrangères), 20 mars.
Commissions : Finances; Initiative; Immunité diplomatique.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Baduel (Albert), ancien sénateur, Cantal; Paris, 47, rue Claude-Bernard (5e arr.). — 1844. Avocat, magistrat. Élu 18 octobre 1891, réélu 7 janvier 1894 (1er tour), par 519 voix sur 561 votants. Inscrit. Ag, Col, ARP.

Discours sur Budget 26 mars.
Travaux. — *Commissions :* Congés; Responsabilité des conducteurs.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, A. — Enseignement supérieur, A.

Barbey (Édouard), sénateur, Tarn; Paris, 3, rue Danton (6e arr.). — 1831. Officier de marine, industriel, conseiller municipal et général. Ministre de la marine et des colonies, 30 mai-12 décembre 1887, 10 novembre 1889-27 février 1892. Élu 8 janvier 1882, réélu 28 janvier 1900, par 387 voix sur 738 votants; validé 1er février.

Élu vice-président 10 janvier 1901; réélu le 14 janvier 1902. — Vice-Président de la Haute Cour élu 8 février 1902. Inscrit : GR, UR, Ag, Col, NP.

Travaux. — R. sur port de Dunkerque.
Commissions : Marine; Voies navigables.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, A. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, O.

Barrière (Claude), sénateur, Puy-de-Dôme; Paris, 72, boulevard Malesherbes (8e arr.). — 1837. Avocat, maire, conseiller général, député. Élu 4 janvier 1891, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 618 voix sur 1.148 votants; validé 1er février. Inscrit : ARP.

Travaux. — *Commission :* Intérêt local.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Basire (Elphège), sénateur, Manche; Paris, 10, rue Croix-des-Petits-Champs (1er arr.). — 1852. Agriculteur, conseiller général. Élu 24 juillet 1898 (2e tour), par 807 voix sur 1.203 votants; validé 10 novembre 1898.
Inscrit : GR, GD, Ag.

Travaux. — *Commissions :* Initiative ; Marine; Pétitions; Bail emphytéotique ; Décret de 1852.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, A. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, P.

Bassinet (Honoré), sénateur, Seine; Paris, 47, rue de Vouillé (15e arr.). T. 712-72. — 1850. Entrepreneur, conseiller municipal, président du conseil général. Élu 12 février 1899, réélu 28 janvier 1900 (3e tour), par 504 voix sur 741 votants; validé 1er février. Inscrit : GD.

Discours : sur reconstruction de l'Imprimerie Nationale, 25 mars.
Travaux. — *Commission :* Hygiène des travailleurs.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Bataille (Martial), sénateur, Puy-de-Dôme; Paris, 7, rue de l'Abbé-de-l'Épée (5e arr.). — 1848. Docteur, conseiller général. Élu 28 janvier 1900 (2e tour), par 622 voix sur 1.147 votants; validé 1er février. Inscrit : GD, M.

Travaux. — *Commissions :* Congés; Honoraires médecins; Pétitions.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Bayol (Jean), sénateur, Bouches-du-Rhône; né en 1849.

Beaupin (François), sénateur, Nièvre; Paris, 48, rue d'Auteuil (16e arr.). — 1842. Négociant, président du conseil général. Élu (2e tour), le 2 décembre 1900, par 376 voix sur 730 votants; validé 11 décembre. Inscrit : GD.

Discours : sur Patentes, 31 janvier, 14 février.

Travaux. — R. sur Chemin de fer Saint-Héand à Pélussin. — Sur Chemin de fer Saint-Marcel à Châlons. — Sur Chemin de fer de Laval à Saint-Jean-sur-l'Erve, de Laval à Landivy et de Landivy à Mayenne.

Commissions : Chemins de fer; Initiative; Intérêt local; Repos hebdomadaire; Secours mutuels.

Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Béjarry (comte Amédée de), sénateur, Vendée; Paris, 12, rue Vavin (6e arr.). — 1840. Officier supérieur. Élu 6 mai 1886, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 480 voix sur 876 votants; validé 1er février. Inscrit : D.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député. C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Belle (Antoine), sénateur, Indre-et-Loire; Paris, 97, rue de Rome (17e arr.). — 1824. Avocat, magistrat, président du conseil général, maire. Élu 4 mars 1894, réélu 3 janvier 1897 par 400 voix sur 654 votants; validé 19 janvier. Inscrit : GD.

Travaux. — *Commissions :* Congés; Initiative; Décret 1852.

Votes : Bureaux placement. C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Béraud (Auguste), sénateur, Vaucluse; Paris, 129, boulevard Raspail (14e arr.). — 1858. Docteur, député (1891-93), vice-président du conseil général. Secrétaire d'âge 14 janvier 1902. Élu 28 janvier 1900 (1er tour), par 337 voix sur 440 votants; validé 1er février;
Inscrit : GD, M.

Discours : sur l'Enseignement supérieur 6 et 7 novembre.

Travaux. — *Commissions :* Comptabilité ; Convention franco-espagnole; Établissements congréganistes; Initiative ; Décret 1852.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Berdoly (Henri), sénateur, Basses-Pyrénées; Paris, 3, rue Monsigny (2e arr.). — 1844. Avocat, sous-préfet, conseiller général, député (1893-1900). Élu 28 janvier 1900 (1er tour), par 657 voix sur 992 votants; validé 8 février. Inscrit : UR.

Travaux. — *Commission :* Convention franco-espagnole.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député. P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Bérenger (René), sénateur inamovible; Paris, 5, rue de Villersexel (7e arr.). — 1830. Magistrat, membre de l'Institut. Élu par l'Assemblée nationale sénateur inamovible, 16 décembre 1875. Vice-président du Sénat (1894-97).
Inscrit : Ag.

Discours : sur budget; 26, 27 mars; budget du Sénat, 28 mars; sur droit de réponse, 29 mars; loi des finances, 29 mars; sur applica- des décrets du 1er août dans le Finistère, 28 octobre; sur les conseils du travail, 7, 11, 13 novembre. *Question* sur exhibitions et publications licencieuses, 2 décembre.

Travaux. — R. sur Modification art. 334 et 335 du Code pénal

(Traite des Blanches). *Commissions :* Repos hebdomadaire; Débits de boissons; Traite des Blanches; Enseignement (Falloux); Duel.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Bérenger (Charles-Maxime), ancien sénateur, Alpes-Maritimes; Paris, 7, rue de Bourgogne (7e arr.). — 1829. Officier général. Élu 8 avril 1900 (1er tour), par 331 voix sur 390 votants; validé 29 mai. Inscrit. ARP.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Bernard (Gustave), sénateur, Doubs; Paris, 218, rue de Grenelle (7e arr.). — 1836. Avocat, conseiller municipal, président du conseil général, député (1878-89), sous-secrétaire d'État à l'intérieur 7 janvier-11 décembre 1886. Élu 26 mai 1889, réélu 7 janvier 1894 (1er tour), par 726 voix sur 890 votants. Inscrit : GD.

Discours : sur Patentes, 31 janvier; sur loi de 2 ans, 3 juillet.

Travaux. — *Commissions :* Armée; Haute Cour.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Bernot (Achille), sénateur, Somme; Paris, 97, rue de Monceau (8e arr.). — 1842. Propriétaire, président du conseil général, député (1881-85). Élu 21 mai 1893, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 918 voix sur 1.335 votants; validé 1er février. Inscrit : ARP, CG, GR, Ag, NP, S.

Travaux. — *Commissions :* Culture du tabac.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Berthelot (Marcelin), sénateur inamovible; Paris, 3, rue Mazarine (6e arr.). — 1827. Chimiste, membre de l'Institut, Ministre de l'instruction publique 11 décembre 1886-30 mai 1887; Ministre des affaires étrangères 2

novembre 1895-28 mars 1896. Membre élu du conseil d'administration de la caisse des recherches scientifiques (23 octobre 1902). Élu sénateur inamovible par le Sénat en 1881. Inscrit : GR, GD.

Travaux. — *Commissions :* Enseignement supérieur; Immunité diplomatique.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Bézine (Paul), sénateur, Yonne; Paris, 5, rue Corneille (6e arr.). — 1854. Propriétaire-viticulteur, minotier, conseiller d'arrondissement, député (1889-96). Élu 13 septembre 1896, réélu 28 janvier 1900 (2e tour), par 577 voix sur 871 votants; validé 1er février. Inscrit : GD.

Travaux. — *Commissions :* Initiative; Intérêt local; Responsabilité des conducteurs; Culture du tabac.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. —Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Bidault (Charles), sénateur, Indre-et-Loire; Paris, 33. rue Saint-Jacques (5e arr.). — 1851. Minotier, conseiller municipal et général. Élu 4 avril 1897, par 354 voix sur 655 votants. Inscrit : GD, Ag, NP.

Travaux. — *Commissions :* Crédit agricole; Enseignement supérieur; Initiative; Intérêt local.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Billot (Jean-Baptiste), sénateur inamovible; Paris, 15, avenue de Tourville (7e arr.). — 1828. Officier général, député (1871), Ministre de la guerre 30 janvier 1882-29 janvier 1883 et 29 avril 1896-28 juin 1898. Élu par l'Assemblée nationale, 10 décembre 1875, sénateur inamovible. Inscrit : GR, ARP.

Discours : sur nominations au grade de caporal, 13 février; sur budget (guerre), 25 mars; sur loi de 2 ans, 27 juin.

Travaux. — *Commissions :* Armée; Congés.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député. C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Bisseuil (Eugène), ancien sénateur, Charente-Inférieure; Paris, 5, rue Le Verrier (6e arr.). — 1833. Notaire et avoué, député (1881-85), trésorier-payeur général, conseiller général. Élu 1892, réélu 7 janvier 1894 (1er tour), par 777 voix sur 999 votants. Inscrit : GR, Ag, NP, ARP.

Discours : sur 4 contributions, 9 juillet.
Travaux. — *Commission :* Congés.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, A. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, O.

Bizarelli (Louis), sénateur, Drôme
† Éloge funèbre le 20 juin 1902.

Bizot de Fonteny (Pierre), sénateur, Haute-Marne; Paris, 23, rue de Fleurus (6e arr.). — 1825. Administrateur, conseiller général, député (1876-88). Élu sénateur 5 janvier 1888 (1er tour), réélu 3 janvier 1897 par 456 voix sur 761 votants; validé le 15 janvier.
Inscrit : GD, Ag, NP.

Travaux. — *Commissions :* Initiative; Marine.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, P.

Blanc (Louis), sénateur, Drôme; Paris, 190, rue de Grenelle (7e arr.). — 1838. Entrepreneur de transports, maire, conseiller général, député (1893-1902). Élu 16 février 1902 (1er tour), par 535 voix sur 741 votants; validé 14 mars. Inscrit : GD.

Travaux. — *Commission :* Pétitions.
Votes : Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Blanc (Philippe), sénateur, Loire; Paris, poste res-

tante, palais du Sénat (6e arr.). — 1832. Manufacturier, conseiller municipal. Élu 10 mars 1895, réélu 8 janvier 1897 au 1er tour, par 714 voix sur 949 votants; validé 12 janvier. Inscrit : UR.

Travaux. — *Commissions :* Congés; Intérêt local.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Blois (comte Georges de), sénateur, Maine-et-Loire; Paris, 3, cité Vaneau (7e arr.). — 1849. Agriculteur, conseiller général. Élu 7 juillet 1895, réélu 3 janvier 1897, par 657 voix sur 972 votants; validé 15 janvier. Secrétaire du Sénat (1898-1900). Inscrit : D, Ag, NP.

Discours : sur Budget (Beaux-Arts), 25 mars; sur application des décrets du 1er août 1902, 30 octobre.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Bodinier (Guillaume), sénateur, Maine-et-Loire; Paris, 7, rue Garancière (6e arr.). — 1847. Propriétaire, conseiller général. Élu 3 janvier 1897, par 668 voix sur 972 votants; validé 15 janvier. Élu secrétaire du Sénat 31 janvier 1901; réélu 16 janvier 1902. Inscrit : D. Ag, NP.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Boissel (Victor), sénateur, Mayenne; Paris, 206, boulevard Raspail (14e arr.). — 1840. Industriel, maire, conseiller général. Élu 3 janvier 1897 (1er tour), par 349 voix sur 676 votants; validé 26 janvier.

Inscrit : GR, UR, Ag, NP.

Travaux. — *Commissions :* Initiative; Pêche à la ligne.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Boissier (Michel), sénateur, Allier, né en 1834.

Boissy d'Anglas (François), sénateur, Ardèche, né 1846.

Bonnefille (Frédéric), sénateur, Seine-et-Oise; à Massy (S.-et-O.). — 1841. Industriel, maire, conseiller général. Élu 27 mars 1898, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 751 voix sur 1.356 votants; validé 1er février. Inscrit : CG, GR, ARP, S, Ag, NP.

Discours : sur Marine marchande, 13 mars.
Travaux : R. sur assainissement Toulon.
Commissions : Intérêt local.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Bonnefoy-Sibour (Georges), sénateur, Gard; Paris, 21, rue de Tournon (6e arr.). — 1848. Propriétaire, conseiller municipal, maire, président du conseil général, député (1889-94). Élu 7 janvier 1894 (2e tour), par 575 voix sur 843 votants. Inscrit : GD.

Travaux. — Commissions : Armée; Crise viticole; Établissements congréganistes.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Bontemps (Charles), sénateur, Haute-Saône; Paris, 11, rue Ernest-Renan (15e arr.). — 1840. Docteur, député (1897-1900). Élu 28 janvier 1900 (2e tour), par 463 voix sur 870 votants; validé 1er février. Inscrit : GD, M.

Travaux. — Commission : Intérêt local.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Borriglione (Alfred), sénateur, Alpes-Maritimes. — † Éloge funèbre, 14 octobre 1902.

Boudenoot (Louis), sénateur, Pas-de-Calais (Montreuil); Paris, 197, boulevard St-Germain (7e arr.). — 1855. Ad-

ministrateur, ingénieur, professeur, publiciste, conseiller général, député (1889-1901). Élu 4 novembre 1901 (1er tour), par 1.683 voix sur 1.827 votants; validé 29 novembre; secrétaire d'âge 14 janvier 1902. Inscrit : UR, S.

Discours : sur Eaux-de-vie naturelles, 14 mars; sur Budget (guerre), 24 mars, 25 mars; Loi de finances, 26 mars; sur Saisies-arrêts, 25 novembre.

Travaux. — Commissions : Armée; Finances; Travail dans les mines.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, A. — Enseignement supérieur, A.

Bouffier (Albert), sénateur, Rhône; Paris, 5, rue de Médicis (6e arr.). — 1835. Industriel, maire, conseiller général. Élu 3 janvier 1897, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 438 voix sur 737 votants; validé 1er février. Inscrit : GR, UR.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, O.

Bougues (Victor), sénateur, Haute-Garonne; Paris, 101, boulevard St-Michel (5e arr.). — 1848. Minotier, magistrat consulaire, député (18). Élu le 7 septembre 1902 (1er tour), par 732 voix sur 960 votants; validé 30 octobre. Inscrit : GD.

Travaux. — Commission : Initiative.

Votes : I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Bouilliez (Achille), sénateur, Pas-de-Calais; Paris, 32, rue des Écoles (5e arr.). — 1839. Propriétaire-agriculteur, conseiller général. Élu 1889, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 1.216 voix contre 636 sur 1.792 votants; validé 1er février. Inscrit : GR, UR, Ag, NP, S.

Travaux. — Commission : Congés.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, O.

Boulanger (Ernest), sénateur, Meuse; Paris, 4, rue Glück (9e arr.). — 1831. Administrateur de l'enregistrement et des domaines, Ministre des colonies, 20 mars-30 mai 1894. Élu 5 janvier 1888 (1er tour), réélu 3 janvier 1897, par 789 voix sur 839 votants; validé 15 janvier. Membre élu de la Caisse des Dépôts et Consignations. Inscrit : GR, ARP, Ag, Col.

Discours : sur Patentes, 7 février; sur Budget (finances), 21, 27 mars.

Travaux. — R. sur Convention monétaire. — *Commissions :* Finances; Hygiène des travailleurs; Palais du travail; Minutes notariales.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, P.

Boularan (Louis), sénateur, Tarn; Paris, 20, boulevard St-Michel (6e arr.). — 1850. Docteur, conseiller général. Élu 28 janvier 1900 (3e tour), par 366 voix sur 730 votants; validé 6 février. Inscrit : GR, ARP, M.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, A. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Bourganel (Pierre), sénateur, Loire; Paris, 12, place de Vaugirard (15e arr.). — 1850. Propriétaire-agriculteur, conseiller municipal et général, député (1885-89). Élu 10 mars 1895, réélu 3 janvier 1897, par 794 voix sur 949 votants; validé 19 janvier. Inscrit : ARP, NP.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Bourgeat (Louis), sénateur, Tarn-et-Garonne. — † Éloge funèbre, 28 mars 1902.

Briens (Ernest), sénateur, Manche; Paris, 16, rue Saint-Romain (6e arr.). — 1835. Préfet, homme de lettres, conseiller général, député (1883-85, 1889-94). Élu 1894, réélu

3 janvier 1897, par 1.025 voix sur 1.201 votants; validé 15 janvier. Inscrit : GR, ARPAg.

Travaux. — *Commissions :* Enseignement agriculture; Marine.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, A. — Enseignement supérieur, A.

Brisson (Jules), sénateur, Charente, né en 1837.

Bruel (Eugène), ancien sénateur, Allier; Paris, 22, rue des Écoles (5e arr.). — 1834. Industriel, conseiller municipal et général. Élu janvier 1885, réélu (3e tour), 7 janvier 1894, par 397 voix sur 829 votants.
Inscrit : GD, Ag, Col, NP.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, O.

Brugnot (Alfred), sénateur, Vosges; Paris, 3, place du Théâtre-Français (1er arr.). — 1827. Notaire, député (1881-91). Élu 4 janvier 1891, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 668 voix sur 982 votants; validé 1er février.
Inscrit : GD.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, O.

Buvignier (Charles), sénateur, Meuse; Paris, 34, rue Condorcet (9e arr.). — 1823. Sous-préfet, administrateur, archiviste, publiciste, député (1889-94). Élu 1894, réélu 3 janvier 1897, par 696 voix sur 839 votants; validé 15 janvier. Inscrit : GD, Ag.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, O.

† Eloge funèbre, 13 janvier 1903.

Cabart-Danneville (Maurice), sénateur, Manche; Paris, 143, boulevard St-Michel (5e arr.). — 1846. Garde général des forêts, professeur de sciences, propriétaire.

député (1889-95). Élu 18 août 1895, réélu 3 janvier 1897, par 1.035 voix sur 1.201 votants; validé 15 janvier.
Inscrit : GR, ARP, Ag.

Discours : sur Contrôle de la Marine, 18 février; sur Marine marchande, 21, 25, 28 février, 3, 4, 6 mars.
Travaux. — Commissions : Marine.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Caduc (Armand), sénateur, Gironde.
† Éloge funèbre, 14 octobre 1902.

Calvet (Auguste), sénateur, Charente-Inférieure; Paris, 144, boulevard Montparnasse (14e arr.). — 1843. Propriétaire-agriculteur, préfet. Élu 7 janvier 1894 (1er tour), par 539 voix sur 999 votants. Inscrit : GR, GD, Ag, N.

Discours : sur Eaux-de-vie naturelles, 14 mars; sur Budget, 26 mars.
Travaux. — Commissions : Crédit agricole; Congés; Pétitions; Douanes.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Camparan (Victor), sénateur, Haute-Garonne; Paris, 4, rue d'Alger (1er arr.). — 1832. Docteur, conseiller général. Élu 5 janvier 1879, réélu 3 janvier 1897 (2e tour), par 505 voix sur 982 votants; validé 19 février.
Inscrit : GR, M.

Travaux. — Commissions : Intérêt local.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Carné (marquis Henri de), sénateur, Côtes-du-Nord; Paris, 85, rue d'Assas (6e arr.). — 1834. Officier, maire, conseiller général. Élu 10 octobre 1880, réélu 7 janvier 1894 (1er tour), par 714 voix sur 1.248 votants.
Inscrit : D. Ag.

Discours : sur la Santé publique, 4 février; sur Budget (Cultes), 21 mars; Loi de finances, 27 mars; sur Loi de 2 ans, 3 juillet.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Casabianca (Pierre de), ancien sénateur, Corse; Paris, 18, rue Pigalle (9e arr.). — 1839. Avocat, conseiller général. Élu 7 janvier 1894 (1er tour), par 435 voix sur 747 votants. Inscrit : GR, Ag, ARP.

Discours : dans Interpellation Farinole sur la Corse, 24 janvier; sur Fraudes électorales, 28 mars; sur Services maritimes postaux Corse, 27 novembre, 4 décembre.

Travaux. — Commissions : Fraudes électorales; Droits civils femmes; Initiative; Services de la Corse; Immunité diplomatique; Débits de boissons; Extradition.

Votes : Bureaux de placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, A. — Enseignement supérieur, O.

Cassou (Jean), sénateur, Basses-Pyrénées; Paris, 19, rue Las-Cases (7e arr.). — 1827. Magistrat, maire, conseiller général, député (1896-1900). Élu 28 octobre 1900, par 546 voix sur 994 votants; validé 13 novembre. Inscrit.

Travaux. — Commissions : Code de Commerce (art. 597); Initiative; Intérêt local; Bail emphytéotique.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, A. — Enseignement supérieur, A.

Cazot (Jules), sénateur inamovible, Paris, palais du Sénat (6e arr.). — 1821. Avocat, jurisconsulte, Secrétaire général du Ministre de l'Intérieur de la Défense nationale, député (1871), Ministre de la justice 23 septembre 1880-30 janvier 1882, conseiller général, premier président de la cour de cassation. Élu sénateur inamovible par l'Assemblée nationale 16 décembre 1875, Questeur du Sénat (1890), réélu 16 janvier 1902.

Inscrit : UR, Ag.

Travaux. — *Commissions :* Droits civils femmes; Haute Cour; Traite des Blanches; Extradition.
Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

CHANTAGREL (Jean), sénateur, Puy-de-Dôme; Paris, 76, boulevard Saint-Michel (6e arr.). — 1822, professeur agrégé de droit, député (1885-89). Élu 28 janvier 1900 (1er tour), par 629 voix sur 1.147 votants; validé 1er février. Inscrit : GD, Col, NP.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, P. — I. — Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

CHANTEMILLE (Joseph), ancien sénateur, Allier; Paris, 47, rue de l'Université (7e arr.). — 1827. Négociant, maire, conseiller général. Élu 25 janvier 1885, réélu 7 janvier 1894 (2e tour), par 442 voix sur 836 votants. Inscrit : UR, Ag.

Travaux. — *Commissions :* Voies navigables; Pétitions; Douanes.
Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, O.

CHARMES (Francis), sénateur, Cantal; Paris, 17, rue Bonaparte (6e arr.). — 1848. Ministre plénipotentiaire, publiciste, député (1881-85, 1889-98). Élu 28 janvier 1900 (1er tour), par 315 voix sur 579 votants; validé 1er février. Inscrit : CG, GR, ARP.

Discours : sur Conseils du Travail, 7 novembre, 11 novembre, 13 novembre.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

CHAUMIÉ (Joseph), sénateur, Lot-et-Garonne; Paris, 28, avenue de l'Observatoire (14e arr.) et au Ministère de l'Instruction publique. — 1849. Avocat, maire. Ministre de l'Instruction publique. 8 juin 1902. Élu 3 janvier

1897 (2e tour), par 426 voix sur 688 votants; validé 15 janvier. Inscrit : UR, NP.

Travaux. — *Commissions :* Congés; Accidents du Travail; Juges suppléants.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, A. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

CHAUVEAU (Franck-), sénateur, Oise; Paris, 106, rue de la Faisanderie (16e arr.). T. 688.67. — 1846. Avocat, député (1876-85). Élu 5 janvier 1888, réélu 3 janvier 1897, par 671 voix sur 1.096 votants; validé 15 janvier. Vice-président du Sénat 1898-1902.

Inscrit : CG, GR, ARP, Ag, Col, S.

Discours : sur Bureaux de placement, 28 janvier.

Travaux. — *Commissions :* Finances; Médaille coloniale.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourgu, C. — Enseignement supérieur, O.

CHOVET (Désiré), sénateur, Oise; Paris, 82, boulevard St-Germain (5e arr.). — 1831. Maire, conseiller d'arrondissement et général. Élu 5 janvier 1888, réélu 3 janvier 1897, par 599 voix sur 1.096 votants; validé 15 janvier 1897. Inscrit : GR, UR, S, Ag, NP.

Discours : sur Saisies-arrêts, 18, 25 novembre.

Travaux. — *Commissions :* Haute Cour; Accidents du Travail.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, C.

CICÉRON (Alphonse), sénateur, Guadeloupe; Paris, 16 *bis*, rue Mayet (6e arr.). — 1853. Notaire, président du conseil général. Élu (1er tour) le 5 janvier 1900, par 186 voix sur 285 votants. Inscrit : GD, Col, S.

Discours : sur Budget (Colonies), 22 mars.

— *Travaux.* — *Commissions :* Initiative; Intérêt local; Marine; Médaille coloniale; Services de la Corse; Minutes notariales.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, A. — Enseignement supérieur, A.

CLAEYS (Léon), sénateur, Nord; Paris, 12, boulevard Denain (10e arr.). — 1829. Brasseur, maire, conseiller général. Élu sénateur 1888, réélu 3 janvier 1897, par 1.421 voix sur 2.387 votants; validé 15 janvier.
Inscrit : GR, Ag, NP, S.

Travaux. — Commissions : Pétitions; Services de la Corse.
Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, O.

CLAMAGERAN (Jules), sénateur inamovible; Paris, 57, avenue Marceau (16e arr.). — 1827. Conseiller d'État, conseiller général, municipal, ministre des Finances 6-15 avril 1885. Élu sénateur inamovible le 7 décembre 1882. Inscrit : GR, UR.

Travaux. — Commissions : Enseignement supérieur.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

CLÉMENCEAU (Georges), sénateur, Var; Paris, 8, rue Franklin (16e arr.). — 1841. Docteur, hommes de lettres; maire du 18e arrondissement et président (1875), du conseil municipal de Paris (1871-76), député de la Seine (1871, 1876-1885); député du Var (1885-1893). Élu le 6 avril 1902 (1er tour) par 344 voix sur 474 votants; validé 10 juin 1902. Inscrit : GD.

Discours : sur Application des décrets du 1er août 1902, 30 octobre.
Travaux. — Pr. sur Abolition vénalité offices ministériels. — — *Commissions :* Établissements congréganistes; Pétitions.
Votes : I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

COCULA (Jean), sénateur, Lot; Paris, 33 *bis*, rue Denfert-Rochereau (5e arr.). — 1843. Receveur des finan-

ces, maire, vice-président du conseil général. Élu le 7 juillet 1901, par 427 voix sur 632 votants; validé 7 novembre 1901. Inscrit : GD.

Discours : sur Budget (guerre), 24 mars.
Travaux. — *Commission :* Représentation proportionnelle.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Collinot (Louis), sénateur, Yonne; Paris, 80, boulevard de Port-Royal (5e arr.). — 1844. Docteur, maire, conseiller général. Élu 28 janvier 1900 (2e tour), par 577 voix sur 871 votants; validé 1er février. Inscrit : GD, M.

Travaux. — *Commissions :* Comptabilité; Initiative; Représentation agriculture.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Combes, sénateur, Charente-Inférieure; Paris, 3, rue Vauquelin (5e arr.) et au Ministère de l'Intérieur. — 1835. Docteur, maire, président du conseil général, Ministre de l'instruction publique, 1er novembre 1895-29 avril 1896, Ministre de l'Intérieur et président du conseil, 8 juin 1902. Élu 25 janvier 1885, réélu 7 janvier 1894 (1er tour), par 559 voix sur 999 votants.
Inscrit : GD, Ag.

Discours : sur Contrôle de la marine, 13, 17 février.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, A. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Constans (Ernest), sénateur, Haute-Garonne; Paris, 93, avenue des Champs-Élysées (8e arr.). T. 512.94. — 1833. Avocat, professeur agrégé de droit, conseiller municipal, député (1876), envoyé extraordinaire à Pékin (1886-1887), gouverneur général de l'Indo-Chine, 1886-1887; sous-secrétaire d'État à l'intérieur, 28 décembre

1879-17 mai 1880; Ministre de l'intérieur, 17 mai 1880-14 novembre 1881; 22 février 1889-1er mars 1890; 17 mars 1890-27 février 1892; ambassadeur de France à Constantinople, 27 décembre 1898. Élu sénateur 1889, réélu 3 janvier 1900 (2e tour), par 491 voix sur 982 votants; validé 19 février. Inscrit : GR, UR, Col.

Votes : Bureaux de placement, O. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, O. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

CORDELET (Louis), ancien sénateur, Sarthe; Paris, 24, rue Gay-Lussac (5e arr.). — 1834. Avoué, conseiller général, maire. Élu 28 janvier 1900 (1er tour), par 579 voix sur 895 votants; validé 5 février. Élu (3 juillet) membre de la commission des caisses d'épargne. Inscrit : GR, Ag, NP.

Travaux. — Commissions : Interdiction; Conseils de prud'hommes; Droits civils femmes; Haute cour; Honoraires médecins; Traite des Blanches; Accidents du travail.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, O.

CORNIL (Victor), ancien sénateur, Allier; Paris, 19, rue Saint-Guillaume (7e arr.). — 1837. Docteur, professeur à la faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine; député (1876-1882). Élu sénateur en janvier 1885, réélu 7 janvier 1894 (2e tour) par 424 voix sur 838 votants. Inscrit : UR, ARP, Ag, M.

Discours : sur la Santé publique, 4 février; sur la Liberté de l'enseignement supérieur, 7 novembre.

Travaux. — Commissions : Enseignement supérieur.

Votes : Bureaux de placement, O. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, P. — I. Gourju. O. — Enseignement supérieur, C.

COSTES (Jean), sénateur, Lot; Paris, 63, rue de Vaugirard (6e arr.). — 1838. Notaire, maire, conseiller géné-

ral. Élu 3 février 1901 (1er tour) par 450 voix sur 636 votants; validé 14 février. Inscrit : GD.

Travaux. — *Commissions :* Initiative; Honoraires médecins.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée du mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Courcel (baron Alphonse Chodron de), sénateur, Seine-et-Oise; Paris, 10, boulevard Montparnasse (15e arr.). — 1835. Administrateur, ambassadeur (1881-86). Élu janvier 1892, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 918 voix sur 1.356 votants; validé 1er février. Inscrit : CG, GR.

Travaux. — *Commissions :* Armée; Extradition.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Couteaux (Aristide), sénateur, Vienne; Paris, 3, cité Trévise (9e arr.). — 1835. Publiciste, propriétaire. Élu 4 janvier 1891, réélu 28 janvier 1900 (3e tour), par 387 voix sur 704 votants; validé 5 février. Inscrit : UR, GD, Ag.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Crémieux (Fernand), sénateur, Gard; né en 1857.

Crozet-Fourneyron (Émile), sénateur, Loire; Paris, 52, rue Saint-Georges (9e arr.). — 1837. Ingénieur, constructeur, manufacturier, conseiller municipal et général, député (1876-1885). Élu 3 janvier 1897 (1er tour), par 551 voix sur 949 votants; validé 19 janvier. Inscrit : UR, NP.

Travaux. — *Commission :* Vente d'objets abandonnés.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Cuverville (Jules Cavelier de), sénateur, Finistère; Paris, 15, rue Duguay-Trouin (6e arr.). — 1834. Amiral.

Élu 31 mars 1901 (1er tour), par 651 voix sur 1.269 votants; validé 24 mai 1901. Inscrit : Ag.

Discours : Interpellation sur le service religieux dans la marine, 21 janvier. — sur le contrôle de la marine, 13, 17, 18 février; sur la marine marchande, 20, 28 février; 3, 4 mars; — sur budget (Affaires étrangères), 20 mars; (Marine), 21 mars; (Colonies), 22 mars. sur — Loi de 2 ans, 24 juin; sur application des décrets du 1er août 1902 dans le Finistère, 30 octobre; sur la liberté de l'enseignement supérieur, 7 novembre; sur cours d'assises et jury criminel en Algérie, 27 novembre; sur ouverture et fermeture d'établissements congréganistes, 2 décembre; sur actes gouverneur Martinique, 5 décembre.

Travaux — Pr. et R. sur Interdiction barrage des fleuves. — *Commissions :* Duel; Initiative; Services de la Corse.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

CUVINOT (Paul), sénateur, Oise; Paris, 15, rue de Phalsbourg (17e arr.). — 1837. Administrateur, inspecteur, général des ponts et chaussées, conseiller général. Élu membre de la Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse (12 juin 1902). Élu 1888, réélu 3 janvier 1897 (1er tour), par 654 voix sur 1.096 votants; validé 15 janvier 1897. Inscrit : GR, Ag, NP, S.

Travaux. — Commissions : Travail dans les mines; Services de la Corse.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, C.

DANELLE-BERNARDIN (Fernand), sénateur, Haute-Marne; Paris, 22, rue Soufflot (5e arr.). — 1827. Maître de forges, conseiller municipal et général, député (1874-87). Élu 1887, réélu 3 janvier 1897 (1er tour), par 483 voix sur 761 votants; validé 15 janvier. Inscrit : GR, UR, Ag, NP.

Travaux. — Commissions : Congés; Intérêt local.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, O.

DARBOT (Jean-Ernest), sénateur, Haute-Marne; Paris, 19, avenue d'Orléans (14ᵉ arr.). — 1841. Médecin-vétérinaire, maire, conseiller général. Élu 1888, réélu 3 janvier 1897 (1ᵉʳ tour), par 572 voix sur 761 votants; validé 15 janvier; secrétaire du Sénat 1900, réélu 16 janvier 1902. Inscrit : GD, Ag, NP.

Discours : sur eaux-de-vie naturelles, 14 mars; sur Budget (agriculture), 25 mars.
Travaux. — Pr. sur Création de distilleries agricoles.
Commission : Pétitions.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

DAUMY (Charles), sénateur, Cher; né en 1836.

DEANDREIS (Élysée), sénateur, Hérault; Paris, 20, avenue Rapp (7ᵉ arr.). — 1838. Banquier, conseiller général et municipal, député (1885-1889). Élu 1895, réélu 3 janvier 1897 (1ᵉʳ tour), par 472 voix sur 846 votants; validé 15 janvier. Inscrit : GD, Ag.

Discours : sur Budget, 25 mars; (Guerre), 24 mars (Beaux-Arts).
Travaux. — R. sur Budget (Beaux-Arts); R. sur minutes notariales. — *Commission :* Finances.
Votes : Bureaux placement, A. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, O.

DELCROS (Élie), sénateur, Pyrénées-Orientales; Paris, 150, avenue Victor-Hugo (16ᵉ arr.). — 1847. Avocat, conseiller municipal, maire. Élu 1897, réélu 28 janvier 1900 (1ᵉʳ tour), par 429 voix sur 474 votants; validé 2 février. Inscrit : GD.

Discours : sur eaux-de-vie naturelles, 14 mars; sur Budget (guerre), 21 mars; sur Loi de 2 ans, 1ᵉʳ juillet; sur Taxes de remplacement, 8 juillet.
Travaux. — R. sur Taxes Nogent-le-Rotrou; R. sur octroi Albertville; R. sur Exposition Saint-Louis; R. sur octroi Cholet.

Commissions : Actions de priorité ; Armée ; finances ; Haute Cour ; Palais du travail ; Pétitions ; Débits de boissons.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Dellestable (François), sénateur, Corrèze ; Paris, 71, boulevard St-Michel (5e arr.). T. 805-95. — 1851. Docteur, maire, conseiller d'arrondissement, conseiller général, député (1885-94). Élu 7 janvier 1894 (1er tour), par 359 voix sur 712 votants. Inscrit : GD, M, Ag, NP.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Delobeau (Louis), sénateur, Finistère ; Paris, 37, rue du Général-Foy (8e arr.). — 1834. Avoué, conseiller municipal, d'arrondissement et général. Élu 23 juillet 1893, réélu 7 janvier 1894 (1er tour), par 670 voix sur 1.228 votants. Inscrit : GR, ARP, Ag.

Discours : sur Contrôle de la marine, 13 février ; sur Budget (marine), 21 mars ; (guerre), 25 mars ; *question* Ministre de la guerre, 20 juin ; sur la Langue bretonne, 30 octobre.

Travaux. — Commissions : Enseignement supérieur ; Finances ; Initiative, Marine.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Delpech (Auguste), sénateur, Ariège ; Paris, 31, boulevard du Port-Royal (13e arr.). T. 815-63. — 1846. Publiciste, professeur, conseiller général. Élu 7 janvier 1894 (3e tour), par 312 voix sur 604 votants. Inscrit : GD.

Discours : sur Budget (guerre), 24 mars ; Loi de finances, 27 mars.

Travaux. — Commission : Travail dans les mines.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Delthil, sénateur de Tarn-et-Garonne.

† Éloge funèbre le 14 octobre 1902.

Demarçay (baron Maurice), sénateur, Vienne; Paris, 54, rue du Faubourg-St-Honoré (8e arr.). — 1847. Éleveur, maire, conseiller général, député (1881-85, 1889-1900). Élu 16 septembre 1900 (3e tour), par 349 voix sur 697 votants; validé 8 novembre.

Inscrit : CG, GR, ARP, Ag.

Discours : sur Budget (Colonies), 22 mars; (Agriculture), 25 mars.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, O.

Demôle (Charles), sénateur, Saône-et-Loire; Paris, 28, rue Gay-Lussac (5e arr.). — 1828. Avocat, conseiller municipal, Ministre des travaux publics 16 avril 1885-7 janvier 1886; justice 7 janvier-11 décembre 1886. Élu sénateur 5 janvier 1879; réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 697 voix sur 1.289 votants; validé 5 février. Élu vice-président du Sénat 1891-1895; 1898-1902.

Inscrit : UR, Ag.

Travaux. — Commissions : Responsabilité des déments; Code de Commerce (art. 597); Habitations à bon marché; Immunité diplomatique; Accidents du travail; Extradition.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, O.

Denis (Gustave), sénateur, Mayenne; Paris, 72, rue Cardinet (17e arr.). — 1833. Manufacturier, maire, président du conseil général. Élu 1879, réélu 3 janvier 1897 (1er tour), par 353 voix sur 676 votants; validé 26 janvier. Inscrit : CG, GR, ARP, Ag, NP.

Discours : sur Patentes, 31 janvier; 7, 14 février; sur Marine marchande, 3 mars; sur Conseils du travail, 13 novembre.

Travaux. — Commissions : Hygiène des travailleurs; Voies navigables; Palais du travail; Repos hebdomadaire; Accidents du travail.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Denoix (Arnaud), sénateur, Dordogne; Paris, 85, rue d'Assas (6e arr.). — 1848. Docteur, maire, conseiller d'arrondissement et général, député (1891-96). Élu 12 avril 1896 (2e tour), par 617 voix sur 1.149 votants. Secrétaire du Sénat 1900; réélu 16 janvier 1902. Inscrit : UR, M, Ag.

* *Discours* : sur Interpellation Forgemol de Bostquénard, 17 mars. — *Interpellation* sur l'Enseignement secondaire, 8 juillet; sur Territoire Sud Algérie, 6 décembre.

Travaux. — *Commissions* : Armée; Responsabilité des conducteurs.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Denormandie (Louis), sénateur inamovible. — † Éloge funèbre, le 30 janvier 1902.

Depreux (Théophile), sénateur, Nord; Paris, 14, rue de Moscou (8e arr.). — 1826. Agriculteur. Élu 23 juin 1895, réélu 3 janvier 1897 (1er tour), par 1.394 voix sur 2.387 votants; validé 15 janvier.

Inscrit : GR, UR, Ag, NP, S.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Deschanel (Émile), sénateur inamovible; Paris, 69, avenue Marceau (16e arr.). — 1819. Publiciste, député (1876-81), professeur au Collège de France. Élu sénateur inamovible par le Sénat, 23 juin 1881. Inscrit : UR.

Travaux. — *Commission* : Congés.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Desmons (Frédéric), sénateur, Gard; Paris, 52, boulevard St-Marcel (5e arr.). — 1832. Pasteur, député (1881-94). Élu 7 janvier 1894 (2e tour), par 537 voix sur 843

votants. Élu vice-président du Sénat le 16 janvier 1902. Inscrit : GD.

Travaux. — *Commissions :* Crise viticole; Enseignement supérieur; Établissements congréganistes; Pétitions.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Destieux-Junca (Paul), sénateur Gers; Paris, 20, rue de Tilsitt (17e arr.). — 1855. Publiciste, conseiller général, maire. Élu 6 septembre 1896, réélu 3 janvier 1897 (3e tour), par 387 voix sur 758 votants; validé 15 janvier. Inscrit : GD, Ag.

Discours : sur Budget, 26 mars.

Travaux. — *Commissions :* Congés; Pétitions; Culture du tabac.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Develle (Edmond), sénateur, Meuse; Paris, 145, rue de Rome (17e arr.). — 1831. Avoué, député (1879-85), président du conseil général. Élu 25 janvier 1885; réélu 3 janvier 1897 (1er tour), par 761 voix sur 839 votants; validé 15 janvier. Inscrit : GR, UR, Ag, NP.

Travaux. — *Commissions :* Crédit agricole; Droits civils femmes; Haute Cour; Extradition.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, P.

Diancourt (Victor), sénateur, Marne; Paris, 6, rue des Beaux-Arts (6e arr.). — 1825. Maire, député (1879-1885). Élu 1886, réélu 3 janvier 1897 (1er tour), par 550 voix sur 990 votants; validé 15 janvier.

Inscrit : GR, ARP, S.

Travaux. — *Commissions :* Actions de priorité; Code de commerce (art. 103); Comptabilité; Convention de Bruxelles.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, O. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Drouhet (Théodore), sénateur, La Réunion; Paris, 63, boulevard Saint-Michel (5e arr.). — 1817. Inspecteur de l'enseignement, conseiller général, administrateur. Élu 1890, réélu 7 janvier 1894 (2e tour), par 96 voix sur 184 votants. Inscrit : GR, Ag, Col, S.

Discours : sur Budget (Colonies), 22 mars.
Travaux. — *Commission :* Comptabilité.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Dubois (Émile), sénateur, Nord; Paris, 5, rue de Médicis (6e arr.). — 1839. Notaire, conseiller municipal et général, député (1889-97). Élu 3 janvier 1897 (1er tour), par 1.348 voix sur 2.387 votants; validé 15 janvier. Inscrit : GD, NP, S.

Travaux. — *Commission :* Travail dans les mines.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Dubost (Antonin), sénateur, Isère; Paris, 63, avenue Malakoff (16e arr.). — 1844. Préfet, conseiller d'État, maire, président du conseil général, député (1880-97). Ministre de la justice 3 décembre 1893-30 mai 1894. Élu 3 janvier 1897 (1er tour), par 690 voix sur 1.209 votants; validé 15 janvier. Inscrit : GR, UR, Ag.

Discours : sur Marine marchande, 27 février, 6 mars; sur Budget, 19 mars; (Finances), 21 mars; (Guerre), 25 mars; Loi de Finances, 26 mars; Budget du Sénat, 28 mars; sur Annulation de crédits, 27 juin; sur Douzièmes provisoires, 6 décembre.
Travaux. — R. sur Ouverture et annulation de crédits, 1902; R. sur Port du Havre; R. sur Douzièmes provisoires; R. sur Budget Algérie; R. supplémentaires sur Ouverture crédits exercice 1901. — *Commissions :* Finances; Voies navigables; Palais du Travail.
Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, O.

Duboys-Fresney (Albert), sénateur, Mayenne; Paris,

70, rue d'Assas (6e arr.). — 1837. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 10 septembre 1899 (1er tour), par 358 voix sur 677 votants; validé 23 décembre.

Inscrit : ARP, Ag, NP.

Travaux. — *Commissions :* Enseignement supérieur; Initiative.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Duchesne-Fournet (Paul), sénateur, Calvados; Paris, 48, rue de Bourgogne (7e arr.). — 1845. Manufacturier, conseiller général, député (1880-85). Élu 7 janvier 1894 (1er tour), par 795 voix sur 1.144 votants.

Inscrit : CG, GR, ARP, Ag, NP.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Dufoussat (Léonard), sénateur, Creuse; Paris, 3, rue du Dragon (6e arr.). — 1843. Notaire, conseiller général. Élu 7 janvier 1894 (3e tour), par 283 voix sur 643 votants. Inscrit : ARP, Ag.

Travaux. — *Commissions :* Chemins de fer; Initiative.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, O.

Dupuy (Charles), sénateur, Haute-Loire; Paris, 18, quai de Béthune (4e arr.). — 1851. Professeur agrégé de philosophie, député (1885-1900), président de la Chambre (1893-1894), ministre de l'instruction publique du 6 décembre 1892-4 avril 1893; président du conseil, ministre de l'intérieur, 4 avril-3 décembre 1893; président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes, 30 mai 1894-26 janvier 1895; président du conseil, ministre de l'intérieur, 1er novembre 1898-23 juin 1899. Élu 24 juin 1900 (1er tour), par 569 voix sur 690 votants; validé 28 juin. Inscrit. Col.

Travaux. — *Commissions :* Initiative; Immunité diplomatique.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, O. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Dupuy (Jean), sénateur, Hautes-Pyrénées; Paris, 18, rue Enghien (10e arr.). T. 233.47. — 1844. Huissier, administrateur, Ministre de l'agriculture 23 juin 1899-4 juin 1902. Élu sénateur 4 janvier 1891, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 552 voix sur 689 votants; validé 8 février. Inscrit : GR, UR, NP, Ag.

Travaux. — *Commission :* Congés.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Durand-Savoyat (Émile), sénateur, Isère; Paris, 49, avenue du Maine (14e arr.). — 1847. Propriétaire, maire conseiller municipal et général, député (1885-89). Élu 15 février 1891, réélu 3 janvier 1897 (1er tour), par 740 voix sur 1.209 votants; validé 15 janvier. Inscrit : UR, Ag.

Discours : sur Douanes (Mistelles étrangères), 11 mars.
Travaux. — *Commissions :* Enseignement agriculture; Finances; Douanes.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, A. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, O.

Dusolier (Alcide), sénateur, Dordogne; Paris, palais du Sénat (6e arr.). — 1836. Homme de lettres, sous-préfet, secrétaire du Ministre de l'intérieur de la Défense nationale, député (1881-85), conseiller général. Élu 25 janvier 1885, réélu 1894, par 938 voix (1er tour). Questeur du Sénat (1897); réélu 16 janvier 1902. Inscrit : UR, Ag.

Travaux. — *Commissions :* Récompenses Exposition Glascow; Haute Cour; Intérêt local; Minutes notariales.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, O. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Duval (César), sénateur, Haute-Savoie; 28, Cours-la-Reine (8e arr.). — 1841. Pharmacien, maire, conseiller général, député (1883-1898). Élu 6 février 1898, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 506 voix sur 647 votants; validé 1er février. Inscrit :

Discours : sur le budget, 27 mars; Loi de finances, 29 mars.

Travaux. — Commissions : Chemins de fer; Convention franco-espagnole; Finances; Initiative.

Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Expert-Bezançon (Charles Expert, *dit*), sénateur, Seine; Paris, 187, rue du Château-des-Rentiers (13e arr.). T. 800.34. — 1845. Industriel, maire du XIIIe arrondissement. Élu 28 janvier 1900 (3e tour), par 367 voix sur 741 votants; validé 1er février. Inscrit : UR.

Discours : sur Budget, 26 mars; Élection des Chambres de commerce, 12 juin.

Travaux. — Commissions : Récompenses Exposition Glascow; Habitations à bon marché; Propriété artistique; Douanes.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, O.

Fabre (Joseph), ancien sénateur, Aveyron; Paris, 1, rue de Fleurus (6e arr.). — 1843. Professeur agrégé, homme de lettres, député (1881-85). Élu 7 janvier 1894 (1er tour), par 471 voix sur 798 votants. Inscrit : UR.

Discours : sur Droit de réponse, 29 mars; sur l'Enseignement secondaire (interpellation Denoix), 9 juillet.

Travaux. — Commissions : Crédit agricole; Congés; Initiative; Enseignement (Falloux).

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, O.

Fagot (Eugène), sénateur, Ardennes; Paris, 21, rue Alphonse-Daudet (14e arr.). — 1858. Agriculteur, conseiller général et d'arrondissement, maire. Élu 28

janvier 1900 (3e tour), par 448 voix sur 853 votants; validé 1er février. Secrétaire d'âge, 14 janvier.
Inscrit : GD, Ag.

Travaux.— Commissions : Enseignement agriculture; Douanes.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Fallières (Armand), sénateur, Lot-et-Garonne, président du Sénat; Paris, palais du Petit Luxembourg (6e arr.). — 1841. Avocat, maire, conseiller général, député (1876-1890), sous-secrétaire d'État à l'intérieur 17 mai 1880-14 novembre 1881; Ministre de l'intérieur 7 août 1882-29 janvier 1883. — Affaires étrangères et président du conseil, 29 janvier-21 février 1883; — Ministre de l'instruction publique, 20 novembre 1883-6 avril 1885; — intérieur, 30 mai-12 décembre 1887; — justice, 12 décembre 1887-3 avril 1888; — instruction publique, 22 février 1889-17 mars 1890; — justice, 17 mars 1890-27 février 1892. Élu 8 juin 1890, réélu 3 janvier 1897 (2e tour), par 374 voix sur 688 votants; validé 15 janvier. Élu président du Sénat, 3 mars 1899, réélu 16 janvier 1902. Inscrit : GD, GR, UR.

Discours : Allocution, 17 janvier.
Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, O. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, O.

Farinole (Vincent), ancien sénateur, Corse; Paris, 10, rue des Minimes (3e arr.). — 1832. Magistrat, conseiller général. Élu 7 janvier 1894 (1er tour), par 409 voix sur 747 votants. Inscrit : GR, ARP.

Discours : Interpellation sur la Corse, 23 janvier; sur Services maritimes postaux avec la Corse, 4 décembre.
Travaux. — Pr. sur Incendie dans les Landes.
Commissions : Fraudes électorales; Incendies de forêts; Initiative; Services de la Corse; Décret de 1852.

Votes : Bureaux de placement, O. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Faure (Maurice), sénateur, Drôme; Paris, 9 *bis*, boulevard du Montparnasse (6e arr.). — 1850. Publiciste. conseiller général, député (1885-1902). Vice-président de la Chambre (1898-1902). Élu 14 septembre 1902 (1er tour) par 657 voix sur 665 votants; validé le 20 novembre. Inscrit : GD.

Discours : à la Chambre : *Interpellation* sur catastrophe Valence 7 février; sur budget (instruction publique), 17, 18 février; (guerre), 28 février; sur pourcentage des instituteurs, 9 mars; sur loi de finances, 9 mars; sur licenciements ouvriers militaires, 10 juillet.

Travaux. — Pr. sur abolition du pourcentage.
Commission : Enseignement supérieur.
Votes : I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, O.

Fayard (Joseph), sénateur, Drôme; Paris, 24, rue Albouy (10e arr.). — 1816. Propriétaire, conseiller général, président de la commission départementale. Élu 25 janvier 1885, réélu 6 janvier 1894 (1er tour), par 410 voix sur 749 votants. Inscrit : GD.

Travaux. — *Commissions :* Intérêt local; Pétitions.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Fleury (Paul), sénateur, Orne; 10, rue de Turin (8e arr.). — 1839. Sous-préfet, conseiller général. Élu 21 avril 1895, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 755 voix sur 908 votants; validé 1er février.
Inscrit : CG, ARP.

Travaux. — *Commission :* Intérêt local.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Folliet (André), sénateur, Haute-Savoie; Paris, 47, rue Bonaparte (6e arr.). — 1838. Avocat, publiciste, con-

seiller général, député (1871-1894). Élu 7 janvier 1894, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 509 voix sur 647 votants; validé 1er février. Inscrit.

Travaux. — *Commissions :* Chemins de fer; Congés; Convention de Bruxelles; Vente d'objets abandonnés.

Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, P.

Forest (Charles), sénateur, Savoie; Paris, 28, avenue du Trocadéro (16e arr.). — 1827. Professeur, industriel, conseiller municipal, général et d'arrondissement. Élu 6 janvier 1890, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 521 voix sur 649 votants; validé 1er février.

Inscrit : GR, Ag, NP.

Travaux. — *Commission :* Accidents du travail.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, A. — Enseignement supérieur, O.

Forgemol de Bostquénard (vicomte Edmond), sénateur, Seine-et-Marne; Paris, 16, rue François-Ier (8e arr.). — 1851. Fonctionnaire, publiciste, administrateur, conseiller d'arrondissement et général. Élu 28 janvier 1900 (1er tour), par 531 voix sur 928 votants; validé 1er février.

Inscrit : GR, ARP, S, Ag, Col.

Discours : Interpellation sur tableaux d'avancement, 17 mars; Loi de deux ans; 24 juin, 1er juillet.

Travaux. — R. sur Vétérinaires militaires; Pr. sur Pensions proportionnelles anciens militaires. — *Commissions :* Armée; Pétitions.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Forichon (Émile), sénateur, Indre; Paris, 19, rue de Calais (9e arr.). T. 102.19. — 1848. Magistrat, premier président de la cour d'appel de Paris. Élu 7 octobre 1900 (1er tour) par 377 voix sur 604 votants; validé 16 novembre. Inscrit : UR.

Travaux. — *Commission :* Juges suppléants.

Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

FORTIER (Édouard), sénateur, Seine-Inférieure; Paris, 4, rue d'Isly, (8ᵉ arr.). — 1836. Propriétaire, conseiller général. Élu 1898, réélu 28 janvier 1900 (2ᵉ tour), par 786 voix sur 1.483 votants; validé 1ᵉʳ février.

Inscrit : GR, ARP, S, Ag, NP.

Discours : sur Saisies-arrêts, 25 novembre; sur Exposition St-Louis, 6 décembre.

Travaux. — R. sur port de Dieppe. — *Commissions :* Code de commerce (art. 103); Comptabilité; Initiative; Voies navigables; Palais du travail; Minutes notariales.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

FOUGEIROL (Édouard), sénateur, Ardèche; Paris, 125, boulevard Saint-Germain (6ᵉ arr.). — 1843. Filateur-moulinier, tisseur, conseiller général, député (1883-85, 1889-1896). Élu 23 janvier 1896 (3ᵉ tour), par 327 voix sur 806 votants. Membre élu du conseil du travail.

Inscrit : UR, Ag, NP.

Discours : sur Douanes, 20 février.

Travaux. — *Commission :* Douanes.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

FRANCOZ (Félix), sénateur, Haute-Savoie; Paris, 21, rue Cujas (5ᵉ arr.). — 1847. Docteur, conseiller municipal et général. Élu 8 janvier 1893, réélu 28 janvier 1900 (1ᵉʳ tour), par 475 voix sur 647 votants; validé 1ᵉʳ février. Élu secrétaire du Sénat 10 janvier; réélu 16 janvier 1902.

Inscrit : GR, M.

Travaux. — *Commissions :* Initiative; Intérêt local; Représentation agriculture.

Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

FREYCINET (Charles de), sénateur, Seine ; Paris, 123, rue de la Faisanderie (16ᵉ arr.). — 1828. Ingénieur des mines, préfet, membre de l'Institut, Ministre des travaux publics 13 décembre 1877-28 décembre 1879 ; Ministre des affaires étrangères, président du conseil, 28 décembre 1879-23 septembre 1880, 30 janvier 7 août 1882 ; — affaires étrangères, 6 avril 1885-11 décembre 1886 ; — président du conseil, 7 janvier-11 décembre 1886 ; — guerre, 3 avril 1888-11 janvier 1893 ; — président du conseil, 17 mars 1890-27 février 1892 ; — guerre, 1ᵉʳ novembre 1898-23 juin 1899. Élu janvier 1876, réélu 28 janvier 1900 (1ᵉʳ tour), par 456 voix sur 745 votants ; validé 1ᵉʳ février. Inscrit : GR, Col.

Discours : sur Budget (Guerre), 24 mars. — Loi de 2 ans ; 26, 27 juin.

Travaux. — *Commissions* : Armée ; Congés ; Voies navigables.

Votes : Bureau placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, O. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

FRÉZOUL (Paul), sénateur, Ariège ; Paris, 10, rue Camou (7ᵉ arr.). — 1837. Docteur, maire, conseiller général. Élu 26 mars 1882, réélu 7 janvier 1894 (1ᵉʳ tour) par 424 voix sur 603 votants. Inscrit : GD, M, Ag.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

FROMENT (Louis), sénateur, Somme ; Paris, 27, rue Paul-Lelong (2ᵉ arr.). — 1838. Agriculteur, maire, président du conseil d'arrondissement, conseiller général, député (1892-95). Élu 30 juin 1895, réélu 28 janvier 1900 (1ᵉʳ tour), par 712 voix sur 1.335 votants ; validé 1ᵉʳ février.

Inscrit : GR, UR, Ag, S.

Travaux. — *Commissions :* Initiative; Intérêt local.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, C.

Fruchier (Raoul), sénateur, Basses-Alpes; Paris, 29, rue d'Auteuil (16e arr.). — 1851. Avocat, député (1893-95). Élu 18 août 1895 (2e tour) par 257 voix sur 421 votants. Inscrit : UR, Ag.

Discours : sur Budget (Travaux publics), 20 mars.
Travaux. — *Commissions :* Incendies de forêts; Initiative; Juges suppléants; Minutes notariales.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Gailly (Gustave), ancien sénateur, Ardennes; Paris, 38, rue Marbeuf (8e arr.). — 1825. Maître de forges, maire, conseiller général, député (1871-80). Questeur de la Chambre (1876-80). Élu 9 mai 1880, réélu 7 janvier 1894 (1er tour), par 469 voix sur 851 votants.
Inscrit : CG, Ag, NP, ARP, S.

Travaux. — *Commissions :* Douanes; Code de commerce (art. 597).
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Galtier (Auguste), sénateur, Hérault; Paris, Hôtel Continental (1er arr.). — 1842. Préfet, député (1883-85), conseiller général. Élu 19 avril 1891, réélu 3 janvier 1897 (2e tour), par 476 voix sur 847 votants; validé 15 janvier. Inscrit : GD.

Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Garran de Balzan (Émile), sénateur, Deux-Sèvres; Paris, 17, rue de Médicis (6e arr.). — 1838. Propriétaire, conseiller municipal et général. Élu 1886, réélu 28 jan-

vier 1900 (1er tour), par 469 voix sur 786 votants; validé 1er février.

† Éloge funèbre 13 janvier 1903.

Garreau (Georges-Raoul), sénateur, Ille-et-Vilaine; Paris, 11 *bis*, rue Portalis (8e arr.). — 1852. Avoué, magistrat, maire. Élu 3 janvier 1897 (2e tour), par 577 voix sur 1.153 votants; validé 19 janvier 1897.

Inscrit : GR, UR, Ag, NP.

Discours : sur droit de réponse, 29 mars; sur circonstances atténuantes en matière de faillite (art. 597 du Code de commerce), 17 juin.

Travaux. — Commissions : Fraudes électorales; Code de commerce (art. 597); Convention de Bruxelles; Marine; Ventes d'objets abandonnés.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Gauthier (Armand), sénateur, Aude; Paris, 75, rue de Rennes (6e arr.). — 1850. Docteur, maire, président du conseil général. Élu 7 janvier 1894 (1er tour), par 387 voix sur 742 votants. Inscrit : GD, M, NP, Ag.

Discours : sur Patentes, 24, 31 janvier; 7, 14 février; sur emprunt pour crise viticole, 20 février; sur Mistelles étrangères, 11 mars; sur Budget, 26 mars.

Travaux : R. supplémentaires sur Patentes.

Commissions : Crise viticole; Finances; Voies navigables; Pétitions; Débits de boissons.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Gauthier (Gustave), sénateur, Haute-Saône; Paris, 91, boulevard Saint-Michel (5e arr.). — 1835. Docteur. Élu 28 janvier 1900 (3e tour), par 436 voix sur 862 votants; validé 1er février. Inscrit : GR, ARP, Ag, M.

Discours : sur Budget (Affaires étrangères), 20 mars. — (Agriculture), 25 mars.

Travaux. — *Commissions :* Interdiction; Congés; Accidents du travail.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Gayot (Émile), sénateur, Aube; Paris, 64, boulevard St-Michel (6e arr.). — 1834. Magistrat, conseiller municipal. Élu 26 décembre 1880, réélu 7 janvier 1894 (1er tour), par 628 voix sur 677 votants. Questeur du Sénat (1888), réélu 16 janvier 1902. Inscrit : GR, Ag, NP, S.

Travaux. — *Commissions :* Responsabilité des déments; Droits civils femmes; Minutes notariales.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, O. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, O.

Gentilliez (Charles), sénateur, Aisne ; né en 1856.

Gérard (Alexandre), sénateur, Ardennes; né en 1861.

Gérente (Paul), sénateur, Alger; Paris, 19, boulevard Beauséjour (16e arr.). T. 691. 83. — 1851. Médecin-directeur honoraire des asiles d'aliénés, conseiller général. Élu 7 janvier 1894 (2e tour), par 153 voix sur 286 votants. Inscrit : GD, M, Col.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Gervais (Jules), sénateur, Seine-Inférieure; Paris, 21, rue de la Bienfaisance (8e arr.). T. 515-06. — 1851. Négociant, conseiller général, député (1889-98). Élu 28 janvier 1900 (2e tour), par 746 voix sur 1.486 votants; validé 1er février. Inscrit : ARP, S.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Géry-Legrand, sénateur, Nord.
† Éloge funèbre le 14 octobre 1902.

Giguet (Honoré), sénateur, Ain; Paris, 44, rue Gay-

Lussac (5ᵉ arr.). — 1834. Magistrat, conseiller général, député (1883-1900). Élu 18 mars 1900 (1ᵉʳ tour), par 746 voix sur 891 votants; validé 23 mars. Inscrit : GD.

Travaux. — *Commissions* : Pétitions; Traite des Blanches.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Gillot (Léon), sénateur, Saône-et-Loire; St-Germain-en-Laye, 72 *bis*, rue de Mareil. — 1851. Télégraphiste colonial, agriculteur, maire, conseiller général, député (1889-1900). Élu 28 janvier 1900 (1ᵉʳ tour), par 991 voix sur 1.289 votants; validé 5 février. Inscrit : GD, Ag.

Travaux. — *Commissions :* Intérêt local; Pétitions.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Girard (Alfred), sénateur, Nord; Paris, 54, rue de Seine (6ᵉ arr.). — 1837. Avocat, député (1878-87). Élu 19 juin 1887, réélu 3 janvier 1897, par 1.400 voix sur 2.387 votants; validé 15 janvier. Inscrit : Ag, NP, S.

Discours : sur Budget (Instruction publique), 22 mars.

Travaux. — *Commission :* Intérêt local.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Girard (Théodore), sénateur, Deux-Sèvres; Paris, 5, rue Corneille (6ᵉ arr.). — 1851. Avoué, maire. Élu 3 janvier 1897, réélu 28 janvier 1900 (1ᵉʳ tour), par 479 voix sur 786 votants; validé 1ᵉʳ février. Élu secrétaire du Sénat 4 juillet 1902. Inscrit : UR.

Discours : sur Enfants naturels, 17 juin. — sur Saisie-arrêt, 25 novembre.

Travaux. — *Commissions :* Actions de priorité; Interdictions; Finances; Haute Cour; Police de la chasse.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, A. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Girault (Jean), sénateur, Cher; Paris, 1, avenue des Gobelins (5e arr.). — 1825. Meunier, maire, conseiller général, député (1869-85). Élu 25 janvier 1885, réélu 7 janvier 1894 (2e tour), par 412 voix sur 719 votants. Inscrit : GD.

Discours : sur Budget, 19 mars; sur Duel, 23 octobre.
Votes : Bureaux placement, A. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Giresse (Édouard), sénateur, Lot-et-Garonne; Paris, 15, boulevard des Batignolles (8e arr.). — 1849. Agriculteur, maire, conseiller général. Élu 25 novembre 1900 (3e tour), par 361 voix sur 672 votants; validé 7 décembre. Inscrit : UR.

Travaux. — Commission : Culture du tabac.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Godin (Jules), sénateur, Indes françaises; Paris, 28, rue d'Assas (6e arr.). — 1844. Avocat, magistrat, député (1876-81). — Ministre des travaux publics 17 septembre-1er novembre 1898. — Élu janvier 1891, réélu 7 janvier 1900 (1er tour), par 82 voix sur 83 votants; validé 8 février 1900. Inscrit : GR, UR, CG, Col.

Discours : sur Marine marchande, 4, 6 mars; sur Budget (Travaux publics), 20 mars; Guerre, 25 mars; Loi de finances : 27 mars; *Question* à Ministre des Colonies, 28 mars; sur Budget du Sénat, 28 mars; sur Actes Gouverneur Martinique, 5 décembre.
Travaux. — Commissions : Marine; Récidivistes.
Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, O.

Gomot (Pierre), sénateur, Puy-de-Dôme; Paris, 10, rue des Saints-Pères (7e arr.). — 1837. Magistrat, conseiller général, député (1881-89). Ministre de l'agriculture 9 novembre 1885-7 janvier 1886. Élu 1891, réélu

28 janvier 1900 (1er tour), par 578 voix sur 1.148 votants; validé 1er février. Inscrit : GR, Ag, NP, S.

Travaux. — R. sur Interdiction du duel. — R. sur Election Haute-Garonne; R. sur Incendies volontaires Landes; R. sur protection Propriété artistique et littéraire. — *Commissions :* Enseignement agriculture; Initiative; Propriété artistique; Traite des Blanches; Bail emphytéotique; Juges suppléants.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, O.

Gotteron (Louis), sénateur, Haute-Vienne; Paris, 2, rue Danton (6e arr.). — 1849. Magistrat, publiciste, conseiller général, député (1889-98). Élu 28 janvier 1900 (1er tour), par 326 voix sur 637 votants; validé 1er février. Inscrit : GR, ARP, Col.

Discours : sur Budget (Affaires étrangères), 20 mars. — Loi de finances, 27 mars; *Question* sur état sanitaire Armée, 25 novembre.

Travaux. — *Commissions :* Immunité diplomatique; Armée.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Gouïn (Eugène), sénateur inamovible (Indre-et-Loire); Paris, 33, rue de Lisbonne (8e arr.). — 1818. Banquier, maire, conseiller général, député (1871). Élu par l'Assemblée nationale sénateur inamovible, 9 décembre 1875. Inscrit : UR, ARP.

Travaux. — *Commission :* Pétitions.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, — C. Enseignement supérieur, C.

Goujon (Étienne), sénateur, Ain; Paris, 15, place Daumesnil (12e arr.). T. 912.86. — 1839. Docteur, maire, conseiller général. Élu 1885, réélu 7 janvier 1894 (1er tour), par 737 voix sur 891 votants.

Inscrit : GR, UR. M, Ag.

Travaux. — *Commissions :* Armée ; Convention franco-espagnole : Convention de pêche.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

GOULAINE (comte Geoffroy de), sénateur, Morbihan : Paris, 9, place du Palais-Bourbon (7e arr.) — 1844. Officier, propriétaire, maire. Élu sénateur 10 février 1901 (1er tour), par 703 voix sur 967 votants ; validé le 25 février 1901. Inscrit : D.

Discours : sur Budget (Guerre), 22, 24 mars ; Loi de 2 ans, 19 juin, 3 juillet ; sur application des décrets du 1er août 1902 dans le Finistère, 28 octobre.

Travaux. — *Commission :* Décret de 1852.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, C.

GOURJU (Antonin), sénateur, Rhône ; Paris, 33, rue de Tournon (6e arr.). — 1847. Avocat, conseiller général. Élu 28 janvier 1900 (2e tour), par 372 voix sur 735 votants : validé 1er février. Inscrit : CG, ARP.

Discours : sur Patentes, 31 janvier, 7, 14 février ; sur Budget (Intérieur), 21 mars ; Finances, 21 mars ; sur Loi de finances, 27 mars ; sur Circonscriptions électorales, 28 mars ; sur art. 597 Code de commerce, 17 juin ; Loi de 2 ans, 20 juin ; *Interpellation* sur Application de l'art. 13 loi du 1er juillet 1901, 28 octobre ; sur Ouverture et fermeture d'établissements congréganistes, 28 novembre, 2 décembre ; sur Exposition Saint-Louis, 6 décembre.

Travaux : R. sur Octroi Bourgoin. — *Commissions :* Fraudes électorales ; Code de commerce (art. 597) ; Convention de Bruxelles : Enseignement supérieur ; Établissements congréganistes ; Initiative, Représentation proportionnelle ; Responsabilité des conducteurs ; Juges suppléants.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur. C.

GOUTANT (Charles), sénateur, Ardennes ; Paris, 20, boulevard du Montparnasse (15e arr.). — 1847. Architecte,

conseiller général. Élu 17 juillet 1898 (3[e] tour), par 422 voix sur 847 votants; validé 4 novembre 1898. Inscrit : GD, Ag.

Travaux : R. sur Octroi Vitré; R. Assistance Seine; R. Octroi La Ferté-Macé. — *Commissions :* Incendies de forêts; Initiative; Intérêt local; Police de la chasse.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Gravin (François), sénateur, Savoie; Paris, 65, rue des Saints-Pères (6[e] arr.). — 1844. Industriel, maire, conseiller général. Élu 4 janvier 1891, réélu 28 janvier 1900 (1[er] tour), par 469 voix sur 649 votants; validé 1[er] février. Inscrit: GR, Ag, NP.

Travaux. — *Commissions :* Duel; Intérêt local; Pétitions.

Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, P.

Grévy (Paul), sénateur, Jura; Paris, 49, avenue Montaigne (8[e] arr.). — 1820. Officier général. Élu 15 août 1880, réélu 3 janvier 1897 (3[e] tour), par 426 voix sur 855 votants; validé 8 février. Inscrit : GR, Ag.

Travaux. — *Commissions :* Armée; Initiative.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Grimaud (Joseph), sénateur, Hautes-Alpes; Paris, 119, boulevard St-Michel (5[e] arr.). — 1836. Agriculteur, conseiller général, député (1886-89). Élu 3 novembre 1896, par 283 voix sur 348 votants. Inscrit : Ag, ARP.

Votes : Bureaux placement, P. — I Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Guérin (Eugène), sénateur, Vaucluse; Paris, 4, rue Cambon (1[er] arr.). — 1849. Avocat, conseiller municipal et général, Ministre de la justice 4 avril-3 décembre 1893,

30 mai 1894-26 janvier 1895. Élu 1er juin 1890, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 364 voix sur 440 votants; validé 1er février. Inscrit : GR, UR, S.

Discours : sur Douanes, 20 février; sur Budget (Affaires étrangères), 20 mars.

Travaux. — Pr. Eaux de la Durance. — *Commissions* : Initiative : Travail dans les mines; Traite des Blanches; Débits de boissons.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, O. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, C.

Guérin (Henri), sénateur, Ille-et-Vilaine; Paris, 113, rue de Rennes (6e arr.). — 1847. Notaire, maire, conseiller général. Élu 3 janvier 1897 (1er tour), par 589 voix sur 1.153 votants; validé 19 janvier 1897. Inscrit : GR.

Travaux. — *Commission* : Immunité diplomatique.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, A. — Enseignement supérieur, P.

Guillemaut (Lucien), sénateur, Saône-et-Loire; Paris, 62, boulevard St-Germain (5e arr.). — 1842. Docteur, homme de lettres, maire, conseiller général, député (1884-98). Élu 1898, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 985 voix sur 1.289 votants; validé 5 février.
Inscrit : GD, M, NP.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Guillier (Pierre), sénateur, Dordogne; Paris, 132, rue d'Assas (6e arr.). — 1852. Avocat, maire. Élu 6 octobre 1901 (3e tour), par 559 voix sur 1.129 votants; validé 12 novembre 1901. Inscrit : UR.

Travaux. — *Commissions* : Responsabilité des déments; Code de commerce (art. 103); Crise viticole; Duel; Droits civils femmes; Initiative; Traite des Blanches; Bail emphytéotique; Juges suppléants.

Vote : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Guyot (Émile), sénateur, Rhône, Bellevue (Seine-et-Oise), 1, rue du Bassin. — 1830. Docteur, conseiller d'arrondissement, député (1873-82). Élu 1882, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 400 voix sur 737 votants; validé 1er février. Membre élu de la commission supérieure de la caisse des retraites pour la vieillesse, 12 juin 1902.

Inscrit : UR, M, NP.

Discours : sur les Nominations au grade de caporal, 13 février; sur Budget (Instruction publique), 22 mars.

Travaux. — Commissions : Repos hebdomadaire; Responsabilité des conducteurs; Débits de boissons; Douanes.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — I. Durée mandat député, O. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Halgan (Emmanuel), sénateur, Vendée; Paris, 82, rue de Lille (7e arr.). — 1839. Avocat, conseiller général. Élu 1885, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 486 voix sur 876 votants; validé le 1er février. Inscrit : D.

Discours : sur l'Organisation du contrôle de la Marine, 18 février; sur Marine marchande, 4 mars; sur Loi de 2 ans, 24 juin; sur Ouverture et fermeture d'établissements congréganistes, 2 décembre; sur Convention monétaire, 6 décembre.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Haugoumar des Portes (Charles), sénateur, Côtes-du-Nord; Paris, 31, rue Madame (6e arr.). — 1841. Propriétaire, conseiller général. Élu 1893, réélu 7 janvier 1894, par 723 voix sur 1.248 votants. Inscrit : D. Ag.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Haulon (Séraphin), sénateur, Basses-Pyrénées; Paris, 9, rue de l'Université (7e arr.). — 1822. Négociant, maire, conseiller général, député (1889-90). Élu 9 mars 1890,

réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 778 voix sur 992 votants; validé 8 février 1900. Inscrit : GR, UR, Ag.

Travaux. — *Commissions :* Convention franco-espagnole; Crise viticole; Récompenses Exposition Glascow.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, C.

Hébrard (Jacques), ancien sénateur, Corse; Paris, 8, boulevard Malesherbes (8e arr.). T. 151-63. — 1841. Publiciste, ancien sénateur de l'Inde (1884-91), conseiller général, délégué du Dahomey. Élu 3 juillet 1894 par 377 voix sur 747 votants. Inscrit : GR, Col.

Discours : sur Budget (Guerre), 24 mars.
Travaux. — *Commissions :* Intérêt local; Pétitions.
Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, O. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, O.

Hugot (Anatole), sénateur, Côte-d'Or; Paris, 16, rue Cassette (6e arr.). — 1836. Négociant, conseiller général et d'arrondissement, maire, député (1876-85). Élu 5 janvier 1885, réélu 7 janvier 1894 (1er tour), par 831 voix contre 1.029 votants. Inscrit : GR, Ag.

Travaux. — *Commissions :* Comptabilité; Douanes.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Huguet (Auguste), sénateur, Pas-de-Calais; Paris, 22, rue Jacob (6e arr.). — 1822. Propriétaire, maire. Élu 20 janvier 1876, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 1.122 voix sur 1.792 votants; validé 1er février.
Inscrit : UR, Ag, NP, S.

Travaux. — *Commissions :* Initiative; Vente d'objets abandonnés; Débits de boissons.
Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Japy (Frédéric), sénateur, Belfort; Paris, 17, avenue Carnot (17e arr.). — 1826. Officier général. Élu 2 août 1891, réélu 28 janvier 1900 (2e tour), par 95 voix sur 175 votants; validé 6 février. Inscrit : CG, ARP.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, O. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Jouffrault (Camille), sénateur, Deux-Sèvres; Paris, 6, rue Garancière (6e arr.). — 1845. Avocat, conseiller général et municipal, député (1877-81, 1885-91). Élu 1891, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 475 voix sur 786 votants; validé 1er février. Inscrit : GD, Col.

Travaux. — *Commissions :* Représentation proportionnelle; Décret de 1852.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, A. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Jouffray (Camille), sénateur, Isère; Paris, 10, rue Brown-Séquard (15e arr.). — 1841. Ingénieur, maire, conseiller général, député (1889-1898). Élu 9 juin 1901 (1er tour) par 639 voix sur 1.206 votants; validé 21 juin 1901. Inscrit :

Travaux. — *Commissions :* Congés; Initiative.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Knight (Amédée), sénateur, Martinique; Paris, 15, rue Duguay-Trouin (6e arr.). — 1852. Ingénieur, industriel, maire-adjoint, président du conseil général. Élu 13 août 1899 (1er tour) par 197 voix sur 273 votants; validé 23 décembre. Inscrit : GD, Col, S.

Discours : Interpellation sur actes Gouverneur Martinique, 5 décembre.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Labbé (Léon), sénateur, Orne, Paris; 117, boulevard Haussmann (8e arr.). T. 517-00. — 1832. Chirurgien, membre de l'Académie de médecine, conseiller général. Élu 1892, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 705 voix sur 908 votants; validé 1er février.

Inscrit : CG, GR, M, Ag, ARP.

Travaux. — *Commissions* : Armée; Congés; Intérêt local; Pétitions.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, A. — Enseignement supérieur, C.

Labiche (Émile), sénateur, Eure-et-Loir; Paris, 28, rue du Luxembourg (6e arr.). — 1827. Avocat, préfet, président du conseil général. Élu 20 janvier 1876, réélu 7 janvier 1894 (1er tour), par 652 voix sur 733 votants.

Inscrit : GR, UR, Ag, Col, NP.

Travaux. — *Commissions :* Crédit agricole; Chemins de fer: Convention franco-espagnole; Intérêt local; Repos hebdomadaire.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, C.

Labiche (Jules), sénateur, Manche; Paris, 134, boulevard Saint-Germain (6e arr.). — 1826. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu janvier 1879, réélu 8 janvier 1897 (1er tour), par 1.022 voix sur 1.201 votants; validé 15 janvier. Inscrit : GR, GD.

Travaux. — *Commission :* Congés.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, O.

Labrousse (Philippe), sénateur, Corrèze; Paris, 35, avenue Marceau (16e arr.). — 1847. Docteur, conseiller général, député (1881-94). Élu 7 janvier 1894 (1er tour), par 378 voix sur 712 votants. Inscrit : M, Ag.

Travaux. — *Commissions :* Congés; Crise viticole: Enseignement agriculture; Finances; Voies navigables; Culture du tabac; Secours mutuels.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

LACOMBE (Bertrand *dit* Paul), sénateur, Charente; Paris, 85, boulevard Saint-Michel (5e arr.). — 1833. Médecin, conseiller municipal, vice-président du Conseil général. Élu 24 février 1901 (1er tour), par 481 voix sur 831 votants; validé 15 mars 1901. Inscrit : UR.

Travaux. — Commission : Pétitions.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, O.

LA JAILLE (Charles de), sénateur, Loire-Inférieure; Paris, 97, rue du Bac (7e arr.). — 1836. Amiral. Élu 9 juin 1901 (1er tour) par 752 voix sur 988 votants; validé 20 juin 1901. Inscrit.

Discours : sur Service religieux à bord de la flotte, 21 janvier; sur Contrôle de la Marine, 17, 18 février; sur la Marine marchande, 28 février, 6 mars.
Travaux. — Commission : Médaille coloniale.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

LAMARZELLE (Gustave de), sénateur, Morbihan; Paris, 254, boulevard St-Germain (7e arr.). — 1852. Avocat, professeur libre, député (1885-93). Élu 22 juillet 1894, réélu 3 janvier 1897 (1er tour), par 658 voix sur 959 votants; validé 15 janvier. Inscrit : D, Ag.

Discours : sur Budget, 20 mars (Guerre), 22 mars; (Agriculture), 25 mars; Loi de 2 ans, 19, 20 juin, 3 juillet; Interpellation Denoix sur l'enseignement secondaire, 10 juillet; sur Application des décrets du 1er août 1902 dans le Finistère, 30 octobre; sur Ouverture d'établissements congréganistes, 2 décembre.
Travaux. — Commission : Congés.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, C.

LAPORTE-BISQUIT (Maurice), ancien sénateur, Charente; Paris, Grand Hôtel (9e arr.). — 1842. Négociant, maire, conseiller d'arrondissement. Élu 7 janvier 1894 (1er tour), par 427 voix sur 841 votants. Inscrit : GR, UR, Ag, ARP.

Travaux. — *Commissions :* Congés ; Intérêt local.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

LATAPPY (Arthur), sénateur, Landes; Saint-Mandé, 22, avenue de la Tourelle. — 1830. Avoué, conseiller municipal. Élu 26 octobre 1897 (3e tour), par 375 voix sur 713 votants. Inscrit : UR, GD.

Travaux. — *Commission :* Intérêt local.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

LATERRADE (Alexandre), sénateur, Gers; Paris, 77, boulevard St-Michel (5e arr.) — 1823. Agriculteur, ingénieur des ponts et chaussées, maire, conseiller général. Élu 3 janvier 1897 (3e tour), par 366 voix sur 758 votants; validé 15 janvier. Inscrit : GD, Ag, M.

Travaux. — *Commissions :* Chemins de fer ; Congés ; Habitations à bon marché ; Accidents au travail.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

LAVERTUJON (Henri), sénateur, Haute-Vienne; Paris, 26, avenue d'Eylau (16e arr.). T. 275-72. — 1855. Publiciste, député (1889-98). Élu 28 janvier 1900 (2e tour), par 333 voix sur 636 votants; validé 1er février. Secrétaire d'âge, 8 janvier. Inscrit : ARP.

Travaux. — *Commissions :* Congés ; Habitations à bon marché ; Intérêt local ; Pétitions ; Douanes.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, A. — Enseignement supérieur, O.

LE CHEVALIER (Victor), sénateur, Sarthe; né en 1839.

Lecomte (Maxime), sénateur, Nord; Paris, 13, rue Bonaparte (6e arr.). — 1846. Avocat, avoué, publiciste, député (1884-85, 1887-91). Élu 1891, réélu 3 janvier 1897 (1er tour), par 1.410 voix sur 2.387 votants; validé 15 janvier. Inscrit : GD, S.

Discours : sur Durée du mandat législatif, 28 mars; sur le Duel, 23 octobre; sur Enseignement supérieur, 23 octobre, 7 novembre; sur Saisies-arrêts, 25 novembre.

Travaux. — Pr. Répression du duel; R. sur Enseignement supérieur. — *Commissions :* Enseignement supérieur; Récompenses Exposition Glascow; Duel; Haute Cour; Initiative; Propriété artistique; Douanes.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Le Cour-Grandmaison (Henri), sénateur, Loire-Inférieure; Paris, 27, rue Casimir-Perier (7e arr.). — 1849. Industriel, maire, conseiller général. Élu 14 avril 1901 (1er tour), par 750 voix sur 991 votants; validé 30 mai 1901. Inscrit : D.

Discours : sur Marine marchande, 27 février, 3 mars.

Travaux. — *Commissions :* Pétitions; Responsabilité des conducteurs.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Lefèvre (Alexandre), sénateur, Seine; Montreuil-sous-Bois, 8, rue Pépin. —1834. Chef d'institution, conseiller municipal et général. Élu 4 janvier 1891, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 375 voix sur 745 votants ; validé 1er février. Inscrit : GD.

Travaux. — R. sur octrois de Vauziers, Magnac-Laval, Douai, la Ciotat, Meaux et Dijon; R. sur Pj. d'intérêt local Annecy, St-Marcellin, Thonon, Melun, Nantes, Tulle et Melun.

Commissions : Enseignement supérieur; Établissements congréganistes; Droits civils femmes; Habitations à bon marché; Intérêt local; Pétitions; Vente d'objets abandonnés.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

LEGLUDIC (Léon), sénateur, Sarthe; Paris, 13, quai de la Tournelle (5e arr.), 1843. — Docteur, conseiller municipal, d'arrondissement et général, député (1885-95). Élu 24 mars 1895, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 609 voix sur 895 votants; validé 5 février.

Inscrit : ARP, M, Ag, NP.

Discours : sur Budget (Imprimerie nationale), 25 mars.

Travaux. — *Commission :* Crédit agricole; Enseignement agriculture; Marine; Médaille coloniale; Douanes.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, A. — Enseignement supérieur, O.

LEGRAND (Louis); sénateur, Seine-et-Oise; Versailles, 24, avenue de Villeneuve-l'Étang. — 1838. Avoué, conseiller général. Élu 28 janvier 1900 (2e tour), par 849 voix sur 1.356 votants; validé 1er février.

Inscrit : CG, GR, ARP, Ag, S.

Discours : sur Budget, 26 mars; Affichage électoral, 29 mars; Protection des enfants naturels, 17 juin; sur Saisies-arrêts, 25 novembre; sur Modification art. 196 Code civil.

Travaux. — R. sur Modification art. 196 Code civil (Interdiction). — *Commissions* : Interdiction; Responsabilité des déments; Code de commerce (art. 597); Initiative; Pétitions; Vente d'objets abandonnés; Minutes notariales.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

LELIÈVRE (Adolphe), sénateur, Jura; Paris, 17, rue de Calais (9e arr.). — 1836. Avocat, fonctionnaire de l'enregistrement, conseiller général, député (1876-1885), sous-secrétaire d'État aux finances 14 novembre 1881-30 janvier 1882. Élu 5 janvier 1888, réélu 3 janvier 1893 (3e tour), par 432 voix sur 855 votants; validé 8 février.

Inscrit : ARP, Ag.

Discours : sur Autorisation aux communes des départements frappés par la crise viticole à emprunter, 20 février; sur Marine marchande, 7 mars; sur Exposition St-Louis, 6 décembre.

Travaux. — Commissions : Crise viticole; Finances; Honoraires médecins; Palais du travail; Juges suppléants.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

LEPORCHÉ (Alphonse), sénateur, Sarthe.
† Éloge funèbre le 14 octobre 1902.

LE PROVOST DE LAUNAY (Louis), sénateur, Côtes-du-Nord; Paris, 102, rue de Grenelle (7e arr.). — 1850. Publiciste, avocat, propriétaire, président du conseil général, député (1876-93). Élu 2 mars 1896 (1er tour), par 894 voix sur 1.247 votants. Inscrit : D, Ag.

Discours : sur budget (Travaux publics), 20 mars; (Intérieur), 21 mars; (Colonies), 22 mars; (Guerre), 25 mars; Loi de finances, 27 mars; *Interpellation* sur affaire Humbert, 11 juillet; sur application des décrets du 1er août 1902 dans le Finistère, 30 octobre.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

LE ROUX (Paul), sénateur, Vendée; Paris, 48, boulevard Malesherbes (8e arr.). T. 521-39. — 1850. Diplomate, député (1889-93). Élu 11 juillet 1897, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 487 voix sur 876 votants; validé 1er février. Inscrit : D, Ag, NP.

Travaux. — Commissions : Duel; Médaille coloniale; Responsabilité des conducteurs; Immunités diplomatiques.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

LEROUX (Aimé), ancien sénateur, Aisne; Paris, 16, avenue de la Motte-Piquet (7e arr.). — 1825. Avocat, conseiller général, député (1871-81). Élu 26 mai 1889, réélu 7 janvier 1894 (1er tour), par 833 voix sur 1.363 votants. Inscrit : GR, ARP, S.

Travaux. — *Commissions* : Congés ; Minutes notariales ; Décret de 1852.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

LEYDET (Victor), sénateur, Bouches-du-Rhône ; Paris, 85, boulevard St-Michel (5e arr.). — 1845. Négociant, conseiller municipal et général, magistrat consulaire, député (1881-97). Élu 3 janvier 1897 (2e tour), par 239 voix sur 414 votants ; validé 15 janvier. Secrétaire du Sénat 1900 ; réélu 16 janvier 1902. Élu (3 juillet) membre de la Commission des Caisses d'épargne. Inscrit : GD.

Discours : sur Protection de la santé publique, 4 février ; sur budget (Agriculture), 25 mars ; Élection des chambres de commerce, 12 juin ; sur Législation de la garantie, 6 décembre.

Travaux. — R. Canal Marseille au Rhône ; sur Conventions commerciales avec Zanzibar, les Antilles Danoises et Costa-Rica. — *Commissions* : Enseignement supérieur ; Initiative ; Marine ; Travail dans les Mines ; Voies navigables ; Culture du tabac ; Douanes.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

LINTILHAC (Eugène), sénateur, Cantal ; né en 1854.

LORDEREAU (Félix), sénateur, Yonne ; Paris, 19, avenue d'Orléans (14e arr.). — 1835. Docteur, conseiller général. Élu 28 janvier 1900 (2e tour), par 457 voix sur 871 votants ; validé 1er février. Inscrit : GD, M.

Travaux. — *Commission* : Initiative ; Intérêt local ; Honoraires médecins ; Pétitions ; Vente d'objets abandonnés.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

LOURTIES (Victor), sénateur, Landes ; Paris, 12, rue Notre-Dame-des-Champs (6e arr.). — 1844. Docteur, président du conseil général, maire, Ministre du commerce, 30 mai 1894-26 janvier 1895. Élu 1888, réélu 3 janvier 1897

(1er tour), par 411 voix sur 711 votants; validé 21 janvier. Membre élu du conseil du travail.

Inscrit : UR, Ag, Col, M.

Discours : sur Patentes, 24 janvier; sur Sociétés de Prévoyance, 30 janvier.

Travaux. — *Commissions :* Chemins de fer; Code de commerce (art. 597); Enseignement supérieur; Établissements congréganistes; Récompenses Exposition Glascow; Finances; Immunités diplomatiques; Armée; Douanes; Secours mutuels.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Luro (Victor), sénateur inamovible; Paris, 11, rue Richepanse (8e arr.). — 1823. Avocat, membre de l'Assemblée nationale, conseiller général. Élu sénateur inamovible par l'Assemblée nationale, 12 décembre 1875.

Inscrit : GR, Ag.

Travaux. — *Commission :* Pétitions.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Macherez (Alfred), sénateur, Aisne; Paris, 93, rue St-Lazare (9e arr.). T. 150.47. — 1841. Ingénieur, négociant, conseiller général, député (1889-93). Élu 7 janvier 1894 (2e tour) par 730 voix sur 1.360 votants.

Inscrit : UR, GD, Ag, S.

Travaux. — *Commission :* Repos hebdomadaire.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, O.

Magnien (Adolphe), sénateur, Saône-et-Loire; Paris, 2, boulevard Raspail (7e arr.). — 1836. Avoué, député (1889-98). Élu 1898, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 907 voix sur 1.289 votants; validé 5 février.

Inscrit : GD, Ag, NP.

Travaux. — *Commissions :* Initiative; Marine; Pétitions; Extradition.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

MAGNIN (Joseph), sénateur inamovible; Paris, 89, avenue Victor-Hugo (16e arr.). — 1824. Maître de forges, conseiller municipal président du conseil général, député (1863-1875), Ministre des finances, 28 décembre 1879-14 novembre 1881. Élu sénateur inamovible par l'Assemblée nationale, 16 décembre 1875. Vice-président du Sénat (1884-1901). Inscrit : UR.

Discours : sur Marine marchande, 7 mars; sur budget (Travaux publics), 20 mars; (agriculture), 25 mars; Loi de finances, 27 mars; sur Conseil du travail, 13 novembre; sur Services maritimes postaux Corse, 27 novembre, 4 décembre; sur Douzièmes provisoires, 6 décembre; sur Convention monétaire, 6 décembre; sur Vétérinaires militaires, 6 décembre.

Travaux. — *Commission* : Finances.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

MAILLARD (Augustin), sénateur, Loire-Inférieure; Paris, 88, boulevard St-Germain (5e arr.). — 1828. Propriétaire, conseiller général, maire. Élu 3 janvier 1897 (1er tour), par 622 voix sur 998 votants; validé 15 janvier. Inscrit : D, Ag, NP.

Travaux. — *Commission* : Intérêt local.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, C.

MAILLÉ (comte Louis de la Tour-Landry de), sénateur, Maine-et-Loire; Paris, 3, boulevard Malesherbes (8e arr.). T. 143-74. — 1816. Maître de forges, président du conseil général, député (1871-96). Élu 23 janvier 1896, réélu 3 janvier 1897 (1er tour), par 652 voix sur 972 votants; validé 15 janvier. Inscrit : D, Ag, NP.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

MALÉZIEUX (Ferdinand), sénateur, Aisne; Paris, 31, rue Radziwill (1er arr.). — 1821. Avocat, député (1863-85), président du conseil général. Élu 25 janvier 1885, réélu 7 janvier 1894 (1er tour), par 1.025 voix sur 1.363 votants; validé 11 janvier. Inscrit : GR, Ag, NP, S.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, O. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, A.

MARCÈRE (des Hayes de), sénateur inamovible; Paris, 23, rue Montaigne (8e arr.). — 1828. Magistrat, maire, député à l'Assemblée nationale (1871-84). Sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, 11 mars-15 mai 1876. Ministre de l'Intérieur, 15 mai-12 décembre 1876; sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur, 21 décembre 1876-16 mai 1877; Ministre de l'Intérieur et des Cultes, 13 décembre 1877-4 mars 1879. Inscrit : CG, Ag.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

MARET (Paul), sénateur, Seine-et-Oise; Paris, 8, avenue du Bois-de-Boulogne (16e arr.). — 1832. Propriétaire, maire, président du conseil général. Élu 1891, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 787 voix sur 1.356 votants; validé 1er février. Inscrit : CG, GR, ARP, Ag, NP, S.

Travaux. — Commissions : Congés; Initiative; Pétitions.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

MARQUIS (Henri), sénateur, Meurthe-et-Moselle; Paris, 45, rue de Lille (7e arr.) — 1834. Avocat, conseiller général. Élu 18 novembre 1883, réélu 3 janvier 1897 (1er tour), par 851 voix sur 939 votants; validé 15 janvier. Inscrit : GR, ARP, Ag, NP.

Travaux. — Commissions : Comptabilité; Congés; Convention

de Bruxelles; Duel; Initiative; Pétitions; Représentation proportionnelle; Police de la chasse.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

MARTELL (Édouard), ancien sénateur, Charente. Paris, 6, rue de Lisbonne (8e arr.). T. 506.83. — 1834. Négociant, conseiller général. Élu 27 juillet 1890, réélu 7 janvier 1894 (1er tour) par 433 voix sur 841 votants. Inscrit.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, C.

MARTIN (Félix), sénateur, Saône-et-Loire; Paris, 36, rue des Bernardins (5e arr.). — 1840. Docteur, député (1884-85). Élu 1887, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 1.003 voix sur 1.289 votants; validé 5 février.

Inscrit : M, Ag, NP.

Discours : sur bureaux de placement, 30 janvier; sur Patentes, 31 janvier; sur Marine marchande, 13 mars; sur Budget, 26 mars.

Travaux. — Commissions : Responsabilité des déments; Habitations à bon marché.

Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, O.

MAZEAU (Charles), ancien sénateur, Côte-d'Or ; Paris, 87, boulevard St-Michel (5e arr.). — 1825. Magistrat, député à l'Assemblée nationale (1871-76), conseiller général, Ministre de la Justice 30 mai-12 décembre 1887. Premier président à la cour de cassation. Élu 1876, réélu 7 janvier 1894 (1er tour), par 679 voix sur 1.029 votants.

Inscrit : GR, ARP, S, Ag.

Travaux. — Commissions : Actions de priorité; Interdiction; Extradition.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, O.

MERCIER (Auguste), sénateur, Loire-Inférieure; Paris,

6, rue de Cerisoles (8e arr.). — 1833. Officier général, Ministre de la guerre 3 décembre 1893-26 janvier 1895. Élu 28 janvier 1900 (1er tour), par 703 voix sur 1,003 votants; validé 1er février.

Discours : sur Loi de 2 ans, 26 juin.
Travaux. — Commissions : Médaille coloniale; Pétitions.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, O. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

MÉRIC (Victor), sénateur, Var; Paris, 27, rue d'Assas (6e arr.). — 1848. Ingénieur-architecte, conseiller général. Élu 27 février 1898, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 361 voix sur 472 votants; validé 1er février. Inscrit : GD.

Travaux. — Commissions : Finances; Hygiène des travailleurs; Incendie de forêts; Marine.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

MERLET (Jules), sénateur, Maine-et-Loire; Paris, 4, rue Larribe (8e arr.). — 1830. Préfet, député (1885-1889). Élu 19 janvier 1891, réélu 4 janvier 1897 (1er tour) par 660 voix sur 972 votants; validé 15 janvier.
Inscrit : D, Ag, NP.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

MÉZIÈRES (Alfred), sénateur, Meurthe-et-Moselle; Paris, 57, boulevard Saint-Michel (5e arr.). — 1826. Professeur, publiciste, membre de l'Institut, président du conseil général, député (1881-1900). Élu 26 août 1900 (1er tour), par 667 voix sur 969 votants; validé 8 novembre.
Inscrit : ARP, S.

Discours : sur Budget, 26 mars; Loi de 2 ans, 19 juin, 1er juillet; sur Ouverture et fermeture d'établissements congréganistes, 2 décembre.

Travaux. — *Commissions* : Armée; Enseignement supérieur: Voies navigables; Pétitions.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

MILLAUD (Édouard), sénateur, Rhône; Paris, 78, avenue Kléber (16e arr.). — 1834. Magistrat, publiciste, conseiller général, député (1871-81), Ministre des travaux publics (par intérim 4 novembre) et 11 décembre 1886-30 mai 1887. Élu 1881, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 415 voix sur 737 votants; validé 1er février 1900.

Inscrit : UR, GD, Ag, Col.

Discours : sur Budget (Affaires étrangères), 20 mars; (Beaux-Arts), 22 mars.

Travaux. — *Commissions* : Fraudes électorales; Finances; Voies navigables; Douanes; Minutes notariales.

Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

MILLIARD (Édouard), sénateur, Eure; Paris, 131, rue du Faubourg-Saint-Honoré (8e arr.). — 1844. Avocat, président du conseil général, député (1887-89), Ministre de la Justice 2 décembre 1897-28 juin 1898. Élu 1890, réélu 7 janvier 1894 (1er tour), par 842 voix sur 1.038 votants.

Inscrit : GR, ARP, Ag, S.

Discours : sur Marine marchande, 6 mars; sur Application des décrets du 1er août 1902, 30 octobre.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

MILLIÈS-LACROIX (Raphaël), sénateur, Landes; Paris, 16, rue du Luxembourg (6e arr.). — 1850. Négociant, maire, conseiller général. Élu 3 janvier 1897 (1er tour), par 357 voix sur 711 votants; validé 21 janvier.

Inscrit : GD, Ag, NP.

Discours : sur Budget (Guerre), 24 mars (Imprimerie nationale), 25 mars; Loi de 2 ans, 1 juillet; Règlement budget 1894, 21 octobre.

Travaux. — R. Élection Indre-et-Loire; R. sur Règlement budget 1897; sur Règlement budget 1889; sur Règlement budget 1890; sur Règlement budget 1891; sur Règlement budget 1893.

Commissions : Convention franco-espagnole; Incendies de forêts; Initiative; Travail dans les mines; Palais du travail; Représentation agriculture.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Mir (Eugène), sénateur, Aude; Paris, 35, rue du Faubourg-Saint-Honoré (8e arr.). T. 255.91. — 1843. Propriétaire, administrateur, député (1876-94), conseiller général. Élu 6 janvier 1894, invalidé, réélu 25 février 1894 (1er tour), par 398 voix sur 751 votants. Inscrit : UR, Ag.

Travaux. — *Commissions :* Actions de priorité; Interdiction crise viticole.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Monestier (Jean), sénateur, Lozère; Paris, 37, rue de Berlin (8e arr.). — 1855. Ingénieur en chef des ponts et chaussées, conseiller général, Ministre des travaux publics 17 septembre-1er novembre 1898. Élu 30 août 1896, réélu 3 janvier 1897 (1er tour) par 278 voix sur 384 votants; validé 15 janvier. Secrétaire d'âge 14 janvier 1902. Inscrit : Col, NP.

Discours : Sur Marine marchande, 27 février, 7 mars.

Travaux : R. Chemins de fer du Cher.

Commissions : Chemins de fer; Finances; Initiative; Voies navigables; Services de la Corse; Douanes.

Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, O. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, O.

Monier (Frédéric), ancien sénateur, Bouches-du-Rhône; Paris, 88, avenue Kléber (16e arr.). — 1842. Industriel, maire, conseiller général. Élu 30 décembre 1894 (3e tour). par 208 voix sur 407 votants. Inscrit : GD.

Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Monis (Ernest), sénateur, Gironde; Paris, 87, boulevard Saint-Michel (5e arr.). — 1846. Négociant, avocat. conseiller municipal et d'arrondissement, député (1886-89), Ministre de la Justice 23 juin 1899-4 juin 1902. Élu 1891, réélu 3 octobre 1897 (1er tour), par 896 voix sur 1.281 votants; validé 15 janvier. Inscrit: UR, GD.

Travaux. — Commission : Initiative.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Monsservin (Émile), sénateur, Aveyron; Paris, 142, rue de Rennes (6e arr.). — 1838. Magistrat, conseiller général. Élu 27 mars 1893, réélu 7 janvier 1894 (1er tour), par 703 voix sur 797 votants.
Inscrit : CG, GR, ARP, Ag, NP.

Travaux — Commissions : Récompenses Exposition Glascow; Haute Cour; Incendies de forêt; Pétitions; Bail emphytéotique.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Montfort (vicomte Louis de), sénateur, Seine-Inférieure; Paris, 11 *bis*, rue de l'Arcade (8e arr.). — 1840. Officier supérieur, maire, conseiller général, député (1889-1900). Élu 28 janvier 1900 (2e tour), par 763 sur 1.483 votants; validé 1er février. Inscrit : Ag, S.

Discours : sur Nominations au grade de caporal, 13 février; sur Budget (guerre), 25 mars; Loi de finances, 26 mars; Loi de 2 ans, 21 juin, 1er juillet.
Travaux. — Commissions : Armée; Médaille coloniale.
Votes : Bureau placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Moroux (Alfred), sénateur, Indre; Paris, 40, rue Saint-

Séverin (5e arr.). — 1849. Agriculteur, conseiller général, député (1891-97), maire. Élu 3 janvier 1897 (3e tour), par 284 voix sur 619 votants; validé 15 janvier. Inscrit : ARP, Ag.

Travaux. — *Commission :* Police de la Chasse.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, A. — Enseignement supérieur, A.

Muracciole, sénateur, Corse; né en 1835.

Nioche (Aristide), sénateur, Indre-et-Loire.
† Éloge funèbre le 3 juin 1902.

Obissier-Saint-Martin (Louis), sénateur, Gironde; Paris, 3, rue Castiglione (1er arr.). — 1833. Avocat, préfet, député (1881-97). Élu 3 janvier 1897 (1er tour), par 858 voix sur 1.281 votants; validé 15 janvier.
Inscrit : GR, UR.

Travaux. — *Commission :* Congés.
Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Ollivier (Auguste), sénateur, Côtes-du-Nord; Paris. 10, rue Margueritte (17e arr.). — 1828. Avocat, conseiller général, député (1879-89). Élu 1889, réélu 7 janvier 1894 (1er tour), par 728 voix sur 1.248 votants.
Inscrit : D, Ag, Col.

Discours : sur Budget (agriculture), 26 mars.
Travaux. — *Commissions :* Chemins de fer; Douanes.
Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Ournac (Camille), sénateur, Haute-Garonne; Paris, 43, rue Madame (6e arr.). — 1845. Minotier, maire, président du conseil général. Élu 3 janvier 1897 (2e tour), par 512 voix sur 982 votants; validé 19 février. Inscrit : GD.

Discours : sur Budget (finances), 21 mars.

Travaux. — *Commissions :* Chemins de fer; Initiative; Intérêt local; Palais du travail; Culture du tabac.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Outhenin-Chalandre (Gaston), sénateur, Haute-Saône; Paris, 26, rue de la Bienfaisance (8e arr.). — 1853. Industriel, maire, conseiller général. Élu 28 janvier 1900 (2e tour), par 441 voix sur 870 votants; validé 1er février 1900. Inscrit : GR, ARP, Ag.

Travaux. — *Commissions :* Propriété artistique; Secours mutuels; Accidents du travail.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju. — C. Enseignement supérieur, C.

Ouvrier (Antoine), sénateur, Aveyron; Paris, 2, rue Monge (5e arr.). — 1840. Docteur, conseiller général. Élu 7 janvier 1894 (1er tour), par 493 voix sur 1.084 votants. Inscrit : GR, ARP, M, Ag, Col.

Travaux. — *Commissions :* Récompenses Exposition Glascow; Initiative; Intérêt local.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, O. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Parisot (Louis), sénateur, Vosges; Paris, 7, avenue d'Orléans (14e arr.). — 1831. Docteur, maire, conseiller d'arrondissement et général. Élu 21 juin 1896, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 652 voix sur 982 votants; validé 1er février. Inscrit : UR.

Travaux. — *Commissions :* Initiative; Pétitions.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, O.

Parissot (Albert), sénateur, Eure; Paris, 29, avenue de Messine (8e arr.). — 1845. Propriétaire, conseiller général. Élu 10 février 1895 (2e tour), par 544 voix sur 1.027 votants. Inscrit : CG, GR, Ag, S, ARP.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, O. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

PAULIAC, sénateur, Lot; Paris, 14, rue du Val-de-Grâce (5e arr.). — 1843. Avocat, conseiller général. Élu 31 mai 1891, réélu 3 janvier 1897 (1er tour), par 385 voix sur 659 votants; validé 15 janvier. Inscrit : GD.

Travaux. — *Commission :* Actions de priorité.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

PAULIAT (Louis), sénateur, Cher; Paris, 6, rue Saint-Georges (9e arr.). — 1845. Publiciste. Élu 15 mai 1887, réélu 7 janvier 1894 (2e tour), par 420 voix sur 720 votants. Inscrit : GD, Col, NP.

Discours : sur Budget, 26 mars.
Travaux. — *Commissions :* Récompenses Exposition Glascow; Intérêt local; Culture du tabac; Douanes.
Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

PEAUDECERF (Jacques), ancien sénateur, Cher; Paris, 21, boulevard Saint-Michel (5e arr.). — 1835. Propriétaire, vérificateur des poids et mesures, préfet. Élu 25 janvier 1885, réélu 7 janvier 1894 (2e tour), par 420 voix sur 719 votants. Inscrit : Ag.

Votes : Bureau placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

PÉDEBIDOU (Adolphe), sénateur, Hautes-Pyrénées; Paris, 38, rue des Écoles (5e arr.). — 1854. Docteur, conseiller général, député (1893-1900). Élu 28 janvier 1900 (1er tour), par 421 voix sur 689 votants; validé 8 février. Inscrit : GD, M.

Discours : sur Budget (Instruction publique), 22 mars; agriculture, 26 mars.

Travaux. — *Commissions :* Chemins de fer; Interdiction; Crise viticole; Incendies de forêts.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

PERRÉAL (Ernest), sénateur, Hérault; Colombes (Seine), 106, rue de Paris. — 1825. Docteur, percepteur, maire, conseiller général. Élu 3 janvier 1897 (3e tour), par 409 voix sur 844 votants; validé 15 janvier. Inscrit : GD, M.

Travaux. — *Commission :* Pétitions.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

PERRIER (Antoine), sénateur, Savoie; Paris, 65, avenue Bosquet (7e arr.). — 1836. Avoué, conseiller général, maire, député (1893-1900). Élu 28 janvier 1900 (1er tour), par 413 voix sur 649 votants; validé 1er février. Inscrit : UR.

Discours : sur Budget (Travaux publics), 20 mars.
Travaux. — *Commissions :* Chemins de fer; Finances; Honoraires médecins; Convention de pêche.
Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, A. — Enseignement supérieur, P.

PETITJEAN (Victor), sénateur, Nièvre; Paris, 5, rue Claude-Chahu (16e arr.). — 1857. Docteur, conseiller général. Élu 28 janvier 1900 (3e tour), par 371 voix sur 737 votants; validé 1er février. Secrétaire d'âge, 14 janvier. Inscrit : GD, M.

Travaux. — *Commissions :* Convention de Bruxelles; Enseignement supérieur; Intérêt local; Pétitions; Police de la chasse.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

PEYROT (Jean), sénateur, Dordogne né en 1843.

PEYTRAL (Paul), sénateur, Bouches-du-Rhône; Paris, 24, avenue d'Eylau (16e arr.). — 1842. Pharmacien, con-

seiller général, député (1881-94), sous-secrétaire d'État aux finances 7 janvier-11 décembre 1886; — Ministre des finances 3 avril 1888-22 février 1889, — 4 avril-3 décembre 1893, — 28 juin 1898-23 juin 1899. Élu 7 janvier 1894 (1er tour), par 214 voix sur 409 votants. Élu vice-président du Sénat, 6 juin 1901, réélu 16 janvier 1902. Inscrit : Col.

Discours : sur Marine marchande, 25, 27, 28 février; 7 mars; sur Services maritimes postaux Corse, 4 décembre.

Travaux : R. Port de Cette. — *Commissions :* Code de Commerce (art. 103); Finances; Voies navigables.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Pichon (Louis), sénateur, Finistère; Paris, 7, avenue de Villars (7e arr.). — 1849. Ingénieur en chef des ponts et chaussées, député non réélu 1898. Élu 28 janvier 1900 (1er tour), par 794 voix sur 1.238 votants; validé 1er février. Inscrit : CG, GR, ARP, Ag.

Discours : sur Marine marchande, 24, 25 février; 3, 4, 13 mars; sur Budget (Agriculture), 25 mars.

Travaux. — *Commission :* Pétitions.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Pic-Paris (Eugène-Henri), sénateur, Indre-et-Loire; Paris, 6, rue de Villersexel (7e arr.). — 1836. Maire. Élu 17 août 1902 (1er tour), par 435 voix sur 650 votants; validé 28 octobre. Inscrit : GD, Ag.

Votes : I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Piettre (Léon), sénateur, Seine; La Varenne-Saint-Hilaire (Seine), 5, avenue Chanzy. — 1841. Docteur, président du conseil général. Élu 28 janvier 1900 (1er tour), par 421 voix sur 745 votants; validé 1er février. Inscrit : GD, M.

Discours : sur Budget (Instruction publique), 22 mars.
Travaux. — *Commissions :* Marine; Vente d'objets abandonnés.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

PINAULT (Eugène), sénateur, Ille-et-Vilaine; Paris, 85, avenue de Villiers (17e arr.). — 1834. Négociant, député (1876-1889), maire, conseiller général. Élu 27 octobre 1901 (1er tour), par 618 voix sur 1.140 votants; validé 7 novembre 1901. Inscrit : ARP.

Travaux. — *Commission :* Pétitions.
Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

PIOT (Edme), sénateur, Côte-d'Or; Saint-Mandé, 59, avenue Alphand. Téléphone. — 1828. Entrepreneur de travaux publics, conseiller général. Élu 3 janvier 1897. par 672 voix sur 1.028 votants; validé 19 janvier. Inscrit : GD, NP.

Travaux. — *Commission :* Congés.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

POCHON (Joseph), sénateur, Ain; Paris, 38, rue des Bourdonnais (1er arr.). — 1840. Propriétaire, conseiller municipal, président du conseil général, député (1883-1901). Élu 13 janvier 1901 (1er tour), par 554 voix sur 882 votants; validé 1er février 1901. Inscrit : GD.

Discours : sur Budget (Guerre), 21 mars; sur Loi de Finances, 27 mars.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

POIRRIER (François), sénateur, Seine; Paris, 2, avenue Hoche (8e arr.). — 1832. Chimiste, conseiller général. Élu 1889, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 451 voix

sur 745 votants; validé 1er février. Membre élu de la commission supérieure du travail des mineurs. Membre élu (5 novembre 1901) de la commission de contrôle de la circulation monétaire. Élu vice-président du Sénat 14 janvier 1902. Inscrit : GR, UR, Ag.

Discours : sur Bureaux de placement, 28 janvier; sur Patentes, 7 février; sur Marine marchande, 27 février; Loi de Finances, 27 mars; sur Conseils du travail, 13 novembre.

Travaux. — Commissions : Actions de priorité; Convention de Bruxelles; Habitations à bon marché; Hygiène des travailleurs; Repos hebdomadaire; Traite des Blanches.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

PONLEVOY (Paul Frogier de), sénateur, Vosges; Paris, 223, boulevard Saint-Germain (7e arr.). — 1827. Officier supérieur, conseiller général, député (1876-94). Élu 25 février 1894, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 663 voix sur 982 votants; validé 1er février. Inscrit : UR, Ag.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, P.

PONTHIER DE CHAMAILLARD (Henri), sénateur, Finistère; Paris, 21, rue Casimir-Périer (7e arr.). — 1848. Avocat, maire. Élu 14 mars 1897 (3e tour), par 617 voix sur 1.231 votants. Inscrit : D.

Discours : sur Budget (Agriculture), 25 mars; *Interpellation* sur Exécution des décrets du 1er août dans le Finistère, 28 octobre; sur Liberté de l'enseignement, 7 novembre; sur Ouverture et fermeture d'établissements congréganistes, 2 décembre.

Travaux. — Commissions : Établissements congréganistes; Initiative; Marine; Décret de 1852.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

PONTBRIAND (comte Fernand du Breil, de), sénateur, Loire-Inférieure (Châteaubriant); Paris, 238, boulevard

Saint-Germain (7e arr.). — 1848. Propriétaire, maire, conseiller général, député (1889-1901). Élu 6 janvier 1901 (1er tour), par 542 voix sur 1.004 votants; validé 18 janvier 1901. Inscrit : D, Ag.

Discours : sur Budget (Cultes), 21 mars; (Agriculture), 25 mars; sur Ouverture et fermeture d'établissements congréganistes, 28 novembre.

Travaux : R. sur Port de Nantes.

Commissions : Voies navigables; Représentation agriculture.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, C.

Poriquet (Charles), sénateur, Orne; Paris, 23, rue Galilée (16e arr.). — 1816. Magistrat, préfet, conseiller général. Élu 1876, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 492 voix sur 908 votants; validé 1er février. Inscrit : D, Ag.

Travaux. — *Commission* : Congés.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Porquier (Adolphe), sénateur, Finistère; Paris, 50, rue des Écoles (5e arr.). — 1849. Négociant, maire. Élu 17 novembre 1901 (1er tour), par 764 voix sur 1.276 votants; validé 3 décembre. Inscrit : ARP.

Travaux. — *Commissions* : Convention de Bruxelles; Initiative.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Potié (Auguste), sénateur, Nord; né en 1858.

Pozzi (Samuel), ancien sénateur, Dordogne; Paris, 47, avenue d'Iéna (16e arr.). T. 541.71. — 1846. Chirurgien, professeur, membre de l'Académie de médecine. Élu 18 janvier 1898 (3e tour), par 575 voix sur 1.137 votants. Inscrit : GR, UR, M, Col, Ag.

Travaux. — *Commission :* Duel.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

PRADAL (Victor-Gabriel), sénateur, Ardèche; Paris, 6, rue de l'École-de-Médecine (6e arr.). — 1844. Avocat, publiciste, conseiller municipal et général, député (1879-85). Élu 1885, réélu 7 janvier 1894 (1er tour), par 409 voix sur 803 votants. Inscrit : UR.

Travaux. — *Commissions :* Initiative; Propriété artistique.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

PREVET (Charles), sénateur, Seine-et-Marne, Paris, 109, avenue Henri-Martin (16e arr.). — 1852. Industriel, maire, conseiller général, député (1885-93). Élu 1894, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 556 voix sur 928 votants; validé 1er février. Secrétaire du Sénat (1898-1900). Inscrit : GR, ARP, Ag, Col, NP.

Discours : sur Bureaux de placement, 28 janvier; Sociétés de prévoyance, 30 janvier; Protection de la santé publique, 4 février; sur les Patentes, 14 février; sur Budget, 26, 27 mars; sur Loi de 2 ans, 27 juin, 4 juillet; sur Taxes de remplacement, 8 juillet; sur Application des décrets du 1er août 1902, 30 octobre; sur Conseils du travail, 13 novembre; sur Services maritimes postaux Corse, 4 décembre; sur douzièmes provisoires, 6 décembre; sur Législation de la Garantie, 6 décembre.
Travaux. — *Commissions :* Actions de priorité; Chemins de fer; Code de Commerce (art. 103); Enseignement supérieur; Voies navigables; Propriété artistique; Repos hebdomadaire; Services de la Corse.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

PRILLIEUX (Édouard), sénateur, Loir-et-Cher; Paris, 14, rue Cambacérès (8e arr.). — 1829. Inspecteur général de l'agriculture, conseiller général. Élu 3 janvier 1897

(2e tour), par 373 voix sur 614 votants; validé 15 janvier. Inscrit : GR, UR, Ag, Col, NP.

Travaux. — *Commission :* Enseignement supérieur.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

RAMBAUD (Alfred), ancien sénateur, Doubs; Paris, 76, rue d'Assas (6e arr.). — 1842. Professeur d'histoire, publiciste, membre de l'Institut, conseiller général, Ministre de l'instruction publique 29 avril 1896-28 juin 1898. Élu 17 novembre 1895 (3e tour), par 506 voix sur 890 votants. Inscrit : GR, ARP.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, A. — Enseignement supérieur, A.

RAMBOURGT (Eugène), sénateur, Aube; Meudon (Seine-et-Oise). — 1844. Sous-préfet, maire, conseiller général, député (1889-93). Élu 21 juin 1896 (2e tour), par 413 voix sur 686 votants. Secrétaire du Sénat 1900, réélu 16 janvier 1902. Inscrit : GR, ARP, Ag.

Travaux. — *Commissions :* Actions de priorité; Chemins de fer: Initiative; Responsabilité des conducteurs; Services de la Corse.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, O.

RAQUET (Constantin), sénateur, Somme; Amiens, 7, rue d'Heilly. — 1834. Professeur d'agriculture, publiciste. Élu 3 février 1901 (3e tour), par 730 voix sur 1.312 votants; validé 14 février 1901. Inscrit : ARP, S.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

RATIER (Antony), sénateur, Indre; Paris, 68, rue de la Chaussée-d'Antin (9e arr.). T. 150.48. — 1851. Avoué, maire. Élu 1894, réélu 3 janvier 1897 (2e tour), par 332

voix sur 679 votants; validé 15 janvier. Inscrit : UR, Ag, Col, NP.

Discours : sur Budget, 26 mars; Loi de finances, 29 mars; sur Saisies-arrêts, 25 novembre; sur Services maritimes postaux Corse, 27 novembre, 4 décembre.

Travaux. — Commissions : Finances; Haute Cour.

Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

RAYNAL (David), sénateur, Gironde; Paris, 18, Avenue Gourgaud (17e arr.). T. 509.56. — 1840. Négociant, député (1879-1897), sous-secrétaire d'État aux travaux publics 23 septembre-14 novembre 1881; Ministre des travaux publics 14 novembre 1881-30 janvier 1882; — intérieur 3 décembre 1893-30 mai 1894. Élu 3 janvier 1897 (1er tour), par 810 voix sur 1.278 votants; validé 15 janvier. Inscrit : GR, UR, NP.

Discours : sur Marine marchande, 24, 27 février, 3, 4, 7 et 13 mars.

Travaux. — Commission : Congés.

Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

RENARD (Léon), ancien sénateur. Creuse; Paris, 22, rue de l'Université (7e arr.). — 1836. Docteur, conseiller général. Élu 29 juillet 1900 (2e tour), par 321 voix sur 638 votants; validé 30 décembre. Inscrit : GD.

Travaux. — Commission : Honoraires médecins.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

RENAUDAT (Alphonse), sénateur, Aube; Paris, 5, rue Sainte-Hyacinthe (1er arr.). — 1852. Agriculteur, conseiller général. Élu 30 mai 1897 (2e tour), par 436 voix sur 686 votants. Inscrit : GR, Ag, ARP.

Travaux. — Commission : Pétitions.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, O.

Répiquet (Léon), sénateur, Rhône; Paris, 20, rue Saint-Sulpice (6ᵉ arr.). — 1851. Avocat, conseiller général, administrateur. Élu 28 janvier 1900 (3ᵉ tour), par 364 voix sur 732 votants; invalidé 29 mars, réélu 29 avril (1ᵉʳ tour), par 373 voix sur 738 votants; validé 25 mai 1900. Inscrit : CG, ARP.

Travaux. — R. sur Octroi Kremlin-Bicêtre.

Commissions : Chemins de fer; Code de Commerce (art. 567); Conventions de pêche; Congés; Représentation proportionnelle.

Votes : Bureaux placement. P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Reymond (Francisque), sénateur, Loire; Paris, 2, rue Leneveux (14ᵉ arr.). — 1829. Ingénieur, administrateur. conseiller général, député (1873-88). Élu 1888, réélu 3 janvier 1897 (1ᵉʳ tour), par 764 voix sur 949 votants; validé 19 janvier. Inscrit : NP.

Travaux. — *Commission :* Marine.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, O. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, P.

Ringot (François), sénateur, Pas-de-Calais; Paris. 13. rue Notre-Dame-des-Victoires (2ᵉ arr.). — 1838. Avoué. maire, conseiller général. Élu 1892, réélu 28 janvier 1900 (1ᵉʳ tour), par 1.143 voix sur 1.792 votants ; validé 1ᵉʳ février. Inscrit : GR, UR, NP, Ag, S.

Travaux. — *Commissions :* Pétitions; Juges suppléants.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, O.

Riou (Charles), sénateur, Morbihan; Paris, 5, rue Le-Verrier (6ᵉ arr.). — 1840. Avocat, maire, conseiller général. Élu 18 mars 1900 (1ᵉʳ tour), par 693 voix sur 960 votants: validé 23 mars. Inscrit : D, Ag.

Discours : sur Protection des édifices et monuments ayant un caractère historique, 21 janvier; sur Budget, 19 mars; sur Budget (Guerre), 24 mars; sur Loi de finances, 26 mars; sur Fraudes électorales, 28 mars; sur Annulation de crédits, 27 juin; sur les 4 Contributions, 9 juillet; sur Situation budgétaire, 28 octobre; Sur Application des décrets du 1er août 1902, 30 octobre; sur Ouverture et fermeture d'établissements Congréganistes, 28 novembre, 2 décembre; sur Douzièmes provisoires, 6 décembre.

Travaux. — Commissions : Initiative; Représentation proportionnelle; Débits de boissons; Décret de 1852.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Rolland (Léon), sénateur, Tarn-et-Garonne; Paris. 57, rue Claude-Bernard (5e arr.). — 1831. Docteur, maire, conseiller général. Élu 1891, réélu 28 janvier 1900 (3e tour), par 248 voix sur 455 votants; validé 2 février. Inscrit : UR, GR, NP, M.

Discours : sur Bureaux de placement, 28 janvier; sur Loi de 2 ans, 20 juin.

Travaux. — R. supplémentaires sur service de 2 ans.

Commissions : Armée; Congés.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, O. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Roussel (Théophile), sénateur, Lozère; Paris, 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré (8e arr.). — 1816. Docteur, membre de l'Assemblée législative de 1849; de l'Assemblée nationale de 1871, député (1871-79), membre de l'Institut. Élu 5 janvier 1879, réélu 3 janvier 1897 (1er tour), par 286 voix sur 384 votants; validé 15 janvier. Inscrit : GR, M.

Votes : Bureau placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, O. — I. Gourju, A. — Enseignement supérieur, A.

Rouvier (Paul), sénateur, Charente-Inférieure; Paris, 22, avenue de l'Opéra (1er arr.). — 1829. Propriétaire-agriculteur, maire, vice-président du conseil général.

Élu 28 avril 1901 (1er tour), par 596 voix sur 1.000 votants; validé 11 juin 1901. Inscrit : GD, Ag.

Travaux. — *Commissions :* Crédit agricole; Initiative; Pétitions.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, O.

Saillard (Albin), sénateur, Doubs ; Paris, 75, rue Notre-Dame-des-Champs (6e arr.). — 1842. Docteur, directeur de l'école de médecine de Nancy, conseiller général et municipal. Élu 30 mai 1897 (1er tour), par 466 voix sur 900 votants; validé 5 juillet. Inscrit : GR, UR, Ag, M.

Travaux. — *Commission* · Enseignement agriculture; Intérêt local; Honoraires médecins.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, O.

Saint-Germain (Marcel), sénateur, Oran; Paris, 8, place de la Madeleine (8e arr.). — 1853. Avoué, administrateur, député (1889-98). Élu 28 janvier 1900 (1er tour), par 180 voix sur 271 votants; validé 2 mars. Inscrit : UR, GD, Col.

Discours : sur Douanes (Mistelles étrangères), 11 mars; sur Cour d'assises et Jury criminel en Algérie, 27 novembre.
Travaux. — *Commissions :* Chemins de fer; Responsabilité des déments; Congés; Finances.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Saint-Germain (Joseph de), sénateur, Ille-et-Vilaine : Paris, 3, rue Gœthe (16e arr.). — 1833. Officier général. Élu 20 janvier 1901 (1er tour), par 587 voix sur 1.137 votants; validé 1er février.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Saint-Prix (Oscar), ancien sénateur, Ardèche ; Paris, 17,

rue Montaigne (8e arr.). — 1829. Négociant, conseiller général, député (1881-85, 1886-89). Élu 15 mai 1892, réélu 7 janvier 1894 (2e tour), par 406 voix sur 803 votants. Inscrit :

Travaux. — *Commissions :* Code de Commerce (art. 103).

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Saint-Romme (Marcel), sénateur, Isère; Paris, 27, avenue du Maine (15e arr.). — 1844. Avoué, conseiller général, député (1881-1894). Élu 11 novembre 1894, réélu 4 avril 1897 et 28 janvier 1900 (1er tour), par 180 voix sur 271 votants; validé 2 mars. Inscrit : GD.

Discours : sur Reconstruction Imprimerie Nationale, 25 mars.

Travaux. — *Commission :* Pétitions.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Saisy (René Hervé de), sénateur inamovible; Paris, 19 *bis*, rue Pierre-Guérin (16e arr.). — 1833. Député 1871-75, conseiller général. Élu par l'Assemblée nationale, sénateur inamovible en décembre 1875. Inscrit : D, Ag.

Discours : sur patentes, 7 février; sur Budget du Sénat, 28 mars; sur Ouverture et fermeture d'établissements congréganistes, 2 décembre.

Travaux. — *Commissions :* Intérêt local; Pétitions; Représentation proportionnelle; Représentation agriculture.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourgu, C. — Enseignement supérieur, C.

Sal (Léonce Chaverebière de), sénateur, Corrèze; Paris, 147, boulevard Saint-Germain (6e arr.). — 1833. Avocat, vice-président du conseil général. Élu 1886, réélu 7 janvier 1894 (1er tour), par 392 voix sur 712 votants. Inscrit : UR, Ag.

Discours : sur Ouverture et fermeture d'établissements congréganistes, 28 novembre.

Travaux. — R. sur Tenue établissements congréganistes.

Commissions : Congés; Établissements congréganistes; Pétitions; Casier judiciaire.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, A. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

SAUVAN (Honoré), sénateur, Alpes-Maritimes; né en 1860.

SAVARY (Hippolyte), sénateur, Tarn; Paris, 47, rue Claude-Bernard (5ᵉ arr.). — 1848. Avocat, maire, vice-président du conseil général. — Élu 1894, réélu 28 janvier 1900 (2ᵉ tour), par 371 voix sur 733 votants; validé 1ᵉʳ février. Inscrit : GD.

Discours : sur Budget (Travaux publics), 20 mars; sur Loi de finances, 26 mars; Affichage électoral, 29 mars; sur Élection des Chambres de commerce, 12 juin; sur Saisie-arrêt, 25 novembre.

Travaux. — R. sur Conseils de prud'hommes; R. sur Droit commun pour employés de commerce. — *Commissions :* Armée; Fraudes électorales; Responsabilité des déments; Code de commerce (art. 597); Convention franco-espagnole; Duel; Finances; Haute Cour; Propriété artistique; Représentation proportionnelle; Casier judiciaire; Juges suppléants.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

SÉBLINE (Charles), sénateur, Aisne; Paris, 117, boulevard Malesherbes (8ᵉ arr.). — 1846. Préfet, propriétaire, vice-président du conseil général. Élu 1886, réélu 7 janvier 1894 (1ᵉʳ tour), par 777 voix sur 1.363 votants. Inscrit : CG, ARP, S, Ag, NP.

Discours : sur Loi de 2 ans, 3 juillet.

Commissions : Interdiction; Douanes.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

SIGALLAS (Louis), sénateur, Var; Paris, 49, rue Gay-Lussac (5ᵉ arr.). — 1850. Docteur, conseiller général. Élu 28 janvier 1900 (1ᵉʳ tour), par 374 voix sur 472 votants; validé 1ᵉʳ février. Inscrit : GD, M.

Travaux. — *Commission :* Intérêt local.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Silhol (Alfred), ancien sénateur, Gard; Paris, 3, avenue Velasquez (8e arr.). T. 547.89. — 1829. Industriel, administrateur, député (1881-85), président du conseil général. Élu 7 janvier 1894 (1er tour), par 429 voix sur 842 votants. Inscrit : GR, ARP, Ag, NP.

Discours : sur Douanes, 20 février.

Travaux. — *Commissions :* Douanes; Chemins de fer; Récompenses Exposition Glascow; Habitations à bon marché; Douanes.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, O.

Strauss (Paul), sénateur, Seine; Paris, 76, avenue de Wagram (17e arr.). T. 533.04. — 1852. Publiciste, conseiller municipal et général. Elu 1897, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 427 voix sur 745 votants; validé 1er février. Membre élu du conseil du travail. Inscrit : GD.

Discours : sur Bureaux de placement, 28 janvier; Sociétés de prévoyance, 30 janvier; sur Protection de la santé publique, 4 février; sur Patentes, 7 février; sur Budget (Intérieur), 21 mars; Loi de finances, 26, 27 mars; sur Budget du Sénat, 28 mars; sur Taxes de remplacement, 8 juillet; sur Vente des objets abandonnés, 23 octobre; sur Liberté de l'enseignement supérieur, 7 novembre; sur Conseils du travail, 7, 13 novembre.

Travaux. — R. sur Sociétés de prévoyance; sur Protection des mères et nourrissons; Pr. sur Habitations à bon marché.

Commissions : Comptabilité; Droits civils femmes; Habitations à bon marché; Hygiène des travailleurs; Palais du travail; Propriété artistique; Traite des Blanches; Vente d'objets abandonnés; Secours mutuels.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Tassin (Pierre), sénateur, Loir-et-Cher; Paris, 28, rue du Rocher (8e arr.). — 1837. Propriétaire-viticulteur, dé-

puté (1869-93), président du conseil général. Élu 1893, réélu 3 janvier 1897 (1er tour), par 351 voix sur 619 votants; validé 15 janvier. Inscrit : GD, Ag, NP.

Travaux. — *Commission :* Chemins de fer; Voies navigables.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Teisserenc de Bort (Edmond), sénateur, Haute-Vienne; Paris, 135, boulevard Malesherbes (17e arr.). — 1850. Diplomate, agriculteur, conseiller municipal et d'arrondissement. Élu 1894, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 381 voix sur 637 votants; validé 1er février. Secrétaire du Sénat 1900, réélu 16 janvier 1902.

Inscrit : CG, GR, ARP, Ag.

Travaux. — *Commissions :* Intérêt local; Pétitions.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Tellier, sénateur, Somme; 69, rue de la Neuville, à Amiens. — 1854. Entrepreneur, maire. Élu 28 janvier 1900 (1er tour), par 720 voix sur 1.335 votants; validé 1er février. Inscrit : S.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, A. — Enseignement supérieur, O.

Thézard (Léopold), sénateur, Vienne; Paris, 40, rue des Écoles (5e arr.). — 1840. Avocat, doyen honoraire de la faculté de droit de Poitiers, conseiller municipal. Élu 1891; réélu 28 janvier 1900 (3e tour), par 407 voix sur 704 votants; validé 5 février.

Inscrit : GR, UR, GD, Ag, NP.

Discours : sur Cours d'assises et Jury criminel en Algérie, 27 novembre.

Travaux. — *Commissions :* Interdiction; Responsabilité des déments; Enseignement agriculture; Enseignement supérieur; Douanes.

Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

THOMAS (Eugène), sénateur, Seine-et-Marne; Paris, 4, rue de Mondovi (1er arr.). T. 136.24. — 1841. Négociant, conseiller général, maire. Élu 28 janvier 1900 (1er tour), par 535 voix sur 928 votants; validé 1er février 1900. Inscrit : GR, ARP, Ag, Col, S.

Travaux. — *Commission :* Congés.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, A. — Enseignement supérieur, A.

THOREL (Ernest), sénateur, Eure; Paris, 96, rue Saint-Lazare (9e arr.). — 1842. Industriel, maire, vice-président du conseil général, député (1889-98). Élu 18 décembre 1898 (1er tour), par 677 voix sur 1.046 votants; validé 17 janvier. Inscrit : GR, UR, Ag, S.

Travaux. — *Commissions :* Comptabilité; Initiative; Secours mutuels.
Votes : Bureau placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, O. — Enseignement supérieur, C.

THOUNENS (Albert), sénateur, Gironde; né en 1848.

THUILLIER (Alfred), sénateur, Seine; Paris, 20, rue de Paradis (10e arr.). — 1839. Entrepreneur, conseiller municipal, président du conseil général. Élu 1899, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 465 voix sur 745 votants; validé 1er février. Inscrit : GD.

Travaux. — *Commissions :* Code de commerce (art. 103); Finances; Hygiène des travailleurs; Initiative; Accidents du travail.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, A. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

TILLAYE (Louis), sénateur, Calvados; Paris, 2, rue Alphonse-Daudet (14e arr.). — 1847. Avocat, Ministre des travaux publics, 28 juin-17 septembre 1898. Élu 20 jan-

vier 1895 (3e tour), par 621 voix sur 1.134 votants. Inscrit : GR, Ag.

Discours : sur Modifications de circonscriptions électorales, 28 mars; Durée du mandat législatif, 28 mars; sur Législation de la garantie, 6 décembre.

Travaux. — *Commissions :* Fraudes électorales; Code de commerce (art. 103); Congés; Haute Cour; Marine.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

TRARIEUX (Ludovic), sénateur, Gironde; Paris, 4, rue Logelbach (17e arr.). — 1840. Avocat, administrateur, conseiller municipal, député (1879-88), Ministre de la Justice 26 janvier-1er novembre 1895. Élu 1888, réélu 3 janvier 1897 (1er tour), par 888 voix sur 1.281 votants; validé 15 janvier. Inscrit : UR, Ag, Col.

Travaux. — *Commission :* Droits civils femmes.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

TREILLE (Alcide), sénateur, Constantine; Paris, 164, rue de Vaugirard (15e arr.). — 1844. Docteur, député (1881-89). Élu 3 janvier 1897 (1er tour), par 105 voix sur 192 votants; validé 15 janvier. Inscrit : M, Ag, Col.

Discours : sur Protection de la santé publique, 30 janvier, 4 février; sur Budget (guerre), 24 mars; État sanitaire Armée, 25 novembre; sur Cour d'assises et Jury criminel en Algérie, 27 novembre; sur Territoires du Sud Algérie, 5 et 6 décembre.

Travaux. — R. sur Emprunt Constantine. — *Commissions :* Responsabilité des déments; Initiative; Intérêt local; Médaille coloniale; Honoraires médecins; Pétitions.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

TRÉVENEUC (comte Robert de), sénateur, Côtes-du-Nord; Paris, 15, rue Cambacérès (8e arr.). — 1860. Officier, propriétaire, député (1893-98). Élu 18 août 1891 (1er tour),

par 713 voix sur 1.252 votants; validé 7 novembre 1901. Secrétaire d'âge, 14 janvier 1902. Inscrit : D, Ag.

Discours : sur Nomination au grade de caporal, 13 février; sur Budget (guerre), 24 mars; Loi de 2 ans, 20 juin, 1er juillet.

Travaux. — *Commissions :* Armée; Pêche à la ligne.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, C. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Trystram (Jean-Baptiste), sénateur, Nord; Paris, 95, rue de Rennes (6e arr.). — 1821. Négociant, conseiller général, député (1876-1889). Élu 1892, réélu 3 janvier 1897 (1er tour), par 1.377 voix sur 2.387 votants; validé 15 janvier. Inscrit : UR, GD, NP, S.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Turgis (Hippolyte), sénateur, Calvados; Paris, 50, rue des Écoles (5e arr.). — 1828. Docteur, maire, conseiller général. Élu 1891, réélu 7 janvier 1894 (1er tour), par 996 voix sur 1.160 votants. Inscrit : CG, GR, M, Ag.

Travaux. — *Commission :* Congés.

Votes : Bureaux de placement, A. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Vagnat (Charles), sénateur, Hautes-Alpes; Paris, 6, rue de l'Abbé-de-l'Épée (5e arr.). — 1851. Docteur, conseiller général, maire. Élu 28 janvier 1900 (1er tour), par 180 voix sur 350 votants; validé, 6 février. Inscrit : M.

Discours : sur Budget (Guerre), 25 mars.

Travaux. — *Commissions :* Hygiène des travailleurs; Initiative; Intérêt local; Pétitions; Responsabilité des conducteurs; Casier judiciaire.

Votes : Bureaux placement, C. – I. Cuverville, P. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Vallé (Ernest), sénateur, Marne; Paris, 11, rue Mar-

beuf (8e arr.). T. 506.53, et au Ministère de la Justice. — 1845. Avocat, président du conseil général, député (1889-98), sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur 5 juillet-1er novembre 1898. Ministre de la Justice 8 juin 1902. Élu 20 novembre 1898 (1er tour), par 499 voix sur 993 votants; validé 5 décembre. Inscrit : GD, S.

Travaux. — *Commissions :* Convention de Bruxelles; Haute Cour; Propriété artistique; Extradition.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

VELTEN (Geoffroy), sénateur, Bouches-du-Rhône; Paris, 3, place du Théâtre-Français (1er arr.). — 1831. Brasseur, conseiller municipal et général. Élu 1885, réélu 7 février 1894 (1er tour), par 232 voix sur 409 votants. Inscrit : GD, Ag, Col, NP.

Travaux. — *Commissions :* Initiative, Marine.

Votes : Bureaux de placement, C. — I. Cuverville P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

VIGER (Albert), sénateur, Loiret; Paris, 55, rue des Saints-Pères (6e arr.). — 1843. Docteur, vice-président du conseil général, maire, député (1885-1900); Ministre de l'Agriculture 4 avril 1893-26 janvier 1895, — 1er novembre 1895-29 avril 1896, — 28 juin 1898-23 juin 1899. Élu 28 octobre 1900 (1er tour), par 463 voix sur 755 votants; validé 16 novembre. Inscrit : GD, M, Ag, NP, S.

Discours : sur Budget, 27 mars.

Travaux. — *Commissions :* Code de commerce (art. 103); Douanes: Enseignement agriculture; Voies navigables; Culture du tabac; Douanes.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

VILAR (Édouard), sénateur, Pyrénées-Orientales; Paris, 7, rue Faustin-Hélie (16e arr.). — 1847. Avocat, conseiller

municipal et général, député (1885-91). Élu 1891, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 443 voix sur 474 votants; validé 2 février. Inscrit : GD.

Travaux. — *Commission :* Initiative.
Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Villard (Ferdinand), sénateur, Creuse; 143, boulevard St-Michel (5e arr.). — 1842. Docteur, maire, président du conseil général. Élu 7 janvier 1894 (3e tour), par 328 voix sur 644 votants. Inscrit : GD, Ag, M.

Travaux. — *Commissions :* Congés; Initiative; Intérêt local.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Vinet (Louis), sénateur, Eure-et-Loir; Paris, 12, rue Lamennais (8e arr.). — 1840. Agriculteur. Élu 1888, réélu 7 janvier 1894 (1er tour), par 671 voix sur 733 votants. Inscrit : GR, UR, Ag, NP.

Travaux. — *Commission :* Douanes.
Votes : Bureaux placement, O. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Viseur (Jules), sénateur, Pas-de-Calais; Paris, poste restante du Sénat (6e arr.). — 1836. Propriétaire, vétérinaire, publiciste. Élu 1897, réélu 28 janvier 1900 (1er tour), par 1.189 voix sur 1.792 votants; validé 1er février. Inscrit : UR, Ag, S.

Discours : sur Budget (Guerre), 24 mars; sur Loi de finances, 27 mars.
Travaux. — *Commissions :* Initiative; Intérêt local.
Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Vissaguet (Ernest), sénateur, Haute-Loire; Paris, 69, rue Madame (6e arr.). — 1834. Avocat, magistrat, pré-

sident du conseil général, député (1876-77). Élu 1879, réélu 3 janvier 1897 (1er tour), par 383 voix sur 698 votants. Inscrit : GR, ARP.

Commission : Congés.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Vuillod (Jean), sénateur, Jura; Paris, 13, rue Chaligny (12e arr.). — 1850. Négociant, député (1893-97), publiciste, maire. Élu 2 mai 1897 (2e tour), par 483 voix sur 859 votants; validé 28 mai. Inscrit : GD.

Commission : Intérêt local.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, P. — Enseignement supérieur, P.

Waddington (Richard), sénateur, Seine-Inférieure; Paris, 41, rue François-Ier (8e arr.). — 1838. Manufacturier, magistrat consulaire, historien, conseiller général, député (1876-91). Élu 1891, réélu 28 janvier 1900 (2e tour), par 825 voix sur 1.483 votants; validé 1er février. Membre élu de la Commission supérieure du travail des mineures. Inscrit : GR, ARP, Ag, Col, NP, S.

Discours : sur Marine marchande, 6 mars; sur Budget (Guerre) 24 mars; sur Vétérinaires militaires, 30 octobre.

Travaux. — R. sur la comptabilité et matériel réserve de guerre. — *Commissions :* Récompenses Exposition Glascow; Finances; Travail dans les mines; Douanes.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

Waldeck-Rousseau (René), sénateur, Loire; Paris, 35, rue de l'Université (7e arr.). T. 126.94. — 1846. Avocat, député d'Ille-et-Vilaine (1879-1889); Ministre de l'Intérieur 14 novembre 1881-30 janvier 1882; — 21 février 1883-6 avril 1885; — Ministre de l'Intérieur et Président du Conseil 23 juin 1899-4 juin 1902. Élu 7 octobre 1894,

réélu 3 janvier 1897 (1er tour), par 768 voix sur 949 votants; validé 19 janvier. Inscrit : UR, NP.

Votes : Bureaux placement, C. — I. Cuverville, P. — Durée mandat député, P. — I. Gourju, A. — Enseignement supérieur, A.

Wallon (Henri), sénateur inamovible; Paris, 25, quai Conti (6e arr.). — 1812. Professeur d'histoire, membre de l'Institut, membre de l'Assemblée législative (1849) et de l'Assemblée nationale (1871); Ministre de l'Instruction publique, Cultes et Beaux-Arts 10 mars 1875-8 mars 1876. Élu sénateur inamovible par l'Assemblée nationale 18 décembre 1875. Président d'âge, 14 janvier. Inscrit : D, Ag, S.

Discours : Allocution, 14 janvier, sur Durée du mandat législatif 28 mars; sur l'Enseignement secondaire (interpellation Denoix), 9 juillet; sur enseignement supérieur, 23 octobre; sur liberté enseignement supérieur, 7 novembre, sur l'Ouverture et fermeture d'établissements congréganistes, 28 novembre.

Travaux. — Commissions : Fraudes électorales; Douanes.

Votes : Bureaux placement, P. — I. Cuverville, O. — Durée mandat député, C. — I. Gourju, C. — Enseignement supérieur, C.

LES GROUPES (1)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Groupe d'*Action libérale populaire* (75 membres). — *Président :* (Piou). — *Questeur :* Desjardins.

Groupe de défense des *intérêts agricoles* (191 membres). — *Président :* Decker-David. — *Vice-présidents :* Debussy, Cornet et Renoult. — *Secrétaires :* Clémentel, Compayré, Ferrette. — *Questeurs :* Cazeneuve et Darblay.

Groupe de défense des intérêts des *Bouilleurs de cru* (142 membres). — *Président :* Chapuis. — *Vice-présidents :* Arthur Legrand et de Moustier. — *Secrétaires :* Janet et de Ludre. — *Questeur :* Etienne Flandin.

Groupe *colonial* (129 membres). — *Président :* Étienne. — *Vice-présidents :* Arenberg, Rozet. — *Secrétaires :* Henrique-Duluc, Thierry.

Groupe de *Défense nationale* (67 membres?). — *Président :* Cavaignac. — *Vice-président :* Jacquey. — *Questeur :* Estourbeillon. — *Secrétaire :* Gervaize.

Groupe des *Députés de la Seine* (46 membres). — *Présidents :* Berry et Lockroy. — *Vice-présidents :* Buisson

(1) Avec tous nos remerciements à MM. les Secrétaires ou Questeurs des Groupes d'avoir bien voulu retourner au « Directeur de l'*Annuaire* » les listes revisées de leurs Groupes. (N. D. L. D.)

et Beauregard. — *Secrétaires-questeurs :* Faillot et Messimy.

Groupe de la Défense des Intérêts de la *petite et moyenne cultures* (102 membres). — *Président :* Decker-David. — *Vice-présidents :* Cornet, Debussy. — *Secrétaires :* Compayré, Ferrette. — *Questeur :* Bordier.

Groupe de l'*Enseignement laïque* (223 membres). — *Président :* Brisson. — *Vice-président :* Buisson, Dubief. — *Secrétaires :* Carnaud, Dutailly. — *Trésorier :* Pajot. — *Membres de la commission :* Levraud, Rabier, Gentil, Cère.

Groupe de la *Gauche radicale* (116 membres). — *Président :* Sarrien. — *Vice-présidents :* Chapuis et Ruau. — *Questeur :* Chandioux. — *Secrétaires :* Janet, Morlot, Noulens, Couyba.

Groupe de défense des *Intérêts économiques,* agricoles et vinicoles des départements de l'Aude, Hérault, Gard, Haute-Garonne, Pyrénées-Orientales. — *Président :* Dujardin-Beaumetz. — *Secrétaire :* Albert Sarraut.

Groupe des *Intérêts industriels* et commerciaux (334 membres). — *Président :* Berry. — *Vice-président :* Goujon (Julien). — *Secrétaire :* N... — *Syndic :* Coache.

Groupe de la *libre-pensée.* — *Président :* Hubbard. — *Vice-président :* Chenavaz. — *Secrétaire :* Messimy.

Groupe des *Médecins* (53 membres). — *Président :* Pozzi. — *Secrétaire :* Lachaud.

Groupe de la *Navigation et des Pêches* (92 membres). — *Président :* Guieysse. — *Secrétaire :* Charruyer.

Groupe des *Ports de Guerre* (27 membres). — *Prési-*

dent : Guieysse. — *Secrétaire* : Le Moigne. — *Trésorier* : Armez.

Groupe *Radical socialiste* (117 membres). — *Président* : Dubief. — *Vice-présidents* : Baudon, Gouzy. — *Secrétaires* : Arbouin, Jeanneney et Messimy. — *Questeur* : Pajot. — Délégués à l'*Union des Gauches* : Dubief, Bos, Dauzon, Klotz, Astier, Michel.

Groupe des *Républicains progressistes* (135 membres ?). — *Président* : Renault-Morlière. — *Vice-présidents* : Guillain, Audiffred, Thierry. — *Questeur* : Dulau. — *Secrétaires* : Surcouf, Rouland, Gabiat.

Groupe d'Études des *Revendications des ouvriers* et employés des établissements industriels de l'État (107 membres). — *Président* : Le Hérissé. — *Vice-Président* :

Groupe *Socialiste* (29 membres). — Pas de président. — *Secrétaire* : Devèze. — *Syndic-trésorier* :

Groupe *Socialiste Indépendant* (13 membres). — *Secrétaire* : Dejeante.

Groupe *sucrier* (107 membres). — *Président* : Ribot. — *Secrétaire* : Klotz.

Groupe de l'*Union démocratique* (102 membres). — *Président* : Etienne. — *Vice-présidents* : Muteau, Codet. — *Secrétaires* : Carpot, Cère, Dupuy. — *Questeur* : Iriart d'Etchepare.

Groupe *Viticole* (50 membres). — *Président* : Perrier de Larsan. — *Vice-présidents* : La Batut, Rolland. — *Secrétaires* : Augé, Leygue (Honoré). — *Trésorier-questeur* : Cazauvieilh.

SÉNAT

Groupe *agricole* (159 membres) : *Présidents honoraire :* Wallon, *actif :* Gomot. — *Vice-présidents :* Ollivier, Hugot. — *Secrétaires :* Rambourgt, Fagot, Bodinier, Labrousse. — *Questeur :* Gayot.

Groupe de l'*Alliance Républicaine Progressiste* (68 membres). — *Président :* Charles Prevet. — *Vice-présidents :* Lelièvre, Waddington. — *Secrétaires :* Rambourgt, Vissaguet.

Groupe du *Centre gauche* (26 membres). — *Président :* Maret. — *Vice-président :* Courcel. — *Secrétaire :* Fleury. — *Comité de direction :* Sébline, Chauveau.

Groupe *Colonial* (48 membres). — *Président :* Godin. — *Vice-président :* d'Aunay. — *Secrétaire :* Saint-Germain.

Groupe de la *Droite* (20 membres). — *Président :* de Maillé. — *Vice-présidents :* de Carné, Ollivier.

Groupe de la *Gauche démocratique* (109 membres). — *Président :* Leydet. — *Vice-président :* Delpech. — *Secrétaires :* Pédebidou, Petitjean. — *Questeur :* Lefèvre. — *Comité de direction :* Bernard, Bonnefoy-Sibour, Desmons, Bizot de Fonteny, Lecomte, Savary, Bayol, Daumy, Milliès-Lacroix, Béraud.

Groupe de la *Gauche républicaine* (105 membres). — *Président :* Guérin (Eugène). — *Vice-président :* Chovet. — *Secrétaires :* Hugot, Francoz. — *Questeur :* Gayot. — *Comité de direction :* Marquis, Milliard, Barbey, Cordelet, Delobeau, Denis, Develle, Garreau, Godin, Ouvrier.

Groupe des *Médecins* (42 membres). — *Président* : Pozzi. — *Secrétaire* : Pédebidou.

Groupe de l'*Union républicaine* (79 membres). — *Président* : Lourties. — *Vice-présidents* : Dubost, Raynal. — *Secrétaires* : Théodore Girard, Garreau. — *Questeur* : Mir. — *Comité de direction* : Guyot, Poirrier, Crozet-Fourneyron, Clamageran, Viseur, Deschanel, Dusolier, Ratier, de Sal, Trarieux, Perrier.

Groupe de la *Navigation intérieure et des Ports* (87 membres). — *Président* : Denis. — *Vice-présidents* : Reymond, Tassin. — *Secrétaire* : Monestier, Bonnefille, Milliès-Lacroix. — *Questeur* : Gayot.

TRAVAUX DES MINISTRES (1)

André, général de division, ministre de la guerre, 29 mai 1900.

Discours. — Chambre : Interpellation sur le rappel à l'activité du général Geslin de Bourgogne, 16 janvier; Interpellation sur la violation des règlements militaires, 17 janvier; sur la catastrophe des manœuvres alpines, 24 janvier; sur le service de 2 ans, 24 février; sur le budget de la guerre, 25, 27, 28 février, 3 mars; sur la loi de finances, 8 mars; sur les fortifications de Brest, 25 mars; sur le repos hebdomadaire, 27 mars; sur la revue du 14 Juillet, 9 juillet; sur la réquisition de la force armée; sur le chemin de fer de la Meuse, 21 novembre.

Sénat : sur les vétérinaires militaires, 30 octobre; sur état sanitaire de l'armée, 25 novembre; sur nomination de caporaux et brigadiers, 13 février; sur tableaux d'avancement, 17 mars; sur le budget (guerre), 22, 24, 25 mars; sur limite d'âge Saint-Cyr, 20 juin; sur service deux ans, 24 juin, 1er, 3 juillet.

Travaux : Pj. crédits pour les troupes coloniales. — Pj. modification de l'art. 15 de la loi du 24 juillet 1873. — Pj. sur les capitaines majors de territoriale. — Pj. sur les fortifications. — Pj. sur la loi de 1889 (art. 59). — Pj. sur la loi de 1889 (art. 22). — Pj. sur la nomination au grade de caporal. — Pj. sur la limite d'âge de Polytechnique. — Pj. sur les anciennes fortifications de Boulogne-sur-Mer. — Pj. sur les modifications de l'art. 4 de la loi du 13 mars 1875. — Pj. caserne Gouvion-St-Cyr à Toulon. — Pj. augmentation des cadres des tirailleurs algériens. — Pj. pensions des retraites des officiers réformés. — Pj. pensions de l'armée de terre (art. 7 et 8 de 1831). — Pj. sur la collation des bourses des grandes écoles. — Pj. pensions des tirailleurs et des spahis indigènes. — Pj. sur les cessions de spécimens du matériel de la guerre et de la

(1) La session ordinaire, ouverte le 14 janvier 1902, a été interrompue le 29 mars, reprise le 1er juin et close le 12 juillet. La session extraordinaire, ouverte le 14 octobre, a été close le 6 décembre 1902.

marine. — Pj. de réforme du code de justice militaire. — Pj. sur l'avancement dans l'armée active. — Pj. modification de la loi de 1889 (art. 4, 5, 48, 59 et 67).

Baudin, ministre des travaux publics, 23 juin 1899-8 juin 1902.

Discours. — Chambre : sur les chemins de fer, 23, 27 janvier, 6 mars; sur l'outillage national, 27, 28 janvier; sur raccordement au Simplon, 28 janvier; sur les conditions du travail des cantonniers, 28 janvier; sur le budget des travaux publics, 28 janvier; sur le travail des mines, 29 janvier, 5 février; sur les frais accessoires de chemin de fer, 7 février; sur catastrophe de Valence, 7 février; sur les Conventions, 18 février, 5 mars; sur les billets de chemin de fer pour voter, 18 mars; sur le canal de la Loire à la Garonne, 28 mars; sur le vote des employés de chemin de fer, 28 mars.

Sénat : sur budget (travaux publics), 20, 27 mars.

Travaux : Pj. sur crédit supplémentaire des chemins de fer. — Pj. sur le chemin de fer de Vascœuil à Morgny. — Pj. convention avec P.-L.-M. — Pj. chemin de fer de Colombiers à Cruzy. — Pj. chemin de fer de Morlaix. — Pj. chemin de fer de Neuveville-lez-Raon et Raon-sur-Plaine. — Pj. chemin de fer d'Ambonay à Châlons-sur-Marne. — Pj. sur le chemin de fer d'Hondschoote à Bray-Dunes, de Don à Fromelles. — Pj. sur le chemin de fer de Méru à La Bone. — Pj. rachat de la compagnie franco-algérienne. — Pj. chemin de fer de Lacanau à l'Océan. — Pj. chemin de fer de Libourne à Langon.

Bérard, sous-secrétaire d'État des postes, des télégraphes et des téléphones, 11 juin 1902.

Discours. — Sénat : Services maritimes postaux avec la Corse, 27 novembre, 4 décembre.

Caillaux, ministre des finances, 23 juin 1899-8 juin 1902.

Discours. — Chambre : sur la fixation de l'ordre du jour, 16 janvier; sur le régime des mélasses, 21, 22 janvier; sur les chemins de fer, 27 janvier; sur le budget (colonies), 6 février; (Imprimerie nationale), 11 février; (instruction publique), 18 février; sur les

Conventions, 19 février; sur les Cultes à la Légion d'honneur, 19 février; sur budget (finances), 19, 20 février, 6 mars; services postaux Corse, 20 février; budget (guerre), 27, 28 février, 3, 28 mars; (Beaux-Arts), 4 mars; sur les contributions mobilières, 7 mars; sur la loi de finances, 8, 9, 28 mars; (postes), 8 mars; sur la crise viticole, 8 mars; sur l'amortissement de Chine, 9 mars; sur les patentes, mars; sur cumul des sénateurs, 29 mars; sur la disjonction des taxes postales, 29 mars; sur l'assiette du budget, 29 mars.

Sénat : sur Patentes, 31 janvier, 7, 14 février; sur marine marchande, 28 février, 3, 4, 13 mars; sur convocation du Sénat, 10 mars; sur mistelles étrangères, 11 mars; sur pétition des Charentais, 14 mars; sur Budget, 14, 19, 21, 24, 26, 27, 29 mars.

Travaux : Pj. règlement du budget de 1900. — Pj. sur les octrois de Paimbeuf, Apt, Douai, Vouziers, Maignac, Laval, La Ciotat. — Pj. sur l'octroi Bailleuil et Bapaume. — Pj. octroi Bourgoing. — Pj. ouverture des crédits de 1901, crédits supplémentaires, budget de l'Algérie. — Pj. sur l'enregistrement des marchés coloniaux; Pj. sur la responsabilité des transporteurs. — Pj. sur les alcools dénaturés de la Corse. — Pj. octrois de Lille, Guéret, Givors, Maubeuge, Le Mans, Morez. — Pj. sur les chemins de fer tunisiens. — Pj. octroi Gap. — Pj. octroi Voiron. — Pj. budget modifié. — Pj. octroi Gorhey. — Pj. canal du Nord. — Pj. Port-Vieux de Marseille. — Pj. port de Cette. — Pj. sur pensions civiles. — Pj. sur régime des sucres. — Pj. convention de Bruxelles (sucres). — Pj. budget remodifié.

Chaumié, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, 8 juin 1902.

Discours. — Chambre : sur la revision de la Constitution, 12 juillet.

Sénat : sur l'enseignement supérieur, 23, 30 octobre; sur la liberté d'enseignement secondaire, 6 novembre; sur l'Exposition de Saint-Louis, 6 décembre.

Travaux : Pj. sur la liberté de l'enseignement secondaire. — Pj. Exposition Saint-Louis.

Combes, président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes, 8 juin 1902.

Discours. — Chambre : sur la déclaration ministérielle, 10 juin; sur la politique générale, 12 juin; sur les députés républicains es-

pagnols, 20 juin ; sur la procédure parlementaire au Sénat, 24 juin ; sur l'affaire Humbert, 27 juin, 6 décembre ; sur l'élection Jumel, 30 juin ; sur l'amnistie générale, 1er juillet ; sur l'application de la loi sur les associations, 4 juillet ; sur la fermeture des écoles congréganistes, 11 juillet ; sur les crédits Intérieur, 11 juillet ; sur le décret de clôture, 12 juillet ; décret d'ouverture, 14 octobre ; sur les interpellations relatives aux congrégations, 14 octobre ; sur la politique générale, 17 octobre ; sur la séparation de l'Église et de l'État, 20 octobre ; sur les grèves, 23 octobre ; sur l'arbitrage des grèves, 30 octobre ; sur les conflits économiques, 7 novembre ; sur les incompatibilités parlementaires, 28 novembre ; sur la procédure parlementaire, 5 décembre ; Décret de clôture, 6 décembre.

Sénat : sur les interpellations Gourju et Ponthier de Chamaillard, 28 octobre ; sur l'application de la loi du 1er juillet 1901 ; sur la clôture de la session, 6 décembre.

Travaux : Pj. sur le régime du gaz. — Pj. sur les fonds de subvention aux départements. — Pj. sur la convention terrain du Champ de Mars. — Pj. sur ouverture et fermeture des établissements congréganistes. — Pj. sur la surveillance des établissements de bienfaisance privés. — Pj. convention du Crédit foncier et Saint-Pierre (Réunion). — Pj. sur Constantine. — Pj. modification de l'art. 18, du contrat d'associations. — Pj. ville de Bourgoing. — Pj. ville Kremlin-Bicêtre. — Pj. sur octroi Cholet. — Pj. sur Albertville. — Pj. communes Bouillargues et Caisargues. — Pj. sur budget de l'Algérie. — Pj. sur Houat. — Pj. sur Œdic. — Pj. sur le Palais. — Pj. emprunt de Toulon. — Pj. taxes du Moulin-Mage. — Pj. sur l'ouverture et fermeture des établissements congréganistes, 11 novembre. — Pj. sur les dépenses d'assistance de la Seine. — Pj. Demandes d'autorisations des Pères Blancs, Missions africaines de Lyon, Cisterciens dit trappistes, Cisterciens de l'Immaculée Conception, frères Saint-Jean de Dieu, Salésiens de Dom Bosco. — Pj. assainissement de Toulon. — Pj. sur Rimondeix. — Pj. sur Champtonay et Arsans. — Pj. sur eaux de Bassiès. — Pj. commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Decrais, ministre des colonies, 23 juin 1899-8 juin 1902.

Discours. — Chambre : Éloge funèbre du gouverneur Ballay, 27 janvier ; sur le budget des colonies, 6 février, 3 mars.

Sénat : sur Budget (Colonies), 22 mars ; sur invasion Senoussites, 28 mars ; sur Chemins de fer Ethiopiens, 28 mars.

Travaux : Pj. funérailles du gouverneur Ballay. — Pj. pension Savorgnan de Brazza.

DELCASSÉ, ministre des affaires étrangères, 28 juin 1898.

Discours. — Chambre : sur les massacres d'Arménie, 20 janvier ; sur le budget, 21, 23 janvier ; sur les crédits de fêtes russes, 3 février ; sur le traité sino-japonais; 7 mars sur le chemin de fer Bagdad, 24 mars ; sur l'accord franco-russe, 25 mars ; sur l'exportation des vins français à l'étranger, 27 mars ; sur la politique extérieure (Triple Alliance), 3 juillet.

Sénat : sur budget (Affaires étrangères), 20 mars.

Travaux : Pj. voyage du président en Russie. — Pj. convention Vénézuela. — Pj. convention Honduras. — Pj. convention Nicaragua. — Pj. convention sur les îles Seychelles. — Pr. convention de Bruxelles (sucres). — Pj. convention monétaire. — Pj. sur la convention sur la Jamaïque. — Pj. sur la convention de la France avec les Pays-Bas. — Pj. France et Monténégro. — Pj. France Grande-Bretagne (correspondance téléphonique). — Pj. sur les vivres distribués en Crète. — Pj. convention Siam.

DOUMERGUE, ministre des colonies, 8 juin 1902.

Discours. — Chambre : sur la catastrophe de la Martinique, 19 juin.

Sénat : sur le règlement du budget de 1894, 21 octobre ; sur les secours aux sinistrés de la Martinique, 28 octobre ; sur les actes du gouverneur de la Martinique, 5 décembre.

Travaux : Pj. (retiré) sur décorations supplémentaires de la Martinique. — Pj. sur le tribunal de première instance de Fort-de France. — Pj. (retiré) crédit extraordinaire au Mont-Pelé. — Pj. décorations supplémentaires de la Martinique. — Pj. crédit de 7 millions pour les dépenses de la Martinique (mai-7 août 1902). — Pj. pensions des victimes fonctionnaires de la Martinique. — Pj. sur modification de l'institution du jury des colonies.

DUPUY, ministre de l'agriculture, 23 juin 1899-8 juin 1902.

Discours. — Chambre : sur les mélasses, 22 janvier ; sur l'admission temporaire des froments, 29 janvier ; sur dégrèvement des viticulteurs, 30 janvier ; sur budget (agriculture), 30 janvier,

3 février; sur le canal Manosque, 3 février; sur le canal des Alpines et des Baux, 19 février; sur le tuberculose bovine, 17, 20 mars.

Sénat : sur budget (agriculture), 25, 26, 29 mars.

Travaux : Pj. admission temporaire du froment. — Pj. sur le canal des Alpines. — Pj. sur le canal des Baux. — Pj. de loi sur incendies des forêts.

DE LANESSAN, ministre de la Marine, 23 juin 1899-8 juin 1902.

Discours. — Chambre : sur budget (marine), 20 février; sur les inscrits maritimes, 3 mars; sur loi de finances, 9, 28 mars.

Sénat : sur interpellation de Cuverville, 21 janvier; sur contrôle de la marine, 13, 18 février; sur budget marine, 21 mars.

LEYGUES, ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts, 1er novembre 1898-8 juin 1902.

Discours.—Chambre : sur l'influence cléricale dans l'Université, 31 janvier; sur la réforme d'enseignement, 12, 13, 14 février; sur budget (instruction publique), 17, 18 février; sur la corruption électorale. 3 mars; sur budget (beaux-arts), 4, 5 mars; sur loi de finances, 8 mars; sur le pourcentage des instituteurs, 9 mars; sur collège Stanislas, 9 mars; sur la loi électorale, 17, 18 mars; sur durée du mandat de député, 18 mars; sur l'affichage électoral, 20 mars; sur l'amnistie, 21 mars; sur les médailles de Chine, 29 mars.

Sénat : sur budget (instruction publique), 22, 27 mars.

MARUEJOULS, ministre des travaux publics, 8 juin 1902.

Discours. — Chambre : sur chemin de fer Paris-Chartres, 9 juillet; sur les tramways sud, 20 novembre; sur les employés Orléans, 2 décembre.

Travaux.— Pj. sur Montparnasse-Chartres. — Pj. sur le chemin de fer St-Héand à Pélussen. — Pj. sur le chemin de fer St-Marcel à Chalon-sur-Saône. — Pj. sur l'amélioration du port du Havre. — Pj. sur le rachat de la Compagnie franco-algérienne. — Pj. sur le chemin de fer du Cher. — Pj. sur le chemin de fer de Nevers à Corbigny. — Pj. sur le chemin de fer de Toulouse à Boulogne. — Pj. sur le ch. de fer Monthermé-Est à Hautes-Rivières. — Pj. sur le chemin de fer de Moutiers à Bourg-St-Maur. — Pj. sur le chemin de fer de Miramas à l'Estaque. — Pj. sur le chemin de fer de Bernay à Cormeilles. — Pj. sur le chemin de fer de Baroncourt à Audun-le-Roman. — Pj. sur le Métropolitain de Paris. — Pj. sur crédits de

retraite aux anciens ouvriers mineurs. — Pj. sur le chemin de fer de Villefranche de Conflans à Bourg-Madame.

Millerand, ministre du commerce, de l'industrie, des postes, etc., 23 juin 1899-8 juin 1902.

Discours. — Chambre : sur le blanc de céruse, 4 février; sur budget (commerce), 4, 6 février; (postes), 18 février, 4, 8 mars; sur Service postaux Corse, 20 février; sur la marine marchande, 21 mars; sur le repos hebdomadaire, 26, 27 mars; sur le câble Brest-Dakar, 26 mars; sur les brevets d'invention, 27 mars.

Sénat : sur placement des ouvriers, 28 janvier; sur pierres à aiguiser, 20 février; sur marine marchande, 24, 25, 27, 28 février, 4, 6, 7, 13 mars; sur modification au recrutement de l'armée, 4 mars; sur mistelles étrangères, 11 mars.

Travaux. — Pj. sur la remise à la Ville de Paris des terrains du Champ de Mars. — Pj. sur modifications à la loi sur l'hygiène et sécurité des travailleurs. — Pj. sur l'Hôtel des postes à Givet. — Pj. sur l'exposition St-Louis. — Pr. sur la marine marchande. — Pr. sur les primes à la filature.

Monis, ministre de la justice, 23 juin 1899-8 juin 1902.

Discours. — Chambre : sur les fraudes d'exposition, 7 février; sur le budget de la justice, 10, 11 février; sur l'Imprimerie nationale, 11 février.

Sénat : sur protection enfants naturels, 20 février; sur budget (justice), 25, 27 mars; (Imprimerie nationale), 25 mars; sur affichage électoral, 29 mars.

Travaux. — Pj. sur le tribunal de 1re instance de la Seine. — Pj. sur le code d'instruction criminelle. — Pj. sur l'article 55 du Code civil.

Mougeot, sous-secrétaire d'État des postes, 5 juillet 1898-8 juin 1902.

Discours. — Chambre : sur le budget des postes, 3, 4, 8 mars.

Sénat : sur budget (postes), 20 mars.

Mougeot, ministre de l'agriculture, 8 juin 1902.

Discours. — Chambre : sur la réglementation des marchés de Paris, 8 juillet; sur les fraudes d'engrais chimiques, 4 décembre.

Travaux. — Pj. Répression fraudes denrées alimentaires et produits agricoles. — Pj. sur la captation des eaux du ruisseau de Bassiès. — Pj. convention pour protéger les oiseaux utiles à l'agriculture. — Pj. sur l'échange terrains État-duchesse Galliéra. — Pj. sur la protection des vignobles de l'Algérie. — Pj. sur la loi forêstière de l'Algérie. — Pj. sur les taxes du pain et de la viande. — Pj. sur la création de chambres d'agriculture. — Pj. sur les travaux du Fier, Tarn, etc.

Pelletan, ministre de la marine, 8 juin 1902.

Discours. — Chambre : sur les constructions de la marine, 20 octobre; sur l'affaire du *Titan*, 13 novembre; sur l'arrêt des constructions navales, 13 novembre; sur l'escadre de la Méditerranée, 24 novembre.

Rouvier, ministre des finances, 8 juin 1902.

Discours. — Chambre: sur la situation financière, 26 juin; sur es crédits de pensions civiles, 3 juillet; sur contributions directes exercice 1903, 7 juillet; sur la conversion du 3 1/2, 8 juillet; sur crédits Intérieur, 10 juillet; sur le licenciement des ouvriers militaires, 10 juillet; sur les crédits supplémentaires, 11 juillet; sur la procédure parlementaire, 24 octobre; sur la modification de la législation sur les sociétés et les banques, 24 octobre; sur les bouilleurs de cru, 11 novembre: sur le timbre de quittance, 18 novembre: sur l'éclairage des Tuileries, 1er décembre; sur les patentes, 1er, 2 décembre; sur les sucres, 4, 5 décembre; sur l'appui de la flotte, 6 décembre; sur le 3e douzième provisoire, 6 décembre.

Sénat : sur contributions directes 1903, 9 juillet; sur crédits pensions civiles, 11 juillet; sur les douzièmes provisoires, 6 décembre.

Travaux. — Pj. sur règlements des budgets 1899, 1900. — Pj. sur e règlement des dépenses Madagascar. — Pj. sur les pensions civiles (1899). — Pj. sur les contributions directes et taxes 1903. — Pj. sur les pensions civiles (1902). — Pj. sur les patentes. — Pj. sur l'ouverture du crédit 1902. — Pj. sur le déclassement des fortifications de Paris. — Pj. sur le régime des alcools en Corse. — Pj. sur remboursements et cautionnements. — Pj. sur la conversion du 3 1/2. — Pj. modifié sur les pensions civiles (loi du 9 juin 1853). — Pj. sur l'enregistrement des marchés coloniaux. — Pj. surtaxes de la Ferté-Macé. — Pj. sur l'ouverture de crédit 1902. — Pj. sur le budget 1903. — Pj. sur l'octroi Vitré. — Pj. sur la taxe de Nogent-

le-Rotrou. — Pj. sur la fixation de prime des sucres. — Pj. sur les crédits d'exercices clos. — Pj. sur l'ouverture et annulation de crédits 1902, etc. — Pj. sur l'octroi de Malo-les-Bains. — Pj. sur l'octroi de Montmorency. — Pj. sur l'octroi Vitré. — Pj. sur les taxes de Nogent-le-Rotrou. — Pj. échange État = Mme Azalbert. — Pj. échange État = Boucher. — Pj. échange État = Soucaille. — Pj. échange État = Aciéries Longwy. — Pj. Taxes Kremlin-Bicêtre. — Pj. Taxes Bourgoin. — Pj. sur l'octroi de St-Jean-de-Luz. — Pj. sur Taxes remplacements de Cholet. — Pj. sur l'Octroi d'Albertville. — Pj. sur le Moulin-Mage. — Pj. de Douzièmes provisoires. — Pj. sur le budget d'Algérie. — Pj. sur la modification au régime des sucres. — Pj. sur la convention internationale de Bruxelles (sucres). — Pj. sur l'octroi Draguignan, Fécamp, Honfleur, Rethel, Hyères, Lorient, Quintin, Arcachon, Trouville, Lannion. — Pj. sur le règlement définitif du budget Algérie. — Pj. sur la monnaie de nickel.

Trouillot, ministre du commerce, 8 juin 1902.

Discours. — Chambre : sur les anarchistes, 11 juillet; sur le crédit du palais de travail, 11 juillet; sur la Galerie des Machines, 6 novembre; sur l'application de la loi, 30 mars; sur l'amnistie, 21 novembre; sur la grève de Marseille, 1er décembre.

Sénat : sur ouverture et annulation de crédits 1902, 11 juillet; sur les conseils du travail, 7 et 13 novembre.

Travaux. — Pj. sur les sels pour pêche des îles Féroë. — Pj. sur les tableaux téléphoniques multiples Paris, Lille, Lyon. — Pj. sur les tableaux commutateurs téléphoniques. — Pj. sur le Palais du travail. — Pj. sur l'admission temporaire des bromures et de l'iode. — Pj. sur les modifications nos 85 et 87 *bis* tarif des douanes. — Pj. sur l'emprunt de Rochefort. — Pj. sur la construction d'immeuble pour postes, téléphones et télégraphe. — Pj. de contrôles sur sociétés d'assurances.

Vallé, ministre de la justice, 8 juin 1902.

Discours. — Chambre : sur l'affaire Humbert, 27 juin, 6 décembre; sur l'apposition des scellés, 21 octobre; sur la violation des délais d'appel, 6 décembre.

Sénat : sur la tenue des établissements congréganistes, 11 novembre; déclaration ministérielle, 10 juin; affaire Humbert, 10 juillet; sur décret de clôture, 12 juillet; sur cour d'assise et jury

criminel en Algérie, 27 novembre; sur l'ouverture et fermeture d'établissements congréganistes, 28 novembre, 2 décembre; sur les exhibitions et publications licencieuses, 2 décembre; Lecture décret clôture, 6 décembre.

Travaux. — Pj. sur l'article 334 et 335 Code pénal. — Pj. sur la protection et tutelle des enfants naturels. — Pj. sur addition art. 55 du Code civil. — Pj. sur la justice de paix à Carmaux.

Waldeck-Rousseau, président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes, 23 juin 1899-8 juin 1902.

Discours : Chambre : sur la violation des règlements militaires, 17 janvier; sur le budget (intérieur), 20 janvier; sur les crédits de fêtes russes, 3 février; sur réforme enseignement, 12, 14 février; sur les opérations électorales de Valognes, 17 février; sur le budget (cultes), 17 février; sur la question du gaz, 24 février; sur le service de deux ans, 21, 24 février; sur le budget (guerre), 27 février, 28 mars; sur la corruption électorale, 26, 29 mars; sur la durée du mandat de député, 28 mars; sur la disjonction des taxes postales, 29 mars.

Sénat : sur situation de la Corse, 23 janvier; sur les sociétés de prévoyance, 30 janvier; sur protection de la santé publique, 4 février; sur budget 1902, 29 mars; sur les circonscriptions électorales, 28 mars.

Travaux. — Pj. sur le séjour des Étrangers en France. — Pj. sur l'emprunt de Grenoble. — Pj. sur l'emprunt de Bône. — Pj. sur Toulouse. — Pj. sur Nantes. — Pj. sur Melun. — Pj. sur Tulle. — Pj. sur les circonscriptions électorales. — Pj. sur Besançon. — Pj. sur Toulouse. — Pj. sur Rennes. — Pj. sur St-Étienne. — Pj. sur l'emprunt de Cholet. — Pj. sur la commune de Tour-de-Faure. — Pj. sur Bar-le-Duc. — Pj. sur l'emprunt Brive. — Pj. sur l'emprunt de Bordeaux. — Pj. sur l'emprunt de Foix. — Pj. sur l'emprunt d'Algérie. — Pj. sur Avignon. — Pj. sur St-Yrieix. — Pj. sur Châteauroux. — Pj. sur Toulouse. — Pj. sur Baguizeau. — Pj. de Vieulle et St-Sornin. — Pj. sur Créteil et Maisons-Alfort. — Pr. sur Arcachon, Gap, Angers, Le Puy, Toulon, Nantes, Royan, Larée, Chambon-Feugerolles, Destat. — Pj. sur le gaz à Paris. — Pj. sur Annonay; Chaumont. — Pj. sur le territoire sud de l'Algérie. — Pj. sur Toulouse, Dunkerque. — Pj. sur la modification des circonscriptions électorales.

QUESTIONS. — INTERPELLATIONS ET ORDRES DU JOUR VOTÉS

SÉNAT

QUESTIONS

Sur l'état sanitaire de l'*armée*, posée par Gotteron, 25 novembre 1902 et transformée en interpellation par Treille.

Sur exhibitions et publications *licencieuses*, posée par Bérenger, 2 décembre 1902.

Sur la réforme de la loi *militaire*, posée par Montfort, 25 mars.

Sur les *primes aux poulains*, posée par Ollivier, 26 mars.

Sur l'abaissement de la limite d'âge pour *Saint-Cyr*, posée par Delobeau, 20 juin.

Sur l'attaque d'une colonie française par les *Senoussistes*, posée par Godin, 28 mars.

INTERPELLATIONS ET ORDRES DU JOUR VOTÉS

Sur les tableaux d'*avancement* dans l'armée, déposée par Forgemol de Bostquénard, 20 février, discutée les 14 et 17 mars 1902.

O. du J. de Bonnefoy-Sibour, Milliès-Lacroix :

« Le Sénat, approuvant les déclarations de M. le Ministre de la Guerre, passe à l'ordre du jour. » — Adopté par 169 contre 72.

Sur l'état sanitaire de l'*armée*, déposée par Treille, 25 novembre et ajournée au 22 janvier 1903.

Sur la situation de la *Corse*, déposée par Farinole, 22 octobre 1901 et discutée 23, 24 janvier 1902.

Projet de résolution déposé par MM. Farinole, de Casabianca et Jacques Hébrard.

Le Sénat décide qu'une commission parlementaire de dix-huit membres sera nommée pour étudier les moyens de porter remède à la crise économique qui sévit en Corse. — Repoussé.

Sur la sauvegarde des intérêts des porteurs de titres de la *dette extérieure portugaise* déposée par Eugène Guérin, 24 janvier et discutée 25 février.

O. du J. de Guérin :

« Le Sénat, confiant dans l'énergie du gouvernement pour sauvegarder l'épargne française, engagée au Portugal, passe à l'ordre du jour. » — Adopté.

Sur l'application de la loi du 1er juillet 1901 et sur la fermeture d'*écoles* dans le Finistère, déposée par Ponthier de Chamaillard le 14 octobre, fixée au 28 octobre.

Sur l'application de l'article 13 de la loi du 1er juillet 1901, déposée par Gourju le 14 octobre, fixée au 28 octobre, jointe à la précédente et discutée les 28 et 30 octobre.

O. du J. de Bonnefoy-Sibour :

« Le Sénat, approuvant les déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour. » — Adopté par 163 contre 90.

Sur l'organisation de l'*enseignement secondaire*, déposée par Denoix, ajournée aux 13 et 17 mars, discutée les 8, 9 et 10 juillet.

O. du J. de Lourties, Denoix et Bonnefoy-Sibour :

« Le Sénat, approuvant les déclarations du gouvernement et confiant qu'il saura s'inspirer des conclusions de la commission d'enquête parlementaire de la Chambre des députés pour assurer le complet développement de l'enseignement secondaire, passe à l'ordre du jour. » — Adopté par 212 contre 51.

Sur l'arrêté ministériel du 5 novembre 1901 sur le service intérieur à bord des bâtiments de la *flotte*, déposée par de Cuverville, discutée le 21 janvier.

O. du J. de Bernard :

« Le Sénat, respectueux du principe de la liberté de conscience et approuvant les déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour. » — Adopté par 186 voix contre 26.

O. du J. de Cuverville :

« Le Sénat, désireux d'assurer le respect de la foi religieuse en même temps que le respect de la liberté de conscience à bord des bâtiments de la flotte, invite M. le Ministre de la Marine à réglementer en conséquence l'exercice du culte et passe à l'ordre du jour. »

Priorité repoussée par 198 contre 53 pour.

Sur l'affaire *Humbert*, déposée par Le Provost de Launay, discutée le 10 juillet et clos sans ordre du jour.

Sur les actes du gouverneur Lemaire à la *Martinique*, déposée par Knight 27 novembre, discutée 4 décembre.

O. du J. de Lourties et Bonnefoy-Sibour :

« Le Sénat, approuvant les actes du gouvernement à l'occasion des catastrophes de la Martinique et les explications fournies par M. le Ministre des Colonies, passe à l'ordre du jour. » — Adopté.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

QUESTIONS

Sur l'*accord* franco-russe, posée par Denys Cochin, 25 mars.

Sur l'*appel* interjeté irrégulièrement à Grenoble, posée par Castelnau, 6 décembre.

Sur le retard de l'*arbitrage* dans les grèves minières, posée par Jaurès, 30 octobre.

Sur la condition des *cantonniers* en France et en Algérie, posée par Cornet, 28 janvier.

Sur la situation des *cantonniers*, posée par Lasies, 28 janvier.

Sur le *canal* de la Loire et de la Garonne, posée par Labussière, 28 mars.

Sur le *canal* de Manosque, posée par Sicard, 3 février.

Sur le *chemin de fer* de Chartres à Paris, posée par de Caraman, 16 juin.

Sur *construction d'un chemin de fer* dans la Meuse, préjudiciable à la défense nationale, posée par Rousset, 21 novembre.

Sur la *corruption électorale* et le projet voté à la Chambre le 29 mars 1902, posée par Renoult, 26 juin.

Sur la répartition de la *cote mobilière* à Auch, posée par Decker-David, 7 mars.

Sur l'*éclairage* des Tuileries, posée par Binder, 1er décembre.

Sur le surmenage des *employés* de la gare de la Bastide-Bordeaux, posée par Lasies, 2 décembre.

Sur les fraudes dans les *engrais* chimiques, posée par Castillard, 4 décembre.

Sur les conséquences de la *grève des inscrits maritimes* à Marseille sur la Corse, posée par Emmanuel Arène, 1er décembre.

Sur les conséquences de la *grève des inscrits maritimes* à Marseille sur l'Algérie, posée par Colin, 1er décembre.

Sur les conséquences de la *grève des inscrits maritimes* sur les relations avec l'Indo-Chine, posée par Deloncle, 1er décembre.

Sur la violation de la loi sur l'*inscription maritime*, posée par d'Osmoy, 13 novembre.

Sur la reconstitution de la vie économique et administrative à la *Martinique*, posée par Gérault-Richard, 19 juin.

Sur les *officiers* ministériels de Brioude, posée par Devins, 11 février.

Sur la *politique* navale du ministre de la Marine, posée par Ferrette, 20 octobre, transformée en interpellation par Berthoulat et Ripert et discutée le même jour.

Sur la santé des soldats à la *revue* du 14 Juillet, posée par Sembat, 9 juillet.

Sur la municipalité de *Sainte-Foy-la-Grande*, posée par Surchamp, 7 février.

Sur l'apposition des *scellés* à Castelnaudary, posée par Laurens-Castelet, 21 octobre.

Sur les conclusions de la Commission extra-parlementaire des voies d'accès du *Simplon*, posée par Charles Dumont, 28 janvier.

Sur la convention des *sucres* à Bruxelles, posée par Ribot, 7 mars.

Sur le renouvellement de la *Triple alliance* et les rapports franco-italiens, posée par Chastenet, 3 juillet.

Sur l'entrave des tarifs douaniers à l'exportation des *vins*, posée par Henri Ricard, 27 mars.

Sur l'exercice du *vote*, pour les employés des gares, posée par Julien Goujon, 20 mars.

Sur l'exercice du *vote, pour les mécaniciens-chauffeurs* des grandes compagnies, posée par Pourquery de Boisserin, 28 mars.

INTERPELLATIONS (1) ET ORDRES DU JOUR

Sur la légalité des *décrets* instituant des tribunaux répressifs en *Algérie*, déposé par Rozet, 10 juillet et 24 novembre, fixée à la discussion du budget de la justice.

(1) Nous ne donnons que les interpellations ayant donné lieu à un débat dans l'année 1902 ou sur la fixation desquelles une discussion s'est engagée.

Sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour mettre les règles de la juridiction répressive indigène d'*Algérie* en harmonie avec les principes de notre droit public et le respect des droits de la défense, déposée par Berthet, le 14 novembre et jointe à la précédente.

Sur le Transvaal et la cour d'*arbitrage* de La Haye, déposée par Berry et discutée 20 janvier.

O. du J. pur et simple adopté.

O. du J. Georges Berry, de l'Estourbeillon et Jacquey : « La « Chambre invite le Gouvernement à s'entendre avec les puissances « signataires de la conférence de la Paix pour en assurer l'applica- « tion aux républiques sud-africaines ».

O. du J. Charles-Gras, Rouanet, Paschal Grousset, Clovis Hugues : « La Chambre, réprouvant les conflits sanglants entre les peuples « et déplorant les calamités qui en découlent, envoie l'expression « de sa sympathie aux victimes irresponsables de ces guerres et à « tous ceux qui, dans un élan de fraternité, n'ont cessé de faire « appel aux sentiments du monde civilisé ».

O. du J. Lemire : « La Chambre, fermement attachée aux prin- « cipes de justice et d'humanité qui ont inspiré les conventions de « La Haye, compte sur le Gouvernement pour que l'application en « soit étendue aux républiques sud-africaines ».

Sur l'emploi de l'*armée* dans la répression des résistances aux décrets, déposée par Millevoye, 12 août.

Sur l'*Arménie* et le traité de Berlin, déposée par Rouanet, discutée 20 janvier.

O. du J. Malaspina et Isnard : « La Chambre, approuvant les « déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour »; priorité votée par 280 contre 235; ensemble adopté.

O. du J. Rouanet : « La Chambre comptant sur le gouvernement « pour appeler l'attention de l'Europe sur la violation flagrante des « engagements pris par le gouvernement du Sultan, passe à l'ordre « du jour ».

Sur l'*assistance* médicale gratuite, déposée par Engerand, 12 août.

Sur l'interdiction aux soldats des *Bourses* du travail, déposée par Dejeante, fixée au 27 juin et discutée 16 et 23 janvier 1903.

Sur la prohibition de la langue *bretonne* pour les instructions religieuses, déposées par Lamy 7 octobre, discutée 16 janvier 1903.

Sur le *câble* sous-marin Brest-Dakar, déposée par Meyer, discutée 26 mars.

Projet de résolution de Meyer : « La Chambre désireuse, dans un

« intérêt de sécurité nationale, de hâter le développement du réseau « télégraphique sous-marin français et confiante dans les mesures « déjà étudiées par le gouvernement, l'invite à déposer un projet de « loi portant ouverture en annuités, du crédit nécessaire pour assurer « l'exécution immédiate des projets déjà préparés ». — Adopté.

Sur la *caisse* générale des Familles, déposée par Ferrette 23 juin, inscrite à la suite.

Sur la responsabilité de la *catastrophe* de Valence, déposée par Maurice Faure, discutée 7 février.

O. du J. Maurice Faure : « La Chambre compte sur le gouver- « nement pour provoquer les mesures nécessaires en faveur des « victimes de la catastrophe de la gare de Valence et pour donner « des instructions en vue de prévenir le retour de semblables mal- « heurs ». — Adopté.

Sur l'emploi du *blanc de céruse*, déposée par Breton et discutée 4 février.

O. du J. Breton, Levraud, Emile Dubois et Stanislas Ferrand : « La Chambre, comptant sur le gouvernement, pour rendre, con- « formément à la loi du 12 juin 1893 concernant l'hygième et la sé- « curité des travailleurs, un règlement d'administration publique « visant l'emploi de la céruse dans les travaux de peinture, passe « à l'ordre du jour ». — Adopté.

Sur les frais accessoires des *chemins de fer*, déposée par Debussy, discutée 7 février.

O. du J. pur et simple, repoussé par 327 contre 214.

O. du J. Debussy : « La Chambre demande à M. le ministre des « travaux publics de réformer son arrêté du 27 octobre 1900 sur les « frais accessoires et principalement de rétablir dans l'article 13 le « texte intégral du 26 avril 1892 ; de supprimer l'article 5 des con- « ditions d'application et de rétablir les prix des tarifs communs « qui seraient demandés par les chambres de commerce avant le « 1er janvier 1904 ». — Adopté.

Sur une enquête sur le *chômage*, déposée par Vaillant 12 juin et fixée au 11 juillet.

Sur les mesures à prendre contre le chômage dans les campagnes, déposée 6 novembre par Engerand et jointe à la précédente.

Sur les peines infligées au *clergé*, déposée par Gayraud, 26 juin, à la suite.

Sur les violations du *code* d'instruction criminelle devant les cours d'assise, déposée par Gabriel Baron 5 décembre, renvoyée à la suite.

Sur la situation des agents comptables et du *commissariat* des

troupes coloniales, déposée par Brunet, déposée 24 janvier et 20 septembre, fixée à la discussion du budget de la guerre.

Sur les *comités* de travail des chemins de fer de l'État, déposée par Lhopiteau, 5 mars.

Sur les horaires de la *compagnie* P.-L.-M., déposée par Gabriel Baron, 5 décembre.

Sur l'exploitation du réseau de la *compagnie* d'Orléans, déposée 20 octobre par Chastenet.

Sur l'exploitation du réseau de la *compagnie* P.-L.-M., déposée par Cère et Janet, 24 octobre.

Sur la procédure suivie pour les autorisations des *congrégations* ou de leurs établissements, déposée par Paul Meunier, 5 décembre.

Sur l'application de la loi du 1er juillet 1901 sur les associations et *congrégations*, déposée par Denys Cochin, du Halgouet, Levis-Mirepoix, et discutée 4 juillet.

O. du J. Ribot et Renault-Morlière : « La Chambre, considérant « qu'il n'appartient qu'aux tribunaux régulièrement saisis par les « intéressés de trancher les questions soulevées par l'exécution de la « loi du 1er juillet 1901, passe à l'ordre du jour ».

Priorité repoussée par 316 contre 212.

O. du J. Dubief, Couyba, Maurice Faure, Claude Rajon, Sarrien, Carnaud, Codet, Maujan, de Pressensé : « La Chambre, approuvant « les déclarations du gouvernement et comptant sur lui pour la « ferme application de la loi sur les associations et pour la défense « nécessaire des droits de l'État laïque, passe à l'ordre du jour ».

Adopté par 317 contre 203.

O. du J. Denys Cochin, du Halgouet et comte de Lévis-Mirepoix : « La Chambre, regrettant la fermeture hâtive et brutale de cent « vingt-cinq écoles libres, passe à l'ordre du jour ».

Sur une circulaire adressée aux préfets par le ministre de l'intérieur concernant les *congrégations*, déposée par Aynard, Denys Cochin, Lerolle, Desjardins, Lefas et de Mun, 11 juillet, discutée 14, 16 et 17 octobre.

Sur les expulsions des *congrégations* religieuses désignées dans la déclaration ministérielle et sur la brutalité avec laquelle elles ont été faites, déposée par Baudry d'Asson, 11 juillet, jointe à la précédente et discutée 14, 16, 17 octobre.

Sur les motifs qui ont déterminé M. le président du conseil à ordonner la fermeture d'orphelinats et d'asiles de vieillards, déposée par Georges Berry, 21 juillet, jointe à la précédente et discutée 14, 17 octobre.

Sur l'apposition de scellés en dehors des cas prévus et autorisés

par la loi et la réapposition de ces scellés au mépris d'une décision judiciaire, déposée par Charles Benoist, 28 juillet, jointe à la précédente et discutée 14, 16, 17 octobre.

Sur la façon dont M. le président du conseil vient de violer la loi sur l'enseignement primaire et sur les mesures qu'il compte prendre pour assurer le bénéfice de l'enseignement aux enfants privés de leurs maîtres, déposée par Plichon 29 juillet, jointe à la précédente et discutée 14, 16 et 17 octobre.

Sur les mesures illégales que M. le Président du Conseil a prises et fait prendre contre l'inviolabilité du domicile et en violation de la loi du 30 octobre 1886, déposée par Jules Roche 29 juillet, jointe à la précédente et discutée 14, 16 et 17 octobre.

Sur : 1° la violation du droit de propriété par l'apposition et le maintien des scellés sur divers immeubles scolaires appartenant à des tiers non dénommés dans le décret de fermeture des établissements; 2° l'atteinte portée à l'autorité des décisions judiciaires rétablissant ces propriétaires dans l'exercice de leurs droits; 3° les obstacles arbitraires apportés à l'application de la loi de 1886 pour l'ouverture d'écoles libres, déposée par de Ramel 11 octobre, jointe à la précédente et discutée 14, 16 et 17 octobre.

Sur les décrets contre les *congrégations* religieuses et sur le déploiement des troupes dans les résistances en Bretagne, déposée par Baudry d'Asson 14 octobre, jointe à la précédente et discutée 14, 16 et 17 octobre.

O. du J. de MM. Maujan, Sarrien, Étienne, Jaurès et Gouzy : « La Chambre, résolue à appliquer énergiquement la loi sur les « associations, approuve l'attitude et les actes du gouvernement et « repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour ».

Priorité votée par 322 contre 233 et ensemble par 321 contre 226 et addition Klotz, adoptée par 305 contre 253.

O. du J. Allard, Bouveri, Paul Constans, Jules Coutant, Dejeante, Delory, Dufour, Sembat, Chauvière, Thivrier, Vaillant, Walter : « La Chambre, ne voyant dans les décrets d'application de la loi « sur les associations que le commencement des mesures immédiatement nécessaires à l'entière laïcisation de l'État, invite le gou- « vernement à déposer sans retard un projet de loi pour l'abro- « gation du Concordat, la séparation des Églises et de l'État, la « suppression du budget des cultes et l'entière laïcité de l'enseigne- « ment et des services publics, passe à l'ordre du jour ».

Priorité repoussée par 487 contre 51.

O. du J. Gauthier (de Clagny) : « La Chambre, constatant que la « lutte poursuivie contre la liberté de conscience a surtout pour but

« de masquer l'impuissance de la majorité parlementaire à réaliser « les réformes économiques et sociales promises à la démocratie, « passe à l'ordre du jour ».

O. du J. Renault-Morlière, Thierry, Eugène Motte, Carnot et Étienne : « La Chambre, considérant que la loi du 1er juillet 1901 « sur les associations n'a pas eu pour but et ne saurait avoir pour « effet de détruire la loi républicaine du 30 octobre 1886, qui en « organisant l'enseignement public laïque a consacré la liberté de « l'enseignement privé, passe à l'ordre du jour... »

O. du J. Jonnart, Flandin, Vogeli et Hémon : « La Chambre, « résolue à poursuivre une politique d'union républicaine en appli- « quant la loi sur les associations dans un esprit de liberté et de « justice et en assurant définitivement la suprématie du pouvoir « civil, passe à l'ordre du jour ».

O. du J. Grosjean, Berthoulat et Audigier : « La Chambre, tou- « jours résolue à maintenir les droits de la société civile et la sécu- « larisation de l'État, mais non moins décidée à respecter les droits « de la conscience, ceux de la liberté de l'enseignement et l'inviola- « bilité du domicie, passe à l'ordre du jour ».

O. du J. Denys Cochin, de Mun, de Ramel, baron Reille et J. Plichon : « La Chambre, flétrissant les illégalités violemment commises par le gouvernement, passe à l'ordre du jour ».

Sur la *construction* de navires, déposée par Pelletan 21 mars et discutée 28 mars. Amendement Pelletan : « supprimer à l'État « les mots le lancer de commandes », repoussé par 385 contre 101 pour.

Sur arrêt des *constructions navales*, déposée par Chaumet le 11 novembre et discutée le 13 novembre.

O. du J. Chaumet, Dormoy, Chastenet et Siegfried :

« La Chambre, comptant sur le gouvernement pour exécuter le programme de constructions navales prescrit par la loi du 9 décembre 1900, confirmé par la loi de finances du 30 mars 1902, et assurer ainsi l'exécution des contrats intervenus, passe à l'ordre du jour. »

O. du J. Bourrat, Boyer et Pajot, retiré.

« La Chambre, confiante dans la fermeté du gouvernement pour conseiller à la fois l'intérêt de l'État et celui du travail national conformément au programme adopté par les Chambres, renvoie pour les voies et moyens la question à la commission du budget. »

O. du J. Thomson et Lhopiteau :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement pour concilier les intérêts de la défense nationale et l'exécution du programme tracé par le Parlement avec les nécessités financières et le droit

de contrôle budgétaire des Chambres, renvoie pour les voies et moyens la question à la commission du budget et passe à l'ordre du jour. » Adopté par 323 contre 156.

Sur la *convention* de La Haye et ses conséquences, déposée par Lemire et jointe à celle de Georges Berry sur l'arbitrage de la cour de La Haye au Transvaal, discutée le 20 janvier.

Sur le *discours* du ministre de la marine à Marseille le 23 septembre, déposée par Ripert, 26 septembre.

Sur l'attitude du gouvernement à l'égard des *députés* républicains *espagnols*, déposée 10 juin par Sembat et de Pressensé et discutée 20 juin.

O. du J. Grandmaison :

« La Chambre, regrettant que le gouvernement dont faisait partie M. Millerand ait oublié les traditions d'hospitalité de la France, passe à l'ordre du jour. » Priorité repoussée par 418 contre 50.

O. du J. Sembat et de Pressensé :

« La Chambre, résolue à maintenir énergiquement les traditions de l'hospitalité française, passe à l'ordre du jour. »

O. du J. Paul Meunier :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement pour maintenir les traditions d'hospitalité de la France, passe à l'ordre du jour. »

O. du J. Bourrat, Michel (Bouches-du-Rhône) et Tavé : « La Chambre, prenant acte des déclarations du gouvernement pour maintenir les traditions d'hospitalité de la France, passe à l'ordre du jour.

Adopté par 445 contre 19.

Sur la fréquentation scolaire par suite de la fermeture des *écoles* congréganistes, déposée par de Grandmaison, 9 août.

Sur la réduction des *effectifs* de la Méditerranée déposée par Amédée Reille, 6 novembre, fixée au 21 novembre, discutée 24 novembre.

O. du J. Amédée Reille :

« La Chambre, comptant sur le gouvernement pour maintenir jusqu'au vote du budget de 1903 les effectifs de l'escadre dans la situation prévue au budget de 1902, passe à l'ordre du jour. » Priorité repoussée par 287 contre 222.

O. du J. Bourrat et Brunet : « La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

Voté par 282 contre 195.

Sur l'attitude du gouvernement pendant les *élections*, déposée par Chiché et Bernard, 29 mars.

Sur la déclaration du ministre aux *employés* de chemins de fer, déposée par Mirman et Zevaès, 28 mars.

Sur l'enquête sur l'*enseignement* secondaire, déposée par Massé, 16 janvier, fixée au 24 et retirée ce jour.

Sur la politique *financière* du gouvernement, déposée par X. Reille, 16 juin, fixée au 11 juillet.

Sur le déclassement des *fortifications* de Paris, déposée par Ferrand et ajournée 7 février.

Sur les *fraudes* à l'Exposition et M. Monis, déposée par Bernard, discutée 7 février. O. du J. pur et simple. Adopté.

Sur le rappel à l'activité du *général* Geslin de Bourgogne, déposée par Guieysse, discutée 16 janvier.

O. du J. Guieysse : « La Chambre regrettant des nominations qui jettent l'inquiétude dans le parti républicain, passe à l'ordre du jour. »

O. du J. pur et simple adopté par 383 contre 83.

Sur l'*envoi de troupes* aux lieux de *grève* et sur les moyens que le gouvernement compte employer pour terminer les différends entre les ouvriers et les Compagnies, déposée par Chauvière et discutée 21 et 23 octobre

Sur les mesures que le gouvernement compte prendre au sujet du tragique événement de Terrenoire, déposée par Briand, Piger et Charpentier le 14 octobre, jointe à la précédente et discutée 21 et 23 octobre.

Sur la peine disciplinaire infligée au général Frater et sur les mesures que le ministre de la guerre compte prendre pour éviter à l'armée des besognes policières, déposée 13 octobre par Lasies, jointe à la précédente et discutée 21 et 23 octobre.

Sur les causes qui ont motivé la *grève* générale des mineurs et sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour la faire cesser, déposée par Basly et Jaurès 16 octobre, jointe à la précédente et discutée 21 octobre.

Sur les entraves apportées à la liberté du travail au cours des *grèves* actuelles et des satisfactions à accorder aux revendications de toutes les classes ouvrières, déposée par Failliot, jointe à la précédente et discutée 21 et 23 octobre.

Sur la *grève* des mineurs, déposée par Selle, jointe à la précédente et discutée 21 et 23 octobre.

Sur la *grève* d'Ourscamps, déposée par Dejeante, jointe à la précédente et discutée 23 octobre.

O. du J. Gouzy, Sarrien, Étienne et Jaurès :

« La Chambre, prenant acte de la déclaration du président du conseil qu'il pressera dans les deux Chambres la discussion et le vote

des réformes intéressant les ouvriers mineurs, confiante dans sa fermeté et sa sagesse pour maintenir tout ensemble la liberté du travail et le libre exercice du droit de grève, l'invite à user de toute son influence pour faire accepter l'arbitrage par les partis en présence. »

1re partie adoptée par 525 contre 3.

2e partie adoptée par 335 contre 180.

3e partie adoptée par 418 contre 95.

Addition Lemire : «... et affirmant sa volonté d'organiser sans délai par une loi les conseils permanents de conciliation pour régler les différends collectifs entre patrons et ouvriers. » Adoptée à mains levées ; ensemble voté par 375 contre 139.

O. du J. Thierry et Motte :

« La Chambre, prenant acte des déclarations du gouvernement et comptant qu'il assurera l'ordre et la liberté du travail, passe à l'ordre du jour. »

Priorité repoussée par 334 contre 219.

O. du J. A. Briand, Jaurès et plusieurs de leurs collègues :

« La Chambre, constatant que le douloureux événement de Terrenoire n'eût pas été possible si les agents de la force publique n'avaient pas contracté dès longtemps l'habitude de voir dans la grève une sorte de délit, convaincue, en outre, que l'emploi préventif de la force armée aggrave, au lieu de les atténuer, les risques de violence, et que le progrès des organisations ouvrières est la meilleure garantie de la marche légale et pacifique des grèves, passe à l'ordre du jour. »

O. du J. de Ramel :

« La Chambre, désireuse de voir respecter la liberté du travail et résolue à faire aboutir sans retard les réformes intéressant l'amélioration du sort des ouvriers, spécialement celle concernant la retraite des mineurs et des autres travailleurs, passe à l'ordre du jour. »

O. du J. Constans, Allard, Bouveri et plusieurs de leurs collègues.

« La Chambre condamne l'intervention armée du gouvernement dans les grèves, intervention qui, sous prétexte de défendre la liberté du travail, est tout entière dirigée contre la grève et les grévistes, invite le gouvernement à retirer immédiatement toutes les forces militaires et de police des régions où les mineurs ont suspendu le travail, et décide d'aborder, au cours de la présente session, pour les résoudre dans le sens des revendications des travailleurs du sous-sol, les questions portées à l'ordre du jour de la

grève (journée de huit heures, minimum de salaire et retraites pour la vieillesse). » Priorité repoussée par 488 contre 55.

O. du J. Lasies :

« La Chambre, regrettant que le gouvernement, avant toute violence collective des mineurs, ait appelé préventivement l'armée sur le champ de grève, agissant ainsi contre les libertés nécessaires sans lesquelles le droit de grève n'est plus qu'un vain mot, passe à l'ordre du jour. »

O. du J. Failliot :

« La Chambre invite le gouvernement à prendre en toute circonstance les mesures les plus énergiques pour assurer la liberté du travail et à se mettre sans retard en rapport avec les syndicats ouvriers et patronaux pour assurer satisfaction aux justes revendications de toutes les classes ouvrières de France. »

Sur l'affaire *Humbert*, déposée par Mirman le 10 juin et discutée 27 juin.

Sur M. Bulot et l'affaire *Humbert*, déposée par Maurice Binder le 10 juin, et jointe à celle de M. Mirman, discutée le 27 juin.

O. du J. pur et simple repoussé par 395 contre 116.

O. du J. Maujan, Sarrien et Jean Codet :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement pour poursuivre énergiquement toutes les culpabilités résultant de l'affaire Humbert et pour donner à cette affaire les suites exclusivement judiciaires qu'elle comporte, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Adopté par 392 contre 67.

O. du J. Lasies :

« La Chambre, invitant le gouvernement à rechercher les complicités de la magistrature dans l'affaire Humbert, passe à l'ordre du jour. »

O. du J. Mirman :

« La Chambre, constatant qu'aucun effort n'a été fait pour arrêter en temps utile les auteurs de l'escroquerie de l'affaire Humbert, regrette et réprouve cette inertie et compte sur le gouvernement pour poursuivre sérieusement toutes les responsabilités. »

O. du J. Allard, Bouveri, Chauvière et plusieurs de leurs collègues :

« La Chambre, ne voyant dans le krach de la magistrature dont l'affaire Humbert est l'expression et dans l'inertie et l'impuissance du gouvernement autre chose qu'une preuve nouvelle de l'inévitable et prochaine dissolution de la société capitaliste, passe à l'ordre du jour. »

O. du J. Maurice Binder :

« La Chambre invite M. le garde des sceaux à mettre ses actes d'accord avec les graves accusations qu'il a publiquement portées contre le procureur général Bulot et passe à l'ordre du jour. »

Sur le résultat des mesures prises par M. le garde des sceaux pour l'arrestation de la famille *Humbert*, déposée par Gauthier (de Clagny), 13 octobre.

Sur l'envoi, aux services de sûreté étrangers, de fausses photographies de la famille *Humbert*, de façon à assurer la retraite des fugitifs, déposée par Maurice Binder, et discutée 6 décembre.

O. du J. pur et simple, demandé par Renault-Morlière, Mirman, Cornet, repoussé par 334 voix contre 203.

O. du J. Étienne et Dubief :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et convaincue que le ministre de la justice a fait tout son devoir, passe à l'ordre du jour. »

Adopté par 328 contre 133.

O. du J. Gauthier (de Clagny) :

« La Chambre, prenant acte des déclarations du gouvernement et regrettant que les défaillances de la police et de certains magistrats aient assuré l'impunité de la famille Humbert, passe à l'ordre du jour. »

Priorité repoussée par 328 contre 133.

O. du J. Binder :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement, l'invite à poursuivre ses efforts pour empêcher l'arrestation de la famille Humbert, passe à l'ordre du jour. »

O. du J. Ferrette :

« La Chambre, blâmant les mesures de police concertées pour soustraire la famille Humbert à l'action de la justice, passe à l'ordre du jour. »

Sur les *insolations* mortelles du 8 juillet au 108e ligne, déposée par de La Batut, 12 juillet.

Sur l'attitude du gouvernement dans la grève des *inscrits maritimes*, déposée par Cadenat, 2 décembre, renvoyée 3 décembre à la suite.

Sur la révocation de M. *Lapicque*, déposée par Allemane, discutée 24 et 31 janvier.

O. du J. Zevaès, Vaillant, Allard et plusieurs de leurs collègues :

« La Chambre, regrettant que M. le ministre de l'instruction publique ait frappé plusieurs membres de l'Université à raison de

leurs opinions politiques et l'invitant à donner une direction exclusivement républicaine et laïque à l'Université, passe à l'ordre du jour. »

Priorité refusée.

O. du J. Henri Ricard et Guillemet :

« La Chambre, approuvant les déclarations du ministre de l'instruction publique, passe à l'ordre du jour. »

Adopté par 445 contre 56.

O. du J. Pastre et Allemane :

« La Chambre, voulant assurer l'indépendance et la dignité des membres de l'enseignement à tous les degrés, invite le gouvernement à leur garantir le libre exercice des droits civiques qu'ils ont mission d'enseigner, et passe à l'ordre du jour. »

O. du J. Levraud :

« La Chambre, comptant sur le gouvernement pour combattre l'infiltration cléricale et défendre l'Université laïque et républicaine, passe à l'ordre du jour. »

Sur l'attitude du gouvernement au Sénat sur la durée du *mandat* de député, déposée par Chiché, 25 mai.

Sur la catastrophe des *manœuvres* alpines, déposée par Chambon et Krauss, discutée 24 janvier, déposée 16 janvier.

O. du J. pur et simple, adopté par 459 contre 88.

O. du J. Charles Bernard :

« La Chambre invite le gouvernement à faire bénéficier les chasseurs alpins d'indemnités de solde, de nourriture et d'habillement qu'exige leur situation spéciale. »

O. du J. Empereur, Morel et Girardin :

« La Chambre, confiante dans les déclarations du gouvernement et dans sa sollicitude pour la vie des soldats français, passe à l'ordre du jour. »

O. du J. Chambon et Krauss :

« La Chambre, comptant sur le gouvernement pour prendre toutes les mesures de nature à prévenir le retour de catastrophes telles que celles des 18 et 22 décembre dernier, passe à l'ordre du jour. »

Sur l'arbitraire qui préside à la distribution des secours recueillis en faveur des sinistrés de la *Martinique*, déposée par Paul Constans, 24 novembre, renvoyée à la suite.

Sur la *politique économique* du gouvernement, déposée par Klotz le 12 juin, fixée au 4 juillet.

Sur la *politique* générale, déposée par Jaurès, Gérault-Richard et Briand et discutée le 12 juin.

Sur l'attitude du gouvernement à la suite des *élections*, déposée par Bussière, 10 juin ; jointe à la précédente.

O. du J. Codet, Gouzy, Jaurès, Sarrien :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement pour appliquer une politique vigoureuse de laïcité, de réformes fiscales, de solidarité sociale et repoussant toute addition. » Priorité adoptée par 309 contre 85. 1re partie adoptée par 309 contre 117. 2e partie et ensemble adoptés par assis et levé.

Sur la correctionnalisation des délits de *presse*, déposée par Berthoulat, 6 septembre.

Sur la politique financière de 1902 et 1903, déposée par Massabuau, 17 septembre et discutée 19 janvier 1903.

Sur les *persécutions* des professeurs socialistes, déposée par Pastre, discutée 31 janvier.

O. du J. Henri Ricard et Guillemet :

« La Chambre approuvant les déclarations du Ministre de l'Instruction publique, passe à l'ordre du jour. » Adopté par 349 contre 60. Voir *Université*.

Sur l'abandon du *protectorat* catholique en Orient, déposée par Denys Cochin, 10 juin et fixée au 27 juin et retirée 18 octobre.

Sur le *rapatriement* des prisonniers français de Sainte-Hélène, déposée par Archdeacon, 10 juillet, à la suite.

Sur les procès-verbaux de *régie* dans les villes à octroi, déposée par Cunéo d'Ornano, 8 juillet, à la suite.

Sur nos *relations* internationales, déposée par Millevoye 16 juin, fixée au 27 juin.

Sur les *retenues* illégales du traitement des magistrats, déposée 16 janvier par Pourquery de Boisserin, fixée à la discussion du budget de la justice.

Sur la *revue* du 14 Juillet, déposée par Gérault-Richard, 14 octobre.

Sur la *séquestration* de Prenant à Bicêtre, déposée par Coutant, 21 mars.

Sur la négligence du gouvernement dans la surveillance des *sociétés* d'assurance, déposée par Jaluzot, 5 décembre, renvoyée à la suite.

Sur la législation *sucrière*, déposée par Plichon, ajournée 7 février.

Sur les mesures de répression que le ministre de la guerre a prises à la suite du *suicide* d'un maréchal des logis d'artillerie coloniale, déposée par Guieysse, 14 octobre.

Sur les faits qui ont amené le *suicide* d'un sous-officier à Châlons-

sur-Marne, sur les sanctions apportées à ce regrettable événement et comment ont été établies les responsabilités, déposée par Gervais et jointe à la précédente.

Sur l'application des *tarifs* de la Compagnie P.-L.-M., déposée par Fernand David, 20 juillet.

Sur les *tarifs* des *tramways* de la Trinité-Epinay, déposée par Meslier, 6 décembre.

Sur les *trains* ouvriers défectueux, déposée par Dejeante, discutée 7 février.

Sur le *traité* anglo-japonais, déposée par Guibert, 7 mars.

Sur les *tramways* de l'Ouest et Est parisiens, et du Sud, déposée par Coutant, 16 juin, fixée au 11 juillet et discutée 20 novembre.

Deux demandes d'enquête ont été déposées :

La 1re de M. Tournade :

« La Chambre décide de nommer dans ses bureaux une commission d'enquête de 22 membres chargés de rechercher les conditions dans lesquelles se sont faites les concessions de tramways et de lignes d'intérêt local, et d'examiner les moyens d'assurer économiquement des transports en commun réguliers et durables. »

La seconde de M. Ferrette :

« La Chambre décide de nommer une commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner les conditions dans lesquelles se sont constituées certaines lignes de tramways d'intérêt local et la façon dont le contrôle de l'État s'exerce sur leur exploitation. » (Retirée.)

O. du J. Coutant.

« La Chambre : 1° résolue à faire respecter les conventions et les cahiers des charges passés entre l'Etat et les concessionnaires ou les compagnies de tramways dits de pénétration, invite le ministre des travaux publics à poursuivre d'urgence la déchéance immédiate de toutes les concessions de tramways pour les lignes, construites ou non, qui n'ont pas été ou ne sont plus exploitées.

« Il en sera de même pour les concessionnaires ou les compagnies qui n'exploitent qu'une ou quelques lignes sur toutes celles qui leur ont été concédées ;

« Décide que l'exploitation des lignes reprises sera faite en régie par l'État ou le département et les communes intéressées ; que les intérêts du petit personnel employé seront sauvegardés ;

« Charge M. le ministre des travaux publics d'étudier s'il y a lieu d'accorder des indemnités aux petits porteurs de titres ;

« 2° Convaincue qu'il est nécessaire d'assurer l'indépendance absolue des représentants du peuple dans l'exercice de leurs man-

dats, invite le gouvernement à reprendre les diverses propositions de loi qui ont été déposées sur les incompatibilités parlementaires et à présenter un projet de loi sur lesdites incompatibilités, lequel devra être discuté avant le 1er avril 1903. » Priorité repoussée par 462 contre 52.

O. du J. Denêcheau, Briand et Petit.

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et comptant sur sa loyauté et sa fermeté pour régler la question des tramways et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. » Adopté par 449 contre 17.

O. du J. Dormoy, Réveillaud et Genet (retiré) :

« La Chambre, confiante dans la clairvoyante sollicitude du gouvernement et approuvant les déclarations du ministre des travaux publics pour régler au mieux des intérêts du public les questions complexes soulevées par l'interpellation, passe à l'ordre du jour. »

Sur les conséquences du *trust* américain des *Transatlantiques*, déposée par Etienne, 20 juin, fixée au 11 juillet.

Sur la protection du *travail* national, déposée par Trannoy, 6 décembre et jointe à la discussion du budget du commerce.

Sur l'application de la loi du 30 mars 1900 aux ouvriers *travaillant* en plein air, déposée par Lhopiteau le 10 juin, fixée au 4 juillet et discutée le 21 novembre 1902.

O. du J. Lhopiteau :

« La Chambre, comptant sur le gouvernement pour appliquer à tous les ouvriers travaillant en plein air et exposés aux chômages provenant des intempéries les dispositions de l'article 2 du décret-loi des 9-14 décembre 1848, passe à l'ordre du jour. » Priorité repoussée par 293 contre 247.

O. du J. Emile Chauvin :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et comptant sur lui pour étendre aux petites industries et aux industries saisonnières le bénéfice de l'article 7 de la loi du 2 novembre 1892, passe à l'ordre du jour. » (Retiré.)

O. du J. de Caraman :

« La Chambre invite le gouvernement à proposer un projet rectificatif de la loi du 30 mars 1900, accordant la faculté de faire douze heures de travail par jour à tous les corps d'état de l'industrie du bâtiment employant de jeunes ouvriers âgés de moins de dix-huit ans. »

O. du J. Rudelle :

« La Chambre, comptant sur la vigilance du gouvernement pour

défendre notre industrie nationale, l'invite à mettre à l'étude les modifications à apporter d'urgence à la loi du 30 mars 1900; à user des dérogations prévues à l'article 4 de la loi du 2 novembre 1892; à indiquer d'urgence aux inspecteurs du travail qu'ils aient, à l'avenir, à appliquer dans toutes leurs visites d'inspection et dans tous les cas, les prescriptions de l'article 6 de la loi du 8 mars 1893, et passe à l'ordre du jour. »

O. du J. Viollette :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et comptant sur lui pour appliquer dans sa lettre et dans son esprit la loi de 1900, passe à l'ordre du jour. »

1re partie adoptée par 316 contre 31 ; ensemble adopté par 284 contre 25.

O. du J. Vaillant :

« La Chambre invite le gouvernement à la stricte application des dispositions légales ayant pour objet la limitation des heures de travail, et passe à l'ordre du jour. »

Sur l'application à l'Algérie des lois ouvrières, notamment celle sur les accidents du *travail*, déposée par Mirman, 4 août.

Sur le cas d'un militaire mort à l'hôpital du Val-de-Grâce et sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour combattre la *tuberculose* dans l'armée, déposée par Emile Dubois le 28 novembre, renvoyée à la suite.

Sur la *tuberculose* bovine, déposée par Denis des Landes, 17 mars discutée 20 mars.

O. du J. pur et simple, adopté par 329 contre 224.

O. du J. de Montebello :

« La Chambre invite le gouvernement à distribuer les indemnités prévues par la loi de finances de 1899 aux ayants droit, quelle que soit leur opinion politique. »

Sur les influences cléricales dans l'*Université*, déposée par Zevaès, discutée 31 janvier, jointe à celle de Pastre sur les *persécutions* des professeurs.

O. du J. Zevaès : « La Chambre, regrettant que le Ministre de l'Instruction publique ait frappé plusieurs membres de l'enseignement en raison de leurs opinions politiques, et l'invitant à donner une direction exclusivement républicaine et laïque à l'Université, passe à l'ordre du jour ». Priorité repoussée par 439 contre 58.

O. du J. pur et simple repoussé par 372 contre et 146 pour.

O. du J. Pastre et Allemane :

« La Chambre, voulant assurer l'indépendance et la dignité des membres de l'enseignement à tous les degrés, invite le gouverne-

ment à leur garantir le libre examen des droits civiques qu'ils ont mission d'enseigner et passe à l'ordre du jour. » Priorité repoussée par 439 contre et 64 pour.

O. du J. Levraud et Charonnat :

« La Chambre, comptant sur le gouvernement pour combattre l'infiltration cléricale et défendre l'Université laïque et républicaine, passe à l'ordre du jour. » Priorité repoussée par 348 contre et 117 pour.

O. du J. Ricard, adopté par 335 voix. Voir *Persécutions*.

Sur les *violations* des lois, décrets et règlements militaires, déposée par Cunéo d'Ornano, 19 septembre 1902, discutée 17 janvier.

O. du J. Lannes de Montebello :

« La Chambre, considérant que le régime des décrets ne permet pas d'assurer dans des conditions suffisantes de stabilité la formation du tableau d'avancement des officiers, invite le gouvernement à présenter, dans le plus bref délai, un projet de loi sur l'avancement. » Priorité repoussée par 287 contre 243.

O. du J. Cunéo d'Ornano :

La Chambre invite le ministre de la guerre au respect de la loi et passe à l'ordre du jour. »

O. du J. Lasies :

« La Chambre, réprouvant le système de délations et de procédés policiers mis en vigueur par le ministre de la guerre, passe à l'ordre du jour. »

O. du J. Chevillon, L. Blanc et Charles Chabert :

« La Chambre, approuvant les déclarations de M. le ministre de la guerre, passe à l'ordre du jour. »

Adopté par 308 contre 214.

Texte additionnel Berteaux et Dubief : « pour que le gouvernement prépare la loi réglant l'avancement des officiers ».

Adopté par 337 voix.

CONCORDANCE

DES RÈGLEMENTS

DU SÉNAT ET DE LA CHAMBRE (1)

CHAPITRE PREMIER

Du bureau provisoire et du bureau définitif.

Sénat.

ARTICLE PREMIER

A la séance d'ouverture de chaque session ordinaire, le doyen d'âge préside le Sénat.

Les six plus jeunes Sénateurs remplissent les fonctions de Secrétaires jusqu'à l'élection du Bureau définitif.

Chambre des Députés.

ARTICLE PREMIER

A l'ouverture de la première séance de chaque session ordinaire, le plus âgé des membres présents occupe le fauteuil; il est assisté des six plus jeunes membres *présents*, lesquels remplissent les fonctions de secrétaires, jusqu'à l'élection du Bureau définitif.

NOTE. — L'article 1er du Sénat et l'article 1er de la Chambre ont exactement le même sens avec des rédactions différentes. Bien que le règlement du Sénat ne dise pas expressément comme celui de la Chambre : « Les six plus jeunes membres *présents* », il est évident que, le jour de l'ouverture de la session, le Bureau d'âge du Sénat se constitue avec les six plus jeunes sénateurs *présents*, et que si les plus jeunes *présents* ne sont pas les plus jeunes de l'Assemblée, il n'y a pas lieu de modifier la composition du Bureau à la séance suivante. (D. P. 408.)

(1) Les numéros placés dans les notes et précédés des lettres D. P. concordent avec ceux du *Traité de droit politique, électoral et parlementaire*, publié par M. Eugène Pierre, secrétaire général de la Présidence de la Chambre des Députés.

Art. 2.

Le Président renvoie à l'examen des Bureaux les procès-verbaux des élections de Sénateurs qui ont lieu dans l'intervalle de deux sessions.

Art. 4. — 1er §.

Les Bureaux procèdent, sans délai, à l'examen des procès-verbaux d'élection.

Note. — La procédure est la même qu'il s'agisse des élections de Sénateurs qui ont eu lieu dans l'intervalle de deux sessions; d'élections provenant d'un renouvellement triennal (Sénat) ou d'élections provenant d'un renouvellement intégral (Chambre).

Art. 3.

Le Sénat fixe la séance où aura lieu l'élection du Bureau définitif; il peut même y être procédé immédiatement.

Le Sénat peut décider qu'il nommera un Président et un Vice-Président provisoires.

Art. 2.

A la première séance d'une nouvelle législature, et après l'installation du Président d'âge, il est procédé immédiatement, en séance publique, par scrutin séparé, et à la majorité absolue, à la nomination d'un Président et de deux Vice-Présidents provisoires.

Après deux tours de scrutin, *et en cas de ballottage,* la majorité relative suffit.

S'il y a égalité de suffrages, le plus âgé est nommé.

Des scrutateurs tirés au sort dépouillent le scrutin, et le doyen d'âge en proclame le résultat.

Art. 3, 1er §.

Le Président provisoire est installé.

Art. 7.

Quand les pouvoirs de la moitié plus un des membres de la Chambre ont été vérifiés, il peut être procédé à l'élection du Bureau définitif.

Si les pouvoirs ont été vérifiés dans une session précédente, cette élection a lieu à la première séance de la session nouvellement ouverte.

Note. — On voit que la constitution d'un bureau provisoire qui est *de droit* à la première séance d'une nouvelle législature à la Chambre est, au contraire, *facultative* au Sénat à l'ouverture des sessions ordinaires. (D. P. 408.)

En outre, il ne faut pas entendre qu'à la première séance de la session ordinaire le Sénat est tenu de fixer le jour où aura lieu l'élection du Bureau définitif. Cette fixation du jour de l'élection n'a lieu qu'ultérieurement quand le Sénat a décidé qu'il nommerait un Président et un Vice-Président provisoires (ainsi procédé les 1er et 2 février 1900; l'ouverture de la session ayant eu lieu le 9 janvier 1900).

Dans la pratique, le Sénat ne procède à la nomination d'un bureau provisoire que dans les années où un renouvellement partiel a lieu; encore faut-il que ce renouvellement coïncide avec l'ouverture de la session de janvier. S'il a lieu avant cette époque et si déjà les vérifications de pouvoirs sont achevées on conçoit que le Bureau d'âge suffit parfaitement à sa tâche. (D. P. 408.)

On remarquera enfin que le Bureau provisoire du Sénat comprend *un* seul Vice-Président, tandis que celui de la Chambre en comporte *deux*.

Art. 4 (1).

Le Bureau définitif, élu pour l'année, aux termes des lois constitutionnelles, se compose :

D'un Président;
De quatre Vice-Présidents;
De huit Secrétaires;
De trois Questeurs.

Art. 10.

Les membres du Bureau définitif sont élus au commencement de chaque session ordinaire.

Ils restent en fonctions jusqu'à l'ouverture de la session ordinaire suivante.

Art. 8.

Le Bureau se compose d'un Président, de quatre Vice-Présidents, de huit Secrétaires, *dont quatre au moins doivent siéger à tour de rôle pendant les séances publiques*, et de trois Questeurs.

(1) Résolution du 18 mars 1892.

ART. 5.

L'élection des membres du Bureau a lieu, en séance publique, par scrutins séparés, et par bulletins de liste pour les Vice-Présidents, Secrétaires et Questeurs.

ART. 6.

L'élection a lieu, au premier et au second tour de scrutin, à la majorité absolue des votants.

Après deux tours de scrutin sans résultat, il y a ballottage entre les deux membres qui ont obtenu le plus de suffrages, et, pour l'élection, la majorité relative suffit.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est nommé.

Les mêmes règles s'appliquent à l'élection par bulletins de liste.

En ce cas, le ballottage s'établit entre les membres qui, en nombre double des nominations à faire, ont obtenu le plus de suffrages.

ART. 8 (dernier §.).

L'élection a lieu dans les formes déterminées par l'art. 2.

ART. 9.

Les Vice-Présidents, Secrétaires et Questeurs sont nommés au scrutin de liste.

Le scrutin a lieu séparément pour chacune de ces fonctions.

ART. 2 (2e, 3e et 4e §§).

(Voir cet article, ci-dessus)

(Après deux tours de scrutin, et en cas de ballottage, la majorité relative suffit.)

NOTE. — Après deux tours restés sans résultat, il est procédé dans les deux Chambres, à un troisième tour qui est définitif, mais l'article 6 du règlement du Sénat décide formellement que ce troisième tour est scrutin de « ballottage entre les deux Membres qui ont obtenu le plus de suffrages », tandis que l'article 2 du règlement de la Chambre se borne à dire : « Après deux tours de scrutin, et en cas de ballotage ... » d'où semble résulter la possibilité pour la Chambre de décider qu'au troisième tour il n'y aura pas de ballottage. A défaut d'une décision de cette nature, le dernier tour est un scrutin de ballottage à la Chambre comme au Sénat, c'est-à-dire que les voix ne peuvent être valablement données qu'à l'un des deux candidats qui ont obtenu le plus de suffrages dans le scrutin antérieur; s'il s'agit d'une élection faite su scrutin de liste, le nombre des candidats sur lesquels peuvent se porter les suffrages doit être double du nombre des candidats restant à élire. (D. P. 423.)

ART. 7.

L'élection du Bureau définitif étant terminée, le Président fait connaître à la Chambre des Députés et au Président de la République que le Sénat est constitué.

ART. 11.

Après l'élection du Bureau définitif, le Président fait connaître au Sénat et au Président de la République que la Chambre des Députés est constituée.

CHAPITRE II

De la vérification des pouvoirs.

ART. 8.

Aucune élection de Sénateur par le Sénat (1) n'aura lieu que huit jours après fixation de sa date en séance publique.

Le résultat des élections faites

ART. 4, 2e et 3e §§.

Ces procès-verbaux (2) sont répartis par ordre alphabétique de départements, et, autant que possible, proportionnellement au nombre total des élections. Ils

(1) Les trois premiers paragraphes de cet article ont été implicitement abrogés par la loi constitutionnelle du 14 août 1884 et par la loi du 9 décembre 1884 relative aux élections des Sénateurs.

Cette dernière loi porte :

« Article 1er. – Le Sénat se compose de trois cents membres élus par les départements et les colonies.

. . . .

« Article 3. – Dans les départements où le nombre des Sénateurs est augmenté par la présente loi, l'augmentation s'effectuera à mesure des vacances qui se produiront parmi les Sénateurs inamovibles.

« A cet effet il sera, dans la huitaine de la vacance, procédé en séance publique à un tirage au sort pour déterminer le département qui sera appelé à élire un Sénateur.

« Cette élection aura lieu dans le délai de trois mois à partir du tirage au sort; toutefois, si la vacance survient dans les six mois qui précèdent le renouvellement triennal, il n'y sera pourvu qu'au moment de ce renouvellement. . . . . »

Résolution du 4 mars 1898 :

« Les noms des départements figureront au tirage dans la proportion du nombre des sièges nouveaux qui leur sont attribués par la loi du 9 décembre 1884. »

(2) Les procès-verbaux d'*élection*.

par le Sénat est annoncé en séance publique immédiatement après le scrutin. L'élu n'est proclamé Sénateur que trois jours après.

Si, dans ce délai, une réclamation est faite contre l'élection, la proclamation n'a lieu qu'après la décision du Sénat sur la capacité de l'élu. Le Sénat statue sans renvoi aux Bureaux.

Les procès-verbaux des élections de Sénateurs par les collèges départementaux sont, avec les pièces justificatives, répartis entre les Bureaux par ordre alphabétique de départements, et soumis d'abord à l'examen de Commissions de *trois membres* formées dans chaque Bureau par la voie du sort.

Le rapport sur chaque élection est fait par un Sénateur que le Bureau en a chargé.

sont examinés par des commissions de *cinq membres au moins*, formées dans chaque Bureau par la voie du sort.

Les députés chargés de faire le rapport sont nommés par les Bureaux.

ART. 9.

Le Sénat statue sur la validité des élections; le Président déclare admis les Sénateurs dont les pouvoirs ont été déclarés validés.

Lorsqu'une élection est contestée, le Sénat peut, sur la demande d'un membre, renvoyer la délibération à la séance qui suivra l'insertion du rapport au *Journal Officiel* ou la distribution aux membres du Sénat de ce rapport imprimé.

Les Sénateurs dont les pouvoirs n'ont pas encore été validés peuvent prendre part aux délibérations et aux votes du Sénat.

ART. 5.

La Chambre prononce sur la validité des élections et le Président proclame le nom des Députés dont les pouvoirs ont été déclarés validés.

Si le Bureau conclut à l'invalidation, la discussion *ne peut avoir lieu le jour même de la lecture du rapport à la tribune.*

ART. 6, 1er et 4e §§.

Les Députés dont les pouvoirs n'ont pas encore été validés, peuvent prendre part aux délibérations et aux votes.

Ils ne peuvent déposer aucune proposition de loi.

NOTE sur le 1er §. — Bien que le règlement du Sénat ne prévoie pas le cas de

la démission donnée avant la vérification des pouvoirs, comme la constitution l'investit des mêmes droits que la Chambre en matière de démission et en matière de vérification de pouvoirs, il serait obligé, si la question se présentait, de retenir le dossier des opérations électorales et il aurait pleine liberté pour accorder ou refuser la démission de l'élu dont les pouvoirs seraient contestés. (D. P. 314, 368, 401.)

Aucune indemnité n'est allouée au Sénateur dont l'élection a été annulée par le Sénat.

Au contraire, l'indemnité législative est payée à tous les Députés, à partir du lendemain du jour de leur élection, sans distinction entre ceux dont les pouvoirs sont ou non validés. Les droits d'un Député à la jouissance de l'indemnité législative ne s'éteignent qu'à partir du lendemain de la cessation de ses pouvoirs (D. P. 1168).

Note sur le 2e §. — Sur ce point le règlement de la Chambre est plus favorable à l'élu que le règlement du Sénat. Ce qui n'est qu'une *faculté* au Sénat est *un droit* à la Chambre.

Note sur le 3e §. — On voit que le règlement du Sénat n'a établi aucune distinction entre les membres validés et les membres non validés à l'égard de l'exercice du droit d'initiative. Le droit de déposer une proposition de loi qui est refusé au Député non validé appartient au contraire au Sénateur non validé. (D. P. 629, 704.) — Ajoutons que l'inviolabilité constitutionnelle est acquise aux Sénateurs et aux Députés *proclamés* avant même que leurs pouvoirs aient été vérifiés. (D. P. 1069.)

Art. 10.

Le droit de prendre part aux votes du Sénat est suspendu pour tout membre dont l'admission a été ajournée.

Tout Sénateur dont l'élection est contestée ne peut, ni dans le Bureau, ni en séance du Sénat, prendre part aux votes sur la validation de cette élection.

Art. 6, 2e et 3e §§.

Toutefois, le droit de voter est suspendu pour tout Député dont l'admission a été ajournée par décision de la Chambre.

Les Députés non validés ne votent sur leur admission ni dans les Bureaux ni en assemblée générale.

Note sur le 2e §. — Tandis que le règlement de la Chambre interdit aux Députés *non validés* de voter *sur leur admission*, soit dans les bureaux, soit aux assemblées générales, le règlement du Sénat limite l'interdiction aux membres *dont l'élection est contestée*. (D. P. 391.)

CHAPITRE III

Des Bureaux et Commissions (1).

ART. 11.

Le Sénat se partage en neuf Bureaux, renouvelés chaque mois, en séance publique, par la voie du sort.

Chaque Bureau nomme son Président et son Secrétaire, comme il est dit à l'article 6.

ART. 3, 2e §.

Il procède par la voie du sort à la division de la Chambre en onze Bureaux.

ART. 12.

Les Bureaux, formés conformément à l'art. 3, se renouvellent chaque mois par la voie du sort. Ils ne peuvent procéder à aucun vote que si le tiers au moins des membres est présent.

Ils élisent au scrutin, conformément à l'art. 21, leurs présidents et leurs secrétaires.

Un tirage spécial des Bureaux aura lieu chaque année pour la nomination des membres de la Commission du budget. Le tirage au sort de ces Bureaux ne précédera que de deux heures leur réunion.

(1) Le règlement du Sénat n'a pas établi de *quorum* pour les Bureaux comme l'a fait le règlement de la Chambre des Députés. Il importe, toutefois, d'excepter le cas d'élection faite au scrutin de liste générale par les bureaux, car l'élection ne peut être valable que si le *quorum* exigé par l'article 58 du règlement du Sénat est atteint. (D. P. 731.)

Ajoutons que le délai d'un mois, assigné par les deux règlements à l'existence de Bureaux n'est pas un délai fatal, chaque Chambre peut, par une résolution, prolonger les pouvoirs de ses bureaux. (D. P. 721.)

(1) Loi du 10 avril 1889, sur la Procédure à suivre devant le Sénat pour juger toute personne inculpée d'attentat commis contre la sûreté de l'État, article 7 :

« Une Commission de neuf Sénateurs est chargée de l'instruction et prononce sur la mise en accusation.

« Elle est nommée au scrutin de liste, en séance publique et sans debats, chaque année, au début de la session ordinaire.

« Elle choisit son Président.

« Le Sénat élit de la même manière cinq membres suppléants. »

Art. 12.

Les Bureaux se conforment, pour l'ordre de leurs travaux, aux ordres du jour arrêtés par le Sénat. Chacun d'eux discute séparément les questions renvoyées à leur examen.

Il est tenu procès-verbal de leurs délibérations.

Le procès-verbal de chaque séance mentionne les noms des membres présents.

Art. 13.

Ils doivent se conformer pour leurs travaux aux ordres du jour arrêtés par la Chambre.

Il est tenu procès-verbal de leurs délibérations.

Le procès-verbal de chaque séance mentionne le nom des membres présents.

Note. — L'art. 12 du règlement du Sénat stipule que chaque bureau discute *séparément* les questions renvoyées à son examen. Malgré le silence gardé sur ce point par le règlement de la Chambre, il est certain que le même principe est applicable à la Chambre; les bureaux ne pouvant pas se réunir pour délibérer puisqu'ils ont été créés précisément en vue de permettre sur chaque affaire des discussions séparées. (D. P. 728.)

Art. 13.

Sauf l'urgence déclarée, la discussion ne peut s'ouvrir dans les Bureaux que vingt-quatre heures *au plus tôt* après la distribution des projets de lois et propositions.

Art. 14.

La discussion dans les bureaux ne peut s'ouvrir, sauf le cas d'urgence déclarée, que vingt-quatre heures après la distribution des projets de loi et propositions.

Note. — Les deux articles sont conçus presque dans les mêmes termes. Le règlement du Sénat est seulement un peu plus formel, car il dit : « Vingt-quatre heures, *au plus tôt*. »

Art. 14.

Chaque Bureau, lorsque la discussion est terminée, nomme un Commissaire, suivant les formes fixées par l'article 6; il en nomme plusieurs, selon qu'une disposition du Règlement ou une résolution spéciale du Sénat l'a ainsi décidé.

Art. 15.

Lorsque la discussion est terminée, chaque Bureau nomme un commissaire, conformément aux règles déterminées par l'art. 2.

Il sera procédé par voie d'appel nominal pour toutes les commissions de 33 membres (1).

(1) Résolution du 8 juin 1900.

ART. 15.

Aucun Sénateur faisant partie de *deux* Commissions, autres que la Commission de comptabilité et celle des congés, ne peut être appelé à faire partie d'une troisième, jusqu'à ce qu'une des deux premières ait nommé son Rapporteur.

Cette interdiction ne s'applique pas à toute Commission pour l'examen d'un projet de loi ou proposition dont l'urgence a été déclarée.

Tout membre élu Commissaire est tenu de faire connaître au Bureau s'il est libre, aux termes du Règlement, d'accepter cette mission.

Dans le cas de la négative, il est immédiatement procédé à son remplacement.

ART. 16.

Les Bureaux, au commencement de chaque session ordi-

ART. 16.

Suivant la nature des projets qui sont à examiner, la Chambre peut décider que les Commissions seront de vingt-deux membres ou de trente-trois au lieu de onze.

ART. 17.

Aucun Député ne peut faire simultanément partie de plus de *trois* Commissions en exercice; dans ce chiffre ne devront pas se trouver plus de deux Commissions comprenant un nombre de membres supérieur à onze.

Est considérée comme en exercice une Commission dont tous les rapports n'ont pas été distribués.

Toutes les fois que la Chambre se réunira dans ses Bureaux, il sera remis à chaque Président de Bureau, par les soins du Secrétariat général de la Présidence, un état alphabétique des membres inéligibles.

En cas de nomination d'un membre inéligible, le Président de la Chambre en avertit le Président du Bureau compétent et fait procéder à une élection nouvelle.

Les dispositions du présent article ne s'appliquent pas aux Commissions *d'enquête électorale*, *d'initiative parlementaire*, *d'intérêt local*, de comptabilité, des pétitions et des congés.

ART. 19.

Les Bureaux, au commencement de chaque session ordi-

naire, nomment, pour l'année entière, une Commission chargée de l'examen de la comptabilité des fonds alloués pour les dépenses administratives du Sénat.

naire, nomment, pour l'année entière, une Commission de onze membres, chargée de la comptabilité des fonds alloués pour les dépenses de la Chambre.

NOTE. — L'indépendance des Chambres exige que chacune d'elles ait son budget propre, préparé par elle seule, voté souverainement et définitivement apuré par elle seule, sans aucune immixtion ni du ministère des Finances ni de la cour des comptes.

Dans chaque Chambre, le budget est préparé librement par les questeurs, qui le soumettent à l'examen de la commission spéciale nommée comme il est dit à l'article 16.

Des égards que chaque Assemblée doit à l'autre résulta l'usage de voter sans discussion les crédits que chaque Chambre a jugés nécessaires pour son fonctionnement, mais cette règle n'est pas inscrite dans la loi ni dans les règlements. (D. P. 1177 et 692.)

ART. 17.

Sont nommées chaque mois par les Bureaux : (1)

Une Commission chargée

ART. 20.

A chaque renouvellement des Bureaux, il est nommé quatre Commissions mensuelles.

(1) Les bureaux, au commencement de chaque session ordinaire, nomment de même, pour l'année entière :

1° Une commission de 18 membres, pour l'examen des projets de loi portant déclaration d'utilité publique des Chemins de fer (Résolution du 24 février 1882) ;

2° Une commission de 18 membres, chargée de l'examen de tous les projets de loi intéressant l'armée (Résolution du 22 janvier 1891) ;

3° Une commission de 18 membres, chargée de l'examen de tous les projets intéressant la marine (Résolution du 22 janvier 1891) (2).

Les bureaux nomment aussi, tous les trois ans, une commission générale des douanes, composée de 27 membres (Résolution du 26 mars 1897).

(1) La Chambre des députés, comme le Sénat, nomme aussi des commissions dont la compétence comprend tous les projets nés ou à naître sur une question déterminée : Toutefois les pouvoirs des commissions des chemins de fer, de l'armée, de la marine, annuelles au Sénat, durent pendant toute la législature à la Chambre.

En principe, lorsque l'Assemblée a prononcé le renvoi d'un projet à une commission, elle en est momentanément dessaisie, elle ne peut plus changer la compétence, transférer le projet à une autre commission, ni le renvoyer aux bureaux. (D. P. 765.)

Cependant, au Sénat, en ce qui concerne les commissions annuelles, l'usage suivant s'est établi : Les commissions annuelles nouvellement nommées héritent des projets et propositions renvoyés à leur devancière, *à moins qu'ils ne soient à l'état de rapport*.

Il semble néanmoins certain qu'une commission annuelle ne pourrait pas être dessaisie sans son consentement au moins tacite.

d'examiner les propositions émanant de l'initiative parlementaire et de donner son avis sur la prise en considération;

Une Commission chargée de l'examen des projets de loi relatifs à des intérêts communaux et départementaux;

Une Commission chargée de l'examen des pétitions;

Une Commission chargée de l'examen des demandes de congés.

Ces Commissions sont composées de neuf membres, sauf la Commission de l'initiative parlementaire qui en a dix-huit.

Une Commission de vingt-deux membres chargée d'examiner les projets émanant de l'initiative parlementaire et de donner un avis sur la prise en considération.

Une Commission de onze membres, chargée de l'examen des projets de loi relatifs aux intérêts communaux et départementaux.

Une Commission de onze membres, chargée de l'examen des pétitions;

Une Commission de onze membres, chargée de donner son avis sur toute demande de congé.

Note. — Dans l'une et l'autre Chambre, bien que les règlements ci-dessus prescrivent le renouvellement *mensuel*, chaque Chambre peut, en cas d'urgence, décider qu'il n'y a pas lieu de procéder à ce renouvellement, et prolonger les pouvoirs des commissions dont le mandat serait expiré. (D. P. 741.)

Ainsi procédé au Sénat au regard des commissions mensuelles nommées en 1900.

ART. 18.

Le Sénat peut, s'il le juge convenable, renvoyer à une Commission déjà formée l'examen des projets ou propositions qui lui sont soumis.

Dans ce cas, seront observées, pour la nouvelle proposition, les conditions d'examen auxquelles est assujettie la proposition dont la Commission est déjà saisie.

ART. 18.

La Chambre peut renvoyer à une Commission déjà formée l'examen des propositions et des projets de loi qui lui sont présentés.

Dans ce cas, la nouvelle proposition sera soumise aux mêmes conditions d'examen auxquelles est assujettie la proposition dont la Commission est déjà saisie.

Note sur le 1er §. — Les pouvoirs d'une commission spéciale durent jusqu'à ce que l'Assemblée ait définitivement statué sur toutes les conclusions formulées dans les rapports déposés en son nom. Même dans le cas où tous les projets rapportés par une commission ont été l'objet d'un vote définitif, les pouvoirs de cette commission peuvent revivre, en vertu d'un vote spécial de l'Assemblée, si des projets nouveaux sont apportés qui constituent le corollaire et le complément des projets antérieurement adoptés. (D. P. 757.)

Note sur le 2e §. — C'est-à-dire que si la proposition déjà renvoyée à la commission n'avait pas obtenu le bénéfice de l'urgence, la nouvelle doit le

perdre, lors même qu'elle l'aurait obtenu; et réciproquement, si la première proposition avait été déclarée urgente, la seconde en profiterait. (D. P. 884.)

ART. 19.

Lors du renvoi d'un projet de loi ou d'une proposition à l'examen des Bureaux, le Sénat peut, sur la demande d'un membre, décider que la nomination des Commissaires sera faite par scrutin de liste, dans les Bureaux, conformément aux règles posées en l'article 6.

Cette décision est prise par assis et levé.

Dans chaque Bureau, après délibération, le scrutin est ouvert et dépouillé. Le recensement général est opéré par le premier Bureau et transmis au Président du Sénat, qui proclame le résultat du scrutin.

ART. 17.

Lors du renvoi d'un projet de loi ou d'une proposition à l'examen des Bureaux, la Chambre peut décider, sur la demande d'un de ses membres, que la nomination des commissaires sera faite par scrutin de liste, *soit en assemblée générale*, soit dans les Bureaux, conformément aux règles déterminées par l'article 2.

Dans le cas où la nomination est renvoyée aux Bureaux, les scrutins sont ouverts et dépouillés dans chaque Bureau. Le recensement général est opéré par le premier Bureau et transmis au Président de la Chambre qui proclame le résultat.

NOTE sur le 1er §. — Le règlement du Sénat n'admet pas, comme celui de la Chambre, que la nomination des commissaires peut être faite par scrutin de liste, *en assemblée générale*, c'est-à-dire en séance publique, il exige l'intermédiaire des bureaux. (D. P. 739.)

NOTE sur le 2e §. — Le scrutin public peut être demandé sur cette question à la Chambre des députés. Le règlement du Sénat veut qu'en pareille matière sa décision soit prise *par assis et levé;* en conséquence, lorsque le Sénat est consulté sur une proposition tendant, à la fois, à prescrire la nomination d'une commission d'enquête, par exemple, et à décider que la commission sera nommée au scrutin de liste, le Président ne peut accepter une demande de scrutin s'appliquant aux deux parties de la proposition. (D. P. 731.)

ART. 20. (1)

Une Commission de vingt-sept membres est chargée de l'examen de la loi des recettes et des dépenses (2).

Cette Commission, nommée

ART. 21.

Une Commission de trente-trois membres, nommée par les Bureaux, est chargée de l'examen de la loi des recettes et des dépenses.

(1) Résolution du 10 juillet 1888.
(2) Résolution du 23 mars 1896.

par les Bureaux après la distribution de l'exposé des motifs du budget de chaque exercice, demeure en fonctions jusqu'à la nomination de la Commission suivante.

La présence de dix-sept membres, au moins, est nécessaire pour la validité des votes.

Au cas d'impossibilité d'un vote par le défaut de présence de la majorité absolue du nombre des commissaires, un second tour de scrutin sur le même objet est porté à l'ordre du jour de la séance suivante, et, à ce second tour, le vote est valable à la majorité relative, quel que soit le nombre des votants.

Le lendemain de chaque séance, les noms des membres présents, excusés et absents seront insérés à l'*Officiel.*

Nulle Commission ne pourra procéder à aucun vote, à moins que la moitié plus un de ses membres ne soient présents aux séances.

NOTE sur le 1er § de l'article 21 de la Chambre. — Bien que le règlement n'en fasse pas une obligation, il est aussi d'usage, que la commission chargée d'examiner la loi des comptes, soit composée de plus de membres que les commissions ordinaires. Depuis 1877, tous les budgets définitifs ont été confiés à des commissions de 38 membres (D. P. 767, note 4); il n'en est pas ainsi au Sénat, où les budgets définitifs sont renvoyés à des commissions de 9 membres.

NOTE sur le dernier § de la Chambre. — De même que pour les travaux des bureaux, le règlement du Sénat *n'a pas établi de quorum pour les travaux des commissions*. (D. P. 746.)

ART. 21 (1).

Sont renvoyés à cette Commission, à moins de renvoi à une Commission spéciale :

1° Tout projet de loi portant demande de crédits supplémentaires ou extraordinaires afférents aux exercices clos ou périmés ;

2° Tout projet de loi ou propo-

ART. 22.

Sont renvoyés à l'examen de cette Commission :

1° Tous projets de loi portant demande de crédits supplémentaires ou extraordinaires afférents aux exercices courants, clos ou périmés ;

2° Tous projets de loi ou propositions qui peuvent avoir

(1) Résolution du 10 juillet 1888.

sition qui peut avoir pour effet de modifier la situation du Trésor.

pour effet de modifier les recettes ou les dépenses de l'État.

Lors de la présentation des projets de loi de crédits supplémentaires ou extraordinaires, ces projets sont dévolus à la Commission sur le rapport de laquelle la dernière loi des recettes et des dépenses a été votée.

ART. 23.

La Chambre peut toujours renvoyer à une Commission spéciale l'examen des projets de loi et propositions énoncés en l'article précédent.

ART. 22.

Toute Commission spéciale, chargée de l'examen d'un projet de loi ou d'une proposition affectant les recettes ou les dépenses de l'État, fait un rapport sur l'ensemble du projet, sans pouvoir proposer d'imputation de crédits.

Si les conclusions sont favorables au projet, elle est tenue de les communiquer à la Commission nommée comme il est dit en l'article 20.

Celle-ci, dans les dix jours, donne son avis sur l'imputation des crédits.

Cet avis motivé est imprimé et annexé au rapport principal.

Les dispositions ci-dessus ne sont pas applicables au cas d'urgence.

ART. 24.

Toute Commission spéciale chargée de l'examen d'un projet de loi ou d'une proposition affectant les recettes ou les dépenses de l'État fait un rapport sur l'ensemble du projet, sans pouvoir proposer d'imputation de crédits.

Si les conclusions sont favorables au projet, elle est tenue de les communiquer à la Commission du budget. Celle-ci, dans les dix jours, donne son avis sur l'imputation des crédits.

Cet avis motivé est imprimé et annexé au rapport principal.

Ces dispositions ne sont pas applicables au cas d'urgence.

NOTE. — Dans les deux Chambres, le renvoi à la commission des Finances ou à la commission du Budget n'est d'*ordre réglementaire* que lorsqu'un projet de loi entraîne *pour l'exercice courant* une imputation de crédit et lorsque cette imputation de crédits est faite dans *la loi elle-même*. Si au con-

traire un projet de loi affecte *pour l'avenir seulement* les finances de l'État. ce sont les commissions du budget de l'avenir qui seront appelées à donner leur avis sur cette loi. (D. P. 774, note 4.)

ART. 23.

Les Commissions, convoquées sans retard par le Président du Sénat, nomment, comme il est dit à l'article 6, un Président et un Secrétaire.

Elles choisissent dans les mêmes formes, *lorsque la discussion est terminée*, un Rapporteur chargé de rendre compte au Sénat du résultat de leurs travaux.

Le procès-verbal de chaque séance d'une Commission mentionne les noms des membres présents.

En cas de vacances survenues au sein des Commissions par démission, décès, non-réélection ou autrement, il sera pourvu au remplacement des Commissaires manquants par les Bureaux de la formation à laquelle remonte leur nomination (1).

Les Sénateurs nouvellement élus appartiendront au Bureau dont faisaient partie les Sénateurs auxquels ils succèdent (1).

ART. 25.

Les Commissions, convoquées sans retard, nomment un président et un secrétaire, conformément à l'article 2.

Elles élisent, en outre, dans les mêmes formes, un rapporteur chargé de rendre compte à la Chambre du résultat de leurs travaux.

Le procès-verbal de chaque séance d'une Commission mentionne le nom des membres présents.

Le rapport est soumis à la Chambre dans un délai qui ne peut dépasser trois mois à dater du jour de la nomination du rapporteur.

NOTE sur le 2e §. — L'art. 23 du Sénat porte que l'élection est faite « lorsque la discussion est terminée ». L'art. 25 de la Chambre laisse aux Commissions la liberté de choisir le moment où elles jugent convenable de désigner leur Rapporteur.

NOTE sur le 3e §. — Rappelons que le règlement du Sénat ne fixe pas le quorum nécessaire à la validité des votes dans le sein des Commissions; tandis que les Commissions de la Chambre ne peuvent procéder à aucun vote, à moins que la moitié plus un de leurs membres ne soient présents. (D. P. 746.)

NOTE sur les 4e et 5e §. — Le règlement de la Chambre des Députés ne contient pas, comme celui du Sénat, des dispositions relatives au remplacement des *commissaires* ou à la répartition dans les bureaux des membres nouvellement élus.

(1) Résolution du 24 janvier 1879.

Dans le premier cas, c'est-à-dire lorsqu'il y a lieu de pourvoir à des vacances survenues dans les Commissions, la Chambre applique, par voie de procédure, la même règle que le Sénat. — Art. 23, 4e §.

Dans le second cas, c'est-à-dire lorsqu'il y a lieu de répartir dans les bureaux les membres nouvellement élus, la Chambre ne procède pas comme le Sénat : En ce qui concerne cette répartition dans les *bureaux mensuels en exercice* au moment des élections partielles, à moins qu'elles ne coïncident avec un tirage des bureaux, en un mot si elles surviennent dans l'intervalle du tirage des bureaux, le Président fait inscrire les noms des nouveaux élus sur les listes des bureaux qui ont le moins de membres. Ce mode de procéder est commun aux deux Chambres, mais il diffère quand il s'agit de répartir les membres nouvellement élus dans les *bureaux d'ancienne formation*. Aux termes du 5e § de l'article 23 du Sénat, les membres nouveaux prennent la place des Sénateurs élus par le même collège électoral et auxquels par conséquent ils ont succédé *directement ou non;* tandis qu'à la Chambre le Président procède en séance publique à un tirage au sort des noms des nouveaux élus qui sont divisés entre les bureaux suivant l'ordre du tirage et le nombre de vides existant dans les bureaux. (D. P. 707.)

Au Sénat, aucun délai n'est imposé aux Rapporteurs; pour effectuer le dépôt de leur rapport à la Chambre, le délai est de trois mois au maximum.

ART. 24.

Le Président envoie aux Bureaux et Commissions toutes les pièces relatives aux objets qui doivent y être discutés.

Par les soins de la Questure, il est mis à la disposition des Commissions un local où chacune d'elles, dans une case particulière fermant à clef, conserve jusqu'à la fin de ses travaux ses procès-verbaux et les pièces qui lui ont été communiquées.

ART. 28.

Le Président envoie aux Bureaux et Commissions toutes les pièces relatives aux objets qui doivent y être discutés.

NOTE sur le 2e §. — Sans faire l'objet d'une prescription réglementaire, le même usage est suivi à la Chambre des Députés.

ART. 25.

Les membres du Sénat peuvent prendre connaissance des documents remis aux Commissions pour l'étude des projets et résolutions qu'elles sont chargées d'examiner.

ART. 28.

Les membres de la Chambre peuvent prendre communication des documents remis aux Commissions ou aux Bureaux pour l'étude des projets à examiner.

Cette communication a lieu sans déplacement et sans que les travaux des Commissions puissent en être entravés.

Ces documents et les procès-verbaux des Commissions sont, après le vote définitif, déposés aux Archives du Sénat.

Cette communication doit avoir lieu sans déplacement, et sans que les travaux des Commissions puissent être entravés.

Ces documents et les procès-verbaux des Bureaux et des Commissions restent déposés aux Archives de la Chambre, après le vote des projets.

NOTE. — Bien que le règlement du Sénat ne mentionne que les documents des Commissions, il faut entendre que les mêmes règles s'appliquent, comme à la Chambre, aux documents des bureaux. (D. P. 778, 779, 780.)

ART. 26.

Les Commissions communiquent directement avec les Ministres par leur Président ou par ceux de leurs membres qu'elles auront désignés.

NOTE. — Cette disposition n'existe pas dans le règlement de la Chambre des Députés; cependant, les Commissions de cette Chambre communiquent quelquefois directement avec les dépositaires du Pouvoir exécutif; mais dans les cas graves, les communications faites, soit par les Ministres aux Commissions, soit par les Commissions aux Ministres, sont opérées par l'intermédiaire du Président de la Chambre. (D. P. 748 et note 3.)

ART. 27.

L'auteur d'une proposition a le droit d'être entendu par la Commission chargée d'examiner sa proposition. Il est invité, *avant la nomination du Rapporteur*, à se rendre dans la Commission.

S'il y a plusieurs auteurs d'une même proposition, ils doivent désigner un ou plusieurs d'entre eux qui les représenteront auprès de la Commission.

ART. 35.

L'auteur ou les auteurs d'une proposition ont le droit d'être entendus dans la Commission chargée d'examiner leur proposition.

Art. 28 (1).

Les Bureaux et les Commissions se réunissent et délibèrent au Palais du Sénat, dans les locaux qui leur sont spécialement affectés.

Les Commissions peuvent, exceptionnellement, pour leurs travaux préparatoires, se réunir dans les Ministères.

Note. — Toutefois, d'un incident soulevé dans la Chambre des Députés du 24 janvier 1879, il résulte que les bureaux sont tenus de délibérer dans la ville où l'Assemblée a son siège légal. (D. P. 723.)

Art. 29.

La Chambre consacre un jour par semaine aux travaux des Commissions. Toutefois une résolution contraire peut toujours être prise, si l'urgence de certaine délibération le commande (2).

Note. — Le Sénat ne consacre, en principe, que le mercredi aux travaux des Commissions; mais il s'abstient souvent de tenir séance publique le samedi et le lundi, ce qui permet aux Commissions de se réunir. (D. P. 760.

Le Sénat n'étant pas lié à cet égard, par un texte réglementaire, s'il veut

(1) Loi du 22 juillet 1879, relative au siège du Pouvoir exécutif et des Chambres à Paris, article 1er : « Le siège du Pouvoir exécutif et des deux Chambres est à Paris. »

L'article 28 du Règlement avait été modifié de la manière suivante par la résolution du 24 janvier 1879 :

« Les Commissions auront le droit de se réunir et de délibérer, suivant leur convenance, soit à Versailles, au Palais du Sénat, soit à Paris dans les locaux qui seront désignés par le Bureau du Sénat.

« Les Bureaux continueront à se réunir et à délibérer au Palais de Versailles. »

(2) Cet article a été modifié par la résolution du 28 février 1879, qui est ainsi conçue :

« La Chambre consacrera provisoirement, et jusqu'à nouvel ordre, deux « jours par semaine aux travaux des Commissions. Ces jours seront le mer- « credi et le vendredi. Toutefois, une résolution contraire pourra toujours « être prise, si l'urgence de certaine délibération le commande. »

siéger exceptionnellement le mercredi, la fixation du jour a lieu suivant la règle ordinaire : c'est la date la plus éloignée qui est mise aux voix.

Lorsque la Chambre veut siéger exceptionnellement le mercredi ou le vendredi, le vote d'une résolution formelle prise sur la demande écrite d'un membre est nécessaire et comme la demande constitue une dérogation au règlement, ce n'est pas le jour le plus éloigné qui est mis aux voix, mais le mercredi ou le vendredi. (D. P. 805.)

CHAPITRE IV

De la tenue des séances.

ART. 29.

Le Président ouvre la séance.

Il dirige les délibérations, fait observer le règlement et maintient l'ordre.

ART. 97.

Le Président ouvre la séance.

Il dirige les délibérations; il fait observer le règlement et il maintient l'ordre.

ART. 30.

Les Secrétaires surveillent la rédaction du procès-verbal.

A l'ouverture de chaque séance, un d'eux donne lecture du procès-verbal de la séance précédente.

Le procès-verbal, adopté par le Sénat, est signé par le Président ou le Vice-Président qui a présidé la séance, et par deux Secrétaires au moins.

ART. 98.

Les Secrétaires surveillent la rédaction du procès-verbal.

Un d'eux en donne lecture à l'ouverture de chaque séance.

Le procès-verbal adopté par la Chambre est signé par le Président ou le Vice-Président qui a tenu la séance, et trois Secrétaires au moins.

NOTE sur le 2e §. — Au Sénat, le Président donne lecture des rectifications de votes demandées par les membres absents. A la Chambre des Députés, il est d'usage que les rectifications de vote ne soient produites à la tribune, au moment du procès-verbal, que par le membre dont le vote a été mal exprimé ou par l'un de ses amis. (D. P. 953.)

ART. 31.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président donne connaissance au Sénat des communications qui le concernent.

ART. 99.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président donne connaissance à la Chambre des communications qui la concernent

Art. 32.

Les pièces communiquées au Sénat sont déposées sur le Bureau ou adressées au Président. Le Sénat peut en ordonner l'impression, s'il le juge utile.

Art. 100.

Les pièces communiquées à la Chambre peuvent être adressées au Président ou déposées sur le bureau.

La Chambre en ordonne l'impression, si elle le juge utile.

Art. 33.

Aucun membre du Sénat ne peut parler qu'après avoir demandé la parole au Président et l'avoir obtenue.

L'orateur parle à la tribune, à moins que le Président ne l'autorise à parler de sa place.

Art. 101.

Aucun membre de la Chambre ne peut parler qu'après avoir demandé la parole au Président et l'avoir obtenue.

Il parle à la tribune, à moins que le Président ne l'autorise à parler de sa place.

Art. 34.

Les Secrétaires inscrivent pour la parole les Sénateurs, suivant l'ordre de leur demande.

L'inscription ne peut se faire qu'après le dépôt du rapport.

Art. 102.

Les Secrétaires inscrivent les Députés qui demandent la parole, suivant l'ordre de leur demande.

S'il s'agit d'un projet de loi, aucune inscription ne peut être reçue qu'après le dépôt du rapport.

Note. — L'article 34 du règlement du Sénat décide, d'une manière générale, que « l'inscription ne peut se faire qu'après le dépôt du rapport ». L'article 102 du règlement de la Chambre des Députés précise et dit « *S'il s'agit d'un projet de loi*, aucune inscription ne peut être reçue qu'après le dépôt du rapport ». Mais il est de tradition constante, que les inscriptions sur une matière législative quelconque soumise à la Chambre, sont ouvertes à partir du moment où elle a autorisé le dépôt d'un rapport à la tribune. (D. P. 893.)

Art. 35.

Le Président donne alternativement la parole à des orateurs qui parleront pour et à des orateurs qui parleront contre.

Art. 103, 1er §.

Dans les discussions, les orateurs parlent alternativement pour et contre.

Art. 36.

Les Ministres, les Commissaires du Gouvernement et les Rapporteurs chargés de soutenir la discussion des projets de lois ne sont point assujettis à l'ordre d'inscription et obtiennent la parole quand ils la réclament.

Art. 103, 2e §.

Les Ministres, les Commissaires du Gouvernement et les Rapporteurs chargés de soutenir la discussion des projets de loi ne sont point assujettis au tour d'inscription et obtiennent la parole quand ils la réclament.

Art. 37.

Un membre du Sénat peut toujours obtenir la parole après un orateur du Gouvernement.

Art. 103, 3e §.

Un député peut toujours obtenir la parole après un orateur du Gouvernement.

Note. — Malgré les termes absolus de cet article, le simple fait par un ministre de déposer un projet de loi dont il donne lecture n'ouvre pas, ni au Sénat ni à la Chambre, le droit de réponse. De même lorsque le chef d'un nouveau cabinet, a lu la déclaration du Gouvernement, le droit de réponse ne s'ouvre pas. (D. P. 899.)

Art. 38.

L'orateur doit se renfermer dans la question ; s'il s'en écarte, le Président l'y rappelle.

Aucun membre du Sénat ne peut obtenir la parole sur le rappel à la question.

Art. 105.

L'orateur doit se renfermer dans la question ; s'il s'en écarte, le Président l'y rappelle.

La parole ne peut être accordée sur le rappel à la question.

Art. 39.

Si l'orateur, rappelé deux fois à la question dans le même discours, continue à s'en écarter, le Président consulte le Sénat pour savoir si la parole ne sera pas interdite à l'orateur, pendant le reste de la séance, sur le même sujet.

La décision a lieu, sans débats, par assis et levé ; en cas de doute, la parole n'est pas interdite à l'orateur.

Art. 106.

Si l'orateur, rappelé deux fois à la question dans le même discours, continue à s'en écarter, le Président consulte la Chambre pour savoir si la parole ne sera pas interdite à l'orateur pendant le reste de la séance, sur le même sujet.

La décision a lieu, sans débats, par assis et levé ; en cas de doute, la parole n'est pas interdite à l'orateur.

ART. 40.

Nul ne parle plus de deux fois sur la même question, à moins que le Sénat n'en décide autrement.

NOTE. — Cette prohibition qui figurait dans les anciens règlements (constituantes de 1789 et de 1848) a disparu du règlement adopté par la Chambre des Députés actuelle. Elle a été maintenue dans le règlement du Sénat, mais la décision de l'Assemblée peut en pareil cas être tacite, c'est-à-dire que le Président interprète la pensée du Sénat, en donnant plus de deux fois la parole à un orateur s'il le juge utile au bien du débat. (D. P. 898.)

ART. 41.

La parole est accordée à tout membre du Sénat qui la demande pour un fait personnel.

ART. 104.

La parole est accordée à tou Député qui la demande pour un fait personnel.

NOTE. — Toutefois, au Sénat comme à la Chambre des Députés, *le Président a la latitude de juger à quel moment elle doit être accordée.* (D. P. 904.)

ART. 42.

Toute interruption, toute personnalité, toute manifestation troublant l'ordre sont interdites.

ART. 107.

Toute interruption, toute personnalité, toutes manifestations troublant l'ordre sont interdites.

ART. 43.

La question préalable, c'est-à-dire la déclaration qu'il n'y a lieu à délibérer, peut toujours être proposée.

Elle peut être motivée sommairement à la tribune.

L'auteur de la proposition, à l'égard de laquelle la question préalable est demandée, a le droit d'être entendu.

Le Sénat prononce sans débats.

ART. 90.

La question préalable, tendant à faire déclarer qu'il n'y a pas lieu à délibérer, peut toujours être proposée.

Elle ne peut être demandée, sur les propositions pour lesquelles l'urgence n'est pas réclamée, qu'après le rapport de la Commission d'initiative.

La question préalable est mise aux voix avant la question principale.

NOTE sur le 2e § de l'article 90. — L'exception introduite dans le règle-

ment de la Chambre n'existant pas dans celui du Sénat, la question préalable peut être prononcée par le Sénat sur une *proposition d'initiative* en tout état de cause. (D. P. 868.)

NOTE sur les trois derniers §§ de l'article 43. — Le texte qui décide au Sénat dans quelle mesure il est permis de parler sur la question préalable n'a pas été inséré dans le règlement de la Chambre des Députés. Les précédents les plus nombreux et les plus récents autorisent un débat, même contradictoire, sur la question préalable. (D. P. 874.)

NOTE sur le 3e § de l'article 90. — Le règlement de la Chambre des Députés contient une disposition explétive qui ne figure pas dans le règlement du Sénat, mais qui peut paraître superflue tant elle est logique. (D. P. 875.)

ART. 44.

Avant de prononcer la clôture de la discussion, le Président consulte le Sénat.

Si la parole est demandée contre la clôture, elle doit être accordée; mais elle ne peut l'être qu'à un seul orateur.

S'il y a doute sur le vote après une seconde épreuve, la discussion continue.

La clôture prononcée, la parole n'est plus accordée que sur la position de la question.

ART. 108.

Avant de prononcer la clôture de la discussion, le Président consulte la Chambre.

Si la parole est demandée contre la clôture, elle ne peut être accordée qu'à un seul orateur.

S'il y a doute sur le vote de la Chambre, après une seconde épreuve, la discussion continue.

La clôture prononcée, la parole n'est plus accordée que sur la position de la question.

NOTE sur le 4e §. — Mais cela ne veut pas dire que, sur la position de la question, un seul orateur puisse être entendu. (D. P. 924.)

ART. 45.

Le Sénat peut décider qu'il se formera en comité secret.

Les demandes de comité secret, signées de cinq membres, sont remises au Président. La décision est prise *par assis et levé*, sans débats.

Les noms des signataires de la demande sont insérés au procès-verbal.

Si le motif qui a donné lieu au comité secret a cessé, le Président consulte le Sénat, aux

ART. 110.

La Chambre peut décider qu'elle se formera en comité secret, conformément à l'art. 5 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 (1).

Les demandes de comité secret, signées *de 20 membres*, sont remises au Président. La décision est prise sans débats.

Les noms des signataires de la demande sont insérés au procès-verbal.

Si le motif qui a donné lieu

termes de l'article 5 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 (1), sur la reprise en public de la séance.

au comité secret a cessé, le Président consulte la Chambre sur la reprise de la séance publique.

Note. — Au Sénat, les demandes de comité secret doivent être signées de cinq membres, tandis qu'elles doivent être signées de vingt membres à la Chambre des Députés.

La décision est prise sans débats dans les deux Chambres, mais au Sénat, elle est prise par *assis et levé;* en conséquence, le scrutin public ne peut être demandé. (D. P. 800.)

Art. 46.

Le Président, avant de prononcer la clôture de la séance, consulte le Sénat sur le jour, l'heure et les objets de discussion de sa prochaine séance.

L'ordre du jour ainsi réglé est affiché dans l'enceinte du Palais et publié au *Journal officiel*.

Art. 111.

Le Président, avant de prononcer la clôture de la séance, consulte la Chambre sur le jour, l'heure et les objets de discussion de sa prochaine séance.

L'ordre du jour, ainsi réglé, est affiché dans l'enceinte du Palais et publié au *Journal officiel*.

Note. — Au Sénat comme à la Chambre, le droit des Assemblées de fixer leur ordre du jour à la fin de chaque séance ne préjudicie pas au droit des Présidents d'avancer le jour et l'heure des séances, en cas de péril public, mais les précédents établissent que l'ordre du jour arrêté en séance publique ne peut être ultérieurement modifié par le Président, sans de graves raisons d'Etat.

Toutefois, après avoir fixé la date de leur prochaine séance, les Chambres peuvent donner mandat à leur Président, de les convoquer par anticipation s'il y a lieu de recevoir une communication du gouvernement. Lors même qu'il n'en aurait pas reçu mandat, le Président serait autorisé à convoquer l'Assemblée exceptionnellement, si la demande lui en était faite par le gouvernement, mais, en ce cas, il serait tenu de fournir des explications à l'Assemblée. (D. P. 811.)

(1) Cet article est ainsi conçu : « Les séances du Sénat et celles de la Chambre des Députés sont publiques.

« Néanmoins, chaque Chambre peut se former en comité secret sur la demande d'un certain nombre de ses membres, fixé par le règlement.

« Elle décide ensuite, à la majorité absolue, si la séance doit être reprise en public sur le même sujet. »

CHAPITRE V

Des votations.

ART. 47 (1).

Le Sénat vote sur les questions soumises à ses délibérations par assis et levé, ou au scrutin public.

ART. 78.

La Chambre vote sur les questions soumises à ses délibérations par assis et levé, au scrutin public, *au scrutin secret* (2).

NOTE. — Le scrutin secret a été supprimé par la Chambre des députés en 1885 et par le Sénat en 1887.

La suppression du scrutin secret prononcée par les deux Chambres ne porte évidemment aucune atteinte au *secret du vote* établi par les articles spéciaux des règlements, toutes les fois qu'il est procédé à des nominations en assemblée générale, dans les bureaux ou commissions. (D. P. 1029.)

ART. 48 (3).

Le vote par assis et levé est de droit sur toutes les questions, sauf les exceptions prévues par les articles 50 et 51 du présent Règlement.

ART. 79.

Le vote par assis et levé est de droit sur toutes les questions, sauf les exceptions prévues par les articles 81, 82 et 86 (4) du présent règlement.

NOTE. — Aux termes des deux règlements, le vote par *assis et levé* est déclaré *de droit* sur toutes les questions, sauf après deux épreuves douteuses et sauf les cas où le scrutin public est obligatoire. (R. S. art. 50 et R. C. D. art. 81.) Le scrutin public est également de droit toutes les fois qu'il est demandé sur des questions que les Chambres ne sont pas tenues de trancher par assis et levé. Ces matières réservées sont :

au Sénat (8)	*à la Chambre* (3)
1° Quand il s'agit : d'ordonner la nomination d'une commission au scrutin de liste;	**1° d° (art. 82 et 122).**
2° d'interdire la parole à un orateur;	**2° d° (art. 127).**

(1) Résolution du 17 janvier 1887.

(2) Le scrutin secret a été aboli, sauf pour les cas d'élections, par la résolution du 2 février 1885.

(3) Résolution du 17 janvier 1887.

(4) L'article 86 a été abrogé le 2 février 1885.

3° d'ordonner le comité secret ;
4° de décider s'il y a lieu de procéder au scrutin public à la tribune, ou au scrutin à la tribune avec appel nominal ;
5° de prendre des amendements en considération ;
6° de fixer le jour des interpellations ;
7° d'accorder l'urgence sur la priorité à l'examen d'une pétition ;
8° de prononcer la censure.

3° de questions de rappel au règlement.

Art. 49.

Le vote par assis et levé est constaté par le Président et les Secrétaires ; s'ils décident qu'il y a doute, l'épreuve est renouvelée.

Nul ne peut obtenir la parole entre les deux épreuves par assis et levé, ni entre la deuxième épreuve et le vote au scrutin.

Art. 80.

Le vote par assis et levé est constaté par le Président et les Secrétaires. S'ils décident qu'il y a doute, l'épreuve est renouvelée.

Nul ne peut obtenir la parole entre les deux épreuves par assis et levé, ni entre la deuxième épreuve et le vote au scrutin.

Note. — Le règlement du Sénat n'indique pas le nombre de secrétaires qui doivent siéger au bureau pour constater les votes. Le règlement de la Chambre porte dans son art. 2, « que quatre secrétaires au moins doivent siéger à tour de rôle pendant les séances publiques ». Dans la pratique, le Sénat exige, comme la Chambre, la présence de quatre secrétaires pour que les opérations soient valablement jugées. Si le bureau n'est pas au complet, le devoir du Président est de faire chercher dans le palais les secrétaires qui manquent, et si les secrétaires élus ne se rendent pas à son appel, si de nouvelles réclamations se produisent, il peut inviter les secrétaires d'âge à prendre place au bureau.

Autrefois le Président concourait au jugement des votes par assis et levé ; il exprimait son avis sur les résultats de l'épreuve, il avait même voix prépondérante et pouvait départager les secrétaires.

Sous l'Assemblée de 1848, il fut admis qu'il y aurait doute, dans une épreuve par assis et levé, lorsqu'il n'y aurait pas *unanimité;* on estimait que la majorité du bureau se prononçant dans un sens ne suffirait pas à supprimer le doute. Cette règle est aujourd'hui consacrée ; non seulement le Président n'a pas voix prépondérante, non seulement il laisse les secrétaires décider seuls les résultats des épreuves, mais encore il suffit, pour qu'une épreuve soit renouvelée, d'un seul membre exprimant le doute ou se trouvant en contradiction avec ses collègues. (D. P. 1034.)

ART. 50 (1).

Le vote au scrutin public est de droit :

1° Après deux épreuves douteuses ;

2° Sur l'ensemble de tous les projets de lois portant ouverture de crédits.

ART. 81 (2).

Le vote au scrutin public est de droit :

1° Après deux épreuves douteuses ;

2° Sur tous les projets de loi portant ouverture de crédits autres que ceux d'intérêt local et sur les projets de loi établissant ou modifiant les impôts et contributions publics.

NOTE. — Au Sénat le règlement n'exige pas, comme celui de la Chambre, le scrutin public sur les projets de loi établissant ou modifiant les impôts et contributions publiques. (D. P. 1036.)

ART. 51.

Le vote au scrutin public peut être demandé en toute matière, excepté quand il s'agit : — 1° d'ordonner la nomination d'une Commission au scrutin de liste (art. 19) ; — 2° d'interdire la parole à un orateur (art. 39 et 117) ; — 3° d'ordonner le comité secret (art. 45) ; — 4° de décider s'il y a lieu de procéder au scrutin public à la tribune (art. 55) ou au scrutin public à la tribune avec appel nominal (art. 56) ; — 5° de prendre des amendements en considération (art. 69, 71 et 91) ; — 6° de fixer le jour où les interpellations seront faites (art. 81) ; — 7° d'accorder l'urgence ou la priorité à l'examen d'une pétition (art. 101) ;

ART. 82, 1er §.

Le vote par scrutin public peut être demandé en toute matière, excepté dans les questions de rappel au règlement et dans les cas prévus par les articles 122 et 127 (3).

(1) Résolution du 8 février 1881.

(2) Résolution du 8 février 1881.

(3) C'est-à-dire lorsqu'il s'agit d'interdire la parole à un orateur : après deux rappels à la question (art. 106) ; ou après deux rappels à l'ordre dans la même séance (art. 122) ; ou enfin quand il s'agit de prononcer la censure (art. 127).

— 8° de prononcer la censure (art. 121).

NOTE. — Il y a lieu de remarquer que le règlement du Sénat ne fait pas figurer *les questions de rappel au règlement* au nombre des exceptions au droit de réclamer le scrutin public. (D. P. 454.)

ART. 52.

Le scrutin public peut être demandé, soit avant toute épreuve par assis et levé, soit après une première épreuve douteuse.

ART. 82, 2e §.

Le scrutin public peut être demandé, soit avant l'épreuve commencée, soit après une première épreuve douteuse.

NOTE. — Les termes du règlement du Sénat : « soit *avant toute épreuve par assis et levé* », sont plus précis et formels que ceux du règlement de la Chambre : « soit *avant l'épreuve commencée* », mais les deux formules sont appliquées dans le même esprit. Le vote *par mains levées* n'étant pas réglementaire, une première épreuve de cette nature peut ne pas compter comme une épreuve suffisante, elle peut être considérée comme non avenue et être recommencée par assis et levé. (D. P. 1033.)

ART. 53.

La demande du scrutin public doit être faite par écrit, signée de dix membres au moins, et déposée entre les mains du Président.

Elle peut être faite oralement, par un seul membre, après une épreuve douteuse.

Les noms des membres qui ont demandé le scrutin et ceux des votants sont insérés au *Journal officiel*.

ART. 83.

La demande du scrutin public doit être faite par écrit, signée de vingt membres au moins, et déposée entre les mains du Président.

Elle peut être faite oralement par un seul membre après une épreuve douteuse.

Les noms des membres qui ont demandé le scrutin et ceux des votants sont insérés au *Journal officiel*.

NOTE. — Au Sénat, les demandes de scrutin public doivent être faites par dix membres au moins ; le règlement de la Chambre des députés exige vingt membres au moins. (D. P. 1039.)

ART. 54.

Il est procédé au scrutin public dans les formes suivantes :

ART. 84.

Il est procédé au scrutin public dans les formes suivantes :

Le Président invite les Sénateurs à prendre leurs places. Chaque Sénateur a deux bulletins de vote sur lesquels son nom est imprimé. Les bulletins blancs représentent l'adoption, les bulletins bleus la non-adoption. Les huissiers présentent à chaque membre du Sénat une urne dans laquelle il dépose son bulletin. Lorsque les votes sont recueillis, le Président prononce la clôture du scrutin. Les urnes sont immédiatement apportées sur la tribune. Les Secrétaires en font le dépouillement et le Président proclame le résultat du vote.

Lorsque, dans le dépouillement, l'écart entre le nombre des bulletins blancs et le nombre des bulletins bleus ne sera pas supérieur à quinze, les Secrétaires devront procéder au pointage des votes émis.

Dans les autres cas, il appartient au Bureau de décider s'il y a ou non lieu à pointage (1).

Le Président invite les Députés à prendre leurs places. Chaque Député a deux bulletins de vote sur lesquels son nom est imprimé. Les bulletins blancs expriment l'adoption, les bulletins bleus la non-adoption. Les huissiers présentent à chaque membre de la Chambre une urne dans laquelle il dépose son bulletin. Lorsque les votes sont recueillis, le Président prononce la clôture du scrutin. Les urnes sont immédiatement apportées sur la tribune. Les Secrétaires en font le dépouillement, et le Président proclame le résultat.

NOTE sur le 3e §. — A la Chambre des députés, les secrétaires procèdent au pointage dès que l'écart des voix est faible. Si le Bureau n'estime pas qu'il y ait lieu à pointage, la demande d'un seul membre ne suffit pas pour obliger les secrétaires à faire cette opération, il faut qu'une partie de l'Assemblée en manifeste le désir. Ce mode de procéder qui remonte aux assemblées de 1848, a été constamment pratiqué depuis. (D. P. 1044.)

ART. 55.

Le scrutin public à la tribune peut être demandé par dix membres. Le Sénat prononce par assis et levé, sans débats.

Il y est procédé de la manière suivante :

ART. 85.

Sur la demande de quarante membres, le scrutin public a lieu à la tribune.

Il y est procédé de la manière suivante :

Chaque Député, après avoir

(1) Résolution du 20 juillet 1894.

Deux urnes sont placées sur la tribune;

Chaque Sénateur, après avoir reçu des mains d'un Secrétaire une boule de contrôle, dépose son bulletin dans la première urne et la boule de contrôle dans la seconde;

Les Secrétaires procèdent au dépouillement du scrutin, conformément à l'article précédent.

reçu une boule de contrôle des mains d'un Secrétaire, dépose son bulletin dans l'urne du vote placée sur la tribune et la boule de contrôle dans l'urne placée sur le bureau des Secrétaires de droite.

Il est procédé au dépouillement du scrutin conformément à l'article précédent.

La demande de scrutin public à la tribune n'est valable que si elle est signée par 40 membres dont la présence à la séance sera constatée par l'appel nominal.

Note. — Aux termes de l'article 55 du règlement du Sénat, le scrutin public à la tribune peut être demandé par *dix* membres; le Sénat *prononce*, par *assis et levé*, sans débats. A la Chambre des députés, le scrutin public a lieu de *plein droit à la tribune* sur la demande de *quarante membres*. (D. P. 1041.)

Art. 86 (abrogé) (1).

Dans tous les cas où le scrutin public peut ou doit être admis, si cinquante membres réclament le scrutin secret, il doit y être procédé.

Les noms des signataires de la demande sont insérés au Journal officiel.

Art. 87 (2).

Le scrutin secret a lieu dans les mêmes formes que le scrutin public à la tribune; seulement le bulletin de vote est remplacé par une boule blanche ou noire. La

(1) Le scrutin secret a été abrogé, sauf en matière d'élections, par une résolution de la Chambre en date du 2 février 1885. L'article unique de cette résolution est ainsi conçu : « L'art. 86 du règlement de la Chambre des députés est abrogé. »

(2) Cet article n'a plus d'objet, le scrutin secret en matière de vote sur des projets ou des propositions de loi ayant été abrogé par la résolution du 2 février 1885.

boule blanche exprime l'adoption, la boule noire la non-adoption. (D. P. 1029.)

Les Secrétaires versent dans une corbeille les boules ayant servi au vote; ils font ostensiblement le compte des boules et séparent les boules blanches des noires. Ils procèdent de la même manière au dépouillement de l'urne de contrôle.

Le résultat du compte est arrêté par quatre Secrétaires au moins et proclamé par le Président.

ART. 56 (1).

En cas de *scrutin à la tribune*, si l'appel nominal est réclamé, le Sénat prononce par assis et levé, sans débats.

L'appel nominal est fait par un des Secrétaires; il est immédiatement suivi d'un réappel pour les Sénateurs qui n'ont pas encore voté.

ART. 88.

En cas de scrutin public ou de scrutin secret (2), si l'appel nominal est réclamé, la Chambre prononce sans débats.

L'appel nominal est fait par un des Secrétaires; il est immédiatement suivi d'un réappel pour les Députés qui n'ont pas encore voté.

NOTE. — Les règlements des deux Chambres diffèrent en deux points essentiels :

1° L'article 56 du règlement du Sénat ne prévoit l'appel nominal qu'en cas de scrutin *à la tribune*. L'article 88 du règlement de la Chambre des Députés le prévoit même en cas de scrutin *ordinaire*. Par conséquent, s'il arrivait au Sénat qu'une demande d'appel nominal fût déposée sur le bureau sans que le scrutin à la tribune eût été ordonné, le Président devrait la refuser. (D. P. 1049.)

2° Lorsque l'appel nominal est réclamé, le Sénat prononce par *assis et levé* sans débats. La Chambre des Députés statue également sans débats sur les demandes d'appel nominal; mais elle admet que le scrutin public soit demandé en cette matière. (D. P. 1050.)

Dans les deux Chambres, l'appel nominal peut être demandé par un seul membre et verbalement puisqu'à cet égard aucune formalité n'est prévue par les règlements. (D. P. 1049.)

(1) Résolution du 4 avril 1887.

(2) Depuis le vote de la résolution rappelée dans la note précédente, le cas de scrutin secret visé ici ne saurait être autre que celui qui est prévu dans le 1er § de l'article 89, c'est-à-dire le cas d'élections.

Enfin, il est actuellement de jurisprudence que l'appel nominal doit être réservé pour les cas de votation. L'appel nominal ne peut être ordonné ni par la Chambre, ni par le Bureau, ni par le Président comme peine disciplinaire. (D. P. 495.)

ART. 57.

Les nominations en assemblée générale, dans les Bureaux et Commissions, se font au scrutin secret.

Pour les nominations en assemblée générale, deux urnes sont placées sur la tribune. Chaque Sénateur dépose dans la première son bulletin de vote sous enveloppe non cachetée; dans la seconde, la boule servant de contre-épreuve.

Le dépouillement des scrutins de nomination a lieu par des scrutateurs que le sort désigne, au nombre de trois pour chaque table de dépouillement.

ART. 89.

Les nominations, soit en assemblée générale, soit dans les Bureaux ou dans les Commissions, ont lieu au scrutin secret.

Pour les nominations en assemblée générale, deux urnes sont placées, l'une sur la tribune, l'autre sur le bureau des Secrétaires. Chaque Député dépose dans la première son bulletin de vote sous enveloppe non cachetée; dans la seconde, la boule servant de contre-épreuve.

Le dépouillement des scrutins de nomination se fait par les soins de scrutateurs dont les noms sont tirés au sort à raison de trois par chaque table de dépouillement.

Lorsqu'il sera procédé en assemblée générale à des élections autres que celles des membres du Bureau, le vote aura lieu de la manière suivante : L'urne de vote sera placée dans l'un des salons voisins de la salle des séances, sous la surveillance de l'un des secrétaires assisté de deux des scrutateurs tirés au sort. Chaque membre déposera son bulletin dans l'urne pendant le cours de la séance qui ne sera pas suspendue par le fait de l'opération. Les scrutateurs émargeront les noms des votants. Le Président indiquera après avoir consulté la Chambre 'heure d'ouverture et de clô-

ture du scrutin. Le dépouillement aura lieu dans la forme ordinaire. (Résolution votée le 7 novembre 1902.)

Note sur le 2e §. — A la Chambre des Députés, l'urne qui sert à recevoir les bulletins de vote est placée sur la tribune; celle qui est destinée au contrôle est placée sur le bureau des Secrétaires. Au Sénat, les deux urnes sont placées sur la tribune. (D. P. 421.)

Note sur le 3e §. — Le nombre des tables est fixé par le Président, il est variable suivant le nombre des candidats en présence et la longueur présumée des opérations de dépouillement. Le recensement général des votes est opéré par les scrutateurs que le sort a désignés pour occuper la première table. (D. P. 426.)

Art. 58.

La présence de 151 membres du Sénat, majorité absolue du nombre légal, est nécessaire pour la validité des votes.

Le Bureau constate le nombre des membres présents.

Si le Bureau n'est pas unanime, il est procédé au scrutin public à la tribune.

Au cas d'impossibilité d'un vote par le défaut de présence de la majorité absolue du nombre légal des Sénateurs, un second tour de scrutin sur le même objet est porté à l'ordre du jour de la séance suivante; et, à ce second tour, le vote est valable, quel que soit le nombre des votants.

Art. 95.

La présence de 267 Députés (aujourd'hui 291) (1), majorité absolue de leur nombre légal, est nécessaire pour la validité des votes.

Le Bureau constate le nombre des membres présents.

Si le Bureau n'est pas unanime, il est procédé au scrutin public à la tribune.

Au cas d'impossibilité d'un vote par le défaut de présence de la majorité absolue du nombre légal des Députés, un second tour de scrutin sur le même objet est porté à l'ordre du jour de la séance suivante, et, à ce second tour, le vote est valable, quel que soit le nombre des votants. Toutefois, pour les élections en assemblée générale, prévues aux articles 2 et 89, cette dernière disposition n'est applicable qu'au troisième tour de scrutin.

Note sur le 1er § de l'article 58. — Le *quorum* représente le nombre de

(1) Bien que cet article n'ait jamais été modifié par une résolution de la Chambre, il est de jurisprudence constante que le *quorum* s'élève ou s'abaisse avec le nombre légal des Députés.

membres dont le concours, actif ou passif, est indispensable pour la validité des votes d'une Assemblée (D. P. 978.) Aux termes de l'article 58 du règlement du Sénat, le nombre est de 151.

Depuis 1789, tous les règlements, excepté celui du Corps législatif du second Empire, ont établi le *quorum sur la présence* et *non sur la participation au vote*. Cette jurisprudence est formellement établie à la Chambre des Députés (D. P. 981); le Sénat ne l'a pas toujours suivie. (Voir D. P. 982.)

NOTE sur le dernier § de l'article 95. — Il résulte de ce texte qu'au point de vue du *quorum*, une distinction doit être établie, à la Chambre, entre les votes qui ont pour objet l'*approbation d'une loi* et ceux qui concernent *une élection;* dans le premier cas, le *quorum* est inutile dès le deuxième tour de scrutin; en cas de nomination, c'est seulement au *troisième tour* que le *quorum* cesse d'être requis. (D. P. 424.) — Au Sénat, il n'y a pas lieu de faire cette distinction. Le 3e § de l'article 58 ne comporte pas de restriction.

Le *quorum* est nécessaire pour la nomination des membres du Bureau comme pour les autres votes auxquels le Sénat et la Chambre procèdent.

D'autre part, il est dit dans l'article 6 du Sénat et dans l'article 2 de la Chambre que la *majorité relative* ne doit être admise qu'au troisième tour de scrutin, c'est-à-dire que les deux règlements exigent *deux tours* de scrutin pendant lesquels la *majorité absolue* doit être poursuivie avant qu'une élection puisse être valable à la *majorité relative.*

Le scrutin *nul* pour défaut de *quorum* ne diminue pas le nombre des tours pendant lesquels la majorité absolue doit être poursuivie par cette raison *qu'il n'est pas dépouillé.*

En résumé, une première opération n'ayant pas donné de résultat, *faute de quorum*, la nouvelle opération est, aux termes des articles 58 du Sénat et 95 de la Chambre, annoncée comme un *second tour*. Mais ce deuxième tour au regard de la question du *quorum* n'est en définitive qu'un *premier tour* au regard de l'élection et des exigences des articles 6 du Sénat et 2 de la Chambre.

ART. 59.

Les réclamations d'ordre du jour, de priorité et de rappel au Règlement ont la préférence sur la question principale; elles en suspendent la discussion, sans que l'orateur puisse être interrompu.

ART. 91.

Les demandes d'ordre du jour, de priorité (1) et de rappel au règlement (2) ont toujours la préférence sur la question principale; elles en suspendent la discussion.

Toutefois, elles ne peuvent se produire tant que l'orateur n'a pas achevé son discours.

(1) Aux termes du 2e § de l'art. 43, la Chambre statue sur les questions de priorité.

(2) Anciennement il n'était pas permis de demander le scrutin public sur les questions d'ordre du jour et de priorité. Aujourd'hui cela est possible; mais il demeure interdit de demander le scrutin public en matière de rappel au règlement. (Voy. l'art. 82.)

ART. 60.

Les projets de lois et propositions sont votés par article. La délibération est toujours terminée par un vote sur l'ensemble.

Les amendements sont mis aux voix avant la disposition principale.

Si les dispositions présentées par la Commission sont rejetées, le texte primitif des projets et propositions que le Gouvernement et les auteurs desdites propositions ont déclaré maintenir, est repris. Il est soumis aux votes du Sénat.

ART. 91.

Les propositions et les projets de loi sont votés par articles.

La délibération est toujours terminée par un vote sur l'ensemble.

ART. 92.

Les amendements sont mis aux voix avant la question principale.

NOTE sur le 3e § de l'art. 60. — Cette disposition que les auteurs du règlement du Sénat ont cru devoir faire passer dans la loi intérieure de l'Assemblée n'est, en définitive, que l'expression des principes généraux de la priorité en ce qui concerne le texte de la Commission et le texte primitif. (Voir D. P. 937.)

ART. 61.

Dans les questions complexes, la division a lieu de droit, lorsqu'elle est demandée.

ART. 93.

Dans les questions complexes, la division est de droit, lorsqu'elle est demandée.

CHAPITRE VI

Des projets de lois présentés par le Gouvernement.

ART. 62.

Les projets de lois présentés au nom du Gouvernement sont déposés par un des Ministres

ART. 30.

Les projets de loi présentés au nom du Gouvernement sont déposés par un des Ministres

sur le Bureau du Sénat, après lecture si le Sénat l'ordonne.

Ces projets sont imprimés avec l'exposé des motifs et distribués (1).

Ils sont transmis dans les Bureaux par le Président, pour être discutés suivant la forme réglée au chapitre III.

sur le Bureau de la Chambre, après lecture, s'il y a lieu.

ART. 31.

Ces projets sont imprimés avec l'exposé des motifs et distribués.

Ils sont transmis aux Bureaux par le Président ou renvoyés, comme il est dit à l'article 18, à une Commission déjà existante (2).

NOTE sur le 1er § de l'art. 62. — Le règlement du Sénat porte que les projets sont déposés par l'un des ministres « après lecture, *si le Sénat l'ordonne* ». L'article 30 du règlement de la Chambre des Députés porte simplement « après lecture *s'il y a lieu* ». La rédaction de la Chambre se rapproche plus de la vérité constitutionnelle que celle du Sénat; il ne semble pas qu'une assemblée puisse *refuser* d'entendre la lecture qu'un ministre voudrait faire, puisqu'un ministre a toujours la parole. (D. P. 684.)

NOTE sur le 3e § de l'art. 62. — Comme la Chambre des Députés, le Sénat, aux termes de l'article 18, peut renvoyer les projets à une Commission déjà existante. (Voir R. S. art. 18.)

ART. 63.

Les rapports des Commissions sont déposés sur le Bureau du Sénat, après lecture, s'il y a lieu. Le Président propose et le Sénat fixe le jour de la discussion.

ART. 26, 1er §.

Le rapport de la Commission sur un projet de loi ou sur une proposition est déposé en *séance publique;* il en est donné lecture si la Chambre le décide.

ART. 58.

Après le dépôt et la distribution du rapport, la Chambre fixe le jour de la discussion (3).

(1) Résolution du 20 juillet 1894, article unique :

« Dans tout projet ou proposition de loi soumis au Sénat, le texte des dispositions législatives, dont l'abrogation ou la modification est proposée, sera imprimé soit en marge des dispositions nouvelles, soit en annexe. »

(2) Ils peuvent aussi, en vertu de l'art. 71, être mis immédiatement en délibération, si la Chambre l'ordonne ainsi par une décision spéciale rendue après déclaration d'urgence.

(3) En fait, le jour de la discussion est souvent fixé au moment du dépôt et avant la distribution.

Note sur le 1er § de l'art. 63. — L'article 26 du règlement de la Chambre des Députés décide que les rapports des Commissions sur des projets ou propositions de lois sont déposés *en séance publique;* par conséquent, le dépôt d'un rapport ne semble pas pouvoir être opéré en comité secret, à moins que ce rapport n'émane d'une commission d'enquête. La même prescription n'existe pas dans l'article 63 du règlement du Sénat, qui dit simplement : « Les rapports des commissions sont déposés sur le bureau ».

Les dépôts de rapports sont toujours à l'ordre du jour. Les rapports sont lus, dit le règlement de la Chambre, *si la Chambre le décide; s'il y a lieu*, dit le règlement du Sénat. Ces deux dispositions ont la même valeur. (D. P. 782.)

Art. 64 (1).

Les rapports sont imprimés et distribués. La discussion ne peut s'ouvrir en assemblée générale que vingt-quatre heures au moins après la distribution.

Art. 26, 2e §.

Ce rapport est imprimé et distribué vingt-quatre heures au moins avant la discussion, sauf le cas d'urgence déclarée par la Chambre.

Note. — A l'origine, l'article 64 du règlement du Sénat était conçu dans les mêmes termes que l'article 68 du règlement de la Chambre des Députés; il a été modifié par la résolution du 24 février 1877, et aujourd'hui cet article décide, d'une manière générale, que « les rapports sont imprimés et distribués ». Néanmoins, il y a lieu de croire que le Sénat pourrait, comme la Chambre des Députés, empêcher, par une décision spéciale, la distribution d'un rapport, s'il jugeait contraire au bien de l'État de divulguer les documents ou les appréciations contenues dans ce rapport. L'insertion des rapports au *Journal officiel*, à la suite du compte-rendu *in extenso*, peut tenir lieu de distribution. (D. P. 783.)

L'article 26 du règlement de la Chambre des Députés dispense *les rapports de tous délais de distribution, en cas d'urgence déclarée;* les projets ou propositions déclarés urgentes peuvent même être mis à l'ordre du jour avant le dépôt du Rapport. (D. P. 883.) Il n'en est pas ainsi au Sénat; l'article 64 du règlement n'étend pas aux rapports la dispense des délais de distribution. Cet article ne fait aucune distinction entre les rapports urgents et les rapports non urgents; pour les uns comme pour les autres, il décide que la discussion ne peut s'ouvrir que vingt-quatre heures après la distribution et quarante-huit heures pour les lois portant demande de crédits spéciaux. (Art. 71. R. S. 3e §.) Le cas de discussion immédiate demeure, bien entendu, réservé. (D. P. 881.)

Disons, toutefois, qu'il est un cas dans lequel le Sénat peut délibérer sur un projet de loi, sans délai de distribution du rapport ou plutôt sans rapport : c'est, aux termes de l'article 129, lorsqu'un projet de loi voté par le Sénat a été modifié par la Chambre des Députés, le Sénat peut ou *le mettre en délibération*, ou le soumettre aux Bureaux, ou le renvoyer à l'ancienne commission.

(1) Résolution du 24 février 1877.

ART. 65.

Aucun projet de loi, sauf les cas d'urgence, n'est voté définitivement qu'après deux délibérations, à des intervalles qui ne peuvent être moindres de cinq jours.

2e §.

La première délibération porte d'abord sur l'ensemble, puis sur les articles du projet et les amendements qui s'y rapportent. Le Sénat décide s'il veut passer à la deuxième délibération.

3e §.

A la deuxième délibération, il est procédé au vote de chaque article et des amendements qui s'y rapportent. Avant le vote définitif du projet, tout membre a le droit de présenter des considérations générales pour l'adoption ou pour le rejet.

ART. 50.

Aucun projet de loi, sauf les cas d'urgence, n'est voté définitivement qu'après deux délibérations, à des intervalles qui ne peuvent être moindres de cinq jours.

ART. 58, 2e partie.

La première délibération porte d'abord sur l'ensemble du projet de loi.

ART. 59.

Quand la discussion générale est close sur l'ensemble du projet de loi, *le Président consulte la Chambre pour savoir si elle entend passer à la discussion des articles.*

Si la Chambre décide qu'elle ne veut point passer à la discussion des articles, le Président déclare que le projet de loi n'est pas adopté.

Dans le cas contraire, la discussion continue; elle porte successivement sur chaque article et sur les amendements qui s'y rattachent.

La Chambre décide si elle entend passer à la seconde délibération.

A la seconde délibération, il est procédé au vote de chaque article et des amendements qui s'y rapportent.

Avant le vote définitif du projet, tout Député a le droit de présenter des considérations générales sur l'adoption ou sur le rejet.

NOTE sur le 1er § de l'art. 65. — Lorsqu'une Chambre est appelée à délibérer de

nouveau sur un projet de loi adopté par elle en deux délibérations et amendé depuis par l'autre Chambre, elle peut le voter en une seule délibération, sans être obligée d'en déclarer l'urgence. (D. P. 815.)

NOTE sur le 2e § de l'art. 65. — Le Sénat passe *de plein droit* à la discussion des articles en première délibération; il n'est consulté sur le passage aux articles qu'en cas de discussion unique avec ou sans urgence. A la Chambre des députés, la discussion générale est immédiatement suivie d'un vote sur le passage aux articles; cette consultation est obligatoire à la première délibération comme en cas de discussion unique avec ou sans urgence. (D. P. 826.)

Lorsqu'un projet a obtenu le bénéfice de l'urgence au début de la 2e délibération, doit-on considérer le passage aux articles comme résolu par ce fait que la Chambre avait décidé le passage à une 2e délibération, ou bien y a-t-il lieu de maintenir la formalité du passage aux articles? L'Assemblée de 1871 suivait la seconde procédure, la Chambre des députés suit la première. En réalité, comme le règlement de la Chambre des députés impose, lors de la 1re délibération, la double obligation d'un vote sur le passage aux articles et sur le passage à la 2e délibération, il serait superflu, en cas d'urgence déclarée à la 2e délibération, de mettre aux voix de nouveau le passage aux articles. La question pourrait faire doute au Sénat, qui, lors de la 1re lecture, n'est pas appelé à se prononcer sur le passage aux articles. (D. P. 827.)

Dans les deux Chambres le vote sur le passage ou le refus de passage aux articles ne doit pas être motivé. (D. P. 828.)

ART. 66.

Les amendements sont rédigés par écrit et remis au Président.

Le Sénat ne délibère sur aucun amendement, si, après avoir été développé, il n'est appuyé.

ART. 51.

Les amendements provenant de l'initiative d'un ou plusieurs membres indiquent l'article de loi ou le chapitre du Budget auquel ils se rapportent.

Ces amendements sont rédigés par écrit et déposés entre les mains du Président, qui les transmet à la Commission.

La Chambre ne délibère sur aucun amendement, si, après avoir été développé, il n'est appuyé.

« En ce qui touche la loi du budget, aucun amendement ou article additionnel tendant à augmenter les dépenses ne peut être déposé après les trois séances qui suivent la distribution du rapport dans lequel figure le chapitre visé (1). »

(1) Résolution du 16 mars 1900.

ART. 51 *bis* (1).

Aucune proposition tendant, soit à des augmentations de traitements, d'indemnités ou de pensions, soit à des créations de services, d'emplois, de pensions, ou à leur extension en dehors des limites prévues par les lois en vigueur, ne peut être faite sous forme d'amendement ou d'article additionnel au budget.

NOTE sur le 1er § de l'art. 66. — Il est de jurisprudence constante à la Chambre des députés, que *les amendements ne peuvent pas être précédés d'un exposé des motifs;* s'il en était autrement, rien ne distinguerait les amendements des propositions de loi... et comme la procédure applicable aux amendements est plus commode que celle qui concerne les propositions... les membres ne présenteraient plus que des amendements; l'initiative parlementaire se développerait au point de s'étouffer elle-même et d'empêcher les affaires d'aboutir. La règle suivie par la Chambre a fléchi au Sénat qui autorise les exposés de motifs pour les amendements qualifiés par leurs auteurs de contre-projets. (D. P. 707.)

L'initiative gouvernementale n'a pas, comme l'initiative parlementaire, la ressource des amendements; elle ne peut s'exercer que par la voie des projets de loi. (Voir p. 87. « De la procédure parlementaire, » par E. Pierre.)

Dernier § de l'art. 51. — La disposition restrictive introduite le 16 mars 1900, dans le règlement de la Chambre des députés, ne figure pas dans le règlement du Sénat.

La même observation s'applique à l'art. 51 *bis* à la Chambre; toutefois, il y a lieu de rappeler que la loi de finances, adoptée le 28 mars 1902, dispose par son article 64 que :

Les cadres de toutes les Administrations centrales établis par des règlements d'administration publique devront toujours correspondre exactement aux crédits votés pour cet objet dans chaque budget spécial. Aucune modification ne pourra être mise en application si elle implique une augmentation correspondante des crédits votés. Les Administrations centrales ne peuvent pas comprendre dans leurs cadres des fonctionnaires payés sur d'autres chapitres du budget, et aucun fonctionnaire ne doit toucher un traitement différent de celui qui est déterminé par la loi budgétaire.

La rédaction primitive proposée par la commission du budget était ainsi conçue : « A partir de la promulgation de la présente loi, nul emploi ne pourra être créé dans les Administrations centrales des Ministères sans une loi. »

(1) Résolution du 16 mars 1900.

ART. 67.

Tout amendement présenté et non soumis au vote dans le cours de la séance est imprimé et distribué avant la séance suivante.

ART. 68.

Les amendements nouveaux et les articles additionnels présentés après la clôture de la première délibération doivent être communiqués à la Commission, imprimés, distribués un jour au moins avant l'ouverture de la deuxième (1).

ART. 52.

Tout amendement présenté et non soumis au vote dans le cours de la séance est imprimé et distribué avant la séance suivante.

ART. 53.

Les amendements nouveaux présentés après la clôture de la première délibération doivent être communiqués à la Commission, imprimés, distribués un jour au moins avant l'ouverture de la seconde.

ART. 54.

Tout amendement proposé dans le cours des deux délibérations est renvoyé de droit à l'examen de la Commission, si le rapporteur le deman e.

NOTE. — Le même privilège n'est pas inscrit dans le règlement du Sénat ; la condition d'un vote préalable du Sénat prononçant la prise en considération est requise pour que le renvoi puisse avoir lieu. (R. S. art. 69.) Le silence du règlement du Sénat ne nous paraît pas de nature à interdire au rapporteur l'exercice d'une prérogative qui ne préjuge rien, qui profite à tout le monde, qui épargne des discours et des votes inutiles. A l'origine, le Sénat appliquait son règlement avec rigueur, mais il admet aujourd'hui que le renvoi doit être prononcé sans vote préalable, lorsque la Commission *tout entière* le réclame : cette jurisprudence ne s'éloigne pas sensiblement du droit consacré par le règlement de la Chambre des députés. car le rapporteur qui demanderait à la Chambre le renvoi d'un amendement contre la volonté de ses collègues de la commission serait désavoué et pourrait être entraîné à résigner son mandat. (D. P. 840.)

(1) Sous peine de ne pouvoir être examinés immédiatement au fond. (Voir D. P. 837.) Toutefois la jurisprudence en cette matière de délais de distribution n'est pas très rigoureuse ; elle est, dans la pratique, conforme à l'esprit du règlement qui a voulu simplement mettre l'assemblée en garde contre la surprise des textes inconnus. (D. P. 838, note 3.)

Art. 69.

S'il en est présenté dans le cours même de cette délibération, ils sont motivés sommairement à la tribune. Le rapporteur est entendu. Le Sénat décide par assis et levé, sans débats, s'il prend les amendements et articles additionnels en considération.

En ce cas, ils sont renvoyés à l'examen de la Commission, imprimés et distribués. Ils ne peuvent être votés le jour même où ils ont été présentés (1).

Art. 55.

Si le renvoi n'est pas demandé, les amendements présentés dans le cours de la seconde délibération sont motivés sommairement à la tribune. Les membres de la Commission peuvent seuls répondre à l'auteur de l'amendement. La Chambre, consultée, décide si elle les prend en considération. Dans le cas de l'affirmative, ils sont renvoyés à l'examen de la Commission.

Ils ne peuvent être votés le jour même où ils ont été présentés (1).

Note. — La procédure des deux Chambres diffère donc sur deux points :

1° Au Sénat, le *rapporteur* seul peut répondre à l'auteur d'un amendement soumis à la prise en considération ; à la Chambre, le même droit appartient *aux membres de la commission*.

2° Le Sénat décide par *assis et levé* sur la prise en considération ; par conséquent, le scrutin public ne peut être demandé, même après une épreuve douteuse ; il faut *deux* épreuves douteuses pour que le scrutin devienne obligatoire. La Chambre des députés ne statue par assis et levé que si le scrutin public n'est pas réclamé. (Voir D. P. 839 & 841.)

Art. 56.

Les auteurs des amendements ont le droit d'être entendus dans la Commission, s'ils en font la demande.

Art. 57.

Dans le cas de renvoi d'un article à la Commission, le droit d'amendement peut s'exercer conformément aux règles précédentes.

(1) C'est-à-dire développés devant l'Assemblée. (D. P. 841.)

L'exception contenue dans ce dernier § n'est pas applicable aux cas d'urgence, mais elle est applicable aux projets et propositions dispensées de deux délibérations.

Note. — Aux termes de l'article 56 du règlement de la Chambre des députés, les auteurs des amendements ont le droit d'être entendus dans la commission compétente, s'ils en font la demande. Le règlement du Sénat garde le silence sur ce point; mais, dans la pratique, les commissions du Sénat procèdent comme les commissions de la Chambre des députés, elles appellent les auteurs d'amendements qui expriment le désir d'être entendus. (D. P. 750.)

Art. 70.

Tout projet repoussé après l'une des deux délibérations ne peut être reproduit avant le délai de trois mois.

Note. — Lorsque le pouvoir exécutif n'était qu'une délégation de l'Assemblée nationale, comme de 1871 à 1875, le règlement interdisait la présentation immédiate d'un projet de loi rejeté par l'Assemblée; il portait que les projets de loi repoussés après l'une des trois délibérations ne pouvaient être reproduits avant le délai de trois mois. Cette disposition n'a pas été maintenue dans le règlement de la Chambre des députés; l'article 38 de ce règlement ne prévoit que le cas de rejet d'une *proposition* d'initiative. On peut donc se demander si le gouvernement est astreint à un délai pour reproduire devant la Chambre des députés les projets rejetés par elle; la raison de douter devient plus forte si l'on examine l'article 147 du règlement de la Chambre, aux termes duquel les projets rejetés par l'une des deux Chambres, après avoir été adoptés par l'autre, peuvent être repris, avant le délai de trois mois, sur *l'initiative du gouvernement*. Quoi qu'il en soit, le règlement du Sénat a maintenu, pour cette Assemblée, l'interdiction établie par l'article 78 du règlement de l'Assemblée. D. P. 70.)

Art. 71.

Les prescriptions relatives aux deux délibérations ne s'appliquent pas au budget des recettes et des dépenses, aux lois des comptes, aux lois portant demandes de crédits spéciaux, aux lois d'intérêt local; pour le vote de ces lois, une seule délibération suffit; elle a lieu suivant les formes déterminées au chapitre VIII du présent Règlement, pour le cas où l'urgence a été déclarée.

Néanmoins, les amendements ou articles additionnels présen-

Art. 60.

Les prescriptions relatives aux deux délibérations ne s'appliquent pas au Budget des recettes et des dépenses, aux lois de comptes, aux lois portant demande de crédits spéciaux, aux lois d'intérêt local. Pour le vote de ces lois, une seule délibération suffit, et elle a lieu, tant pour la discussion des projets de loi que pour celle des amendements, suivant les formes déterminées au chapitre IX du présent règlement, pour les cas où l'urgence a été déclarée.

tés dans le cours de la délibération sont soumis aux formalités prescrites par l'article 69.

Les lois portant demande de crédits spéciaux ne pourront être discutées que quarante-huit heures après la distribution du rapport ou sa lecture à la tribune, sauf en ce qui concerne les crédits présentant un caractère d'*extrême urgence* (1).

Néanmoins, les amendements ou articles additionnels, présentés dans le cours de la délibération, sont soumis aux formalités prescrites par l'article 55.

ART. 72.

Le résultat des délibérations du Sénat est proclamé par le Président en ces termes :

« Le Sénat a adopté » ou : « Le Sénat n'a pas adopté ».

ART. 96.

Le résultat des délibérations de la Chambre est proclamé par le Président en ces termes :

« La Chambre a adopté », ou : « La Chambre n'a pas adopté ».

ART. 73.

Lorsque le Sénat est saisi d'un projet de loi par lequel le Gouvernement, conformément à l'article 8 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 (2), lui demande l'approbation d'un traité conclu avec une puissance étrangère, il n'est pas voté sur les articles du traité et il ne peut être présenté d'amendement à son texte.

Si, dans le cours de l'une ou de l'autre des deux délibéra-

ART. 32.

Lorsque la Chambre est saisie d'un projet de loi par lequel le Gouvernement, conformément à l'article 8 de la loi du 16 juillet 1875 (2), lui demande l'approbation d'un traité conclu avec une puissance étrangère, il n'est pas voté sur les articles du traité, et il ne peut être présenté d'amendement à son texte.

Si, dans le cours des deux délibérations, il y a opposition à quelques-unes des clauses du

(1) Résolution du 3 juillet 1899.

(2) Loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, article 8 :

« Le Président de la République négocie et ratifie les traités. Il en donne connaissance aux Chambres aussitôt que l'intérêt et la sûreté de l'État le permettent.

« Les traités de paix, de commerce, les traités qui engagent les finances de l'État, ceux qui sont relatifs à l'état des personnes et au droit de propriété des Français à l'étranger, ne sont définitifs qu'après avoir été votés par les deux Chambres. Nulle cession, nul échange, nulle adjonction de territoire ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une loi. »

tions, il y a opposition à quelqu'une des clauses du traité, elle se produit sous forme de demande de renvoi à la Commission, imprimée et distribuée au moins vingt-quatre heures à l'avance.

Si le Sénat, après débats, a décidé le renvoi, la Commission, avant le vote définitif, fait un rapport d'ensemble, qui doit être imprimé et distribué, sur les différentes clauses contestées et renvoyées à son examen; elle conclut à l'adoption, au rejet ou à l'ajournement du projet de loi.

Quand le Sénat se prononce pour l'ajournement, il le motive en ces termes : « Le Sénat, appelant de nouveau l'attention du Gouvernement sur telle ou telle clause du traité (relater en entier les clauses sur lesquelles se fonde l'ajournement), surseoit à donner l'autorisation de ratifier (1). »

Lorsque l'urgence a été déclarée, la Commission présente son rapport sur les clauses renvoyées à son examen, après la clôture de la discussion sur les articles non contestés.

Tout projet d'approbation de traité qui a été rejeté ou ajourné peut être reproduit sans observation d'aucun délai.

traité, elle se produit sous forme de demande de renvoi à la Commission, imprimée et distribuée au moins vingt-quatre heures à l'avance.

Si, après débat, la Chambre prend en considération, elle prononce le renvoi.

Lors de la seconde délibération, la Commission fait un rapport d'ensemble, qui doit être imprimé et distribué, sur les différentes clauses contestées et renvoyées à son examen. Elle conclut à l'adoption, au rejet ou à l'ajournement du projet de loi.

L'ajournement est motivé en ces termes :

« La Chambre, appelant de nouveau l'attention du Gouvernement sur telle ou telle clause du traité (relater en entier les clauses sur lesquelles se fonde l'ajournement), surseoit à donner l'autorisation de ratifier (1). »

Lorsque l'urgence a été déclarée, la Commission présente son rapport sur les clauses renvoyées à son examen, après la clôture de la discussion sur les articles non contestés.

Les dispositions de l'art. 38 ne sont pas applicables aux traités.

Note. — Les termes des deux règlements diffèrent légèrement en ce qui concerne le débat et le rapport sur la demande de renvoi (R. S. art. 73 (3e §) et R. C. D. art. 32 (3e et 4e §§), mais la procédure est la même dans les deux Chambres. (Voir D. P. 863.)

(1) La demande de renvoi peut être également formulée dans les termes suivants : « La Chambre, ou le Sénat, invite le Gouvernement à ouvrir de nouvelles négociations relativement aux articles... du traité. » (D. P. 863.)

Art. 74.

Lorsque, en vertu de l'article 7 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 (1), le Président de la République demande une nouvelle délibération du Sénat, le message motivé est imprimé et distribué.

Le Sénat se réunit dans ses Bureaux et nomme une Commission sur le rapport de laquelle il est procédé à la nouvelle délibération.

Art. 33.

Lorsque, en vertu de l'art. 7 de la loi constitutionnelle sur les rapports des pouvoirs publics du 16 juillet 1875 (1), le Président de la République demande une nouvelle délibération de la Chambre, le message motivé est imprimé et distribué.

La Chambre se réunit dans ses Bureaux et nomme une Commission, sur le rapport de laquelle il est procédé à la nouvelle délibération.

CHAPITRE VII

Des propositions, des questions aux ministres et des demandes d'interpellation.

Art. 75.

Toute proposition faite par un Sénateur est formulée par écrit; elle est remise au Président, qui, après en avoir donné connaissance au Sénat, la renvoie

Art. 34.

Toute proposition faite par un Député doit être formulée par écrit en articles de loi et précédée d'un exposé des motifs.

(1) Loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, article 7 :

« Le Président de la République promulgue les lois dans le mois qui suit la transmission au gouvernement de la loi définitivement adoptée. Il doit promulguer dans les trois jours les lois dont la promulgation, par un vote exprès dans l'une et l'autre Chambres, aura été déclarée urgente.

« Dans le délai fixé pour la promulgation, le Président de la République peut, par un message motivé, demander aux deux Chambres une nouvelle délibération qui ne peut être refusée. »

à la Commission spéciale pour les propositions, sauf l'exception portée en l'article 18. (1)

Elle est remise au Président qui, après en avoir donné connaissance à la Chambre, la renvoie à l'examen de la Commission d'initiative, sauf l'exception portée en l'art. 18 (1).

NOTE. — L'article 75 du règlement du Sénat ne stipule pas que les propositions *doivent être précédées d'un exposé des motifs et libellées en articles de loi*, mais l'usage, à défaut du règlement impose cette double formalité. (D. P. 688.)

Après leur dépôt, les projets et les propositions de loi suivent les diverses phases de la procédure et ne peuvent plus disparaître que par la libre volonté de leurs auteurs ou par suite des renouvellements auxquels sont soumis les assemblées. Que deviennent les affaires dans cette hypothèse?

En ce qui concerne la Chambre des députés, la dissolution ou le renouvellement par expiration légale du mandat fait entièrement disparaître tous les projets du gouvernement, toutes les propositions d'initiative parlementaire et toutes les propositions d'initiative sénatoriale, qu'il y ait eu ou non soit commission nommée, soit rapport fait; les pétitions qui restent à examiner sont versées aux archives. Au moment où une Chambre nouvelle se réunit, il y a table rase. Rien ne demeure sur son bureau des affaires dont la Chambre précédente avait été saisie.

Hâtons-nous de dire que tout ne périt pas pour cela. D'une part, le gouvernement demeure armé du droit de reproduire, le jour même où la nouvelle Assemblée s'est constituée, tous les projets précédemment déposés et non votés. De même, le Sénat ressaisit chaque législature des propositions qui sont dues à son initiative et qui n'ont pas abouti. Quant aux propositions dues à l'initiative de la Chambre des députés, elles peuvent être reprises par leurs auteurs, s'ils sont réélus, ou par tout autre membre.

Le Sénat est dans une situation tout autre. Il ne peut être dissous, il se renouvelle partiellement, et constitue un corps permanent; le renouvellement triennal n'apporte aucune interruption dans ses travaux. Voyons quelles sont les conséquences du renouvellement intégral ou de la dissolution de la Chambre des députés au regard des affaires qu'une législature disparue a votées et dont le Sénat se trouve saisi. Le Sénat fait deux parts de ces affaires : il place d'un côté les projets émanés du gouvernement; de l'autre les propositions dues à l'initiative parlementaire. Pour les projets, il se considère comme devant demeurer saisi, non point en vertu du vote de l'ancienne Chambre, mais en vertu du décret présidentiel, tant que ce décret n'est pas retiré, et il applique cette doctrine même aux projets ayant un caractère financier, bien qu'il puisse y avoir doute, à raison des prérogatives budgétaires de la Chambre. Pour les propositions, la jurisprudence du Sénat a varié... il est désormais admis qu'une proposition sortie de l'initiative d'une Chambre disparue peut être valablement délibérée par lui, même après les élections générales (article 127). Résolution du 10 décembre 1894. (D. P. 690.)

(1) Sauf aussi l'exception portée aux articles 87. s. et 71. C. D. Aux termes de l'article 18, une proposition de loi peut être renvoyée à une commission déjà existante, sans qu'il soit besoin de déclarer préalablement l'urgence. Aux termes des articles 87. s. et 71. C. D. une proposition dont l'urgence a été déclarée va directement devant les bureaux. Elle peut même, en vertu d'une décision spéciale, être discutée immédiatement.

Art. 76.

Dans les vingt jours, cette Commission présente un rapport sommaire sur chacune des propositions renvoyées à son examen. Ce rapport conclut au rejet pur et simple, ou à la prise en considération de la proposition.

Néanmoins, lorsqu'elle aura reconnu qu'une proposition rentre dans les travaux d'une Commission déjà chargée de l'examen d'une autre proposition ou d'un projet de loi, elle pourra, sur rapport verbal au Sénat, en demander purement et simplement le renvoi à cette Commission.

Art. 36 (1er, 2e, 3e et 5e §).

Dans la quinzaine, la Commission d'initiative présente un rapport sommaire sur chacune des propositions qui ont été renvoyées à son examen.

Le rapport conclut à la prise en considération, ou au rejet pur et simple, *ou à la question préalable*.

La Commission peut également conclure à la déclaration d'urgence.

Si la Commission reconnait qu'une proposition rentre dans les travaux d'une autre Commission déjà nommée, elle peut demander le renvoi à cette autre Commission.

Note sur le 1er § de l'article 76. -- La Commission d'initiative de la Chambre des députés peut, en outre, conclure à la question préalable ou à la déclaration d'urgence. (D. P. 694.)

Bien que les rapports de la commission d'initiative soient qualifiés de *sommaires* par le règlement, dans les deux Chambres le débat sur les conclusions de ces rapports est nécessairement contradictoire; il peut être très étendu, et rien ne saurait en limiter la durée, excepté le vote de la clôture. (D. P. 695.)

Art. 77.

Au jour fixé pour la discussion, le Sénat délibère sur la prise en considération.

Si la prise en considération est prononcée, il est donné suite à la proposition, selon les formes déterminées au chapitre VI à l'égard des projets de lois.

Art. 36 (4e §).

Si la proposition est prise en considération par la Chambre, elle est renvoyée à l'examen des Bureaux.

Art. 78.

L'auteur d'une proposition peut toujours la retirer, même quand la discussion est ouverte; mais si un autre membre la reprend, la discussion continue.

Art. 37.

L'auteur d'une proposition peut la retirer, même quand la discussion est ouverte.

Si un autre membre la reprend, la discussion continue.

Note. — La jurisprudence est encore plus large que le règlement; elle admet le droit de retirer une proposition *même quand tous les articles sont adoptés* et au moment où la Chambre va procéder au vote d'ensemble. (D. P. 75.)

Art. 79.

Les propositions rejetées par le Sénat ne peuvent être représentées avant le délai de trois mois, si elles ont été prises en considération; avant un délai de six mois, si la prise en considération a été écartée.

Art. 38.

Les propositions rejetées par la Chambre ne peuvent être représentées avant un délai de trois mois, si elles ont été prises en considération; avant un délai de six mois, si elles ont été repoussées au premier vote.

Note. — Le délai de représentation est également de trois mois à l'égard des propositions de loi votées par l'une des Chambres et rejetées par l'autre. (Voir R. S. article 131 et R. C. D. article 147.)

Art. 80.

Le Président accorde la parole à tout Sénateur qui veut poser une question à un Ministre, si le Ministre y consent. L'auteur de la question ne peut parler plus de deux fois; les autres membres n'ont pas le droit d'intervenir.

Art. 47.

Des questions peuvent être adressées par les Députés aux membres du Gouvernement, *au commencement ou à la fin de chaque séance.*

Art. 48.

Avis est donné de ces questions aux Ministres compétents.

Art. 49.

Le Député qui a posé la question a seul le droit de répliquer *sommairement*.

Note. — On voit qu'il existe une différence essentielle entre les textes en vigueur dans les deux Chambres. Au Sénat, le règlement exige en termes formels le consentement du ministre, pour que la question puisse être posée. Le règlement de la Chambre des députés est muet sur la question du consentement: l'article 48 se borne à dire que les ministres compétents doivent être avisés des questions. Il semblerait donc que les députés eussent le droit strict de poser des questions *non acceptées* par les ministres. Cependant, ce qui n'est pas interdit par le règlement est interdit par les usages constants des Chambres; il a été plusieurs fois établi, notamment dans les séances du 15 mars 1873 et 10 février 1874, qu'une question ne pouvait être posée si elle n'est pas acceptée. (D. P. 650.)

Dans les deux Chambres les questions ne sont jamais inscrites à l'ordre du jour.

L'article 47 du règlement de la Chambre des députés a décidé que les questions pourraient être posées au *commencement* ou à la *fin* de chaque séance; il a ainsi préservé la Chambre contre les incidents qui troublent l'ordre du jour et entravent les travaux législatifs. La même garantie n'est pas inscrite dans le règlement du Sénat; mais, s'il le jugeait nécessaire, le Président du Sénat pourrait invoquer les précédents pour ajourner l'auteur d'une question à la fin de la séance. Il en est du droit d'interroger un ministre, comme du droit de déposer une interpellation ou une proposition, comme de tous les droits; on ne peut en user au préjudice des travaux de l'Assemblée. (D. P. 651.)

Anciennement, lorsque le ministre avait répondu à la question posée, personne, pas même l'auteur de la question, ne pouvait lui répondre. Aujourd'hui, l'article 49 du règlement de la Chambre décide que « le député qui a posé la question a seul le droit de répondre sommairement ». Par conséquent, si l'auteur de la question ne demande pas à répondre au ministre, un autre membre ne peut pas se substituer à lui; la règle qu'on a toujours la parole après un ministre n'est pas applicable en cette matière. L'article 80 du règlement du Sénat est très explicite sur ce point. (D. P. 652.)

Le règlement du Sénat ne porte pas, comme celui de la Chambre, que la réplique de l'auteur de la question doit être « sommaire ».

Il est bien établi dans les deux Chambres que les questions posées au cours du débat sur le budget ne sauraient être assimilées aux questions ordinaires, ni *quant à la nécessité de l'assentiment* du ministre compétent, ni *quant à la limitation du droit de réponse*. (D. P. 654.)

Art. 81.	Art. 39.
Tout Sénateur qui veut faire des interpellations en remet la demande écrite au Président.	Tout Député qui veut faire des interpellations en remet la demande écrite au Président.
Cette demande explique sommairement l'objet des interpellations. Le Président en donne lecture au Sénat.	Cette demande explique sommairement l'objet des interpellations; le Président en donne lecture à la Chambre.
Les interpellations de Sénateur à Sénateur sont interdites.	Les interpellations de Député à Député sont interdites.
	Art. 40.
Le Sénat, après avoir entendu un des membres du Gouvernement, fixe, *par assis et levé*, sans débats, le jour où les interpellations seront faites.	La Chambre, après avoir entendu un des membres du Gouvernement, fixe, sans débats *sur le fond*, le jour où l'interpellation sera faite.
Les interpellations sur la politique intérieure ne peuvent être renvoyées au delà d'un mois.	Les interpellations sur la politique intérieure ne peuvent être renvoyées à plus d'un mois.

NOTE. — 1er §. — En donnant connaissance à la Chambre des demandes d'interpellation, les Présidents (du Sénat ou de la Chambre des Députés) ont le droit de n'en pas donner lecture complète, s'il arrive qu'elles contiennent des allégations injurieuses ou diffamatoires. De même lorsqu'une demande d'interpellation contient d'avance le jugement que son auteur compte porter sur les actes du gouvernement, elle n'est inscrite à l'ordre du jour que par analyse; il ne saurait être permis d'anticiper les décisions de la Chambre ni de donner à une demande d'interpellation la forme d'un ordre du jour motivé. (D. P. 656.)

1er §. — Les règlements ne limitent pas les objets sur lesquels peuvent porter les demandes d'interpellation; par conséquent toute demande d'interpellation qui n'a pas un caractère inconstitutionnel est recevable. Toutefois il est de principe de ne pas discuter dans une Chambre les actes de l'autre Chambre. (D. P. 657.) Cette interdiction s'étend aux personnes; il n'est pas permis de mettre en cause dans une Assemblée un représentant qui n'a pas entrée dans cette Assemblée et ne peut se défendre. (D. P. 681.)

3e §. — Le règlement du Sénat porte que la décision sur le jour assigné aux développements d'une interpellation doit être rendue *sans débats;* aux termes de l'article 40 du règlement de la Chambre des députés, elle doit être rendue sans débat *sur le fond*. Malgré cette légère variante, il est admis dans les deux Chambres que l'auteur de l'interpellation peut avoir la parole pour indiquer une date différente de celle que propose le gouvernement, pourvu que cette indication ne soit accompagnée d'aucun commentaire sur le fond même de l'interpellation. Dans la séance du 19 mars 1880, M. Le Président Gambetta a formellement établi que l'interdiction de débattre *sur le fond* n'interdit pas de débattre *sur le choix du jour*, sur la date la plus convenable.

Au Sénat, le vote sur la fixation du jour où l'interpellation sera faite a *nécessairement lieu par assis et levé;* à la Chambre, le scrutin peut être demandé. (D. P. 658.)

4e §. — Les délais en matière d'ordre du jour se comptent suivant la règle *dies a quo*. Le jour de la fixation et le jour du débat sont généralement retranchés. Cependant cette procédure n'est pas constante, et notamment en matière d'interpellations auxquelles on applique la maxime *favores ampliandi*, l'ajournement opère le plus souvent inscription à l'ordre du jour, *date pour date*, sans défalcation du jour de la fixation ni du jour du débat.

En matière d'interpellation sur la *politique* extérieure, les auteurs des règlements ont voulu réserver aux Chambres pleine liberté d'ajourner des débats qui pourraient compromettre nos relations d'amitié avec les puissances étrangères. (D. P. 659.)

ART. 82.

Aucun ordre du jour motivé sur les interpellations ne peut être présenté, s'il n'est rédigé par écrit et déposé sur le bureau du Président *qui en donne lecture*.

L'ordre du jour pur et simple, s'il est réclamé, a toujours la priorité.

ART. 11.

Aucun ordre du jour motivé sur les interpellations ne peut être présenté, s'il n'est rédigé par écrit et déposé sur le bureau du Président.

ART. 12.

L'ordre du jour pur et simple,

s'il est demandé, a toujours la priorité.

NOTE. — 1er §. — Le règlement du Sénat oblige le Président à donner lecture des ordres du jour motivés qui lui sont remis. Cette obligation ne figure pas dans le règlement de la Chambre des députés.
2e §. — L'ordre du jour pur et simple peut être réclamé verbalement. (D. P. 666.)

ART. 43.

Si l'ordre du jour pur et simple n'est pas adopté et si le renvoi aux Bureaux n'est pas ordonné, conformément aux articles ci-après, le Président soumet les ordres du jour motivés au vote de la Chambre.

Il est statué par la Chambre sur les questions de priorité (1).

ART. 83.

En cas de rejet de l'ordre du jour pur et simple, le renvoi aux Bureaux *est de droit*, s'il est demandé par le Gouvernement.

Ce renvoi peut être également prononcé par le Sénat sur la proposition d'un de ses membres.

Dans l'un et l'autre cas, une Commission est nommée, et, sur son rapport, le Sénat statue sommairement comme en matière d'urgence.

ART. 44.

Si l'ordre du jour pur et simple est écarté, la Chambre *peut*, sur la demande d'un de ses membres, *décider qu'elle renverra dans les Bureaux* l'examen des ordres du jour motivés.

En cas de renvoi dans les Bureaux, la Chambre, sur le rapport d'une Commission, statue comme en matière d'urgence.

NOTE sur l'art. 83. — Il y a lieu de remarquer qu'au Sénat le renvoi aux bureaux est de droit, c'est-à-dire *obligatoire*, *si le gouvernement le demande*. Le règlement de la Chambre des députés ne contient pas de disposition de cette nature.

(1) Voy. l'art. 91, qui donne aux questions de priorité la préférence sur la question principale. Aux termes de l'article précédent, l'ordre du jour pur et simple a, de plein droit, la priorité.

Il y a également une question de priorité qui se trouve placée hors de tout débat et soustraite à la souveraine appréciation de la Chambre, c'est elle qui concerne les amendements, lesquels doivent toujours, aux termes de l'art. 92, être mis aux voix avant la question principale.

Art. 84.

La résolution de la Commission est d'abord mise aux voix. Si elle est adopté, l'interpellation est close.

Si elle est rejetée, il est statué sur les ordres du jour motivés dans l'ordre où ils ont été discutés, à moins qu'une question de priorité n'ait été résolue en faveur de l'un d'eux.

En cas de rejet, l'interpellation est close par le vote qui intervient sur le dernier ordre du jour mis aux voix.

Art. 45.

Si la résolution de la Commission est rejetée, il est statué sur les ordres du jour motivés suivant le rang fixé par la Chambre.

Art. 85.

Les demandes d'interpellation retirées par ceux qui les ont faites peuvent être reprises par un autre membre.

Art. 46.

Les demandes d'interpellation retirées par ceux qui les ont faites peuvent être reprises par d'autres Députés.

CHAPITRE VIII

De la déclaration d'urgence.

Art. 86.

Lors de la présentation d'un projet de loi ou d'une proposition, l'urgence peut être demandée.

Elle peut l'être par le Gouvernement, par l'auteur de la proposition, par tout membre du Sénat.

Art. 69.

Lors de la présentation d'un projet de loi ou d'une proposition, l'urgence peut être demandée.

Elle peut l'être par le Gouvernement, par l'auteur de la proposition, par tout membre de la Chambre (1).

(1) Lorsque l'urgence a été demandée sur une proposition d'initiative, la question *préalable* peut être proposée et elle a la priorité pour le vote.

La demande ayant pour objet de faire déclarer l'urgence est précédée d'un exposé des motifs.

ART. 70, 1er §.

La demande ayant pour objet de faire déclarer l'urgence est précédée d'un exposé des motifs.

NOTE. — Aux termes de l'article 36 de la Chambre des députés, l'urgence peut aussi être demandée par la commission d'initiative, tandis que l'article 76 du règlement du Sénat est muet sur ce point.

La jurisprudence a étendu aux différentes phases de la procédure la faculté d'introduire une demande d'urgence. Toutefois, il résulte des articles 87 et 88 du règlement du Sénat que, lorsque l'urgence n'a pas été demandée avant le renvoi en commission, elle ne peut plus l'être qu'après le dépôt du rapport. Les mêmes dispositions n'existent pas dans le règlement de la Chambre des députés. (D. P. 877.)

ART. 87.

Lorsque la demande d'urgence est faite par le Gouvernement, le Sénat, consulté, décide immédiatement s'il y a lieu de donner suite à la demande d'urgence.

Si l'urgence est demandée pour une proposition émanée de l'initiative parlementaire, le Sénateur qui fait cette demande la dépose par écrit entre les mains du Président *à l'ouverture de la séance.* Le Président en donne connaissance au Sénat. Le vote sur l'urgence *est remis à la fin de la séance;* il a lieu avant la fixation de l'ordre du jour.

Si l'urgence est déclarée, le Sénat prononce le renvoi soit à une Commission déjà formée, soit aux Bureaux.

ART. 70, 2e §.

La Chambre, consultée, décide s'il y a lieu de donner suite à la demande d'urgence.

ART. 71.

Si l'urgence est déclarée, la Chambre prononce le renvoi, soit à une Commission déjà formée, soit aux Bureaux. Elle peut même, par décision spéciale, statuer immédiatement.

NOTE. — Le Sénat a montré pour l'urgence un peu plus de défiance que la Chambre des députés; il a séparé l'initiative parlementaire de l'initiative gouvernementale; son règlement établit des procédures distinctes, selon que la demande d'urgence émane du gouvernement ou d'un membre de l'Assemblée. Mais, en fait, dans les deux Chambres, il est immédiatement statué sur les demandes d'urgence faites par le gouvernement, et, sauf dans les circonstances exceptionnelles, le Président de la Chambre ajourne à la fin de la séance

l'exposé des motifs des demandes d'urgence formulées par un député. Au Sénat, l'obligation de formuler *à l'ouverture de la séance*, la demande d'urgence sur une proposition d'initiative est expresse. Lorsqu'une proposition dont l'auteur veut demander l'urgence n'a pas été déposée *à l'ouverture* de la séance, la discussion sur l'urgence ne peut plus avoir lieu qu'à la séance *suivante* et, dans ce cas, la discussion est inscrite à l'ordre du jour. (D. P. 880.

NOTE sur le dernier § de l'art. 87. — C'est-à-dire que dans les deux Chambres, l'urgence prononcée en faveur d'une proposition la dispense du renvoi à la commission d'initiative.

La déclaration d'urgence dispense aussi les projets et propositions des délais de distribution avant l'ouverture de la discussion dans les bureaux. (R. S. art. 13, et R. C. D. art. 14.) Elle dispense enfin les projets et propositions affectant les recettes sur les dépenses de l'État et soumis à des commissions spéciales de la nécessité de la communication à la commission des Finances ou du Budget. (R. S. art. 22 et R. C. D. art. 24.)

Voir aussi l'art. 18 pour les conséquences de la déclaration d'urgence.

ART. 88. (1)

Après le dépôt d'un rapport, l'urgence peut être demandée. En ce cas, seront suivies, pour la demande et la déclaration d'urgence, les règles posées par l'article précédent. *La discussion immédiate* pourra être prononcée par le Sénat, sur une demande écrite et *signée de vingt membres.*

Les noms des signataires de cette demande seront insérés au *Journal officiel.*

Les dispositions du présent article ne s'appliquent pas aux rapports de Commissions chargées d'examiner des demandes

ART. 71, dernier §.

Elle (la Chambre, si l'urgence est déclarée) peut même, par décision spéciale, statuer immédiatement (2).

(1) Résolution du 24 février 1877.

(2) « *Immédiatement* », c'est-à-dire sans renvoi dans les bureaux, sans examen préalable de commission, *sans rapport*, séance tenante s'il y a lieu. Le règlement du Sénat établit des formalités plus étroites pour la *discussion immédiate*. Elle ne peut être ordonnée qu'*après le dépôt du rapport*, sur une demande écrite et signée de vingt membres. Les noms des signataires de cette demande doivent être insérés au *Journal officiel*. (D. P. 883.) En définitive, la *discussion immédiate* prononcée permet à la Chambre des députés de supprimer l'intervention des bureaux et des commissions. Cette faculté n'existe pas au Sénat, puisque la discussion immédiate ne peut être ordonnée qu'après le dépôt du rapport (et après urgence déclarée).

de poursuites contre des membres du Sénat. Ces rapports sont avant toute délibération, et aux termes de l'article 64, imprimés et distribués.

NOTE. — L'article 88 du règlement du Sénat, 3e §, décide que les dispositions applicables au cas d'urgence ne s'étendent pas aux rapports des commissions chargées d'examiner des demandes de poursuites contre les membres du Sénat : il ajoute : « Ces rapports, sont, avant toute libération, et aux termes de l'article 64, imprimés et distribués. » D'où il suit qu'au Sénat l'examen d'une demande de poursuites ne peut commencer en séance publique que vingt-quatre heures après la distribution du rapport.

Au contraire, la déclaration d'urgence autorise la Chambre des députés à passer à la discussion immédiate sans renvoi dans les bureaux et sans rapport de commission. (D. P. 1099.)

ART. 72.

Les propositions et les projets de loi en faveur desquels la déclaration d'urgence a été prononcée ne sont soumis qu'à une seule lecture.

La délibération porte d'abord sur l'ensemble du projet ou de la proposition.

Le Président consulte la Chambre pour savoir si elle entend passer à la discussion des articles.

ART. 89.

La délibération porte d'abord sur l'ensemble du projet ou de la proposition.

Le Président consulte le Sénat pour savoir s'il entend passer à la discussion des articles.

NOTE sur le 2e §. — Lorsqu'un projet a obtenu le bénéfice de l'urgence au début de la seconde délibération, doit-on considérer le passage aux articles comme résolu par ce fait que la Chambre avait décidé le passage à une deuxième délibération, ou bien y a-t-il lieu de maintenir la formalité du passage aux articles ? L'Assemblée de 1871 suivait la seconde procédure, la Chambre des députés suit la première... La question pourrait faire doute au Sénat, qui, lors de la première lecture, n'est pas appelé à se prononcer sur le passage aux articles. (D. P. 827.)

ART. 90.

Si le Sénat refuse de passer à la discussion des articles, la proposition ou le projet est rejeté.

ART. 73.

Si la Chambre refuse de passer à la discussion des articles, la proposition ou le projet est rejeté.

Dans le cas contraire, la discussion continue. Elle porte sur chacun des articles et sur les amendements qui s'y rapportent.

Dans le cas contraire, la discussion continue et porte exclusivement sur chacun des articles et sur les amendements qui s'y rapportent.

ART. 91.

Tout amendement, tout article additionnel proposé dans le cours de la discussion est motivé sommairement à la tribune. Il est envoyé de droit à l'examen de la Commission, si un Ministre ou la Commission le demande.

Si ce renvoi n'est pas demandé, le Sénat, après avoir entendu le Rapporteur, décide, *par assis et levé, sans débats*, s'il prend l'amendement ou l'article additionnel en considération. Dans ce cas, ils sont renvoyés à l'examen de la Commission.

ART. 74.

Tout amendement, tout article additionnel, proposé dans le cours de la discussion, est motivé sommairement à la tribune. Il est envoyé de droit à l'examen de la Commission si un Ministre ou *le rapporteur le demande.*

Si ce renvoi n'est pas demandé, la Chambre, consultée, décide, après avoir entendu le rapporteur, si elle les prend en considération; dans ce cas, ils sont renvoyés à l'examen de la Commission.

NOTE sur le 2e § du 91. — Au Sénat, le vote a lieu par assis et levé. Au Sénat, comme à la Chambre, l'amendement ou l'article additionnel pris en considération et renvoyé à l'examen de la commission peut être rapporté et voté *le jour même* où il a été présenté. (D. P. 243.)

ART. 92.

Après le vote des articles, il est procédé au vote sur l'ensemble de la proposition. Avant ce dernier vote, tout Sénateur peut présenter des considérations générales pour l'adoption ou pour le rejet.

Le Sénat peut aussi, avant le vote de l'ensemble, renvoyer le projet à la Commission, afin qu'il soit revisé et coordonné. Ce renvoi est de droit, si la Commission le demande.

La Commission présente sans délai son travail. Lecture en est

ART. 75.

Après le vote des articles, il est procédé au vote sur l'ensemble de la proposition. Avant ce dernier vote, tout Député peut présenter des considérations générales pour l'adoption ou pour le rejet.

La Chambre peut aussi, avant le vote sur l'ensemble, renvoyer le projet à la Commission, afin qu'il soit revisé et coordonné. Ce renvoi est de droit, si la Commission le demande.

La Commission présente sans délai son travail. Lecture en est

donnée, et la discussion porte exclusivement sur la rédaction.

ART. 93.

Si le Sénat s'est prononcé contre l'urgence, la proposition ou le projet est examiné et voté dans les formes ordinaires.

Le caractère d'urgence reconnu à une proposition ou à un projet de loi pourra être retiré, sur la demande d'un membre du Sénat, après le dépôt du rapport de la Commission chargée de son examen.

Ce retrait ne pourra plus être demandé après l'ouverture de la discussion sur les articles (1). Mais il pourra l'être après la discussion des articles et avant le vote sur l'ensemble de la loi.

ART. 94.

Après le vote d'une loi, le Sénat, sur la proposition d'un membre, est consulté par le Président sur le point de savoir si la loi votée sera promulguée d'urgence, dans les trois jours, aux termes de l'article 7 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 (2).

donnée, et la discussion qui s'ouvre porte exclusivement sur la rédaction.

ART. 76.

Si la Chambre s'est prononcée contre l'urgence, la proposition ou le projet est examiné et voté dans les formes ordinaires.

Le caractère d'urgence reconnu à une proposition ou à un projet de loi pourra être retiré, sur la demande d'un membre de la Chambre, après le dépôt du rapport de la Commission chargée de son examen.

Ce retrait ne pourra plus être demandé après l'ouverture de la discussion sur les articles, mais il pourra l'être après la discussion des articles et avant le vote sur l'ensemble de la loi.

ART. 77.

Après le vote d'une loi, la Chambre, sur la proposition d'un Député, est consultée par le Président sur le point de savoir si la loi votée sera promulguée d'urgence dans les trois jours, aux termes de l'article 7 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 (2).

(1) Résolution du 24 décembre 1883.

(2) Loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, article 7 :

« Le Président de la République promulgue les lois dans le mois qui suit la transmission au Gouvernement de la loi définitivement adoptée. Il doit promulguer dans les trois jours les lois dont la promulgation, par un vote exprès dans l'une et l'autre Chambres, aura été déclarée urgente.

« Dans le délai fixé pour la promulgation, le Président de la République peut, par un message motivé, demander aux Chambres une nouvelle délibération qui ne peut être refusée. »

CHAPITRE IX

Des pétitions.

ART. 95.

Toute pétition doit être rédigée par écrit et signée; elle doit indiquer la demeure du pétitionnaire ou de l'un d'eux si elle est revêtue de plusieurs signatures.

Les signatures des pétitionnaires doivent être légalisées.

Si la légalisation était refusée, le pétitionnaire ferait mention de ce refus à la suite de sa pétition.

Les pétitions doivent être adressées au Président du Sénat.

Elles peuvent également être déposées *entre les mains d'un des Secrétaires* par un Sénateur qui fait, en marge, mention du dépôt et signe cette mention.

Une pétition apportée ou transmise par un rassemblement formé sur la voie publique ne pourra être reçue par le Président, ni déposée sur le Bureau (1).

ART. 61.

Toute pétition doit être rédigée par écrit et signée; elle doit, en outre, indiquer la demeure du pétitionnaire ou de l'un d'eux, si elle est revêtue de plusieurs signatures.

Les signatures des pétitionnaires doivent être légalisées.

Si la légalisation était refusée, le pétitionnaire ferait mention de ce refus à la suite de sa pétition.

Les pétitions doivent être adressées au Président de la Chambre.

Elles peuvent également être déposées par un Député qui fait, en marge, mention du dépôt et signe cette mention.

Une pétition apportée ou transmise par un rassemblement formé sur la voie publique ne pourra être reçue par le Président ni déposée sur le Bureau.

NOTE sur le 3e §. — Le règlement de la Législative portait formellement : « Les pétitions peuvent être déposées *sur le bureau* », mais les députés de 1871 ont renoncé à se prévaloir du droit inscrit dans le reglement et les mots « sur le bureau » ont été supprimés en 1878. Ces mots n'ayant pas été rétablis dans le règlement actuel de la Chambre des députés, les membres de cette Chambre *ne déposent jamais les pétitions à la tribune*. (Voir D. P. 576.)

(1) Voir la loi du 22 juillet 1879.

ART. 96.

Les pétitions, dans l'ordre de leur arrivée, sont inscrites sur un rôle général contenant le numéro d'ordre de la pétition, le nom et la demeure du pétitionnaire ainsi que l'indication sommaire de l'objet de sa demande, et, lorsqu'elle n'aura pas été adressée directement au Président, le nom du Sénateur qui l'aura déposée.

Ce rôle est imprimé et distribué au Sénat.

ART. 97.

Les pétitions inscrites sur le rôle sont renvoyées à la Commission des pétitions.

Néanmoins, celles relatives à une proposition actuellement soumise à l'examen d'une Commission spéciale sont directement renvoyées à cette Commission par le Président du Sénat.

Ce renvoi peut également être ordonné par la Commission des pétitions.

Tout membre du Sénat pourra prendre communication des pétitions en s'adressant au Président de la Commission chargée de leur examen.

ART. 98.

La Commission, après examen de chaque pétition, les classe dans l'ordre suivant :

Celles sur lesquelles elle conclut au renvoi à un Ministre;

Celles qu'elle juge devoir être, indépendamment de ce renvoi,

ART. 62.

Les pétitions, dans l'ordre de leur arrivée, sont inscrites sur un rôle général contenant le numéro d'ordre de la pétition, le nom et la demeure du pétitionnaire, ainsi que l'indication sommaire de l'objet de sa demande, et, lorsqu'elle n'aura pas été adressée directement au Président, le nom du Député qui l'aura déposée.

Ce rôle est imprimé et distribué à la Chambre.

ART. 63.

Les pétitions inscrites sur le rôle sont renvoyées à la Commission des pétitions.

Néanmoins, celles qui sont relatives à une proposition actuellement soumise à l'examen d'une Commission spéciale sont directement renvoyées à cette Commission par le Président de la Chambre.

Ce renvoi peut également être ordonné par la Commission des pétitions.

Tout membre de la Chambre pourra prendre communication des pétitions, en s'adressant au Président de la Commission chargée de leur examen.

ART. 64.

La Commission, après examen de chaque pétition, les classe dans l'ordre suivant :

Celles qu'elle juge à propos de renvoyer à un Ministre ;

Celles qu'elle juge devoir être, indépendamment de ce renvoi,

soumises à l'examen du Sénat;

Celles qu'elle ne juge pas devoir être utilement soumises à cet examen.

Avis est donné au pétitionnaire de la résolution adoptée, à l'égard de sa pétition, et du numéro d'ordre qui lui est donné.

soumises à l'examen de la Chambre;

Celles qu'elle ne juge pas devoir être utilement soumises à cet examen.

Avis est donné au pétitionnaire de la résolution adoptée à l'égard de sa pétition, et du numéro d'ordre qui lui est donné.

Art. 99.

Un feuilleton, distribué *chaque mois* aux membres du Sénat, mentionne le nom et le domicile du pétitionnaire, l'indication sommaire de l'objet de la pétition, le nom du Rapporteur, enfin la résolution adoptée par la Commission, avec le résumé succinct de ses motifs.

Toutefois, la Commission peut ne faire figurer la pétition au feuilleton que par son numéro d'ordre et par le nom de son auteur, avec indication de la résolution adoptée. Cette décision ne peut être prise qu'à l'unanimité des membres présents.

Art. 65.

Un feuilleton, distribué *chaque semaine, s'il y a lieu,* aux membres de la Chambre, mentionne le nom et le domicile du pétitionnaire, l'indication sommaire de l'objet de la pétition, le nom du rapporteur, enfin la résolution adoptée par la Commission, avec le résumé succinct de ses motifs.

Toutefois la Commission, si, à l'unanimité de ses membres présents, elle l'a décidé, peut ne faire figurer la pétition au feuilleton que par son numéro d'ordre et par le nom de son auteur, avec indication de la résolution adoptée.

Note sur le 1er § de 99. — En règle générale, les rapports de pétitions ne doivent être insérés qu'au feuilleton, ils ne sont ni déposés sur le bureau, ni imprimés à part, comme les rapports qui concernent des projets ou des propositions de loi. Cependant, les assemblées ont quelquefois autorisé le dépôt sur leur bureau, l'impression et la distribution séparée de rapports de pétitions, lorsque celles-ci avaient un intérêt exceptionnel. (D. P. 579.)

Art. 100.

Tout Sénateur, dans le mois de la distribution du feuilleton, peut demander le rapport en séance publique d'une pétition, quel que soit le classement que la Commission lui ait assigné.

Art. 66.

Tout Député, dans le mois de la distribution du feuilleton, peut demander le rapport en séance publique d'une pétition, quel que soit le classement que la Commission lui ait assigné.

Sur sa demande, *adressés par écrit au Président du Sénat,* le rapport devra être présenté au Sénat.

Après l'expiration du délai ci-dessus indiqué, les résolutions de la Commission deviennent définitives à l'égard des pétitions qui ne doivent pas être l'objet d'un rapport public, et elles sont mentionnées au *Journal officiel.*

Sur sa demande, le rapport sera fait de plein droit.

Après l'expiration du délai ci-dessus indiqué, les résolutions de la Commission deviennent définitives à l'égard des pétitions qui ne doivent pas être l'objet d'un rapport public, et elles sont mentionnées au *Journal officiel.*

NOTE sur le 1er §. — Le règlement du Sénat exige que la demande soit adressée *par écrit* au Président du Sénat; le règlement de la Chambre des députés n'impose pas la même formalité; par conséquent, dans cette Chambre, la demande pourrait être faite *verbalement à la tribune.* Dans les deux Chambres, il suffit que la demande soit régulièrement formulée pour que le rapport soit fait de plein droit. (D. P. 580.)

ART. 101.

La Commission rapporte les pétitions en séance publique. La priorité ou l'urgence peut être demandée pour l'examen d'une pétition; sur cette demande le Sénat décide par assis et levé, sans débats.

ART. 67.

La Commission rapporte les pétitions en séance publique. La priorité ou l'urgence peut être demandée pour l'examen d'une pétition.

Sur cette demande *sommairement motivée,* la Chambre décide. Le rapporteur ou un membre du Gouvernement peut toujours être entendu.

NOTE. — Au Sénat, la décision est prise *par assis et levé, sans débats.* A la Chambre des députés la demande peut être *sommairement motivée ;* le rapporteur ou un membre du gouvernement peut toujours être entendu; la Chambre décide par assis et levé si le scrutin public n'est pas demandé; il est permis de le réclamer en cette matière. (D. P. 580.)

ART. 102.

Les Commissions spéciales auxquelles des pétitions auront été renvoyées devront en faire mention dans leurs rapports.

Dans un délai de six mois,

ART. 68.

Les Commissions spéciales auxquelles des pétitions auront été renvoyées devront les mentionner dans leurs rapports.

Dans un délai de six mois,

les Ministres feront connaître, par une mention portée au feuilleton distribué aux membres du Sénat, la suite qu'ils auront donnée aux pétitions qui leur auront été successivement renvoyées.

les Ministres feront connaître, par une mention portée au feuilleton distribué aux membres de la Chambre, la suite qu'ils ont donnée aux pétitions qui leur ont été respectivement renvoyées.

CHAPITRE X

Des congés.

ART. 103.

Nul Sénateur ne peut s'absenter sans un congé du Sénat.

Le Président peut néanmoins, en cas d'urgence, accorder un congé ; il en rend compte au Sénat.

ART. 112.

Nul Député ne peut s'absenter sans un congé de la Chambre.

Le Président peut néanmoins, en cas d'urgence, accorder un congé ; il en rend compte à la Chambre.

ART. 104.

Les demandes de congés sont renvoyées à l'examen d'une Commission nommée comme il est dit à l'article 17, et chargée de donner son avis sur chaque demande.

ART. 113.

Les demandes de congé sont renvoyées à l'examen d'une Commission qui donne son avis sur chaque demande.

ART. 105.

En soumettant les demandes de congés au Sénat, le Président fait connaître l'avis de la Commission sur chacune d'elles.

ART. 114.

En soumettant les demandes de congé à la Chambre, le Président fait connaître l'avis de la Commission sur chacune d'elles.

ART. 106.

L'indemnité cesse de droit pour tout Sénateur absent sans congé, ou qui prolonge son ab-

ART. 115.

L'indemnité cesse de droit pour tout Député absent sans congé, ou qui prolonge son ab-

sence au delà du terme du congé qui lui a été accordé.

Art. 107.

Est réputé absent sans congé le Sénateur qui, pendant six séances consécutives, n'aura pas répondu aux appels nominaux, ou qui n'aura pris part, ni aux travaux des Bureaux et des Commissions, ni, en séance publique, aux discussions de tribune et aux scrutins de vote.

Les circonstances établissant l'absence sont relevées et constatées par la Questure.

A défaut de motifs valables qui justifient son absence, le Sénateur est inscrit nominativement au *Journal officiel* comme absent sans congé.

Les Sénateurs en congé régulier constaté au *Journal officiel* ne devront pas prendre part à un vote avant l'expiration de leur congé, s'ils n'ont pas averti le Bureau de leur présence.

sence au delà du terme du congé qui lui a été accordé.

Art. 116.

Est réputé absent sans congé le Député qui, pendant six séances consécutives, n'aura pas répondu aux appels nominaux ou n'aura pris part ni aux travaux des Bureaux et des Commissions, ni, en séance publique, aux discussions de tribune et aux scrutins de vote.

Ces circonstances établissant l'absence sont relevées et constatées par la Questure.

A défaut de motifs valables qui justifient son absence, le Député est inscrit nominalement au *Journal officiel* comme absent sans congé.

Les réclamations sont portées au Bureau de la Chambre, qui prononce, après avoir pris l'avis de la Commission des congés.

Note sur le 4e § de 116. — Cette disposition n'a pas été insérée dans le règlement du Sénat, mais il est évident que si un sénateur avait à se plaindre d'être inscrit indûment comme absent sans congé, sa réclamation serait jugée par le bureau du Sénat. (D. P. 493.)

4e § de 107. — Le souvenir des difficultés provoquées par le vote des membres en congé a conduit les rédacteurs du règlement du Sénat à introduire dans l'article 107 ce 4e §. Le règlement de la Chambre des députés ne contient aucune interdiction de cette nature ; mais, dans la pratique, les bulletins des membres absents en vertu d'un congé régulier sont retranchés des scrutins lorsqu'ils n'ont pas fait connaître au secrétariat général de la Présidence leur volonté de voter. (D. P. 1021.)

Le Sénat (23 juillet 1883) a décidé que les congés ne doivent être considérés comme produisant leur effet légal qu'à partir du lendemain du jour où ils ont été accordés, le *dies a quo* ne compte pas. (D. P. 491 et 1021.)

CHAPITRE XI

De la police intérieure et extérieure du Sénat. Des droits du Président.

ART. 108.

Le Président est chargé de veiller à la sûreté intérieure et extérieure du Sénat. A cet effet, il fixe l'importance des forces militaires qu'il juge nécessaires; elles sont placées sous ses ordres (1).

Le Président habite dans l'intérieur du Palais sénatorial.

ART. 134.

Le Président est chargé de veiller à la sûreté intérieure et extérieure de la Chambre. A cet effet, il fixe l'importance des forces militaires qu'il juge nécessaires; elles sont placées sous ses ordres (1).

Le Président habite dans l'intérieur du Palais législatif.

ART. 109.

La police du Sénat est exercée, en son nom, par le Président.

ART. 135.

La police de la Chambre est exercée, en son nom, par le Président.

ART. 110.

Nul étranger ne peut, sous aucun prétexte, s'introduire dans l'enceinte où siègent les membres du Sénat.

ART. 136.

Nul étranger, ne peut, sous aucun prétexte, s'introduire dans l'enceinte où siègent les membres de la Chambre des Députés.

(1) Loi du 22 juillet 1879, relative au siège du Pouvoir exécutif et des Chambres à Paris, article 5 :

« Les Présidents du Sénat et de la Chambre des Députés sont chargés de veiller à la sûreté intérieure et extérieure de l'Assemblée qu'ils président. A cet effet, ils ont le droit de requérir la force armée et toutes les autorités dont ils jugent le concours nécessaire.

« Les réquisitions peuvent être adressées directement à tous les officiers, commandants ou fonctionnaires, qui sont tenus d'y obtempérer immédiatement sous les peines portées par les lois.

« Les Présidents du Sénat et de la Chambre des Députés peuvent déléguer leur droit de réquisition aux questeurs ou à l'un d'eux. »

Art. 111.

Pendant tout le cours des séances, les personnes placées dans les tribunes se tiennent assises, découvertes et en silence.

Art. 137.

Pendant tout le cours des séances, les personnes placées dans les tribunes se tiennent assises, découvertes et en silence.

Art. 112.

Toute personne qui donne des marques d'approbation ou d'improbation est sur-le-champ exclue des tribunes par les huissiers chargés d'y maintenir l'ordre.

Art. 138.

Toute personne qui donne des marques d'approbation ou d'improbation est sur-le-champ exclue des tribunes par les huissiers chargés d'y maintenir l'ordre.

Art. 113.

Tout individu qui trouble les délibérations est traduit sans délai, s'il y a lieu, devant l'autorité compétente.

Art. 139.

Tout individu qui trouble les délibérations est traduit sans délai, s'il y a lieu, devant l'autorité compétente.

CHAPITRE XII

De la discipline.

Art. 114.

Les peines disciplinaires applicables aux membres du Sénat sont :
Le rappel à l'ordre ;
Le rappel à l'ordre avec inscription au procès-verbal ;
La censure ;
La censure avec exclusion temporaire du lieu des séances.

Art. 117.

Les peines disciplinaires applicables aux membres de la Chambre des Députés sont :
Le rappel à l'ordre ;
Le rappel à l'ordre, avec inscription au procès-verbal ;
La censure ;
La censure avec exclusion temporaire du lieu des séances.

Note. — Les sénateurs et les députés sont aujourd'hui soumis aux mêmes

peines disciplinaires ; toutefois leurs conséquences *matérielles*, votées le 1[er] décembre 1879 par la Chambre et le 29 mars 1887 par le Sénat, sont moins rigoureuses dans cette dernière Assemblée. (Voir D. P. 456 et 461.)

ART. 115 (1).

Est rappelé à l'ordre tout orateur qui s'en écarte, tout membre du Sénat qui trouble l'ordre par une des infractions au Règlement prévues dans l'article 42, ou de toute autre manière.

Est rappelé à l'ordre, avec inscription au procès-verbal, tout membre du Sénat qui, dans la même séance, aura encouru un premier rappel à l'ordre.

ART. 118.

Est rappelé à l'ordre tout orateur qui s'en écarte, tout membre qui trouble l'ordre par une des infractions au Règlement prévues dans l'article 107, ou de toute autre manière.

ART. 119.

Est rappelé à l'ordre, avec inscription au procès-verbal, tout Député qui, dans la même séance, aura encouru un premier rappel à l'ordre.

NOTE sur le 2e §. — Au Sénat comme à la Chambre cette disposition n'est pas considérée comme *impérative;* c'est-à-dire qu'un membre peut être rappelé deux fois à l'ordre dans une même séance, sans encourir l'inscription au procès-verbal; cette inscription *n'a pas lieu de plein droit;* elle n'existe que si elle a été ordonnée d'une façon formelle. (D. P. 466.)

ART. 120.

Le rappel à l'ordre, avec inscription au procès-verbal, emporte, de plein droit, la privation pendant quinze jours de moitié de l'indemnité allouée aux Députés.

NOTE. — Cette disposition n'existe pas dans le Règlement du Sénat ; elle est d'ailleurs assez rarement appliquée à la Chambre. (D. P. 481.)

ART. 116.

Le Président seul rappelle à l'ordre; la parole est accordée

ART. 121.

Le Président seul rappelle à l'ordre. La parole est accordée à

(1) Résolution du 29 mars 1887.

à l'orateur qui, rappelé à l'ordre, se soumet à l'autorité du Président et demande à se justifier.

Tout membre qui, n'étant pas autorisé à parler, s'est fait rappeler à l'ordre, n'obtient la parole pour se justifier qu'à la fin de la séance, à moins que le Président n'en décide autrement.

Si le rappel à l'ordre est maintenu par le Président, il en est tenu note par les Secrétaires.

l'orateur qui, rappelé à l'ordre, se soumet à l'autorité du Président et demande à se justifier.

Tout Député qui, n'étant pas autorisé à parler, s'est fait rappeler à l'ordre, n'obtient la parole pour se justifier qu'à la fin de la séance, à moins que le Président n'en décide autrement.

Si le rappel à l'ordre est maintenu par le Président, il en est tenu note par les Secrétaires.

Note sur les 1er et 2e § §. — C'est-à-dire que l'*orateur*, rappelé à l'ordre, doit se soumettre ou se justifier avant de continuer son discours, mais que l'*interrupteur* ne peut pas bénéficier du rappel à l'ordre pour obtenir la parole et entraver de nouveau les débats. (D. P. 475.)

ART. 117 (1).

Lorsqu'un orateur a été rappelé à l'ordre deux fois dans une même séance, le Président peut proposer au Sénat de lui interdire la parole pour le reste de la séance.

Le Sénat prononce, par assis et levé, sans débats.

ART. 122.

Lorsqu'un orateur a été rappelé deux fois à l'ordre dans la même séance, la Chambre peut, sur la proposition du Président, lui interdire la parole pour le reste de la séance.

La Chambre prononce par assis et levé, sans débats.

ART. 118 (2).

La censure est prononcée contre :

Tout Sénateur qui, après le rappel à l'ordre avec inscription au procès-verbal, ne sera pas rentré dans le devoir ;

Tout Sénateur qui, dans l'Assemblée, aura donné le signal d'une scène tumultueuse ou d'une abstention collective de

ART. 123.

La censure est prononcée contre :

1° Tout Député qui, après le rappel à l'ordre avec inscription au procès-verbal, ne sera pas rentré dans le devoir ;

2° Tout Député qui, dans l'espace de trente jours, aura encouru trois fois le rappel à l'ordre ;

(1) Résolution du 29 mars 1887.
(2) Résolution du 29 mars 1887.

prendre part aux travaux législatifs;

Tout Sénateur qui, pour l'apport d'une pétition, se sera constitué intermédiaire entre le Sénat et un rassemblement formé sur la voie publique;

Tout Sénateur qui aura adressé soit à un ou plusieurs de ses collègues, *soit à un ou plusieurs membres du Gouvernement*, des injures, provocations ou menaces.

3° Tout Député qui, dans la Chambre, aura donné le signal d'une scène tumultueuse ou d'une abstention collective de prendre part aux travaux législatifs;

4° Tout Député qui aura adressé à un ou plusieurs de ses collègues des injures, provocations ou menaces.

NOTE. — On voit que les circonstances dans lesquelles la censure simple peut être prononcée ne sont pas exactement les mêmes au Sénat et à la Chambre des Députés.

Aux termes du dernier § de l'article 118, le délit d'injures, provocations ou menaces adressées à un ou plusieurs membres du gouvernement entraîne au Sénat l'application de la *censure simple*; le même délit prévu par le § 4° de l'article 124 du règlement de la Chambre y est réprimé par la *censure avec exclusion temporaire*.

ART. 119 (1).

La censure avec exclusion temporaire du lieu des séances est prononcée contre tout membre :

Qui aura résisté à la censure simple;

Qui, dans la même session, ayant déjà subi deux fois la censure simple, l'aura encourue une troisième fois;

Qui aura, en séance publique, fait appel à la violence, ou provoqué à la guerre civile, ou provoqué à la violation des lois constitutionnelles;

Qui se sera rendu coupable d'outrages envers le Sénat, ou une partie de cette Assemblée, ou son Président;

ART. 124.

La censure avec exclusion temporaire du Palais de l'Assemblée est prononcée contre tout Député :

1° Qui aura résisté à la censure simple, ou qui, dans le cours de la même session, aura déjà subi deux fois la censure simple;

2° Qui aura, en séance publique, fait appel à la violence, provoqué à la guerre civile ou à la violation des lois constitutionnelles;

3° Qui se sera rendu coupable d'outrages envers la Chambre ou une partie de la Chambre ou envers son Président;

4° Qui aura adressé à un ou

(1) Résolution du 29 mars 1887.

Qui se sera rendu coupable d'outrages envers la Chambre des Députés, ou envers le Président de la République.

plusieurs membres du Gouvernement des injures, provocations ou menaces ;

5° Qui se sera rendu coupable d'outrages envers le Président de la République, le Sénat ou le Gouvernement.

NOTE. — Les termes des articles 119 et 124 ne sont pas considérés comme tellement impératifs que l'exclusion soit prononcée de plein droit contre le membre qui a deux fois subi la censure simple; le Président n'est même pas tenu, en pareil cas, de mettre aux voix la pénalité qui peut rester comme une menace suspendue sur la tête du Sénateur ou du Député (D. P. 468.)

ART. 120.

La censure, avec exclusion temporaire, impose au membre contre lequel elle a été prononcée l'obligation de sortir immédiatement du Sénat et de s'abstenir d'y reparaître pendant les trois séances suivantes.

En cas de désobéissance du Sénateur à l'injonction qui lui est faite par le Président de sortir du Sénat, la séance est levée. Elle peut être reprise.

ART. 125.

La censure avec exclusion temporaire entraîne l'interdiction de prendre part aux travaux de la Chambre et de reparaître dans le Palais législatif *jusqu'à l'expiration du jour de la quinzième séance qui suivra celle où la mesure aura été prononcée.*

En cas de désobéissance du Député à l'injonction qui lui est faite par le Président de sortir de la Chambre, la séance est levée; elle peut être reprise.

Dans le cas prévu par le paragraphe précédent et aussi lorsque la censure avec exclusion temporaire est de nouveau appliquée à un Député dans le cours de la même session, l'exclusion s'étend à trente séances.

NOTE. — Il y a lieu de remarquer que la durée des interdictions spécifiées par l'article 120 du règlement du Sénat est beaucoup moins longue que celle qui est édictée par l'article 125 du règlement de la Chambre.

Il résulte des précédents que le membre frappé d'exclusion n'a pas le droit d'assister aux réunions des bureaux (D. P. 483) et qu'il n'est pas admis à prendre part aux travaux d'une commission dont il fait partie, lors même que cette commission ne siège pas dans l'enceinte du Palais législatif. (D. P. 484).

Dans le cas de réunion des deux Chambres en *Assemblée nationale*, l'exclusion prononcée par l'une d'elles n'est pas applicable aux séances de l'Assemblée. (D. P. n° 23.)

ART. 121 (1).

La censure simple et la censure avec exclusion temporaire sont prononcées par le Sénat, sans débats, et par assis et levé, sur la proposition du Président.

Le Sénateur, contre qui l'une ou l'autre de ces peines disciplinaires est demandée, *s'il se soumet à l'autorité du Président*, a toujours, pour sa justification, le droit d'être entendu, ou de faire entendre, en son nom, un de ses collègues.

La décision du Sénat, prononçant soit la censure simple, soit la censure avec exclusion temporaire, est inscrite au procès-verbal.

ART. 126.

Si le Député reparait dans le Palais législatif avant l'expiration du délai d'exclusion, il est arrêté par l'ordre des Questeurs, conduit dans un local préparé à cet effet et y est retenu pendant un temps qui ne peut excéder trois jours.

S'il reparait dans la salle des séances, sa présence est constatée par le Bureau. Le Président lève la séance, et, sur son ordre, le Député est arrêté par les soins des Questeurs et retenu comme il est dit au paragraphe précédent.

ART. 127.

La censure simple et la censure avec exclusion temporaire sont prononcées par la Chambre, sans débats et par assis et levé, sur la proposition du Président.

Le Député contre qui l'une ou l'autre de ces peines disciplinaires est demandée a toujours le droit d'être entendu, ou de faire entendre en son nom un de ses collègues.

La décision de la Chambre prononçant soit la censure simple, soit la censure avec exclusion temporaire, est inscrite au procès-verbal.

NOTE sur le 2ᵉ §. — L'article 121 du Sénat est plus précis que l'article 127 du règlement de la Chambre, mais la jurisprudence est la même dans les deux Chambres, car il a été établi que les dispositions de cet article 127 doivent être combinées avec celle de l'article 121 du même règlement qui décide que l'orateur n'obtient la parole que s'il se soumet à l'autorité du Président. Il

(1) Résolution du 29 mars 1887.

n'est pas admissible, en effet, que; sous prétexte de se justifier, « un membre puisse persister dans sa résistance et semer de nouveau le trouble dans l'Assemblée ». (M. Marquis. S. 21 mars 1887.) (Voir D. P. 478.)

Le scrutin public ne saurait être demandé sur les cas de censure, mais après deux épreuves douteuses, on peut être obligé d'y recourir. Bien que les règlements n'en décident pas ainsi, on peut considérer que, dans le doute, la censure n'est pas prononcée, parce que le doute profite à l'accusé. (D. P. 479.)

ART. 122 (1).

La censure simple et la censure avec exclusion temporaire emportent de droit l'impression et l'affichage à mille exemplaires, aux frais du Sénateur, de l'extrait du procès-verbal mentionnant la censure.

Les affiches seront apposées dans toutes les communes du département par lequel le Sénateur a été élu. Lorsque la censure aura frappé un Sénateur inamovible, les affiches seront apposées dans tous les arrondissements de Paris et dans toutes les communes du département de la Seine.

ART. 128.

La censure simple emporte de droit :

La privation pendant un mois de moitié de l'indemnité allouée au Député.

La censure avec exclusion temporaire emporte de droit la privation de moitié de l'indemnité pendant deux mois.

L'une et l'autre mesure entraînent, en outre, l'impression et l'affichage à deux cents exemplaires, aux frais du Député, de l'extrait du procès-verbal mentionnant la censure.

Les affiches seront apposées dans toutes les communes de la circonscription par laquelle le Député a été élu.

ART. 123.

Si l'Assemblée devient tumultueuse, et si le Président n'y peut ramener le calme, il se couvre; si le trouble continue, il annonce qu'il va lever la séance.

Si le calme ne se rétablit pas, le Président suspend la séance pour une heure; les Sénateurs se retirent dans leurs Bureaux respectifs.

ART. 109.

Si la Chambre devient tumultueuse, et si le Président ne peut la calmer, il se couvre. Si le trouble continue, il annonce qu'il va suspendre la séance.

Si le calme ne se rétablit pas, il suspend la séance pour une heure, et les Députés se retirent dans leurs Bureaux respectifs.

L'heure étant expirée, la

(1) Résolution du 29 mars 1887.

L'heure étant expirée, la séance est reprise. Si le tumulte renaît, le Président lève la séance et la renvoie au lendemain.

Art. 124.

Si un délit est commis par un Sénateur dans l'enceinte du Palais du Sénat, toute délibération est suspendue.

Le Président porte, séance tenante, le fait à la connaissance du Sénat.

Sur l'ordre du Président, le Sénateur est tenu de se rendre dans le cabinet du Président, où le Bureau réuni entend ses explications.

Le Bureau dresse un procès-verbal qu'il envoie, s'il y a lieu, à l'autorité compétente.

séance est reprise; mais, si le tumulte renait, le Président lève la séance et la renvoie au lendemain.

Art. 129.

Si un délit vient à être commis dans l'enceinte du Palais législatif par un Député, toute délibération est suspendue.

Le Président porte le fait à la connaissance de la Chambre, séance tenante.

Le Député est admis à s'expliquer, s'il le demande.

Sur l'ordre du Président, il est tenu de quitter la salle des séances et de se rendre dans le local indiqué à l'article 126.

En cas de résistance du Député, ou de tumulte dans la Chambre, le Président lève à l'instant la séance.

Le Bureau informe le procureur général qu'un délit vient d'être commis dans le Palais de la Chambre des Députés.

Note. — Les différences qui existent entre les deux rédactions méritent d'être signalées :

Au Sénat, le membre qui s'est rendu coupable d'un délit est tenu de s'expliquer; à la Chambre, il est libre de ne pas le faire.

Au Sénat, les explications sont entendues par le bureau; à la Chambre les explications peuvent être portées devant l'Assemblée tout entière, soit devant le bureau.

Au Sénat, le règlement décide que le bureau informe le procureur général « *s'il y a lieu* »; ces mots n'existent pas dans le règlement de la Chambre. (D. P. 1125.) Toutefois, il résulte des précédents que l'article 129 du règlement de la Chambre des députés n'impose pas au bureau l'obligation d'informer le procureur général en tout état de cause. (D. P. 1126.)

Les règlements ne prévoient pas le cas d'un délit commis dans l'enceinte législative par une personne étrangère à l'Assemblée. Par conséquent, les articles 124 ou 129 ne sauraient être invoqués en pareil cas. (D. P. 1127.)

A la suite d'un incident de la séance du 16 juin 1879, la commission du règlement de la Chambre avait été amenée à présenter des conclusions applicables au cas où des paroles injurieuses seraient prononcées par un député frappé de censure avec exclusion. La commission était d'avis d'assimiler ces paroles à un délit de droit commun commis par un député dans l'enceinte du Palais lé-

gislatif. La nécessité d'examiner s'il y a lieu d'appliquer cette théorie ne s'est pas rencontrée. (Voir D. P. 584.)

CHAPITRE XIII

Des projets et propositions de lois transmis au Sénat ou à transmettre par le Sénat à la Chambre des Députés.

ART. 125.

Si les deux Chambres ont été saisies de projets ou de propositions de lois sur le même objet, et si la délibération est commencée à la Chambre des Députés, le Sénat ne met pas les projets ou propositions à son ordre du jour avant le vote définitif de la Chambre des Députés.

ART. 140.

Si les deux Chambres ont été saisies de projets et de propositions de loi sur le même objet et si la délibération est commencée au Sénat, la Chambre des Députés ne mettra pas les projets ou propositions à son ordre du jour avant le vote définitif du Sénat.

NOTE. — **Par analogie, il a été reconnu qu'il ne convient pas de discuter dans une Chambre une interpellation sur une matière qui est déjà l'objet d'une interpellation dans l'autre Chambre. Il faut attendre que la Chambre qui s'est saisie la première de la question ait statué ; dans ce cas, l'autre Chambre est libre de mettre à son ordre du jour une interpellation ayant un but analogue. (D. P. 679.)**

ART. 126.

Tout projet de loi voté par le Sénat est transmis par le Président du Sénat au Ministre qui en a fait la présentation.

Si le Gouvernement ne le présente pas à la Chambre des Députés dans le mois qui suit, *un membre du Sénat peut reprendre le projet*, que le Président du Sénat transmet alors

ART. 141.

Tout projet de loi voté par la Chambre des Députés est transmis par le Président de la Chambre au Ministre qui en a fait la présentation.

Au cas où, dans le délai d'un mois, ce projet n'aurait pas été présenté au Sénat par le Ministre compétent, *le Président* de la Chambre des Députés

au Président de la Chambre des Députés.

Le délai d'un mois est réduit à trois jours dans le cas où une décision spéciale a déclaré que la transmission aura lieu d'urgence.

Toute proposition de loi votée par le Sénat est transmise directement par le Président du Sénat au Président de la Chambre des Députés. Le Gouvernement est avisé de cet envoi.

transmettrait lui-même le projet au Président du Sénat.

Le délai d'un mois est réduit à trois jours si la Chambre, par une décision spéciale, a déclaré que la transmission aurait lieu d'urgence.

Toute proposition de loi votée par la Chambre des Députés est transmise directement par le Président de la Chambre au Président du Sénat. Le Gouvernement est avisé de cet envoi.

Note. — L'initiative du gouvernement devient *obligatoire* vis-à-vis d'une Chambre dès que l'autre Chambre a voté le projet dont il l'avait saisie. Toutefois les prescriptions des articles 126 du règlement du Sénat et 141 du règlement de la Chambre, ont une sanction différente : Si la présentation d'un projet de loi voté par la Chambre des députés n'est pas faite au Sénat dans le délai réglementaire, c'est-à-dire un mois après le vote, le Président de la Chambre des députés est obligé d'en transmettre *d'office* une expédition authentique au Président du Sénat. En pareil cas, les projets votés par le Sénat ne sont transmis à la Chambre par le Président du Sénat que si un membre les *reprend*. (Voir D. F. 72.)

En ce qui concerne la Chambre des députés, la dissolution ou le renouvellement par expiration légale du mandat fait entièrement disparaître tous les projets du gouvernement, toutes les propositions d'initiative parlementaire et toutes les propositions d'initiative sénatoriale, qu'il y ait eu ou non soit commission nommée soit rapport fait : les pétitions qui restent à examiner sont versées aux archives. Au moment où la Chambre nouvelle se réunit, il y a table rase. Rien ne demeure sur son bureau des affaires dont la Chambre précédente avait été saisie.

Le Sénat est dans une situation tout autre. Il ne peut être dissous, ses membres ont un mandat de neuf années et il se renouvelle partiellement tous les trois ans. Le renouvellement triennal n'apporte aucune interruption à ses travaux et aux termes de sa résolution du 10 décembre 1894, il demeure saisi de toutes les affaires, sans exception, qui ont été déposées sur son bureau, même après le renouvellement intégral de la Chambre des députés. Un projet, une proposition, un rapport qui aurait été présenté en 1876 et sur lequel, par impossible, il n'aurait pas encore été statué, demeurerait devant lui jusqu'à ce qu'il eût été adopté ou rejeté : en outre, après chaque renouvellement intégral, le Sénat transmet à nouveau à la Chambre les propositions de loi élaborées par lui et qui avaient été transmis à la Chambre précédente sans que cette dernière ait pu statuer avant la fin de son mandat.

Art. 127.

Les propositions de lois émanées de l'initiative parlemen-

Art. 142.

Les propositions de loi émanées de l'initiative parlemen-

taire, votées par la Chambre des Députés et transmises par le Président de cette Chambre au Président du Sénat, sont examinées conformément aux règles suivies pour les projets présentés par le Gouvernement, et le Sénat en demeure saisi même après le renouvellement intégral de la Chambre des Députés (1).

Dans les cas où la Chambre des Députés a déclaré l'urgence, le Sénat doit être consulté sur la question d'urgence.

taire, votées par le Sénat et transmises au Président de la Chambre des Députés, sont examinées conformément aux règles suivies pour les projets présentés par le Gouvernement.

Dans le cas où le Sénat a déclaré l'urgence, la Chambre doit être consultée sur la question d'urgence.

Note. — Les règlements n'exigent pas que l'urgence soit mise aux voix au moment où le Président annonce à l'Assemblée la transmission de la proposition. Par conséquent, la Chambre ou le Sénat peuvent décider que la proposition sera imprimée et distribuée avant la mise aux voix de l'urgence. (D. P. 877.) Le Sénat est dans l'usage de ne se prononcer sur l'urgence qu'après le dépôt du rapport.

Art. 128.

Si le Sénat adopte sans modification les projets ou propositions de lois votés par la Chambre des Députés, le Président du Sénat transmet la loi au Président de la République par l'intermédiaire du Ministre compétent.

Art. 143.

Si la Chambre adopte sans modifications les propositions de loi ou les projets votés par le Sénat, le Président de la Chambre des Députés transmet la loi au Président de la République par l'intermédiaire du Ministre compétent.

Art. 129.

Lorsqu'un projet de loi voté par le Sénat a été modifié par la Chambre des Députés, le Sénat peut, ou mettre de nouveau ce projet en délibération, ou le soumettre aux Bureaux, ou le renvoyer à l'ancienne Commission. Il peut également, sur la proposition d'un de ses membres, décider qu'une Commission

Art. 144.

Lorsqu'un projet de loi, voté par la Chambre des Députés, a été modifié par le Sénat, la Chambre des Députés peut décider, sur la proposition d'un de ses membres, qu'une Commission sera chargée de se réunir avec une Commission du Sénat, à l'effet de s'entendre sur un texte commun.

(1) Résolution du 10 décembre 1894.

sera chargée d'entrer en conférence avec une Commission de la Chambre des Députés, à l'effet de s'entendre sur un texte commun.

Le Sénat donne les pouvoirs à cet effet à une Commission de onze membres élus au scrutin de liste.

La Chambre décidera si les pouvoirs, à cet effet, seront donnés à la Commission qui a fait le rapport sur le projet ou à une nouvelle Commission élue dans les Bureaux.

Note. — Le cas où les projets et propositions de loi adoptés par une Chambre sont modifiés par l'autre, c'est-à-dire le cas de désaccord sinon de conflit, est prévu par les articles 129 et 130 du règlement du Sénat, par les articles 144, 145 et 146 du règlement de la Chambre des députés; les différences qui existent entre ces articles n'affectent pas le fond de la procédure. (D. P. 676.)

Les dispositions relatives en cas de conflit entre les deux Chambres ne sont pas absolument impératives; lorsque la nécessité n'apparaît pas d'une Commission mixte, les projets au sujet desquels un désaccord se produit peuvent être portés deux et même trois fois d'une Assemblée à l'autre.

C'est l'Assemblée devant laquelle revient le projet modifié qui doit prendre l'initiative de décider s'il y a lieu à conférence. (S. 25 octobre 1883.)

Les résolutions tendant à décider qu'il y a lieu à conférence sont des motions d'ordre intérieur qui peuvent être votées séance tenante sans déclaration d'urgence, sans formalité de passage aux articles ; mais il convient de les rédiger par écrit.

La question de la présidence de la commission mixte pourrait soulever des questions assez délicates, parce qu'elle n'a pas été prévue. En fait, chaque commission garde son existence propre, bien que la direction des débats de la conférence soit plus spécialement exercée par le Président de la commission du Sénat. (D. P. 677.)

Art. 130.

Si les deux Commissions tombent d'accord, la Commission nommée par le Sénat fait un rapport à cette Assemblée qui délibère sur la nouvelle rédaction.

Si le Sénat a repoussé la proposition d'une conférence, le projet ne pourra être porté de nouveau à l'ordre du jour avant le délai de deux mois que sur

Art. 145.

Si les deux Commissions s'entendent sur un texte, la Commission nommée par la Chambre des Députés fait un rapport à cette Assemblée.

La Chambre des Députés délibère sur la nouvelle rédaction.

Art. 146.

Si la Chambre des Députés a repoussé la proposition d'une conférence, le projet ne pourra être porté de nouveau à l'ordre du jour, avant le délai de deux

l'initiative du Gouvernement.
Il en sera de même dans le cas où les Commissions ne tomberaient pas d'accord ou si le Sénat persistait dans sa première résolution.

mois, que sur l'initiative du Gouvernement. Il en sera de même dans le cas où les deux Commissions ne s'entendront pas sur un texte, ou si la Chambre persiste dans sa première résolution.

Art. 131.

Lorsque des projets ou propositions de lois votés par le Sénat sont rejetés par la Chambre des Députés, ils ne pourront être repris avant le délai de trois mois que sur l'initiative du Gouvernement.

Art. 147.

Lorsque les propositions de loi ou les projets votés par la Chambre des Députés seront rejetés par le Sénat, ils ne pourront être repris, avant le délai de trois mois, que sur l'initiative du Gouvernement.

CHAPITRE XIV

De la comptabilité.

Art. 132.

Une Commission nommée, comme il est dit en l'article 16, pour la durée d'un exercice, est chargée de l'examen de la comptabilité des fonds alloués pour les dépenses administratives du Sénat.

Art. 19.

L'article 19 correspond aussi à l'article 12 du Sénat.

Art. 133.

Elle vérifie et apure les comptes, même les comptes antérieurs non réglés.
Elle fait un récolement général du mobilier appartenant au Sénat.
Elle dresse le budget du Sénat

Art. 132 (1er, 2e, 3e, 4e §§).

La Commission de comptabilité vérifie et apure les comptes, même les comptes antérieurs non réglés.
Elle fait un récolement général du mobilier appartenant à la Chambre.

et le soumet à son approbation.

Les dépenses du Sénat sont réglées par exercice, comme le budget de l'État.

Les Questeurs préparent le budget de la Chambre; la Commission de comptabilité l'examine et le soumet à l'approbation de la Chambre en séance publique.

Les dépenses de la Chambre sont réglées par exercice comme le budget de l'État.

NOTE. — Le fait que les crédits réservés à chaque Chambre sont inscrits dans le budget de l'État permet au Sénat et à la Chambre de voter leur budget par *assis et levé*. (D. P. 1178.)

ART. 134.

A la fin de chaque exercice, la Commission de comptabilité rend compte au Sénat de l'exécution du mandat qui lui a été confié.

ART. 132. 5° §.

A la fin de chaque exercice, la Commission de comptabilité rend compte à la Chambre de l'exécution du mandat qui lui a été confié.

ART. 131.

Le Président a la haute direction et le contrôle de tous les services législatifs; mais les dépenses qui les concernent ne peuvent être engagées sans l'avis préalable des Questeurs.

Les Questeurs ont la direction et le contrôle de tous les services administratifs. Ils habitent le Palais de la Chambre des Députés.

ART. 135.

Les Questeurs sont spécialement chargés de la comptabilité des dépenses du Sénat; ils délèguent à l'un d'eux l'exercice de cette administration et la délivrance des mandats pour l'acquittement des dépenses.

A défaut d'accord unanime

ART. 133.

Un des Questeurs de la Chambre, désigné par ses collègues, est spécialement chargé de la comptabilité des dépenses.

Pour qu'ils soient valablement payables par le trésorier de la Chambre, les mandats, délivrés pour l'acquittement des dépenses, doivent être imputa-

entre les Questeurs, le choix de celui qui sera chargé de la délivrance des mandats est remis au Bureau.

Les Mandats, pour être valablement payables par le Trésorier du Sénat, doivent être imputables sur un crédit ouvert au Budget, accompagnés des pièces exigées par le règlement de comptabilité, et revêtus de la signature du Questeur délégué.

Au cas de refus de cette signature, la partie intéressée peut soumettre la question au Président du Sénat, qui statuera, le Bureau entendu, et délivrera le mandat de payement, s'il y a lieu.

bles sur un crédit ouvert au Budget, accompagnés des pièces exigées par le règlement de comptabilité, et revêtus de la signature du Questeur délégué.

Les membres du Bureau ne peuvent faire partie de la Commission de comptabilité.

CHAPITRE XV

Objets divers.

(Députations. — Insignes. — Division des services. — Règlement intérieur.)

Art. 136.

Les députations sont nommées par la voie du sort; le nombre des membres qui les composent est déterminé par le Sénat.

Art. 148.

Les députations sont désignées par la voie du sort. Le nombre des membres qui les composent est déterminé par la Chambre.

Note. — Dans les cérémonies publiques les Chambres sont représentées par leurs bureaux. Elles peuvent également être représentées par une députation tirée au sort en séance publique. Le nombre des membres des députations n'est pas limité; il est généralement de vingt-cinq; il peut être porté à quarante et même à cinquante. (D. P. 1133.)

Lorsque les Chambres se rendent en corps à une cérémonie publique, elles sont escortées par une garde à cheval, ou, à défaut, par une garde à pied, qui est répartie en avant, en arrière et sur les flancs du cortège. Les escortes se

composent pour chaque Chambre, d'un escadron de troupes à cheval ou de deux compagnies d'infanterie, sous le commandement d'un capitaine. Une escorte d'honneur accompagne également le bureau de chacune des deux Chambres, lorsqu'il se rend soit auprès du Président de la République, soit à une cérémonie publique.

Lorsque les Chambres ne sont représentées que par des députations, l'escorte est réduite de moitié. Les escortes sont composées d'infanterie ou de troupes à cheval, suivant que les corps sont à pied ou en voiture.

Lorsque le Sénat ou la Chambre des députés passent devant un poste en corps, la garde prend les armes ou monte à cheval, se forme devant le poste, porte les armes; les tambours ou clairons battent ou sonnent aux champs; les trompettes sonnent la marche. Les députations du Sénat et de la Chambre ont droit aux mêmes honneurs.

Les sentinelles doivent présenter les armes aux sénateurs et aux députés revêtus de leurs insignes. Dans l'intérieur des palais du Sénat et de la Chambre, les Présidents règlent eux-mêmes les honneurs qui doivent être rendus. (D. P. 1130.)

ART. 137.

Un Vice-Président et deux Secrétaires font nécessairement partie de chaque députation.

ART. 149.

Le Président ou un Vice-Président et deux Secrétaires font nécessairement partie des députations.

NOTE. — Si le bureau tout entier ne marche pas en tête de la députation, il est nécessaire au moins que l'un des vice-présidents et deux secrétaires en fassent partie. Il est d'usage également, lorsque le bureau n'est pas convoqué tout entier, que l'un des questeurs soit adjoint au vice-président et aux secrétaires. (D. P. 1133.)

ART. 138.

Des insignes sont portés par les Sénateurs lorsqu'ils sont en mission, dans les cérémonies publiques, et en toutes circonstances où ils ont à faire reconnaître leur qualité.

La nature de ces insignes est déterminée par le Bureau du Sénat.

ART. 153.

Les insignes des Députés consistent en une décoration ornée des faisceaux de la République surmontés de la main de Justice, et en une écharpe tricolore à franges d'or, portée en sautoir.

NOTE. — Les insignes des députés ont été adoptés par le bureau du Sénat avec de légères modifications : pour la décoration qui se porte à la boutonnière, la main de justice est double; l'écharpe n'a pas de franges, elle se termine avec un insigne sur la rosette. (D. P. 1147.)

ART. 139.

Les services du Sénat se divisent en services législatifs, sous l'autorité et la direction du Bureau, et en services d'administration et de comptabilité, sous l'autorité et la direction des Questeurs.

ART. 130.

Les services de la Chambre des Députés se divisent en services législatifs et en services administratifs.

Les services législatifs sont : le Secrétariat général de la Présidence, la Rédaction du procès-verbal et des comptes rendus analytiques, la Sténographie, et l'Expédition des lois et procès-verbaux.

Les services administratifs sont : le Secrétariat général de la Questure, les Archives, la Bibliothèque, la Caisse et les Bâtiments.

ART. 140.

Un règlement intérieur classera les différents services suivant l'ordre indiqué en l'article précédent. Il règlera leur organisation et leur marche; il déterminera, au point de vue de ces divers services, les droits respectifs des dignitaires du Sénat; il fixera les attributions des divers officiers et agents, le mode de leur nomination, les conditions de leur avancement, leur discipline, leurs traitements et leurs retraites.

ART. 154.

Un règlement intérieur *arrêté par le Bureau de la Chambre* déterminera les règles relatives à la tenue des procès-verbaux et au service intérieur, les attributions respectives des divers officiers et agents de l'Assemblée, et le mode de leur nomination.

NOTE. — Au Sénat, le bureau n'intervient que par délégation dans la confection des règlements relatifs à l'organisation des services législatifs et administratifs. Au contraire, le bureau de la Chambre des députés tout entier détermine les règles relatives à la tenue des procès-verbaux et au service intérieur, les attributions respectives des divers officiers et agents de la Chambre et le mode de leur nomination, le taux de leur traitement, les conditions de leur avancement. (D. P. 441.)

ART. 141.

Le règlement intérieur sera arrêté par une Commission spéciale qui comprendra :

Le Président du Sénat;

Deux Vice-Présidents et deux Secrétaires délégués par le Bureau;

Les trois Questeurs;

Trois Membres de la Commission de comptabilité, délégués par cette Commission.

Le Président du Sénat aura voix prépondérante en cas de partage.

ART. 142.

Il est interdit à tout Sénateur de prendre sa qualité parlementaire dans des entreprises financières, industrielles ou commerciales.

Délibéré, en séance publique, à Versailles, les trente et un mai et dix juin mil huit cent soixante-seize.

ART. 150.

Tout député peut faire imprimer et distribuer librement à ses frais le discours qu'il a prononcé.

NOTE. — La même disposition ne se retrouve pas dans le règlement du Sénat; mais il est certain que le droit des sénateurs est égal à celui des députés.

Chacune des deux Chambres a également le droit d'ordonner l'affichage dans toutes les communes de France d'un discours prononcé devant elle. Les résolutions de cette nature ne sont pas soumises aux formalités réglementaires. Elles peuvent être votées séance tenante sur la demande d'un ou plusieurs membres, sans motion écrite. (D. P. 1119.)

Art. 151.

Tout député dont les pouvoirs ont été vérifiés peut se démettre de ses fonctions.

La démission donnée par un député avant la vérification de ses pouvoirs ne dessaisit pas la Chambre des Députés du droit de procéder à cette vérification.

Note. — Aux termes de l'article 10 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, le Sénat et la Chambre des députés ont *seuls* le droit de recevoir la démission de leurs membres.

Le sénateur élu député et le député élu sénateur ne sont pas tenus de renoncer à leur premier mandat avant que le nouveau ait été validé, mais dès que leurs pouvoirs ont été vérifiés, ils doivent adresser leur démission au Président de l'Assemblée qu'ils quittent. (D. P. 316.)

Le règlement du Sénat ne prévoit pas le cas de la démission donnée avant la vérification des pouvoirs; mais la Constitution l'investit des mêmes droits que la Chambre en matière de démission et en matière de vérification de pouvoirs; il serait donc obligé, si la question se présentait, de retenir le dossier des opérations électorales et il aurait pleine liberté pour accepter ou refuser la démission de l'élu dont les pouvoirs seraient contestés. (D. P. 368.)

Art. 152.

Les démissions sont adressées au Président de la Chambre, qui en envoie immédiatement copie au Ministre de l'Intérieur.

Note. — Ces dispositions étant d'ordre constitutionnel n'avaient pas besoin de rencontrer un texte explétif dans les règlements des Chambres. Aussi le règlement du Sénat les a purement et simplement passées sous silence. (D. P. 315.)

DIFFÉRENCES PRINCIPALES DE PROCÉDURE

Art. 9. — Le règlement du Sénat n'a établi aucune distinction entre les membres validés et les membres non validés à l'égard de l'exercice du droit d'initiative. Le droit de déposer une proposition de loi qui est refusé au Député non validé, appartient au contraire au Sénateur non validé.

Art. 11. — Il n'y a pas de *quorum* pour les Bureaux du Sénat tandis qu'à la Chambre la présence d'un *tiers* au moins des membres est nécessaire pour la validité des votes. De même pour les Commissions : pour ces dernières, la Chambre exige la présence de la moitié plus un des membres pour la validité des votes. (Art. 21.)

Art. 19. — Au Sénat, la nomination d'une Commission au scrutin de liste ne peut pas être faite en séance publique. En outre, la résolution y est prise par *assis et levé*.

Art. 25. — A la Chambre, le Rapporteur, une fois nommé, doit déposer son rapport dans un délai maximum de trois mois ; au Sénat, aucun délai de cette nature n'est imposé au Rapporteur.

Art. 43. — Question préalable : au Sénat, le débat n'est pas contradictoire en ce sens que l'auteur seul de la proposition, à l'égard de laquelle la question préalable est demandée, peut répondre après que la demande a été sommairement motivée.

A la Chambre, le règlement autorise des débats contradictoires.

Art. 45. — Au Sénat, le vote sur le comité secret a lieu par *assis et levé* et sur la demande de cinq membres ; à la Chambre, la demande doit être signée de vingt membres et le scrutin public peut être demandé.

Art. 48. — Au Sénat, il y a huit matières réservées au vote par *assis et levé*. (Voir art. 8, note.) A la Chambre, il n'y en a que trois : Quand il s'agit d'interdire la parole à un orateur, de prononcer la censure et de statuer sur des questions de rappel au règlement; sur cette dernière matière le scrutin public peut être demandé au Sénat.

Art. 50. — Au Sénat, le règlement n'exige pas, comme celui de la Chambre, le *scrutin public* sur les projets de loi établissant ou modifiant les impôts et contributions publiques.

Art. 53. — Au Sénat, les demandes de scrutin public doivent être faites par dix membres au moins; à la Chambre, par vingt membres au moins.

Art. 55. — Au Sénat, l'Assemblée prononce sur la demande de scrutin public à la tribune signée de dix membres; à la Chambre, il a lieu de *plein droit* sur la demande de quarante membres.

Art. 56. — Le règlement du Sénat ne prescrit l'appel nominal qu'en cas de *scrutin à la tribune*; il peut avoir lieu à la Chambre, même en cas de scrutin ordinaire.

Art. 64. — Au Sénat, la discussion ne peut s'ouvrir en séance publique que vingt-quatre heures au moins après la distribution du rapport sans aucune distinction entre les rapports urgents et les rapports non urgents; et s'il s'agit de loi portant demande de crédits spéciaux, il faut quarante-huit heures. A la Chambre au contraire, en cas d'urgence déclarée, les rapports sont dispensés de tous délais de distribution.

Art. 65. — Au Sénat, en première délibération, l'Assemblée passe d'office à la discussion des articles; à la Chambre, le Président met aux voix le passage à la discussion des articles.

A la Chambre, tout amendement proposé dans le cours des deux délibérations est renvoyé *de droit* à l'examen de la Commission, *si le rapporteur le demande*. (Art. 54.)

Le même privilège n'existe pas au Sénat. Dans la pratique, le renvoi a lieu si la Commission tout entière le demande.

Art. 69. — En deuxième délibération : au Sénat, le rapporteur seul peut répondre à l'auteur d'un amendement soumis à la prise en considération; à la Chambre, le même droit appartient aux membres de la Commission.

Le Sénat demande par *assis et levé* la prise en considération ; à la Chambre, le scrutin public peut être demandé.

Art. 71. — Au Sénat, les lois portant demande de crédits spéciaux ne peuvent être discutées que quarante-huit heures après la distribution du rapport ou sa lecture à la tribune, sauf le cas d'*extrême urgence*. Le règlement de la Chambre ne contient pas de disposition de cette nature.

Art. 80. — Au Sénat, pour qu'une question puisse être posée au Gouvernement, il faut *le consentement* du Ministre compétent.

L'article 48 du règlement de la Chambre se borne à dire que les Ministres compétents doivent *être avisés* des questions.

Art. 83. — Interpellations : au Sénat, le renvoi d'un ordre du jour *aux bureaux est de droit* si le Gouvernement le demande. La Chambre prononce librement.

Art. 87. — Urgence : au Sénat, si le Gouvernement demande l'urgence, il est statué sur ce point *immédiatement*. A la Chambre, le règlement est muet à cet égard.

Discipline : au Sénat, le rappel à l'ordre avec inscription au procès-verbal n'entraîne pas, comme à la Chambre, la privation de l'indemnité pendant huit jours $(\frac{15}{2})$.

Censure simple : au Sénat, les injures, provocations ou menaces à un ou plusieurs membres du Gouvernement sont réprimées par la Censure simple et à la Chambre par la Censure *avec exclusion temporaire*.

Censure avec exclusion temporaire : l'exclusion dure trois séances au Sénat et quinze à la Chambre.

Si le Député reparaît dans la salle des séances avant l'expiration du délai réglementaire, il est retenu aux arrêts pendant trois jours : cette disposition n'existe pas au Sénat.

A la Chambre, la censure simple entraîne la privation de l'indemnité pendant quinze jours, et la censure avec exclusion temporaire pendant un mois, au Sénat non. Au Sénat, l'affichage a lieu à mille exemplaires et à la Chambre à deux cents seulement.

Art. 126. — Au Sénat, si le Gouvernement ne présente pas à la Chambre un projet voté par le Sénat dans le délai réglementaire d'un mois, le Président ne peut le transmettre à son collègue de la Chambre que si un Sénateur *reprend* le projet. Dans le même cas,

au contraire, le Président de la Chambre transmet d'office le projet au Sénat.

Art. 141. — Au Sénat, le règlement intérieur est réglé par une Commission spéciale dans laquelle le Bureau ne figure que par délégation (deux vice-présidents, deux secrétaires, trois questeurs). A la Chambre, c'est le Bureau tout entier qui fait l'office de Commission du règlement.

DIFFÉRENCES ÉTRANGÈRES AUX DEUX RÈGLEMENTS

INCOMPATIBILITÉS D'ORDRE POLITIQUE.

Les Députés nommés ou promus à des fonctions publiques peuvent être réélus si les fonctions qu'ils occupent sont compatibles avec le mandat législatif.

Les Sénateurs nommés ou promus à des fonctions compatibles avec le mandat législatif *ne sont pas soumis à la réélection* (D. P. 339.)

ÉLOGES FUNÈBRES.

Au Sénat, la première séance de *chaque session* ou de chaque reprise de session s'ouvre par un discours dans lequel le Président énumère les pertes faites pendant l'absence de l'Assemblée.

A la Chambre, lorsque le décès d'un député survient *pendant une intersession ou une prorogation*, le Président ne fait aucune communication à la Chambre. (D. P. 1140.)

CORRESPONDANCE DES ARTICLES

DES DEUX RÈGLEMENTS

BASÉE SUR LE RÈGLEMENT DU SÉNAT

SÉNAT.	CHAMBRE.	SÉNAT.	CHAMBRE.
1	1	35	103, 1er §.
2	4, 1er §.	36	103, 2e §.
3	2, 3, 1er §, 7.	37	103, 3e §.
4	10, 8, 1re partie.	38	105
5	8, deuxième	39	106
	partie, et 9.	40	Sans correspce.
6	2, 2e, 3e, 4e §§.	41	104
7	11	42	107
8	4, 2e, 3e §§.	43	90
9	5, 6, 1er, 4e §§.	44	108
10	6, 2 et 3e §§.	45	110
11	3, 2e §. 12.	46	111
12	13	47	78
13	14	48	79
14	15, 16	49	80
15	27	50	81
16	19	51	82, 1er §.
17	20	52	82, 2e §.
18	18	53	83
19	17	54	84
20	21	55	85
21	22, 23		86 (abrogé).
22	24		87 (abrogé).
23	25	56	88
24	28, 1er §.	57	89
25	28 (fin).	58	95
26	Sans correspce.	59	91
27	35	60	94, 92.
28	Sans correspce.	61	93
Sans correspce.	29	62	30, 31.
29	97	63	26, 1er §. 58 1er §.
30	98	64	26, 2e §.
31	99	65	50, 58, 2e §.
32	100		59
33	101	66	51, 51 bis.
34	102	67	52

SÉNAT.	CHAMBRE.	SÉNAT.	CHAMBRE.
68	53	106	115
Sans correspce.	54	107	116
69	55	108	134
Sans correspce.	56 et 57.	109	135
70	Sans correspce.	110	136
71	60	111	137
72	96	112	138
73	32	113	139
74	33	114	117
75	34	115	118, 119.
76	36, 1er, 2e, 3e, 5e §§.	Sans correspce.	120
77	36, 4e §.	116	121
78	37	117	122
79	38	118	123
80	47, 48, 49.	119	124
81	39, 40.	120	125
82	41, 42.	Sans correspce.	126
Sans correspce.	43	121	127
83	44	122	128
84	45	123	109
85	46	124	129
86	69, 70, 1er §.	125	140
87	70, 2e §. 71, 1er §.	126	141
88	71, 2e §.	127	142
89	72	128	143
90	73	129	144
91	74	130	145, 146.
92	75	131	147
93	76	132	19
94	77	133	132, 1, 2, 3 et 4e §§.
95	61	134	132, 5e §.
96	62	Sans correspce.	131
97	63	135	133
98	64	136	148
99	65	137	149
100	66	138	153
101	67	139	130
102	68	140	154
103	112	141	Sans correspce.
104	113	142	Sans correspce.
105	114	Sans correspce.	150, 151, 152.

CONCORDANCE DES ARTICLES

DES DEUX RÈGLEMENTS

BASÉE SUR LE RÈGLEMENT DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CHAMBRE.	SÉNAT.	CHAMBRE.	SÉNAT.
1	1	39	81
2	3, 6.	40	
3	3, 11.	41, 42.	82
4	2, 8.	43	Sans corresp^ce.
5	9	44	83
6	9, 10	45	84
7	3	46	85
8	4, 5.	47, 48, 49.	86
9	5	50	65, 1er §.
10	4	51, 51 *bis*.	66
11	7	52	67
12	11	53	68
13	12	54	Sans corresp^ce.
14	13	55	69
15, 16.	14	56, 57.	Sans corresp^ce.
17	19	58	63, 65.
18	18	59	65
19	16	60	71
20	17	61	95
21	20	62	96
22, 23.	21	63	97
24	22	64	98
25	23	65	99
26	63, 64.	66	100
27	15	67	101
28	24, 25.	68	102
29	Sans corresp^ce.	69	86
30	62	70	87
31	62	71	88
32	73	72	89
33	74	73	90
34	75	74	91
35	27	75	92
36	76, 77.	76	93
37	78	77	94
38	79	78	47

CHAMBRE.	SÉNAT.	CHAMBRE.	SÉNAT.
79	48	117	114
80	49	118, 119	115
81	50	120	Sans correspce.
82	51, 52.	121	116
83	53	122	117
84	54	123	118
85	55	124	119
86	(abrogés).	125	120
87		126	Sans correspce.
88	56	127	121
89	57	128	122
90	43	129	124
91	59	130	139
92	60	131	Sans correspce.
93	61	132	133, 134.
94	60	133	135
95	58	134	108
96	72	135	109
97	29	136	110
98	30	137	111
99	31	138	112
100	32	139	113
101	33	140	125
102	34	141	126
103	35, 36, 37.	142	127
104	41	143	128
105	38	144	129
106	39	145	130
107	42	146	
108	44	147	131
109	123	148	136
110	45	149	137
111	46	150	Sans correspce.
112	103	151	
113	104	152	
114	105	153	138
115	106	154	140
116	107		

LA VIE PARLEMENTAIRE

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Bureau d'âge du 14 janvier.

Président : M. Rauline.

Secrétaires : MM. Heuzey, Reille (Amédée), J.-L. Breton, Chambon, Reille (Xavier), Lebrun.

Bureau définitif, élu le 11 et installé le 16 janvier.

Votants : 307.

M. Paul Deschanel	Président par	288

Votants : 327.

MM. Cochery	Vice-président par	258
Aynard	—	256
Maurice Faure	—	226
Mesureur	—	198

Votants : 303.

MM. Brindeau.	Secrétaire par	242
Surcouf	—	240
Bompard	—	239
Rajon	—	237
Rouland	—	235
Massé	—	231

MM. L'Estourbeillon	Secrétaire par	227
Compayré	—	200

Votants : 300.

MM. Lechevallier.	Questeur par	254
Rivet	—	242
Guillemet	—	235

Bureau d'âge du 1er juin 1902.

Président : M. Rauline.

Secrétaires : MM. Truy, Pierre Dupuy, Stanislas de Castellane, Dutreil, Dard, Buyat.

Bureau provisoire du 1er juin 1902.

Votants : 573.

MM. Léon Bourgeois.	Président par	303
Paul Deschanel.	obtient	267

Votants : 553.

MM. Étienne.	Vice-président par	292
Maurice Faure.	—	281
Guillain	obtient	211
Gauthier (de Clagny) . .	—	157

Bureau définitif élu les 6, 10 juin 1902. et installé le 19 juin.

Votants : 503.

M. Léon Bourgeois.	Président par	326

Votants : 479.

MM.	Étienne	Vice-président par	308
	Guillain.	—	299
	Maurice Faure	—	276
	Georges Trouillot. .	—	255

Votants : 452.

MM.	Surcouf	Secrétaire par	262
	Rouland	—	257
	Fernand David	—	250
	Devèze.	—	248
	Couyba.	—	241
	Isnard	—	237
	Chambon.	—	227
	Lauraine.	obtient	204
	L'Estourbeillon.	—	189
	Argeliès.	—	178
	Clémentel.	—	72

2e tour. Votants : 455.

MM.	Lauraine.	Secrétaire par	239
	L'Estourbeillon	obtient	202

Votants : 488.

MM.	Rivet	Questeur par	254
	Lechevallier	obtient	220
	Pajot	—	146
	Rose	—	139
	Herbet	—	91
	Chapuis.	—	83
	Babaud-Lacroze	—	68
	Borne.	—	63

MM. Clovis Hugues. . . . . . . obtient 61
Vival. . . . . — 58
Jean Codet. . . . . — 46

2e tour. Votants : 474

MM. Pajot. . . . . Questeur par 249
Lechevallier. . . . . obtient 235
Herbet. . . . . — 229
Rose . . . . — 137

3e tour. Votants : 489.

MM. Herbet. . . . . Questeur par 247
Lechevallier . . . . obtient 241

Élection complémentaire

le 19 juin 1902.

Votants : 298.

M. Lockroy . . . . Vice-président par 199

Grandes Commissions en fonction en 1902 (1).

Commission d'Administration générale, départementale et communale, des Cultes et de la Décentralisation, nommée le 27 novembre 1902 : Rouby, Dunaime, Chambige, Gras, Péret, Bony-Cisternes, Beauquier et Delarue, *vice-présidents;* Sauzède, Arbouin,

(1) Nous ne publions que les commissions ayant subi des modifications ou élues pour la première fois en 1902. Pour les autres, voir *Annuaire du Parlement*, année 1901, page 33.

Lacombe, Noulens, Villault-Duchesnois, Schneider (Haut-Rhin), Razimbaud, Morlot, *vice-président;* d'Iriart d'Etchepare, *secrétaire;* Serres, Debaune, Raymond Leygue, Castillard, Sarrazin, *secrétaire;* Sireyjol, Bersez, *secrétaire;* Martin (Yonne), *président;* Rouland, Sénac, Cloarec, Gervaize, *secrétaire;* Limon, Baudon, *vice-président;* Petitjean, *secrétaire;* Réveillaud.

Commission des Affaires extérieures, des Protectorats et des Colonies, nommée le 27 novembre 1902, Gérald, Gérault-Richard, *secrétaires;* Mas, Bignon, Constant (Gironde), Rouanet, Trouin, *secrétaire;* Girod. Holtz, Deloncle, *vice-président;* Chaumet, *secrétaire;* Brunet, *vice-président;* Coulondre, Étienne, *président;* Simyan, Pressensé, *vice-président;* Hubert, *secrétaire;* Denêcheau, Decrais, d'Estournelles, Raymond Leygue, Henrique-Duluc, Leygues, Deschanel, Lozé, *vice-président;* Rozet, Clément, *secrétaire;* Kerjégu, Gerville-Réache, de Montebello, Lepez, Réveillaud, Doumer.

Commission de l'Agriculture, nommée le 25 novembre 1902 : Chambige, Defarge (Basses-Alpes), Bouhey-Allex. Euzière, Amodru, David (Haute-Savoie), *secrétaire;* Lesage, Chabert (Rhône), Dauzon, Vigouroux, *secrétaire;* Martin (Var), Théron, Klotz, *vice-président;* Octave Vigne (Var), *secrétaire;* Razimbaud, Decker-David, *vice-président;* Cornet, *secrétaire;* Tiphaine, La Batut, *vice-président;* Plissonnier, Couyba, *secrétaire;* Magniaudé, Deshayes, Augé, *vice-président;* Chaigne, Pavie, Mulac, Dujardin-Beaumetz, *président;* Compayré. Gévelot, Poullan, Defumade, Petitjean, *secrétaire.*

Commission de l'Armée, nommée le 25 novembre 1902 : Chapuis, *vice-président;* Lachaud, Levet, Maujan, *vice-président;* Tournier, Gras, Sauzède, Derveloy, Vazeille,

Herbet, Cère, *secrétaire;* Sabaterie, Caze (Haute-Garonne), François Hugues (Aisne), Messimy, Ruau, *secrétaires;* Denêcheau, Piger, Gervais, *secrétaire;* Malaspina, Bagnol, Dubois, Henrique-Duluc, Pastre, *secrétaire;* Émile Chautemps (Haute-Savoie), Codet, Capéran, Raiberti, *secrétaire;* Dujardin-Beaumetz, de Montebello, Berteaux, *vice-président;* Guyot-Dessaigne, *président;* Paul Gouzy, *vice-président.*

Commission des Associations et des Congrégations, élue le 30 octobre 1902 (votants : 306) : Jumel, *vice-président;* Hubert, Bienvenu Martin, Gras, Baudon, Gentil, Dejeante, Codet, Aubry, Abel-Bernard, Chenavaz, Rabier, Péronneau, Deloncle, Tiphaine, Braud, *vice-président;* Vacherie, Arène, *secrétaire;* Bussière, Chaigne, Baron (Bouches-du-Rhône), Krauss, Rajon, *secrétaires;* Briand, *vice-président;* Chambon, Buisson, *président;* Morel, Massé, *secrétaire;* Breton, Réveillaud, Hubbard, Lhopiteau, Bos, *vice-président.*

Commission d'Assurance et de Prévoyance sociales, nommée le 25 novembre 1902 : Dubuisson, Balitrand, Lafferre, Gauvin, Guieysse, *vice-président;* Breton, *secrétaire;* Mirman, Delbet, Pams, Puech, Ville, Ferrier, Mercier, Baudin, Clament (Clément), *secrétaire;* Millerand, *président;* Serres, Pressensé, Defontaine, Thivrier, Chauvin, Pourteyron, Renoult, *secrétaire;* Deshayes, Martin (Yonne), Rey, Gentil, Balandreau, Albert-Poulain, Raiberti, Sarrien, *vice-président;* Jaurès, Walter.

Commission du Budget 1903, nommée le 30 octobre 1902 : Doumer, *président;* Ruau, *secrétaire* (*Agriculture*); Lauraine, *secrétaire* (*Invalides de la Marine, Caisses d'épargne*), Astier (*Commerce, École centrale*); Clémentel, *secrétaire* (*Justice*); Thomson (*Finances*);

Berteaux, *rapporteur général;* David (Haute-Savoie), *secrétaire* (*Cultes*); Bepmale (*Instruction publique*); Dubief, *vice-président* (*Affaires étrangères*); Berthet. (*Algérie*); Jumel (*Travaux publics*); Lockroy, Honoré Leygue (*Marine*); Bouctot (*Monnaies et Médailles*); Bienvenu Martin (*Colonies, chemins de fer Réunion et Soudan*); Berger, Thierry (Bouches-du-Rhône), Delombre, Simyan (*Beaux-Arts*); Maujan (*Guerre*); Guillain, *vice-président;* Sibille (*Conventions et Garanties d'intérêt*); Argeliès, Salis, *vice-président;* Cochin (Seine). (*Imprimerie nationale*); Flandin (Yonne), (*Protectorats*); Sembat (*Postes*); Morlot (*Intérieur*); Chapuis, *vice-présidents* (*chemins de fer de l'État*); Jaurès, Bertrand (Marne) (*Services pénitentiaires*); Motte (*Légion d'honneur*).

Commission de Comptabilité, nommée le 28 octobre 1902 : Bellier, Brunet, Genet, Petitjean, Chabert (Drôme), Chambige, Ragot, *président;* Rabier, Chamerlat, Bussière, *secrétaire;* Baudon.

Commissions des Congés (1er) nommée le 24 juin 1902 : Millerand, Tourgnol, Leygues, Bertrand (Drôme), Boucher, Clément, Denis (Charente-Inférieure), Delaune, Derrien, Beharelle, Euzière.

2e Nommée le 28 octobre : Mercier, Debève, Pierre Poisson, Chauvière, Rudelle, Chabrié, Pierre Dupuy, Vialis, Giacobbi, Tournade, Castillard.

3e Nommée le 2 novembre : Delaune, Firmin Faure, Argeliès, Jourdan, Pain, François Fournier, Plissonnier, Jules Roche, Paschal Grousset, Cavaignac, Gabrielli.

Commission des Crédits, nommée le 20 juin 1902 : Salis, *vice-président;* Codet, Berteaux, *vice-président;* Caillaux, Delombre, Thierry (Bouches-du-Rhône), Jules

Roche, Dauzon, Bos, Doumer, *président;* Cruppi, Gérault-Richard, Holtz, *secrétaire;* Dumont, *secrétaire;* Armez, Klotz, *secrétaire;* Couyba, La Batut, Hubbard (*Crédits supplémentaires*); Raiberti, Cère, *secrétaire;* Dubief (*Contributions directes*); Thomson, *vice-président;* Maujan, Rozet, Sibille, Ruau, Lockroy, Bienvenu Martin, Michel (Bouches-du-Rhône), Gauthier, Lhopiteau, Morlot.

Commission des Douanes, nommée le 25 octobre 1902 : Gérald, Morel, Roch, David (Haute-Savoie), Rousé, Motte, Noël, *vice-président;* Sarraut, *secrétaire;* Begey, Krauss, Brunet, Veber, Klotz, *vice-président;* Camuzet, Charruyer, Borne, Cazeaux-Cazalet, Hubert, *secrétaire;* Menier, Cadenat, Siegfried, *vice-président;* Rajon, *secrétaire;* Bizot, Aubry, Debussy, *vice-président;* Clémentel, *secrétaire;* Monfeuillart, Thierry, Jumel, Plichon, Jonnart, *président;* Armez, Éliez-Evrard.

Commission des Économies, nommée le 27 novembre 1902 : Dubuisson, Delory, Rougier, Pierre Dupuy, Ozun, Vallée, Beauquier, *président;* Trouin, *secrétaire;* Judet, Larquier, Laniel, Dussuel, Peureux, Messimy, *secrétaire;* Coulondre, Maret, *vice-président;* Loup, Pradet-Balade, *secrétaire;* Gervais, *vice-présidents;* Debaune, Plissonnier, Buyat, *secrétaire;* Fitte, Chanoz, Disleau, Rouland, Sénac, Miossec, Ballande, Boissieu, Empereur, Thierry-Cazes, Lepez, *vice-président.*

Commission du Commerce et de l'Industrie, nommée le 27 novembre 1902. — Roch, Dormoy, *secrétaire;* Jehanin, Chaussier, et Chandioux, *vice-présidents;* Ozun, Girod, Astier, *président;* Noël, Chaumet, Krauss, Vigouroux, *secrétaire;* Peureux, Chabert (Drôme), Chastenet,

vice-président; Corderoy, Chanal, Lechevallier, Siegfried, Féron, Cadenat, *secrétaire;* Cruppi, Cazauvieilh, Bersez, *vice-président;* Denis (Charente-Inférieure), Abel-Bernard, Charpentier, *secrétaire;* Brindeau, Baudet, *secrétaire;* Ancel-Seitz, Delombre, Debiève, Cardon.

Commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts, nommée le 27 novembre 1902. — Mill, *secrétaire;* Devèze, Carnaud, *vice-président;* Périer, Fiquet, Tournier, Delarue, Vazeille, Levraud, Dasque, Cazeneuve, Noulens, Schneider (Haut-Rhin), Simyan, Poisson, *secrétaire;* Henri Brisson *président;* Maret, Péronneau, Poincaré, Tavé, Couyba, Massé, *secrétaire;* Leygues, *vice-président;* Rajon, *secrétaire;* Buisson, *vice-président;* Hubbard, Berthet, *secrétaire;* Berger, Ferdinand Bougère, Gayraud, Gouzy, Barthou, Sarrien, *vice-président.*

Commission du Gaz a Paris, nommée le 8 juillet 1902 : Rudelle, Féron, Pressensé, *président;* Puech, Beauregard (Seine), Jaurès, Malaspina, *secrétaire;* Veber, *rapporteur;* Berger, Chauvière, Cochin (Seine).

Commission de l'Hygiène publique, nommée le 27 novembre 1902. — Rouby, Villejean, *président;* Bichon, *secrétaire;* Hugon, Gauvin, Fiquet, Bachimont, Levraud, *vice-président;* Delbet, Constans (Allier), Cère, *secrétaires;* Gacon, Clament, Vigne (Var), Petit, *secrétaire;* Borne, *vice-président;* Vacherie, Loup, Féron, *vice-président;* Meslier, Labussière, Dubois, Pourteyron, Delmas, Chautemps (Haute-Savoie), Buisson, Ermant, Chamerlat, *vice-président;* Paul Bourgeois, Vival, Baudon, Debiève, David (Loir-et-Cher).

Commissions d'Initiative parlementaire (1re), nommée le 24 juin 1902; Lemire, Dèche, Escanyé, de Pomereu,

Bersez, Pasqual, Rabier, Castelnau, Flandin (Calvados), Congy, Rousé, Dubuisson, Carpot, Malaspina, Vallée, Martin (Var), Morel, Rey, Bertrand (Marne), Sarrazin, Rousset, Cloarec.

2e Nommée le 28 octobre : Pomereu, Lafferre, Couyba, Sabaterie, Henrique-Duluc, Gérald, Péret, Baudet, Devins, Cachet, Malaspina, Lespinay, Dubuisson, Bouctot, Failliot, Carpot, Derveloy, Halgouet, Constans (Allier), Brindeau, Astier, Cazeaux-Cazalet.

3e Nommée le 25 novembre 1902 : Pomereu, Mas, Rousé, Chandioux, Failliot, l'Estourbeillon, Sabaterie, Borgnet, Colin, Léopold Fabre, *secrétaire;* Mazière, Saint-Martin, *président;* Perroche, Castelnau, Delarbre, Bénézech, Chautemps (Haute-Savoie), Sénac, Proust, Cloarec, Marot, Truy.

Commissions d'Intérêt local (1re), nommée le 24 juin 1902 : Rouanet, Thierry (Bouches-du-Rhône), Laurens-Castelet, l'Estourbeillon, Holtz, Prache, Begey, Maujan, Berger, Astier, Abel-Bernard.

2e Nommée le 28 octobre : Legrand (Manche), Morel, Cazeneuve, Pavie, La Rochethulon, Baron (Maine-et-Loire), Chastenet, Gautier (Vosges), Basly, Lebrun, Michel (Bouches-du-Rhône).

3e Nommée le 25 novembre : Bonte, Sandrique, Ferrero, Cazeneuve, Octave Vigne (Var), *secrétaire;* Adam, Debaune, Michel (Bouches-du-Rhône), *président;* Abel-Bernard, Desjardins, Defumade.

Commission de la Législation fiscale, nommée le 27 novembre 1902 : Lafferre, Bepmale, Viollette, *secrétaire;* Maujan, Dumont, Pierre Dupuy, *secrétaire;* Charonnat, Durand, Goujat, Brun, *secrétaire;* Dasque, Veber, Salis, *vice-président;* Brunard, Deléglise, Ruau, *vice-président;* Bastid, d'Iriart d'Etchepare, La Batut, Ragot, Me-

nier, Renoult, *secrétaire;* Magniaudé, Caillaux, Clémentel et Pichery, *secrétaires;* Rey, Desjardins, Jumel. *vice-président;* Proust, Lauraine, *vice-président;* Merlou, *président;* Jeanneney, *secrétaire.*

COMMISSION DE LA MARINE, nommée le 25 novembre : Bouhey-Allex, Bourrat, Carnaud, Dumont, *secrétaire;* Guieysse, Chandioux, *secrétaire;* Dauzon, Pams, Ferrero, Lockroy, Martin (Var), Baron (Bouches-du-Rhône . *secrétaire;* Leffet, Thomson, *vice-président;* Charruyer, *secrétaire;* Allard, Clovis Hugues (Seine), Carnot, Arène, *secrétaire;* Braud, Muteau, de Lanessan, Cazauvieilh. Michel (Bouches-du-Rhône), *vice-président;* Surcouf. *secrétaire;* Isnard, *vice-président;* Le Bail, Kerjégu. Gerville-Réache, *président;* Honoré Leygue, Armez, *vice-président;* Boyer, Saumande.

COMMISSION chargée de rechercher les causes des conflits et les conditions d'EXPLOITATION DANS LE DOMAINE MINIER FRANÇAIS, élue le 14 novembre 1902 : Lebrun, *secrétaire;* Fouché, Ridouard, Lozé, Devins. Janet, Audiffred, *vice-président;* Périer, Augé, Simyan. *vice-président;* Lepez, *secrétaire;* Dormoy, Poisson, *secrétaire;* Noël, *vice-président;* Sabaterie, Saumande, Ribot, Guillain, Aynard, La Batut, Defontaine, Buyat. Congy, Charles Benoist, Andrieu, *secrétaire;* Castelnau, Groussau, Roche (Seine), Devèze, Bouveri, Dron. *président;* Basly, *vice-président;* Rouanet.

COMMISSION DES PATENTES, nommée le 8 juillet 1902 : Dubois, Messimy, Merlou, *rapporteur;* Bouctot, Chandioux, Chaumet, Berry, Rabier, *président;* Dron, Chaigne, *secrétaire;* Tavé, Colin, Baudet, Colliard, Mulac, *vice-président;* Martin (Var), Ruau, d'Iriart d'Etchepare, Astier, *vice-président;* Peureux, Drake. Morlot.

COMMISSIONS DES PÉTITIONS (1re) nommée le 24 juin 1902 : Defarge, Féron, Rouby, Gervaize, Borne, Kerjégu, Jumel, Loque, La Bourdonnaye, Charpentier, Massabuau.

2e Nommée 28 octobre : Bansard des Bois, Desfarges (Creuse), Rivet, Fould, Paschal Grousset, Rouby, Ferrette, Fouquet, Martin (Var), Chautemps (Indre-et-Loire), Carnot.

3e Nommée le 25 novembre : Cibiel, Bertrand (Drôme), Fouquet, Cère, *secrétaire;* Passy, Tourgnol, *président;* Decrais, Rohan, Charpentier, Plichon, Stanislas de Castellane.

COMMISSION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES, nommée le 27 novembre 1902 : Aldy, Meunier, et Viollette, *secrétaires;* Coache, Rouanet, *vice-président;* Euzière, Boutard, Cardet, Lassalle, Arbouin, *vice-président;* Dussuel, Ferrier, Chabert (Drôme), Poisson, *secrétaire;* Laurens-Castelet, Clovis Hugues (Seine), Decker-David, *vice-président;* Mazière, Chenavaz, Ragot, Braud, Pastre, *secrétaire;* Debève, Chanoz, *secrétaire;* Pavie, Monfeuillart, Isnard, Sembat, *président;* Ferdinand Bougère, Gévelot, Defumade, Catalogne, Boyer, *vice-président.*

COMMISSION pour les PROGRAMMES ET ENGAGEMENTS électoraux authentiques, nommée le 27 novembre 1902 : Devèze, *rapporteur;* Chandioux, Fouquet, *président et rapporteur;* Sabaterie, Vigne (Var), Serres, Chenavaz, Bersez, Pichery, *vice-président;* d'Osmoy, de Beauregard (Indre).

COMMISSION de RÉFORME JUDICIAIRE et législation civile et criminelle, nommée le 25 novembre 1902 : Aldy, *secrétaire;* Dunaime, Pasqual, Peret, Constant (Gironde),

Bertrand (Drôme), Boutard, Devins, Sarraut, *secrétaire;* Baron (Bouches-du-Rhône), *secrétaire;* Larquier, *secrétaire;* Puech, *vice-président;* Chautemps (Indre-et-Loire), Chastenet, *vice-président;* Colin, *secrétaire;* Andrieu, Pradet-Balade, Morlot, Castillard, Chauvin, Briand, *vice-président;* Aubry, Cruppi, *président;* Buyat, Bertrand (Marne), Le Bail, Chaigne, Proust, Desjardins, Grosjean et Catalogne, *secrétaires;* Lauraine, *vice-président;* Jeanneney, *secrétaire.*

COMMISSION pour les modifications au RÈGLEMENT DE LA CHAMBRE, nommée le 27 novembre 1902 : Meunier, Delory, Charles Benoist, J.-L. Breton, Dauzon, *vice-président;* Begey, Galy-Gasparrou, du Halgouet, Chabert (Drôme), Poisson, *secrétaire;* Lechevallier, d'Iriart d'Etchepare, Muteau, Tavé, Massé, *vice-président;* Renoult, *secrétaire;* Codet *président;* Rouland, Proust, Chambrun, *secrétaire;* Cardon, Périer de Larsan.

COMMISSION DU SUFFRAGE UNIVERSEL, nommée le 28 octobre 1902. — Goujon, Lerolle, Beauquier, Brunet, Defontaine, Buyat, Babaud-Lacroze, Dron, Ruau, *secrétaire;* Berthet, Gouzy, Réveillaud, Congy, Balandreau, Guyot-Dessaigne, *président;* Defumade, de Benoist, Groussau, Benoist (Seine), Morlot, de Mahy, Levraud.

COMMISSION DU TRAVAIL, nommée le 25 novembre 1902. Mas, Bouveri, Jehanin, Benoist (Seine), Barrois, Claudinon, Mollard, Charonnat, *vice-président;* Cardet, Basly, Constans (Allier), Cazeneuve, Chauvière, *secrétaire;* Dubief, *président;* Petit, Lamendin, Cornet, *secrétaire;* Fournier, Bagnol, Tavé, Chambon, Sarrazin, Bénézech, Michel (Bouches-du-Rhône), Le Troadec, Abel-Bernard, Selle, Dejeante, Colliard, *vice-président;* Ridouard, *secrétaire;* Barthou, Desfarges, Dron.

COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS, DES CHEMINS DE FER DES VOIES DE COMMUNICATION, nommée le 25 novembre 1902 : Janet, et Bourrat, *vice-président;* Lhopiteau, Périer, Hugon, Guingand, Holtz, *secrétaire;* Astier, *vice-président;* Coutant (Seine), Gacon, Brun, *secrétaire;* Galy-Gasparrou, Caze (Haute-Garonne), Étienne, Pajot, Babaud-Lacroze, Vacherie, Bastid, Bos, Rabier, *vice-président;* d'Estournelles, Bizot, Sireyjol, Augé, Escanyé, Debussy, Berthet, et Brindeau, *secrétaire;* Ballande, Plichon, Guyot-Dessaigne, *président;* Empereur, Merlou.

COMMISSIONS SPÉCIALES

COMMISSION pour les propositions Constans, Lasies, sur l'*amnistie,* nommée le 25 novembre 1902 : Gauthier (de Clagny), Peret, *secrétaire;* Astier, Constans (Allier), Simyan, *président;* Lamendin, Defontaine, Pastre, Selle, Dejeante, Jaurès.

COMMISSION des *courses de chevaux*, nommée le 28 octobre 1902 : Chambrun, Chauvin, d'Iriart d'Etchepare, Chambon, *secrétaire;* La Batut, Fitte, Dupuy, Darblay, Paulmier, Riotteau, *président,* Mulac.

COMMISSION concernant les *grandes Commissions,* nommée le 28 octobre 1902 : Laurens-Castelet, Sembat, *président;* Breton, Boyer, Hubbard, *rapporteur;* Bepmale, Dasque, Périer de Larsan, Lauraine, Meunier, *secrétaire;* Puech.

COMMISSION pour la *convention,* entre la France et le Monténégro, sur la protection des œuvres littéraires et artistiques, nommée le 25 décembre 1902 : Mill, *secrétaire,*

Lebrun, Girod, Deloncle, *rapporteur;* Simyan, Flourens, Gervais, Largentaye, Lozé, *président;* Ridouard, Léglise.

Commission d'*enquête* sur l'élection (1re circonscription) de Guingamp, nommée le 24 juin 1902 : Defarge, *président;* de Benoist, Brun, *secrétaire;* Cachet, Bansard des Bois, Desfarges, Cazauvieilh, Boury, Faure, Sarrazin, Carnot.

Commission d'*enquête* sur l'élection (3e circonscription) de Lorient, nommée le 24 juin 1902 : Braud, Bouctot, Decker-David, Chanoz, Bonnevay, Bussière, Gouzy, *président;* Legrand (Basses-Pyrénées), Trannoy, Coulondre, Drake, *secrétaire.*

Commission d'*enquête* sur l'élection de Mende, nommée le 24 juin 1902 : Rouanet, Bourrat, *président;* Baron (Bouches-du-Rhône), l'Estourbeillon, Flourens, Bourgeois (Vendée), Pastre, *secrétaire;* Duclaux-Monteil, d'Iriart d'Etchepare, *rapporteur;* Debussy, Maure.

Commission d'*enquête* sur l'élection de Montreuil (Pas-de-Calais), nommée le 10 juillet 1902 : Quilbeuf, *président;* Marot, Ancel-Seitz, Saumande, Flandin (Calvados), Saint-Pol, Breton, Berthet, Meunier, Delarbre, Caffarelli, *secrétaire.*

Commission d'*enquête* sur l'élection (2e arrondissement) de Paris, nommée le 24 juin 1902 : Hugues (Seine), Riotteau, *président;* Chandioux, Berry, Beauregard (Seine), *rapporteur;* Gentil, Malaspina, Denis (Landes), Morel, Rouland, *secrétaire;* Cochin (Seine).

Commission d'*enquête* sur l'élection (1re circ. du 11e arrondissement) de Paris, nommée le 25 novembre 1902 :

Gérault-Richard, Rousé, Trouin, Cère, Brunard, d'Iriart, *président;* Meslier, secrétaire; Renoult, *rapporteur;* Abel-Bernard, Desjardins, Baudon.

COMMISSION d'*enquête* sur l'élection (5e circonscription) de Saint-Denis, nommée le 8 juillet 1902 : Vazeille, Pugliesi-Conti, *secrétaire*; Dauzon, *président;* Mollard, Flourens, Bastid, Carpot, Lafferre, Ruau, Trouin, Gauthier.

COMMISSION pour la proposition de loi, adoptée par le Sénat, sur les *exécutions capitales,* nommée le 27 novembre 1902 : Rougier, Péret, *secrétaire;* Delarue, Brunet, Messimy, Morlot, Castillard, *rapporteur;* Dubois, Ollivier, Desjardins, Périer de Larsan, *président.*

COMMISSION pour les projets et propositions de loi sur la réforme de la *justice militaire Boyer*, *Messimy, Maujan, Massé,* nommée le 27 novembre 1902 : Aldy, Guieysse, Vazeille, Krauss, Messimy, *secrétaire;* Morlot, *rapporteur;* Chauvin, Cruppi, *président;* Charpentier, Ancel-Seitz, Le Mare.

COMMISSION pour la proposition de loi sur le *monopole des inhumations,* nommée le 25 novembre 1902 : Lafferre, Chandioux, Coutant (Seine), Arbouin, Camuzet, Andrieu *secrétaire;* Rabier, *rapporteur;* Chanoz, Pavie, Limon, Baudon, *président.*

COMMISSION pour le projet sur l'emploi des *composés du plomb* nommée le 25 novembre 1902 : Lachaud, J.-L. Petit, Breton, *rapporteur;* Bachimont, Constans (Allier), *secrétaire*; Clovis Hugues, Meslier, Dubois, *président;* Chautemps (Haute-Savoie), Ballande, Empereur.

COMMISSION pour la proposition *Berthoulat* sur la

presse (art. additionnel loi 1881), nommée le 27 novembre 1902 : Berthoulat, Gras, Goujat, Cère, Klotz, *vice-président;* Maret, *président;* Rabier, Henrique-Duluc, Chautemps (Haute-Savoie), Gervaize, *secrétaire*; Réveillaud.

Commission pour la proposition *Dubuisson,* sur la protection des *sites et monuments naturels de France,* nommée le 27 novembre 1902 : Dubuisson, Tournier, Beauquier, *président;* du Halgouet, Coulondre, *secrétaire;* Hubert, Bos, Aynard, Ermant, Dujardin-Beaumetz, Gautier (Vosges).

Commission pour les propositions de lois sur les *sociétés d'assurances, de rentes viagères et de capitalisation,* nommée le 28 octobre 1902 : Clémentel, Mirman, Guieysse, *président;* Labussière, Jeanneney, *secrétaire;* Constant, Chastenet, Berthoulat, Thierry (Bouches-du-Rhône), Bonnevay, Astier.

ORGANISATION DES SERVICES INTÉRIEURS

Aux termes de l'art. 154 du Règlement voté après l'établissement de la constitution de 1875, le Bureau de la Chambre détermine les règles relatives à la tenue des Procès-verbaux et au service intérieur, les attributions respectives des divers officiers et agents de l'Assemblée et le mode de leur nomination. Nul ne peut entrer dans un service quelconque qu'après avoir subi des examens déterminés par les règlements spéciaux.

Les services de la Chambre des Députés se divisent en services législatifs et en services administratifs. Les services législatifs sont : le Secrétariat général de la Présidence, la Rédaction du procès-verbal et des comptes rendus analytiques, la Sténographie et l'Expédition des lois et procès-verbaux. Les services administratifs sont : le Secrétariat général de la Questure, les Archives, la Bibliothèque, la Caisse et les Bâtiments.

Le Président a la haute direction et le contrôle de tous les services législatifs; mais les dépenses qui les concernent ne peuvent être engagées sans l'avis préalable des Questeurs.

Les Questeurs ont la direction et le contrôle de tous les services administratifs.

Le Secrétaire général de la Présidence centralise auprès du Président les services législatifs. Le Secrétaire général de la Questure centralise auprès des Questeurs les services administratifs et de comptabilité. Ces services sont néanmoins dirigés par leurs chefs respectifs qui relèvent du Président ou des Questeurs.

Les crédits nécessaires au fonctionnement des services figurant au chapitre de la dotation sont votés par la Chambre sur la proposition des questeurs et le rapport de la commission de comptabilité.

Secrétariat général de la Présidence.

Le Secrétaire général de la Présidence est chargé de la préparation du travail relatif à la Présidence, à la tenue des séances, à la suite à donner aux projets et aux propositions de lois, aux amendements et aux demandes d'interpellations. Il a dans ses attributions la correspondance et les rapports législatifs avec les départements ministériels. Il transmet à la Questure les pièces, avis et renseignements concernant les bureaux et les commissions. Il veille à ce que les délais et formalités prescrits soient observés au sujet du règlement des ordres du jour, du vote des lois et de l'expédition des projets adoptés. Il assiste le Président en séance et dans les délibérations du Bureau de la Chambre; il tient à sa disposition les documents qui peuvent être invoqués dans le cours des discussions; il pourvoit à toutes les nécessités des services législatifs qu'il centralise auprès du Président. Il a sous sa garde le sceau du Président qu'il fait apposer, par l'ordre du Président, sur les lois votées. Il transmet les ordres du Président dans les services et signe les ampliations des arrêtés pris par le bureau.

Le Secrétaire général de la Présidence a, dans ses attributions, la surveillance de la publication au *Journal officiel* et dans les *Annales parlementaires* des débats et documents de la Chambre. Il se concerte avec les chefs des services législatifs et avec l'archiviste, tant pour éviter les réimpressions inutiles que pour assurer l'établissement des tables analytiques et sommaires au fur et à mesure de la publication des fascicules du *Journal officiel*.

M. Pierre (Eugène), *Secrétaire général de la Présidence.*

1re SECTION. — Travaux législatifs et précédents. — MM. Lefebvre (Léon), *chef de bureau.* — Bayard, *sous-chef.*

2e SECTION. — Délibérations du Bureau, Correspondance et personnel des services législatifs. — MM. Garreaud, *chef adjoint.* — N... *sous-chef.*

Cabinet du Président. — MM. Charlot, *chef du Cabinet.* — Brunet, Dhommée, *chefs adjoints.* — Bourgeois, *chef adjoint du secrétariat particulier.* — Dominguez, Pasquier, *attachés.*

Rédaction du procès-verbal des séances et des comptes rendus sommaire et analytique.

Le chef des Secrétaires-Rédacteurs est chargé de la rédaction du procès-verbal des séances qui constate les opérations et les votes de la Chambre et qui est soumis à son approbation; de la rédaction du compte rendu sommaire et du compte rendu analytique, mis chaque soir à la disposition des journaux, conformément aux dispositions de l'arrêté du Bureau de la Chambre des Députés en date du 11 décembre 1879.

MM. Claveau, *chef des secrétaires-rédacteurs du Compte rendu analytique.* — Bergeret, *chef adjoint.* — Paulian, Guillet, Dalsème, Mispoulet, Soubeiran, Deraine, Lemaire, Barbier, Merlin, Claveau (Louis), *secrétaires-rédacteurs.* — Carrier, *secrétaire-rédacteur auxiliaire.* — M. Pecqueur, *attaché au service du Compte rendu.*

Reproduction in extenso *par la sténographie des débats législatifs.*

Le chef du service sténographique de la Chambre est chargé : de la reproduction *in extenso* des débats législatifs qui doivent être insérés au *Journal officiel* le lendemain de chaque séance conformément à la résolution du Bureau de l'Assemblée, en date du 16 juin 1873, de la correction des épreuves de ces mêmes débats dans les *Annales parlementaires*, de l'exécution, moyennant rétribution supplémentaire, des divers travaux sténographiques qui pourraient être ordonnés en dehors des séances.

MM. Gaudet, *chef du service sténographique.* — Violette de Noircarme, *chef adjoint.* — Detot, Ancelin, Moride, Raynaud, Cadeau, Tinel, *sténographes-reviseurs.*

MM. Labonne, Potin, Durenne, Sarradin, Capelle, Jeannin, Buisson, Baugey, Heymann, Detot (Paul), Estoup, *sténographes.* — Labonne (Abel), Clavel, Detot (Georges), *sténographes auxiliaires.*

Bureau de l'expédition des lois et des procès-verbaux, des pétitions, des impressions législatives et de la distribution.

Le chef de ce bureau a dans ses attributions : l'expédition et la collation des lois et des résolutions votées par la Chambre; la copie des projets ou propositions de lois et des amendements; l'expédition et la collation des procès-verbaux des séances; la vérification des scrutins publics et leur insertion au *Journal officiel;* la tenue

des répertoires législatifs; la surveillance de l'impression des documents parlementaires et des feuilletons; le service des pétitions; l'expédition et l'envoi des ordres du jour; la direction et la surveillance de la distribution des imprimés se rapportant aux services législatifs.

La distribution est faite par les ordres du Président ou des Questeurs. Il est rendu compte aux Questeurs des imprimés reçus et distribués. Les Questeurs déterminent, de concert avec le Président, le nombre d'exemplaires auquel les documents doivent être tirés.

MM. Brunet, *chef du Bureau de l'Expédition des Lois et des Procès-verbaux.* — Lataste, *chef adjoint.* — Tonnier, *sous-chef.* — Pascal, *sous-chef adjoint.* — L'Hommée, Augustin, Delahaye, Rateau, Cottrel, *commis principaux.*

Secrétariat général de la Questure.

Le Secrétaire général de la Questure a dans ses attributions : la préparation du Budget de la Chambre; celle des demandes de crédits supplémentaires et celle du compte administratif des questeurs; la comptabilité; la liquidation et l'ordonnancement des dépenses; la correspondance des Questeurs; la constatation de l'absence des Députés dans les cas prévus par les articles 115 et 116 du règlement de la Chambre; les marchés à passer; les achats, réceptions et délivrances de fournitures; la vérification des mémoires des fournisseurs et de l'imprimeur; la délivrance des passeports et des certificats de vie, et les légalisations; la délivrance et la comptabilité des billets d'entrée aux séances; la transmission aux bureaux de la Chambre des procès-verbaux d'élections et des pièces qui s'y rattachent; les envois d'imprimés à domicile; l'exécution des ordres de convocation de la Chambre; des bureaux et des Commissions; la rédaction du livret des adresses des députés; les impressions nécessaires aux services administratifs; la surveillance des services d'ordre, de sûreté et de salubrité du Palais législatif et le service médical.

M. Cornille, *Secrétaire général de la Questure.*

1re SECTION. — Personnel, Comptabilité, etc. — MM. Launoy, *chef adjoint* — Durand, *sous-chef.* — Fromant (Paul), Courtade, *commis principaux.*

M. Rimet, *commis principal*, délégué à Versailles.

2e SECTION. — Matériel. — MM. LAUNAY, *chef adjoint, agent comptable.* — JALADERT, *sous-chef.* — AUBLANC, *commis principal.*

Archives.

L'Archiviste de la Chambre a dans ses attributions : le classement, la conservation et l'analyse des documents relatifs aux travaux de la Chambre, et la tenue des répertoires qui s'y rattachent; la rédaction et l'impression des tables analytiques des comptes rendus des séances de la Chambre; la délivrance des certificats et des expéditions des actes déposés aux archives; le renvoi aux ministres compétents des documents qui ne doivent pas y rester, les communications et renseignements à donner sur les précédents législatifs.

MM. CLAVEL (Émile), *archiviste.* — SERRIER, *chef adjoint.* — PACON, *sous-chef.* — DUCOM, *commis principal.*

Bibliothèque.

La bibliothèque de la Chambre est placée sous la surveillance du Président et des Questeurs. Le Bibliothécaire leur soumet la note des livres à acheter : il fait les achats de livres et les abonnements aux journaux après y avoir été autorisé. Il est chargé de la classification et de la conservation des ouvrages, de la conservation et de la tenue au courant des catalogues de la bibliothèque.

MM. CHERVET, *bibliothécaire.* — ODDO, *bibliothécaire adjoint.* — CALIPÉ, SUBY, PIONNIER, ROBERT, *sous-bibliothécaires.* — HARRACA, *commis principal.*

Caisse.

La caisse de la Chambre est confiée à un Trésorier. Ses attributions comprennent les recettes et payements de toute nature concernant la Chambre et la caisse des retraites de ses employés; la réception, l'examen et le visa des oppositions et des significations de transports frappant sur des sommes dues par la Chambre; la délivrance aux créanciers ou à leurs mandataires des états des dites oppositions et significations; la réception et l'examen des mainlevées et des désistements; la distribution des médailles aux députés. A la fin de chaque exercice, le compte de gestion du Trésorier est soumis par lui aux Questeurs, qui l'adressent à la Commission de comptabilité, chargée de l'examiner, aux termes des articles 132 et suivants du Règlement de la Chambre.

MM. FORTIN, *trésorier.* — DE SALUSTE DU BARTAS, *sous-chef.* — MATRAT (Pierre), *commis principal.*

Service des bâtiments.

L'inspecteur des bâtiments a rang de sous-chef de service. Il est chargé : 1° des travaux d'entretien exécutés dans les bâtiments affectés au service de la Chambre des Députés ou soumis à son autorité; 2° de l'entretien des jardins du Palais-Bourbon; 3° du service des eaux; 4° du service du gaz et du contrôle des consommations; 5° du service du chauffage et de la ventilation au point de vue de l'entretien des appareils, de leur marche et du contrôle des consommations; 6° de la confection des devis et des travaux graphiques nécessaires; 7° de la vérification et du règlement des mémoires des entrepreneurs. Il est également chargé de relever les attachements propres à établir les dépenses, de tenir les livres d'ordre et de comptabilité, de contrôler la consommation de houille et de gaz.

L'inspecteur des bâtiments a sous ses ordres un vérificateur; le jardinier et ses aides préposés au service des eaux; le préposé au service du gaz; les chauffeurs. Les chef, sous-chef et surveillant du travail intérieur doivent leur concours à l'inspecteur des bâtiments et reçoivent ses ordres pour tout ce qui concerne le service des bâtiments, et notamment pour la surveillance des chantiers, la rentrée des matériaux, le contrôle de éclairage au gaz et des consommations de houille. L'inspecteur des bâtiments aura sur les entrepreneurs l'autorité qui appartient aux architectes pour la direction et l'exécution des travaux. Le vérificateur vérifie les travaux et fournitures, soit sur place, soit sur les attachements et règle les mémoires qui sont définitivement arrêtés par l'inspecteur des bâtiments.

M. Buquet, *inspecteur* des bâtiments du Palais de la Chambre des Députés.

Service des Huissiers.

Le service des huissiers de la Chambre est réglé par le Président. Les huissiers sont sous la surveillance du Président et des Questeurs.

M. Bartholin, *chef du service des Huissiers.*

Service militaire et police intérieure et extérieure du Palais législatif.

Ce service et le service d'ordre et de sûreté, etc., sont réglés par le Président et les Questeurs qui donnent à cet effet les ordres et les consignes nécessaires.

Service Militaire. — MM. le colonel DE TEYSSIÈRE, *commandant militaire.* — QUILICI, *adjudant.*

Service Intérieur. — M. FENIOUX, *chef.*

Service Médical. — MM. le docteur BÉLIÈRES, au Palais-Bourbon. — Le docteur MOREAU, boulevard de la Reine, 121, à Versailles.

Bureau de Poste et Télégraphe, n° 31, rue de Bourgogne, 2, près la Chambre des Députés. — M. MUNIER, *receveur.*

Ouverture : 8 heures, hiver. — Fermeture, 9 heures soir.
7 heures été.

Limite de réception des chargements pour toutes les lignes, 5 heures 45 soir.

Levées qui précèdent les départs du soir, 8e levée à 6 heures 15 pour les lignes d'Agen, Montauban, Toulouse, Clermont, Le Creusot, Saint-Étienne. Aurillac, Pontarlier; à 6 heures 45 pour toutes les autres lignes.

L'ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE

Notice explicative.

Les votes, qui sont inscrits à la suite de chacune des notices, ont été émis à la suite de circonstances que nous rappellerons en quelques lignes seulement et qui nous ont semblé de nature à permettre une classification précise de chaque parlementaire au point de vue politique, économique et social.

1er *Vote inscrit. — Priorité Montebello.*

A l'occasion de l'interpellation de M. Cuneo d'Ornano le 17 janvier 1902 sur les violations des règlements militaires, M. de Montebello déposa l'ordre du jour suivant : « La Chambre, considérant que le régime des décrets ne permet pas d'assurer dans des conditions suffisantes de stabilité la formation du tableau d'avancement des officiers, invite le Gouvernement à présenter dans le plus bref délai un projet de loi sur l'avancement ».

Le ministre de la Guerre s'opposa à cet ordre du jour qui introduisait un principe de nature à diminuer l'autorité du ministre, seul responsable devant le Parlement et la priorité demandée par son auteur fut repoussée par 287 voix contre 243. C'est ce vote sur la priorité que nous avons enregistré, pour servir de témoignage des opinions de l'ancienne Chambre.

2e *Vote. — Patrie française.*

Au cours de la vérification des opérations électorales du 2e arrondissement de Paris (M. Syveton), la Chambre a été appelée à se prononcer, le 17 juin, sur la campagne électorale de la Ligue de la Patrie française et elle a voté par 328 voix contre 64, la première partie de l'ordre du jour de M. Berteaux ainsi conçu :

« La Chambre, réprouvant la campagne antipatriotique de diffamation contre des Français entreprise par la Ligue de la Patrie française, décide..... » C'est le scrutin sur cette première partie de l'ordre du jour que nous publions sous cette rubrique.

3° *Vote. — Affichage.*

Dès sa constitution, le Ministère Combes fut interpellé sur l'esprit dans lequel il ferait l'application de la loi sur les associations. Au cours de l'interpellation de M. Denys Cochin le 4 juillet, la Chambre après avoir entendu les orateurs des divers partis politiques et le Président du Conseil approuva le programme d'action du Gouvernement et vota l'affichage de ce programme par 308 voix contre 205. C'est le scrutin sur l'affichage de ce discours-programme que nous avons noté.

C'est le premier vote politique émis par la nouvelle Chambre.

4° *Vote. — Décrets.*

Fort de l'approbation qui lui avait été voté en juillet, le Gouvernement fit procéder par voie de Décrets à la fermeture des Écoles congréganistes insoumises à la loi de 1901.

Interrogé le 17 octobre sur la légalité de ses actes, le Gouvernement s'expliqua sur sa conduite et obtint le vote de l'ordre du jour de MM. Maujan, Sarrien, Codet et Gouzy ainsi conçu : « La Chambre, résolue à appliquer énergiquement la loi sur les associations, approuve l'attitude et les actes du Gouvernement et passe à l'ordre du jour. »

C'est cette approbation, donnée par 324 voix contre 226 à la politique du Gouvernement, que nous mentionnons.

5° *Vote. — Arbitrage.*

La fréquence des conflits entre les intérêts du capital et du travail a sollicité l'attention publique sur les mesures de nature à en prévenir le retour.

Pour la première fois à l'occasion des grèves qui faisaient l'objet des interpellations du 23 octobre, le principe de l'arbitrage a été posé dans l'ordre du jour de MM. Gouzy, Sarrien, Étienne, Jaurès ainsi conçu :

« La Chambre, prenant acte de la déclaration du Président du Conseil qu'il pressera dans les deux Chambres la discussion et le vote des réformes intéressant les ouvriers mineurs, confiante dans sa fermeté et sa sagesse pour maintenir tout ensemble la liberté du travail et le libre exercice du droit de grève, l'invite à user de

toute son influence pour faire accepter l'arbitrage par les parties en présence et passe à l'ordre du jour. »

C'est cet ordre du jour, adopté par 372 voix contre 161, que nous reproduisons sous cette appellation.

6e *Vote. — Constructions navales.*

La crise financière européenne, cause présumée des déficits budgétaires, a eu sa répercussion sur la politique financière de la France. Aussi le problème, de savoir s'il ne fallait pas réduire aux strictes disponibilités du budget les commandes de l'État, s'est-il posé à l'occasion des constructions navales dont le lancer des commandes avait été adopté par la précédente Chambre. Cette question ayant fait l'objet de l'interpellation de M. Chaumet le 13 novembre, la Chambre par 323 voix contre 156 adopta l'ordre du jour de MM. Thompson et Lhopiteau ainsi conçu :

« La Chambre, confiante dans le Gouvernement pour concilier les intérêts de la défense nationale et l'exécution du programme tracé par le Parlement avec les nécessités financières et le droit de contrôle budgétaire des Chambres, renvoie pour les voies et moyens la question à la Commission de budget et passe à l'ordre du jour. »

Nous avons inscrit sous cette rubrique ce vote à la fois économique et politique.

7e *Vote. — Travail.*

Dans l'interpellation de M. Lhopiteau du 31 novembre sur l'application de la loi de 1900 dite loi Millerand-Colliard, c'est toute la législation protectrice du travail des adultes qui a été traitée. Aussi nous a-t-il semblé utile d'inscrire le vote sur la priorité en faveur de l'ordre du jour Lhopiteau ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du Gouvernement pour appliquer, à tous les ouvriers travaillant en plein air et exposés aux chômages provenant des intempéries, les dispositions de l'article 2 du décret-loi du 9-14 septembre 1848, passe à l'ordre du jour. »

Ce scrutin classifie nettement les partisans et les adversaires de la réglementation du travail dans l'industrie. Par 247 voix contre 293 la Chambre a maintenu le principe de la limitation des heures de travail en repoussant la priorité en faveur de cet ordre du jour.

BIOGRAPHIES PARLEMENTAIRES (1)

Abel-Bernard (Émile), député, Vaucluse (Apt); Paris, 38, rue de Bourgogne (7e arr.). — 1861. Propriétaire, avocat, maire, conseiller général. Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 6.017 voix sur 11.778 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, pmC, E, Ia.

Travaux : R. Octroi Gap. — *Commissions :* Intérêt local; Association; Travail; Commerce: Enquête Paris (XIe).

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Adam (Achille), député, Pas-de-Calais (1re circ. Boulogne); Paris, 21, avenue d'Antin (8e arr.). T. 511.04. — 1859. Banquier, maire, président du conseil général. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.367 voix sur 19.229 votants; validé 3 juin.

Inscrit : AL, Ag, NP, Col, Ia, Su, Zo.

Discours : sur Inscrits maritimes, 3 mars.

Travaux : Pr. sur Retraites ouvrières. — *Commissions :* Intérêt local.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Agoult (Hector d'), ancien député, Sénégal; Paris, 19, boulevard de la Tour-Maubourg (7e arr.). — 1860. Officier de marine démissionnaire. Élu 8 mai 1898 (1er tour), par 2.895 voix sur 5.413 votants; échoue 27 avril 1902. Inscrit : P, Col, NP.

Vote : Priorité Montebello, P.

(1) Les abréviations relatives à ces votes signifient : P = pour; C = contre; O = Abstention; A = Absence.

Pour les abréviations biographiques voir page 411.

Prière de vouloir bien adresser les additions et rectifications au Directeur de l'*Annuaire du Parlement*, avant le 1er décembre 1903.

AIMOND (Émile), ancien député, Seine-et-Oise (2e circ. Pontoise); Paris, 145, boulevard Magenta (10e arr.). — 1850. Ingénieur, maire. Élu 8 mai 1898 (1er tour), par 8.521 voix sur 17.336 votants, échoue 11 mai 1902 et son concurrent ayant été invalidé se représente sans succès 10 août. Inscrit : GD, pmC, Ro, PG, E.

Discours : sur Outillage national, 28 janvier; sur Budget (guerre), 27 février; (postes), 4 mars; sur Loi de finances, 9 mars; (marine), 28 mars.

Vote : Priorité Montebello, C.

ALDY (Émile), député, Aude (1re circ. Narbonne); Paris, 10, cité Bergère (9e arr.). — 1853. Avocat, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 6.191 voix sur 12.122 votants; validé 16 juin. Inscrit : E.

Discours : sur élection Capéran, 3 décembre.

Travaux. — Commissions : Réforme judiciaire et Liquidation: Justice militaire; Postes.

Votes : Patrie française, A. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

ALICOT (Michel), ancien député, Hautes-Pyrénées (Argelès); Paris, 242 *bis*, boulevard Saint-Germain (7e arr.). — 1852. Avocat, sous-préfet, maître des requêtes au conseil d'État. Élu 20 février 1876, non réélu en 1877. Réélu 8 mai 1898, par 5.709 voix, sans concurrent, sur 8.748 votants et échoue 11 mai 1902. Inscrit : P, AL.

Discours : sur Budget (agriculture), 3 février; sur Dispenses écoles arts et métiers, 4 février.

Vote : Priorité Montebello, A.

ALLARD (Maurice), député, Var (Draguignan); Paris, 17, place de la Nation (11e arr.). — 1860. Avocat, publiciste. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.518 voix sur 16.581 votants; validé 5 juin.

Inscrit : SR, Ro, NP, PG, V, E.

Discours : sur Politique générale, 17 octobre.
Travaux. — Commission : Marine.
Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, C. — Travail, C.

Allemane (Jean), ancien député, Seine (1er cir., 11e arr.); Paris, 51, rue Saint-Sauveur (2e arr.). — 1843, Imprimeur, propagandiste. Élu 17 février 1901 (2e tour), par 4.259 voix sur 7.983 votants; validé 11 mars, échoue 11 mai 1902. Inscrit : S, E.

Discours : sur Budget (intérieur), 20 janvier; sur Chemins de fer, 23 janvier; sur Mesures prises contre Lapicque, 31 janvier; sur Budget (justice), 10 février; (Imprimerie nationale), 11 février; (guerre), 27, 28 février, 3 mars; sur Lois électorales, 21 mars; sur Gaz, 24, 28, 29 mars; sur Candidatures multiples, 25 mars; sur Repos hebdomadaire, 27 mars.
Travaux : Pr. sur modification à la composition du jury; Pr. sur Conditions du travail dans les prisons.
Vote : Priorité Montebello, O.

Allombert (Francisque), ancien député, Ain (Nantua); Paris, 66, rue Gay-Lussac (5e arr.). — 1860. Imprimeur. Élu 13 novembre 1898 (2e tour), par 5.798 voix sur 11.241 votants; se retire 1902. Inscrit : GD.

Discours : sur Loi électorale, 17 mars.
Vote : Priorité Montebello, C.

Alsace (prince Philippe d'Hénin, comte d'), député, Vosges (Neufchâteau); Paris, 20, rue Washington (8e arr.). T. 520.64. — 1853. Propriétaire, officier, maire et conseiller général. Élu 1894, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.091 voix sur 10.980 votants; validé 3 juin.
Inscrit : P, Ro, IC, DN, Bc, Ia, Zo, Col.

Discours : sur Service 2 ans, 24 février.
Votes : Priorité Montebello, A. — Patrie française, P. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, P.

AMODRU (Laurent), député, Seine-et-Oise (Étampes); Paris, 66, avenue des Champs-Élysées (8e arr.). T. 518.44. — 1849. Docteur, maire, conseiller général. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 par 7.745 voix sur 9.771 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Ag, Col, M, Ro, Su.

Travaux. — *Commissions :* Agriculture.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, P.

ANCEL-SEITZ (Prosper), député, Vosges (2e circ. Saint-Dié); Paris, 28, avenue Raphaël (16e arr.). — 1846. Industriel colonial. Élu 27 avril 1902, par 6.725 voix sur 12.411 votants; validé 3 juin. Inscrit : Bc, Ia, Zo, Col.

Travaux. — *Commissions :* Justice militaire; Commerce; Enquête Montreuil.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, P.

ANDRIEU (Édouard), député, Tarn (1re circ. Albi); Vincennes, 18, rue de Paris (Seine). — 1862. Avocat, maire. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.394 voix sur 15.367 votants; validé 5 juin. Inscrit : Rs, V, E.

Discours : Outillage national, 27 janvier; sur lois électorales, 18 mars; sur gaz, 24 mars.

Travaux : R. sur Emprunt Albi. — R. Saint-Germain; — R. Nice. — R. Lille. — R. Malo-les-Bains. — R. Dunkerque. — R. Toulouse. — Pr. sur essence d'anis, fenouil et badiane. — Pr. sur Modification art. 410 du Code de Commerce. — Pr. sur loi municipale de 1884. — *Commissions :* Monopole inhumations; Réforme judiciaire et Législation; Enquêtes mines.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

ARBOUIN (Gaston), député, Aube (2e circ. Troyes); Paris, 10, boulevard Poissonnière (9e arr.). — 1849. Publiciste, imprimeur, conseiller municipal et général. Élu

1900, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 7.348 voix sur 12.230 votants; validé 3 juin. Membre de la Commission supérieure des Caisses d'Épargne, élu 6 novembre 1902.
Inscrit : Rs, Bc, Ia, E.

Travaux. — *Commissions :* Monopole inhumations; Postes; Administration.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Archdeacon (Edmond), député, Seine (1er arr. Paris); Paris, 15, avenue des Champs-Élysées (8e arr.). — 1864. Propriétaire, administrateur, conseiller général. Élu 11 mai 1902 par 7.477 voix sur 12.167 votants; validé 3 juin. Inscrit : Ro, Pb, Ic.

Discours : sur Élection Jumel, 30 juin; sur Réglementation marchés Paris, 8 juillet; sur Séparation Église et État, 20 octobre; sur Courses de chevaux, 24 octobre; sur Cumul fonctions électives, 28 novembre.
Travaux : Pr. sur Règlement Chambre. — Pr. sur Réglementation marchés Paris.
Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Arenberg (prince Auguste d'), ancien député, Cher (1re circ. Bourges); Paris, 20, rue de la Ville-l'Évêque (8e arr.). T. 112-69. — 1837. Administrateur, membre de l'Institut, propriétaire, conseiller général. Élu 1889, réélu 1893 et 22 mai 1898 (2e tour), par 9.587 voix sur 18.473 votants; se retire en 1902. Inscrit : Col. Ro.

Discours : sur Crédits supplémentaires travaux hydrauliques et bâtiments civils, 21 février.
Vote : Priorité Montebello, A.

Arène (Emmanuel), député, Corse (Ajaccio); Paris, 86, rue d'Amsterdam (9e arr.). T. 225.95. — 1856. Homme de lettres, conseiller général. Élu 1881, réélu 27 avril

1902 (1er tour), par 10.084 voix sur 11.246 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, Col, NP.

Discours : sur Budget (intérieur), 20 janvier; sur Grève Marseille, 1er décembre.

Travaux. — Commissions : Marine; Associations.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Argeliès (Joseph), député, Seine-et-Oise (2e circ. Corbeil); Paris, 102, rue de Turenne (3e arr.). — 1862. Archiviste, conseiller municipal. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.747 voix sur 12.879 votants; validé 3 juin. Inscrit : Su.

Travaux : R. sur Chemin de fer Montparnasse-Chartres. — R. sur Rachat Cie franco-algérienne. — *Commissions :* Congés; Budget.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, O. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, O.

Armez (Louis), député, Côtes-du-Nord (1re circ. Saint-Brieuc); Paris, 6, rue de Bourgogne (7e arr.). — 1838. Ingénieur, conseiller général. Élu 1876, non élu 1885. Réélu 27 avril 1902, par 8.048 voix sur 15.191 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, GR, Ag, Col, NP, PG, E.

Discours : sur Modifications loi 1852, sur Marine marchande.

Travaux : R. sur Officiers des équipages de la flotte. — R. sur Décorations armée terre et mer. — R. sur Discipline de la Marine marchande. — R. sur Organisation corps officiers de Marine. — R. sur sels de pêche îles Féroë.

Commissions : Crédits; Marine; Douanes.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Astier (Placide), député, Ardèche (2e circ. Privas); Paris, 42, rue de l'Yvette (16e arr.). T. 689.90. — 1856.

Pharmacien, conseiller municipal de Paris et conseiller général de la Seine. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1e tour), par 10.719 voix sur 18.277 votants ; validé 5 juin.

Inscrit : Rs, pmC, Ia, E.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier ; Dispenses (écoles Arts et Métiers), 4 février ; (commerce), 6 février ; sur Lois électorales, 28 mars ; sur Incompatibilité député et conseiller municipal à Paris, 28 novembre.

Travaux : R. sur Exposition Saint-Louis. — Pr. sur Chemin de fer de Prades à Bordeaux. — Pr. sur Exercice pharmacie. — *Commissions :* Amnistie ; Patentes ; Sociétés d'Assurance ; Intérêt local ; Initiative ; Budget ; Travaux publics ; Commerce.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Astima (Gaëtan), député, Corse (Bastia) ; Paris, 59, rue de Bourgogne (7e arr.). — 1826. Officier supérieur, maire, conseiller général ; député (1886-89). Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.142 voix sur 10.790 votants ; validé 3 juin. Inscrit : UD, NP.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Aubry (Charles), député, Algérie (1re circ. Constantine) ; Paris, 169, rue de Rennes (6e arr.). — 1853. Docteur, maire, président du conseil général. Élu 27 avril 1902, (1er tour), par 6.054 voix sur 11.642 votants ; validé 23 juin. Inscrit : UD, Col, E, Ia.

Travaux. — *Commissions :* Réforme judiciaire et législation ; Associations ; Douanes.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, A. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, C.

Aucouturier (Siméon), député, Creuse (Boussac) ; Paris, † 1er janvier 1902.

Audiffred (Honoré), député, Loire (1re circ. Roanne : Paris, 38, rue François-Ier (8e arr.). — 1840. Avocat, conseiller municipal et général, sénateur 1894. Élu 1879, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 12.716 voix sur 21.901 votants; validé 3 juin. Membre du Conseil de la caisse des Recherches scientifiques, élu 18 novembre 1902.

Inscrit : P, Ag, Col.

Discours : sur Outillage national, 28 janvier; sur Budget (agriculture), 3 février; sur Loi de finances, 9 mars; sur Appui de la flotte, 6 déc.

Travaux : Pr. sur Victimes orages Roanne. — *Commission :* Enquête mines.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Audigier (Georges), député, Oise (1re circ. Senlis ; Paris, 82, rue de Passy (16e arr.). — 1863. Avocat, sous-préfet, poète. Élu 11 mai 1902 par 5.962 voix sur 11.098 votants. Inscrit : AL, Ia, Su.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, O. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Auffray (Jules), député, Seine (1re circ. 5e arr.); Paris, 127, boulevard Raspail (6e arr.). — 1852. Auditeur au Conseil d'État. Conseiller municipal et général. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 5.567 voix sur 10.772 votants; validé 3 juin. Inscrit : Pb, Ro, Ic.

Discours : sur fermeture écoles congréganistes, 11 juillet; sur Gaz Paris, 3 décembre.

Discours : sur Election Vacherie, 16 juin; sur Élection Jumel, 30 juin; sur Licenciement ouvriers militaires, 10 juillet; sur Tramways-Sud, 20 novembre; sur Incompatibilités parlementaires et municipales, 28 novembre : sur Patentes, 1er décembre.

Travaux : Pr. sur incompatibilités parlementaires.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, C.

Augé (Justin), député, Hérault (2e circ. Béziers); Paris, 30, avenue Rapp (7e arr.). — 1850. Viticulteur, conseiller général. Élu 1897, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 11.171 voix sur 20.731 votants; validé 3 juin.

Inscrit : GR, V, Ag, pmC, E, Ia.

Discours : sur Octroi Péronne, 18 février; sur Budget guerre, 27 février, 28 mars; (postes), 8 mars; sur Taxes octroi Bailleul, 29 mars; sur Patentes, 2 décembre; sur Régime sucres, 2, 4 décembre.

Travaux. — R. sur Maubeuge, Le Mans, Morèze, Guéret, Givors. — *Commissions :* Enquête Mines; Travaux publics; Agriculture.

Votes : Priorité Montebello, A. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Aulan (François, comte Suarez d'), ancien député, Drôme Nyons); Paris, 5, rue Léonard-de-Vinci (16e arr.). — 1864. Propriétaire. Élu 22 mai 1898 (2e tour), par 4.391 voix sur 8.088 votants; échoue 11 mai 1902.

Inscrit : DN, V.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier; (guerre), 25 février.

Vote : Priorité Montebello, P.

Authier (Victor), député, Ain (1er circ. Bourg); Paris, 59, boulevard Pasteur (15e arr.). — 1856. Magistrat, avocat. Élu 1901, réélu 27 avril 1902 (2e tour), par 7.502 voix sur 14.954 votants; validé 3 juin 1902.

Inscrit : GR, Bc, Ia, E.

Travaux. — Pr. sur Nantissements fonds de commerce.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Aymé (baron de la Chevrelière, Charles), ancien député, Deux-Sèvres (Melle); Paris, 59, avenue d'Iéna (16e arr.). — 1858. Officier, maire, conseiller général. Élu 8 mai 1898

(1er tour), par 10.859 voix sur 20.812 votants; échoue 27 avril 1902. Inscrit : P, AL, Ag, IC.

Discours : sur Régime des mélasses, 22 janvier.
Vote : Priorité Montebello, P.

AYNARD (Édouard), député, Rhône (8e circ. Lyon); Paris. 50, boulevard de Courcelles (17e arr.). T. 697.51. — 1837. Banquier, conseiller municipal de Lyon, membre de l'Institut. Élu 1889, réélu 27 avril 1902, par 11.145 voix sur 21.527 votants; validé 3 juin. Élu vice-président de la Chambre le 14 janvier. Inscrit : P, Ag, Col, Ro.

Discours : sur Travail dans les Mines, 29 janvier, 5 février; sur Réforme enseignement, 12, 13, 14 février; sur Budget (cultes), 17 février; (Instruction publique), 18 février; (Beaux-Arts), 4, 5 mars; sur Loi de finances, 9 mars; sur Élection Syveton, 17 juin; sur Élection Joseph Brisson, 3 juillet; sur Fermeture écoles congréganistes, 11 juillet; sur Politique générale, 14 octobre; sur Incident Buisson, 16 octobre; sur Sucres, 5 décembre; sur Affaire Humbert, 5 décembre.
Travaux. — Commissions : Sites; Enquête Mines.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, O. — Travail, P.

BABAUD-LACROZE (Antoine), député, Charente (Confolens); Paris, 59, rue de Lille (7e arr.). — 1846. Avocat. maire, conseiller général. Élu 1890, réélu 27 avril 1902 (1er tour) par 10.421 voix sur 17.504; validé 3 juin.
Inscrit : UD, Bc, E.

Travaux. — Commissions : Suffrage universel; Travaux publics.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, A. — Affichage, P. — Décret, O. — Arbitrage, P. — Constructions navales, A. — Travail, C.

BACHIMONT (François), député, Aube (Nogent-sur-Seine); Paris, 8, rue Nicolas-Charlet (15e arr.). — 1844. Docteur, pharmacien, maire. Élu 1894, réélu 11 mai 1902

2e tour), par 5.919 voix sur 9.765 votants; validé 5 juin. Inscrit : Rs, M, Su, E.

Travaux. — Pr. sur Chemins vicinaux.
Commissions : Emploi composés du plomb; Hygiène.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, O. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Bagnol (Henry), député, Seine (1re circ; 15e arr.); Paris, 74, rue Croix-Nivert (15e arr.). — 1862. Ouvrier apprêteur, directeur d'association ouvrière, publiciste. Élu 11 mai 1902 par 8.258 voix sur 15.600 votants, validé 19 juin. Inscrit : S, Ro, Dsr, Pb, E.

Discours : sur Crédit Palais du travail, 11 juillet; sur Patentes, 1er décembre.
Travaux. — *Commissions :* Armée; Travail.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Balandreau (François), député, Seine-et-Marne (Melun); Paris, 11, rue des Halles (1er arr.). — 1843. Journaliste, maire. Élu 1893; réélu 27 avril 1902, par 8.491 voix sur 16.376 votants, validé 5 juin. Membre élu (6 novembre 1902) de la Commission supérieure des caisses d'épargne. Inscrit : GR, Ag, Su, E.

Travaux. — *Commissions :* Suffrage universel; Assurance sociale.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Balitrand (André), député, Aveyron (Millau); Paris, 33, rue Singer (16e arr.). — 1864. Avocat, conseiller général. Élu 27 avril 1902 par 8.253 voix sur 16.567 votants; validé 24 juin. Inscrit :

Discours : sur sa validation, 24 juin.

Travaux. — *Commission :* Assurance sociale.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

BALLANDE (André), député, Gironde (2ᵉ circ. Bordeaux) : Paris, 5, quai d'Orsay (7ᵉ arr.). — 1857. Armateur, conseiller municipal. Élu le 11 mai 1902 (2ᵉ tour) par 7.302 voix sur 14,440 votants ; validé 3 juin. Inscrit : Col.

Discours : sur Élection Joseph Brisson, 3 juillet ; sur Élection Compayré, 9 juillet.

Travaux. — R. sur Élection Compayré. — *Commissions :* Emploi composés du plomb ; Travaux publics ; Économies.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

BALSAN (Charles), ancien député, Indre (1ʳᵉ circ. Châteauroux) ; Paris, 8, rue de la Baume (8ᵉ arr.). T. 520.09. — 1838. Industriel, magistrat consulaire, régent de la Banque de France, conseiller général et municipal. Élu 1889, réélu 8 mai 1898 par 9.015 voix sur 17.373 votants ; échoue 11 mai 1902. Inscrit : AL, Ag, Col, Ro.

Vote : Priorité Montebello, P.

BANSARD DES BOIS (Alfred), député, Orne (Mortagne) ; Paris, 86, rue du Faubourg-St-Honoré (8ᵉ arr.). — 1848. Propriétaire, administrateur, maire, conseiller général. Député 4 mars 1881-1885. Élu 1893 et réélu 27 avril 1902 (1ᵉʳ tour), par 15.806 voix sur 18.789 votants ; validé 3 juin. Inscrit : UD, Ag, Bc, Cid, Col.

Travaux. — *Commissions :* Pétition ; Enquête Guingamp.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, O. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, O.

BARON (Gabriel), député, Bouches-du-Rhône (1ʳᵉ circ. Aix) ; Paris, 306, rue Saint-Honoré (1ᵉʳ arr.). — 1859. Avocat, conseiller municipal et général ; député (1897-

1898); Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 6.659 voix sur 12.324 votants; validé 3 juin. Inscrit : E.

Travaux. — *Commissions :* Marine; Réforme judiciaire et législation; Associations; Enquête Mende.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Baron (Jules), député, Maine-et-Loire (1re circ. Cholet); Paris, 18, boulevard de La Tour-Maubourg (7e arr.). — 1855. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 1896, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 11.885 voix sur 13.664 votants; validé 5 juin. Inscrit : D, Bc.

Travaux. — R. sur Abattoirs. — R. sur État = Boucher.
Commission : Intérêt local.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Barrois (Théodore), député, Nord (1re circ. Lille); Paris, 31, avenue Henri-Martin (16e arr.). — 1857. Professeur à la Faculté de médecine, conseiller municipal. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.323 voix sur 17.302 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Ag, M. Col, Zo, Su.

Travaux. — *Commission :* Travail.
Votes : Priorité Montebello, A. — Patrie française, A. — Affichage, A. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Barthou (Louis), député, Basses-Pyrénées (Oloron); Paris, 7, avenue d'Antin (8e arr.). T. 530.27. — 1862. Avocat, Ministre des Travaux publics 30 mai-1er juillet 1890; Intérieur 29 avril 1896-28 juin 1898. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 par 10.899 voix sur 11.928 votants; validé 5 juin. Inscrit : UD, Col.

Travaux. — Pr. sur Abrogation, art. 298 Code civil.
Commissions : Travail; Enseignement.

Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

BARTISSOL (vicomte Edmond), député, Pyrénées-Orientales (1re circ. Perpignan); Paris, 17, avenue du Bois-de-Boulogne (16e arr.). — 1841. Entrepreneur de travaux publics; maire, député 1889-1893. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.394 voix sur 12.701 votants; validé 24 juin. Inscrit : Col.

Discours : sur sa Validation, 24 juin.
Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, P.

BASLY (Émile), député, Pas-de-Calais (1re circ. Béthune); Lens (Pas-de-Calais). — 1854. Ouvrier mineur, débitant, conseiller municipal. Élu 1885 député de la Seine, non réélu 1889. Élu 22 février 1891 à Béthune, réélu 27 avril 1902, par 15.225 voix sur 17.889 votants; validé 3 juin. Inscrit : S, Zo, Su, E.

Discours : sur Ordre du jour, 16 janvier; sur Travail des mines, 29 janvier, 5 février; sur les Grèves, 20, 21, 23 octobre.
Travaux. — Pr. Retraite vieux ouvriers.
Commissions : Intérêt local; Enquête mines; Travail.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

BASTID (Adrien), député, Cantal (Aurillac); Paris, 20, rue de la Terrasse (17e arr.). — 1853. Professeur agrégé, magistrat, conseiller général. Député 1880-1893. Élu 27 avril 1902 par 10.142 voix sur 18.362 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD.

Travaux. — *Commissions :* Travaux publics; Législation fiscale; Enquête Saint-Denis.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Baudet (Louis), député, Eure-et-Loir (Châteaudun); Paris, 8, rue de Saintonge (3e arr.). T. 251-71. — 1857. Industriel (bijouterie argent), maire. Élu 27 avril 1902 (1er tour) par 8.413 voix sur 14.657 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, E.

Travaux. — R. sur Chambres agriculture départementales. — *Commissions :* Patentes; Initiative; Commerce.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Baudin (Pierre), député, Ain (Belley); Paris, 81, rue Taitbout (9e arr.). — 1863. Avocat, président du conseil municipal de Paris, Ministre des Travaux publics (23 juin 1899-8 juin 1902). Élu à Paris, 22 mai 1898 (2e tour), démissionnaire 8 novembre. Élu à Belley 1er juillet 1900, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 12.957 voix sur 19.110 votants; validé 3 juin 1902. Inscrit : Rs. E, Bc, Zo.

Travaux. — *Commission :* Assurance sociale.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Baudon (Théodore), député, Oise (1re circ. Beauvais); Paris, 40, rue Vaneau (7e arr.). — 1848. Docteur, maire, conseiller général. Élu 1897, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.324 voix sur 17.972 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, M, pmC, E, Ia, Su.

Travaux. — R. sur Chemin de fer de Méru à la Bosse. — *Commissions :* Monopole inhumations; Comptabilité; Associations; Administration; Hygiène; Enquête Paris (XIe).

Votes : Priorité Montebello, A. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P — Travail, C.

Baudry d'Asson (Léon de), député, Vendée (2e circ. Les Sables d'Olonne); Paris, 6 *ter*, avenue Mac-Mahon

(17e arr.). — 1836. Éleveur. Élu 1876, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.353 voix sur 18.198 votants; validé 10 juin. Inscrit : DN.

Discours : sur Budget (intérieur), 21 janvier; sur Règlement, 11 février; sur Vote du budget, 9 mars; sur Expulsion des congrégations, 11 juillet; sur Mise en accusation ministère Waldeck-Rousseau, 14 octobre; sur Fermeture établissements congréganistes, 16 octobre; sur Procédure parlementaire, 30 octobre; sur Douzième provisoire, 6 décembre.

Travaux. — Pr. sur validation.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

BAULARD (Ferdinand), ancien député, Seine (2e circ. Sceaux); Joinville-le-Pont, rue de Créteil, 8. — 1827. Industriel. Élu 1889, réélu 8 mai (1er tour), par 9.121 voix sur 18.363 votants; se retire en 1902. Inscrit : Ro, IC, DS. E.

Vote : Priorité Montebello, C.

BAZILLON (Alfred), ancien député, Ille-et-Vilaine (Fougères); Paris, 6, rue Montaigne (8e arr.). — 1847. Propriétaire, maire. Élu 8 mai 1898 par 10.403 voix sur 20.039 votants; échoue 27 avril 1902. Inscrit : UP, Ro.

Vote : Priorité Montebello, A.

BEAUQUIER (Charles), député, Doubs (1re circ. Besançon); Paris, 166, rue de Grenelle (7e arr.). — 1833. Archiviste-paléographe, publiciste, sous-préfet, conseiller municipal et général. Élu 1880, réélu 27 avril 1902 par 6.460 voix sur 10.184 votants; validé 3 juin.

Inscrit : Rs, pmC, Ro, E, Ia, Bc, Zo.

Discours : sur Budget (Beaux-arts), 4 mars; sur Grandes Commissions, 17 novembre.

Travaux. — Pr. sur Réorganisation administrative de la France. — R. sur Réorganisation administrative de la France. — Pr. sur

réformes administratives. — Pr. sur Gardes de pêche. — Pr. sur Constitution de 25 régions en France. — *Commissions :* Sites; Suffrage universel; Économies; Administration.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Beauregard (Georges de), député, Indre (le Blanc); Paris, 119, rue Saint-Martin (4e arr.). — 1854. Propriétaire, maire et conseiller général. Élu 27 avril 1902 par 8.508 voix sur 16.018 votants; validé 8 juillet.

Inscrit : Bc, Ia.

Discours : sur Douzièmes provisoires, 6 décembre.

Travaux. — *Commissions :* Programmes électoraux.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Beauregard (Paul), député, Seine (1re circ. 16e arr.); Paris, 21, rue Erlanger (16e arr.). — 1853. Professeur agrégé de droit. Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 5.913 voix sur 10.047 votants; validé 3 juin.

Inscrit : P, Ag, Ic, Pb, DS.

Discours : sur Influence cléricale dans l'Université, 31 janvier; sur Gaz, 24, 28 mars, 3 décembre; sur Taxes remplacement Paris, 29 mars; sur Budget rectifié, 29 mars; sur les Grèves, 23 octobre; sur Conflits économiques, 7 novembre; sur Tenues établissements congréganistes, 11 novembre.

Travaux. — *Commissions :* Gaz; Enquête Paris (2e).

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Begey (Émile), député, Algérie (2e circ. Alger); Paris, 118, Avenue d'Orléans (14e arr.). — 1857. Délégué financier, conseiller municipal et général. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 7.561 voix sur 11.562 votants; validé 3 juin.
Inscrit : UD, Col.

Travaux. — R. sur Commune d'Arsans. — R. sur Octroi Vidauban. — R. sur Rimondeix. — R. sur Ferté-Macé. — *Commissions* : Intérêt local; Règlement Chambre; Douanes.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Béharelle (Henri), député, Pas-de-Calais (4e circ. Béthune); Paris, 7, rue Guy-Patin (10e arr.). — 1861. Agriculteur, maire et conseiller d'arrondissement. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 9.500 voix sur 17.388 votants; validé 3 juin. Inscrit : Zo, Su.

Travaux. — *Commissions* : Congés.

Votes : Patrie française, A. — Affichage, C. — Décrets, O. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Bellier (Joseph), député, Indre (1re circ. Châteauroux) : Paris, 39, rue Turbigo (3e arr.). — 1854. Négociant, maire. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 9.937 voix sur 18.802 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, E, Ro, Bc.

Travaux. — *Commission :* Comptabilité.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Bénézech (Jean-Baptiste), député, Hérault (1re circ. Montpellier); Paris, 32, rue Dauphine (6e arr.). — 1852. Ouvrier typographe, conseiller municipal. Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.699 voix sur 16.539 votants: validé 3 juin. Inscrit : S, NP, E.

Discours : sur Imprimerie nationale, 11 février; sur Services maritimes Corse, 20 février.

Travaux. — *Commissions :* Initiative; Travail.

Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Durée travail, C.

Benoist (Albert de), député, Meuse (Montmédy); Paris, 10, avenue Bosquet (7e arr.). — 1843. Auditeur au con-

seil d'État, sous-préfet, maire, propriétaire. Élu 20 janvier 1901 (1er tour), réélu 27 avril 1902 par 6.499 voix sur 12.953 votants; validé 23 juin. Inscrit : AL, Bc, Zo, Ia.

Discours : Instruction publique, 18 février; sur Budget (finances), 20 février; (guerre), 27 février, 3 mars; sur sa Validation, 23 juin.

Travaux. — *Commissions :* Suffrage universel; Enquête Guingamp.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, O. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

BENOIST (Charles), député Seine (1re circ. 6e arr.); Paris, 12, rue de Tournon (6e arr.). T. 165-02. — 1861. Professeur, publiciste. Élu 27 avril 1902 (1er tour) par 4.316 voix sur 8.087 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Pb, Col.

Discours : sur Procédure parlementaire, 11 juillet, 24 octobre; sur Grandes Commissions, 17 novembre; sur Légalité fermeture écoles congréganistes, 16 octobre; sur Arbitrage dans les grèves, 23 octobre.

Travaux. — *Commissions :* Règlement Chambre; Suffrage universel; Enquêtes mines; Travail.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, C. — Durée travail, P.

BEPMALE (Jean), député, Haute-Garonne (1re circ. Saint-Gaudens); Clamart, 10, rue de Vanves. — 1852. Avocat, publiciste, maire et conseiller général, député (1893-1898); élu 27 avril 1902 par 7.803 voix sur 13.981 votants; validé 6 juin. Inscrit : RS.

Discours : sur Élection Balitrand, 24 juin; sur Amnistie, 1er juillet; sur Représentation proportionnelle, 24 octobre; sur Grandes Commissions, 17 novembre; sur Sucres, 4 décembre.

Travaux. — R. sur Élection Balitrand. — Pr. sur Traitement et avancement des instituteurs. — *Commissions :* Grandes Commissions; Budget; Législation fiscale.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Bérard (Alexandre), député, Ain (Trévoux); Paris, 2, rue de Constantinople (8e arr.). — 1859. Magistrat, conseiller général. Sous-Secrétaire d'État des postes, 11 juin 1902. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 13.766 voix sur 20.760 votants; validé 3 juin.
Inscrit : GR, UD, Ag, E.

Discours : sur Imprimerie nationale, 11 février; sur Budget (cultes), 17 février; sur Loi électorale, 17 mars; sur Loi de finances, 28 mars.

Travaux. — R. sur Budget des cultes.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, O. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Berger (Georges), député, Seine (2e circ. 9e arr.); Paris, 8, rue Legendre (17e arr.). T. 509-18. — 1834. Ingénieur, administrateur, professeur, publiciste. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 par 6.437 voix sur 12.672 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, V, Col, Ro, Ic, Pb, Ds.

Discours : sur Budget (Commerce), 6 février; (Imprimerie nationale), 11 février; (Beaux-Arts), 5 mars; sur Élection Roger-Ballu, 9 juillet; sur Galerie des machines, 6 novembre.

Travaux. — R. sur Régime douanier des denrées coloniales. — *Commissions :* Gaz; Intérêt local; Budget; Enseignement.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Bernard (Charles), ancien député, Gironde (2e circ. Bordeaux); Paris, 40, rue de la Barre (18e arr.). — 1856. Publiciste, conseiller général. Élu 22 mai 1898 (2e tour), par 8.053 voix sur 15.245 votants; échoue 11 mai 1902 à Paris (18e arr.). Inscrit : IC.

Discours : sur Vente tabacs, 27 janvier. *Interpellation* sur Fraudes d'exposition, 7 février; sur Budget Justice, 10 février; art. 183 Code pénal, 18 février; sur Budget (Guerre), 27 février; (Beaux-Arts), 5 4 mars; sur Courses, 20 mars; sur Amnistie, 21 mars.

Travaux. — Pr. sur Liberté des citoyens. — Pr. Vente tabacs supérieurs. — Pr. sur art. 183 Code pénal. — Pr. Suppression décorations civiles.

Vote : Priorité Montebello, P.

Bernard (Paul), ancien député, Seine (1re circ., 13e arr.); Paris, 3, rue Lebrun (13e arr.). — 1862. Avocat, conseiller municipal et général. Élu 22 mai 1898 (2e tour), par 3.276 voix sur 6.526 votants; échoue 11 mai 1902.

Inscrit : Ro, DS.

Vote : Priorité Montebello, O.

Berry (Georges), député, Seine (1re circ. 9e arr.); Paris, 43, rue Laffitte (9e arr.). — 1855. Économiste, publiciste, conseiller municipal et général. Élu 1893, réélu 27 avril 1902, par 5.704 voix sur 8.176 votants, validé 3 juin.

Inscrit : DN, V, IC, DS.

Discours : sur Massacre Arménie, 20 janvier; sur transports de matériel et affrètements, 21 février; sur Budget (Guerre), 25, 28 février; (Postes), 4 mars; sur Contributions mobilières, 7 mars; sur Patentes, 17 mars, 26 juin, 1er décembre; sur Repos hebdomadaire, 26, 27 mars; sur Loi de finances, 28 mars; sur Gaz, 29 mars, 20 novembre; Taxe remplacement Paris, 29 mars; Contributions directes, 7 juillet; sur Fermeture établissements congréganistes, 16 octobre; sur Bouilleurs de cru, 11 novembre.

Travaux. — Pr. fêtes légales. — Pr. sur Incompatibilités parlementaires. — Pr. sur Colis postaux. — *Commissions :* Patentes; Enquête Paris (2e).

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, A. — Constructions navales, C. — Travail, A.

Bersez (Paul), député, Nord (1re circ. Cambrai); Paris, 48, rue du Faubourg-Saint-Honoré (8e arr.). — 1857. Propriétaire, vice-président du conseil d'arrondissement. Élu 1898, réélu 27 avril 1902, (1er tour), par 20.925 voix sur 24.692 votants; validé 3 juin.

Inscrit : GR, Ag, E, Col, Su, Zo.

Discours : sur Loterie d'œuvres antituberculeuses, 10 juillet; sur Douzièmes provisoires, 6 décembre.

Travaux. — Pr. sur Ligne du Nord et loterie sanatoria populaires. — *Commissions :* Initiative; Programmes électoraux; Administration; Commerce.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, A. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Berteaux (Maurice), député, Seine-et-Oise (1re circ. Versailles); Paris, 115, avenue des Champs-Élysées (8e arr.). T. 118.31. — 1852. Agent de change, maire. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 15.050 voix sur 24.790 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, Col, Ro, E, Su.

Discours : sur Affaires étrangères, 21 janvier; sur Rappel au règlement, 22 janvier; Chemins de fer, 27 janvier; sur Budget (colonies), 5 février; sur Imprimerie nationale, 11 février; sur Réforme enseignement, 14 février; sur Tuberculose dans l'armée, 18 février; sur Service deux ans, 24 février; sur Budget (guerre), 25, 27, 28 février, 3, 28 mars; sur Amendement financier, 4 mars; Budget (postes), 4 mars; (Beaux-Arts), 5 mars; sur Conventions, 5 mars; sur Personnel de la Chambre, 9 mars; sur Budget rectifié, 29 mars; sur Élection Syveton, 16, 17 juin; sur Ouvriers manufactures d'armes, 3 juillet; sur Application loi associations, 4 juillet; sur Paris-Chartres, 9 juillet; sur Licenciement ouvriers militaires, 10 juillet; sur Élection Roger-Ballu, 11 juillet; sur Politique générale, 14 octobre; sur Régime sucres, 2, 4 décembre; sur Douzièmes provisoires, 6 décembre.

Travaux. — R. sur Exercices clos et périmés. — R. sur Convention Bruxelles. — R. sur Douzièmes provisoires. — R. sur Poudrerie d'Algérie. — Pr. sur Manufactures et arsenaux de guerre. — *Commissions :* Armée; Crédits.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, O.

Berthelot (André), ancien député, Seine (1re circ. 6e arr.); Paris, 11, rue Mazarine (6e arr.). — 1862. Professeur agrégé d'histoire, conseiller municipal et général.

Élu 22 mai 1898 (2e tour), par 3.731 voix sur 7.048 votants; échoue 27 avril 1902. Inscrit : DS.

Discours : sur Imprimerie nationale, 11 février; sur Réforme enseignement, 14 février; sur Amendement financier, 4 mars; sur Conventions, 5 mars; sur Chemins de fer, 6 mars; sur Budget finances, 6 mars; sur Loi de finances, 9 mars; sur Lois électorales, 18 mars; sur Occupation sud-algérien, 25 mars; sur Lois électorales, 28 mars; sur Taxes remplacement Paris, 29 mars; sur Obligations à court terme, 29 mars.

Travaux. — R. Crédits Algérie. — R. sur Crédit budget spécial Algérie. — Pr. sur Règlement (51 *bis*). — R. sur Chemins de fer tunisiens. — R. sur Territoires Sud Algérie.

Vote : Priorité Montebello, P.

Berthet (Léon), député, Haute-Savoie (Annecy); Paris, 90 *bis*, rue de Varenne (7e arr.). — 1861. Avocat, conseiller général. Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 10.703 voix sur 20.563 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD. Ag.

Discours : Chemins de fer, 27 janvier; Instruction publique, 18 février.

Travaux. — R. sur Loi forestière algérienne. — R. sur Budget Algérie. — *Commissions :* Budget; Suffrage universel; Travaux publics; Enseignement; Enquête Montreuil.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, C.

Berthoulat (Georges), député, Seine-et-Oise (1re circ. Corbeil); Paris, 113, rue Réaumur (2e arr.). — 1859. Directeur de la *Liberté*. Élu 11 mai 1902 par 5.592 voix sur 11.281 votants; validé 26 juin. Inscrit : Col.

Discours : sur sa validation, 26 juin; sur Secret des constructions marines, 20 octobre; sur Douzièmes provisoires, 6 décembre.

Travaux. — Pr. sur Modification loi sur la presse. — *Commissions :* Sociétés d'assurances; Presse.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, A. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Berton (Oscar), ancien député, Creuse (Guéret); Paris, 54, boulevard Saint-Michel (6e arr.). — 1859. Avoué, propriétaire, maire, conseiller d'arrondissement. Élu 22 mai 1898 (2e tour), par 10.075 voix sur 19.997 votants; échoue 11 mai 1902. Inscrit : Rs, E.

Discours : sur Billets de chemins de fer pour voter, 18 mars; sur Affichage électoral, 24 mars.

Travaux. — Pr. sur Dispenses des fils de filles-mères.

Vote : Priorité Montebello, C.

Bertrand (Lucien), député, Drôme (Nyons); Paris, 190, rue de Grenelle (7e arr.). — 1847. Magistrat, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 4.657 voix sur 7.983 votants; validé 19 juin. Inscrit : RS. E, Ia.

Travaux. — R. Élection Julien Goujon; sur Crédit victimes Drôme. — *Commissions :* Congés; Pétitions; Réforme judiciaire et Législation.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Bertrand (Paul), député, Marne (Sainte-Menehould); Paris, 7, rue Le-Goff (5e arr.). — 1847. Avoué, maire. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 5.026 voix sur 6.994 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Ag, Ia, Bc, Su.

Discours : sur Violation règlements militaires, 17 janvier; sur Budget (intérieur), 20 janvier; (travaux publics), 28 janvier; sur Crédits supplémentaires, 3 février; sur Budget (justice), 10 février; sur Loi de finances, 8 mars; sur Emprunt de Chine, 9 mars; sur Corruption électorale, 26 mars; sur Lois électorales, 20, 28 mars; sur Élection Julien Goujon; sur Contributions directes, 7 juillet; sur Élection Compayré, 9 juillet; sur Secret des constructions marines, 20 octobre; sur Établissement de taxe sur montant des assurances, 28 octobre.

Travaux. — R. sur Élection Julien Goujon. — Pr. sur Prime d'assurance. — R. sur bois équarris. — R. sur timbre unique. — R. sur degrèvement produits coloniaux. — R. sur tourbe fibreuse. — R. sur choux à choucroutes. — R. sur Essences anis, fenouil, badiane.

— *Commissions :* Initiative; Réforme judiciaire et Législation; Budget.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, O.

BICHON (Auguste), député, Maine-et-Loire (1re circ. Angers); Paris, 29, rue Cambon (1er arr.). — 1847. Docteur, pharmacien; conseiller municipal et général. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 10.875 voix sur 24.199 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, UD, E.

Travaux. — Commission : Hygiène.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P — Constructions navales, P. — Travail, P.

BIGNON (Paul), député, Seine-Inférieure (1re circ. Dieppe); Paris, 5, quai d'Orsay (7e arr.). — 1858. Négociant, maire et conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour) par 7.338 voix sur 12.303 votants; validé 3 juin. Inscrit : Col, Sa, Rs, Cid.

Discours : sur Élection Roger-Ballu, 11 juillet; sur Procédure parlementaire, 18 novembre.

Travaux. — Commission : Affaires extérieures.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, A. — Travail, P.

BINDER (Maurice), député, Seine (2e circ. 8e arr.); Paris, 102, avenue des Champs-Élysées (8e arr.). T. 522-56. — 1857. Avocat, conseiller municipal, secrétaire de la Chambre (1898-1900). Élu en 1893, réélu 27 avril 1902 par 3.902 voix sur 5.639 votants; validé 3 juin. Inscrit : DS, Ic, Pb.

Discours : sur Gaz, 21 février, 24, 28 mars; sur Affichage électoral, 24 mars; sur Taxes remplacement Paris, 28, 29 mars; sur Élection Syveton, 16 juin; sur Affaire Humbert, 27 juin; sur Incompatibilité entre député et conseiller municipal de Paris,

28 novembre; sur Éclairage Tuileries, 1er décembre; sur Patentes, 1er décembre; sur Affaire Humbert, 6 décembre.

Travaux. — R. sur Élection Syveton.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Bischoffsheim (Raphaël), député, Alpes-Maritimes (Puget-Théniers); Paris, 3, rue Taitbout (9e arr.). T. 164.50. — 1823. Philanthrope, membre de l'Institut. Élu en 1881, réélu 27 avril 1902, par 4.466 voix sur 4.992 votants; validé 19 juin. Inscrit : P, Col, Zo.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Bizot (Eugène), député, Ain (Gex); Paris, 13, rue Lacépède (5e arr.). — 1865. Magistrat, conseiller d'arrondissement. Élu en 1889, réélu 27 avril 1902, par 3.568 voix sur 4.879 votants; validé 3 juin.

Inscrit : GR, E, Zo, Bc.

Travaux. — *Commissions :* Travaux publics; Douanes.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Blanc (Edmond), ancien député, Hautes-Pyrénées (Bagnères-de-Bigorre); Paris, 68, avenue des Champs-Élysées (8e arr.). T. 501.25. — 1856. Propriétaire-éleveur, administrateur, maire. Élu en 1893, réélu 8 mai 1898 par 7.389 voix sur 8.800 votants; se retire en 1902. Inscrit : P, AL, Ag.

Vote : Priorité Montebello, P.

Blanc (Henri), ancien député, Haute-Loire (2e circ. Le Puy); Paris, 51, avenue Bosquet (7e arr.). — 1858. Magistrat. Élu en 1893, réélu 8 mai 1898 (1er tour), par

10.006 voix sans concurrent, sur 12.733 votants ; se retire en 1902.

Vote : Priorité Montebello, C.

Boissieu (baron Joseph de), député, Morbihan (2e circ. Pontivy) ; Paris, 52, avenue Bosquet (7e arr.). — 1871. Propriétaire. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 5.652 voix sur 9.953 votants ; validé 8 juillet. Inscrit : AL, Ia, Cid.

Travaux. — Commission : Économies.
Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Bompard (Raoul), ancien député, Seine (1re circ., 17e arr.) ; Paris, 8, rue Puvis-de-Chavanne (17e arr.). T. 550.23. — 1860. Avocat, publiciste, conseiller général, vice-président du conseil municipal. Élu 22 mai 1898 (2e tour), par 4.888 voix sur 9.700 votants ; échoue 11 mai 1902. Élu sècrétaire 14 janvier 1902.
Inscrit : UP, Col, Rs, IC.

Discours : sur Budget (Agriculture), 3 février ; (Justice), 10 février ; (guerre), 27 février ; sur Corruption électorale, 29 mars.
Travaux. — Pr. sur Affichage électoral.
Vote : Priorité Montebello, O.

Bonard (Alexandre), ancien député, Rhône (3e circ. Lyon) ; Alfortville (Seine), 55, rue Alexis. — 1855. Peintre en décors, conseiller municipal. Élu en 1895, réélu 22 mai 1898 (2e tour), par 4.204 voix sur 8.837 votants ; échoue 11 mai 1902. Inscrit : Ro.

Vote : Priorité Montebello, C.

Bonnevay (Laurent), député Rhône (2e circ. Villefranche) ; Paris, 21, rue Las-Cases (7e arr.). — 1870. Avocat, publiciste, conseiller municipal. Élu 27 avril 1902 par 11.094 voix sur 21.378 votants ; validé 3 juin. Inscrit : P.

Travaux. — Pr. sur Victimes Villefranche. — Pr. sur Règlement. — *Commissions :* Sociétés d'Assurances; Enquête Lorient.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Bonte (Auguste), député, Nord (2e circ. Lille); Paris, 17, rue Daunou (2e arr.). — 1853. Propriétaire, maire et président du Conseil d'arrondissement. Élu 3 août 1902 par 7.413 voix sur 12.356 votants; validé 14 novembre. Inscrit : Zo.

Travaux. — *Commission :* Intérêt local.

Votes : Patrie française, A. — Affichage, A. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Bonvalot (Gabriel), député, Seine (1re circ. 10e arr. : Paris, 18, villa de la Réunion (16e arr.). — 1853. Explorateur. Élu 27 avril 1902 par 7.928 voir sur 15.379 votants; validé 3 juin. Inscrit : Col, Ro, Pb.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Bony-Cisternes (Antoine), député, Puy-de-Dôme (Issoire): Paris, 14, rue Dupont-des-Loges (7e arr.). — 1847. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 15.238 voix sur 23.711 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs. GD, E, Ia.

Travaux. — *Commission :* Administration.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Bordier (Émile), ancien député, Eure-et-Loir (2e circ. Chartres); Gomerville par Beaudreville (Eure-et-Loir). — 1855. Notaire. Élu 8 mai 1898 (1er tour), par 8.377 voix sur 13.190 votants; se retire en 1902.

Inscrit : GD, UP, pmC.

Vote : Priorité Montebello, A.

Borgnet (Pierre), député, Seine-Inférieure (1re circ. Rouen); Paris, 9, rue Chevreul (11e arr.). — 1846. Négociant, conseiller municipal et général. Élu 27 avril 1902, par 6.993 voix sur 13.513 votants; validé 3 juin.
Inscrit : UD, Su, Cid, Ic.

Discours : sur Patentes, 1er décembre.
Travaux. — *Commission :* Initiative.
Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Borne (Charles), député, Doubs (Montbéliard); Paris, 9, rue du Val-de-Grâce (5e arr.). — 1850. Docteur, maire, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 11.098 voix sur 20.302 votants; validé 5 juin.
Inscrit : GR, M, pmC, E, Ia, Bc, Zo.

Travaux. — *Commissions :* Pétitions; Douanes; Hygiène.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Borie (Étienne-Léon), ancien député, Corrèze (1re circ. Tulle); Paris, 14, rue Caroline (17e arr.). — 1843. Industriel, maire, conseiller général, député 1885, 1893. Élu 22 mai 1898 (2e tour), par 8.008 voix, sur 15.081 voix; se retire en 1902. Inscrit : pmC, Ro.

Travaux : Pr. sur Secours chômage.
Vote : Priorité Montebello, A.

Bos (Charles), député, Seine; Paris, 243, rue de Belleville (19e arr.). T. 412.20. — 1862. Publiciste, conseiller municipal et général. Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 4.306 voix sur 7.696 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, Ro, IC, DSr, Col, Pb, Col.

Discours : sur Outillage national, 28 janvier; sur Budgets postes, 8 mars; sur Taxes remplacement, Paris, 29 mars; sur Élection Daudé, 23 juin; sur Élection Jean de Castellane, 9 juillet; sur Élec-

tion Roger-Ballu, 11 juillet; sur Droit de grève, 23 octobre; sur Incompatibilités municipale et législative à Paris, 28 novembre.

Travaux. — Pr. sur Incompatibilité à Paris entre mandat législatif et municipal. — Pr. sur Canal Paris-Rouen.

Commissions : Crédits; Sites; Associations; Travaux publics.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Boucher (Henry), député, Vosges (2e circ. Épinal); Paris, 9, rue Mazarine (6e arr.). T. 157.35. — 1847. Manufacturier, conseiller municipal et général, Ministre du commerce et de l'industrie, 29 avril 1896-28 juin 1898. Élu 1891, réélu 27 avril 1902, par 8.291 voix sur 11.746 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Ag, Bc, Zo.

Travaux. — R. sur Chemin de fer Puget-Théniers. — R. sur Lois de douane. — R. Chemin de fer Neuveville-lez-Raon et Raon-sur-Plaine. — *Commission :* Congés.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Bouctot (Georges), député, Seine-Inférieure (Neufchâtel); Paris, 52 *bis*, boulevard Haussmann (9e arr.). T. 146-17. — 1855. Propriétaire, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.563 voix sur 17.186 votants; validé 3 juin.

Inscrit : P, Ag, pmC, Ro, IC, Ia, Cid, Su.

Travaux. — R. sur Convention Belgique. — *Commissions :* Patentes; Initiative; Budget; Enquête Lorient.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, A. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, O.

Bougère (Ferdinand), député, Maine-et-Loire (2e circ. Angers); Paris, 211, rue Saint-Honoré (1er arr.). — 1868.

Propriétaire. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 12.479 voix sur 15.467 votants; validé 3 juin.
Inscrit : DN, AL, Bc.

Travaux. — *Commissions :* Enseignement; Postes.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Bougère (Laurent), député, Maine-et-Loire (Segré); Paris, 211, rue Saint-Honoré (1er arr.). — 1864. Industriel, conseiller d'arrondissement et général. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 12.034 voix sur 15.114 votants; validé 5 juin. Inscrit : AL, DN, Ag, V, Cid, Bc.

Discours : sur Outillage national, 27 janvier; sur Validation Denêcheau, 16 juin; sur Affaire Humbert, 27 juin.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, O. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Bougon (Auguste), ancien député, Oise (Compiègne); Paris, 12, avenue de Trocadéro (16e arr.). — Officier supérieur. Élu (2e tour) 11 mai 1902, par 11.650 voix sur 23.091 votants; invalidé 30 juin; échoue 28 septembre.

Discours : sur Incident personnel, 12 juin; sur sa Validation, 30 juin.

Bouhey-Allex (Jean-Baptiste), député, Côte-d'Or (1re circ. Dijon); Paris, 9, rue des Arènes (5e arr.). — 1855. Viticulteur, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 10.442 voix sur 19.044 votants; validé 3 juin. Inscrit : E, Ia, Bc, Ro.

Discours : sur Contributions directes, 7 juillet.
Travaux. — *Commissions :* Marine; Agriculture.
Votes : Patrie française, P. — Décrets, P. — Affichage, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Bourgeois (Léon), député, Marne (Châlons-sur-Marne); Paris, 5, rue Palatine (6e arr.). — 1851. Arbitre interna-

tional, directeur au ministère de l'intérieur, préfet de police, sous-secrétaire d'État à l'intérieur, 3 avril 1888-22 février 1889; Ministre de l'Intérieur, 1er-17 mars 1890; Instruction publique, 17 mars-6 décembre 1892; Justice, 6 décembre 1892-4 avril 1893; président du conseil, 1er novembre 1895-29 avril 1896; Intérieur, 1er novembre 1895-28 mars 1896; Affaires étrangères, 28 mars-29 avril 1896; Instruction publique, 28 juin-1er novembre 1898. Élu Président de la Chambre 1er juin 1902. Élu 1888, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.669 voix sur 13.046 votants; validé 3 juin. Inscrit : Ag, V, E.

Discours : sur Massacres Arménie, 20 janvier; sur Réforme enseignement, 12, 13 février; Discours installation, 1er juin, 10 juin.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, O. — Affichage, O. — Décrets, O. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, O.

Bourgeois (Paul), député, Vendée (2e circ. La Roche-sur-Yon); Paris, 6, passage de la Madeleine (8e arr.). — 1827. Docteur, député à l'Assemblée nationale 1871, maire, conseiller général. Élu 1876, réélu 27 avril 1902, sans concurrent, par 17.110 voix sur 20.129 votants; validé 3 juin. Inscrit : D, Ag, M.

Discours : sur Repos hebdomadaire, 27 mars; sur Élection de Benoist, 23 juin.

Travaux. — Commissions : Hygiène; Enquête Mende.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Bourrat (Jean), député, Pyrénées-Orientales (2e circ. Perpignan); Paris, 25, rue de Fleurus (6e arr.). — 1859. Ingénieur, conseiller municipal et général. Élu 1896, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 6.118 voix sur 11.873 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, V, NP, E, Ia.

Discours : sur Chemins de fer État, 23, 27 janvier; sur Budget,

(travaux publics), 28 janvier; sur Conventions, 18, 19 février, 5 mars: (Guerre), 28 février, 28 mars; (Colonies), 3 mars; sur Amendement financier, 4 mars; sur Procédure validation, 16 juin; sur Élection Bartissol, 24 juin; sur Élection Marchand, 30 juin.

Travaux. — R. sur chemins de fer. — R. sur Crédit supplémentaire chemin de fer Etat. — R. sur Chemin de fer Lacanau à l'Océan. — R. sur élection Marchand. — Pr. sur administrations Travaux publics. — Pr. responsabilité transporteurs colis postaux. — R. sur chemins de fer de Toulouse à Boulogne-sur-Gesse.

Commissions : Marine: Travaux publics; Enquête Mende.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Boury (Charles Aubourg, comte de), député, Eure; Paris, 8, rue Marbeuf (8e arr.). — 1857. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 27 juin 1900, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.031 voix sur 12.834 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Bc, la, Cid, Su.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier; (Instruction publique), 17 février; (finances), 20 février; (postes), 8 mars; sur affaire Humbert, 6 décembre.

Travaux. — *Commission :* Enquête Guingamp.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, A. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Boutard (Baptiste), député, Haute-Vienne (Saint-Yrieix); Paris, 34, avenue Niel (17e arr.). — 1862. Docteur. Élu 1898, réélu 27 avril 1902, par 9.065 voix sur 9.909 votants; validé 5 juin. Inscrit : M, IC.

Discours : sur politique générale, 12 juin; sur Élection Berthoulat, 26 juin; sur Affaire Humbert et M. de Jouvenel, 27 juin; sur Amnistie, 1er juillet; sur Application loi des Associations, 4 juillet; sur Séparation Église et État, 20 octobre; sur Secret des constructions marines, 20 octobre.

Travaux. — *Commissions :* Réforme judiciaire et Législation: Postes.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affi-

chage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Bouveri (Jean), député, Saône-et-Loire (Chalon); Paris, 57, rue de Seine (6e arr.). — 1865. Mineur, maire. Élu 1901, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 13.904 voix sur 22.568 votants; validé 16 juin. Inscrit : SR.

Discours : sur Travail dans les mines, 29 janvier, 5 février; sur Amnistie, 21 mars; sur les Grèves, 23 octobre.

Travaux. — Pr. Crédits chômage; Pr. sur Suppression droits de circulation sur vins. — *Commissions :* Enquête mines; travail.

Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, A. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, C. — Travail, C.

Boyer (Antide), député, Bouches-du-Rhône (6e circ. Marseille); Paris, 27, rue d'Amsterdam (8e arr.). — 1850. Ouvrier potier, conseiller municipal. Élu 1885, réélu 27 avril 1902, par 7.612 voix sur 14.481 votants; validé 3 juin. Inscrit : S, Col, Ro, NP, E.

Discours : sur Affaires étrangères, 23 janvier; sur Budget (finances), 20 février; sur Élection Ripert, 16 juin; sur les grèves, 21 octobre; sur Grandes Commissions, 17 novembre; sur procédure parlementaire, 18 novembre.

Travaux. — Pr. ports francs. — Pr. sur règlement Chambre. — R. ville de Marseille. — R. ville de Meaux. — Pr. sur revision de la Constitution. — Pr. sur amélioration service colis postaux. — Pr. suppressions conseils de guerre.

Commissions : Grandes Commissions; Marine; Postes.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Braud (Ernest), député, Charente-Inférieure (Rochefort); Paris, 30, rue des Écoles (5e arr.). — 1846. Propriétaire, maire, conseiller général, député (1889-1898); élu 11 mai 1902 (2e tour) par 8.235 voix sur 14.493 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, Bc, Col, E.

Travaux. — *Commissions :* Marine; Associations; Postes; Enquête Lorient.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

BRETON (Jules-Louis), député, Cher (2e circ. Bourges); Paris, 81 *bis*, boulevard Soult (12e arr.). — 1872. Ingénieur, publiciste. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.617 voix sur 17.291 votants; validé 3 juin. Secrétaire d'âge 14 janvier. Inscrit : S, pmC, Ro, Ia, E.

Discours : sur Travail dans les mines, 22 janvier; sur Blanc de céruse, 4 février; sur Budget (cultes), 17 février (guerre), 25 février; sur Élection de Benoist, 20, 23 juin; sur Élection Truy, 8 juillet; sur Procédure parlementaire, 24 octobre, 17 novembre; sur Galerie des machines, 6 novembre; sur Élection Dard, 14 novembre; sur Grandes Commissions, 17 novembre.

Travaux. — R. sur élection Truy. — R. sur élection Dard. — R. sur produits à base de plomb. — Pr. R. Procédure parlementaire. — *Commissions :* Emploi composés de plomb; Grandes Commissions; Règlement Chambre; Associations; Assurance sociale; Enquête Montreuil.

Votes : Priorité Montebello, A. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

BRIAND (Aristide), député, Loire (1re circ. Saint-Étienne); Paris, 40, rue d'Orsel (18e arr.). — 1862. Avocat, publiciste. Élu 27 avril 1902 par 9.063 voix sur 17.891 votants; validé 5 juin. Membre du Conseil supérieur du travail, élu 6 novembre 1902. Inscrit : S, E.

Discours : sur Licenciement ouvriers militaires, 10 juillet; sur Répression des grèves, 21 octobre.

Travaux. — *Commissions :* Réforme judiciaire et Législation.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

BRICE (Jules), député, Meurthe-et-Moselle (1re circ. Nancy); Paris, 8, rue Crébillon (6e arr.). — 1830. Proprié-

taire, maire, conseiller général. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.484 voix sur 16.076 votants; validé 3 juin. Inscrit : DN, Ag, Zo, Bc, Ia, Ic.

Discours : sur Élection du Roscoat, 19 juin.
Travaux. — R. Élection du Roscoat.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Brice (René), député, Ille-et-Vilaine (2e circ. Rennes); Paris, 9, quai Malaquais (6e arr.). — 1837. Avocat, membre de l'Assemblée nationale. président du conseil général. Non réélu en 1889, élu en 1893, réélu 27 avril 1902, par 13.534 voix sur 14.101 votants; validé 3 juin.
Inscrit : P, Ag, Cid.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Brindeau (Louis), député, Seine-Inférieure (2e circ. Le Havre); Paris, 5, Quai d'Orsay (7e arr.). — 1856. Avocat, magistrat, maire. Élu 1895, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.648 voix sur 14.960 votants; validé 3 juin. Secrétaire de la Chambre (1901-1902).
Inscrit : P, Ro, NP, Cid, Su.

Discours : sur Outillage national, 28 janvier; sur Budget (travaux publics), 28 janvier; (justice), 20 février ; sur Finances, 19 février : Services postaux de Corse, 20 février.
Travaux. — R. sur Navigation maritime. — R. marine Algérie. — *Commissions :* Initiative; Travaux publics; Commerce.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Brisson (Henri), député, Bouches-du-Rhône (Marseille, 4e circ.); Paris, 9, rue Mazagran (10e). — 1835. Avocat, publiciste, maire-adjoint, député de la Seine à l'Assem-

blée nationale, 8 avril 1871 (député de Paris (X^{e}) 1877-27 avril 1902). Vice-président de la Chambre (1879), président (1881), ministre de la Justice, président du Conseil 6 avril 1885-7 janvier 1886; Intérieur et président du conseil 28 juin-1er novembre 1898. Élu 11 mai 1902, par 6.640 voix sur 11.619 votants; validé 3 juin.
Inscrit : GR, E.

Discours : sur Réforme enseignement, 12, 13, 14 février; sur Contributions mobilières, 6 mars; sur Régime gaz à Paris, 27 mars; sur Taxes remplacement Paris, 29 mars; sur Séparation Église et État, 20 octobre.
Travaux. — Pr. sur Enseignement privé. — Pr. sur les Congrégations. — *Commission :* Enseignement.
Votes : Priorité Montebello, A. — Patrie française, A. — Affichage, A. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, A.

Brisson (Joseph), député, Gironde (1e circ. Libourne); Paris, 45, Avenue Kléber (16e arr.). — 1857. Propriétaire, maire. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.456 voix sur 16.910 votants; invalidé 3 juillet, réélu 21 septembre (1er tour) par 8.340 voix sur 16.226 votants; validé 24 novembre.
Inscrit : Ic.

Discours : sur sa validation, 3 juillet.
Votes : Patrie française, O. — Affichage, A. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Broglie (prince Louis de), député, Mayenne (Château-Gontier); Paris, 9, square de Messine (8e arr.). T. 517.54. — 1846. Diplomate, propriétaire, conseiller général. Élu 1893, réélu 27 avril 1902, par 11.570 voix sur 17.281 votants; validé 3 juin. Inscrit : DN, Ag, Bc.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage. C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Brunard (Jules), député, Rhône (3e circ. Lyon); Paris, 11, rue de la Comète (7e arr.). — 1837. Conseiller municipal. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 6.564 voix sur 8.381 votants; validé 3 juin. Inscrit : RS, Ro, E.

Travaux. — *Commissions :* Législation fiscale; Enquête Paris (XIe).

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Brun (Fernand), député, Cantal (Mauriac); Paris, 8, boulevard Richard-Lenoir (11e arr.). — 1867. Avocat, maire, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902, par 7.125 voix sur 11.746 votants; validé 3 juin.

Inscrit : UD, GR.

Discours : sur Budget postes, 8 mars; sur Élection du Roscoat, 18 novembre; sur Patentes, 2 décembre.

Travaux. — *Commissions :* Législation fiscale; Enquête Guingamp.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, O. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Brune (François), ancien député, Ille-et-Vilaine (1re circ. St-Malo); Paris, 32, boulevard Montparnasse (15e arr.). — 1835. Notaire, conseiller municipal et général. Élu 1893, réélu 8 mai 1898 (1er tour), par 7.952 voix sur 12.629 votants; se retire en 1902. Inscrit : UP, Ag, IC, NP, E.

Vote : Priorité Montebello, C.

Brunet (Louis), député, La Réunion (1re circ.); Paris, 29, avenue de la Motte-Piquet (7e arr.). — 1847. Publiciste, maire, président du conseil général. Élu 1893, réélu 4 mai 1902 (2e tour), par 5.838 voix sur 6.905 votants; validé 30 octobre. Inscrit : GR, Col, NP, Su.

Discours : sur Budget (colonies), 6 février; (Instruction publi-

que), 18 février; (guerre), 27 février, 3 mars; (postes), 4 mars; sur Sucres, 6 décembre.

Travaux : — Pr. sur Ports-francs. — Pr. sur Art. 342 code Instruction criminelle (jury). — Pr. abolition peine de mort. — Pr. sur Organisation des colonies. — *Commissions :* Exécutions capitales; Comptabilité; Suffrage universel; Douanes; Affaires extérieures.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Buisson (Ferdinand), député, Seine (2e circ., 13e arr.); Paris, 30, rue Bobillot (13e arr.). — 1841. Directeur honoraire de l'enseignement primaire, professeur à la Sorbonne, publiciste. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 8.468 voix sur 16.357 votants; validé 3 juin.

Inscrit : RS, Ro, Dsr, Pb, E.

Discours : sur fait personnel, 16 octobre.

Travaux. — *Commissions :* Associations; Enseignement; Hygiène.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Bussière (Étienne), député, Corrèze (2e circ. Brive); Paris, 72, rue d'Alésia (14e arr.). — 1858. Juge de paix, propriétaire, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.460 voix sur 14.034 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, GR, pmC, E, la.

Discours : sur Politique générale, 12 juin.

Travaux. — *Commissions :* Comptabilité; Associations; Enquête Lorient.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie francaise, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Buyat (Louis), député, Isère (1re circ. Vienne); Paris, 69, rue Richelieu (2e arr.). — 1875. Avocat, maire et conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 10.266 voix sur 11.545 votants; validé 3 juin. Inscrit : RS, Col.

Travaux. — *Commissions :* Réforme judiciaire et Législation: Suffrage universel; Enquête Mines; Économies.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

CACHET (Louis), député, Orne (1re circ. Domfront); Paris, 24 *bis*, rue Greuze (16e arr.). — 1850. Docteur, conseiller municipal et d'arrondissement. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 6.546 voix sur 11.625 votants; validé 5 juin. Inscrit : Cid, Bc, Ia.

Travaux. — Pr. sur Secours victimes Domfront. — *Commissions :* Initiative; Enquête Guingamp.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, O. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, O. — Travail, P.

CADENAT (Bernard), député, Bouches-du-Rhône (2e circ. Marseille); Paris, 171, rue de Grenelle (7e arr.). — 1853. Cordonnier, conseiller municipal. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour) par 10.470 voix sur 11.924 votants; validé 3 juin. Inscrit : S, E, Ro, NP.

Discours : sur Budget (finances), 20 février; (guerre), 27 février: sur Lois électorales, 27 mars; sur Patentes, 1, 2 décembre. *Interpellation* sur Transports marchandises Alger, 2 décembre.

Travaux. — Pr. taxe sur Décorations. — *Commissions :* Douanes: Commerc

Votes : Priorité Montebllo, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Durée travail, C.

CAFFARELLI (comte Jean), député, Aisne (2e circ. Vervins); Paris, 5, Quai d'Orsay (7e arr.). — 1855. Propriétaire, maire, député 1889-1893. Élu 27 avril 1902 (1er tour par 7.487 voix sur 12.780 votants; validé 3 juin.

Inscrit : AL, Col, Su, Cid, Zo.

Travaux. — *Commission :* Enquête Montreuil.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, C. — Décrets. C. — Arbitrage, P. — Constructions navales. C. — Travail. P.

Caillaux (Joseph), député, Sarthe (Mamers); Paris, 38, avenue de Wagram (8e arr.). T. 524.62. — 1863. Inspecteur des finances, professeur, Ministre des finances (23 juin 1899-4 juin 1902). Élu 8 mai 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 13.573 voix sur 25.297 votants.
Inscrit : UD, Ag, Bc.

Discours : sur Affaire Humbert, 27 juin; sur Chemin de fer, Paris à Chartres, 8 juillet; sur Sucres, 4, 5 décembre.
Travaux. — Commissions : Crédits; Législation fiscale.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Calvinhac (Louis), député, Haute-Garonne (2e circ. Toulouse); Bois-Colombes (Seine), 23, avenue St-Germain. † Éloge funèbre 7 juillet 1902.

Camuzet (Étienne), député, Côte-d'Or (1re circ. Beaune); Paris, 29, rue Davioud (16e arr.). — 1867. Propriétaire viticulteur, maire et conseiller d'arrondissement. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 10.097 voix sur 15.422 votants; validé 3 juin. Inscrit : Col, E, Ia, Bc.

Discours : sur Élection Dutreil, 3, 8 juillet; sur Sucres, 5 décembre.
Travaux. — Commissions : Monopole inhumations; douanes.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Canet (Félix), ancien député, Savoie (1re circ. Chambéry); Paris, 7, rue de Bourgogne (7e arr.). — 1837. Notaire honoraire, maire, conseiller général. Élu 8 mai 1898 par 8.147 voix sur 16.134 votants; se retire en 1902. Inscrit : UP, GD.

Vote : Priorité Montebello, C.

Caperan (Charles), député, Tarn-et-Garonne (Mon-

tauban) ; Paris, 5, Quai d'Orsay (7e arr.). — 1862. Industriel, maire. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 13.280 voix sur 25.989 votants ; validé 3 décembre. Inscrit : GR.

Discours : sur sa validation, 3 décembre.
Travaux. — Commission : Armée.
Votes : Patrie française, O. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Caraman (comte Maurice de), député, Seine-et-Oise (Rambouillet) ; Paris, 3, avenue d'Alma (8e arr.). — 1845. Propriétaire, conseiller général. Élu 1901, réélu 27 avril 1902 (1er tour) par 7.973 voix sur 15.122 votants ; validé 3 juin. Inscrit : Su.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Cardet (Alexandre), député, Seine (1re circ. 13e arr.) ; Paris, 64, rue de la Glacière (13e arr.). — 1856. Ouvrier prud'homme. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 3.746 voix sur 7.431 votants ; validé 3 juin. Inscrit : S, E, Ro, Dsr, Pb.

Travaux. — Commissions : Travail ; Postes.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Cardon (Armand), député, Nord (2e circ. Douai) ; Paris, 5, rue Saint-Philippe-du-Roule (8e arr.). — 1860. Industriel, conseiller d'arrondissement. Élu 1900, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 7.479 voix sur 14.956 votants ; validé 10 juin. Inscrit : Ro, Zo, Su.

Travaux. — Commissions : Règlement Chambre ; Commerce.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Carnaud (Maximilien), député, Bouches-du-Rhône (1re

circ. Marseille); Paris, 12, place de Vaugirard (15e arr.). — 1863. Instituteur, conseiller municipal et général. Élu 1894, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 6.431 voix sur 12.335 votants; validé 3 juin. Inscrit : S, NP, E.

Discours : sur Réforme enseignement, 12, 13, 14 février; Budget (Instruction publique), 18 février; (finances), 9, 20 février; sur Pourcentage des instituteurs, 9 mars; sur Loi de finances, 9, 28 mars; sur Lois électorales, 17 mars; sur Modification loi 1852 sur Marine marchande, 18, 21 mars.

Travaux. — Pr. sur Modification loi 1889 sur Personnel enseignement primaire. — Pr. sur Égalité des enfants devant l'instruction. — *Commissions :* Marine; Enseignement.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Carnot (François), député, Côte-d'Or (2e circ. Beaune); Paris, 16, avenue du Trocadéro (16e arr.). — 1872. Ingénieur, administrateur, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour) par 6.554 voix sur 12.208 votants; validé 5 juin. Inscrit : UD, Col, Su, Ia, Bc.

Travaux. — *Commissions :* Pétition; Enquête Guingamp.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, O. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Carpot (François), député, Sénégal; Paris, 13, rue Parrot (12e arr.). — 1862. Président du conseil général. Élu 27 avril 1902 (1er tour) par 3.292 voix sur 5.215 votants; validé 19 juin. Inscrit : UD, Col.

Travaux. — R. sur Catastrophe Martinique. — R. sur Corps disciplinaires et établissements pénitentiaires de l'Armée. — R. sur Abrogation loi contre anarchie. — R. sur Réduction des dépenses publiques. — R. sur Modification Règlement de la Chambre. — *Commissions :* Initiative; Marine; Enquête Saint-Denis.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, A.

Cassagnac (Paul de), ancien député, Gers (Mirande);

Paris; 161, boulevard Malesherbes (17ᵉ arr.). T. 515.53. — 1843. Publiciste, conseiller général et maire. Élu 1876. non réélu 1893, réélu 22 mai 1898 ; échoue 27 avril 1902 (1ᵉʳ tour), avec 8.665 voix sur 18.540 votants. Inscrit.

Discours : sur Violation règlement militaire, 17 janvier; sur vote par procuration, 6 mars.
Votes : Priorité Montebello, P.

CASTELIN (André), ancien député, Aisne (2ᵉ circ. Laon : Paris, 17, rue Saint-Florentin (8ᵉ arr.). — 1858. Conducteur et secrétaire des ponts et chaussées, publiciste. Élu 1889, réélu 8 mai 1898 (1ᵉʳ tour), par 9.409 voix sur 17.625 votants; se retire en 1902. Inscrit : Ag, pmC.

Discours : sur ordre du jour, 16 janvier; sur Régime des mélasses, 22 janvier; sur Droits différentiels, 23 janvier; sur Budget (Beaux-Arts), 4 mars; sur Loi de Finances, 8, 9 mars; sur Budget (postes), 8 mars; (guerre), 28 février; sur Courses, 24 mars.
Travaux. — Pr. sur Aiguilles étrangères.
Votes : Priorité Montebello, P.

CASTELLANE (comte Boniface de), député, Basses-Alpes (Castellane); Paris, 40, avenue du Bois-de-Boulogne (16ᵉ arr.). T. 532.04. — 1867. Propriétaire. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1ᵉʳ tour) par 2.485 voix sur 4.296 votants; invalidé 7 novembre et réélu 25 janvier 1903.
Inscrit : AL, DN.

Discours : sur Budget (affaires étrangères), 21 janvier; sur sa validation, 7 novembre.
Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Travail, O.

CASTELLANE (comte Jean de), ancien député, Cantal (Saint-Flour); Paris, 9, avenue Bosquet (7ᵉ arr.). — 1868. Propriétaire. Élu 11 mai 1902 par 6.301 voix sur 12.333 votants; invalidé 9 juillet, échoue 10 août 1902.

Discours : sur sa validation, 9 juillet.
Votes : Patrie française, O. — Affichage, C.

Castellane (comte Stanislas de), député, Cantal, (Murat); Paris, 60, Boulevard de Latour-Maubourg (7e arr.). — 1875. Propriétaire, maire. Élu 27 avril 1902 (1er tour) par 3.926 voix sur 7.454 votants; validé 12 juillet. Inscrit.

Discours : sur sa validation, 12 juillet.
Travaux. — Commission : Pétitions.
Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, A. — Travail, P.

Castelnau (Léonce de), Aveyron (Saint-Affrique); Paris, 7, avenue de la Bourdonnais (7e arr.). — 1845. Avocat, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.761 voix sur 14.310 votants; validé 20 juin.
Inscrit : AL.

Discours : sur Ouverture et tenue d'un établissement congréganiste, 11 novembre; sur Violations délais d'appel, 6 décembre.
Travaux. — R. sur Émission financière. — R. sur Réorganisation Justices de paix. — R. sur Libération du vin. — R. sur Warrants agricoles. — R. sur Suppression droit circulation vins. — R. sur Compétence des tribunaux en matière de violation de la propriété privée. — R. sur Canal des deux mers. — R. sur Règlement de la Chambre (Art. 51 *bis*).
Commissions : Initiative; Enquêtes Usines.
Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. —Travail, O.

Castillard (Henry), député, Aube (Arcis-sur-Aube); Paris, 16, boulevard Saint-Michel (6e arr.). — 1847. Magistrat. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 4.584 voix sur 8.114 votants; validé 3 juin.
Inscrit : GR, UD, Ag, Bc.

Discours : sur Admission temporaire du froment, 29 janvier; sur Budget (justice), 10 février; (guerre), 3 mars; *Question* sur Fraudes engrais chimiques, 4 décembre.
Travaux. — R. sur Publicité exécutions capitales.

Commissions : Congés; Réforme judiciaire et Législation; Exécutions capitales; Administration.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

CATALOGNE (Jacques), Basses-Pyrénées (Orthez); Paris, 218 *bis*, boulevard Péreire (17e arr.). — 1856. Avoué, maire, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.572 voix sur 17.183 votants; validé 9 juillet. Inscrit : UD, Ia.

Discours : sur sa validation, 9 juillet.

Travaux — Pr. sur Art. 1733 et 1734. du Code civil. — *Commissions :* Réforme judiciaire et législation; Postes.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

CAUVIN (Ernest), député, Somme (2e circ. Amiens); Paris, 5, rue de Milan (9e arr.). T. 128.26. — 1843. Industriel, maire, conseiller général. Élu 1898 réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 15.550 voix sur 27.669 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, E, Su, Cid.

Discours : sur Budget (postes), 4 mars.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, P. — Affichage, O. — Décrets, O. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, A.

CAVAIGNAC (Godefroy), député, Sarthe (Saint-Calais); Paris, 47, rue de Verneuil (7e arr.). — 1853. Ingénieur des ponts et chaussées, maître des requêtes au conseil d'État, président du conseil général, sous-secrétaire d'État au ministère de la Guerre 6 avril 1885-7 janvier 1886, ministre de la Marine 27 février-12 juillet 1892; ministre de la Guerre 1er novembre 1895-29 avril 1896 et 28 juin-5 septembre 1898. Élu 1882, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.601 voix sur 13.333 votants; validé 3 juin.

Inscrit : DN, Ag.

Travaux. — *Commission :* Congés.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Cazals (Noël), ancien député, Cantal (Aurillac); Paris, 46, rue Notre-Dame-des-Champs (6e arr.). — 1861. Docteur, maire, conseiller général. Élu 1898; échoue 27 avril 1902 avec 7.906 voix sur 18.362 votants.
Inscrit : GD, M, pmC.

Discours : sur Budget (guerre), 27 février; sur Amnistie, 21 mars; (instruction publique), 18 février.
Vote : Priorité Montebello, C.

Cazauvieilh (René), député, Gironde (5e circ. Bordeaux); Paris, 40, rue du Luxembourg (6e arr.). — 1859. Docteur, maire, conseiller général. Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.139 voix sur 15.227 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, V, M, Ro, NP.

Travaux. — *Commissions :* Marine; Commerce; Enquête Guingamp;
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, O. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Caze (Edmond), député, Haute-Garonne (Villefranche); Paris, 53, boulevard Haussmann (9e arr.). — 1839. Avocat, conseiller général, sous-secrétaire d'État à l'Agriculture, 14 novembre 1881-30 janvier 1884. Élu en 1876, non réélu en 1885. Élu en 1889, réélu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.701 voix sur 14.094 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, UD, Ag, Col, pmC, E, Ia.

Travaux. — R. Échange État=Galliera. — *Commissions :* Arm Travaux publics.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, O. — Affichage P. — Décrets, P. - Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Cazeaux-Cazalet (Georges), député, Gironde (6e circ. Bordeaux), Paris, 50, rue d'Assas (6e arr.). — 1861. Propriétaire-viticulteur, maire, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.198 voix sur 15.255 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, Ia.

Travaux. — *Commissions :* Initiatives; Douanes;
Votes : Patrie française, P. — Affichage, O. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Cazeneuve (Paul), député, Rhône (4e circ. Lyon); Paris. 17, rue Duroc (7e arr.). — 1852. Docteur, professeur à la Faculté de médecine de Lyon; président du conseil général. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 5.220 voix sur 7.794 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, E, Ro, Ef, Is.

Travaux — Pr. sur Taxe acide carbonique liquide.
Commissions : Intérêt local; travail; Enseignement.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Cère (Émile), député, Jura (Saint-Claude); Paris, 75. rue de Rennes (6e arr.). — 1863. Homme de lettres et publiciste. Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 7.971 voix sur 9.177 votants; validé 3 juin; membre du Conseil supérieur du travail 6 novembre 1902.
Inscrit : IC, UD, E, Zo.

Discours : sur les loteries, 28 janvier; sur Budget (postes), 4 mars.
Travaux. — Pr. sur durée ballottage. — Pr. Cautionnement trésor. — *Commissions :* Crédits; Armée; Pétitions; Presse; Hygiène; Enquête Paris (XIe).
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, O. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales. P. — Travail, C.

Chabert (Charles), député, Drôme (2e circ. Valence : Paris, 49, avenue Bosquet (7e arr.). — 1852. Fonctionnaire, maire, conseiller général. Élu 1899, réélu 27 avril 1902

(1er tour), par 10.993 voix sur 19.415 votants ; validé 3 juin. Inscrit : Rs, GD, E.

Discours : sur Budget (guerre), 27 février ; (postes), 4 mars.
Travaux. — R. sur Comptabilité Chambre. — *Commissions* : Règlement Chambre ; Comptabilité ; Postes ; Commerce.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Chabert (Justin), député, Rhône (1re circ. Villefranche) ; Paris, 137, rue de Grenelle (7e arr.). — 1841. Négociant ; maire et conseiller d'arrondissement. Élu 1900, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 12.887 voix sur 18.898 votants ; validé 3 juin. Inscrit : GR.

Travaux. — *Commission :* Agriculture.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Chabrié (Adrien), sénateur, Tarn-et-Garonne (Moissac) ; Paris, 59, rue de Lille (7e arr.). — 1855. Consul de première classe. Député 1893-1903. Élu sénateur 4 janvier 1903 (1er tour). Inscrit : UD. Ag.

Discours : sur élection Garnier, 8 juillet.
Travaux. — Pr. sur Victimes Moissac. — R. sur Élection Garnier. — *Commission :* Congés.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Chaigne (Gabriel), député, Gironde (La Réole) ; Paris, 9, rue Clapeyron (8e arr.). — 1859. Magistrat, publiciste. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 6.606 voix sur 14.080 votants ; validé 3 juin. Inscrit : UD, Ef.

Discours : sur Sucres, 5 décembre.
Travaux. — Pr. sur Victimes Blaye, La Réole et Bazas.

Commissions : Patentes; Réforme judiciaire et législation; Associations; Agriculture.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Chambige (Léon), député, Puy-de-Dôme (1re circ. Clermont-Ferrand); Paris, 2, rue Mirabeau (16e arr.). — 1853. Docteur, maire, conseiller général. Élu en 1893, réélu 28 mai 1902 par 13.173 voix sur 22.380 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, Ia, M, E.

Travaux. — Commissions : Comptabilité; Agriculture; Administration.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Chambon (Claude), député, Savoie (2e circ. Chambéry); Paris, 3, cité Bergère (9e arr.). — 1872. Avocat. Élu 1900, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.511 voix sur 16.198 votants; validé 5 juin. Secrétaire d'âge, 14 janvier et 1er juin. Inscrit : GR, E, Bc, Ia, Ef.

Discours : sur Catastrophes manœuvres dans les Alpes, 16, 21 janvier; sur Retenue traitement magistrats, 10 février; Cultes, 17 février; sur Élection Guilloteaux, 19 juin.

Travaux. — Pr. Courses chevaux. — *Commissions :* Courses; Associations; Travail.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Discours, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Chambrun (marquis Pierre de), député, Lozère (Marvejols); Paris, 47, rue de Bellechasse (7e arr.). — 1865. Jurisconsulte. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.102 voix sur 10.703 votants; validé 3 juin.

Inscrit : P, AL, Ia, Ag.

Travaux. — Commissions : Courses de chevaux; Règlement Chambre.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, A.

Chamerlat (Victor), député, Puy-de-Dôme (Thiers); Paris, 59, rue du Rocher (8e arr.). — 1841. Pharmacien, agriculteur, maire, conseiller général. Élu 1895, réélu 27 avril 1902 (1er tour) par 12.920 voix sur 18.184 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, Ia, pmC, E.

Travaux. — Pr. Victimes Thiers. — *Commissions :* Comptabilité; Hygiène.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Chanal (Eugène), député, Ain (Nantua); Paris, 13, rue Lacépède (5e arr.). — 1868. Avocat, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 6.689 voix sur 11.985 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, E, Bc, Zo.

Travaux. — *Commission :* Commerce.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Chandioux (Jean), député, Nièvre (Château-Chinon); Paris, 2, rue de Lyon (12e arr.). T. 922-66. — 1849. Négociant, maire, conseiller d'arrondissement et conseiller général. Élu en 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.251 voix sur 16.166 votants; validé 16 juin.

Inscrit : GR, Ia, pmC, E.

Travaux. — *Commissions :* Monopole des inhumations; Patentes; Initiative; Marine; Programmes électoraux; Commerce; Enquête Paris (IIe).

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Chanoz (Antonin), député, Isère (2e circ. La Tour-du-

Pin); Paris, 16, rue de Vaugirard (6e arr.). — 1863. Propriétaire, maire, et conseiller général. Élu 1900, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.755 voix sur 14.578 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, E, Ia, Bc.

Travaux. — *Commissions :* Monopole inhumations; Économies; Postes; Enquête Lorient.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Chapuis (Gustave), député, Meurthe-et-Moselle (Toul); Paris, 10, rue du Bellay (4e arr.). — 1851. Docteur, conseiller municipal et général. Élu en 1893, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 7.404 voix sur 14.124 votants; validé 6 juin. Inscrit : GR, Bc, Ag, M.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier; sur Tuberculose dans l'armée, 18 février; sur Service de deux ans, 24 février; sur Budget (guerre), 25 février; sur Conventions, 5 mars; sur Bouilleurs de cru, 4 décembre; sur Sucres, 5 décembre.

Travaux. — R. sur Tuberculose dans l'armée. — R. sur Vétérinaires militaires. — *Commissions :* Armée; Budget.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Charonnat (Jules), député, Aube (1re circ. Troyes; Paris, 96, boulevard de la Tour-Maubourg (7e arr.). — 1834. Notaire. Élu 3 septembre 1893, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 7.411 voix sur 13.660 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, Bc, E.

Discours : sur Budget (monnaies, médailles), 20 février.

Travaux. — R. sur Employés chemins de fer d'État.

Commissions : Travail; Législation fiscale.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Charpentier (Edmond), Loire (3e circ. Saint-Étienne;

Paris, 8 *bis*, place de la République (11e arr.). — 1858. Avocat, conseiller municipal et général. Élu 1893, réélu 11 mai 1902 (2e tour) par 10.265 voix sur 18.300 votants; validé 3 juin. Élu membre Commission Caisse des Retraites 3 juillet. Inscrit : S, Ro, E.

Discours : sur Licenciement ouvriers militaires, 10 juillet.
Travaux. — *Commissions :* Pétitions; Justice militaire; Commerce.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Charruyer (Édouard), député, Charente-Inférieure (La Rochelle); Paris, 120, avenue de Wagram (17e arr.). — 1861. Ingénieur, conseiller général. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), sans concurrent par 9.482 voix sur 12.799 votants; validé 3 juin. Inscrit : Ag, NP, Ia, PG.

Discours : sur Loi de finances, 8 mars.
Travaux. — *Commissions :* Marine; Douanes.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Chassaing (Henri), ancien député, Seine (4e arr.); Paris, 8, rue Saint-Antoine (4e arr.). — 1855. Docteur, vice-président du conseil municipal, conseiller général. Élu 1889, réélu 1898, échoue 27 avril 1902 avec 1.975 voix sur 7.723 votants. Inscrit : S, M, IC, DS, E.

Discours : sur Lois électorales, 17 mars; sur Affichage électoral, 24 mars.
Vote : Priorité Montebello, C.

Chastenet (Guillaume), député, Gironde (2e circ. Libourne); Paris, 43, rue du Colisée (8e arr.). — 1859. Avocat, publiciste, administrateur. Élu 1897, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.420 voix sur 15.334 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, V, Ag, Col.

Discours : sur Budget (affaires étrangères), 21 janvier; Outillage national, 27 janvier; sur Budget (commerce), 6 février; Services postaux Corse, 20 février; sur Inscrits maritimes, 3 mars; sur Budget (Beaux-Arts), 4 mars; sur Brevets d'inventions, 27 mars; *Question* sur politique extérieure, 3 juillet; sur Procédure parlementaire, 17 novembre.

Travaux. — Pr. sur Assurance. — Pr. sur Chasse. — Pr. Émissions financières. — Pr. Warrants agricoles.

Commissions : Sociétés d'assurance; Intérêt local; Réforme judiciaire et Législation; Commerce.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Chaumet (Charles), Gironde (1re circ. Bordeaux); Paris. 22, rue de Tocqueville (17e arr.). — 1866. Publiciste. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 6.944 voix sur 14.072 votants; validé 5 juin. Membre du Conseil supérieur du travail, élu 6 novembre 1902. Inscrit : UD, Col.

Discours : Question sur Arrêt des constructions navales, 13 novembre.

Travaux. — Pr. sur Poivre Indo-Chine.

Commissions : Patentes; Affaires extérieures; Commerce.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Chaussier, député, Saône-et-Loire (2e circ. Chalon); Paris, 28, avenue de l'Opéra (2e arr.). — 1835. Propriétaire, conseiller général. Élu 1900, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.312 voix sur 14.911 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, Su, Ia, E.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier; (Justice), 10 février.

Travaux. — Pr. sur Victimes Saône-et-Loire.

Commission : Commerce.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Chautemps (Alphonse), Indre-et-Loire (Loches); Paris, 4, quai du Marché-Neuf (4e arr.). — 1860. Magistrat. Élu 27 avril 1902 (1er tour) par 9.910 voix sur 18.295 votants; validé 5 juin. Inscrit : GR.

Travaux. — *Commissions :* Pétitions; Réforme judiciaire et Législation.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Chautemps (Émile), député, Haute-Savoie (Bonneville); Paris, 4, quai du Marché-Neuf (4e arr.). — 1850. Docteur, président du conseil municipal de Paris, ministre des Colonies 26 janvier-1er novembre 1895. Élu en 1889 à Paris, 3e arrondissement, et réélu en 1893; élu dans la Haute-Savoie, 27 novembre 1895, et réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.448 voix sur 15.562 votants; validé 16 juin.

Inscrit : UD, Col, M, E.

Discours : sur Catastrophe manœuvres alpines, 24 janvier; sur Budget (Cultes), 17 février; (guerre), 3 mars; (colonies), 3 mars; sur Loi de finances, 8 mars; sur Arrêt constructions navales, 13 novembre.

Travaux. — Pr. sur Tirailleurs Algériens. — *Commissions :* Emploi composés du plomb; Armée; Initiative; Presse; Hygiène.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Chauvière (Emmanuel), député, Seine (2e circ. 15e arr.); Paris, 137, rue Saint-Charles (15e arr.). — 1850. Correcteur d'imprimerie, publiciste, conseiller municipal et général. Élu en 1893, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 6.228 voix sur 10.714 votants; validé 24 juin.

Inscrit : SR, Ro, IC, DSr, Pb, E.

Discours : sur Budget (justice), 10 février; (postes), 4 mars; (beaux-arts), 5 mars.

Travaux. — Pr. Recette à Javel.

Commissions : Gaz; Congés; Travail.

Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, C.

CHAUVIN (Émile), député, Seine-et-Marne (2e circ. Meaux); Paris, 35, rue de l'Arbalète, villa Médicis (5e arr.). T. 802-15. — 1870. Agrégé de droit, avocat, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 5.514 voix sur 10.556 votants; validé 3 juin.
Inscrit : RS, Su, Ia, pmC, E.

Discours : sur Budget (Instruction publique), 18 février; (guerre conserves Prevet), 27 février; sur Contributions mobilières, 7 mars; sur Lois électorales, 17 mars; sur Élection Peureux, 24 juin; sur élection Truy, 8 juillet; sur Courses de chevaux, 24 octobre; sur Invalidation Boni de Castellane; sur Application loi 30 mars 1900, 21 novembre; sur Sucres, 5 décembre.

Travaux. — Pr. sur Courses. — Pr. sur Travail national. — Pr. sur Modification art. 690 et 700 du Code procédure civile. — Élection Peureux. — *Commissions :* Courses; R. sur Réforme judiciaire et législation; Justice militaire; Assurance sociale.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

CHAVET (Emmanuel), ancien député, Saône-et-Loire (1er circ. Charolles); Paris, 11 *bis*, cité Trévise (9e arr.). — 1844. Propriétaire, administrateur, maire, conseiller général. Élu 1898, échoue 27 avril 1902 avec 7.182 voix sur 16.761 votants. Inscrit : GD, E.

Vote : Priorité Montebello, C.

CHAVOIX (Henri), député, Dordogne (2e circ. Périgueux); Paris, 12, Boulevard Saint-Martin (10e arr.). — 1844. Notaire, maire et conseiller général. Député 1881-1898. Élu 27 avril 1902 (1er tour) par 7.311 voix sur 13.897 votants; validé 19 juin. Inscrit : GR, UD, E, Col.

Travaux. — R. sur Élection Thiery-Caze.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

CHENAVAZ (Octave), député, Isère (Saint-Marcellin); Paris, 15, rue Madame (6e arr.). — 1855. Avocat, publiciste, conseiller de préfecture, conseiller général. Élu 3 mars 1895, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 11.053 voix sur 18.322 votants, validé 5 juin.
Inscrit : Rs, Ag, pmC, Ia, E.

Travaux. — *Commissions :* Programmes électoraux : Associations ; Postes.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

CHENEL (Émile), ancien député, Calvados (Vire); Paris, 33, rue Duret (16e arr.). — 1847. Avocat, maire, conseiller général. Élu 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 7.638 voix sur 16.849 votants. Inscrit : UP, Ag.

Discours : sur Budget (guerre), 25 février.
Vote : Priorité Montebello, C.

CHEVALLIER (Émile), député, Oise (2e circ. Beauvais); † Éloge funèbre, 3 février 1902.

CHEVILLON (Joseph), ancien député, Bouches-du-Rhône (4e circ. Marseille); Paris, 3, rue Castiglione (1er arr.). — 1849. Docteur, maire, conseiller général. Élu en 1885, réélu en 1898; se retire en 1902 devant M. Brisson.
Inscrit : Rs, M, NP.

Discours : sur Budget (guerre), 27 février.
Travaux : R. sur Ville Annonay.
Vote : Priorité Montebello, C.

CHICHÉ (Albert), ancien député, Gironde (1re circ. Bordeaux); Paris, 42 *bis*, rue de Rivoli (4e arr.). — 1842. Avocat. Élu 1889, non réélu 1893; élu en 1898, échoue

11 mai 1902 (2e tour), avec 4.790 voix sur 14.245 votants. Inscrit : IC.

Discours : sur Corruption électorale, 3, 26 mars; sur Amnistie, 21 mars; sur Durée mandat électoral, 25 mars; sur Politique pour élections, 29 mars.

Travaux. — Pr. sur Corruption. — Pr. sur Compagnies assurances étrangères. — Pr. Amnistie.

Vote : Priorité Montebello, P.

CHOPINET (Gustave), ancien député, Oise (1re circ. Senlis); Paris, 86, boulevard St-Germain (5e arr.). — 1847. Docteur, maire, conseiller général. Élu 1898. échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 4.972 voix sur 11.098 votants. Inscrit : GD, Ag, M, pmC, E.

Vote : Priorité Montebello, C.

CHRISTOPHLE (Albert), ancien député, Orne (1re circ. Domfront); Paris, 88, avenue d'Iéna (16e arr.). — 1830. Avocat au conseil d'État et à la cour de cassation, préfet. administrateur, membre de l'Assemblée nationale (président du Centre gauche). Ministre des travaux publics. 9 mars 1876-16 mai 1877. Élu en 1876, échoue en 1885 : élu en 1887, réélu en 1898, échoue 11 mai 1902 avec 4.900 voix sur 11.625 votants. Inscrit : pmC, Ag.

Vote : Priorité Montebello, C.

CHRISTOPHLE (Jean), ancien député, Isère (1re circ. Vienne); Paris, 37, rue de Passy (16e arr.). — 1851. Viticulteur, maire, conseiller général. Élu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 487 voix sur 11.545 votants. Inscrit : P.

Vote : Priorité Montebello, P.

CIBIEL (Louis), député, Aveyron (1re circ. Villefranche) : Paris, 53, rue Saint-Dominique (7e arr.). T. 108-01. — 1841.

Propriétaire, conseiller général, maire. Élu 1876, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.008 voix sur 12.289 votants; validé 3 juin. Inscrit : Ag, V.

Travaux. — *Commission :* Pétitions.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Clament (Clément), député, Dordogne (2e circ. Bergerac); Paris, 2 *bis*, rue Leroux (16e arr.). — 1853. Docteur, maire, conseiller général. Élu 1890, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.277 voix sur 13.092 votants; validé 19 juin. Inscrit : UD, V, M.

Travaux. — Pr. sur Victimes Bergerac et Sarlat. — *Commissions :* Assurance sociale; Hygiène.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Claudinon (Georges), député, Loire (4e circ. St-Étienne); Paris, 27, boulevard des Italiens (2e arr.). — 1849. Maître de forges, maire. Élu, en 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.616 voix sur 18.993 votants.
Inscrit : P.

Travaux. — *Commission :* Travail.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, A. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Clédou (Jean), ancien député, Basses-Pyrénées (Orthez); Paris, 44, rue Madame (6e arr.). — 1841. Docteur, maire, conseiller général. Élu 22 février 1891, réélu 8 mai 1898 (1er tour), par 8.620 voix sur 16.017 votants; se retire en 1902. Inscrit : P, UP, Ag, M, pmC.

Travaux. — R. sur Code rural.
Vote : Priorité Montebello, C.

Clément (Homère) Martinique (1re circ.); Paris, 32, boulevard du Montparnasse (15e arr.). — 1852. Docteur, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour) par 5.172 voix sur 10.131 votants; validé 9 juillet. Inscrit : Rs, Col, Su.

Travaux. — *Commissions :* Congés; Affaires extérieures.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, O. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Clémentel (Étienne), député, Puy-de-Dôme (1re circ. Riom); Versailles (S.-et-O.), 99, boulevard de la Reine. — 1864. Notaire, maire-adjoint. Élu en 1900, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.010 voix sur 17.818 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, UD, E, Col, Su, Ia, Ro, Ef.

Discours : sur Droits différentiels, 24 janvier; sur Outillage national, 27 janvier; sur Budget (finances), 20 février.

Travaux. — Pr. sur Droits différentiels à l'alcool. — R. sur Reprise des alcools. — *Commissions :* Sociétés d'assurances; Budget : Douanes; Législation fiscale.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Cloarec (Émile), député, Finistère (1re circ. Morlaix); Paris, 20, rue de Madrid (8e arr.). — 1858. Avoué, maire. Élu en 1901, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.086 voix sur 12.582 votants; validé 3 juin.

Inscrit : UD, Col, Ia, Ro, Cid.

Discours : sur Élection Loque, 18 novembre.

Travaux. — R. art. 343. C. instruction criminelle. — R. art. 313 Code instruction criminelle. — R. sur Modific. art. 690 et 706 Code procédure civile. — R. sur Avancement magistrature. — R. sur Nantissement fonds de commerce. — R. sur Cantonniers. — *Commissions :* Initiative; Administration.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage. C. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Cloutier (Daniel), député, Seine (2e circ. 4e arr.); Pa-

ris, 20, rue de Longchamp (6e arr.). — 1862. Publiciste. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 5.899 voix sur 12.064 votants.

† Éloge funèbre, 10 décembre 1902.

COACHE (Émile), député, Somme (1re circ. Abbeville); Paris, 38, rue de Bourgogne (7e arr.). — 1857. Industriel, conseiller municipal et général. Élu en 1895, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 12.385 voix sur 14.891 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Ag, Su, Ia, IC.

Travaux. — *Commission :* Postes.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, A. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

COCHERY (Georges), député, Loiret; Paris, 38, avenue d'Iéna (16e arr.). T. 698-35. — 1855. Officier, vice-président du conseil général. Ministre des Finances 29 avril 1896-28 juin 1898. Élu en 1885, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.357 voix sur 14.532 votants; validé 3 juin. Réélu vice-président de la Chambre 14 janvier.

Inscrit : P, Ag, Su.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, P. — Affichage, O. — Décrets, A. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

COCHIN (Denys), député, Seine (1re circ., 8e arr.); Paris, 53, rue de Babylone (7e arr.). — 1851. Publiciste, conseiller municipal. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.303 voix sur 10.160 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, Pb, Col, Ds.

Discours : sur Massacres Arménie, 20 janvier; Réforme enseignement, 13 février; sur Budget (postes), 4 mars; sur Crédits Institut Marey, 18 mars; sur Accord franco-russe, 25 mars; sur Election Gabriel Denis, 17 juin: *Interpellation* sur art. 13 de la Loi asso-

ciations, 4 juillet; sur Fermeture établissement congréganiste, 17 octobre.

Travaux. — Pr. Subvention Institut Marey. — *Commissions :* Gaz; Budget; Enquête Paris (2e).

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, O. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, O. — Travail, P.

COCHIN (Henry), député, Nord (2e circ. Dunkerque); Paris, 5, avenue Montaigne (8e arr.). — 1854. Propriétaire, secrétaire de la Chambre (1896-1898). Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.380 voix sur 11.727 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, Ag, NP, Su, Zo.

Discours : sur Budget commerce, 6 février.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

CODET (Jean), député, Haute-Vienne (Rochechouart); Paris, 13, rue Cavallotti (18e arr.). — 1852. Sous-préfet, industriel. Élu 1882, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.073 voix sur 13.080 votants; validé 3 juin.

Inscrit : UD, Ag, Ia, Col, pmC.

Discours : sur Outillage national, 27 janvier; sur Procédure parlementaire, 24, 30 octobre, 7 et 28 novembre.

Travaux. — Pr. Modification art. 18 loi du 1er juillet 1901. — Pr. sur Procédure parlementaire. — Pr. sur Procédure parlementaire. — *Commissions :* Crédits; Armée; Règlement Chambre; Associations.

Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

COLIN (Maurice), Alger (1re circ.). Saint-Cloud (Seine et Oise), 11, rue de la Redoute. — 1859. Professeur agrégé de droit, publiciste. Élu 27 avril 1902, par 9.703 voix sur 18.725 votants; validé 24 juin. Inscrit : UD, Col.

Discours : sur Élection Aubry, 23 juin ; sur Grève Marseille, 1er décembre.

Travaux. — Pr. Débauche des mineurs. — R. Jury criminel Algérie. — *Commissions* : Patentes; Initiative; Réforme judiciaire et législation.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Colle (Alfred), ancien député, Haute-Saône (2e circ. Lure) ; Paris, 108, rue St-Lazare (hôtel Terminus) (8e arr.). — 1847. Industriel. Élu en 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 7.729 voix sur 16.727 votants.
Inscrit : AL, P, Ag.

Discours : sur Mélasses, 22 janvier ; sur Budget (travaux publics), 28 janvier ; (agriculture), 3 février ; (commerce), 1 février; sur Corruption électorale, 26 et 29 mars.

Vote : Priorité Montebello, P.

Colliard (Pierre), député, Rhône (7e circ. Lyon) ; Paris, 175, rue de Grenelle (7e arr.). — 1852. Négociant, conseiller municipal. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 6.183 voix sur 11.927 votants; validé 3 juin. Inscrit : S, E.

Discours : sur Travail dans mines, 22 janvier ; sur Budget (guerre), 25 février ; sur Régime du gaz à Paris, 27, 28 mars ; sur Taxe octroi Bailleul, 29 mars.

Travaux. — R. sur ville de Beaune. — R. sur Pointe-à-Pitre. — R. sur Grenoble. — R. sur Toulouse. — R. sur Melun. — R. Octroi Bailleul. — R. Bapaume. — R. Octroi Bourbourg-Ville. — R. sur Octroi Landrecies. — R. sur Octroi Lequesnoy. — R. sur Nantes, Royan, Angers, Toulon, Le Puy, Estalle. — R. sur Gaz à Paris. — Pr. sur Représentation ville de Lyon. — *Commissions* : Patentes ; Travail.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales P. — Travail, C.

Compayré (Émile), député, Tarn (Lavaur) ; Paris, 18,

rue Bois-le-Vent (16e arr.). — 1851. Avocat, maire, conseiller général. Élu 1893, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 7.002 voix sur 14.162 votants; validé 9 juillet. Secrétaire de la Chambre (1901-02). Inscrit : Rs, Ia, pmC.

Travaux. — *Commission :* Agriculture.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, A. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

CONGY (Albert), Seine (1re circ. 11e arr.); Paris, 11, rue Blanche (9e arr.). — 1857. Publiciste, ancien employé à la Compagnie parisienne du gaz. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 5.200 voix sur 10.332 votants. Enquêté.
Inscrit : Pb, Ic.

Discours : sur sa validation, 14 novembre; sur Election Jumel, 30 juin; sur Contributions directes, 7 juillet.

Travaux. — R. sur Election Jumel. — Pr. sur Régime des aliénés. — R. sur Taxe sommes assurées. — R. sur Modification loi travail des enfants dans l'industrie. — R. sur Assurance complémentaire d'indigence. — R. sur Retraite des gendarmes. — R. sur loi du 11 juin 1896; — R. sur Majoration aux gendarmes de leurs services douaniers.

Commissions : Initiative; Suffrage universel; Enquêtes mines.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, O. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, A.

CONSTANS (Paul), député, Allier (2e circ. Montluçon); Paris, 6, rue Hallé (14e arr.). — 1857. Employé de commerce, maire, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour par 9.352 voix sur 16.364 votants; validé 3 juin.
Inscrit : S, E.

Discours : sur Affaire Humbert, 27 juin; sur Politique générale, 17 octobre; sur Arbitrage dans les grèves, 23 octobre; sur Amnistie, 21 novembre; sur Incompatibilités parlementaires, 28 novembre; sur Patentes, 1er décembre.

Travaux. — Pr. sur Sincérité du vote. — Pr. Amnistie: — Pr. sur Modification art. 12 loi sur les associations. — R. sur Tutelle

administrative. — *Commissions :* Amnistie; Emploi composés du plomb; Initiative; Travail; Hygiène.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, C.

CONSTANT (Émile), député, Gironde (Bazas); Paris, 11, rue de Milan (9e arr.). — 1861. Avocat, publiciste, conseiller municipal. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.820 voix sur 14.624 votants; validé 3 juin.

Inscrit : Ag, V, E. Col.

Discours : sur Fraudes d'exposition, 7 février.

Travaux. — *Commissions :* Sociétés d'assurances; Réforme judiciaire et législation; Affaires extérieures.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, A.

CORDEROY (Junyen), député, Vienne (Montmorillon); Paris, 258, Boulevard Saint-Germain (7e arr.). — 1849. Conseiller de préfecture, maire, conseiller d'arrondissement et général. Élu en 1901, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 9.180 voix sur 17.032 votants; validé 5 juin.

Inscrit : UD, E.

Travaux. — *Commission :* Commerce.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, A. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, A.

CORNET (Lucien), député, Yonne (Sens); Sens, 10, rue de l'Écrivain. — 1865. Négociant, agriculteur, publiciste, maire. Élu 1896, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.584 voix sur 15.798 votants; validé 3 juin.

Inscrit : Rs, Ia, Bc, Ef, pmC, E.

Discours : sur Budget (travaux publics), 28 janvier; sur Admission temporaire, 29 janvier; sur Budget (finances), 20 février; sur Affaire Humbert, 6 décembre.

Travaux : Pr. sur Règlement Chambre. — Pr. sur Douanes. — Pr. sur Tarif général des douanes. — Pr. Cantonniers.

Commissions : Agriculture; Travail.

Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Cornudet (Émile), ancien député, Creuse (Aubusson) : Boulogne-sur-Seine, 14, rue de Sèvres. T. 698.61. — 1855. Officier, agriculteur, maire, vice-président du conseil général. Élu février 1882, réélu 8 mai 1898, par 13.017 voix sur 18.942 votants; se retire en 1902. Inscrit : Rs.

Vote : Priorité Montebello, A.

Cornudet des Chomettes (vicomte Jules), député, Seine-et-Oise (1re circ. Pontoise); Paris, 88, rue de Grenelle (7e arr.). T. 702.08. — 1861. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.369 voix sur 15.884 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Ag, Su, Col.

Discours : sur Chemin de fer, 27 janvier; sur Budget (Instruction publique), 18 février; (Postes), 4 mars.

Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Corrard des Essarts (Jules), député, Meurthe-et-Moselle (Lunéville); Paris, 83, avenue de Villiers, 17e arr.). — 1865. Avocat, conseiller municipal. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 11.864 voix sur 22.156 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, Bc, Ia.

Discours : sur Cumul fonctions électives, 28 novembre.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Cosmao-Dumenez (Sélim), ancien député, Finistère (2e circ. Quimper); Paris, 32, boulevard du Montparnasse (15e arr.). — 1840. Docteur, conseiller municipal et gé-

néral. Élu 1889, réélu 8 mai 1898 (1er tour), par 9.579 voix sur 18.458 votants; se retire en 1902.
Inscrit : P, UP, M, NP.

Vote : Priorité Montebello, P.

COULONDRE (Gaston), député, Vaucluse (Avignon); Paris, 19, avenue Victor-Hugo (16e arr.). — 1857. Magistrat. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 9.364 voix sur 19.602 votants; validé 30 juin. Inscrit : RS.

Discours : sur sa validation, 30 juin.
Travaux. — *Commissions :* Sites; Économies; Affaires extérieures; Enquête Lorient.
Votes : Patrie française, O. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

COUTANT (Jules), député, Seine (3e circ. Sceaux); Ivry (Seine), 6, rue Thiers. — 1854. Ouvrier mécanicien. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 12.210 voix sur 18.256 votants; validé 5 juin. Inscrit : SR, E, DSr, Pb.

Discours : Outillage national, 27 janvier; sur Travail des mines, 29 janvier; sur Mandat impératif, 12 février; sur Finances, 19 février; (guerre), 27 février; sur Conventions, 5 mars; sur Lois électorales, 17 mars; sur Travail national, 17 mars; sur Séquestration Prenant, 21 mars; sur Tramways sud, 17 juin, 20 novembre; sur Ouvriers étrangers, 1er décembre; sur Sucres, 5 décembre.
Travaux. — Pr. sur Retraites vieillesse. — Pr. Caisse retraites. Imprimerie Nationale. — Pr. sur taxe par cheval-vapeur. — Pr. sur salaire ouvriers étrangers. — *Commissions :* Monopole inhumations; Travaux publics.
Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, C.

COUTANT (Paul), député, Marne (Épinay); Paris, 33, avenue Henri-Martin (16e arr.). — 1868. Avocat. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 12.326 voix sur 24.176 votants; validé 10 juin. Inscrit : Su, Bc.

Discours : sur Injures à un ministre, 6 décembre.
Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Couyba (Charles), dit Maurice **Boukay**, député, Haute-Saône (Gray); Paris, 41, rue Caulaincourt (18e arr.). — 1866. Professeur agrégé, poète-chansonnier, conseiller général. Élu 1897, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.693 voix sur 16.841 votants; validé 16 juin.
Inscrit : GR, E, Bc.

Discours : sur Influence cléricale dans l'Université, 30 janvier; sur Réforme enseignement, 12, 13, 14, février; sur Budget (Beaux-Arts), 4, 5 mars.
Travaux. — Pr. sur Victimes Haute-Saône. — Pr. Transfert cendres illustres.
Commissions : Crédits; Initiative; Agriculture; Enseignement.
Votes : Priorité Montebello, A. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Cruppi (Jean), député, Haute-Garonne (3e circ. Toulouse); Paris, 153, boulevard Haussmann (8e arr.). T. 522.42. — 1855. Avocat, magistrat, conseiller général. Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.376 voix sur 16.455 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, Col, Ag.

Discours : sur Budget (justice), 10 février; (Imprimerie nationale), 11 février; sur Candidatures multiples, 25 mars; sur Élection Joseph Brisson, 3 juillet.
Travaux : Pr. sur Réorganisation des justices de paix. — R. sur Élection Joseph Brisson. — *Commissions :* Crédits; Réforme judiciaire et législation; Justice militaire; Commerce.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Dansette (Jules), député, Nord (4e circ. Lille); Paris, 18, avenue de la Bourdonnais (7e arr.). T. 718.00. — 1857. Propriétaire, conseiller général. Élu 1895, réélu 27 avril

1902 (1er tour), par 8.492 voix sur 14.725 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, AL, DN, Ag, Su, Zo.

Discours : sur Régime des mélasses, 22 janvier; sur Loi de finances, 6, 8 mars; sur Lois électorales, 17 mars.

Travaux : Pr. sur Scrutin de listes. — Pr. sur Victimes de Bassée.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Darblay (Louis), député, Loiret (2e circ. Orléans); Paris, 17, rue de Bellechasse (7e arr.). — 1851. Agriculteur, conseiller municipal et général. Élu 1901, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.788 voix sur 20.493 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, Su, Ia, Bc.

Travaux. — Commission : Courses.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Dard (baron Henry), ancien député, Pas-de-Calais (1re circ. Béthune): Paris, 32, Boulevard des Italiens (9e arr.). — 1875. Avocat, publiciste. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.947 voix sur 14.193 votants; invalidé 14 novembre; échoue 11 janvier 1903.

Discours : sur sa validation, 14 novembre; sur Procédure parlementaire, 24 octobre.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C.

Dasque (Léopold), député, Hautes-Pyrénées (1re circ. Tarbes); Paris, 95, boulevard Saint-Michel (5e arr.). — 1860. Docteur, avocat, publiciste, maire. Élu 18 mars 1900, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.603 voix sur 13.865 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, M, Ia, Ro, E.

Discours : sur Budget (guerre), 28 février.

Travaux. — Commissions : Grandes Commissions; Enseignement: Législation fiscale.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

DAUDÉ (Paulin), député, Lozère (Mende); Paris, 14, avenue Reille (14e arr.). — 1863. Avocat, conseiller municipal. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 6.130 voix sur 11.581 votants. Enquêté. Inscrit : AL, DN, IC.

Discours : sur Budget (Instruction publique), 18 février; sur Corruption électorale, 29 mars; sur sa validation, 23 juin.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, A. — Affichage, A. — Décrets, A. — Arbitrage, A. — Constructions navales, A. — Travail, A.

DAUZON (Philippe), député, Lot-et-Garonne (Agen); Paris, 25, rue de Bourgogne (7e arr.). — 1860. Avocat, conseiller général. Élu 1893, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.698 voix sur 16.391 votants; validé 3 juin.

Inscrit : Rs, Ag, Col.

Discours : sur Lois électorales, 24 mars; sur Élection du Roscoat, 19 juin; sur Élection de Benoist, 23 juin; sur Élection Dauzon, 23 juin; sur Fait personnel, 23 juin; sur Affichage discours Président conseil, 4 juillet; sur Victimes Tarn-et-Garonne, 9 juillet; sur Élection Compayré, 9 juillet; sur Procédure parlementaire, 21 octobre, 17 novembre; sur Sucres, 5 décembre.

Travaux. — Commissions : Crédits; Marine; Règlement Chambre; Agriculture; Enquête Saint-Denis.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

DAVID (Alban), député, Indre (2e circ. Châteauroux); Paris, 7, rue de l'Arcade (8e arr.). — 1839. Propriétaire, maire et conseiller général. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.364 voix sur 11.065 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, GR, Ro, E.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, P. — Affi-

chage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

DAVID (Fernand), député, Haute-Savoie (Saint-Julien); Paris, 10, rue Madame (6e arr.). — 1869. Avocat. Conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.933 voix sur 13.128 votants; validé 3 juin. Secrétaire de la Chambre 6 juin 1902. Inscrit : GR, UD, Ia, pmC, E.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier, 3 février; (finances), 19 février.

Travaux. — Commissions : Budget; Agriculture; Douanes.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

DAVID (Henri), député, Loir-et-Cher; Paris, 37, rue du Général-Foy (8e arr.). — 1857. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 23 avril 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 14.321 voix sur 19.065 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR.

Travaux. — Commission : Hygiène.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, O.

DEBAUNE (Louis), député, Cher (1re circ. Bourges); Paris, 88 *bis*, rue Saint-Dominique (7e arr.). — 1840. Négociant, maire, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 10.319 voix sur 19.762 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, E, Ro, Ef.

Discours : sur Licenciement ouvriers militaires, 10 juillet.

Travaux. — Commissions : Intérêt local; Économies; Administration.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

DEBÈVE (François), député, Nord (1re circ. Douai); Pa-

ris, 60, rue de Bourgogne (7e arr.). — 1837. Propriétaire, conseiller général. Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.736 voix sur 17.210 votants; validé 5 juin. Inscrit : RS, Ro, Su, Zo.

Travaux. — *Commissions :* Congés; Postes.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Debiève (Anatole), député, Nord (1re circ. Valenciennes); Paris, 48, rue Vivienne (2e arr.). — 1844. Manufacturier, maire-adjoint, magistrat consulaire. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 7.568 voix sur 13.756 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, Su, Ia, Zo.

Travaux. — *Commissions :* Hygiène; Commerce.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Debussy (Alfred), député, Côte-d'Or (Semur); Paris, 20, rue Lacépède (5e arr.). — 1847. Négociant. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.567 voix sur 15.192 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, pmC, Ag, Ia, Ef, E.

Discours : Régime des mélasses, 22 janvier; *Interpellation* sur Frais de chemin de fer, 7 février; sur Loi de finances, 8, 9 mars; sur Élection Roger-Ballu, 9, 11 juillet.
Travaux. — R. sur Projet admission temporaire du froment. — R. sur la chaux. — R. sur la pierre calcaire. — R. sur Élection Roger-Ballu.
Commissions : Travaux publics; Douanes; Enquête Mende.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, O. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Dêche (Jean-Louis), député, Lot-et-Garonne (Marmande); Paris, 15, avenue de Villars (7e arr.). — 1855.

Docteur, maire, conseiller général. Élu 11 mai 1902, par 12.767 voix sur 23.867 votants; validé 3 juin.
Inscrit : AL, Ro.

Travaux. — Pr. sur Victimes Lot-et-Garonne. — R. sur Dispensaires tuberculeux. — R. sur Exposition Ostende. — R. sur Retraites des ouvriers Imprimerie Nationale.
Commission : Initiative.
Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Decker-David (Paul), député, Gers (Auch); Paris, 174, boulevard Malesherbes (17e arr.). — 1865. Propriétaire, conseiller municipal et général, ingénieur agronome. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.209 voix sur 14.088 votants; validé 3 juin.
Inscrit : Rs, Ag, V, pmC, Ia, E.

Discours : sur Contributions mobilières, 7 mars; sur Patentes, 1er décembre; sur Sucres, 5 décembre.
Travaux. — Pr. sur Victimes Auch et Lombez.
Commissions : Agriculture; Postes; Enquête Lorient.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Decrais (Albert), député, Gironde (4e circ. Bordeaux); Paris, 62, avenue du Bois-de-Boulogne (16e arr.). T.527.92. — 1838. Avocat, préfet, conseiller d'État, ambassadeur. Ministre des colonies, 23 juin 1899-4 juin 1902. Élu 1897, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.715 voix sur 15.849 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, Ro, NP, Col.

Travaux. — *Commissions :* Pétitions; Affaires extérieures.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, A. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Commissions navales, A. — Travail, A.

Defarge (Adolphe), député, Basses-Alpes (Forcalquier); Paris, 4, rue de la Grange-Batelière (9e arr.). —

1836. Maire, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 4.543 voix sur 8.242 votants; validé 3 juin.
Inscrit : RS, E.

Travaux. — *Commissions* : Pétitions; Agriculture; Enquête Guingamp.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, O. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Defontaine (Paul), député, Nord (2e circ. Avesnes); Paris, 2, rue Monge (5e arr.). — 1858. Docteur. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.703 voix sur 17.331 votants; validé 3 juin. Inscrit : RS, Ag, M, Su, Zo, E.

Discours : sur Budget (finances), 19, 20 février.

Travaux. — Pr. sur Sincérité du vote. — Pr. sur Assimilation avancement douanier et gendarme. — Pr. sur Liquidation pension de retraite des douaniers. — *Commissions* : Amnistie, Suffrage universel; Enquête Mines; Assurance sociale.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Defumade (Alphonse), député, Creuse (Guéret); Paris. 8, rue Solferino (7e arr.). — 1844. Propriétaire-agriculteur. maire, conseiller général. Député 1893-1898. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 9.789 voix sur 20.687 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR.

Travaux. — Pr. sur vote par correspondance. — *Commissions* : Intérêt local; Suffrage universel; Agriculture; Postes.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Dejeante (Victor), député, Seine (1re circ. 20e arr.); Paris, 10, rue du Jourdain (20e arr.). — 1850. Ouvrier chapelier. Élu 1893, démissionnaire 24 mars 1896 et réélu 5 juin 1896. Réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.621 voix sur 12.268 votants; validé 3 juin.
Inscrit : SR, Ro, DSr, Pb, E.

Discours : sur Budget (affaires étrangères), 23 janvier; sur Conditions du travail, 28 janvier; sur Crédits fête russe, 3 février; sur Cultes, 17, 19 février; sur Budget (guerre), 25, 28 février; (postes), 3, 4 mars; (Beaux-Arts), 4 mars; (conventions), 5 mars; chemin de fer, 6 mars; sur Vote du budget, 9 mars; sur Médailles de Chine, 29 mars; sur Politique générale, 12 juin; sur Élection Failliot, 19 juin; sur les Grèves de travailleurs, 23 octobre.

Travaux. — Pr. sur Syndicats professionnels. — Pr. suppression budget culte. — Pr. sur Syndicats professionnels. — *Commissions :* Amnistie; Association; Travail.

Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, C.

Delafosse (Jules), député, Calvados (Vire); Paris, 155, Boulevard Haussmann (8e arr.). — 1843. Propriétaire, publiciste, député (1877-1898). Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.030 voix sur 16.849 votants; validé 3 juin. Inscrit : D, Bc, Cid.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Delarbre (Paul), député, Calvados (1re circ. Caen); Paris, 8, rue du Commandant-Marchand (16e arr.). — 1866. Propriétaire-agriculteur, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.387 voix sur 12.962 votants; validé 20 juin. Inscrit : AL, Su, Bc, Ia, Cid.

Travaux. — *Commissions :* Initiative; Enquête Montreuil.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C — Constructions navales, C. — Travail, P.

Delarue (Louis), député, Allier (Gannat); Paris, 59, rue des Martyrs (9e arr.). — 1846. Docteur, maire, conseiller général. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.519 voix sur 17.732 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, M, E.

Travaux. — Pr. Incapacité successorale médecins. — *Commissions :* Exécutions capitales; Enseignement; Administration.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Delaune (Marcel), député, Nord (5e circ. Lille); Paris. Bourse du Commerce, bureau n° 127 (1er arr.). — 1855. Distillateur-rectificateur, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 14.071 voix sur 19.944 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, Ag, Col, Su, Zo.

Discours : sur Budget (finances), 19 février.
Travaux. — *Commission :* Congés.
Votes : Priorité Montebello, A. — Patrie française, P. — Affichage, C. — Décrets, A. — Arbitrage, A. — Constructions navales, A. — Travail, A.

Delbet (Ernest), député, Seine-et-Marne (Coulommiers); Paris, 2, rue des Beaux-Arts (6e arr.). — 1831. Docteur, maire, conseiller général. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.412 voix sur 11.626 votants; validé 16 juin. Inscrit : GD, GR, Ag, Col, M, Su, Ia, E.

Travaux. — *Commissions :* Assurance sociale; Hygiène.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Delcassé (Théophile), député, Ariège (Foix); Paris, 11, boulevard de Clichy (9e arr.). T. 105.59. — 1852. Publiciste, conseiller général, sous-secrétaire d'État des colonies, 11 janvier-3 décembre 1893; Ministre des colonies, 30 mai 1894-26 janvier 1895; affaires étrangères, 28 juin 1898. Élu en 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 13.735 voix sur 18.410 votants; validé 3 juin. Inscrit : Col.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, O. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Deléglise (Antoine), député, Savoie (St-Jean-de-Maurienne); Paris, 5, quai d'Orsay (7e arr.). — 1856. Avoué, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour) par 5.831 voix sur 11.335 votants; validé 8 juillet.
Inscrit : GR, Zo, Ia, Bc.

Travaux. — Commission : Législation fiscale.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Delelis, député, Pas-de-Calais (1re circ. Béthune); Paris, 30, rue de Chabrol (10e arr.). Élu 11 janvier 1903.

Delestrac (Gustave), ancien député, Vaucluse (Carpentras); Paris, 5, rue Mornay (4e arr.). — 1844. Avoué, magistrat. Élu 22 mai 1898 (2e tour), par 6.904 voix sur 12.373 votants; se retire en 1902. Inscrit : GD, E.

Vote : Priorité Montebello, C.

Délieux (André), ancien député, Gers (Lombez); Paris, 254, boulevard St-Germain (7e arr.). — 1850. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 4.453 voix sur 9.642 votants.
Inscrit : pmC.
Vote : Priorité Montebello, C.

Delmas (Arthur), député, Corrèze (Ussel); Paris, 234, boulevard Raspail (14e arr.). — 1853. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 4 mars 1894, réélu 27 avril 1902 (1er tour) par 6.671 voix sur 12.173 votants; validé 3 juin.
Inscrit : Rs, pmC, Ia, E.

Travaux. — Commission : Hygiène.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Delombre (Paul), député, Basses-Alpes (Barcelonnette); Paris, 89, rue de Monceau (8e arr.). T. 506.57. — 1848. Avocat, publiciste, officier de la Légion d'honneur, président

du conseil général, Ministre du commerce 1er novembre 1898-23 juin 1899, président de la commission du Budget. Élu 1893, réélu 27 avril 1902, par 2.010 voix sur 2.787 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD.

Travaux. — *Commissions :* Crédits; Budget; Commerce.

Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, O. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, O.

Deloncle (François), député, Cochinchine; Paris, 59, rue de la Tour (16e arr.). — 1856. Publiciste, diplomate. Député (Basses-Alpes) 1889-1898. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 836 voix sur 1.489 votants; validé 12 juillet. Inscrit : UD, Col, E.

Discours : sur Grève Marseille, 1er décembre.

Travaux. — R. sur Convention avec Monténégro. — R. Fonctionnaires coloniaux. — Pr. Revision décret 5 mars 1898 sur caisse des retraites en Indo-Chine. — Pr. sur création Chambre des affaires coloniales à la cour de Cassation. — *Commissions :* Convention Monténégro; Associations; Affaires extérieures.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, A. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Delory (Gustave), député, Nord (3e circ. Lille); Paris, 6, rue Hallé (14e arr.). — 1857. Maire, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 8.908 voix sur 17.405 votants; validé 5 juin. Inscrit : SR, E, Zo.

Travaux. — Pr. sur Sincérité du vote. — *Commissions :* Règlement Chambre; Économies.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Trava l, C.

Delpech-Cantaloup (Jules), ancien député, Gers (Lectoure); Paris, 20, rue de Madrid (8e arr.). — 1848. Agriculteur, avocat, maire, conseiller général. Élu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 4.932 voix sur 11.399 votants. Inscrit : AL, DN, Ag, pmC, RO, V.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier; (guerre), 27 février.
Vote : Priorité Montebello, P.

DENÊCHEAU (Maurice), député, Aisne (1re circ. Vervins); Paris, 5, rue Daubigny (17e arr.). — 1845. Payeur du Trésor, publiciste. Élu 28 mai 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour) par 6.783 voix sur 13.367 votants; validé 16 juin. Inscrit : GR, Ag, Col, Su, Bc, Zo, Cid, E.

Discours : sur Procédure parlementaire, 16 juin.
Travaux. — *Commissions :* Armée; Affaires extérieures.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

DENIS (Gabriel), député, Charente-Inférieure (2e circ. Saintes); Paris, 243, boulevard St-Germain (7e arr.). T. 224.76. — 1853. Viticulteur, négociant, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 6.729 voix sur 13.579 votants; validé 17 juin.
Inscrit : UD, Ag, Bc, Col, V.

Discours : sur Élection Aubry, 23 juin.
Travaux. — Pr. Victimes pourriture grise. — Pr. sur Gardiens de batteries. — *Commissions :* Congés; Commerce.
Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

DENIS (Théodore), député, Landes (1re circ. Dax); Paris, 33, avenue de La Motte-Picquet (7e arr.). — 1858. Avocat, maire. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), sans concurrent, par 10.030 voix sur 12.156 votants; validé 3 juin. Inscrit : DN, AL, Ag, Ia.

Discours : sur Budget (agriculture), 3 février; (finances), 18 février; sur Loi de finances, 9 mars; sur Tuberculose bovine, 17, 20 mars; sur Élection Capéran, 3 décembre.
Travaux. — *Commission :* Enquête Paris (2e).
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affi-

chage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Déribéré-Desgardes (Paul), député, Mayenne (2e circ. Mayenne); Paris, 40, rue Denfert-Rochereau (5e arr.). — 1848. Magistrat. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour). par 10.658 voix sur 14.068 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Ia, Cid.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, P. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Derrien (Henri), député, Côtes-du-Nord (1re circ. Lannion); Paris, 5, quai Voltaire (7e arr.). — 1857. Avocat, maire, conseiller général. Élu 30 mai 1897, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 5.913 voix sur 10.064 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, DN, NP, Cid, Ag.

Travaux. — Commission : Congés.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Derveloy (Eugène), député, Seine-et-Marne (Provins ; Paris, 9, rue Condorcet (9e arr.). — 1855. Avocat, conseiller général, député de Meaux (1re circ.) 1893-1898. Élu 9 avril 1899, réélu 27 avril 1902 (1er tour) par 7.611 voix sur 12.341 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, Su.

Discours : sur Budget (guerre), 25 février; sur Conventions, 5 mars.
Travaux. — Commissions : Armée; Initiative.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Deschanel (Paul), député, Eure-et-Loir (Nogent-le-Rotrou); Paris, 23, Quai d'Orsay (7e). — 1857. Sous-préfet, publiciste, vice-président du conseil général.

membre de l'Institut, président de la Chambre des députés (1899-1902). Élu 1885, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.854 voix, sans concurrent, sur 8.763 votants; validé 3 juin. Réélu président de la Chambre 14 janvier 1902, non élu 1er juin 1902. Inscrit : Ag, P, Col, Ro.

Discours : sur Règlement, 22 janvier; sur mort M. Ballay, 27 janvier.
Travaux. — *Commission :* Affaires extérieures.
Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, O. — Affichage, A. — Décrets, A. — Arbitrage, A. — Constructions navales, O. — Travail, P.

DESFARGES (Antoine), député, Creuse (Bourganeuf); Paris, 5, rue de Mirbel (5e arr.). — 1851. Maçon, cultivateur. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 5.395 voix sur 7.520 votants, validé 3 juin. Inscrit.

Discours : sur Billets chemin de fer pour voter, 18 mars.
Travaux. — Projet résolution loterie Guéret.
Commissions : Pétition; Travail; Enquête Guingamp.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, A. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

DESHAYES (Prosper), député, Vendée (2e circ. Fontenay-le-Comte); Paris, 241, boulevard St-Germain (7e arr.). — 1833. Notaire, président du conseil général, maire. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.788 voix sur 19.080 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, Ag.

Travaux. — *Commissions :* Agriculture; Assurance sociale.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

DESJARDINS (Jules), député, Aisne (2e circ. St-Quentin); Paris, 62, rue de Miromesnil (8e arr.). — 1845. Magistrat.

Élu 8 juin 1893, réélu 27 avril 1902, par 8.753 voix sur 16.097 votants; validé 3 juin.

Inscrit : AL, DN, Ag, pmC, Su, Ia, Zo.

Travaux. — P. sur Graines oléagineuses. — Pr. sur Art. 33 Code pénal. — *Commissions :* Intérêt local; Réforme judiciaire et législation; Exécutions capitales; Législation fiscale; Enquête Paris (XI°).

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Devèze (Marius), député, Gard (1re circ. Alais); Paris, 4, rue Tournefort (5e arr.). — 1863. Professeur. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.205 voix sur 14.774 votants; validé 3 juin. Secrétaire de la Chambre, élu 6 juin 1902. Inscrit : S, Ia, E.

Discours : sur Sériciculture, 3 février; sur Budget (finances), 20 février; (guerre), 27 février; sur Élection de Ramel, 16 juin.

Travaux. — Pr. sur Encouragement à la sériciculture. — Pr. sur Chômage mineurs du Gard. — *Commissions :* Programmes électoraux; Enquête mines; Enseignement.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Devins (Louis), député, Haute-Loire (Brioude); Paris, 8, avenue du Maine (15e arr.). — 1850. Docteur, maire, conseiller général. Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 10.860 sur 24.835 votants; validé 3 juin.

Inscrit : GR, M, pmC, Ia.

Discours : Question sur Officiers ministériels, 11 février.

Travaux. — Pr. Secours chômage. — Pr. sur Victimes de Langeac et Paulhaguet. — *Commissions :* Initiative; Réforme judiciaire et législation; Enquête mines.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Dion (marquis Albert de), député Loire-Inférieure

(3e circ. Nantes); Paris, 19, avenue Mac-Mahon (17e arr.) — 1851. Industriel, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour) par 15.815 sur 19.058 votants; validé 5 juin.
Inscrit : Ro, Bc.

Discours : sur Droit de grève, 21 octobre.
Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Disleau (Charles), député, Deux-Sèvres (1re circ. Niort); Paris, 2 *bis*, square du Croisic. Boulevard Montparnasse (15e arr.). — 1853. Avocat, conseiller général. Élu 1893, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 10.291 voix sur 15.749 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, Ag.

Travaux. — Commission : Économies.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, P. — Affichage, A. — Décrets, A. — Arbitrage, A. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Dorian (Charles), député, Loire (2e circ. Montbrison); — 1852. Explorateur, conseiller général.
† Éloge funèbre 16 juin.

Dorian (Daniel), député, Loire (2e circ. Montbrison); Paris, 42, avenue des Champs-Élysées (8e arr.). — 1855. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 27 juillet 1902 (1er tour) par 9.062 voix sur 16.042 votants; validé 24 novembre. Inscrit : UD, GR.

Votes : Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Durée travail, C.

Dormoy (Albert), député, Gironde (3e circ. Bordeaux); Paris, 43, rue d'Assas (6e arr.). — 1862. Ingénieur-constructeur, conseiller municipal. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 8.583 voix sur 16.091 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, Col.

Discours : sur Arrêt des constructions navales, 13 novembre.

Travaux. — *Commissions :* Enquête mines : commerce.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

DOUMER (Paul), député, Aisne (2e arr. Laon); Paris, 15, boulevard Suchet (16e arr.). — 1857. Professeur. publiciste, administrateur, député (Aisne, 1888-1889). (Yonne, 1890, 28 mars 1896). Ministre des finances, 1er novembre 1895, 28 mars 1896. Gouverneur général de l'Indo-Chine (28 décembre 1896-avril 1902). Élu 27 avril 1902 (1er tour) par 11.522 voix sur 17.306 votants; validé 3 juin. Membre du Conseil supérieur de travail, élu 7 novembre 1902. Inscrit : GR, Col, Su, Bc.

Discours : sur Ouvriers manufactures armes, 3 juillet; sur Contributions directes, 7 juillet; sur Chemin de fer, Paris à Chartres. 8 juillet; sur Crédits (Intérieur), 10 juillet; sur Licenciement ouvriers militaires, 10 juillet; sur Crédit supplémentaire, 11 juillet; sur Galerie des machines, 6 novembre.

Travaux. — *Commissions :* Crédits; Budget; Affaires extérieures.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, O.

DOUMERGUE (Gaston), député, Gard (2e circ. Nîmes) : Paris, 11 *bis*, rue Margueritte (17e arr.). — 1863. Avocat, magistrat colonial. Élu 17 décembre 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.735 voix sur 17.138 votants; validé 3 juin. Ministre des colonies 8 juin 1902. Inscrit : Rs, Ag, NP, E.

Discours : sur Outillage national, 27 janvier. — Crise viticole. 7 mars; sur Loi de finances, 8 mars; sur Lois électorales, 28 mars.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, O. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

DRAKE DEL CASTILLO (Jacques), député, Indre-et-Loire (1re circ. Tours); Paris, 7, rue de Berri (8e arr.). T. 521-

46. — 1855. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 12.262 voix sur 24.596 votants; validé 3 juin.
Inscrit : P, Ag, V, IC, Bc, Col.

Discours : sur Lois électorales, 17 mars; sur Élection Balitrand, 24 juin; sur Élection Peureux, 21 juin; sur Élection Roger-Ballu, 11 juillet; sur Procédure parlementaire, 18 novembre.
Travaux. — *Commissions :* Patentes; Enquête Lorient.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Dron (Gustave), député, Nord (8e circ. Lille); Paris, 12, rue Notre-Dame-des-Champs (6e arr.). — 1858. Docteur, conseiller municipal et général. Élu 1889, réélu 25 décembre 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.890 voix sur 17.305 votants; validé 3 juin. Membre de la Commission supérieure du travail, élu 13 novembre 1902. Inscrit : GR, Zo, M, Su.

Travaux. — Pr. sur Réglementation travail des adultes. — *Commissions :* Patentes; Suffrage universel; Enquête mines; Travail.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Drumont (Édouard), ancien député, Alger (1re circ.); Paris, 3 *bis*, passage Landrieu (7e arr.). T. 700.27. — 1844. Publiciste antisémite, homme de lettres. Élu 8 mai 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 8.682 voix sur 18.725 votants. Inscrit : DN, pmC, Ro, NP.

Vote : Priorité Montebello, P.

Dubief (Fernand), député, Saône-et-Loire (1re circ. Mâcon); Asnières (Seine), 14, rue de Paris. — 1850. Docteur, conseiller général, maire. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.430 voix sur 10.974 votants; validé

3 juin. Membre du Conseil supérieur du travail élu 6 novembre 1902. Inscrit : Rs, M, E.

Discours : sur Ordre du jour, 16 janvier; sur Budget (affaires étrangères), 21, 23 janvier; sur Travail dans les mines, 5 février; sur Application loi association, 4 juillet; sur Victimes Gers, 9 juillet; sur Élection Schneider, 11 juillet.

Travaux. — Pr. Régime aliénés. — R. Pension de Brazza. — R. sur quatre contributions. — R. sur Subvention départements. — *Commissions :* Crédits; Budget; Travail.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Dubochet (Louis), ancien député, Loire-Inférieure (3e circ. Nantes); Paris, 422, rue Saint-Honoré (8e arr.). — 1852. Négociant, magistrat consulaire, conseiller général. Élu 8 mai 1898 (1er tour), par 14.311 voix sur 28.300 votants; se retire en 1902. Inscrit : P, V, pmC, Ro, NP.

Vote : Priorité Montebello, A.

Dubois (Émile), député, Seine (2e circ. 14e arr.); Paris, 165, avenue du Maine (14e arr.). — 1853. Professeur, docteur, conseiller municipal (1887), président du conseil général de la Seine (avril 1897-juin 1898). Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 4.784 voix sur 8.736 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, M, DSr, Pb, Ro, E.

Discours : sur Blanc de céruse, 4 février; sur Budget (Imprimerie nationale), 11 février; (Instruction publique), 18 février; (postes), 4 mars.

Travaux. — *Commissions :* Emploi composés du plomb; Patentes; Armée; Exécutions capitales; Hygiène.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Dubois (Victor), ancien député, Eure-et-Loir (Dreux); Paris, 52, avenue de Breteuil (7e arr.). — 1837. Négociant.

maire, conseiller général. Élu 1893, réélu 8 mai 1898 (1er tour), par 8.150 voix sur 16.296 votants; se retire en 1902. Inscrit : P, Ag.

Vote : Priorité Montebello, P.

Dubuisson (Louis), député, Finistère (2e circ. Châteaulin); Paris, 6, rue Las-Cases (7e arr.). — 1842. Docteur, conseiller municipal et général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 6.772 voix sur 11.145 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, M, NP, Ia, Cid, Ag.

Discours : sur Budget (colonies), 6 février; (Beaux-Arts), 4 et 5 mars; sur Election de Benoist, 23 juin.

Travaux. — R. sur Economies. — R. sur Election de Benoist. — Pr. et R. sur Protection des sites.— R. sur Sociétés d'assurances. — R. sur Modification loi accidents travail. — R. sur Réformes administratives. — R. sur Loterie de la Ligue du Nord et sur la Tuberculose. — R. sur Travail national.

Commissions : Initiative; Sites; Assurance sociale; Économies.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, P. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Duclaux-Monteil (Jules), Ardèche (Largentière); Paris, 9, rue de la Ville-l'Évêque (8e arr.). — 1848. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour) par 12.228 voix sur 24.374 votants; validé 20 juin.

Travaux. — *Commission :* Enquête Mende.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Dufour (Eugène), ancien député, Isère (3e circ. Grenoble); Paris, 128, boulevard du Montparnasse (14e arr.). — 1844. Aliéniste, maire, conseiller général. Élu 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 4.129 voix sur 13.848 votants. Inscrit : GD, M, pmC, Ag, E.

Vote : Priorité Montebello, C.

Dufour-Moncharmon (Jacques), député, Indre (Issoudun); Paris, 18, Avenue de la Frillière (16e arr.). — 1849. Négociant, maire, conseiller général. Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 6.383 voix sur 12.338 votants; validé 5 juin. Inscrit : SR, E.

Travaux. — Pr. sur Suppression sous-préfectures.
Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, C. — Travail, C.

Dujardin-Beaumetz (Étienne), député, Aude (Limoux); Paris, 30, rue Drouot (9e arr.). — 1852. Artiste-peintre, conseiller général. Élu 1889, réélu 27 avril 1902, par 10.316 voix sur 14.896 votants; validé 3 juin.
Inscrit : GR, Ag, Col, V.

Travaux. — *Commissions :* Armée; Sites; Agriculture.
Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Dulau (Constant), député, Landes (Saint-Sever); Paris, 14, rue de Moscou (8e arr.). — 1857. Magistrat. Élu 1891, réélu 27 avril 1902, sans concurrent (1er tour), par 16.633 voix sur 18.160 votants; validé 3 juin.
Inscrit : Col, V, Ag.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Dumas (Julien), ancien député, Ariège (Pamiers); Paris, 9, rue de la Trémoïlle (8e arr.). — 1857. Avocat. Élu 1893, réélu 22 mai 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 8.222 voix sur 19.087 votants.
Inscrit : DN, Ag.

Discours : sur Budget justice, 10 février.
Vote : Priorité Montebello, P.

Dumont (Charles), député, Jura (Poligny); Paris, 1, quai aux Fleurs (4e arr.). — 1867. Professeur. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.306 voix sur 15.515 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, pmC, Ia, Bc, Zo, E.

Discours : sur Percement du Simplon, 28 janvier; sur Budget (agriculture), 3 février; (Imprimerie nationale), 11 février; (finances), 6 mars; sur Loi de finances, 8, 9 mars; sur Élection Failliot, 19 juin; sur Élection Daudé, 23 juin; sur Contributions directes, 7 juillet.

Travaux. — Pr. sur Victimes phylloxerées. — Pr. sur Chômages d'incendie. — *Commissions :* Crédits; Marine; Législation fiscale.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales. P. — Travail, C.

Dunaime (Henri), député, Ardennes (Rocroi); Paris, 4, rue Bernard-Palissy (6e arr.). — 1855. Avoué, conseiller général. Élu 1893, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 6.002 voix sur 11.418 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, Su, Zo.

Travaux. — *Commissions :* Réforme judiciaire et législation; Administration.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, O. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, C.

Dupuy (Pierre), député, Gironde (Blaye); Paris, 18, rue d'Enghien (10e arr.). — 1876. Avocat. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.494 voix sur 14.941 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, Col.

Travaux. — *Commissions :* Courses; Congés; Douanes; Législation fiscale.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Dupuytrem (Raymond), ancien député, Vienne (2e circ. Poitiers); Paris, 50, avenue Kléber (16e arr.). T. 520.04. — 1863. Propriétaire, conseiller général. Élu 1889, réélu

8 mai 1898 (1er tour), par 8.531 voix sur 16.748 votants; se retire en 1902. Inscrit : AL, DN, Ag, V, pmC.

Vote : Priorité Montebello, P.

DUQUESNAY (Osman-Philippe), ancien député, Martinique (1re circ.); Paris, 8, rue Géricault (16e arr.). — 1846. Docteur, conseiller général, maire. Élu 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 4.873 voix sur 10.131 votants. Inscrit : P, DN, Col, M, NP.

Vote : Priorité Montebello, O.

DUQUESNEL (Paul), député, Oise (Clermont); Paris, 69, Boulevard Haussmann (8 arr.). — 1860. Magistrat. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 10.661 voix sur 20.911 votants; validé 17 janvier 1903. Inscrit : P, Su, Cid, Ia.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

DURAND (Joseph), député, Haute-Loire (2e circ. Le Puy); Paris, 4, rue de Courty (7e arr.). — 1849. Magistrat, maire, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour) par 8.794 voix sur 14.519 votants; validé 3 juin.
Inscrit : GR, Ia.

Travaux. — *Commission :* Législation fiscale.
Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, O.

DUSSAUSSOY (Paul), ancien député, Pas-de-Calais (2e circ., Boulogne); Paris, 2, rue Cambacérès (8e arr.). — 1860. Avocat, conseiller général. Élu 1893 (2e tour), avec 9.239 sur 19.374 votants; échoue 11 mai 1902.
Inscrit : AL, pmC, NP.

Discours : sur Dispenses militaires, 4 février; sur blanc de Céruse, 4 février; sur Budget (commerce), 4 février; sur Finances, 19, 20 février; sur Loi de finances, 8 mars.
Vote : Priorité Montebello, P.

Dussuel (Francisque), Savoie (1er circ. Chambéry); Paris, 22, avenue de l'Opéra (1er arr.). — 1858. Pharmacien. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.696 voix sur 17.582 votants; validé 17 juin. Inscrit : E, Ia, Bc, Zo.

Travaux. — *Commissions :* Économies; Postes.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Dutailly (Gustave), ancien député, Haute-Marne (Chaumont); Paris, 84, rue du Rocher (8e arr.). — 1846. Professeur à la faculté des sciences, directeur du jardin botanique de Lyon, conseiller général. Député 1881-1889, réélu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 10.137 voix sur 20.459 votants. Inscrit : GD, E.

Vote : Priorité Montebello, C.

Dutreil (Maurice), Mayenne (2e circ. Laval); Paris, 56, avenue Montaigne (8e arr.). — 1875. Officier. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 5.583 voix sur 11.140 votants; validé 8 juillet. Inscrit : AL, Cid, Bc.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, A. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Duvau (Jules), ancien député, Vienne (Châtellerault); Paris, 3, rue de Pomereu (16e arr.). — 1855. Banquier, maire, conseiller général. Élu 1896, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 6.723 voix sur 15.630 votants. Inscrit : Ro.

Discours : sur Budget (guerre), 28 février.
Vote : Priorité Montebello, O.

Éliez-Évrard (Évrard Éliez *dit*), député, Nord (3e circ. Avesnes); Paris, 49, rue des Mathurins (8e arr.). — 1843. Notaire, maire, conseiller général. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.008 voix sur 13.387 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, Ag, Col, Su, Zo, Ro.

Discours : sur Lois électorales, 17 mars; sur Taxes octroi Landrecies, 29 mars.

Travaux. — *Commission :* Douanes.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Elva (comte Christian d'), député, Mayenne (1re circ. Laval); Paris, 31, rue Boissière (16e arr.). — 1850. Officier, propriétaire, maire, conseiller général. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 11.373 voix sur 14.600 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, DN, Ag, Col, IC, Bc.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Empereur (César-Constantin), député, Savoie (Moutiers); Paris, 11, avenue Duquesne (7e arr.). — 1848. Docteur, conseiller général. Élu 17 septembre 1899, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 4.487 voix sur 7.836 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, Rs, M, E, Zo, Bc, Ia.

Discours : sur Catastrophe manœuvres alpines, 24 janvier: sur Budget (agriculture), 30 janvier, 3 février; (Instruction publique), 18 février; (guerre), 28 février; sur Élection Stanislas de Castellane, 12 juillet.

Travaux. — R. sur Élection de Castellane. — R. sur Chemin de fer de Moutiers à Bourg-Saint-Maurice. — R. sur Chemin de fer de Monthermé Est à Haute-Rivière. — *Commissions :* Emploi composés du plomb; Travaux publics; Économies.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Engerand (Fernand), Calvados (2e circ. Caen); Paris, 69, rue d'Amsterdam (8e arr.). — 1867. Avocat, publiciste. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 6.091 voix sur 10.963 votants; validé 3 juin. Inscrit : Su, Ia.

Travaux. — Pr. Culture colza et graines oléagineuses.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Ermant (Georges), député, Aisne (1re circ. Laon); Paris, 21, boulevard de Latour-Maubourg (7e arr.). — 1852. Architecte, maire, conseiller général. Élu 7 février 1897, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.384 voix sur 18.694 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Ag, Col, Su, Zo, Bc.

Travaux. — *Commissions :* Sites; Hygiène.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Escanyé (Frédéric), député, Pyrénées-Orientales (Prades); Paris, 15, rue Boissy-d'Anglas (8e arr.). — 1833. Avocat, conseiller général et municipal, membre de la commission départementale. Élu 1876, non réélu 1885. Élu 1891, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 6.070 voix sur 10.150 votants; validé 5 juin. Inscrit : UD, Ag, V, E.

Discours : sur Chemins de fer, 6 mars.

Travaux. — Pr. Victimes vallée de Carel. — *Commissions :* Initiative; Travaux publics.

Votes : Priorité Montebello, C. - Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Estourbeillon (marquis Régis de l'), député, Morbihan (1re circ. Vannes); Paris, 7, rue du Havre (8e arr.). — 1858. Propriétaire, homme de lettres, administrateur. Élu 16 janvier 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.057 voix sur 13.325 votants; validé 5 juin. Élu secrétaire de la Chambre, 14 janvier.

Inscrit : DN, AL, Ag, NP, Cid, Bc, Ic, Ia.

Discours : sur Pensions de la marine, 19 février; sur Budget (guerre), 28 février; (Beaux-Arts), 4, 5 mars; sur corruption électo-

rale, 26 mars; sur Tenue établissements congréganistes, 11 novembre.

Travaux. — R. sur Emprunt Chambon-Feugerolles. — R. sur Gap, Arcachon, Larie. — Pr. sur Retraite gendarmes. — Pr. sur employés des douanes. — Pr. sur Canal des deux mers.

Commissions : Intérêt local; Initiative; Enquête; Mende.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Estournelles de Constant (Paul d'), député, Sarthe (La Flèche); Paris, 131, rue de la Tour (16e arr.). — 1852. Diplomate, arbitre international, publiciste. Élu 1895, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 12.141 voix sur 23.248 votants; validé 6 juin. Inscrit : UD, Ag, Bc.

Discours : sur Budget (affaires étrangères), 21 janvier.

Travaux. — *Commissions :* Travaux publics, Affaires extérieures.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Étienne (Eugène), député, Oran (2e circ.); Paris, 67, avenue d'Antin (8e arr.). T. 516.56. — 1844. Inspecteur général des chemins de fer de l'État, sous-secrétaire d'État des colonies, 30 mai-12 décembre 1887; 17 mars 1890-27 février 1892; sous-secrétaire aux postes, 14 mars 1889-17 mars 1890. Vice-président de la Chambre 6 juin 1902. Élu 1881, réélu 27 avril 1902, sans concurrent (1er tour), par 9.978 voix sur 10.979 votants; validé 6 juin. Inscrit : UD, Ag, V, Col, Ro, E, NP.

Discours : sur Budget (affaires étrangères), 21 janvier; (Colonies), 6 février; (guerre), 3 mars; sur Loterie militaires coloniaux, 5 mars.

Travaux. — R. Port et gare Morlaix. — R. sur Loterie militaires coloniaux. — R. sur Chemin de fer Morbihan. — Pr. sur Loterie dispensaire anti-tuberculeux.

Commissions : Travaux publics; Affaires extérieures.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affi-

chage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

EUZIÈRE (Frédéric), député, Hautes-Alpes (Gap); Paris, 23, rue Vaneau (7e arr.). — 1842. Avocat, maire, conseiller général. Élu 22 septembre 1889, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 7.896 voix sur 14.392 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, Ag, Col, E, Ro.

Travaux : Pr. sur Victimes de Serres. — *Commissions :* Congés; Agriculture; Postes.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

FABIEN - CESBRON (Élie), député, Maine - et - Loire (Baugé); Paris, 63, rue de Boulainvilliers (16e arr.). — 1862. Avocat. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 9.080 voix sur 18.350 votants; validé 19 juin. Inscrit : AL.

Discours : sur Ouverture et tenue établissement congréganiste, 11 novembre.

Travaux. — Pr. sur Procédure parlementaire.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

FABRE (Léopold), député, Lot-et-Garonne (Nérac); Paris, 225, rue de l'Université (7e arr.). — 1871. Avocat, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 7.675 voix sur 14.657 votants; validé 3 juin. Inscrit : la.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, P. — Décrets, C. — Arbitrage, A. — Constructions navales, P. — Travail, C.

FAÇHARD (Harold), ancien député, Haute-Saône (Vesoul); Paris, 5, rue de la Planche (7e arr.). — 1846. Avocat, magistrat, conseiller général, maire. Élu 25 mars 1900, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 11.152 voix sur 22.991 votants. Inscrit : P.

Discours : sur Outillage national, 27 janvier; sur Influence cléricale dans Université, 31 janvier; sur Budget (Instruction publique), 17, 18 février; (guerre), 25 février; (finances), 7 mars.
Vote : Priorité Montebello, P.

Failliot (Gabriel), député, Seine (1[re] circ., 4[e] arr.); Paris, 29, rue Dumont-d'Urville (16[e] arr). — 1851. Industriel, maire remplacé. Élu 27 avril 1902 (1[er] tour), par 3.837 voix sur 7.723 votants; validé 19 juin. Inscrit : Pb.

Discours : sur sa validation, 19 juin; sur Grèves, 21 octobre.
Travaux. — R. sur Responsabilité compagnies chemins de fer. — *Commission :* Initiative.
Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Fanien (Achille), ancien député, Pas-de-Calais (3[e] circ. Béthune); Paris, 30, rue de Chabrol (10[e] arr.). T. 418.27. — 1827. Industriel. Député 1881-1885-1889-1898, échoue 27 avril 1902 (1[er] tour), avec 6.346 voix sur 14.193 votants. Inscrit : Ag.

Vote : Priorité Montebello, P.

Farjon (Adrien), ancien député, Puy-de-Dôme (Ambert); Paris, 12, rue N.-D.-des-Champs (6[e] arr.). — 1830. Banquier, conseiller municipal et général. Élu 1889, réélu 1898, échoue 27 avril 1902 (1[er] tour), avec 5.452 voix sur 16.367 votants. Inscrit : P, UP, Ag.

Travaux. — R. sur Règlement exercice 1900. — R. sur Crédit supplémentaire exercice 1901. — R. sur Crédit supplémentaire indemnité nouveaux députés.
Vote : Priorité Montebello, C.

Faure (Firmin), député, Seine (4[e] circ. Saint-Denis): Paris, 6, rue Francisque-Sarcey (16[e] arr.). — 1864. Avocat, publiciste. Élu 1898 à Oran, réélu à Saint-Denis, 11 mai 1902 (2[e] tour), par 8.559 voix sur 16.458 votants; validé 24 juin. Inscrit : DN, Ag, IC, Pb. Ro.

Discours : sur Influence cléricale dans Université, 31 janvier; sur Chemin de fer Bagdad, 24 mars; sur Affaire Humbert, 27 juin.

Travaux. — Pr. Chemin de fer Bagdad.

Commissions : Congés; Enquête Guingamp.

Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, C. — Affichage, O. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, P.

FAURE (Paul), ancien député, Vaucluse (Orange); Paris, 115, boulevard St-Germain (6e arr.). — 1852. Avocat. Élu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 8.896 voix sur 17.869 votants. Inscrit : GD, UP, V, E.

Discours : Outillage national, 27, 28 janvier; sur Budget (agriculture), 30 janvier; (beaux-arts), 5 mars; sur Affichage électoral, 20 mars.

Vote : Priorité Montebello, C.

FENAL (Théophile), ancien député, Meurthe-et-Moselle (Lunéville); Paris, 41, avenue de la Bourdonnais (7e arr.). — 1851. Avocat, industriel, conseiller général. Élu 8 mai 1898 (1er tour), par 12.809 voix sur 21.347 votants, se retire en 1902. Inscrit : P, Ag.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier, 3 février; (guerre), 27 février; (postes), 4 mars.

Vote : Priorité Montebello, P.

FÉRON (Augustin), député, Seine (6e circ. Saint-Denis); Suresnes, route Stratégique. — 1845. Pharmacien chimiste, conseiller municipal et général. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 10.115 voix sur 18.650 votants; validé 5 juin. Inscrit : Rs, E, Ia, Ro, Dsr, Pb.

Discours : sur Licenciement ouvriers militaires, 10 juillet; sur Incompatibilités parlementaires, 28 novembre.

Travaux. — *Commissions :* Gaz; Pétitions; Hygiène; Commerce.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

FERRAND (Stanislas), ancien député, Seine (5e circ. St-Denis); Paris, 35, rue de la Victoire (9e arr.) et Bois-

Colombes, 249, rue Victor-Hugo. T. 147-28. — 1844. Architecte, publiciste, conseiller général. Élu 22 mai 1898 (2e tour), par 9.696 voix sur 19.396 votants ; se retire en 1902. Inscrit : DN, GD, pmC, IC, DS, Ro.

Discours : sur Chemins de fer, 27 janvier, 6 mars ; sur Conditions du travail, 28 janvier ; sur Fortifications de Paris, 7 février ; sur Budget (Imprimerie nationale), 11 février ; (postes), 4 mars ; (Beaux-Arts), 4 mars.

Vote : Priorité Montebello, P.

Ferrero (Prosper), député, Var (1re circ. Toulon) ; Paris, 4, passage de la Visitation (7e arr.). — 1859. Maire, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.976 voix sur 13.088 votants ; validé 3 juin. Inscrit : S, NP, PG, E.

Discours : Services postaux Corse, 20 février ; sur Budget (marine), 21 février.

Travaux. — *Commissions :* Intérêt local ; Marine.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Ferrette (Henry), député, Meuse (Bar-le-Duc) ; Paris, 22, avenue de l'Observatoire (14e arr.). — 1869. Avocat, conseiller municipal et général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.977 voix sur 17.698 votants ; validé 3 juin. Inscrit : pmC, IC, Bc, Ia.

Discours : sur Budget (guerre), 25 février, 4 mars ; sur Corruption électorale, 29 mars ; sur Élection Dutreil, 3 juillet ; sur Ouvriers militaires licenciés, 10 juillet ; *Question* sur Constructions marines, 20 octobre ; sur Conflits économiques, 7 novembre ; sur Bouilleurs de cru, 11 novembre ; sur Élection Loque, 18 novembre ; sur Affaire Humbert, 6 décembre.

Travaux. — Pr. Contrôle sociétés assurances. — *Commission :* Pétitions.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Ferrier (Adolphe), député, Drôme (Die); Paris, 46, Boulevard Saint-Germain (5e arr.). — 1842. Industriel, maire, conseiller général. Élu 11 mai (2e tour) par 7.574 voix sur 14.747 votants; validé 5 juin.
Inscrit : Rs, Ia, Ic, E.

Travaux. — *Commissions :* Assurance sociale; Postes.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Ferroul (Joseph), ancien député, Aude (1re circ. Narbonne); Paris, 10, cité Bergère (9e arr.). — 1854. Docteur. Élu 1888; élu 26 février 1899 (1er tour), par 5.782 voix sur 10.571 votants, son concurrent ayant été invalidé; validé 29 mars; se retire en 1902.
Inscrit : S, E, M.

Discours : sur Crise viticole, 16 janvier.
Vote : Priorité Montebello, O.

Ferry (Charles), ancien député, Vosges (1re circ. St-Dié); Paris, 1, rue Bayard (8e arr.). T. 500.28. — 1834. Administrateur, préfet, conseiller général, sénateur (1888-1891) démissionnaire. Élu 1881, 20 août 1893, réélu 8 mai 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour) avec 4.747 voix sur 12.843 votants. Inscrit : P, Ag.

Discours : sur Cumul des Sénateurs, 9 mars; sur Candidatures multiples, 24 mars; sur Repos hebdomadaire, 27 mars; sur Loi de finances, 28 mars; sur Corruption électorale, 29 mars.
Vote : Priorité Montebello, P.

Fiquet (Alphonse), député, Somme (1re circ. Amiens); Paris, 115, rue du Cherche-Midi (6e arr.). — 1841. Industriel, conseiller municipal, président du conseil d'arrondissement. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 12.259 voix sur 18.523 votants; validé 5 juin.
Inscrit : Rs, Su, E.

Discours : sur Élection Benoist, 23 juin.
Travaux. — *Commissions :* Enseignement ; Hygiène.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Fitte (Joseph), député, Hautes-Pyrénées (2e circ. Tarbes) ; Rambouillet (Seine-et-Oise). — 1845. Vétérinaire, maire, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.561 voix sur 11.730 votants ; validé 6 juin. Inscrit : Rs, E, Ia.

Travaux. — *Commissions :* Courses ; Économies.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Flandin (Ernest), député, Calvados (Pont-l'Évêque) ; Paris, 29, avenue d'Antin (8e arr.). — 1868. Avocat. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.245 voix sur 11.209 votants ; validé 3 juin. Inscrit : Bc, Ia.

Discours : sur Douzièmes provisoires, 6 décembre.
Travaux. — R. sur Élection Fould.
Commission : Enquête Montreuil.
Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Flandin (Étienne), député, Yonne (Avallon) ; Paris, 26, Boulevard Malesherbes (17e arr.). — 1853. Avocat, magistrat, publiciste. Député (1893-1898). Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 5.768 voix sur 10.967 votants ; validé 3 juin. Inscrit : P, Col, Bc.

Discours : Contributions directes, 7 juillet.
Travaux. — Pr. sur Avancement magistrature. — Pr. sur Victimes Avallon. — R. sur Élection Bartissol. — Pr. sur Réduction de l'enregistrement pour la petite propriété. — R. sur Amélioration colis postaux. — R. sur Modifications art. 755 code civil. — R. sur Sériciculture. — *Commissions :* Initiative ; Budget.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, O.

FLEURY-RAVARIN, député, Rhône (6e circ. Lyon); Paris, 18, avenue de La Bourdonnais (7e arr.). T. 700.41. — 1861. Auditeur au conseil d'État, conseiller général, administrateur. Élu 1893, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 5.729 voix sur 10.954 votants; validé 3 juin.
Inscrit : P, Col.

Travaux. — R. sur Acide stéarique.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, P.

FLORENT (Alexandre), ancien député, Rhône (4e circ. Lyon); Paris, 19, rue Corbeau (10e arr.). — 1849. Propriétaire. Élu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 2.442 voix sur 7.794 votants. Inscrit : pmC, Ro.

Discours : sur Budget (Guerre), 25 février.
Vote : Priorité Montebello, C.

FLOURENS (Émile), député, Seine (2e circ. 5e arr.); Paris, 82, rue du Ranelagh (16e arr.). — 1841. Administrateur, Ministre des affaires étrangères (1886-1888). Député (Hautes-Alpes 1888-1898). Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 5.719 voix sur 11.480 votants; validé 17 juin. Inscrit : Pb, Ro.

Travaux. — *Commissions :* Convention Monténégro; Enquête Mende; Enquête Saint-Denis.
Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, P.

FONTAINES (Raymond de), député, Vendée (1re circ. Fontenay-le-Comte); Paris, 37, rue de Ponthieu (8e arr.). — 1859. Officier de cavalerie. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.213 voix sur 20.238 votants; validé 8 juillet.
Inscrit : AL, Bc.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Forest (François), député, Morbihan (2e circ. Vannes); Paris, 9, rue de Grenelle (7e arr.). — 1852. Officier, propriétaire, maire, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 sans concurrent (1er tour), par 13.484 voix sur 14.827 votants; validé 5 juin.
Inscrit : AL, Ag, NP, Cid, Ia, Bc.

Travaux. — Pr. et R. sur Limite d'âge admission St-Cyr. — R. sur Limite d'âge Polytechnique. — R. sur Déclassement fortifications. — R. sur Nomination brigadier et caporal après certaines aptitudes. — Pr. sur Warrants agricoles.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Fouché (Ernest), député, Sarthe (1re circ. Le Mans); Paris, 14 *ter*, rue Oudinot (7e arr.). — 1858. Ingénieur-constructeur, maire. Élu 27 avril 1902 par 12.000 voix sur 22.342 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, Cid, Bc, Ro.

Travaux. — *Commission :* Enquête Mines.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Fould (Achille), député, Hautes-Pyrénées (Argelès); Paris, 85, avenue Marceau (16e arr.). T. 513.59. — 1861. Propriétaire, conseiller général. Élu à Tarbes 1889, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 5.278 voix sur 10.197 votants; invalidé 24 janvier 1903. Inscrit : GR, UD, V.

Travaux. — *Commission :* Pétitions.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, O. — Affichage, A. — Décrets, A. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Fouquet (Camille), député, Eure (Bernay); Paris, 161, boulevard Haussmann (8e arr.). — 1841. Officier, agriculteur, conseiller général. Élu 1885, réélu 27 avril 1902

(1er tour), par 8.987 voix sur 12.381 votants; validé 3 juin. Inscrit : DN, Ag, Su, Cid, Bc.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier; (Imprimerie Nationale), 11 février; sur Élection Guilloteaux, 19 juin; sur Contributions directes, 7 juillet; sur Remboursement de cautionnement, 10 juillet; sur Participation des mineurs aux bénéfices, 18 novembre; sur Réclamations de contributions directes, 6 décembre.

Travaux. — R. sur Travaux d'irrigation en Algérie. — R. sur Élection Guilloteaux. — *Commissions :* Pétitions; Programmes électoraux.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Fournier (François), député, Gard (1re circ. Nîmes); Paris, 42 *bis*, avenue de Suffren (15e arr.). — 1866. Forgeron, propagandiste. Élu 3 février 1901, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 9.652 voix sur 18.593 votants; validé 24 juin. Inscrit : S, E.

Discours : sur Budget (guerre), 25, 27 février; sur repos hebdomadaire, 27 mars; sur Patentes, 1er décembre.

Travaux. — Pr. sur Élection tribunaux de commerce. — Pr. sur Suppression décorations. — *Commissions :* Congés; Travail.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Fournière (Eugène), ancien député, Aisne (2e circ. Vervins); Paris, 129, rue Caulaincourt (18e arr.). — 1857. Publiciste, conseiller municipal de Paris (1894-1896). Élu 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 5.001 voix sur 12.780 votants. Inscrit : S, E.

Discours : sur Fixation interpellation sur enseignement, 16 janvier; sur Loi de finances, 8 mars.

Vote : Priorité Montebello, C.

Fournol (Paul), ancien député, Aveyron (Saint-Affri-

que); Paris, 15, rue de Bourgogne (7e arr.) — 1842. Propriétaire, conseiller général, maire. Élu 1893, réélu 8 mai 1898 (1er tour), par 7.565 voix sur 13.485 votants; se retire en 1902. Inscrit : P, Ag.

Vote : Priorité Montebello, P.

François (Eugène), ancien député, Somme (2e circ. Péronne); Paris, 26, rue Montessuy (7e arr.). — 1842. Agriculteur, conseiller général. Élu 1893, réélu 8 mai 1898 (1er tour), par 6.793 voix sur 12.668 votants; se retire en 1902. Inscrit: P, UP, Ag.

Vote : Priorité Montebello, P.

Fruchier (Charles), député, Basses-Alpes (Digne); Paris, 58, rue Jacob (6e arr.). — 1865. Avoué. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 5.796 voix sur 10.890 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, Ia.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Gabiat (Camille), ancien député, Haute-Vienne (Bellac); Paris, 172, rue de Grenelle (7e arr.). — 1861. Propriétaire, docteur en droit, maire, conseiller général. Élu 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 7.360 voix sur 18.653 votants. Inscrit : P, Ag, pmC.

Discours : sur Chemins de fer, 6 mars.
Vote : Priorité Montebello, P.

Gabrielli (Thadée), député, Corse (Sartène); Paris, 17, rue La Bruyère (9e arr.). — 1856. Magistrat. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 5.955 voix sur 7.044 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, Ia.

Travaux. — Commission : Congés.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Gacon (Jules), sénateur, Allier (La Palisse); Paris, 39, rue de Babylone (7e arr.). — 1847. Docteur, conseiller municipal et général, député 1889-1903, réélu 27 avril (1er tour), par 18.380 voix sur 25.614 votants; validé 3 juin. Élu sénateur 4 janvier 1903. Inscrit : Rs, M. E.

Travaux. — Commission : Hygiène.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Gaffier (Édouard), député, Aveyron (2e circ. Rodez); Paris, 22, place de la Chapelle (18e arr.). — 1861. Avocat, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.607 voix sur 14.770 votants; validé 5 juin. Inscrit : P, Ag.

Discours : sur Dégrèvement viticulteurs, 30 janvier.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Gailhard-Bancel (Hyacinthe de), député, Ardèche (1re circ. Tournon); Paris, 19, rue de Bourgogne (7e arr.). — 1849. Propriétaire, publiciste, conseiller municipal et général. Élu 3 décembre 1899, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 11.905 voix sur 23.015 votants; validé 17 janvier 1903.
Inscrit : AL, V.

Discours : sur Affaires étrangères, 21 janvier; Budget (agriculture), 3 février; (colonies), 6 février.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Gaillard (Jules), député, Oise (2e circ. Senlis); Paris, 22, rue de l'Élysée (8e arr.). T. 143.40. — 1839. Diplomate, conseiller général. Élu 1889, réélu 27 avril 1902

(1er tour), par 7.407 voix sur 11.613 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, Ag, Su.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Galley (Jean-Baptiste), ancien député, Loire (2e circ. Saint-Étienne); Paris, 1, rue Martignac (7e arr.). — 1847. Vice-président du conseil général. Élu 22 mai 1898 (2e tour), par 5.677 voix sur 10.412 votants; se retire en 1902. Inscrit : Ro.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier.
Vote : Priorité Montebello, C.

Gallot (Albert), ancien député, Yonne (Avallon); Paris, 48, boulevard Haussmann (9e arr.). — 1845. Imprimeur, conseiller général. Élu 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 5.070 voix sur 10.967 votants.
Inscrit : GD, pmC, E.

Discours : Budget (Cultes), 19 février.
Travaux. — R. sur Vente tabacs supérieurs.
Vote : Priorité Montebello, O.

Galot (Jules), député, Loire-Inférieure (Paimbœuf); Paris, 10, rue Vignon (9e arr.). — 1839. Armateur, Inspecteur des douanes, administrateur, maire, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.217 voix sur 11.377 votants; validé 20 novembre.
Inscrit : P, AL, NP, DN, Ag, PG, la, Bc.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, A. — Décrets, A. — Arbitrage, A. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Galpin (Gaston), député, Sarthe (2e circ. Le Mans); Paris, 61, rue de la Boëtie (8e arr.). — 1841. Conseiller de préfecture, maire, conseiller général. Élu 1885, réélu

27 avril 1902 (1er tour), par 11.146 voix sur 18.778 votants ; validé 3 juin. Inscrit : DN, Ag, Ia, Bc, pmC.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier ; (guerre), 27 février ; sur Lois électorales, 20 mars.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

GALY-GASPARROU (Léon), député, Ariège (Saint-Girons); Paris, 22, rue Duban (16e arr.). — 1850. Notaire, conseiller municipal et général. Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 9.306 voix sur 18.229 votants; validé 9 juillet. Inscrit : UD, E, Ia.

Travaux. — Commissions : Règlement Chambre ; Travaux publics.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, O. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

GARNIER (Frédéric), sénateur, Charente-Inférieure (Marennes) ; Paris, 43, rue des Mathurins (8e arr.). — 1836. Propriétaire, maire, vice-président du conseil général. Député 1889-1902, réélu 27 avril (1er tour), par 8.422 voix sur 13.504 votants ; validé 8 juillet. Élu sénateur 4 janvier 1903. Inscrit : UD, NP, Col, Bc, PG.

Travaux. — R. sur Chemin de fer de Vascœuil à Morgny.
Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

GAUTHIER (DE CLAGNY) (Albert), député, Seine-et-Oise (2e circ. Versailles) ; Paris, 35, rue Tronchet (8e arr.). — 1853. Avocat à la Cour, ancien avocat au conseil d'État, conseiller général. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.050 voix, sur 12.681 votants ; validé 3 juin.
Inscrit : Col, Ro.

Discours : sur Dispenses école horticulture, 4 février; sur Mandat impératif, 12 février; sur Opérations électorales Valognes. 17 février; sur Amendement financier, 4 mars; sur Conventions, 5 mars; sur Contributions mobilières, 7 mars; sur Lois électorales, 18, 24 mars; sur Affichage électoral, 20 mars; sur Amnistie, 21 mars, 1er juillet, 21 novembre, 5 décembre; sur Candidatures multiples, 25 mars; sur Corruption électorale, 26, 29 mars; sur Loi de finances, 28 mars; sur Affaire Humbert, 27 juin, 6 décembre; sur Contributions directes, 7 juillet; sur Élection Roger-Ballu, 11 juillet; sur Politique générale, 17 octobre; sur Procédure parlementaire, 30 octobre; sur Tenue établissements congréganistes, 11 novembre; sur Patentes, 1er décembre.

Travaux. — Pr. sur Caisse d'Épargne. — Pr. sur Amnistie générale. — Pr. sur Sociétés secours mutuels. — *Commissions :* Amnistie; Crédits.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, P.

GAUTIER (Léon), député, Vosges (Mirecourt); Paris, 4, rue Balzac (8e arr.). — 1848. Manufacturier, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.407 voix sur 14.547 votants; validé 3 juin. Inscrit : Zo, Bc.

Travaux. — R. Cholet. — R. sur Échange Azalbert = État. — *Commissions :* Intérêt local; Sites; Enquête Saint-Denis.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, C. — Travail, P.

GAUTRET (Fernand), ancien député, Vendée (1re circ. Les Sables d'Olonne); Paris, 156, boulevard Malesherbes (17e arr.). — 1862. Propriétaire, maire. Élu 8 mai 1898 (1er tour), par 7.725 voix sur 15.026 votants; se retire en 1902. Inscrit : P, pmC, NP.

Discours : sur Inscrits maritimes, 3 mars.

Vote : Priorité Montebello, C.

GAUVIN (Eusèbe), député, Loir-et-Cher (1re circ. Blois); Paris, 36, boulevard Saint-Germain (5e arr.). — 1852.

Propriétaire, maire et conseiller général. Élu 31 mars 1895, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.194 voix sur 18.216 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, V, E.

Travaux. — *Commissions :* Assurance sociale; Hygiène.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, O.

Gay (Victor), ancien député, Loire (3e circ. Saint-Étienne); Paris, 58, rue de Verneuil (7e arr.). — 1855. Avocat. Élu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour) avec 7.904 voix sur 18.300 votants. Inscrit : P, AL, DN, Ro.

Vote : Priorité Montebello, P.

Gayraud (Hippolyte), député, Finistère (3e circ. Brest); Paris, 43, avenue de l'Observatoire (5e arr.). — 1856. Missionnaire apostolique, professeur, publiciste. Élu 24 janvier 1897; invalidé et réélu 29 août 1897, réélu 27 avril 1902 (1er tour) par 8.671 voix sur 14.373 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, DN, NP.

Discours : sur Budget (cultes), 17 février; sur Élection Joseph Brisson, 3 juillet; sur Application lois sur Associations, 4 juillet.

Travaux. — *Commission :* Enseignement.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, A. — Constructions navales, C. — Travail, A.

Gellé (Ernest), député, Somme (2e circ. Abbeville); Paris, 30, rue de Bourgogne (7e arr.). — 1845. Notaire, conseiller général. Élu 1895, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.776 voix sur 16.802 votants; validé 3 juin.
Inscrit : P, Ag, IC, Ia, Su.

Travaux. — Pr. Crédit victimes Abbevile. — Pr. sur Douzièmes provisoires. — Pr. sur Répression de la fraude sur les Engrais. — Pr. sur Sociétés.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage,

C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

GENET (Pierre), député, Rhône (9e circ. Lyon); Paris, 271, rue Saint-Honoré (1er arr.). — 1850. Notaire, maire et conseiller général. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.495 voix sur 16.755 votants; validé 3 juin.
Inscrit : Rs, UD, pmC, Ro, Ia, E.

Travaux. — Commission : Comptabilité.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

GENTIL (Achille), député, Deux-Sèvres (2e circ. Niort); Paris, 72, boulevard de la Tour-Maubourg (7e arr.). — 1848. Notaire, maire, conseiller général et d'arrondissement. Élu 22 juillet 1900, réélu 11 mai 1902 (1er tour), par 7.096 voix sur 12.321 votants; validé 3 juin.
Inscrit : GR, Ia, E.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier; (guerre), 27 février.
Travaux. — Commissions : Associations; Assurance sociale; Enquête Paris (2e).
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

GÉRALD (Georges), député, Charente (Barbezieux); Paris, 17, avenue de la Motte-Picquet (7e arr.). — 1868. Avocat, économiste, conseiller municipal et général; ancien rédacteur au ministère des Finances, chargé de missions à l'étranger, chef-adjoint du cabinet de M. Deschanel. Élu 27 octobre 1901, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 6.401 voix sur 12.541 votants; validé 3 juin.
Inscrit : UD.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier; (guerre), 27 février; sur Loi de finances, 8 mars.

Travaux. — *Commissions* : Initiative ; Douanes, Affaires extérieures.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, O. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

GÉRARD (baron Alexandre), ancien député, Calvados (Bayeux) ; Paris, 85, rue du Faubourg-Saint-Honoré (8e arr.). — 1818. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 1881, réélu 8 mai 1898 (1er tour), sans concurrent, par 9.167 voix sur 10.235 votants ; se retire en 1902.
Inscrit : D, Ag, Col, NP.

Vote : Priorité Montebello, P.

GÉRARD (Edmond), député, Vosges (1re circ. St-Dié) ; Paris, 12, rue Chevert (7e arr.). — 1861. Avoué. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.785 voix sur 12.843 votants ; validé 3 juin. Inscrit : Bc, Zo.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

GÉRARD (baron Maurice), député, Calvados (Bayeux) ; Paris, 2, rue Rabelais (8e arr.). — 1853. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.403 voix sur 13.534 votants; validé 3 juin.
Inscrit : Ia, Bc, Cid.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

GÉRAULT-RICHARD (Léon), député (Guadeloupe) ; Paris, 111, rue Réaumur (2e circ.). — 1860. Rédacteur en chef de la *Petite République*. Député (Seine, 1895-1898). Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 6.742 voix sur 11.428 votants; validé 10 juin. Inscrit : S, E.

Discours : sur Catastrophe Martinique, 1er, 19 juin ; sur Politique générale, 17 octobre ; sur Séparation Église et État, 20 octobre ; sur Grèves, 21 octobre ; sur Cumul fonctions électives, 28 novembre.

Travaux. — *Commissions :* Crédits; Affaires extérieures, Enquête Paris (XIe).

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Gervais (Auguste), député, Seine (4e circ. Sceaux): Issy-les-Moulineaux, 22, rue Lasserre. — 1857. Officier, publiciste, président du conseil général de la Seine. Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.852 voix sur 16.504 votants; validé 16 juin.

Inscrit : Rs, IC, DSr, E, Pb, Col.

Discours : sur Affaires étrangères, 23 janvier; sur Service deux ans, 24 février; sur Budget (guerre), 27 février; sur Contrôleurs d'armes.

Travaux. — R. sur Dispense père quatre enfants. — R. sur Contrôleurs d'armes. — R. Dispense sapeurs-pompiers. — Pr. Vente fonds commerce. — Pr. Employés mairies. — R. sur Conseils cantonaux. — R. sur Portiers-consignes. — Pr. sur Date d'appel du contingent. — Pr. Origine officiers. — Pr. sur Art. 88 loi 1884.

Commissions : Convention Monténégro; Armée; Économie.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail. C.

Gervaize (Ludovic), député, Meurthe-et-Moselle (3e circ. Nancy); Paris, 180, rue La Fayette (10e arr.). — 1857. Avocat. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.054 voix sur 17.056 votants; validé 3 juin.

Inscrit : DN, Ag, IC, Ro, Zo, Bc.

Discours : sur Élection de Ramel, 16 juin; sur Incompatibilité magistrat et député ou sénateur, 8 novembre.

Travaux. — R. sur exemption 28 jours. — R. sur Élection de Ramel. — *Commissions :* Pétitions; Presse; Administration.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Gerville-Réache (Gaston), député, Guadeloupe 1re

circ.); Paris, 5, rue Le Goff (5e arr.). — 1854. Professeur, avocat, publiciste. Élu 1881, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 5.955 voix sur 7.521 votants; validé 16 juin.

Inscrit : GR, E, Col, NP, Su, PG.

Discours : sur Loi de finances, 8 mars.

Travaux. — Pr. sur Catastrophe Martinique. — Pr. sur Cafés et épices des colonies. — Pr. sur Récompenses Exposition d'Ostende. — *Commissions :* Marine; Affaires extérieures.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Gévelot (Jules), député, Orne (2e circ. Domfront); Paris, 14, rue d'Athènes (9e arr.). — 1826. Industriel, vice-président du conseil général. Président de la Commission d'armement du siège de Paris. Élu 1869, membre de l'Assemblée nationale (1871), réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 11.647 voix, sans concurrent, sur 12.604 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Ag, Col, Bc, Ia.

Travaux. — *Commissions :* Agriculture ; Postes.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, A. — Arbitrage, C. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Giacobbi (Marius), sénateur, Corse (Corte); Paris, 58, rue Saint-Georges (9e arr.). — 1846. Avocat, maire, conseiller général. Député 1898-1903, réélu 27 avril (1er tour), par 7.608 voix sur 10.381 votants; validé 5 juin; élu sénateur 4 janvier 1903. Inscrit : UD, Col, NP.

Travaux. — *Commission :* Congés.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail. C.

Ginoux-Defermon (comte Charles), député, Loire-Inférieure (Châteaubriant); Paris, 10, rue Margueritte

(17e arr.). — 1868. Propriétaire, maire et conseiller général. Élu 1901, réélu 27 avril 1902 sans concurrent (1er tour), par 14.231 voix sur 16.295 votants; validé 3 juin. Inscrit : D, Cid, Ia, Bc.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

GIRARDIN (Auguste), ancien député, Vienne (1re circ. Poitiers); Paris, 5, rue des Saints-Pères (6e arr.). — 1830. Bibliothécaire, libraire, président du conseil d'arrondissement, maire. Élu 1900, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 3.611 voix sur 14.885 votants.

Discours : sur Réforme enseignement, 14 février.
Vote : Priorité Montebello, C.

GIROD (Louis), député, Seine-et-Marne (Fontainebleau); Nemours, 13 *bis*, rue Hédelin (S.-et-M.). — 1856. Gouverneur honoraire des colonies. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 10.758 voix sur 20.553 votants; validé 3 juin.
Inscrit : Rs, Su, E.

Travaux — Commissions : Convention Monténégro; Affaires extérieures; Commerce.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, A. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

GIROU (Georges), ancien député, Seine (1re circ. 14e arr.): Paris, 42, rue Gassendi (14e arr.). — 1860. Comptable, conseiller municipal (1890-1893). Élu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 8.569 voix sur 17.966 votants. Inscrit : IC, DS, Ro.

Discours : sur Outillage national, 28 janvier; sur Repos hebdomadaire, 27 mars.
Vote : Priorité Montebello, P.

GODET (Frédéric), député, Vienne (Châtellerault); Pa-

ris, 24, Avenue d'Eylau (16e arr.). — 1850. Propriétaire, viticulteur, maire, conseiller d'arrondissement. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 9.949 voix sur 15.630 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, GR, Ia, Ro, E.

Discours : sur Licenciement ouvriers militaires, 10 juillet.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Gontaut-Biron (comte Joseph de), député, Basses-Pyrénées (2e circ. Pau); Paris, 10, place de la Concorde (8e arr.). — 1852. Éleveur, officier, maire, conseiller général. Élu 1900, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 11.146 voix sur 13.307 votants; validé 5 juin. Inscrit : P, V.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Goujat (Claude), député, Nièvre (Cosne); Paris, 2, rue Saint-Martin (4e arr.). T. 120.98. — 1845. Expert-comptable-arbitre, maire, conseiller général. Élu 1893, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 9.544 voix sur 17.613 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, pmC, Ro, Ia, Bc, E.

Travaux. — Commissions : Presse; Législation fiscale.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, C. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Goujon (Julien), député, Seine-Inférieure (3e circ. Rouen); Paris, 127 *bis*, rue du Ranelagh (16e arr.). — 1854. Avocat, homme de lettres, conseiller général. Élu 1892, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.506 voix sur 14.192 votants; validé 19 juin. Inscrit : P, Ag, Su, IC.

Discours : sur Régime des mélasses, 22 janvier; sur Avancement instituteurs, 4 février; sur Budget (commerce), 4 février; (Instruction publique), 17 février; sur Repos hebdomadaire, 27 mars;

sur Lois électorales, 28 mars; sur Votes employés chemins de fer, 28 mars; sur Procédure parlementaire, 16 juin; sur sa validation, 19 juin; sur Élection Berthoulat, 26 juin; sur Tenue établissements congréganistes, 11 novembre; sur Participation des mineurs aux bénéfices, 18 novembre.

Travaux. — *Commission :* Suffrage universel.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Goujon (Théophile), député, Gironde (Blaye); Paris, 42, rue de l'Yvette (16e arr.). † 2 avril 1902.

Gourd (Alphonse), député, Rhône (2e circ. Lyon); Paris, 5, quai d'Orsay (7e arr.). — 1850. Avocat, administrateur, publiciste, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 5.472 voix sur 10.741 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, AL, Col, Ro.

Discours : sur Budget (guerre), 3 mars; (postes), 4 mars; sur Corruption électorale, 29 mars.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Goussot (Émile), ancien député, Seine (1re circ. Saint-Denis); Paris, 5, boulevard du Palais (4e arr.). — 1862. Employé, publiciste. Élu 1889, invalidé et réélu, 5 février 1890. Échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 7.674 voix sur 16.899 votants. Inscrit : Ro, DS.

Vote : Priorité Montebello, P.

Gouzy (Paul), député, Tarn (Gaillac); Paris, 11, rue Bonaparte (6e arr.). — 1833. Officier, ingénieur, publiciste. Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.581 voix sur 16.522 votants; validé 6 juin. Inscrit : Rs, E.

Discours : sur Dispenses militaires, 4 février; sur Service deux ans, 21, 24 février; sur Budget (guerre), 25 février, 3, 28 mars; sur

Procédure parlementaire, 24 octobre, 17 novembre; sur Travail parlementaire, 6 décembre.

Travaux. — R. sur Dispenses d'art. — Pr. Nomination scrutin de listes grandes commissions. — *Commissions :* Armée; Suffrage universel; Enseignement; Enquête Lorient.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Grandmaison (Georges de), député, Maine-et-Loire (Saumur); Paris, 106, boulevard Haussmann (8e arr.). — 1865. Officier, maire. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 15.827 voix sur 21.932 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, Ag, V, Col, Bc, Ia.

Discours : sur Ordre du jour, 16 janvier; sur Chemins de fer, 27 janvier; sur Instruction publique, 18 février; sur députés républicains espagnols, 20 juin.

Travaux. — Pr. Loi de sursis.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Gras (Antoine), député, Drôme (Montélimar); Paris, 14, avenue de la Motte-Picquet (7e arr.). — 1847. Avocat, conseiller de préfecture, magistrat. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.759 voix sur 16.241 votants; validé 5 juin. Inscrit : Rs, E.

Travaux. — *Commissions :* Armée; Presse; Associations; Administration.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, A. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Gras (Charles), ancien député, Seine (2e circ. 5e arr.); Paris, 133, boulevard Saint-Michel (5e arr.). — 1850. Artiste lithographe, maire-adjoint de Paris, conseiller municipal. Élu 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), par 5.060 voix sur 11.480 votants. Inscrit : S, Ro, DS.

Discours : sur Budget (guerre), 27, 28 février; sur publicité frais emprunt, 28 mars.
Vote : Priorité Montebello, C.

GROSJEAN (Georges), député, Doubs (Pontarlier); Paris, 23, avenue Victor-Hugo (16e arr.). — 1865. Avocat, ancien juge. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 6.485 voix sur 12.519 votants; validé 9 juillet. Inscrit : Zo, Ia, Bc.

Travaux. — Pr. sur Agent des douanes. — Pr. sur protection travail national. — Pr. sur Art. 463 Code pénal. — Pr. sur la nationalité. — *Commissions :* Réforme judiciaire et législation.
Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, P.

GROUSSAU (Henri), député, Nord (9e circ. Lille), Le Chesnay (Seine-et-Oise). — 1851. Avocat, publiciste. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 5.778 voix sur 10.105 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL.

Discours : sur procédure validation, 16 juin; sur Élection Marchand, 30 juin; sur Décrets fermeture écoles congréganistes, 17 octobre; sur ouverture et tenue établissement congréganiste, 11 novembre.
Travaux. — R. sur Élection Marchand.
Commissions : Suffrage universel; Enquête mines.
Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

GROUSSET (Paschal), député, Seine (2e circ. 12e arr.); Paris, 51, rue Vivienne (2e arr.). — 1845. Homme de lettres, membre de la Commune. Élu 1893, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.871 voix sur 12.607 votants; validé 16 juin. Inscrit : S, DS, Ro, Pb, E.

Discours : sur Réforme enseignement, 14 février; sur Affichage électoral, 20 mars.
Travaux. — *Commissions :* Congés; pétitions.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Groussier (Arthur), ancien député, Seine (1re circ. 10e arr.); Paris, 171, boulevard de la Villette (10e arr.). — 1863. Dessinateur-mécanicien, secrétaire de la Chambre (1899). Élu 1893, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 6.930 voix sur 15.380 votants. Inscrit : SR, DSr, Ro.

Discours : sur Budget (guerre), 28 février; (postes), 3, 4 mars; sur Lois électorales, 17 mars.
Travaux. — R. Hygiène et sécurité des travailleurs.
Vote : Priorité Montebello, O.

Guéneau (Jean-Baptiste), ancien député, Côte-d'Or (2e circ. Beaune); Paris, 137, rue Mozart (16e arr.). — 1849. Professeur agrégé des sciences. Élu 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 5.586 voix sur 12.212 votants.
Inscrit : GD, pmC, E.

Vote : Priorité Montebello, C.

Guibert (Denis), ancien député, Martinique (2e circ.); Paris, 9, rue Moncey (9e arr.). — 1843. Publiciste. Élu 8 mai 1898, échoue, dans l'Aude, 27 avril 1902 (1er tour), avec 2.745 voix sur 11.202 votants.
Inscrit : P, AL, DN, Col, Ag, NP.

Discours : sur Budget (affaires étrangères), 21 janvier; sur traité sino-japonais, 7 mars.
Vote : Priorité Montebello, P.

Guieysse (Paul), député, Morbihan (1re circ. Lorient); Paris, 2, rue Dante (5e arr.). — 1841. Ingénieur hydrographe, professeur, conseiller général, Ministre des colonies 1er novembre 1895-29 avril 1896. Élu janvier 1890, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 7.642 voix sur 12.866 votants; validé 16 juin. Inscrit : Rs, Ag, Col, NP, PG, E, Ro.

Discours : Interpellation sur rappel à l'activité du général Geslin de Bourgogne, 16 janvier; sur Loi de finances, 9 mars; sur Élection Guilloteaux, 19 juin.

Travaux. — R. sur Retraites ouvrières. — Pr. sur Sociétés. — Pr. sur assurances sur la vie. — *Commissions :* Sociétés d'assurances : Marine ; Justice militaire ; Assurance sociale.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Guillain (Antonin), député, Nord (1re circ. Dunkerque); Paris, 55, rue Scheffer (16e arr.). T. 694.78. — 1844. Inspecteur général des ponts, conseiller général, Ministre des colonies 1er novembre 1898-23 juin 1899. Élu vice-président 6 juin 1902. Élu en 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.466 voix sur 15.487 votants; validé 5 juin. Inscrit : P, Ag, Col, NP, Su, Zo.

Discours : sur Travail des mines, 29 janvier, 5 février; sur Politique générale, 12 juin ; sur les Grèves, 23 octobre.

Travaux. — Pr. sur Taxe oranges origine européenne. — R. sur Chemin de fer de Hondschoote à Bray-Dunes. — R. sur Chemin de fer de Don à Fromelles.

Commissions : Budget ; Enquête mines.

Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, O.

Guillemet (Gaston), ancien député, Vendée (1re circ. Fontenay-le-Comte) ; Paris, au Palais-Bourbon (7e arr.). T. 160.91. — 1851. Négociant, administrateur, maire, conseiller général. Questeur de la Chambre (1893-1902). Élu 1890, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 9.866 voix sur 20.238 votants. Réélu questeur 14 janvier.
Inscrit : GD, UP, Ag, E.

Discours : sur Budget (Imprimerie nationale), 11 février ; (Guerre), 27, 28 février ; sur Conventions, 5 mars ; sur Gratification personnel Chambre, 9 mars.

Vote : Priorité Montebello, C.

Guilloteaux (Jean), député, Morbihan (3e circ. Lorient) ; Paris, 5, quai d'Orsay (7e arr.). — 1865. Avocat.

éleveur, conseiller municipal. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 6.606 voix sur 12.807 votants; validé 19 juin.
Inscrit : AL, Cid, Ia.

Discours : sur sa validation, 19 juin.
Votes : Patrie française, O. — Affichage, A. — Décrets, A. — Arbitrage, A. — Constructions navales, A. — Travail, A.

GUINGAND (Ernest), député, Loiret (Gien); Paris, 19, boulevard Diderot (Hôtel Terminus) (12e arr.). — 1845. Négociant, conseiller d'arrondissement. Élu 1901, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.028 voix sur 15.336 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, E, Bc, Ia.

Travaux. — Commission : Travaux publics.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

GUYARD (Albert), ancien député, Aube (Bar-sur-Seine); Paris, 12, rue Marbeuf (8e arr.). — 1846. Avocat, propriétaire. Élu 22 mai 1898 (2e tour), par 6.367 voix sur 11.306 votants; se retire en 1902. Inscrit : P, Ag.

Discours : sur Budget (agriculture), 3 février; (Légion d'honneur), 11 février; (guerre), 25 février.
Vote : Priorité Montebello, P.

GUYOT-DESSAIGNE (Edmond), député, Puy-de-Dôme (2e circ. Clermont-Ferrand); Paris, 2, square de la Tour-Maubourg (7e arr.). — 1833. Magistrat, conseiller municipal et général, Ministre de la justice 5-22 février 1889; des travaux publics 1er novembre 1895-29 avril 1896. Élu 1885, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 15.765 voix, sans concurrent, sur 18.277 votants; validé 3 juin.
Inscrit : GR, E.

Discours : sur Chemins de fer, 23 janvier; sur Loi de finances, 8 mars; sur Lois électorales, 9, 17 mars; sur Affichage électoral, 20 mars; sur Budget (guerre), 28 mars; sur Fait personnel, 29 mars.

Travaux. — R. sur Chemin de fer Colombiers à Cruzy. — R. sur Chemin de fer d'Ambonnay à Châlons-sur-Marne.
Commissions : Armée; Suffrage universel; Travaux publics.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

GUYOT DE VILLENEUVE (Jean), député, Seine (5e circ. Saint-Denis); Neuilly-sur-Seine, 46, boulevard Maillot. — 1864. Officier d'état-major. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.487 voix sur 15.045 votants; enquêté.
Inscrit : Ro, Ic, Pb.

Discours : sur sa validation, 3 juillet.
Votes : Patrie française, C. — Affichage, A. — Décrets, A. — Arbitrage, A. — Constructions navales, A. — Travail, A.

HALGOUET (Maurice du), député, Ille-et-Vilaine (Redon); Paris, 4, rue de Solferino (7e arr.). — 1847. Officier supérieur, maire, conseiller général. Élu 1895, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 12.984 voix sur 21.437 votants; validé 20 juin. Inscrit : DN, Ag, Bc, Cid.

Discours : sur Violation règlements militaires, 17 janvier; sur outillage national, 27 janvier; sur Budget (guerre), 25, 27 février; (colonies), 3 mars.
Travaux. — R. sur Bourses écoles militaires.
Commissions : Initiative; Sites; Règlement Chambre.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

HARRIAGUE SAINT-MARTIN (Morrochco), député, Basses-Pyrénées (2e circ. Bayonne); Paris, 6, avenue d'Antin (8e arr.). — 1849. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.682 voix, sans concurrent, sur 8.957 votants; validé 3 juin.
Inscrit : P, Ag.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage,

C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, O. — Travail, P.

HAUDRICOURT (Charles), député, Oise (2e circ. Beauvais); Paris, 25, rue de Lubeck (16e arr.). — 1858. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.166 voix sur 13.419 votants; validé 3 juin.
Inscrit : P, Su, Ia.

Travaux. — Pr. sur Victimes Beauvais et Clermont.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

HAUSSMANN (Georges), député, Seine-et-Oise (3e circ. Versailles); Versailles, 17, rue des Réservoirs. — 1847. Avocat, conseiller général. Élu 1889, non réélu 1893. Élu 22 mai 1898 (2e tour), par 5.204 voix sur 13.697 votants.
† Éloge funèbre, 22 janvier 1902.

HÉMON (Louis), député, Finistère (1re circ. Quimper); Paris, 36, rue Gay-Lussac (5e arr.). — 1844. Avocat, conseiller général. Élu 1876, non réélu 1885; élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.519 voix sur 14.550 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Ag, Col, Cid, NP.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, P. — Affichage, O. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, O. — Travail, C.

HENRIQUE-DULUC (Louis), député, Inde française; Paris, 83, rue Demours (17e arr.). — 1852. Officier, publiciste. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 30.531 voix sur 32.710 votants; validé 17 janvier 1903.
Inscrit : UD, GR, Col, NP, E.

Travaux. — R. sur Diplôme conseillers municipaux depuis trente ans. — *Commissions :* Armée; Initiative; Presse; Affaires extérieures.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

HERBET (Hippolyte), député, Ain (2e circ. Bourg) ; Paris. 2, rue de la Bienfaisance (8e arr.). — 1846. Docteur, maire, conseiller général. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.481 voix sur 15.068 votants ; validé 3 juin.
Inscrit : GR, UD, Ag, M, E, Zo.

Travaux. — *Commission :* Armée.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

HEUZEY (Pierre), ancien député, Mayenne (2e circ. Laval) ; Paris, 42, rue Erlanger (16e arr.). — 1875. Avocat, conseiller général. Secrétaire d'âge, 14 janvier. Élu 1901, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 5.465 voix sur 11.140 votants. Inscrit : UP.

Vote : Priorité Montebello, P.

HOLTZ (Armand), député, Seine (3e circ.) ; Paris, 97, avenue Victor-Hugo (16e arr.). — 1867. Administrateur colonial. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.051 voix sur 14.700 votants ; validé 3 juin.
Inscrit : DSr, Pb, Col.

Discours : sur Chemins de fer, 23 janvier ; sur Budget (finances), 18 février ; (guerre), 25 février ; sur Loi de finances, 8 mars.
Travaux. — Pr. sur Gratuité tribunaux simple police. — Pr. sur Sociétés secours mutuels. — Pr. sur Approbation des règlements autorité administrative et municipale. — *Commissions :* Crédits : Intérêt local ; Travaux publics ; Affaires extérieures.
Votes : Priorité Montebello, A. — Patrie française, O. — Affichage, P. — Décrets, A. — Arbitrage, A. — Constructions navales, P. — Travail, C.

HUBBARD (Gustave), député, Basses-Alpes (Sisteron) : Paris, 3, rue Chaptal (9e arr.). T. 102.21. — 1858. Avocat, publiciste, conseiller municipal de Paris (XIVe), député (Seine-et-Oise, 1885-1898). Élu 27 janvier 1901 (2e tour),

réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 2.706 voix sur 5.301 votants; validé 3 juin. Inscrit. Rs, E, Ia.

Discours : sur Outillage national, 28 janvier; sur Budget (justice), 10 février; sur Élection Berthoulat, 26 juin; sur Élection Bougon, 30 juin; Crédits pensions civiles, 3 juillet; sur Crédits Intérieur, 10 juillet; sur licenciement ouvriers militaires, 10 juillet; sur Crédit supplémentaire urgents, 11 juillet.

Travaux. — R. sur Avance un million à la Crète. — R. sur Élection Bougon. — R. sur Pensions civiles 1896. — R. sur Pensions civiles 1902. — R. sur Conversion du 3 1/2. — R. sur Ville Boulogne-sur-Mer. — *Commissions :* Crédits; Grandes Commissions; Associations; Enseignement.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

HUBERT (Lucien), député, Ardennes (Vouziers); Paris, 5, avenue La Bourdonnais (7e arr.). — 1868. Publiciste, homme de lettres, administrateur colonial. Élu 1897, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.537 voix sur 12.956 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, GR, E, Col, Su, Zo.

Discours : sur Budget (justice), 10 février.

Travaux. — Pr. sur Intendance troupes coloniales. — Pr. sur la Politique, l'armée et les finances coloniales.

Commissions : Sites; Associations; Douanes; Affaires extérieures.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

HUGON (Pierre), député, Cantal (Saint-Flour); Grand Montrouge (Seine), 30, avenue Verdier. — 1851. Docteur, conseiller général. Élu 1898, échoué 11 mai 1902, réélu 10 août 1902 (1er tour), par 6.124 voix sur 12.234 votants, son concurrent ayant été invalidé; validé 3 décembre.

Inscrit : RS, M.

Discours : sur Budget (guerre), 27 février.

Travaux. — *Commissions :* Travaux publics; Hygiène.

Votes : Priorité Montebello, C. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Hugues (Clovis), député, Seine (1er circ., 19e arr.); Paris, 18, passage de l'Élysée-des-Beaux-Arts (18e arr.). — 1851. Homme de lettres. Élu député de Marseille 1881, réélu 1885, non réélu 1889, élu 1893 à Paris, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 9.154 voix sur 16.238 votants; validé 3 juin. Inscrit : S, IC, DSr, Ro, Pb, E.

Discours : sur Massacres Arménie, 20 juillet.

Travaux. — Pr. sur Salaires ouvriers bâtiments. — *Commissions :* Emploi composés du plomb; Marine; Postes; Enquête Paris (2e).

Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Hugues (François), député, Aisne (1re circ., Saint-Quentin); Paris, 282, boulevard Saint-Germain (7e arr.). — 1848. Manufacturier, maire. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour) par 9.066 voix sur 17.027 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, Ag, Su, Cid, Zo.

Discours : sur Budget (travaux publics), 28 janvier; sur Loi de finance, 28 mars.

Travaux. — *Commission :* Armée.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, P. — Affichage, O. — Décrets, O. — Arbitrage, P. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Humbert (Alphonse), ancien député, Seine (1re circ., 15e arr.); Paris, 22-24, rue Violet (15e arr.). — 1846. Publiciste, président du conseil municipal (1886-1893). Élu 1893, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 7.149 voix sur 15.600 votants. Inscrit : DS, Ro.

Vote : Priorité Montebello, P.

Iriart d'Etchepare (Marie), député, Basses-Pyrénées (1re circ. Pau); Paris, 68, Boulevard Malesherbes (8e arr.). — 1859. Avocat, maire-adjoint. Élu 1900, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 7.393 voix sur 14.763 votants; validé

20 juin. Membre commission caisse de dépôts et consignations élu 1er juillet 1902. Inscrit : UD, E.

Discours : sur Budget (Instruction publique), 18 février; (guerre), 28 février.

Travaux. — R. sur Élection Valognes. — *Commissions :* Patentes; Courses; Règlement Chambre; Administrations; Législation fiscale; Enquête, Paris (XIe); Enquête Mende.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, A. — Travail, A.

Isambard (Édouard), député, Eure (1re circ. Évreux); Paris, 5, rue Brochant (17e arr.). — 1846. Docteur, maire, conseiller général. Élu 1890, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.800 voix sur 13.536 votants; validé 3 juin.
Inscrit : M, Ro.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Isambert (Gustave), député, Eure-et-Loir (Châteaudun); Paris, 79, rue de Rome (17e arr.). — 1841. Homme de lettres, secrétaire du ministre de l'Intérieur de la Défense nationale, vice-président de la Chambre (1896-1898). Élu 1889, réélu 8 mai 1898 (1er tour), par 7.691 voix sur 14.799 votants. Inscrit : UP, Ag. E.
† 14 avril 1902.

Isnard (Auguste), député, Finistère (1re circ. Brest); Paris, 172, rue de Grenelle (7e arr.). — 1856. Avocat. Secrétaire de la Chambre 6 juin 1902. Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.172 voix sur 15.293 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, IC, Ro, NP, PG.

Discours : sur Salaires ouvriers arsenaux, 20 février; sur Fortifications Brest, 25 mars.

Travaux. — *Commissions :* Marine; Postes.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, A. — Affichage. P. — Décrets, O. — Arbitrage, P. — Constructions navales, A. — Travail, C.

JACQUEMIN (Albert), député, Côtes-du-Nord (1er circ. Dinan); Paris, 3, rue de Villersexel (7e arr.). — 1847. Avocat, maire, vice-président du conseil général. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.077 voix sur 11.633 votants.

† Éloge funèbre le 24 novembre.

JACOB (Joseph), ancien député, Morbihan (2e circ. Lorient); Paris, 2, rue Lemercier (17e arr.). — 1849. Agronome. Élu 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 7.066 voix sur 12.860 votants.

Inscrit : GD, UP, Ag, pmC, NP, PG, E.

Discours : sur Loi de finances, 8 mars.
Vote : Priorité Montebello, C.

JACQUEY (Armand), député, Landes (1re circ. Mont-de-Marsan); Paris, 37, avenue Duquesne (7e arr.). — 1834. Officier général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.274 voix sur 14.776 votants; validé 3 juin.

Inscrit : AL, DN.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, O. — Travail, P.

JALUZOT (Jules), député, Nièvre (Clamecy); Paris, 6, rue d'Athènes (9e arr.). T. 113.35. — 1834. Négociant et industriel. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.263 voix sur 16.881 votants; validé 3 juin.

Inscrit : AL, DN, Ag, Col, Ro, Su, Ia.

Discours : sur Contributions directes, 7 juillet.
Travaux. — Pr. sur Timbre unique.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage,

C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

JANET (Léon), député, Doubs (2e circ. Besançon); Paris, 87, boulevard Saint-Michel (5e arr.). T. 815-13. — 1861. Ingénieur en chef des Mines. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.028 voix sur 13.229 votants; validé 23 juin. Inscrit : GR, Ia, Bc, Zo, Ro.

Discours : sur Conversion 3 1/2, 8 juillet.
Travaux. — Pr. sur Victimes Besançon. — *Commissions :* Enquête Mines; Travaux publics.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

JAURÈS (Jean), député, Tarn (2e circ. Albi); Paris, 7, avenue des Chalets (16e arr.). — 1859. Professeur agrégé, publiciste, député 1885-1889; 1892-1898, conseiller municipal. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 6.544 voix sur 12.763 votants; validé 5 juin. Inscrit : S,E.

Discours : sur Politique générale, 12 juin; sur Politique financière, 26 juin; sur Procédure parlementaire, 1er juillet, 20, 24 octobre; sur contributions directes, 7 juillet; sur les grèves, 23 octobre; sur Arbitrage des grèves, 30 octobre.
Travaux. — *Commissions :* Amnistie; Gaz; Budget; Assurance sociale.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

JEANNENEY (Jules), député, Haute-Saône (Vesoul); Paris, 8, rue Freycinet (16e arr.). — 1864. Avocat, maire. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 11.673 voix sur 22.991 votants; validé 16 juin. Inscrit : Rs, Ia, Bc.

Travaux. — *Commissions :* Sociétés d'Assurance; Réforme judiciaire et législation; Législation fiscale.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

JEHANIN (Alexandre), député, Ille-et-Vilaine (Montfort);

Paris, 8, Avenue de Villars (7e arr.). — 1851. Négociant, maire-adjoint, conseiller général et d'arrondissement. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.565 voix sur 14.727 votants; validé 5 juin. Inscrit : UD, Ro.

Travaux. — Commissions : Commerce; Travail.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail. P.

JONNART (Charles), député, Pas-de-Calais (2e circ. Saint-Omer), 5, avenue d'Antin (8e arr.). — 1857. Administrateur, publiciste, conseiller général, ministre des Travaux publics, 3 décembre 1893-30 mai 1894. Gouverneur général de l'Algérie, 4 octobre 1900-16 mai 1901. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 sans concurrent (1er tour), par 10.515 voix sur 13.498 votants; validé 3 juin.
Inscrit : Su, Ag, Col, Zo.

Discours : sur Politique générale, 16 octobre.
Travaux. — Commission : Douanes.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, O. — Arbitrage, P. — Constructions navales, A. — Travail, P.

JOUART (Charles). ancien député, Savoie (Saint-Jean-de-Maurienne); Paris, 22, rue de Bourgogne (7e arr.). — 1850. Sous-préfet, avocat, conseiller général. Élu 1895. échoue, 27 avril 1902 (1er tour), avec 5.430 voix sur 11.335 votants. Inscrit : UP.

Discours : sur Catastrophe manœuvres alpines, 24 janvier; sur Budget (cultes), 17 février; (postes), 4 mars.
Travaux. — Pr. sur Ligne Rhône au Mont-Cenis.
Vote : Priorité Montebello, P.

JOURDAN (Louis), député, Lozère (Florac); Paris, 20, rue de Constantinople (8e arr.). — 1843. Préfet, maire, conseiller général. Élu 1885, réélu 27 avril 1902

(1[er] tour), par 3.536 voix sur 7.496 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, GR.

Travaux. — *Commission :* Congés.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, A. — Travail, A.

Jourde (Antoine), ancien député, Gironde (3[e] circ. Bordeaux); Chatou (S.-et-O.), 20, rue des Calèches. — 1848. Négociant. Élu 1889, échoue 11 mai 1902 (2[e] tour), avec 7.305 voix sur 26.091 votants. Inscrit : S, Col, NP, E.

Discours : sur Budget (travaux publics), 28 janvier; sur Influence cléricale dans Université, 31 janvier; sur Dispenses militaires, 4 février; sur Service 2 ans, 24 février; sur Budget (guerre), 25, 27, 28 février, 28 mars; sur Amendement financier, 4 mars; sur Chemin de fer, 6 mars; sur Exportation du vin à l'étranger, 27 mars; sur Repos hebdomadaire, 27 mars; sur Corruption électorale, 29 mars.
Vote : Priorité Montebello, C.

Joxé (Jean), ancien député, Maine-et-Loire (1[re] circ. Angers); Saint-Mandé (Seine), 6, rue Cart. — 1824. Directeur des postes, maire. Élu 1898, échoue (2[e] tour), avec 743 voix sur 24.109 votants. Inscrit : P, UP, E.

Vote : Priorité Montebello, P.

Judet (Jean) député, Creuse (Boussac); Paris, 21, boulevard Port-Royal (13[e] arr.). — 1846. Propriétaire agriculteur, maire, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2[e] tour), par 5.226 voix sur 7.978 votants; validé 10 juin. Inscrit : Rs, E, Ia.

Travaux. — *Commission :* Économies.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Jumel (Henry), député, Landes (2[e] circ. Mont-de-Marsan); Paris, 93, rue Jouffroy (17[e] arr.). — 1847. Avocat,

maire, conseiller général. Élu 1886, réélu, 27 avril 1902 (1er tour), par 7.130 voix sur 13.231 votants; validé 30 juin. Inscrit : UD, NP, V.

Discours : sur Ordre du jour, 16 janvier; sur sa validation, 30 juin.

Travaux. — Pr. sur Crédit victimes canton de Sore. — R. sur Amélioration Havre et Basse-Seine. — *Commissions :* Pétitions; Budget; Associations; Douanes; Législation fiscale.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, O. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

KELSCH (Maximilien), ancien député, Vosges (2e circ. St-Dié); Paris, 8, rue de Commaille (7e arr.). — 1844. Industriel, maire, conseiller général. Élu 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 5.179 voix sur 12.411 votants. Inscrit : P, UP.

Vote : Priorité Montebello, P.

KERJÉGU (James de), député, Finistère (Quimperlé); Paris, 38, rue de Chaillot (8e arr.). T. 509-94. — 1846. Diplomate, président du conseil général. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 11.620 voix sur 12.010 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Ag, Col, Ro, NP, PG.

Travaux. — *Commissions :* Pétitions; Marine; Affaires extérieures.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

KEROÜARTZ (marquis Frédéric de), ancien député, Côtes-du-Nord (2e circ. Guingamp); Paris, 3, rue de la Chaise (7e arr.). — 1858. Propriétaire, conseiller général. Élu 8 mai 1898 (1er tour), par 6.919 voix sur 12.596 votants; se retire en 1902. Inscrit : Ag.

Vote : Priorité Montebello, P.

Klotz (Louis-L.), député, Somme (Montdidier); Paris, 55, rue Pierre-Charron (8e arr.). T. 511-42. — 1868. Avocat, publiciste, maire, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.053 voix sur 16.166 votants; validé 3 juin.

Inscrit : Rs, Ag, pmC, E, Su, Ia, Ef.

Discours : sur Budget (agriculture), 28 janvier; (finances), 6 mars; sur Lois électorales, 17 mars; sur Durée mandat, 18 mars; sur canditatures multiples, 25 mars; sur Loi de finances, 28 mars; sur Élection de Benoist, 23 juin; sur Scrutin de liste, 24 octobre; sur Procédure parlementaire, 17, 18 novembre.

Travaux. — R. sur Modifications circonscriptions électorales. — R. sur Circonscriptions électorales.

Commissions : Crédits; Presse; Agriculture; Douanes.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Krantz (Camille), député, Vosges (1re circ. Épinal); Paris, 226, boulevard Saint-Germain (7e arr.). — 1848. Ingénieur des Manufactures de l'État, maître des requêtes au conseil d'État, conseiller général, vice-président de la Chambre des députés (1898), Ministre des travaux publics, 1er novembre 1898-23 juin 1899. Élu 1891, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.728 voix sur 11.638 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Ag, Col, Bc, Zo.

Discours : sur Dispenses militaires, 4 février; sur Service deux ans 21, 24 février; sur Médailles Chine, 29 mars.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, A. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Krauss (Philippe), député, Rhône (5e circ. Lyon); Paris, 138, rue Saint-Martin (4e arr.). — 1853. Représentant de commerce, conseiller municipal. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 3.790 voix sur 6.453 votants; validé 3 juin. Inscrit : S, Ro, E.

Discours : sur Catastrophe manœuvres alpines, 21 janvier.

Travaux. — Pr. sur Art. 549, Code de Commerce. — *Commissions :* Justice militaire; Associations; Douanes; Commerce.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

La Batut (vicomte Ferdinand de La Borie de), député. Dordogne (1re circ. Bergerac); Paris, 69, boulevard Haussmann (8e arr.). T. 226-57. — 1854. Magistrat, maire, président du conseil général. Élu 1885, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.191 voix sur 16.190 votants: validé 3 juin. Inscrit : UD, Ag, V, Col.

Discours : sur Budget (Travaux publics), 28 janvier.

Travaux. — R. sur Poids et mesures. — *Commissions :* Crédits: Courses; Enquête mines; Agriculture; Législation fiscale.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, P. — Affichage, A. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales. O. — Travail, C.

La Bourdonnaye (comte Raoul de), député, Maine-et-Loire (2e circ. Cholet); Paris, 11 *bis*, rue du Cirque (8e arr.). — 1837. Diplomate, maire conseiller général. Élu 1884, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 12.714 voix sur 14.188 votants. Inscrit : DN, Ag, V, Bc.

Travaux. — *Commission :* Pétitions.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales. O. — Travail, P.

Labussière (Émile), député, Haute-Vienne (1re circ. Limoges); Paris, 27, rue J.-J. Rousseau (1er arr.). — 1853. Entrepreneur, conseiller général, maire. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 12.958 voix sur 20.571 votants; validé 3 juin. Inscrit : S, Ro, E.

Discours : sur Lois électorales, 18 mars. *Question* sur Canal Loire à Garonne, 28 mars.

Travaux. — *Commissions :* Sociétés d'Assurance; Hygiène.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

La Chambre (Charles), député, Ille-et-Vilaine (1er arr. Saint-Malo); Paris, 8, place Vendôme (1er arr.). — 1861. Propriétaire. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 6.358 voix sur 12.323 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, Bc, Cid.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, C.

Lachaud (Édouard), député, Corrèze (1re circ. Brive); Paris, 49, rue des Mathurins (8e arr.). — 1857. Docteur, conseiller municipal. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.894 voix sur 14.778 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, GR, M, Ro, F.

Travaux. — Pr. sur Victimes Brive. — *Commissions :* Emploi composés du plomb; Armée.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Lachièze (Pierre), député, Lot (Gourdon); Paris, 126, rue de Rennes (6e arr.). — 1840. Avocat, maire, conseiller général. Élu 1889, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 9.954 voix sur 19.396 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Lacombe (Louis), député, Aveyron (1re circ. Rodez); Paris, 137, boulevard Péreire (17e arr.). — 1853. Notaire, maire, conseiller général. Député (1893-1898). Élu 27 avril 1902 (1er tour) par 7.682 sur 14.322 votants; validé 5 juin. Inscrit : GR. UD.

Discours : sur Contributions directes, 7 juillet.

Travaux. — Pr. Impôts sur revenu. — *Commission :* Administration.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, A. — Arbitrage, A. — Constructions navales, A. — Travail, A.

La Ferronnays (Henri Ferron, marquis de), député, Loire-Inférieure (Ancenis); Paris, 95, rue de l'Université (7e arr.). — 1842. Propriétaire, maire, président du conseil général, officier. Élu 1885, réélu 27 avril 1902 sans concurrent (1er tour), par 9.488 voix sur 11.004 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, DN, Ag, Col, V, Bc.

Discours : sur Repos hebdomadaire, 27 mars; sur Affaire Humbert, 27 juin; sur Revue du 14 Juillet, 9 juillet; sur Crédits Intérieur, 10 juillet; sur Procédure parlementaire, 11 juillet.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Lafferre (Louis), député, Hérault (1re circ. Béziers); Paris, 87, rue d'Assas (6e arr.). — 1861. Professeur, conseiller municipal. Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 11.727 voix sur 20.400 votants; validé 3 juin.
Inscrit : Rs, pmC, NP, E, la.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier; sur Influence cléricale dans l'Université, 31 janvier; sur Sucres, 4 décembre.

Travaux. — *Commissions :* Monopole inhumations; Initiative; Assurance; Législation fiscale; Enquête Saint-Denis.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Lagasse (Louis), ancien député, Lot-et-Garonne (Nérac); Paris, 41, rue Notre-Dame-de-Lorette (9e arr.). — 1860. Employé, avocat, conseiller général. Élu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 6.835 voix sur 14.657 votants. Inscrit : Rs.

Discours : sur Budget (Affaires étrangères), 21 janvier; sur Conventions, 5 mars.
Vote : Priorité Montebello, C.

LALOGE (Philippe), ancien député, Seine (4e circ. Saint-Denis); Boulogne-sur-Seine, 2 *bis*, rue Bernard-Palissy. T. 692.03. — 1869. Instituteur, négociant, conseiller municipal. Élu 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 6.060 voix sur 15.045 votants. Inscrit : Rs, IC, DS, Ro, E.

Vote : Priorité Montebello, C.

LAMENDIN (Arthur), député, Pas-de-Calais (2e circ. Béthune); Paris, 78, rue Secrétan (19e arr.). — 1852. Ouvrier mineur, maire. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.932 voix sur 13.719 votants; validé 3 juin.
Inscrit : S, Su.

Discours : sur Travail des mines, 20 janvier; sur Budget (justice), 10 février; (guerre), 27 février; sur Amnistie, 21 mars.
Travaux. — Commissions : Amnistie; Travail.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

LAMY (Ernest), député, Morbihan (2e circ. Lorient); Paris, 97, avenue de La Bourdonnais (7e arr.). — 1867. Avocat. Élu 27 avril 1902 (1er tour) par 7.066 voix sur 12.860 votants; validé 10 juin. Inscrit : Ia, Cid.

Discours : sur Douzième provisoire, 6 décembre.
Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

LANESSAN (J.-L. de), député, Rhône (1re circ. Lyon); à Écouen (Seine-et-Oise) (8e arr.). — 1843. Médecin de la marine, professeur agrégé d'histoire naturelle, publiciste, conseiller municipal de Paris (1879-1881), député de Paris (1881), gouverneur général de l'Indo-Chine (21 avril

1891-31 décembre 1894); délégué de l'Annam-Tonkin; ministre de la Marine, 23 juin 1899, 4 juin 1902. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour) à Lyon, par 4.796 voix sur 9.284 votants; validé 19 juin.

Inscrit : GR, UD, Col, M, IC, E.

Travaux. — *Commission* : Marine.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Laniel (Henri), député, Calvados (Lisieux); Paris, 25, rue de Bourgogne (7e arr.). — 1857. Manufacturier, maire. Élu 1896, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 7.702 voix sur 9.177 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Ag, la, Bc, Cid.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier; sur Repos hebdomadaire, 27 mars.

Travaux. — *Commission* : Économies.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, A. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Lanjuinais (comte Henri de), député, Morbihan (1er arr. Pontivy); Paris, 31, rue Cambon (1er arr.). T. 247.46. — 1834. Officier, maire, conseiller général. Élu 1881, réélu 27 avril 1902 (1er tour) par 8.053 voix sur 11.951 votants. Inscrit : DN, Ag, Col.

Discours : sur Chemins de fer, 23 janvier; sur Enseignement clérical dans Université, 28 janvier; sur Budget (colonies), 3 mars; sur Loi de finances, 8, 9 mars; sur Repos hebdomadaire, 27 mars; sur Procédure parlementaire, 20 octobre; sur Sucres, 5 décembre.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Lannes de Montebello (Adrien), député, Marne (1re circ. Reims); Paris, 30, rue Boissière (16e arr.). — 1841. Administrateur. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour).

par 7.639 voix sur 14.745 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Ag, V, Col, Bc, Su.

Discours : sur Violation règlements militaires, 17 janvier; sur Budget (colonies), 6 février, 3 mars; sur Service deux ans, 24 février; (guerre), 3 mars; sur Loi de finances, 9 mars; sur Tuberculose bovine, 20 mars.

Travaux. — Pr. sur Recrutement de l'armée. — Pr. Secours victimes orages Reims, Épernay. — *Commissions :* Armée; Affaires extérieures.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Largentaye (Frédéric Rioust de), député, Côtes-du-Nord (2e circ. Dinan); Paris, 16, rue de la Ville-l'Évêque (8e arr.). — 1854. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 1884, réélu 27 avril 1902 (1er tour) par 8.379 voix sur 14.208 votants; validé 5 juin. Inscrit : DN, NP, Bc.

Travaux. — *Commission :* Convention Monténégro.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Laroche-Joubert (Edgar), député, Charente (1re circ. Angoulême); Paris, 6, rue Pierre-Charron (16e arr.). T. 689.61. — 1843. Industriel, administrateur, conseiller municipal et général. Élu 1884, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.537 voix sur 16.136 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, DN, Ro, Ag, Bc, Ia.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Larochethulon (comte Georges de), député, Vendée (1re circ. Sables-d'Olonne); Paris, 43, rue de la Tour-Maubourg (7e arr.). — 1868. Officier, maire. Élu 27 avril

1902 (1[er] tour) par 8.209 voix sur 16.284 votants.
Inscrit : AL.

Travaux. — R. sur Échange État = Soucaille.
Commission : Intérêt local.
Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Laroze (Pierre), ancien député, Gironde (La Réole); Paris, 182, rue du Faubourg-Saint-Honoré (8e arr.). — 1861. Auditeur au conseil d'État. Élu 1893, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 5.556 voix sur 14.080 votants.
Inscrit : P, UP, Ag, V, Col.

Discours : sur Budget (travaux publics), 28 janvier.
Travaux. — R. sur Immunités diplomatiques. — R. sur Franchises de secours aux prisonniers de guerre.
Vote : Priorité Montebello, P.

Larquier (Fernand), député, (Charente-Inférieure (Jonzac); Paris, 54, rue Vaneau (7e arr.). — 1863. Magistrat, maire. Élu 7 septembre 1902 (1er tour) par 10.391 voix sur 19.823 votants; validé 11 novembre.
Inscrit : UD, Bc, Ia.

Travaux. — Réforme judiciaire et législation. — *Commission* Économies.
Votes : Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P — Travail, C.

Lasies (Joseph), député, Gers (Condom); Paris, 19, boulevard Malesherbes (8e arr.). — 1862. Officier, propriétaire, maire. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.713 voix sur 16.620 votants; validé 5 juin.
Inscrit : DN, V, pmC, Ia.

Discours : Ordre du jour, 16 janvier; sur Violation règlements militaires, 17 janvier; sur Régime des mélasses, 22 janvier; sur Chemins de fer, 23 janvier; sur Budget (travaux publics), 28 janvier; (agriculture), 30 janvier, 3 février; sur Fraudes d'exposition,

7 février; sur Budget (finances), 18 février; (Cultes), 19 février; sur service deux ans, 24 février; sur Budget (guerre), 25, 27, 28 février, 3 mars; sur Vote par procuration, 6 mars; sur Boissons, 7, 9 mars; sur Loi de finances, 8 mars; sur vote du Budget, 9, 29 mars; sur Durée mandat, 18 mars; sur Amnistie, 21 mars; sur Corruption électorale, 26, 29 mars; sur Repos hebdomadaire, 27 mars; (guerre), 28 mars; sur Politique générale 12 juin; sur Affaire Humbert, 27 juin; sur Amnistie, 1er juillet, 21 novembre; sur Election Joseph Brisson, 3 juillet; sur Application loi sur Associations, 4 juillet; sur inviolabilité législative dans les intersessions, 12 juillet; sur Politique générale, 17 octobre; sur Droit de grève, 21, 23 octobre; sur Exercice de la justice, 24 octobre; sur Tenue établissements congréganistes, 11 novembre; sur Cumul des sénateurs, 28 novembre; sur incompatibilité mandat député et conseiller municipal à Paris, 28 novembre; sur Patentes, 1er décembre; sur Employés Orléans, 2 décembre; sur Sucres, 4 décembre.

Travaux. — Pr. sur Suffrage universel. — Pr. sur Service d'un an. — Pr. sur Amnistie. — Pr. sur Inviolabilité législative pendant les intersessions. — Pr. sur Scrutin de liste. — Pr. sur Retraites ouvriers mineurs. — Pr. Modification à la législation des banques et sociétés. — Pr. sur Bataillons d'Afrique.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Lassalle (Jean), député, Ardennes (Sedan); Paris, 19, rue Pétion (11e arr.). — 1856. Ouvrier mécanicien, conseiller municipal. Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour) par 8.627 voix sur 15.489 votants; validé 3 juin.

Inscrit : S, E, Zo.

Travaux. — Pr. sur Victimes Sedan et Mézières. — *Commission :* Postes.

Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Lasserre (Maurice), ancien député, Tarn-et-Garonne (Castelsarrazin); Paris, 14, rue Chauveau-Lagarde (8e arr.). — 1862. Avocat, maire, conseiller général, secré-

taire de la Chambre (1892-1893). Élu 1890, réélu 8 mai 1898 (1er tour), par 8.878 voix sur 18.030 votants; se retire en 1902. Inscrit : P.

Vote : Priorité Montebello, P.

LAURAINE (Octave), député, Charente-Inférieure (1re circ. Saintes); Paris, 187, rue de Grenelle (7e arr.). — 1864. Viticulteur, avocat, conseiller municipal. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.733 voix sur 11.755 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, V, Bc.

Discours : sur ordre du jour, 16 janvier; sur Régime mélasses, 21, 22 janvier; sur Chemins de fer, 27 janvier ; sur Budget (finances), 20 février; sur Loi de finances, 8 mars; sur Grandes commissions, 14, 17 novembre; sur Sucres, 5 décembre.

Travaux. — Pr. sur Réhabilitation des faillis; R. sur Boni des mélasses; Pr. et R. sur Alcools de fruit et alcools d'industrie. — *Commissions :* Grandes Commissions; Réforme judiciaire et législation; Budget; Législation fiscale.

Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, O.

LAURENÇON (Léon), député, Hautes-Alpes (Briançon); Paris, 26, rue Freycinet (16e arr.). — 1841. Avocat, conseiller général. Élu 1877, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 2.470 voix sur 4.970 votants; validé 6 juin. Inscrit : P, Ag, Col.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, O. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, P.

LAURENS-CASTELET (marquis Olivier de), député, Aude (Castelnaudary); Paris, 2, rue Chambiges (8e arr.). — 1844. Officier, maire. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 4.767 voix sur 11.672 votants; validé 5 juin. Inscrit : AL, Ia.

Discours : sur Contributions directes, 7 juillet; sur Séparation

Église et État, 20 octobre. *Question* sur Application de loi sur les associations, 21 octobre.

Travaux. — *Commissions :* Grandes commissions ; Intérêt local ; Postes.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, A. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Laville (Adolphe), député, Puy-de-Dôme (2e circ. Riom) ; Paris, 1, place Victor-Hugo (16e arr.). — 1831. Propriétaire, maire, vice-président du conseil général. Élu 1881, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.586 voix sur 18.448 votants ; validé 3 juin. Inscrit :

Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Le Bail (Georges), député, Finistère (2e circ. Quimper) ; Paris, 15, rue Duret (16e arr.). — 1857. Avocat bâtonnier, maire, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 12.501 voix sur 21,203 votants ; validé 3 juin. Inscrit : UD, Cid.

Discours : sur Politique générale, 17 octobre.

Travaux. — R. sur Victimes Finistère. — R. sur Élection Bischoffsheim. — *Commissions :* Marine ; Réforme judiciaire et législation.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Lebaudy (Paul), député, Seine-et-Oise (Mantes) ; Paris, 15, avenue du Bois-de-Boulogne (16e arr.). T. 508-23. — 1858. Raffineur de sucre, conseiller général. Élu 1890, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.336 voix sur 12.213 votants ; validé 3 juin. Inscrit : P, Ag, Su, Ia.

Travaux : Pr. sur Récompense aux conseillers municipaux, ayant exercé 30 ans.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Lebret (Georges), ancien député, Calvados (1re circ. Caen); Paris, 11, rue Michelet (6e arr.). — 1853. Professeur agrégé de droit, maire, conseiller général, Ministre de la justice, 1er novembre 1898-23 juin 1899. Élu 1893, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 2.830 voix sur 12.962 votants. Inscrit : P, UP, Ag, Col, NP.

Vote : Priorité Montebello, P.

Lebrun (Albert), député, Meurthe-et-Moselle (Briey): Paris, 19, boulevard Raspail (7e arr.). — 1871. Ingénieur des mines, conseiller général. Élu 1900, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.700 voix sur 14.936 votants; validé 3 juin. Secrétaire d'âge 14 janvier. Inscrit : P, Col, Ia Zo.

Discours : sur Outillage national, 27 janvier; sur Budget guerre, 27 février.

Travaux. — R. sur Échange État = Longwy. — R. sur Constantine. — Pr. sur procédure parlementaire. — *Commissions :* Convention Monténégro; Intérêt local; Enquête Mines.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, P. — Affichage, A. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Lechevallier (Ferdinand), député, Seine-Inférieure (1re circ. Yvetot); Paris, 3, rue Las-Cases (7e arr.). — 1840. Maire, administrateur, questeur de la Chambre, (1898-juin 1902). Élu 1881, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 12.995 voix sur 21.048 votants; validé 5 juin. Réélu questeur 14 janvier. Inscrit : P, Ag, NP, Su, Bc, Cid.

Discours : sur Grandes Commissions, 17 novembre; sur Patentes, 1er décembre; sur Exposition Saint-Louis, 2 décembre.

Travaux. — Pr. Caisses d'épargne. — *Commissions :* Règlement Chambre; Commerce.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Le Clec'h (Albert), ancien député, Morbihan (2e circ.

Pontivy); Paris, 3, rue Le Goff (5e arr.). — 1857. Avocat, conseiller municipal. Élu 1893, échoue 11 mai 1802 (2e tour), avec 4.317 voix sur 9.953 votants.
Inscrit : GD, IC, Ag, PG, E.

Vote : Priorité Montebello, C.

LEFAS (Alexandre), député, Ille-et-Vilaine (Fougères); Paris, 1, place Saint-Sulpice (6e arr.). — 1871. Professeur de droit. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 11.139 voix sur 20.532 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, Bc, Ia, Cid.

Discours : sur Procédure validation, 16 juin ; sur Application loi associations, 4 juillet; sur Politique générale, 16 octobre.
Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

LEFFET (Eugène), député, Indre-et-Loire (Chinon); Paris, 53, rue La Bruyère (9e arr.). — 1838. Officier de marine, conseiller d'arrondissement. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 13.090 voix sur 22.457 votants; validé 3 juin. Inscrit : E.

Travaux. — *Commission :* Marine.
Votes : Priorité Montebello, A. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, O.

LÉGITIMUS (Hégésippe), ancien député, Guadeloupe (2e circ.); Paris, 31, boulevard Richard-Lenoir (11e arr.). — 1868. Publiciste, président du conseil général. Élu 1898, échoue 27 avril 1902 (2e tour), avec 1.499 voix sur 7.521 votants. Inscrit : S, pmC, NP, E.

Vote : Priorité Montebello, C.

LÉGLISE (Félix), député, Landes (2e circ. Dax); Paris, 38, rue du Général-Foy (8e arr.). T. 540.18. — 1843. Industriel. Élu 1881, non réélu 1885; réélu 1886, après l'invalidation de son concurrent, réélu 27 avril 1902 sans con-

current (1er tour), par 11.474 voix sur 12.485 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, V, Col, NP.

Travaux. — *Commission :* Convention Monténégro.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, A. — Arbitrage, A. — Constructions navales, C. — Travail, P.

LEGLOS (Joseph), ancien député, Indre (Le Blanc); Paris, 6, rue Bara (6e arr.). — 1864. Agriculteur, maire et conseiller d'arrondissement. Élu 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 5.846 voix sur 16.018 votants.

Vote : Priorité Montebello, C.

LE GONIDEC DE TRAISSAN (comte Olivier), député. Ille-et-Vilaine (Vitré); Paris, 59, rue des Saints-Pères (6e arr.). — 1839. Officier, conseiller municipal. Élu 1876. non réélu 1885, réélu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 11.172 voix sur 17.320 votants; validé 3 juin.
Inscrit : DN, Ro, Ag.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, O. — Travail, P.

LEGRAND (Arthur), député, Manche (Mortain); Paris, 18, rue Chauveau-Lagarde (8e arr.). — 1833. Maître des requêtes au conseil d'État, maire, conseiller général. Élu 1871 député à l'Assemblée nationale; se retire 1885; élu 1898, sans concurrent, réélu 27 avril 1902 (1er tour). par 10.948 voix sur 14.313 votants; validé 5 juin.
Inscrit : D, NP, Bc, Cid.

Travaux. — *Commission :* Intérêt local.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

LEGRAND (Jules). député, Basses-Pyrénées (1re circ.

Bayonne); Paris, 52, boulevard Pasteur (15e arr.). — 1857. Professeur agrégé de philosophie, publiciste, sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, 1er novembre 1898-23 juin 1899. Élu 1896, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.492 voix sur 11.901 votants; validé 3 juin. Inscrit : P.

Discours : sur Budget (travaux publics), 28 février; (agriculture), 30 janvier.

Travaux. — Commission : Enquête Lorient.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Le Hérissé (René-Félix), député, Ille-et-Vilaine (1re circ. Rennes); Paris, 172, rue de Grenelle (7e arr.). — 1857. Officier, publiciste, vice-président du conseil général. Délégué de la Côte d'Ivoire. Élu 1886, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.545 voix sur 16.636 votants; validé 3 juin. Inscrit : Ro, Ag, Col.

Discours : sur Violation règlements militaires, 17 janvier; sur Mort Ballay, 27 janvier; sur Dispenses militaires, 4 février; sur Service deux ans, 21, 24 février; sur Budget (guerre), 27, 28 février, 3 mars; (colonies), 3 mars; sur Loi de Finances, 9 mars; sur Personnel de la Chambre, 9 mars; sur Lois électorales, 20 mars; sur Amnistie, 21 mars.

Travaux : Pr. sur Portiers-consignes. — Pr. et R. modification loi 13 mars 1875 et 2 juillet 1900. — Pr. sur Emplois réservés aux fonctionaires coloniaux.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, A. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, A. — Travail, A.

Le Mare (Georges), député, Manche (Coutances); Paris, 2, rue Montaigne (8e arr.). — 1848. Propriétaire, magistrat. Député 1894-1898. Élu 27 avril 1902 (1er tour), sans concurrent, par 17.200 voix sur 18.905 votants; validé 5 juin. Inscrit : Bc, Cid.

Travaux. — Commission : Justice militaire.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, O. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, P.

LEMIRE (Jules), député, Nord (1re circ. Hazebrouck) : Paris, 26, rue Lhomond (5e arr.). — 1853. Prêtre, professeur, publiciste. Élu 1893, réélu 27 avril 1902, sans concurrent (1er tour), par 9.709 voix sur 12.400 votants; validé 3 juin. Inscrit : pmC, Ag, Su, Ia, Zo.

Discours : sur Massacres Arménie, 20 janvier; sur Affaires étrangères, 21 janvier; sur Budget (agriculture), 30 janvier; (commerce), 4, 6 février; (justice), 10 février; sur aumôniers Légion d'honneur, 11 février; (Instruction publique), 18 février; Services postaux Corse, 20 février; sur Budget (guerre), 25 février; sur Loi de Finances, 9 mars; sur Repos hebdomadaire, 27 mars; sur Procédure parlementaire, 24 octobre; sur Tenue établissements congréganistes, 11 novembre; sur Grandes Commissions, 17 novembre.

Travaux : R. sur Crédit agricole mutuel. — Pr. sur Biens de famille insaisissables et sur assurance obligatoire. — Pr. modification loi sur syndicat professionnel. — Pr. et R. sur Chasse réservée. — Pr. Victimes Ondezèche. — *Commission :* Initiative.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, C. — Travail, P.

LE MOIGNE (Albert), député, Manche (Cherbourg) : Paris, 187, boulevard Malesherbes (17e arr.). T. 512.38. — 1849. Maître des requêtes au conseil d'État, conseiller général. Élu 1895, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.386 voix sur 16.742 votants; validé 5 juin.
Inscrit : P, Ag, Col, NP, PG, Cid.

Discours : sur Outillage national, 28 janvier; sur Budget (Légion d'honneur), 11 février; sur Inscription maritime, 21 mars; sur 3e Douzième provisoire, 6 décembre.

Travaux. — R. sur Inscription maritime. — R. sur Emprunt Algérie.

Votes: Priorité Montebello, O. — Patrie française, O. — Affichage, O. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, P.

LE MYRE DE VILERS (Charles), ancien député, Cochin-

chine; Paris, 3, rue Cambacérès (8e arr.). — 1833. Officier de marine, préfet, conseiller d'État, gouverneur de la Cochinchine, ministre plénipotentiaire, résident général à Madagascar, ambassadeur honoraire. Élu 1889, réélu 8 mai 1898 par 953 voix sur 1.477 votants; se retire en 1902. Inscrit : P, Col.

Discours : sur Budget (guerre), 25 février; sur Loi de finances, 8, 28 mars; sur Câbles Brest-Dakar, 26 mars; sur Repos hebdomadaire, 27 mars.

Vote : Priorité Montebello, O.

Lepelletier (Edmond), député, Seine (2e circ. 17e arr.); Paris, 9, rue Bridaine (17e arr.). — 1846. Homme de lettres, conseiller municipal et général. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 5.997 voix sur 10.658 votants; validé 20 juin.

Inscrit : Ic, Pb.

Discours : sur l'Amnistie 1er juillet; sur Séparation Église et État, 20 octobre; sur Patentes, 1er décembre; sur Conflits économiques, 7 novembre.

Travaux. — Pr. sur Abrogation art. 815 code civil (Indivision). — Pr. sur Procédure parlementaire.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Lepez (Ferdinand), député, Nord (2e circ. Valenciennes); Paris, Hôtel Continental, rue de Castiglione (1er arr.). 1850. — Publiciste, maire, conseiller d'arrondissement. Élu 1893, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.031 voix sur 18.978 votants; validé 16 juin.

Inscrit : UD, RS, pmC, Ag, E, Su, Ia, Zo.

Travaux : Pr. sur Loterie de Valenciennes. — *Commissions* : Enquêtes Mines; Économies; Affaires extérieures.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Lerolle (Paul), député, Seine (7e arr.); Paris, 10, ave-

nue de Villars (7e arr.). — 1846. Propriétaire, conseiller municipal. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 6.406 voix sur 8.924 votants; validé 3 juin.

Inscrit : AL, DN, IC, DS, Pb, Ro.

Discours : sur Influence cléricale dans Université, 31 janvier; sur Budget (guerre), 28 février, 28 mars; (Beaux-arts), 5 mars; sur Régime octroi Paris, 28 mars; sur Tenue établissements congréganistes, 11 novembre.

Travaux. — R. Règlement budget 1894.

Commission : Suffrage universel.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Leroy (Arthur), ancien député, Côte-d'Or (Châtillon-sur-Seine); Paris, 72, rue de Rennes (6e arr.). — 1828. Avoué, conseiller municipal et général. Élu 1877, réélu 22 mai 1898 (2e tour), par 4.932 voix sur 10.071 votants: se retire en 1902. Inscrit : Ag, Col.

Vote : Priorité Montebello, A.

Leroy (Modeste), député, Eure (2e circ. Évreux); Paris, 15, rue de Bourgogne (7e arr.). — 1855. Propriétaire, conseiller municipal et d'arrondissement. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 6.576 voix sur 12.176 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, Ag, IC, Bc, Cid.

Discours : sur Réforme enseignement, 13 février.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Lesage (Casimir), député, Cher (2e circ. Saint-Amand-Montrond); Paris, 190, rue de Grenelle (7e arr.). — 1855. Agriculteur, conseiller général. Élu 1885, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 5.170 voix sur 13.027 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, Ia, pmC, Ro, E.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier.
Travaux. — *Commission :* Agriculture.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Lespinay (marquis Zénorbe de), député, Vendée (1re circ. La Roche-sur-Yon); Paris, 105, quai d'Orsay (7e arr.). — 1854. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.896 voix sur 19.319 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, DN, Ag, Bc.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier.
Travaux. — *Commission :* Initiative.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Létang (Stéphane), ancien député, Allier (1re circ. Montluçon); Paris, 57, rue de Seine (6e arr.). — 1859. Représentant de commerce. Élu 22 mai 1898 (2e tour), par 9.325 voix sur 18.888 votants; se retire en 1902.
Inscrit : SR.

Vote : Priorité Montebello, O.

Le Troadec (Paul), député, Côtes-du-Nord (2e circ. Lannion); Courbevoie, 4, avenue Blanche. — 1860. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 5.646 voix sur 10.376 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, GR, Ag, Col, NP, PG, E.

Travaux. — *Commission :* Travail.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Levet (Georges), député, Loire (1re circ. Montbrison); Paris, 28, rue Pasquier (8e arr.). — 1834. Ingénieur, maire, vice-président du conseil général. Élu 1879, réélu 11 mai

1902 (2ᵉ tour), par 9.341 voix sur 17.183 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, Ro.

Travaux. — *Commission :* Armée.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

LÉVIS-MIREPOIX (comte Félix de), député, Orne (Alençon); Paris, 121, rue de Lille (7ᵉ arr.). T. 265.12. — 1846. Officier, propriétaire. Élu 1885, réélu 27 avril 1902 (1ᵉʳ tour), par 8.631 voix sur 13.071 votants; validé 3 juin. Inscrit : DN, Ag, Bc.

Discours : sur Application loi association, 4 juillet.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

LEVRAUD (Léonce), député, Seine (3ᵉ circ.); Paris, 98, boulevard Voltaire (11ᵉ arr.). — 1843. Docteur, président du conseil municipal (1891-1892). Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2ᵉ tour), par 8.588 voix sur 15.606 votants: validé 3 juin. Inscrit : Rs, M, DSr, Ro, E, Pb.

Discours : sur Fixation interpellation sur Enseignement, 16 janvier; sur influence cléricale dans l'Université, 31 janvier; sur Budget (agriculture), 3 février; sur Réforme enseignement, 13, 11 février; sur Lois électorales, 18 mars; sur Affichage électoral, 20, 24 mars; sur Élection du Roscoat, 19 juin; sur Procédure parlementaire, 17 novembre.

Travaux. — R. sur Projet suffrage universel. — R. sur Affichage électoral. — *Commissions :* Suffrage universel; Enseignement; Hygiène.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

LEYGUE (Honoré), député, Haute-Garonne (Muret); Paris, 20, square de la Motte-Picquet (15ᵉ arr.). — 1856.

Officier, sous-préfet, maire, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 11.866 voix sur 23.312 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, UD, V, Ag, pmC, E, Ia, Ef.

Discours : sur Loi de finances, 9 mars.

Travaux. — R. sur Crise viticole. — Pr. Victimes Muret. — *Commissions :* Marine; Budget.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Leygue (Raymond), député, Haute-Garonne (1re circ. Toulouse); Paris, 85, rue d'Assas (6e arr.). — 1850. Officier de la marine marchande, conseiller municipal et général. Élu 1890, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.383 voix sur 18.205 votants; validé 3 juin.

Inscrit : Rs, pmC, Ro, E, Ia.

Travaux. — *Commissions :* Affaires extérieures; Administration.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Leygues (Georges), député, Lot-et-Garonne (Villeneuve-sur-Lot); Paris, 145, rue de Grenelle (7e arr.). — 1857. Avocat, homme de lettres. Ministre de l'Instruction publique, 30 mai 1894-26 janvier 1895; de l'Intérieur, 26 janvier 1895-1er novembre 1895; Instruction publique, 1er novembre 1898-4 juin 1902. Élu 1885, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 12.152 voix sur 22.567 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, Col.

Discours : sur Application loi associations, 4 juillet.

Travaux. — *Commissions :* Congés; Affaires extérieures; Enseignement.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

LHOPITEAU (Gustave), député, Eure-et-Loir (1re circ. Chartres); Paris, 79, rue d'Amsterdam (8e arr.). — 1860. Avoué, avocat, conseiller général. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 6.389 voix sur 12.693 votants; validé 3 juin. Membre de la Commission de surveillance de la caisse d'amortissements des dépôts et consignations. Inscrit : GR, UD, pmC, Ag, E, Ia.

Discours : sur Budget (Guerre), 25 février; sur Loi de finances, 8 mars; sur Chemin de fer Paris-Chartres, 8, 9 juillet; sur Élection Loque, 18 novembre. *Interpellation* sur Application loi du 30 mars 1900, 21 novembre; sur Patentes, 1er décembre.

Travaux. — R. sur Chemin de fer Montparnasse-Chartres. — R. sur Chemin de fer Saint-Héaud à Pélussin. — R. Chemin de fer Saint-Marcel à Châlon-sur-Saône. — Pr. Responsabilité compagnies chemin de fer. — Pr. Limitation retraite des fonctionnaires. — Pr. Chambre agriculture départementale.

Commissions : Crédits; Associations; Travaux publics.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, O. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

LIMON (Guillaume), député, Côtes-du-Nord (2e circ. St-Brieuc); Paris, 43, rue Vaneau (7e arr.). — 1841. Propriétaire, agriculteur, maire, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 12.536 voix sur 19.934 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, Ia, Cid.

Travaux. — *Commissions :* Monopole inhumation; Administration.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, C.

LIMOUZAIN-LAPLANCHE (Pierre-Evrard), sénateur, Charente (Ruffec); Paris, 7, rue de Lille (7e arr.). — 1845. Pharmacien, maire, conseiller général. — Député 1898, échoue 27 avril 1902 (2e tour), avec 6.477 voix sur 13.533 votants. Élu sénateur 4 janvier 1903. Inscrit : UP.

Vote : Priorité Montebello, O.

Lockroy (Édouard), député, Seine (2e circ. 11e arr.); Paris, 140, avenue Victor-Hugo (16e arr.). T. 689.95. — 1840. Publiciste, conseiller municipal, vice-président de la Chambre (1893-95), réélu 19 juin 1902; Ministre du Commerce et de l'Industrie, 7 janvier-30 mai 1887; Instruction publique, 3 avril 1888-22 février 1889; Marine, 1er novembre 1895-29 avril 1896 et 28 juin 1898-23 juin 1899; député à l'Assemblée nationale 1871; réélu 1876 à Paris, opte pour les Bouches-du-Rhône. Élu dans la Seine 1885; réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.055 voix sur 16.706 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, GR, Dsr, Ro, E, Pb.

Discours : sur Loi de finances, 9 mars; Contributions directes exercice 1903, 7 juillet; sur Constructions marines, 20 octobre; sur Escadre Méditerranée, 24 novembre; sur Gaz Paris, 3 décembre.

Travaux. — R. sur Marins indigènes.

Commissions : Crédits; Marine; Budget.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage. P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, C.

Loque (Marius), député, Vaucluse (Orange); Paris, 50, rue de l'Université (7e arr.). — 1852. Docteur, maire, conseiller général. Elu 11 mai 1902 par 8.921 voix sur 17.869 votants; validé 18 novembre. Inscrit : GR, E, Ia.

Discours : sur sa validation, 18 novembre; sur Sucres, 4 décembre.

Travaux. — *Commission :* Pétitions.

Votes : Patrie française, A. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, A.

Loriot (Charles), ancien député, Eure (Pont-Audemer); Paris, 86, rue de Monceau (8e arr.). — 1850. Magistrat, propriétaire, conseiller général. Élu 1889, échoue 27 avril 1902 avec 5.198 voix sur 13.470 votants.

Inscrit : Ag, NP.

Discours : sur Budget agriculture, 30 janvier.

Vote : Priorité Montebello, C.

Loup (Henri), député, Yonne (Joigny); Paris, 83, rue de Rivoli (1er arr.). — 1846. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 1892, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 12.142 voix sur 18.870 votants; validé 3 juin.
Inscrit : Rs, pmC, Su, Ia, Bc, E.

Travaux. — *Commissions :* Économies; Hygiène.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Loyer (Ernest), député, Nord (2e circ. Lille); Paris, 66, rue du Faubourg-Saint-Honoré (8e arr.). — 1844. Filateur. Élu 1893, réélu 22 mai 1898 (2e tour), par 10.245 voix sur 18.892 votants. Inscrit : P, AL, Ag, Ro.
† Éloge funèbre 20 mars 1902.

Lozé (Henry), député, Nord (2e circ. Cambrai); Paris, 118, rue du Faubourg-Saint-Honoré (8e arr.). — 1850. Administrateur. Préfet de police (1888-1893), ambassadeur à Vienne (1893-1896). Membre du Conseil de la Légion d'honneur 1901. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 12.619 voix sur 22.374 votants; validé 3 juin.
Inscrit : UD, GR, Zo, Su.

Travaux. — R. sur Décorations Martinique. — *Commissions :* Convention Monténégro; Enquête Mines; Affaires extérieures.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Ludre (comte Auguste Ferri de), député, Meurthe-et-Moselle (2e circ. Nancy); Paris, 15, Avenue Bosquet (7e arr.). — 1870. Propriétaire, maire. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.746 voix sur 14.031 votants; validé 3 juin.
Inscrit : AL, Ia, Bc, Zo.

Discours : sur Douzièmes provisoires, 6 décembre.
Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Mackau (baron Armand de), député, Orne (Argentan); Paris, 22, avenue d'Antin (8e arr.). T. 516.48. — 1832. Auditeur au conseil d'État, propriétaire, conseiller général. Élu 1866, réélu 1869, 1876, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 13.745 voix, sans concurrent, sur 15.676 votants; validé 3 juin. Inscrit : D, Ag, Bc.

Discours : sur Application loi associations, 4 juillet, 17 octobre.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Magne (Napoléon), ancien député, Dordogne (2e circ. Périgueux); Paris, 31, avenue Montaigne (8e arr.). T. 503.48. — 1865. Officier. Élu 22 mai 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 6.413 voix sur 13.897 votants. Inscrit : DN.

Vote : Priorité Montebello, P.

Magniaudé (Émile), député, Aisne (Soissons); Paris, 146, rue Montmartre (2e arr.). T. 227.09. — 1851. Industriel, maire. Élu 22 mai 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.998 voix sur 16.825 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, E, pmC, Ia, Bc, Ef, Su.

Discours : sur Budget (finances), 19 février; (guerre), 27 février; Contributions mobilières, 7 mars; sur Crédits Intérieur, 10 juillet; sur Sucres, 4 décembre.

Travaux. — Commissions : Agriculture; Législation fiscale.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Mahy (François de), député, La Réunion; Paris, 23, rue de Bourgogne (7e arr.). — 1830. Docteur, Ministre de l'Agriculture, 30 janvier 1882-29 janvier 1883; Marine et Colonies, 29 janvier-21 février 1883, 12 décembre 1887-3 avril 1888; questeur de la Chambre (1879-1882), vice-

président de la Chambre (1889-1895), député à l'Assemblée nationale 1871; réélu 4 mai 1902, sans concurrent (1er tour), par 7.121 voix sur 9.954 votants; validé 30 octobre.

Inscrit : DN, Ag, M, NP, PG, Su.

Discours : sur Travail parlementaire, 6 décembre.

Travaux. — Pr. sur Tarif tapiocas.

Commission : Suffrage universel.

Votes : Priorité Montebello, P.— Patrie française, O. — Affichage. O. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Malaspina (Toussaint), député, Corse (Calvi); Paris, 140, avenue Malakoff (16e arr.). T. 537.77. — 1853. Propriétaire, président du conseil général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour) par 3.749 voix sur 4.950 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, NP.

Discours : Services postaux Corse, 20 février.

Travaux. — *Commissions :* Gaz; Armée; Initiative; Enquête Paris (2e).

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Mando (Eugène), député, Côtes-du-Nord (Loudéac); Paris, 19, rue d'Assas (6e arr.). — 1855. Cultivateur, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 14.972 voix sur 17.136 votants; validé 3 juin.

Inscrit : P, Ag, pmC, Ia, Cid.

Discours : sur Budget (agriculture), 28 janvier.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, P. — Affichage, A. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Maret (Henry), député, Cher (Sancerre); Paris, 2, rue de Narbonne (7e arr.). — 1838. Homme de lettres, publiciste, conseiller municipal de Paris. Élu 4 septembre 1881, élu 1885 dans la Seine et le Cher, opte pour le

Cher; réélu 11 mai 1902 (1er tour), par 12.814 voix sur 21.084 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, Ro.

Travaux. — *Commissions :* Presse; Économies; Enseignement.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Marchal (Charles), ancien député, Alger (2e circ.); Paris, 37, avenue Duquesne (7e arr.). — 1849. Publiciste, conseiller général. Élu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour) avec 3.826 voix sur 11.563 votants. Inscrit : pmC, NP.

Vote : Priorité Montebello, C.

Marchand (Ernest), député, Charente-Inférieure (Jonzac). — Docteur, conseiller général. Élu 11 mai 1902 par 10.179 voix sur 20.581 votants. Admis à siéger 24 juin. Invalidé 30 juin, échoue 7 septembre.

Discours : sur sa validation, 30 juin.

Marot (Félix), député, Charente (Ruffec); Paris, 35, rue Boissière (16e arr.). — 1865. Docteur-médecin, conseiller municipal et d'arrondissement. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 6.880 voix sur 13.533 votants; validé 3 juin. Inscrit : Bc, Col, Ia.

Travaux. — *Commissions :* Initiative; Enquête Montreuil.
Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Martin (Bienvenu), député, Yonne (1re circ. Auxerre); Paris, 12, rue Decamps (16e arr.). — 1847. Maître des requêtes au conseil d'État, vice-président du conseil général. Élu 3 juillet 1902, membre commission de la caisse des retraites. Élu 1897, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 6.728 voix sur 12.781 votants; validé 3 juin.
Inscrit : RS, GR, Bc, E.

Discours : sur Budget colonies, 6 février, 3 mars; sur Loi de finances, 8 mars; sur Corruption électorale, 26, 29 mars; sur Lois électorales, 28 mars; sur Galerie des machines, 6 novembre.

Travaux. — R. sur Suppression loi du 5 avril 1884; — R. sur Corruption électorale; — R. sur Chemin de fer Soudan; — R. sur Convention chemins de fer éthiopiens; — Pr. sur Victimes Auxerre; — Pr. sur Assistance des vieillards; — R. Poivres Indo-Chine; — R. sur Terrain du Champ-de-Mars; — R. sur Enregistrement marchés coloniaux; — R. sur Utilisation eaux de Bassiès; — R. sur Budget colonies; — R. sur Chemin de fer Soudan, chemin de fer Réunion. — *Commissions :* Crédits; Budget; Associations; Assurance sociale; Administration.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

MARTIN (Louis), député, Var (2e circ. Toulon); Paris, 5, rue Monge (5e arr.). — 1859. Avocat, professeur de droit. Élu 1900, 27 avril 1902 (1er tour), par 8.900 voix sur 11.118 votants; validé 3 juin.

Inscrit : Rs, PG, E, Ia, Bc, Ef.

Discours : sur Musique équipages de la flotte, 24 janvier; sur Budget (agriculture), 30 janvier; (Commerce), 14 février; (Instruction publique), 18 février; (guerre), 28 février; sur Inscrits maritimes, 3 mars; sur Budget (postes), 4 mars; sur Lois électorales, 17, 18 mars; sur Marine marchande, 21 mars; sur Loterie Allaitement maternel, 24 mars; sur Arrêt constructions navales, 13 novembre; sur Procédure parlementaire, 5 décembre; sur Ajournement douzièmes provisoires, 6 décembre.

Travaux. — R. sur Loterie Valenciennes; — R. Loterie Guéret; — R. sur Loterie allaitement maternel; — Pr. et R. sur Effets de commerce échus le dimanche; — Pr. et R. sur les Circonstances atténuantes; — Pr. et R. sur Réduction prix engrais chimiques; — R. sur Organisation déparmentale et communale et suppression de la tutelle administrative; — R. sur Actes naissance enfants naturels; — R. sur Indemnités salariés élus, congédiés; — R. sur Légitimation enfants naturels incestueux ou adultérins; — Pr. sur Bien de famille. — *Commissions :* Patentes; Pétitions; Initiative; Marine; Agriculture.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affi-

chage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, A.

Maruéjouls (Émile), député, Aveyron (2e circ. Villefranche); Paris, 28, rue du Luxembourg (6e arr.). T. 704.54. — 1837. Vice-président du conseil de préfecture de la Seine, administrateur, président du conseil général, Ministre du commerce, 28 juin-1er novembre 1898. Ministre des Travaux publics, 8 juin 1902. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.630 voix sur 15.130 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, UD, Ag, Col.

Discours : Fixation ordre du jour, 16 janvier; Outillage national, 27 janvier.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, O. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Mas (Auguste), député, Hérault (1re circ. Montpellier); Paris, 71, rue Mozart (16e arr.). — 1854. Professeur agrégé, adjoint au maire, conseiller d'arrondissement. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 7.982 voix sur 15.989 votants; validé 10 juin. Inscrit : Rs, E, Col.

Travaux. — Commissions : Initiative; Travail; Affaires extérieures.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Massabuau (Joseph), député, Aveyron (Espalion); Paris, 59, rue Boissière (16e arr.). T. 542.65. — 1862. Viticulteur, avocat, maire, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.256 voix sur 13.455 votants; validé 6 juin. Inscrit : P. AL.

Discours : sur Budget (commerce), 6 février; sur Chemin de fer Paris à Chartres, 8, 9 juillet; sur Élection Boni de Castellane, 7 novembre; sur Modifications à la loi des Associations, 7 novembre; sur Convention monétaire, 4 décembre.

Travaux. — Pr. Durée mandat législatif.

Commission : Pétition.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, A. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Massé (Louis), député, Nièvre (1re circ. Nevers); Paris. 7, rue Danton (6e arr.). — 1870. Avocat, publiciste. Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 10.321 voix sur 17.859 votants; validé 3 juin. Élu secrétaire 14 janvier 1902. Inscrit : Rs, Ro, PC, Ef.

Discours : sur Fixation interpellation sur enseignement, 16 janvier; sur Réforme enseignement, 13 février; sur Élection Marchand. 30 juin.

Travaux. — *Commissions :* Règlement Chambre; Associations; Enseignement.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Mathey (Louis), ancien député, Saône-et-Loire (Louhans); Paris, 32, rue de l'Université (7e arr.). — 1827. Docteur, maire, conseiller général. Élu 8 mai 1898 (1er tour), par 12.104 voix, sans concurrent, sur 12.815 votants; se retire en 1902. Inscrit : GD, pmC.

Vote : Priorité Montebello, C.

Maujan (Adolphe), député, Seine (2e circ. Sceaux : Paris, 43, rue des Belles-Feuilles (16e arr.). — 1853. Officier, député (Paris, 1889-1893). Élu 11 mai 1902 (2e tour). par 10.659 voix sur 21.646 votants; validé 20 juin. Inscrit : Rs, Pb, GR, Ro, Dsr.

Discours : sur Politique générale, 12 juin; sur Élection Roger Ballu, 11 juillet; sur Procédure parlementaire, 20 octobre.

Travaux. — Pr. sur Procédure. — *Commissions :* Crédits; Armée; Intérêt local; Budget; Législation fiscale.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, A.

Maure (Antoine), député, Alpes-Maritimes; Paris, 2, rue Michel-Chasles (12e arr.). — 1852. Avocat, maire, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 4.839 voix sur 7.906 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, Ia.

Travaux. — *Commission :* Enquête Mende.
Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, O. — Arbitrage, P. — Constructions navales, A. — Travail, P.

Maussabré-Beufvier (marquis Gilbert de), député, Deux-Sèvres (Parthenay); Paris, 22, rue Washington (8e arr.). T. 512.46. — 1865. Officier, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 11.830 voix sur 22.516 votants; validé 3 juin. Inscrit : DN, Ag, AL.

Discours : Chemin de fer, 27 janvier.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Maymac-Trédolat (Gabriel), ancien député, Loir-et-Cher (Romorantin); Paris, 25, avenue de Tourville (7e arr.). — 1842. Avoué, maire. Élu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 3.635 voix sur 15.148 votants.
Inscrit : UP, E.

Vote : Priorité Montebello, C.

Mazière (Pierre), sénateur, Creuse (Aubusson); Paris, 18, rue Le Verrier (6e arr.). — 1847. Négociant, maire. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 11.515 voix sur 18.662 votants; validé 3 juin. Élu sénateur 4 janvier 1903.
Inscrit : Rs.

Travaux. — *Commissions :* Initiative; Postes.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Melliet (Léo), ancien député, Lot-et-Garonne (Marmande), Juvisy-sur-Orge (S.-et-O.), villa Moderne. — 1842. Professeur, maire-adjoint du XIIIe arrondissement

de Paris. — (1870-71). Élu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 5.745 voix sur 23.867 votants.
Inscrit : Rs, Ro, E.

Discours : sur Budget (justice), 10 février; (Instruction publique), 17 février; sur Services postaux Corse, 20 février; sur Budget (finances), 20 février.
Vote : Priorité Montebello, C.

Méline (Jules), député, Vosges (Remiremont); Paris, 4, rue de Commaille (7e arr.). — 1838. Avocat, maire-adjoint de Paris, député à l'Assemblée nationale 1871, sous-secrétaire d'État au ministère de la Justice en 1876; Ministre de l'Agriculture, du 21 février 1883-6 avril 1885, président de la Chambre (1888); président du conseil et Ministre de l'Agriculture, 29 avril 1896-28 juin 1898. Élu 1876, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.197 voix sur 18.528 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Ag, Su, Zo, Bc.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, A. — Travail, P.

Ménard (Firmin-Anthime), député, Loire-Inférieure (1re circ. Saint-Nazaire); Paris, 4, avenue de Trouville (7e arr.). — 1860. Avocat, publiciste, maire. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 12.923 voix sur 19.372 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, pmC, Ro, NP.

Discours : sur Outillage national, 28 janvier; sur Budget (postes), 8 mars; sur Loi de finances, 28 mars; sur Procédure parlementaire, 17 novembre.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Menier (Gaston), député, Seine-et-Marne (1re circ. Meaux); Paris, 61, rue de Monceau (8e arr.). T. 508.17. — 1855. Manufacturier, ingénieur, maire, conseiller général.

Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (2e tour), par 7.080 voix sur 13.068 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, Su.

Discours : sur Sucres, 5 décembre.

Travaux. — Commissions : Douanes; Législation fiscale.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, A. — Affichage, A. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

MERCIER (Jules), député, Haute-Savoie (Thonon-les-Bains); 223, rue de l'Université (7e arr.). — 1835. Avocat, conseiller général. Élu 1894, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.390 voix sur 15.806 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, GR, Ag, E, Bc, Bc.

Discours : sur Catastrophe manœuvres alpines, 24 janvier; sur Budget (postes), 4 mars; sur Contributions mobilières, 7 mars.

Travaux. — Pr. sur Victimes Montriond. — *Commissions :* Congés; Assurance sociale.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, A. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

MERLOU (Pierre), député, Yonne (2e circ. Auxerre); Paris, 73, rue du Rocher (8e arr.). — 1849. Docteur, maire, conseiller général. Élu 1889, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 6.383 voix sur 12.669 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, Col, M, pmC, E, Ia, Zo.

Discours : sur Chemins de fer, 27 janvier; sur Budget (travaux publics), 28 janvier; (Légion d'honneur, 11 février; sur Loi de finances, 8, 9 mars; sur Budget général, 28 mars; sur Patentes, 1er, 2 décembre.

Travaux. — R. Crédits 1901. — Credits supplémentaires 1901. — R. Crédits centenaire Victor Hugo. — R. sur Denrées coloniales. — R. sur Loi de finances 1902. — R. sur ouverture crédits 1902. — R. Littoral France et Algérie. — R. sur Crédits 1901. — R. sur Produits pays de Gex. — R. sur Équipages de la flotte. — R. sur Patentes. — R. Budget rectifié. — R. Budget modifié par Sénat. — R. sur Patentes. — *Commissions :* Patentes; Travaux publics; Législation fiscale; Budget.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Méry (Paulin-Auguste), ancien député, Seine (2e circ.); Paris, 7, place d'Italie (13e arr.). — 1860. Docteur. Élu 1889, échoue 11 mai 1902 (1er tour), avec 7.747 voix sur 16.357 votants. Inscrit : DN, M, IC, DS, Ro.

Discours : sur Affichage électoral, 24 mars; sur Lois électorales, 24 mars.

Vote : Priorité Montebello, P.

Meslier (Adrien), député, Seine (3e circ. St-Denis); Paris, 20, rue Choron (9e arr.). — 1868. Docteur, conseiller municipal. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 7.258 voix sur 13.159 votants; validé 3 juin. Inscrit : S, Dsr, Pb, E.

Discours : sur Élection Congy, 14 novembre; sur Élection Julien Goujon, 19 juin.

Travaux. — Pr. Modification art. 755 Code civil. — *Commissions :* Emploi composés du plomb; Hygiène; Enquête, Paris (XIe).

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Messimy (Adolphe), député, Seine (1re cir. 14 arr.); Paris, 74, boulevard du Montparnasse (14 arr.). — 1869. Officier état-major, administrateur. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 9.068 voix sur 17.966 votants; validé 3 juin.

Inscrit : Rs, GR, Ro, Dsr, Col, Ef, Pb.

Discours : sur Revue du 14 Juillet, 9 juillet; sur Grandes Commissions, 17 novembre; sur Élection Loque, 18 novembre.

Travaux. — Pr. sur Procédure parlementaire. — Pr. sur Abrogation code justice militaire. — *Commissions :* Patentes; Armée; Justice militaire; Exécutions capitales; Économies.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Mesureur (Gustave), ancien député, Seine (Paris, 2e arr.); Paris, 3, place de l'Hôtel-de-Ville (4e arr.). —

1847. Industriel, secrétaire, syndic, vice-président et président du conseil municipal de Paris. Ministre du Commerce et de l'Industrie 1er novembre 1895-29 avril 1896. Élu 22 mai 1887, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 5.631 voix sur 13.665 votants. Réélu vice-président de la Chambre des députés 14 janvier. Membre du conseil supérieur du travail. Inscrit : Rs, GD, DS, E.

Discours : sur Ordre du jour, 16 janvier; sur Budget (intérieur), 21 janvier; sur Chemin de fer, 23 janvier; (justice), 10 février; (Finances), 19 février; (Beaux-Arts), 5 mars; sur Loi de finances, 8 mars; sur Patentes, 17 mars; sur Gaz, 28 mars.
Vote : Priorité Montebello, C.

MEUNIER (Paul), député, Aube (Bar-sur-Seine); Paris, 74, boulevard Montparnasse (14e arr.). — 1871. Avocat, maire. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 6.706 voix sur 11.537 votants; validé 6 juin. Inscrit : Rs, Bc, Col.

Discours : sur Élection Guyot de Villeneuve, 3 juillet; sur la Revue du 14 Juillet, 9 juillet.
Travaux. — Pr. sur Libération du vin. — Pr. sur règlement de la Chambre. — Pr. sur abolition inamovibilité de la magistrature. — Pr. Victimes Bar-sur-Seine. — Pr. sur Contrat d'association. — Pr. sur Rétablissement des bouilleurs de cru. — Pr. sur Suppression abus de la Régie. — *Commissions :* Grandes Commissions. — Règlement Chambre; Postes; Enquête Montreuil.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

MEYER (Henri), ancien député, Isère (2e circ. Vienne); Paris, 11 *bis*, rue Chardin (16e arr.). — 1841. Magistrat, maire, conseiller général. Élu 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 6.260 voix sur 16.533 votants.
Inscrit : P, Col.

Discours : sur Outillage national, 28 janvier; *Interpellation* sur Câble de Brest à Dakar, 4 février, 26 mars; sur Budget (colonies), 6 février.
Vote : Priorité Montebello, P.

Michel (Adrien), député, Haute-Loire (Yssingeaux); Paris, 7, rue de Bourgogne (7e arr.). — 1844. Docteur, maire, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.121 voix sur 21.053 votants; validé 24 janvier 1903. Inscrit : AL, Ia.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Michel (Henri), député, Bouches-du-Rhône (Arles); Paris, 7, rue Martignac (7e arr.). — 1857. Professeur. Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 10.430 voix sur 10.982 votants; validé 3 juin. Membre du Conseil des Sociétés de secours mutuels (élu 17 novembre 1902). Inscrit : Rs, pmC, Ro, NP, Ia, E.

Discours : sur Outillage national, 28 janvier.
Travaux. — R. sur Soldes des corps auxiliaires de la marine. — R. sur Cadre réserve officiers marine.
Commissions : Crédit; Intérêt local; Marine; Travail.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Mill (Louis), député, Pas-de-Calais (2e circ. Boulogne); Paris, 83, rue de Monceau (8e arr.). — 1864. Avocat, conseiller municipal de Paris (1896-1900). Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 9.983 voix sur 19.374 votants; validé 16 juin. Inscrit : UD, GR, E, Su, Ef, Zo.

Discours : sur Élection Truy, 8 juillet; sur Droit de grève, 21 octobre.
Travaux. — *Commissions :* Convention Monténégro; Enseignement.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Millerand (Alexandre), député, Seine (1re circ. 12e arr.); Paris, 2, avenue de Villars (8e arr.). T. 156.25. —

1859. Avocat, publiciste. Ministre du Commerce et de l'Industrie 23 juin 1899-4 juin 1902. Élu 27 décembre 1885, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 5.683 voix sur 11.172 votants; validé 8 juillet. Inscrit : DSr, Ro, E, Pb.

Discours : sur Application loi du 30 mars 1900.

Travaux. — Pr. sur Caisses nationales retraites ouvrières. — Pr. Modification loi 21 mars 1884. — Pr. Règlement amiable différends du travail. — Pr. sur Modification loi 9 septembre 1848; sur Travail manufactures. — *Commissions :* Congés; Assurance sociale.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, O. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — travail, C.

MILLEVOYE (Lucien), député, Seine (2e circ. 16e arr.); Paris, 10, avenue Bugeaud (16e arr.). — 1850. Magistrat, publiciste. Élu 1889, se retire 1893, réélu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 5.633 voix sur 8.966 votants; validé 3 juin. Inscrit : DN, IC, DS, Ro, Pb.

Discours : sur Budget (guerre), 27 février, 28 mars; sur Loterie maisons d'asile des enfants de troupes, 28 février; sur Lois électorales, 17, 18 mars; sur Travail national, 17 mars; sur Affichage électoral, 20 mars; sur Amnistie, 21 mars; sur Candidatures multiples, 24 mars; sur Corruption électorale, 26 mars; sur Gaz, 28 mars; sur Vote budget, 29 mars; sur Élection Syveton, 27 juin; sur Députés républicains espagnols, 20 juin; sur Politique financière, 26 juin; sur Crédits pensions civiles, 3 juillet; sur Élection Stanislas de Castellane, 11 juillet; sur Séparation Église et État, 20 octobre; sur Arbitrage dans les grèves, 23 octobre; sur grandes Commissions, 17 novembre; sur Escadre Méditerranée, 24 novembre; sur Incompatibilité député et conseiller municipal de Paris, 28 novembre.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, P. — Travail, P.

MIOSSEC (Gabriel), député, Finistère (1re circ. Châteaulin); Paris, 7, avenue Duquesne (7e arr.). — 1869. Né-

gociant, agriculteur, conseiller municipal. Élu 1900, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.327 voix sur 11.070 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Cid, Ia, Ro.

Travaux. — *Commission :* Économies.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

MIRMAN (Léon), député, Marne (2e circ. Reims); Paris, 26, avenue de Wagram (8e arr.). — 1865. Professeur agrégé de mathématiques. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 12.250 voix sur 17.388 votants; validé 3 juin. Inscrit : RS, E.

Discours : sur Budget (intérieur), 20 janvier; (agriculture), 30 janvier; (commerce), 4 février ; (justice), 10 février; sur Loi de finances, 9, 28 mars; sur Cumul des sénateurs, 9, 29 mars, 28 novembre; sur Régime gaz, 27, 28 mars; sur Politique générale, 12 juin; *Interpellation* sur Affaire Humbert, 27 juin, 6 décembre; sur Surveillance des Sociétés financières, 21 octobre; sur Assiette de l'impôt, 6 décembre.

Travaux. — Pr. et R. sur Accidents travail. — Pr. sur Accidents travail (exploitation commerciale). — Pr. sur Assurances accidents. — Pr. sur Indemnités aux salariés élus et congédiés. — Pr. sur accidents du travail des employés État. — Pr. sur Service de la solidarité sociale. — Pr. sur Accidents du travail. — R. sur Rentes viagères. — *Commissions :* Sociétés d'Assurances, Assurance sociale.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, A. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

MOLLARD (Antoine), député, Jura (Dôle); Paris, 23, rue de Marignan (8e arr.). — 1849. Chimiste industriel, conseiller municipal et général. Élu 1900, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.490 voix sur 16.988 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, GD, E, Bc.

Travaux. — *Commissions :* Travail; Enquête St-Denis.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affi-

chage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

MONFEUILLARD (Ernest), député, Marne (3e circ. Reims); Paris, 25, avenue Rapp (7e arr.). — 1853. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 1898, 27 avril 1902 (1er tour), par 5.993 voix sur 11.386 votants; validé 3 juin.
Inscrit : UD, pmC, Bc, Ia, Su.

Travaux. — *Commissions :* Douanes, Postes.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

MONSSERVIN (Joseph), ancien député, Aveyron (1re circ. Rodez); Paris, 142, rue de Rennes (6e arr.). — 1864. Magistrat, propriétaire. Élu 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 6.652 voix sur 14.322 votants.
Inscrit : P, DN, Ag, pmC.

Travaux. — R. sur les mineurs.
Vote : Priorité Montebello, P.

MONTAIGU (comte Pierre de), député, Loire-Inférieure (2e circ. Saint-Nazaire); Paris, 18, rue Martignac (7e arr.). T. 250.22. — 1844. Conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902, sans concurrent (1er tour), par 13.571 voix sur 18.005 votants; validé 3 juin. Inscrit : DN, Ag, NP.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

MONTALEMBERT (comte Geoffroy de), député, Nord (6e circ. Lille); Paris, 216, boulevard Saint-Germain (7e arr.). — 1850. Officier, maire, conseiller général. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.111 voix sur 19.995 votants; validé 3 juin. Inscrit : DN, Ag, Su, Zo.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affi-

chage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

MONTJOU (Edgard de), député, Vienne (1re circ. Poitiers; Paris, 2, rue Gœthe (16e arr.). — 1856. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour) par 8.177 voix sur 14.885 votants; validé 3 juin. Inscrit : Ia.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

MOREL (Jean-Baptiste), député, Loire (2e circ. Roanne); Paris, 4, rue Jacques-Cœur (4e arr.). — 1854. Pharmacien, maire, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.771 voix sur 20.009 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, IC, Ef.

Discours : sur Taxes Lille 28 mars; sur Taxes remplacement Paris, 29 mars.

Travaux. — R. sur Taxes Argenteuil, Aiguebelle, Paris. — Octrois : Saint-Jean-de-Luz, Malo-les-Bains, Montmorency, Albertville, Péronne, Vouziers, Magnac-Laval, la Ciotat, Douai, Cambrai, Annecy, Bannalec, Melun, Saint-Marcelin, Thonon, Paimbœuf, Apt, Ricamarie, Cazantic, Creil. — Pr. sur Art. 2.196. — R. sur Octrois Tulle, Voiron, Lille. — R. Modification régime boissons. — Pr. sur Victimes Roanne. — R. sur Biens de famille insaisissables. — R. sur Secret du vote. — R. sur Sincérité opérations électorales. — R. sur Travail des adultes dans les établissements industriels. — R. sur Suppression abus de la régie. — R. sur Taxes Nogent-le-Rotrou; Vitré. — R. sur Octroi Bourgoing; Kremlin-Bicêtre. — *Commissions :* Intérêt local; Initiative; Associations; Douanes; Enquête Paris (IIe).

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

MORCRETTE-LEDIEU (Louis), ancien député, Nord (2e circ. Cambrai); Paris, 39, boulevard Beauséjour (16e). — 1853. Propriétaire, administrateur, conseiller général.

Élu 22 mai 1898 (2ᵉ tour), par 10.270 voix sur 21.141 votants; se retire en 1902. Inscrit : P, Ag.

Vote : Priorité Montebello, O.

Morillot (Léon), ancien député, Marne (Vitry-le-François); Paris, 36, rue de Varenne (7ᵉ arr.). — 1838. Auditeur au conseil d'État, maire, conseiller général. Élu 1889, réélu 22 mai 1898 (2ᵉ tour), par 6.294 voix sur 11.436 votants; se retire en 1902. Inscrit : P, Ag.

Vote : Priorité Montebello, P.

Morinaud, ancien député, Constantine (1ʳᵉ circ.); 151, rue de Grenelle (7ᵉ arr.). — 1865. Publiciste, conseiller municipal et général. Élu 8 mai 1898, échoue 27 avril 1902 (1ᵉʳ tour) avec 5.452 voix sur 11.642 votants. Inscrit : IC, NP, Ag.

Discours : sur Budget (Affaires étrangères), 21 janvier; (commerce), 1 février.

Travaux. — R. sur Tarif douanes (futailles).

Vote : Priorité Montebello, C.

Morlot (Émile), député, Aisne (Château-Thierry); Paris, 90, boulevard Magenta (10ᵉ arr.). — 1859. Auditeur au conseil d'État, sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur, maire, conseiller général. Élu 1896, réélu 27 avril 1902 par 7.400 voix sur 13.936 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, GR, pmC, E, Ia, Ef, Bc, Su.

Discours : sur Lois électorales, 17 mars; sur Durée mandat, 18 mars; sur Validation Denêcheau, 16 juin.

Travaux. — Pr. Renouvellement partiel Chambre. — *Commissions :* Crédits; Patentes; Réforme judiciaire et Législation; Justice militaire; Exécutions capitales; Budget; Suffrage universel; Administration.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, O.

Motte (Eugène), député, Nord (7e circ. Lille); Paris, 31, avenue Henri-Martin (16e arr.). — 1860. Industriel, maire, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour) par 11.677 voix sur 20.863 votants; validé 3 juin.

Inscrit : P, AL, Ag, IC, Ro, Col, Su, Zo.

Discours : sur Travail des mines, 5 février; sur les Grèves, 23 octobre.

Travaux. — Commissions : Budget; Douanes.

Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Mougeot (Léon), député, Haute-Marne (Langres); Paris, 26, rue de Staël (15e arr.). T. 707.84. — 1857. Avocat, maire, conseiller général, sous-secrétaire d'État des postes et des télégraphes 5 juillet 1898-4 juin 1902; Ministre de l'agriculture 8 juin 1902. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 12.789 voix sur 22.221 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, GR, Ag, Bc.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, O. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Mougin (Xavier), ancien député, Vosges (Mirecourt); Paris, 21, rue Soufflot (5e arr.). — 1837. Industriel, conseiller général. Élu 1889, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 4.912 voix sur 14.547 votants. Inscrit : Ag, pmC.

Vote : Priorité Montebello, C.

Moustier (marquis René de), député, Doubs (Baume); Paris, 17, avenue de l'Alma (8e arr.). T. 532.77. — 1850. Propriétaire, conseiller général. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.937 voix sur 13.895 votants; validé 19 juin. Élu sénateur 4 janvier 1903. Inscrit : P, Ag, Col, Bc, Zo.

Discours : sur art. 105 Code forestier, 5 mars.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affi-

chage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Mulac (Auguste), député, Charente (2e circ. Angoulême); Paris, 5, quai d'Orsay (Palais d'Orsay) (7e arr.). — 1847. Publiciste, maire, conseiller général. Élu 1901, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 9.398 voix sur 15.982 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, PG, E, Bc.

Discours : sur Budget (travaux publics), 28 janvier; sur Tenue établissement congréganiste, 11 novembre.

Travaux. — Commissions : Patentes; Courses; Agriculture.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Mun (comte Albert de), député, Finistère (2e circ. Morlaix); Paris, 5, avenue de l'Alma (8e arr.). T. 546.15. — 1841. Officier, économiste, membre de l'Institut. Élu 5 mars 1876, invalidé et réélu 2 août, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 13.433 voix sur 14.165 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, Col, NP.

Discours : sur Travail des mines, 29 janvier; sur Règlement, 16 juin; sur Politique générale, 14 octobre.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Muteau (Alfred), député, Côte-d'Or (2e circ. Dijon). Paris, 3, rue Lincoln (8e arr.), — 1850. Commissaire de la marine, publiciste, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.817 voix sur 16.206 votants; validé 3 juin. Membre du Conseil supérieur des Sociétés de secours mutuels, élu 17 novembre 1902.

Inscrit : UD, GR, Su, Ia, Col, Ro, Ag, E.

Travaux. — Pr. Secours victimes Côte-d'Or. — Pr. sur Cadre réserve de la marine. — *Commissions :* Marine; Règlement Chambre.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage. P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

MUZET (Alexis), ancien député, Seine (1er arr.); Paris, 3, rue des Pyramides (1er arr.). T. 239.54. — 1843. Manufacturier, vice-président du conseil municipal de Paris. Élu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 3.041 voix sur 12.167 votants. Inscrit : P, DS, Ro.

Discours : sur Ordre du jour, 16 janvier; sur Chemins de fer, 23 janvier; sur Budget (guerre), 27 février; (postes), 3, 4 mars; (Beaux-Arts), 5 mars; sur Conventions, 5 mars; sur Disjonction taxes postales, 29 mars.

Travaux. — R. sur Convention France-Équateur.

Vote : Priorité Montebello, P.

NARBONNE (Paul), ancien député, Aude (2e circ. Narbonne); Juvisy-sur-Orge (S.-et-O.), Villa Moderne. — 1847. Viticulteur. Élu 2 octobre 1898 par 7.447 voix sur 10.236 votants; validé 8 novembre; se retire en 1902. Inscrit : S, E.

Discours : sur Ordre du jour, 16 janvier; sur Chemins de fer, 23 janvier; sur Budget (guerre), 27 janvier; sur Crise viticole, 8 mars; sur Taxe octroi Bailleul, 29 mars; sur Budget rectifié (vins), 29 mars.

Vote : Priorité Montebello, C.

NÉRON-BANCEL (Émile), ancien député, Haute-Loire (Yssingeaux); Paris, 2, square du Croisic (15e arr.). — 1859. Propriétaire, conseiller général. Élu 1893, réélu 8 mai 1898 (1er tour), par 12.092 voix, sans concurrent, sur 14.504 votants; se retire en 1902. Inscrit : P, Ag.

Vote : Priorité Montebello, P.

NOËL (Ernest), député, Oise (Compiègne); Paris, 52, rue Blanche (9e arr.). — 1847. Ingénieur, industriel, conseiller général. Élu 1893-1902, réélu 28 septembre 1902

(1er tour), par 11.682 voix sur 23.266 votants, son concurrent ayant été invalidé; validé 17 janvier 1903.
Inscrit : UD, Ag, Su.

Discours : sur Régime des mélasses, 22 janvier.
Travaux. — R. sur Tarif tapioca. — R. sur Caséines étrangères. — *Commissions :* Enquête mines; Douanes; Commerce.
Votes : Priorité Montebello, C. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Noulens (Joseph), député, Gers (Mirande); Paris, 99, rue de Courcelles (17e arr.). — 1864. Auditeur honoraire au conseil d'État, maire. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.619 voix sur 18.540 votants; validé 3 juin.
Inscrit : GR, Ia, Bc, Ef.

Discours : sur Patentes, 1er décembre; sur Sucres, 5 décembre.
Travaux. — Pr. sur Victimes Mirande.
Commissions : Enseignement; Administration.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Odilon-Barrot (André), ancien député, Ardèche (Largentière); Paris, 8, rue de Belloy (16e arr.). — 1841. Avocat, diplomate, publiciste, conseiller général. Élu 1893, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 11.990 voix sur 24.374 votants. Inscrit : UP, Ag, E.

Discours : sur Travail dans les mines, 22, 29 janvier, 5 février; sur Peine de mort, 11 février.
Travaux. — R. Convention IIe de la Conférence.
Vote : Priorité Montebello, C.

Olive (Amédée-François), ancien député, Somme (3e circ. Amiens); Paris, 45, rue de Bourgogne (7e arr.). — 1835. Propriétaire, maire, conseiller d'arrondissement. Élu 22 mai 1898 (2e tour), par 7.764 voix sur 15.047 votants, se retire en 1902.

Vote : Priorité Montebello, C.

Ollivier (Louis), député, Côtes-du-Nord (2e cir. Guingamp); Paris, 17, avenue de Tourville (7e arr.). — 1853. Avocat, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour par 7.250 voix sur 13.673 votants; validé 3 juin.
Inscrit : AL, Cid.

Discours : sur Application loi associations, 4 juillet; sur Ouverture et tenue d'un établissement congréganiste, 11 novembre.

Travaux. — Pr. Modification art. 313 code d'instruction criminelle. — Pr. Modification art. 343 code d'instruction criminelle. — *Commission :* Exécutions capitales.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Ordinaire (Maurice), ancien député, Doubs (Pontarlier); Paris, 10, quai Debilly (16e arr.). — 1862. Administrateur, publiciste, conseiller général. Élu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 2.427 voix sur 12.519 votants. Inscrit : P, Col.

Vote : Priorité Montebello, O.

Oriol (Benoît), ancien député, Loire (1re circ. Saint-Étienne); Paris, 9, avenue Marceau (16e arr.). — 1840. Industriel, maire, conseiller général. Élu 1893, réélu 22 mai 1898 (2e tour), par 7.347 voix sur 13.980 votants; se retire en 1902. Inscrit : P, Ro.

Vote : Priorité Montebello, P.

Ornano (Gustave, Cunéo d'), député, Charente (Cognac); Paris, 23, rue de Saint-Pétersbourg (8e arr.). — 1845. Avocat, publiciste. Élu 1876, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.445 voix sur 16.899 votants; validé 6 juin. Inscrit : D.

Discours : sur Ordre du jour, 16 janvier; *Interpellation* sur Violation règlements militaires, 17 janvier; sur Budget (guerre), 25 février; sur Élection Marchand, 30 juin; sur Autorisation de

loteries, 10 juillet; sur Situation financière, 10 juillet; sur Séparation Église et État, 20 octobre.

Travaux. — Pr. sur Responsabilité civile des fonctionnaires. — Pr. sur Candidature officielle. — Pr. sur Nomination des instituteurs. — Pr. sur Incompatibilités parlementaires.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

OSMOY (comte Tanneguy d') député, Eure (Pont-Audemer); Paris, 7, rue du Marché-Saint-Honoré (1er arr.). — 1862. Propriétaire, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour) par 8.122 voix sur 13.470 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, Cid, Bc.

Discours : Question sur Violation loi de l'inscription maritime, 13 novembre; sur Escadre Méditerranée, 24 novembre.

Travaux. — *Commission :* Programmes électoraux.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

OUVRÉ (André), ancien député, Seine-et-Marne (Fontainebleau); Paris, 43, quai de la Gare (13e arr.), et avenue Marceau, 76 (8e arr.). T. 506.17. — 1852. Industriel, négociant, conseiller général. Élu 1889, réélu 8 mai 1898 (1er tour), par 10.399 voix sur 20.228 votants; se retire en 1902. Inscrit : P, Ag.

Vote : Priorité Montebello, P.

OZUN (Frédéric), député, Hautes-Pyrénées (Bagnères-de-Bigorre); Paris, 6, rue Blanche (9e arr.). — 1844. Avocat, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 11.929 voix sur 18.014 votants; validé 6 juin. Inscrit : GR.

Travaux. — *Commissions :* Économies; Commerce.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Pain (Maurice), député, Vienne (Civray); Paris, 20, avenue de Wagram (8e arr.). T. 543.63. — 1866. Avocat, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.635 voix sur 13.607 votants; validé 3 juin.
Inscrit : DN, AL.

Travaux. — Commission : Congés.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Pajot (Christophe), député, Cher (1re circ. Saint-Amand-Montrond); Paris, au Palais Bourbon (7e arr.). — 1844. Vétérinaire, conseiller municipal, d'arrondissement et général. Questeur de la Chambre élu 6 juin 1902. Élu 1885, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.344 voix sur 15.199 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, E, Ef.

Travaux. — Commission : Travaux publics.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Palix (Henri), ancien député, Rhône (2e circ. Villefranche); Paris, 44, rue Pigalle (9e arr.). — 1864. Avocat. Élu 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 10.404 voix sur 21.378 votants. Inscrit : S. E.

Travaux. — Pr. sur Article 1.780 Code civil.
Vote : Priorité Montebello, C.

Pams (Jules), député, Pyrénées-Orientales (Céret): Paris, 35, rue Decamps (16e arr.). — 1852. Avocat, conseiller général. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.345 voix sur 8.097 votants.
Inscrit : Rs, GR, Ag, V, Col, pmC, Ia, NP, E.

Discours : Budget (finances), 20 février; (guerre), 27 février; sur Inscrits maritimes, 3 mars; sur Loi de finances, 8 mars; sur Régime sucres, 2 décembre.

Travaux. — Pr. Crédit victimes Pyrénées-Orientales.
Commissions : Marine; Assurance.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Papelier (Albert), ancien député, Meurthe-et-Moselle (2e circ. Nancy); Paris, 15, rue de la Cerisaie (4e arr.). — 1845. Industriel, administrateur, conseiller municipal. Élu 1889, 1894 et échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 5.050 voix sur 14.031 votants. Inscrit : IC, Ag.

Vote : Priorité Montebello, P.

Pascal (Léonce), ancien député, Gard (Uzès); Paris, 108, rue Saint-Lazare (hôtel Terminus) (8e arr.). — 1835. Administrateur, maire, conseiller général. Élu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 9.164 voix sur 20.165 votants. Inscrit : P, AL, DN, Ag.

Travaux. — *Commission :* Initiative.
Vote : Priorité Montebello, P.

Pasqual, député, Nord (1re circ. Avesnes); Paris, 16, rue Royer-Collard (5e arr.). — 1869. Avocat, maire, adjoint. Élu 1899, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.303 voix sur 13.603 votants; validé 29 juin. Inscrit : E, Su, la, Zo.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier; (Beaux-Arts), 4 mars.
Travaux. — R. sur Proposition sur la censure. — sur Tribunaux simple police. — *Commission :* Réforme judiciaire et législation.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, A. — Arbitrage, A. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Passy (Louis), député, Eure (Les Andelys); Paris, 75, rue de Courcelles (8e arr.). — 1830. Archiviste-paléographe, publiciste, conseiller municipal et général, membre de l'Institut, député à l'Assemblée nationale 1871,

sous-secrétaire d'État aux finances, 2 août 1874-23 février 1876. Réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.805 voix sur 12.017 votants, sans concurrent; validé 3 juin.
Inscrit : AL, Ag, Su, Bc.

Discours : sur Budget (agriculture), 3 février.
Travaux. — Commission : Pétitions.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

PASTRE (Ulysse), député, Gard (Le Vigan); Paris, 5. rue des Saints-Pères (6e arr.). — 1864. Professeur. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.847 voix sur 14.364 votants; validé 3 juin. Inscrit : S, E.

Discours : sur Ordre du jour, 16 janvier; sur Persécution dans l'Université, 24 janvier; sur Budget (guerre), 28 juillet; (Postes). 4 mars; sur Amnistie, 21 novembre; sur incompatibilités législatives et municipales, 28 novembre.
Travaux. — Commissions : Amnistie; Armée; Postes; Enquête Mende.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

PAULMIER (Charles), député, Calvados (Falaise); Neuilly (Seine), 36, boulevard Maillot. T. 509.32. — 1848. Avocat, maire, conseiller général. Élu 1885, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.735 voix sur 10.486 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, DN, Ag, IC, Su, Cid, Bc.

Travaux. — Commission : Courses.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

PAVIE (François), député, Hautes-Alpes (Embrun); Paris, 7, rue de Chanaleilles (7e arr.). — 1843. Négociant, maire, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902

(1er tour), par 3.366 voix sur 5.083 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, Ag, pmC, Ia, E.

Travaux. — *Commissions* : Monopole inhumations; Intérêt local; Agriculture; Postes.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Peignot (Étienne), ancien député, Marne (Épernay); Paris, 193, rue de l'Université (7e arr.). — 1871. Avocat, magistrat. Élu 1899, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 11.569 voix sur 24.176 votants; secrétaire d'âge, 8 janvier.

Inscrit : Rs, GD.

Vote : Priorité Montebello, C.

Pelletan (Camille), député, Bouches-du-Rhône (2e circ. Aix); Paris, 21 *bis*, rue d'Alésia (14e arr.). — 1846. Archiviste-paléographe, publiciste. Ministre de la Marine 8 juin 1902. Élu 1881, Aix et Paris; opte pour les Bouches-du-Rhône; réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.271 voix sur 8.456 votants; validé 3 juin.

Inscrit : Rs, Ro, NP, E.

Discours : sur Frais de transport, 7 février; sur Budget (guerre), 28 février; sur Inscrits maritimes, 8 mars; sur Durée mandat, 18 mars; sur Lois électorales, 25 mars; sur Loi de finances (Marine), 28 mars.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, O. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Péret (Raoul), député, Vienne (2e circ. Poitiers); Paris, 14, rue Michel-Chasles (12e arr.). — 1870. Avocat, maire, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 9.772 voix sur 16.789 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR.

Discours : sur Élection Coulondre, 26 juin.

Travaux. — R. sur Conseils de guerre. — Pr. sur Modification

art. 57 Code civil (Enfants naturels). — *Commissions :* Amnistie; Initiative; Réforme judiciaire et législation; Exécution capitale; Administration.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

PÉRIER (Germain), député, Saône-et-Loire (1re circ. Autun); Paris, 58, rue Denfert-Rochereau (5e arr.). — 1847. Avocat, viticulteur, maire, conseiller général. Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (1er tour), par 7.843 voix sur 12.333 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, UD, Ia, pmC.

Discours : sur Travail dans les mines, 5 février; sur Budget (guerre), 25 février.

Travaux. — R. sur Chemin de fer Toney à Joigny, Aigreville à Sens. — R. sur Chemin de fer de Tournus à Louhans, et Saint-Martin à Mervans. — R. sur Chemin de fer tunisiens. — Pr. sur Caisse retraite ouvriers mineurs. — *Commissions :* Enquête mines; Travaux publics; Enseignement.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, O. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

PÉRIER DE LARSAN (comte Henri du), député, Gironde (Lesparre); Paris, 108, boulevard du Montparnasse (14e arr.). — 1844. Magistrat, propriétaire. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.048 voix sur 10.448 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Ag, V, Col, NP.

Discours : sur Ordre du jour, 16 janvier; sur Outillage national, 28 janvier; sur Fraudes d'exposition, 6 février ; sur Repos hebdomadaire, 27 mars; sur Élection Daudé, 23 juin; sur Procédure parlementaire, 28 octobre; sur Sucres, 4 décembre.

Travaux. — R. sur Incendies des Landes. — *Commissions :* Grandes Commissions; Exécutions capitales; Règlement Chambre.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, A. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, P.

PÉRILLIER (Jules), ancien député, Seine-et-Oise (1re

circ. Corbeil); Paris, 38, rue des Écoles (5e arr.). — 1841. Avocat, maire, président du conseil d'arrondissement. Député 1885-1889. Élu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 5.298 voix sur 11.281 votants. Inscrit : Rs, E.

Vote : Priorité Montebello, C.

PÉRONNEAU (Henri), député, Allier (1re circ. Moulins); Paris, 31, rue de Surène (8e arr.). — 1856. Avocat, conseiller municipal et général. Élu 8 mai 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.161 voix sur 13.242 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, E.

Discours : sur Budget (Beaux-Arts), 4 mars.

Travaux. — Commissions : Associations; Enseignement.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

PERREAU (Camille), ancien député, Bouches-du-Rhône (1re circ. Aix); Paris, 2, rue des Arènes (5e arr.). — 1866. Avocat, professeur agrégé de droit. Élu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour), par 5.540 voix sur 12.324 votants. Inscrit : P.

Discours : sur Influence cléricale dans l'Université, 31 janvier, Instruction publique, 18 février; sur Affichage électoral, 20 mars; sur Médailles de Chine, 29 mars.

Travaux. — Pr. sur Répression des fraudes électorales.

Vote : Priorité Montebello, C.

PERRIN (Isaac), député, Ardèche (1re circ. Privas); Paris, 93, rue de Rennes (6e arr.). — 1842. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 1896, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.057 voix sur 13.597 votants; validé 19 juin. Inscrit : RS, pmC, Ia.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Perroche (Paul), député, Marne (Vitry-le-François : Paris, 23, rue de Ponthieu (8e arr.). — 1845. Magistrat, maire, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 6.498 voix sur 11.932 votants; validé 5 juin. Inscrit : P. Su, Ia, Bc.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Petit (Georges), député, Côte-d'Or (Châtillon-sur-Seine); Paris, 20 *bis*, avenue du Parc de Montsouris (14e arr.). — 1872. Pharmacien, industriel, maire, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 5.820 voix sur 10.524 votants; validé 5 juin. Inscrit : GR, E, Ia, Bc.

Travaux. — Commissions : Emploi composés du plomb; Travail; Hygiène.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Peschaud (Gabriel), ancien député, Cantal (Murat): Neuilly (Seine), 120 *bis*, avenue de Neuilly. — 1861. Docteur, maire, conseiller général. Élu 1898, échoue 27 avril 1902 (2e tour), avec 3.454 voix sur 7.464 votants.
Inscrit : UP, M, IC.

Discours : sur Budget (Agriculture), 3 février; sur Service deux ans, 24 février.
Vote : Priorité Montebello, C.

Petitjean (Claude), député, Saône-et-Loire (Louhans : Paris, 48, rue de la Clef (5e arr.). — 1858. Instituteur. conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.964 voix sur 20.065 votants; validé 16 juin. Inscrit : Rs, E, Ia.

Discours : sur Demande dégrèvements, 6 décembre.
Travaux. — Commissions : Comptabilité; Agriculture; Administration.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Peureux (Auguste), député, Haute-Saône (2e circ. Lure); Paris, 32, rue de l'Université (7e arr.). — 1857. Distillateur, magistrat consulaire, maire, conseiller général et d'arrondissement. — Élu 27 avril 1902, par 7.960 voix sur 16.727 votants; validé 24 juin.
Inscrit : GR, Su, Ia, Bc, Zo.

Travaux. — Commissions : Patentes; Économies; Commerce.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, A. — Travail, P.

Philippe (Ambroise), ancien député, Côtes-du-Nord (2e circ. Saint-Brieuc); Paris, 74, boulevard de La Tour-Maubourg (7e arr.). — 1871. Négociant, conseiller municipal. Élu 8 mai 1898, par 9.597 voix sur 18.870 votants; se retire en 1902. Inscrit : UP, pmC, NP, Ag, E.

Vote : Priorité Montebello, C.

Pichat (Jean), député, Isère (2e circ. Grenoble); Paris, 9, rue Chaumel (7e arr.). — 18**. Architecte, maire, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 12.894 voix sur 23.979 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, Ia.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Pichery (Pierre), député, Loir-et-Cher (Romorantin); Paris, 9, avenue de la Bourdonnais (7e arr.). — 1863. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 7.818 voix sur 15.148 votants; validé 10 juin. Inscrit : UD, GR, Ia, Bc.

Travaux. — Commissions : Programmes électoraux; Législation fiscale.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Piger (Jean), député, Loire (2e circ. Saint-Étienne); Paris, 25, rue Beaurepaire (10e arr.). — 1864. Négociant,

maire-adjoint, conseiller d'arrondissement. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.359 voix sur 14,043 votants; validé 3 juin. Inscrit : S, Ro, E.

Travaux. — *Commission :* Armée.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Pins (Marquis Henri Odon de), député, Gers (Lombez); 8, boulevard Latour-Maubourg; Paris, 7e arr.). — 1866. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 5.088 voix sur 9.642 votants; validé 19 juin. Inscrit : Ia.

Travaux. — Pr. Victimes Lombez.
Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Piou (Jacques), ancien député, Haute-Garonne (1re circ. Saint-Gaudens); Paris, 64 *bis*, rue de Monceau (8e arr.). — 1838. Avocat, conseiller général. Élu 1885, 1889, non réélu 1893, réélu 8 mai 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 5.973 voix sur 13.981 votants. Inscrit : AL.

Vote : Priorité Montebello, P.

Plichon (Jean), député, Nord (2e circ. Hazebrouck); Paris, 10, place Saint-François-Xavier (7e arr.). — 1863. Ingénieur, conseiller général. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.036 voix sur 11.314 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, Ag, Su, Zo.

Discours : sur Chemin de fer État, 23 janvier; Outillage national, 27, 28 janvier; sur Budget (travaux publics), 28 janvier; sur Travail dans les mines, 29 janvier; sur Dispenses militaires, 4 février; sur Blanc de céruse, 4 février; Budget (postes), 18 février; sur Conventions, 18 février; (finances), 19 février; sur Loi de finances, 8, 9 mars; sur Patentes, 17 mars; sur Taxe octroi Bailleul, 29 mars; sur Politique générale, 16 octobre; sur Grèves, 21, 23 octobre; sur Patentes, 1er, 2 décembre; sur Assiette de l'Impôt, 6 décembre.

Travaux. — R. sur Oranges origine européenne. — Pr. sur Bois non équarris. — Pr. sur Bières étrangères.
Commissions : Pétitions; Travaux publics; Douanes.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Plissonnier (Simon), député, Isère (2e circ. Vienne); Paris, 5, Quai d'Orsay (7e arr.). — 1847. Industriel, agriculteur, conseiller général. Député (1893-1898). Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.128 voix sur 16.533 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, Col, Ia.

Travaux. — *Commissions :* Congés; Agriculture; Économies.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Poincaré (Raymond), député, Meuse (Commercy); Paris, 32, rue des Mathurins (8e arr.). — 1860. Avocat, publiciste, conseiller général, Ministre de l'Instruction publique, 4 avril-3 décembre 1893; des Finances, 30 mai 1894-26 janvier 1895; vice-président de la Chambre (1896). Élu 31 juillet 1887, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.215 voix sur 17.846 votants; validé 3 juin.
Inscrit : Ag, Bc, Zo.

Travaux. — *Commission :* Enseignement.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, P. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Poisson (Pierre), député, Gard (Uzès); Paris, 6, avenue des Gobelins (5e arr.). — 1870. Professeur. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 10.990 voix sur 20.165 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs. GR, E.

Travaux. — *Commissions :* Congés; Règlement Chambre; Enquête Haies; Enseignement; Postes.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, A. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Pomereu (comte Michel de), député, Seine-Inférieure (2e circ. Rouen); Paris, 40, rue de Chaillot (8e arr.). T. 518.89. — 1860. Maire, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.637 voix sur 18.858 votants; validé 3 juin. Inscrit : Ag, IC, Su, Cid.

Travaux. — Commission : Initiative.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Pommeray (Léon), ancien député, Charente-Inférieure (Jonzac); Paris, 20, rue de Hambourg (8e arr.). — 1858. Avocat, sous-préfet. Élu 1897, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 10.172 voix sur 20.581 votants.
Inscrit : UP, V, pmC.

Discours : sur Loi de finances, 8 mars.
Travaux. — Commission : Initiative.
Vote : Priorité Montebello, C.

Porteu (Armand), ancien député, Ille-et-Vilaine (Montfort); Paris, 11, rue Richepanse (8e arr.). — 1839. Préfet, négociant, maire, conseiller d'arrondissement. Élu 1889, réélu 8 mai 1898 (1er tour), par 7.751 voix sur 14.390 votants; se retire en 1902. Inscrit : DN, Ag, Ro.

Vote : Priorité Montebello, P.

Poulain (Albert), député, Ardennes (Mézières); Chatou, 9, rue de Sablière (S.-et-O.). — 1866. Mécanicien, publiciste. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 11.792 voix sur 22.797 votants; validé 3 juin.
Inscrit : S, pmC, E.

Discours : sur Budget (Justice), 10 février; (Guerre), 28 février; sur Élection de Ramel, 16 juin; sur Élection de Benoist, 23 juin; sur Procédure parlementaire, 24 juin; sur Publication professions de foi, 11 juillet; sur Application loi du 30 mars 1900, 21 novembre.

Travaux. — Pr. sur Contrainte par corps, 18 novembre. — *Commission :* Assurance sociale.

Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Poullan (Félix), député, Alpes-Maritimes (2e circ. Nice); Paris, 155, avenue Wagram (17e arr.). — 1857. Avocat, administrateur, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.186 voix sur 10.400 votants; validé 3 juin. Inscrit : pmC, Ro, NP, Ia.

Travaux. — *Commission :* Agriculture.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, O. — Décrets, O. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Pourquery de Boisserin (Gaston), ancien député, Vaucluse (Avignon); Paris, 3, rue Franklin (16e arr.). — 1851. Avocat, maire. Élu 1889, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 8.862 voix sur 19.602 votants. Inscrit : GD, V, Col.

Discours : sur Retenue traitement des magistrats, 16 janvier, 10 février; sur Dispenses militaires, 4 février; sur Budget (justice), 10, 11 février; sur Proposition art. 463 code pénal, 11 février; sur Canal des Alpines et Baux, 19 février; sur Budget (Beaux-Arts), 5 mars; sur Loi de finances, 8, 9 mars; sur Occupation Sud Algérien, 25 mars; sur Vote employés chemin de fer, 28 mars; sur Budget (travaux publics), 28 mars; sur Durée mandat, 28 mars.

Travaux. — Pr. Modification art. 15 loi du 30 novembre 1875. — R. sur Ordre des Avocats. — R. sur Responsabilité civile des déments. — R. sur Art. 597 C. de commerce. — Pr. et R. sur Article 490 Code civil. — R. Canal des Beaux et canal des Alpines.

Vote : Priorité Montebello, C.

Pourteyron (Paul), député, Dordogne (Ribérac); Paris, 49, rue Madame (6e arr.). — 1846. Docteur, maire, conseiller général. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (2e tour), par 8.424 voix sur 16.253 votants; validé 3 juin.

Inscrit : UD, M.

Discours : sur Élection Jumel, 30 juin.

Travaux. — *Commissions :* Assurance sociale ; Hygiène.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, A. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Pozzo di Borgo (comte), ancien député, Corse (Sartène); Paris, 51, rue de l'Université (7e arr.). T. 126.91. — 1858. Propriétaire. Élu 8 mai 1898 (1er tour), par 5.658 voix sur 7.555 votants ; se retire en 1902.

Inscrit : P, pmC, NP.

Vote : Priorité Montebello, P.

Prache (Laurent), député, Seine (2e circ. 6e arr.) ; Paris, 149, boulevard Saint-Germain (6e arr.). — 1856. Avocat, conseiller municipal. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.268 voix sur 10.956 votants ; validé 3 juin. Inscrit : P, DS, Ro, Pb.

Discours : sur Corruption électorale, 29 mars ; Élection Catalogne, 9 juillet.

Travaux. — *Commission :* Intérêt local.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Pradet-Balade, député, Basses-Pyrénées (Mauléon) : Paris, 14 *ter*, rue Oudinot (17e arr.). — 1863. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 1900, réélu 27 avril 1902, sans concurrent (1er tour), par 12.009 voix sur 12.186 votants ; validé 3 juin. Inscrit : P, Ia.

Travaux. — Pr. Autorisation commune Aldudes et Urepel. — *Commissions :* Réforme judiciaire et législation ; Économies.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, A. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Prax-Paris (Adrien), ancien député, Tarn-et-Garonne

(Montauban); Paris, 193, rue de l'Université (7e arr.). — 1829. Économiste. Député à l'Assemblée nationale en 1871, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 13.003 voix sur 25.989 votants. Inscrit : DN, Ag.

Vote : Priorité Montebello, P.

PRESSENSÉ (Francis de Hault de), député, Rhône (10e circ. Lyon); Paris, 85, boulevard Port-Royal (13e arr.). — 1853. Publiciste, secrétaire d'ambassade. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 6.701 voix sur 10.544 votants; validé 3 juin. Inscrit : S.

Discours : sur Députés républicains espagnols, 20 juin; sur Élection Truy, 9 juillet; sur Élection Stanislas de Castellane, 12 juillet; sur Politique générale, 17 octobre; sur Procédure parlementaire, 21 octobre; sur Gaz Paris, 14, 20 novembre.

Travaux. — Commissions : Gaz; Assurance sociale; Affaires extérieures.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

PROUST (Auguste), député, Savoie (Albertville); Paris, 52, rue Monge (5e arr.). — 1852. Notaire, maire, conseiller général. Élu 1901, réélu 11 mai 1902 (2e tour) par 4.129 voix sur 8.120 votants; validé 19 juin.

Inscrit : AL, Ia, Zo, Bc.

Travaux. — Commissions : Réforme judiciaire et Législation; Règlement Chambre; Législation fiscale.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

PRUD'HOMME-HAVETTE (Louis), ancien député, Meuse (Verdun); Paris, 23, rue de Rivoli (4e arr.). — 1834. Industriel, maire, conseiller général. Élu 1894, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 7.243 voix sur 17.098 votants. Inscrit : P.

Vote : Priorité Montebello, P.

PUECH (Louis), député, Seine (3e arr.); Paris, 104, boulevard Sébastopol (3e arr.). — 1852. Avocat, conseiller municipal (1893). Élu 1898, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 10.288 voix sur 18.828 votants; validé 3 juin.
Inscrit : GR, Ic, RS, Ef, Pb, DSr.

Discours : sur Imprimerie Nationale, 11 février; sur Budget (finances), 19 février; sur Élection Fournier, 24 juin; sur Régime du gaz, 1er juillet, 3 décembre.
Travaux. — R. sur Propriété artistique des œuvres de sculpture. — R. sur Élection Fournier. — Pr. Récompenses pour Expositions Saint-Péterbourg, Lille, Industrie Paris. — *Commissions :* Gaz; Grandes commissions: Réformes judiciaires et Législation; Assurance.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

PUGLIESI-CONTI (Paul), député, Seine (1re circ. 17e arr.). Paris, 19, avenue de Villiers (17e arr.). — 1861. Avocat. Conseiller municipal et général de Paris (1900-1903). Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.463 voix sur 12.869 votants; validé 5 juin. Inscrit : AL, Ro, Pb.

Discours : sur Élection Jean de Castellane, 9 juillet; sur Cumul fonctions électives, 28 novembre.
Travaux. — *Commission :* Enquête Saint-Denis.
Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, P.

QUESNEL (Louis), ancien député, Seine-Inférieure (2e circ. Yvetot); Paris, 26, rue Las-Cases (7e arr.). — 1868. Propriétaire. Élu 25 mars 1900 (1er tour), par 4.775 voix sur 9.381 votants; validé 3 avril; se retire en 1902. Inscrit : P, pmC.

Discours : sur Budget (guerre), 27, 28 février.
Vote : Priorité Montebello, P.

QUILBEUF (Gustave), député, Seine-Inférieure (4e circ.

Rouen); au Houlme (Seine-Inférieure). — 1844. Propriétaire, maire. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.912 voix sur 13.722 votants; validé 5 juin.
Inscrit : Ag, pmC, Su, Ia, Cid, Bc.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier; (finances), 20 février.
Travaux. — *Commission :* Enquête Montreuil.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Rabier (Fernand), député, Loiret (1re circ. Orléans); Paris, 11, avenue de la Motte-Picquet (7e arr.). — 1855. Avocat, maire-adjoint. Élu février 1888, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.339 voix sur 20.442 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, GD, Ro, E, Ia.

Discours : sur Monopole inhumations, 16 janvier, 18, 28 novembre; sur Amendement financier, 4 mars; budget (postes), 4 mars; sur Responsabilité des transporteurs, 4, 17 mars; sur Élection Catalogne, 9 juillet; sur Tenue établissements congréganistes, 11, 13 novembre; sur Patentes, 1er et 2 décembre.
Travaux. — R. services postaux Corse. — R. sur Monopole inhumations. — R. sur Commission du suffrage universel. — R. sur Réclamations pour colis postaux. — R. sur Modification art. 18 loi sur les Associations. — Pr. et R. sur Récompenses Glasgow. — R. sur Modification art. 331 et 332 Code pénal. — R. sur Amnistie. — R. sur Ouverture et tenue établissements congréganistes. — Pr. et R. sur Monopole inhumations. — *Commissions :* Monopole inhumations; Patentes; Initiative; Presse; Comptabilité; Associations; Travaux publics.
Votes : Priorité Montebello, A. — Patrie française, P. — Affichage P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Ragot-Blondeau (Constant), député Loir-et-Cher (2e circ. Blois); Paris, 93, rue de la Boëtie (8e arr.). — 1838. Propriétaire, maire, conseiller d'arrondissement. Élu

1893, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 9.219 voix sur 14.685 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, Ag, Col, E.

Travaux. — *Commissions* : Comptabilité; Postes; Législation fiscale.

Votes : Priorité Montebello. C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, O.

Raiberti (baron Flaminius), député, Alpes-Maritimes (1re circ. Nice); Paris, 10, rue Frédéric-Bastiat (8e arr.). T. 543.42. — 1862. Avocat. Élu 1890, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.278 voix sur 12.860 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Col, Ro, Zo.

Discours : sur Affaires étrangères, 21, 23 janvier; sur Service deux ans, 24 février; sur Budget (guerre), 25 février; sur Inscrits maritimes, 3 mars; sur la loi du 27 décembre 1890, 6 mars.

Travaux. — Pr. Service militaire. — R. sur Comptabilité du matériel de guerre à la réserve. — *Commissions* : Crédits; Armée; Assurance sociale.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Rajon (Claude), député, Isère (1re circ. La Tour-du-Pin); Paris, 30, quai de Béthune (4e arr.). — 1866. Professeur, bibliothécaire. Élu 1897, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.933 voix sur 15.738 votants; validé 3 juin. Secrétaire de la Chambre (1901-1902). Inscrit : GR, E, pmC, Ia, Bc.

Discours : sur Budget (Instruction publique), 18 février; (finances), 20 février.

Travaux. — *Commissions* : Associations; Douanes; Enseignement.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Ramel (Fernand de), député, Gard (2e circ. Alais);

Paris, 23, rue de Bourgogne (7e arr.). — 1847. Sous-préfet, avocat au conseil d'État, conseiller général. Élu 1889, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 9.343 voix sur 18.124 votants; validé 16 juin. Inscrit : DN, Ag.

Discours : sur Travail des mines, 29 janvier, 5 février; sur Budget (commerce), 6 février; (guerre), 25 février; sur sa validation, 16 juin; sur Élection Fournier, 24 juin; sur Application loi sur Associations, 4 juillet; sur Compétence tribunaux civils pour atteintes à propriété privée par fonctionnaires publics, 11 juillet; sur Politique générale, 16 octobre; sur Tenue établissements congréganistes, 11 novembre; sur Amnistie, 5 décembre.

Travaux. — R. sur Élection Proust. — Pr. Encouragements à la sériciculture. — Pr. sur Compétence tribunaux civils, atteintes à propriété privée par fonctionnaires publics. — Pr. Retraites des ouvriers mineurs.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

RAULINE (Gustave), député, Manche (Saint-Lô); Paris, 2, rue de Vienne (8e arr.). — 1822. Agriculteur, maire, conseiller général. Président d'âge (14 janvier 1902). Élu 1876, réélu 27 avril 1902 par 13.546 voix, sans concurrent, sur 14.308 votants; validé 3 juin. Inscrit : D, Ag, NP, Cid, Bc.

Discours : Allocution, 14 janvier, 1er juin.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

RAZIMBAUD (Jules), député, Hérault (Saint-Pons); Paris, 7, rue Gustave Courbet (16e arr.). — 1837. Notaire, maire, conseiller général. Élu 1885, réélu 27 avril 1902, sans concurrent (1er tour), par 8.047 voix sur 8.689 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, GR, V, pmC, Ia, E.

Travaux. — *Commissions :* Agriculture; Administration.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage,

P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Regnault (Alfred), ancien député, Manche (Coutances) ; Paris-Auteuil, 78, rue Mozart (16e arr.). — 1843. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 1881, non réélu 1885. Élu 1893, réélu 8 mai 1898, sans concurrent, par 16.834 voix sur 19.176 votants; se retire en 1902.

Inscrit : P, NP, Ag.

Discours : sur Outillage national, 28 janvier.

Vote : Priorité Montebello, C.

Reille (baron Amédée), député, Tarn (2e circ. Castres) : Paris, 10, boulevard de la Tour-Maubourg (7e arr.). — 1872. Officier de marine, conseiller général. Élu 1899, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.566 voix sur 18.434 votants; validé 5 juin. Secrétaire d'âge, 14 janvier.

Inscrit : AL.

Discours : sur Élection Dutreil, 8 juillet; sur Politique générale, 17, 20 octobre; sur Procédure parlementaire, 23 octobre; *interpellation* sur Escadre Méditerranée, 24 novembre.

Travaux. — R. sur Validation Dutreil.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Reille (baron Xavier), député, Tarn (1re circ. Castres) ; Paris, 10, boulevard de la Tour-Maubourg (7e arr.). — 1871. Officier, maire, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.609 voix sur 14.381 votants; secrétaire d'âge 14 janvier. Inscrit : AL, V, IC.

Discours : sur Situation financière, 26 juin; sur Pensions civiles, 3 juillet; sur Contributions directes, 7 juillet; sur Tenue établissements congréganistes, 11 novembre.

Travaux. — sur Règlement Chambre (Art. 34).

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Renault-Morlière (Amédée), député, Mayenne (1re circ. Mayenne); Paris, 69, rue de l'Université (7e arr.). — 1839. Avocat au conseil d'État, maire, vice-président du conseil général. Élu 1876, non réélu 1885; élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 11.481 voix, sans concurrent, sur 12.883 votants. Inscrit : P, Ag, Cid, Bc.

Discours : sur Chemins de fer, 6 mars; sur Application loi association, 17 octobre; sur Affaire Humbert, 6 décembre.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Rendu (Armand), ancien député, Oise (Clermont); Paris, 7, rue Blanche (9e arr.). — 1844. Conseiller général. Élu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 9.900 voix sur 20.911 votants. Inscrit : Rs, GD, pmC, IC, E.

Vote : Priorité Montebello, C.

Renou (Victor), ancien député, Seine (3e circ. Saint-Denis); Paris, 3, rue Mariotte (17e arr.). — 1845. Ouvrier tailleur de pierres, conseiller général. Élu 1896, réélu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 7.725 voix sur 16.458 votants. Inscrit : S, DS, Ro.

Discours : sur Budget (guerre), 25 février; sur Gaz, 29 mars.

Vote : Priorité Montebello, O.

Renoult (René), député, Haute-Saône (1er circ. Lure); Paris, 49, boulevard Haussmann (9e arr.). T. 312-11. — 1867. Avocat. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.491 voix sur 16.608 votants; validé 3 juin.

Inscrit : RS, GR, E, la, Bc, Zo, Ef.

Discours : Question sur Procédure parlementaire au Sénat, 26 juin.

Travaux. — Pr. Réduction dépenses publiques. — *Commissions :* Règlement Chambre; Assurance sociale; Législation fiscale; Enquête Paris (XIe).

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Réveillaud (Eugène), député, Charente-Inférieure (Saint-Jean-d'Angely); Versailles, 85, rue des Chantiers (Seine-et-Oise). — 1851. Avocat, publiciste. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 10.613 voix sur 21.224 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, Bc, E.

Discours : sur Procédure parlementaire, 20, 24 octobre, 20 novembre.

Travaux. — Pr. sur Scrutin de liste et représentation proportionnelle. — *Commissions :* Presse; Suffrage universel; Associations; Affaires extérieures; Administration.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Rey (Émile), député, Lot (Cahors); Paris, 126, rue de Rennes (6e arr.). — 1838. Docteur, vice-président du conseil général. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 13.049 voix sur 25.745 votants; validé 3 juin.
Inscrit : UD, Ag, M, Ia, pmC.

Discours : sur Contributions mobilières, 7 mars; sur Élection Guyot de Villeneuve, 3 juillet; sur Contributions directes, 7 juillet.

Travaux. — Pr. et R. sur Assistance aux vieillards. — R. sur Assurance obligatoire sur la vieillesse. — R. sur Élection Guyot de Villeneuve. — Pr. sur Victimes Cahors. — *Commissions :* Initiative. Assurance sociale; Législation fiscale.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, A. — Arbitrage, A. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Ribot (Alexandre), député, Pas-de-Calais (1re circ. Saint-Omer); Paris, 6, rue de Tournon (6e arr.). — 1842. Avocat, magistrat, conseiller d'État, professeur, conseiller général. Ministre des affaires étrangères, 17 mars 1890-2 janvier 1893; président du conseil, 6 décembre 1892-11 avril 1893; Ministre de l'intérieur, 11 janvier

1893-4 avril 1893; Président du conseil, Ministre des finances, 26 janvier 1895-1er novembre 1895. Élu 7 avril 1878, non réélu 1885. Élu 1887, réélu 27 avril 1902, sans concurrent (1er tour), par 9.156 voix sur 10.854 votants. Inscrit : P, Ag, Col, Su, Zo.

Discours : sur Fixation interpellation sur Enseignement, 16 janvier; sur Budget (affaires étrangères), 21 janvier; sur Régime des mélasses, 21, 22 janvier; sur Interpellation enseignement, 24 janvier; sur Réforme enseignement, 12, 13, 14 février; sur Contributions mobilières, 6 mars; sur Sucres, 7 mars; sur Loi de finances, 8 mars; sur Pourcentage des instituteurs, 9 mars ; sur Amnistie, 21 mars; sur Loi électorale, 24, 29 mars; sur Obligations à court ferme, 29 mars; sur Politique générale, 12 juin; sur Élection Bougon, 30 juin; sur Application loi associations, 4 juillet; sur Contributions directes, 7 juillet; sur Conversion 3 1/2, 8 juillet; sur Emprunt de Chine, 10 juillet; sur Fermeture établissements congréganistes, 17 octobre; sur Procédure parlementaire, 24 octobre; sur Injure à la magistrature, 7 novembre; sur Arrêt constructions navales, 13 novembre; sur Escadre Méditerranée, 24 novembre; sur Sucres, 5 décembre.

Travaux. — Pr. et R. sur mutualité instituteurs.

Commission : Enquête Mines.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Ricard (Henri), sénateur, Côte-d'Or (1re circ. Beaune): Paris, 73, rue du Cardinal-Lemoine (5e arr.). — 1849. Docteur, conseiller municipal et général. Député 31 mai 1891-1902. — Élu sénateur 4 janvier 1903.

Inscrit : GD, M, pmC, E.

Discours : sur Mélasses, 21 janvier; sur Droits différentiels, 24 janvier; sur Outillage national, 28 janvier; sur Budget (agriculture), 30 janvier, 3 février. *Question* sur Exportation des vins à l'étranger, 27 mars.

Travaux. — R. sur Incendies des Maures et Esterel.

Vote : Priorité Montebello, C.

Ricard (Louis), ancien député, Seine-Inférieure (1re

circ. Rouen); Paris, 4, rue Édouard-Detaille (17e arr.). — 1839. Avocat, maire, conseiller général. Ministre de la justice, 27 février-6 décembre 1892; 1er novembre 1895-29 avril 1896. Élu 1885, réélu 8 mai 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 6.354 voix sur 13.513 votants.

Inscrit : Ag, Col.

Discours : sur Outillage national, 28 janvier; sur Budget (justice), 10 février (guerre), 28 février; sur Inscrits maritimes, 3 mars.

Vote : Priorité Montebello, C.

Richard (Pierre), député, Seine (1re circ. Sceaux); Paris, 19, avenue du Trocadéro (16e arr.). — 1864. Archiviste. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.397 voix sur 14.863 votants; validé 5 juin. Inscrit : DS, Ro, Pb.

Discours : sur Budget (guerre), 28 février; sur Lois électorales, 21, 29 mars; sur Gaz, 29 mars.

Travaux. — Pr. sur Établissements pénitentiaires. Armée.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, A. — Décrets, A. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, A.

Ridouard (Maxime), député, Vienne (Loudun); Paris, 137, rue de Grenelle (7e arr.). — 1865. Artiste peintre et graveur, maire, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 6.353 voix sur 9.891 votants; validé 5 juin. Inscrit : GR.

Travaux. — *Commissions* : Convention Monténégro. Enquête Mines. Travail,

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Rieunier (Henri), ancien député, Charente-Inférieure (Rochefort); Paris, 29, boulevard Malesherbes (8e arr.). — 1833. Officier-amiral, Ministre de la marine, 11 janvier-3 décembre 1893. Élu 1898, se retire en 1902, et échoue

2e circ. de Lannion (Côtes-du-Nord) avec 4.613 voix sur 10.376 votants. Inscrit : P, NP, PG.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier; sur Crédits supplémentaires, 3 février : sur Blanc de céruse, 4 février; sur Budget (colonies), 6 février; (Imprimerie nationale), 11 février; (cultes), 17 février; (Instruction publique), 11 février; (marine), 21 février; sur Salaires ouvriers arsenaux, 20 février; sur Crédits supplémentaires travaux hydrauliques et bâtiments civils, 21 février; (guerre), 25, 27, 28 février, 3 mars; (colonies), 3 mars; sur Inscrits maritimes, 3 mars; (postes), 4 mars; sur Loi de finances, 9 mars; sur Budget général, 28 mars.

Travaux. — Pr. Contrôle colonies. — Pr. Chefs d'état-major général Marine.

Vote : Priorité Montebello, P.

Riotteau (Émile), député, Manche (Avranches); Paris, 10, rue de Sèze (9e arr.). — 1837. Armateur, maire, conseiller général. Élu 1876, non réélu 1885, réélu 1886 et 27 avril 1902, sans concurrent (1er tour), par 16.740 voix sur 18.139 votants; validé 3 juin.

Inscrit : P, Ag, Col, NP, Cid, Bc.

Discours : sur Opérations électorales Valognes, 17 février; sur Inscrits maritimes, 3 mars.

Travaux. — *Commissions :* Courses; Enquête Paris (2e).

Votes : Priorité Montebello, A. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Riou (Yves), ancien député, Côtes-du-Nord (1re circ. Guingamp); Paris, 164, rue Vaugirard (15e arr.). — 1849. Avocat, maire, conseiller général. Élu 1898, échoue 27 avril 1902, avec 5.674 voix sur 12.434 votants.

Inscrit : P, UP, Ag, pmC.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier; (marine), 21 février.

Vote : Priorité Montebello, C.

Ripert (Jean), député, Bouches-du-Rhône (5e circ. Marseille); Paris, 84 *bis*, rue de Grenelle (7e arr.). — 1870. Avocat, maire. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 7.341 voix sur 14.109 votants; validé 16 juin.

Discours: sur sa validation, 16 juin; sur Constructions marines, 20 octobre.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, A. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Rispal (Auguste), ancien député, Seine-Inférieure (1re circ. Le Havre); Paris, 67, rue du Rocher (8e arr.). — 1836. Négociant, conseiller municipal et général. Élu 1897, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 5.559 voix sur 12.192 votants. Inscrit : P, IC, NP.

Discours : sur Conventions, 5 mars.

Travaux. — R. sur Règlement budget 1892 et 1897. — R. sur Règlement budget 1898, 1899.

Vote : Priorité Montebello, P.

Rivet (Gustave), député, Isère (1re circ. Grenoble); Paris, au Palais-Bourbon (7e arr.). — 1848. Professeur, révoqué, puis réintégré, publiciste, conseiller général. Questeur de la Chambre (1898-1902). Élu 1883, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.736 voix sur 15.386 votants: validé 3 juin. Réélu questeur 14 janvier et 6 juin 1902. Inscrit : GR, pmC, E, Ia, Bc.

Travaux. — *Commissions :* Pétitions.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Roch (Gustave), député, Loire-Inférieure (2e circ. Nantes); Paris, 31, avenue d'Eylau (16e arr.). — 1849. Avocat, conseiller général. Élu 1893, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 9.147 voix sur 10.471 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, Ro, NP, PG, E, Col.

Discours : sur Chemins de fer, 27 janvier.
Travaux. — *Commissions :* Douanes; Commerce.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Roche (Jules), député, Ardèche (2e circ. Tournon); Paris, 84, boulevard des Batignolles (17e arr.). T. 135.43. — 1841. Avocat, secrétaire général, publiciste, conseiller général, conseiller municipal de Paris, Ministre du commerce et colonies, 27 février-6 décembre 1892. Élu 21 août 1881 dans le Var, puis à Chambéry. Élu 1898, dans l'Ardèche, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.603 voix sur 12.050 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Ag.

Travaux. — R. sur Modifications circonscriptions électorales. — *Commissions :* Crédits; Congés.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Roche (Ernest), député, Seine (3e circ. 17e arr.); Paris, 2, rue Lécluze (17e arr.). — 1850. Graveur, publiciste. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 5.790 voix sur 11.334 votants; validé 3 juin. Inscrit : DN, DS, Pb.

Discours : sur Séparation Église et État, 20 octobre; sur Participations aux bénéfices des mineurs, 18 novembre.
Travaux. — Pr. sur Participations aux bénéfices des mineurs. — *Commission :* Enquête Mines.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, O. — Travail, C.

Roger (dit Roger-Ballu), député, Seine-et-Oise (2e circ. Pontoise); Paris, 25, rue Saint-Vincent de Paul (10e arr.). T. 277-85. — 1852. Inspecteur général des Beaux-Arts, maire, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 10.281 voix sur 19.547 votants. Invalidé 11 juillet, réélu

10 août par 9.760 voix sur 19.544 votants; validé 6 novembre.

Inscrit : AL, Ia, Ro, Su.

Discours : sur sa validation, 11 juillet; sur Règlement Chambre, 18 novembre; sur Incompatibilités parlementaires, 28 novembre.

Travaux. — Pr. sur Règlement de la Chambre. — Pr. sur Commissions de recensement.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, A. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

ROGEZ (Paul), ancien député, Nord (3e circ. Lille); Paris, 32, rue du Ranelagh (16e arr.). — 1869. Avoué. Élu 22 mai 1898 (2e tour), par 7.974 voix sur 15.196 votants; se retire en 1902. Inscrit : P, AL, IC.

Vote : Priorité Montebello, P.

ROHAN (prince Alain de Léon, duc de), député, Morbihan (Ploërmel); Paris, 35, boulevard des Invalides (7e arr.). T. 706.18. — 1844. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 1876, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 13.994 voix sur 22.026 votants; validé 3 juin. Inscrit : D, DN, Cid.

Discours : sur Lois électorales, 20 mars.

Travaux. — *Commission* : Pétitions.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

ROLLAND (Édouard), ancien député, Pyrénées-Orientales (1re circ. Perpignan); Neuilly (Seine), 22, rue des Huissiers. — 1833. Comptable, conseiller municipal. Élu 1889, réélu 22 mai 1898 (2e tour), par 5.511 voix sur 9.592 votants; se retire en 1902. Inscrit : Rs, V, NP, E.

Travaux. — Pr. art. 301 Code civil.

Vote : Priorité Montebello, C.

ROSCOAT (vicomte Louis du), député, Côtes-du-Nord, (1re circ. Guingamp); Paris, 6, passage de la Madeleine

(8e arr.). — 1854. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 6.584 voix sur 12.434 votants; enquêté et validé 18 novembre. Inscrit : AL, Cid.

Discours : sur sa validation; 19 juin, 18 novembre.
Votes : Patrie française, O. — Affichage, A. — Décrets, A. — Arbitrage, A. — Constructions navales, A. — Travail, P.

Rose (Théodose), député, Pas-de-Calais (1re circ. Arras); Paris, 15, avenue de la Motte-Piquet (7e arr.). — 1852. Notaire, conseiller général. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 15.589 voix sur 21.127 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Ag, pmC, Su, Ia, IC.

Travaux. — R. sur Contrat louage. — R. sur Modifications loi 25 ventôse an XI et 21 juin 1843.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, A. — Affichage, A. — Décrets, O. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Rouanet (Gustave), député, Seine (2e circ., 18e arr.); Paris, 121, rue Caulaincourt (18e arr.). — 1855. Publiciste, conseiller général et municipal (1890-1893). Élu 1893, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 10.248 voix sur 19.445 votants; validé 5 juin. Inscrit : S, DSr, E, Pb.

Discours : Interpellation sur Massacres d'Arménie, 20 janvier; sur Gaz, 29 mars; sur Procédure validation, 10 juin; sur Élection de Benoist, 23 juin; sur Procédure parlementaire, 7 novembre; sur Élection Congy, 14 novembre.
Travaux. — Commissions : Intérêt local, Enquête Mines; Affaires extérieures; Postes; Enquête Mende.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Rouby (Jean), député, Corrèze (1re circ. Tulle); Paris, 52, rue Vaneau (7e arr.). — 1860. Docteur, maire, con-

seiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 6.800 voix sur 12.746 votants; validé 16 juin.

Inscrit : UD, RS, GR, Ia, Ro.

Travaux. — *Commissions :* Pétitions; Administration; Hygiène.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Rougier (Émile), député, Deux-Sèvres (Melle); Paris, 5, rue Corneille (6e arr.). — 1855. Industriel, maire, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 11.386 voix sur 20.912 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR.

Travaux. — *Commissions :* Exécutions capitales; Économies.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Rouland (Julien), député, Seine-Inférieure (2e circ. Dieppe); Paris, 42, rue de Monceau (8e arr.). — 1860. Avocat, conseiller général, maire. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 5.637 voix sur 10.767 votants; validé 6 juin. Élu secrétaire de la Chambre 14 janvier et 6 juin. Inscrit : P, Ag, NP, Su, Cid.

Discours : sur Avancement instituteur, 4 février; sur Instruction publique, 17 février; sur Loi de finances, 8, 28 mars.

Travaux. — Pr. sur Avancement de traitements des membres enseignement primaire. — *Commissions :* Règlement Chambre; Économies; Administration; Enquête Paris (2e).

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Contructions navales, O. — Travail, P.

Rousé (Albert), député, Somme (Doullens); Paris, 73, rue de Lille (7e arr.). — 1854. Industriel, maire, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 7.001 voix sur 13.100 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, GR, Su, Ia, E.

Travaux. — R. sur Graines oléagineuses. — R. sur Impôt général sur le revenu.

Commissions : Initiative; Douanes; Enquête Paris (XIe).

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, A. — Travail, C.

ROUSSE (Charles), ancien député, Var (Brignoles), Charenton (Seine), 33, rue Gabrielle. — 1860. Négociant, publiciste, professeur, administrateur. Élu 1889, réélu 22 mai 1898 (2e tour), par 7.588 voix sur 11.570 votants ; se retire en 1902. Inscrit : Rs.

Vote : Priorité Montebello, C.

ROUSSET (Léonce), député, Meuse (Verdun); Paris, 151, rue de Grenelle (7e arr.). — Officier supérieur d'état-major, publiciste. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.714 voix sur 17.098 votants; validé 3 juin. Inscrit : Zo, Bc, Ia.

Discours : sur Incident personnel, 12 juin ; sur Emploi force publique, 20 octobre. *Question* sur Chemin de fer de la Meuse, 21 novembre ;

Travaux. — R. sur Courses de chevaux. — R. sur Service d'un an. — R. sur Chasse. — R. sur Loi 25 mars 1891 étendue à la juridiction militaire. — Pr. sur Emploi de la force publique. — *Commission :* Initiative.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, P.

ROUVIER (Maurice), sénateur, Alpes-Maritimes (Grasse); St-James, Neuilly-sur-Seine, 8, rue Windsor. T. 510.11. — 1842. Secrétaire général de préfecture, député à l'Assemblée nationale 1871, Ministre du commerce et des colonies 14 novembre 1881-30 janvier 1882, président du conseil, Ministre des finances, 30 mai-12 décembre 1887, Ministre des finances 22 février 1889-13 décembre 1892-8 juin 1902. Président du conseil général. Élu 1871 (Bouches-du-Rhône), réélu 1885 (Alpes-Maritimes). Réélu 27 avril 1902, par 4.055 voix sur 7.569 votants ; validé 3 juin. Élu sénateur 4 janvier 1903.

Inscrit : Col, Ro; NP.

Discours : Droits différentiels, 24 janvier; sur Service deux ans, 24 février; sur Contribution mobilière, 7 mars; sur Durée mandat, 18 mars.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, O. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Rouvre (Charles Bourlon de), député, Haute-Marne (Chaumont); Paris, 11, avenue de l'Alma (8e arr.). T. 501-88. — 1850. Industriel, maire, conseiller général. Député (1889-1898). Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 10.193 voix sur 20.459 votants; validé 10 juin. Inscrit : P, Bc.

Travaux. — Pr. sur Victimes Chaumont.

Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Roux (Paul), ancien député, Basses-Alpes (Digne); Paris, 3, rue Saint-Simon (7e arr.). — 1848. Notaire, maire, conseiller général. Élu 22 mai 1898 (2e tour), par 6.074 voix sur 10.870 votants; se retire en 1902.

Inscrit : UP, Ag, pmC.

Votes : Priorité Montebello, C.

Roy de Loulay (Louis), ancien député, Charente-Inférieure (St-Jean-d'Angély); Paris, 25, avenue d'Antin (8e arr.). — 1848. Propriétaire, conseiller général. Élu 1876, non réélu 1893; élu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 10.365 voix sur 21.224 votants.

Inscrit : AL, DN, Ag, V, IC, PG.

Discours : sur Budget (guerre), 27 février.

Vote : Priorité Montebello, P.

Rozet (Albin), député, Haute-Marne (Wassy); Paris, 41, rue Cambon (1er arr.). — 1852. Diplomate, consul honoraire, propriétaire, conseiller général. Élu 1889, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 9.604 voix sur 18.673 votants; validé 3 juin. Inscrit : Ag, Col, Su, La.

Travaux. — Pr. sur Victimes Wassy. — *Commissions :* Crédits; Affaires étrangères.

Votes : Priorité Montebello, A. — Patrie française, P. — Affichage, O. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

Ruau (Joseph), député, Haute-Garonne (2e circ. St-Gaudens); Paris, 17, rue Daubigny (17e arr.). — 1865. Avocat, maire, conseiller général. Élu 1897, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 11.044 voix sur 14.655 votants; validé 3 juin. Membre commission sur Contrôle circulation monétaire élu 1er décembre. Inscrit : Rs, GR, Ef, E.

Discours : sur Loi électorale, 17, 18 mars; sur Procédure parlementaire 16 juin.

Travaux. — R. sur Liberté secret du vote. — R. sur Fraudes électorales. — R. sur Scrutin de liste. — R. sur Déclassement fortifications Paris. — R. sur Recrutement.

Commissions : Crédits, Patentes; Budget; Armées; Suffrage universel; Législation fiscale; Enquête Saint-Denis.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Rubillard (Anselme), ancien député, Sarthe (1re circ. Le Mans); Paris, 49, rue Bonaparte (6e arr.). — 1826. Géomètre-expert, maire, conseiller général. Député (1876-1881); élu sénateur janvier 1882, non réélu 1891. Réélu député 22 mai 1898 (2e tour), par 9.759 voix sur 18.748 votants; se retire en 1902. Inscrit : Ro.

Vote : Priorité Montebello, O.

Rudelle (Théodore), député, Seine-et-Oise (3e circ. Versailles); Versailles, 4, rue Saint-Lazare (Seine-et-Oise). — 1843. Magistrat, avocat, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.712 voix sur 15.001 votants; validé 16 juin. Inscrit : AL, Su, Ia.

Discours : Contributions directes, 7 juillet; sur Élection Roger-

Ballu, 11 juillet; sur Application loi du 30 mars 1900, 21 novembre; sur Douzième provisoire, 6 décembre.

Travaux. — R. sur Election Vervins. — Pr. sur Modification loi de 1900 sur Travail des enfants dans industrie. — Pr. sur Timbre-quittance. — *Commissions :* Gaz; Congés.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Sabaterie (Pierre), député, Puy-de-Dôme (Ambert); Paris, 85, avenue Bosquet (7e arr.). — 1855. Docteur, maire, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.064 voix sur 16,039 votants; validé 3 juin.

Inscrit : UD, GR, In, Ef.

Travaux. — R. sur Mise en accusation ministère Waldeck-Rousseau. — Pr. sur Victimes Ambert. — *Commissions :* Armée; Initiative; Programmes électoraux; Enquête Mines.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Saint (Charles), député, Somme (Doullens); Paris, 54, rue de la Boëtie (8e arr.). T. 517.77. — 1826. Industriel. Élu 1894, réélu 8 mai 1898 (1er tour), par 8.374 voix, sans concurrent, sur 12.656 votants.

Inscrit : P, DN, Col, IC.

† Eloge funèbre, 29 janvier 1902.

Saint-Martin Valogne (Aimé de), député, Indre (La Châtre); Paris, 25, rue de l'Arcade (8e arr.). T. 257.90. — 1831. Agriculteur, maire, conseiller général. Élu 1876, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.436 voix sur 16.833 votants; validé 17 juin. Inscrit : DN, Ag.

Travaux. — *Commission :* Initiative.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, — C. Travail, P.

Saint-Pol (Ambroise de), député (Eure-et-Loir) (2e circ.

Chartres); Paris, boulevard Saint-Germain, 153 (6e arr.). — 1857. Propriétaire, maire, conseiller d'arrondissement. Élu 27 avril 1902, par 6.705 voix sur 13.437 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, Su, Ia.

Travaux. — *Commission :* Enquête Montreuil.
Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Saint-Quentin (comte Louis Doynel de), ancien député, Calvados (2e circ. Caen); Paris, 3, rue de Magdebourg (16e arr.). T. 688-94. — 1850. Propriétaire, maire. Élu 1894, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 4.620 voix sur 10.963 votants. Inscrit : P, AL, Ag, NP.

Discours : sur Budget (guerre), 28 février.
Vote : Priorité Montebello, P.

Salignac-Fénelon (Jean de), ancien député, Haute-Saône (1re circ. Lure); Paris, 20, avenue Rapp (7e arr.). — 1858. Officier, conseiller général. Élu 22 mai 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 7.011 voix sur 16.608 votants. Inscrit : P, AL, DN, Ag.

Vote : Priorité Montebello, P.

Salis (Jacques), député, Hérault (2e circ. Montpellier); Paris, 15, rue Rougemont (9e arr.). — 1848. Avocat, maire, conseiller général. Élu 1881, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 5.966 voix sur 6.553 votants; validé 3 juin.
Inscrit : SR, E, NP.

Discours : sur Budget (guerre), 28 février; (postes), 4 mars; (finances), 6 mars.
Travaux. — Pr. sur Taxe eaux minérales. — Pr. sur Réglementation bouilleurs de cru. — R. sur Régime alcools dénaturés Corse. — *Commissions :* Crédits; Budget; Législation fiscale.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, A.

SANDRIQUE (Albert), député, Ardennes (Rethel); Paris, 2, rue Boyer-Barret (14e arr.). — 1854. Propriétaire, agriculteur, maire, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 6.150 voix sur 12.345 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR, Su, Zo.

Travaux. — *Commission :* Intérêt local.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, O. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

SARRAUT (Albert), député, Aude (2e circ. Narbonne ; Paris, 27, boulevard La Tour-Maubourg (7e arr.). — 1872. Publiciste, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.435 voix sur 14.744 votants; validé 5 juin. Inscrit : Rs, Ef, E.

Travaux. — *Commissions :* sur Réforme judiciaire et Législation: Douanes.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

SARRAZIN (Pierre), député, Dordogne (Sarlat); Paris, 95, rue de Richelieu (2e arr.). — 1854. Docteur, maire, conseiller général. Élu 28 juin 1896, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 13.352 voix sur 26.531 votants; validé 3 juin. Inscrit : UD, GR, E, pmC, Ia.

Discours : sur Budget (travaux publics), 28 janvier.
Travaux. — *Commissions :* Initiative; Travail; Administration Enquête Guingamp.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, A. — Affichage, A. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

SARRIEN (Ferdinand), député, Saône-et-Loire (2e circ. Charolles); Paris, 22, avenue de l'Observatoire (14e arr.). — 1840. Avocat, maire, président du conseil général: Ministre des postes, 6 avril 1885-7 janvier 1886; Intérieur, 7 janvier-11 décembre 1886; Justice, 11 décembre 1886-30 mai 1887; Intérieur, 12 décembre 1887-3 avril

1888; Intérieur, 28 mars-29 avril 1896; Justice et cultes, 28 juin-1er novembre 1898. Vice-président de la Chambre (1896-98). Élu 1876, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 11.873 voix sur 17.196 votants; validé 3 juin.
Inscrit : GD, GR.

Discours : sur Contributions mobilières, 7 mars.
Travaux. — *Commissions :* Assurance sociale; Enseignement.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

SAUMANDE (Georges), député, Dordogne (1re circ. Périgueux); Paris, 7, rue du Havre (8e arr.). — 1851. Avoué, maire. Élu 1893, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.178 voix sur 15.003 votants; validé 3 juin. Inscrit : GR.

Travaux. — R. sur Victimes Périgueux. — *Commissions :* Marine; Enquête Mines; Enquête Montreuil.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

SAUVANET (Charles), ancien député, Allier (2e circ. Montluçon); Paris, 108, boulevard Arago (14e arr.). — 1851. Publiciste, conseiller municipal et d'arrondissement. Élu 1893, réélu 8 mai 1898 (1er tour), par 8.609 voix sur 16.865 votants; se retire en 1902. Inscrit : SR, pmC.

Vote : Priorité Montebello, O.

SAUZÈDE (Jules), député, Aude (1er circ. Carcassonne); Paris, 5, quai d'Orsay (7e arr.). — 1844. Propriétaire viticulteur, maire, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 5.799 voix sur 11.202 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs.

Travaux. — *Commissions :* Armée; Administration.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Savary de Beauregard (Henri), député, Deux-Sèvres (Bressuire); Paris, 27, avenue Bosquet (7e arr.). — 1862. Propriétaire, maire, conseiller d'arrondissement. Élu 1897, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 14.985 voix sur 18.289 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, DN, Ag, Ia.

Travaux. — Pr. sur Victimes Bressuire.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales. O. — Travail, P.

Schneider (Charles), député, Haut-Rhin (Territoire de Belfort); Paris, 40, rue du Louvre 1er arr.). — 1851. Maire, conseiller général, magistrat consulaire. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.517 voix sur 19.043 votants: validé 11 juillet. Inscrit : Rs, E, Zo.

Travaux. — *Commissions :* Enseignement; Administration.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Schneider (Eugène), député, Saône-et-Loire (2e circ. Autun); Paris, 27, rue de Bourgogne (7e arr.). T. 531.92. — 1868. Maître de forges au Creusot, conseiller général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 11.586 voix sur 17.333 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Selle (Auguste), député, Nord (3e circ. Valenciennes : Paris, 11, rue Lebon (17e arr.). — 1854. Pharmacien. maire, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 11.503 voix sur 20.319 votants; validé 3 juin.
Inscrit : SE, Zo.

Discours : sur Politique générale, 14 octobre; sur Grèves. 21 octobre; sur Amnistie, 21 novembre.
Commissions : Amnistie; Travail.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

SEMBAT (Marcel), député, Seine (1re circ. 18e arr.); Paris, 9, rue Damrémont (18e arr.). — 1852. Publiciste. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 5.999 voix sur 11.904 votants; validé 3 juin.
Inscrit : SR, DSr, Ro, E, Ef, Pb.

Discours : sur Budget (affaires étrangères), 21 janvier; sur Chemin de fer, 23 janvier; sur Fêtes russes, 3 février; sur Budget (justice), 10 février; (guerre), 27, 28 février; (postes), 4, 8 mars; (Beaux-Arts, 5 mars; (Finances), 6 mars; sur Loi de finances, 9 mars; sur Repos hebdomadaire, 27 mars; sur Disjonction taxes postales, 29 mars; sur Politique générale, 12 juin; *Interpellation* sur députés républicains espagnols, 20 juin; sur Revue du 14 Juillet, 9 juillet; sur Économies administratives, 10 juillet; sur Grandes Commissions, 17 novembre; sur Clôture de la Session, 6 décembre.
Travaux. — R. sur Mandat de recouvrement. — R. sur Journaux périodiques. — *Commissions :* Grandes Commissions; Budget; Postes.
Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, C.

SÉNAC (Urbain), député, Tarn-et-Garonne (Castelsarrazin); Paris, 7, rue de Bourgogne (7e arr.). — 1839. Notaire, maire-adjoint, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.779 voix sur 17.942 votants; validé 20 juin. Inscrit : Rs, Ia.

Discours : sur Victimes Gers et Tarn-et-Garonne, 9 juillet.
Travaux. — *Commissions :* Initiative; Économies; Administration.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

SENESCAIL (Antonin), ancien député, Aude (Castelnaudary); Paris, 59, rue de Lille (Hôtel du Conseil d'État) (7e arr.). — 1865. Industriel, maire. Élu 1901, échoue 11 mai

1902 (2e tour), avec 3.841 voix sur 11.672 votants; validé 14 juin.

Vote : Priorité Montebello, C.

Serres (Honoré), député, Haute-Garonne (2e circ. Toulouse); Paris, 5, quai d'Orsay (7e arr.). — 1845. Maire, conseiller général. Élu 17 août 1902 (1er tour), par 8.382 voix sur 13.990 votants; validé 30 octobre. Inscrit : Rs, Ro.

Travaux. — Commissions : Programmes électoraux; Assurance sociale; Administration.

Votes : Arbitrage, P. — Décrets, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Sibille (Maurice), député, Loire-Inférieure (1re circ. Nantes); Paris, 44, boulevard des Invalides (7e arr.). — 1847. Avocat, conseiller général. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 8.815 voix sur 16.453 votants; validé 3 juin. Membre de la Commission supérieure du Travail, élu 13 novembre. Inscrit : P, NP, PG.

Discours : sur Crédits supplémentaires, 3 février; sur Imprimerie nationale, 11 février; sur Conventions, 13 février; sur Repos hebdomadaire, 27 mars; sur Élection Congy, 14 novembre; sur Sucres, 4, 5 décembre.

Travaux. — R. sur Élection Congy. — *Commissions :* Crédits: Budget.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, P. — Affichage. C. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, O.

Sicard (Martial), ancien député, Basses-Alpes (Forcalquier); Paris, 12, rue Antoine-Roucher (16e arr.). — 1848. Avoué, maire, conseiller général. Élu 1895, échoue 1902 (1er tour), avec 3.581 voix sur 8.242 votants.

Inscrit : UP, Ag, pmC.

Discours : sur Chemins de fer, 27 janvier; sur Budget (agriculture), 30 janvier, 3 février; *Question* sur canal de Manosque, 3 février:

sur Budget (commerce), 6 février; (justice), 10 février, (Instruction publique), 18 février; (guerre), 28 février; (postes), 4 mars.

Travaux. — R. sur Chartres. — R. sur Perreux, Villemomble et Neuilly-Plaisance. — R. sur Emprunt Dijon. — R. sur Besançon. — R. sur Rennes. — R. sur Saint-Etienne. — R. sur Toulouse. — R. sur Cholet. — R. sur Douai. — R. sur Bar-le-Duc. — R. sur Emprunt Avignon. — R. sur Bordeaux. — R. sur Brive. — R. sur Glaudon. — R. ville Foix. — R. sur Châteauroux. — R. sur Toulouse. — R. sur Reims. — R. sur Nieulle, Saint-Sornin, Créteil, Maison-Alfort, Bagnizeau.

Vote : Priorité Montebello, P.

SIEGFRIED (Jules), député, Seine-Inférieure (1re circ. Havre); Paris, 226, boulevard Saint-Germain (7e arr.). T.156-83 — 1837. Négociant, maire, magistrat consulaire. Député 1885-1897. Sénateur (1897-1900). Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 6.520 voix sur 12.192 votants; validé 3 juin. Élu membre de la Commission Dépôts et Consignations 1er juillet. Inscrit : UD, E, Cid.

Discours : sur Arrêt des constructions navales, 13 novembre.

Travaux. — *Commissions :* Douanes; Commerce.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, P.

SIMYAN (Julien), député, Saône-et-Loire (2e circ. Mâcon); Paris, 36, rue de Tocqueville (17e arr.). T. 530-95. — 1850. Publiciste, maire, conseiller général. Député 1885-1889. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.979 voix sur 12.036 votants; validé 6 juin. Inscrit : Rs, M, E, Bc.

Discours : sur Budget (postes), 8 mars; sur Loi de finances, 9, 28 mars; sur Lois électorales, 17 mars; sur Procédure parlementaire, 24 octobre.

Travaux. — *Commissions :* Convention Monténégro; Amnistie; Budget; Enquête mines; Affaires extérieures; Enseignement.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Sireyjol (Léon), député, Dordogne (Nontron); Paris. 83, rue Vaneau (7e arr.). — 1861. Docteur, maire, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 12.151 voix sur 18.413 votants; validé 3 juin.

Inscrit : UD, Rs, GR, E.

Travaux. — *Commissions :* Travaux publics; Administration.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Sirot (César), ancien député, Nord (3e circ. Valenciennes); Paris, 19, rue Cambacérès (8e arr.). — 1844. Maître de forges, maire, conseiller général et d'arrondissement. Élu 1899, validé 25 février, échoue 11 mai 1902 (2e tour) avec 7.814 voix sur 20.319 votants.

Vote : Priorité Montebello, C.

Solages (marquis Jérôme de), ancien député, Tarn (2e circ. Albi); Paris, 10, boulevard de la Tour-Maubourg (7e arr.). — 1862. Propriétaire, conseiller général. Élu 1889. démissionnaire 1892, réélu 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 6.154 voix sur 12.763 votants. Inscrit : AL.

Vote : Priorité Montebello, P.

Spronck (Maurice), député, Seine (2e circ. 7e arr.): Paris, 5, rue du Pont-du-Lodi (6e arr.). — 1861. Avocat. publiciste, conseiller municipal 1900. Élu 27 avril 1902 (1er tour) par 4.380 voix sur 8.541 votants; validé 16 juin. Inscrit : AL, Pb.

Discours : sur Procédure d'enquête, 24 juin; sur Élection Jumel. 30 juin; sur Chemins de fer Paris-Chartres, 8, 9 juillet; sur Galerie des machines, 6 novembre; sur Gaz à Paris, 14 novembre. 2, 3 décembre; sur Cumul fonctions électives, 28 novembre.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Suchetet (André), député, Seine-Inférieure (3e circ. Le

Havre) ; Bréauté, Seine-Inférieure. — 1849. Propriétaire, maire. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.583 voix sur 16.426 votants ; validé 3 juin.

Inscrit : AL, Ag, pmC, IC, Su, Ia, Cid, NP.

Discours : sur Procès-verbal et Ordre du jour, 16 janvier ; sur Graines oléagineuses, 30 janvier ; sur Dispenses militaires, 4 février ; sur Budget (Cultes), 17 février ; (Instruction publique), 18 février ; (Marine), 21 février ; sur service deux ans, 24 février ; sur Loi de finances, 9 mars ; sur Élection Garnier, 8 juillet.

Travaux. — Pr. sur Prolongation du mandat de député. — Pr. sur Affichage électoral. — Pr. sur Graines oléagineuses. — Pr. sur Régime boissons. — Pr. sur Travail établissements industriels. — Pr. sur Élection juge consulaire.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, A. — Constructions navales, C. — Travail, P.

SURCHAMP (Abel), ancien député, Gironde (1re circ. Libourne) ; Paris, 26, rue Chevert (7e arr.). — 1849. Négociant, maire. Élu 1889, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 8.362 voix sur 16.910 votants. Inscrit : UP, V.

Discours : Question sur municipalité Sainte-Foy-la-Grande, 7 février.

Vote : Priorité Montebello, C.

SURCOUF (baron Robert), député, Ille-et-Vilaine (2e circ. Saint-Malo) ; Paris, 22, rue de Tocqueville (17e arr.). — 1868. Armateur. Élu 1898, réélu 27 avril 1902, sans concurrent (1er tour), par 10.645 voix sur 11.815 votants ; validé 3 juin. Élu secrétaire de la Chambre le 14 janvier et 6 juin. Inscrit : UD, IC, PG, Col, Cid.

Discours : sur Budget (affaires étrangères), 21 janvier ; sur Inscrits maritimes, 3 mars.

Travaux. — *Commission :* Marine.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, P. — Affichage, A. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, P.

Syveton (Gabriel), député, Seine (2e arr.); Neuilly-sur-Seine, 20 *bis*, avenue de Neuilly. — 1864. Professeur agrégé de l'Université, publiciste. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.394 voix sur 13.665 votants; enquêté, censuré avec exclusion temporaire, 6 décembre. Inscrit : Pb.

Discours : sur sa validation, 17 juin; sur Affaire Humbert, 27 juin, 6 décembre; sur Cumul fonctions électives, 28 novembre.

Votes : Patrie française, C. — Affichage, A. — Décrets, A. — Arbitrage, A. — Constructions navales, A. — Travail, A.

Tailliandier (Henri), député, Pas-de-Calais (2e circ. Arras); Paris, 15, avenue Bosquet (7e arr.). T. 700-40. — 1847. Propriétaire, maire, conseiller général. Élu 1885, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 14.181 voix sur 19.055 votants; validé 3 juin. Inscrit : AL, Ag, Su, Ia, Zo.

Discours : sur Taxe octroi Bapaume, 29 mars.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Tavé (Jean), député, Corrèze (2e cir. Tulle); Paris, 12, rue de Ponthieu (8e arr.). — 1856. Avocat, maire. Élu 11 mai 1902 (2e tour) par 10.365 voix sur 13.488 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, Ro.

Discours : sur Élection Daudé, 23 juin; sur Ouvriers des manufactures de l'État, 3 juillet; sur Licenciement ouvriers militaires, 10 juillet.

Travaux. — Pr. sur Victimes Tulle. — *Commissions :* Patentes; Règlement Chambre; Travail; Enseignement.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Ternaux-Compans (Maurice), ancien député, Ardennes (Rethel); Paris, 25, rue Jean-Goujon (8e arr.). T. 525.50. — 1846. Diplomate, conseiller général. Élu 1898, échoue 27

avril 1902 (1er tour), avec 2.182 voix sur 12.439 votants. Inscrit : P, Ag, Col.

Vote : Priorité Montebello, P.

THÉRON (Ferdinand), député, Aude (Carcassonne); Paris, 66, boulevard Port-Royal (5e arr.). — 1834. Viticulteur, conseiller général. Député 1885-1893; élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.434 voix sur 13.373 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, E.

Travaux. — Commission : Agriculture.
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

THEULIER (Albert), ancien député, Dordogne (Nontron); Paris, 7, rue Portalis (8e arr.). — 1842. Docteur, maire, président du conseil général. Élu 1881, réélu 8 mai 1898 (1er tour), par 13.183 voix sur 18.745 votants; se retire en 1902. Inscrit : M.

Vote : Priorité Montebello, C.

THIERRY (Joseph), député, Bouches-du-Rhône (3e circ. Marseille); Paris, 8, place de La Tour-Maubourg (7e arr.). — 1857. Avocat. Élu 22 mai 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.435 voix sur 15.151 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Col, IC, NP.

Discours : sur Régime des Mélasses, 22 janvier; sur Conditions du travail, 28 janvier; sur Admission temporaire des froments, 29 janvier; sur Budget (commerce), 6 février; sur Services postaux Corse, 10 février; sur Emprunt Marseille, 25 février; sur Budget (finances), 6 mars; sur Collège Stanislas, 9 mars; sur loi de finances, 9 mars; sur Candidatures multiples, 25 mars; sur Corruption électorale, 29 mars; sur Arbitrage dans les grèves, 23 octobre; sur procédure parlementaire, 24 octobre; sur Création taxes sur montant des assurances, 28 octobre; sur Grandes commissions, 17 novembre; sur Sucres, 5 décembre.

Travaux. — R. sur Marine marchande. — Pr. sur Zones franches des ports. — *Commissions :* Crédits; Sociétés d'assurances. Intérêt local; Budget; Douanes.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

THIERRY-CAZES (Thierry), député, Gers (Lectoure): Paris, 12, rue Saint-Roch (1er arr.). — 1864. Universitaire, maire. Député (1893-1898). Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 6.451 voix sur 11.399 votants; validé 19 juin.

Inscrit : Rs, E, Ia, Ro.

Discours : sur sa validation, 19 juin.

Travaux. — Pr. sur Victimes Lectoure.

Commission : Économies.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, A. — Arbitrage, A. — Constructions navales, P. — Travail, C.

THIERRY-DELANOUE (Paul), député, Aube (Bar-sur-Aube); Paris, 14, Cours la Reine (8e arr.) — 1843. Agriculteur, maire, conseiller général. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 4.717 voix sur 9.034 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Ag.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, P.

THIVRIER (Léon), député, Allier (1re circ. Montluçon); Paris, 49, rue Bargue (15e arr.). — 1871. Docteur, conseiller général. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.168 voix sur 18.472 votants; validé 3 juin. Inscrit : Sr.

Discours : sur Licenciement ouvriers militaires, 10 juillet; sur Abrogation loi sur Menées anarchistes, 11 juillet; sur Répression des grèves, 21 octobre.

Travaux. — *Commission :* Assurance sociale.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, C.

Thomson (Gaston), député, Constantine (2e circ.); Paris, 72, rue Ampère (17e arr.). T. 529-50. — 1848. Publiciste, député 1877-8 mai 1898 (1er tour), par 5.130 voix; validé après enquête 3 mars 1899; réélu 27 avril 1902, par 7.179 voix sur 10.087 votants; validé 6 juin. Inscrit : UD, Col, NP, E.

Discours : sur Occupation Sud Algérien, 25 mars; sur Constructions navales, 13 novembre.

Travaux. — Commissions : Crédits; Marine; Budget.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Tiphaine (Alfred), député, Indre-et-Loire (2e circ. Tours); Paris, 47, rue de Verneuil (7e arr.). — 1836. Maire, président du conseil général. Élu 1893, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 13.971 voix sur 21.076 votants; validé 5 juin. Inscrit : GR, E.

Travaux. — Commissions : Associations; Agriculture.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Tourgnol (Jules), député, Haute-Vienne (2e circ. Limoges); Paris, 6, avenue de la Motte-Picquet (7e arr.). — 1833. Universitaire, conseiller municipal et général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 12.016 voix sur 19.010 votants; validé 3 juin.

Inscrit : Rs, pmC, Ro, E, Ia.

Travaux. — Commissions : Congés; Pétitions.

Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Tournade (Henri), député, Seine (2e circ. 10e arr.); Paris, 95, rue des Marais (10e arr.). — 1850. Industriel, of-

ficier. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 7.040 voix sur 12.104 votants; validé 3 juin. Inscrit : Pb.

Discours : sur Élection Sénac, 18 novembre; sur Tramways Sud, 20 novembre; sur Incompatibilité entre député et conseiller municipal à Paris, 28 novembre; sur Contributions directes, 7 juillet.
Travaux : Pr. Fermeture gares Petite Vitesse.
Votes : Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, O. — Constructions navales, O. — Travail, P.

TOURNIER (Albert), député, Ariège (Pamiers); Paris, 8, rue de Condé (6e arr.). — 1855. Bibliothécaire, homme de lettres. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.745 voix sur 19.087 votants; validé 5 juin. Inscrit : Rs, Ia.

Travaux. — *Commissions :* Armée; Sites; Enseignement.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

TRAMU (Charles), ancien député, Doubs (2e circ. Besançon); Paris, 35, boulevard St-Germain (5e arr.). — 1838. Négociant, maire. Élu 8 mai 1898 (1er tour), par 6.436 voix sur 12.524 votants; se retire en 1902.
Inscrit : Rs, GD, pmC, Ro, E.

Vote : Priorité Montebello, C.

TRANNOY (Gustave), député, Somme (1re circ. Péronne); Paris, 39, rue de Bourgogne (7e arr.). — 1837. Avocat, conseiller municipal. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 14.172 voix sur 24.013 votants; validé 3 juin.
Inscrit : P, Ag, Su.

Discours : sur Ordre du jour, 16 janvier; sur Procédure parlementaire, 21 octobre, 18 novembre; sur Grandes commissions, 17 novembre.
Travaux. — *Commission :* Enquête Lorient.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

Trouillot (Georges), député, Jura (Lons-le-Saulnier); Paris, 76, rue Notre-Dame-des-Champs (6e arr.). — 1851. Avocat, publiciste, conseiller municipal, président du conseil général, Ministre des colonies, 28 juin-1er novembre 1898. Vice-président de la Chambre, 6 juin 1902; démissionnaire, 16 juin. Élu 1889, réélu 27 avril 1902; (1er tour), par 13.217 voix sur 23.028 votants; validé 5 juin.
Inscrit: GR, UD, Ag, Zo, Bc, E.

Votes: Priorité Montebello, C. — Patrie française, O. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Trouin (César), député, Oran (1re circ.); Paris, 5, rue de Chantilly (9e arr.). — 1866. Instituteur, négociant, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 5.790 voix sur 11.458 votants; validé 3 juin. Inscrit : Rs, E.

Discours : sur Affaire Humbert, 27 juin; sur Patentes, 2 décembre.
Travaux. — Commissions : Économies; Affaires extérieures; Enquête, Paris (XIe); Enquête Saint-Denis.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, A. — Arbitrage, A. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Truy (Paul), député, Pas-de-Calais (Montreuil); Paris, 6 *bis*, rue de la Terrasse (17e arr.). — 1876. Propriétaire. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.937 voix sur 17.642 votants; enquêté. Inscrit : Su, Zo, Ia.

Discours : sur sa validation, 8 juillet.
Travaux. — Commission : Initiative.
Votes : Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, A. — Arbitrage, A. — Constructions navales, A. — Travail, A.

Turigny (Jean), député, Nièvre (2e circ. Nevers); Paris, 26 *bis*, boulevard Diderot (12e arr.). — 1822. Docteur, maire, conseiller municipal et général. Élu 23 avril 1873, invalidé et réélu 12 octobre 1876 et 27 avril 1902 (1er

tour), par 6.634 voix sur 8.955 votants; validé 3 juin. Inscrit : M, Ia.

Votes : Priorité Montebello, A. — Patrie française, O. — Affichage, O. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, O. — Travail, O.

Ursleur (Henri), député, Guyane; Neuilly (Seine), 3, rue du Midi. — 1857. Avocat, maire, président du conseil général. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 1.611 voix sur 2.675 votants; validé 6 novembre.

Inscrit : Rs, Col, NP, E.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, O. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Vacher (Léon), ancien député, Corrèze (2e circ. Tulle): Paris, 52, rue du Faubourg-St-Martin (10e arr.). — 1832. Docteur, administrateur, conseiller général. Élu 1876, non réélu 1893, élu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 3.682 voix sur 13.488 votants. Inscrit : M.

Travaux. — R. sur Convention P.-L.-M.
Vote : Priorité Montebello, C.

Vacherie (Henri), député, Haute-Vienne (Bellac); Paris, 25 *bis*, rue Duvivier (7e arr.). — 1847. Docteur, maire, conseiller général, député, 1889-1898. Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 11.131 voix sur 18.653 votants; validé 18 juin. Inscrit : GR.

Travaux. — *Commissions :* Associations; Travaux publics; Hygiène.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Vaillant (Édouard), député, Seine (2e circ. 20e arr.); Paris, 15, villa du Bel-Air (12e arr.). — 1840. Ingénieur, médecin, membre de la Commune 1871, conseiller munici-

pal (1871-1893). Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (2e tour), par 8.745 voix sur 17.222 votants; validé 3 juin.
Inscrit : SR, DSr, Ro, M, E.

Discours : sur Chemins de fer, 27 janvier; sur outillage national, 27 janvier; sur Budget (agriculture), 30 janvier; (finances), 28 février; sur Services deux ans, 24 février; sur Budget (guerre), 25 février; sur Conventions, 5, 6 mars; sur Loi de finances, 8 mars; sur Réforme enseignement, 14 février; sur Lois électorales, 17 mars; sur Taxes remplacement Paris, 29 mars; sur Budget rectifié (viandes), 28, 29 mars; sur Politique générale, 17 octobre; sur Procédure parlementaire, 23 octobre; sur Application loi du 30 mars 1900, 21 novembre; sur Incompatibilité entre député et conseiller municipal à Paris, 28 novembre.

Travaux. — Pr. sur règlement Chambre. — Pr. sur Assurance complémentaire pour l'indigence. — Pr. sur Assurances sociales. — Pr. sur Organisation municipale de Paris. — Pr. sur Indigence des vieillards, infirmes et incurables.

Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, C.

VALLÉE (Georges), député, Pas-de-Calais (Saint-Pol); Paris, poste restante, Palais-Bourbon, Paris. — 1853. Sous-préfet, publiciste, Paris. Élu 1900, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.893 voix sur 19.354 votants; validé, 16 juin. Inscrit : Su, Ia, Zo.

Travaux. — *Commissions :* Initiative; Économies.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, O. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, P.

VAUX (Pierre), ancien député, Côte-d'Or (1re circ. Dijon); Bois-Colombes, 89, rue du Sentier. — 1848. Agriculteur, négociant. Élu 1893; réélu 22 mai 1898 (2e tour), par 7.960 voix sur 17.969 votants; se retire en 1902.
Inscrit : E, Ia, Ef.

Travaux. — Pr. sur Notariat.

Vote : Priorité Montebello, C.

VAZEILLE (Julien), député, Loiret (Montargis); Paris, St-Mandé (Seine), 12, Chaussée de l'Étang. — 1859. Docteur, maire. Élu 1898, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.615 voix sur 20.700 votants; validé 3 juin.
Inscrit : Rs, GD, M, E, Ia, Ef.

Discours : sur Réforme enseignement, 12 février; sur Loi électorale, 17 mars.
Travaux. — *Commissions :* Armée; Justice militaire; Enseignement; Enquête St-Denis;
Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

VEBER (Adrien), député, Seine (1re circ. St-Denis); Bondy, 23 *bis*, rue de Paris (Seine). — 1861. Universitaire, avocat, publiciste, conseiller municipal de Paris. et président du Conseil général (1896-1902). Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.957 voix sur 16.899 votants; validé 3 juin. Inscrit : S, E, Dsr, Ro.

Discours : sur Gaz Paris, 2 décembre.
Travaux. — R. sur Gaz à Paris. — *Commissions :* Gaz; Douanes; Législation fiscale.
Votes : Patrie française, A. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

VIALIS (Paul), député, Vaucluse (Carpentras); Paris, 13, rue de Bondy (10e arr.). — 1848. Négociant, maire, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 7.266 voix sur 13.329 votants; validé 10 juin. Inscrit : RS, E, Ia.

Travaux. — *Commission :* Congés.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

VIDAL DE SAINT-URBAIN (Gabriel), sénateur, Aveyron (Millau); Paris, 6, avenue de Tourville (7e arr.). — 1854. Magistrat, conseiller général. Député 1896-1902, échoue

27 avril (1er tour), avec 8.234 voix sur 16.567 votants. Élu sénateur 4 janvier 1903. Inscrit : ARP, Ag.

Discours : sur Budget (agriculture), 3 février.
Vote : Priorité Montebello, P.

VIELLARD (Armand), ancien député, Haut-Rhin (Belfort); Paris, 62, rue de Courcelles (8e arr.). T. 511.51. — 1842. Industriel, administrateur, maire. Élu 4 octobre 1885, non réélu 1889, réélu 1898, échoue 27 avril 1902 (1er tour), avec 9.353 voix sur 19.043 votants.
Inscrit : AL, P, Ag, Col.

Vote : Priorité Montebello, P.

VIGNE (Octave), député, Var (Brignolles); Paris, 68, rue Gay-Lussac (5e arr.). — 1867. Propriétaire-viticulteur, conseiller général. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 6.588 voix sur 10.397 votants; validé 5 juin. Inscrit : E.

Travaux.— Commissions : Intérêt local; Programmes électoraux; Agriculture; Hygiène.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

VIGNÉ D'OCTON (Paul), député, Hérault (Lodève); Paris, 41, rue Soisson (17e arr.). — 1859. Médecin de marine, homme de lettres, conseiller général. Élu 1893, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.218 voix sur 13.711 votants; validé 17 juin. Inscrit : Rs, GD, V, M, E.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail. C.

VIGOUROUX (Louis), député, Haute-Loire (1re circ. Le Puy); Paris, 39, avenue Rapp (7e arr.). — 1866. Professeur, publiciste. Élu 1900, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 10.110 voix sur 18.962 votants; validé 6 juin.
Inscrit : P, Col, Ia.

Discours : sur Budget (agriculture), 3 février; (instruction publique), 18 février; (guerre), 27 février; sur Amendement financier, 4 mars.

Travaux. — R. Convention Bruxelles, — R. sur proposition Berthelot. — *Commissions :* Agriculture; Commerce.

Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, P. — Affichage, A. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, O.

VILLAULT-DUCHESNOIS (René), député, Manche (Valognes); Paris, 148, rue de la Pompe (16e arr.). — 1870. Sous-préfet. Élu 1er décembre 1901 (1er tour), par 8.140 voix sur 5.898 votants; invalidé 17 février 1902; réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 9.375 voix sur 14.337 votants; validé 5 juin. Inscrit : Bc, Cid.

Travaux. — *Commission :* Administration.

Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, O. — Décrets, C. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, P.

VILLE (Alphonse), sénateur, Allier (2e circ. Moulins); Paris, 39, rue de Surène (8e arr.). — 1839. Négociant, maire. Député 1889-1902, réélu 27 avril (1er tour), par 9.190 voix sur 17.642 votants; validé 3 juin. Élu sénateur 4 janvier 1903. Inscrit : Rs, E.

Travaux. — *Commission :* Assurance sociale.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

VILLEJEAN (Eugène), député, Yonne (Tonnerre); Paris, Hôtel-Dieu (4e arr.). — 1850. Professeur agrégé de la Faculté de médecine, pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu, conseiller général. Élu 1895, réélu 11 mai 1902 (2e tour), par 5.654 voix sur 10.609 votants; validé 5 juin.

Inscrit : Rs, M, pmC, Ia, Bc.

Travaux. — *Commission :* Hygiène.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

VILLIERS (Émile), député, Finistère (2e circ. Brest), Paris, 2 *bis,* square du Croisic (15e arr.). — 1852. Conseiller de préfecture, conseiller général. Élu 1893, réélu 27 avril 1902, sans concurrent (1er tour), par 10.906 voix sur 11.387 votants; validé 3 juin.
Inscrit : DN, Ag, NP, PG, AL.

Discours : sur Budget (agriculture), 30 janvier; sur Syndics gens de mer, 21 février; (guerre), 28 février.
Votes : Priorité Montebello, P. — Patrie française, C. — Affichage, C. — Décrets, C. — Arbitrage, C. — Constructions navales, C. — Travail, P.

VIOLLETTE (Maurice), député, Eure-et-Loir (Dreux); Paris, 160, boulevard Montparnasse (14e arr.). — 1870. Avocat, administrateur, publiciste. Élu 11 mai 1902 (2e tour), par 8.507 voix sur 16.048 votants; validé 3 juin. Inscrit : E, la.

Discours : sur Procédure parlementaire, 16 juin.
Travaux. — Pr. sur Insaisissabilité du domaine cultivé. — Pr. sur Exonération d'enregistrement des petits immeubles. — *Commissions :* Postes; Législation fiscale.
Votes : Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

VIVAL (Louis), député, Lot (Figeac); Paris, 3, rue des Arènes (5e arr.). — 1847. Avoué, maire, vice-président du conseil général. Élu 1889, réélu 27 avril 1902 (1er tour), par 12.429 voix sur 20.796 votants; validé 3 juin.
Inscrit : Rs, GR.

Votes : Priorité Montebello, C. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, P. — Travail, C.

Viviani (René), ancien député, Seine (1re circ. 5e arr.) : Paris, 106 *bis*, rue de Rennes (6e arr.). T. 705.96. — 1863. Avocat, publiciste. Élu 1893, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 5.075 voix sur 10.772 votants.

Inscrit : S, IC, DS, Ro, E.

Discours : sur Réforme enseignement, 12, 13, 14 février; sur Opérations électorales Valognes, 17 février; sur Budget (guerre), 25 février; sur Patentes, 17 mars; sur Durée mandat législatif, 18 mars; sur Amnistie, 21 mars; sur Lois électorales, 24 mars; sur Gaz, 24 mars.

Vote : Priorité Montebello, C.

Vogeli (Félix), député, Isère (3e circ. Grenoble); Paris, 83, rue Mozart (16e arr.). — 1832. Publiciste, vétérinaire militaire, conseiller général. Député (1893-1898). Élu 27 avril 1902 (1er tour), par 7.625 voix sur 13.848 votants; validé 3 juin. Inscrit : P, Col, Bc.

Votes : Patrie française, P. — Affichage, A. — Décrets, O. — Arbitrage, P. — Constructions navales, C. — Travail, C.

Walter (Joseph), député, Seine (2e circ. Saint-Denis); Saint-Denis (Seine), 3 *bis*, rue de Paris. — 1852. Dessinateur-mécanicien, maire. Élu 1893, réélu 11 mai 1902 (2 tour), par 10.165 voix sur 16.131 votants; validé 3 juin. Inscrit : SR, DSr, Ro.

Discours : sur Budget (finances), 20 février.

Travaux. — Commission : Assurance sociale.

Votes : Priorité Montebello, O. — Patrie française, P. — Affichage, P. — Décrets, P. — Arbitrage, P. — Constructions navales, O. — Travail, C.

Weil-Mallez (Émile), ancien député, Nord (1re circ. Valenciennes); Paris, 33, rue du Tocqueville (17e arr.). — 1833. Industriel, administrateur, maire, conseiller général. Élu 1893, réélu 22 mai 1898 (2e tour), par 6.286

voix sur 12.170 votants; se retire en 1902. Inscrit : P, UP, Ag.

Vote : Priorité Montebello, C.

Wilson (Daniel), ancien député, Indre-et-Loire (Loches); Paris, 2, avenue d'Iéna (16e arr.). — 1840. Élu 1869, siège à l'Assemblée nationale, réélu 1876, sous-secrétaire d'État au ministère des finances, 28 décembre 1879-14 novembre 1881, se retire 1889. Maire, conseiller général. Élu 1893, invalidé et réélu 6 mai 1894. Réélu 22 mai 1898 (2e tour), par 9.046 voix sur 17.912 votants; se retire en 1902.

Vote : Priorité Montebello, C.

Witt (Conrad de), ancien député, Calvados (Pont-l'Évêque); Paris, 56, rue de la Boëtie (8e arr.). — 1824. Propriétaire, conseiller général. Élu 1889, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 1.116 voix sur 11.209 votants. Inscrit : NP, Ag.

Vote : Priorité Montebello, C.

Zevaès (Alexandre Bourson *dit*), ancien député, Isère (2e circ. Grenoble); Paris, 5, rue Nicolas-Charlet (15e arr.). — 1873. Publiciste. Élu 1898, échoue 11 mai 1902 (2e tour), avec 10.932 voix sur 23.979 votants.
Inscrit : SR, E.

Discours : *Interpellation* sur Influence cléricale dans l'Université, 31 janvier; sur Budget (guerre), 21, 25 février, 28 mars; (postes), 4 mars; sur Amendement financier, 4 mars; (Beaux-Arts), 4 mars; sur Amnistie, 21 mars; sur Candidatures multiples, 25 mars; sur Lois électorales, 25 mars; sur Repos hebdomadaire, 27 mars.
Vote : Priorité Montebello, O.

CHAPITRE V

LE PARLEMENT DU PORTUGAL (1)

par le **Dr Joao de Paiva.**

> « Il n'existe dans notre pays ni homme politique, ni parti politique dont nous n'ayons occasion de reconnaître la grande bienveillance et la générosité, l'amour de la justice, comme aussi les sentiments les plus larges et les plus nobles. »
>
> [Discours de Jose Estevans. Séance du 20 janvier 1862.]

I

ÉTABLISSEMENT DU RÉGIME CONSTITUTIONNEL

Chaque période de civilisation, comme chaque siècle, renferme un nombre déterminé d'idées qui lui sont propres et qui sont comme la caractéristique de son état social. Ainsi on voit au XVIIIe siècle fleurir les écoles philosophiques, s'ouvrir des enquêtes sur les connaissances acquises, surgir les encyclopédistes et apparaître enfin la Révolution française dont les idées ont répandu sur toutes choses une vivifiante lumière.

Ces idées ont reçu de ce côté des Pyrénées une brillante affirmation par la révolution et la constitution espagnole de 1812 et par la révolution et la constitution portugaise de 1822.

(1) Nous sommes heureux d'adresser nos sincères remerciements à notre excellent et si aimable confrère M. Almada Negreiros dont le concours nous a été si précieux pour la mise en œuvre de cet article. (N. D. L. D.)

Les Cortès constitutionnelles, après avoir proclamé l'indépendance et la souveraineté de la nation portugaise, établirent la division des deux pouvoirs politiques en assignant aux Cortès le pouvoir législatif avec la sanction du roi et au monarque le pouvoir exécutif par l'entremise de ses ministres responsables devant le Parlement. Enfin le pouvoir judiciaire à ses divers degrés était confié aux magistrats respectifs de chaque degré.

La Charte constitutionnelle de 1826 confirma la division en deux pouvoirs politiques déjà établis, ainsi que les autres principes du système représentatif, mais tandis que la Constitution de 1822 admettait une seule chambre, la Charte composa le pouvoir législatif de deux chambres : celle des députés élue par le vote populaire et celle des pairs nommée par le roi. Cette dernière eut pour rôle de modérer la marche trop précipitée des réformes qui pouvaient être tentées par les représentants du peuple.

La Charte sépare ces premières attributions de celles qui ont pour but de maintenir l'équilibre du système politique, en formant avec les dernières un quatrième pouvoir appelé « le modérateur », exercé par le roi avec l'avis du Conseil d'État.

On ne doit pas croire cependant, d'après ce qui précède, que le tiers état commence seulement aujourd'hui en Portugal à être consulté sur les lois qui doivent s'établir.

Le peuple portugais, essentiellement libéral, a montré depuis son origine combien il était jaloux de ses prérogatives. Dès que les conquêtes et les victoires sur les Maures eurent été décisives, les rois s'occupèrent du peuple et de l'organisation civile du pays. Ils commencèrent, à cet effet, par réunir en parlement les Cortès ou *Consilium général*. Pour cela, ils convoquèrent les prélats et les nobles ainsi que les prud'hommes qui

comme représentants des villes et des bourgs entrèrent dans la réunion des États. C'étaient d'abord des assemblées informes et irrégulières, faute de loi expresse fixant les attributions et l'organisation des Cortès. Toutefois ces assemblées délibérantes modérèrent le pouvoir royal et exercèrent une partie de la souveraineté.

Cependant la monarchie s'était consolidée. Nous voyons d'abord en 1211 les Cortès réunis en *Consilium*, sur la convocation de don Alphonse II, porter un grand nombre de lois organiques. Là figurèrent les trois États et particulièrement le peuple par le Tiers État; tandis qu'en Angleterre, les Communes ne furent appelées Parlement qu'en 1215 et que c'est seulement au temps de don Alphonse IV, sous le règne d'Édouard III, que le parlement y fut organisé avec deux chambres séparées.

En France, ce fut seulement au temps de Philippe-Auguste, en 1303, que les trois ordres du Royaume furent convoqués en États Généraux, à l'occasion de la dispute avec Boniface VIII.

En Allemagne, la première diète, où les villes de l'Empire apparurent comme troisième collège, fut celle de Spire, convoquée en 1309 par l'Empereur Henry VII.

Les trois États de la nation portugaise non seulement, coopérèrent à la confection des lois, qui semblaient le mieux en harmonie avec les besoins du peuple clairement exposés par ses représentants, mais ils parlèrent au roi avec une fermeté remarquable, lui signalant les défauts et les erreurs et l'exhortant à suivre le bon chemin. Le Tiers État, tout comme le Clergé et la Noblesse, exerça ses droits avec ardeur, en portant devant les Cortès ses revendications et ses plaintes qui furent parfois promptement écoutées.

Comme exemple de la prépondérance dont les Cortès jouissaient dans le pays, il suffit de rappeler que, dès

1385 ils proposèrent les conditions suivantes au monarque :

1° Qu'il était équitable d'établir un tribunal formé de citoyens des principales villes du royaume, choisis sur listes proposant un nombre triple de noms, tribunal qui aiderait le peuple dans toutes les affaires le concernant ; — 2° que le roi n'établirait pas de nouveaux impôts sans une décision de ce conseil et sans avoir cherché avec lui les mesures les plus douces pour les mettre à exécution ; — 3° qu'il ne déclarerait ni la guerre ni la paix sans son consentement. Et pour que la période de convocation de ce conseil fût régularisée, bien qu'il ait été réuni jusqu'à cinq fois sous le règne de don Joas II, il fut décidé par les Cortès de 1432 qu'il serait convoqué chaque année. Et à l'inverse de ce qui avait lieu, il fut également résolu que ce n'était plus le roi, mais les Cortès qui détermineraient à l'avenir le titre et la valeur de la monnaie et que les Cortès nommeraient les titulaires et les grands fonctionnaires, auxquels seraient confiés les divers services de l'administration publique.

Les procureurs des représentants du Tiers État étaient élus par leurs chambres respectives comprenant deux réunions semblables (ou municipes). Ces municipes étaient chargés de formuler les questions organiques que les Cortès étaient appelés à résoudre.

Les Cortès de Lisbonne en 1641 adoptèrent les principes suivants de droit public :

« Le pouvoir des rois tirant son origine de la nation, celle-ci doit décider complètement la question de succession, et son droit va jusqu'à déclarer son refus d'obéissance quand le roi, par sa manière de gouverner, devient indigne ou tyran. »

Aux Cortès suivants, en 1642, les représentants du peuple proposèrent de mettre en accusation les ministres

du roi et spécialement le secrétaire d'État Francisco de Lucena, qui, convaincu de trahison, fut jugé et décapité pour ce crime. Puis les Cortès de 1668 déposèrent du trône don Alphonse VI.

Si donc la nouvelle ère qu'ouvrit la Révolution Française pour les institutions politiques de notre pays, leur assura des bases plus fermes et des principes mieux définis, leur histoire remonte incontestablement jusqu'à l'origine de l'organisation du Portugal, grâce à l'intime amour qu'il eut de la liberté vraie et de sa souveraineté populaire.

La Constitution de 1822, telle qu'elle a été rappelée. fut sur le point d'être remplacée par celle de 1838 organisée par les Cortès constituants et sanctionnée par la Reine. Cette dernière supprimait la distinction du pouvoir modérateur et du Conseil d'État. On organisait une Chambre des Pairs non pas avec des membres nommés par le roi, mais avec des sénateurs élus par le peuple et renouvelés annuellement par moitié comme la Chambre des Députés. Mais le soulèvement de Porto du 27 janvier 1842 fit proclamer de nouveau la Charte constitutionnelle comme loi fondamentale de l'État.

Dès lors jusqu'à ce jour, il n'y eut plus que de légères modifications dans l'organisation et le fonctionnement des deux chambres, qui peuvent se ramener aux principales dispositions actuellement en vigueur.

II

ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES COMMUNES AUX DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT

Les Pairs et les Députés sont les représentants de la

nation et non du roi, qui nomme les premiers, alors que des cercles élisent les seconds.

Chaque législature doit durer trois ans et chaque session annuelle, pour le moins, trois mois.

Les membres des deux Chambres sont inviolables et ne peuvent être poursuivis pour les opinions qu'ils professent dans l'exercice de leurs fonctions.

Nul pair ou député, dès qu'il est validé par l'assemblée respective, ne peut être poursuivi par aucune autorité, sauf par ordre de sa propre Chambre, ou sur un flagrant délit auquel correspond la peine la plus élevée de l'échelle pénale. Les crimes commis par des pairs et des députés pendant la législature sont soumis à la juridiction exclusive du tribunal des pairs qui est composé d'autant de juges qu'il y a de membres siégeant et résidant dans la partie continentale du royaume, après avoir été convoqués à cet effet par le Président. A ce tribunal, les fonctions de ministère public sont remplies par le procureur général de la Couronne.

Les membres du corps législatif ne peuvent, pendant la période des sessions, être assignés pour témoigner en justice, sans l'autorisation de la Chambre, à moins qu'ils ne renoncent à ce droit. Ils ne peuvent faire partie du jury pendant l'exercice de leurs fonctions.

Ceux qui, par actes de violence, empêcheraient ou tenteraient d'empêcher une réunion ou libre délibération de l'une des deux Chambres législatives, sont punis de la peine de prison cellulaire majeure, suivie de dix années de bannissement et, en cas de récidive, d'une peine fixe de vingt ans d'exil.

Les fonctions législatives des deux Chambres ne sont pas rémunérées.

Les ministères peuvent nommer parmi les fonctionnaires supérieurs des administrations de l'État des délé-

gués ou commissaires spéciaux pour prendre part devant les Chambres législatives à la discussion de projets de loi. Leur nomination doit être notifiée au Président de la Chambre dans laquelle le délégué devra siéger pendant la discussion du projet.

Les sessions législatives sont publiques, sauf lorsque l'intérêt de l'État s'y oppose, ce qui est décidé par la Chambre elle-même.

La séance royale d'ouverture, comme celle de clôture, s'effectuent l'une et l'autre en assemblée de Cortès généraux, les deux Chambres réunies.

Le 2 janvier de chaque année a lieu la séance solennelle d'ouverture du Parlement, dans laquelle le roi prononce le discours du trône.

Le journal officiel est destiné à la publication des extraits d'abords, puis des détails *in extenso* de tout ce qui a été dit, discuté, approuvé ou rejeté dans les deux Chambres.

Le titre donné aux pairs est : ***Dignes Pairs du royaume***. Celui des Députés est : ***Messieurs les Députés de la nation portugaise.***

Le grand uniforme des pairs est : un pourpoint long de velours noir avec manches à crevés, boutons blancs, doublure de soie blanche et sur les parements une bande découpée ; — un manteau court de velours noir doublé de blanc, laissant au choix de chacun d'user d'une doublure de soie unie, brodée, ou d'hermine-collerette de dentelles avec large cravate de satin blanc et nœud rosette avec frange de cordon de soie ; — culotte de soie noire avec jarretière à rosette ; — bas blancs et souliers noirs avec large rosette blanche ; — épée ancienne à croix blanche. — chapeau à cocarde avec bords relevés de grandes plumes blanches.

Cet uniforme, dans l'usage courant, sert tout au plus

aux séances royales des Cortès réunies. Le petit uniforme est celui qui se porte le plus, il est de rigueur pour les députés dans la Chambre et au dehors lorsque quelqu'un des pairs le juge à propos. Il consiste en une casaque de drap bleu gaufré avec collet et parements brodés d'or aux armes de Portugal et boutons d'or aux armes royales ; — gilet blanc ; — culotte bleue avec galon d'or, chapeau à ganse d'or, cocarde nationale et plumes blanches.

Une écharpe bleu et blanc, signe des députés en exercice, peut être portée avec tout autre uniforme civil ou militaire dont on serait titulaire et même sur une simple redingote.

Les orateurs peuvent indifféremment parler de leurs sièges ou à la tribune.

III

ORGANISATION DE LA CHAMBRE DES PAIRS

La Chambre des pairs est composée : de membres à vie et nommés par le roi au nombre de quatre-vingt-dix, de pairs par droits personnels, du Prince royal et des Infants, qui siègent dès qu'ils ont atteint l'âge légal, du patriarche de Lisbonne, des archevêques et des évêques du continent.

Ne peuvent être nommés pairs, les citoyens ayant moins de quarante ans, ou qui ne seraient pas éligibles à la chambre des Députés. Ne sont cependant pas compris dans cette dernière exception, les chefs de missions diplomatiques, les commissaires royaux des provinces d'outre-mer, les gouverneurs des mêmes provinces et les employés supérieurs de la Maison royale.

Le président et le vice-président de la Chambre des pairs sont nommés par décret royal à l'ouverture de

chaque législature ordinaire. Les secrétaires et vice-secrétaires sont élus par la Chambre au scrutin secret.

Les sessions n'ayant que des affaires ordinaires à traiter ne peuvent durer moins de trois mois. L'ordre des travaux est en général le suivant :

Vérification du nombre des pairs présents, lecture et approbation du procès-verbal, dépouillement de la correspondance, lecture et discussion des questions portées à l'ordre du jour et soumises au scrutin. Il pourra cependant être traité pendant une demi-heure des sujets différents de ceux mentionnés à l'ordre du jour.

Des commissions sont nommées pour faciliter l'expédition des affaires, les prendre en considération, les examiner et les préparer pour les mettre au point pour être soumises aux décisions de l'Assemblée.

Ces commissions portent les dénominations suivantes :

1° Législation.
2° Affaires extérieures.
3° Guerre.
4° Affaires ecclésiastiques.
5° Finances.
6° Marine.
7° Outre-mer.
8° Instruction publique.
9° Justice.
10° Travaux publics.
11° Agriculture.
12° Commerce et industrie.
13° Rédaction.
14° Pétitions.
15° Vérification des pouvoirs.

Il y a aussi des commissions spéciales constituées lorsqu'il est nécessaire d'examiner ou de proposer quelque projet de loi ou proposition ne pouvant être soumis à

aucune des quinze commissions mentionnées plus haut.

Le pair qui désire présenter une proposition de loi quelconque à la Chambre est inscrit au tableau pour prendre la parole lorsque l'ordre des travaux le permet.

Toute proposition ou projet de loi présenté par un pair, après avoir été lu et pris en considération, est remis à une commission générale ou spéciale qui l'examine, charge son rapporteur de formuler ses conclusions, puis le tout, imprimé et distribué, est mis à l'ordre du jour.

Cette procédure peut cependant être changée si la Chambre considère le projet comme urgent et décide qu'il entrera de suite en discussion.

IV

ORGANISATION DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La Chambre des députés se compose de cent cinquante et cinq membres, à savoir : cent trente-quatre pour le continent; quatorze pour les îles environnantes et sept pour les possessions d'Outre-mer.

Sont électeurs pour les charges publiques et administratives, les citoyens portugais majeurs de vingt et un ans et domiciliés en territoire national qui remplissent les conditions suivantes :

1° Être inscrit pour une contribution directe de l'État, d'au moins 500 reis (1);

2° Savoir lire et écrire.

Ne peuvent être électeurs : les interdits; ceux qui sont prévenus avec mise en jugement; ceux qui sont sans capacité pour élire aux fonctions publiques par suite de sentence pénale; les condamnés pour crimes ou délits à

(1) 2 fr. 50.

cinq années d'une seule condamnation; les indigents, ceux qui n'ont aucun moyen connu d'existence; ceux qui se livrent à la mendicité ou qui, pour leur subsistance, reçoivent des secours de la bienfaisance publique ou privée; les domestiques galonnés de blanc de la maison royale et les gens de service considérés par le code civil comme mis hors de cause par le service domestique.

Enfin le personnel de l'armée et de la flotte; les salariés des établissements et fabriques de l'État.

Tous ceux qui ont capacité pour être électeurs ne l'ont pas pour être élus députés sans la condition de domicile et de résidence. Mais, sont absolument inéligibles comme députés les étrangers naturalisés, les membres de la Chambre des pairs et tous ceux qui n'ont pas reçu une instruction supérieure, secondaire, spéciale ou professionnelle; ou qui ne possèdent pas un revenu net annuel d'au moins 400.000 reis (1).

Sont respectivement inéligibles et ne peuvent représenter les circonscriptions administratives auxquelles correspondent leur fonctions : les magistrats administratifs et judiciaires et de ministère public, les conservateurs des hypothèques, les notaires publics, les autorités militaires, les employés des corps administratifs; les gouverneurs civils et les administrateurs de cantons et de quartiers; les employés du fisc et de justice; les directeurs et chefs de services techniques dépendant du ministère des travaux publics et les employés qui leur sont subordonnés.

L'élection des députés est directe, elle s'opère par cercle électoral. Le vote a lieu au scrutin secret et de façon à ne laisser connaître ni voir le vote d'aucun électeur.

Un tribunal, dit de vérification de pouvoirs, connaît

(1) 2.000 francs.

de toutes les opérations électorales des députés, reçoit les réclamations ou protestations présentées et indépendamment de ces dernières déclare les élections valides ou nulles. Ce tribunal est composé du président d'un tribunal suprême de justice, de trois juges du même tribunal, de trois juges de celui de Lisbonne et de deux de celui d'Oporto désignés par le sort.

Le Président et le Vice-Président de la Chambre des députés sont choisis par le roi sur cinq noms désignés au scrutin secret par une assemblée préparatoire.

Les secrétaires et vice-secrétaires sont nommés par la Chambre au scrutin secret.

Dans la première quinzaine, après la constitution de la Chambre des députés, le gouvernement présente les prévisions des recettes et des dépenses de l'année suivante, les propositions fixant l'effectif des forces de terre et de mer, et les contingents de recrutement de la force publique.

Lorsque l'année économique est terminée et que les Cortès n'ont pas voté les lois financières, les dispositions précédentes continuent à être en vigueur pour l'année suivante jusqu'à nouvelle résolution du pouvoir législatif.

Il est distribué aux députés une carte d'identité avec une médaille se rapportant à chaque année de la session sur les deux faces de laquelle doivent être inscrites les immunités que les lois leur confèrent.

V

DISCUSSIONS A LA CHAMBRE DES PAIRS

Les discussions à la Chambre des pairs commencent par la lecture du projet ou de la proposition de loi.

Il y a deux discussions, l'une générale, faite au point de

vue des principes, de l'esprit et de l'opportunité de la proposition, l'autre relative à chaque article. L'une et l'autre sont considérées comme terminées lorsque personne ne demande plus la parole, ou lorsque, sur la réclamation d'un membre, la matière est jugée suffisamment discutée; pour cela, il est nécessaire que deux orateurs au moins aient parlé contre, et deux autres en faveur de la motion.

Un scrutin a lieu aussitôt après chacune des deux discussions. Tout membre a droit de prendre deux fois la parole sur une question en s'adressant toujours au Président de la Chambre et sans jamais se référer aux discours prononcés dans les délibérations de la Chambre des députés.

Sont prohibés les discours écrits ayant pour objet des projet ou proposition dont lecture a déjà été donnée.

Le Président doit interrompre l'orateur, qui s'écarte de la question, enfreint le règlement ou offense de quelque manière les considérations d'urbanité et de respect dues à la Chambre.

Tout membre rappelé à l'ordre doit immédiatement se soumettre, mais avec le droit d'en appeler à la Chambre de la décision du Président. Si la séance devient tumultueuse, le Président agite la sonnette jusqu'à trois fois. Si l'ordre ne se rétablit pas, il lève la séance. Les membres du bureau se retirent au secrétariat, les commissions nommées et le reste des membres à la salle de conférences. Après une heure, la séance est de nouveau reprise.

Tout membre a le droit d'interpeller tout ministre, en lui faisant connaître d'abord l'objet de l'interpellation. L'interpellateur peut prendre la parole jusqu'à trois fois. Il est permis à tout membre de prendre part à la discussion d'une interpellation en usant de la parole jus-

qu'à deux reprises. Quant au Ministre interpellé, il peut prendre la parole aussi souvent qu'il est nécessaire pour répondre à l'interpellateur et aux membres qui prennent part à la discussion.

VI

FONCTIONNEMENT DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS ET DISCUSSIONS DANS CETTE PARTIE DU PARLEMENT

En règle générale, les sessions de la Chambre des députés commencent à deux heures de l'après-midi. Elles durent quatre heures, dont trois destinées à la discussion de l'ordre du jour et une heure pendant laquelle les députés peuvent parler sur d'autres questions. Cinq minutes avant l'heure fixée pour l'ordre du jour, le Président prévient l'orateur afin qu'il résume ou termine son discours. Il lui retire la parole, s'il ne termine pas précisément à l'heure fixée pour suivre l'ordre du jour; cependant lorsque la question est d'intérêt public, la Chambre, consultée, peut continuer au député son droit de parole. La séance peut être prolongée au delà de l'heure réglementaire, quand deux députés au moins demandent qu'il en soit ainsi décidé, à moins de requête contraire faite par un député avant l'heure de la clôture.

A chaque législature, des Commissions permanentes et spéciales fonctionnent dans la Chambre pour l'examen des affaires, l'élaboration de rapports et de projets de lois. Les Commissions permanentes sont élues dès que la Chambre s'est constituée.

Ces Commissions, au nombre de vingt-quatre, sont les suivantes :

1° Administration de la Chambre.

2° Finances.
3° Administration publique.
4° Administration d'Outre-mer.
5° Budget.
6° Législation civile.
7° Instruction publique supérieure et spéciale.
8° Instruction primaire et secondaire.
9° Législation criminelle.
10° Affaires ecclésiastiques.
11° Marine.
12° Guerre.
13° Travaux publics.
14° Relations étrangères et internationales.
15° Règlement et discipline.
16° Pétitions.
17° Statistique.
18° Commerce.
19° Agriculture.
20° Arts et industrie.
21° Santé publique.
22° Recrutement.
23° Rédaction.
24° Pêcheries.

Des Commissions spéciales sont élues en toute occasion par la Chambre lorsqu'elle a reconnu qu'une question ne pouvait, par sa nature, rentrer dans les attributions d'aucune des Commissions permanentes.

Toutes les Commissions sont élues par la Chambre au scrutin secret. Les rapports sont imprimés dans le « Journal des Chambres », distribués aux députés, mis à l'ordre du jour et discutés au moins quarante-huit heures après. On peut supprimer ce délai, si la Chambre, en déclarant l'urgence, décide que le terme de la discussion doit être abrégé.

Le député qui obtient la parole ne peut en user plus d'une heure ; passé ce temps, le Président le prévient qu'il doit terminer son discours en lui accordant un délai qui ne peut excéder un quart d'heure, passé lequel la parole lui est retirée. Nul ne peut interrompre l'orateur sans son consentement, excepté le Président, pour le rappeler à l'ordre.

La discussion se termine, soit quand l'inscription est épuisée, soit lorsque, par l'approbation d'une requête, on juge le sujet suffisamment discuté.

Aucun député ne peut se dispenser de voter, lorsqu'il est présent, et, lorsque le scrutin commence, tous les députés sont obligés d'occuper de suite leur siège.

Les peines disciplinaires applicables aux membres de la Chambre des Députés sont les suivantes :

1° Rappel à l'ordre ;

2° Rappel à l'ordre avec inscription au procès-verbal ;

3° Censure ;

4° Censure avec suspension temporaire des fonctions législatives.

En outre, le Président retire la parole au député rappelé deux fois de suite à l'ordre et à celui qui ne retirerait pas immédiatement une expression offensante proférée, ou s'il ne s'excusait pas de l'abus ou de l'infraction au règlement, qu'il aurait commis.

Tout député peut déposer sur le bureau une demande d'interpellation à un Ministre. Cet avis est envoyé le jour même par le premier secrétaire au Ministre visé. Le Président informe ensuite la Chambre que le Ministre se trouve prêt à répondre et désigne le jour qu'il a choisi. — L'interpellation peut aussi avoir lieu avant la mise à l'ordre du jour, si le Ministre se déclare prêt à répondre de suite.

VII

PROMULGATION DES LOIS

La présentation, le rejet et l'approbation des projets de loi, sont du ressort de chacune des Chambres et à chacune d'elles en appartient l'initiative, sauf en ce qui touche les impôts, le recrutement et les propositions qui concernent le pouvoir exécutif, puisque pour ces matières l'initiative appartient exclusivement à la Chambre des Députés.

Si la Chambre des Députés approuve un projet émané du Pouvoir exécutif, elle transmet à la Chambre des Pairs avec la formule : « *La Chambre des Députés adresse à la Chambre des Pairs la proposition ci-jointe du Pouvoir exécutif et pense qu'il y a lieu de la prendre en considération.* »

Si la proposition n'est pas de l'initiative du gouvernement, la formule est celle-ci :

« *La Chambre des Députés adresse à la Chambre des Pairs la proposition ci-jointe et pense qu'il y a lieu de demander au Roi sa sanction.* »

Lorsque l'une des Chambres législatives n'approuve, ni en tout, ni en partie, quelque proposition de loi émanant de l'autre Chambre, ou n'approuve pas les amendements ou additions apportés par l'autre sur quelque projet de loi, il sera nommé une commission d'un nombre égal de Pairs et de Députés pour résoudre de suite le différend. La décision de cette commission prise à la pluralité des voix, servira, ou pour rédiger immédiatement le décret des Cortès généraux, ou pour rejeter le projet.

Si, en faisant abstraction dans la rédaction du projet. ou de quelques sous-articles, ou de quelque amendement ou addition, la commission n'arrive pas à un résultat quelconque pour résoudre la matière qui lui a été confiée,

l'une des deux Chambres pourra demander la réunion des Cortès générales, représentant de cette façon le Pouvoir modérateur.

Les Cortès générales seront alors convoquées et se réuniront dans le délai de trente jours en la Chambre des Députés sous la direction du Président de la Chambre des Députés et en la Chambre des Pairs sous la direction du Président de la Chambre des Pairs, ayant pour secrétaires les premiers secrétaires de chaque Chambre, puis il sera voté sans discussion sur l'objet de la divergence.

Le projet adopté par les deux Chambres sera rédigé sous forme de décret, lu en séance et adressé ensuite au Roi accompagné de la formule : « *Les Cortès générales adressent au Roi le décret inclus qu'ils jugent avantageux et utile au royaume et prient Sa Majesté de daigner lui donner sa sanction.* »

Si le Roi adopte le projet, il l'exprime ainsi : « *Le Roi consent* » ; s'il se refuse à donner son consentement, il dira : « *Le Roi désire examiner le projet de loi pour en son temps y souscrire* ».

Signée par le Roi et rapportée par le secrétaire d'État compétent, la loi sera revêtue du sceau royal, sera gardée en original dans la tour du « Tomba ». Insérée au Journal officiel, elle sera mise en vigueur à Lisbonne, trois jours après sa publication, dans la partie continentale du royaume, quinze jours après dans les îles adjacentes, huit jours après qu'y abordera le premier navire y apportant la communication.

VIII

PRINCIPAUX ORATEURS PARLEMENTAIRES

Comme il arrive dans la plupart des parlements, les

discussions y sont parfois très animées, mais le plus souvent le débat terminé, au cours duquel les contradicteurs se sont montrés les adversaires les plus implacables, (si on en excepte quelques cas anormaux où le duel est l'issue du débat), les membres du Parlement après s'être attaqués, se serrent de nouveau la main amicalement et conversent avec affabilité comme s'ils n'avaient pas énergiquement combattu un moment avant dans des camps opposés.

De très notables orateurs ont illustré les annales parlementaires du Portugal par l'éclat d'un grand talent et par la beauté d'une éloquence de premier ordre.

Entre ceux qui sont morts, c'est justice de mentionner au moins les noms de Bento Pereira do Carmo. Borges Carneiro, Carlos Lobo d'Avila, Fernandes Tomaz, Fontes Pereira de Mello, Jose Estevan, Lopo Vaz, Passos Manuel, Pinheiro Chagas, le vicomte d'Almeida Garret.

On peut détacher entre tous, comme les plus illustres. Jose Estevan, de la génération passée et Carlos Lobo d'Avila, de la génération actuelle. Ils ne peuvent se confondre, différents mais admirables tous deux, lorsqu'ils éblouissaient, galvanisaient et subjuguaient l'assemblée, qui, charmée, les écoutait attentivement.

Entre ceux qui vivent actuellement, je mentionnerai les noms suivants :

Antonio Candido, Ayres de Gouveia, Hintze Ribeiro. João Arroyo et João Franco, dont l'improvisation inspirée et l'éloquence tribunicienne a laissé les pages les plus brillantes dans nos fastes parlementaires et leur nom est attaché de la manière la plus honorable aux questions les plus palpitantes de la vie politique actuelle.

Joao de Païva.

UN ACTE D'ENTENTE EUROPÉENNE (1)

La Convention sucrière du 5 mars 1902.

« La Conférence de Bruxelles est un « grand acte parce qu'elle est la première « manifestation des grandes nations euro- « péennes pour faire une législation in- « ternationale. »

Joseph CAILLAUX.

L'intervention et l'entente européennes en Chine ont eu leur point de départ dans l'occupation de Kiao-Tcheou par les Allemands, c'est aussi dans l'initiative propre de l'Allemagne qu'il faut rechercher l'origine des pourparlers et des conférences qui viennent d'amener l'Europe à régler, au moyen d'une Convention internationale, le régime de l'exportation et de l'importation des sucres. Cette convention peut être considérée comme un premier pas dans la voie de l'organisation du « Zollverein » européen.

(1) Nous consacrons l'Étude spéciale d'un diplomate à la Convention de Bruxelles du 5 mars 1902, parce que cet Acte peut être considéré comme « la préface d'un changement profond et radical dans la politique économique de l'Europe ». Nous ne pouvons reproduire le débat élevé et digne qui eu lieu le 5 décembre 1902, à la Chambre française, sur cette question de demain, on s'y reportera pour y apprécier l'œuvre courageuse et hardie réalisée par M. Joseph Caillaux, Ministre des Finances de 1899 à 1902. (N. D. L. D.)

Au point de vue du droit international, la question sucrière n'est pas récente. Sans remonter jusqu'à l'acte de Berlin qui organisait le Blocus continental et fut le point de départ de la fabrication du sucre de betterave. On voit que, dès 1863, les délégués de quatre États, la France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la Belgique, avaient cherché à *égaliser* les conditions de la concurrence internationale tout en sauvegardant les intérêts financiers de chaque État. Il en résulta la Convention du 8 novembre 1864, par laquelle les puissances contractantes s'engagèrent à supprimer toute barrière douanière entre leurs marchés respectifs. Cette convention dura dix ans.

Toutes les tentatives faites pour la renouveler restèrent sans résultats. Les cinq Conférences de 1872, 1873, 1875, 1876 et 1877 ne purent aboutir à un accord nouveau. La Convention du 30 août 1888, signée à Londres, sur l'initiative du Gouvernement anglais, par les délégués de la plupart des États de l'Europe, ne put sortir de ses effets. L'Acte international du 6 mars 1902, devait mettre sept ans à s'élaborer. C'est en effet les 21 et 25 février 1895 que M. Jules Herbette, Ambassadeur de France à Berlin, signala à M. Hanotaux, ministre des Affaires étrangères, le projet de loi du Gouvernement allemand tendant à augmenter les primes sucrières à l'exportation. Ce projet était réclamé par l'industrie allemande qui fabriquait alors avec un déficit annuel de 53 millions de marcs, déficit qui provenait, disait-elle, de l'extension de la culture betteravière, des taxes différentielles américaines et des droits français sur les mélasses. Ce projet du Gouvernement allemand souleva une émotion considérable en Autriche, en France et dans les autres pays producteurs de sucre. On songea à se défendre contre la concurrence

allemande au moyen de nouvelles primes accordées à l'industrie sucrière indigène.

Le projet de loi allemand fut voté le 15 mai 1896. Le 8 avril 1897, un contre-projet de loi français était également voté et promulgué. Le Gouvernement austro-hongrois avait, auparavant, suggéré la pensée de rechercher, en conférence internationale, une solution amiable dans l'ordre d'idées formulé dans la Convention de Londres de 1888. Les colonies anglaises et l'*Anti-Bounty League* de Londres réclamaient, de leur côté, la suppression des primes dont bénéficiaient les sucres étrangers. Sur la proposition du Gouvernement belge, une conférence internationale se réunit à Bruxelles le 7 juin 1898.

Elle tint sept séances et fit l'accord à peu près parfait sur un certain nombre de points importants, mais elle ne put élaborer une solution complète par suite du refus de la France et de la Russie, de modifier leur régime sucrier intérieur (le régime français résultait de la loi du 29 juillet 1884). L'entente s'étant établie entre les autres États représentés à la Conférence, on en vint à rechercher une formule transactionnelle à laquelle adhéreraient la France et la Russie, et le soin fut laissé à la Belgique d'engager des négociations dans ce sens, par voie de correspondance directe avec les diverses puissances. En somme, la Conférence de 1898 n'avait été qu'ajournée. C'était néanmoins un échec, et l'on en faisait retomber le poids sur la France et la Russie. Les colonies anglaises s'agitèrent, l'*Anti-Bounty League* de Londres réclama l'adoption de droits compensateurs, seuls capables d'amener ces deux États à résipiscence. Aux Indes, le Gouvernement frappa d'un droit d'entrée les sucres étrangers primés. Enfin, le 15 juin 1899, les libre-échangistes furent battus à la Chambre des Com-

munes par 293 voix contre 152 et des droits compensateurs furent votés pour la Grande-Bretagne.

C'est alors que M. Delcassé fit connaître au Gouvernement allemand le désir du gouvernement français de voir reprendre la Conférence de Bruxelles.

Des délégués français furent envoyés à Berlin et des conférences officieuses furent tenues à Paris (10 octobre 1900) entre les représentants de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Hongrie et de la France, en vue de fixer les bases de la nouvelle Conférence de Bruxelles. Celle-ci se réunit le 16 décembre 1901. Elle tint 25 séances et aboutit à la signature de la Convention internationale dite de Bruxelles du 5 mars 1902, par les représentants de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la Belgique, de l'Espagne, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Suède et de la Norvège.

Cette Convention tend à égaliser les conditions de la concurrence entre les sucres de betterave et les sucres de canne de différentes provenances, et d'autre part à aider au développement de la consommation du sucre, produit dont la science vient de démontrer l'importance de tout premier ordre pour l'alimentation de l'homme et des animaux. Les mesures imposées à ces fins consistent dans la suppression des primes directes ou indirectes dont bénéficient la production et l'exportation des sucres dans les divers États, et dans la limitation de la surtaxe (différence entre le droit d'entrée des sucres étrangers et le droit de consommation imposé aux sucres indigènes) en vue de prévenir l'élévation factice des prix, dans les pays d'exportation, par suite d'une entente entre les producteurs.

L'article 7 de l'Acte prévoit la création d'une commission et d'un bureau permanents à Bruxelles, chargés de veiller à l'exécution de ses dispositions. La Commission

sera composée des délégués des divers États contractants. Elle élira un Président et se réunira sur la convocation de ce dernier.

Tels sont, en résumé, l'historique et la teneur de cet Acte international d'une portée si considérable.

Il nous paraît renfermer une première et admirable réponse aux pessimistes qui se refusent à croire au Progrès et qualifient d'utopie l'idéal d'une Paix universelle.

COUR PERMANENTE D'ARBITRAGE DE LA HAYE

La Conférence de la Paix, réunie à La Haye, le 18 mai 1899, sur l'initiative du tsar Nicolas II, pour assurer par des mesures définitives le maintien de la paix et une restriction des armements excessifs qui pèsent sur toutes les nations, a institué à cet effet une cour permanente d'arbitrage. Nous avons cru qu'il était intéressant de faire connaître à nos lecteurs la composition officielle de ce Tribunal.

Liste des Membres, nommés au 1er février 1903 (1) :

Allemagne. — MM. S. E. Bingner, de Frantzius, de Martitz, de Bar.

Autriche-Hongrie. — MM. S. E. le comte Frédéric Schönborn, S. E. D. de Szilagyi, le comte Albert Apponyi, Henri Lammasch.

Belgique. — MM. S. E. Beernaert, S.E. le baron Lambermont, le chevalier Descamps, Rolin Jaequemyns.

Bulgarie. — MM. Stoyan Danef, Dimitre Stanciof.

Danemark. — M. H. Matzen.

Espagne. — S.E. le duc de Tetuan, Don Raimundo, F. Villaverde, marquis de Pozo Rubio, Don Bienvenido Oliver, Don Manuel Torres Campos.

1. Les autres puissances signataires de l'Acte de La Haye (à savoir : le Monténégro et la Perse) n'ont pas désigné, à ce jour, de Membres, pour les représenter à la Cour.

États-Unis d'Amérique. — MM. Melville, W. Fuller, John W. Griggs, George Gray.

États-Unis Mexicains. — Don Manuel de Aspiroz, Don José M. Gamboa, Don Genaro Raigosa, Don Alfredo Chavero.

France. — MM. Léon Bourgeois, de Laboulaye, le baron d'Estournelles de Constant, Louis Renault.

Grande-Bretagne. — S. E. le T. H. baron Pauncefote de Preston, le T.H. Sir Edward Baldwin Malet, le T.H. Sir Edward Fry, John Westlake.

Grèce. — MM. Denys Stephanos, Georges Streit, Michel Kebedgy.

Italie. — S. E. le comte Constantin Nigra, S. E. le commandeur Jean-Baptiste Pagano Guarnaschelli, S.E. le comte Tornielli-Brusati di Vergano, le commandeur Joseph Zanardelli.

Japon. — MM. I. Motono, H. Willard Denison.

Pays-Bas. — MM. T.M.C. Asser, E.B. Coninck-Liefsting, le Jonkheer A. F. de Savornin Lohman, le Jonkheer G.L.M. H. Ruys de Beerenbrouck.

Portugal. — MM. le comte de Macedo, A.E. Correia de Sa Brandão, A. d'Ornellas Vasconcellos Esmeraldo Rolim de Moura, L. F. de Bivar, Gomes da Costa.

Roumanie. — MM. Théodore Rosetti, Jean Kalindéro, Eugène Statesco, Jean N. Lahovari.

Russie. — MM. N.V. Mouraviev, C. P. Pobedonostsev, E.V. Frisch de Martens.

Serbie. — MM. George Pavlovitch, Glicha Gerchitch, Milovan Milovanovitch, Milenko Vesnitch.

Siam. — MM. G. Rolin-Jaequemyns, F. W. Holls.

Suède et Norvège. — MM. S. R. D. K. d'Olivecrona, G. Gram.

Suisse. – MM. C. Lardy, C. Hilty, E. Rott.

Secrétaire général de la Cour permanente d'arbitrage : M. Ruyssenaers.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENTAIRE (1)

Abyssinie. — Ménélick et nous, par Hugues Le Roux; *Per Lamm.* — 10 fr.

Un peuple antique. Au pays de Ménélick. Les Galla, par le P. Martial de Salviac; *Oudin.* — 7 fr. 50.

Accidents. — De l'évolution de la responsabilité civile en matière d'accidents du travail, par J. Bouyer; *Giard.* — 5 fr.

Les accidents du travail des ouvriers étrangers, par B. Raynaud; *Rousseau.* — 3 fr.

Traité sur les accidents du travail, par de Mouy; *Dupont.* — 4 fr.

La loi de 1902 sur les accidents du travail, par Ch. de Lauwereyns de Roosendaele; *Rousseau.* — 2 fr.

De la responsabilité en matière d'accidents du travail, par Bellom, 2e éd.; *Rousseau.* — 15 fr.

Des accidents agricoles, loi du 30 juin 1899, par Loubat; *Chevallier-Marescq.* — 10 fr.

Afrique. — Les Français en Afrique au XIXe siècle, par Ch. Simond; *Librairie d'éducation.* — 15 fr.

Vers Fachoda. A la rencontre de la mission Marchand, par Ch. Michel; *Plon.* — 10 fr.

Agriculture. — Loi de 1888 sur la répression des fraudes dans le commerce des engrais, par G. Aubéry; *Chevalier-Marescq.* — 2 fr.

Le socialisme et l'agriculture, par G. Gatti; *Giard.* — 3 fr. 50.

(1) Sous ce titre nous avons classé, par ordre alphabétique de matières, les principaux ouvrages, publiés en 1902, qui nous ont paru de nature à intéresser plus spécialement les hommes politiques. Voir, pour les ouvrages publiés en 1900, *Annuaire du Parlement*, 3e année 1900, p. 690; pour les ouvrages publiés en 1901, *ibid.*, 4e année 1901, p. 695. (N. D. L. R.)

La crise agricole en France et à l'étranger, par J. Imbart de La Tour; *Charles*. — 5 fr.

Les associations agricoles dans les pays de langue flamande de France et de l'étranger, par Joseph Poret; *Rousseau*. — 7 fr.

Retraites des ouvriers agricoles, par L. Pecquet; *Pedone*. — 4 fr.

Alcoolisme. — Le fléau moderne. Traité médico-moral de l'alcoolisme, par le Dr Gaussin; Namur, *Wesmael-Charlier*. — 3 fr. 75.

L'alcool au point de vue chimique, agricole, industriel, hygiénique et fiscal, par A. Larbalétrier; *Baillière*. — 4 fr.

Le grand coupable, par W. Biolley; *Fischbacher*. — 2 fr. 50.

Conférences sur l'alcoolisme, par le Dr A. L. Petit; *Société d'édition scientifique*. — 3 fr.

Algérie. — L'Algérie et les colonies françaises, par Henri Vast; *Garnier*. — 10 fr.

Trois années d'études algériennes, législatives, sociales, pénitentiaires et pénales (1899-1901), par Emile Larcher; *Rousseau*. — 6 fr.

Aliénés. — L'assistance familiale des aliénés. Colonie d'Ainay-le-Château, par le Dr Espinasse; *Vigot*. — 2 fr. 50.

Les aliénés dans les prisons, par Pactet et Colin; *Masson*. — 2 fr. 50.

Les aliénés devant la justice, par Pactet et Colin; *Masson*. — 2 fr. 50.

Allemagne. — L'Allemagne contemporaine illustrée; *Larousse*. — 15 fr.

Le chancelier de l'empire allemand, étude de droit public, par Monès del Pujol; Toulouse, *Rivière*. — 6 fr.

L'Allemagne et le marché du monde, par J. Wolf, trad. par J Franconie; *Giard*. — 2 fr. 50.

L'Allemagne, la France et la question d'Autriche, par A. Chéradame; *Plon*. — 3 fr. 50.

L'impérialisme allemand, par Maurice Loir; *Colin*. — 3 fr. 50.

Le droit public de l'Empire Allemand, par Paul Laband. tomes III et IV; *Giard*. — 16 fr.

Le droit successoral paysan en Allemagne, par E. Lefébure; *Pedone*. — 3 fr.

Hambourg et l'Allemagne contemporaine. par Paul de Rousiers; *Colin*. — 3 fr. 50.

L'Allemagne et la Réforme, par Janssen, tome VI; *Plon*. — 15 fr.

La crise allemande de 1900-1902, par A. E. Sayous; *Larose.* — 5 fr.

Amérique. — La guerre de l'indépendance américaine, par G. Laplanche; *Kleiner.* — 2 fr.

Armée française. — La réforme de la loi militaire. Service de trois ans, par Henry Houssaye; *Chapelot.* — 1 fr.

Le service militaire de deux ans, par le général Derrécagaix; *Chapelot.* — 1 fr. 25.

La durée du service militaire, par le général Prudhomme; *Chapelot.* — 0 fr. 75.

Le recrutement des officiers en France et à l'étranger, par X...; *Chapelot.* — 1 fr. 25.

La grande muette, par le sous-intend. Bolot; *Flammarion.* — 3 fr. 50.

L'armée et les forces morales, par le capitaine Richard; *Plon.* — 3 fr. 50.

Armées étrangères. — L'État militaire des principales puissances étrangères en 1902, par le commandant Lauth; *Berger-Levrault.* — 7 fr. 50.

La cavalerie allemande aux dernières grandes manœuvres, par le lieutenant-colonel Picard; *Berger-Levrault.* — 4 fr.

Assistance judiciaire — Traité théorique et pratique de l'assistance judiciaire, par Henri Simon, 2e éd.; *Marchal.* — 7 fr.

L'assistance judiciaire, par M. Laneyrie; *Pedone.* — 3 fr.

Association. — Le droit d'association et la liberté religieuse d'après la loi de 1901, par A. Lods; *Fischbacher.* — 1 fr. 50.

Le Contrat d'associations, par la direction de l'*Annuaire du Parlement.* Paris, *Roustan.* — 1 fr. 25.

Du sort des biens d'une association, en cas de dissolution, par F. Hébrard; *Rousseau.* — 4 fr.

Du contrat d'association, par G. Trouillot et F. Chapsal; *Lois nouvelles.* — 10 fr.

Les associations laïques devant la loi nouvelle, par Pierre Caillé *Rousseau.* — 2 fr. 50.

Assurances. — Les assurances sur la vie en droit internationa privé, par Guido Bonolis, trad. par Valéry et Lefort; *Fontemoing.* — 6 fr.

De l'assurance en cas de décès contractée par un époux au profit de l'autre, par Louis Castets; Toulouse, *Privat.* — 4 fr.

Contribution à l'étude de la législation internationale allemande sur les assurances ouvrières et spécialement sur l'assurance des invalides, par A. Korn; Dijon, *Venot.* — 5 fr.

Les polices d'assurances. Des infractions aux lois et règlements, par M. Demeur; Bruxelles, *Larcier*. — 3 fr.

L'assurance obligatoire contre la maladie et les sociétés de secours mutuel en France; par A. Crochard; — *Giard*. — 6 fr.

Les assurances terrestres et le droit fiscal, par M. Bosvieux: *Pedone*. — 3 fr.

Australie. — L'Australie nouvelle et son avenir, par Louis Vossion; *Guillaumin*. — 7 fr. 50.

Belgique. — Dictionnaire administratif, statistique et industriel des communes, par Hochsteyn. Tome Ier; Bruxelles, *Hochsteyn-Dupont*. — 30 fr.

Exposé analytique et critique de l'histoire du régime financier des provinces belges depuis 1815, par Louis Marissiaux, Liège, *Thiriart*. — 3 fr.

Manuel de législation douanière belge, par O. Orban; Namur, *Godenne*. — 9 fr.

Les origines de la mutualité de la Belgique et le système de la barrière (1609-1830), par Dollot; *Alcan*. — 10 fr.

La Belgique morale et politique (1830-1900) par M. Wilmotte: *Colin*. — 3 fr. 50.

L'essor industriel et commercial du peuple belge, par C. Smeesters; Bruxelles. — 3 fr. 50.

La neutralité de la Belgique, par E. Descamps; Bruxelles, *Larcier*. — 12 fr.

Bismarck. — Bismarck et sa famille, impressions et souvenirs, 1846-1872, par R. de Keudell; *Ollendorff*. — 7 fr. 50.

Bouilleurs de cru. — Une fraude de 100 millions, les bouilleurs de cru, par Paul Taquet; *Guillaumin*. — 4 fr.

Bourse. — Traité des opérations de bourse et de change, par Courtois, 12e éd., *Garnier*. — 5 fr.

Dictionnaire pratique de législation et de jurisprudence sur les opérations de Bourse; par E. Lambert; *Giard*. — 8 fr.

L'impôt sur les opérations de Bourse, par E. Weil; *Rousseau*. — 2 fr.

Bourses du travail. — Histoire des bourses du travail, par Pelloutier; *Schleicher*. — 3 fr. 50.

Brevets d'invention. — Les brevets d'invention. Précis systématique de législation dans les principaux États, par Picard. — 5fr.

Budget. — Voir *Finances*.

Capitulations. — Les capitulations militaires entre la Suisse et la France, par Burin des Roziers; *Rousseau*. — 5 fr.

Le régime des capitulations dans l'Empire Ottoman, par Pelissié du Rausas, tome Ier; *Rousseau.* — 10 fr.

Chemins de fer. — Étude comparative de l'ancien et du nouveau texte de l'ordonnance de 1846, modifiée par le décret de 1901, portant règlement d'administration publique sur la police, la sûreté et l'exploitation des chemins de fer; par Victor Mittre; *Chevalier-Maresq.* — 4 fr.

Étude sur la nationalisation des chemins de fer suisses, par L. Raynaud; *Rousseau.* — 5 fr.

Du caractère juridique de l'administration des chemins de fer de l'État, par R. Le Chevalier; *Rousseau.* — 2 fr. 50.

Code des chemins de fer et tramways, par J. de La Ruelle: *Pedone.* — 12 fr.

Cheptel. — Des Cheptels et plus spécialement du Cheptel confié au colon partiaire ou Cheptel de métayage, par G. Cabannes; *Marchal.* — 3 fr. 50.

Chili. — Le litige chilo-argentin et la délimitation politique des frontières naturelles, par H.-A. Moulin; *Rousseau.* — 3 fr. 50.

Chine. — La Chine, l'Empire du milieu, par Élisée Reclus, mis à jour par Onésime Reclus; *Hachette.* — 12 fr.

Chine ancienne et nouvelle, impressions et réflexions, par G. Weulersse; *Colin.* — 4 fr.

Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales; 1860-1901. Tome II, par Henri Cordier; *Alcan.* — 10 fr.

Au pays des pagodes, par A. Raquez; *Maisonneuve.* — 12 fr.

La Chine contre l'étranger. Les Boxeurs, par d'Anthouard; *Plon.* — 4 fr.

Les premiers voyages français à la Chine, par Madrolle; *Challamel.* — 25 fr.

Étude géologique et minière des provinces chinoises voisines du Tonkin, par A. Leclère; *Dunod.* — 10 fr.

Les événements militaires en Chine, par J. Cheminon et Faurel-Gallais; *Chapelot.* — 4 fr.

La campagne de Chine (1900-1901), par le lieut.-colonel Tariel; *Berger-Levrault.* — 2 fr. 50.

Les Chinois chez eux, par Aubry; *Desclée.* — 3 fr. 35.

Colonisation. — L'Algérie et les colonies françaises, par Henri Vast; *Garnier.* — 10 fr.

Un siècle d'expansion coloniale, par Marcel Dubois et A. Terrier; *Challamel.* — 10 fr.

Les colonies françaises, par Maxime Petit, 2 vol.; *Larousse.* — 20 fr.

Congrès international colonial. Paris, 1900. Rapports, mémoires et procès-verbaux des séances; *Challamel.* — 6 fr.

Les richesses minérales des colonies françaises, par L. Pélatan; *Le Soudier.* — 10 fr.

Dix années de politique coloniale, par Chailley-Bert; *Collin.* — 2 fr.

L'avenir colonial de la France. Manuel de colonisation française et étrangère, par E. Fallot; *Delagrave.* — 5 fr.

Nos compagnies privilégiées de colonisation. Le contrat de concession, par A. Thomé; *Rousseau.* — 4 fr.

Étude juridique et critique des conseils généraux des colonies françaises, par Boulard; *Challamel.* — 3 fr. 50..

Philosophie de la colonisation, par E. Denancy; *Rousseau.* — 2 fr.

Administration militaire et maritime aux colonies, par Dejean de la Batie; *Berger-Levrault.* — 7 fr. 50.

Vers la colonisation, par E. d'Arvey; *Vanier.* — 3 fr. 50.

Le régime foncier aux colonies, t. V; *Challamel.* — 20 fr.

Commerce. — Congrès international des voyageurs et représentants de commerce (Paris, juillet 1900); *Bellais.* — 3 fr.

La notion juridique des fonds de commerce, par A. Gombeaux: *Rousseau.* — 6 fr.

Congrès international du commerce et de l'industrie (Paris, juillet 1900); *Guillaumin.* — 12 fr.

Le commerce français dans le Levant; par A. Martineau; *Guillaumin.* — 12 fr.

La petite industrie contemporaine, par Brants; *Lecoffre.* — 2 fr.

Conseils de guerre. — Des modifications nécessaires dans l'organisation et le fonctionnement des conseils de guerre en temps de paix, par A. Oudin; *Rousseau.* — 3 fr.

Réforme des Conseils de guerre et des conseils de revision en temps de paix; par Ch. Clerget-Vaucouleurs; *Venot.* — 5 fr.

Conseils de préfecture. — Les réformes des conseils de préfecture, par Ch. Lemaire; *Rousseau.* — 2 fr.

Conseils généraux. — Annales des assemblées départementales, par Ch. Rabany, t. XIV; *Berger-Levrault.* — 5 fr.

Du contrôle des délibérations des conseils généraux, par R. Bettinger; *Rousseau.* — 7 fr.

Contraventions. — Dictionnaire des contraventions et pénalités en matière de contributions indirectes, etc., par Léon Rousselot: *Nantes.* — 3 fr. 50.

Contributions indirectes. — Traité du privilège de l'administration des contributions indirectes en matière de recouvrement de droits, par Sébastien; *Larose.* — 10 fr.

Contrôle. — Du contrôle des ordonnateurs, par R. Meyer; *Rousseau.* — 4 fr.

Coopération. — Histoire de la coopération en Belgique, par Louis Bertrand Bruxelles; *Dechenne.* — 10 fr.

Les précurseurs du mouvement coopératif, par Louis Bertrand; Bruxelles, *Dechenne.* — 1 fr. 50.

Corée. — Supplément à la bibliographie coréenne, par Maurice Courant; *Leroux.* — 7 fr. 50.

Cour de cassation. — La cour de cassation. Traité de ses attributions et de sa compétence, etc., par E. Faye; *Chevalier-Marescq.* — 12 fr.

Crédit agricole. — Commentaire de la loi de 1899 sur les caisses régionales de crédit agricole mutuel, par J. Delachanal; *Rousseau.* — 8 fr.

Compte rendu sténographique du congrès des caisses de crédit agricole mutuel (Carcassonne, 1902); Carcassonne, *Gatelle.* — 3 fr. 25.

Crédit populaire. — Congrès international de crédit populaire (Paris, 1900); *Guillaumin.* — 6 fr.

Criminalité. — Les bas-fonds du crime et de la prostitution, par Jean; *Fort.* — 3 fr. 50.

Les faux témoins, par Fourquet; *Bertrand.* — 2 fr.

Du dépeçage criminel, par A. de St-Vincent de Parois; *Baillière.* — 5 fr.

Psychologie criminelle, par Paul Kovalevski; *Vigot.* — 6 fr.

Dahomey. — La marine au Dahomey. Campagne de la *Naïade* (1890-92), par A. de Salinis. *Sanard.* — 6 fr.

Promenades au Dahomey, par L. Heudebert; *Dujarric.* — 6 fr.

Décentralisation. — Essai de décentralisation politique et administrative de la France, par Henri Le Brun; *Didier.* — 2 fr.

Dépopulation. — Les causes de la dépopulation de la France, par A. Cauderlier; *Guillaumin.* — 1 fr.

Causes de notre dépopulation. Relèvement de notre natalité par E. Manuel; *Doin.* — 2 fr. 50.

Contribution à l'étude de la population et de la dépopulation, par V. Turquan; Lyon, *Rey.* — 6 fr.

Voir aussi *Population.*

Disraëli. — Ministres et hommes d'État. Disraëli, par Maurice Courcelle; *Alcan.* — 2 fr. 50.

Droit civil. — Supplément aux Principes de droit civil de F. Laurent, par L. Siville, tomes II, III et IV; *Chevalier-Maresq.* — 27 fr.

Traité théorique et pratique du droit civil, par Baudry Lacantinerie et autres : tome II, des obligations; tome III, des personnes. *Larose,* 2 vol. — 30 fr.

Cours de droit civil français, par Ch. Beudant, tome II; *Rousseau.* — 8 fr.

Droit pénal. — De l'état de nécessité en droit pénal, par F. Marchand; *Rousseau.* — 5 fr.

Droits de l'homme. — La déclaration des droits de l'homme et du citoyen, par Eug. Blum; *Alcan.* — 3 fr. 75.

Duel. — Recherches sur le duel judiciaire et la doctrine ecclésiastique, par Saplayrolles; *Fontemoing.* — 4 fr.

Eaux. — Législation des cours d'eau, sources, rivières, cours d'eau non navigables, par P. Bougault; *Desforges.* — 7 fr.

L'alimentation en eau et l'assainissement des villes, par Imbeaux; *Bernard.* — 30 fr.

Économie politique. — La répartition du revenu national, par William Smart, trad. par G. Guéroult; *Giard.* — 7 fr.

Études économiques au xxe siècle; l'école économique française, par A. Béchaux; *Guillaumin.* — 4 fr.

La méthode mathématique en économie politique, par Émile Bouvier; *Larose.* — 5 fr.

La richesse de la France, par A. Neymarck; *Guillaumin.* — 2 fr.

Histoire critique des théories de l'intérêt du capital, par E. von Bohm Bawerk, trad. par J. Bernard, tome I; *Giard.* — 7 fr.

Histoire économique de l'Angleterre, de l'Allemagne, des États-Unis et de la France, par E. Thiéry; *Charles.* — 3 fr. 50.

La consommation et les crises économiques, par Pierre Vialles; *Giard.* — 8 fr.

Histoire des doctrines économiques, par J. Rambaud, 2e éd.; *Larose.* — 10 fr.

Politique sociale et économie politique, par Schmoller; *Brière.* — 7 fr. 50.

Théorie de la valeur, par Ch. Cornelissen; *Schleicher.* — 4 fr.

Égypte. — La question d'Égypte, par R. Gaignerot; *André.* — 4 fr.

Élections. — Les élections en Europe à la fin du xixe siècle, par Lefèvre-Pontalis; *Plon.* — 3 fr. 50.

De l'abstentionnisme en matière électorale et des moyens propres à y remédier, par de Pindray: *Rousseau.* — 4 fr.

La représentation proportionnelle, par G. Bonnefoy; *Marchal.* — 15 fr.

Enfants. — Du rôle de l'État dans la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés, par V. Radenac; *Rousseau.* — 2 fr. 50.

L'enfant devant la famille et l'État. Étude de législation comparée sur la valeur respective des systèmes de protection des mineurs en droit français, italien et allemand, par M. Gastambide; *Rousseau.* — 8 fr.

Enfants naturels. — Des enfants naturels, histoire, coutumes et législation depuis les temps les plus reculés. Code belge et français, par Ch. Douxchamps; Bruxelles, *Larcier.* — 5 fr.

Enregistrement. — Traité du droit fiscal. Tomes I et II. Enregistrement, par A. Wahl; *Chevalier-Marescq.* — 25 fr.

Enseignement. — L'école de demain, par Edouard Petit; *Picard et Kaan.* — 4 fr.

Les écoles urbaines, par Ch. Drouard; *Belin.* — 3 fr. 50.

L'enseignement secondaire et la démocratie, par F. Vial; *Colin.* — 3 fr. 50.

Questions d'histoire et d'enseignement, par Ch. V. Langlois; *Hachette.* — 3 fr. 50.

Troisième Congrès international d'enseignement supérieur (Paris, 1900), publié par F. Picavet; *Chevalier-Marescq.* — 12 fr. 50.

De la formation des maîtres de l'enseignement secondaire, en France et à l'étranger, par Dugard; *Colin.* — 3 fr.

Psychologie de l'éducation, par G. Le Bon; *Flammarion.* — 3 fr. 50.

La liberté d'enseignement, par Émile Bourgeois; *Cornély.* — 2 fr.

État. — L'État. Éléments d'histoire et de pratique politique, par W. Wilson, traduit par J. Wilhelm, 2 vol.; *Giard.* — 20 fr.

De l'État. Essai de critique sociale, par A. Laffond; *Téqui.* — 4 fr.

Essai sur le domaine éminent de l'État en droit moderne, par Paul Baumès; *Rousseau.* — 2 fr. 50.

L'État, étude de droit public, par Léon Duguit, tome II; *Fontemoing.* — 12 fr.

États-Unis. — Éléments d'une psychologie du peuple américain, par Emile Boutmy; *Colin.* — 4 fr.

La république américaine, par James Bryce, tome III, traduit par P. Lestang; *Giard.* — 10 fr.

Le mouvement social aux États-Unis (1900-1901), par J.-M. Vincent; *Giard.* — 1 fr.

Le fédéraliste. Commentaire de la constitution des États-Unis, par Hamilton, Jay et Madison; *Giard*. — 14 fr.

La religion dans la société aux États-Unis, par Bargy; *Colin*. — 3 fr. 50.

Europe. — Les États-Unis d'Europe, par A. Leroy-Beaulieu, Fleury, Dollot, Lefébure, Isambert et de Montardy; *Société française d'imprimerie*. — 2 fr. 50.

Expositions universelles. — Expositions universelles internationales; leur passé, leur rôle actuel, leur avenir, par H.-G. Berger; *Rousseau*. — 3 fr.

Les expositions universelles envisagées au point de vue de leurs résultats économiques, par G. Gérault; *Larose*. — 3 fr. 50.

Expropriation. — Des expropriations pour cause d'utilité publique, par Anspach et Delvaux; Bruxelles, *Bruylant*. — 5 fr.

Fachoda. — Vers Fachoda. A la rencontre de la mission Marchand, par Ch. Michel; *Plon*. — 10 fr.

Femme. — Le féminisme français, par Ch. Turgeon, 2 vol.; *Larose*. — 8 fr.

La femme électeur, par R. Colaert et R. Henry; Bruxelles, *Lamertin*. — 1 fr. 50.

Congrès international de la condition et des droits des femmes (Paris, 1900); *Barnagaud*. — 3 fr.

Finances. — Les finances du Consulat, par R. Stourm; *Guillaumin*. — 7 fr. 50.

Les finances d'autrefois et celles d'aujourd'hui. Les budgets de la France (1870-1902), par Ch. Deschamps; *Lemerre*. — 3 fr. 50.

Histoire financière de la Législative et de la Convention, par Ch. Gomel, tome I; *Guillaumin*. — 7 fr. 50.

Le marché financier, par Arthur Raffalovich (1901-1902); *Guillaumin*. — 10 fr.

Étude sur le contrôle du budget de l'État en France, en Angleterre et en Italie, par Sarrette; *Guillaumin*. — 3 fr.

Annuaire général des finances, 1902-1903, *Berger-Levrault*. — 6 fr.

Finlande. — La Finlande, Économie publique et privée, par Frederiksen; *Société nouvelle de librairie*. — 3 fr. 50.

La condition juridique de la Finlande, par Michaïloff; *Société d'éditions scientifiques*. — 6 fr.

Fonctionnaires. — Étude historique sur la responsabilité des fonctionnaires publics en droit français, depuis 1789, par Jean Depaule; *Larose*. — 4 fr.

Forêts. — Les forêts et le régime forestier en Provence, par F. Allard; *Rousseau*. — 5 fr.

Frais de justice. — Recouvrement des frais dus aux notaires, avoués, huissiers. Commentaire de la loi de 1897, par Bouissou; *Marescq*. — 7 fr.

Funérailles. — La législation des funérailles et des pompes funèbres, par R. Gouffier; *Pedone*. — 6 fr.

Galliéni. — Le général Galliéni. Le Tonkin, Madagascar, par le lieutenant Ellie; *Juven*. — 7 fr. 50.

Grèce. — Formation des villes, des États, des confédérations et des ligues, dans la Grèce ancienne, par H. Francotte; *Bouillon*. — 3 fr.

Le contrôle international sur les finances helléniques et ses premiers résultats, par Nicolas Politis; *Pedone*. — 2 fr. 50.

Guyane. — La Guyane française en 1902, par D. Levat; *Dunod*. — 4 fr.

Hygiène. — Congrès international d'hygiène et de démographie (Paris, 1900). Compte rendu; *Masson*. — 2 fr.

De la détermination des pouvoirs publics en matière d'hygiène; par A. Fillassier; 2e éd. *Rousset*. — 15 fr.

Loi sur la protection de la santé publique. (Loi de 1902) travaux législatifs, guide et commentaire, par Paul Strauss et A. Fillassier; *Rousset*. — 6 fr.

Nouveaux éléments d'hygiène, par J. Arnould, 4e éd., *Baillière*. — 20 fr.

Hypothèques. — Traité de la purge virtuelle des privilèges et hypothèques, par L. Chadel; *Rousseau*. — 4 fr.

De l'hypothèque légale du mineur, par L. Bouteiller; *Picard*. — 3 fr.

La suppression de l'hypothèque judiciaire en Belgique et le projet de loi sur la réforme hypothécaire déposé en 1896 par notre Gouvernement, par Louis Saint-Quentin; *Rousseau*. — 2 fr.

Impôts. — Modification du régime fiscal des successions, donations et ventes de meubles, par A. Charbalié; *Roustan*. — 2 fr.

Traité de l'impôt direct, par Marcel Trélat, 2 vol.; *Dupont*. — 12 fr.

Traité du droit fiscal, par A. Wahl, tomes I et II; *Chevalier-Marescq*. — 25 fr.

Voir : CONTRIBUTIONS DIRECTES, BOURSE, ENREGISTREMENT.

Indo-Chine. — Les mœurs des Indo-Chinois, d'après leurs cultes, leurs lois, leur littérature et leur théâtre, par Ch. Lemire; *Challamel*. — 2 fr.

L'Indo-Chine française, Siam, Chine méridionale, par E. Richet; *Ollendorff*. — 3 fr. 50.

Italie. — Notes sur l'Italie contemporaine, par Paul Ghio; *Collin.* — 3 fr.

Louage. — Du contrat de louage, par A. d'Hoogh; *Chevalier-Marescq.* — 6 fr.

Madagascar. — Madagascar au début du XXe siècle, par R. Blanchard, Boule, Froidevaut, Grandidier, Lacroix, Marre, *Société d'éditions scientifiques.* — 20 fr.

Essai de géographie physique de Madagascar, par E.-F. Gautier; *Challamel.* — 25 fr.

Conquête de Madagascar (1895-96), par Jules Poirier; *Lavauzelle.* — 7 fr. 50.

Situation économique de Madagascar en 1901, par L. Duquénois; Charleville, *Anciaux.* — 5 fr. 50.

Mariage. — La crise du mariage dans la législation intermédiaire (1789-1804), par Olivier Martin; *Rousseau.* — 6 fr.

Le mariage civil est-il un contrat? par P. Bernard; *Rousseau.* — 2 fr. 50.

Étude sur les origines et les caractères de l'autorisation maritale dans l'histoire du droit français, par A. Siramy; *Rousseau.* — 3 fr.

Marine marchande. — La marine marchande belge et ses chantiers, par C.-J. Tackels; Bruxelles, *Imp. nouv.* — 2 fr. 50.

Congrès international de la marine marchande (4-12 août 1900). Compte rendu des travaux et des séances; *Challamel.* — 15 fr.

Le principe d'une législation sur la marine marchande, par Louis Laffitte; *Roustan.* — 1 fr.

Marine militaire. — Les bateaux sous-marins et les submersibles, par d'Equevillez; *Gauthier-Villars.* — 2 fr. 50.

La marine militaire et la France sous le règne de Louis XIV, par Lacour-Cayet; *Champion.* — 12 fr.

Les marines de guerre à l'exposition de 1900, par L.-E. Bertin; *Bernard.* — 7 fr. 50.

Histoire de la marine française depuis les débuts de la monarchie jusqu'au traité de paix de 1763; par E. Chevalier; *Hachette.* — 7 fr. 50.

Le programme maritime de 1900-1906, par De Lanessan; *Alcan.* — 3 fr. 50.

Martinique. — La catastrophe de la Martinique, par Jean Hess; *Fasquelle.* — 3 fr. 50.

Médecine légale. — Les empoisonnements criminels et accidentels, par P. Brouardel; *Baillière.* — 9 fr.

Congrès international de médecine (Paris, 1900). Section de

médecine légale. Comptes rendus, publiés par Motet. — *Masson.* — 5 fr.

Médecine légale et jurisprudence médicale; travaux, rapports, jugements, publiés sous la direction de Henri Bergeron; *Maloine.* — 10 fr.

Mémoires. — Mémoires du général Della Rocca, 1807-1897; *Ollendorff.* — 7 fr. 50.

Souvenirs du général marquis d'Hautpoul; *Plon.* — 7 fr. 50.

Mémoires de la comtesse de la Villirouët (1767-1813), publiés par le comte de Bellevue; *Poisson.* — 5 fr.

Mes Souvenirs, par le comte de Reiset, tomes II et III; *Plon.* — 7 fr. 50.

Souvenirs d'enfance et de jeunesse (1780-1792) par la M[lle] de Villeneuve-Arifat, publiés par Henri Courteault; *Emile-Paul.* — 5 fr.

Souvenirs sans regrets, par E. Vaughan; *Juven.* — 3 fr. 50.

Mémoires du comte de Moriolle, sur l'émigration, la Pologne et la cour du grand-duc Constantin (1789-1833); *Ollendorff.* — 7 fr. 50.

Mémoires du chevalier de Quincy (1710-13); *Laurens.* — 9 fr.

Mémoires du lieutenant général de Suremain (1794-1815); *Plon.* — 7 fr. 50.

Souvenirs de M[me] de Maintenon, publiés par d'Haussonville et Hanotaux; *Lévy.* — 7 fr. 50.

Mémoires d'Aimée de Coigny, publ. par E. Lamy; *Lévy.* — 7 fr. 50.

Mémoires du colonel Delagrave. Campagne du Portugal (1810-11); *Delagrave.* — 7 fr. 50.

Mendicité. — Mendiants et vagabonds, par Louis Rivière; *Lecoffre.* — 2 fr.

Mines. — Législation minière et contrôle des mines, par Cuvillier; *Dunod.* — 12 fr.

Mort (Peine de). — La peine de mort en matière politique, historique et critique, par J. Viaud; *Rousseau.* — 8 fr.

Napoléon I[er]. — Bonaparte en Italie, par Bouvier, 2[e] éd.; *Cerf.* 10 fr.

Le genèse de Napoléon, par J.-B. Marcaggi; *Perrin.* — 7 fr. 50.

Bonaparte en Égypte, souvenirs du capitaine Thurman, publiés par le comte Fleury; *Emile Paul.* — 4 fr.

Napoléon III. — La cour et la société du second Empire, par J. Chambrier; *Perrin.* — 3 fr. 50.

La jeunesse de Napoléon III, par S. Pol; *Juven.* — 7 fr. 50.

Navigation intérieure. — La navigation intérieure. Rivières et

canaux, par Mazoyer, Prigaux, Galliot et Claise; *Bernard.* — 20 fr.

L'organisation commerciale de notre réseau de voies navigables; *Roustan.* — 1 fr. 50.

Ney. — Le maréchal Ney par le comte de La Bédoyère, *Lévy.* — 7 fr. 50.

Octrois. — La suppression de l'octroi. L'octroi à travers les âges, par Frédéric Galtier; *Rousseau.* — 5 fr.

Ouvriers. — Le code de la prévoyance, de la législation ouvrière, par Ernest Steyaert; Gand, *Siffer.* — 4 fr.

Essais sur le mouvement ouvrier en France, par Daniel Halévy; *Bellais.* — 3 fr. 50.

Du mouvement syndical ouvrier dans l'industrie allemande, par A. Dupin; *Rousseau.* — 10 fr.

Traité de législation ouvrière, par Louis Courcelle; *Giard.* — 10 fr.

Code annoté des lois ouvrières, par Courcelle; *Marchal.* — 5 fr.

De la condition des ouvriers dans les manufactures de l'État, par Ch. Mannheim; *Giard.* — 10 fr.

Syndicats ouvriers (Fédérations, Bourses du travail), par L. de Seillac; *Colin.* — 3 fr. 50.

Des rapports entre patrons et ouvriers dans la grande industrie, par Paul Imbert; *Rousseau.* — 3 fr.

Voir TRAVAIL.

Panama. — L'achèvement du canal de Panama, par Sonderegger; *Dunod.* — 9 fr.

Paris. — Encyclopédie municipale de la ville de Paris; *Neyer-Reeb.* — 50 fr.

Parlementarisme. — Les Républiques parlementaires, par A. Soubies et E. Carette; *Flammarion.* — 6 fr.

Annuaire du parlement, 1901, par René Samuel et Géo. Bonét-Maury; *Roustan.* — 6 fr.

La Législative par Jean Jaurès; *Rouff.* — 7 fr. 50.

Traité de droit politique, électoral et parlementaire, par Eugène Pierre, 2e éd.; *Lib. et imp. réunies.* — 20 fr.

Esquisse d'un cadre de rénovation parlementaire française, par Severin de la Chapelle; *Pichon.* — 2 fr.

La réforme parlementaire, par Charles Benoist; *Plon.* — 3 fr. 50.

Histoire politique de la 7e législature (1898-1902), par Léon Muel; *Pedone.* — 3 fr. 50.

Le XXe siècle politique, par René Wallier; *Fasquelle.* — 3 fr. 50.

Voir aussi POLITIQUE.

Paternité. — La recherche de la paternité, par Heyman de Ricqlès; *Rousseau.* — 4 fr.

De la recherche de la paternité, par J. Ledreux; *Cabanon.* — 6 fr.

Patrie. — L'humanité et la patrie, par Alfred Naquet; *Stock.* — 3 fr. 50.

L'idée de patrie et l'humanitarisme, par Georges Goyau; *Perrin.* — 3 fr. 50.

Pêche. — La grande pêche maritime, étude de droit administratif et d'économie politique, par H. Schlachter; *Rousseau.* — 3 fr.

Personnes morales. — Les Personnes morales par de Vareilles. Sommières; *Pichon.* — 10 fr.

Politique. — La France sous la troisième République, par Delpech et Lamy; *Alcan.* — 0 fr. 50.

La défense républicaine; par Waldeck-Rousseau; *Fasquelle.* — 3 fr. 50.

L'année politique (1901), par André Daniel; *Perrin.* — 3 fr. 50.

Congrès des sciences politiques de 1900; *Société française d'imp. et de lib.* — 5 fr. 50.

Le libéralisme, par Émile Faguet; *Lecène.* — 3 fr. 50.

Solidarité, par Léon Bourgeois; *Colin.* — 3 fr.

Campagne nationaliste (1899-1901), par Jules Soury; *Champion.* — 4 fr.

Scènes et doctrines du nationalisme, par Maurice Barrès; *Juven.* — 3 fr. 50.

La campagne nationaliste. Conférences de Jules Lemaître et Godefroy-Cavaignac (1901-1902); *Michaud.* — 1 fr.

Quatre ans de présidence, par Paul Deschanel; *Lévy.* — 3 fr. 50.

Pompes funèbres. — Voir Funérailles.

Population. — Les lois de la population de la France, par G. Caudrelier; *Guillaumin.* — 20 fr.

Voir Dépopulation.

Presse. — Traité de la presse, par G. Le Poittevin, tome I; *Larose.* — 10 fr.

Du journalisme, son histoire, son rôle politique et religieux, par E. Tavernier; *Oudin.* — 3 fr. 50.

De la responsabilité des délits de presse, par René Gouge; *Marchal.* — 6 fr.

Prisons. — Le travail dans les prisons et en particulier dans les maisons centrales, par R. Roux; *Rousseau.* — 4 fr.

Propriété. — La propriété rurale en France, par Flour de Saint-Genis; *Colin.* — 6 fr.

Propriété industrielle. — Actes de la Conférence de l'union internationale pour la protection de la propriété industrielle (Bruxelles, 1897 et 1900); Berne. — 10 fr.

La convention d'union pour la protection de la propriété industrielle du 20 mars 1883 et les conférences de revision postérieures, par Pelletier et Vidal-Naquet; *Larose*. — 12 fr.

Prostitution. — Les bas-fonds du crime et de la prostitution, par Jean; *Fort*. — 3 fr. 50.

La prostitution cloîtrée, par Louis Fiaux, Bruxelles; *Lamertin*. — 3 fr.

La prostitution réglementée et les pouvoirs publics dans les principaux États des Deux Mondes, par le Dr Fiaux; *Alcan*. — 5 fr.

Protectionnisme. — La France et le protectionnisme, par Yves Guyot; *Guillaumin*. — 0 fr. 25.

Prud'hommes. — Recueil de législation et de jurisprudence des conseils de prud'hommes de la Belgique, par C. Auquier, Charleroi; *Quinet*. — 6 fr.

Responsabilités. — Traité général de la responsabilité ou de l'action en dommages-intérêts, en dehors des contrats, par Sourdat, 5e éd.; *Marchal*. — 20 fr.

Roumanie. — L'union des principautés roumaines, par J.-G. Mano; *Rousseau*. — 5 fr.

Russie. — Le développement économique de la Russie, par Machat; *Colin*. — 4 fr.

La France et la Russie en 1870, d'après les papiers du général Comte Fleury; *Emile Paul*. — 4 fr.

Histoire du développement économique de la Russie, depuis l'affranchissement des serfs, par Nicolas, trad. par G.; *Giard*. — 12 fr.

La Russie d'aujourd'hui, par Niet; *Juven*. — 3 fr. 50.

Salaires. — Loi de 1875. Saisie-arrêt sur les salaires et petits traitements, par P. Deserces; Bordeaux, *Delagrange*. — 2 fr.

De la protection des gains et salaires de la femme mariée, par Paul Imbert; *Rousseau*. — 3 fr.

Sauvetage. — Code international de l'abordage, de l'assistance et du sauvetage maritimes, par Autran, 2e éd.; *Chevalier-Marescq*. — 15 fr.

Scellés. — Des appositions et des levées de scellés, par A. d'Hooghe; *Chevalier-Marescq*. — 5 fr.

Secours mutuels (Sociétés de). — Les sociétés de secours mutuels. Commentaire de la loi de 1898, par J. Barberet, 3e éd.; *Berger-Levrault*. — 6 fr.

Compte rendu des travaux du premier Congrès international de la mutualité (1900), par J. Arboux; *Guillaumin.* — 6 fr.

Les unions et les fédérations des sociétés de secours mutuels, par A. Coll; *Rousseau.* — 2 fr. 50.

Sibérie. — La Sibérie économique, par Aulagnon; *Guillaumin.* — 6 fr.

Socialisme. — Dialogues socialistes, par Berth; *Jacques.* — 3 fr. 50.

Religion, philosophie, socialisme, par Engels, trad. par Lafargue; *Jacques.* — 3 fr.

Congrès général des organisations socialistes (1903). Compte rendu officiel; *Bellais.* — 3 fr. 50.

Étude sociale, par Laplaigne; *Giard.* — 2 fr. 50.

Études socialistes, par Jaurès; *Ollendorff.* — 3 fr. 50.

Congrès international de l'éducation sociale (Paris, 1900); *Alcan.* — 10 fr.

Essai sur le mouvement social et intellectuel en France depuis 1789, par Cerfberr; *Plon.* — 3 fr. 50.

Le socialisme et la question sociale, par Octave Noël; *Pedone.* — 10 fr.

Psychologie du socialisme, par G. Le Bon, 3e éd.; *Alcan.* — 7 fr. 50.

L'évolution du socialisme, par Jean Bourdeau; *Alcan.* — 3 fr. 50.

Excursion dans le domaine du socialisme, par J. Fleury; *Giard.* — 2 fr.

La faillite du socialisme, par J. Guérin; *Guillaumin.* — 3 fr. 50.

Quatrième Congrès général du parti socialiste français (Tours, 1902); *Société nouvelle de librairie.* — 3 fr. 50.

Les systèmes socialistes, par V. Pareto, 2 vol.; *Giard.* — 14 fr.

Le mouvement économique et social dans la région lyonnaise, par Paul Pic et J. Godard; Lyon, *Stock.* — 5 fr.

Opinions socialistes, par Anatole France; *Société nouvelle de librairie*, 2 vol. — 1 fr.

La cité future. Essai d'une utopie scientifique, par Tarbouriech; *Stock.* — 3 fr. 50.

L'enseignement des sciences sociales. État actuel de cet enseignement dans les divers pays du monde, par Hauser; *Chevalier-Marescq.* — 7 fr.

Sociétés. — Les sociétés anonymes belges devant la loi française par Goirand; *Gazette du Palais.* — 2 fr.

Traité pratique de législation anglaise sur les sociétés anonymes, par E. Destruels; *Chevalier-Marescq.* — 7 fr.

Des sociétés commerciales françaises et étrangères, par Rod. Rousseau; *A. Rousseau.* — 25 fr.

Sociétés civiles et commerciales, lois de 1867 et de 1893. Sociétés d'assurances, décret de 1868; *Roustan.* — 1 fr.

La société anonyme d'après le droit civil, par F. Mallieux; *Larose.* — 5 fr.

Sociologie. — L'année sociologique, publ. par E. Durkheim. 1900-1901; *Alcan.* — 10 fr.

Les classes sociales. Analyse de la vie sociale, par Bauer; *Giard.* — 7 fr.

Annales de l'institut international de sociologie, publ. par R. Worms, 1900-1901; *Giard.* — 7 fr.

Le milieu social, étude sociologique, par Mansuetus; *Guillaumin.* — 5 fr.

Sweating-System. — Le Sweating-System, étude sociale, par Th. Cotelle; *Larose.* — 5 fr.

Travail. — Le contrat collectif de travail, par Raynaud; *Rousseau.* — 8 fr.

Le travail, par Tolstoï et Bondareeff; *Flammarion.* — 0 fr. 60.

Le contrat de travail, le rôle des syndicats professionnels, par Paul Bureau; *Alcan.* — 6 fr.

Les modes de rémunération du travail, par D. Schloss; *Giard.* — 7 fr. 50.

Le contrat de travail au point de vue économique et juridique, et l'utilité de sa réglementation administrative, par Pascaud; *Fontemoing.* — 3 fr. 50.

Voir Ouvriers.

Tuberculose. — Les Sanatoriums pour le traitement de la tuberculose pulmonaire, par Ebstein; *Baillière.* — 2 fr. 50.

La tuberculose considérée comme maladie du peuple, par S.-A. Kopf; *Naud.* — 0 fr. 50.

Le devoir social des collectivités envers les tuberculeux adultes et indigents, par le Dr Boureille; *Maloine.* — 4 fr.

Les mesures de défense sociale contre la tuberculose, par le Dr Roux; *Rueff.* — 2 fr.

Tuberculose et sanatoriums, par le Dr Tartarin; *Naud.* — 3 fr. 50.

La tuberculose dans l'armée, par H. Kelsch; *Doin.* — 3 fr.

Tunisie. — L'avenir de la Tunisie, par Henry Pensa; *André.* — 6 fr.

Turquie. — Au pays de l'espionnage, par Paul de Regla; *Strauss.* — 3 fr. 50.

Les finances de la Turquie, par Ch. Moranvitz; *Guillaumin.* — 7 fr. 50.

Le tribunal musulman, par Sawas-Pacha; *Marchal.* — 2 fr. 50.

Universités. — République et Université, par Torau-Bayle; *Lecène.* — 3 fr. 50.

CHAPITRE VI

RENSEIGNEMENTS EXTRAPARLEMENTAIRES

ACADÉMIE DE FRANCE A ROME. — Direction des Beaux-Arts, 1er bureau.

ACADÉMIES :

BEAUX-ARTS. — Séance ordinaire : samedi.

FRANÇAISE : Séances ordinaires : mardi et jeudi.

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — Séance publique : vendredi.

MÉDECINE. — Séance publique : mardi 3 heures.

SCIENCES. — Séance publique : lundi 3 heures.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. — Séance publique : samedi midi.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. (Lois du 9 avril 1898 : Fonds de garantie, Caisse nationale d'assurances, commission supérieure, comité consultatif, personnel du contrôle des sociétés d'assurances contre.) — Ministère du commerce, direction de l'assurance, etc., 3e bureau. — Ministère des travaux publics. Direction du personnel, 3e bureau.

ACHATS : d'armes et de munitions pour les colonies ; de vivres et de médicaments pour les hôpitaux et du matériel pour les services des colonies. — Ministère des Colonies, 3e direction, 2e bureau.

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL (Régularisation et transmission des) reçus en France et concernant des étrangers. (Conservation des) reçus à l'étranger et concernant des Français. — Ministère des affaires étrangères. Direction des consulats, etc., sous-direction des affaires de chancellerie, 2e bureau, 2e section.

ADMISSIONS TEMPORAIRES. — Ministère du commerce. Direction du commerce, 1er bureau.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Ministère des), 130, rue de l'Université, et 37, quai d'Orsay. T. 101-59. Le ministre reçoit le lundi de 9 heures à midi et en outre MM. les sénateurs quand il ne sera pas retenu ailleurs.

ORGANISATION : 1° Cabinet du ministre, personnel et secrétariat, 4 bureaux. Le chef du cabinet reçoit les lundi et vendredi de 10 heures à midi.

2° Service du protocole. Le chef reçoit les mardi et vendredi de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2 et le mercredi après midi.

3° Direction des affaires politiques et des protectorats, 3 sous-directions. Le directeur reçoit les lundi et jeudi de 10 heures à midi.

4° Direction des consulats et des affaires commerciales, 3 sous-directions. Le directeur reçoit tous les jours de 3 à 5 heures.

5° Division des archives, 2 bureaux, service géographique et bibliothèque. Le chef reçoit tous les jours de 3 à 5 heures.

6° Division des fonds et de la comptabilité, 2 bureaux. Le chef reçoit tous les jours de 3 à 5 heures.

PERSONNEL. Liquidation des pensions de retraite. — Division des fonds et de la comptabilité ; 1er bureau.

OMNIBUS QUI LE DESSERVENT. — Javel-Gare St-Lazare, Panthéon-Courcelles, Gare Montparnasse-Gare des Batignolles, Tramway : Bastille-Quai d'Orsay.

AFFICHAGE. — Ministère de l'Intérieur. Direction de la sûreté générale, 4e bureau.

AFFRANCHISSEMENTS (Coût des) :

IMPRIMÉS :

Papiers d'affaires, épreuves corrigées : France, maximum 3 kil., 0,45 larg., 0,75 long., 0,10 diamètre. Étranger, 2 kil.

France........... 0,05 centimes par 50 grammes, et au-dessous.
Colonies......... 0,15 centimes jusqu'à 150 gr., au delà 0,05 par 50 gr.
Union postale... 0,25 — jusqu'à 250 gr. — —

Cartes, impressions : France, maximum 3 kil. Étranger, 2 kil. Mêmes dimensions.

Sous bande 0,01 centime par 5 gr. jusqu'à 20 gr.
— 0,05 — jusqu'à 50 gr., au-dessus 0,05 par 50 grammes.
Sous enveloppe ouverte ; 0,05 centimes par 0,50 grammes ou fraction.

Journaux et périodiques : maximum 3 kil. 0.75 cent. long. ; 0,10 diamètre.

Jusqu'à	50 gr.	0,01 centime.	du lieu d'émission aux départements limitrophes	0,02 centimes	hors du lieu d'émission ou départ. limitr.
—	75	0,015	—	0,03	—
—	100	0,02	—	0,04	—
—	125	0,025	—	0,05	—
—	150	0,03	—	0,06	—
—	175	0,035	—	0,07	—
—	200	0,04	—	0,08	—
—	225	0,045	—	0,09	—
Ensuite par 0,25 gr. 0,01.			—	0,01	—

AFFRÈTEMENTS ET TRANSPORTS. Embarquement du matériel destiné aux colonies. — Ministère des Colonies, 3e direction, 2e bureau.

AGENTS VOYERS (Personnel des). — Ministère de l'Intérieur. Direction de l'administration départementale, 5e bureau.

AGRÉGATION (Concours pour l') des facultés et écoles supérieures de pharmacie. — Ministère de l'Instruction publique. Direction de l'enseignement supérieur, 1er bureau.

— de l'enseignement secondaire. — Ministère de l'Instruction publique, direction de l'enseignement secondaire, 1er bureau.

AGRICULTURE (Ministère de l'), 78, rue de Varenne. T. 101-48. Le ministre reçoit les mercredi et samedi de 10 h. à 12 heures.

ORGANISATION : 1° Cabinet du ministre. Le chef reçoit les mercredi et samedi de 9 à 12 heures.

2° Direction du secrétariat, du personnel central et de la comptabilité, 2 bureaux. T. 101-49. Le directeur reçoit les mercredi et samedi de 10 heures à midi.

3° Direction de l'Agriculture, 4 bureaux. Le directeur reçoit les mardi et samedi de 2 1/2 à 4 heures 1/2.

4° Direction de l'Hydraulique agricole, 2 bureaux. Le directeur reçoit le mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 4 à 5 heures.

5° Direction des Haras, 2 bureaux. Le directeur reçoit tous les jours de 10 heures à 5 heures.

6° Direction des Eaux et Forêts (80, rue de Varennes), 3 bureaux. Le directeur reçoit les mardi de 9 heures 1/2 à 11 heures 1/2 et vendredi de 4 à 6 heures.

OMNIBUS QUI LE DESSERVENT. — Grenelle-Porte Saint-Martin (descendre rue de Bourgogne), Vaugirard-Gare St-Lazare.

ALGÉRIE (Office de renseignements généraux et de colonisation), Palais-Royal, 4, galerie d'Orléans. T. 108-40. — Ce service fournit, sans frais, les indications qui lui sont demandées sur les attributions de terres domaniales, à titre gratuit ou onéreux, ainsi que sur les ressources et les produits de la colonie.

AMBASSADES ET LÉGATIONS :

Allemagne, 78, rue de Lille (7e).

Argentine (République), 87, avenue Kléber (16e). T. 695-92.

Autriche-Hongrie, 57, rue de Varenne (7e). T. 701-32 (1 h. à 3 heures).

Bavière, 15, rue Saint-Dominique (7e). Chancellerie, 110, rue de l'Université (7e).

Belgique, 38, rue du Colisée (8e) (1 h. à 3 h.). T. 520-15.

Bolivie, 33, avenue Victor-Hugo (16e). T. 545-58. Chancellerie, 8, rue du Général-Foy (8e).

Brésil (États-Unis du), 3, place Malesherbes (17e). Chancellerie, 47, rue de Lisbonne (8e).

Bulgarie, 103, boulevard Haussmann (8e). (2 h. à 6 h.).

Chili, 54, rue de Prony (17e), 18-20, rue Pierre-Charron (16e). T. 519-83.

Chine, 4, avenue Hoche (17e).

Colombie, 16, rue Pierre-Charron (16e).

Corée, 21, avenue d'Eylau (16e).

Costa-Rica, 53, avenue Montaigne (8e).

Danemark, 27, rue Pierre-Charron (16e). T. 500-10, 11.

Équateur, 27, avenue Marceau (16e).

Espagne, 34, boulevard de Courcelles (2 h. à 5 h.).

États-Unis de l'Amérique du Nord, 33, rue de Villejust (16e); 18, avenue Kléber (16e) (11 h. à 3 h.).

Grande-Bretagne, 39, rue du Faubourg-Saint-Honoré (8e). T. 101.68 (11 à 2 heures).

Grèce, 3, rue Anatole-de-la-Forge (17e). Chancellerie, 7, rue Saint-Philippe-du-Roule (8e).

Guatémala, 7, rue de Presbourg (16e) (2 h. à 5 heures).

Haïti, 10, avenue de Messine (8e). T. 530-33.

Italie, 73, rue de Grenelle (7e) (midi à 4 h.).

Japon, 75, avenue Marceau (16e).

Libéria, 59, rue Boursault (17e) (1 h. à 3 h.).

Luxembourg, 50, rue Saint-Lazare (9e) (1 h. à 3 h.).

Mexique, 19, boulevard Victor-Hugo, Neuilly.

Monaco (Principauté de), 27, rue de la Faisanderie (16e).

Monténégro, 24, place Malesherbes (17e).

Nicaragua, 3, rue Boccador (8e).

Paraguay, 25, avenue de l'Alma (8e).

Pays-Bas, 55, avenue Kléber (16e). Chancellerie, 6, villa Michon (16e).

Pérou, 26, rue Beaujon; 17, rue de Téhéran (8e) (9 h. à 5 h.).

Perse, 1, place d'Iéna (16e).

Portugal, 38, rue de Lubeck (16e) (2 h. à 4 heures). T. 688-71.

Roumanie, 87, avenue Kléber (16e).

Russie, 79, rue de Grenelle (7e) (midi à 2 heures). T. 701.69.

Saint-Marin, 12, rue Paul-Baudry (8e); 44, avenue du Bois-de-Boulogne (16e). T. 512-81.

Saint-Siège, 10, rue de l'Élysée (8e) (10 heures à midi).

Salvador, 16, avenue Kléber (16e).

Serbie, 9, rue Freycinet (16e).
Siam, 14, avenue d'Eylau (16e). T. 685-22.
Suède et Norvège, 12, rue de la Faisanderie (16e) (1 h. à 3 heures). Chancellerie, 58, avenue Marceau (8e).
Suisse, 15 *bis*, rue de Marignan (8e) (10 h. à 3 h.).
Turquie, 10, rue de Presbourg (16e). T. 513-76.
Uruguay, 1 *bis*, rue d'Offémont (17e).

AMBASSADEURS et membres du corps diplomatique étranger. Audiences et présentations des lettres de notification, de créance, de rappel, de recréance. — Ministère des affaires étrangères. Service du Protocole.

AMÉNAGEMENTS. Préparation des plans de campagne annuels. Aménagements domaniaux et communaux : 1° partie foncière : règlements et plans spéciaux d'exploitation. 2° partie géodésique : application des aménagements sur le terrain. — Ministère de l'agriculture. Direction des eaux, etc., 2e bureau.

AMODIATION du droit de chasse dans les forêts de l'État. — Même ministère, même bureau.

ANARCHISTES (Surveillance des) et des individus dangereux. — Ministère de l'Intérieur. Direction de la sûreté générale, 4e bureau.

ANIMAUX (Protection des) : Application de la loi Grammont. — Ministère de l'Intérieur. Direction de la sûreté générale, 3e bureau.

ARCHIVES départementales, communales et hospitalières. — Ministère de l'Instruction publique. Direction des archives. Commission supérieure des archives.

— Nationales. — 60, rue des Francs-Bourgeois (Palais Soubise), dépendent du ministère de l'Instruction publique.

ARCHIVISTES départementaux (Personnel des). Examen de leurs rapports ; des propositions honorifiques faites en leur faveur. — Même ministère, même direction.

ARMES ET DES POUDRES (Commerce des). Matières dangereuses. Décret réglementant l'emploi de la dynamite. Examen des demandes tendant à l'ouverture des dépôts de dynamite. — Ministère de l'Intérieur, direction de la sûreté générale, 2e bureau.

ARRONDISSEMENTS DE PARIS :

1er ARRONDISSEMENT DU LOUVRE. Place du Louvre. T. 105-72.

Mairie : Justice de Paix. Bibliothèque (4 à 6 h. s., 8 à 10 h. s.).

Bibliothèques : Législation étrangère, 13, place Vendôme (2 à 5 h., sauf samedi); r. d'Argenteuil (8 à 10 h. s.).

Colis postaux : 23, r. du Louvre; 19, r. Étienne-Marcel; 15, r. des Halles; 1, r. du Marché-St-Honoré; 2 *bis*, quai de la Mégisserie; 9, r. Montesquieu; 29, rue Richelieu; 69 et 182, r. de Rivoli; 86, r. St-Denis; 246 et 256, r. St-Honoré; 5 et 39, boulevard de Sébastopol; 1, r. Thérèse.

Commissariats : 7, quai de l'Horloge (Q. St-Germain-l'Auxerrois); 8, r. des Prouvaires (Q. des Halles); 21, r. des Bons-Enfants (Q. Palais-Royal); pl. du Marché-St-Honoré (Q. place Vendôme).

Contributions : 16, r. des Bourdonnais (Q. Horloge et Halles); 10, r. du Mont-Thabor (Q. Palais-Royal et Vendôme).

Enregistrement : 23, r. des Lavandières-Sainte-Opportune (Notariés); 1, place de l'École (Notariés); 9, r. de la Sainte-Chapelle (Notariés); 21 et 30, r. des Bons-Enfants (Huissiers justice de paix, etc.).

Pompiers : 70, r. J.-J.-Rousseau; pl. du Marché-St-Honoré.

Postes : Hôtel des Postes; 9, r. des Halles; 2, av. de l'Opéra; r. Cambon (ministère de la Justice); 13, r. des Capucines; 90, r. St-Denis. — Bureau auxiliaire : 326, r. Saint-Honoré.

2e ARRONDISSEMENT DE LA BOURSE. Rue de la Bourse. T. 105-70.

Mairie : Justice de paix. Bibliothèque (4 à 6 h. et 8 à 10 h. s.).

Bibliothèques : Nationale, 58, r. de Richelieu; 20, r. Étienne-Marcel (8 à 10 h. s.); 221, r. Saint-Denis (8 à 10 h. s.); r. du Louvre (8 à 10 h. s.).

Colis postaux : 65, 91 et 124, r. d'Aboukir; 31, boul. Bonne-

Nouvelle; 33, r. du Caire; 12, r. des Capucines; 19, r. de Cléry; 5, r. des Filles-St-Thomas; 18, r. Gaillon; 8, r. de Louvois; 95 et 148, r. Montmartre; 43 et 102, r. Montorgueil; 23, r. N.-D.-des-Victoires; 43, av. de l'Opéra; 18, r. de la Paix; 45, r. des Petits-Carreaux; 48, r. des Petits-Champs; 15, r. Poissonnière; 20, r. du 4-Septembre; 62, r. Richelieu; 77, boul. de Sébastopol; 14, r. du Sentier; 16, r. St-Augustin; 108, 154, 231 et 275, r. St-Denis; 19, r. St-Marc; 1 et 40, r. Vivienne.

Commissariats : 9, r. Marsollier (Q. de Gaillon); 5, r. d'Amboise (q. Vivienne); 43, r. d'Aboukir (Q. Mail); 8, r. Chénier (Q. Bonne-Nouvelle).

Contributions : 36, r. des Petits-Champs (Q. Bourse et Vivienne); 27, r. du Caire (Q. Mail et Bonne-Nouvelle).

Enregistrement : 13, r. de la Banque (Successions, valeurs de sociétés); 62, r. Tiquetonne (Notariés); 4, r. du Chabanais (Notariés).

Pompiers : 58, r. de Richelieu.

Postes : 18 et 20, r. de Choiseul; 49, pl. Ventadour; 4, pl. de la Bourse; 5, r. Feydeau; 16, r. de Grammont; 25, r. de Cléry; 9, r. Marsollier. — Bureaux auxiliaires : 8, r. Louvois; 7, pass. Jouffroy; 33, r. du Caire; 2, pl. de l'Opéra; 16, r. Saint-Augustin.

3e ARRONDISSEMENT DU TEMPLE. Square du Temple. T. 100-41.

Mairie : Justice de paix. Bibliothèque (4 à 6 h. et 8 à 10 h. s.). Commissariat.

Bibliothèques : Historique de la Ville de Paris, 29, r. de Sévigné; 1, r. Montgolfier (8 à 10 h. s.); 2, r. Bourg-l'Abbé, pass. de l'Ancre (8 à 10 h. s.); 3, r. Béranger (7 à 8 h. s.) (excepté le jeudi).

Colis postaux : 59, r. Aumaire; 61, boul. Beaumarchais; 3, et 43, r. de Bretagne; 11, boul. des Filles-du-Calvaire; 22, r. des Francs-Bourgeois; 29, r. Notre-Dame-de-Nazareth; 19, r. du Parc-Royal; 39, r. de Poitou; 28, r. de Rambuteau; 21, r. Réaumur; 15, pl. de la République; 53, boul. St-Martin; 166, 180, 189, 223, 257, 333, r. St-Martin; 88 et 112, boul. de Sébastopol; 83, 103, 155, 174, r. du Temple; 63, r. de Turbigo;

47 et 70, r. de Turenne; 4, r. du Vertbois; 74 et 97, r. Vieille-du-Temple.

Commissariats : 60, r. N.-D.-de-Nazareth (Q. Arts-et-Métiers); 85, r. du Temple (Q. Sainte-Avoye); 14, r. Barbedette (Q. Archives); à la mairie du Temple (Q. Enfants-Rouges).

Contributions : 7, r. des Filles-du-Calvaire (Q. Arts-et-Métiers et Enfants-Rouges); 45, r. de Montmorency (Q. Archives et Sainte-Avoye).

Enregistrement : 10, r. Béranger (Huissiers, justice de paix, etc.).

Lycées : Jeunes filles, Victor-Hugo, 27, r. Sévigné.

Pompiers : r. Cafarelli.

Postes : 47, r. Réaumur; 41, boul. St-Martin; 1 et 3, r. des Filles-du-Calvaire; 4 et 6, r. des Haudriettes; — Bureaux auxiliaires : 46, r. Montmorency; 8, r. Pastourelle. .

4[e] ARRONDISSEMENT DE L'HÔTEL-DE-VILLE. Place Baudoyer. T. 105-65.

Mairie : Justice de paix. Bibliothèque (4 à 6 et 8 à 10 h. s.).

Bibliothèques : Arsenal, 1 et 3, r. Sully; 6, pl. des Vosges; 27, r. de Passy (8 à 10 h. s.). Polonaise, 6, quai d'Orléans.

Colis postaux : 33, r. des Archives; 5, pl. de la Bastille; 2. r. Cloître-St-Merri; 2, r. des Deux-Ponts; 45, r. des Francs Bourgeois; 42, boul. Henri-IV; 3, boul. du Palais; 7 et 69, r. Rambuteau; 13 et 50, r. de Rivoli; 94, 117, 168, 205, r. St-Antoine; 53, r. St-Louis-en-l'Ile; 6, 63 et 105, r. St-Martin; 9 et 13, r. du Temple; 58, r. de la Verrerie; 42, r. Vieille-du-Temple.

Commissariats : 16, quai de Gesvres (Q. Saint-Merry); 9, r. du Trésor (Q. Saint-Gervais); 10, r. de la Cerisaie (Q. Arsenal); 11, quai aux Fleurs (Q. Notre-Dame).

Contributions : 25, r. des Écouffes (Q. St-Merry, St-Gervais, Arsenal et Notre-Dame).

Enregistrement : 1, r. de la Coutellerie (Notariés); 4, r. des Écouffes (Huissiers, justice de paix, etc.).

Lycées : Charlemagne, 120, r. St-Antoine: Petit Charlemagne, 15, rue Charlemagne.

Pompiers : quai des Orfèvres; 7, r. Sévigné; 9, boulevard du Palais; Hôtel-de-Ville.

Postes : Hôtel-de-Ville; 2, r. de la Bastille; Tribunal de Commerce; 29, r. des Francs-Bourgeois. — Bureaux auxiliaires : 51, r. Saint-Louis-en-l'Ile; au Palais de Justice; 8, r. de Rivoli.

5e ARRONDISSEMENT DU PANTHÉON. Place du Panthéon. T. 806-40.

Mairie : Justice de Paix. Bibliothèque (8 à 10 h. s.).

Bibliothèques : Sainte-Geneviève, 8, place du Panthéon; 39 *bis*, r. de l'Arbalète (8 à 10 h. s.).

Colis postaux : 73, r. Claude-Bernard; 22, r. des Écoles; 36, r. Gay-Lussac; 34, r. Geoffroy-St-Hilaire; 7, r. Linné; 13, 31 et 123, r. Monge; 12, 54 et 68, boul. St-Germain; 161, r St-Jacques; 64, boul. St-Marcel; 3, 21, 65, 115 et 137, boul. St-Michel.

Commissariats : 31, r. de Poissy (Q. du Panthéon); 5, r. Geoffroy-St-Hilaire (Q. Jardin des Plantes); 1, r. Vauquelin (Q. Val-de-Grâce); 55, r. St-Jacques (Q. Sorbonne).

Contributions : 7, r. Thoulier (les 4 quartiers).

Enregistrement : 8, r. Malebranche (Notariés); 4, r. Paillet (Notariés); 18, r. Denfert-Rochereau (Huissiers, justice de paix, etc.).

Lycées et collèges : Henry IV, 23, r. Clovis; Louis-le-Grand, 123, r. St-Jacques; Sainte-Barbe, 2, r. Cujas et r. Valette.

Pompiers : 24, r. de Poissy.

Postes : 9, r. de Poissy; 104, r. Monge; 77, r. Claude-Bernard; 26, boul. de l'Hopital. — Bureaux auxiliaires : 31, r. Monge; 30, r. des Écoles; 20, r. de Coypel; 10, r. Tournefort; 115, r. St-Michel.

6e ARRONDISSEMENT DU LUXEMBOURG, place Saint-Sulpice.

Mairie : Justice de Paix. Bibliothèque (4 à 6 h. et 8 à 10 h. s.). T. 704.10.

Bibliothèques : Mazarine, 25, quai Conti; 12, r. Saint-Benoit (8 à 10 h. s.); 2, r. Pont-de-Lodi (8 à 10 h. s.); 85, r. Vaugirard (8 à 10 h. s.); des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte.

Colis postaux : 15 et 45, r. Bonaparte; 1, r. Bréa; 79, 110 et 128, r. du Cherche-Midi; 3, q. Conti; 1, carrefour de la Croix-Rouge; 37, r. Dauphine; 35, r. Jacob; 47, r. Madame; 47, boul.

Montparnasse; 3, carrefour de l'Odéon; 19, r. Racine; 57, 88 et 125, r. de Rennes; 150, 169, boul. St-Germain; 30, boul. St-Michel; 38 et 78, r. de Seine; 9 et 61, rue de Sèvres; 3 et 22, r. du Vieux-Colombier.

Commissariats : 19, r. des Grands-Augustins (Q. Monnaie); 2, r. Crébillon (Q. Odéon); 37, r. de l'Abbé-Grégoire (Q. N.-D.-des-Champs); 47, r. des Saints-Pères (Q. St-Germain-des-Prés).

Contributions : 4, r. Furstemberg (Q. Monnaie et St-Germain-des-Prés); 24, r. de Fleurus (Q. Odéon et N.-D.-des-Champs).

Enregistrement : 30, r. N.-D.-des-Champs (Huissiers, justice de paix, etc.).

Lycées et collèges : Saint-Louis, 44, boul. St-Michel; Montaigne, rue Auguste-Comte; École Alsacienne, 109, r. N.-D.-des-Champs et 128, rue d'Assas; Stanislas, 22, r. N.-D.-des-Champs; Jeunes filles : Fénelon, 2, r. de l'Éperon.

Pompiers : 11, r. du Vieux-Colombier; 15, r. de Vaugirard (Sénat).

Postes : 10, r. Danton; 22, r. Littré; Palais du Sénat; 36, r. Vaugirard; 46, r. du Four et 53, r. de Rennes; 6, r. St-Romain. — Bureaux auxiliaires : 48, boul. St-Michel.

7e Arrondissement du Palais-Bourbon, 116, r. de Grenelle. T. 105.63.

Mairie : Justice de Paix. Bibliothèque (4 à 6 h. et 8 à 10 h. s.).

Bibliothèques : 4, av. Duquesne (8 à 10 h. s.); 1, r. Camou (8 à 10 h. s.).

Colis postaux : 50, r. de Babylone; 13, 66, 75, 83, 142, r. du Bac; 17, r. de Bourgogne; 29, r. Cler; 2, r. d'Estrées; 34, 114, r. de Grenelle; 38, av. de la Motte-Picquet; 69, 99, r. St-Dominique; 236, boul. St-Germain; 12, 30, r. des Sts-Pères; 48, r. de Sèvres; 40, r. de l'Université.

Commissariats : 3, r. Gribeauval (Q. St-Thomas d'Aquin); 116, r. de Grenelle (Q. Invalides); 72, av. de Breteuil (Q. École-Militaire); 6, r. Amélie (Q. Gros-Caillou).

Contributions : 114, r. du Bac (Q. St-Thomas d'Aquin); 3, r. Martignac (Q. Invalides, École-Militaire et Gros-Caillou).

Enregistrement : 123, r. de Grenelle (Huissiers, justice de paix, etc.).

Pompiers : 103, quai d'Orsay; pl. Vauban; 56, r. de Lille; 126, r. de l'Université; 2, r. Malar; 10, r. St-Dominique.

Postes : 22, r. des Sts-Pères; 12, r. Amélie; Chambre des Députés; 195, boul. St-Germain; 146, r. du Bac; 40, av. Duquesne; 103, r. de Grenelle; 81, av. Bosquet. — Bureaux auxiliaires : 49, r. Bonaparte; 37, r. Dauphine; 40, r. de l'Université; 110, r. du Cherche-Midi.

8e ARRONDISSEMENT DE L'ÉLYSÉE, 11, r. d'Anjou. T. 103.93.

Mairie : Justice de Paix. Bibliothèque (4 à 6 h. et 8 à 10 h. s.).

Bibliothèques : 24, r. Général-Foy (8 à 10 h. s.); 10, r. Paul-Baudry (9 à 11 h. et 8 à 10 h. s.).

Colis postaux : 4, r. de l'Arcade; 88, av. des Champs-Elysées; 29, av. Friedland; 32 et 65, boul. Malesherbes; 68, r. La Boétie; 30, r. Marbeuf; 82, r. Miroménil; 28, r. Montaigne; 8, r. de la Pépinière; 56, r. Pierre-Charron; 5 et 97, r. du Rocher; 14, r. Royale; 64, 100, 187 et 190, Faubourg-St-Honoré; Tabac Terminus St-Lazare; 19, r. Tronchet.

Commissariats : av. d'Antin Grand Palais (Q. Champs-Élysées); 90, r. de La Boëtie (Q. Le Roule); 28, r. d'Astorg (Q. de la Madeleine); 24, r. de Moscou (Q. de l'Europe).

Contributions : 41, r. Washington (Q. Champs-Elysées et du Roule); 10, r. Montalivet (Q. La Madeleine); 38, r. Delaborde (Q. l'Europe).

Enregistrement : 12, r. de Turin (Notariés); 40, r. du Rocher (Huissiers, justice de paix, etc.).

Lycées : Petit Condorcet, 61, r. d'Amsterdam; Jeunes filles, Racine, 26, r. du Rocher et 25, r. de Rome.

Pompiers : 93, Faub. St-Honoré; 9 et 11, r. Cambacérès.

Postes : 12, r. Clément-Marot; 26, r. Montaigne; 6, boul. Malesherbes; 101, boul. Malesherbes; 19, r. d'Amsterdam; 121, boul. Haussmann; 33, av. des Champs-Élysées; 25, av. Friedland; 3, r. Boissy-d'Anglas; 29, av. Marceau. — Bureaux auxiliaires : 100, r. du Faub.-St-Honoré; 17, r. La Boëtie; 11, r. Caumartin; 3, r. Phalsbourg; 48, r. de Clichy; 72, r. de Rome.

9e Arrondissement de l'Opéra, 6, rue Drouot. T. 105.71.

Mairie : Justice de Paix. Bibliothèque (7 h. 1/2 à 10 h. s.).

Bibliothèques : 32, r. de Bruxelles, r. Milton (8 à 10 h. s.).

Colis postaux : 14 et 42, r. d'Amsterdam; 24, r. Bergère; 1, r. Cadet; 48, r. Caumartin; 15 et 38, r. de Châteaudun; 43, 54 et 68, r. de la Chaussée-d'Antin; 17, r. Condorcet; 47, r. de Douai; 10, r. Drouot; 25, r. Fontaine; 6, r. Grange-Batelière; 8, boul. des Italiens; 54 et 78, r. Lafayette; 16, r. de Maubeuge; 10, r. de Montholon; 6, 36, 53 et 67, Faub. Montmartre; 13, r. N.-D.-de-Lorette; 20, boul. Poissonnière; 139, Faub. Poissonnière; 27, r. Rochechouart; 11, r. de Sèze; 1, r. Saint-Georges; 80, r. Saint-Lazare; 37, r. Taitbout; 28, r. de la Tour-d'Auvergne; 1, r. de Trévise; 27, av. Trudaine.

Commissariats : 37, r. La Rochefoucauld (Q. St-Georges); 64, r. de Provence (Q. Chaussée-d'Antin); 21, r. du Faub.-Montmartre (Q. Faub.-Montmartre); 57, r. Rochechouart (Q. Rochechouart).

Contributions : 22, r. Say (Q. St-Georges et Rochechouart); 20, r. Taitbout (Q. Chaussée-d'Antin); 11, r. Grange-Batelière (Q. Faub.-Montmartre).

Enregistrement : 42, r. de Maubeuge (Huissiers, Justice de paix, etc.).

Lycées : Condorcet, 65, r. Caumartin, et 8, r. du Havre; Rollin, 12, av. Trudaine; Jeunes filles, Lamartine, 121, r. du Faub.-Poissonnière.

Pompiers : 24, r. Blanche.

Postes : 7, r. Ste-Cécile; 56, r. de Provence; 1, r. Milton: 35, r. Lafayette; 14, r. Bleue; 83, boul. de Clichy; 23, r. Fontaine; 12, boul. des Capucines. — Bureaux auxiliaires : 54, r. de la Chaussée-d'Antin; 16, r. de Châteaudun; 17, r. Condorcet.

10e Arrondissement de l'Enclos-Saint-Laurent, 72, Faub. Saint-Martin. T. 264.79.

Mairie : Justice de Paix. Bibliothèque (8 à 10 h. s.).

Bibliothèque : 19, r. de Sambre-et-Meuse (8 à 10 h. s.).

Colis postaux : 5 et 36, r. Beaurepaire; 26 et 55, r. du Château-d'Eau; 4, boul. de Denain; 1, r. des Ecluses; 16, r. d'Hauteville; 104 et 193, r. Lafayette; 51, r. de Lancry; 35,

72, 110, 125, b. Magenta; 32, r. des Marais; 17, r. de Paradis; 43, r. des Petites-Ecuries; 20, Faub. Poissonnière; 22, boul. St-Denis; 37, 83, 141, 174, Faub. St-Denis; 19, 63, 152, 185, Faub. Saint-Martin; 192, 219, r. Saint-Maur; 20, 63, boul. de Strasbourg; 93, Faub. du Temple; 71, q. Valmy.

Commissariats : 179, r. du Faub.-St-Denis (Q. St-Vincent-de-Paul); 4, cité Hauteville (Q. Porte-Saint-Denis); 26, Passage du Désir (Q. Porte-St-Martin); 154, q. Jemmapes (Q. Hôpital-St-Louis).

Contributions : 12, r. des Deux-Gares (Q. Enclos-St-Laurent et Porte-St-Denis); 15, r. de Marseille (Q. Porte-St-Martin, et Hôpital-St-Louis).

Enregistrement : 7, r. des Messageries (Notariés), 4, r. de l'Entrepôt (Huissiers, justice de paix, etc.).

Pompiers : 50, r. du Château-d'Eau; 10, r. Château-Landon; 12, r. Philippe-de-Girard.

Postes : 10, pl. de la République (Magasins Réunis); Gare du Nord; 8, r. de Strasbourg; 21, r. d'Enghien; 4, r. des Écluses-St-Martin; 22, r. de Château-Landon. — Bureau auxiliaire : 57, r. de Lancry.

11e Arrondissement de Popincourt, 79, pl. Voltaire. T. 900-50.

Mairie : Justice de Paix. Bibliothèque (11 h. à 5 h. et 8 à 10 h. s.).

Bibliothèques : 109, av. Parmentier (8 à 10 h. s.); 12, r. Titon, 8 à 10 h. s.); 98, av. de la République (8 à 10 h. s.); Forney, 8, r. Titon (1 à 3 h. et 7 à 10 h. s.).

Colis postaux : 10 et 59, r. d'Angoulême; 40, boul. Beaumarchais; 19 et 109, r. de Charonne; 117, r. du Chemin-Vert; 21, r. Daval; 15, boul. de Ménilmontant; 34, r. Moret; 18, 36, 60, 107 et 158; r. Oberkampf; 7, pl. de la Nation; 46 et 126, av. Parmentier; 97, av. Philippe-Auguste; 55, av. de la République; 32, boul. Richard-Lenoir; 5, r. de la Roquette; 39, r. St-Ambroise; 59 et 283, faub. St-Antoine; 69 et 152, r. St-Maur; 50, r. St-Sébastien; 43, r. Sedaine; 10, boul. du Temple; 16 et 36, faub. du Temple; 11, 64, 81, 124, 130, 154, 230 et 262.

Commissariats : 30, r. des Trois-Bornes (Q. Folie-Méricourt);

6, r. Pasteur (Q. Saint-Ambroise); 2, r. Camille-Desmoulins (Q. de la Roquette); 21, r. de Chanzy (Q. Sainte-Margueritte).

Contributions : 6, r. Fontaine-au-Roi (Q. Folie-Méricourt et St-Ambroise); 144, boul. Voltaire (Q. de la Roquette et Ste-Margueritte).

Enregistrement : 6, pl. Voltaire (Huissiers, justice de paix, etc.).

Lycée: Voltaire; 101, av. de la République.

Pompiers : 87, av. Parmentier.

Postes : 108, boul. Richard-Lenoir; 105, boul. Voltaire; 10, pl. de la République; 68, boul. Beaumarchais; 1, r. Alexandre-Dumas; 134, av. Parmentier. — Bureaux auxiliaires, 101, r. Oberkampf; 45, r. de la Roquette.

12e ARRONDISSEMENT DE REUILLY, av. Daumesnil. T. 912-99.

Mairie : Justice de Paix. Bibliothèque (4 à 6 h. et 8 à 10 h. s.).

Bibliothèques : 36, r. Rendez-Vous (8 h. à 10 h. s.); 42, boul. Diderot (8 à 10 h. s.).

Colis postaux : 1, r. d'Aligre; 87, 206, 242 et 252, r. de Charenton; 101, r. Claude-Decaen; 129 et 152 *bis*, av. Daumesnil; 44, boul. Diderot; 25, r. de Lyon; 2, pl. de la Nation; 2, boul. Picpus; 25, r. du Rendez-Vous; 2, r. de Reuilly; 4 et 152, faub. St-Antoine; 86, av. de St-Mandé; 6, c. de Vincennes.

Commissariats : 3, r. Bignon (Q. Bel-Air et Picpus); 26, boul. de Bercy (Q. Bercy); 59, rue Traversière (Q. Quinze-Vingts).

Contributions : 66, boul. Diderot (les 4 Quartiers).

Enregistrement : 34, av. Daumesnil (Huissiers, justice de paix, etc.).

Pompiers : 139, r. de Bercy; 26, r. de Chaligny; 11, r. de Pomard; 86, boul. de Picpus; 94, r. Claude-Decaen.

Postes : 5, r. Erard; 19, boul. Diderot; 80, av. Ledru-Rollin; 36, r. du Rendez-Vous; 240, boul. de Reuilly; 34, r. Gallois.

13e ARRONDISSEMENT DES GOBELINS. Pl. d'Italie. T. 802-84.

Mairie : Justice de Paix, Bibliothèque (8 à 10 h. s.).

Bibliothèques : 53, r. Baudricourt; 5, r. Damesme (8 h. à 10 h. s.).

Colis postaux : 27, boul. Arago; 20, r. Coypel; 78, r. de la Glacière; 39 et 56, av. des Gobelins; 8 et 102, av. d'Italie; 25, boul. d'Italie; 165, r. Nationale.

Commissariats : 6, r. Rubens (Q. Salpêtrière et Croulebarbe); 165, r. du Château-des-Rentiers (Q. Gare); 10, r. de la Butte-aux-Cailles (Q. Maison-Blanche).

Contributions : 3 *bis*, av. d'Italie (les 4 Quartiers).

Enregistrement : 49, boul. St-Marcel (Huissiers, justice de paix, etc.).

Pompiers : 53, boul. Port-Royal; 68, r. Jeanne-d'Arc.

Postes : 41, pl. Jeanne-d'Arc; 75, r. de la Glacière; 77, av. d'Italie. — Bureaux auxiliaires, 1, r. Giffard; 80, boul. de la Gare; 186, r. de Tolbiac.

14e ARRONDISSEMENT DE L'OBSERVATOIRE. Place Montrouge. T. 713-68.

Mairie : Justice de Paix. Bibliothèque (5 à 7 h. et 8 à 10 h. s.).

Bibliothèques : 80, boul. Montparnasse; 1, r. Ducange; r. Tombe-Issoire (8 à 10 h. s.).

Colis postaux : 110, r. Denfert-Rochereau; 24, r. de la Gaîté; 90, av. du Maine; 86, boul. Montparnasse; 27, r. Mouton-Duvernet; 23, r. Odessa; 36 et 123, av. d'Orléans; 58, r. de l'Ouest; 18, r. Ste-Eugénie; 57, r. Tombe-Issoire; 37 et 103, r. de Vanves.

Commissariats : 13, r. Delambre (Q. Montparnasse); 2, pass. Montbrun (Q. Santé et Petit-Montrouge); 12, r. Boyer-Barret (Q. Plaisance).

Contributions : 174, av. du Maine (les 4 Quartiers).

Enregistrement : 130, boul. Montparnasse (Huissiers, justice de paix, etc.).

Lycée : Lakanal, à *Sceaux*.

Pompiers : 45, av. Villemain.

Postes : 174, boul. Montparnasse, 19, av. d'Orléans; 81, r. de l'Ouest. — Bureaux auxiliaires, 15, r. Didot; 91, av. du Maine; 51, boul. Montparnasse.

15e ARRONDISSEMENT DE VAUGIRARD, r. Péclet. T. 708-89.

Mairie : Justice de Paix. Bibliothèque (7 h. 1/2 à 9 h. 1/2 s.).

Bibliothèques : 4, pl. du Commerce (8 à 10 h. s.); 20, r. des

Fourneaux (7 h. 1/2 à 9 h. 1/2 s.); 11, r. Lacordaire (7 h. 1/2 à 9 h. 1/2 s.).

Colis postaux : 14 et 61, r. du Commerce; 58, r. de la Convention; 64, av. de la Motte-Picquet; 197, r. Lecourbe; 49, r. Linois; 1, r. Mademoiselle; 116, r. de Sèvres; 60, r. du Théâtre; 181, 230 et 290, r. de Vaugirard.

Commissariats : 16, pl. de Vaugirard (Q. St-Lambert); 15 *bis*, r. Blomet (Q. Necker); 67, r. Fondary (Q. Grenelle); 135, r. St-Charles (Q. de Javel).

Contributions : 283, r. de Vaugirard (Q. St-Lambert et Necker); 83, r. du Théâtre (Q. Grenelle, Javel).

Enregistrement : 90, r. Lecourbe (3, villa Poirier) (Huissiers, justice de paix, etc.).

Lycées : Buffon; 16, boul. Pasteur; Michelet, à *Vanves*.

Pompiers : 78, r. des Entrepreneurs; 11, boul. Lefebvre.

Postes : 93, r. Blomet; 54 et 56, boul. Pasteur; 35, r. de Lourmel. — Bureaux auxiliaires, 261, r. Lecourbe; 31, r. des Morillons; 26, r. de Staël; 58, r. de la Convention.

16e Arrondissement de Passy, 71, avenue Henri-Martin. T. 690.96.

Mairie : Justice de paix. Bibliothèque (9 à 11 h. s.).

Bibliothèques : 17, r. Hamelin (8 à 10 h. s.); 70, r. Ranelagh (7 h. 1/2 à 9 h. 1/2 s.).

Colis postaux : 42, r. d'Auteuil; 5, r. de Chaillot; 2, r. Franklin; 63, av. de la Grande-Armée; 2, r. Mirabeau; 41, r. Mozart; 6, chaussée de la Muette; 39, rue de Passy; 43 et 59, r. de la Pompe; 51, r. de la Tour; 8, pl. du Trocadéro; 188 et 226, av. de Versailles; 121, av. Victor-Hugo; 8, pl. Victor-Hugo.

Commissariats : 36, boul. Exelmans (Q. Auteuil); 19, r. Eugène-Delacroix (Q. Muette); 14, r. du Mesnil (Q. Porte-Dauphine); 4, r. du Bouquet-de-Longchamps (Q. Bassins).

Contributions : 37, r. Raynouard (Q. Auteuil et Muette); 85, r. de la Pompe (Q. Porte-Dauphine et Bassins).

Enregistrement : 14, r. Gustave-Courbet (Huissiers, justice de paix, etc.).

Lycées : Janson de Sailly, 106, r. de la Pompe, et 46, av.

Henri-Martin. Jeunes filles : Molière, 71, r. du Ranelagh.

Pompiers : 9, r. des Réservoirs; 5, r. du Buis; 43, r. de l'Assomption; 3, r. Calbet; 9, r. Lafontaine.

Postes : 29, av. Marceau; 2, pl. du Trocadéro; 13, r. Pierre Guérin; 70, pl. Possoz; 3, pl. Victor-Hugo; 16 *bis*, r. Dufrénoy; 3, r. de Billancourt. — Bureaux auxiliaires : 93, av. Kléber; 43, r. de la Pompe; 3, r. de Passy; 76, r. du Ranelagh.

17e ARRONDISSEMENT DES BATIGNOLLES. 18, r. des Batignolles. T. 507.53.

Mairie : Justice de Paix. Bibliothèque (5 à 7 et 8 à 10 h. s.).

Bibliothèques : 7, r. Saint-Ferdinand (7 h. 1/2 à 9 h. 1/2 s.); 18, r. Ampère (8 à 10 h. s.).

Colis postaux : 42 et 82, boul. des Batignolles; 37, r. des Batignolles; 75, r. Boursault; 23, 56, 71 et 122, av. de Clichy; 9, pl. Clichy; 110, boul. de Courcelles; 11 *bis*, r. Demours; 61 et 95, r. Legendre; 54, r. de Lévis; 134, boul. Malesherbes; 12, pl. Péreire; 65, r. de Prony; 34, pl. Saint-Ferdinand; 19 et 84, av. des Ternes; 70 et 145, av. de Villiers; 165, av. de Wagram.

Commissariats : 3, r. Fourcroy (Q. des Ternes); 132, boul. Malesherbes (Q. Plaine-Monceau); 16, pl. des Batignolles (Q. Batignolles); 2, r. Berzélius (Q. Épinettes).

Contributions : 106, av. de Villiers (Q. des Ternes et Plaine Monceau); 21, r. Lamandé (Q. Batignolles et Épinettes).

Enregistrement : 5, r. Clairaut (Huissiers, justice de paix, etc.).

Lycées : Carnot, 145, boul. Malesherbes.

Pompiers : 90, r. de Rome; 24, avenue Niel.

Postes : 50 *bis*, av. de la Grande-Armée; 16, r. Bayen; 42, r. des Batignolles; 183, r. Legendre; 6, r. Meissonier. — Bureaux auxiliaires : 73, boul. de Courcelles; 82, r. des Batignolles; 23, r. Jouffroy.

18e ARRONDISSEMENT DE LA BUTTE-MONTMARTRE. *Mairie,* 115, r. Ordener. T. 407.30.

Justice de Paix, place Jules-Joffrin.

Bibliothèques : r. des Abbesses (8 à 10 h. s.); 71, r. Poteau (7 h. 1/2 à 9 h. 1/2 s.); 5, r. Torcy (8 à 10 h. s.); impasse d'Oran (8 à 10 h. s.).

Colis postaux : 8, 29 et 59, boul. Barbès; 14, boul. de la Chapelle; 2, pl. de la Chapelle; 65 et 161, r. de la Chapelle; 22, boul. de Clichy; 5, r. de Clignancourt; 74, r. des Martyrs; 78, boul. Rochechouart.

Commissariats : 19, r. Cauchois (Q. Grandes-Garrières); 66, r. Marcadet (Q. Clignancourt); 23, r. Stephenson (Q. Goutte-d'Or); 68, r. Philippe-de-Girard (Q. La Chapelle).

Contributions : 15 *bis*, r. Cauchois (Q. Grandes-Carrières et Clignancourt); 1, r. St-Jérôme (Q. Goutte-d'Or et La Chapelle).

Enregistrement : 17, r. Hégésippe-Moreau (Huissiers, justice de paix, etc.).

Pompiers : 16, r. Durantin; r. Marcadet, à la Mairie; 15, r. Christiani; 17, r. Marcadet; 34, r. Championnet.

Postes : 8, r. des Abbesses; 29, r. Eugène-Sue; 4, r. Doudeauville; 68, boul. Rochechouart. — Bureaux auxiliaires : 105, r. Marcadet; 23, r. Poulet; 28, r. de la Goutte-d'Or; 14, boul. de La Chapelle.

19e ARRONDISSEMENT DES BUTTES-CHAUMONT, pl. Armand-Carrel. T. 414.44.

Mairie : Justice de Paix. Bibliothèque (8 à 10 h. s.).

Bibliothèques : 4, r. Fessart (8 à 10 h. s.); 41, r. Tanger (7 h. 1/2 à 9 h. 1/2 s.).

Colis postaux : 12 et 105, r. d'Allemagne; 11, r. de Belleville; 13, 81, 107 et 158, r. de Flandre; 46, boul. de la Villette.

Commissariats : 17, r. de Tanger (Q. La Villette); 142, r. de Flandre (Q. Pont-de-Flandre); 13, r. du Pré-St-Gervais (Q. d'Amérique); 10, r. Pradier (Q. Combat).

Contributions : 31, r. de Flandre (Q. La Villette et Pont-de-Flandre); 12, r. Armand-Carrel (Q. d'Amérique et Combat).

Enregistrement : 37, r. Bouret (Huissiers, justice de paix, etc.).

Pompiers : 79, r. de l'Ourcq; 176, r. de Flandre; 5, r. Curial; marché aux bestiaux.

Postes : 86, r. de Flandre; 3, r. d'Allemagne; 139, r. d'Allemagne; 2, r. Benjamin-Constant.

20e ARRONDISSEMENT DE MÉNILMONTANT, 6, pl. Gambetta. T. 903.65.

Mairie : Justice de Paix. Bibliothèque (7 à 9 h. s.); Commissariat.

Bibliothèques : 3, r. Vitruve (7 à 9 h. s.); 26, r. H.-Chevreau (7 h. 1/2 à 9 h. 1/2); 161, r. Pelleport (7 h. 1/2 à 9 h. 1/2); 54, r. Ramponneau (7 h. 1/2 à 10 h.)

Colis postaux : 3, r. des Amandiers; 1 et 93, r. d'Avron; 26, r. de Bagnolet; 34, 66 et 110, r. de Belleville; 9, pl. Gambetta; 26, r. de Ménilmontant.

Commissariats : 30, r. Étienne-Dollet (Q. Belleville); 38, r. du Surmelin (Q. Saint-Fargeau); 6, place Gambetta (Q. Père-Lachaise); 104, r. Alexandre-Dumas (Q. Charonne).

Contributions : 2, pass. de la Croix (tout l'arrondissement).

Enregistrement : 1, r. de la Bidassoa (Huissier, justice de paix, etc.).

Pompiers : 42, r. de la Mare; 121, r. de Bagnolet; 130, boul. de Charonne; 12, r. de la Réunion.

Postes : 200, r. des Pyrénées; 397, r. des Pyrénées; 42, r. Étienne-Dolet; 55, r. de Bagnolet. — Bureaux auxiliaires : 40, r. Compans; 78, r. d'Avron.

ARTILLERIE et train des équipages militaires. Organisation, mobilisation; personnel, inspection. — Ministère de la guerre, direction de l'Artillerie, etc. 1er bureau.

ARTILLERIE (Établissements de l'). Écoles et directions. — Ministère de la guerre, direction de l'Artillerie, etc. 1er bureau.

ARTILLERIE ET DU GÉNIE (École d'application de l'). Personnel et instruction. École militaire. École militaire préparatoire. — Ministère de la guerre, direction de l'Artillerie, etc. 1er bureau.

ARTISTES peintres, sculpteurs, graveurs, etc. (Indemnités annuelles, secours et encouragements à des). — Direction des Beaux-Arts, 2e bureau.

ASILES D'ALIÉNÉS. 1°) publics : personnel, administration et comptabilité; 2°) privés : surveillance. — Ministère

de l'intérieur, direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 1er bureau.

ASSISTANCE MÉDICALE gratuite. — Ministère de l'intérieur, direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 3e bureau.

ASSISTANCE PUBLIQUE de la Seine. — Administration générale, 3, place de l'Hôtel-de-Ville. — Bureaux, 3, avenue Victoria. T. 105-24.

ASSOCIATIONS :

AGRICOLES : statuts, subventions et médailles. — Ministère de l'agriculture, direction de l'agriculture, 3e bureau.

DES ANCIENS ÉLÈVES des lycées et collèges : examen de leurs statuts, reconnaissance légale. — Ministère de l'instruction publique, direction de l'enseignement secondaire, 1er bureau.

DE BIENFAISANCE et établissements particuliers ayant pour objet l'assistance des adultes et des vieillards. — Ministère de l'intérieur, direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 3e bureau.

DE BIENFAISANCE et établissements ayant pour objet l'assistance des enfants : orphelinats, sociétés protectrices de l'enfance, sociétés de charité maternelle, de patronages; crèches, dispensaires pour enfants malades. — Même ministère, même direction, 2e bureau.

DIVERSES : sociétés de tir, de gymnastique, d'exercices militaires, colombophiles, littéraires, scientifiques, musicales, vélocipédiques, etc. Demandes en autorisation. Modifications aux statuts. Dissolution. — Ministère de l'intérieur, direction de la sûreté générale, 4e bureau.

POLITIQUES et RELIGIEUSES. — Même ministère, même bureau.

SYNDICALES pour l'exécution des travaux d'intérêt public communal, des chemins ruraux et des chemins d'exploitation. — Ministère de l'intérieur, direction de l'administration départementale, etc., 4e bureau.

ASSURANCES contre l'incendie, la grêle, etc. sur la vie,

Tontines. Commission de surveillance des sociétés et agences tontinières et des sociétés d'assurances. — Ministère du commerce. Direction de l'assurance, etc.; 2e bureau.

ATELIER général du timbre. — Surveillance. Direction générale de l'enregistrement, etc., 1re division.

AUBERGES. *Voir* DÉBITS DE BOISSONS.

AUTEURS et artistes dramatiques (Indemnités aux). — Direction des Beaux-Arts, 5e bureau.

AVOCATS à la Cour d'Appel. — Conseil de l'ordre, le mardi à 2 heures.

AVOCATS à la cour de Cassation et au conseil d'État. — Police et discipline. — Ministère de la Justice. Direction des affaires civiles. Bureau du Notariat, etc.

AVOUÉS. Police et discipline. — Ministère de la justice. Direction des affaires civiles, etc. Bureau du notariat, etc.

BACS (service des). — Ministère des Travaux publics. Direction des Routes. Division de la Navigation, 2e bureau.

BALISAGE. *Voir* ÉCLAIRAGE.

BALS. *Voir* DÉBITS DE BOISSONS.

BATIMENTS CIVILS et palais nationaux. Commission supérieure. Conseil général; inspection générale des bâtiments civils. — Direction des Beaux-Arts, 3e bureau.

BATIMENTS DÉPARTEMENTAUX. — Ministère de l'intérieur. Direction de l'administration départementale, etc., 1er bureau.

BEAUX-ARTS (Direction des), rue de Valois, 3 (Palais-Royal), 6 bureaux. Le directeur reçoit les vendredi de 2 à 4 heures.

BIBLIOTHÈQUES :

Bibliothèque nationale. Bibliothèques de Paris et des départements. Bibliothèque-musée d'Alger. Bibliothèque française de Tunis. Inspection générale des bibliothèques.

Souscriptions; concessions. Réception et répartition des publications fournies par le dépôt légal. Bibliothèques universitaires; populaires communales et libres. — Ministère de l'instruction publique, direction de l'enseignement supérieur, 6e bureau.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES : Heures d'ouverture.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL, 1 et 3, rue Sully (IVe).

Ouverte à tout le monde de 10 h. à 4 h., sauf les dimanches et jours fériés.

Vacances : 15 août au 1er septembre.

BIBLIOTHÈQUE DES BEAUX-ARTS, 14, rue Bonaparte (VIe).

Ouverte à tout le monde tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés : de midi à 4 h. en hiver; de midi à 5 h. en été.

Séances du soir (7 h. 1/2 à 10 h.) réservées aux élèves.

Vacances : du 1er août au 15 octobre.

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS, 29, rue de Sévigné (IIIe).

Ouverte à tout le monde tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés, de 10 h. à 4 h. en hiver; de 11 h. à 5 h. en été.

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE, 25, quai Conti (VIe).

Ouverte à tout le monde, de 11 h. à 5 h.

Vacances : du 15 au 30 septembre.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, 58, rue Richelieu (IIe).

Salle de travail (Imprimés), ouverte aux personnes munies de cartes (les demander à l'administration générale).

Heures d'ouverture : 9 h. à 6 h. du 1er avril au 15 septembre.
— 9 h. à 5 h. du 16 septembre au 15 oct.
— 9 h. à 4 h. du 16 oct. au 15 février.
— 9 h. à 5 h. du 16 février au 31 mars.

Salle publique, ouverte à tout le monde, aux mêmes heures que la salle de travail, et même le dimanche.

Salle des manuscrits, estampes, etc. Ouverte (avec cartes) 10 à 4 h., sauf les jours fériés.

Vacances : la quinzaine avant Pâques.

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE, 8, place du Panthéon (Ve).

Salles de lecture et de travail, ouvertes à tout le monde, sauf les dimanches et jours fériés, de 10 h. matin à 3 h. après midi et de 6 h. à 10 h. soir.

Vacances : du 1er au 15 septembre.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS, 15, rue de la Sorbonne (Ve).

Ouverte (pour les élèves des facultés) tous les jours de 10 h. à midi, de 2 h. à 6 h. et de 8 à 10 h. soir.

BOIS COMMUNAUX soumis au régime forestier (Aliénations, échanges et partages des). Avis au sujet des coupes extraordinaires. — Ministère de l'intérieur, direction de l'administration départementale, 3e bureau.

BOURSES.

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ; bourses de l'État; bourses départementales et communales. — Ministère de l'instruction publique. Direction de l'enseignement secondaire, 1er bureau.

FACULTÉS, concours et répartition; bourses de voyage. — Ministère de l'instruction publique. Direction de l'enseignement supérieur, 1er bureau.

BOURSES DE COMMERCE. Création et police. — Ministère du commerce. Direction du commerce, 2e bureau.

BOURSES DU TRAVAIL. — Ministère du commerce, etc. Direction du travail, 3e bureau.

BREVETS D'INVENTION et marques de fabrique (Office national des). — Conservatoire des Arts et Métiers, 292, rue St-Martin. Ouvert tous les jours. Dépend du ministère du commerce.

BRIS ET NAUFRAGES. Centralisation des avis de naufrages et d'épaves recueillies en mer et sur les côtes. Vérification des liquidations de naufrages. — Ministère de la marine. Établissement des invalides de la marine, 2e bureau. 1re section.

BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT. Préparation. Comp-

tabilité des crédits. — Ministère des finances. Direction générale de la comptabilité publique. Bureau central et du budget.

BUDGETS DÉPARTEMENTAUX. Règlements. — Ministère de l'intérieur. Direction de l'administration départementale et communale, 2e bureau.

BUREAU DES LONGITUDES. Administration économique et liquidation des dépenses. — Ministère de l'instruction publique. Direction de l'enseignement supérieur, personnel, 2e bureau; comptabilité, 4e bureau.

BUREAUX DE BIENFAISANCE. — Ministère de l'intérieur. Direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 3e bureau.

CADASTRE. — Ministère des finances. Direction générale des contributions directes. Deuxième division. 2e bureau.

CAFÉS. — *Voir* DÉBITS DE BOISSONS.

CAFÉS-CONCERTS. — *Voir* DÉBITS DE BOISSONS.

CAISSE DES INVALIDES de la Marine. — *Voir* ÉTABLISSEMENTS de la marine.

CAISSES D'AMORTISSEMENT et des Dépôts et Consignations, 56, rue de Lille et 3, quai d'Orsay (7e).

CAISSES D'ÉPARGNE. — Ministère du commerce. Direction de l'assurance, etc., 1er bureau.

CAISSES DE RETRAITE :

1° CAISSE NATIONALE DE RETRAITES POUR LA VIEILLESSE. Commission supérieure. — Ministère du commerce. Direction de l'assurance, etc., 2e bureau.

2° CAISSES DE RETRAITE DES EMPLOYÉS des administrations départementales, communales, hospitalières et des sapeurs-pompiers. — Ministère de l'intérieur. Direction de l'administration départementale et communale, 1er bureau.

3° CAISSES DE RETRAITES. Constitution. Autorisation de versements. Répartitions des subventions proportionnelles. Envoi

des comptes de situation des caisses de retraites. Liquidation des pensions viagères des associés. — Ministère de l'intérieur. Direction du personnel et du secrétariat, 5e bureau.

CAISSES DES ÉCOLES. Établissements charitables d'enseignement primaire et sociétés d'enseignements. Subventions. — Ministère de l'instruction publique. Direction de l'enseignement primaire, 2e bureau.

CANAUX DE NAVIGATION. — Ministère des travaux publics. Direction des routes, etc. Division de la navigation, 3e bureau.

CANAUX D'IRRIGATION et de submersion. — Ministère de l'agriculture. Direction de l'hydraulique agricole, 2e bureau.

CANTONNIERS. Versements à la Caisse des retraites pour la vieillesse. Bonifications des pensions viagères. — Ministère des travaux publics. Direction du personnel, etc. Division du personnel, 3e bureau.

CANTONNIERS du service de voirie départementale et communale (Médailles d'honneur pour les). — Ministère de l'intérieur. Direction de l'administration départementale et communale, 5e bureau.

CAPITAINES de la marine marchande. — Ministère de la marine. Direction de la marine marchande. Bureau de la navigation commerciale.

CAUTIONNEMENTS. Application de la législation spéciale et des ordonnances concernant les cautionnements en numéraire et les cautionnements en rentes des comptables des deniers publics et des fonctionnaires. Immatricule des cautionnements nouveaux. Délivrance des certificats d'inscription au nom des titulaires. Préparation des états annuels de paiement des intérêts et des états de remboursement de capitaux. — Ministère des finances. Direction de la dette inscrite. Bureau central du double du Grand Livre, etc.

CAVALERIE. Personnel et organisation — Ministère de la guerre. Direction de la cavalerie, 1er bureau.

CERCLES ET CASINOS. Surveillance. — Ministère de l'intérieur. Direction de la sûreté générale, 4e bureau.

CERCLES ET CLUBS PARISIENS :

Aéro-Club, 48, rue Colisée (8e).

Agricole, 284, boul. Saint-Germain (7e). T. 127-39.

Américain, 4, rue de Chevreuse (6e).

Artistique et Littéraire, 7, rue Volney (2e). T. 247-87.

Association générale des Étudiants, 41, rue des Écoles (5e). T. 807-40.

Automobile Club, 6, place de la Concorde (9e). T. 234-99 et 4, route du Champ-d'Entraînement (Bois de Boulogne). T. 500-58.

Bois de Boulogne, pelouse de Bagatelle.

British Club, 24, boulevard des Capucines (9e).

Capucines, 6, boulevard des Capucines (9e). T. 102-04.

Catholique des Étudiants, 18, rue du Luxembourg (16e).

Central des Lettres et des Arts, 36, rue Vivienne (2e). T. 118-02.

Château-d'Eau, 1, rue de Bondy (10e). T. 266-86.

Chemins de fer, 22, rue de la Michodière. T. 103-39.

Club Alpin Français, 30, rue du Bac (7e). T. 161-11.

Club Anglais, 3 *bis*, r. de la Chaussée-d'Antin (9e). T. 102-01.

Escrime, 9, rue Taitbout (9e). T. 102-48.

Étudiants protestants, 46, rue de Vaugirard (6e).

Jockey Club, 1 *bis*, rue Scribe (9e). T. 239-43.

Ladies Club, 14, r. Duperré (9e), et 4, boul. Malesherbes (8e).

Librairie, 117, boulevard Saint-Germain (6e). T. 811-11.

Molière, 104, rue Richelieu (2e). T. 102-18.

National, 5, av. de l'Opéra (1er). T. 237-87.

National des Armées de terre et de mer, 49, avenue de l'Opéra (1er). T. 231.84.

Nautique de France, 41, av. Wagram (17e). T. 221-53.

Photo-Club, 44, r. des Mathurins (8e).

Polo, pelouse de Bagatelle.

Royale, 4, place de la Concorde. T. 244-88, 89.

Saint-Germain, 15, rue Saint-Dominique (7e).

Saint-Simon, 28, rue Serpente (6e).

Salon des courses, 20, boul. des Capucines (9e).

Société de l'Industrie française et du commerce, 4, rue d'Hauteville (10e).

Sport de l'Ile de Puteaux.

Sporting-club, 2, rue Caumartin (9e). T. 244-44.

Tennis-Club, 71, boulevard Exelmans (16e). T. 691-24.

Touring-club, 10, place de la Bourse (2e). T. 217-07.

Union, 11, boulevard de la Madeleine (1er). T. 251-48.

Union Artistique, 5, rue Boissy-d'Anglas (8e). T. 245-77.

Union des Yachts français, 82, boulevard Haussmann (18e). T. 112-88.

Voile de Paris, 11, rue St-Lazare (9e).

Yacht-club de France, 6, place de l'Opéra (2e). T. 102-08.

CERCLES ET CONGRÈS CATHOLIQUES. — Ministère de l'intérienr. Direction de la sûreté générale, 4e bureau.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS :

Présidence (Secrétariat général de la). T. 101-62.

Questure (Secrétariat général de la). T. 160-91, 160-92, 160-93.

Presse. T. 102-30.

Séances publiques. Pour chaque séance, le secrétariat général de la Questure met à la disposition de MM. les députés (en dehors de leur tour régulier) les cartes non réclamées par leurs collègues. MM. les Membres du corps diplomatique, désireux d'assister ou de faire assister leurs nationaux aux séances, recevront, par l'intermédiaire de M. le chef du Protocole, les cartes demandées à la Questure.

Pour chaque séance enfin, les 12 premiers arrivants (ouverture à midi 3/4) trouveront une carte d'entrée chez la concierge du Palais-Bourbon.

Liste chronologique des Présidents de la Chambre des Députés

d'âge	F. V. Raspail................	8	mars	1876
provisoire	Grévy......................	8	—	1876
élu	Grévy......................	13	—	1876

d'âge	Thourel	9	janvier	1877
élu	Grévy	9	—	1877
d'âge	Desseaux	7	novembre	1877
provisoire	Grévy	7	—	1877
élu	Grévy	10	—	1877
d'âge	Desseaux	8	janvier	1878
élu	Grévy	10	—	1878
d'âge	Desseaux	14	—	1879
élu	Grévy	14	—	1879
élu	Gambetta	31	—	1879
d'âge	Desseaux	13	—	1880
élu	Gambetta	13	—	1880
d'âge	Desseaux	11	—	1881
élu	Gambetta	20	—	1881
d'âge	Guichard	28	octobre	1881
provisoire	Gambetta	28	—	1881
élu	Brisson	3	novembre	1881
d'âge	Guichard	10	janvier	1882
élu	Brisson	12	—	1882
d'âge	Guichard	9	—	1883
élu	Brisson	9	—	1883
d'âge	Guichard	8	—	1884
élu	Brisson	8	—	1884
d'âge	Lecomte (Mayenne)	13	—	1885
élu	Brisson	13	—	1885
élu	Floquet	8	avril	1885
d'âge	Blanc (Pierre)	12	janvier	1886
élu	Floquet	12	—	1886
d'âge	Blanc	11	—	1887
élu	Floquet	11	—	1887
d'âge	Blanc	10	—	1888
élu	Floquet	10	—	1888
d'âge	Blanc	8	—	1889
élu	Méline	8	—	1889
d'âge	Blanc	12	novembre	1889
provisoire	Floquet	12	—	1889
élu	Floquet	16	—	1889
d'âge	Blanc	14	janvier	1890
élu	Floquet	14	—	1890
d'âge	De Gasté	13	—	1891
élu	Floquet	13	—	1891

d'âge	Blanc (Pierre)...............	12	janvier	1892
élu	Floquet.....................	12	—	1892
d'âge	Blanc.......................	10	—	1893
élu	Casimir-Perier...............	10	—	1893
d'âge	Blanc.......................	14	novembre	1893
provisoire	Casimir-Perier..............	14	—	1893
élu	Casimir-Perier...............	18	—	1893
élu	Charles Dupuy...............	5	décembre	1893
d'âge	Blanc.......................	9	janvier	1894
élu	Charles Dupuy...............	11	—	1894
élu	Casimir-Perier...............	2	juin	1894
élu	Burdeau.....................	5	juillet	1894
élu	Brisson.....................	18	décembre	1894
d'âge	Blanc.......................	8	janvier	1895
élu	Brisson.....................	8	—	1895
d'âge	De Maillé....................	14	—	1896
élu	Brisson.....................	14	—	1896
d'âge	Lemercier...................	12	—	1897
élu	Brisson.....................	12	—	1897
d'âge	Boysset.....................	11	—	1898
élu	Brisson.....................	11	—	1898
d'âge	Boysset.....................	10	—	1899
élu	Deschanel...................	10	—	1899
d'âge	Turigny.....................	9	—	1900
élu	Deschanel...................	9	—	1900
d'âge	Rauline.....................	8	—	1901
élu	Deschanel...................	8	—	1901
d'âge	Rauline.....................	14	—	1902
élu	Deschanel...................	14	—	1902
d'âge	Rauline.....................	1er	juin	1902
provisoire	Bourgeois...................	1er	juin	1902
élu	Bourgeois...................	6	juin	1902
d'âge	Rauline.....................	13	janvier	1903
élu	Bourgeois...................	13	janvier	1903

CHAMBRES DE COMMERCE et chambres consultatives des arts et manufactures. — Ministère du commerce. Direction du commerce, 2e bureau.

CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES à l'étranger. Création et fonctionnement. — Ministère du commerce. Direction du commerce, 3e bureau.

CHAMPS DE TIR. Établissement et régime. — Ministère de l'intérieur. Direction de l'administration départementale et communale, 4e bureau.

CHEMINS DE FER. — Direction du ministère des travaux publics.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT. — Direction, 42, rue de Châteaudun (9e arr.). T. 719.12. Le directeur reçoit les mercredi de 2 h. à 5 heures et vendredi de 9 h. à 11 heures.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL et tramways. Contrôle technique. — Subventions et garanties d'intérêt. — Ministère des travaux publics. Direction des chemins de fer. Division de l'exploitation, 2e bureau.

Examen des combinaisons financières proposées par les conseils généraux. — Ministère de l'intérieur. Direction de l'administration départementale et communale, 2e bureau.

CHEMINS VICINAUX ET RURAUX. — Même ministère. Même direction, 4e bureau.

CHINE (expédition de). Correspondance relative aux affaires du corps expéditionnaire. — Ministère de la Marine, 3e section de l'État-Major. Bureau spécial.

CIRCULATION MONÉTAIRE. — Ministère des finances. Direction du mouvement général des fonds. Bureau du service extérieur.

CLERGÉ en France et en Algérie. Personnel. — Direction des cultes, 2e bureau.

COLIS POSTAUX. Préparation, interprétation et exécution des conventions conclues pour l'organisation, en France et dans les relations internationales, du service des colis postaux. Réglementation de ce service. — Ministère du commerce. Sous-secrétariat d'État des postes et télégraphes. Direction de l'exploitation postale, 4e bureau.

COLIS POSTAUX (Tarif d'expédition des) :

Contre remboursement de 0 à 10 kilos 0,60 en gare 0,85 à domicile en sus.

de Paris pour Paris dimension maximum 1m,50	jusqu'à 5 kilos	0,25 centimes	
	10 —	0,40 —	
à l'Intérieur de la France	jusqu'à 3 kil.	0,60 en gare	0,85 domicile
—	— 5 —	0,80 —	1,05 —
—	— 10 —	1,25 —	1,50 —
De France en Corse	jusqu'à 3 kil.	0,75 au port	1,00 à l'intér.
	— 5 —	0,95	1,20 —
	— 10 —	1,65 —	2,20 —

Timbre, 0,10 en plus.

De France en Algérie	jusqu'à 3 kilos	0,75 au port	1,00 en gare
	— 5 —	0,95 —	1,20 —
	— 10 —	1,65 —	2,20 —

Pour toutes les colonies : timbre 0,10 en sus.

De France à Djibouti, Obock, au Sénégal, Soudan, jusqu'à 5 kilos	2 frs.
— aux Comores, Côte d'Ivoire, Dahomey — Diego-Suarez, Guadeloupe, Guinée Française — Guyane Française, La Réunion, Madagascar — Martinique, Mayotte, Nossi-Bé, Ste-Marie-Madagascar	3 frs.
De France en Annam, Cambodge, Cochinchine — Nouvelle-Calédonie, St-Pierre-Miquelon	4 frs.
De France à Tahiti	6 frs.

COLLÈGE DE FRANCE. Personnel. — Ministère de l'instruction publique. Direction de l'enseignement supérieur, 2e bureau.

COLLÈGES. — *Voir* Lycées.

COLLÈGES COMMUNAUX de garçons. Création et organisation. Répartition des subventions. — Ministère de l'instruction publique. Direction de l'enseignement secondaire, 4e bureau.

COLMATAGES. — Ministère de l'agriculture. Direction de l'hydraulique agricole, 1er bureau.

COLOMBOPHILIE. Contrôle de l'application des lois et décrets du 22 juillet 1896. Police des lâchers de pigeons voyageurs. Recensement annuel des éleveurs. — Direction de la sûreté générale. Contrôle général des étrangers.

COLOMBOPHILIE MARITIME. — Ministère de la marine, 2e section de l'État-Major général.

COLOMBOPHILIE MILITAIRE. — Ministère de la guerre, Direction du génie, 2e bureau.

COLONIES (Ministère des). — Pavillon de Flore. T. 105-20, 105-21.

ORGANISATION : 1° Cabinet du ministre. Le ministre reçoit les mercredi et samedi, de 8 h. à 11 h. Le directeur du cabinet les mêmes jours et de 9 h. à 11 heures;

2° Secrétariat général, 3 bureaux et 1 section spéciale;

3° 1° Direction de l'Afrique, 2 bureaux. Le directeur reçoit les mercredi et samedi, de 10 heures à midi.

4° 2° Direction de l'Asie, Amérique et Océanie, 4 bureaux. Le directeur reçoit les mercredi et samedi, de 10 heures à midi.

5° 3° Direction de la Comptabilité, 3 bureaux. Le directeur reçoit les mercredi et samedi, de 10 heures à midi.

6° Direction du contrôle. L'inspecteur général reçoit les mercredi et samedi, de 10 heures à midi.

PERSONNEL : *a*) de l'Administration centrale. — Secrétariat général, 2e bureau. *b*) de la Justice, de l'Instruction publique, des Cultes, des Postes et Télégraphes. — Secrétariat général, 2e bureau. *c*) du corps de l'Inspection des colonies. Direction du contrôle.

PENSIONS. — 3e direction, 3e bureau.

OMNIBUS QUI LE DESSERVENT : Vaugirard- Gare Saint-Lazare, Grenelle-Porte St-Martin, Batignolles-Clichy-Odéon, Morillons-Les Halles, Porte de Versailles-Louvre, Montmartre-St-Germain-des-Prés, Carrefour des Feuillantines-Place Clichy. Tramways: Passy-Hôtel de Ville, Louvre-Boulogne, St-Cloud, Sèvres, Versailles. Tramways : Passy-Hôtel de Ville, Versailles. etc.-Louvre.

COLONISATION PÉNALE. — Ministère des colonies. Direction de l'Asie, etc., 4e bureau.

COMITÉ des travaux historiques et scientifiques. — Ministère de l'instruction publique. Direction de l'enseignement supérieur, 5e bureau.

COMMERCE de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes (Ministère du). — 101, rue de Grenelle, et 80, rue de Varenne. T. 101-47, 101-53, 101-54, 151-53.

ORGANISATION : 1° Cabinet du ministre, 101, rue de Grenelle. Le ministre reçoit les lundi et mercredi, de 9 1/2 à midi. Le chef du cabinet reçoit les mêmes jours et heures.

2° Division du personnel de la comptabilité, 101, rue de Grenelle, 2 bureaux. Le chef de division reçoit les samedi et lundi de 9 1/2 à midi.

3° Direction de l'enseignement technique, 101, rue de Grenelle, 3 bureaux. Le directeur de l'enseignement technique reçoit les mercredi et samedi, de 2 à 4 heures.

4° Direction de l'assurance et de la prévoyance sociales, 80, rue de Varenne, 3 bureaux. Le directeur reçoit les jeudi et samedi de 2 1/2 à 4 heures.

5° Direction du travail, 80, rue de Varenne, 3 bureaux. Le directeur reçoit les mardi de 10 h. à midi, et samedi, de 2 1/2 à 4 h. 1/2.

6° Direction du commerce et de l'industrie, 80, rue de Varenne, 3 bureaux. Le Directeur du commerce et de l'industrie reçoit les mercredi et samedi de 2 h. 1/2 à 4 heures.

7° Sous-secrétariat des postes et télégraphes. — *Voir* POSTES.

OMNIBUS QUI LE DESSERVENT : Grenelle-Porte-St-Martin, Vaugirard-Gare St-Lazare, Panthéon-Courcelles, Batignolles-Montparnasse.

COMMERCE INTÉRIEUR. Préparation des lois et règlements relatifs au commerce intérieur. — Ministère du commerce. Direction du commerce, 2e bureau.

COMMIS des ponts et chaussées. — *Voir* CONDUCTEURS.

COMMISSAIRES DE POLICE. Commissaires et inspecteurs spéciaux. — Ministère de l'intérieur. Direction de la sûreté générale, 1er bureau.

COMMISSAIRES DE SURVEILLANCE ADMINISTRATIVE. — *Voir* CONTRÔLEURS GÉNÉRAUX.

COMMISSAIRES-PRISEURS. Police et discipline. — Mi-

nistère de la justice. Direction des affaires civiles et du sceau. Bureau du notariat et des officiers ministériels.

COMMUNES (Administration financière des). — Ministère de l'intérieur. Direction de l'administration départementale et communale, 3e bureau.

CONCERTS POPULAIRES. — Direction des Beaux-Arts, 5e bureau.

CONCILIATION ET ARBITRAGE. Conseil supérieur du Travail, grèves, coalitions, chômages. — Ministère du commerce. Direction du Travail, 3e bureau.

CONCOURS DE POULINIÈRES, de poulains et de pouliches. Examen et approbation des programmes. Nomination des jurys. Procès-verbaux. — Ministère de l'Agriculture. Direction des haras, 2e bureau.

CONCOURS GÉNÉRAUX et régionaux d'animaux reproducteurs et de boucherie, de machines, d'instruments et de produits agricoles, etc. Concours et primes d'honneur, de prix culturaux, d'irrigation, d'horticulture et de petite culture. — Ministère de l'agriculture. Direction de l'agriculture, 3e bureau.

CONCOURS RÉGIONAUX hippiques en France et en Algérie. Nomination des commissions chargées de préparer les programmes. Examen et approbation de ces documents. Nomination des jurys. Procès-verbaux. — Ministère de l'Agriculture. Direction des haras, 2e bureau.

CONDITIONNEMENT et titrage des soies, laines et cotons. — Ministère du Commerce, Direction du Commerce, 2e bureau.

CONDUCTEURS des ponts et chaussées; contrôleurs des mines; contrôleurs comptables et contrôleurs du travail; commis des ponts et chaussées et des mines : nominations, promotions, mouvements, frais de découchers et de déplacements, etc. — Ministère des travaux publics. Direction du personnel, etc. Division du personnel, 2e bureau.

CONFÉRENCES ET RÉUNIONS PUBLIQUES. — Ministère de l'intérieur. Direction de la sûreté générale, 4e bureau.

CONGRÉGATIONS NON AUTORISÉES. Exécution des décrets du 29 mars 1880 et loi 1901. — Ministère de l'intérieur. Direction de la sûreté générale, 4e bureau.

CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES. Autorisation des congrégations religieuses et des établissements qui en dépendent; modifications des statuts. Actes d'acquisition, de vente, d'échange, d'emprunt, de transaction les concernant. — Direction des cultes, 3e bureau.

CONGRÈS CATHOLIQUES. — *Voir* CERCLES ET CONGRÈS.

CONSEIL DES MINISTRES. — Se tient à la Présidence de la République généralement les mardi et vendredi, à 10 heures matin.

CONSEIL D'ÉTAT (Palais-Royal).

ORGANISATION : I. 4 sections administratives : 1° de Législation, de la Justice et des Affaires étrangères ; 2° de l'Intérieur, des Cultes, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ; 3° des Finances, de la Guerre, de la Marine et des Colonies ; 4° des Travaux publics, de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie et des Postes et Télégraphes.

II. 1e section du contentieux : 2 sous-sections. 2e section temporaire : 2 sous-sections.

CONSEILLERS DE PRÉFECTURE. — *Voir* PRÉFETS.

CONSEILS GÉNÉRAUX et conseils d'arrondissement. Convocation, sessions, annulations et suspensions prononcées. Ministère de l'intérieur. Direction de l'administration départementale et communale, 1er bureau.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE et de déclamation. Succursales. Écoles nationales de musique. Maîtrises. Règlement et surveillance de ces établissements ; subventions. — Direction des Beaux-Arts, 5e bureau.

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS. — *Voir* ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL.

CONSULATS ET VICE-CONSULATS :

Allemagne, 78 *bis*, rue de Lille (7e arr.) (2 h. à 4 h.).

Amérique Centrale (Grande République de l'), 3, rue Rossini (9e arr.) (1 h. à 5 h.).

Argentine (République), 87, avenue Kléber (16e arr.) (1 h. à 5 h.).

Autriche-Hongrie, 21, rue Laffitte (9e arr.) (11 h. à 1 h.).

Belgique, 12, rue Galilée (16e arr.).

Bolivie, 154, boulevard Haussmann (8e arr.) (10 h. à midi).

Brésil, 51, rue Cambon (1er arr.) (1 h. à 4 h.).

Canada, 10, rue de Rome (8e arr.) (10 h. à 5 h.).

Chili, 4, rue Meissonier (17e arr.) (1 h. à 3 h.).

Colombie, 6, cité Rougemont (9e arr.) (5 h. à 6 h.).

Costa-Rica, 14, rue des Messageries (10e arr.) (3 h. à 5 h.).

Danemark, 39, boulevard Haussmann (9e arr.) (9 h. à 4 h.).

Dominicaine (République), 9, cité d'Hauteville (10e arr.) (10 h. à midi).

Équateur, 2, rue Pigalle (9e arr.).

Espagne, 6, rue Bizet (16e arr.) (10 h. à 5 h.).

États-Unis de l'Amérique du Nord, 36, avenue de l'Opéra (2e arr.) (10 h. à 4 h.).

Grande-Bretagne, 39, rue du Faubourg-St-Honoré (8e arr.) (11 h. à 3 h.).

Grèce, 39, boulevard Haussmann (9e arr.).

Guatemala, 27, rue Chateaubriand (8e arr.).

Haïti, 67, avenue d'Antin (8e arr.) (10 h. à midi).

Hawaï, 5, rue Nouvelle (9e arr.).

Italie, 73, rue de Grenelle (7e arr.).

Libéria, 1, rue de Provence (9e arr.).

Luxembourg, 50, rue Saint-Lazare (9e arr.).

Mexique, 5, rue Bourdaloue (9e arr.) (midi à 5 h.).

Monténégro, 24, place Malesherbes (17e arr.) (9 à 11 h.).

Orange, 3 *bis*, rue La Bruyère (9e arr.) (2 h. à 5 h.).

Paraguay, 67, rue de la Victoire (9e arr.) (10 h. à midi).

Pays-Bas, 6, villa Michon (16e arr.) (2 h. à 4 h.).

Pérou, 27, rue de Longchamps (8e arr.) (9 h. à 5 h.).

Perse, 2, avenue Vélasquez (8e arr.) (1 h. à 2 h.).

Portugal, 35, rue de Berri (8e arr.) (1 h. à 4 h.).
Roumanie, 19, avenue de l'Opéra (1er arr.) (1 h. à 3 h.).
Russie, 79, rue de Grenelle (7e arr.) (1 h. à 4 h.).
Saint-Marin, 12, rue Paul-Baudry (8e arr.).
Salvador, 7, rue de Presbourg (16e arr.).
Serbie, 66, rue de la Chaussée-d'Antin (9e arr.) (10 h. à 3 h.).
Siam, 3, rue Pierre-le-Grand (8e arr.) (1 h. à 3 h.).
Suède et Norvège, 14, rue d'Athènes (9e arr.) (10 h. à midi et 2 h. à 4 h.).
Turquie, 4, rue Léonce-Reynaud (16e arr.) (1 h. à 4 h.).
Uruguay, 14 *bis*, rue Joubert (9e arr.) (1 h. à 4 h.).
Venezuela, 9, rue de Freycinet (16e arr.) (10 h. à 11 h.; 3 h. à 4 h.).

CONTENTIEUX :

COMMUNES. — Ministère de l'intérieur. Direction de l'administration départementale et communale, 4e bureau.

DÉPARTEMENTS ET ÉLECTIONS. — Même direction, 1er bureau.

CONTRIBUTIONS DIRECTES (Direction générale des). — Au Louvre (Pavillon Colbert), dépend du Ministère des finances. Le directeur reçoit les mercredi et samedi de 10 h. 1/2 à 12 h. 1/2.

ORGANISATION : 1° Bureau central et du personnel;
2° 1re division, 2 bureaux;
3° 2e division, 2 bureaux;
4° Service spécial du cadastre.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES (Direction générale des). — Palais du Louvre, place du Carrousel. Le directeur reçoit les mercredi et samedi de 9 h. 1/2 à 12.

ORGANISATION : 1° Bureau central;
2° Personnel, 2 bureaux;
3° 1re division, 4 bureaux;
4° 2e division, 4 bureaux.

CONTROLEURS DES MINES. Contrôleurs comptables et contrôleurs du travail. — *Voir* CONDUCTEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

CONTROLEURS GÉNÉRAUX. Inspecteurs de l'exploitation commerciale et commissaires de surveillance administrative. — Ministère des travaux publics. Direction du personnel et de la comptabilité. Division du personnel, 1er bureau.

CONVENTIONS : 1° pour la protection de la propriété littéraire, artistique ou industrielle; conventions monétaires.
— Ministère des affaires étrangères. Direction des consulats et des affaires commerciales, sous-direction des affaires commerciales.
— 2° consulaires, postales, télégraphiques, de chemins de fer, sanitaires, météorologiques. Direction des consulats, etc.; sous-direction des affaires consulaires.

CORPS SAVANTS. Institut de France. Académie de médecine. Sociétés savantes. Dons et legs. Subventions. — Ministère de l'instruction publique. Direction de l'enseignement supérieur, 5e bureau.

COUPES forestières d'amélioration de toute nature; coupes extraordinaires dans les bois des communes et des établissements publics. — Ministère de l'agriculture. Direction des eaux, etc. 2e bureau.

COUR DES COMPTES. Palais-Royal, péristyle de Chartres, rue Montpensier.

COURS D'EAU non navigables ni flottables. Police et entretien. — Ministère de l'agriculture. Direction de l'hydraulique agricole, 1er bureau.

COURSES plates, au galop et au trot. Nomination des commissaires des courses. Examen et approbation des programmes. Procès-verbaux des courses. — Ministère de l'agriculture. Direction des haras, 2e bureau.

COURTIERS MARITIMES et des courtiers d'assurances (Nomination, dans toute la France, des). Droits de courtage. — Ministère du commerce. Direction du commerce, 2e bureau.

CRÈCHES. — *Voir* ASSOCIATIONS DE BIENFAISANCE pour les enfants.

CULTES (Direction des), rue de Bellechasse, 66. Le conseiller d'État, directeur, reçoit les lundi, vendredi et samedi de 2 à 5 heures ou 1 à 4 heures.

7 bureaux.

CULTES (Police des). Ministère de l'intérieur. Direction de la sûreté générale, 4e bureau.

DÉBITS DE BOISSONS. Police des cafés, cabarets et lieux publics. Cafés-concerts, bals, auberges. — Ministère de l'intérieur. Direction de la sûreté générale, 3e bureau.

DÉBITS DE TABAC. — Examen et enregistrement des demandes de concession, de survivance et de maintien en possession en cas de mariage. Mesures disciplinaires concernant les débitants de 1re et de 2e classes. Évictions des gérants. Revision des bureaux concédés. Recettes buralistes de 1re classe. — Ministère des finances. Cabinet du ministre. Bureau des débits de tabac et des recettes buralistes.

— Instruction spéciale des demandes de bureaux de tabac d'un produit supérieur à 1.000 francs. Préparation du travail pour les nominations aux recettes buralistes de la compétence du ministre. Mesures disciplinaires concernant, en matière politique, les receveurs buralistes et les débitants de tabac.— Direction générale des contributions indirectes. Personnel, 2e bureau.

— Créations, suppressions de recettes buralistes et de débits de tabacs. Questions et réclamations se rattachant à la gestion de ces emplois. Révocations, dégradations et mesures disciplinaires, sauf en matière politique. — Direction générale des contributions indirectes, Personnel, 1er bureau.

DÉCLARATION DE CANDIDATURE LÉGISLATIVE. — Avant le 5e jour au plus tard du scrutin, on doit déposer à la Préfecture du département une déclaration signée ou visée par le candidat et indiquant la circonscription adoptée. Le récépissé provisoire, immédiatement délivré, est remplacé dans les 24 heures par un récépissé définitif qui sert, en cas de déclarations multiples d'un même candidat, à établir la date certaine du dépôt, la première déclaration étant considérée comme seule valable.

DÉCORATIONS et ordres distinctifs. Voir LÉGION D'HONNEUR.

DÉLÉGATIONS CANTONALES. — Ministère de l'instruction publique. Direction de l'enseignement primaire, 2e bureau.

DÉNOMBREMENT quinquennal de la population. Opérations du recensement. — Ministère du commerce. Direction de l'administration départementale; 1er bureau. Relevé Statistique. — Ministère du commerce. Direction du Travail, 1er bureau.

DÉPARTEMENTALE (Administration). — Ministère de l'intérieur. Direction de l'administration départementale et communale, 1er bureau.

— (Comptabilité). Mêmes ministère et direction, 2e bureau.

DÉPOTS D'ÉTALONS. — *Voir* HARAS.

DESSÉCHEMENT DES MARAIS. Assainissement des terres humides. Suppression des étangs insalubres. — Ministère de l'agriculture. Direction de l'hydraulique agricole, 1er bureau.

DESTRUCTION DES LOUPS, des animaux nuisibles, insectes et autres parasites. — Ministère de l'agriculture. Direction de l'agriculture, 3e bureau.

DETTE FLOTTANTE (Situation de la). — Ministère des finances. Direction du mouvement général des fonds. Bureau des écritures.

DISPENSAIRES. — *Voir* ASSOCIATIONS DE BIENFAISANCE ayant pour but la protection de l'enfance.

DISPENSES d'âge, de parenté et d'alliance pour mariage. — Ministère de la justice. Direction des affaires civiles et du sceau. Bureau du sceau.

DOMAINE MARITIME. Délimitation du rivage. Lais et relais de la mer. Établissements de quelque nature que ce soit sur le domaine maritime. — Ministère de la marine. Di-

rection de la marine marchande. Bureau des pêches et de la domanialité maritime.

DOMAINE MILITAIRE. Servitudes militaires. — Ministère de la guerre, Direction du Génie, 2e bureau.

DOMAINE PUBLIC et domaine de l'État. — Ministère des Finances. Direction générale de l'enregistrement, des domaines et du timbre. — 3e division.

DOMICILE EN FRANCE (Admission des étrangers au). — Ministère de la justice. Direction des affaires civiles et du sceau. Bureau du sceau.

DOUANES (Direction générale des). — Louvre. Pavillon de Rohan.

Dépend du Ministère des finances. Le directeur reçoit les mardi et vendredi de 10 h. à midi.

ORGANISATION : 1° Bureau central et du personnel;

2° 1re division, 4 bureaux;

3° 2e division, 4 bureaux.

DOUANES (Tarif des). — 1° Applications et résultats. — Direction générale des douanes, 1re division, 1er bureau.

2° Préparation des lois le concernant. — Ministère du commerce. Direction du commerce, 1er bureau.

DOUANES A L'ÉTRANGER (Législation et tarifs des). — Ministère du commerce. Direction du commerce, 1er bureau. Douanes et statistiques commerciales. — Office national du commerce extérieur, 3e service.

DROITS DE PLACE, mesurage et jaugeage publics (Réclamations relatives aux). — Ministère de l'intérieur. Direction de l'administration départementale et communale, 3e bureau.

DUNES. — Travaux de mise en valeur, d'entretien, de conservation et de fixation des dunes et du littoral maritime. Subventions aux communes et aux particuliers. — Ministère de l'agriculture. Direction des eaux et forêts, 3e bureau.

DYNAMITE (Dépôts de). — *Voir* ARMES ET POUDRES

EAUX ET FORÊTS (Direction des). — Dépend du Ministère de l'agriculture.

EAUX MINÉRALES. Lois et règlements. — Autorisation de sources. Déclaration d'intérêt public et périmètre de protection. Surveillance générale et inspection des établissements thermaux. Admission au service de la gratuité. — Ministère de l'intérieur. Direction de l'Assistance et de l'hygiène publique, 4e bureau.

ÉCHANTILLONS (Communications d'). Enquêtes et renseignements commerciaux en général. Office National du Commerce Extérieur, 2e service.

ÉCLAIRAGE et balisage des côtes. — Ministère des travaux publics. Direction des routes, etc. Division de la navigation, 1er bureau.

ÉCLUSIERS. — *Voir* NAVIGATION INTÉRIEURE.

ÉCOLES :

NATIONALE DES BEAUX-ARTS à Paris. Écoles nationales des arts décoratifs. Écoles des Beaux-Arts et du Dessin. — Direction des Beaux-Arts, 1er bureau.

DES HARAS — Ministère de l'agriculture. Direction des haras, 2e bureau.

PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES, école des Chartes, école spéciale des langues orientales vivantes, école française d'Athènes, école française de Rome, école normale supérieure. — Ministère de l'instruction publique. Direction de l'enseignement supérieur, 2e bureau (personnel) et 4e bureau (Matériel et comptabilité).

D'AGRICULTURE. — *Voir* ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

NATIONALE DE MUSIQUE. — *Voir* CONSERVATOIRE.

NORMALE SUPÉRIEURE. — Ministère de l'Instruction; direction de l'enseignement, 2e bureau. — Normales primaires, écoles nationales professionnelles. — Ministère de l'instruction publique. Direction de l'enseignement primaire, 1er bureau (personnel), 5e bureau (comptabilité).

PÉNITENTIAIRE SUPÉRIEURE. Nomination des professeurs. Dé-

signation des agents appelés à suivre les cours à Paris. — Ministère de l'intérieur. Direction de l'administration pénitentiaire, 1er bureau.

SUPÉRIEURES DE PHARMACIE. Écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie, écoles préparatoires de médecine et de pharmacie. — Ministère de l'instruction publique. Direction de l'enseignement supérieur, 1er bureau (personnel). 3e bureau (matériel et comptabilité).

PRIMAIRES SUPÉRIEURES. — Ministère de l'instruction publique. Direction de l'enseignement primaire, 1er bureau (personnel), 3e bureau (créations).

PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES de garçons et de filles. Écoles maternelles. Classes enfantines. — Ministère de l'instruction publique. Direction de l'enseignement primaire, 4e bureau (classement) et 3e bureau (créations).

PRYTANÉE MILITAIRE. — Ministère de la Guerre. Direction de l'Infanterie, 2e bureau.

ÉCONOMAT (Personnel de l'). — Ministère de l'instruction publique. Direction de l'enseignement secondaire; 3e bureau.

ÉDIFICES DIOCÉSAINS. — Direction des cultes, 5e bureau.

ÉGLISES ET PRESBYTÈRES (Subventions aux communes pour). — Direction des cultes, 4e bureau.

ÉLECTIONS. — Application des lois et des règlements. Convocation des électeurs. — Ministère de l'intérieur Direction du personnel et du secrétariat, 2e bureau.

ÉLECTRIQUE (Exploitation). — Direction du sous-secrétariat d'État des postes et des télégraphes.

EMBARQUEMENTS. — *Voir* AFFRÈTEMENT ET TRANSPORTS.

ÉMIGRATION. — Agences autorisées. Surveillance des engagements des émigrants. Renseignements sur les pays de destination. Départs des navires à émigrants. Visite des navires. Visa des contrats. — Ministère de l'intérieur. Direction de la sûreté générale, 3e bureau.

EMPLOIS CIVILS. — Instruction et transmission aux autorités civiles compétentes des demandes d'emplois civils formés par les militaires; bureaux de tabacs, emplois divers. — Ministère de la guerre. Cabinet du ministre, 2e bureau.

EMPRUNTS DÉPARTEMENTAUX. — Élaboration des projets de loi à soumettre au Parlement; approbation des traités relatifs à la réalisation des prêts. — Ministère de l'intérieur. Direction de l'administration départementale et communale, 2e bureau.

ENCOURAGEMENTS A L'AGRICULTURE. — Ministère de l'agriculture. Direction de l'agriculture, 3e bureau.

ENFANTS ASSISTÉS. — Personnel des inspecteurs, sous-inspecteurs et sous-inspectrices. Enfants moralement abandonnés. — Ministère de l'intérieur. Direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 2e bureau.

ENREGISTREMENT DES DOMAINES ET DU TIMBRE (Direction générale de l'), dépend du Ministère des finances, rue de Rivoli, 192. Le directeur reçoit tous les jours de 10 h. 1/2 à midi, mercredi et vendredi réservés aux membres du Parlement.

Organisation : 1° Bureau du personnel et bureau central:
2° 1re division, 3 bureaux;
3° 2e division, 3 bureaux;
4° 3e division, 2 bureaux;

Bureau des Oppositions ouvert tous les jours de 11 heures à 4 h.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE. — Institut national agronomique, écoles nationales d'agriculture, écoles d'horticulture, écoles pratiques d'agriculture; fermes-écoles. Écoles spéciales d'apprentissage. Fromagerie-écoles. Écoles primaires agricoles. Magnaneries-écoles. — Ministère de l'agriculture. Direction de l'agriculture, 1er bureau.

ENSEIGNEMENT COMMERCIAL. — Écoles supérieures de commerce reconnues par l'État. Bourses commer-

ciales de séjour à l'étranger. — Ministère du commerce. Direction de l'enseignement technique, 3e bureau.

ENSEIGNEMENT FORESTIER. — École nationale forestière. École secondaire d'enseignement professionnel. École pratique de sylviculture. — Ministère de l'agriculture. Direction des eaux, etc., 1er bureau.

ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL. — Conservatoire national des arts et métiers. École centrale des arts et manufactures. École nationale d'arts et métiers. Écoles professionnelles. Écoles nationales d'horlogerie. École pratique d'industrie. — Ministère du commerce. Direction de l'enseignement technique, 2e bureau.

ENSEIGNEMENT VÉTÉRINAIRE. — Inspection générale des écoles vétérinaires. — Ministère de l'agriculture. Direction de l'agriculture, 2e bureau.

ÉPISCOPAT (Personnel de l'). — Direction des cultes, 1er bureau.

ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES de la Marine. — Ministère de la marine. Direction de la Marine marchande.

ÉTABLISSEMENTS NATIONAUX DE BIENFAISANCE. — Ministère de l'intérieur. Direction de l'assistance et de l'hygiène publique, 1er bureau.

ÉTABLISSEMENTS THERMAUX. — *Voir* EAUX MINÉRALES.

EXCÈS DE POUVOIRS (Demandes d'annulation pour) formés contre les actes des diverses autorités administratives. — Sont portées devant l'assemblée publique du Conseil d'État statuant au contentieux.

EXERCICES MILITAIRES dans les Lycées. — *Voir* GYMNASTIQUE.

EXPLOITATION POSTALE. — Direction du sous-secrétariat d'État des postes et télégraphes.

EXPLOITATION TECHNIQUE des chemins de fer. Sur-

veillance. — Ministère des travaux publics. Direction des chemins de fer. Division de l'exploitation, 2e bureau.

FABRIQUES. — Bien des fabriques, cures et succursales : acquisitions, aliénations, échanges, emprunts, transactions. — Direction des cultes, 3e bureau.

FACULTÉS de théologie, de droit, de médecine, des sciences, des lettres. — Ministère de l'instruction publique. Direction de l'enseignement supérieur. 1er bureau, personnel, 3e bureau. Matériel et comptabilité.

FERMES-ÉCOLES. — *Voir* ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

FINANCES (Ministère des). — Palais du Louvre, rue de Rivoli. T. 105-30, 105-31.

ORGANISATION : 1° Cabinet du ministre, bureau des travaux législatifs, de la bibliothèque, des archives, des débits de tabac et des recettes buralistes, 4 bureaux. Le ministre reçoit les mercredi et samedi, de 10 h. à midi. Le chef du cabinet reçoit mêmes jours et heures. T. 105.30.

2° Direction du personnel et du matériel, 2 bureaux. Le directeur reçoit les mercredi et samedi, de 10 h. à midi. T. 105-35.

3° Inspection générale des finances. Le chef de service reçoit tous les jours, de 4 à 6 heures. T. 105.89.

4° Direction du contrôle des administrations financières, 2 bureaux et de l'ordonnancement, 1 bureau. T. 105.89.

5° Direction du mouvement général des fonds, 3 bureaux. Le directeur reçoit les mercredi et samedi, de 10 h. à 11 h. 1/2. T. 105.43.

6° Direction générale de la comptabilité publique, 6 bureaux. Le directeur reçoit les mardi et samedi, de 10 h. 1/2 à midi 1/2. T. 105.34.

7° Direction de la dette inscrite, 5 bureaux. Le directeur reçoit tous les jours, de 2 à 4 heures. T. 105.33.

8° Agence judiciaire du trésor et contentieux, 2 bureaux. Le chef du service reçoit tous les jours de 10 à 5 h.

9° Caisse centrale du trésor public, 3 bureaux. Le caissier payeur central reçoit tous les jours, de 10 à 5 h. T. 105.39.

10° Contrôle central du trésor. Le contrôleur central reçoit tous les jours, de 2 à 4 h.

Dépendent en outre du Ministère des finances les 5 directions générales suivantes :

1° Des contributions directes;

2° De l'enregistrement, des domaines et du timbre;

3° Des douanes;

4° Des contributions indirectes;

5° Des manufactures de l'État;

Et l'administration des monnaies et médailles.

OMNIBUS QUI LE DESSERVENT. — Batignolles-Clichy-Odéon-Buttes-Chaumont-Palais-Royal, Étoile-Palais-Royal, Grenelle-Porte-Saint-Martin, Gare de Lyon-Saint-Philippe-du-Roule, Les Ternes-Filles-du-Calvaire, Gare Saint-Lazare-Place Saint-Michel, Porte de Versailles-Louvre, Batignolles-Jardin des Plantes, Carrefour de Feuillantines-Place Clichy, Saint-Germain-des-Prés-Montmartre, Les Halles-Abattoirs, Vaugirard. — Métropolitain. Station du Palais-Royal.

FRAIS DE JUSTICE en matière criminelle, correctionnelle et de simple police. Vérification, régularisation et ordonnancement. — Ministère de la justice. Direction des affaires criminelles et des grâces. Bureau des frais de justice.

FRAIS DE PASSAGE et de rapatriement. — Ministère des colonies, 3e direction, 3e bureau.

FRAIS DE VOYAGE, DE SERVICE, DE MISSIONS. — Ministère des Affaires étrangères. Division des fonds, 2e bureau.

FRANCHISES POSTALES. — Instruction des demandes. Préparation des projets de concession ou de suppression. Examen des réclamations auxquelles donne lieu l'application des règlements les concernant. Mesures disciplinaires à l'occasion des infractions à ces règlements commises par les agents. — Sous-secrétariat d'État des postes et télégraphes, 2e Direction de l'Exploitation postale, 4e bureau.

FRANCHISES GÉNÉRALES :

Le président de la République;
Le président du Sénat;
— de la Chambre des députés;
Le grand chancelier de la Légion d'honneur;
Les ministres, secrétaires d'État à département;
Les sous-secrétaires d'État à département ministériel;
Le gouverneur général de l'Algérie;
Le président du conseil d'État;
Le vice-président —
Le président du contentieux au conseil d'État;
Le premier président de la cour des comptes;
Le premier président de la cour de cassation;
Le procureur général de la cour de cassation;
Le procureur général de la cour des comptes;
Le gouverneur militaire de Paris;
Le commandant de la place de Paris et du département de la Seine;
Le chef d'état-major général du ministre de la guerre.
Le préfet de police;
Le directeur général des contributions directes;
— des contributions indirectes;
— des douanes;
— de l'administration des cultes;
— de l'enregistrement, du domaine et du timbre;
— des manufactures de l'État;
— des monnaies et médailles;
— du personnel au ministère de la guerre.
— des forêts au ministère de l'agriculture;

Le directeur général de la caisse d'amortissement et de la caisse des dépôts et consignations;

Le président de la commission chargé d'établir les listes de candidature aux bureaux de tabac;

Le secrétaire général du conseil d'État.

FRANCHISES RELATIVES :

Le préfet de la Seine, pour les correspondances originaires de la Seine;

Le commandant d'un corps d'armée, dans toute l'étendue du commandement à Paris et à Versailles;

Le procureur général d'une cour d'appel, dans le ressort de ladite cour;

Le procureur de la République près la cour d'assises, dans le département;

Le procureur de la République près le tribunal, dans l'étendue de l'arrondissement;

Le préfet du Rhône, pour les correspondances du département du Rhône et des départements limitrophes.

FRANCHISES SOUS CONDITION DU CONTRE-SEING :

Le président du Sénat, le président de la Chambre pour leur correspondance adressée aux sénateurs, députés, conseillers d'État, maîtres des requêtes, préfets, procureurs généraux, procureurs de la République.

Les questeurs du Sénat et de la Chambre pour leur correspondance adressée à MM. les Membres du Parlement.

FRANCISATION DES NAVIRES. — Ministère de la marine. Direction de la marine marchande. Bureau de la navigation commerciale.

FROMAGERIES-ÉCOLES. — *Voir* ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

GARDE-MEUBLE. — Direction des Beaux-Arts, 5e bureau.

GARDES CHAMPÊTRES, gardes particuliers. — Ministère de l'intérieur. Direction de la sûreté générale, 1er bureau.

GARDES DE NAVIGATION. — *Voir* NAVIGATION INTÉRIEURE.

GENDARMERIE. — Ministère de la guerre, direction de la cavalerie, 3e bureau.

GENDARMERIE MARITIME et gendarmerie coloniale. — Ministère de la marine, 1re sous-direction; services militaires de la flotte, 2e bureau.

GÉNIE. — Direction du Ministère de la guerre.

GÉOGRAPHIQUE (Service) de l'Armée. — 140, rue de Grenelle. Travaux géodésiques. Levés topographiques. Cartes de France et des colonies. Cartographie étrangère.

GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS (Réclamations des Français contre les). — Ministère des affaires étrangères. Direction des affaires politiques, etc.; Sous-direction du contentieux.

GRAND LIVRE (Bureau du). — Ministère des finances. Direction de la dette inscrite.

GRÈVES. — Ministère de l'intérieur. Direction de la sûreté générale, 4e bureau.

GUERRE (Ministère de la). — 10 et 14, rue Saint-Dominique et 231, boulevard Saint-Germain. T. 101-55, 101-67. Le public est admis les mardi et vendredi, de 2 à 4 heures, au service de l'enregistrement et des renseignements, 14, rue Saint-Dominique.

Les visiteurs ayant affaire personnellement aux fonctionnaires, employés ou agents de l'administration centrale sont admis (porte 231 du boulevard Saint-Germain), de 9 h. 1/4 à 11 h. 1/4 du matin et de 1 h. 1/2 à 4 h. 1/4 du soir.

ORGANISATION : 1° Cabinet du ministre, 2 bureaux. Le ministre reçoit les : lundi l'armée, de 10 à 11 h. 1/2, mercredi le parlement et hauts fonctionnaires, de 9 à 11 h.; samedi, de 9 h. à 11 h. sur lettre d'audience. Le chef de cabinet reçoit les mardi, jeudi, vendredi, de 9 à 11 heures;

2° État-major de l'armée, cabinet du chef d'état-major (2 sections) et 4 bureaux. Le général, chef d'état-major général reçoit les lundi et samedi, de 3 h. à 5 h.;

3° Direction du contrôle, 3 bureaux. T. 102.02;

4° Direction du contentieux et de la justice militaire, 2 sections, 2 bureaux;

5° 1re direction de l'infanterie, 4 bureaux;

6° 2e direction de la cavalerie, 3 bureaux;

7° 3e direction de l'artillerie et équipages militaires, 2 bureaux. T. 104.98;

8° 4e direction du génie, 2 bureaux. T. 104.99;

9° 5e direction de l'intendance militaire, 5 bureaux;

10° 6e direction des poudres et salpêtres, 1 bureau;
11° 7e direction du service de santé, 2 bureau. T. 101.57;
12° 8e direction des troupes coloniales, 4 bureaux.

OMNIBUS QUI LE DESSERVENT. — Panthéon-Courcelles, Batignolles-Gare Montparnasse, Grenelle-Porte-St-Martin. — Tramways : Bastille-Porte Rapp, Gare de Lyon-Place de l'Alma.

GYMNASTIQUE et exercices militaires (Enseignement de la). — Ministère de l'instruction publique. Direction de l'enseignement secondaire : 1° dans les lycées, 3e bureau; 2° dans les collèges, 4e bureau; 3° dans les écoles, 2e bureau.

HABITATIONS A BON MARCHÉ. — Conseil supérieur. — Ministère du commerce. Direction de l'assurance, etc., 1er bureau.

HARAS. — Direction du ministère de l'agriculture, administration des haras et dépôts d'étalons, 1er bureau.

HOSPICES, HÔPITAUX. — Ministère de l'intérieur. Direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 3e bureau.

HUISSIERS. Police et discipline. — Ministère de la justice. Direction des affaires civiles et du sceau. Bureau du notariat et des officiers ministériels.

HYGIÈNE PUBLIQUE. — Comité consultatif. Inspection générale des services sanitaires. Épidémies. Police sanitaire. — Ministère de l'intérieur. Direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 4e bureau.

IMPOTS INDIRECTS. — Questions d'application les concernant. — Direction générale des contributions indirectes, 1re division.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 87, rue Vieille-du-Temple. T. 291.11.

Dépend du Ministère de la justice.

INDEMNITÈS : pour pertes de matériels de pêche éprouvées par des marins dans des circonstances exceptionnelles. — Ministère de la marine. Direction de la marine marchande. Bureau de l'assistance et des mutualités maritimes.

INDUSTRIE (Encouragements à l'). — Ministère du commerce. Direction du travail, 1er bureau.

INFANTERIE. — Direction du ministère de la guerre.

INGÉNIEURS : des corps des ponts et chaussées et des mines. Sous-ingénieurs des ponts et chaussées. Inspecteurs des ports et gardes-ports (navigation intérieure), officiers et maîtres de ports (service maritime). — Ministère des travaux publics. Direction du personnel, etc. Division du personnel, 1er bureau.

INSPECTEURS. ENSEIGNEMENT DU DESSIN. — Direction des Beaux-Arts, 1er bureau.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. Inspecteurs d'académie, des écoles maternelles, de l'instruction primaire. — Ministère de l'instruction publique. Direction de l'enseignement primaire, 1er bureau.

EXPLOITATION COMMERCIALE DES CHEMINS DE FER. *Voir* CONTRÔLEURS GÉNÉRAUX.

FINANCES. — Ministère des finances. Direction du personnel. etc. Bureau du personnel, 1re section.

HARAS. — Ministère de l'agriculture. Direction des haras. 1er bureau.

PORTS. — *Voir* INGÉNIEURS.

SERVICES ADMINISTRATIFS. — Service central. — Ministère de l'Intérieur, cabinet du Ministre. Service central, 7, rue Cambacérès.

TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE. — Ministère du commerce. Direction du travail, 2e bureau.

INSTITUT AGRONOMIQUE. — *Voir* ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

INSTITUT DE FRANCE. — *Voir* CORPS SAVANTS.

INSTITUTEURS (Secours aux anciens), aux anciennes institutrices, aux anciennes directrices, aux veuves de directeurs et de professeurs d'écoles normales, d'inspecteurs, d'instituteurs, etc. — Ministère de l'instruction publique. Direction de l'enseignement primaire, 1er bureau.

INSTRUCTION PUBLIQUE (Ministère de l'), rue de Grenelle, 110. T. 101.65, 101.39, 117.39. Le ministre reçoit les mercredi et samedi, de 9 h. 1/2 à midi.

ORGANISATION : 1° Cabinet du ministre. Le chef de cabinet reçoit les mercredi et samedi, de 10 heures à midi :

2° Direction de l'enseignement supérieur (6 bureaux). Le directeur reçoit les mercredi, de 2 h. à 4 h. 1/2;

3° Direction de l'enseignement secondaire (4 bureaux). Le directeur reçoit le mercredi, de 2 h. 1/2 à 4 h. 1/2;

4° Direction de l'enseignement primaire (5 bureaux). Le directeur reçoit le mercredi, de 2 à 4 h. 1/2.

OMNIBUS QUI LE DESSERVENT, — Panthéon-Place de Courcelles, Grenelle-Porte St-Martin, Batignolles-Gare Montparnasse, Vaugirard-Gare St-Lazare. — Tramways : Bastille-Porte Rapp, Gare de Lyon-Place de l'Alma, Saint-Michel-Trocadéro.

INTENDANCE MILITAIRE (Fonctionnaires de l'). — Ministère de la guerre. Direction de l'Intendance, 1er bureau.

INTERDICTIONS DE SÉJOUR. — Ministère de l'intérieur. Direction de la sûreté générale, 2e bureau.

INTÉRIEUR (Ministère de l'). — Place Beauvau, rue des Saussaies, 11, rue Cambacérès, 7, 11 et 13. T. 103.20, 103.21, 103.22.

ORGANISATION : 1° Cabinet du ministre, place Beauvau. Le ministre reçoit les lundi et mercredi, de 10 h. à 11 h. 1/2. Le chef du cabinet du Président reçoit les lundi, mercredi, samedi, de 10 heures à midi. Le chef du cabinet du ministre reçoit les lundi, mercredi, samedi, de 10 heures à midi. T. 103.21.

2° Direction du personnel et du secrétariat, 13, rue Cambacérès. — Le secrétaire général reçoit. Place Beauvau, les lundi, mercredi, samedi, de 10 heures à midi. 6 bureaux. Service intérieur, place Beauvau et caisse centrale, rue des Saussaies, 11.

3° Direction de l'administration départementale et communale, 7, rue Cambacérès, 5 bureaux. Le directeur reçoit les mercredi et vendredi, de 10 heures à midi. Service de l'Algérie. Service de la Carte de France. T. 103.26.

4° Direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 7, rue Cambacérès, 4 bureaux. Le directeur reçoit les mercredi et vendredi, de 10 heures à midi. T. 103.27.

5° Direction de l'administration pénitentiaire, 11, rue Cambacérès, 4 bureaux. Le directeur reçoit les mercredi et vendredi, de 10 heures à midi. T. 103.28.

6° Sous-direction de la sûreté générale, 11, rue des Saus-

saies, 4 bureaux. T. 103.24. Le directeur de la sûreté reçoit les lundi, mercredi et samedi, de 10 heures à midi.

Omnibus qui le desservent. — Les Ternes-Filles du Calvaire, Montrouge-St-Augustin, Passy-Bourse, Métropolitain : station Champs-Élysées.

INVALIDES (Hôtel national des). Personnel et Matériel. — Ministère de la guerre, Direction de l'Intendance, 5e bureau.

INVALIDES DE LA MARINE (Trésorerie générale de l'Établissement des), 5, rue Cambon. Dépend du Ministère de la Marine.

JEUX (Police des). Cercles et casinos. — Ministère de l'intérieur. Direction de la sûreté générale, 4e bureau.

JOURNAL OFFICIEL. Contrôle de l'administration et de l'exploitation. — Ministère de l'intérieur. Direction du personnel et du secrétariat, 4e bureau.

JOURNAUX. — *Voir* Presse.

JUSTICE (Ministère de la), place Vendôme, 13, et rue Cambon, 36. T. 110.18. — Le Ministre reçoit les lundi, de 9 h. 1/2 à midi, la magistrature; mercredi de 9 h. 1/2 à midi, et samedi, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2, le Parlement.

Organisation : 1° Cabinet du garde des Sceaux (place Vendôme, 13). Le chef du cabinet reçoit, lundi, mercredi, samedi, de 10 h. à midi.

2° Direction du personnel (rue Cambon, 36). Le directeur du personnel reçoit les lundi (les magistrats), mercredi et samedi, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2. 2 bureaux.

3° Division de la comptabilité (rue Cambon, 36), 3 bureaux. Le chef de division reçoit les mercredi et samedi, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

4° Direction des affaires civiles et du sceau (place Vendôme, 13), 3 bureaux. Le directeur reçoit les mercredi et samedi, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

5° Direction des affaires criminelles et des grâces (rue Cambon, 36), 4 bureaux. Le directeur reçoit les mercredi, de 10 heures à 11 h. 1/2, et samedi, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2. T. 110.19.

Pensions (Liquidation des). — Division de la comptabilité, 2e bureau.

Secours. Même division, même bureau.

Omnibus qui le desservent. — Vaugirard-Gare St-Lazare, Les Ternes-Filles du Calvaire, Étoile-Palais-Royal, Madeleine-Bastille, Passy-Bourse, Gare du Nord-Place de l'Alma. Métropolitain, Station des Tuileries.

JUSTICE MARITIME. — Ministère de la Marine, 1re sous-direction. Bureau des équipages, etc.

JUSTICE MILITAIRE. — Ministère de la guerre. Direction du Contentieux, etc., 2e section, 1er bureau.

LABORATOIRES du Ministère des Finances, 11, rue de la Douane, dépend du Ministère des Finances. Analyses, études et recherches pour les douanes et les contributions indirectes.

Laboratoires de Recherches et d'Essais scientifiques industriels. — Office national du Commerce Extérieur. 5e service.

LAIS ET RELAIS. — *Voir* Domaine maritime.

LÉGALISATION des actes civils et judiciaires pour les colonies et l'étranger. — Ministère de la justice. Bureau du Cabinet et de l'Enregistrement. Ouvert tous les jours non fériés de midi à 2 heures.

LÉGION D'HONNEUR (Grande chancellerie de la). — 64, rue de Lille, et 1, rue de Solferino. T. 110.20.

Nomination des étrangers et des Français a l'étranger. — Ministère des affaires étrangères. Service du protocole.
— Ordonnancement des traitements des membres de la Légion. Liquidation d'arrérages. 1er bureau.
— Visa des oppositions. 3e bureau.

LÉGISLATION ÉTRANGÈRE (Comité de). — Au Ministère de la justice, 13, place Vendôme.

Bibliothèque. Au Ministère de la justice. Ouverte tous les jours, de 2 à 5 heures, sauf le samedi et le dimanche.

LIBÉRATION CONDITIONNELLE. — Ministère de l'Intérieur. Direction de l'Administration pénitentiaire : 1° pour les individus subissant leurs peines dans les prisons départementales, 2e bureau ; 2° pour les condamnés à des peines excédant une année d'emprisonnement, 3e bureau.

LIBÉRÉS CONDITIONNELS. Surveillance. — Ministère de l'Intérieur. Direction de la Sûreté générale, 2e bureau.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES. — Sous-Secrétariat d'État des postes et télégraphes. Direction de l'Exploitation électrique. Réseau intérieur, 1e réseau international, 2e bureau.

— téléphoniques, 3e bureau.

— sous-marines et pneumatiques. Direction du matériel. 4e bureau.

LIVRETS D'OUVRIERS. — Ministère de l'Intérieur. Direction de la Sûreté générale, 3e bureau.

LOGES MAÇONNIQUES. — Même ministère. Même direction, 4e bureau.

LOI MILITAIRE à l'étranger (Application de la). — Ministère des affaires étrangères. Direction des consulats, etc.; sous-direction des affaires consulaires.

LOTERIES. — Ministère de l'Intérieur. Direction de la Sûreté générale, 3e bureau.

LYCÉES et collèges communaux. — Ministère de l'Instruction publique. Direction de l'enseignement secondaire. Personnel, 2e bureau. Matériel et comptabilité, 3e bureau.

— de jeunes filles. Mêmes services.

MACHINES et appareils à vapeur. — Ministère des travaux publics. Direction des routes, etc. Division des mines. 1er bureau.

MAGISTRATS DE FRANCE. — Ministère de la justice. Direction du personnel, 1er bureau.

MAGISTRATS et officiers publics et ministériels de l'Algérie, de la Tunisie et des Colonies. — Ministère de la justice. Direction du personnel, 2e bureau.

MAGNANERIES-ÉCOLES. — *Voir* ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

MAISONS d'Éducation de la Légion d'honneur (St-Denis, Écouen, Les Loges). Personnel. Examen des demandes de places. — Grande chancellerie de la Légion d'honneur, 2e bureau.

MAITRES DE PORTS. — *Voir* INGÉNIEURS

MAITRISES. — *Voir* CONSERVATOIRE.

MAJORATS, dotations et titres nobiliaires. Ministère de la Justice. Conseil d'administration.

MANUFACTURES DE L'ÉTAT (Direction générale des). — Dépend du Ministère des Finances. Palais du Louvre. Le directeur reçoit les mercredi et samedi de 10 heures à midi.

ORGANISATION : 1° Bureau central et du personnel, et service de l'inspection.

2° 1re division, 2 bureaux.

3° 2e division, 3 bureaux.

Service central des Constructions.

ALLUMETTES. — Direction générale des manufactures de l'État. 2e division, 3e bureau.

Écoles d'applications des manufactures de l'État, 67, quai d'Orsay. — Dépend du Ministère des Finances.

NATIONALES de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais. — Direction des Beaux-Arts. 1er bureau.

TABACS. — Direction générale des manufactures de l'État. 2e division, 1er bureau.

EXPERTISE DES TABACS (Service de l'). — Ministère des Finances. Direction générale des manufactures de l'État. 2e division, service spécial.

MARCHE DES TRAINS, accidents, retards, vœux et réclamations. Ministère des Travaux publics. Direction des chemins de fer. Division de l'Exploitation. 2e bureau.

MARINE (Ministère de la). — 2, rue Royale. T. 110-13, 110-14, 110-15. Le Ministre reçoit les mercredi et samedi, de 10 h. 1/2 à midi.

Le chef du cabinet reçoit les mardi et vendredi, de 10 h. 1/2 à midi.

ORGANISATION : Cabinet du Ministre, 5 bureaux. Enregistrement et chiffre; correspondance et secrétariat; personnel central et du service intérieur; contentieux et travaux parlementaires; archives, bibliothèques, publications et impressions. — Bibliothèque du ministère.

1° État-major général.

1re section : Étude des forces maritimes et de la défense des côtes des puissances étrangères. — 2e section : Défense des ports de guerre et des côtes. — 3e section : Centralisation des renseignements sur la flotte française. — Préparation des opérations militaires et navales. — Mobilisation de la flotte.

Le Vice-Amiral chef d'État-Major général reçoit, de 2 à 3 heures tous les jours.

Bureau des mouvements de la flotte.

Service hydrographique. — 1re section : Hydrographie générale. — 2e section : Côtes de France. — 3e section : Cartes et archives. — Marées. — 4e section : Instructions nautiques. — 5e section : Instruments scientifiques. — 6e section : Instruments nautiques. — 7e section : Météorologie nautique. — Bureau administratif. — Magasin. — Bibliothèque.

Le directeur reçoit les lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 3 à 5 heures.

2° Services de la flotte armée.

I. — Service du personnel de la flotte. Bureau de l'état-major de la flotte. — Bureau des équipages de la flotte et de la justice maritime. — II. — Service administratif de la flotte. Bureau de la solde et de l'habillement. — Bureau des subsistances et hôpitaux. — Bureau des approvisionnements de la flotte, des transports généraux et des affrètements. Magasin central de la marine.

L'Administrateur reçoit tous les jours, de 2 à 3 heures.

3° Services de la flotte en construction.

I. — Direction centrale des constructions navales. Bureau technique. Bureau administratif. Service de la surveillance des travaux confiés à l'industrie. — II. — Section technique des constructions navales. — III. — Direction centrale de l'artillerie navale. Bureau technique et du personnel militaire. Bureau administratif. — IV. — Service central des torpilles et de l'électricité. Bureau technique et administratif. — V. — Service central des travaux hydrauliques et des bâtiments civils. — Bureau administratif.

Le directeur reçoit de 4 à 5 heures, tous les jours, samedi excepté.

4° Services financiers et de comptabilité.

Direction de la comptabilité générale. Bureau des fonds, ordonnances et dépenses d'outre-mer. Bureau de la comptabilité centrale, des dépenses engagées et des pensions. Bureau de la comptabilité des matières. Agence comptable des traites de la marine et caisse du ministère.

Le directeur reçoit les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.

5° Service de la marine marchande.

Direction de la marine marchande. Bureau de la navigation commerciale. Bureau des pêches et de la domanialité maritime. Bureau de l'assistance et des mutualités maritimes, des primes et encouragements à la marine marchande.

Le directeur reçoit tous les jours, de 3 à 5 heures, lundi et samedi exceptés.

6° Services de contrôle.

I. — Direction du contrôle administratif. — II. — Contrôle technique des constructions navales. — III. Contrôle technique de l'artillerie navale.

Le directeur reçoit de 3 h. à 5 heures, tous les jours, mardi et jeudi exceptés.

OMNIBUS QUI LE DESSERVENT : Hôtel de Ville-Porte Maillot, Étoile-Palais-Royal, Gare de Lyon-St-Philippe-du-Roule, Ternes-Filles du Calvaire, Passy-Bourse, Gare du Nord-Alma, Panthéon-Courcelles, Javel-Gare St-Lazare, Batignolles-Montparnasse. Métropolitain, station de la Concorde.

MARQUES DE FABRIQUE. — *Voir* PROPRIÉTÉ.

MENDICITÉ (Police de la). — Ministère de l'Intérieur, direction de la sûreté générale, 3e bureau.

MINES. — Recherches et concessions. Surveillance des mines, tourbières, carrières. — Ministère des Travaux publics. Direction des routes. Division des mines, 1er bureau.

MINISTÈRES (Liste chronologique des), de 1871 à 1902. *Voir*, pour les Renseignements d'actualité, à chaque département ministériel : AFFAIRES ÉTRANGÈRES, etc.

Présidence de M. Thiers, chef du Pouvoir exécutif (17 février 1871). Président de la République française (31 août 1871-24 mai 1873).

CABINET DUFAURE

(19 février 1871-18 mai 1873).

VICE-PRÉSIDENCE DU CONSEIL : Dufaure (le Président de la République étant Président du conseil des ministres).

JUSTICE : Dufaure.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Jules Favre, puis (2 août 1871) Ch. de Rémusat.

INTÉRIEUR : E. Picard, puis (5 juin 1871) Lambrecht, puis (11 octobre 1871) Aug. Casimir-Périer, puis (6 février 1872) Victor Lefranc, puis (7 décembre 1872) de Goulard. —*Sous-secrétaires d'État:* Calmon (23 février 1871) et Pascal (9 avril 1873).

FINANCES : Buffet, puis (du 25 février 1871 au 5 mars 1872) Pouyer-Quertier, puis (23 avril 1872) de Goulard, puis (à partir du 17 août 1872) Teisserenc de Bort par intérim; puis (7 décembre 1872) Léon Say.

GUERRE ; général Le Flô, puis (5 juin 1871) général de Cissey (Susane, délégué à Paris). — *Sous-secrétaire d'État :* général Letellier-Valazé (24 mars 1871).

MARINE ET COLONIES : vice-amiral Pothuau (Touchard, Hugueteau de Challié, délégués à Paris).

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES : Jules Simon (St-René Taillandier, délégué à Paris).

TRAVAUX PUBLICS : baron de Larcy (Collignon, délégué à Paris); puis (7 décembre 1872) de Fourtou.

AGRICULTURE ET COMMERCE : Lambrecht (Ozenne, délégué à Paris); puis (5 juin 1871) Victor Lefranc; puis (6 février 1872) de Goulard; puis (23 avril 1872) Teisserenc de Bort.

Présidence de Thiers.

2e CABINET DUFAURE

(18 mai 1873-25 mai 1873).

VICE-PRÉSIDENCE DU CONSEIL : Dufaure.
JUSTICE : Dufaure.
INTÉRIEUR : Aug. Casimir-Perier.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Ch. de Rémusat.
FINANCES : Léon Say.
GUERRE : général de Cissey.
MARINE ET COLONIES : vice-amiral Pothuau.
INSTRUCTION PUBLIQUE : Waddington.
TRAVAUX PUBLICS : Bérenger.
AGRICULTURE ET COMMERCE : Teisserenc de Bort.
CULTES : de Fourtou.

Présidence de Mac-Mahon

(24 mai 1873-30 janvier 1879).

CABINET DE BROGLIE

(25 mai-26 novembre 1873).

VICE-PRÉSIDENCE DU CONSEIL : duc de Broglie.
JUSTICE : Ernoul.
INTÉRIEUR : Beulé. — *Sous-secrétaire d'État :* Pascal.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES : duc de Broglie.
FINANCES : Magne.
GUERRE : par intérim de Cissey, (à partir du 29 mai) du Barail.
MARINE ET COLONIES : vice-amiral de Dompierre d'Hornoy.
INSTRUCTION PUBLIQUE, CULTES ET BEAUX-ARTS : Batbie.
TRAVAUX PUBLICS : Deseilligny.
AGRICULTURE ET COMMERCE : J. de La Bouillerie.

Présidence de Mac-Mahon.

2e CABINET DE BROGLIE

(26 novembre 1873-22 mai 1874).

VICE-PRÉSIDENCE DU CONSEIL : duc de Broglie.

JUSTICE : Depeyre. — *Sous-secrétaire d'État :* (27 novembre 1873) Vente.

INTÉRIEUR : duc de Broglie. — *Sous-secrétaire d'État :* Baragnon.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : duc Decazes.

FINANCES : Magne. — *Sous-secrétaire d'État :* (27 novembre 1873) Lefébure.

GUERRE : général du Barail.

MARINE ET COLONIES : vice-amiral de Dompierre-d'Hornoy.

INSTRUCTION PUBLIQUE, CULTES ET BEAUX-ARTS : de Fourtou. — *Sous-secrétaire d'État :* (27 novembre 1873) Desjardins.

TRAVAUX PUBLICS : baron de Larcy.

AGRICULTURE ET COMMERCE : Deseilligny.

Présidence de Mac-Mahon.

CABINET DE CISSEY

(22 mai 1874-10 mars 1875).

VICE-PRÉSIDENCE DU CONSEIL : général de Cissey.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : duc Decazes.

JUSTICE : Tailhand. — *Sous-secrétaire d'État :* (23 mai 1874) Baragnon.

INTÉRIEUR : de Fourtou; puis (20 juillet 1874) général de Chabaud-Latour. — *Sous-secrétaire d'État :* (21 juillet 1874 Cornélis de Witt.

FINANCES : Magne; puis (20 juillet 1874) Mathieu-Bodet. — *Sous-secrétaire d'État :* par intérim Lefébure, (2 août 1874 Louis Passy.

GUERRE : général de Cissey.

MARINE ET COLONIES : contre-amiral de Montaignac de Chauvance.
INSTRUCTION PUBLIQUE, CULTES ET BEAUX-ARTS : de Cumont.
TRAVAUX PUBLICS : Caillaux.
AGRICULTURE ET COMMERCE : Grivart.

Présidence de Mac-Mahon.

CABINET BUFFET
(10 mars 1875-23 février 1876).

VICE-PRÉSIDENCE DU CONSEIL : Buffet. — *Sous-secrétaire d'État :* (à partir du 15 mars) Desjardins.
JUSTICE : Dufaure. — *Sous-secrétaire d'État :* (à partir du 15 mars) Bardoux.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES : duc Decazes.
INTÉRIEUR : Buffet.
FINANCES : Léon Say. — *Sous-secrétaire d'État :* (à partir du 15 mars) Louis Passy.
GUERRE : général de Cissey.
MARINE ET COLONIES : contre-amiral de Montaignac.
INSTRUCTION PUBLIQUE, CULTES ET BEAUX-ARTS : Wallon.
TRAVAUX PUBLICS : Caillaux.
AGRICULTURE ET COMMERCE : de Meaux.

Présidence de Mac-Mahon.

CABINET INTÉRIMAIRE
(23 février 1876-8 mars 1876).

VICE-PRÉSIDENCE DU CONSEIL : Dufaure et les autres membres du cabinet, sauf Buffet démissionnaire et de Meaux intérimaire.

Présidence de Mac-Mahon.

2e CABINET DUFAURE
(9 mars 1876-12 décembre 1876).

PRÉSIDENCE DU CONSEIL : Dufaure.
JUSTICE ET CULTES : Dufaure.

Affaires étrangères : duc Decazes.

Intérieur : Ricard; puis (15 mai 1876) de Marcère. — *Sous-secrétaires d'État :* (à partir du 11 mars) de Marcère: puis (16 mai 1876) Léopold Faye.

Finances : Léon Say. — *Sous-secrétaire d'État :* Louis Passy.

Guerre : général de Cissey; puis (15 août 1876) général Berthaut.

Marine et Colonies : vice-amiral Fourichon.

Instruction publique et Beaux-Arts : Waddington.

Travaux publics : Christophle.

Agriculture et Commerce : Teisserenc de Bort.

Présidence de Mac-Mahon.

CABINET JULES SIMON

(12 décembre 1876-16 mai 1877).

Présidence du conseil : Jules Simon

Justice et Cultes : Martel.

Affaires étrangères : duc Decazes.

Intérieur : Jules Simon. — *Sous-secrétaire d'État :* de Marcère.

Guerre : général Berthaut.

Marine et Colonies : vice-amiral Fourichon. — *Sous-secrétaire d'État :* (à partir du 18 janvier 1877) Roussin.

Finances : Léon Say. — *Sous-secrétaire d'État :* Louis Passy.

Instruction publique et Beaux-Arts : Waddington.

Travaux publics : Christophle.

Agriculture et Commerce : Teisserenc de Bort.

Présidence de Mac-Mahon.

3e CABINET DE BROGLIE

(17 mai 1877-23 novembre 1877).

Présidence du conseil : duc de Broglie.

Justice : duc de Broglie.

Intérieur : de Fourtou. — *Sous-secrétaire d'État :* (à partir du 18 mai) baron Reille.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : duc Decazes.
FINANCES : Eugène Caillaux.
GUERRE : général Berthaut.
MARINE ET COLONIES : (à partir du 23 mai) vice-amiral Gicquel des Touches.
INSTRUCTION PUBLIQUE, CULTES ET BEAUX-ARTS : Jos. Brune.
TRAVAUX PUBLICS : Paris.
AGRICULTURE ET COMMERCE : de Meaux.

Présidence de Mac-Mahon.

CABINET DE ROCHEBOUET

(23 novembre 1877-13 décembre 1877)

PRÉSIDENCE DU CONSEIL : général de Rochebouet.
JUSTICE : Le Pelletier, Conseiller à la Cour de Cassation.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES : De Banneville, ancien ambassadeur.
INTÉRIEUR : Welche, préfet.
FINANCES : Collart-Dutilleul.
GUERRE : de Rochebouet.
MARINE ET COLONIES : Roussin.
INSTRUCTION PUBLIQUE, CULTES, BEAUX-ARTS : Faye.
TRAVAUX PUBLICS : Graëff, inspecteur général.
AGRICULTURE ET COMMERCE. Secrétaire général : Ozenne.

Présidence de Mac-Mahon.

3e CABINET DUFAURE

(13 décembre 1877-4 février 1879).

PRÉSIDENCE DU CONSEIL : Dufaure.
JUSTICE : Dufaure. — *Sous-secrétaire d'État :* (à partir du 18 décembre) Savary.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Waddington.
INTÉRIEUR : de Marcère. — *Sous-secrétaire d'État :* (à partir du 19 décembre) Lepère.

FINANCES : Léon Say. — *Sous-secrétaire d'État :* Postes (à partir du 20 décembre) Cochery.

GUERRE : général Borel; puis (13 janvier 1879) général Gresley.

MARINE ET COLONIES : vice-amiral Pothuau.

INSTRUCTION PUBLIQUE, CULTES, BEAUX-ARTS : Bardoux. — *Sous-secrétaire d'État :* (à partir du 20 décembre) Jean Casimir-Périer.

TRAVAUX PUBLICS : de Freycinet.

AGRICULTURE ET COMMERCE : Teisserenc de Bort. — *Sous-secrétaire d'État :* (à partir du 22 décembre 1877) Cyprien Girerd.

Présidence de Jules Grévy
(30 janvier 1879-1er décembre 1887).

CABINET WADDINGTON
(4 février 1879-28 décembre 1879).

PRÉSIDENCE DU CONSEIL : Waddington.

JUSTICE : Le Royer. — *Sous-secrétaire d'État :* (5 février Goblet.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Waddington.

INTÉRIEUR : de Marcère. — *Sous-secrétaire d'État :* (à partir du 13 février) Jules Develle.

INTÉRIEUR ET CULTES : (à partir du 4 mars 1879) Lepère. — *Sous-secrétaire d'État :* Martin-Feuillée.

FINANCES : Léon Say.

GUERRE : général Gresley.

MARINE ET COLONIES : vice-amiral Jauréguiberry.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX-ARTS : Jules Ferry. — *Sous-secrétaire d'État :* (Beaux-Arts) (5 février) Turquet.

TRAVAUX PUBLICS : de Freycinet. — *Sous-secrétaire d'État :* (5 février) Sadi Carnot.

AGRICULTURE ET COMMERCE : Lepère; (puis 5 mars 1879) Tirard. — *Sous-secrétaire d'État :* (à partir du 7 février) Cyprien Girerd.

CULTES : par intérim de Marcère (jusqu'au 4 mars 1879).

POSTES ET TÉLÉGRAPHES : (à partir du 5 février) Cochery.

Présidence de Jules Grévy.

CABINET DE FREYCINET

(28 décembre 1879-23 septembre 1880).

PRÉSIDENCE DU CONSEIL : de Freycinet.

JUSTICE : Jules Cazot. — *Sous-secrétaire d'État :* (29 décembre) Martin-Feuillée.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : de Freycinet.

INTÉRIEUR ET CULTES : Lepère; puis (17 mai 1880) Constans. — *Sous-secrétaires d'État :* (29 décembre) Constans, puis (17 mai 1880) Fallières.

FINANCES : Magnin. — *Sous-secrétaire d'État :* (29 décembre) Wilson.

GUERRE : général Farre.

MARINE ET COLONIES : vice-amiral Jauréguiberry.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX-ARTS : Jules Ferry. — *Sous-secrétaire d'État :* (Beaux-Arts) (29 décembre) Turquet.

TRAVAUX PUBLICS : Varroy. — *Sous-secrétaire d'État :* (29 décembre) Sadi-Carnot.

AGRICULTURE ET COMMERCE : Tirard. — *Sous-secrétaire d'État :* (29 décembre) Cyprien Girerd.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES : Cochery.

Présidence de Jules Grévy.

CABINET JULES FERRY

(23 septembre 1880-14 novembre 1881).

PRÉSIDENCE DU CONSEIL : Jules Ferry.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Barthélemy St-Hilaire. — *Sous-secrétaire d'État :* (28 septembre) Horace de Choiseul.

JUSTICE : Jules Cazot. — *Sous-secrétaire d'État :* Martin-Feuillée.

INTÉRIEUR ET CULTES : Constans. — *Sous-secrétaire d'État* Fallières.

FINANCES : Magnin. — *Sous-secrétaire d'État :* Wilson.
GUERRE : général Farre.
MARINE ET COLONIES : vice-amiral Cloué.
INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX-ARTS : Jules Ferry. — *Sous-secrétaire d'État :* Turquet.
TRAVAUX PUBLICS : Sadi Carnot. — *Sous-secrétaire d'État* (28 septembre) : Raynal.
AGRICULTURE ET COMMERCE : Tirard. — *Sous-secrétaire d'État :* Cyprien Girerd.
POSTES ET TÉLÉGRAPHES : Cochery.

Présidence de Jules Grévy.

CABINET GAMBETTA

(14 novembre 1881-30 janvier 1882).

PRÉSIDENCE DU CONSEIL : Gambetta.
JUSTICE : Jules Cazot. — *Sous-secrétaire d'État :* Martin-Feuillée.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Gambetta. — *Sous-secrétaire d'État :* Spuller.
INTÉRIEUR : Waldeck-Rousseau. — *Sous-secrétaire d'État :* Margue.
FINANCES : Allain-Targé. — *Sous-secrétaire d'État :* Lelièvre.
GUERRE : général Campenon. — *Sous-secrétaire d'État :* Blandin.
MARINE : Gougeard, conseiller d'État.
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES : Paul Bert. — *Sous-secrétaire d'État* (16 novembre) : Chalamet.
TRAVAUX PUBLICS : Raynal. — *Sous-secrétaire d'État :* Lesguillier.
COMMERCE ET COLONIES : Rouvier. — *Sous-secrétaire d'État :* Félix Faure.
POSTES ET TÉLÉGRAPHES : Cochery.
AGRICULTURE : Paul Devès. — *Sous-secrétaire d'État :* E. Caze
BEAUX-ARTS : Antonin Proust.

Présidence de Jules Grévy.

2e CABINET DE FREYCINET

(30 janvier 1882-7 août 1882).

Présidence de conseil : de Freycinet.

Justice et Cultes : Humbert. — *Sous-secrétaire d'État* : Varambon.

Affaires étrangères : de Freycinet.

Interieur : Goblet. — *Sous-secrétaire d'État* : Jules Develle.

Finances : Léon Say.

Guerre : général Billot.

Marine et Colonies : vice-amiral Jauréguiberry. — *Sous-secrétaire d'État* (Colonies) : Berlet.

Instruction publique et Beaux-Arts : Jules Ferry.

Travaux publics : Varroy. — *Sous-secrétaire d'État* : Rousseau.

Commerce : Tirard.

Postes et Télégraphes : Cochery.

Agriculture : de Mahy.

Présidence de Jules Grévy.

CABINET DUCLERC

(7 août 1882-29 janvier 1883).

Présidence du conseil : Duclerc.

Justice et Cultes : Paul Devès. — *Sous-secrétaire d'État* : (10 août) Varambon.

Affaires étrangères : Duclerc.

Intérieur : Fallières. — *Sous-secrétaire d'État* : Jules Develle.

Finances : Tirard. — *Sous-secrétaire d'État* (10 août) : Labuze.

Guerre : général Billot.

Marine et Colonies : vice-amiral Jauréguiberry.

Instruction publique et Beaux-Arts : Duvaux. — *Sous-secrétaire d'État* (10 août) : Logerotte.

COMMERCE : Pierre Legrand.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES : Cochery.

AGRICULTURE : de Mahy.

TRAVAUX PUBLICS : par intérim, (à partir du 10 août) Legrand : Hérisson. — *Sous-secrétaire d'État* (10 août) : Baïhaut.

Présidence de Jules Grévy.

CABINET FALLIÈRES

(29 janvier 1883-21 février 1883).

PRÉSIDENCE DU CONSEIL : Fallières.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Fallières.

GUERRE : général Thibaudin.

MARINE ET COLONIES par intérim (à partir du 31 janvier) : de Mahy.

Les autres ministères ont les mêmes titulaires que dans le cabinet précédent.

Présidence de Jules Grévy.

2e CABINET JULES FERRY

(21 février 1883-6 avril 1885).

PRÉSIDENCE DU CONSEIL : Jules Ferry.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Challemel-Lacour; puis (20 novembre 1883) Jules Ferry.

JUSTICE : Martin-Feuillée.

INTÉRIEUR ET CULTES : Martin-Feuillée.

JUSTICE ET CULTES (à partir du 27 février 1883) : Martin-Feuillée : *Sous-secrétaire d'État :* Noirot.

INTÉRIEUR ET CULTES : (jusqu'au 27 février 1883) Waldeck-Rousseau.

INTÉRIEUR : (à partir du 27 février 1883) : Waldeck-Rousseau. — *Sous-secrétaires d'État* (27 février) Margue, puis (17 mai 1884) Laroze.

FINANCES : Tirard. — *Sous-secrétaire d'État* (27 février 1883) : Labuze.

GUERRE : général Thibaudin ; puis (9 octobre 1883) général

Campenon : puis (3 janvier 1885) général Lewal. — *Sous-secrétaire d'État* (à partir du 17 octobre 1883) : J. Casimir-Perier.

Marine et Colonies : Charles Brun ; puis (9 août 1883) vice-amiral Peyron. — *Sous-secrétaire d'État :* Félix Faure (à partir du 22 septembre 1883).

Instruction publique et Beaux-Arts : Jules Ferry ; puis (20 novembre 1883) Fallières. — *Sous-secrétaire d'État* (27 février 1883) : Durand.

Travaux publics : Raynal. — *Sous-secrétaire d'État* (27 février 1883) : Baïhaut.

Commerce : Hérisson, (puis 14 octobre 1884), Rouvier.

Agriculture : Méline.

Postes et Télégraphes : Cochery.

Présidence de Jules Grévy.

CABINET BRISSON

(6 avril 1885-7 janvier 1886).

Présidence du conseil : Henri Brisson.

Justice : Henri Brisson.

Affaires étrangères : de Freycinet.

Intérieur : Allain-Targé.

Finances : Clamageran ; puis (16 avril 1885) Sadi Carnot. — *Sous-secrétaire d'État* (9 avril) : Hérault.

Guerre : général Campenon. — *Sous-secrétaire d'État* (18 avril) : Godefroy Cavaignac.

Marine et Colonies : contre-amiral Galiber. — *Sous-secrétaire d'État* (28 avril) : A. Rousseau.

Instruction publique, Beaux-Arts et Cultes : Goblet.

Travaux publics : Sadi Carnot ; puis (16 avril 1885), Demôle

Commerce : Pierre Legrand ; puis (9 novembre 1885) Dautresme.

Postes et Télégraphes : Sarrien.

Agriculture : Hervé Mangon ; puis (9 novembre 1885) Gomot.

Présidence de Jules Grévy.

3e CABINET DE FREYCINET

(7 janvier 1886-11 décembre 1886).

Présidence du conseil : de Freycinet.
Justice : Demôle.
Affaires étrangères : de Freycinet.
Intérieur : Sarrien. — *Sous-secrétaire d'État* (25 janvier) : Bernard (Doubs).
Finances : Sadi Carnot. — *Sous-secrétaire d'État* (à partir du 15 janvier) : Peytral.
Guerre : général Boulanger.
Marine et Colonies : vice-amiral Aube. — *Sous-secrétaire d'État :* (15 janvier) de La Porte.
Instruction publique, Beaux-Arts et Cultes : Goblet.— *Sous-secrétaire d'État :* Turquet.
Travaux publics : Baïhaut; puis (4 novembre 1886), Édouard Millaud.
Commerce et Industrie : Lockroy.
Agriculture : Jules Develle.
Postes et Télégraphes : Granet.

Présidence de Jules Grévy

CABINET GOBLET

(11 décembre 1886-30 mai 1887)

Présidence du conseil : René Goblet.
Justice : Sarrien.
Affaires étrangères : (13 décembre) Flourens.
Intérieur et Cultes : Goblet.
Finances : Dauphin.
Guerre : général Boulanger.
Marine : vice-amiral Aube. — *Sous-secrétaire d'État :* (17 décembre) de La Porte.
Instruction publique et Beaux-Arts : Berthelot.

TRAVAUX PUBLICS : Édouard Millaud.
COMMERCE ET INDUSTRIE : Lockroy.
AGRICULTURE : Jules Develle.
POSTES ET TÉLÉGRAPHES : Granet.

Présidence de Jules Grévy.

CABINET ROUVIER

(30 mai 1887-12 décembre 1887)

PRÉSIDENCE DU CONSEIL : Rouvier.
JUSTICE : Mazeau.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Flourens.
INTÉRIEUR : Fallières.
FINANCES, POSTES ET TÉLÉGRAPHES : Rouvier.
GUERRE : général Ferron.
MARINE ET COLONIES : Barbey. — *Sous-secrétaire d'État* partir du 6 juin) : Étienne.
INSTRUCTION PUBLIQUE, CULTES ET BEAUX-ARTS : Spuller.
TRAVAUX PUBLICS : de Hérédia.
COMMERCE ET INDUSTRIE : Dautresme.
AGRICULTURE : Barbe.

Présidence de Sadi Carnot
(3 décembre 1887 — † 25 juin 1894)

CABINET TIRARD

(12 décembre 1887-3 avril 1888)

PRÉSIDENCE DU CONSEIL : Tirard.
JUSTICE : Fallières.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Flourens
INTÉRIEUR : Sarrien.
FINANCES : Tirard.
GUERRE : général Logerot.
MARINE ET COLONIES : de Mahy; puis (5 janvier 1888), vice-amiral Krantz. — *Sous-secrétaire d'État :* (à partir du 5 janvier

1888); Félix Faure puis (19 février 1888) (Colonies), de La Porte.

Instruction publique, Cultes et Beaux-Arts : Faye.

Travaux publics : Loubet.

Commerce et Industrie : Dautresme.

Agriculture : Viette.

Présidence Sadi Carnot.

CABINET FLOQUET

(3 avril 1888-22 février 1889)

Présidence du conseil : Floquet.

Justice et Cultes : Ferrouillat, et (5 février 1889) Guyot-Dessaigne.

Affaires étrangères : Goblet.

Intérieur : Floquet. — *Sous-secrétaire d'État* (19 mai) : Léon Bourgeois.

Finances : Peytral.

Guerre : de Freycinet.

Marine et Colonies : vice-amiral Krantz. — *Sous-secrétaire d'État* (Colonies, 5 avril), de La Porte.

Instruction publique et Beaux-Arts : Lockroy.

Travaux publics : Deluns-Montaud.

Commerce et Industrie : Pierre Legrand.

Agriculture : Viette.

Présidence Sadi Carnot.

2e CABINET TIRARD

(22 février 1889-17 mars 1890)

Présidence du conseil : Tirard.

Justice et Cultes : Thévenet.

Intérieur : Constans; puis (1er mars 1890), Léon Bourgeois.

Affaires étrangères : Spuller.

Finances : Rouvier.

Guerre : de Freycinet.

Marine et Colonies (jusqu'au 14 mars 1889) : vice-amiral

Jaurès. — MARINE (à partir du 19 mars 1889) : vice-amiral Krantz; puis (10 novembre 1889), Barbey.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX-ARTS : Fallières.

TRAVAUX PUBLICS : Yves Guyot.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Tirard. — COMMERCE, INDUSTRIE ET COLONIES (à partir du 14 mars 1889) : Tirard. — *Sous-secrétaire d'État* (Colonies) : Étienne.

AGRICULTURE : Faye.

Présidence Sadi Carnot.

4e CABINET DE FREYCINET

(17 mars 1890-27 février 1892)

PRÉSIDENCE DU CONSEIL : de Freycinet.

JUSTICE ET CULTES : Fallières.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Ribot.

INTÉRIEUR : Constans.

FINANCES : Rouvier.

GUERRE : de Freycinet.

MARINE : Barbey.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX-ARTS : Léon Bourgeois.

TRAVAUX PUBLICS : Yves Guyot.

AGRICULTURE : Jules Develle.

COMMERCE, INDUSTRIE ET COLONIES : Jules Roche. — *Sous-secrétaire d'État :* (Colonies), jusqu'au 8 mars 1892, Étienne.

Présidence Sadi Carnot.

CABINET LOUBET

(27 février 1892-6 décembre 1892)

PRÉSIDENCE DU CONSEIL : Émile Loubet.

JUSTICE ET CULTES : Louis Ricard.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Ribot.

INTÉRIEUR : Émile Loubet.

FINANCES : Rouvier.

GUERRE : de Freycinet.

MARINE : Godefroy Cavaignac.

MARINE ET COLONIES (à partir du 8 mars 1892) : Cavaignac : puis (12 juillet 1892), Burdeau. — *Sous-secrétaire d'État* (Colonies), 8 mars : Jamais.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX-ARTS : Léon Bourgeois.

TRAVAUX PUBLICS : Viette.

COMMERCE, INDUSTRIE ET COLONIES (jusqu'au 8 mars 1892) : Jules Roche.

AGRICULTURE : Jules Develle.

Présidence Sadi Carnot.

CABINET RIBOT

(6 décembre 1892-11 janvier 1893).

PRÉSIDENT DU CONSEIL : Ribot.

JUSTICE : Léon Bourgeois.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Ribot.

INTÉRIEUR : Émile Loubet.

FINANCES : Rouvier; puis (13 décembre 1892) Tirard.

GUERRE : de Freycinet.

MARINE ET COLONIES : Burdeau. — *Sous-secr. d'État :* Jamais

INSTRUCTION PUBLIQUE, BEAUX-ARTS ET CULTES : Charles Dupuy.

TRAVAUX PUBLICS : Viette.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Siegfried.

AGRICULTURE : Jules Develle.

Présidence Sadi Carnot.

2e CABINET RIBOT

(11 janvier 1893-4 avril 1893).

PRÉSIDENCE DU CONSEIL : Ribot.

JUSTICE : Léon Bourgeois.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Jules Develle.

INTÉRIEUR : Ribot.

FINANCES : Tirard.

GUERRE : général Loizillon.

MARINE (à partir du 12 janvier) : vice-amiral Rieunier.

Instruction publique, Beaux-Arts et Cultes : Charles Dupuy.
Travaux publics : Viette.
Commerce, Industrie et Colonies : Siegfried. — *Sous-secrétaire d'État :* (Colonies) (17 janvier) Delcassé.
Agriculture : Viger.

Présidence Sadi Carnot.

CABINET DUPUY

(4 avril 1893-3 décembre 1893).

Présidence du conseil : Charles Dupuy.
Justice : Guérin.
Affaires étrangères : Develle.
Intérieur : Charles Dupuy.
Finances : Peytral.
Guerre : général Loizillon.
Marine : vice-amiral Rieunier.
Instruction publique, Beaux-Arts et Cultes : Poincaré.
Travaux publics : Viette.
Commerce, Industrie et Colonies : Terrier. — *Sous-secrétaire d'État :* Delcassé.
Agriculture : Viger.

Présidence Sadi Carnot.

CABINET CASIMIR-PERIER

(3 décembre 1893-30 mai 1894).

Présidence du conseil : Casimir-Perier.
Justice : Antonin Dubost.
Affaires étrangères : Casimir-Perier.
Intérieur : Raynal.
Finances : Burdeau.
Guerre : général Mercier.
Marine : vice-amiral Lefèvre.
Instruction publique, Beaux-Arts et Cultes : Spuller.
Travaux publics : Jonnart.

Commerce, Industries et Colonies : Marty. — *Sous-secrétaire d'État :* (Colonies) Maurice Lebon.

Commerce, Industrie, Postes et Télégraphes (à partir du 20 mars 1894) : Marty.

Agriculture : Viger.

Colonies (créé 20 mars 1894) : Boulanger.

Présidence Sadi Carnot.

2e CABINET DUPUY

(30 mai 1894-1er juillet 1894).

Présidence du conseil : Charles Dupuy.
Justice : Guérin.
Affaires étrangères : Hanotaux.
Intérieur et Cultes : Charles Dupuy.
Finances : Poincaré.
Instruction publique et Beaux-Arts : Leygues.
Guerre : général Mercier.
Marine : Félix Faure.
Travaux publics : Barthou.
Commerce, Industrie, Postes et Télégraphes : Lourties.
Agriculture : Viger.
Colonies : Delcassé.

Présidence de M. Casimir-Perier (25 juin 1894 — 15 janvier 1895.)

3e CABINET DUPUY

(1er juillet 1894-17 janvier 1895).

Ce cabinet, formé à la suite de l'élection à la présidence de la République de M. Casimir-Perier, a la même composition que le précédent. Sauf pour la Marine dont M. Charles Dupuy fait l'intérim du 19 au 26 janvier 1895.

Présidence de Félix Faure
(17 janvier 1895 — † 16 février 1899)

3ᵉ CABINET RIBOT

(26 janvier 1895-1ᵉʳ novembre 1895)

Présidence du conseil : Ribot.
Justice : Trarieux.
Intérieur : Leygues.
Affaires étrangères : Hanotaux.
Instruction publique, Beaux-Arts et Cultes : Poincaré.
Finances : Ribot.
Guerre : (28 janvier) général Zurlinden.
Marine : (à partir du 28 janvier) vice-amiral Besnard.
Travaux publics : Dupuy-Dutemps.
Commerce, Industrie, Postes et Télégraphes : André Lebon.
Agriculture : Gadaud.
Colonies : Chautemps.

Présidence Félix Faure.

CABINET BOURGEOIS

(1ᵉʳ novembre 1895-29 avril 1896)

Présidence du conseil : Léon Bourgeois.
Justice : Louis Ricard.
Affaires étrangères : Berthelot; puis (28 mars 1896), Léon Bourgeois.
Intérieur : Léon Bourgeois; puis (30 mars 1896), Sarrien.
Finances : Doumer.
Guerre : Godefroy Cavaignac.
Marine : Lockroy.
Instruction publique, Beaux-Arts et Cultes : Combes.
Travaux publics : Guyot-Dessaigne.
Commerce, Industrie, Postes et Télégraphes : Mesureur.
Agriculture : Viger.
Colonies : (à partir du 4 novembre) Guieysse.

Présidence Félix Faure.

CABINET MÉLINE

(29 avril 1896-28 juin 1898)

Présidence du conseil : Méline.
Justice : Darlan, puis (2 décembre 1897), Milliard.
Affaires étrangères : Hanotaux.
Intérieur : Barthou.
Finances : Georges Cochery.
Guerre : Général Billot.
Marine : vice-amiral Besnard.
Instruction publique, Beaux-Arts et Cultes : Rambaud. (Les cultes sont rattachés à la justice, à partir du 26 septembre 1896.)
Travaux publics : Turrel.
Commerce, Industrie, Postes et Télégraphes : Henry Boucher. — *Sous-secrétaire d'État :* (Postes), (à partir du 23 mai 1896 jusqu'au 31 mai 1898) Delpeuch.
Agriculture : Méline.
Colonies : jusqu'au 31 mai 1898, André Lebon.

Présidence Félix Faure.

2e CABINET BRISSON

(28 juin 1898-1er novembre 1898)

Présidence du conseil : Henri Brisson.
Justice et Cultes : Sarrien.
Affaires étrangères : Delcassé.
Intérieur : Henri Brisson. — *Sous-secrétaire d'État :* Vallé (à partir du 5 juillet 1898).
Finances : Peytral.
Guerre : Cavaignac ; puis (5 septembre 1898), général Zurlinden ; puis (17 septembre 1898), général Chanoine, puis par intérim (25 octobre 1898) Lockroy.
Marine : Lockroy.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX-ARTS : Léon Bourgeois.

TRAVAUX PUBLICS : Tillaye; puis (17 septembre 1898), Jules Godin.

AGRICULTURE : Viger.

COMMERCE, INDUSTRIE, POSTES ET TÉLÉGRAPHES : Maruéjouls. — *Sous-secrétaire d'État* (Postes et Télégraphes) : Mougeot (à partir du 5 juillet 1898).

COLONIES : Trouillot.

Présidence Félix Faure.

Présidence de M. Loubet (18 février 1899-1906).

3e CABINET DUPUY

(1er novembre 1898-22 juin 1899)

PRÉSIDENCE DU CONSEIL : Charles Dupuy.

JUSTICE : Lebret.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Delcassé.

INTÉRIEUR ET CULTES : Charles Dupuy. — *Sous-secrétaire d'État :* (4 novembre) Jules Legrand.

FINANCES : Peytral.

GUERRE : de Freycinet, puis (6 mai 1899) Krantz.

MARINE : Lockroy.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX-ARTS : Leygues.

TRAVAUX PUBLICS : Camille Krantz, puis (6 mai 1899) Monestier. AGRICULTURE : Viger.

COMMERCE, INDUSTRIE, POSTES ET TÉLÉGRAPHES : Paul Delombre. — *Sous-secrétaire d'État* (Postes) . (4 novembre). Mougeot.

COLONIES : Guillain.

Présidence Loubet.

CABINET WALDECK-ROUSSEAU

(22 juin 1899-4 juin 1902).

PRÉSIDENCE DU CONSEIL : Waldeck-Rousseau.

JUSTICE : Monis.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Delcassé.

INTÉRIEUR ET CULTES : Waldeck-Rousseau. — *Secrétariat général* : (7 juillet 1899) Demagny.

FINANCES : Caillaux.

GUERRE : général de Galliffet; puis (29 mai 1900), général André.

MARINE : de Lanessan.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX-ARTS : Leygues.

TRAVAUX PUBLICS : Pierre Baudin.

AGRICULTURE : Jean Dupuy.

COMMERCE, INDUSTRIE, POSTES ET TÉLÉGRAPHES : Millerand. — *Sous-secrétaire d'État* (Postes) : (24 juin) Mougeot.

COLONIES : Decrais.

Présidence Loubet.

CABINET COMBES

7 juin 1902.

PRÉSIDENCE DU CONSEIL : Combes.

JUSTICE : Vallé.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Delcassé.

INTÉRIEUR ET CULTES : Combes. — *Secrétariat général* : Edgar Combes.

FINANCES : Rouvier.

GUERRE : général André.

MARINE : Pelletan.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX-ARTS : Chaumié.

TRAVAUX PUBLICS : Maruéjouls.

AGRICULTURE : Mougeot.

COMMERCE, INDUSTRIE, POSTES ET TÉLÉGRAPHES : Trouillot. — *Sous-secrétaire d'État* (Postes) : (10 juin) Bérard.

COLONIES : Doumergue.

MISSIONS AGRICOLES en France et à l'étranger, congrès et expositions internationales. — Ministère de l'agriculture, direction de l'agriculture, 3e bureau.

COLONIALES. Étude de la marche des missions françaises et étrangères. Centralisation et coordination des renseignements

fournis par les missions. — Ministère des colonies. Secrétariat général, section spéciale.

SCIENTIFIQUES et littéraires. — Ministère de l'Instruction publique, direction de l'Enseignement supérieur, 5e bureau.

MONNAIES ET MÉDAILLES (Administration des), quai Conti, dépend du Ministère des Finances. Le directeur reçoit tous les jours de 3 h. à 5 h.

MONTS-DE-PIÉTÉ : création, modifications des statuts, — Ministère de l'Intérieur, direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 3e bureau.

MONUMENTS HISTORIQUES. — Direction des Beaux-Arts, 4e bureau.

MUSÉES NATIONAUX, départementaux et municipaux. — Direction des Beaux-Arts, 2e bureau.

NATURALISATIONS. — Ministère de la justice, direction des affaires civiles et du sceau, bureau du sceau.

NAUFRAGES. — *Voir* BRIS. Questions contentieuses, secours. — Ministère de la Marine marchande, bureau des prises, etc.

NAVIGATION DE PLAISANCE. — Ministère de la marine. Direction de la marine marchande, bureau de la navigation commerciale.

NAVIGATION INTÉRIEURE (Agents inférieurs de la). — Gardes-pêche sur les canaux et cours d'eau canalisés. Gardes de navigation, éclusiers pontiers. — Ministère des travaux publics. Direction du personnel, etc. Division du personnel, 2e bureau.

NOMS (changements et additions de). — Ministère de la justice, direction des affaires civiles et du sceau, bureau du sceau.

NOTARIAT. — Régime, organisation et discipline. — Mi-

nistère de la justice, direction des affaires civiles et du sceau, bureau du notariat et des officiers ministériels.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — Ministère de l'agriculture, direction de l'hydraulique agricole, 2e bureau.

OBSERVATOIRES DE L'ÉTAT. — Ministère de l'Instruction publique, direction de l'Enseignement supérieur. Personnel : 2e bureau. Administration économique et liquidation des dépenses, 4e bureau.

OCTROIS. — Établissement des taxes; modifications aux règlements ou aux périmètres existants. — Ministère de l'Intérieur, direction de l'administration départementale et communale, 3e bureau.

Examen des tarifs et règlements. Préparation des lois et règlements généraux concernant les octrois et les frais de casernement. Traités avec les communes et organisation du service des octrois gérés pour la régie. — Direction générale des contributions indirectes, 2e division, 4e bureau.

ŒUVRES D'ART. — Commandes et acquisitions. Peintures, sculptures, gravures en médailles et en pierres fines, gravures en taille-douce et à l'eau-forte, lithographie, etc. Répartition de ces ouvrages. — Direction des Beaux-Arts, 2e bureau.

OFFICE COLONIAL. — 4, Galerie d'Orléans au Palais Royal, dépend du Ministère des Colonies. Colonisation, renseignements, expositions.

OFFICE DU TRAVAIL. — 80, rue de Varenne. — Direction du ministère du commerce.

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR. — 3, rue Feydeau, Téléphone 236-95. Télégraphe : Comext, Paris. Dépend du Ministère du Commerce. Secrétariat de la Direction. 5 services.

OFFICE PARLEMENTAIRE. — 63, rue de l'Université.

OFFICIERS ET MAITRES DE PORTS. — *Voir* INGÉNIEURS.

OFFICIERS GÉNÉRAUX (Personnel des). — Ministère de la guerre. Cabinet du ministre, 2e bureau.

OFFICIERS PUBLICS et ministériels de l'Algérie, de la Tunisie et des Colonies. — *Voir* MAGISTRATS.

ORPHELINATS. — *Voir* ASSOCIATIONS DE BIENFAISANCE ayant pour objet l'assistance des enfants.

OSTRÉICULTURE et pisciculture maritimes. Expériences et missions. — Ministère de la marine, direction de la marine marchande, bureau des pêches et de la domanialité maritime.

OUVRIERS (Médailles d'honneur aux vieux). — Ministère du commerce. Division du personnel, 1er bureau.

PALAIS NATIONAUX. — *Voir* BATIMENTS CIVILS.

PAQUEBOTS et bâtiments de l'État. Demandes et annulations de passages. — Ministère des colonies, secrétariat général, 1er bureau.

PARIS. — *Voir* ARRONDISSEMENTS.

PASSEPORTS. — Passeports d'indigents. — Ministère de l'Intérieur, direction de la sûreté générale, 3e bureau.

Délivrance et Visa. — Préfecture de police. 1re division, 4e bureau. — Légalisation. — Ministère des affaires étrangères, rue de l'Université (7e arr.), tous les jours de midi à 3 heures. Renseignements mardi et vendredi, de 1 à 3 heures.

PATENTES (Assiette des). — Direction générale des contributions directes, 1re division, 1er bureau.

PÊCHE dans les canaux et cours d'eau canalisés. — Ministère des travaux publics. Direction des routes, etc. Division de la navigation, 2e bureau.

— dans tous les autres cours d'eau. — Ministère de l'agriculture, direction des eaux et forêts. Service des améliorations pastorales de la pêche et de la pisciculture.

— maritime. — Ministère de la marine, direction de la marine marchande, bureau des pêches.

PÊCHERIES sédentaires et temporaires, parcs à huitres, à moules et dépôts de coquillages. — Ministère de la marine. Direction de la marine marchande, bureau des pêches.

PÉNITENCIERS agricoles et domaines de Corse. — Condition d'exécution des peines dans ces établissements. Garde, discipline, travail, hygiène. — Ministère de l'Intérieur, direction de l'administration pénitentiaire, 3e bureau.

PENSIONS. — Bureau spécial. — Ministère des finances. direction de la dette inscrite.

PÉPINIÈRES. — Création et entretien des pépinières et sécheries affectées à l'usage des forêts et aux travaux de reboisement. — Ministère de l'agriculture, direction des eaux, etc., 3e bureau.

PERCEPTEURS et receveurs municipaux. — Receveurs-percepteurs de la Seine. — Ministère des finances, direction du personnel et du matériel, bureau du personnel, 2e section.

PHARES, fanaux, balises et amas. — Établissement et entretien. — Ministère des travaux publics, etc. Direction des routes. Division de la navigation, 1er bureau.

PHARES (Maîtres et gardiens de). — Ministère des travaux publics. Direction du personnel, etc. Division du personnel, 2e bureau.

PIGEONS. — *Voir* COLOMBOPHILIE.

PILOTES LAMANEURS. — Préparation des règlements de pilotage. — Ministère de la Marine. Direction de la marine marchande. Bureau de la navigation commerciale.

PISCICULTURE. — *Voir* OSTRÉICULTURE.

POLYTECHNIQUE (école). — Personnel et Instruction. — Ministère de la Guerre. Direction du Génie, 1er bureau.

POMPES FUNÈBRES. Tarifs et traités. — Ministère de l'Intérieur. Direction de l'administration départementale et communale, 3e bureau.

PONTIERS. — *Voir* NAVIGATION INTÉRIEURE.

PORTS MARITIMES de commerce de la France et de l'Algérie. Établissement, Amélioration et entretien. — Ministère des travaux publics. Direction des routes, etc. Division de la navigation, 1er bureau.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES (sous-secrétariat d'État des). — Rue de Grenelle, 99, 103 et 105. T. 101-66.

ORGANISATION : Administration centrale : Cabinet du sous-secrétaire d'État, secrétariat, contentieux intérieur, service (3 bureaux). Personnel, 1er et 2e bureau. Le sous-secrétaire d'État reçoit les mercredi et samedi, de 9 h. à midi. Le chef du cabinet reçoit mêmes jours et heures.

1° Direction de l'exploitation postale. 5 bureaux.

2° Direction de l'exploitation électrique. 4 bureaux.

3° Direction du matériel et de la construction, 3 bureaux.

4° Direction de la comptabilité. 3 bureaux.

5° Direction de la Caisse d'Épargne, 6, rue Saint-Romain (6e arr.).

OMNIBUS QUI LE DESSERVENT : Grenelle-Porte-St-Martin, École Militaire-Palais-Royal.

POUDRES (Commerce des). — *Voir* ARMES ET POUDRES.

POUDRES ET SALPÊTRES. -- Direction du Ministère de la guerre.

PRÉFECTURE DE LA SEINE, à l'Hôtel de Ville. T. 104-44. — Le Préfet reçoit les mardi, jeudi et samedi, de 10 h. à midi. Le secrétaire général reçoit les mardi et jeudi, de 2 h. à 6 h. Le directeur du cabinet reçoit les mardi, jeudi et samedi, de 10 h. à midi. Le directeur des travaux reçoit les lundi, mardi et jeudi, vendredi, de 10 h. à midi. Le directeur de l'enseignement reçoit le mardi, de 2 h. 1/2 à 4 h. 1/2. Le directeur des finances reçoit les lundi, mercredi et vendredi, de 2 h. à 3 h. Le directeur des affaires départementales reçoit les lundi, mercredi et vendredi, de 2 h. à 6 h. Le directeur des affaires municipales reçoit tous les jours, de 2 h. 1/2 à 6 h. Le receveur municipal reçoit tous les jours, de 3 à 5 heures.

PRÉFECTURE DE POLICE, boulevard du Palais. —

T. 105-02. Le Préfet reçoit les mardi et samedi, de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2. Le secrétaire général reçoit tous les jours, de 10 h. 1/2 à midi.

PRÉFETS, sous-préfets, secrétaires généraux et conseillers de préfecture. Nominations, avancements, changements. — Ministère de l'Intérieur. Direction du personnel et du secrétariat, 1er bureau.

PRESBYTÈRES. — *Voir* ÉGLISES.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE, rue du Faubourg-St-Honoré (8e arr.). T. 101-60. — Jour d'audiences du Président le lundi, de 10 heures à midi sur lettre. Peuvent être reçus sans lettre d'audience : MM. les ambassadeurs, préfets, conseillers d'État à la Cour de cassation, à la Cour des comptes, les généraux de Division. — MM. les sénateurs et députés sont reçus, sans lettre d'audience, le vendredi, de 5 à 7 heures du soir.

PRÉSIDENTS D'ASSISES (Nomination des). — Ministère de la justice. Direction des affaires criminelles et des grâces. Bureau des affaires criminelles.

PRÉSIDENTS DE LA IIIe RÉPUBLIQUE (Liste chronologique des). — Voir MINISTÈRES.

PRESSE. Application des dispositions légales. — Ministère de l'intérieur. Direction du personnel et du secrétariat. 3e bureau.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES PARLEMENTAIRES.

Association syndicale professionnelle des Journalistes parlementaires. Siège social au Palais-Bourbon.

Président : Georges Aubry. *Vice-Présidents :* Th. Avonde et E. Chichet. *Secrétaire-Trésorier :* Robert Maze.

Membres : Elie Bergerol, Clément Garapon, Gastyne, Hirsch, G. Vivant et Ch. Sarrus.

Syndicat de la Presse parlementaire départementale. Siège, 46, rue Vivienne.

Président : Théodore Henry. *Secrétaire :* Edmond Robert.

Membres : Eugène Pourtet, Chapon, Réal, Tardiveau.

Groupe des Journalistes parlementaires étrangers. Syndic : Crawford. *Membres :* Bienstock, Blasco, Mazzini, Steinherz.

Association des Secrétaires de Rédaction. Président d'honneur : Paz. *Président :* A. Schiller. *Vice-Présidents :* Bonnefont, Ch. Saglio. *Trésoriers :* Destrem, Jongla. *Secrétaires :* Charriaut, Nicolle. *Bibliothécaire-archiviste :* Mme Méliot.

JOURNAUX DE PARIS :

Aurore, 142, rue Montmartre. T. 102-55.
Autorité, 4 *bis*, rue du Bouloi. T. 102-71.
Cocarde, 11, place de la Bourse. T. 211-54.
Courrier du soir, 30, faub. St-Honoré. T. 103-80, 510-78.
Cri de Paris, 53, boulevard des Italiens.
Croix, 5, rue Bayard. T. 514-36.
Droit, 23, quai de l'Horloge. T. 102-82.
Écho de Paris, 2, rue Taitbout. T. 102-79.
Éclair, 10, faub. Montmartre. T. 102-25.
Européen, 24, rue Dauphine.
Événement, 10, boulevard des Italiens. T. 101-83.
Figaro, 26, rue Drouot. T. 102-46, 47, 49.
France, passage des Princes. T. 233-45.
Fronde coopérative, 14, rue St-Georges. T. 221-71.
Gaulois, 2, rue Drouot. T. 102-36 et 37.
Gazette de France, 1 *bis*, rue Baillif.
Gazette des Tribunaux, 12, place Dauphine.
Gil-Blas, 33, rue de Provence. T. 102-74.
Illustration, 13, rue St-Georges. T. 139-30.
Intransigeant, 142, rue Montmartre. T. 102-33.
Journal, 100, r. Richelieu. T. 103-10.
Journal amusant, 102, rue Richelieu. T. 132-32.
Journal des Débats, 17, rue des Prêtres-St-Germain. T. 103-01.
Journal Officiel, 31, quai Voltaire. T. 102-35.
Lanterne, 18, rue Richer (9e). T. 101-99.
Liberté, 146, rue Montmartre. T. 102-60.
Libre Parole, 14, boul. Montmartre. T. 102-41.
Matin et Français, 6, boul. Poissonnière. T. 103-05 et 103-06.
Mémorial Diplomatique, 41, rue de la Victoire.
New-York Herald, 49, avenue de l'Opéra.
Paix, 152, rue Montmartre. T. 102.26.
Paris, 123, rue Montmartre. T. 220-72.
Patrie, 12, rue du Croissant. T. 102-80.

Petit Bleu de Paris, 5, rue du Helder. T. 101-72.
Petit Caporal, 13, rue Laffitte. T. 107-02.
Petit Journal, 61, rue La Fayette. T. 101-74, 76, 77, 78.
Petit Parisien, 18, rue d'Enghien. T. 102-75.
Petite République, 4, rue Paul-Lelong. T. 101-92, 103-71.
Politique coloniale, 12, rue Port-Mahon. T. 241-68.
Presse, 12, r. du Croissant. T. 101-69, 102-80, 130-87.
Radical, 142, rue Montmartre. T. 102-68.
Raison, 18 *bis*, rue Denfert-Rochereau.
Rappel, 131, rue Montmartre. T. 102-82.
République française, 21, boul. Montmartre. T. 102.52.
Revue politique et parlementaire, 63, rue de l'Université.
Siècle, 12, r. Grange-Batelière. T. 102-39.
Signal, 19, boul. Montmartre. T. 103-43.
Soir, 24, rue Chauchat. T. 132-47, 126-55. Chambre : 132-46.
Soleil, 112, rue Richelieu et 21, boul. Montmartre. T. 102-16.
Temps, 5, boul. des Italiens. T. 103-07, 08, 09.
Univers et *Monde*, 17, rue Cassette. T. 704-27.
Vérité française, 15, rue de Valois. T. 123-43.
Voltaire, 12, rue Port-Mahon. T. 241-68.

Agences :

Fournier, 1, rue de la Bourse. T. 101-35. 41, 51.
Française, 160, r. Montmartre. T. 101-98, 102-85.
Havas. T. 101-80 Agence télégraphique. 13, Pl. Bourse.
101-82 — M. Lebey — —
101-90 serv. publique téléph. Chambre des députés.
101-91 serv. commerciaux. Bourse de commerce.
101-20-24, 108-04, 09, 79 service interurbain, 13, Pl. Bourse.
Nationale. T. 101-97, 84, 102-97. 50, rue N.-D.-des-Victoires.
Reuter. T. 102-20, 14, rue de Châteaudun.
Russe. T. 257-95, 18, rue Vignon.

Journaux de province.

La Dépêche, 57, rue Bayard, à Toulouse, 4, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris. T. 134-02 et 24, rue Feydeau.

La France du Sud-Ouest; 10, rue Pte-Dijeaux, à Bordeaux, 15, pl. de la Bourse, à Paris. T. 149.85.

La Gironde, 8, rue de Cheverus, à Bordeaux.

La Petite Gironde, 101, rue de Richelieu, Paris. T. 103-37.

Le Grand Écho du Nord et du Pas-de-Calais, 8, Grande place, à Lille.

Le Lyon républicain, 10, rue Bellecordière, à Lyon, 7, place de la Bourse, Paris. T. 103.13.

Le Mémorial de la Loire, 12, rue Gérentet, à St-Étienne.

Le Midi Républicain, 16, boul. de Strasbourg, à Toulouse.

Le Nouvelliste de Lyon, 14, rue de la Charité, à Lyon.

Les Nouvelles, 24, rue d'Isly, à Alger, 1, rue Paul-Lelong, à Paris.

Le Petit Ardennais, 36, cours d'Orléans, à Charleville.

Le Petit Marseillais, 15, quai du Canal, à Marseille, 46, r. Vivienne, Paris. T. 103-12.

Le Petit Méridional, rue Henri-Guinier, à Montpellier. 131, rue Montmartre, Paris.

Le Petit Provençal, 75, rue de la Darse, à Marseille.

Le Petit Var, rue d'Antrechaus, à Toulon.

Le Phare de la Loire, 6, rue Scribe, à Nantes.

Le Progrès du Nord, 51, rue Nationale, à Lille.

Le Salut public, 71, rue Molière, à Lyon.

Le Télégramme, 59, rue d'Alsace-Lorraine, à Toulouse, 51, rue Vivienne, Paris.

PRISES. Questions contentieuses en matière de prises. — Ministère de la marine. Établissement des Invalides de la Marine, bureau des prises, etc.

PRISONS. Personnel d'administration et de surveillance. — Ministère de l'Intérieur. Direction de l'administration pénitentiaire, 1er bureau.

PROCÈS-VERBAUX en matière de contributions indirectes. Transactions. Demandes de réduction d'amendes. — Direction générale des contributions indirectes. 2e division, 2e bureau.

PROFESSIONS MÉDICALES (Police des). Exercice de la médecine, de l'art dentaire et de la pharmacie. — Ministère de l'Intérieur. Direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 4e bureau.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE (Protection internatio

nale de la). Brevets d'invention. Marques, modèles, dessins de fabrique. — Conservatoire des Arts et Métiers. Office des Brevets, 292, rue St-Martin ; dépend du Ministère du commerce.

PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE. Exécution des conventions littéraires internationales. — Ministère de l'intérieur. Direction du personnel et du secrétariat. 3e bureau.

PROPRIÉTÉS DE L'ÉTAT (Tableaux des). Revision et révocation des affectations. Concessions de logements. — Direction générale de l'enregistrement, des domaines et du timbre. 3e Division, 1er bureau.

PROSTITUTION. — Ministère de l'intérieur. Direction de la sûreté générale, 3e bureau.

PROTECTION des enfants du premier âge. — Ministère de l'Intérieur. Direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 2e bureau.

RAPATRIEMENTS. — *Voir* FRAIS DE PASSAGE.

REBOISEMENTS. Repeuplements et reboisements. Substitution d'essences. Dégagements de semis et plantations. — Ministère de l'Agriculture. Direction des eaux, etc., 3e bureau.

RECETTES BURALISTES. — *Voir* DÉBITS DE TABAC.

RECEVEURS MUNICIPAUX. Personnel. — *Voir* PERCEPTEURS. — Traitements. — Ministère de l'Intérieur. Direction de l'Administration départementale et communale, 3e bureau.

RECEVEURS PARTICULIERS. — *Voir* TRÉSORIERS-PAYEURS GÉNÉRAUX.

RECHERCHES dans l'intérêt des familles. — Ministère de l'Intérieur. Direction de la Sûreté générale, 3e bureau.

RÉCLAMATIONS POSTALES ET REBUTS. — Sous-secrétariat d'État des Postes, etc. Direction de l'Exploitation postale, 5e bureau.

RECOURS EN GRACE. — Ministère de la Justice. Direction des affaires criminelles et des grâces. Bureau des grâces.

RECOURS EN MATIÈRE CONTENTIEUSE administrative. Appel des arrêtés des conseils de préfecture, etc. — L'Assemblée publique du conseil d'État statuant au contentieux les juge en dernier ressort.

RECRUTEMENT. — Ministère de la Guerre. Division de l'Infanterie, 3e bureau. — *Voir* aussi SERVICE MILITAIRE.

RÉFUGIÉS POLITIQUES. Subsides et secours éventuels. — Ministère de l'Intérieur. Direction de la sûreté générale, 2e bureau.

RÉGATES MARITIMES (Encouragement aux). — Ministère de la Marine. Direction de la marine marchande. Bureau de l'Assistance.

RÉINTÉGRATION dans la qualité de Français. — Ministère de la Justice. Direction des affaires civiles et du sceau. Bureau du sceau.

RELÉGATION. — Ministère des Colonies. Direction de l'Asie, etc., 4e bureau.

REMISES DE DROITS D'ÉTUDES. — Ministère de l'Instruction publique. Direction de l'enseignement supérieur, 4e bureau. — Remises de frais d'études. Direction de l'enseignement secondaire : garçons, 1er bureau; filles, 4e bureau.

REMISES ET TRANSACTIONS. — Ministère des Finances. Comité chargé de l'examen, créé le 26 janvier 1887.

REMONTES. — Ministère de la Guerre. 2e direction, 2e bureau.

RENSEIGNEMENTS économiques et commerciaux. — Ministère du commerce. Direction du commerce, 2e bureau. — MARITIMES, pour les Attachés navals et la Presse. — Ministère de la Marine. 1re section de l'État-Major général.

Sur la NOTORIÉTÉ et sur l'honorabilité des maisons françaises aux Colonies et à l'Étranger. — Office National du Commerce Extérieur. 1er et 2e services.

RÉPARTEMENT et sous-répartement des contributions foncières (propriétés non bâties), personnelle-mobilière et des portes et fenêtres. — Direction générale des contributions directes. 1re division, 1er bureau.

RÉSERVE ET ARMÉE TERRITORIALE. — Ministère de la guerre. Direction de l'infanterie, 4e bureau.

RÉUNIONS PUBLIQUES. — *Voir* CONFÉRENCES.

RIVIÈRES NAVIGABLES et flottables. — Ministère des travaux publics. Direction des routes, etc. Division de la navigation, 2e bureau.

ROULAGE (Police du), sur les routes nationales et départementales. — Ministère des Travaux publics. Direction des routes, etc. Division des routes, 2e bureau.

ROUTES. Construction, rectification et entretien. — Ministère des Travaux publics. Direction des routes, etc. Division des routes : nationales, 1er bureau; départementales. 2e bureau.

SANITAIRE (Législation et Police) sur les maladies contagieuses du bétail. Inspection et médecine vétérinaires. — Ministère de l'agriculture. Direction de l'agriculture, 2e bureau.

SANITAIRES (Services). — *Voir* HYGIÈNE PUBLIQUE.

SANTÉ (École du service de). Secours aux blessés. — Ministère de la Guerre. Direction du service de santé.

SAPEURS-POMPIERS. — Ministère de l'Intérieur. Direction de l'Administration départementale et communale. 1er bureau. — *Voir* aussi CAISSES DE RETRAITE, § 2.

— ARMEMENT. — Ministère de la guerre. Direction de l'Artillerie, 2e bureau.

SCEAUX DE FRANCE (Collection des). — Ministère de la Justice. Cabinet personnel du Garde.

SÉCHERIES. — *Voir* PÉPINIÈRES.

SECOURS fixes et éventuels à des personnes dans l'indigence et ayant des titres à la bienveillance du gouvernement. — Ministère de l'Intérieur. Direction du personnel et du secrétariat. 4e bureau.

SECRÉTAIRES-RÉDACTEURS. — Le concours pour l'emploi de secrétaire-rédacteur comporte deux degrés : l'admissibilité et l'admission.

1° L'admissibilité consiste en deux épreuves. Pour la première épreuve il est donné lecture, pendant 10 minutes environ, d'un discours politique aux candidats qui ont ensuite 40 minutes pour en établir le compte rendu analytique.

Pour la seconde épreuve, il faut faire le compte rendu analytique d'un discours financier.

2° L'admission est prononcée en faveur du candidat admissible qui, pendant une ou plusieurs séances publiques, aura fait le meilleur compte rendu analytique.

Voir, au *Journal Officiel*, la date du concours, les conditions d'âge et les pièces à produire pour y prendre part.

SÉMAPHORES. Relations avec le service des télégraphes et postes. — Ministère de la Marine. État-major général, 2e section.

SÉNAT, 15, 17, rue de Vaugirard.

PRÉSIDENCE (Secrétariat général de la). T. 101.51.

QUESTURE (Secrétariat général de la). T. 160.95, 160.96, 160.97, 160.74.

PRESSE. Téléphone 102.38.

SÉANCES PUBLIQUES : Pour chaque séance, le Secrétariat général de la Questure met à la disposition de MM. les Sénateurs (en dehors de leur tour régulier) les cartes non réclamées par leurs collègues.

MM. les membres du corps diplomatique, désireux d'assister ou de faire assister leurs nationaux aux séances, recevront,

par l'intermédiaire de M. le chef du Protocole, les cartes demandées à la Questure.

Pour chaque séance enfin, les 10 premiers arrivants trouveront une carte d'entrée chez le concierge du Palais (porte Tournon).

Si l'on désire demander une audience à un sénateur entré en séance, il faut entrer par la porte de Tournon, traverser la cour d'honneur, monter le perron à gauche, remplir un bulletin d'audience et attendre la réponse du sénateur.

Liste chronologique des Présidents du Sénat.

d'âge	Gauthier de Rumilly..........	8	mars	1876
élu	Audiffret-Pasquier............	13	—	1876
d'âge	Gauthier de Rumilly..........	9	janvier	1877
élu	Audiffret-Pasquier.............	10	—	1877
d'âge	Gauthier de Rumilly..........	8	—	1878
élu	Audiffret-Pasquier............	12	—	1878
d'âge	Gauthier de Rumilly..........	14	—	1879
élu	Martel........................	15	—	1879
d'âge	Gauthier de Rumilly..........	13	—	1880
élu	Martel........................	14	—	1880
d'âge	Gauthier de Rumilly..........	15	—	1881
élu	Say...........................	20	—	1881
d'âge	Gauthier de Rumilly..........	10	—	1882
élu	Say...........................	16	—	1882
d'âge	Gauthier de Rumilly..........	9	—	1883
élu	Le Royer.....................	15	—	1883
d'âge	Carnot........................	8	—	1884
élu	Le Royer.....................	12	—	1884
d'âge	Carnot........................	13	—	1885
élu	Le Royer......................	2	février	1885
d'âge	Carnot........................	12	janvier	1886
élu	Le Royer......................	14	—	1886
d'âge	Carnot........................	11	—	1887
élu	Le Royer.....................	13	—	1887
d'âge	Carnot........................	10	—	1888
élu	Le Royer.....................	13	—	1888
d'âge	De Bondy.....................	8	—	1889
élu	Le Royer.....................	11	—	1889

d'âge	Kiener........................	14 janvier 1890
élu	Le Royer	16 — 1890
d'âge	Cte de Lur-Saluces............	13 — 1891
élu	Le Royer	15 — 1891
d'âge	Kiener........................	12 — 1892
élu	Le Royer	13 — 1892
d'âge	Théry	10 — 1893
élu	Le Royer (démissionn. 21 févr.)	11 — 1893
élu	Jules Ferry († 17 mars)........	24 février 1893
élu	Challemel-Lacour..............	27 mars 1893
d'âge	Kiener........................	9 janvier 1894
élu	Challemel-Lacour	12 — 1894
d'âge	De Laubespin.................	8 — 1895
élu	Challemel-Lacour († 27 octobre).	10 — 1895
d'âge	Wallon	14 — 1896
élu	Loubet........................	20 — 1896
d'âge	Wallon	12 — 1897
élu	Loubet........................	15 — 1897
d'âge	Wallon	14 — 1898
élu	Loubet........................	14 — 1898
d'âge	Wallon	10 — 1899
élu	Loubet........................	12 — 1899
élu	Fallières.....................	3 mars 1899
d'âge	Wallon........................	9 janvier 1900
élu provisoire	Fallières.....................	9 — 1900
élu	Fallières.....................	5 février 1900
d'âge	Wallon	8 janvier 1901
élu	Fallières.....................	10 — 1901
d'âge	Wallon........................	14 — 1902
élu	Fallières.....................	16 — 1902
d'âge	Wallon........................	13 — 1903
élu	Fallières.....................	15 — 1903

SERVICE GÉOGRAPHIQUE DE L'ARMÉE. — 140, rue de Grenelle (7e arr.) dépend du Ministère de la Guerre (4e section).

SERVICES MARITIMES et correspondance postale internationale. — Ministère du Commerce. Sous-Secrétariat des Postes. Direction de l'Exploitation postale. 3e bureau.

SERVICE MILITAIRE.

CONDITIONS PRINCIPALES POUR LE TIRAGE AU SORT.

Sont inscrits sur les tableaux de recensement, en vue du tirage au sort, tous les individus ayant la qualité de Français, soit par naissance, soit par naturalisation, réintégration, etc.

L'inscription a lieu à la mairie du domicile, dans le courant du mois de décembre. Il faut produire l'acte ou le bulletin de naissance. Les dispensés des articles 21, 22 et 23 devront, en outre, déclarer quelles sont les dispenses qu'ils ont l'intention de faire valoir devant le conseil de revision et un récépissé de leur déclaration leur sera délivré aussitôt.

Sont inscrits : à l'âge de 20 ans. — Les jeunes gens, nés en France ou à l'étranger, d'un père français. — Les jeunes gens nés en France de parents inconnus ou de nationalité inconnue. — Les enfants naturels dont la filiation française est établie pendant leur minorité, par reconnaissance ou par jugement. — Les jeunes gens nés en France d'un père étranger qui lui-même y est né. — Les jeunes gens qui renoncent au droit qu'ils avaient de décliner la qualité de Français à leur majorité. (Il y a des conditions spéciales pour les Alsaciens-Lorrains et les Belges.)

A l'âge de 21 ans. — Les jeunes gens nés en France d'un père étranger et domiciliés à leur majorité en France, à moins qu'ils ne répudient la qualité de Français. — Les jeunes gens nés en France ou à l'étranger d'un père naturalisé pendant leur minorité. — Les jeunes gens nés en France d'un père étranger et d'une mère née en France. (Il y a des conditions spéciales pour les Belges, les Espagnols.)

A l'âge de 22 ans. — Les jeunes gens nés de Français naturalisés Suisses pendant leur minorité et qui n'ont pas opté pour la Suisse.

A tout âge jusqu'à 45 ans révolus. — Les omis. — Les naturalisés ou réintégrés. — (Conditions spéciales pour les Belges.)

PRINCIPAUX CAS DE DISPENSE

Cas	Pièces à fournir
Cas de dispenses (article 21).	Contre un reçu à présenter au conseil de revision, déposer à la mairie aussitôt après le tirage et 15 jours avant la réunion du conseil de revision, les pièces suivantes :
Aîné d'orphelins de père et mère.	Acte de mariage des père et mère. Actes de décès des père et mère. Certificat établi sur les dépositions de 3 pères de famille dont les fils font partie de la classe ou sont sous les drapeaux ; sur le vu des actes de naissance des frères et sœurs, ceux-ci étant présents ou, à défaut, la production d'un certificat de vie délivré par le maire de la commune où ils résident.
Aîné d'orphelins de mère dont le père est absent ou interdit.	Acte de mariage des père et mère. Acte de décès de la mère. Copie du jugement déclarant l'absence ou l'interdiction du père. Certificat établi sur les dépositions de 3 témoins (comme ci-dessus), les déclarations des frères et sœurs munis de leurs actes de naissance ou présentation de leur certificat de vie.

Fils unique ou aîné des fils d'une femme actuellement veuve.	Acte de mariage des père et mère. Acte de décès du père. Certificat établi sur déposition de 3 témoins (comme ci-dessus).
Petit-fils unique ou aîné des petits-fils d'une femme actuellement veuve.	Acte de mariage des aïeuls. Acte de décès de l'aïeul. Acte de mariage des père et mère. Actes de décès des père et mère. Certificat des 3 témoins (comme ci-dessus).
Fils unique ou aîné des fils d'une femme dont le mari est absent ou interdit.	Acte de mariage des père et mère. Copie du jugement d'absence ou d'interdiction. Certificat (comme ci-dessus).
Petit-fils unique ou aîné des petits-fils d'une femme dont le mari est absent ou interdit.	Acte de mariage des aïeuls. Acte de mariage des père et mère. Actes de décès des père et mère. Copie du jugement d'absence ou d'interdiction. Certificat comme ci-dessus.
Fils unique ou aîné des fils d'un père aveugle.	Acte de mariage des père et mère. Certificat comme ci-dessus. Comparution du père devant le conseil de revision.
Petit-fils unique ou aîné des petits-fils d'un grand-père aveugle.	Acte de mariage des aïeuls. Acte de mariage des père et mère. Actes de décès des père et mère. Certificat comme ci-dessus. Constatation de la cécité.

Fils unique ou aîné des fils d'un père entré dans sa 70e année.	Acte de mariage des père et mère. Acte de naissance du père. Certificat comme ci-dessus.
Petit-fils unique ou aîné des petits-fils d'un grand-père entré dans sa 70e année.	Acte de mariage des aïeuls. Acte de naissance de l'aïeul. Acte de mariage des père et mère. Actes de décès des père et mère. Certificat comme ci-dessus.
Fils unique ou aîné des fils d'une famille de 7 enfants.	Acte de mariage des père et mère. Actes de naissance de tous les frères et sœurs. Certificat de vie de tous les frères et sœurs délivrés par le maire de la commune où ils habitent. Certificat comme ci-dessus.
Puiné d'orphelins de père et de mère, l'aîné des orphelins étant aveugle ou impotent.	Acte de mariage des père et mère. Actes de décès des père et mère. Certificat comme ci-dessus. Comparution du frère aîné devant le conseil de revision.
Puiné d'orphelins de mère dont le père est légalement absent ou interdit, l'aîné des enfants étant aveugle ou impotent.	Acte de mariage des père et mère. Acte de décès de la mère. Copie du jugement d'absence ou d'interdiction du père. Certificat comme ci-dessus. Comparution du frère aîné devant le conseil de revision.

Puiné d'une femme actuellement veuve, l'aîné des fils étant aveugle ou impotent.	Acte de mariage des père et mère. Acte de décès du père. Certificat comme ci-dessus. Comparution du frère devant le conseil de revision.
Petit-fils puiné d'une femme actuellement veuve, l'aîné des petits-fils étant aveugle ou impotent.	Acte de mariage des aïeuls. Acte de décès de l'aïeul. Acte de mariage des père et mère. Actes de décès des père et mère. Certificat comme ci-dessus. Comparution du frère devant le conseil de revision.
Fils puiné d'une femme dont le mari a été déclaré absent ou interdit, l'aîné des fils étant aveugle ou impotent.	Acte de mariage des père et mère. Copie du jugement d'absence ou d'interdiction. Certificat comme ci-dessus. Comparution du frère devant le conseil de revision.
Petit-fils puiné d'une femme dont le mari a été déclaré absent ou interdit, l'aîné des petits-fils étant aveugle ou impotent.	Acte de mariage des aïeuls. Acte de mariage des père et mère. Actes de décès des père et mère. Copie du jugement d'absence ou d'interdiction. Certificat comme ci-dessus. Comparution du frère devant le conseil de revision.
Fils puiné d'un père aveugle, l'aîné des fils étant aveugle ou impotent.	Acte de mariage des père et mère. Certificat comme ci-dessus. Comparution du père et du frère aîné devant le conseil de revision.

Fils puiné d'un père entré dans sa 70e année, l'aîné des fils étant aveugle ou impotent.	Acte de mariage des père et mère. Acte de naissance du père. Certificat comme ci-dessus. Comparution du père devant le conseil de revision.
Petit-fils puiné d'un grand-père aveugle, l'aîné des fils étant aveugle ou impotent.	Acte de mariage des aïeuls. Acte de mariage des père et mère. Actes de décès des père et mère. Certificat comme ci-dessus. Comparution du grand-père et de l'aîné des petits-fils devant le conseil.
Petit-fils puiné d'un grand-père entré dans sa 70e année lorsque l'aîné des petits-fils est aveugle ou impotent.	Acte de mariage des aïeuls. Acte de naissance de l'aïeul. Acte de mariage des père et mère. Actes de décès des père et mère. Certificat comme ci-dessus. Comparution du frère devant le conseil.
Puiné d'une famille de 7 enfants au moins, l'aîné des fils étant aveugle ou impotent.	Acte de mariage des père et mère. Actes de naissance de tous les frères et sœurs. Certificats de vie des frères et sœurs, délivrés par le maire de la commune où ils résident. Certificats comme ci-dessus. Comparution du frère aîné devant le conseil.

Aîné de deux frères concourant au même tirage.	Acte de mariage des père et mère. Actes de naissance des deux frères. Certificat comme ci-dessus. Comparution des deux frères devant le conseil de revision.
Frère de militaire présent sous les drapeaux au moment des opérations du conseil de revision.	Acte de mariage des père et mère. Actes de naissance des deux frères. État des services du frère militaire. Certificat de présence au corps. Certificat comme ci-dessus, mentionnant les bulletins de naissance de tous les frères ou leur livret individuel s'ils ont tiré au sort.
Frère de militaire mort en activité de service.	Acte de mariage des père et mère. Actes de naissance des deux frères. Acte de décès du frère. État des services du frère délivré par le commandant du recrutement ou par le corps. Certificat comme ci-dessus.

Même dispense pour le frère de militaires réformés par congé n° 1, admis à la pension de retraite pour blessures ou infirmités, disparus aux armées.

Article 22, soutiens de famille.	Déclaration, lors de l'inscription, des cas de dispenses qu'on invoquera, contre remise d'un 1er reçu. Demander un 2e reçu, à pré-

	senter au conseil de revision, lors de la remise des pièces jústificatives.
Article 22, soutiens de famille.	Demande au maire. Extrait du casier judiciaire. Relevé des contributions payées par la famille. Certificat de maladies ou d'infirmités des membres (s'il y a lieu). Pièces établies pour l'état civil et la profession des ascendants et frères et sœurs; livrets militaires des frères ayant satisfait au recrutement. Certificat établi à l'aide de trois témoins résidant dans la commune ou l'arrondissement et ayant des fils appartenant à la classe ou présents sous les drapeaux.
Article 23, dispenses conditionnelles.	Engagement décennal dans l'enseignement. Demande de dispense. Acte d'engagement décennal. Acceptation de cet acte par le recteur d'Académie. Certificat indiquant l'emploi occupé dans l'enseignement.
Études littéraires, scientifiques ou techniques ou artistiques conférant dispense.	Diplôme de licencié ès lettres. — ès sciences. — de docteur en droit. — docteur en médecine. — pharmacien 1re classe. — vétérinaire.

Études littéraires, scientifiques ou techniques ou artistiques conférant dispense.

Titre d'interne des hôpitaux.
Diplôme de l'École des Chartes.
— École langues orientales vivantes.
— École coloniale.
— supérieur délivré aux élèves externes de l'École des ponts et chaussées.
Diplôme délivré aux élèves externes de l'École des mines.
— délivré aux élèves externes de l'École du génie militaire.
— Institut national agronomique.
— délivré aux élèves externes de l'École des Haras du Pin.
— délivré aux élèves des Écoles nationales d'agriculture de Rennes, de Grignon et de Montpellier.
— délivré aux élèves de l'École des mines de St-Étienne.
— délivré aux élèves des Écoles des Maîtres ouvriers mineurs d'Alais et de Douai.
— délivré aux élèves des Écoles nationales des Arts et Métiers d'Aix, Angers et Châlons.
— délivré aux élèves de l'École des Hautes Études

Études littéraires, scientifiques ou techniques ou artistiques conférant dispense.	Commerciales et des Écoles supérieures de commerce reconnues par l'État. (Institut commercial de Paris, écoles supérieures de Paris, Bordeaux, Le Havre, Lyon, Marseille, Lille, Rouen, Nancy, Montpellier). Diplôme délivré aux élèves des Écoles supérieures de commerce se recrutant par voie d'examen. Prix de Rome. Élèves de l'École nationale des Beaux-Arts de Paris. Élèves du Conservatoire national de musique et de déclamation.
Industries d'art.	Examens à passer devant le jury d'État du département de la résidence. Pièces à produire : certificat du maire de la commune de tirage au sort, constatant l'inscription au tableau de recensement. Certificat du patron. Certificat du maire de la commune où est exercée la profession. Demande d'admission au concours, légalisée par le maire de la résidence.
Élèves ecclésiastiques.	Demande de dispense. Certificat délivré par l'évêque

Élèves ecclésiastiques.	diocésain, le président du consistoire protestant ou le président du consistoire israélite, constatant l'admission à titre d'élèves ecclésiastiques. Visa de ce certificat par le Ministre des Cultes.
Dispenses aux réservistes et territoriaux.	Demande au gouverneur militaire de Paris ou en province au général commandant la subdivision de région du domicile. Certificats de percepteur des contributions directes indiquant les contributions payées par les réclamateurs et par leur famille. Certificats de médecin du bureau de bienfaisance en cas de maladies ou infirmités des membres de la famille. Livret militaire. Livret de mariage. Pièces établissant l'état civil et la profession.

SERVICE MILITAIRE (Libération définitive du). — Ministère de la Guerre. Direction de l'Infanterie, 4e bureau.

SERVITUDES MILITAIRES. — *Voir* DOMAINE MILITAIRE.

SOCIÉTÉS. — *Voir* ASSOCIATIONS.

ANONYMES. Commissaires du Gouvernement. — Ministère du Commerce, etc., 2e bureau.

COOPÉRATIVES de production ; de crédit (banques populaires, caisses rurales) ; de consommation. — Ministère du Commerce. Direction du travail, 3e bureau.

SAUVETAGE. Subventions et Récompenses. — Ministère de la Marine. Direction de la Marine marchande. Bureau de l'Assistance, etc.

SAVANTES. — *Voir* CORPS SAVANTS.

SECOURS AUX BLESSÉS. — Ministère de la Guerre. Direction du Service de santé.

SECOURS MUTUELS autorisés et approuvés. Statuts et modifications statutaires. Reconnaissance comme établissements d'utilité publique. — Ministère de l'Intérieur. Direction du personnel, etc., 5e bureau.

SECRÈTES. — Ministère de l'Intérieur. Direction de la Sûreté générale, 4e bureau.

TIR ET GYMNASTIQUE. Subventions. — Ministère de l'Intérieur. Direction de l'Administration départementale et communale, 1er bureau. — Armements. — Ministère de la Guerre. Direction de l'Infanterie, 2e bureau.

SOMMES indûment versées au Trésor (Remboursement des). — Ministère des Finances. Direction générale de la Comptabilité publique. Bureau des écritures centrales.

SOUSCRIPTIONS aux ouvrages d'art. — Direction des Beaux-Arts, 1er bureau.

SOUS-INGÉNIEURS. — *Voir* INGÉNIEURS.

SOUS-PRÉFETS. — *Voir* PRÉFETS.

STATISTIQUE et législation comparée. — Ministère des finances. Cabinet du ministre.

STATISTIQUE AGRICOLE. — Ministère de l'Agriculture. Direction de l'Agriculture, 4e bureau.

STATISTIQUE COMMERCIALE et de la marine marchande. — Direction générale des douanes. 1re division, 3e bureau.

STATISTIQUE DU TRAVAIL : des accidents du travail, des sociétés coopératives, de la participation aux bénéfices et des institutions de prévoyance. — Ministère du Commerce. Direction du travail, 1er bureau.

STÉNOGRAPHES DU PARLEMENT. — Le concours pour l'emploi de sténographe comporte deux degrés, l'admissibilité et l'admission.

L'admissibilité est déterminée à la suite de la sténographie d'un cours public, en deux prises et deux traductions.

L'admission est prononcée à la suite de la sténographie d'une séance publique.

Voir, au *Journal Officiel,* la date du concours, les conditions d'âge et les pièces à produire pour y prendre part.

STUD-BOOK des chevaux de pur sang et des chevaux français de demi-sang. — Ministère de l'Agriculture. Direction des Haras, 2e bureau.

SYNDICATS professionnels de patrons ou d'ouvriers. Syndicats mixtes. Syndicats agricoles. Union de syndicats. Statuts syndicaux. Bibliothèques syndicales. — Ministère du Commerce. Direction du Travail, 3e bureau.

SYNDICS des gens de mer et gardes maritimes. — Ministère de la Marine. Direction de la Marine marchande. Bureau de la Navigation commerciale.

TARIFS de l'exploitation des Chemins de fer. Grande et Petite Vitesse, marchandises et voyageurs. — Ministère des Travaux publics. Direction des Chemins de fer. Division de l'Exploitation, 1er bureau.

TÉLÉGRAMMES (Expéditions des) :

Coût des Exprès, 0,50 pour le 1er kilomètre; 0,30 pour les suivants.

Prix du mot pour les colonies : Annam, 5,975; Guadeloupe, 8,10; Cochinchine-Cambodge, 5,075; Congo français, 8,21; Dahomey, 7,61; Guyane, 10,05; Madagascar, 7,10; Obock, 4,40; Sénégal, 1.50; Tonkin, 6,475.

TERRITORIALE (Armée). — *Voir* RÉSERVES.

THÉATRES subventionnés ou non. — Direction des Beaux-Arts, 5e bureau.

TIMBRE. — *Voir* ATELIER GÉNÉRAL DU TIMBRE.

TIMBRES-POSTE (Fabrication des). — Ministère du

Commerce. Sous-Secrétariat des Postes, etc. Direction du Matériel, 3e bureau.

TIR et Instruction militaire (Écoles de). — Ministère de la Guerre. Direction de l'Infanterie, 2e bureau.

TONTINES. — *Voir* ASSURANCES.

TOURBIÈRES. — *Voir* MINES.

TRAIN des équipages militaires. — *Voir* ARTILLERIE.

TRAINS OUVRIERS et spéciaux. — Ministère des Travaux publics. Direction des Chemins de fer. Division de l'Exploitation, 2e bureau.

TRAITÉS de commerce et de navigation. — Ministère des Affaires étrangères. Direction des consulats, etc.; Sous-direction des affaires commerciales. — Direction générale des douanes. 1re division, 1er bureau.

TRAMWAYS. — *Voir* CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL.

TRANSFERT (Demandes de). — Ministère des Finances. Direction de la dette inscrite. Bureau des Transferts et Mutations.

TRANSPORTATION. — Ministère des Colonies. Direction de l'Asie, etc., 4e bureau.

TRANSPORTS. — *Voir* AFFRÈTEMENTS.

Transports par voies ferrées et maritimes — Office national du commerce extérieur, 4e service.

TRAVAUX PUBLICS (Ministère des). — 244, 246, 248, boulevard Saint-Germain. T. 142-86.104-43.

ORGANISATION : 1o Cabinet du ministre. Le Ministre reçoit les mercredi et samedi, de 10 h. à 11 h. 1/2. Le chef du cabinet reçoit les mercredi et samedi, de 10 h. 1/2 à midi;

2o Direction du personnel et de la comptabilité. Le directeur reçoit les mardi et vendredi, de 10 h. à midi. *a*) Division du Personnel, 3 bureaux. *b*) Division de la comptabilité, 3 bureaux;

3° Direction des routes, de la navigation et des mines. Le directeur reçoit les mardi et vendredi, de 10 h. à midi. *a*) Division des routes et ports, 2 bureaux. *b*) Division de la navigation, 3 bureaux. *c*) Division des mines, 2 bureaux;

4° Direction des chemins de fer. Le directeur reçoit les mardi et vendredi, de 10 h. à midi. *a*) Division des concessions du budget, du contrôle financier et de la statistique, 3 bureaux. *b*) Division des travaux, 2 bureaux. *c*) Division de l'exploitation, 3 bureaux.

OMNIBUS QUI LE DESSERVENT. — Panthéon-place de Courcelles, Grenelle-Porte Saint-Martin, Batignolles-gare Montparnasse, Vaugirard-gare Saint-Lazare. Tramways, Bastille-Porte Rapp, gare de Lyon-place de l'Alma, Trocadéro-place Saint-Michel.

TRÉSORERIE GÉNÉRALE de l'établissement des Invalides de la Marine. — 5, rue Cambon.

TRÉSORIERS-PAYEURS GÉNÉRAUX, receveurs particuliers des finances. — Ministère des Finances. Personnel. Direction du personnel et du matériel. Bureau du personnel, 1re section. Contrôle. Direction générale de la comptabilité, bureau des trésoriers-payeurs généraux.

UNIVERSITÉS, facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences, des lettres. — Ministère de l'instruction publique. Direction de l'Enseignement supérieur. Personnel, 1er bureau. Matériel et comptabilité, 3e bureau.

VALEURS EN DOUANE (Commission permanente des). — Ministère du Commerce. Direction du Commerce. 1er bureau.

VIVRES ET APPROVISIONNEMENTS. — Ministère de la Guerre. — Direction de l'Intendance. 2e bureau. — Fourrages. 3e bureau.

LES THÉATRES SUBVENTIONNÉS

On a beaucoup parlé, au cours de cette saison, du « Théâtre du peuple ». L'an dernier, dans son rapport, M. Couyba en élaborait un projet et, il y a quelques mois encore, M. Georges Bourdon, dans une série d'articles fort intéressants, parus à la *Revue Bleue*, tentait de convaincre ses lecteurs de l'utilité de l'œuvre. Sans rien ôter à la valeur incontestable du projet de M. Couyba, ni à l'élégante campagne de M. Georges Bourdon, il est permis, en tête de cette courte étude, d'exprimer un avis.

Le « Théâtre du peuple » s'impose. Nous sommes arrivés au moment où la pensée éprouve le besoin d'être nourrie, tout comme le corps; mais l'éducation de l'intelligence est chose délicate : elle touche à la sensibilité même et l'on ne saurait, de prime abord, lui appliquer une méthode toute préparée : elle serait arbitraire et ne s'adapterait qu'à de rares occasions, à la personnalité de chacun. Ne nous y méprenons pas : l'enseignement intellectuel — et, par conséquent, l'enseignement artistique — mène au développement de l'individu. Par une sorte de réflexe, après avoir parcouru d'un regard curieux et rapide les choses du monde, l'homme retourne ses regards sur lui-même, en lui-même : il reflète l'univers et sa vie, désormais limitée à sa pensée, ne participe plus à la vie extérieure qu'en

tant qu'elle lui apporte un élément nouveau : qu'elle l'instruise. Ne nous demandons pas, exclusivement soucieux de notre intérêt, s'il est opportun ou non de répandre l'enseignement artistique : la question se pose tout autrement : tout citoyen a droit aux-mêmes facilités que son voisin : il convient de collaborer de notre mieux à lui en fournir les moyens. Toutefois, reconnaissons ici notre infériorité. Notre esprit complexe, habitué, dès l'enfance, aux choses de l'art, peut, parfois, s'instruire aux spectacles des chefs-d'œuvres ; nos yeux sont charmés aux musées par l'harmonie des lignes, la mollesse ou l'énergie des contours : peu nous importe le sujet figuré : notre imagination, notre intuition suppléent à la représentation imprécise, au manque « d'histoire ». C'est l'impression contraire qui tente de dominer dans l'esprit qui n'est pas initié. Pour lui, comme pour l'enfant, l'art doit être « amusant » : l'enseignement artistique pédant ruinerait toute curiosité chez les élèves de ce genre, s'il ne procédait par la distraction. Ajoutez qu'entre ceux qui auraient la prétention d'instruire et ceux qui auraient le désir de s'amuser, se créeraient de pénibles conflits, irréparables parfois : « la question sociale des intelligences ».

Avant de parler du « Théâtre du peuple », sachons ce que veut le peuple : ce qui peut le satisfaire. Il serait tout au moins audacieux, en quelques pages, de tenter un essai de psychologie sociale. On peut affirmer, toutefois, sans crainte d'être démenti — cette vérité étant au surplus évidente — que le peuple a les mêmes besoins, les mêmes aspirations que nous ; à parler net, le peuple, c'est nous. Il me paraît très naturel que l'homme moins fortuné désire connaître les mêmes plaisirs que le riche. Seulement, se sachant son égal, il n'admettra point qu'on crée, pour lui, pour ses distractions, un théâtre.

maison ouvrière où l'on s'amuse, et que pour lui on écrive des pièces. Il veut la littérature de tous parce qu'il y a droit. C'est ici que le problème social se complique de toute l'importance du progrès artistique. Le public, en montrant ses préférences, imprime à l'évolution dramatique une direction que, bon gré, mal gré, consciemment ou non, les écrivains subissent plus ou moins. L'œuvre d'art, toute pure, plaît rarement à la foule : elle est l'expression concrète d'une seule pensée où les divers éléments du monde affluent, puis se classent, se reforment et complètent le travail commencé par la nature. Assurément, l'auteur dramatique est soucieux, avant toute autre préoccupation, d'exprimer la vie : l'esthétique du théâtre est faite de mouvement; faire une œuvre d'art, c'est choisir parmi les observations recueillies. La vie, certes, est un agrégat d'actions, mais point de grandes actions improbables, ni d'éclats excessifs. Les souffrances les plus profondes restent parfois muettes et les plus douces joies naissent du mystérieux échange d'un fait infime et d'un désir encore inexprimé. Ici, l'œuvre vraiment belle s'élargit; elle accumule tout ce que le cerveau est susceptible de penser et le cœur de sentir : un seul battement ébranle toute une sensibilité plus humaine. En un mot, la comédie dramatique, la comédie de caractère, celle où l'intrigue est moins importante que les arguments, où l'on se sent palpiter, pour une raison étrangère parfois à l'action, à cause d'un mot, d'un geste, d'un regard, où l'on substitue la vie que l'on vit à l'histoire que vivent des personnages imaginés, cette comédie n'est point accessible à la foule, elle ne touche que quelques sensibles, à qui se joint le cortège des snobs : c'est ainsi que, par l'appui d'un nombre illimité de sots, prospèrent quelques très rares intelligences d'artistes.

Et, cependant, tout le monde a le droit de connaître, essayer de connaître jusqu'aux œuvres les plus subtiles. Il m'est arrivé, dans une petite ville des côtes de la Normandie, d'assister à une tournée d'artistes. On jouait je ne sais plus quelle pièce de mœurs très parisiennes : le public, composé de marins et de petits bourgeois, saisissait à merveille toutes les allusions. Un auteur doit préférer, quelquefois, les battements de ces honnêtes mains calleuses, aux applaudissements ouatés des plus jolis doigts, des plus menus... Le Théâtre du peuple, c'est le théâtre de tout le monde, mis à la disposition de tous, c'était la pensée, du moins, généreuse et forte, qui guida M. Gémier, lorsqu'il prit la direction de la Renaissance. Le très noble effort qu'il tenta ne réussit point, comme il méritait de réussir. La même salle, aujourd'hui, entre les mains de l'artiste sûr qu'est M. Guitry, se remplit tous les soirs : les places sont chères et les spectacles mondains. Il est vrai que, non loin de là, le Théâtre de M. Antoine attire le public le plus varié, des blasés, des enthousiastes, des curieux, des riches, des pauvres, des artistes et des bourgeois. Théâtre du peuple, à sa façon, qui cesserait de l'être, sitôt qu'il en prendrait seulement le titre.

Rendons hommage à un grand artiste : mon ami Gustave Charpentier, le président de l'œuvre de Mimi Pinson. Grâce à lui, de petites ouvrières — joli cortège, pimpant, public d'une simplicité légère, le Paris sentimental et gamin — viennent entendre les œuvres contemporaines ou classiques. Écoutez leurs réflexions faites de malice et de bon sens; c'est un peu de Dorine, de Toinon — un peu de Molière qui revient. Est-ce, pour elles, un bienfait? Laissons au moraliste le souci du débat : ici, nous ne jugeons pas...

C'est — et j'arrive, enfin, au cœur de mon sujet, en

concluant, c'est aux théâtres subventionnés à poursuivre cette tâche. Il y a quelque ironie pour le passant, pour le peuple, à lire sous le titre « Théâtre national » le prix des places qu'il ne saurait payer : ceci équivaut à l'inscription parfois ironique : Liberté — Égalité — Fraternité, avec, au-dessous, la pancarte fatidique : « le public n'entre pas ici ». Grâce aux recettes qu'ils font, nos théâtres subventionnés vivent et vivent bien. Ne pourrait-on employer une part de la subvention — que l'impôt commun apporte — à faciliter l'accès de la salle à ceux qui ont payé pour en entretenir la glorieuse prospérité et qui ne sont guère admis à recueillir, même partiellement, le prix de leurs sacrifices? Je sais bien que mille arguments techniques viendront réfuter cette opinion osée : ici, nous cherchons, tout simplement; nous rêvons, un instant, à haute voix. Laissons tous les grands mots et remplaçons « l'éducation artistique du peuple », par « le droit au plaisir ». Ceci paraîtra, peut-être, moins grand : ceci sera plus vrai.

M. Adrien Bernheim — le président dévoué des Trente Ans de Théâtre — a trouvé une formule dont il faut le louer très fort. Nous avons vu la Comédie-Française, prêtant ses meilleurs artistes, promener jusque dans les faubourgs les chefs-d'œuvre de l'art français. Et ce fut, partout, sur leur passage, comme un grand cri de joie et d'admiration. Ce fut, encore, une forme du Théâtre du peuple, la meilleure, peut-être : le peuple y était chez lui. Mais, prenons garde à la grande salle solennelle, aux murs blancs, à l'écho des voûtes creuses du « Théâtre du peuple », construit tout exprès, sur des données scientifiques, plus administratives encore. Nous risquons d'y créer le vide idéal. Le pédantisme des professionnels, de ceux qui parlent et ne sentent point, détruirait le libre désir de se distraire : l'art commandé, l'admiration

de commande, les formules de l'administration sont les ennemis jurés des progrès de la pensée et du libre mouvement des imaginations.

Un jour viendra peut-être où nos Théâtres nationaux réaliseront jusqu'au but qu'ils se proposent : ce sera une subvention vivante qu'apporteront tous les braves gens qui, jusque-là, n'ont connu devant des bâtiments officiels, fermés pour eux, que la résignation douloureuse ou la révolte néfaste.

En attendant, recommençons notre promenade annuelle.

Rappelons que

Le crédit demandé s'élève à. . . 1.471.000 francs.

Le crédit proposé à. . . . . . . 1.471.000 —

En voici la répartition :

Théâtre-Français	240.000 frs.
Odéon	100.000 »
Opéra	800.000 »
Opéra-Comique	300.000 »
Dotation de la Caisse des retraites de l'Opéra.	25.000 »
Bibliothèque publique de l'Opéra	6.000 »

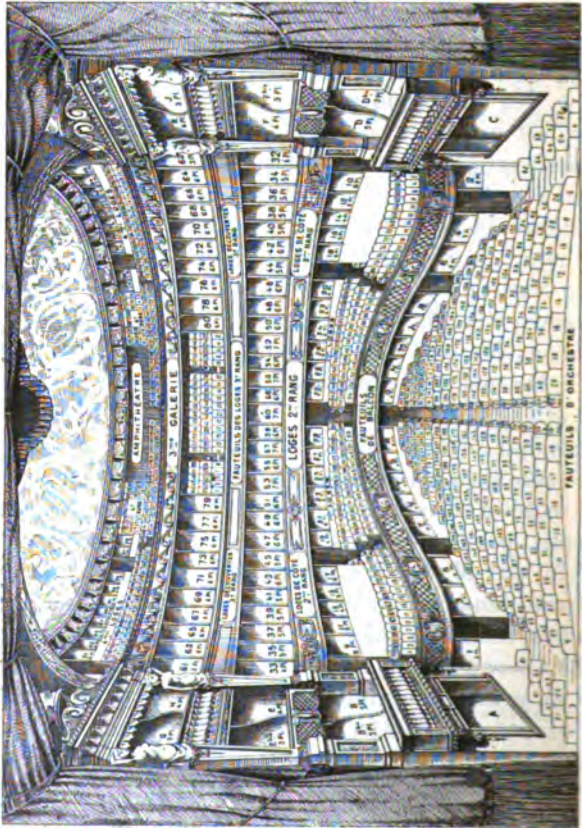
THÉATRE-FRANÇAIS

Après l'année mouvementée, l'année plus calme et très prospère. Il n'est point utile, pour constater les succès d'un théâtre, de détailler les œuvres représentées. Il faut, dans le nombre, choisir celles qui peuvent caractériser ses tendances et faire pressentir ses projets. M. Jules Claretie est fort soucieux de conserver à la Maison de Molière le caractère traditionnel, élevé et classique, la perfection solennelle, tout en imprimant au

répertoire et à l'interprétation un nouveau mouvement. Il essaye, aussi, d'ouvrir les portes aux jeunes auteurs, de les faire patienter : il fait de son mieux pour concilier ses devoirs avec ses désirs. Les classiques restent en honneur ; louons-en la sage direction. Les classiques sont les grands maîtres : ils corrigent les goûts variables du public, les incertitudes de ses tendances et remettent dans l'art une belle pureté de ligne, une sérénité noble et passionnée, une sensibilité qui sont bien de notre race et qui constituent une des belles, des plus belles manifestations du génie français. Et puis, il est des morts, qui, pour n'être point classiques, méritent, cependant qu'on parle d'eux et dont le nom doit demeurer présent aux souvenirs. Ils sont encore, parfois, si près de nous, que nous les oublions d'autant plus rapidement. Enfin, il y a les maîtres contemporains que l'on admire, que l'on aime, que l'on discute et qui tracent la voie aux jeunes qui suivent, qui viennent, ardents, soucieux de leur seule fortune, et qui ne savent pas attendre.

A côté d'éclatantes reprises, la Comédie-Française. compte, parmi ses plus beaux succès, *Le Marquis de Priola*, par M. Henri Lavedan. Œuvre d'une amertume de haute tenue littéraire, ce dessin de caractère figure, à la fois, dans une galerie d'ancêtres et dans les portraits contemporains. Plus vague par le style, et plus simple par sa grande moralité, la *Petite Amie* de M. Brieux, qui amena au Théâtre-Français Mme Suzanne Desprès, semblait moins à l'aise dans la maison de Molière. Rendons hommage, cependant, au grand talent de l'auteur de la *Robe Rouge* et sachons comprendre l'utilité de cette pièce, en cette maison. Enfin, parmi les chefs-d'œuvre, M. Claretie a tenu à reprendre le *Passé* de M. Georges de Porto-Riche, comédie parfaite, douloureuse, tendre, passionnée et spirituelle : elle fait honneur

à notre langue et à notre pensée. M. Maurice Donnay rentre en scène, avec *L'autre Danger*, œuvre auda-



cieuse, d'une jolie écriture, tendre et hardie, plus originale par la façon dont il a traité le sujet, que par le sujet lui-même... *Les Affaires sont les affaires*, de

M. Octave Micheau, vient d'entrer en répétition et nous verrons, aussi, au cours de la saison, *Fine Mouche*, dû à la collaboration de Mme Fred Gressac et de M. Francis de Croisset.

M. Claretie avait engagé Mme Suzanne Desprès. Elle nous a donné, dans son court passage, une interprétation originale et poignante de Phèdre, puis elle s'est retirée, préférant la lutte plus âpre aux délices de la Comédie-Française.

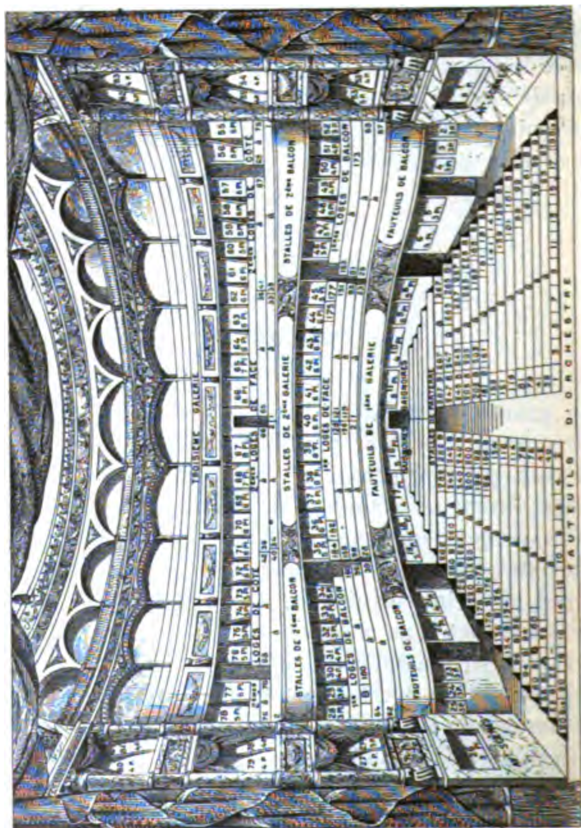
ODÉON

La grande nouvelle de l'année : M. Paul Ginisty a été renommé directeur pour cinq ans.

Il avait pour principal adversaire le plus remarquable des directeurs actuels : M. Antoine. On peut deviner les projets qu'il apportait avec sa candidature : un artiste de sa grande valeur ne pouvait concevoir que des desseins originaux. Je gage que la décision prise a été dictée au ministre de l'Instruction publique par son désir de voir prospérer le Théâtre Antoine, indispensable au développement de l'art dramatique et aussi parce que M. Paul Ginisty, après de longues années, avait eu de nombreuses luttes à soutenir et en sortait victorieux.

Les œuvres de l'année? des comédies en un, trois et quatre actes; de mauvais moments; de grands succès. Citons, *M. et Mme Dugazon,* de M. Jacques Normand; *La Maison,* de M. Mitchell; *Les trois Glorieuses,* par M. Lenôtre; *Second Ménage,* par MM. Silvane et Froyez,

président du cercle des *Escholiers*. Enfin, la saison s'est brillamment rouverte par *Résurrection*, adap-



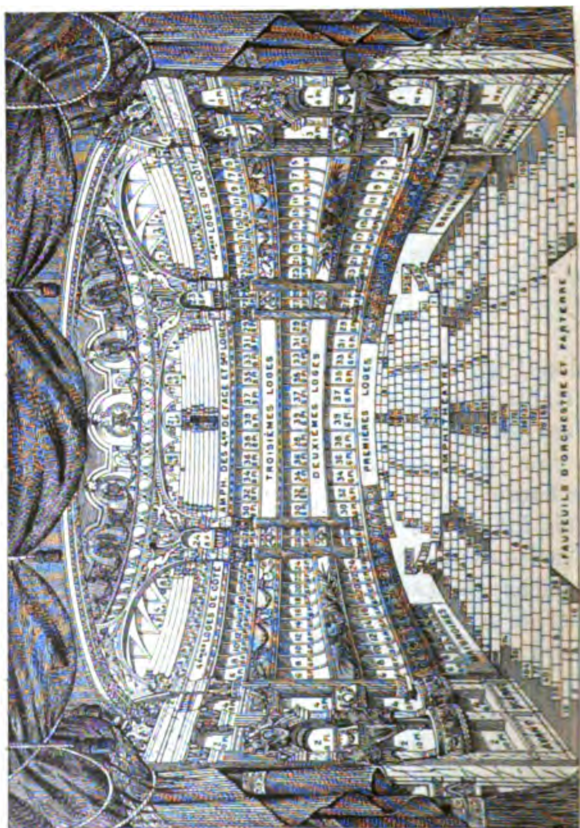
tation à la scène par M. Henry Bataille, du chef-d'œuvre de Tolstoï. La troupe de l'Odéon — en tête de laquelle il convient de nommer Mme Berthe Bady —

s'est accrue, ici, de M. Dumény. M. Ginisty tient à la parfaite interprétation des œuvres qu'il choisit : c'est dans ce but, qu'il vient d'engager M. Gémier et Mlle Mégard pour créer *La Rabouilleuse*, par M. Émile Fabre, dont les lecteurs de l'*Annuaire* ont tous applaudi l'hiver dernier *La Vie publique*, à la Renaissance. Nous souhaitons vivement que toute la saison ne compte que des succès.

L'OPÉRA

Mon Dieu, oui, de belles et solennelles reprises : M. Gailhard — nous le savons — se heurte à d'inexprimables difficultés. L'esprit des abonnés aime le *statu quo :* on ne va pas à l'Opéra pour y entendre des œuvres hardies; on y va applaudir des gloires consacrées depuis longtemps ou de belles partitions qui ont franchi la frontière du Rhin ou la barrière des Alpes. Les musiciens français n'arrivent ici qu'à l'ancienneté; quand on a été prix de Rome, on a assez de talent, on en aura toujours assez, dix, quinze ou même vingt ans après, pour entrer à l'Académie nationale de musique. On y trouvera les mêmes figures : la salle sera vide, à moitié, tandis que l'on entendra de la musique : elle se remplira aussitôt que le corps de ballet fera son entrée... Cependant que la troupe compte d'admirables artistes, des voix, des tempéraments, des sensibilités, de grands talents. Les chefs d'orchestre suivent fort bien leurs musiciens; c'est une façon de concevoir la direction : elle est administrative... On peut citer, après

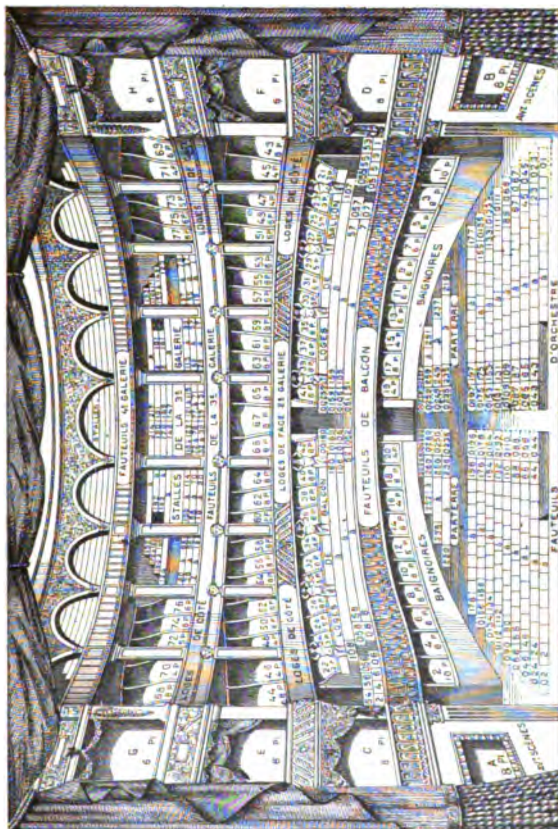
la reprise de *Siegfried,* une nouvelle et admirable distribution de *Don Juan,* puis *Orsola,* des frères Hille-



macher, joué trois fois, je crois bien, et, enfin, ***Paillasse,*** de M. Léon Cavallo, le succès du jour.

OPÉRA-COMIQUE

M. Albert Carré est, peut-être, le plus artiste des di-



recteurs de Paris; il l'est par le sens de la mise en scène, et la juste divination des œuvres. Chaque année, il nous

faut lui rendre cet hommage; chaque année, un nouveau spectacle original. Hier, encore, au milieu des reprises, c'était *Pelléas et Mélisandre*, poème de M. Maeterlinck souligné par la mélopée de M. Debussy. Nulle œuvre n'offrait un ensemble plus harmonieux et les deux écrivains, en littérature et en musique, m'approuveront certainement, de joindre le nom de M. Albert Carré à leur collaboration. *La Carmélite*, poème de M. Catulle Mendès, musique de Rinaldo Hahn, vient de prendre place sur l'affiche et les œuvres nouvelles alternent, sans cesse, avec celles que nous aimons dans le passé.

CONCERTS

Crédit demandé.	60.000
— proposé	60.000

En voici la répartition :

Concert Colonne	15.000
— Chevillard-Lamoureux	15.000
Société nouvelle de musique	2.000
Divers	28.000

Il est inutile d'insister sur la juste raison d'être de ces subventions : nous aimons tous la musique ainsi comprise et ainsi exécutée.

Albert-Émile Sorel.

TABLE MÉTHODIQUE

DES MATIÈRES

Chapitre V. — **VARIÉTÉS**

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

---

dressée spéc

LÉGENDE

NOUVELLE CHAMBRE 1902-1906

- Socialistes
- Radicaux-Socialistes
- Radicaux
- Progressistes
- Conservateurs
- Nationalistes

902

ne)

n

...lications Officielles

...n des Lois

...LOGUE N° 1

... ouvrages d'occasion relatifs à l'Économie ...ale, le **Budget**, les **Finances**, les **Impôts** et les ...vrières.

...raître prochainement

CATALOGUE N° 2

Envoi franco sur demande

dressée sp

LÉGENDE
NOUVELLE CHAMBRE 1902-1906

- • Socialistes
- + Radicaux-Socialistes
- • Radicaux
- + Progressistes
- • Conservateurs
- + Nationalistes

2

)



NOTA

Devant publier très prochainement une nouvelle édition de notre Catalogue général, nous ne présentons donc dès maintenant qu'un supplément réduit à notre catalogue publié en Février 1902.

BIOGRAPHIES PARLEMENTAIRES
NOS DÉPUTÉS 1902-1906

1 vol. petit in-32. *Prix*.................. 1 fr. 50

MUEL (Léon), attaché au Sénat.

HISTOIRE POLITIQUE DE LA 7e LÉGISLATURE
(1898-1902)

Avec le compte rendu des Hautes-Cours de 1899, 1900 et 1901, des documents et une table alphabétique.

1 volume in-18 (1903)........................ 3 fr. 50

MUEL (Léon), attaché au Bureau des procès-verbaux du Sénat.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE TOUS LES MINISTÈRES
DE LA
TROISIÈME RÉPUBLIQUE (1870-1902)

In-12. *Prix*.................................. 1 fr.

ÉTUDES SUR LES PARLEMENTS ÉTRANGERS

I. **Étude sur le parlement de la République Sud-Africaine.** 1 brochure in-8°, 1901........................ 0 fr. 75

II. **Le parlement de la Hongrie.** — La Constitution et le parlementarisme hongrois, par M. le comte Albert Apponyi (Président de la Chambre des députés du royaume de Hongrie). 1 brochure in-8° 1902.............................. 1 fr. 50

LISTE ALPHABÉTIQUE DE MM. LES SÉNATEURS ET DÉPUTÉS
AVEC LEURS ADRESSES AINSI QUE LEUR CIRCONSCRIPTION

1 vol. in-12 (publié deux ou trois fois chaque année). *Prix*. 1 fr. 50

DEUXIÈME PARTIE

(SUPPLÉMENT)

PUBLICATIONS OFFICIELLES PÉRIODIQUES

ET OUVRAGES DIVERS

PUBLIÉS PAR LES DIFFÉRENTS MINISTÈRES

QUE L'ON PEUT SE PROCURER A LA LIBRAIRIE

Georges ROUSTAN

(Formation en collection de ces publications)

(*Voir Catalogue général* (1902), *page* 12).

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DOCUMENTS DIPLOMATIQUES (LIVRES JAUNES)

AFRIQUE (Congo)

Correspondance et documents relatifs à la Convention franco-anglaise du 14 juin 1898 (1890-1898), 1 brochure, 56 pages, 1899.

Correspondance concernant la déclaration additionnelle du 21 mars 1899 à la Convention franco-anglaise du 14 juin 1898, in-4° tell. 1899 (20 pages).

CHINE

Affaires de Chine (1899-1900) (Journal du Siège de Pékin). 1 vol. in-4° tell. 281 pages, 4 cartes, 1900.

MACÉDOINE

Affaires de Macédoine 1902. 1 vol. in-4° tellière, 62 pages, 1903.

TURQUIE

Affaires de 1900-1901. 1 vol. in-4°, 70 pages, 1902.

SIAM

Affaires de Siam (1893-1902). 1 vol. in-4°, 80 pages, 1 carte, 1902.

Primes Sucrières (1895-1902). Conférences internationales de 1898 et de 1901-1902. 1 vol. in-4° tellière, 588 pages, 1902.

Fortune (la) française à l'étranger en 1902. Résumé des rapports des agents diplomatiques et consulaires à l'étranger. 1 plaquette petit in-4° (58 pages), 1902.

Conférence internationale pour la répression de la Traite des Blanches. Procès-verbaux. I vol. in-4° tellière (212 pages), 1902.

Conférence internationale pour la répression de la Traite des Blanches. Rapports sur les questions soumises par le Gouvernement français aux délibérations de la Conférence (juillet 1902). 1 brochure gr. in-8° (68 pages), 1902.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Bulletin du Ministère de l'Agriculture (*documents officiels, statistique, rapports et comptes rendus de missions en France et à l'étranger*).

Abonnement annuel.................................. 12 fr.

Cette intéressante publication remonte à 1882 (prix réduit pour la collection).

Une table générale pour la période 1882-1896 a été publiée en 1897 et forme un fascicule in-8°, prix........................ 2 fr.

NOTA. — *Depuis l'année 1902 cette publication prend le titre suivant:*

Annales du Ministère de l'Agriculture, et continue à paraître dans le même format et renferme les mêmes documents que précédemment. Ce changement de titre est survenu par suite de la publication du

Bulletin mensuel de l'Office des Renseignements agricoles, 1re année, 1902.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS. — LÉGISLATION ÉTRANGÈRE. — AGRONOMIE. — INDUSTRIES AGRICOLES. — RENSEIGNEMENTS SUR LES CULTURES ET LES RÉCOLTES. — STATISTIQUES AGRICOLES ET COMMERCIALES. — QUESTIONS DOUANIÈRES, FISCALES ET ÉCONOMIQUES. — JURISPRUDENCE. — INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS.

Abonnement annuel :

France, 12 fr. — Colonies françaises et Union postale, 16 fr.

Le numéro isolé, 1 fr. 25

SOCIÉTÉ DE L'ALIMENTATION RATIONNELLE DU BÉTAIL

1er Congrès. 13-14 avril 1897. 1 vol. gr. in-8°, 136 pages.
2e — 13-15 mars 1898. 1 vol. gr. in-8°, 146 pages.
3e — 4-6 mars 1899. 1 vol. gr. in-8°, 134 pages.
4e — Paris 1900. 1 vol. grand in-8°.
5e — 4-6 mai 1901. 1 vol. in-8°, 126 pages.
6e — 12 et 14 avril 1902. 1 vol. in-8°, 228 pages.

MINISTÈRE DU COMMERCE

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1900

A PARIS

CONGRÈS INTERNATIONAUX

Le Ministère du Commerce a publié en brochures in-8° les Procès-verbaux sommaires de chacun des Congrès dont nous donnons ci-dessous la liste complète par ordre alphabétique :

Congrès international
- — des Accidents du travail et des Assurances sociales.
- — de l'Acétylène.
- — des Actuaires.
- — d'Aéronautique.
- — d'Agriculture.
- — de l'Alimentation rationnelle du bétail.
- — de l'Alliance coopérative internationale.
- — de l'Alpinisme.
- — des Américanistes.
- — d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques.
- — Antiesclavagiste.
- — d'Apiculture.
- — d'Appareils à vapeur (de surveillance et de sécurité en matière).
- — d'Aquiculture et de Pêche.
- — d'Arboriculture et de Pomologie.
- — des Architectes.
- — d'Architecture et de construction navales.
- — de l'Art théâtral.
- — d'Assistance en temps de guerre (des œuvres).
- — d'Assistance publique et de bienfaisance privée.
- — des Associations ouvrières de production.
- — des Associations d'inventeurs.
- — de l'Automobilisme.
- — des Aveugles (Pour l'amélioration du sort).
- — d'études Basques.
- — de Bibliographie.
- — des Bibliothécaires.
- — de Botanique.
- — de la Boulangerie.
- — des Chemins de fer.
- — de Chimie.
- — de Chimie appliquée.
- — de Chronométrie.
- — Colonial.
- — du Commerce et de l'Industrie.

Congrès international
- — du Crédit populaire.
- — Dentaire.
- — de Dermatologie et de Syphiligraphie.
- — de Droit comparé.
- — de Droit maritime.
- — de l'École des Expositions.
- — des Écoles supérieures de commerce (des Associations des anciens élèves).
- — de l'Écriture (des sciences).
- — de l'Éducation physique.
- — de l'Éducation sociale.
- — d'Électricité.
- — d'Électrologie et de Radiologie médicales.
- — de l'Enseignement agricole.
- — de l'Enseignement du dessin.
- — de l'Enseignement des langues vivantes.
- — d'Enseignement populaire (des sociétés laïques).
- — de l'Enseignement primaire.
- — de l'Enseignement secondaire.
- — de l'Enseignement des sciences sociales.
- — de l'Enseignement supérieur.
- — de l'Enseignement technique, commercial et industriel.
- — de l'Epicerie.
- — d'Escrime.
- — d'Essai des matériaux (des méthodes).
- — Ethnographiques (des sciences).
- — des Femmes (de la condition et des droits).
- — des Fruits de pressoir (pour l'étude).
- — du Gaz.
- — de Géographie économique et commerciale.
- — Géologique.
- — des Habitations à bon marché.
- — d'Histoire comparée.
- — d'Histoire des religions.

Congrès international
d'Homéopathie.
d'Horticulture.
— d'Hygiène.
— de l'Hypnotisme.
— de la Marine marchande.
— des Mathématiciens.
— de Mécanique appliquée.
— de Médecine.
— de Médecine professionnelle et de déontologie médicale.
— de Météorologie.
— de la Meunerie.
— des Mines et de la Métallurgie.
— de la Musique.
— de la Mutualité.
— de la Navigation.
— du Numérotage des fils des textiles (pour l'unification).
— de Numismatique.
— des Œuvres et institutions féminines.
— Ornithologique.
— de la Paix.
— de la Participation aux bénéfices.
— du Patronage des libérés.
— du Patronage de la jeunesse ouvrière.
— de Pharmacie.
— de Philosophie.
— de Photographie.
— de Physique.
— de Presse (des Associations).
— de la Presse de l'enseignement.
— de la Presse médicale.
— de la Propriété bâtie.

Congrès international
— de la Propriété foncière.
— de la Propriété industrielle.
— de la Propriété littéraire et artistique.
— de la Protection légale des travailleurs.
— de Psychologie.
— de la Ramie.
— de la Réglementation douanière.
— du Repos du dimanche.
— de Sapeurs-pompiers des officiers et sous-officiers.
— de Sauvetage.
— des Sociétés coopératives de consommation.
— des Sociétés par actions.
— de Sociologie coloniale.
— des Sourds-Muets.
— des Spécialités pharmaceutiques.
— des Stations agronomiques.
— de Sténographie.
— de Sylviculture.
— des Syndicats agricoles.
— du Tabac (contre l'abus).
— des Traditions populaires.
— des Tramways.
— des Titres des matières d'or et d'argent (de l'unification).
— des Valeurs mobilières.
— Végétarien.
— des Vins, Spiritueux et Liqueurs (du commerce).
— de Viticulture.
— des Voyageurs et représentants de commerce.

NOTA. — En outre de la publication officielle de Procès-verbaux sommaires des Congrès, nous possédons pour ceux publiés *les Procès-verbaux complets*.

Exposition Universelle Internationale de 1900 à Paris

RAPPORT DU JURY INTERNATIONAL (1)

INTRODUCTION GÉNÉRALE.

* DEUXIÈME PARTIE. — Sciences. (*Rapport de M. Emile Picard.* — 116 pages.)

* SIXIÈME PARTIE. — Colonisation. (*Rapport de M. Paul Dislère.* — — 231 pages et cartes.)

(1) Les rapports précédés du signe * ont été publiés à la date du 15 février 1903.

GROUPE I.

Classes.

• 1. — Éducation de l'enfant. — Enseignement primaire. — Enseignement des adultes. (*Rapport de M. René Leblanc.* — 1032 pages avec fig.)
• 2. — Enseignement secondaire. (*Rapport de M. Henry Lemonnier.* — 108 pages.)
• 3. — Enseignement supérieur. — Institutions scientifiques. (*Rapport de M. Taylor.* — 78 pages).
• 4. — Enseignement spécial artistique. (*Rapport de M. Paul Colin.* — 104 pages.)
5. — Enseignement spécial agricole.
6. — Enseignement spécial industriel et commercial.

GROUPE II.

Classes.

7. — Peintures. — Cartons. — Dessins.
• 8. — Gravure et lithographie. (*Rapport de M. Gustave Geffroy.* — 22 pages.)
9. — Sculpture et gravure en médailles et sur pierres fines.
• 10. — Architecture. (*Rapport de M. J.-L. Pascal.* — 24 pages.)

GROUPE III.

Classes.

11. — Typographie. — Impressions diverses.
• 12. — Photographie. (*Rapport de M. Léon Vidal.*— 88 pages.)
• 13. — Librairie, éditions musicales. — Reliure (matériels et produits). — Journaux. Affiches (*Rapport de M. Mainguet.* — 60 pages.)
• 14. — Cartes et appareils de géographie et de cosmographie. — Topographie. (*Rapport de M. G. Héraud.* — 56 pages.)
• 15. — Instruments de précision. — Monnaies et médailles. (*Rapport de M. Pellat.* — 130 pages.)
16. — Médecine et chirurgie.
• 17. — Instruments de musique. (*Rapport de M. Bricqueville.* — 90 pages.)
• 18. — Matériel de l'art théâtral. (*Rapport de M. Charles Reynaud.* — 40 pages.)

GROUPE IV.

Classes.

19. — Machines à vapeur.
20. — Machines motrices diverses.
21. — Appareils divers de la mécanique générale.
22. — Machines-outils.

GROUPE V.

Classes.

23. — Réduction et utilisation mécanique de l'électricité.
• 24. — Électrochimie. (*Rapport de M. Becquerel.* — 96 pages.)
• 25. — Éclairage électrique. (*Rapport de M. Janet.* — 258 pages.)
• 26. — Télégraphie et téléphonie. (*Rapport de M. Seligmann Lui.* — 38 pages.)
• 27. Applications diverses de l'électricité. — (*Rapport de M. Chaperon.* — 172 pages.) — 2ᵉ Partie : Électricité médicale. — *Rapport de M. Bergonié.* — 54 pages.)

GROUPE VI.

Classes.

• 28. — Matériaux, matériel et procédés du génie civil. (*Rapport de M. Paul Debray.* — 90 pages.)
• 29. — Modèles, plans et dessins de travaux publics. (*Rapports de MM. Dartein et Choisy.* — 492 pages.)
• 30. — Carrosserie et charronnage, automobiles et cycles. (*Rapports de MM. Forestier, Cottenet, de Chasseloup-Laubat Bovet-Japy.* — 134 pages.)
• 31. — Sellerie et bourrellerie. (*Rapport de M. Lasne.* — 48 pages.)
32. — Matériel des chemins de fer et tramways.
• 33. — Matériel de la navigation de commerce. (*Rapports de MM. Estier, A. de Caillavet et Clavaud.* — 148 pages.)
• 34. — Aérostation.

GROUPE VII.

Classes.

35. — Matériel et procédés des exploitations rurales.
36. — Matériel et procédés de viticulture. (*Rapport de M. Saint-René Taillandier.* — 132 pages.)
• 37. — Matériel et procédés des industries agricoles. — (*Rapport de M. Lindet.* — 61 pages.)
• 38. — Agronomie. — Statistique agricole. (*Rapport de M. Grandeau.* — 40 pages.)
• 39. — Produits agricoles alimentaires d'origine végétale. (*Rapport de M. Jules Helot.* — 122 pages.)
• 40. — Produits agricoles alimentaires d'origine animale. (*Rapport de M. Claude Ripert.* — 32 pages.)
• 41. — Produits agricoles non alimentaires. (*Rapport de M. Gustave Heuzé.* — 96 pages.)
• 42. — Insectes utiles et leurs produits. — Insectes nuisibles et végétaux parasitaires. (*Rapport de M. Henneguy.* — (52 pages.)

GROUPE VIII.

Classes.

* 43. — Matériel et procédés de l'horticulture et de l'arboriculture. (*Rapport de M. Lucien Chauré.* — 20 pages.)
* 44. — Plantes potagères. (*Rapport de M. Delahaye.* — 36 pages.)
* 45. — Arbres fruitiers et fruits. (*Rapport de M. Louis A. Leroy* — 22 pages.)
* 46. — Arbres, arbustes, plantes et fleurs d'ornement. (*Rapport de M. Martinet.* — 40 pages.)
* 47. — Plantes de serre. (*Rapport de M. G. Mantin.* — 60 pages.)
* 48. — Graines, semences et plantes de l'horticulture de pépinières. — (*Rapport de M. Maurice de Vilmorin.* — 26 pages.)

GROUPE IX.

Classes.

* 49. — Matériel et procédés des exploitations et des industries forestières. (*Rapport de M. L. Barbier.* — 84 pages.)
* 50. — Produits des exploitations et des industries forestières. — (*Rapport de M. E. Woelkel.* — 212 pages.)
* 51. — Armes de chasse. (*Rapport de M. Gastinne-Renette.* — 52 pages.)
* 52. — Produits de la chasse. (*Rapport de M. L. Revillon.* — 64 pages.)
* 53. — Engins, instruments et produits de la pêche. Aquiculture. (*Rapport de MM. E. Ferrier et Falco.* — 116 pages.)
* 54. — Engins, instruments et produits des cueillettes. (*Rapport de M. Coirre.* — 178 pages.)

GROUPE X.

Classes.

* 55. — Matériel et procédés des industries alimentaires. (*Rapports de MM. Durin, Fleurent et Ragot.* — 152 pages.)
* 56. — Produits farineux et leurs dérivés. (*Rapport de M. Regnault-Desroziers.* — 96 pages.)
* 57. — Produits de la boulangerie et de la pâtisserie. (*Rapport de M. Maurice Estieu.* — 32 pages.)
* 58. — Conserves de viande, de poissons, de légumes et de fruits. (*Rapport de M. Rödel.* — 44 pages.)
* 59. — Sucres et produits de la confiserie ; condiments et stimulants. (*Rapport de M. Derode.* — 118 pages.)
* 60. — Vins et eaux-de-vie de vin. (*Rapport de M. P. Le Sourd.* — 384 pages.)

61. — Sirops et liqueurs ; spiritueux divers ; alcools d'industrie.
62. — Boissons diverses.

GROUPE XI.

Classes.

* 63. — Exploitation des mines, minières et carrières.
  64. — Grosse métallurgie.
* 65. — Petite métallurgie. (*Rapport de M. Dufrêne.* — 100 pages.)

GROUPE XII.

Classes.

* 66. — Décoration fixe des édifices publics et des habitations. (*Rapport de M. Arsène Alexandre.* — 32 pages.)
* 67. — Vitraux. (*Rapport de M. L. Daumont-Tournel.* — 50 pages.)
  68. — Papiers peints.
* 69. — Meubles à bon marché et meubles de luxe. — (*Rapport de M. Pol Neveux.* — 60 pages.)
* 70. — Tapis, tapisserie et autres tissus d'ameublement. (*Rapport de M. J. Leborgne.* — 274 pages.)
* 71. — Décoration mobile et ouvrages du tapissier. (*Rapport de M. Jeanselme.* — 36 pages.)
* 72. — Céramique. (*Rapport de M. Georges Vogt.* — 134 pages.)
* 73. — Cristaux, verrerie. (*Rapport de M. E. Hutart.* — 60 pages.)
* 74. — Appareils et prodédés du chauffage et de la ventilation. (*Rapport de M. Léon d'Anthonay.* — 250 pages.)
* 75. — Appareils et procédés d'éclairage non électrique. (*Rapport de M. Henri Luchaire.* — 104 pages.)

GROUPE XIII.

Classes.

* 76. — Matériel et procédés de la filature et de la corderie. (*Rapport de M. J. Imbs.* — 76 pages.)
* 77. — Matériel et procédés de la fabrication des tissus. (*Rapport de M. Henri Danzer.* — 68 pages.)
* 78. — Matériel et procédés du blanchiment, de la teinture, de l'impression et de l'apprêt des matières textiles à leurs divers états. (*Rapport de M Maurice Prudhomme.* — 100 pages.)
* 79. — Matériel et procédés de la couture et de la fabrication de l'habillement. (*Rapport de M. E. Stasse.* — 98 pages.)
* 80. — Fils et tissus de coton. (*Rapport de M.* — pages.)
* 81. — Fils et tissus de lin, de chanvre, etc. — Produits de la corderie. (*Rapport de M. Edmond Faucheur.* — 56 pages.)
* 82. — Fils et tissus de laine. (*Rapport de M. Charles Marteau.* — 102 pages.)
* 83. — Soies et tissus de soie. (*Rapport de M. Piolet.* — 64 pages.)
* 84. — Dentelles, broderies et passementeries. (*Rapport de M. Henon.* — 154 pages.)
* 85. — Industries de la confection et de la couture pour hommes, femmes et enfants. (*Rapport de M. Léon Storck.* — 116 pages.)
* 86. — Industries diverses du vêtement. (*Rapport de MM. J. Hayem et Mortier.* — 566 pages.)

GROUPE XIV.

Classes.

87. — Arts chimiques et pharmacie.
• 88. — Fabrication du papier. (*Rapport de M. A. Blanchet.* — 152 pages.)
• 89. — Cuirs et peaux. (*Rapport de M. Pellereau.* — 210 pages.
• 90. — Parfumerie. (*Rapport de M. Piver.* — 144 pages.)
• 91. — Manufactures de tabacs et d'allumettes chimiques. (*Rapport de M.* . — pages.)

GROUPE XV.

Classes.

• 92. — Papeterie. (*Rapport de M. Blancan.* — pages.)
• 93. — Coutellerie. (*Rapport de M. Thuret.* — 96 pages.)
94. — Orfèvrerie.
• 95. — Joaillerie et bijouterie. *Rapport de M. Soufflot.* — 48 pages.)
• 96. — Horlogerie. (*Rapport de M. Borrel.* — 60 pages.)
• 97. — Bronzes, fonte et ferronnerie d'art. — Métaux repoussés. (*Rapport de M. Vian.* — 58 pages.)
• 98. — Brosserie, maroquinerie, tabletterie et vannerie. (*Rapport de M. G. Amson.* — 118 pages).
• 99. — Industrie du caoutchouc et de la gutta-percha. — Objets de voyage et de campement. (*Rapport de M. Chapel.* — 114 pages.)
• 100. — Jeux et jouets. (*Rapport de M. L. Claretie.* — 130 pages).

GROUPE XVI.

Classes.

• 101. — Apprentissage. Protection de l'enfance ouvrière. (*Rapport de M. L. Durassier.* — 262 pages.)
• 102. Rémunération du travail. Participation aux bénéfices. (*Rapport de M. A. Trombert.* — 192 pages.)
• 103. — Grande et petite industrie. — Associations coopératives de production ou de crédit. — Syndicats professionnels. (*Rapport de M. A. Fontaine.* — 176 pages.)
104. — Grande et petite culture. — Syndicats agricoles. — Crédit agricole.
• 105. — Sécurité des ateliers. — Réglementation du travail. (*Rapport de M. A. Sabattier.* — 88 pages.)
• 106. — Habitations ouvrières. (*Rapport de M. Maurice Lebon.* — 62 pages.)
107. — Sociétés coopératives de consommation.
108. — Institutions pour le développement intellectuel et moral des ouvriers.
• 109 — Institutions de prévoyance. (*Rapport de M. Léon Marie.* — 196 pages.)

* 110. — Initiative publique ou privée en vue du bien-être des citoyens. (*Rapport de M. E. Worms.* — 116 pages.)
111. — Hygiène.
112. — Assistance publique.

GROUPE XVII.

Classes.

113. — Procédés de colonisation.
* 114. — Matériel colonial. (*Rapport de M. de Traz.* — 26 pages.)
115. — Produits spéciaux destinés à l'exportation dans les colonies.

GROUPE XVIII.

Classes.

116. — Armement et matériel de l'artillerie.
* 117. — Génie militaire et services y ressortissant. (*Rapport de M. J. Boulanger.* — 122 pages.)
* 118. — Génie maritime. — Travaux hydrauliques. — Torpilles. (*Rapport de M. Pellard.* — 104 pages.)
* 119. — Cartographie, hydrographie, instruments divers. (*Rapport de M.* . — pages.)
* 120. — Services administratifs.
* 121. — Hygiène et matériel sanitaire. (*Rapport de M. le Docteur Grall.* — 34 pages.)

Exposition universelle internationale de 1900
A PARIS

CONCOURS INTERNATIONAUX

d'Exercices physiques et de Sports

RAPPORTS

publiés sous la direction de M. D. Merillon, délégué Général.
2 volumes in-8°, 1902.

NOTA. — Nous possédons isolément quelques-uns des rapports insérés dans ces 2 volumes.

PUBLICATIONS DE L'OFFICE DU TRAVAIL

Supplément du Catalogue général (page 26).

* Ap**prentissage (l') industriel.** — Rapport sur l'apprentissage ...s l'Imprimerie 1899-1901. — 1 volume in-8° de 320 pages, 1902.

Statistique Annuelle du Mouvement de la population pour les années 1899 et 1900. — 1 volume (cette publication forme en un seul volume les tomes 29 et 30 de la nouvelle série de la Statistisque de la France).

PUBLICATIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL

Réglementation du Travail (Rapports et Documents sur la) dans les bureaux et magasins et dans les petites industries de l'alimentation. 1 vol. in-4° (240 pages), 1901.

Apprentissage. — Rapport de M. Briat. Enquête et documents. 1 vol. in-4° (490 pages), 1902.

FRANCIS MERLANT

Rapport sur l'organisation de l'Enseignement technique en Belgique, brochure in-8°, 1898 (118 pages).

Pour les autres rapports sur *l'Enseignement technique à l'étranger*, voir notre Catalogue général, Février 1902, page 31.

TARIF GÉNÉRAL DES DOUANES

Travaux Préparatoires de la Loi du 11 janvier 1892. 4 volumes in-4° (1892) ....

Tome 1. — Projet de Loi et Rapports à la Chambre des députés

Tome 2. — Compte rendu *in extenso* des débats à la Chambre des députés du 28 avril au 11 juillet 1891.

Tome 3. — Rapports au Sénat. — Compte rendu *in extenso* des débats du 19 novembre au 17 décembre 1891.

Tome 4. — Rapports et débats après renvois successifs à la Chambres des députés et au Sénat. — Loi du 11 janvier 1892.

OUVRAGES PUBLIÉS OU EN DÉPOT

à la

Librairie des Publications officielles et du Bulletin des Lois

Georges ROUSTAN,

5, 17, 17 *bis*, quai Voltaire. — PARIS.

NOTA. — La maison reçoit en dépôt et annonce dans ses Catalogues ou prospectus les ouvrages se rapportant à sa spécialité et dont on veut bien lui confier la vente et aux conditions entendues avec les auteurs.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Responsabilité des accidents du travail dont les ouvriers sont victimes dans leur travail.

LÉGISLATION COMPLÈTE

Lois des 9 avril 1898 et 22 mars 1902. Décrets du 28 février 1899. Arrêtés, Circulaires, Instructions pour leur application. Tarifs-tables de mortalité, barême. Avis du Comité consultatif.

1 volume in-8°. *Prix*.......................... 3 fr. 50

(*Ouvrage toujours tenu à jour.*)

AGRICULTURE

Enseignement des notions élémentaires d'agriculture dans les écoles rurales. Plan du cours (1897).

1 brochure in-8°.................................. 0 fr. 50

ALMANACH-ANNUAIRE

DU DOUANIER

pour 1903 (4e année).

1 volume in-12. *Prix*.......................... 2 fr. 50

ANNUAIRE DES SYNDICATS PROFESSIONNELS

INDUSTRIELS ET AGRICOLES

Constitués d'après la Loi du 21 mars 1884. — 13e année, 1902.

1 volume in-8°. *Prix*.......................... 5 francs.

NOTA. — Cet ouvrage contient en outre de la législation (lois, décrets et circulaires), la jurisprudence sur la matière. On peut se procurer à la même librairie les années antérieures.

ANNUAIRE DU PARLEMENT

(Voir page 3.)

1re *année* publiée par M.-F. Mathieu (1er mai 1898 au 30 avril 1899). 1 volume in-8° .... 4 fr.

2e *année* (période du 1er mai au 31 décembre 1899, 1 volume in-8°, 1900. (*Epuisée*).

3e *année* (Nouvelle série), entièrement refondue et transformée, dirigée par MM. René Samuel et Géo. Bonét-Maury, bibliothécaires au Sénat, 1 vol. in-8°, 1901, illustré de 2 phototypies: broché, 6 fr., relié basane pleine. . . . . 7 fr. 50

4e *année*, 1901, par les mêmes. 1 vol. in-8° broché, 1902. 6 fr. relié basane pleine souple. . . . . 7 fr. 50

Ce volume, complété par une carte politique et parlementaire de la France, contient une Étude de M. Eugène Pierre.

5e *année* 1902, par les mêmes. 1 vol. in-8°, 1903, broché. . 6 fr. relié basane pleine souple........................ 7 fr. 50

Accompagné d'une carte politique et parlementaire pour la nouvelle Chambre (8e législature 1902-1906).

BARBOUX. — Le projet de Loi sur les Associations. Brochure in-8°, 1901.. 0 fr. 50

BIENAYMÉ (Gustave). — Prix des principaux objets de consommation à Paris depuis deux siècles environ et plus anciennement pour quelques objets. 1 brochure gr. in-8° (Paris 1895.) 2 fr.

— Prix des principaux objets de consommation, à Paris, depuis 1893 pour ceux donnés dans l'Annuaire statistique de la ville de Paris pour cette année et depuis 1832 ou plus récemment pour d'autres objets. 1 brochure gr. in-8° (1897)................. 2 fr.

NOTA. — Tout acheteur des deux brochures ci-dessus prises ensemble a droit gratuitement à un exemplaire du nouveau travail du même auteur et intitulé.

Prix des principaux objets de consommation à Paris de 1896 à 1900 et plus anciennement, brochure gr. in-8, 1903. (Non mise en vente.)

BIENAYMÉ (Gustave)

LE COUT DE LA VIE A PARIS A DIVERSES ÉPOQUES :

1re *Partie* (Étude générale). Brochure gr. in-8° (11 pages) (*Epuisée*).

Partie supplémentaire (formant la 2e partie). Brochure in-8° 20 pages .... 1 fr. 25

3e *Partie.* — Gages des domestiques et rémunération de leurs auxiliaires. Brochure gr. in-8° (23 pages)................ 1 fr. 25

4e *Partie.* — Profits, Etrennes et Pourboires. Brochure gr. in-8° 42 pages .... 1 fr. 25

5e *Partie.* — Moyens de Transports publics. Brochure gr. in-8°, 38 pages .... 2 fr.

6e *Partie.* — Blanchissage. 1 brochure in-8°, 20 pages. 1 fr. 25

BIENAYMÉ (Gustave)

La fiscalité gastronomique et alimentaire à Paris. (Extrait du Journal de la Société de Statistique de Paris.) Brochure in-8°, 1888.

(Tirage à part complètement épuisé.)

Du même auteur avec la collaboration de M. de Saint-Julien. — Histoire des droits d'entrée et d'octroi à Paris. 1 vol. in-8°, 1887.

CASIER JUDICIAIRE ET RÉHABILITATION DE DROIT

Législation

Lois des 5 août 1899 et 11 juillet 1900. Décrets, circulaires et modèles. 1 brochure in-8°.............................. 1 fr. 50

CHARBALIÉ (A.)

Régime fiscal des successions, donations et vente de meubles. Loi du 25 février 1901 commentée et expliquée par A. Charbalié, receveur de l'enregistrement et du timbre (à Paris) en retraite.

1 volume in-18, 1901.............................. 2 fr.

Ouvrages contenant les textes antérieurs visés dans la nouvelle loi; texte et discussion des articles de la nouvelle loi; loi du 9 mars 1891, fixant les droits de l'époux survivant; loi du 25 mars 1896, droits des enfants naturels; instructions de l'administration, etc., etc.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL ET TRAMWAYS

Loi, Règlements et Circulaires

(Loi du 11 juin 1880 suivie des décrets et des cahiers des charges types pour les demandes de concession.)

1 volume in-8°.................................. 2 fr. 50

CONGRÈS INTERNATIONAL

DES VALEURS MOBILIÈRES

Tenu à Paris les 5, 6, 7, 8, 9 juin 1900

DOCUMENTS, NOTES, MONOGRAPHIES, LÉGISLATION, STATISTIQUE, PROCÈS-VERBAUX, RAPPORTS.

5 volumes in-8°................................. 40 fr.

CONGRÈS INTERNATIONAL

DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

Tenu à Paris, les 11, 12, 13 juin 1900

DOCUMENTS, RAPPORTS, COMPTES RENDUS, MÉMOIRES ET NOTES.

1 volume in-8°................................. 15 fr.

DEUXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL
DES ŒUVRES ET INSTITUTIONS FÉMININES

Tenu au Palais des Congrès de l'Exposition Universelle de 1900

Compte rendu des Travaux, par Mme Pegard. 4 volumes in-8° .... 20 fr.

CONTRAT D'ASSOCIATION

Loi du 1er juillet 1901 modifiée par la loi du 4 décembre 1902, suivie des arrêtés et circulaires ministériels pour l'application de la loi ainsi que des décrets portant Règlements d'administration publique. — Notice historique de la Loi. — Table de concordance des débats parlementaires. 1 brochure in-8° .... 1 fr. 25

DUPLESSIS Félicien

Loi de Finances du 25 février 1901. De la déduction des dettes commerciales de l'actif successoral aux points de vue fiscal et comptable. 1 brochure in-8° .... 1 fr. 25

LABBÉ

De la Préparation des Lois dans les Commissions parlementaires. 1 volume in-8°, 1900 .... 3 fr.

LAFFITTE Louis

L'organisation commerciale de notre réseau de voies navigables. Brochure gr. in-8° 1901 .... 1 fr. 50

Le principe d'une Législation sur la Marine Marchande. Brochure gr. in-8° 1901 .... 1 fr.

Le percement du Simplon et la question des voies françaises d'accès. Brochure in-4° (1903) .... 2 fr.

Achille MAGNIER
LE PAYSAN ET LA CRISE RURALE

Notice sur la dépopulation des Campagnes, ses Causes, ses Effets et ses Remèdes. 1 volume in-12 .... 1 fr. 50

MARINE MARCHANDE
LÉGISLATION COMPLÈTE

Loi du 7 avril 1902 et Décret réglementaire du 9 septembre 1902, suivis des Circulaires et Arrêtés pour leur application ainsi que des textes antérieurs visés par cette nouvelle législation. 1 volume in-8° de 160 pages .... 3 fr.

MARTIN-SAINT LÉON

Les anciennes corporations de Métiers et les Syndicats professionnels. Brochure in-8°........................... 1 fr.

SALEFRANQUE (L.)

La propriété foncière devant l'impôt en France et dans les principaux pays étrangers, in-8°, 1901.......................... 2 50

— *L'impôt sur les opérations de Bourse :*
En Allemagne. Brochure in-8°........................ 1 fr.
En Autriche. Brochure in-8°........................ 1 fr.
En France. Brochure in-8°........................ 1 fr.

— *La Taxation des opérations de Bourse* dans quelques pays (Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Russie, Suisse). Brochure in-8°.. 1 fr.

— *Les valeurs mobilières et la fortune privée en France.* Brochure in-8°.. 1 fr. 50

— *La contribution foncière en France.* Brochure in-8°. 1 fr. 50

— *Les mutations immobilières à titre onéreux en France.* Brochure in-8°.. 1 fr. 50

SEILHAC (Léon de)

L'Industrie de la couture et de la confection à Paris. 1 vol. in-12.. 1 fr.

— *Congrès de la législation du travail,* tenu à Bruxelles du 27 au 30 septembre 1897. 1 vol. in-12............................ 1 fr.

— *La Grève de Carmaux et la Verrerie d'Albi.* 1 vol. in-18. 3 fr.

SILVESTRE (C.)

L'Union du Sud-Est des syndicats agricoles. 2 vol. in-8° et atlas in-4°, édition papier ordinaire, 15 fr. ; papier de luxe...... 25 fr.

Tome I : *Les syndicats unis, les unions locales.* — Tome II : *L'Union du Sud-Est et ses créations.*

SIMON (Charles)

Considération sur la Baisse du prix du blé en France et des moyens d'y remédier. 1 vol. in-18.................. 2 fr.

TABLEAU DES DÉLITS ET CONTRAVENTIONS

Que les employés des douanes sont appelés à constater, suivi d'un recueil des lois, décrets et ordonnances y relatifs (nouvelle édition). 1 vol. in-18, 1900.............................. 2 fr.

VALLAT (Gustave)

La Crise agricole. — Des moyens à employer pour empêcher les travailleurs des champs de déserter les campagnes pour les villes. Brochure in-18.. 1 fr.

VOITURES, AUTOMOBILES ET APPAREILS
DE LOCOMOTION DE TOUTE SORTE
Réglementation de leur circulation

Ordonnance de police du 10 juillet 1900, sur la circulation des voitures dans Paris. — Décret du 10 mars 1899. Circulaire ministérielle du 10 avril 1899, décret du 10 septembre 1901 et circulaire ministérielle sur la circulation et la réglementation des automobiles. 1 vol. in-8° .... 2 fr. 50

TIRAGES A PART DES PRINCIPALES LOIS

Accidents du travail. Lois du 9 avril 1898, 22 mars 1902, décrets du 28 février 1899. 1 Brochure in-16............ 0 fr. 50

(Voir page 16, Législation complète.)

Boissons (Régime des). Loi du 29 décembre 1900. Brochure in-8°.. 0 fr. 40

Contrat d'association. Loi du 1er juillet 1901, modifiée. Brochure in-8°.. 1 fr. 25

(Voir ci-dessus détail, page 19).

Marine marchande. — Loi du 7 avril 1902. Décret du 9 septembre 1902. Brochure in-8°.......................... 0 fr. 75

Sociétés civiles et commerciales. Lois des 24 juillet 1867, 1er août 1893 et 9 juillet 1902. **Sociétés d'assurances.** Décret du 22 janvier 1868. Brochure in-8°........................ 1 fr.

Sociétés de secours mutuels. Loi du 1er avril 1898. Brochure in-8°.. 0 fr. 50

Syndicats professionnels. Loi du 21 mars 1884. Circulaire ministérielle du 25 août 1884 et lois complémentaires. 1 brochure in-8°.. 1 fr.

Travail des enfants, des filles mineures et des femmes, lois des 2 novembre 1892, 30 mars 1900 et décret du 9 septembre 1848. Brochure in-8°................................ 0 fr. 50

AFFICHES ET IMPRIMÉS RÉGLEMENTAIRES POUR LE TRAVAIL DANS LES USINES ET MANUFACTURES (1).

Travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les Établissements industriels (Durée du travail).

Lois des 2 novembre 1892, 30 mars 1900 et Décret-Loi du 9 septembre 1848 (1 feuille 56×76)............................ 0 fr. 30

Décret du 13 mai 1893 (1 feuille 31×40)................. 0 fr. 20

---

(1) **NOTA. — Conditions spéciales pour demandes de 25, 50, 100 exemplaires et au-dessus.**

Décret du 15 juillet 1893, modifié par celui du 26 juillet 1895 (1 feuille 34×44) .... 0 fr. 20
Décret du 28 mars 1902 (Durée du travail effectif journalier des ouvriers adultes) (1 feuille 49×32) .... 0 fr. 20
Tableau des heures de travail (1 feuille 32×24) .... 0 fr. 10

Hygiène et sécurité du travail.

Loi du 12 juin 1893 (1 feuille 68×43).................... 0 fr. 25
Décret du 10 mars 1894 (1 feuille 41×52)................ 0 fr. 25
Décret du 18 juillet 1902 (emploi de la céruse dans les travaux de peinture en bâtiment) (1 feuille 41×32) .... 0 fr. 15

Accidents du travail.

Loi du 9 avril 1898 modifiée par la loi du 22 mars 1902. (1 feuille) .... 0 fr. 25
Décrets du 28 février 1899 (1 feuille) .... 0 fr. 25

Conditions du travail du personnel féminin dans les magasins, boutiques et autres locaux en dépendant.

Loi du 29 décembre 1900 (1 feuille 32×44)............... 0 fr. 15

Imprimés divers

Appareils à vapeur. — Décret du 30 avril 1880 (1 feuille) 1 fr. »
Canalisations d'Energie électrique. — *Précautions à prendre et premières mesures en cas d'accident.* — Circulaire ministérielle du 15 octobre 1900 (1 feuille 28×38) .... 0 fr. 10

Accidents du travail

Déclaration d'accident du travail suivie du récépissé de déclaration (modèle conforme au décret du 23 mars 1902), 1 feuille.. 0 fr. 10
Certificat médical, suivi de la formule de dépôt du certificat médical et du récépissé, 1 feuille.................. 0 fr. 10

Travail des enfants.

Registre d'inscription des enfants au-dessous de 18 ans. (*Article* 10, *loi du* 2 *novembre* 1892.) Petit format...... 1 fr. »
Grand format .... 1 fr. 50
Livret d'apprenti.. 0 fr. 20

REVUE BRITANNIQUE

Années et Numéros séparés de cette publication. Nous sommes, par suite d'une convention avec l'administration, devenu possesseur de tout le stock restant en magasin : nous pouvons donc, de ce fait, compléter les lacunes existantes dans les collections.

TABLES GÉNÉRALES de la COLLECTION DE LA REVUE BRITANNIQUE

Années 1825 (origine) à 1880. — 1 volume in-8° de 640 pages publié à **20** francs. Prix réduit **6** francs.

Années 1880 à 1901 : 1 volume in-8°. Prix : **3** francs.

Nota. — Les deux volumes des Tables générales pris ensemble. Prix : **8** francs.

REVUE BRITANNIQUE

Collection décennale (Réimpression)

1825-1835

30 VOLUMES. — NOMBREUSES ILLUSTRATIONS

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA DIRECTION

DE LA

REVUE BRITANNIQUE

Presque épuisés et dont la librairie Georges Roustan possède encore quelques exemplaires :

CHARLES-QUINT Chronique de sa vie intérieure et de sa vie politique, de son abdication et de sa retraite dans le cloître de Yuste, par Amédée PICHOT. Un vol. in-8°. Prix.. 10 fr.

HISTOIRE DE CHARLES-ÉDOUARD Précédée d'une histoire des rivalités de l'Angleterre et de l'Ecosse, par Amédée PICHOT. 4e édition, revue, corrigée et augmentée de pièces inédites. 2 vol. in-8°. Prix.................................. 10 fr.

L'IRLANDE ET LE PAYS DE GALLES avec un portrait d'O'Connel. Complément des Voyages historiques et littéraires d'Amédée Pichot en Angleterre et en Ecosse. 2 volumes in-8°. Prix.. 10 fr.

SIR CHARLES BELL anatomiste et physiologiste anglais, célèbre par ses découvertes dans la circulation du sang et le système nerveux. Histoire de sa vie et de ses travaux, par Amédée Pichot. Biographie d'une haute portée morale, éminemment propre à être donnée en prix dans les maisons d'éducation et d'enseignement. Un volume in-18. Prix.. 2 fr.

HISTOIRE DE LA CARICATURE ET DU GROTESQUE par Thomas Wright; traduit de l'anglais avec une notice, par Amédée Pichot, et magnifiquement illustré de 238 gravures, les mêmes que dans l'édition originale. Un fort vol. in-8°. Prix.................. 7 fr.

LES ARLÉSIENNES Chroniques, légendes, contes et souvenirs biographiques et littéraires, par Amédée Pichot. Un vol. in-18 d'environ 500 pages. Prix.. 3 fr.

LES FÊTES D'ARLES Illustrations : Portraits. — Sceau des consuls de la République. — Le lion d'Arles, par Caïn. — Courses de taureaux. — Frédéric Mistral. — Le *gardian* de la Camargue et sa *chato*. — L'atelier de Paul Balze. — Une Arlésienne en costume de gala. — Aubade de tambourinaires. — La musique de la Farandole. — Fontaine Amédée Pichot. Prix.............................. 2 fr.

LE CENTENAIRE D'AMÉDÉE PICHOT A ARLES.. 1 fr.

LA FAMILLE CAXTON Le célèbre roman de *Sir Edouard Lytton Bulwer*, traduit par Amédée Pichot. Première édition complète en deux forts volumes in-8°. Prix.............................. 6 fr.

LES MÉMOIRES D'UN DOMPTEUR rédigés d'après les souvenirs personnels du célèbre Martin, par P.-A. Pichot. Paris, 1881. Un vol. in-12 broché, couverture, *portrait*........... 3 fr.

LA PREMIÈRE EXPOSITION DE CHIENS EN FRANCE Brochure, tirage à part................. 0 fr. 25

SOUS PRESSE, pour paraître prochainement

LES OISEAUX DE SPORT

PAR PIERRE-AMÉDÉE PICHOT

Un beau volume in-4°. — Nombreuses illustrations.

VIENT DE PARAITRE, 5e ÉDITION

JOHN HALIFAX, GENTLEMAN par miss Muloch, traduit par Amédée Pichot. 1 volume................................ 3 fr. 50

QUATRIÈME PARTIE

(SUPPLÉMENT AU CATALOGUE GÉNÉRAL, PAGE 65)

Principaux Ouvrages Administratifs parus en 1902 ou omis au catalogue de Février 1902

DONT ON PEUT SE PROCURER DES EXEMPLAIRES A LA LIBRAIRIE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES, 5, QUAI VOLTAIRE

ACCIDENTS DU TRAVAIL (Traité sur les). Exposé de la Législation et de la Jurisprudence, par R. de Mouy. 1 vol. in-8°................................. Prix, broché : **4 fr.**

AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES. par Georges Bousquet, maitre des requêtes au Conseil d'Etat. — Un beau volume in-8°...................... Prix, broché : **7 fr. 50**

ALGÉRIE (l'). — Gouvernement. Administration. — Législation, par Léon Béquet, Conseiller d'Etat, et Marcel Simon, Auditeur au Conseil d'Etat. — Trois volumes in-8°.............................. Prix, brochés : **22 fr. 50**

ANIMAUX UTILES ET NUISIBLES (Traité de législation relative aux), par Brossard-Marcillac, Maître des requêtes au Conseil d'Etat. — Un vol. in-8°.. Prix, broché : **6 fr.**

ARCHIVES PUBLIQUES (Traité des), nationales, départementales, communales, etc., par Gabriel Richou, Conservateur de la Bibliothèque de la Cour de Cassation. Un volume in-8°................................ Prix : **7 fr. 50**

ARMÉE FRANÇAISE (Législation de l') et Jurisprudence militaire, par Paul Dislère, Conseiller d'Etat, avec le concours de MM. H. Ducos, Auditeur au Conseil d'Etat, Docteur en droit, et G. Bouillon, Avocat à la Cour d'Appel de Paris. — Deux forts volumes in-8°.................... Prix, brochés : **20 fr.**

ASSISTANCE PUBLIQUE (Petit Manuel de l'), des Hospices, Hôpitaux, Bureaux de Bienfaisance et des Bureaux d'Assistance Médicale (Exécution de la loi du 15 juillet 1893), textes législatifs et réglementaires, instructions détaillées, commentaires et rapports officiels, statistique générale, formules et modèles à adopter, par V. Turquan, Lauréat de l'Institut, Chef de Bureau au Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes. — Un volume in-12. Prix, broché : **4** fr.

BANQUE DE FRANCE (la) et les Institutions de Crédit. Les Banques, historique, législation comparée, organisation et fonctionnement, par Georges Bousquet, Maître des requêtes au Conseil d'Etat. — Un vol. in-8°...... Prix : **7** fr. **50**

BEAUX-ARTS EN FRANCE (Traité de l'Administration des), par Paul Dupré, Conseiller à la Cour de Cassation, et Ollendorf, Directeur du personnel et de l'enseignement technique au Ministère du Commerce et de l'Industrie. — Deux gros volumes in-8°................................ Prix : **25** fr.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES (Traité de l'Administration des), par Gabriel Richou. Un fort volume in-8°........................ Prix, broché : **8** fr.

CADASTRE (le Nouveau). — *Résumé des travaux de la Commission du Cadastre. — Commentaire de la loi du 17 mars 1898. — Dispositions relatives à l'application de cette loi. — Organisation du nouveau cadastre. — Instructions et documents divers*, par un Fonctionnaire de la Direction générale des Contributions directes et du cadastre. Un vol. in-18. Prix, broché.... 2 fr. 50

CONTRIBUTIONS DIRECTES ET LE CADASTRE (Notice sur les), coordonnée, complétée et annotée, par E. Faivre, commis principal au Ministère des Finances. Un volume in-8° de plus de 300 pages. Prix.................................. 5 fr.

CAISSES D'ÉPARGNE (Traité de l'Administration des) par Paul Wallet, ancien chef de cabinet du Ministre du Commerce. Un vol. in-8°. Prix, broché...................... 6 fr.

CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS (Traité de la), par Charles Bornot, Avocat attaché au cabinet du Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations. Un volume in-8°. Prix, broché...................................... 6 fr.

CHAMBRES LÉGISLATIVES (Histoire, organisation, fonctionnement, etc.), par Victor Chauffour, Conseiller d'Etat, avec le concours de M. Carré, Auditeur au Conseil d'Etat. Un volume in-8°. Prix.................................... 8 fr.

CONSEIL D'ÉTAT (Le). Organisation, fonctionnement, par Léon Béquet, Conseiller d'Etat. Un volume in-8°. Prix. 20 fr.

TRAITÉ DE LA RESPONSABILITÉ DES FONCTIONNAIRES. — Comptabilité de fait, par Marques di Braga, Conseiller d'État, et Camille Lyon, Conseiller d'État. Six volumes in-8°, brochés. Prix.............................. 60 fr.

CULTES (Traité de l'Administration et de la législation des), par Adrien Dubief, chef de bureau à la Direction générale des Cultes, et Victor Gottofrey, Avocat, attaché à l'Administration des Cultes. Trois beaux volumes in-8°. Prix...... 30 fr.

DÉCENTRALISATION (Étude sur la), par Maurice Hauriou, Professeur de droit administratif à la Faculté de Toulouse. Un volume in-8°. Prix, broché.......................... 2 fr. 50

DOMAINE PUBLIC (Traité du), par René de Récy, Docteur en droit, chef de bureau à la Direction générale des Domaines. Deux forts volumes in-8°. Prix, brochés................. 20 fr.

DETTE PUBLIQUE (Traité de la). Rentes sur l'État, Législation, Contentieux, par Emmanuel de Bray, chef de bureau au Ministère des Finances. — Un beau volume in-8°. Prix : **10** fr.

DONS ET LEGS (Traité historique et pratique des) AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS OU D'UTILITE PUBLIQUE, par Théodore Tissier, Docteur en droit, Maître des Requêtes au Conseil d'État. *Nouvelle édition en préparation.*

Établissements dangereux, insalubres et incommodes. par M. Dejamme, juge au tribunal de Bordeaux, ancien Auditeur au Conseil d'État.
Un volume in-8°, broché......................... Prix : **6** fr.

ÉTAT-CIVIL. — Manuel de l'Officier de l'État-Civil. — Guide théorique et pratique des Maires dans les divers actes de l'État-Civil.
Un volume in-8°.................................. Prix : **10** fr.

ÉTAT DE SIÈGE, ÉTAT DE GUERRE, par M. Dislère, Président de section au Conseil d'État.
Un volume in-8°......................... Prix, broché : **6** fr.

EXPROPRIATION (Traité de l'), par M. Garsonnet, doyen de la Faculté de droit de Paris, revu et complété par Pierre Bouchez, avocat à la cour d'appel de Paris, docteur en droit.
Deux volumes in-8°.................... Prix, brochés : **20** fr.

IMPOT DIRECT (Traité de l'), par M. Marcel Trélat, Maître des requêtes, Secrétaire général du Conseil d'État, avec

la collaboration de MM. Corneille, Berget, Auditeurs au Conseil d'État, et Dessart, Sous-chef de bureau au Ministère des Finances (pour le titre de la Contribution foncière).
Deux volumes in-8°. Prix broché........................ 15 fr.

TRAITÉ DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES contenant l'exposé du dernier état de la législation et de la jurisprudence, par Th. Tissier, Maître des requêtes au Conseil d'État.
Un volume in-8°. Prix broché.......................... 6 fr.

IMPOT FONCIER (Traité de l'), contenant l'exposé et le commentaire de la législation, des règlements, de la jurisprudence et de la doctrine administrative sur la matière, par E. Dessart, Sous-Chef de bureau au Ministère des Finances. — Un fort volume in-8° de plus de 600 pages. Prix, broché................................ 7 fr. 50

RECRUTEMENT. — *Le Recrutement de l'Armée. — Recueil des Lois, décrets et Instructions Ministérielles.*
Un volume in-8° (1900).................................. 3 fr.

SOUS-PRÉFETS (Attributions des), par Albert Bluzet.
Un volume in-8° (1902)............................... 15 fr.

VOIRIE RURALE (Traité pratique de la), par M. Eugène Guillaume, ex sous-directeur au Ministère de l'Intérieur, chargé du bureau de la Voirie urbaine et vicinale. Nouvelle édition (1899), revue et augmentée par M. C. Baur, conducteur des Ponts et Chaussées.
Un volume in-18, broché. Prix......................... 3 fr. 50

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).




89092597574
b89092597574a

